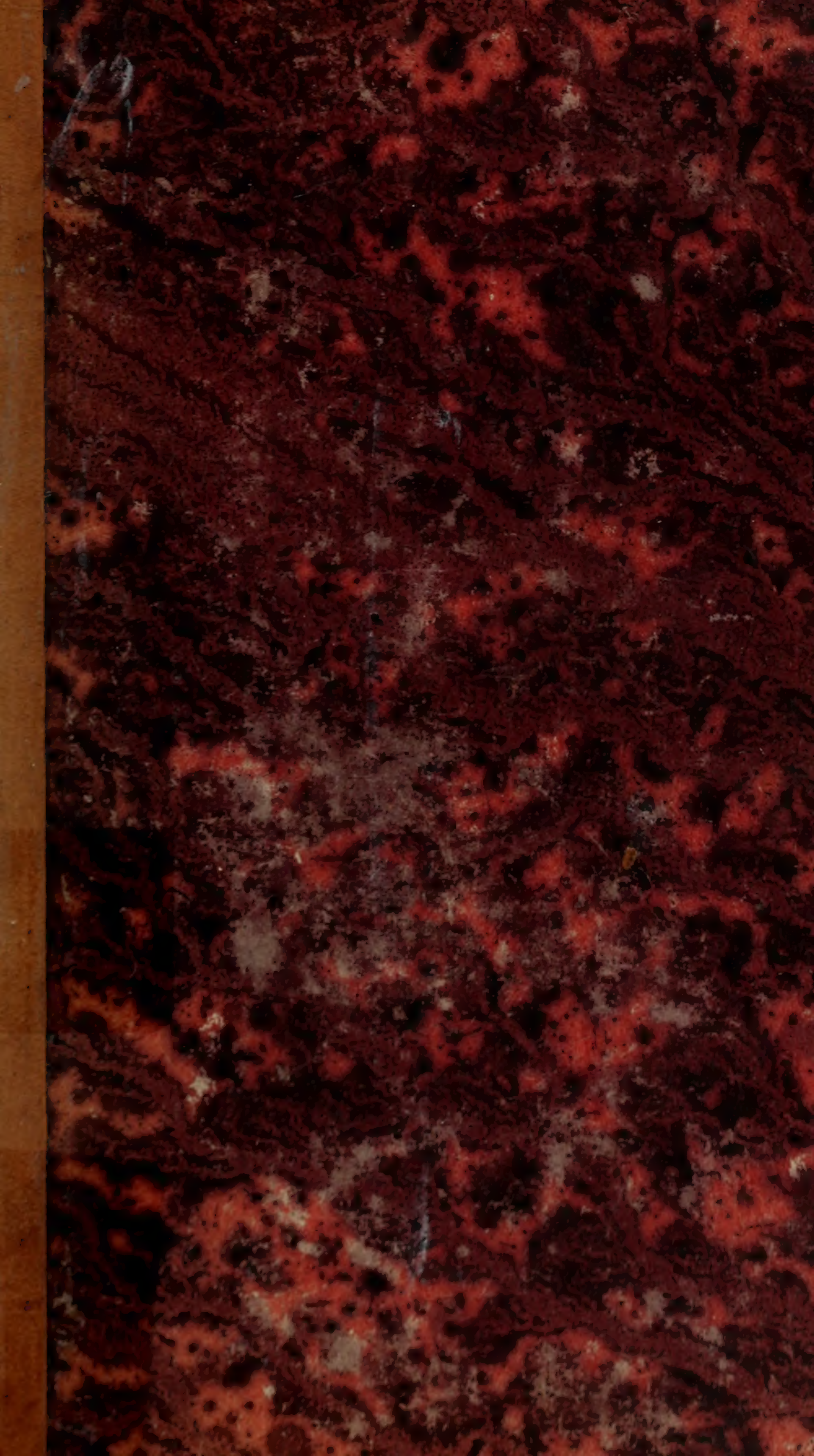
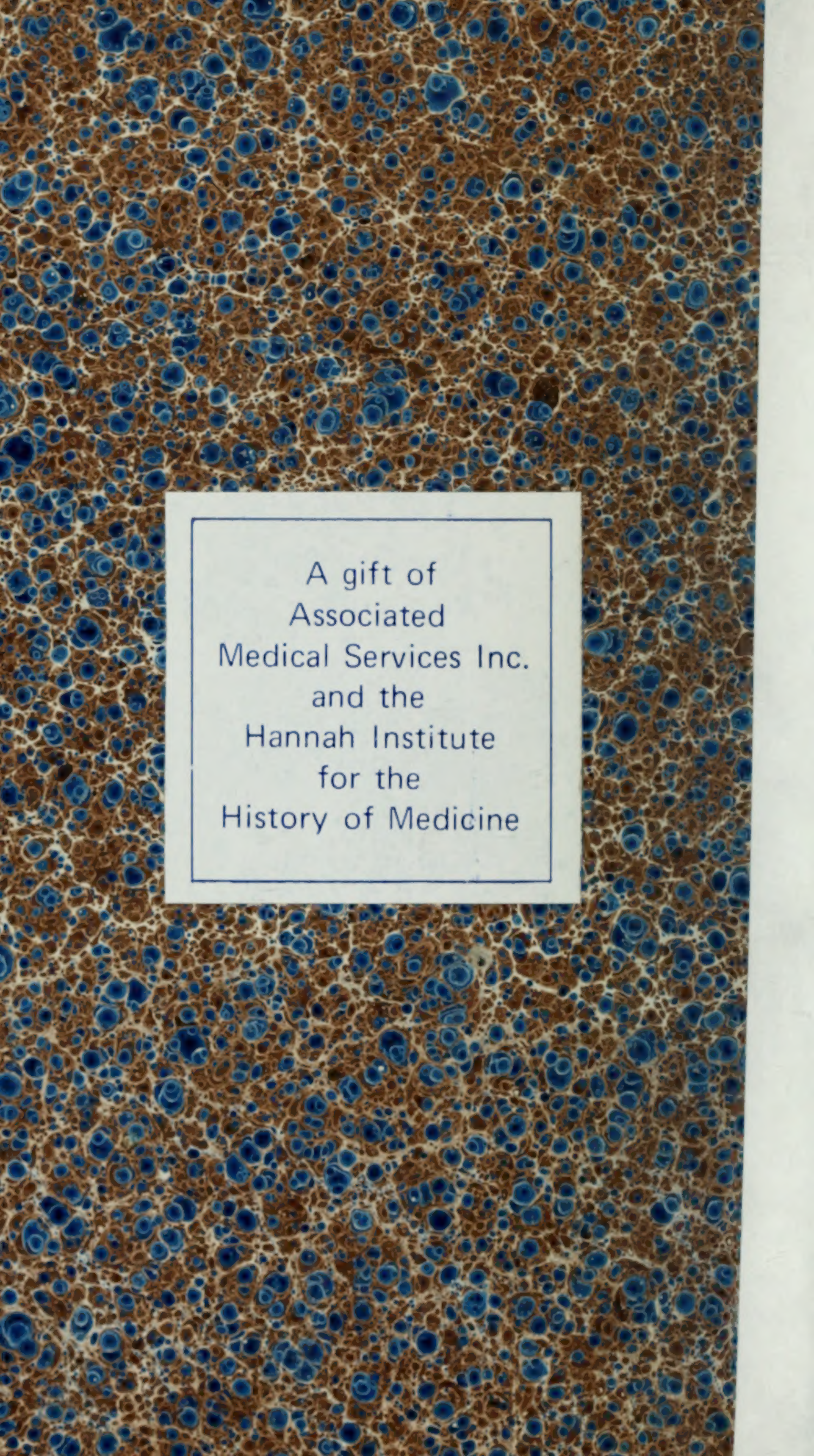
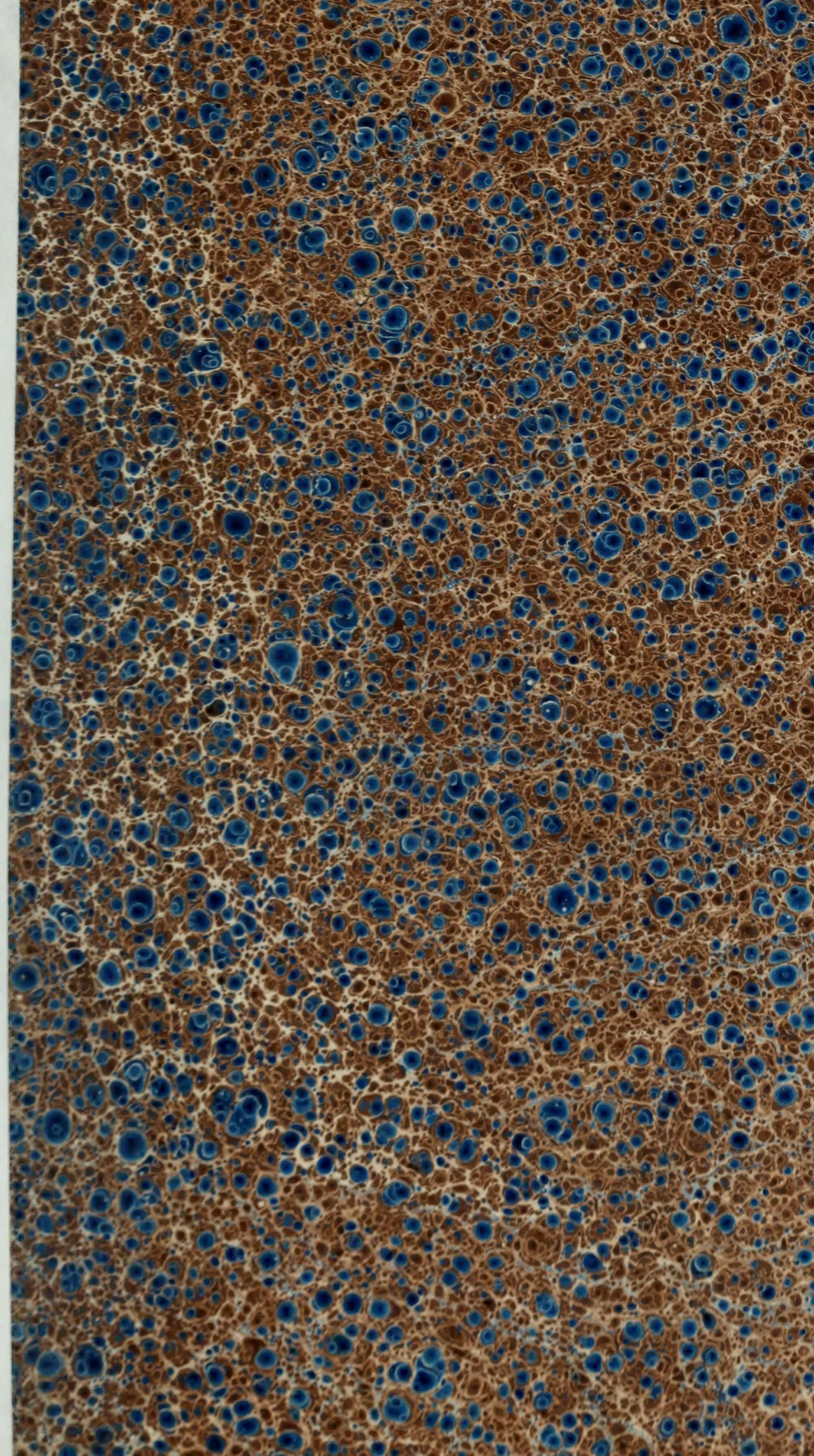



A gift of
Associated
Medical Services Inc.
and the
Hannah Institute
for the
History of Medicine



DICTIONAIRE

DES

SCIENCES MÉDICALES.

TOME TRENTE-NEUVIÈME.

DICTIONAIRE

DES SCIENCES MÉDICALES,

PAR UNE SOCIÉTÉ

DE MÉDECINS ET DE CHIRURGIENS :

MM. Adelon, Alibert, Barbier, Bayle, Bégin, Bérard, Biett, Boyer, Breschet, Bricheteau, Cadet de Gassicourt, Chamberet, Chaumeton, Chaussier, Cloquet, Coste, Cullerier, Cuvier, De Lens, Delpech, Delpit, Demours, De Villiers, Dubois, Esquirol, Flamant, Fodéré, Fournier, Friedlander, Gall, Gardien, Guersent, Guillié, Hallé, Hébréard, Heurteloup, Husson, Itard, Jourdan, Keraudren, Larrey, Laurent, Legallois, Lerminier, Loiseleur-Deslongchamps, Louyer-Willermay, Marc, Marjolin, Marquis, Maygrier, Mérat, Montfalcon, Montegre, Murat, Nachet, Nacquart, Orfila, Pariset, Patissier, Pelletan, Percy, Petit, Pinel, Piorry, Renauldin, Reydellet, Ribes, Richerand, Roux, Royer-Collard, Rullier, Savary, Sédillot, Spurzheim, Thillaye fils, Tollard, Tourdes, Vaidy, Villeneuve, Villermé, Virey.

OVA-PEA



PARIS,

C. L. F. PANCKOUCKE, ÉDITEUR

RUE DES POITEVINS, N°. 14.

1819.

DICTIONAIRE

DES

SCIENCES MÉDICALES.

OVAIRE, s. m., *ovarium*, du mot latin *ovum*, œuf. Les botanistes donnent le nom d'ovaire à la partie la plus grosse et en même temps la plus inférieure du pistil, à l'embryon du fruit ou au fruit même avant la fécondation. En zoologie, on appelle ovaire l'organe des animaux ovipares où se forment les œufs. Les naturalistes et les physiologistes modernes ont par analogie donné le même nom à deux corps blanchâtres, légèrement ovales, d'un volume variable, situés sur les côtés de l'utérus de la femme et des femelles vivipares. Les anciens appelaient ces corps *testicules* (*testes muliebres*), parce qu'ils croyaient qu'à l'instar de ces mêmes organes chez l'homme, ils sécrétaient et fournissaient une liqueur prolifique dans l'acte de la reproduction (Galien, *De utero dissert.*). Cette opinion n'a pas été adoptée par les physiologistes modernes qui pensent au contraire que chaque ovaire doit être considéré comme un réservoir plein d'œufs, ou contenant au moins un certain nombre d'œufs ou de germes susceptibles, après la fécondation, de devenir des embryons. *Voyez* OEUF.

Je vais examiner cet organe, ou plutôt cette dépendance de l'utérus, d'abord sous ses rapports anatomiques ; je chercherai ensuite à déterminer ses fonctions, ses usages ; j'esquisserai enfin le tableau des principales maladies qui peuvent l'affecter.

Considérations anatomiques sur les ovaires. Les ovaires sont deux corps parenchymateux, vasculaires, oblongs, légèrement aplatis, blanchâtres ou plutôt de couleur rouge pâle, d'une densité assez grande, du volume d'une grosse fève de marais selon quelques anatomistes, ou d'un très-petit œuf de pigeon selon d'autres : situés chez l'adulte sur les parties latérales du bassin, à côté du fond de la matrice, entre la trompe et le ligament rond, les ovaires sont placés de champ dans la

duplicature de l'aileron postérieur des ligamens larges, font saillie à travers l'épaisseur de ces replis latéraux du péritoine, et flottent avec eux dans l'abdomen : aussi, ces organes, mobiles dans le lieu qu'ils occupent, peuvent-ils se déplacer et former hernie. La surface des ovaires présente le plus souvent des bosselures arrondies, séparées par des sinuosités peu profondes; on y remarque ordinairement de petites cicatrices ou de petites brides, sur lesquelles j'aurai occasion de revenir; d'autres fois cette surface est très-lisse.

On peut distinguer dans chacun de ces organes deux faces, deux bords et deux extrémités; les deux faces sont libres : l'une est antérieure, et l'autre postérieure; elles sont aplaties l'une et l'autre; des deux bords, l'un est supérieur, arrondi et libre; l'autre est inférieur et collé quelquefois au feuillet antérieur du ligament large; d'autres fois, il ne tient à lui que par un petit repli, ce qui rend l'ovaire plus flottant : quant aux deux extrémités, on observe que l'externe adhère à l'une des franges ou languettes du pavillon de la trompe; l'interne est attachée au moyen d'un cordon gris, solide, en forme de ligament, à la partie supérieure et latérale de la matrice, derrière l'insertion des trompes, derrière et un peu audessus du ligament rond. Ce ligament fibro-vasculaire, qui a ordinairement un pouce et demi de longueur sur sept lignes d'épaisseur, est situé comme l'ovaire dans l'épaisseur du ligament large; il a été considéré par quelques anatomistes recommandables (Riolan, Spigel, Veslingius, etc.) comme un véritable canal; ces auteurs prétendaient même y avoir observé une valvule. Ils pensaient que ce conduit était destiné à établir une communication entre l'ovaire et la cavité de la matrice; que c'était par son moyen que le testicule de la femme faisait passer la semence dans l'utérus : aussi l'appelait-on *canal déférent*, par comparaison avec celui qui s'élève des testicules de l'homme. Plazzoni a fait voir un des premiers que ce ligament n'était point creux, que c'était un véritable cordon solide dans toute sa longueur; si on y découvre quelques conduits, ce sont des vaisseaux sanguins ou lymphatiques qui s'y distribuent. Cette erreur, qui a été réfutée aussi par de Graaf, n'est actuellement adoptée par personne. En effet, on pense généralement aujourd'hui que ce ligament n'a d'autre destination que de fixer l'ovaire à la matrice.

Dans la femme adulte, les ovaires ont de six à huit lignes de longueur sur trois de largeur et deux d'épaisseur; ils pèsent d'un gros et demi à deux gros.

Les ovaires présentent des différences essentielles à connaître : ces différences sont relatives à leur nombre, à leur grosseur, à

leur poids; elles sont relatives aussi au tempérament de la femme, à son âge, à la grossesse, etc., etc.

L'ovaire d'un côté est quelquefois plus petit que celui du côté opposé; on a remarqué des sujets chez lesquels il n'y avait qu'un seul ovaire, disposition qui doit être extrêmement rare : le célèbre Guillaume Hunter en conservait un exemple dans sa belle et précieuse collection. L'absence naturelle ou accidentelle des ovaires ne saurait être contestée. En effet, on cite plusieurs cas dans lesquels on n'a pu découvrir aucune trace d'ovaire, ainsi que des artères spermatiques, ni d'un côté ni de l'autre. Morgagni (lib. 1, pag. 12-13) rapporte avoir vu manquer ces deux dépendances de l'utérus; la même observation a été faite, il y a quelques années, à l'hospice de la Maternité, de Paris. Poupart trouva dans le corps d'une fille de sept ans que l'artère et la veine spermatiques manquaient à l'ovaire gauche (*Histoire de l'académie des sciences*, 1701, observ. 1, p. 35).

La figure, la nature et le poids des ovaires varient aux diverses époques de la vie de la femme. Pour procéder avec quelque ordre, je crois devoir examiner ces organes successivement chez le fœtus, et chez l'enfant nouveau-né, à l'époque de la puberté, pendant la menstruation, durant la grossesse, au moment où la femme cesse d'être féconde; enfin à la dernière période de la vie, c'est-à-dire à l'époque de la vieillesse et de la décrépitude.

Avant la naissance et dans les premières années de la vie de la femme, les ovaires n'occupent pas le petit bassin; on les trouve, ainsi que la matrice et les trompes, audessus du détroit supérieur, appliqués sur le psoas; ils sont petits, mais se font remarquer par leur couleur rougeâtre, par l'aspect lisse de leur surface, et par une forme allongée et très-étroite, vermiforme; ils sont divisés dans leur longueur par un angle qui fait une médiocre saillie; bientôt ils cessent d'être longs, aplatis et étroits : en effet il est d'observation qu'ils sont déjà plus arrondis dans les enfans; ils pèsent de cinq à dix grains; leur tissu pulpeux, grisâtre et mou ne laisse, à cette époque, rien préjuger sur leur organisation future; leur vitalité est obscure.

Les ovaires prennent peu d'accroissement jusqu'au moment où la puberté s'annonce; mais alors ils se développent promptement, acquièrent dans un espace de temps très-court presque tout le volume qu'ils doivent avoir; ils ont, à cette époque, d'après le témoignage de quelques anatomistes, le volume d'un œuf de tourterelle, deviennent ovoïdes, bosselés à leur surface, se couvrent de vésicules; leurs vaisseaux sont plus prononcés, leur tissu moins mollasse; en un mot, tout annonce qu'ils sont parvenus à peu près à leur degré de maturité, et

qu'ils jouissent de ce nouveau mode de vitalité qui est particulier au système utérin.

Les ovaires grossissent aux approches des règles, et partagent le mode d'excitation qui survient alors à l'utérus; ils sont, en effet, à cette époque, plus volumineux, garnis d'un grand nombre de vésicules, de vaisseaux sanguins, et offrent toutes les apparences d'un commencement de phlogose.

Les ovaires suivent la matrice dans le développement qu'elle éprouve pendant la grossesse, et se rapprochent de ses parties latérales et inférieures; ces organes deviennent plus volumineux, plus mous; la grosseur à laquelle ils parviennent, dans cette circonstance, est telle, qu'on les a vus d'un volume double et même quelquefois triple de celui sous lequel ils se présentent dans l'état de vacuité de l'utérus; leur tissu, de même que celui des ligamens par lesquels ils adhèrent à la matrice, est moins serré, et prend un aspect spongieux, qu'il doit à l'augmentation de calibre des vaisseaux qui le parcourent et au sang que ceux-ci y apportent en plus grande abondance. Plus d'une fois on a vu à l'hospice de la Maternité les veines des ovaires variqueuses et dilatées à un tel point, qu'elles excédaient la grosseur du petit doigt. On trouve leurs vésicules plus grosses, plus distinctes; on peut les détacher intactes; on peut même les enlever assez facilement de l'espèce de petite loge dans laquelle chacune est comme chatonnée; enfin l'organisation des ovaires, et les propriétés vitales dont ils jouissent sont alors plus caractérisées, et cet état est plus propre qu'aucun autre pour bien faire connaître l'arrangement des tissus qui entrent dans leur confection. Je n'ai jamais mieux vu, dit M. Roux, la structure des ovaires que sur une femme morte de suites de couche.

C'est surtout pendant les premiers mois de la gestation que les ovaires éprouvent des changemens très-remarquables et bien dignes de fixer l'attention des physiologistes. Non-seulement ils acquièrent alors un peu plus de volume, mais on remarque ordinairement, sur celui qui a servi à la fécondation, un corps de couleur jaune tirant sur le rouge, qui commence à se former peu de temps après la conception, et qui décroît après les premiers mois de la gestation pour disparaître entièrement. on l'appelle corps jaune (*corpus luteum*); ce corps, qu'on trouve sur les ovaires des femmes enceintes et sur ceux des femelles des animaux dans l'état de gestation, est unique même sur les femmes qui sont enceintes de deux ou trois enfans, et sur les femelles des animaux qui portent un plus grand nombre de petits à la fois. Le corps jaune n'est pas une partie de l'ovaire, mais paraît être produit par une espèce d'inflammation qui survient, en vertu de la conception, dans un des points

de la surface de l'ovaire. Les observations de Haller prouvent que ce corps est formé par les débris d'une vésicule qui s'est rompue au moment de la conception, et a laissé échapper la liqueur qu'elle contenait. On sait qu'il a sacrifié quarante brebis à ces recherches. Dans un de ces animaux, ouvert peu de temps après l'accouplement, on voit sur l'un des ovaires une vésicule plus grande que les autres, déchirée par une petite plaie dont les lèvres sont saignantes. En soufflant dans l'ouverture, Haller s'est assuré qu'elle communiquait avec une vésicule qui avait crevé et rendu le liquide qu'elle contenait. L'inflammation s'établit dans les parois déchirées de cette petite poche; des bourgeons charnus s'en élèvent, puis s'affaissent, et une cicatrice indique l'endroit qu'elle occupait. Le corps jaune n'est donc qu'un aspect nouveau sous lequel se présente la partie de l'ovaire où siégeait la vésicule; il ne disparait que plusieurs mois après la conception; car on le trouve encore très-apparent au milieu de la grossesse. Hunter le représente, dans ses planches, tel qu'il l'a vu sur deux femmes mortes, l'une dans le cours du quatrième mois, et l'autre au cinquième accompli. La couleur jaune se dissipe insensiblement; ce corps lui-même s'arrondit, devient plus petit et plus dur; enfin, il disparaît entièrement, et, dans la suite, on ne trouve plus d'autre vestige du changement survenu à l'ovaire, qu'une petite cicatrice.

L'existence du corps jaune de l'ovaire doit-elle être considérée comme constante; cette production est elle toujours le résultat d'un accouplement fécond? Les recherches de Malpighi, de Ruysch, de de Graaf, de Santorini, de Littre, de Duverney, de Heister, et surtout de Haller (*De fœm. gravidâ*, *Collect.*, tom. v) s'accordent sur ce point; tous ont eu occasion d'observer un corps jaune sur les ovaires des femmes mortes dans les premiers mois de la conception, ou sur les ovaires des femelles pleines des animaux; mais tous les écrivains ne sont pas d'accord sur le second membre de la question. Haller et son école pensent que le corps jaune étant, pour ainsi dire, le produit de la conception, ne doit pas avoir été vu chez les femmes vierges, ni sur celles qui n'ont point eu d'enfans, quoiqu'ayant joui des plaisirs de l'amour. Il dit l'avoir cherché en vain chez la femme et sur les femelles de différens animaux, avant la fécondation et même pendant le rut. L'opinion de ce grand physiologiste est en opposition avec celle de Buffon, de Bertrandi, de Valsneri et d'autres anatomistes italiens, qui assurent avoir observé le corps jaune sur les ovaires de plusieurs vierges. Suivant les remarques ingénieuses de Blumenbach, l'émotion des plaisirs solitaires, celle d'une jouissance lesbienne ou d'un mariage stérile peuvent également

donner lieu au développement de cette nouvelle production : aussi Brugnoni a consigné dans un recueil justement célèbre (*La Médecine éclairée par les sciences physiques*, par Fourcroy, tom. II, pag. 142) des observations anatomiques qui ont pour but de prouver que le corps jaune préexiste à la fécondation. Cependant l'autorité de Haller a prévalu, et son opinion est généralement adoptée par les physiologistes modernes.

Les ovaires commencent à se flétrir vers l'âge de quarante-cinq ans; après l'entière cessation des règles, c'est-à-dire lorsque la femme cesse d'être propre aux fonctions sexuelles, ces organes diminuent de volume, décroissent par degrés presque insensibles, et prennent une couleur grisâtre; on remarque que leur densité augmente à mesure qu'ils se rapetissent; ils acquièrent même quelquefois une consistance cartilagineuse. De profonds sillons en rendent la surface très-inégale et très rugueuse; ces enfoncemens ou dépressions paraissent être autant de cicatrices. Les vésicules disparaissent entièrement chez certains sujets ou sont transformées en corps blancs et compactes ou en gros pelotons de graisse; Haller a vu, à la place des vésicules, des tubercules un peu durs, qui quelquefois ressemblaient à des glandes sébacées, d'autres fois à des verrues; dans quelques cas, ces tubercules étaient à demi-cartilagineux. Les ovaires des femmes âgées sont tellement petits, qu'ils ne conservent pas quelquefois le tiers de leur volume ordinaire; ils pèsent à peine un demi gros (Levret); il s'en est même trouvé du poids de dix grains (Santorini, *Observ. anat. de mulierum partibus*, cap. II, pag. 21; Tozzetti, *Observ. méd.*, pag. 48); enfin, dans l'extrême vieillesse, les ovaires sont parfois atrophiés et convertis en un corps mince et desséché en quelque sorte.

Les ovaires des femmes parvenues à l'âge de puberté et ceux des femmes avancées en âge présentent des cicatrices plus ou moins nombreuses : ces cicatrices ne se trouvant que chez les femmes adultes, on a cru qu'elles étaient la suite des crevasses qui s'y étaient faites à chaque conception, ou, en d'autres termes, qu'elles devaient être considérées comme les traces du passage des germes sortis hors de l'ovaire dans le moment de la fécondation. Littre, partisan zélé de cette opinion, pensait même que l'on pouvait compter le nombre d'enfans qu'avait eus une femme en faisant le dénombrement des cicatrices que l'on observait sur la surface de ses ovaires. Cette opinion est généralement abandonnée : en effet, il n'est pas possible de déterminer sur le cadavre, au moins d'une manière précise, le nombre des grossesses antécédentes par celui de ces cicatricules; car il paraît que beaucoup d'entre elles s'effacent avec l'âge. On s'est assuré, en outre, que les cicatrices sont aussi

nombreuses sur les ovaires des femmes qui n'ont eu qu'un seul enfant, que sur les ovaires des femmes qui sont devenues plusieurs fois enceintes; enfin, on les a observées sur de vieilles filles, sur des femmes qui n'avaient jamais conçu, et même sur des individus qui semblaient n'avoir jamais eu de commerce avec un homme. M. le professeur Cuvier (*Leçons d'anatomie comparée*, t. v) rapporte avoir vu plusieurs de ces espèces de cicatrices sur les ovaires d'une personne de vingt-sept ans, chez laquelle la membrane hymen subsistait dans toute son intégrité.

La surface des ovaires présente des rides, des dépressions plus ou moins profondes, avec lesquelles il est possible de les confondre; il est donc plus que probable qu'on aura pris mal à propos ces rides pour des cicatrices. Quelques auteurs vont même jusqu'à penser que c'est pour établir le système de la génération par les œufs, qu'on a supposé ces cicatrices.

Organisation des ovaires. La structure intime des ovaires est encore peu connue; le scalpel de l'anatomiste n'a pas décidé si leur parenchyme n'est qu'un peloton de glandes ou simplement un amas de tissu cellulaire. La substance des ovaires paraît se rapprocher de celle des testicules, selon quelques anatomistes; Péan la comparait, à cause de son aspect granulé, au tissu de la glande parotide. Cet habile accoucheur, dit Antoine Petit, ayant partagé par le milieu un ovaire et une parotide, montra ces deux parties à un anatomiste exercé, en ayant l'attention de cacher le corps des deux organes, et de ne laisser voir que le côté de la division : l'anatomiste ne sut pas en faire la différence.

Enveloppé par le feuillet postérieur du ligament large, chaque ovaire est formé d'une membrane propre, d'un tissu particulier et d'un certain nombre de vésicules : cet organe reçoit en outre des artères, des veines, des vaisseaux lymphatiques, des nerfs, etc. La première enveloppe formée par le péritoine est très-mince; elle revêt immédiatement les deux faces, le bord supérieur et l'extrémité externe des ovaires; le bord inférieur reste en rapport dans le ligament large avec du tissu cellulaire et des vaisseaux nombreux. Lorsqu'on a enlevé avec précaution cette première membrane, on trouve audessous d'elle la membrane propre de l'ovaire, c'est-à-dire une couche dense, serrée et peu extensible de tissu cellulaire blanchâtre, filamenteux et lamelleux, qui forme à cet organe une tunique capsulaire. Le tissu de l'ovaire, également blanchâtre, mais mou et parenchymateux, se lie avec la face interne de cette seconde membrane, ou plutôt en est une expansion, un prolongement destiné à former des cloisons, des lobes celluleux, et à servir de calice, de réceptacle à une série de corpuscules particuliers dont je vais m'occuper. Lorsqu'on dé-

chire le tissu de l'ovaire, on trouve les cellules qu'il forme remplies d'une plus ou moins grande quantité de petites vésicules arrondies, à parois membraneuses, vasculaires, transparentes ; leur grosseur est variable ; quelques unes ont le volume d'un grain de millet, d'une lentille ; d'autres égalent à peine celui d'un grain de chenevis, d'une graine de moutarde, etc. Les premières, qui ont souvent deux lignes de diamètre, sont plus proches de la surface de l'ovaire ; les secondes, situées plus profondément, sont bien moins apparentes, et on ne peut les voir quelquefois qu'avec la loupe.

Le nombre des vésicules contenues dans chaque ovaire n'est pas toujours le même : on en trouve le plus ordinairement de quinze à vingt. Je n'en ai jamais compté plus de quinze dans un ovaire de femme, dit Haller (*Elementa physiologiæ*, t. VII) ; Levret a obtenu le même résultat ; cependant Rœderer en a trouvé trente dans une femme, et cinquante dans une autre. La quantité de ces vésicules est singulièrement limitée dans quelques cas ; Haller n'en a trouvé que deux dans un sujet ; Chambon a ouvert le cadavre d'une femme qui n'en avait que trois dans l'ovaire droit, et quatre dans l'ovaire gauche. Ces vésicules sont si petites avant l'époque de la puberté, qu'on a la plus grande peine à les distinguer ; elles deviennent plus apparentes chez les femmes adultes, et pendant tout le temps qu'elles sont aptes à faire des enfans ; elles diminuent et s'effacent entièrement chez les femmes dont l'existence cesse d'être liée à la conservation de l'espèce. Chaque sac vésiculeux contient un fluide visqueux, tantôt incolore, tantôt rougeâtre ou jaunâtre, coagulable par la chaleur, par l'alcool, par les acides, présentant en un mot tous les caractères de l'albumine.

Voulant trouver de l'analogie entre la génération des animaux ovipares et celle des animaux vivipares, quelques écrivains se sont persuadés que les vésicules contenues dans les ovaires devaient être considérées comme autant d'œufs ou de germes qui servaient à la génération ; ils ont pensé que ces petits œufs contenaient des individus auxquels la femme doit donner la vie après qu'ils auront été fécondés par l'homme ; d'autres croient, au contraire, que la liqueur contenue dans ces sacs vésiculeux est une véritable semence prolifique, qui doit se mêler dans la cavité de l'utérus avec celle de l'homme pour la formation d'un nouvel individu : ces deux sentimens divisent les physiciens. Le dernier, adopté par les anciens, et encore par quelques modernes, a été combattu par Sténon. Cet anatomiste danois a un des premiers regardé les ovaires comme un composé de petits œufs, lesquels, après avoir été fécondés par la semence du mâle, sont conduits, au moyen des trompes

de Fallope dans la cavité de la matrice, où ils se développent pendant la période d'incubation à laquelle ils sont soumis. Sténon, qui semble avoir été devancé dans cette découverte par Mathieu de Gradibus, fit voir à Copenhague, dans une démonstration publique, des œufs trouvés dans l'ovaire de la femme; il les fit cuire avant de les montrer; dans cet état, ils étaient transparens et n'avaient point de jaune. L'opinion de Sténon fut adoptée d'abord par Bartholin et Hanemann (*Acta haffn.*, vol. II, observ. 104, pag. 255), et plus tard par de Graaf, Drelincourt, Kerckringius, van Horne, Swammerdam (*De miraculis naturæ, sive uteri mulieris fabricâ*), qui l'ont étayée de nouvelles preuves; ces auteurs pensent que les femmes ont des œufs aussi bien que les animaux volatiles, et que l'enfant est engendré de la même manière que l'est un poulet; ils soutiennent que les vésicules sont des œufs sans coquille, couverts d'une simple membrane, lesquels se détachent de la propre substance des ovaires, quelques jours après un coït fécondant, et glissent dans la matrice, au moyen des trompes. *Voyez* les articles *conception*, *fécondation* et *génération.*

Hippocrate croyait que les enfans mâles provenaient de la liqueur préparée dans le testicule droit chez l'homme, et de l'ovaire du même côté chez la femme, tandis que les femelles tiraient leur origine des mêmes organes situés au côté gauche. Une observation faite par Behling, en 1735, tend à favoriser le système du père de la médecine: dans une femme morte en travail d'enfant, après avoir eu neuf garçons sans aucune fille, on trouva l'ovaire droit en très-bon état; le gauche, au contraire, très-maigre, ne paraissait, en quelque sorte, qu'une membrane desséchée (*Collection des thèses médico-chirurgicales*, recueillies et publiées par Haller, tom. III). Je crois devoir citer ici un fait entièrement opposé à celui de Behling, et qui, je le pense, n'a pas encore été publié. Mon célèbre maître, M. le professeur Dubois, nous disait, dans ses leçons sur les accouchemens, avoir eu occasion d'examiner le ventre d'une femme qui avait fait sept garçons de suite sans aucune fille; il s'assura que cette femme avait l'ovaire droit malade. Quelque temps auparavant, il avait accouché une femme qui avait fait cinq filles sans aucun garçon: forcé de porter la main dans la matrice pour délivrer la femme, il sentit une tumeur qui avait son siége dans l'ovaire gauche. L'opinion d'Hippocrate peut être combattue, non-seulement par l'observation que je viens de raconter, mais encore par une foule de faits bien vus et bien observés, que les limites de ce travail ne me permettent pas de rappeler ici. Je me bornerai à dire qu'on a vu très-souvent des femmes avoir des garçons et des

filles, quoique l'un des ovaires fût malade. M. le docteur Jadelot a vu l'un des ovaires manquer; les renseignemens qu'il a recueillis lui ont appris que la femme qui a servi à ses recherches avait eu néanmoins des enfans de l'un et l'autre sexe. Les oiseaux n'ont qu'un seul ovaire : cette disposition organique ne les empêche pas cependant de faire éclore des individus mâles et femelles; l'extirpation de l'un de ces organes sur une truie ou sur la femelle de tout autre mammifère ne la prive pas de la faculté d'avoir une progéniture mélangée.

Ces faits, quoique bien connus, n'ont pas empêché un écrivain moderne d'avancer, mais sans preuves, que les vésicules de l'ovaire droit différaient essentiellement de celles de l'ovaire gauche; que les premières contenaient des germes mâles, tandis qu'il n'y avait que des embryons femelles dans les vésicules de l'ovaire gauche. Partant de cette hypothèse, il pense que l'on peut procréer des filles et des garçons à volonté, en dirigeant la liqueur prolifique vers celui des organes où résident les embryons du sexe désiré par les époux; il donne le conseil de s'appuyer, pendant le coït, sur le côté droit pour avoir un garçon, et sur le côté gauche pour obtenir une fille (Millot, *Art de procréer des sexes à volonté*). La manière dont le fluide séminal est conduit à l'ovaire suffit pour prouver la fausseté et le ridicule de cette hypothèse digne du quinzième siècle.

Je reviens à l'organisation des ovaires, dont je me suis écarté peut-être par une trop longue digression. J'ai dit qu'on trouve dans ces organes des nerfs et des vaisseaux de différens ordres. Les artères des ovaires, désignées ordinairement sous le nom d'artères spermatiques, sont au nombre de deux, une de chaque côté; elles sont grêles, longues, naissent de la partie antérieure de l'aorte, un peu audessous des rénales; elles glissent sous le péritoine, et en approchant des ovaires, elles se divisent en plusieurs rameaux très-fins; les uns pénètrent dans le tissu de l'ovaire; d'autres se distribuent aux trompes; plusieurs se portent sur les côtés de l'utérus, etc. Les branches qui pénètrent le tissu de l'ovaire y éprouvent de nombreuses ramifications, et y forment des sources artérielles dont l'abondance paraît avoir une notable influence sur les dispositions amoureuses et sur la fécondité. Haller a remarqué que dans le cadavre d'une femme éminemment douée du tempérament érotique, les artères des ovaires avaient acquis un très-grand développement; d'une autre part, l'anatomie comparée nous apprend que l'ardeur amoureuse des animaux est d'autant plus vive que les veines des ovaires ou des testicules sont petites et peu nombreuses relativement aux artères de ces mêmes organes. Les ovaires ont quelques vaisseaux lymphatiques qui

se réunissent à ceux des veines ou s'ouvrent dans les glandes lombaires; leurs nerfs très-déliés sont fournis par le grand sympathique, par les paires lombaires et sacrées.

Fonctions des ovaires. Si le lecteur n'a pas perdu de vue ce que j'ai déjà dit plus haut, que les ovaires ne prennent un certain développement que lorsque la femme est apte à concevoir; que ces dépendances de l'utérus se flétrissent et s'atrophient lorsque la faculté fécondante cesse; que l'une des deux éprouve, peu de momens après la conception, des changemens très-remarquables, et qu'on voit encore des traces de ces changemens pendant les premiers mois de la gestation, il sera naturellement porté à penser que les ovaires sont destinés à jouer un rôle assez important dans le phénomène de la reproduction; non-seulement ils concourent à l'exécution de cette belle fonction, mais on peut même assurer qu'ils sont nécessaires, indispensables à la génération. On sait, en effet, que tout animal qui en est privé naturellement ou accidentellement est par cela même frustré d'un bien grand avantage, d'un de ses principaux attributs, celui d'être fécondé. Une pratique barbare, la castration des femmes, employée par quelques hommes débauchés, vient à l'appui de cette vérité physiologique; dans quelques individus qui avaient été stériles, on n'a point trouvé d'ovaires. Les femelles de quelques animaux à qui on les enlève dans l'intention de les engraisser, perdent la faculté fécondante; c'est ainsi qu'en privant des carpes et des truies de leurs ovaires, on les a rendues stériles et on a éteint pour toujours toute espèce de désir; la saison des amours ne faisant plus partie de l'existence de ces femelles, leur chair est devenue plus délicate et analogue à celle des mâles que l'on soumet de bonne heure à la castration. Galien et Aristote ont connu les résultats de cette expérience (Aristote, *Histoire des animaux*, traduit par Le Camus).

La fécondité cesse entièrement, non-seulement par l'absence ou par la soustraction des ovaires, mais encore par leur état de maladie, car il paraît démontré qu'elle ne peut avoir lieu que lorsque les ovaires, ou tout au moins plusieurs vésicules, sont dans un état sain. Des recherches faites par les observateurs les plus habiles, tels que de Graaf, Swammerdam, Valsalva, Morgagni, etc., etc., nous apprennent que les femmes chez lesquelles les ovaires étaient entièrement malades ont été ou sont devenues stériles; Valsalva n'a pu découvrir aucune vésicule dans les ovaires de quelques femmes qui n'avaient jamais eu d'enfans, ou bien il a trouvé ces corpuscules obstrués par une concrétion quelconque; Morgagni a eu occasion d'observer que les ovaires étaient également affectés d'obstruction dans une femme frappée de stérilité : *Testes penè*

toti scirrhosi erant, ne quis infecundam fuisse juvenem mulierem miraretur (*Epist. anat. med.*, XXXVI, art. 17). M. le professeur Portal assure que les ovaires étaient tuméfiés, durcis, dans deux femmes qui n'avaient point eu d'enfans; l'une d'elles avait été mariée deux fois, et, en secondes noces, à un homme qui avait eu des enfans d'une première femme. D'autres observations faites sur des femmes stériles ont appris qu'elles avaient les ovaires squirreux, en suppuration, malades enfin ou comprimés par des tumeurs qui appartenaient aux organes voisins. On dit cependant avoir vu des femmes concevoir quoique portant depuis longtemps des tumeurs considérables aux ovaires. Morgagni, qui répond à cette objection, observe avec raison que, dans les cas cités, les deux ovaires n'étaient pas affectés en même temps et de la même manière; que l'un des deux était sain, et qu'un ou plusieurs œufs n'avaient point encore souffert à l'époque de la conception; il est, en effet, très-probable que dans les circonstances ordinaires un seul de ces organes est actif; car on a beaucoup d'exemples de grossesse, quoique l'un des ovaires manquât, quoique l'un des ovaires fût altéré.

Plusieurs faits démontrent, au delà de tout doute raisonnable, que la fécondation a lieu dans l'ovaire : en effet, plusieurs observateurs rapportent avoir trouvé : les uns, des débris de fœtus dans les ovaires; les autres, des fœtus entiers. On a beaucoup d'exemples de fœtus tombés dans l'abdomen après d'amples crevasses à l'ovaire. Nuck, cité par Haller, a lié, après trois jours de l'accouplement, la trompe sur une chienne, on a trouvé ensuite deux fœtus au-dessus de la ligature du côté de la trompe. Duverney, qui a répété cette expérience, a obtenu le même résultat. Le fait, rapporté par Bussière, est peut-être encore plus concluant. Ce chirurgien dit avoir trouvé dans l'ovaire d'une femme un sac ovoïde de la grosseur d'une noisette, qui renfermait les rudimens d'un fœtus. Les trois quarts de ce fœtus étaient dans la trompe, et l'autre quart était dans l'ovaire auquel il était attaché par un pédicule assez long parsemé de vaisseaux sanguins.

Les ovaires sont absolument nécessaires à la génération : c'est un point incontestable; mais il est très-difficile de déterminer la manière dont ces annexes de l'utérus contribuent à l'exécution de cette utile fonction. Les physiciens sont divisés sur ce point de physiologie : les uns, ai-je déjà dit, les comparant aux testicules, leur ont attribué l'usage de fournir une liqueur séminale, qui, portée dans la matrice, se mêle avec la semence de l'homme, et donne ainsi lieu à la formation du fœtus. On peut combattre cette opinion : la différence qui existe entre les testicules et les ovaires est bien tran-

chée; rien qui puisse être comparé à la sécrétion séminale ne se rencontre dans l'appareil sexuel de la femme; la liqueur qu'elle rend dans l'acte du coït ne semble pas devoir servir à la reproduction; d'autres, tels que Sténon et ses partisans, n'ont vu, dans les vésicules contenues dans les ovaires, que des œufs : ils ont pensé que chaque vésicule contenait les rudimens, l'ébauche, le germe d'un homme auquel il ne manque, pour vivre et se développer, que l'impulsion, le stimulant, le *vis vitæ* fourni par le sexe opposé. Une fois fécondées par la semence du mâle, ils croyaient que ces vésicules se gonflaient, rompaient le calice dans lequel elles étaient renfermées, et tombaient, le long des trompes de Fallope, jusque dans la matrice pour y prendre l'accroissement dont elles sont susceptibles. Ce dernier système, quoique susceptible de quelques objections que j'ai exposées ailleurs (*Voyez* l'article *conception*), est aujourd'hui le plus généralement adopté. Il faut convenir que l'analogie et l'induction le rendent très-probable. La structure des ovaires, considérés simplement dans l'homme ou dans la plupart des mammifères, peut, à la vérité, laisser quelques doutes sur leur fonction, parce que l'organisation de ces points animés, de ces corpuscules si délicats (les vésicules de l'ovaire), échappe à tous nos moyens d'expérience et d'observation; mais cette structure est tellement évidente dans les autres classes, qu'il n'est plus possible d'y méconnaître l'usage des ovaires; ils servent évidemment dans les classes qui sont audessous des mammifères, à l'accroissement et à la conservation des germes ou des œufs qui s'y trouvent déjà tout formés avant les approches du mâle : ne peut-on pas croire que la même chose a lieu dans la femme et dans les autres mammifères ? C'est peut-être ici, dit M. le professeur Cuvier, un des plus beaux résultats de l'anatomie comparée.

En admettant, ce qui paraît assez probable, que les vésicules de l'ovaire sont des germes destinés à être fécondés, on peut présumer qu'elles ne sont pas toutes également disposées à recevoir, à une même époque de la vie, l'impression fécondante du fluide séminal. Une seule ordinairement dans l'espèce humaine et dans quelques quadrupèdes vivipares, quelquefois cependant deux et même un plus grand nombre, soit d'un seul ovaire, soit de l'un et de l'autre, se détachent par suite de l'influence vitale qu'elles éprouvent.

Les ovaires ne concourent pas seulement à la reproduction, ils exercent encore une grande influence sur l'économie animale. Si on les coupe, si on en fait la ligature sur un jeune animal, ou enfin s'ils sont altérés par une maladie quelconque, ils cessent de croître; toute la constitution éprouve des chan-

gemens sensibles ; le corps ne prend plus le même accroissement ; les menstrues cessent de couler ; le principe de l'amour est éteint pour toujours. Les truies auxquelles on a fait subir l'opération de la castration, dit Haller, n'entrent plus en chaleur, et ne paraissent plus éprouver le besoin des approches du mâle (*Elementa physiologiæ*, tom. VII). Les organes génitaux, les mamelles s'affaissent et se flétrissent ; tout le système lymphatique s'abreuve et prend de l'épaississement; les parties extérieures deviennent blêmes; les épiphyses se gonflent, il y a moins d'énergie vitale, la sensibilité et la susceptibilité sont moindres ; d'autres fois les femmes deviennent plus maigres; leurs muscles se prononcent davantage; le menton, surtout la lèvre supérieure se couvrent d'une plus ou moins grande quantité de poils ; la voix devient rauque ; le caractère moral acquiert, dit-on, de la rudesse, et quelquefois même les goûts de la femme se portent sur des personnes de son sexe.

Maladies des ovaires. Les maladies qui peuvent affecter les ovaires sont en assez grand nombre ; elles appartiennent spécialement à ces organes ou sont communes aux autres parties : ces altérations morbifiques, dont les anatomistes ont si souvent occasion de reconnaître les suites, se manifestent quelquefois à l'époque de la puberté, assez souvent après l'accouchement, à la suite de l'allaitement, le plus ordinairement au moment où les ovaires deviennent inutiles à la conception.

Les maladies des ovaires sont aiguës ou chroniques. On range parmi les premières l'inflammation et quelques-unes de ses suites, on doit comprendre dans les secondes une espece de congestion humorale ou plutôt un état de pléthore coïncidant avec certaines affections nerveuses ; la phlegmasie chronique et ses terminaisons, l'endurcissement ou squirre, l'ossification des ovaires, les tumeurs enkystées (stéatome, athérome, méliceris); l'hydropisie, les collections d'hydatides, le développement d'un fœtus dans le parenchyme des ovaires, enfin les différens modes de déplacement dont ces organes sont susceptibles. Je vais jeter un coup d'œil rapide sur chacune de ces lésions qui peuvent exister seules, ou se compliquer entre elles : je terminerai ce travail par quelques considérations sur l'excision des ovaires.

Inflammation aiguë des ovaires. Les ovaires sont très-sujets à l'inflammation, soit par eux-mêmes, soit par leur relation intime avec des organes qui y sont fréquemment exposés : c'est ainsi, par exemple, que l'inflammation intense de l'utérus qui succède quelquefois à l'accouchement, détermine souvent celle des ovaires, qui sont alors très-développés, plus durs que dans l'état naturel, et présentent un très-grand nombre de vais-

seaux. Les ovaires sont même, dit-on, assez rarement enflammés sans qu'il n'existe une inflammation antécédente de l'utérus. Cette espèce de phlegmasie est souvent réunie non-seulement avec celle de la matrice, mais encore avec l'inflammation des trompes et des ligamens larges : en effet, ces parties sont contiguës entre elles, et reçoivent les mêmes vaisseaux. Cependant, on a trouvé quelquefois des traces d'inflammation dans les unes, les autres paraissant saines, ce qui semble prouver que la maladie dont je m'occupe en ce moment peut les affecter isolément ; mais comme la matrice et ses dépendances ou annexes sont très-rapprochées les unes des autres et situées profondément dans l'abdomen, les signes de l'inflammation leur sont souvent communs, et il n'est pas toujours possible de bien distinguer le vrai siége de la maladie : au reste, quand il y aurait incertitude sur ce point, cela ne peut avoir aucune espèce d'inconvénient ; l'erreur ne saurait être préjudiciable à la malade, car le traitement est le même.

Cette phlegmasie survient ordinairement aux jeunes femmes qui ont des passions vives, aux femmes douées d'une constitution avec prédominance du système sanguin ; elle n'arive guère que dans le premier mois qui suit l'accouchement ; elle peut cependant se manifester à toute autre époque, surtout lorsque les ovaires sont engorgés depuis longtemps. Comme les autres organes, les ovaires sont soumis à des causes variées d'engorgement inflammatoire ; mais les plus ordinaires sont le dérangement, la diminution ou la suppression des menstrues, des lochies, d'une affection rhumatismale, goutteuse, etc.

L'inflammation aiguë des ovaires se manifeste par un sentiment de chaleur et une douleur pongitive dans la région iliaque droite ou gauche, ou dans les deux régions à la fois si les deux ovaires sont affectés en même temps. Le côté où siége la maladie se tend, devient dur, résistant au toucher, acquiert une certaine résistance, se présente quelquefois sous l'aspect d'une boule; l'utérus ne tarde pas à acquérir de la sensibilité et à participer à l'inflammation ; bientôt le gonflement se propage à la totalité de l'abdomen ; les douleurs deviennent extrêmement aiguës. Si l'on presse sur le ventre, dit un observateur moderne, les traits du visage se contractent, et quelquefois même les cuisses sont agitées par des convulsions (Joh.-Ch.-Aug. Clarus, *Annales cliniques de l'Institut royal de l'hôpital Saint-Jacques à Leipsick*, t. I, II[e] part.): la malade se plaint de douleurs dans les lombes ; elle éprouve quelquefois des battemens dans l'aine, ainsi que dans la partie interne et supérieure de la cuisse du côté affecté ; il y a fièvre, chaleur vive, soif ; la respiration est courte ; le pouls fréquent,

dur et plus ou moins concentré; les urines sont ordinairement rouges et peu abondantes, etc., etc.

L'inflammation de l'ovaire, en se communiquant aux parties voisines, les réunit souvent avec lui, d'où les adhérences de cet organe avec le pavillon de la trompe, le ligament large, le péritoine, l'épiploon, la vessie; avec une portion de l'intestin, etc., etc.

La marche de cette maladie est à peu près la même que celle qu'on observe dans la métrite : si elle est très intense, elle peut occasioner la mort du quatrième au cinquième jour; elle se termine ordinairement par résolution du huitième au onzième, par suppuration du douzième au quatorzième, rarement par gangrène, quelquefois par induration ou squirre.

La terminaison par suppuration est rare; nous en possédons néanmoins un certain nombre d'exemples qui ont été consignés dans des recueils d'observations et dans les écrits des médecins qui se sont livrés à l'étude de l'anatomie pathologique (Tulpius, de Haën, Morgagni, Lieutaud, Panarole, Portal, Chambon, les *Mémoires de l'académie de chirurgie*, les *Ephémérides d'Allemagne*, les *Mélanges des Curieux de la nature*, les *Transactions philosophiques*, etc., etc.). Tantôt les ovaires contiennent une petite quantité de pus disséminé dans leur substance; tantôt la totalité de ces organes est convertie en un ou plusieurs kystes ou vessies, d'une grandeur variable et remplis de matière purulente : on peut comparer quelquefois ces collections aux vomiques du poumon (Tulpius, de Haën). La quantité de matière enfermée dans ces sortes de kystes est quelquefois très-considérable. Portal (*Anatomie médicale*) rapporte avoir vu des ovaires pleins de pus, qui étaient plus gros que la tête d'un enfant : l'abcès des ovaires est en général trop petit dans les commencemens pour se faire sentir; à mesure qu'il augmente, il produit, dans le côté malade, une sorte de tension, une douleur sourde, un sentiment de pesanteur; il y a ordinairement ici, comme dans les autres abcès internes, un léger mouvement fébrile. Lorsque le pus est renfermé dans un kyste, il fait souvent saillie, devient quelquefois accessible, et on peut en faire l'ouverture; parfois la matière purulente, après s'être formée abondamment dans l'ovaire, rompt son enveloppe et s'épanche peu à peu ou subitement dans le bas-ventre. Une mort prompte est le résultat constant de cette espèce d'épanchement : le plus ordinairement le kyste contracte des adhérences avec une portion du conduit intestinal; il s'ouvre dans ce conduit, et le liquide est rendu par les selles; d'autres fois il se fait jour par les parois du ventre, par le vagin, par la vessie. Chambon a vu plusieurs fois l'inflammation des ovaires se terminer par suppuration, et, par un

hasard singulier chez deux sujets qui vivaient encore au moment où ce médecin distingué écrivait son savant Traité sur les maladies des femmes : de temps en temps ces femmes avaient encore l'une et l'autre un écoulement par la trompe utérine. L'une d'elles, parente de Chambon, fut visitée avec soin par cet estimable praticien : il observa que si, par une indisposition quelconque, cette personne était obligée de garder le lit plusieurs jours de suite, en comprimant la tumeur qu'elle conservait sur le côté affecté, on en faisait sortir de la matière purulente, qui ne tardait pas à être évacuée par le vagin : l'odeur en était toujours forte et désagréable ; la couleur variait ; elle était rougeâtre et d'un teint jaune à l'approche des menstrues et pendant quelques jours après leur écoulement, ensuite elle devenait blanche : cependant la promenade ou un autre exercice quelconque suffisait pour lui faire prendre une teinte rouge.

J'ai dit plus haut que le pus sort quelquefois par la vessie. Voici un fait qui vient à l'appui de cette assertion : « Une dame se plaignait depuis longtemps de douleurs considérables dans la région lombaire droite, elle rendait du pus par les urines : on ne doutait pas que le rein droit ne fût en suppuration. La malade mourut : on trouva le rein dans l'état naturel ; l'ovaire, du même côté, était adhérent au fond de la vessie ; ce fond était percé ; l'ouverture pénétrait dans l'ovaire, qui était en suppuration ; le pus coulait dans la vessie (*Observation communiquée, en* 1753, *à l'académie royale de chirurgie*). »

La terminaison par gangrène s'observe si rarement, que je crois devoir, pour confirmer l'existence de ce mode, consigner ici le fait suivant : « Bautzmann (*Ephém. germ.*, déc. II, an IV, observ. 38, pag. 95) rapporte l'histoire d'une comtesse morte d'un abcès au testicule : elle était devenue enceinte après vingt-deux ans de mariage. Vers les derniers mois de la grossesse, elle sentit des douleurs à l'hypocondre droit ; elle accoucha heureusement, mais les lochies avaient une odeur fétide. Huit jours après ses couches, il se manifesta de la fièvre, une douleur vive à la région de la matrice, plus tard le dévoiement. La malade succomba. A l'ouverture du cadavre, on trouva le péritoine intéressé et en putréfaction sur quelques points ; les intestins, transparens et remplis de vents, nageaient dans du pus aqueux ; la matrice dans l'état ordinaire d'une femme en couches ; mais l'ovaire droit était en pourriture, déchiré et comme un sac du côté de la trompe de Fallope. »

On doit combattre l'inflammation des ovaires par de fréquentes saignées du bras, par des applications de sangsues à la vulve, au haut des cuisses, sur les tégumens de l'hypogastre et des régions iliaques ; on prescrit des bains, des demi-bains,

des quarts de lavemens, des fomentations émollientes souvent renouvelées sur la région hypogastrique; on couvre cette région avec un cataplasme de même nature; on conseille les boissons émollientes et antispasmodiques, les légers calmans, un régime sévère. Si cette phlegmasie reconnaît pour cause le déplacement d'une affection rhumatismale, arthritique, il faut avoir recours à un puissant révulsif, capable de porter une vive irritation sur une autre partie du corps. Pour remplir cette indication, on applique un large vésicatoire à l'intérieur de la cuisse du côté malade, et mieux encore sur la région où siégeait le rhumatisme, la goutte avant son déplacement: il est nécessaire de faire cette révulsion dès l'invasion de la maladie.

Lorsque l'inflammation des ovaires doit être attribuée à la suppression des menstrues, outre le traitement antiphlogistique, il faut mettre en usage quelques autres moyens propres à rappeler cette évacuation (*Voyez* l'article *menstruation*); celle qui résulte de la suppression des lochies sera traitée par la méthode mixte de l'inflammation et de la suppression de l'écoulement puerpéral. *Voyez* l'article *lochies*.

L'inflammation des ovaires prend rarement la voie de la suppuration; cette terminaison est cependant possible: quelle conduite faut-il tenir alors? Lorsque le kyste rempli de pus fait saillie à travers les parois du ventre, et que la fluctuation est sensible, on a proposé de donner issue à cette collection purulente au moyen d'une incision profonde qui pénètre jusque dans le foyer de la tumeur. Pour faire cette opération avec succès, il faut que les enveloppes de l'ovaire aient contracté adhérence avec le péritoine; car, sans cette heureuse disposition, la matière purulente s'épancherait dans la capacité de l'abdomen. Peut-on déterminer avec quelque certitude l'existence antérieure de cette adhérence salutaire? Voici les caractères donnés par un chirurgien justement célèbre: lorsqu'une femme a une tumeur dans la région hypogastrique, et que cette tumeur gagne surtout la région iliaque; lorsque après avoir été dure et douloureuse pendant plus ou moins longtemps avec fièvre, etc., il s'y fait sentir une fluctuation sourde; si des frissons irréguliers ont précédé cet état, on est certain qu'il y a une collection de pus dans un ovaire; si la tumeur ne s'éloigne pas par la pression, par la situation, et surtout s'il y a œdème à l'extérieur, il y a tout lieu de croire que la tumeur est adhérente: pour lors il faut recourir à l'instrument tranchant, afin de donner issue au pus; dans cette vue, on plongera dans la tumeur un trois-quarts cannelé, et, par le moyen de sa cannelure, on introduira un bistouri jusque dans le foyer de la matière purulente, et on ouvrira la tumeur par une assez grande incision longitudinale: une première incision faite, on

en fera une seconde, qui, tombant perpendiculairement sur la première, formera avec elle une espèce de T, en la dirigeant, soit du côté de l'os iléum, soit du côté de la ligne blanche suivant les circonstances ; on aura soin de ne pas couper l'artère épigastrique et de ne pas prolonger l'incision au delà de l'adhérence de la tumeur (David, *Mémoire sur les abcès*, *Prix de l'acad. royale de chirurgie*, tom. IV, 1re. part., p. 240).

Lorsque le dépôt s'ouvre dans le colon, et que le pus est évacué par les selles, ou lorsqu'il se fait une issue par les trompes utérines, par la vessie, et que la matière de la suppuration sort par le vagin ou par le canal de l'urètre, il faut alors beaucoup de soin, de propreté, de ménagemens. On se contente de donner, dans les premiers cas, des demi-lavemens, et, dans les autres, de porter des injections douces dans le vagin, dans la vessie ; on soutient les forces ; on combat les symptômes qui peuvent se manifester ; on conseille alors les fondans tempérés par les antiphlogistiques, parce que tous les abcès sont accompagnés d'inflammation dans leurs parois : les eaux minérales salines en bains, en douches, en boissons conviennent ; cette maladie a une longue durée, mais elle a ordinairement une terminaison heureuse.

Phlegmasie chronique des ovaires. L'inflammation chronique tant des ovaires que des trompes et des ligamens ne s'observe guère que par suite de l'inflammation latente des tissus de l'utérus ; elle s'annonce par peu de signes extérieurs, et elle n'exige, en général, que l'emploi des moyens usités contre cette dernière maladie (*Voyez* l'article *métrite*). N'est-ce pas à cette espèce de phlegmasie chronique qu'on doit attribuer ces cas cités par les auteurs, où l'on voit la suppuration se former sans presque aucune douleur antécédente, lentement et d'une manière, pour ainsi dire, insensible ? Une femme âgée de quarante ans, affectée depuis longtemps d'une maladie de poitrine, avait une tumeur dans la région hypogastrique, qui s'étendait jusque vers l'ombilic ; elle la porta longtemps sans en être beaucoup incommodée, mais elle finit cependant par en mourir. On trouva dans le bas-ventre un corps plus gros que le poing, qui soulevait les intestins en les repoussant en avant : c'était l'ovaire gauche qui occupait la partie moyenne du bassin, et qui contenait plusieurs foyers pleins de pus (Lieutaud, *histor. anatom. med.*, part. I, observ. 1494). Une femme dont parle Panarole mourut d'un abcès dans un ovaire, après avoir été longtemps atteinte d'une gonorrhée et d'une douleur légère vers le col de la matrice.

Tuméfaction et congestion des ovaires coïncidant avec l'orgasme vénérien. L'orgasme des parties génitales semble avoir été plusieurs fois la cause de la tuméfaction et de la congestion

des ovaires : en effet, chez un grand nombre de femmes hystériques, et dans divers cas de véritable nymphomanie observés sur des personnes qui n'avaient pu satisfaire leur passion désordonnée, le gonflement plus ou moins considérable des ovaires a été la lésion la plus marquée qui se soit offerte après leur mort. On lit dans Bonnet (*Sepulchret. anatom.*, sect. VIII, p. 216) l'histoire d'une jeune fille de condition qui avait contracté un amour secret; l'obstacle à ses désirs lui causa la mort; on trouva ses testicules remplis. J'ai connu une fille dans mon voisinage, dit Blancard (*Prax. med.*, p. 175), qui par amour tomba dans une véritable fureur utérine; elle mourut lorsqu'on y pensait le moins : à l'ouverture de son cadavre, on trouva l'ovaire droit du volume et de la grosseur du poing; il était plein de liqueur. Une des filles enfermées à la Salpêtrière, qui était déjà tombée plusieurs fois dans la fureur utérine, fut enfin surprise d'un si violent accès, qu'on fut obligé de la lier. Dans les efforts qu'elle fit pour se débarrasser de ses liens, elle fut étouffée par une suffocation imprévue : à l'ouverture de son cadavre, on trouva l'ovaire gauche du volume et de la grosseur de celui cité par Blancard : il était plein d'une matière blanche, épaisse, que l'auteur de l'observation désigne sous le nom de *sperme*; la trompe du même côté avait une grosseur double; elle était dure et calleuse (de Blegny, *Journal de médecine*, tom. 21); des observations analogues ont été faites par Vesale, Riolan, Manget, Diemerbroeck, Rivière, Lieutaud, etc.

Squirre des ovaires. Les anatomistes qui se sont livrés spécialement à des recherches pathologiques rapportent avoir trouvé l'un des ovaires ou tous les deux réduits à l'état de squirre. On a donné ce nom à des maladies qui sont très-différentes les unes des autres; on semble en effet avoir confondu quelquefois le squirre avec les diverses tumeurs enkystées qu'on a si souvent occasion de voir dans les ovaires. Il est possible de commettre cette erreur, lorsqu'on étudie la maladie pendant la vie, c'est-à dire, lorsqu'on n'a pour s'éclairer que des moyens d'exploration infidèles; mais on ne saurait tolérer une pareille confusion, lorsque le médecin, le scalpel à la main, cherche à lire dans le livre de la nature.

Dans le squirre, la totalité ou une partie seulement des ovaires est convertie en une masse blanchâtre ou grisâtre, lardacée, rénitente, dure, séparée par des cloisons membraneuses, ordinairement indolente : ces sortes de gonflemens de l'ovaire paraissent formés par une congestion lymphatique qui acquiert en peu de temps plus ou moins de consistance, et qui est susceptible d'éprouver plusieurs modes de dégénérescence (Haller, *Oper. anat*, minor. III, 348, Kruger,

Pathol. ovarior., Gœtting, , 1782). Dans cet état, les ovaires jouissent d'une sorte de végétation très-active : aussi plusieurs observations démontrent que ces organes, lorsqu'ils sont affectés de squirre, peuvent acquérir un volume et un poids très-considérables. Morgagni parle d'une femme hydropique dont un des ovaires pesait quatre-vingts livres, et Vater rapporte une observation du même genre, dans laquelle l'ovaire droit en pesait plus de cent.

Je viens de dire que le squirre de l'utérus pouvait dégénérer diversement : en effet plusieurs de ces tumeurs, d'abord indolentes, acquièrent dans la suite une si vive sensibilité, qu'on ne peut toucher le plus légèrement possible la région des ovaires. A l'ouverture des corps des femmes qui en sont mortes, les ovaires ont été trouvés rongés, détruits à leur surface et dans leur intérieur ; ils avaient pris le caractère d'un vrai cancer ; il s'en écoulait une matière séreuse et fétide ; on y remarquait quelquefois des veines variqueuses. Une demoiselle âgée de vingt-six ans, souffrait des douleurs violentes au ventre ; elle portait une tumeur considérable dans cette cavité ; elle mourut, on trouva les deux ovaires gros comme la tête ; le droit pesait cinq livres quatorze onces, et le gauche cinq livres dix onces ; il étaient durs, inégaux à leur superficie ; les vaisseaux étaient très-gonflés, la substance des ovaires unie, compacte et d'un jaune clair ; il y avait des cavités à demi-pleines d'une lymphe un peu rougeâtre ; les muscles et les os voisins des ovaires se réduisaient en pâte : il y avait des os friables en quelques endroits (*Hist. de l'acad. des sciences*, 1707, p. 26 et suiv.).

Storch a vu des ovaires cartilagineux. M. Dupuytren a présenté à l'assemblée des professeurs de l'école une transformation complette de l'ovaire droit en un tissu fibreux et cartilagineux. Cette pièce pathologique a été modelée par M. Pinson, artiste modeleur de la faculté de médecine de Paris (*Bulletin de la faculté de médecine de Paris*, n°. 3, 1806). On lit dans le Magasin de Hambourg, qu'à l'ouverture d'un cadavre, on y a trouvé les ovaires ossifiés : en effet, les masses squirreuses sont quelquefois disposées à prendre la consistance osseuse (*Mémoires de l'Institut*, *sciences*, *mathématiques et physiques*, tom. 1, p. 176); on observe, ce qui est digne de remarque, que la région de l'ovaire où siége l'ossification, contient une proportion de phosphate de chaux beaucoup plus considérable que les autres os. Petermann a trouvé des pierres dans ces organes.

Les observations recueillies par Lieutaud démontrent que le squirre et diverses tumeurs enkystées de l'ovaire existent souvent ensemble sur la même femme ; que tantôt les embarras ou engorgemens chroniques sont simplement locaux, c'est-à-

dire circonscrits dans la matrice ou dans ses annexes; que tantôt au contraire ils s'étendent aux autres viscères, et spécialement dans ceux de l'abdomen.

Le squirre des ovaires est beaucoup plus rare que celui de l'utérus. L'observation atteste que cette maladie organique, qui attaque assez ordinairement les femmes d'un âge avancé, existe plus fréquemment chez la femme célibataire que chez les autres, chez les femmes qui ont passé l'époque critique, et dont les règles avaient été auparavant irrégulières ou peu abondantes, preuve évidente que le dérangement ou la cessation de cette excrétion périodique joue le principal rôle dans la génération de cette maladie. Outre ces causes, on peut accuser l'avortement plus ou moins réitéré, la suppression des lochies ou des fleurs blanches, la répercussion de quelque exanthème, l'inflammation aiguë ou chronique de l'ovaire à la suite d'un coup, d'une chute ou d'une violente manœuvre pendant un accouchement difficile.

Le diagnostic du squirre commençant est en général très-obscur : aussi cet état morbifique est souvent méconnu, et plus d'une fois, on l'a confondu avec une grossesse commençante ou avec une maladie des organes voisins; on peut même dire qu'on ne reconnaît ordinairement cette affection, pendant la vie, qu'avec la plus grande difficulté. Plusieurs causes contribuent aussi à faire naître et à entretenir des doutes : les ovaires sont situés profondément; il est difficile d'en apprécier le volume lorsque la maladie commence, ou lorsque le développement s'en fait avec lenteur et sans altérer la santé des femmes; la maladie plus avancée ne fait pas toujours cesser l'incertitude; l'épaisseur des parois du ventre, si ordinaire chez les individus qui ont un certain embonpoint, leur tension, leur sensibilité en rendent l'exploration quelquefois très-difficile : quoi qu'il en soit, voici un tableau rapide de cette maladie.

Le squirre des ovaires forme une tumeur, qui commence à croître dans l'une des régions iliaques ou dans les deux à la fois; si ces deux organes sont malades en même temps, la tumeur, se développant ordinairement avec lenteur dans une cavité spacieuse, n'occasione aucune gêne, et ne manifeste souvent son existence qu'après être parvenue à une grosseur qui annonce son ancienneté, sa solidité et son indestructibilité. A cette époque seulement, les femmes éprouvent un sentiment de pesanteur dans le bassin, comme si un corps étranger pressait par son poids les organes qui y sont contenus; mais comme cette sensation ne lèse pas les fonctions, on la supporte sans se plaindre; on a même vu quelques personnes porter sans incommodité des tumeurs considérables des ovaires, dont elles ne

soupçonnaient pas l'existence, en être instruites, en se tournant dans leur lit, par la sensation d'un corps qui, suivant l'inclinaison qu'on lui donnait, se portait du côté opposé à celui d'où il était parti : si, dans une secousse violente de tout le corps, l'obstruction a reçu une impulsion qui la fasse changer de place, elle détermine un tiraillement douloureux dans les points qui répondent à ses attaches. Il faut attendre, pour l'ordinaire, plusieurs années avant de pouvoir distinguer le squirre des ovaires à travers les parois de l'abdomen ; souvent même on le sent mieux à cette époque en portant le doigt vers le fond du vagin et sur les côtés de la matrice, qu'en palpant l'abdomen : en effet, le doigt s'applique plus immédiatement sur la portion que présente, vers le fond du vagin, l'organe en se développant, qu'en touchant au dehors; mais cette première recherche, en apprenant que son volume est augmenté, ne suffit pas encore pour prononcer si c'est un squirre ou une hydropisie enkystée ; la fluctuation seule peut dissiper tous les doutes. Lorsque l'ovaire a acquis des dimensions considérables, qu'il s'est placé sur un des côtés du bassin, que le sujet est très-maigre, on peut jusqu'à un certain point reconnaître cet état pathologique à travers les parois abdominales; dans ce cas, la tumeur doit offrir plus de résistance que lorsque l'ovaire est le siége d'une hydropisie, ou qu'il est rempli de kystes. Lorsque cet organe prend un très-grand accroissement, il change les rapports de situation qu'ont entre eux les organes voisins. Quelquefois il s'y développe un foyer d'irritation qui cause les douleurs les plus vives, et passe à l'état d'inflammation aiguë ou chronique : pendant sa durée, il peut s'établir des adhérences non naturelles de la tumeur avec le rectum, la vessie, le péritoine, et la matière purulente, si cette terminaison a lieu, se faire jour par le fondement, par le vagin, ou par les tégumens de l'abdomen. On cite néanmoins des femmes qui ont porté pendant plus de trente ans des squirres énormes de l'ovaire sans en éprouver d'autre incommodité que celle de la pesanteur; bien plus on en a vu concevoir et devenir plusieurs fois enceintes avec cette maladie, pourvu toutefois qu'elle n'existât que d'un côté.

Les femmes affectées de squirre vivent quelquefois très-longtemps avec cette incommodité. Le squirre des ovaires est d'autant plus incommode, qu'il est plus volumineux et plus pesant ; mais le jugement qu'on porte sur cette maladie ne doit pas être bien sinistre, tant que la femme n'éprouve pas des douleurs vives et lancinantes dans la tumeur ; en général, cette espèce de dégénérescence est moins redoutable quand elle est seule, que si elle se complique d'hydropisie, de la présence de quelques hydatides, ou d'un engorgement quelconque des vis-

cères du ventre. L'hydropisie ascite doit être considérée comme l'accident le plus ordinaire de cette maladie.

Cet état pathologique, plus propre à piquer la curiosité du médecin qu'à l'éclairer dans sa pratique, est presque toujours réfractaire aux ressources de l'art ; cependant les moyens conseillés pour favoriser la résolution du squirre sont très-nombreux ; mais, avant de les faire connaître, il est utile de dire qu'on doit commencer par combattre la cause éloignée, si elle est connue, c'est-à-dire la faire cesser, si elle continue d'agir ; si l'on attribue, par exemple, cette maladie à la suppression d'une évacuation habituelle telle que les menstrues, le flux hémorroïdal, il faut la rappeler ; on y suppléera par des moyens convenables, les saignées générales, l'application des sangsues, les ventouses, les exutoires, etc. On voit souvent des tumeurs squirreuses succéder à la répercussion de quelques affections cutanées, au nombre desquelles on doit ranger les dartres, la gale, les érysipèles périodiques, etc. Lorsqu'on a des raisons pour croire que le squirre est dû à de pareilles causes, il est indiqué d'inoculer la maladie si elle est contagieuse, ou de chercher à rappeler à la peau l'humeur répercutée : on emploie pour cela des révulsifs, tels que les sinapismes, les vésicatoires, les frictions sèches. Lorsque le squirre reconnaît pour cause les passions de l'ame, Rivière assure que s'il est commençant, on peut obtenir la guérison par l'usage des antispasmodiques, et surtout par les préparations d'opium ; peut-être réussirait-on mieux, dans ce dernier cas, en employant un traitement mixte, c'est-à-dire en combinant les calmans avec le genre de remèdes qu'on appelle vulgairement fondans, et qu'on a préconisés dans les affections squirreuses.

On doit ranger parmi ces médicamens les pilules de savon, l'extrait de ciguë, dont on augmente graduellement la dose ; on sait que Storch a beaucoup vanté cette substance; les préparations mercurielles (Sartorio, *De usu hydrargiri interno*, Lips., 1735, in-4°.). La décoction de gentiane avec le carbonate de potasse a été préconisée par Peyrilhe. Evers a proposé la belladone en poudre unie à la rhubarbe ; d'autres ont conseillé les boissons apéritives faites avec le pissenlit, la chicorée, la fumeterre, le cerfeuil, aiguisées tantôt avec le nitrate, tantôt avec l'acétate de potasse, les eaux minérales de Cauterets, de Baréges, etc.; les bains d'eaux sulfureuses naturelles ou artificielles. Quant aux résultats de ma pratique, dit M. le professeur Portal, je n'ai rien trouvé de plus efficace contre de pareilles congestions, que l'usage des antiscorbutiques réunis aux mercuriaux et secondés de quelques eaux minérales thermales. Pour opérer une révulsion utile, et appeler vers un autre point les forces vitales concentrées vers les ovaires malades, il est

utile de placer des ventouses, des sangsues aux aînes, aux cuisses, pendant qu'on administre ces médicamens. Quelques médecins ont cru qu'il était nécessaire d'avoir recours de temps en temps aux purgatifs ; on préfère, en général, ceux tirés des mercuriaux, le mercure doux, les pilules de Beloste, etc.

Plusieurs écrivains pensent, et l'expérience semble confirmer, que ce n'est pas toujours sans exposer les femmes à quelque danger qu'on emploie les résolutifs et les fondans : leur usage est imprudent lorsque le squirre est encore indolent; mais, s'il s'y développe de la sensibilité, l'action stimulante des médicamens dont je viens de faire l'énumération convertit cette affection en une maladie qui devient promptement mortelle, tandis qu'avec des précautions et un régime doux on parvient souvent à en retarder les progrès, on le rend stationnaire, et la femme peut espérer de vivre encore plus ou moins de temps. Ce que je viens de dire des fondans peut s'appliquer avec non moins de raison aux calmans : ne doit-on pas craindre en effet l'emploi des purgatifs actifs à l'époque de la cessation des règles? Ne doit-on pas craindre les effets d'une méthode irritante à cette époque de la vie de la femme, si féconde en affections cancéreuses.

Il existe des tumeurs des ovaires, qui, après avoir acquis un certain volume, ne prennent plus d'accroissement; il faut les respecter, et se borner à prescrire un régime convenable, et des exutoires capables d'opérer une révolution salutaire.

Tumeurs enkystées des ovaires. Il se forme quelquefois dans la substance celluleuse des ovaires des kystes, dont la forme, le nombre et le volume varient à l'infini. Ces kystes, parfois adossés, mais toujours séparés les uns des autres par des cloisons membraneuses, contiennent, tantôt une plus ou moins grande quantité de substance solide, des corps d'une certaine densité, des cartilages, des os, des dents, des cheveux, des pierres, etc. ; tantôt, au contraire, ces espèces de sacs ou vessies sont remplis par un liquide dont la couleur, la consistance et la nature éprouvent de nombreuses variétés. Le nombre de ces kystes n'est pas toujours le même : on en voit qui ont la grosseur d'une simple noisette, quelques-uns égalent le volume d'un œuf de poule, d'autres celui d'un œuf de canne ; on en a vu qui avaient les dimensions d'une tête d'enfant, et de plus gros encore ; ils ont quelquefois une forme ronde, d'autres fois ovale, triangulaire, etc. Ces kystes sont enveloppés par une membrane commune, qui n'est probablement que la tunique externe de l'ovaire; cette enveloppe présente plus ou moins d'épaisseur et une densité variable. Ainsi réunis dans une même toile celluleuse, les kystes de l'ovaire se manifestent sous la forme d'une tumeur plus ou moins volumineuse, qui occupe

d'abord l'une des parties latérales du bassin, et quelquefois les deux, c'est-à-dire lorsque ces organes sont malades en même temps. Cette tumeur s'élève à mesure qu'elle se développe; on la rencontre bientôt dans les régions iliaques, dans l'hypogastre; lorsque son volume s'accroît, elle envahit successivement les différens points de la cavité du ventre; elle soulève les intestins colon et iléon, et de proche en proche tous les viscères abdominaux, qu'elle refoule contre le diaphragme; le déplacement de ces organes, la nouvelle pression à laquelle ils sont soumis, troublent plus ou moins leur fonction; quelques femmes sont tourmentées par des vomissemens, par des coliques; d'autres ont des évacuations alvines très-abondantes, des hémorroïdes, un flux de sang par les selles; on en a vu être affectées de la jaunisse; presque toutes éprouvent une certaine difficulté à respirer, etc. La matrice est alors déprimée par la tumeur ou par les deux tumeurs collatérales; son volume diminue quelquefois par l'effet de cette compression; elle descend dans le vagin; et souvent on ne parle que de la chute ou *prolapsus* de la matrice, qu'on croit occasioné par le relâchement de ses ligamens, tandis que cette espèce de déplacement n'est que l'effet de la pression exercée sur elle par les deux ovaires ou par un seul.

La symptomatologie du squirre des ovaires est parfaitement applicable aux tumeurs enkystées qui se développent dans le tissu parenchymateux de ces organes. En effet, il règne ici même obscurité, même incertitude au début de la maladie; on a à peu près les mêmes doutes sur la nature de la maladie; on peut et on doit se servir des mêmes moyens d'exploration; il ne faut pas oublier de dire à cet égard, que lorsqu'on palpe avec soin les parois du ventre, la main du médecin rencontre une tumeur moins dure, quelquefois molle lorsque c'est une tumeur enkystée; on sent même quelquefois de la fluctuation. Il est digne de remarque que ce mode d'altération ou de dégénérescence des ovaires s'accompagne de quelques symptômes de la grossesse, tels que la sensibilité exaltée des seins, la dépravation de l'appétit, etc. Ces phénomènes, qui n'ont pas lieu ordinairement dans les autres maladies des ovaires, tiendraient-ils particulièrement à cette espèce de dégénérescence? (*Ouvertures des cadavres faites par le docteur Godefroi Fleischmann*; Erlangen, 1815; extrait du *Journal universel des sciences médicales*, juillet 1816).

Quelques femmes portent les tumeurs enkystées de l'ovaire jusque dans la plus extrême vieillesse, et sans en être beaucoup incommodées. Cependant l'observation nous apprend que lorsqu'elles ont acquis un volume plus ou moins considérable, elles sont souvent par cette raison ou par d'autres le prelude de l'enflure des extrémités inférieures, et enfin d'une infiltra-

tion générale, qui se termine fréquemment par un épanchement séreux dans le bas-ventre; mais ce serait une erreur de croire que les tumeurs de l'ovaire, quoique d'un volume prodigieux, doivent toujours être suivies de l'hydropisie abdominale ou ascite. Sur la fin de cette maladie, il y a ordinairement un état fébrile qui redouble le son, une petite toux sèche qui augmente avec la fièvre; le dévoiement colliquatif survient, et la malade tombe dans un état de marasme qui devient bientôt mortel.

Voici un aperçu des principales affections que l'ouverture des cadavres présente au médecin observateur.

Les ovaires sont seuls lésés, ou le principe morbifique qui en a si singulièrement altéré la forme, l'organisation, la vitalité, s'est propagé, et a affecté en même temps et consécutivement les glandes mésentériques, inguinales, ainsi que les axillaires et les maxillaires. En effet, ces organes deviennent quelquefois alors le siége d'une congestion qui a la plus grande ressemblance avec celle qui s'est faite sur les annexes de l'utérus qui font l'objet de ce travail.

Les ovaires se ramollissent quelquefois et se convertissent en une matière pulpeuse, gélatineuse, blanchâtre ou jaunâtre; ces organes renferment parfois plusieurs vésicules de la grosseur d'une noix; une membrane musculeuse ou plutôt fibreuse, qui leur sert d'enveloppe immédiate, renferme une matière épaisse et gluante (Riedlinus, Vitus, *Ephém. germ.*, cent. VII et VIII, obs. 56, p. 113). Le plus souvent on trouve dans les ovaires une série de kystes qui contiennent des substances qui présentent bien peu d'analogie entre elles; tantôt la matière renfermée dans ces kystes est blanche et dure comme du plâtre (Portal); tantôt elle a la consistance et la couleur du miel, du suif, de la graisse; elle ressemble quelquefois à du fromage pourri (Van der Wiel); d'autres fois c'est une substance plus ou moins fluide, de la couleur d'un jaune d'œuf (Tyson, *Trans. philos.*); Haller dit avoir vu plusieurs cellules dans un ovaire: la plus petite contenait une matière semblable à du miel; dans la plus grande se trouvait une substance d'une autre nature; elle était purulente, semblable à du lait, et contenait des corps qu'on aurait pris pour des morceaux de poumons; ces corps étaient bruns et friables. Dans quelques cas, ces kystes sont remplis par un liquide plus ou moins consistant, et qui a une couleur très variable; il est tantôt blanc, grisâtre, brun; tantôt jaune, vert, etc., etc. Il n'est pas très-rare de voir des hydatides plus ou moins nombreuses dispersées sur le sac qui sert d'enveloppe à ces kystes.

On trouve quelquefois au milieu de ces substances une plus ou moins grande quantité de poils assez semblables aux che-

veux ordinaires, des portions osseuses, des dents de différentes espèces (Murray, *De dentium et pilorum in ovario generatione*), plusieurs parties bien formées de la tête du fœtus, des cartilages, un certain nombre de petites pierres, etc. Quelquefois les poils sont attachés aux parois du kyste; Haller rapporte les avoir vus crépus et longs de près de deux pouces. On fit, il n'y a pas longtemps, dit Tyson (*Transact. philos.* n°. 2, art. 14), l'ouverture d'une femme qui, la veille de sa mort, était accouchée avec beaucoup de peine d'un enfant mort. On trouva deux grosses tumeurs globuleuses sur le testicule gauche......... La plus petite de ces tumeurs était de la grosseur d'une noix de coco; elle contenait une matière grasse non fluide, de la couleur d'un jaune d'œuf, et au milieu une boucle de cheveux; on trouva en outre une substance dure, pleine de nœuds, qui renfermait un petit os d'une figure singulière, et recouvert d'un périoste qu'on eut beaucoup de peine à séparer; l'autre tumeur était trois fois plus grosse que la première : en l'ouvrant, il en sortit une sorte de graisse plus blanche et plus liquide; il y avait au milieu une touffe de cheveux entortillés, mais quatre fois plus considérable que dans la première; on trouva pareillement un os difforme, dur et creux, couvert d'une peau semblable en dehors au périoste, et en dedans à la dure-mère. Dans une observation citée par Van der Wiel (tome II, observ. 37, page 381), il est question de l'ovaire d'une fille de quinze ans, de la grosseur d'un œuf d'oie : il renfermait une matière blanche mêlée de poils; la plupart de ces poils étaient de la longueur du petit doigt; on trouva aussi un petit os qui était attaché à la membrane interne de la tumeur. Lamzweerde (*Tract. de molis uteri*, c. 11, p. 15) fait mention d'une tumeur qu'on trouva dans l'ovaire d'une fille âgée de onze ans; elle pesait quinze livres et contenait des poils, un corps charnu et osseux. Bauhin, au rapport de Schenckius (lib. IV, obs. 116), dit avoir ouvert à Lyon le corps d'une femme morte subitement, et avoir trouvé le testicule droit fort gonflé, rempli de poils, et d'une matière comme du suif. Cheston (*Comment. lips.*, tome XV, page 39) rapporte avoir vu l'ovaire droit affecté en partie d'hydropisie et en partie squirreux; on trouva dans cet ovaire des poils et une dent canine qui adhérait à une partie cartilagineuse. Dans le corps d'une femme, on a observé que les deux ovaires formaient des tumeurs, dans lesquelles étaient des cheveux, des os, des dents enchâssées dans leurs alvéoles (*Hist. de l'acad. des sciences*, 1743, obs. 9). Une femme se plaignait d'éprouver des douleurs dans l'hypogastre et dans la région précordiale; elle fut attaquée de fièvre et mourut. En ouvrant l'ovaire droit, qui était fort dur, on vit qu'il contenait une

dent molaire et quelques autres dents (Ruysch, *Thesaur. anat.*, tome II, page 29). Duverney, qui a cité plusieurs faits de ce genre, dit avoir vu dans un ovaire plusieurs parties bien formées de la tête d'un fœtus (*OEuvres posthumes*, tome II); Lauverjat a rencontré dans un ovaire une matière crétacée, des cheveux, des portions d'os du crâne, et une mâchoire inférieure armée de neuf dents sorties de leurs alvéoles, aussi blanches et aussi dures que celles d'un enfant de huit à dix ans (*Nouvelle méthode de pratiquer l'opération césarienne*, page 14). Baudelocque, qui rapporte probablement le même fait, dit avoir trouvé dans les ovaires une sorte de roche osseuse garnie de neuf dents solides et bien conformées. En terminant ces citations, trop nombreuses sans doute, et qu'on trouvera peut-être déplacées dans ce genre de travail, je dois dire que l'on rencontre si fréquemment, dans les ovaires malades, des cheveux, des dents, des os et autres substances animales étrangères, qu'il n'existe presque pas de collections de raretés anatomiques qui n'en offrent des échantillons multipliés.

Les dents qu'on observe dans ce cas sont ordinairement imparfaites et n'ont point de racines; elles s'élèvent quelquefois de la face interne du kyste, et sont le plus souvent implantées sur une masse osseuse irrégulière.

La sagacité des anatomistes n'a pu jusqu'ici se rendre raison de la présence des cheveux dans les ovaires; on a conjecturé qu'ils appartenaient à l'embryon, qui a péri dans cet organe, mais que les cheveux n'avaient pas cessé de croître; on sait en effet qu'ils croissent dans les cadavres. On a supposé de même que les dents, les os appartenaient à un embryon, et que ces organes avaient continué de se développer; ils ont cité à l'appui de leur opinion le fait raconté par Bianchi (*De generatione*). Ce savant médecin prétendait que les dents avaient crû d'une manière très-sensible sur un enfant mort qui avait resté quinze mois dans le sein de sa mère. Un anatomiste anglais dont l'ouvrage jouit d'une réputation méritée, Baillie, a cherché à prouver de nos jours que le développement des cheveux, des dents, des os, etc., n'est pas dû à la fécondation, et que ces phénomènes vraiment extraordinaires peuvent se manifester sans conception, sans le concours des deux sexes. Ce médecin a inséré dans les Transactions philosophiques une observation qui prouve combien il était en effet difficile de croire à une fécondation antérieure. La fille qui présentait ces phénomènes, c'est-à-dire chez laquelle les ovaires contenaient des cheveux, des dents, etc., paraissait avoir au plus douze à treize ans; l'hymen conservait son intégrité, et l'utérus n'avait pas le volume que lui donne ordinairement la puberté, qui d'ailleurs n'était annoncée par aucun des signes

qui l'accompagnent. Ruysch (*Advers. anat.*, décade III, t. II) conservait dans son cabinet une tumeur formée de dents et de cheveux qu'il avait trouvée dans l'estomac d'un homme. J'ai su par M. Colmann, dit Baillie, qu'un cheval hongre, examiné après sa mort, présenta un peu au-dessous du rein droit un kyste qui contenait une substance grasse, des cheveux et quelques dents. Ces deux derniers faits semblent justifier complétement l'opinion de Baillie.

On a rencontré de petits calculs dans les ovaires, plusieurs auteurs en rapportent des exemples. M. le secrétaire général du Cercle médical du département de la Meuse, à l'amitié et à l'obligeance duquel je dois d'excellentes notes et beaucoup d'heureuses recherches, a bien voulu extraire de son portefeuille, et me communiquer une observation sur une grossesse accompagnée de calculs dans l'un des ovaires. Cette observation, dont je vais consigner ici un fragment, appartient à feu M. Denis, chirurgien de Stanislas Leczinsky, roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar. Madame Marquant, de Commercy, femme douée d'une bonne constitution, d'une humeur toujours égale, exempte de mélancolie, avait déjà eu plusieurs enfans sains et robustes. Cette dame, à l'époque de sa dernière grossesse, fut affligée d'une indisposition dont il ne fut pas possible de déterminer la cause. Dès le moment de la conception, elle commença à ressentir des douleurs au coté gauche, des cardialgies, des nausées, des vomissemens, qu'elle regarda comme l'effet d'une grossesse commençante; mais à mesure que le terme avançait, les accidens allaient en augmentant; enfin, elle éprouva une perte momentanée, qui devint ensuite continue. Parvenue au terme de la gestation, il se manifesta des douleurs encore plus intenses : la femme mourut. Je fus appelé pour faire l'opération césarienne et ondoyer l'enfant. Après avoir rempli ce devoir, je vis, au côté gauche, un globe ressemblant assez à une seconde matrice, ce que je regardai comme l'effet d'une hydropisie enkystée de l'ovaire. J'y donnai un coup de scalpel qui en fit sortir beaucoup d'eau; y ayant introduit ma main, je trouvai quantité de cellules béantes; les membranes de chaque œuf (si l'on peut se servir de cette dénomination) s'étant rompues pour n'avoir pu se prêter à l'abondance d'eau qui y affluait, j'introduisis, à différentes reprises, ma main dans chacune de ces cellules, et je la retirai chaque fois remplie de pierres toutes triangulaires, lisses et polies, de couleur café au lait; on eût dit que c'était un rayon de miel, les ovoïdes étant ouverts comme les cellules des abeilles. Je n'étais point encore parvenu au but de mes recherches, rien ne faisant connaître jusqu'ici la cause de la perte. Ayant continué à rechercher scrupuleusement aux environs, tant de celle-ci-

meur que du ligament large et de la trompe de Fallope, je découvris une pierre adhérente à ce ligament, de la grosseur d'une forte noix, hérissée de pointes si multipliées et si aiguës, qu'elles s'attachaient aux doigts : je ne puis mieux la comparer qu'à un porc-épic; elle se trouvait adossée à la trompe, qu'elle irritait par les différens mouvemens de la malade. Ce frottement avait occasioné la rupture de quelques vaisseaux sanguins ; le sang s'épanchait dans la trompe, fluait, à l'aide de ce conduit, dans l'utérus et de là dans le vagin.

Dans cette série vraiment curieuse de lésions organiques que je viens de tracer, et qui ont leur siége dans les ovaires, on sent d'avance combien les moyens thérapeutiques doivent être bornés, et combien ils sont insuffisans. Cette maladie n'admet point de curation ; on en est donc réduit à prescrire un régime convenable, à surveiller les évacuations, à soutenir les forces de la malade, enfin à remédier, autant que possible, aux symptômes qui peuvent se développer.

Je ne m'ocupperai pas ici des hydatides qui s'associent fréquemment aux maladies des ovaires ou qui les compliquent, ni des hydropisies enkystées, qui se forment si souvent dans ces organes, ces maladies ayant été traitées avec soin et avec tous les développemens convenables par les estimables collaborateurs chargés des articles *hydatide* et *hydropisie*. *Voyez* ces mots dans le vingt-deuxième volume du Dictionaire.

Fœtus contenu dans les ovaires. On sait que la conception peut se faire dans un des ovaires. Les ouvertures des corps ont en effet démontré plusieurs fois que les tumeurs de ces organes étaient formées par un fœtus contenu dans leur parenchyme. Riolan (*Anthropolog.*, lib. II, pag. 180), Manget. (*Theatrum anatomicum*, tom. II, pag. 140; Bianchi, (*Transactions philosophiques*) ; Littre (*Mémoires de l'académie des sciences*, année 1701 ; même recueil, année 1756); Boehmer (*Art. med.*, Lips. 1752, p. 638) ; Duverney (*Œuvres posthumes*, tom. II, pag. 351); le Journal de médecine de l'abbé de Laroque, janvier 1683 ; la Physiologie de Haller, t. VIII ; les differens journaux de médecine, les recueils des sociétes savantes, etc., etc., nous en ont conservé des exemples. Ce mode de gestation, que j'ai déjà considéré ailleurs (*Voyez* l'article *grossesse*, tom. XIX), est très-remarquable. Je le range ici parmi les maladies des ovaires, parce que le développement d'un fœtus ne saurait avoir lieu dans ces organes sans changer leur forme, sans altérer leur texture, sans léser leurs propriétes vitales ; enfin, parce que cette espèce de grossesse donne le plus souvent lieu à des accidens graves qui compromettent presque toujours la vie de l'enfant, et souvent aussi l'existence de la mère.

Lorsqu'un fœtus a pris un certain accroissement dans l'un des ovaires, ordinairement on ne trouve plus de traces de cet organe : il est converti en une espèce de sac fibro-vasculaire, assez ferme, d'une épaisseur différente en divers endroits, mais très-considérable aux environs du placenta ; il est destiné à contenir le fœtus ; à l'intérieur de ce sac, sont attachés le placenta et le chorion. Pour prouver que cette espèce de kyste remplace l'ovaire, il suffit de suivre la trompe de Fallope et les vaisseaux spermatiques depuis leur origine jusqu'à leur terminaison. Dans les cas de grossesse de l'ovaire, l'uterus est plus développé que lorsqu'il n'y a pas eu de fécondation ; cependant sa cavité ne contient rien, si ce n'est une membrane poreuse qui tapissee son intérieur, mais qui s'en détache avec facilité ; les vaisseaux spermatiques offrent une augmentation de calibre. Cette disposition vasculaire était nécessaire pour fournir une quantité suffisante de sang à l'enfant qui se développe dans l'ovaire.

Littre a eu occasion d'étudier le fœtus ou plutôt l'embryon contenu dans l'ovaire dès les premiers mois de la conception. Ce célèbre académicien trouva, dans l'ovaire d'une femme, une vésicule qui, quoique moins grosse, et située plus profondément que d'autres, contenait un embryon d'une ligne et demie de grosseur sur trois lignes de longueur ; il était attaché au dedans des enveloppes de la vésicule par un cordon gros d'un tiers de ligne, et long d'une ligne et demie : cet embryon nageait dans une liqueur claire et mucilagineuse ; on y distinguait fort sensiblement la tête, et, sur cette tête, une ouverture à l'endroit de la bouche ; il y avait une éminence à la place du nez, et une ligne de chaque côté ; ces deux lignes indiquaient apparemment le lieu que doivent occuper les paupières ; les côtés du tronc offraient en haut et en bas des éminences de forme ronde, qui étaient sans doute les extrémités supérieures et inférieures non encore développées.

Le fœtus contenu dans l'un des ovaires arrive rarement à son volume ordinaire. Je prouverai plus bas que cela n'est cependant pas sans exemple ; le plus souvent l'ovaire, distendu sous forme de sac, se rompt. Quelque incrédule, dit Duverney (*Œuvres posthumes*, tom. II, pag. 351), qui aura vu l'épaisseur de la membrane de l'ovaire, pourra douter qu'elle soit susceptible de se dilater jusqu'au point de se déchirer ; cependant il est de fait que cela arrive ; je l'ai trouvée plusieurs fois déchirée : Harvey, Swammerdamm, Ruysch ont fait les mêmes observations. Cette espèce de kyste ouvert laisse échapper le fœtus et des flots de sang, au milieu duquel on le trouve dans la cavité abdominale : cet accident, presque toujours mortel, et que l'on doit considérer cependant comme

la terminaison la plus fréquente des grossesses de l'ovaire, a lieu à une époque plus ou moins avancée de la gestation, vers le troisième, le quatrième ou le cinquième mois, rarement plus tôt, quelquefois plus tard.

Dans quelques cas, le kyste qui sert d'enveloppe au fœtus s'enflamme; l'inflammation se propage aux organes voisins: des adhérences ont lieu d'abord, des communications s'établissent plus tard entre l'ovaire et ces organes. Une courtisane étant devenue grosse, il se forma peu à peu sur le côté gauche du bas-ventre une tumeur dure qui s'étendait jusqu'à l'hypocondre; il survint en même temps une difficulté d'uriner, qui augmenta dans la même proportion que cette tumeur; enfin, une fièvre inflammatoire, accompagnée de convulsions, termina les jours de cette femme. On ne soupçonnait pas que la tumeur du côté gauche fût l'effet d'une grossesse; mais le cadavre ayant été ouvert, on vit que cette tumeur avait son siége dans l'utérus; elle formait dans la face antérieure de cet organe un sac membraneux et charnu qui occupait la plus grande partie du bassin; toute la matrice était enflammée; le sphacèle s'y était mis: il s'était fait, au milieu de l'utérus, une ouverture par où le pied droit de l'embryon était sorti; le fœtus fut trouvé dans l'ovaire gauche; la tumeur, formée par cet ovaire, avait dérangé entièrement de sa place l'intestin rectum (Boehmer, *Art. med.*, pag. 638, Leips., 1752).

D'autres fois le fœtus succombe sans cause bien connue. Une fille de trente ans mourut des suites d'une douleur fixe à la région iliaque gauche. A l'ouverture du corps, Varocquier de Lille aperçut une légère inflammation à la circonférence des gros intestins; l'ovaire gauche était de la grosseur et de la forme d'un œuf de poule: ayant ouvert cet ovaire, il en sortit une once de liqueur semblable à du petit-lait: on y trouva aussi un fœtus de deux pouces de long un peu flétri, avec un placenta attaché au haut de l'ovaire; la matrice était dans son état naturel, ainsi que l'ovaire droit (*Histoire de l'académie des sciences*, observ. IV, année 1756).

Le fœtus est-il susceptible de prendre dans l'ovaire tout l'accroissement et tout le développement dont il a besoin pour être viable? Peut-il être extrait de cet organe par une opération? On devra, ce me semble, répondre à ces deux questions par l'affirmative, si toutefois on peut accorder sa confiance à l'observation que je vais rapporter. M. Muller, chirurgien-accoucheur à Halbau en Silésie, fut appelé, en novembre 1809, au village de Graefenhague, pour donner des secours à la femme de Christophe Richter, âgée de vingt-quatre ans, et qui était depuis plusieurs jours en mal d'enfant. Après s'être convaincu par un examen très-exact que le fruit dont on distinguait très-

bien les mouvemens n'était point contenu dans l'utérus, mais plutôt dans l'ovaire ou dans la trompe utérine du côté gauche, M. Muller se décida à faire la gastrotomie; il sépara les tégumens du côté gauche par une incision de six pouces de long, ouvrit l'ovaire et en retira un enfant à terme et vivant, détacha le placenta, et débarrassa, à l'aide d'une éponge, la cavité abdominale du sang et de la liqueur de l'amnios qui s'y étaient répandus : la plaie fut traitée selon les règles de l'art. La mère et l'enfant se portent très-bien. Ce fait a été consigné dans un ouvrage publié sur l'art des accouchemens, par M. le professeur Siebold de Wurzbourg.

Hernies des ovaires. L'ovaire peut de même que les intestins et l'épiploon se déplacer et donner lieu à des hernies. Il faut cependant convenir que cette maladie est assez rare; aussi les observateurs paraissent ne l'avoir reconnue que lorsque cet organe formant en totalité ou en partie la tumeur herniaire, a été mis à découvert. Un des praticiens les plus recommandables de Paris, M. Deneux, accoucheur de S. A. R. madame la duchesse de Berry, a eu le soin de recueillir, il y a quelques années, tous les cas connus de hernie de l'ovaire. Le lecteur me saura peut-être gré de lui offrir ici un extrait de ce travail.

Si on consulte les Annales de la médecine, on remarque qu'elles renferment un certain nombre de faits qui se rattachent à cette espèce de hernie. Le premier est dû à Soranus d'Éphèse : on n'en découvre un nouvel exemple qu'environ quinze siècles après, et Verdier est le premier qui, après le médecin d'Éphèse, ait parlé de la hernie de cet organe. Haller en a publié un troisième exemple en 1755 (*Disputat. chirurg. select.*, tom. III, pag. 313); mais les chirurgiens ne crurent pas encore devoir admettre cette espèce de hernie, et ils ne lui assignèrent une place dans le cadre nosologique de ces sortes de tumeurs qu'après la publication d'un fait observé et décrit en 1756 ou 1757, par Percival Pott (*Œuvres chirurgicales*, t. I, p. 492). Camper montra, en 1759, dans l'amphithéâtre d'Amsterdam, l'ovaire gauche sorti de l'abdomen par l'échancrure ischiatique, et, selon M. Rougemont, traducteur du Traité des hernies de Richter, Camper a eu encore, en 1765, l'occasion de voir cet organe dans une tumeur inguinale. Balin (*l'Art de guérir les hernies*, Paris, 1768) dit que, vers le même temps, en faisant l'ouverture d'une femme morte à la Salpêtrière, on vit engagé dans l'anneau un des ovaires qui offrait des vestiges d'un germe fécondé. Plusieurs années après, Desault, (*Traité des maladies chirurgicales*, par Chopart et Desault, tom. II, pag. 325, Paris, 1779) trouva sur le cadavre d'une femme destiné aux préparations anatomiques,

l'ovaire gauche, la trompe du même côté et la matrice renfermés dans un seul sac herniaire. Mon savant maître, M. le professeur Lallement, fit une semblable observation à la Salpêtrière en 1799 (*Mémoires de la société médicale d'émulation*, tom. III). Lassus cite trois exemples de la hernie de l'ovaire par l'anneau inguinal (*Pathologie chirurgicale*, tom. II); M. Deneux a rencontré la hernie de l'ovaire compliquée d'hydatides; Thomas Denman, accoucheur anglais, assure que son ami Everard Home a vu cet organe plus volumineux que de coutume se créer une espèce de loge entre le vagin et le rectum, et déterminer, par cette espèce de déplacement, une rétention d'urine, dont la cause ne fut reconnue qu'après la mort (*Introduction à la pratique des accouchemens*, tom. I, pag. 147 et suiv.). J'ai eu moi-même occasion de voir à l'hospice de la Salpêtrière (décembre 1815) une hernie crurale contenant l'utérus, les trompes de Fallope, les ovaires, une partie du vagin et une quantité considérable d'épiploon.

L'ovaire peut donner lieu à la hernie inguinale, crurale, ischiatique, ombilicale, ventrale, et peut-être même à la hernie vaginale. Parmi ces différentes espèces de hernies, il en est plusieurs qui se rencontrent d'un seul côté ou des deux tout à la fois : elles sont de naissance ou acquises. On observe le plus souvent la hernie de l'ovaire sur de très-jeunes sujets (Verdier, *Mémoires de l'académie de chirurgie*, t. II, p. 3; Lassus, *Médecine opératoire*, tom. I, pag. 211). Dans certains cas, la tumeur est formée par l'ovaire seul, tandis que, dans d'autres, cet organe est accompagné de la trompe, de la matrice, des intestins, de l'épiploon. La hernie de l'ovaire amène presque toujours celle de la trompe.

Les femmes, disent tous les anatomistes, ont ordinairement l'arcade crurale plus longue et plus large que les hommes ; elles ont également l'anneau sus-pubien plus petit et plus resserré : aussi est-il démontré qu'elles sont plus exposées à la hernie crurale qu'à la hernie inguinale; mais si une pareille disposition permet aux intestins, à l'épiploon et même à la vessie de s'échapper plus facilement audessous du ligament de Poupart, que par l'ouverture des muscles obliques, il n'en est pas de même de l'ovaire ; car il a bien moins souvent concouru à former la première que la seconde. En effet, on ne trouve que deux exemples de hernie de l'ovaire par l'arcade crurale, au lieu qu'il en existe neuf bien circonstanciés de la hernie inguinale : les rapports de l'un à l'autre sont donc jusqu'ici comme deux sont à neuf.

Tant que la matrice reste plongée dans le petit bassin, l'ovaire ne peut pas concourir à former la hernie ombilicale : mais si, distendue par le produit de la conception, par un polype,

de l'air, de l'eau, des hydatides ou par d'autres causes, elle vient à s'élever dans la cavité abdominale, on concevra sans peine que l'ovaire peut alors sortir par l'ombilic. Camper, dit M. le professeur Portal (*Anatom. méd.*, tom. v, p. 556) a vu, dans une femme morte en couches, l'ovaire droit sorti par l'échancrure ischiatique, et le gauche rempli d'hydatides, faire partie d'une épiplomphale.

L'anneau inguinal, l'ombilical et l'arcade crurale ne sont point les seules ouvertures qui permettent à l'ovaire de sortir du bas-ventre. Cet organe peut encore, en s'échappant par d'autres points des parois de l'abdomen, faire partie de ces tumeurs qui ont reçu le nom de *hernies ventrales*, ou compliquer par sa sortie une plaie pénétrante des parois abdominales. Ruysch (*Observ. anat. chirurg.*, c. xvi, p. 22) rapporte qu'un chirurgien, en ouvrant un abcès à la partie inférieure et latérale de l'hypogastre, enfonça l'instrument si profondément, qu'il pénétra dans la cavité péritonéale: cette division donna issue à l'instant même, non-seulement à du pus, mais encore à un des ovaires, que le chirurgien réduisit sans peine et sans qu'il en résultât aucun accident; Stein (*Bibliothèque germanique*, t. i, p. 127) s'aperçut, après avoir délivré une femme au moyen de l'opération césarienne, que l'épiploon et un des ovaires sortaient par l'angle supérieur de la plaie; l'un et l'autre furent réduits, etc., etc. Lauverjat (*Nouvelle manière de pratiquer l'opération césarienne*) pratiquant un jour l'opération césarienne sur une femme enceinte de huit mois qui venait d'expirer, n'eut pas plus tôt incisé la ligne blanche, qu'un des ovaires sortit par la plaie, etc. Une plaie de l'abdomen ayant permis à l'ovaire de sortir hors du ventre, on ne peut élever aucun doute, vu l'analogie qui existe entre elles et les hernies ventrales, sur la possibilité de rencontrer cet organe dans de pareilles tumeurs.

La hernie ischiatique n'est connue que depuis soixante et quelques années; Papen, médecin de Gottingue, en a donné une bonne description dans une lettre écrite en 1750 et adressée à Haller. Cette observation, qui fit alors connaître une nouvelle espèce de hernie, démontre en même temps que l'ovaire sortait quelquefois du bassin par l'échancrure ischiatique (Haller, *Disputat. chirurg. select.*, t. iii, p. 313). Camper fit voir, en 1759, dans le collège médical d'Amsterdam, que le péritoine passait à travers l'échancrure ischiatique gauche pour former un sac herniaire dont le fond était assez spacieux. Cette poche membraneuse ne contenait aucun organe; mais l'ovaire gauche, plus volumineux qu'il ne l'est ordinairement, y entrait aussitôt qu'on l'abandonnait à lui-même (Camper, *De pelvi.*, cap. vi, §. ii, p. 17).

L'ovaire, sujet à autant de déplacemens que l'utérus, peut sortir par certains écartemens ou anneaux qui se forment accidentellement dans les tuniques du vagin, et donner lieu à une tumeur toute particulière dans ce canal. Cette espèce de hernie dont il n'existe cependant encore aucun exemple, du moins à ma connaissance, se conçoit aussi bien que celle qui est la suite du passage de l'ovaire par l'échancrure ischiatique; mais comme elle ne peut arriver que quand le conduit vulvo-utérin distendu par plusieurs accouchemens antérieurs ou par toute autre cause a perdu une grande partie de son ressort, il semble qu'on ne doit pas en craindre les suites, à moins toutefois que la situation de la matrice ne soit changée, ou que l'organe qui constitue la tumeur ne devienne plus volumineux; car, pour déterminer alors des accidens très-variés et plus ou moins fâcheux, il n'a même pas besoin de former hernie : il suffit qu'il soit plongé dans l'excavation pelvienne, ainsi qu'on le remarque dans le fait publié par Denman.

La hernie de l'ovaire, particulièrement l'inguinale et la crurale a été confondue avec des tumeurs glanduleuses ou lymphatiques (Lassus, *Pathol. chirurg.*, tom. II, p. 99); un abcès (Lassus, ouv. cité); une épiplocèle (Pott, *OEuv. chir.*, tom. I, p. 492), avec une entéro-épiplocèle (Déneux, *Recherches sur la hernie de l'ovaire*, p. 43 et suiv.). Les glandes inguinales ont tant de ressemblance avec l'ovaire par leur forme ovoïde, leur densité, leur surface inégale et le volume qu'elles acquièrent dans certaines circonstances qu'il n'est pas étonnant qu'on ait pris cet organe, lorsqu'il sort par l'anneau inguinal ou par l'arcade crurale, pour une de ces glandes; et si l'on fait attention à leur situation dans le pli de l'aine et à la mobilité dont elles jouissent très-souvent, on sera encore moins surpris qu'une hernie de l'ovaire ait donné lieu à une semblable méprise. On conçoit aussi que lorsqu'une hernie pareille est méconnue, ou n'est pas réduite sur-le-champ, l'ovaire comprimé par l'anneau inguinal, l'arcade crurale, ou froissé par le mouvement des membres abdominaux, peut s'enflammer et finir par donner lieu à un abcès dont la véritable cause restera ignorée jusqu'à ce que l'art ou la nature en aient fait l'ouverture, etc., etc. Une épiplocèle inguinale, peu volumineuse, de forme ovoïde, sans néanmoins être accompagnée d'inflammation à la peau, d'envies de vomir, de coliques et de constipation, offrant de la mollesse et une surface inégale, présente des caractères extérieurs qu'on retrouve dans l'exemple de hernie de l'ovaire, rapporté par Pott. Quant à la dernière méprise, il semble que la hernie de l'ovaire ne peut être confondue avec une entéro-épiplocèle que lorsque cet organe offre à sa surface une hydatide peu volumineuse.

Causes de la hernie des ovaires. Ces causes sont prédisposantes ou efficientes : on range parmi les premières l'hydropisie ascite, l'amaigrissement qui succède quelquefois à un embonpoint considérable, l'usage immodéré des alimens gras, huileux, des boissons aqueuses, relâchantes, l'habitation des climats humides, l'existence du canal de Nuck ; dans l'enfance, le peu de développement du petit bassin, qui maintient la matrice plus élevée et la met en rapport avec l'anneau inguinal ; la forme droite allongée et la surface lisse des ovaires, leur situation au devant des psoas et presque vis-à-vis l'ouverture inférieure des parois abdominales; dans l'âge adulte, les différens déplacemens auxquels l'organe utérin est sujet, surtout celui connu sous le nom d'antéversion, l'obliquité ou l'inclinaison de son fond vers l'un ou l'autre côté, enfin les changemens qui arrivent aux ovaires aussitôt que la femme devient incapable de perpétuer son espèce, changemens si marqués, que ces organes perdent beaucoup de leur grosseur, cessent d'être bosselés et se flétrissent.

Toutes les causes efficientes des hernies peuvent déterminer la sortie de l'ovaire; mais celles qui paraissent devoir y contribuer le plus, sont : les cris des enfans, l'application peu méthodique du bandage qu'on emploie pour maintenir l'ombilic dans les premiers temps de la naissance, et dans un âge plus avancé, toute autre compression circulaire exercée sur l'abdomen, immédiatement audessus des hanches ; le développement de l'utérus produit par la grossesse, par de l'eau, de l'air, des hydatides ou un polype. Le squirre de cet organe, les tumeurs fibreuses, etc., etc., en diminuant l'étendue de la cavité abdominale, et en changeant les rapports des ovaires, peuvent être tout à la fois causes prédisposantes et causes efficientes du déplacement de ces organes; l'état squirreux des ovaires, circonstance qui augmente toujours leur volume et leur pesanteur, peut aussi être considéré comme une cause de hernie.

Signes de la hernie des ovaires. La hernie de l'ovaire se présente sous la forme d'une petite tumeur ovoïde, circonscrite, renitente, sans changement de couleur à la peau, et toujours plus ou moins douloureuse. En comprimant cette tumeur, dont la grosseur excède rarement celle d'un œuf de pigeon, on augmente la douleur, qui ordinairement ne se borne pas à la hernie; mais se propage dans le bassin et dans la direction du bord supérieur du ligament large jusqu'à l'utérus, lequel est souvent dévié de manière que son fond est incliné vers l'ouverture par où sortent les parties déplacées. Si la femme reste debout ou se couche du côté opposé à la tumeur, la douleur devient plus vive et est accompagnée d'un sentiment pénible de tiraillement ; cette espèce de hernie n'entraîne à sa suite ni

coliques, ni vomissemens, ni constipation, et ne rentre pas d'elle-même comme celle qui est formée par les intestins ; enfin lorsqu'on essaye de la réduire, quoique dans l'enfance et très-souvent dans la vieillesse sa surface soit lisse, tandis que dans l'âge adulte on la trouve inégale et comme bosselée, elle ne rentre que très-difficilement et sans faire entendre de gargouillement.

Ces signes, qui indiquent la sortie d'un ovaire sain de l'abdomen, éprouvent quelques modifications lorsque cet organe est affecté d'inflammation, de squirre, contient des hydatides, etc., etc. Les changemens que ces divers états pathologiques déterminent dans la forme et la structure de cet organe, en amènent dans la configuration de la tumeur d'autres bien propres à en imposer; néanmoins les signes illusoires qu'une pareille hernie présente dans ces différentes circonstances ne sont pas tels qu'on ne puisse la distinguer de glandes engorgées à l'aine, des hydatides, des abcès cutanés, de l'épiplocèle, de l'entéro-épiplocèle et de la hernie graisseuse.

On peut distinguer la hernie de l'ovaire des glandes engorgées : en effet, la première de ces maladies survient subitement après une chute ou un effort violent; la tumeur, dont la douleur se propage jusqu'à la matrice, est isolée et a toujours des connexions directes avec l'anneau ou l'arcade crurale, enfin parce qu'elle se porte plus en devant et paraît augmenter toutes les fois que la femme fait quelques efforts. Une tumeur glanduleuse est au contraire plus mobile, rarement seule, n'éprouve ni augmentation, ni déplacement par l'impulsion communiquée aux viscères abdominaux ; ses rapports avec les ouvertures de l'abdomen ne sont qu'indirects, et celles-ci restent constamment libres. Quand la glande devient le siége d'une douleur plus ou moins vive, on observe que cette douleur est circonscrite et bornée aux parois du ventre : cette dernière circonstance, qui se remarque toujours dans les abcès cutanés, les fait également distinguer de la hernie de l'ovaire.

On évitera de confondre cette dernière avec une épiplocèle, si l'on fait attention que la tumeur formée par l'ovaire est ordinairement plus circonscrite, plus rénitente et plus douloureuse que celle qui renferme une portion de l'épiploon : la hernie épiploique détermine souvent des coliques, des nausées, des vomissemens et des tiraillemens qui s'étendent jusque dans la région épigastrique, surtout après que l'individu a mangé, lorsqu'il reste debout quelque temps ou lorsqu'il se renverse en arrière. Les tiraillemens qu'on observe dans la hernie de l'ovaire n'offrent rien de semblable : en effet, ils ne sont augmentés que quand la femme se couche sur le côté opposé à la tumeur, lorsqu'on en éloigne la matrice; de même

que la douleur dont elle est le siége, les tiraillemens partent de l'ouverture qui donne issue à l'organe, se propagent dans l'abdomen audessus des os pubis, et dans la direction du bord supérieur du ligament large jusqu'à la matrice. L'absence de ce dernier phénomène peut servir à distinguer une tumeur graisseuse d'une hernie de l'ovaire; car, outre qu'on trouve celle-là plus molle, moins circonscrite, sa douleur est fixe, et si parfois elle se porte dans l'abdomen, on ne l'augmente pas en déplaçant l'utérus.

Pour ne pas prendre une hernie de l'ovaire compliquée des hydatides pour une entéro-épiplocèle, il ne faut négliger aucune des circonstances suivantes : la tumeur qui, avec l'ovaire, renferme une hydatide, est douloureuse; mais la femme n'y éprouve jamais de coliques, de mouvement et de bruit occasioné par un déplacement d'air; toujours plus rénitente, elle est aussi moins susceptible d'être comprimée et de diminuer de volume que celle qui reconnaît pour cause la présence de l'épiploon et d'une portion du tube intestinal; celle-ci, lorsqu'elle est réductible, rentre ordinairement avec bruit, tandis qu'il ne se passe rien de semblable dans le premier cas, en supposant même que l'hydatide par un taxis méthodique soit susceptible de disparaître. En un mot, quand on ne peut réduire la hernie, quoique le ventre soit tendu, qu'il existe des maux de cœur, des envies de vomir, de la constipation : si elle est formée par l'ovaire, la douleur reste locale et ne s'étend pas au-delà de l'endroit occupé par la matrice, au lieu que dans l'entéro-épiplocèle la douleur se propage dans toute l'étendue de la cavité abdominale; enfin on reconnaîtra que la hernie de l'ovaire est jointe à celle d'une portion du tube digestif ou de l'épiploon, si, outre les signes qui lui sont particuliers, on trouve réunis ceux qui caractérisent l'entéro ou l'épiplocèle. *Voyez* ces mots.

Le toucher recommandé par Lassus (*Pathologie chirurgicale*, tom. II, p. 108) ne doit pas être négligé; il conduit à des résultats certains : pour les obtenir, il faut ramener le col de la matrice au centre du bassin. Lorsque cet appendice est dévié, si elle conserve sa position, on doit la porter ou la diriger vers l'ouverture qui donne issue aux parties, afin d'éloigner le fond de cet organe, qui s'en est ordinairement rapproché; si pendant qu'on change ainsi la position de la matrice et qu'on lui imprime des mouvemens, il s'en passe dans la tumeur, ou si l'on augmente la douleur dont cette dernière est le siége, ainsi que celle qui règne le long du ligament de l'ovaire, on peut assurer que celui-ci concourt à la former. Il n'est même pas toujours nécessaire de porter un doigt dans le vagin pour reconnaître la nature d'une pareille

hernie : car en comprimant méthodiquement la région hypogastrique, on éloigne l'utérus de l'ouverture qui donne issue à l'organe déplacé, et les tiraillemens de son cordon ligamenteux font reconnaître qu'il est la cause de tous les accidens.

Etranglement des ovaires, accidens qui en sont la suite. Dans les sujets jeunes, forts et vigoureux, la hernie de l'ovaire, surtout si c'est l'anneau inguinal ou l'arcade fémorale qui donnent issue à cet organe, peut être suivie d'étranglement. Cet accident reconnaît pour causes non-seulement la plupart de celles qui le déterminent dans les autres hernies, mais encore l'accroissement que ce corps glanduleux prend à l'âge de treize ou quatorze ans, au moment où les règles paraissent, et pendant le temps de la gestation. L'ovaire formant une tumeur herniaire est exposé à être contus ou froissé dans les mouvemens des membres abdominaux, ou par toute autre cause, et ces contusions, en y déterminant de l'irritation et du gonflement, donnent lieu à son étranglement; mais dans ces cas, de même que lorsque cet accident est la suite de son développement, il n'arrive jamais brusquement : il est au contraire lent, ne survient que peu à peu et à mesure que l'ovaire s'engorge davantage.

Ce mode d'étranglement qui, ce me semble, a des rapports avec celui qui arrive par engouement dans les entérocèles volumineuses et anciennes, est aussi celui que les praticiens ont eu occasion d'observer le plus souvent, et peut-être cet accident n'a t-il jamais été la suite du resserrement de l'anneau.

Les signes qui annoncent l'étranglement de l'ovaire ne diffèrent de ceux qui caractérisent sa sortie, qu'en ce que la douleur et le tiraillement qui en sont les principaux phénomènes se trouvent alors augmentés : néanmoins, lorsque l'inflammation est très-intense et se borne à la tumeur, on remarque que celle-ci peut devenir le siége d'un foyer purulent; mais quand elle se propage dans l'abdomen, tous les symptômes généraux de la péritonite se manifestent bientôt.

Moyens curatifs de la hernie des ovaires. Cette hernie, de même que l'entéro-épiplocèle et l'épiplocèle, doit être réduite sur le-champ et maintenue au moyen d'un bandage; car, pour peu qu'on tarde à en faire la réduction, lorsqu'elle est encore possible, l'ovaire bientôt comprimé se tuméfie, cause de la douleur, s'enflamme et contracte des adhérences qui l'empêchent d'être reporté dans l'abdomen; il peut même devenir squirreux.

Lorsque les accidens de l'étranglement surviennent dans une pareille hernie, on les combat par la situation, les saignées locales et générales, les fomentations, les cataplasmes émolliens, les bains tièdes, les boissons délayantes et les lavemens;

ces moyens deviennent-ils insuffisans, il faut en venir à l'opération, qui se pratique comme dans le cas d'épiplocèle, du moins pour ce qui est relatif à l'incision de la peau et à l'ouverture du sac herniaire. L'ovaire mis à découvert, on doit en faire la réduction, après avoir débridé l'anneau, pourvu toutefois qu'on le trouve sain, et que dans les cas d'adhérences elles soient de nature à être réduites; mais lorsqu'on ne peut séparer cet organe des parties avec lesquelles il est uni, il faut imiter le professeur Lassus, c'est-à-dire qu'après avoir opéré le débridement, on panse mollement la plaie jusqu'à l'entière disparition des symptômes inflammatoires; on exerce ensuite une légère pression au moyen de l'appareil, et on tente ainsi la réduction. Ce procédé doit être préféré à l'excision; on reporte par là l'ovaire, sinon dans le ventre, au moins dans l'anneau ou sous l'arcade crurale, où il s'oppose à l'issue des intestins, de l'épiploon dont la hernie est beaucoup plus dangereuse. On ne doit pas penser à le réduire lorsqu'il est squirreux ou rempli d'hydatides; il est bien plus rationnel alors de l'exciser de suite; et dans ce cas on doit préférer l'instrument tranchant à la ligature, parce que celle-ci détermine des accidens tout aussi fâcheux que ceux de la compression (Lassus, ouvrage cité, pag. 99). La division résultante de l'opération doit toujours être regardée et pansée comme une plaie simple, soit que l'on ait réduit ou excisé l'ovaire; mais lorsque des adhérences ont empêché d'en faire la réduction sur-le-champ, il faut maintenir les bords de la plaie légèrement écartés, afin de pouvoir diriger convenablement la compression que l'appareil doit exercer sur cet organe.

Excision des ovaires. Personne n'ignore que les habitans de la campagne sont dans l'usage d'enlever les ovaires des poules et des truies qu'ils veulent engraisser promptement, et l'on sait aussi que cette espèce de mutilation n'est suivie le plus ordinairement d'aucun danger. L'excision des ovaires, si l'on en croit des auteurs dignes de confiance, a été pratiquée plusieurs fois chez des femmes, mais dans des intentions différentes. Quelques potentats ont imaginé ce moyen pour satisfaire leur luxure révoltante. Hesychius et Suidas accusent Gigès de ce crime; Athénée dit, après Xanthus, qu'Andramitès, roi des Lydiens, fit couper un certain nombre de femmes pour s'en servir dans son palais au lieu d'eunuques; les Créophages, peuples de l'Arabie, étaient, au rapport d'Alexandre, *ab Alexandro*, dans l'usage de faire extirper les ovaires aux femmes, à l'imitation des Égyptiens, qui employaient cette méthode pour des motifs que la raison et l'humanité réprouvent également; Boerhaave, d'après Wier et de Graef, rapporte le fait d'un châtreur de porcs, qui, irrité du désordre dans lequel

vivait sa fille, lui extirpa les ovaires, et éteignit ainsi chez elle le feu qui la dévorait auparavant; Frankenau (*Satiræ medicæ*, pag. 41) dit qu'une femme reçut une blessure faite par un instrument tranchant qui pénétra dans la cavité de l'abdomen : le testicule (ovaire) fut coupé, et la malade guérit parfaitement. Percival Pott (*Œuvres chirurgicales*, t. 1, p. 492) rapporte qu'une femme âgée de vingt-trois ans, d'une bonne complexion, entra à l'hôpital Saint-Barthelemi à cause de deux petites enflures qu'elle avait aux aines, et qui, depuis quelque temps, étaient si douloureuses qu'elles l'avaient empêchée de remplir les fonctions de servante; ces tumeurs, absolument exemptes d'inflammation, étaient molles, inégales dans leur surface, très mobiles, et placées précisément à l'extérieur de l'ouverture tendineuse de chacun des muscles obliques, par laquelle elles paraissaient avoir passé; cette femme n'avait d'autre incommodité que celle que lui causaient ces tumeurs lorsqu'elle se baissait ou faisait quelque mouvement qui les comprimait. On fit des tentatives réitérées, mais inutiles, pour faire rentrer les parties par les ouvertures par lesquelles elles étaient evidemment sorties. On se détermina à lui faire l'opération : la peau et la membrane adipeuse ayant été divisées, on découvrit un sac membraneux et mince où était un corps si ressemblant à un ovaire humain qu'il était impossible de le prendre pour autre chose; on en fit la ligature tout près du tendon et on le coupa. La même opération fut faite de l'autre côté, et on découvrit absolument la même chose, tant en faisant l'opération qu'en examinant les parties extirpées. Cette femme a toujours joui depuis d'une bonne santé, mais elle est devenue plus maigre, et en apparence plus musculaire; son sein, qui était très-gros, s'est affaissé, et depuis l'opération elle n'a point été réglée.

Une fille, âgée de seize à dix-huit ans, avait d'un seul côté une hernie que l'on prit pour une glande ou pour une tumeur lymphatique. Comme elle causait des douleurs assez vives depuis longtemps, on conseilla, pour en détruire la cause, d'inciser les tégumens et de faire la ligature de la tumeur. On suivit ce conseil; mais l'étranglement détermina des douleurs si insupportables pendant la journée, que, pour les calmer, on fut obligé de faire l'excision des parties liées au niveau de l'anneau inguinal. L'examen attentif qu'on en fit aussitôt prouva que c'était l'ovaire qui avait passé hors de l'abdomen par cette ouverture. Nous n'avons pas assisté à l'opération, dit Lassus, qui rapporte ce fait, mais nous avons vu cette fille qui fut guérie en fort peu de temps et qui n'éprouva dans la suite aucun des phénomènes mentionnés dans l'observation de Pott. Celui qui fit l'opération, homme fort instruit, convint de sa

méprise, et nous assura que c'était l'ovaire qu'il avait excisé. (Lassus, *Pathologie chirurgicale*, tom. II, pag. 99); M. Deneux (*Recherches sur la hernie de l'ovaire*) dit avoir emporté la presque totalité d'un ovaire; la femme fut guérie le vingt-neuvième jour de l'opération.

Le succès de l'extirpation des ovaires sains doit-il enhardir et engager les praticiens à tenter cette opération lorsque ces organes sont affectés de tumeurs irrésolubles? Elle a été conseillée, dit-on, par Félix Plater et par Diemerbroeck. Il semble, en effet, que le premier a conseillé cette excision, mais Diemerbroeck la rejette absolument; il la regarde comme une tentative dangereuse; il attribue ce danger à la section des tégumens du bas-ventre et à l'hémorragie des vaisseaux spermatiques dont il croit qu'il serait difficile d'arrêter le cours; plus tard, Delaporte s'est demandé si on ne pourrait pas extirper les ovaires lorsqu'ils sont le siége d'un squirre ou d'une hydropisie enkystée plus ou moins considérable; Morand a saisi cette idée avec une sorte d'avidité: « On doit, dit-il, louer Delaporte d'avoir osé, un des premiers, faire cette question: la chirurgie moderne est capable de grandes entreprises; on ne saurait lui ouvrir trop de voies pour guérir. » Morand convient cependant que cette excision ne serait pas faisable s'il existait des adhérences entre le kyste et les parties voisines; il pense que c'est dans le commencement, époque où il n'y a point encore d'adhérences, qu'il faudrait agir (*Mémoires de l'académie de chirurgie*, tom. II, pag. 460). Cette opération est-elle possible? Je crois qu'on peut, avec Sabatier, répondre à cette question d'une manière négative. En effet, dit ce professeur célèbre, la tumeur de l'ovaire est souvent adhérente à toutes les parties voisines; les vaisseaux se dilatent à mesure qu'elle grossit, de sorte que son extirpation exposerait à des hémorragies dangereuses; il est quelquefois impossible de savoir d'une manière positive si la maladie qu'on a à combattre est dans cet organe ou dans toute autre partie. Souvent les deux ovaires sont malades en même temps, ce qui exigerait deux opérations au lieu d'une; quel temps prendrait-on pour faire cette opération? Celui où la tuméfaction commence? On en est rarement averti parce qu'il y a peu d'incommodité. Sait-on si la maladie continuera, si elle se bornera et si elle deviendra stationnaire? Prendra-t-on le temps où elle est déjà très-avancée? Mais la grosseur de la tumeur augmente le danger, et ses adhérences qui peuvent être nombreuses ne rendraient-elles pas l'opération impossible (*De la méd. opérat.*, t. I, pag. 241). Le cas cité dans le Journal de médecine par M. Valentin ne doit pas, ce semble, diminuer les craintes que cette excision doit nécessairement faire naître. Ce médecin rapporte avoir vu

à Nancy une tumeur informe, du volume d'un œuf de dinde, qu'un chirurgien très-habile, M. Laflize, avait extraite du ventre d'une jeune fille, à l'occasion d'un dépôt qu'elle avait sur le côté, et qui avait nécessité l'ouverture de cette cavité. La tumeur etait couverte d'une enveloppe cutanée, pourvue de longs cheveux et portant plusieurs dents irrégulièrement placées, parmi lesquelles il y avait de grosses molaires. Qui oserait assurer que cette tumeur appartenait à l'un des ovaires? Ce que j'ai dit au paragraphe des tumeurs enkystées ne doit-il pas plutôt faire croire qu'elle doit être rangée parmi celles dont Ruysch et Baillie ont parlé? Je pense avec le professeur Sabatier qu'il faut perdre de vue le projet d'exciser les ovaires malades; que ce projet a été enfanté, à la vérité, dans l'intention de se rendre utile, mais qu'il n'a pas été assez médité.

(MURAT)

VATER (Abraham), *Graviditas apparens ex tumore ovarii sinistri enormi tandem in ascilen terminatâ*: in-4°. *Vitembergæ*, 1722.

SCHACHER (Polycarpus-Theophilus), *Programma de ovarii tumore piloso*; in-4°. *Lipsiæ*, 1735.

SOMET THIBAUT (Pierre), Dissertation sur l'hydropisie enkystée de l'ovaire; 20 pages in-4°. Paris, 1803.

ENGELMANN (S. R. J.), *Hydropis ovarii adumbratio*; in-8°. *Berolini*, 1818.

(V.)

OVALE, adj., *ovalis*, qui a la forme de la circonférence allongée d'un œuf. On appelle *fosse ovale* un enfoncement à bords saillans que l'on voit sur les parois moyennes de l'oreillette droite, à l'endroit où a existé dans le fœtus le trou ovale, ou de Botal (*Voyez* COEUR). Vieussens a appelé *centre ovale* cette portion du cerveau qui est audessous du corps calleux et qui se continue avec sa surface supérieure. (F. V. M.)

OVARISTES ou OVISTES, s. m. pl., du latin *ovum*, œuf. On donne ce nom à ceux qui pensent que les phénomènes de la génération résultent, chez tous les animaux, du développement des œufs de la femelle fécondés par le mâle.

Parmi les systèmes avec lesquels on a cru concevoir soi-même, et faire concevoir aux autres la génération, celui des ovaristes est le plus probable : l'analogie et une foule de faits concourent à l'appuyer. Ce système, pour lequel les physiologistes d'aujourd'hui sont généralement portés à se déclarer, a été celui de Harvey (*Exercit. de generat. animalium*), de de Graef (*Voyez* Haller et les art. *génération* et *fécondation* de ce Dict.), de Swammerdam (*Hist. gener. insect.*), de Malpighi (*Ov. incub.*), d'Ant. Vallisneri (*Della generazione*), de Littre et de Duverney (*Mém. de l'acad. des sc.*, ann. 1701), de Plouquet (*De generat*), de Haller (*Elementa physiol.*), de Spallanzani (*Expér. pour servir à l'hist. de la générat.*), et

de plusieurs autres. Suivant les hommes que je viens de nommer, la différence qu'il y aurait entre les œufs des vivipares et des ovipares (*Voyez* ces mots), c'est que les premiers passent le temps d'incubation dans la matrice de la mère, qui fournit l'aliment au fœtus, tandis que les autres, jetés hors du corps de la mère avant la naissance, contiennent la nourriture nécessaire au fœtus, et la lui fournissent.

Voici les faits qui favorisent le plus cette opinion :

1°. Tous les animaux qui présentent des organes génitaux ont des ovaires. Il en est même chez lesquels on n'aperçoit pas d'autre instrument de génération : tels sont les mollusques acéphales, les échinodermes : de sorte que les ovaires paraissent être le dernier terme des organes visibles de reproduction.

2°. Les femelles privées de leurs ovaires, ou chez qui ils sont désorganisés, restent stériles. Non-seulement les chiennes, les truies, les poules, etc., à qui on les a ôtés, ne conçoivent pas, mais encore on prétend qu'elles n'ont plus aucun penchant pour le mâle.

3°. Haller a observé sur des brebis ouvertes quelques heures après un accouplement fécond, qu'une vésicule des ovaires était rougeâtre, comme phlogosée, plus élevée et plus grande que les autres; quelques heures plus tard, cette vésicule offrait une sorte de crevasse, une ouverture, était enflammée, et contenait du sang épanché.

4°. Voilà ce que Haller a vu; mais d'autres prétendent avoir distingué un petit corps qui, s'échappant de l'ovaire, s'en détache complétement, et se trouve saisi par la trompe utérine, dont les franges sont alors appliquées à l'ovaire (*Voy.* Haller, tom. VIII, pag. 41).

5°. Il est à peu près constaté que chez la femme, le germe ou l'œuf n'existe pas dans la matrice avant la seconde semaine qui suit la conception.

6°. On a surpris la nature sur le fait : si cette expérience, contre le résultat de laquelle il ne s'est encore élevé aucune objection solide, est vraie, Nuck ouvrit une chienne trois jours après l'accouplement, appliqua une ligature à la trompe; referma la plaie, et le vingt-unième jour, il trouva deux fœtus dans la portion de la trompe qui était entre la ligature et l'ovaire (*Adenograph. curiosa*, p. 69).

7°. On a recueilli l'observation d'une femme qui, surprise immédiatement après le coït par un événement inattendu qui lui causa une vive émotion, sentit le lendemain des coliques et une douleur fixe dans la région iliaque gauche, et chez qui enfin il y eut une grossesse extra-utérine du même côté, qu'on pouvait rapporter au moment précis du coït en question. Le fœtus était tombé dans la cavité du péritoine, ce qu'on expli-

que en supposant que l'état d'éréthisme des trompes, ayant cessé par la frayeur, l'œuf n'avait plus rencontré, en se détachant de l'ovaire, le conduit qui devait le transmettre à l'utérus (*Obs. pathol. propres à éclairer plusieurs points de physiol.*, *par* F. Lallemand, *Dissert. inaugur.*, Paris, 1818.)

8°. Les oiseaux et les reptiles ont des ovaires, dont la disposition serait celle des ovaires des mammifères, si l'on n'y voyait souvent des œufs sur la nature desquels il ne peut y avoir de doutes. Les trompes utérines sont représentées chez ces animaux par les oviductes, dont le commencement offre une sorte d'évasement, par lequel l'œuf s'introduit dans leur cavité, où rien n'est si facile que de l'y voir cheminer depuis l'ovaire jusqu'au cloaque. Il y a donc jusqu'ici analogie parfaite d'organes et de fonctions. C'est une grande probabilité pour le reste.

9°. On a trouvé des embryons, des fœtus, pour ainsi dire, à toutes les époques après la conception, dans les ovaires eux-mêmes, dans les trompes et dans le ventre. Les auteurs en rapportent un si grand nombre d'exemples que je me crois dispensé d'en citer un seul.

10°. Les belles recherches faites dernièrement par MM. Cuvier et Dutrochet achèvent de démontrer que les mammifères, c'est-à-dire les vivipares, les oiseaux et les reptiles, c'est-à-dire les ovipares, ont des œufs qui sont tout à fait analogues. En effet, chez tous, le fœtus se trouve renfermé dans des membranes et entouré de fluides; et, malgré la confusion qui règne jusque dans les meilleurs auteurs, sur la nomenclature et la description de ces membranes, on reconnaît qu'elles sont les mêmes dans les œufs d'ovipares et chez les vivipares. On a même assigné à l'œuf des mammifères une enveloppe qui représente la coque de l'œuf des oiseaux (*Mém. de la soc. méd. d'émulat.*, 8e. ann., p. 760, 769). Le fœtus des uns et des autres se nourrit par un cordon ombilical; la vésicule ombilicale des mammifères est, comme le vitellus des oiseaux et des reptiles, un appendice de l'intestin, etc., etc.

11°. M. Dutrochet, l'un de nos expérimentateurs les plus exacts, vient de s'assurer que l'œuf de la vipère n'adhère point à l'oviducte dans les premiers temps, et que c'est seulement par le développement considérable du fœtus que la membrane de la coque se rompt, et qu'ensuite les lambeaux de cette membrane, étant rejetés de dessus le chorion qui se trouve à nu dans l'oviducte, des adhérences qu'on doit considérer comme un véritable placenta s'établissent entre l'œuf et l'oviducte (*Mém. de la soc. méd. d'émulation*, 8e. ann., p. 25, 29).

Telles sont les observations qui doivent faire croire que les mammifères se reproduisent par des œufs qui, quelque difé

rens de ceux des oiseaux et des reptiles, sous quelques rapports, ont cependant avec eux une analogie parfaite.

Il se présente ici deux questions : les œufs contiennent-ils tout formés les linéamens du fœtus avant la conception, de sorte que le sperme ne fait que donner l'impulsion de développement? En d'autres termes, le fœtus existe-t-il primitivement dans l'œuf? Ou bien, au contraire, ses linéamens sont-ils dus tout à fait à la fécondation? En gardant toute la réserve qu'on doit se prescrire en pareil cas, je vais mettre sous les yeux du lecteur ce qu'on regarde comme les pièces du procès.

1°. On peut voir autour de la cicatricule (le germe) des œufs de poule non fécondés, différens cercles aussi bien marqués, ou presque aussi bien marqués que dans les œufs qui ont reçu l'influence du mâle. Beaucoup d'anatomistes, et entre autres Malpighi, qui ont observé ces cercles dans les premiers œufs, prétendent qu'on n'y découvre rien qui fasse soupçonner l'existence du fœtus, tandis que d'autres également recommandables, Charles Bonnet (*Considérat. sur les corps organisés*), Haller, regardent les cercles dont je viens de parler comme les ébauches de l'embryon dans la cicatricule non fécondée. Vicq-d'Azyr est d'autant plus porté vers ce dernier sentiment, que, dans ses nombreuses observations, il n'a jamais pu remarquer une différence notable entre les germes des œufs non fécondés et ceux qui l'étaient (*Fragm. sur l'anat. et la physiol. de l'œuf*, œuvres, tom. IV).

2°. Haller a vu (et toutes les recherches postérieures à ce grand physiologiste le confirment pleinement) que les membranes qui enveloppent le jaune de l'œuf, sont une continuation de celles de l'intestin du poulet. Le jaune est donc une portion essentielle du poulet déjà existante dans l'œuf non fécondé comme dans celui qui l'a été.

3°. Spallanzani a cru reconnaître le petit têtard dans l'œuf non fécondé de la grenouille, du crapaud et de la salamandre aquatique. Il résulte clairement au moins du phénomène qu'il a observé, qu'avant la fécondation il existe dans l'œuf de ces animaux un petit globe en tout semblable à celui qu'on voit encore quelque temps après la fécondation, et que ce globe s'allonge ensuite pour offrir les traits reconnaissables du têtard.

4°. Beaucoup de femelles d'oiseaux pondent quoique vierges ou privées du mâle.

5°. Les œufs des batraciens et de presque tous les poissons ne sont fécondés qu'après qu'ils ne sont plus dans le corps de la mère.

Je résume. Il est certain que le fœtus naît de sa mère, et rien ne prouve qu'il passe primitivement du père dans celle-ci, ou

qu'il soit dû à une *force particulière de formation* qui appartient exclusivement au sperme, comme on l'a soutenu; mais cependant sous cet aspect le système des ovaristes ne rend pas raison de tout. En effet, si tous les animaux ont des ovaires; si le produit de la conception s'en détache toujours comme les œufs chez les ovipares dont la fécondation est postérieure à la ponte; si les femelles privées de leurs ovaires ne sauraient concevoir; si l'œuf non fécondé des oiseaux existe avec toutes ses parties; si dans celui de la grenouille le têtard préexiste évidemment à la fécondation; si dans l'homme et beaucoup de mammifères on a observé l'œuf, ou le produit de la conception, dans ses divers degrés de développement; si on l'a vu arrêté dans le chemin des ovaires à la cavité de l'utérus, tombé dans l'abdomen; s'il offre dans d'autres proportions seulement, et avec la présence ou l'absence de quelque condition non essentielle, la même disposition que l'œuf des oiseaux et des reptiles, il faut admettre néanmoins que le sperme du mâle a, outre la puissance d'éveiller, pour ainsi parler, le germe contenu dans l'œuf, de déterminer son développement, celle de le modifier d'une manière très-marquée. C'est ce que prouvent les espèces hybrides ou les mulets, les animaux nés de deux races, de parens de couleur différente, ou de pères déjà faibles, vieux et languissans, les hommes nés d'un blanc et d'un noir, les maladies et les monstruosités transmises des pères aux enfans pendant plusieurs générations de suite, en un mot la ressemblance des fils avec les pères.

La théorie que j'ai exposée est applicable à la plupart des plantes (car la graine est une sorte d'œuf), mais ne peut être admise pour la reproduction gemmipare de certains animaux, ni pour celle de ceux qui, quand ils ont été coupés, produisent dans chaque morceau un animal aussi complet que l'était l'animal entier avant la division. Ici, comme on l'observe dans plusieurs vers qui paraissent aussi avoir des œufs, dans des zoophytes et des animalcules infusoires, il n'y a que prolongement, extension de parties, sans action d'organes particuliers, et non formation ou développement d'un nouvel individu par des organes spéciaux, seul caractère d'une véritable génération. *Voyez* CONCEPTION, FÉCONDATION, GÉNÉRATION, GROSSESSE EXTRA-UTÉRINE, FOETUS, OVAIRE, OVIPARE, SEXUELLES (parties).

(L. R. VILLERMÉ)

OVIPARE, adj. et s. m., *oviparus*, de *ovum*, œuf, et de *parere*, engendrer; qui produit des œufs. Les animaux qui, comme les oiseaux, les poissons, etc., font des œufs d'où sortent des petits après un certain temps, sont nommés *ovipares*, pour les distinguer des animaux *vivipares* qui sortent tout vivans du corps de la mère. On pourrait peut-être définir les ani-

maux ovipares, ceux qui se délivrent de leurs petits encore enveloppés dans des membranes ou des coques, plus ou moins de temps avant la naissance de ceux-ci; et les vivipares, ceux dont les fœtus se dépouillent de leurs enveloppes en quittant le ventre maternel, ou qui en sortent les membres à découvert au moment même de leur naissance.

Il n'y a, dans le règne animal, que les mammifères et les derniers zoophytes qui ne soient point ovipares proprement dits. Réduits à la plus grande simplicité de l'organisation, ces zoophytes, dont le corps n'offre souvent qu'une pulpe comme gélatineuse, se multiplient par des bourgeons, par des boutures, tandis que les mammifères sont les seuls animaux qui, à parler strictement, soient vivipares. Il n'y a de gestation dans un organe particulier (la matrice) que chez eux; eux seuls aussi allaitent leurs petits.

Les ovipares, au contraire, abandonnent ordinairement leurs œufs. Leurs petits naissent orphelins, que l'on me passe ce mot; mais ils peuvent se suffire pour leur nourriture dès qu'ils sont nés, soit qu'ils tirent leur subsistance du jaune de l'œuf qui a passé par l'ouverture du nombril dans le ventre, soit que les circonstances dans lesquelles ils se trouvent la leur fournissent ordinairement. Il n'y a guère d'exception que pour les oiseaux, dont les œufs sont couvés et les petits nourris par les parens comme chez les mammifères. Le soin d'élever les petits jusqu'à ce qu'ils puissent vivre seuls, ne s'observe donc bien que dans les animaux à sang chaud.

Il y a de véritables ovipares dont les œufs éclosent dans l'oviducte de la mère, et dont les petits sortent, par conséquent, tout vivans de son ventre. On les nomme *ovovipares*. Ce sont, parmi les reptiles, les vipères; parmi les poissons, les raies, les squales, etc.; parmi les insectes, une grosse mouche parasite qui importune fréquemment l'homme dans ses habitations, etc., etc. Ces animaux sont d'ailleurs entièrement semblables aux autres ovipares des classes ou des genres auxquels ils appartiennent; seulement on a remarqué qu'ils sont rapaces, destructeurs, plus forts, plus actifs que les autres espèces. La légère différence qui existe entre la plupart des ovipares et ceux qu'on appelle ovovipares ne suffit donc pas pour séparer les familles, et même, à ce qu'il paraît, pour séparer les espèces; car on prétend que, parmi les pucerons, le même animal pond des œufs dans la saison tempérée, et met au monde ses petits tout vivans dans les chaleurs de l'été; que les petites anguilles sortent vivantes du corps de leur mère pendant la canicule; qu'on a vu ensemble dans la même salamandre des fœtus vivans et des œufs, etc. J'ai rapporté à l'article *Ovariste* (*Voyez* ce mot) une observation de M. Dutrochet,

dont la conclusion à tirer est, que l'intervalle qui sépare la conception chez la vipère (animal ovovipare) de la naissance des vipéreaux, se trouve partagé en deux temps, dont le dernier offre une gestation analogue à celle des quadrupèdes, circonstance qui, en établissant le passage des ovovipares aux vivipares, tend à faire croire que le règne animal tout entier est ovipare.

Il est probable que toutes les espèces dont je viens de parler opèrent un accouplement avant de mettre au jour leurs petits. Quant aux autres ovipares, la ponte est tantôt précédée d'un accouplement, comme chez les oiseaux, et d'autres fois, comme chez la plupart des poissons, le mâle se borne à arroser de son sperme les œufs déjà pondus. Il est à remarquer que les œufs de ces derniers animaux n'ont jamais qu'une enveloppe molle, tandis que les œufs à véritable coque sont vraisemblablement toujours fécondés avant la ponte.

Il n'y a, je crois, que les oiseaux et plusieurs reptiles chez qui la quantité des œufs se rapproche de celle des petits contenus dans une portée de quadrupède. Dans la plupart des ovipares, la fécondité est beaucoup plus grande : ainsi beaucoup d'insectes pondent des milliers d'œufs, et il y a des poissons qui en jettent chaque année plus de deux cent mille. Ce grand nombre d'œufs ne peut être mis en parallèle qu'avec celui des graines de plusieurs végétaux. Au reste, les graines paraissent être aux plantes ce qu'est l'œuf aux animaux : on peut comparer la germination de celles-là à l'éclosion de celui-ci.

Je m'arrête à ces considérations. Je ne devais énoncer que très-succinctement des faits qui, bien qu'ils éclairent la physiologie générale, n'ont cependant que des rapports éloignés avec la physiologie de l'homme. *Voyez* FÉCONDATION, GÉNÉRATION, OVARISTE, VIVIPARES. (L. R. VILLERMÉ)

OVISTES. *Voyez* OVARISTES. (L. R. V.)

OVOVIPARES, ou OVOVIVIPARES, du latin, *ovum*, œuf, *vivus*, vivant, et de *parere*, enfanter, produire. On nomme ainsi, en zoologie, les animaux ovipares chez lesquels les œufs éclosent dans le ventre des femelles. *Voyez* OVIPARES.

(L. R. VILLERMÉ)

OXALATES, s. m., sels qui résultent de la combinaison de l'acide oxalique avec les diverses bases salifiables. Trois méritent de fixer quelques momens notre attention.

1°. L'oxalate d'ammoniaque. Il est employé comme réactif par les chimistes, préférablement aux autres oxalates, pour déceler la présence de la chaux ou de ses combinaisons. M. Planche a fait voir que, semblable, sous ce rapport, à plusieurs autres sels ammoniacaux, il précipite en partie le sublimé corrosif à l'état de muriate mercurio ammoniacal. On le forme

directement au moyen de l'acide oxalique et du carbonate d'ammoniaque.

2°. L'oxalate de chaux. Schéele a constaté sa présence dans un grand nombre de racines, de bulbes et d'écorces, dont la plupart sont employées en médecine; savoir, les racines d'ache, d'asclépias, d'arrête-bœuf, de bistorte, de curcuma, de carline, de dictame blanc, de fenouil, de gentiane rouge, de gingembre, d'iris de Florence, de mandragore, d'orcanette, de patience, de saponaire, de tormentille, de valériane et de zédoaire; les bulbes de la scille; les écorces de cascarille, de cannelle, de sureau et de simarouba. Elle a été depuis signalée dans les épinards et dans le *lychnis dioica*, L., par M. H. Braconnot, par MM. Fourcroy et Vauquelin dans le bananier, etc. Mais c'est surtout dans la rhubarbe que ce sel existe en proportion remarquable; celle de la Chine, d'après les expériences de M. Henri, en contient jusqu'à trente trois pour cent de son poids; celle de Moscovie un peu moins, et celle de France dix pour cent environ.

Son insolubilité complette, non-seulement dans l'eau, mais encore dans la plupart des menstrues, l'empêche sans doute de faire partie des préparations liquides auxquelles concourent soit la rhubarbe, soit les autres végétaux dont il vient d'être parlé; mais lorsqu'on les prend en substance, une quantité notable de ce sel s'introduit nécessairement dans l'économie: il paraît, il est vrai, n'être doué d'aucune action particulière; du moins M. A. T. Thomson, dans des expériences sur les contre-poisons de l'acide oxalique, dont nous parlerons ailleurs (*Voyez* page 56), l'a-t-il administré à dose de deux gros à un chien, sans qu'il en soit résulté aucune espèce d'accident. Mais peut-être cependant sa présence, plus commune qu'on ne l'avait cru jusqu'ici dans plusieurs substances alimentaires, n'est-elle pas entièrement indifférente, et peut-elle rendre compte, jusqu'à un certain point, de l'existence de ce sel dans quelques produits morbifiques, phénomène inexpliqué jusqu'à ce jour.

On sait en effet que l'oxalate de chaux constitue l'une des espèces de concrétions vésicales les plus redoutables, à raison de la forme mamelonnée qu'elles affectent, de leur dureté, de leur pesanteur, et de leur complette insolubilité. Ce sont elles que l'on désigne sous le nom de *calculs muraux* ou *moriformes*, et dont le docteur Wollaston a, le premier, en 1797, reconnu la nature: elles formaient le cinquième des calculs analysés par MM. Fourcroy et Vauquelin, dans leurs importantes recherches sur les concrétions urinaires; mais les expériences de Wollaston et de Brande semblent attester qu'elles sont bien moins communes en Angleterre. Mélange avec les phosphates

terreux, l'acide urique, etc., soit intimement, soit par couches, dont il forme communément le centre ou le noyau, l'oxalate de chaux fait encore partie d'un assez grand nombre d'autres calculs vésicaux : dans ces derniers temps même, sa présence a été constatée dans plusieurs concrétions rénales, que jusqu'alors on avait crues exclusivement formées d'acide urique. Il existe enfin dans certains calculs urinaires des animaux, comme l'ont reconnu MM. Fourcroy et Vauquelin, à l'égard du chien et du rat.

3°. L'oxalate acidule de potasse, acidule oxalique ou sel d'oseille. Il existe tout formé, comme l'indique ce dernier nom, dans plusieurs espèces de *rumex ;* on le trouve aussi dans l'alléluia (*oxalis acetosella*, L.), dans les feuilles du *berberis vulgaris*, L. (Hoffmann), dans les tiges et les feuilles du *rheum compactum*, L. (Bouillon Lagrange), dans les épinards (H. Braconnot) ; enfin, d'après MM. Fourcroy et Vauquelin, dans le bananier. On le prépare en grand dans diverses contrées ; en Suisse, on se sert de la petite oseille (*rumex acetosella*, L.) ; dans la forêt Noire, de l'oseille commune (*rumex acetosa*, L.) ; dans la forêt de Thuringe, de l'alléluia. Les procédés ne sont pas non plus partout les mêmes ; mais ils consistent en général à extraire le suc de ces plantes, à le clarifier et à le soumettre à l'évaporation : le produit obtenu est ensuite purifié par des cristallisations successives ; il forme à peine un centième du poids des végétaux employés.

C'est de ce sel, qui est en cristaux parallélipipèdes, blancs, opaques, peu solubles, et dont la saveur est fortement acide, qu'on retirait exclusivement l'acide oxalique, à l'époque où l'art de le former directement était encore inconnu (*Voyez* OXALIQUE (acide) et ACIDE OXALIQUE). On l'employait aussi en médecine ou dans l'économie domestique pour faire des *limonades sèches*, des *pastilles rafraîchissantes*, usages dans lesquels les acides oxalique et tartarique le remplacent avantageusement. Ses inconvéniens, comme dentifrice, ont été signalés par tous les hommes instruits.

Il doit enfin à son excès d'acide la propriété dont il jouit d'enlever les taches d'encre, d'aviver certaines couleurs dans l'art de la teinture, etc. ; et l'usage qu'on en fait encore pour la confection du rouge de fard préparé avec le carthame.

(DE LENS)

OXALIDE, s. f., *oxalis*, Lin., décandrie pentagynie : genre de plantes dicotylédones dipérianthées, ordinairement compris dans les géraniées, mais qui paraît présenter assez de différence pour qu'on puisse le regarder comme constituant une famille à part, les oxalidées.

Ce genre offre pour caractères un calice persistant, à cinq

folioles; cinq pétales égaux, un peu adhérens par leur base, ainsi que les filets des étamines, qui sont au nombre de dix, et alternativement plus courts; un ovaire supérieur portant cinq styles; une capsule à cinq valves et à cinq loges polyspermes.

Les oxalides sont des herbes à feuilles alternes presque toujours ternées; leurs fleurs, tantôt terminales, tantôt axillaires, sont assez jolies dans plusieurs espèces pour mériter qu'on les cultive. Le cap de Bonne Espérance est la patrie du plus grand nombre, trois seulement habitent l'Europe.

Les oxalides sont du nombre des plantes dans les feuilles et les fleurs desquelles le phénomène du sommeil végétal est le plus marqué. Leurs feuilles se replient ordinairement de même à l'approche d'un orage. Rivale de la sensitive, l'*oxalis sensitiva* contracte les siennes au plus léger contact.

L'oxalide oseille, *oxalis acetosella*, Lin., vulgairement alléluia, surelle, pain de coucou, est une plante assez commune dans les bois ombreux. Sa racine écailleuse et comme articulée; ses feuilles radicales, formées de trois folioles obcordées; ses hampes uniflores, longues de trois à quatres pouces, et munies à leur partie moyenne de deux petites bractées, suffisent pour la distinguer. Ses fleurs, blanches ou légèrement pourprées, s'épanouissent en mars et avril.

La saveur agréablement acide de ses feuilles, qui rafraîchissent la bouche et désaltèrent quand on les mâche, l'a rendue chère au voyageur et au botaniste échauffés par la marche et par l'ardeur du soleil. Son nom rappelle doublement cette acidité. C'est elle que Nicandre (*Ther.* 840) paraît désigner sous ce nom d'ὀξαλις. L'*oxys* de Pline n'est encore que la même plante, ou, suivant Sprengel, l'*oxalis stricta* : c'est l'époque de sa floraison qui l'a fait appeler oseille de Pâques, ou alléluia par les moines.

L'oxalide oseille est un peu mucilagineuse en même temps qu'acide. Elle n'est que rarement employée par les médecins, malgré l'éloge mérité à plus d'un égard qu'en a fait J. Franck, dans la dissertation qu'il a publiée sur les vertus de cette plante. Rosenstein en faisait aussi grand cas. Son suc ou sa décoction peuvent être donnés utilement dans les fièvres inflammatoires, bilieuses, putrides. C'est une des plantes indigènes les plus propres pour la préparation des boissons acidules qui conviennent dans ces maladies. Son usage apaise la soif et l'ardeur fébriles; il paraît même quelquefois relâcher le ventre et favoriser la sécrétion des urines. Le scorbut est une des maladies où l'on peut en obtenir de bons effets. Dans toutes les affections où l'emploi des acidules est indiqué, cette oxalide est un des meilleurs et des plus agréables

auxquels on puisse recourir. Elle semble, suivant Peyrilhe, remplacer le citron dans le Nord.

Quoique recommandée dans les maladies inflammatoires du système urinaire, M. Chamberet pense qu'il convient de s'en abstenir quand un calcul est la cause de l'irritation. Quelques-unes de ces concrétions ont en effet pour base l'oxalate de chaux, et un sel du même genre, l'oxalate acidule de potasse ou sel d'oseille abonde dans l'oxalide; c'est même à sa présence qu'elle doit ses qualités. L'acide oxalique, qui forme ces sels par sa combinaison avec diverses bases, n'a reçu ce nom que parce que ce fut dans les *oxalis* qu'on le reconnut d'abord. L'extraction de l'oxalate de potasse des feuilles de l'oxalide oseille est un objet de commerce assez important pour quelques cantons de l'Allemagne et de la Suisse. Toutes les plantes de ce genre, et principalement les *oxalis compressa frutescens*, *tuberosa*, peuvent en donner de même. Entre autres usages de ce sel dans les arts, tout le monde connaît sa propriété d'enlever les taches d'encre.

La décoction d'oxalide se fait avec une poignée de ses feuilles, par pinte d'eau. On la fait quelquefois dans du petit-lait. Le suc de cette plante peut se donner d'une demi-once à deux onces. On en fait un sirop, une conserve, un extrait; mais ces préparations sont inusitées. En faisant dissoudre d'un demi gros à deux gros d'oxalate de potasse dans une pinte d'eau, et en y ajoutant une quantité suffisante de sucre, on obtient une limonade agréable et très-rafraîchissante.

Au Pérou, l'*oxalis dodecandra* et une autre espèce peu connue sont employées contre l'hémoptysie, sous le nom de *vinaigrissa*.

Aux Indes et aux Moluques, l'*oxalis sensitiva* passe pour un remède infaillible contre la piqûre des insectes venimeux, ainsi que contre l'asthme, la phthisie pulmonaire et plusieurs autres maladies. Les prêtres et les charlatans la font servir à divers usages superstitieux. L'admiration qu'excite dans le vulgaire la sensibilité de ses feuilles est sans doute la source de l'opinion qu'on a de ses vertus merveilleuses.

On mange en divers lieux l'oxalide oseille en salade. Elle peut, ainsi que l'*oxalis corniculata* et plusieurs autres, remplacer l'oseille pour les usages culinaires. L'acidité de ces plantes est même beaucoup plus agréable. L'*oxalis frutescens* sert particulièrement à cet usage à la Martinique, où elle est connue sous le nom d'oseille des bois. Les racines tubéreuses de l'*oxalis tuberosa* se mangent au Chili; celles de l'*oxalis violacea*, qui croît dans la Caroline, sont également bonnes.

FRANCK (Johan.), *Herba alleluia, botanice considerata*, etc.; in-12. *Ulmæ*, 1709.

THUNBERG (Car.-Petr.), *Dissertatio de Oxalide. Upsal.*, 1781.
VON JACQUIN (Nicol.-Jos.), *Oxalis monographia iconibus illustrata*; in-4°. *Vindob.*, 1792. (LOISELEUR-DESLONGCHAMPS et MARQUIS)

OXALIDÉES, *oxalideæ*. *Voyez* OXALIDE.
(L.-DESLONGCHAMPS)

OXALIQUE (acide), s. m., nom dérivé de οξαλις, oseille, tiré lui-même de οξυς, aigre : c'est le plus oxygené et le plus puissant de tous les acides végétaux. Formé, suivant M. Dulong, de deux volumes de gaz acide carbonique et d'un volume de gaz hydrogène, il a reçu de lui le nom d'*acide hydro-carbonique*. Sa découverte, longtemps attribuée à Bergmann, paraît être due réellement à Schéele. Il existe tout formé, mais combiné à la chaux ou à la potasse dans un grand nombre de végétaux, et notamment d'après les expériences de M. H. Braconnot, dans ceux de la famille des arroches. C'est en effet après l'acide malique, celui qu'on rencontre le plus communément (*Voyez* OXALATES); il se trouve même à l'état libre, mais mélangé avec ce dernier acide dans la proportion de un à neuf, dans le suc visqueux exsudé par les poils qui recouvrent la tige, les feuilles et l'enveloppe de la graine du pois chiche. C'est de l'oxalate acidule de potasse qu'on l'extrait le plus communément; on peut aussi le former directement par l'action ménagée de l'acide nitrique sur un très-grand nombre de substances végétales et animales, du sucre en particulier, d'où lui vient le nom d'*acide saccharin*, sous lequel on l'a d'abord désigné. Nous renvoyons pour son mode de préparation, ainsi que pour ses caractères distinctifs et ses usages médicinaux, à l'article *acide oxalique* (tom. I de ce Dictionaire), dont notre article n'est que le complément.

L'attention des médecins a dû être puissamment attirée depuis un petit nombre d'années sur l'action corrosive de l'acide oxalique, par les nombreux exemples d'empoisonnemens qui ont été publiés dans les journaux de médecine anglais. Des méprises funestes, et dont on a peine à concevoir la fréquence, témoignent en effet que, pris à la dose d'une demi-once à une once, comme sel d'Epsom, cet acide détermine la mort en quelques minutes. Les symptômes observés ont été des douleurs violentes, une sensation de brûlure dans l'estomac et dans l'abdomen, des efforts de vomissemens souvent infructueux, mais quelquefois des vomissemens réels et des déjections alvines, enfin des convulsions et la mort. A l'ouverture des cadavres, on a trouvé l'estomac rempli d'un liquide semblable à du marc de café, et ses diverses membranes fortement injectées. Les intestins ont quelquefois participé à ces désordres.

Ces accidens déplorables se sont tellement multipliés depuis quelques années, qu'en 1817 M. Burrows écrivait à M. Roche,

notre collaborateur à la Bibliothèque médicale, que onze exemples de cette espèce d'empoisonnement étaient parvenus à sa connaissance ; plusieurs autres ont depuis été publiés (*Voyez Bibl. méd.*, tom. XLVI, pag. 121 ; LI, pag. 413 ; LV, pag. 407 ; LXV, pag. 272, etc.)

Des expériences exécutées par M. A. T. Thomson attestent que l'acide oxalique n'est pas moins funeste pour les animaux que pour l'homme; elles tendent à démontrer : 1°. que cet acide introduit dans les voies digestives y est en partie absorbé et passe dans le torrent de la circulation ; 2°. qu'il enflamme et corrode l'estomac en réduisant sa membrane interne en une sorte de bouillie ; 3°. enfin que l'eau de chaux est son véritable antidote.

Cette dernière conclusion, basée sur un seul fait assez équivoque, mérite, malgré les inductions de la théorie, d'être confirmée par de nouvelles expériences ; je ne sache point qu'elles aient été tentées en France, du moins la Toxicologie de M. Orfila n'en contient-elle aucune. (DE LENS)

OXYCÈDRE, *juniperus oxycedrus*, Lin., arbre qui croît dans le midi de l'Europe, de la famille des conifères, et dont le bois donne à la distillation une huile empyreumatique, connue sous le nom d'*huile de cade*. On a fait quelque usage autrefois de cette huile, qu'on croyait balsamique et nervine, mais elle est tombée en désuétude, et ne sert plus que dans la médecine vétérinaire. C'est ce même genévrier qui donne la résine connue sous le nom de *sandaraque*, et qu'on a mal à propos présentée dans cet ouvrage (article *genièvre*) comme provenant du *juniperus communis*, L. (F. V. M.)

OXYCRAT, s. m., *oxycratum*, οξυκρατον, d'οξυς, aigre, acide, et de κραω, je mêle ; mélange d'eau et de vinaigre, dont on fait un fréquent usage dans le traitement de quelques maladies inflammatoires et bilieuses.

Les proportions d'acide et d'eau diffèrent suivant le degré de concentration du premier. On mêle ordinairement un cinquième ou un sixième de vinaigre à une quantité d'eau donnée, lorsque cet acide est à son degré ordinaire, c'est-à-dire lorsqu'il marque dix degrés audessus de zéro au pèse-liqueur ; on en mettrait plus s'il était faible, et moins s'il présentait plus de concentration. L'oxycrat se boit en général froid, et le plus souvent sans addition de sucre ni de miel ; on ajoute l'un ou l'autre pour les enfans ou les personnes difficiles. On fait un fréquent usage de l'oxycrat dans les hôpitaux et dans les campagnes, tant par la facilité de se procurer cette boisson peu dispendieuse, que par ses qualités réelles. Il est rafraîchissant, tempérant, antiputride, et même astringent si on force un peu la dose de vinaigre.

A l'intérieur, on use de l'oxycrat dans les maladies inflammatoires générales, ou d'une grande étendue, comme dans l'érysipèle, la péritonite, etc. ; il faut alors qu'il soit très léger d'acide, autrement il agirait en stimulant, et pourrait augmenter l'inflammation. C'est surtout dans les fièvres ou maladies bilieuses, sporadiques ou épidémiques, qu'on fait une grande consommation de cette boisson. Dans les affections putrides, son emploi n'est pas moins indiqué, et son usage avantageux. On peut, avec ce seul médicament, guérir ces maladies si elles sont simples; les fébricitans les appètent et s'en dégoûtent rarement comme de la plupart des autres boissons. On accuse l'oxycrat de provoquer la toux ; il est certain que s'il est trop fort, il peut avoir cet inconvénient, ainsi que lorsqu'elle est le résultat d'une affection plus ou moins inflammatoire de la poitrine, cas où on évite de le donner; mais si la toux est produite par une irritation stomachique, si elle est *stomacale*, comme on s'exprime dans le langage de la pratique, elle la modère et la fait même cesser, bien loin de la provoquer.

A l'extérieur, on se sert encore fréquemment de l'oxycrat, et alors les proportions de vinaigre sont plus fortes, elles vont du tiers à la moitié de l'eau du mélange. C'est comme calmant et comme astringent qu'on l'emploie de cette manière, toujours à froid, et même glacé dans quelques circonstances. On l'applique sur le front ou les tempes dans la céphalalgie, et il la fait cesser parfois avec une grande facilité : d'autres fois on en fait des applications topiques sur des parties enflammées, érysipélateuses ou phlegmoneuses, et il calme assez sûrement l'excès d'inflammation ; on se contente parfois d'en lotionner les parties enflammées, dans la crainte que son séjour n'occasione la répercussion à l'intérieur de l'affection morbifique, accident dont la possibilité doit rendre attentif sur son usage comme antiphlogistique, et qui l'a fait rejeter même tout à fait par quelques praticiens. La qualité astringente de l'oxycrat le fait employer avec bien de l'avantage pour la résolution de quelques épanchemens, comme les ecchymoses, etc. On l'applique avec des succès divers sur les tumeurs anévrysmales, les varices, les hémorroïdes, etc. C'est à la sagacité des médecins à décider quels sont les cas où il convient d'en user pour la réduction de ces tumeurs, et quels sont ceux où il peut y avoir des inconvéniens à s'en servir. (MÉRAT)

OXYDE, s. m., en latin *oxydum*, dérivé du grec ὀξυς, aigre, acide : c'est le nom générique que l'on donne à tous les corps oxygénés qui ne sont point acides et n'ont pas la saveur aigre et les autres propriétés qui caractérisent ces derniers. Leur découverte date d'assez loin ; mais on n'a bien connu leur na-

ture et la manière de les former, qu'après les expériences que firent les physiciens et les chimistes, exécutées sur l'air, afin d'en connaître et d'en isoler les principes constituans.

Les oxydes métalliques ont été découverts les premiers. Les anciens chimistes n'ignoraient pas que plusieurs métaux calcinés à l'air libre augmentaient en poids, et il les nommaient *chaux métalliques*. Jean Rey, médecin dans le Périgord, fut le premier qui observa que les métaux calcinés avec le contact de l'air en fixaient une partie qui augmentait leur poids. En 1630, il fit imprimer à Bazas ses essais sur la recherche de la cause par laquelle l'étain et le plomb augmentent de poids quand on les calcine. A l'époque où il écrivait, la science chimique n'était pas assez avancée pour que l'on pût sentir l'importance de sa découverte : elle fut oubliée, et si depuis quelques chimistes travaillèrent d'après les mêmes principes, ils ne la citèrent pas ; on n'en connut bien le mérite qu'après les découvertes de Lavoisier sur le même sujet. Boyle, sur la fin du dix-septième siècle, connut aussi l'augmentation en poids des chaux métalliques ; mais il l'attribua faussement à la fixation des particules du feu dans le métal.

En 1669, Mayow cherchant à découvrir quelle est l'influence de l'air dans la combustion et la respiration, reconnut l'augmentation en poids de l'antimoine après sa calcination solaire, et celle du fer rouillé au contact de l'air. De même que Jean Rey, il ne fut pas compris par ses contemporains. Sthal, qui considérait les métaux comme la combinaison du phlogistique (*Voyez* ce mot) avec une terre primitive (principe, selon lui, non-seulement des métaux, mais encore de toutes les terres), connut aussi leur augmentation de poids dans la calcination, et la perte de leur poids par la réduction à l'aide du charbon.

En 1774, Bayen publia ses belles expériences sur la réduction des chaux métalliques sans addition (il travailla sur le mercure) ; il remarqua qu'il n'était pas toujours besoin du phlogistique de Stahl pour les réduire, que pendant la réduction il se dégageait un gaz possédant des propriétés particulières différentes de celles de l'air ordinaire ; il connaissait, ainsi qu'il me l'a dit, et citait avec plaisir, l'ouvrage de Jean Rey : il ne donna point de nom au gaz obtenu ; mais Priestley, dans la même année, au mois d'août, découvrit de son côté le même gaz, et le nomma air déphlogistiqué. Guidé par son génie et par les expériences de ces deux savans, Lavoisier se mit à l'œuvre, et, en même temps que Priestley, publia dans la même année ses expériences sur la calcination des métaux, consignées dans les Mémoires de l'Académie des sciences pour 1774. Il opéra sur l'étain et décrivit sa calcination à l'aide de l'air dans des vaisseaux fermés, ainsi que l'augmentation de

son poids, correspondante à la perte du poids de l'air des cornues dans lesquelles il faisait ses expériences. Il prouva que cette opération était une véritable analyse de l'air; que sa partie respirable, l'air vital, qu'il nomma depuis *oxygène*, était absorbée par le métal, et que le résidu était la partie non respirable, qu'il nomma *moffette atmosphérique*, aujourd'hui l'*azote*. Il confirma toutes ces vérités dans son analyse de l'air par le mercure, qui, dans ses expériences, fut converti en oxyde, dont il retira ensuite l'oxygène à l'aide de la chaleur.

De la combinaison de l'oxygène avec les corps combustibles résultent deux classes d'oxydes: les uns formés par les corps combustibles simples non métalliques, et les autres par les corps combustibles simples métalliques ou les métaux. Les premiers, moins nombreux que les autres, sont l'oxyde d'hydrogène ou l'eau, l'oxyde de carbone, l'oxyde de phosphore, les protoxyde et deutoxyde d'azote; les seconds sont tous les oxydes métalliques en très-grand nombre, puisqu'on doit comprendre parmi eux les terres et les alcalis, considérés par les chimistes modernes, d'après les belles expériences de M. Davy, comme des métaux oxydés; mais comme tous ces oxydes, indépendamment des propriétés génériques qui leur sont communes, en possèdent aussi de particulières qui les font différencier entre eux, il conviendra pour plus de clarté de les diviser en trois ordres, les terreux, les alcalins et les métalliques proprement dits. Tous ces oxydes sont divisés ensuite en deux genres: le premier comprend ceux qui ne passent jamais à l'état d'acide de quelque manière qu'on les traite, et quelque quantité d'oxygène qu'on y ajoute; dans le second, on range ceux qui sont susceptibles de s'acidifier par l'addition d'une nouvelle quantité d'oxygène; parmi les oxydes non métalliques, il n'y a que l'oxyde d'hydrogène ou l'eau qui ne s'acidifie pas, malgré qu'il puisse, d'après les expériences de M. Thénard, se combiner à une plus grande proportion d'oxygène sans devenir acide (*Voyez* OXYGÉNÉE (eau). Dans le grand nombre d'oxydes métalliques qui existent, il n'y a d'acidifiables que ceux d'arsenic, de chrôme, de molybdène, de columbium et de tungstène.

Tous les oxydes non acidifiables ou acidifiables que nous venons de citer, non-seulement possèdent des quantités différentes d'oxygène, mais encore ceux qui proviennent d'un même radical, sont susceptibles de former chacun deux, trois et quatre oxydes; ces radicaux, en s'unissant ainsi à l'oxygène en une, deux, trois et même quatre proportions, donnent naissance à ce qu'on est convenu d'appeler un protoxyde, un deutoxyde et un trytoxyde: à ce dernier degré d'oxydation, et au-dessus on les nomme encore péroxydes. Il existe des métaux qui

ne forment qu'un seul oxyde, comme le zinc ; d'autres qui en donnent deux, comme le mercure ; d'autres enfin qui en produisent trois, comme le fer. Il résulte de là que le nombre de ces composés s'élève actuellement à soixante. Nous devons à M. Berzélius d'avoir découvert que tous ces oxydes sont soumis, par rapport aux proportions d'oxigène qu'ils contiennent, à une loi de composition très-remarquable, qui est que ceux de ces corps qui sont au-dessus du premier degré d'oxydation, contiennent la même quantité de corps combustibles, et un et demi, ou deux, ou quatre, ou six, ou huit fois autant d'oxygène que celui qui est à ce premier degré (*Annales de chimie*, tome LXXVIII et suiv.).

On ne trouve dans la nature qu'un petit nombre d'oxydes purs ; parmi les non métalliques, on n'en rencontre que deux, l'oxyde d'hydrogène ou l'eau, et l'oxyde de carbone ; les oxydes métalliques purs sont ceux de silicium, d'aluminium, le péroxyde de manganèse, le deutoxyde d'étain, les deuto et tritoxyde de fer, l'oxyde de zinc, le deutoxyde d'arsenic, les oxydes de chrome, d'urane, de titane, et le protoxyde de cuivre ; tous les autres, ou sont combinés ensemble, ou unis à des acides pour former des sels naturels.

On prépare de plusieurs manières les oxydes métalliques artificiels : 1°. en soumettant les métaux à l'action du calorique et de l'air réunis ; 2°. en décomposant les sels métalliques par les alcalis, et principalement par l'ammoniaque ; 3°. par la décomposition des carbonates terreux par la chaleur ; 4°. en projetant dans un creuset échauffé des mélanges de nitrate de potasse et de métaux, l'acide nitrique se décompose, son oxigène se porte sur le métal, et il se dégage du gaz acide nitreux ; 5°. en dissolvant dans l'acide nitrique certains métaux très-avides d'oxygène, qui, après l'avoir enlevé à l'acide, se précipitent sous forme pulvérulente.

Les oxydes métalliques bien préparés, lavés et séchés, jouissent des propriétés physiques suivantes : ils sont tous solides, cassans, ternes lorsqu'ils sont pulvérulens ; inodores, excepté celui d'osmium ; insipides, excepté les oxydes de potassium, de sodium, de calcium, de barium, d'arsenic et d'osmium ; colorés diversement ; plus pesans que l'eau, mais moins pesans que le métal qui a servi à les former ; ils n'ont généralement pas d'action sur la teinture du tournesol ; quelques-uns cependant verdissent la couleur de violette, comme les oxydes alcalins et terreux. On remarque dans les oxydes les propriétés chimiques suivantes : plusieurs sont altérés par la lumière ; dans les vaisseaux clos, la chaleur décompose ceux qui ont peu d'affinité pour l'oxygène qui se dégage, ou bien elle les ramène à un degré d'oxydation inférieure, mais elle ne fait

éprouver aucune altération à ceux qui tiennent fortement à l'oxygène. Le gaz hydrogène, le carbone, le chlore décomposent un grand nombre d'oxydes à l'aide de la chaleur; l'hydrogène, en leur enlevant l'oxygène, produit de l'eau; le charbon donne naissance à l'acide carbonique, et le chlore forme des chlorures; le phosphore s'unit à certains d'entre eux pour produire des phosphures, et le soufre des sulfures ou des sulfates; un certain nombre absorbent l'eau pour se combiner avec elle, et donner naissance à des hydrates secs et pulvérulens qui varient pour la couleur. Presque tous les oxides se combinent avec les acides sans éprouver ni leur faire éprouver la moindre décomposition; quelques-uns cependant perdent alors une portion de leur oxygène, tels que le manganèse; en général ils s'unissent aux acides d'autant mieux qu'il contiennent moins d'oxygène. L'ammoniaque en dissout quelques-uns pour former avec eux des composés souvent cristallisables, auxquels on a donné le nom d'ammoniures; enfin il arrive quelquefois que des oxydes s'unissent entre eux : c'est ainsi que des oxydes alcalins dissolvent des oxydes métalliques, tels que ceux d'antimoine, de zinc, d'arsenic, etc.

Beaucoup d'oxydes sont employés en médecine comme médicamens; le plus usité sans doute est l'oxyde d'hydrogène ou l'eau (*Voyez* ce mot pour les propriétés médicinales). On se sert quelquefois de l'oxyde de carbone en poudre à l'extérieur, comme d'un puissant antiseptique (*Voyez* CHARBON). Parmi les oxydes terreux d'usage, on compte la magnésie, la chaux; les oxydes alcalins fournissent la potasse et la soude. Les oxydes métalliques sont ceux de zinc, les deutoxyde et tritoxyde de fer, le deutoxyde d'arsenic, les oxydes d'antimoine, les protoxyde et deutoxyde de mercure et de plomb, et l'oxyde d'or (*Voyez*, pour les propriétés médicinales, les mots *chaux*, *magnésie*, *potasse*, *soude*, et les divers métaux dont nous venons d'indiquer les oxydes). (NACHET)

OXYDE CASÉEUX : principe *sui generis* qui se forme toujours plus ou moins abondamment lors de la conversion du *caillé* en fromage, et qui, uni en proportion variable avec une partie de ce même caillé non décomposé, et avec divers sels ammoniacaux formés spontanément, constitue les diverses espèces de fromages fermentés, où il existe même quelquefois sous forme de concrétions globulaires. C'est une substance blanche, très-légère, d'un toucher gras, et qui ressemble beaucoup à l'agaric purgatif. Insipide, soluble dans l'eau chaude, à laquelle elle donne une saveur de mie de pain, elle ne se dissout qu'en très-petite quantité dans l'alcool bouillant, propriété qui fournit le moyen de la séparer des sels auxquels elle est unie dans le fromage fermenté; exposée à une

chaleur douce, elle se décompose et se sublime en partie; la potasse enfin la dissout rapidement, et l'acide nitrique la transforme en acide oxalique.

Il est facile de conclure de plusieurs de ces caractères que ce n'est pas à l'oxyde caséeux que les fromages fermentés doivent leurs qualités sapides et les propriétés stimulantes dont ils jouissent à un si haut degré. La présence de cet oxyde n'est toutefois point sans quelque avantage : il sert à modérer le mouvement de fermentation qui ne cesse de s'y opérer, et qui, faisant de plus en plus prédominer sur le caséum les substances salines, tend incessamment à leur entière destruction. Sa découverte n'est donc pas dépourvue d'intérêt : on la doit à M. Proust, qui a fait voir aussi que le gluten placé dans les mêmes circonstances que le caséum donne lieu à des phénomènes presque semblables, et notamment à la formation de l'oxyde caséeux. (DE LENS)

OXYDE CYSTIQUE (produit morbifique). Le docteur Wollaston a donné ce nom à un principe particulier, de nature animale, qu'il a trouvé formant la totalité d'un calcul urinaire, et dont l'existence, dans ce genre de concrétion, a été depuis plusieurs fois constatée. Cet oxyde est en cristaux confus, demi-transparens, jaunâtres; il est insipide, ne se dissout ni dans l'eau, ni dans l'alcool, ni dans l'éther, ni dans la plupart des acides végétaux, mais forme, avec les acides minéraux, les alcalis, et leurs carbonates des solutions susceptibles de cristalliser. Il n'altère point les couleurs bleues végétales, et n'est pas rougi par le contact de l'acide nitrique. Les concrétions qu'il forme présentent quelque analogie pour l'aspect avec les calculs de phosphate ammoniaco-magnesien, mais sont beaucoup plus compactes. M. Orfila observe que la fétidité particulière des produits de sa distillation suffit pour le distinguer de tous les autres matériaux dont se composent les calculs urinaires. (DE LENS)

OXYDE XANTIQUE (produit morbifique) : principe particulier trouvé, en 1817, par le docteur Marcet, dans une concrétion urinaire. Ce calcul, qui ne pesait que dix grains, était dur, compacte, lamelleux, lisse à sa surface et d'une couleur de cannelle foncée : la substance dont il était formé, moins soluble dans les acides que l'oxyde cystique (*Voyez* ce mot), et plus soluble dans l'eau que l'acide urique, se colorait en jaune citron par le contact de l'acide nitrique, caractère sur lequel est fondé le nom que M. Marcet a cru devoir lui imposer. Sa découverte n'a point encore été confirmée. (DE LENS)

OXYDULE D'AZOTE (gaz) : c'est la même chose que

le protoxyde d'azote ou *gaz hilariant*. *Voyez* GAZ, tom. XVII, pag. 499. (F. V. M.)

OXYGÈNE, s. m. : gaz respirable qui forme les vingt-un centièmes de celui de l'atmosphère. *Voyez* GAZ, tom. XVII, pag. 484. (F. V. M.)

FERRO (paskal-Joseph), *Ueber die Wirkungen der Lebensluft*; c'est-à-dire, Sur les effets de l'oxygène; deux cahiers in-8°. Vienne, 1793-1795.

MUENCHMEYER (Ernestus-Henricus-Gulielmus), *De viribus oxygenii in procreandis et sanandis morbis*. *Goettingæ*, 1801.

Le même médecin a traduit de l'anglais en allemand un ouvrage de Daniel Hill, sur les propriétés médicinales de l'oxygène; in-8°. Goettingue, 1801.

VAN TOLLON, *Dissertatio de principii oxygenetici, sive elementi acidificii eximiâ et amplissimâ in corpus humanum efficacitate*; in-4°. *Ultrajecti*, 1801. (V.)

OXYGÉNÉE (eau). Ce n'est point à cette limonade nitrique, dont l'usage a été naguère préconisé, mais infructueusement expérimenté, dans les maladies vénériennes, sous le nom impropre d'*eau oxygénée*, que nous consacrons cet article; c'est à un liquide fort singulier et tout récemment connu, auquel cette dénomination est strictement applicable, et qui, rattachant de plus en plus la physique à la chimie, semble promettre à ces sciences, dont la démarcation devient chaque jour moins tranchée, de nouveaux et brillans progrès. Les propriétés remarquables dont il jouit, les usages auxquels il paraît être appelé, l'excursion hasardée que vient de faire, à son sujet, dans le domaine de l'économie vivante l'habile chimiste à qui l'on en doit la découverte, tout nous fait un devoir de ne point le passer sous silence, et de résumer ici en peu de mots les notes nombreuses que, depuis un an, M. Thénard a successivement consacrées à son histoire.

On savait depuis longtemps que l'eau commune (formée en poids de 88,71 d'oxygène, et de 11,29 d'hydrogène, ou en volume de deux parties de ce dernier gaz contre une du premier) est susceptible de dissoudre spontanément plusieurs centièmes de son poids d'air atmosphérique, d'opérer alors entre les élémens de ce fluide un départ tel que l'*air* dont elle se charge, contient toujours proportionnellement une moins grande quantité d'azote, et de revêtir ainsi des caractères nouveaux. On n'ignorait pas non plus qu'à l'aide d'une pression convenable, on peut forcer l'eau à recevoir un assez grand volume d'oxygène; mais ces faits, déjà connus, n'ont presque rien de commun avec la propriété que vient de lui reconnaître M. Thénard, de se combiner avec l'oxygène en proportion déterminée, double de celle qui lui est ordinaire, et de constituer ainsi un véritable deutoxyde d'hydrogène.

Ce n'est pas d'une manière directe, mais par l'intermède du péroxyde de barium et des acides, que l'on parvient à former

ce nouveau composé. Abusé par l'intervention nécessaire de ces derniers réactifs, et par la propriété qu'ils ont de rendre plus stable la combinaison de l'oxygène avec l'eau, M. Thénard avait d'abord annoncé qu'ils entraient eux-mêmes en combinaison avec l'oxygène, devenaient ainsi des acides oxygénés; mais il n'a pas tardé à reconnaître que c'est avec l'eau seule qu'a lieu cette combinaison singulière. Nous n'entrerons pas ici dans le détail des opérations délicates et multipliées aujourd'hui nécessaires pour obtenir, à l'état de pureté et dans un grand degré de concentration, l'eau oxygénée : elles sont décrites avec tout le soin convenable dans le dernier numéro des Annales de chimie (juin 1819) : disons seulement qu'elles ont pour but de forcer l'eau qu'on veut oxygéner de se charger de la portion d'oxygène qui, unie à la baryte, la constitue deutoxyde de barium; qu'on y parvient en combinant d'abord ce deutoxyde à l'acide muriatique, le précipitant par l'acide sulfurique à l'état de proto-sulfate, séparant ensuite l'acide muriatique au moyen du sulfate d'argent, précipitant l'acide sulfurique par de la baryte, et enfin concentrant sous le récipient de la machine pneumatique et à l'aide de l'acide sulfurique, l'eau déjà plus ou moins saturée d'oxygène.

Parvenu à son plus haut point de concentration, le deutoxyde d'hydrogène offre une densité égale à 1,453; il donne jusqu'à 475 fois son volume de gaz oxygène, c'est-à-dire 616 fois le volume de l'eau non oxygénée, avant de repasser à ce dernier état, et jouit des propriétés suivantes : sa couleur est nulle; il est inodore, d'une saveur à la fois astringente et amère, qui se rapproche de celle de l'émétique, et épaissit la salive; il n'a d'action ni sur le tournesol, ni sur l'infusion de violettes : appliqué sur la peau, il en attaque l'épiderme, la blanchit, excite pendant quelque temps de violens picotemens, et peut, si on en prolonge l'application, l'altérer et la détruire; son action sur les membranes muqueuses est fort analogue; il se dissout, en toutes proportions, dans l'eau, se congèle facilement sans subir d'altération, se vaporise dans le vide sans se décomposer, mais abandonne tout son oxygène dès qu'on l'expose à la température de l'eau bouillante.

Outre le calorique, un grand nombre de substances possèdent aussi la propriété de ramener l'eau oxygénée à l'état d'eau ordinaire : tels sont les métaux, leurs oxydes et plusieurs matières animales. Elle est en effet complètement et subitement décomposée par l'oxyde d'argent, l'oxyde puce de plomb, les peroxydes de manganèse et de cobalt, les oxydes de platine, d'or, de palladium, d'iridium, etc. Plusieurs de ces oxydes se réduisent en même temps qu'ils en dégagent

l'oxygène, phénomène très-extraordinaire ; d'autres, notamment l'oxyde de manganèse, n'éprouvent aucune espèce de changement : l'eau de baryte, de chaux, de strontiane, précipitent du deutoxyde d'hydrogène des paillettes nacrées, qui semblent être de véritables hydrates oxygénés.

Le seul contact de certains métaux très-divisés, l'argent, l'or, le platine, le palladium, le rhodium, l'osmium et l'iridium, suffit aussi pour décomposer l'eau oxygénée. L'état de ces corps n'éprouve alors aucune modification apparente; mais il en est quelques autres, tels que l'arsenic, le molybdène, le tungstène, le sélénium et le cuivre, qui, en la décomposant, s'emparent d'une partie de son oxygène, et passent à l'état d'acide.

Parmi les matières animales qui agissent sur l'eau oxygénée à la manière des métaux et des oxydes métalliques, se trouve au premier rang la fibrine, puis le parenchyme des poumons, des reins et de la rate, coupé en tranches fort minces et lavées; enfin, mais à un degré moindre, la peau et le système veineux : ces substances semblent ne subir alors aucune espèce d'altération, et pouvoir, en conséquence, servir indéfiniment au même usage.

Ces étranges phénomènes, dont l'intensité varie suivant le degré de concentration de l'eau oxygénée, sont ordinairement accompagnés d'une très-vive effervescence, et quelquefois même d'une véritable explosion; mais ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que le dégagement d'une aussi grande quantité de gaz, loin de produire du froid, comme l'indique la théorie, développe au contraire une grande quantité de calorique et même de la lumière. On pourrait sans doute expliquer ce phénomène en supposant que c'est la production de la chaleur qui est non l'effet, mais la cause du dégagement de l'oxygène; mais comme il resterait toujours à rendre raison de la source même de cette chaleur extraordinaire, la difficulté se trouverait plutôt reculée que vaincue.

Si tous les corps dont nous venons de parler diminuent ou détruisent l'affinité de l'eau pour l'oxygène, il en est quelques-uns qui semblent au contraire l'augmenter : ainsi le mélange de certains acides rend plus stable, avons-nous dit, cette combinaison, et il en est de même de la gélatine, de l'albumine liquide ou solide, de l'urée, du sucre et de plusieurs autres matières végétales et animales.

Tous ces résultats, que l'affinité, telle qu'on l'a conçue jusqu'ici, ne saurait expliquer, paraissent dépendre de quelque cause physique encore inconnue, ou peut-être de l'électricité. M. Thénard, le seul qui se soit encore occupé de ces recherches, pense que les principaux phénomènes offerts par

l'argent fulminant, le chlorure et l'iodure d'azote, et par plusieurs autres matières détonantes, se rapportent à une cause de même nature. Il va plus loin encore, puisque, franchissant les limites dans lesquelles devraient toujours se renfermer ceux même qui se livrent avec le plus de succès à l'étude des sciences physiques, il se demande : « s'il serait déraisonnable de penser que c'est par une force analogue à *cette force inconnue* qui préside à la décomposition de l'eau oxygénée par les matières animales et par les minéraux qu'ont lieu toutes les sécrétions animales et végétales.... On concevrait ainsi, dit-il, comment un organe, sans rien absorber, sans rien céder, peut constamment agir sur un liquide et le transformer en des produits nouveaux; au reste, ajoute-t-il encore, cette manière de voir s'accorde avec quelques idées qui ont été émises dans ces derniers temps, et qui deviennent en quelque sorte *palpables* par ces expériences. »

On ne saurait sans doute s'élever trop tôt et avec trop d'énergie contre ces tentatives sans cesse réitérées, quoique toujours infructueuses, par lesquelles on s'efforce de rattacher à des causes purement physiques ou chimiques l'explication des phénomènes dont le caractère vital est le plus manifeste; mais c'est surtout lorsque la juste célébrité du nom qui leur sert d'appui, vient accroître les dangers qui en sont inséparables. Ces tentatives, au reste, sont ici d'autant moins heureuses que la cause des nouveaux phénomènes auxquels il s'agit d'assimiler les sécrétions, est encore elle-même enveloppée de plus d'obscurité et d'incertitude. C'est ce motif qui nous a principalement déterminés à consacrer un article à l'étude de l'eau oxygénée, substance d'ailleurs fort curieuse, et dont la découverte doit faire époque dans l'histoire des sciences physiques déjà si féconde en révolutions de toutes espèces. (DE LENS)

OXYGÉNÈSES : cette dénomination est dérivée du mot *oxygène*, *générateur des acides*, que les chimistes modernes emploient pour désigner un des principes constituans de l'air, de l'eau et de tous les corps organisés (*Voyez* OXYGÈNE). Elle a été créée par M. Baumes et appliquée par lui à la deuxième classe de la division nosologique que cet auteur a consignée dans un ouvrage publié sous le titre de *Fondemens de la science méthodique des maladies*.

Partant d'un fait très-douteux, savoir que l'oxygène qui entre en effet dans la composition de toutes les matières animales, est le stimulus naturel des organes vivans, M. Baumes établit que ce principe, lorsqu'il est dans une proportion convenable, constitue une des conditions primordiales de la santé, et que, soit par son excès, soit par son défaut, il devient la source d'une foule de maladies prématurément réunies sous le

titre d'oxygénèses, puisque elles n'ont du reste aucune espèce d'analogie entre elles.

L'auteur admet en outre que la diminution ou la privation relative de l'oxygène dans le corps de l'homme détermine le décroissement des forces, le relâchement, et en général l'état d'*asthénie*, et que son augmentation ou son excès produit au contraire l'accroissement des forces, un surcroît d'énergie vitale, ou l'*hypersthénie* proprement dite. En raisonnant d'après cette double supposition, il conclut que les maladies qu'il nomme oxygénèses sont *sthéniques* ou *asthéniques*, selon que l'oxygène est en excès ou en défaut dans nos organes. Ce qui donne lieu à la sous-division de cette classe de maladies en *suroxygénèses* et en *désoxygénèses*.

Les premières renferment un grand nombre d'affections très-disparates, auxquelles l'auteur a imposé les dénominations suivantes : *le phantasme*, *la psycose*, *le mentisme*, *l'agrypnie*, *la névrose*, *la paraphrynie*, *le salacisme*, *le tonisme*, *la narcose*, *le clonisme*, *la toux*, *l'asthme*, *la phthisie*, *la gastrorexie*, *l'algie*, *le toxicose*, *la paralysie*, *l'amaigrissement*, *l'épischésie*, *le spermatisme*, *la diarrhée*, *la cénose*, *le diabétès*, *la grossesse*, *l'avortement*, *le calcul*, *la concrétion*, *le leucome*, *la parectanie*, *la pneumatose*, *l'emphranie*, *le polype*, *la phlegmose*, *le phlegmon*, *la phlegmonitie*, *la vérole*, *la vaccine*.

La seconde sous-division, ou les désoxygénèses, a pour genres : *l'anémie*, *la cyanose*, *la blennose*, *l'adynamie*, *la gastrose*, *l'helminthèse*, *le stuporisme*, *la démence*, *le goëtre*, *la dyscynie*, *la mélancolie*.

Il serait difficile sans doute de réunir sous une dénomination commune des affections plus différentes les unes des autres que celles qui constituent les *oxygénèses*. Mais en partant du principe au moins très-hasardé qui a servi de fondement à la doctrine chimico-médicale du professeur de Montpellier, il était impossible d'obtenir d'autre résultat. Nous ne nous arrêterons pas davantage sur les vices de cette doctrine qui conduit à un système de thérapeutique très-analogue au brownisme par ses effets désastreux, et à laquelle l'auteur lui-même paraît avoir renoncé. Toutefois on peut consulter sur cet objet les articles *azoténèses*, *calorinèses*, *hydrogénèses* et *phosphorénèses*. (CHAMBERET)

OXYMEL, s. m., *oxymel*, d'ὀξυς, aigre, et de μελι, miel : sorte de sirop fait avec le vinaigre et le miel. C'est un médicament très ancien dans la thérapeutique, car Hippocrate en avait reconnu l'utilité dans beaucoup de maladies (*de victu acut*).

Nous avons exposé à l'article *miels pharmaceutiques*, t. XXXIII, p. 385,) les inconvéniens attachés à ce mode de préparation sirupeuse. Ces inconvéniens existent en grande partie pour les

oxymels, mais à un degré moindre pourtant. Il serait également possible, comme nous le conseillions pour les miels, de les préparer en substituant du sucre au miel ; on aurait des produits analogues à ceux qu'on désire, surtout si on faisait entrer dans leur confection de la cassonade qui est aussi laxative que le miel, et qui aurait l'avantage de les mieux conserver, et de ne pas les faire grumeler et fermenter comme lorsqu'ils sont fabriqués avec la dernière de ces substances.

Les oxymels diffèrent des sirops ordinaires en ce que le liquide qui contient les principes médicamenteux est du vinaigre au lieu d'être de l'eau. L'ébullition nécessaire pour leur préparation concentre encore l'acide, aussi les oxymels ont-ils une odeur pénétrante et une action très-vive. Cela explique pourquoi on ne les prend jamais purs, mais toujours étendus dans d'autres liquides aqueux qui en diminuent la force et l'intensité de leur action.

On ne compose plus guère que deux espèces d'oxymels en pharmacie, le simple et celui de scille.

L'*oxymel simple* se prépare en faisant cuire sur un feu très-doux une quantité quelconque de miel, avec moitié son poids de vinaigre, jusqu'à consistance de sirop clair ; il faut avoir l'attention de préparer les oxymels dans des bassines d'argent ou de grès, car le vinaigre dissoudrait le cuivre, et en ferait un médicament très-dangereux, à cause du sel de cuivre qui se formerait et se trouverait dans le sirop.

L'*oxymel scillitique* se fait de la même manière, sinon qu'au vinaigre naturel on substitue du vinaigre scillitique. On faisait autrefois un *oxymel colchique*, inusité maintenant à cause de son excessive activité, et qui se préparait comme le scillitique, en mettant du vinaigre colchique à la place de celui-ci.

L'oxymel simple passe pour un bon incisif de la muqueuse des voies aériennes ; on en édulcore les boissons qu'on ordonne dans le catarrhe, le rhume, la péripneumonie humorale, lorsque les premiers symptômes inflammatoires sont passés, il facilite alors l'expectoration, et contribue ainsi au rétablissement de l'organe respiratoire. On fait un grand usage de ce sirop dans la plupart des fièvres catarrhales et autres affections de même nature, car il a une égale action sur les membranes muqueuses des autres organes que sur celle des voies de la respiration. Il semblerait même que son action dût être plus marquée sur l'abdomen, puisqu'elle est plus immédiate sur les intestins, etc. L'oxymel simple paraît avoir moins d'action que l'oxycrat qu'on ne donnerait pas dans les affections catarrhales, parce que sans doute le miel adoucit alors l'acide par sa coction avec lui, et qu'ensuite on le donne avec des boissons auxquelles il sert d'édulcorant, tandis que l'oxycrat se prend

jour. On met de l'oxymel simple dans les gargarismes dont on se sert pour l'angine muqueuse.

L'oxymel scillitique est un incisif plus puissant que l'oxymel simple; on le donne dans le cas de débilité du poumon par suite de son engorgement par des matières visqueuses, par de la sérosité, et lorsqu'il y a absence totale de signes inflammatoires. On ne le donne qu'à petite dose à cause de sa force, comme de demi-once à une once, pris dans les vingt-quatre heures : à plus haute dose il provoque des nausées, des vomissemens, des coliques, des selles, à la façon de la digitale. Cette manière d'agir a fait penser qu'il conviendrait dans la leucophlegmasie et autres hydropisies. On s'en sert effectivement avec quelque avantage dans plusieurs de ces affections; il provoque en général l'écoulement des urines; il fait même quelquefois désinfiltrer les sujets, et rétablit la respiration; mais comme les causes de la plupart des maladies de cette classe tiennent à des lésions organiques irremédiables, il en résulte que l'infiltration revient bien vite, car on n'a remédié qu'à un symptôme. On donne l'oxymel scillitique à plus haute dose, lorsqu'on l'administre dans l'hydropisie, que lorsqu'on le prescrit pour les maladies de la poitrine, c'est-à-dire comme incisif.

L'oxymel colchique est trop violent pour être administré, si ce n'est à très-faible dose, comme de un à deux gros. Toutes les fois que je l'ai prescrit, les malades étaient pris de nausées et de vomissemens qui les fatiguaient beaucoup, de sorte que j'étais forcé d'en cesser l'usage; il a les mêmes vertus que l'oxymel scillitique, mais il agit d'une manière beaucoup plus énergique encore. (MÉRAT)

OXYNOSÈME, s. f., *oxynosema*, maladie aiguë; d'οξυς, aigu, et de νοσος, maladie (*Vocab. d'Hannin*) (F. V. M.)

OXYOPIE, s. f., *oxyopia*, vue aiguë; d'οξυς aigu, et d'ωψ, œil; faculté de voir les objets très-éloignés. C'est une expression qu'on trouve dans Aristote (*lib.* IV, *prob.* III).

(F. V. M.)

OXYPHONIE, s. f., *oxyphonia*, voix aiguë, perçante; d'οξυς, aigu, et de φωνη, voix. Ce symptôme, qu'on observe dans quelques maladies, a été indiqué par Hippocrate (*Coac.*, t. 207). (F. V. M.)

OXYREGMIE, s. f., *oxyregmia*, rapports aigres de l'estomac, d'οξυς, aigre, et de ερευγω, je rote; c'est un terme dont Hippocrate se sert dans plusieurs endroits de ses ouvrages (*Aphorism.*, *Epidém.*, etc.). (F. V. M)

OXYRRHODIN, s. m., *oxyrrhodinum*, vinaigre rosat, de οξυς, acide, et de ροδον, rose. *Voyez* VINAIGRE. (F. V. M.)

OXYSACCHARUM, s. m.; mélange de sucre et de vinaigre; d'οξυς, acide, vinaigre, et de σακχαρον, sucre. C'est un

médicament fort analogue à l'oxymel, dans lequel les anciens faisaient souvent infuser des substances vomitives et purgatives. (F. V. M.)

OZÈNE, s. m., *ozæna*, οζαινα des Grecs, dérivé de οζω, *olfacio* : sert à exprimer, dans l'acception la plus générale, une ulcération de la membrane muqueuse des fosses nasales, du voile du palais et du sinus maxillaire qui, versant un pus fétide, imprègne l'air qui se trouve en contact avec lui, d'une odeur si rebutante, qu'on l'a comparée à l'exhalaison insupportable que répand une punaise écrasée, et qu'on a donné le nom de *punais* aux personnes affectées de cette dégoûtante infirmité.

Cette définition, qui comprend tous les ulcères qui peuvent par la nature particulière du pus qu'ils sécrètent, imprimer à l'air qui balaie la surface des fosses nasales une odeur désagréable, quelle que soit la cause qui leur ait donné naissance ou le vice qui les entretienne, n'est pas adoptée par M. le professeur Boyer. Ce savant *voulant éviter toute confusion dans le langage*, ne donne le nom d'ozène « qu'à l'ulcère fétide des narines, qui ne fournit aucune matière, et qui peut durer toute la vie sans faire de progrès bien sensibles. » Après avoir admis que cette maladie est due à l'altération de la membrane pituitaire, avec nécrose de quelque portion osseuse, et lui avoir assigné comme siége *probable* les endroits les plus anfractueux des cavités nasales, M. Boyer annonce qu'on n'est averti de son existence que par l'odeur fétide qu'exhale le nez, l'absence de toute espèce de matière ne pouvant indiquer ni une ulcération, ni le point où elle se trouve. Quelque grande que soit notre déférence pour les opinions d'un chirurgien aussi distingué, nous ne pouvons admettre celle qu'il propose, tant que des ouvertures de cadavres ne nous auront pas éclairés sur le siége et la véritable nature de la maladie. M. Boyer a remarqué avec justesse que cette affection est commune aux personnes dont le nez est écrasé, ce qui nous porte à attribuer avec plus de probabilité la cause de la fétidité de l'air qui s'échappe par les fosses nasales, plutôt à la présence des mucosités, qui sont le produit de la sécrétion de la membrane pituitaire, qui, ne pouvant ni s'écouler ni être expulsées, ont acquis, par leur long séjour dans les anfractuosités des fosses nasales, cette odeur si nauséabonde et si repoussante, qu'à un ulcère dont aucun produit n'annonce la présence, ce qui implique contradiction, puisqu'on sait que toute surface ulcérée est un nouvel organe sécrétoire. On a remarqué que ce vice de conformation des os propres du nez, qui est une cause si fréquente de cette espèce d'ozène, est malheureusement héréditaire dans quelques familles.

Guy-Patin, en cherchant à résoudre la question suivante : *est-ne totus homo à naturâ morbus?* a fait le procès aux nez qui ne ressemblaient pas au sien, qu'il avait long et cicéronien, *longo et ciceroniano naso datus*. Après avoir parlé de l'ozène, il ajoute : *Plura dicam : animum ipsum ex nasi purulentiâ infici volunt physiognomoni. Undè illis est axioma : Corruptum nasum sequitur corruptio morum, quod est probabile : ex isto enim nasorum genere, qui rancidulo ore loquuntur, vulgò nebulones sunt, ridiculi, effreni, nefarii, ardeliones, vafri, dolosi, obsceni, turbulenti, mendaces, maligni, lividi, quadruplatores, flagitiosi, infames, contumeliosi, facinorosi nullâ virtute redempti, à vitiis ægri solâque libidine fortes, industriâ victi et à naturâ facti ad fraudem et calumniam. Ut ut sit, miseri homunculi medicinâ indigent, sed violentâ ferro et flammâ.* Nous ne pouvons savoir à qui en voulait cet écrivain sceptique, Guénau ou Mazarin auraient-ils eu le nez camard?

Après le vice de conformation que nous avons indiqué, les coups, les chutes, les plaies d'armes à feu, la privation de la presque totalité du nez par un coup de sabre ou par une mutilation ordonnée comme un genre de supplice chez certains peuples, peuvent donner naissance à l'ozène. Un capitaine d'un des régimens étrangers au service de France fut pris par des brigands à Itri dans le royaume de Naples, fusillé et laissé pour mort. Recueilli ensuite et soigné de ses blessures, il eut le bonheur d'en guérir; mais il conserva toujours un ozène qui rendait sa présence insupportable, parce qu'on n'avait pu détruire l'ulcération et la carie qui avaient été la suite inévitable d'un coup de feu qui avait détruit une partie du nez.

La cause la plus fréquente de l'ozène est l'ulcération de la membrane muqueuse des fosses nasales entretenue par le vice vénérien, par des dartres et par un état scorbutique ou cancéreux; dans tous les cas, la maladie débute par un coryza qui fournit d'abord un pus ichoreux, qui enflamme et corrode les parties avec lesquelles il se trouve en contact; mais qui, devenu ensuite plus consistant à mesure que l'inflammation a perdu de son intensité, n'en conserve pas moins une fétidité particulière qui infecte l'air qui traverse les fosses nasales.

Lorsque cette inflammation qui signale le début de la maladie est causée par le virus vénérien, il est rare qu'elle soit le résultat d'une infection primitive, et on ne peut guère l'admettre que dans le cas où le malade aurait imprudemment porté dans la narine l'extrémité d'un doigt chargé de pus, tandis qu'elle est bien plutôt le symptôme consécutif et la preuve d'une infection générale; dans ce cas, une céphalalgie très-forte, et dont l'intensité augmente pendant la nuit, précède et

annonce la formation de l'ulcère. La cause n'étant ni reconnue ni combattue, la maladie marche et s'étend chaque jour davantage, et arrive jusqu'aux os, qu'elle détruit. Le nez s'affaisse, sa forme se perd, et il finit par être tout à fait plat dès que les os propres qui le soutenaient encore tombent cariés. L'œil devient larmoyant lorsque l'ulcère est situé sur la paroi externe de la fosse nasale, et qu'il a obstrué le canal nasal. La voix s'altere aussi, et devient ce qu'on appelle nasale. Si l'ulcère n'est pas situé trop profondément, on remarque qu'il est, comme tous les ulcères vénériens, recouvert d'une escarre blanche ou grisâtre, ou d'une croûte brune et ferme qui se détache et laisse à nu la surface ulcérée, qui ne tarde pas ensuite à se recouvrir d'un nouveau produit.

Lorsque cette maladie occupe le sinus maxillaire, elle s'annonce d'abord par une tumeur dure, sans changement de couleur à la peau, s'étendant le plus ordinairement depuis l'os de la pommette jusqu'au bas de la fosse canine; elle présente quelquefois audessus des dents molaires une petite ouverture fistuleuse, qui laisse écouler une quantité plus ou moins considérable de pus fétide. Drake, qui a donné une bonne description de l'ozène, a fait observer que le pus sort en plus grande quantité lorsque le malade est couché du côté opposé à la maladie. La douleur, aiguë d'abord, diminue et cesse dès que la suppuration coule avec facilité, mais reparaît aussitôt que celle-ci devient moins abondante ou s'arrête.

Aux causes qui sont communes à l'ozène des fosses nasales et du sinus maxillaire, les auteurs ajoutent, pour cette dernière maladie, l'évulsion d'une dent, des fumigations avec le cinabre, employées contre des symptômes vénériens de la bouche, un tœnia, des vers dans le sinus, les suites de la petite vérole, etc.

Quelle que soit la cause qui ait déterminé et entretienne l'ozène, le pronostic en est le plus souvent fâcheux, surtout lorsque l'ulcération occupe un point élevé des fosses nasales, et se trouve peu accessible aux moyens thérapeutiques. On peut espérer de le guérir lorsqu'il est encore récent; mais le plus souvent il résiste à tous les moyens, tant internes qu'externes, et alors il est presque toujours réputé incurable. Cependant, nous croyons qu'on ne doit pas se décourager trop promptement; et c'est bien contre cette infirmité que le chirurgien doit essayer les moyens les plus énergiques, dussent-ils être suivis d'une difformité qu'il est si facile aujourd'hui de cacher, et qui sera toujours préférable à un état qui rend le malade un objet de dégoût et d'horreur pour les personnes qui sont en relation avec lui.

Pour opposer un traitement efficace à cette maladie opi-

niâtre, il importe de rechercher avec soin quelle peut en être la cause; il faut surtout éviter des tâtonnemens, toujours nuisibles, puisqu'ils exaspèrent les accidens et les rendent ensuite rebelles aux remèdes les plus efficaces. Ainsi, dès qu'on se sera assuré que l'ozène est dû à la conformation vicieuse des os propres du nez, qui force le mucus de s'accumuler dans leurs anfractuosités, et de prendre, par son séjour, cette odeur de punaise écrasée, alors on conseillera les bains locaux, et on recommandera au malade d'attirer, en respirant, la colonne d'eau le plus haut possible, afin qu'elle puisse délayer et entraîner avec elle les mucosités devenues infectes. C'est par ce moyen facile, que M. le docteur Mérat, notre collaborateur, a réussi à faire disparaître cette fâcheuse infirmité, chez une jeune personne qui avait le nez très-camard, et qui y redevenait sujette aussitôt qu'elle négligeait de se soumettre à ces favorables immersions. Mais si on s'aperçoit que la fétidité de l'haleine est causée par un ulcère vénérien, on commencera de suite un traitement antisiphylitique général, en même temps qu'on le secondera par des moyens locaux. Il est inutile d'indiquer quel doit être ce traitement : le lecteur sentira aisément qu'il doit varier suivant l'âge, la nature des symptômes qui accompagnent l'ozène, leur ancienneté, etc. Les moyens locaux sont aussi nombreux que variés; nous ne les passerons pas tous en revue; et nous nous bornerons à indiquer ceux qui promettent plus de succès. Ainsi les injections avec l'eau d'orge, dans laquelle on mêlera un peu de miel rosat, commenceront le traitement; puis on les variera, et on les rendra détersives en y ajoutant un peu d'alcool, et, dans bien des cas, du deuto-chlorure de mercure. On cherchera en même temps à opérer une révulsion salutaire, soit en purgeant souvent, soit en établissant un exutoire à la nuque.

Lorsque l'ozène occupait la partie supérieure du cartilage des fosses nasales, Hippocrate le cautérisait et le saupoudrait d'ellébore; puis, lorsque l'ulcère tendait vers la cicatrice, il en recouvrait la surface avec une lame de plomb, et il continuait ce moyen jusqu'à parfaite guérison. Lorsque la situation trop élevée de l'ozène en rendait la cautérisation impossible, Hippocrate conseillait d'inciser l'aile du nez, et de mettre par ce moyen le mal à découvert. Mais le peu de succès de ce moyen le fit bientôt abandonner. Il n'en fut pas de même de la cautérisation, et Celse, qui l'avait trouvée conseillée dans les livres de ses prédécesseurs, la recommande également. Il se servait d'une canule légère ou d'un petit roseau, *calamus scriptorius*, dans laquelle il introduisait un fer chaud, avec lequel il cautérisait jusqu'à l'os. C'est encore une méthode que nous avons abandonnée, malgré les succès

qu'elle a eus entre les mains de nos ancêtres, que les ulcères rongeans de l'intérieur du nez, suites très-communes de la vérole, surtout en Italie, forçaient si souvent d'y recourir. Fabrice d'Aquapendente avait cherché à perfectionner la cautérisation en employant une canule de fer, sans autre ouverture que celle du pavillon, et dans laquelle il promenait une tige rouge du même métal, afin de l'échauffer peu à peu, pour qu'à son tour elle échauffât les parties environnantes. Il en avait obtenu à l'hôpital de Milan les effets les plus satisfaisans. Cette demi-cautérisation fut adoptée par Spigel, sous la direction duquel Scultet en fit très-heureusement usage à Padoue, sur un ouvrier qui depuis près de deux ans était retenu à la maison pour un ozène vénérien, *ozænâ gallicâ*, *domi detentum à duobus annis*. Pourquoi, malgré la proscription de ce puissant moyen, même par des praticiens du premier ordre, n'imiterions-nous pas, dans une maladie où il est si rare que les moyens médicamenteux ne soient pas infructueux, la méthode si efficace des anciens?

Quand le malade affecté d'un ozène aura été sujet à des dartres, et qu'elles auront disparu après un traitement plus ou moins bien entendu, et qu'on sera fondé à attribuer l'ozène au déplacement de cette maladie, alors on emploiera le soufre et les antimoniaux intérieurement et extérieurement. L'eau de Barèges en bains locaux et en boissons est très-efficace; on pourra aider son action avec les décoctions de morelle, de belladone, etc.; mais c'est le soufre en vapeur qui doit avoir la préférence sur tous ces moyens.

Les ulcères scorbutiques des fosses nasales sont extrêmement rares, et il faut, pour qu'ils aient lieu, que le malade soit depuis longtemps en proie aux symptômes les plus graves et les plus invétérés du scorbut. On sait qu'alors le régime bien dirigé, aidé de quelques moyens pharmaceutiques, peut seul amener un changement favorable, et guérir une ulcération qui n'était que symptomatique.

On avait proposé deux méthodes générales de traitement pour les ozènes du sinus maxillaire. La première, due à Jourdain, consistait en injections par l'ouverture naturelle du sinus: mais ce moyen, aussi difficile dans son exécution qu'infidèle dans ses résultats, a été aussitôt abandonné que proposé.

La seconde méthode, plus sûre et plus généralement adoptée, est la perforation du sinus dans un point quelconque de son étendue. Lamorier admet pour cette opération un lieu de nécessité et un lieu d'élection. L'absence de plusieurs molaires est l'indication du premier moyen, tandis que l'intégrité de la

rangée dentaire que l'on doit toujours respecter, doit faire préférer le second.

Dans le premier cas, si la dent cariée était peu ferme dans son alvéole, et qu'elle laissât suinter entre elle et la gencive une petite quantité d'humeur purulente, il faudrait, comme Meibomius l'a conseillé le premier, procéder à son extraction; ensuite, au moyen de deux perforatifs, l'un aigu et l'autre mousse, agrandir assez l'ouverture dentaire, pour que celle-ci pût admettre l'extrémité du petit doigt. Desault recommandait d'exciser dans ce cas la portion de gencives correspondante à l'os, laquelle avait été détachée pour mettre celui-ci à découvert, de peur que cette partie venant à s'engorger après l'opération, elle ne s'opposât à la sortie du pus.

On dissipera le gonflement qui survient ordinairement à la suite de l'opération, par les fomentations et gargarismes émolliens d'abord, puis on leur fera succéder des injections et des gargarismes détersifs. Desault recommandait, et ce précepte n'est point à négliger, d'introduire de temps en temps l'extrémité du petit doigt dans l'ouverture artificielle, afin de l'empêcher de se boucher trop promptement.

Quand la rangée dentaire était parfaitement saine, alors Lamorier et Bordenave, voulant la conserver intacte, conseillaient de faire l'ouverture du sinus audessous de l'éminence malaire. Desault préférait au contraire la partie inférieure de la fosse canine, parce que la substance osseuse y est moins épaisse que dans les autres points de l'os maxillaire; qu'il ne faut pas porter les instrumens si profondément dans la bouche, et que la lèvre supérieure est facile à tenir relevée. On y procédera de la manière suivante, qui était celle du praticien célèbre que nous venons de citer. On circonscrira d'abord avec la pointe d'un bistouri l'espace sur lequel on voudra opérer, et pour rendre l'action du perforatif moins douloureuse, on séparera cette portion, du reste du périoste et de la membrane de la bouche. On fera pénétrer le perforatif aigu dans le sinus, à la manière d'une vrille, puis on achevera d'agrandir l'ouverture qu'il aura faite, avec le perforatif mousse, de peur de blesser l'intérieur de la cavité dans laquelle on le fait agir; quand le pus se sera écoulé, on bouchera l'ouverture avec une boulette de charpie, et on combattra l'inflammation qui se développera par les moyens que nous avons déjà indiqués plus haut.

C'est surtout pour cette maladie aussi dégoûtante que rebelle, qu'il importe de réclamer de bonne heure les secours de l'art, car on a malheureusement observé que ce n'est guère que dans son principe qu'elle cède à des moyens bien indiqués, tandis qu'elle y devient rebelle, si par des tâtonnemens nui-

sibles on ne l'a point attaquée convenablement. Lorsque cette infirmité est devenue pour ainsi dire constitutionnelle, et que la médecine a complétement échoué, alors le malheureux qui en est atteint devient pour tout ce qui l'environne un objet dégoûtant que les lois repoussent du lit conjugal, et exemptent du service militaire. (PERCY et LAURENT)

BERGER (Johannes-Godofredus), *Dissertatio de coryzâ, polypo, ozænâ;* in-4°. *Witembergæ*, 1691.
CAMERARIUS (Elias-Rudolphus), *Dissertatio de ozænâ;* in-4°. *Tubingæ*, 1692.
ROST, *Dissertatio de ozænâ;* in-4°. *Altdorfii*, 1711.
VOET, *Dissertatio de ozænâ;* in-4°. *Lugduni Batavorum*, 1725.
HUNDERTMARK (Carolus-Fridericus), *Programma de ozænâ venereâ;* in-4°. *Lipsiæ*, 1758.
WELAND, *Dissertatio de ozænâ maxillari, cum ulcere fistuloso ad angulum oculi internum complicatâ;* in-4°. *Argentorati*, 1771.
WEIS, *Dissertatio de ozænâ et polypo narium;* in-4°. *Vindobonæ*, 1782.
GUNZ (Justus-Godofredus), *Programma observationem ad ozænam maxillarem ac dentium ulcus pertinentem continens;* in-4°. *Lipsiæ*, 1785.
MEYER (Gregorius-Augustus), *Commentatio. De ozænâ venereâ casus singularis;* in-8°. *Hamburgi*, 1785. (V.)

P

P. Cette lettre, dans les formules médicales, signifie pincée, *pugillum*, et quelquefois partie, *pars*. (F. V. M.)

PACHEABLEPHAROSE, s. f., *pacheablepharosis*, de παχυνω, j'épaissis, et de βλεφαρον, paupière : nom que les anciens donnaient à l'épaississement des paupières par une maladie développée dans le tissu de ces parties. C'est ainsi qu'on y voit survenir différentes tumeurs enkystées, qu'elles peuvent être le siége de verrues et d'excroissances de diverse nature, qu'elles sont quelquefois affectées de dégénérescences squirreuses ou cancéreuses, etc.

Toutes ces maladies apportent un obstacle plus ou moins marqué à la vision : Sauvages a fait une espèce particulière du *caligo à pacheablepharosi* (M. G.)

PACHUNTIQUES, adj., *pachuntica*, médicamens incrassans, de παχυνω, j'épaissis. *Voyez* INCRASSANT, tome XXIV, pag. 253.

Il y a dans Hippocrate (*De morb. intern.*), une maladie appelée *pachys*, de παχος, épais, dont la description ne ressemble à rien de ce que nous voyons de nos jours. Cette description erronée provient, comme l'observe Leclerc (*Hist.*

de la méd., liv. III, chap. II) de la crédulité ou de l'ineptie des médecins qui ont écrit ce livre, qui n'est pas d'Hippocrate. Peut-être même la *maladie épaisse* est-elle de pure invention. *Voyez* James, *Dict. de méd.*, tome V, pag. 287. (F. V. M.)

PÆDARTHROCACE. *Voyez* PÉDARTHROCACE. (F. V. M.)

PAIMPOL (eaux minérales de) : ville au fond d'un petit golfe où pénètre l'Océan, à six lieues N. N. O. de Saint-Brieux. La source minérale est près de cette ville et de la terre de Losteu, dont elle prend le nom. Elle est froide; on la dit martiale. (M. P.)

PAIN, s. m., *panis*, de πανος; aliment fait de farine et d'eau, qui a subi une fermentation particulière arrêtée à temps par la cuisson. Les phénomènes qui ont lieu dans la confection du pain sont connus sous le nom de *panification* : c'est elle qui, du mélange de deux substances insipides, forme un mets savoureux, au moyen d'une véritable action chimique qui en fait un composé nouveau. Le meilleur pain est fait avec la farine de froment, parce que de toutes les céréales c'est celle qui contient le plus de gluten, matière qui donne à la pâte ce liant qu'on lui connaît, et la propriété, développée par la fermentation, de se boursouffler, de former des cavités intérieures qui rendent le pain plus léger, plus blanc, et plus facilement digestible.

Les farines de seigle, d'orge, d'avoine, etc., contiennent peu de la matière végéto-animale nommée *gluten ;* aussi ne donnent-elles qu'un pain lourd, compacte, bis ou noir, peu digestible pour ceux qui sont accoutumés au pain de froment, mais dont l'estomac vigoureux des villageois s'accommode mieux que du pain blanc et très-levé de la farine de blé; le pain bis les nourrit mieux, leur donne plus de force, et apaise pour plus de temps leur faim, tandis que le blanc passe très-vite chez eux et nécessite une alimentation plus fréquente.

On mélange, en temps de disette, de la farine de diverses légumineuses dans le pain ; on y mêle surtout de la fécule de pomme de terre, ou même ce tubercule lui-même. Il peut résulter plusieurs inconvéniens, et même des maladies, de ces sophistications, comme on a pu en voir plus d'un exemple en 1816 : des diarrhées, des dysenteries, des fièvres diverses sont le résultat de l'alimentation faite avec un mauvais pain. Les pays pauvres en grains, comme la Sologne, la Champagne pouilleuse, la Bretagne, etc., offrent de fréquentes maladies causées par un pain de mauvaise qualité.

Cependant il y a quelques mélanges de farine dont il ne résulte point de composés nuisibles. Si la pomme de terre ou sa

fécule ne sont qu'en certaine proportion avec le froment, le pain en est plus frais, plus savoureux, et n'a rien de nuisible. Il en est de même du pain où il n'y a qu'une petite quantité de seigle; il a une saveur qui n'est pas désagréable, et n'a rien de contraire à la santé. M. Cadet de Vaux a même prétendu que dans les pays où l'on se nourrit de pain de seigle, l'apoplexie était presque inconnue; ce qui provient, suivant nous, de ce que les gens qui vivent de ce pain font beaucoup d'exercice et mauvaise chair, tandis qu'une vie trop succulente est la cause la plus fréquente de cette maladie. Le pain de seigle a la réputation de maigrir, aussi voit-on beaucoup de personnes s'en nourrir dans cette intention. Je connais plus d'une femme qui s'est nourrie de ce pain et n'a bu que du vin blanc, pour se préserver la taille des outrages d'un embonpoint trop envahissant. Le pain de seigle est rafraîchissant, et on en recommande l'usage aux tempéramens secs et échauffés, à ceux qui ont des constipations opiniâtres.

Le pain est la nourriture la plus ordinaire des Européens. En France, on en use dans la plus grande partie des provinces. Il y a cependant près d'un tiers de la population où les gens de la campagne ont un autre genre d'alimentation, et ne mangent que rarement du pain. Les châtaignes, le sarrasin, le maïs, le mil nourrissent, dans les villages, les Auvergnats, les Limousins, les Périgourdins, les Bretons, les Gascons, les Béarnais, les Nivernais, etc. J'ai vu, dans cette dernière province, préparer des chaudronnées de mil pour les ouvriers, comme on le fait au Sénégal pour les nègres. La pomme de terre, dont la culture est maintenant si répandue, remplace le pain pour un très-grand nombre d'individus, surtout pour les enfans; il est certain qu'elle diminue beaucoup la consommation du blé, parce qu'elle vient plus vite, plus facilement, et à bien meilleur compte que lui. Un arpent de terre en pomme de terre fournit vingt fois plus de matière alimentaire que s'il était semé en froment. On ne peut calculer les immenses avantages qui résulteront de la culture plus répandue encore de ce précieux tubercule, qui offre un aliment si sain pour l'homme et pour les animaux. Il remplace pour ces derniers, étant cuit, le meilleur fourrage, et permet d'élever avec facilité de nombreux troupeaux, qui font la richesse d'un pays. C'est à la grande culture de la pomme de terre que l'Angleterre doit la supériorité de ses bêtes à cornes. Nous aurons des vaches et des bœufs aussi gras et aussi forts que ces riches insulaires, quand nous voudrons les nourrir avec la pomme de terre, qui, sous ce rapport, vaut encore mieux que les prairies artificielles déjà si avantageuses.

Le pain est le plus salubre de tous les alimens et celui dont

on se dégoûte le moins lorsqu'il est fabriqué avec soin, et surtout surveillé dans sa cuisson. Celui de Paris est renommé pour sa bonne confection, quoiqu'on prétende que les boulangers le font moins bien aujourd'hui qu'il y a trente ans; cependant il perd de sa saveur au bout de trente-six à quarante heures; il est alors sec et ne présente qu'un goût de terre, ce qui paraît tenir à l'évaporation de la grande quantité d'eau qu'on y fait entrer pour le rendre plus blanc et plus léger. Le pain est une nourriture très-agréable si on le mange au bout de quinze heures de cuisson en été, et de vingt-quatre en hiver. Il y a des personnes qui croient le rassis plus nourrissant, plus sain, et plus digestible que le tendre; il est de fait qu'on en mange beaucoup moins, ce qui peut être un motif de ne le vendre que tel dans les temps de disette, comme on en a fait la proposition en 1816; d'autres préfèrent le pain tendre, plus par goût que par l'appréciation de ses qualités. Celui qui est chaud, et dont quelques personnes font usage, est le plus nuisible de tous.

Il y a des individus qu'on pourrait appeler *panivores*, parce qu'ils font un usage presque exclusif du pain, soit par goût, soit par pénurie de moyens. Il n'est pas rare de rencontrer dans le monde des gens qui ne se nourrissent presque que de pain, parce qu'ils le trouvent l'aliment qui leur est le plus agréable; les ouvriers, les pauvres consomment surtout beaucoup de pain, et en font la partie la plus considérable de leur nourriture. Semblables au peuple romain, qu'ils aient du pain, ils sont sans inquiétude: *Panem et circenses*. Par opposition, on trouve des personnes qui n'en mangent presque pas, tandis qu'elles font une grande consommation de viande, à la manière des Anglais, mais parfois au détriment de leur santé. Une proportion raisonnable de nourriture animale et végétale est ce qui convient le plus à l'homme, surtout à celui qui habite nos régions tempérées.

Le pain est sujet à la moisissure, particulièrement celui dans lequel il entre des farines de seigle, d'orge, d'avoine, car, fait avec la farine de froment pur, il se dessèche plutôt qu'il ne moisit. Dans cet état, cet aliment est désagréable et même nuisible, d'après des expériences directes faites par M. Gohier, professeur de l'école vétérinaire de Lyon (*Journal général de médecine*, tom. XXIX). Deux observations avaient porté à croire que le pain moisi était un poison très actif pour le cheval, ce professeur voulut s'en assurer par des expériences directes, dont voici les conclusions:

1°. Le pain moisi ne peut être un poison pour les animaux solipèdes, que lorsqu'il leur est donné à la dose de six à huit livres;

2°. A quatre livres, il peut en résulter des indigestions accompagnées de météorisation et d'accidens graves, mais dont la nature seule peut triompher ;

3°. A deux ou trois livres, il ne produit aucun effet.

4°. M. Gohier n'a pu s'assurer si le pain moisi serait plus nuisible aux ruminans qu'aux solipèdes. Il ajoute : « Je ne pense pas que le pain moisi soit un aliment bien sain, je crois même qu'il est prudent de n'en faire usage que le moins possible, et de le donner toujours en petite quantité. »

M. Raymond, professeur de chimie à Lyon, a analysé le pain moisi, et n'y a trouvé aucun principe vénéneux particulier, soit qu'il n'y en existe pas, soit que sa nature trop fugace le rende inappréciable à l'analyse. Il paraît que c'est à la grande quantité de gaz acide carbonique et de principe alcoolique, fournis par les fermentations saccharine et acide où passe le pain moisi, que sont dus les accidens qu'il cause. Il en résulte dans l'estomac des animaux des distensions considérables et une sorte de tympanite qui devient mortelle.

Aucune observation ne montre un semblable effet du pain moisi, chez l'homme; les faits précédens en indiquent seulement la possibilité, et expliquent jusqu'à un certain point les accidens qu'on a vus arriver dans les armées, où souvent le pain du soldat est dans un état de moisissure complet.

J'ai fait moisir du pain de seigle pour étudier les plantes cryptogames qui viennent dessus; je n'y ai observé que le *mucor sphœrocephalus* de Bulliard, qui passe successivement par les teintes blanches, vertes, jaunâtres, et dont la fructification très-abondante est fort distincte. Ce serait donc ce petit champignon qui serait nuisible, ou du moins qui procurerait au pain la qualité nuisible, en favorisant sa décomposition.

On ne connaît aucune maladie qui naisse de l'usage d'un pain de bonne qualité. La nature a montré par là qu'elle l'avait destiné à un emploi journalier et nécessaire. Si on voit arriver quelques inconvéniens de son emploi, c'est toujours parce qu'on en a usé indiscrètement, soit par la grande quantité ingérée, soit parce qu'il était de mauvaise qualité. Ainsi, il y a des indigestions causées par le pain, qui ont même la réputation d'être très-fâcheuses, mais j'avoue qu'elles doivent être fort rares, n'en ayant jamais observé chez des gens en santé. Ce n'est pas un aliment qui présente assez d'appât au goût pour qu'on en prenne autrement que pour satisfaire son appétit ; il n'y a guère que chez les convalescens qu'on en observe dans quelques occasions. Quant aux mélanges qui peuvent le rendre nuisible, les maux qui en résultent ne peuvent être imputés qu'à ceux-ci. On ne regardera certainement jamais les nécroses et les sphacèles causés par l'*ergot* comme le

résultat du pain où entre la poudre de ce champignon parasite, si abondant dans les années pluvieuses.

Le pain ne s'emploie pas toujours dans l'état où le boulanger nous le livre. On en prépare d'autres alimens qui ont pour objet d'ajouter des qualités agréables ou nutritives à celles qui lui sont propres; c'est ainsi qu'on en fait des soupes au gras, au maigre; des potages qui lui doivent leur nom de *panades*, et qui conviennent surtout aux petits enfans, parce qu'étant réduits par l'ébullition en une sorte de bouillie, ils n'exigent que peu d'action de la part de l'estomac pour être digerés. On fait des crêmes de pain pour les malades ou les convalescens, en passant à travers un linge celui qui a subi une longue ébullition dans de l'eau sucrée, du bouillon, du lait, etc. M. Alphonse Leroy préconisait beaucoup, pour les enfans, des soupes faites avec de la croûte de pain râpée, bouillie dans du bouillon gras; il regardait ce mets comme plus salubre que la soupe panade qui est un peu visqueuse, parce que la partie amilacée de la farine n'est pas entièrement détruite dans la mie de pain, tandis qu'elle n'existe plus d'une manière appréciable dans la croûte, qui a éprouvé un plus grand degré de cuisson. Nous observerons, à ce sujet, que si la croûte forme une soupe moins épaisse, elle est aussi beaucoup moins nourrissante; car, quoique plus sapide, une partie est carbonisée par l'action du feu.

On a cherché à rendre le pain médicinal, soit en chargeant l'eau de la pâte de quelques principes médicamenteux, soit en ajoutant quelques poudres douées de vertus particulières à la farine. Les essais qu'on a faits en ce genre n'ont point eu de succès, parce que le pain était alors peu agréable, ou que la cuisson avait altéré la qualité des substances qu'on y avait introduites.

La médecine a fait aussi quelque emploi du pain naturel comme moyen thérapeutique; mais nous avons déjà observé ailleurs (ŒUF) que les médicamens tirés des alimens faisaient peu fortune auprès des malades; ajoutons que véritablement ceux tirés du pain n'ont rien qui puisse démentir cette assertion. On use encore quelquefois d'une *tisane panée*, faite par l'ébullition de quelques croûtes de pain dans l'eau; c'est une boisson adoucissante, un peu nourrissante, surtout si on y ajoute du sucre. Les anciens medecins, particulièrement Boerhaave, en usaient assez fréquemment.

La mie de pain entre comme ingrédient dans la *décoction blanche*. Cette substance se dissout en partie dans l'eau, parce qu'il y a toujours une portion de fécule amilacée que la panification a laissée intacte, ce qui donne à cette boisson de la viscosité et de la consistance; une partie de la mie de pain réduite

en molécules fines s'y trouve suspendue, et communique à ce médicament sa vertu adoucissante, nutritive et un peu astringente. Enfin, on emploie la mie de pain pour étendre certaines substances trop actives, comme le nitrate d'argent, le sublimé corrosif, etc., dont on forme des pilules.

La mie de pain rend un plus signalé service encore aux médecins qui l'emploient comme médicament chez certains malades hors d'état de comprendre que la nature seule guérit une foule de maladies, et qui veulent absolument être médicamentés, sans quoi ils se croiraient en proie à des maux incurables. On s'en sert encore pour cette multitude de maux imaginaires, enfans de l'oisiveté et de l'abondance, et inconnus à l'homme laborieux. Dans ces deux cas, les pilules de *mica panis* rendent la santé en n'entravant point la marche salutaire des forces médicatrices, ou en produisant sur l'imagination un effet salutaire : dans cette dernière circonstance, remèdes imaginaires, elles guérissent des maux de même nature.

(MÉRAT)

PAIN AZYME, *panis azymus*. C'est du pain fait sans levain et, par conséquent, non fermenté. Il fut défendu aux juifs d'en manger d'autre pendant la semaine da Pâques, en mémoire de ce que, au moment de leur sortie d'Egypte, ils n'eurent pas le temps de faire et de cuire leur pain à l'ordinaire. Les pains de proposition étaient aussi, selon leur loi, des pains azymes, mais préparés avec beaucoup de soin, et dont les prêtres s'accommodaient fort bien; mais c'est à tort qu'on a dit que les anciens Israélites ne connaissaient que le pain azyme; ils savaient également faire le pain avec le levain, et ce mot était aussi commun parmi eux que parmi nous. *Fratres, expurgate vetus fermentum*, leur disait Paul, qui trouva plus d'une oreille fermée à cette sage leçon, et qui la répéterait peut-être vainement à nos pharisiens d'aujourd'hui.

Le soldat romain ne mangeait guère que du pain azyme qu'il faisait lui-même, et toujours grossièrement, avec le grain moulu, ou plutôt écrasé, dont on lui faisait la distribution à des époques réglées : c'est ainsi que vivent encore, en campagne, les Baskirs auxquels on ne donne de provisions qu'en farine, dont ils font tantôt de la bouillie, et tantôt des galettes qu'ils pétrissent avec un peu d'eau, et qu'ils font cuire au feu du bivouac, comme nous avons eu occasion de le voir dans leurs camps mêmes.

Les peuples napolitain et espagnol continuent de manger du pain sans levain, et nous en avons souvent mangé ensemble. L'aspect en est assez agréable. Chaque pain est une espèce de gâteau qu'on découpe par feuilles plus ou moins épaisses, et qu'on trouve très-savoureux, surtout s'il est frais, et on ne le

rencontre pas toujours tel. Quelquefois on nous en présentait qui avait plusieurs mois, et qui était si dur qu'il fallait le rompre à coups de marteau. Bien différent du biscuit de mer, qui trempe si bien et renfle si admirablement dans l'eau et dans le bouillon, le pain espagnol et napolitain s'humecte lentement, se fond et forme une espèce de *pulment* qui est assez sapide, mais qui ne flatte point la vue. Ces peuples sont bien nourris avec ce pain qu'ils préfèrent même à celui qu'ils appellent le pain français; mais quand on est habitué à ce dernier, on est loin de rechercher le leur qui, pour nos estomacs, est lourd, de difficile digestion, et fatiguant par les éructations acides qu'il produit : aussi, dans ces contrées et même parmi les habitans accoutumés, dès leur enfance, au pain azyme, on a souvent à traiter cette affection gastrique que les Grecs ont nommée oxyregmie, laquelle consiste dans de fréquentes et pénibles explosions de rots aigres et brûlans, dont on se soulage en s'abstenant de vin, et en buvant une légère eau de chaux édulcorée avec un peu de moscouade.

Cette gaufre blanche qu'on appelle improprement hostie, est aussi du pain azyme. Chacun sait l'usage qu'on en fait en pharmacie et dans les bureaux, où il s'en emploie de toutes les couleurs; ce qui a excité la sollicitude d'un médecin allemand, qui a prétendu, bien gratuitement sans doute, qu'il n'était pas sans quelque danger d'humecter dans sa bouche, comme on a coutume de le faire, les pains à cacheter bleus, jaunes, verts, à raison des substances dont on se sert pour les colorer ainsi.

Le pain azyme, dit pain d'autel, pain à chanter, n'est guère usité que pour envelopper des bols, des pilules, etc. Cependant on en a conseillé l'usage dans quelques maladies des voies digestives : nous avons connu un médecin qui le prescrivait fondu dans du bouillon à une personne affectée de dyspepsie, laquelle ne s'en trouvait pas mal, et nous l'avons vu produire d'assez bons effets au déclin des dysenteries, ou plutôt dans les diarrhées chroniques et avec tranchées, qui succèdent à la dysenterie. Pour cela, on se procure les rognures des hosties, grandes et petites, et celles des pains à cacheter, et on en fait bouillir, pendant un moment, une certaine quantité dans de l'eau de riz que le malade prend à petite dose à la fois, et dont il répète souvent l'usage. (PERCY et LAURENT.)

PAIN D'ÉPICE, *panis mellitus* : espèce de pain fait avec la fleur de farine de seigle que l'on pétrit en y mêlant du miel jaune, tel qu'il découle des gâteaux de cire lorsqu'on les presse, et qu'on en exprime jusqu'aux particules du propolis renfermées dans les alvéoles. On ajoute à la pâte, en quantité plus ou moins considérable, de la poudre fine dite des quatre

épices, et quelquefois, soit pour ménager le miel, soit pour édulcorer davantage le pain, on a recours à ce qu'on appelle le sirop, et à l'écume de sucre dont le goût diffère peu de celui du miel, et qui colore presque aussi bien la composition.

Il s'en faut bien que le pain d'épice soit une invention moderne : les anciens Grecs le connaissaient comme nous, et en faisaient le même usage. On avait coutume d'en servir sur leur table à la fin du repas, et ils donnaient la préférence à celui qu'on fabriquait à Rhodes, comme nous la donnons à ceux qui nous viennent de Reims, de Moubelliard, etc. C'était le *melilates* ou *mellitites* dont Athénée a vanté à la fois la suavité et la salubrité.

Les Romains avaient aussi leur pain d'épice. On sait que c'était la modeste offrande que le pauvre faisait aux Dieux, *far cum melle*. Ils lui donnaient, ainsi que cela se pratique parmi nous, toutes sortes de formes, *placentæ omnigenæ*, et c'étaient des boulangers particuliers qui étaient en possession de le préparer et de le vendre, *pistores dulciarii*.

Les Grecs en mangeaient par plaisir : les Romains non moins sensuels, en usaient souvent à titre de remède; ils faisaient même quelquefois les malades pour qu'on leur en procurât. On apaisait les enfans par ce moyen; en un mot, c'était une des plus grandes *friandises* du temps.

Leniat ut fauces medicus, quas aspera vexat
Assiduè tussis, Parthenopœe, tibi :
Mella dari, nucleosque jubet, dulcesque placentas,
Et quidquid pueros non sinit esse truces.
At tu non cessas totis tussire diebus.
Non est hæc tussis, Parthenopœe : gula est.

MART., lib XI, epig. XLVII.

Il ne faut pas confondre le pain miélé et si délicat des anciens avec ces gâteaux grossiers que le peuple, aux jours de fête, préparait avec de la farine d'orge, du vin cuit, de l'huile et du miel, et auxquels il avait encore recours au moindre dérangement de sa santé, et lorsqu'il relevait d'une maladie. Cet aliment, dont Hippocrate a parlé dans plusieurs de ses Traités, et spécialement dans celui des plaies de tête, s'appelait *maza* dont nous avons fait, en pharmacie, le mot *massa*.

Nos ancêtres faisaient plus de cas que nous du pain d'épice, parce qu'il leur était moins facile de se procurer du sucre, et que l'art du confiseur n'avait pas encore acquis le degré d'industrie où il est parvenu de nos jours. Parmi les divers présens qu'ils se faisaient réciproquement, c'était ce pain qu'on remarquait le premier, et qui flattait le plus; et quand on en lit, dans les vieilles chroniques, la description d'un de

ces repas de cour nommés *galas*, *cœna regalis*, on le voit toujours figurer au premier rang à tous les services. Agnès Sorel ne se lassa jamais de cette *douceur* qu'un pâtissier de Bourges lui fournissait abondamment; Marguerite, sœur de François I, en faisait aussi ses délices; mais, sous Henri II, le bruit s'étant répandu que des Italiens, venus à Paris, à la suite de Catherine de Médicis empoisonnaient avec du pain d'épice, on s'en dégoûta pendant assez longtemps, et il ne reprit de la vogue que sur la fin du règne de Louis XIV, époque où la France était partagée en dévots mielleux et sucrés, et en directeurs de consciences encore plus doucereux.

Chaque pays a sa manière de faire le pain d'épice. En Angleterre, on l'aromatise beaucoup, et on remet plusieurs fois au four celui qu'on doit embarquer, ce qui fait qu'il se conserve très-longtemps. Les marins et les navigateurs se trouvent bien de son usage modéré. Il donne de l'appétit, relève et soutient les forces digestives, et en général il porte dans tout l'organisme une excitation salutaire qui contribue puissamment à éloigner et à prévenir cet état de pesanteur et d'adynamie qui précède et présage la prochaine invasion du scorbut.

Dans tout le nord de l'Europe, la confection du pain d'épice est celle qu'ont adoptée les Anglais, et cela tient à l'habitude et aux besoins qu'ont les habitans de ce climat, d'user de liqueurs fortes et d'alimens très-assaisonnés. Les Français aiment mieux le leur qui est agréablement odorant, qui humecte la bouche sans l'échauffer, embaume l'haleine, et produit une saveur douce, moelleuse et veloutée, comme disent les gourmets, laquelle dure plusieurs heures, et rappelle pendant ce temps, avec un plaisir nouveau, l'innocente substance qui l'a causée.

On reproche à notre pain d'épice de ne pas se garder, de se ramollir à la moindre humidité et de s'alterer en vieillissant. Ces inconvéniens sont réels; mais on les évitera en faisant cuire un peu plus les gâteaux, qui devront être moins épais qu'on ne les fait ordinairement, en les exposant de temps en temps à la chaleur soit du feu, soit du soleil, et en en renouvelant plus souvent la provision.

Le pain d'épice ordinaire, car il ne peut être question ici de celui que le luxe a changé en galettes croquantes, glacées de sucre, ou qu'il a modifié de tant d'autres façons si séduisantes; ce pain d'épice commun que repoussent dédaigneusement les gastronomes et les Lucullus du jour, pourrait-il, au besoin, servir d'alimens soit en état de santé, soit en état de maladie? Nous connaissons des personnes qui, durant plusieurs mois et même plusieurs années, n'ont eu autre chose à

manger, ou n'ont mangé autre chose, et qui ont vécu saines, et ont pu, par ce moyen, prolonger leur existence. Nous ne citerons pas les exemples de femmes enceintes qui, pendant leur grossesse, dégoûtées de tout, excepté du pain d'épice, dont elles faisaient une plus ou moins grande consommation, sont arrivées à terme sans avoir ni perdu de leurs forces, ni de leur embonpoint. Quelques-unes se sont nourries d'une manière encore plus singulière pendant leur gestation, et on en a vu manger, chaque jour, jusqu'à douze et vingt harengs salés sans en éprouver aucune incommodité. Une fille des environs de Béthune, âgée de vingt-six ans, était affectée d'un hocquet presque continuel et extrêmement bruyant, dont les médecins du pays, et en particulier le docteur Lesur, quoique très-habile, n'avaient pu la guérir, ni même la soulager. Il y avait, quand elle réclama nos secours, près de dix-huit mois qu'elle ne vivait que de pain d'épice, et ne buvait que de l'eau bénite; car elle se croyait possédée de l'esprit de ténèbres, et des hommes encore plus ténébreux que l'esprit qu'elle pensait avoir dans le corps, l'avaient exorcisée à plusieurs reprises sans avoir pu faire sortir autre chose que d'épouvantables éructations qu'on aurait regardées comme une véritable *désobsession*, si le mal ne fût revenu quelques momens après la cérémonie. L'application de six forts moxas à la région épigastrique fut plus heureuse, et elle prouva encore cette fois, par la guérison qui s'ensuivit, ce qu'avait dit Voltaire en parlant du livre du docteur van Dael sur les prestiges et les hallucinations diaboliques, que *Satan n'a pas beau jeu avec les médecins*.

Il serait superflu de prouver que le pain d'épice est doué de propriétés alimentaires; mais il est utile de dire que, s'il a suffi quelquefois seul à la nutrition, c'était surtout dans des cas d'appétence anomale et vicieuse, comme on en observe dans la grossesse, dans la chlorose et dans certaines affections pathologiques des voies digestives; alors l'estomac digère tout, ou du moins n'est offensé de rien.

Ce pain, à raison de la farine de seigle dont il est composé, est un peu pesant, la matière sucrée qu'il contient est acescente; mais les aromates contrebalancent ce double inconvénient, et, à une dose modérée, s'il est bien fait, loin de nuire, il est bienfaisant. Bien des personnes croiraient ne pouvoir digérer leur dîner, si, à la fin du repas, elles n'en mangeaient un morceau. Les enfans en abusent souvent, sans qu'on en observe de mauvais effets; mais il faut y prendre garde, et on doit le leur retrancher quand ils sont malades. En 1791, nous avions taillé à Compiègne un petit garçon de neuf ans, cher à sa famille et intéressant toute la ville. L'opération avait été

prompte et facile, quoique la pierre fût assez volumineuse. Nous avions permis des alimens choisis et en quantité raisonnable, sachant bien que la diète trop sévère, chez les enfans, en privant les vers auxquels ils sont si sujets, de leur pâture accoutumée, a souvent été mortelle : malheureusement les parens trop complaisans, ou des voisins trop indiscrets, donnèrent au nôtre, le sixième jour, un pain d'épice entier, du poids de quatre ou cinq onces ; il le mangea avidement, et trente-six heures après il n'était plus.

C'est aux enfans qu'on réserve les diverses sucreries et toutes les espèces de pain d'épice, et c'est à eux qu'elles font le plus de mal, pour peu qu'on les leur prodigue, parce qu'ils ont la fibre déjà trop abreuvée, et les organes, surtout ceux de l'abdomen, surchargés de mucosités et de cette humeur gluante et douceâtre si favorable au développement des vers et à la production du rachitisme et des scrofules. Nous avons éprouvé que, pour obvier à ces deux affections, vrais fléaux de l'enfance, ou pour en arrêter les progrès, rien ne convenait mieux que le pain d'épice anglais, ou préparé à l'anglaise, qu'on donne, non à discrétion, ce qui attire bientôt le dégoût, mais en petite quantité, et en excitant adroitement le désir d'en avoir davantage.

Nous faisons faire de ce pain d'épice de haut goût dans lequel on mêle du calomélas, de telle manière que chaque dose n'en contienne que deux ou trois grains, et pour ne pas se tromper, la masse de pâte est divisée en petits pains égaux, dans chacun desquels on incorpore à part le calomélas avant de les mettre au four. On est sûr, par là, que l'enfant n'avalera jamais plus de grains un jour qu'un autre, et c'est faute d'une semblable précaution que les pains d'épices purgatifs ou vermifuges, d'ailleurs si commodes à cet âge, sont tombés dans une sorte de discrédit, les uns produisant trop d'effet, parce qu'ils contenaient trop de la substance médicamenteuse les autres n'agissant pas du tout, parce qu'ils n'en contiennent pas assez.

Pour rendre purgatifs les pains d'épice, on pétrit, ou malaxe en particulier trois onces d'une bonne pâte bien mêlée et modérément aromatisée depuis vingt jusqu'à trente grains de poudre très fine de jalap, préalablement et soigneusement triturée avec deux fois autant de sucre candi. On marque d'un signe les petits pains, afin de les choisir selon la force de l'enfant, qui, presque toujours, les mange sans défiance, et en est bien évacué.

L'addition d'une pareille quantité de mousse de Corse (*fucus helminthocorton*) bien pulvérisée et passée au tamis de soie le plus fin, avec trois ou quatre grains de mercure doux par pièce de pain d'épices, rend celui-ci antivermineux ; mais

il faut que l'enfant mange quatre jours de suite une de ces pièces, et qu'il soit purgé le cinquième avec un des petits pains purgatifs.

Le pain d'épice, dont l'enfance est partout gourmande, peut servir d'excipient à un assez grand nombre de remèdes qu'il serait très-difficile et peut-être impossible de lui faire prendre autrement.

Quelquefois le pain d'épice est rejeté par les enfans, surtout par ceux de sept ou huit ans, parce qu'il leur fait mal aux dents, et bien des personnes plus âgées n'osent pas en manger non plus par la même raison. Il suffit en effet que le pain d'épice soit en contact avec une dent cariée, pour que celle-ci devienne aussitôt douloureuse : c'est le défaut de la plupart des préparations de sucre, de miel, etc. Nous n'avons pas besoin de donner ici l'explication de ce singulier effet.

Nous nous souviendrons toujours d'avoir vu plusieurs fois sur la table du prince de Ghistel un énorme pain d'épice fait à Arras, dont il ne manquait jamais de manger une tranche, après en avoir offert aux convives, par reconnaissance, disait-il de la guérison inespérée d'un neveu chéri, alors officier supérieur au service d'Autriche, lequel, étant au dernier degré d'une phthisie pulmonaire, s'était mis à l'usage du pain d'épice fabriqué en cette ville, et d'un peu de lait, pour toute nourriture, et avait recouvré, au bout de cinq mois de ce régime, une santé parfaite. Profitera de cet avis qui voudra ; mais il faudra prendre garde au dévoiement que le pain d'épice est sujet à donner, et qui, dans la maladie dont il s'agit, est si redoutable.

Cet effet du pain d'épice peut être d'une grande utilité aux hypocondriaques et aux autres individus habituellement constipés. Il est certain que quelques onces de ce pain, mangées le matin à jeun, et par dessus lesquelles on boirait ou une tasse de lait, ou un peu de bouillon simplement écumé et non salé, procureraient des selles faciles et plus ou moins copieuses.

Nous avons connu un prélat qui, souffrant presque constamment du bas-ventre, et rendant du pus avec ses excrémens, à la suite d'une dysenterie épidémique dont il avait été atteint, il y avait plus d'un an, se guérit seul, au grand étonnement des médecins, , en mangeant chaque jour une demi-livre d'un pain d'épice qu'on faisait exprès pour lui, et dans lequel il entrait un peu de farine de blé de sarrasin. Le bon pain d'épice fait avec du miel de choix, et très-peu d'aromates, calme la toux, abrège les rhumes et facilite l'expectoration. Délayé dans un peu de tisane chaude, il tient lieu de look au pauvre, et souvent lui fait plus de bien que ne lui en procurerait l'ecclegme qu'on administre à grands frais aux riches. Nous

avons entendu prôner contre l'asthme une espèce de pain d'épice dont on faisait un secret, et dans la préparation duquel on avait mis un peu de poudre de scille et d'hysope.

Personne n'ignore l'utilité de l'application d'une tranche de pain d'épice ordinaire sur les dépôts et les abcès des gencives dans l'odontalgie et quelques autres affections de la bouche. Ce topique hâte puissamment la maturation de l'apostème, et dispense souvent de recourir à son ouverture par l'instrument.

Dans l'angine tonsillaire qui doit se terminer par suppuration, on se soulage beaucoup, et on accélère cette terminaison en tenant longtemps du pain d'épice dans la bouche.

Le même topique n'est pas moins avantageux dans la curation des phlegmons, des clous et autres tumeurs inflammatoires qui doivent suppurer. Mais pour le rendre encore plus efficace dans ces cas, il est bon de tremper le pain d'épice dans de l'huile tiède, ou de le faire cuire avec de la farine de graines de lin, en forme de cataplasme : c'est en cet état qu'on y a eu quelquefois recours avec succès dans le cancer et dans les ulcères malins et excessivement douloureux, que les anciens appelaient cacoëthes et phagédéniques.

(PERCY et LAURENT)

PAIN DE COUCOU. *Voyez* OXALIDE. (L. DESLONGCHAMPS)

PAIN DE POURCEAU. *Voyez* CYCLAME. (L. DESLONGCHAMPS)

PALAIS, *palatum*, partie supérieure de la cavité de la bouche. Selon du Laurens, les Latins ont formé le mot *palatum*, de *pali*, pieux, parce que le palais est environné d'une rangée de dents en forme de petits pieux. Quoi qu'il en soit, le palais présente une forme à peu près parabolique, un peu plus étendue en longueur qu'en largeur; sa concavité dépend surtout de la saillie du rebord alvéolaire; il est borné au devant et sur les côtés par l'arcade dentaire et les dents de la mâchoire supérieure, et en arrière par le voile du palais. On voit à sa partie moyenne une ligne blanchâtre, légèrement enfoncée qui le traverse de devant en arrière, et le divise en deux parties latérales. A l'extrémité antérieure de cette ligne, entre les deux dents incisives moyennes est un tubercule peu saillant qui correspond à l'orifice inférieur des conduits palatins antérieurs. Dans l'état frais, ces conduits sont remplis par une substance membraneuse solide, en sorte qu'il n'y a aucune communication de la bouche dans les fosses nasales; seulement ils donnent passage à un rameau de l'artère palatine.

Le palais est composé d'une partie osseuse et d'une partie membraneuse; la portion osseuse détermine la forme du palais; on y distingue le rebord dentaire et alvéolaire, et la voûte palatine, proprement dite; le rebord dentaire forme une saillie parabolique qui appartient aux os maxillaires supérieurs. La

voûte palatine, inégale dans toute son étendue, est formée par la portion horizontale des maxillaires et des palatins. La portion osseuse est recouverte par une membrane muqueuse qu'on nomme *palatine*. Celle-ci continue en avant avec les gencives, et en arrière avec celle qui couvre la face antérieure du voile du palais, est fortement unie à la voûte palatine, et présente une adhérence remarquable avec le périoste. Cette membrane est assez dense et de couleur blanche tirant sur le rouge; à sa surface on voit quelques saillies transversales et les conduits extérieurs de beaucoup de glandes qui se trouvent dans son épaisseur. Ces glandes connues sous le nom de *palatines*, sont isolées et moins nombreuses à la partie moyenne du palais, rassemblées et plus nombreuses à sa partie postérieure. Les artères qui se distribuent au palais viennent des palatines supérieures; les veines se rendent dans la maxillaire interne, et les nerfs sont fournis par le rameau palatin du maxillaire supérieur. Le palais sert de paroi supérieure à la bouche, il offre aussi à la langue un point d'appui fixe dans les mouvemens de déglutition et d'articulation des sons.

Dans le bec-de-lièvre congénial, il n'est pas très-rare d'observer un écartement assez considérable de la portion horizontale des os maxillaires supérieurs et palatins ; cet écartement, qui est très-nuisible à la mastication et à la parole, se dissipe spontanément lorsqu'on a réuni les lèvres du bec-de-lièvre. Cette oblitération est assez difficile à expliquer ; peut-être que les mouvemens continuels des lèvres y contribuent.

La voûte palatine peut être perforée et fracturée par une balle, comme cela a lieu chez les suicides qui se tirent un coup de pistolet dans la bouche ; on conçoit que, dans pareille circonstance, la lésion du palais est le moindre accident dont on ait à s'occuper.

Nous avons lié dernièrement une petite tumeur pédiculée de la grosseur d'une aveline qui avait son siége à la voûte palatine, et qui gênait les mouvemens de la langue ; lors de la chute de cette tumeur, il survint une hémorragie qui ne put être arrêtee que par l'application réitérée du nitrate d'argent fondu.

On observe quelquefois chez les personnes sanguines qui font abus des liqueurs spiritueuses, des aphthes situés à la voûte palatine ; l'usage de la limonade, un régime rafraîchissant dissipent ces aphthes qui peuvent en imposer pour des symptômes vénériens.

Dans la syphilis constitutionnelle, les os de la voûte palatine sont exposés à se carier et à se nécroser, d'où résulte une communication de la bouche avec les fosses nasales, communication qui gêne beaucoup la mastication et l'acte de la parole.

Lorsque le vice syphilitique a été détruit par un traitement approprié, il faut remédier à la perte de substance du palais au moyen d'un obturateur. *Voyez* ce mot.

Voile du palais. La bouche est bornée postérieurement par le voile du palais, organe presque analogue aux lèvres pour la structure, de forme à peu près quadrilatère, et étendu depuis la voûte palatine jusqu'audessus de l'ouverture pharyngienne de la bouche qui le sépare de la base de la langue ; ce voile offre deux faces, l'une antérieure, l'autre postérieure, quatre bords, deux latéraux, l'un supérieur, l'autre inférieur ; la face postérieure est inclinée en haut, et l'antérieure en bas ; l'une et l'autre sont lisses et ne présentent d'ailleurs rien de remarquable. La direction de ces faces peut changer, suivant les mouvemens du voile du palais, au point que la postérieure devient supérieure, et l'antérieure, inférieure. Le bord supérieur est fixé au bord de la voûte palatine, et présente beaucoup d'épaisseur ; en bas il est libre et flottant audessus de la base de la langue. Ce bord est divisé dans sa partie moyenne par un prolongement que l'on appelle luette (*Voyez* ce mot). Sur les cotés de ce prolongement on voit deux espèces d'échancrures. Les bords latéraux se continuent avec la langue et le pharynx par deux replis membraneux et musculeux que l'on nomme ses piliers. Ils sont distingués en antérieur et en postérieur ; réunis tous deux à leur origine, ils s'écartent en descendant, en sorte que l'antérieur, obliquement dirigé, vient se terminer sur les côtés de la base de la langue, et que le postérieur, presque perpendiculaire, va se perdre sur les côtés du pharynx ; un espace triangulaire résulte de leur éloignement et contient la glande amygdale ; les piliers antérieurs sont formés par les muscles glosso-staphylins, et les postérieurs par les pharyngo-staphylins que couvre la membrane interne de la bouche.

Le voile du palais est composé d'une membrane muqueuse, de muscles, d'artères, de veines et de nerfs.

Une double surface muqueuse enveloppe le voile du palais; elle est formée en devant par la palatine, en arrière par la pituitaire; toutes deux se réunissent au bord inférieur; la portion palatine est moins rouge que la pituitaire; audessous de ces feuillets membraneux se trouvent des glandes muqueuses très-multipliées, surtout audessous de la portion palatine, disposition qui est en rapport avec la déglutition. C'est en effet la portion palatine que les alimens touchent toujours, lorsqu'ils soulèvent le voile pour traverser l'isthme du gosier. Une plus grande quantité de fluide muqueux était donc nécessaire dans ce sens pour faciliter leur passage.

Les muscles du voile du palais sont les péristaphylins in-

terne et externe, le glosso-staphylin, le pharyngo-staphylin et le palato-staphylin ou *azygos uvulæ*. *Voyez* ces mots.

Les artères du voile du palais sont, la palatine supérieure, branche de la maxillaire interne, la palatine inférieure, branche de la labiale, et quelques rameaux de la pharyngienne supérieure.

Les veines se réunissent avec celle de la langue et du pharynx pour s'ouvrir dans la jugulaire interne.

Les nerfs du voile du palais proviennent du rameau palatin, fourni par le ganglion sphéno-palatin du maxillaire supérieur.

Le voile du palais sert à la déglutition (*Voyez* ce mot) et contribue aux modifications de la voix.

Dans le bec-de-lièvre congénial, le voile du palais est quelquefois divisé en deux parties : dans la syphilis, il est fréquemment affecté d'ulcères qui, gênant les mouvemens du voile du palais, donnent un timbre particulier à la voix. Le voile du palais est quelquefois abaissé dans les polypes qui se développent à la partie postérieure des fosses nasales.

(PATISSIER)

PALATIN, adj., *palatinus*, qui a rapport au palais. En anatomie, on donne ce nom à différentes parties.

Os palatin. Cet os, qu'on appelle aussi os du palais (*os palati*, Sœmmerring), a été pendant longtemps confondu par les anatomistes avec l'os maxillaire supérieur. Sa forme est très-irrégulière; il est situé à la partie postérieure des fosses nasales ; il semble formé par la réunion de deux lames jointes à angle droit, de manière que l'une d'elles est horizontale et inférieure, et l'autre verticale et supérieure. La portion horizontale est quadrilatère, et semble être la continuation de l'apophyse palatine de l'os maxillaire supérieur; sa face supérieure est lisse, et fait partie du plancher des fosses nasales; l'inférieure, rugueuse et inégale, offre en arrière une crête transversale pour l'insertion du muscle péristaphylin externe, et fait partie de la voûte palatine ; on y remarque aussi un trou ovale, qui est l'orifice inférieur du conduit palatin postérieur. En devant, cette portion d'os s'articule avec l'apophyse palatine de l'os maxillaire supérieur ; en arrière, elle est terminée par un bord nommé *guttural*, libre, tranchant, donnant attache au voile du palais, et garni en dedans d'une éminence qui, se joignant avec celle du côté opposé, forme l'épine nasale postérieure. En dedans, elle présente un bord assez épais, articulé avec l'os correspondant; en dehors, elle se confond avec la portion verticale.

La portion verticale ou ascendante, plus large et plus mince que la précédente, est appuyée sur l'os maxillaire supérieur. Sa face interne, qui entre dans la composition des fosses nasales, offre en bas une gouttière appartenant au méat infé-

rieur, une crête horizontale unie au cornet inférieur, une autre gouttière, portion du méat moyen. Sa face externe, très-inégale, concourt en haut à former le fond de la fosse zygomatique, s'applique en devant sur l'os maxillaire, présente en arrière une rainure, portion du conduit palatin postérieur. Le bord antérieur de cette portion de l'os, fort inégal et mince, se prolonge inférieurement en une lame très-fragile, qui retrécit l'entrée du sinus maxillaire, et qui est reçue dans une fente placée au bas de cet orifice. Le bord postérieur repose en grande partie sur le côté interne de l'apophyse ptérygoïde. A sa réunion avec le bord guttural de la portion horizontale, on voit une éminence très-saillante, pyramidale, inclinée en dehors et en bas ; c'est la tubérosité de l'os palatin qui remplit la bifurcation des deux ailes de l'apophyse ptérygoïde. On y voit en haut trois gouttières, dont la moyenne fait partie de la fosse ptérygoïdienne, et les latérales reçoivent les branches de sa bifurcation ; en bas, une surface étroite, où sont souvent les orifices des conduits accessoires au canal palatin postérieur ; en dehors, une surface inégale articulée d'une part avec le maxillaire, libre de l'autre, répondant à la fosse zygomatique, et donnant attache à quelques fibres du ptérygoïdien externe.

Le bord supérieur correspond presque partout au sphénoïde ; il est surmonté de deux éminences, dont l'une, antérieure, plus volumineuse, un peu déjetée en dehors, s'appelle *apophyse orbitaire* ; elle est soutenue par un col étroit, et offre cinq facettes, savoir : 1°. une antérieure, inégale, inclinée en bas et en dehors, articulée avec l'os maxillaire ; 2°. une postérieure, déjetée en dedans et en haut, unie au sphénoïde à l'aide de quelques rugosités qui cernent une cellule pratiquée dans l'épaisseur de l'apophyse, et abouchée avec les sinus sphénoïdaux ; 3°. une externe lisse, inclinée en arrière, faisant partie de la fosse zygomatique ; 4°. une interne, inclinée en bas, con-concave, souvent creusée par une cellule jointe à l'ethmoïde ; 5°. une supérieure, unie, plane, formant la portion la plus reculée du plancher de l'orbite, séparée de l'externe par un petit bord mousse qui concourt à la formation de la fente spléno-maxillaire ; l'éminence postérieure, appelée *apophyse sphénoïdale*, moins grosse, plus large, surtout à sa base, fait partie en dedans des fosses nasales, appartient au dehors à la fosse zygomatique, s'articule avec le sphénoïde en haut, où elle est creusée d'une rainure qui complette le canal ptérygo-palatin. Ces deux apophyses sont separées l'une de l'autre par une échancrure presque circulaire, que le sphénoïde convertit en un trou nommé *spléno-palatin*, lequel correspond

au ganglion nerveux du même nom, et donne passage à des nerfs et à des vaisseaux qui pénètrent dans les fosses nasales.

L'os palatin, plus épais et plus celluleux dans ses apophyses que partout ailleurs, est encore peu connu dans son développement; il paraît s'opérer par un seul point d'ossification. Il s'articule avec le sphénoïde, l'ethmoïde, les cornets sphénoïdaux, l'os maxillaire supérieur, le cornet inférieur, le vomer et l'os palatin opposé.

Les maladies de l'os palatin sont rares : dans l'ozène qui dépend du vice vénérien, il est quelquefois carié.

Artères palatines. On les distingue en palatine supérieure et en palatine inférieure. La supérieure naît de la maxillaire interne, descend verticalement entre l'os maxillaire et l'apophyse ptérygoïde, et s'engage dans le conduit palatin postérieur. Après avoir fourni plusieurs rameaux au voile du palais, elle en sort pour aller se perdre dans la membrane muqueuse de la voûte palatine.

La palatine inférieure naît de la maxillaire externe peu après son origine, quelquefois de la carotide elle-même. Aussitôt après son origine, elle remonte entre le stylo-pharyngien et le stylo-glosse, sur la partie latérale du pharynx, correspondante à l'intervalle des piliers du voile du palais. Elle se divise aussitôt en un grand nombre de rameaux, dont la majeure partie se distribue, soit au pharynx, soit surtout à la glande amygdale. Les autres remontent dans l'épaisseur du voile du palais, se répandent dans ses muscles et à sa membrane en s'anastomosant avec ceux de la palatine supérieure.

Nerfs palatins. Ils proviennent de la cinquième paire cérébrale ou nerfs trijumeaux; ils sont au nombre de trois, un grand et deux petits. Bichat (*Anatomie descriptive*, t. III, page 176) en a donné une description beaucoup plus exacte que les autres anatomistes. « Le grand rameau palatin, antérieur aux autres, s'introduit peu après son origine dans le conduit qui lui appartient, et qui se trouve entre l'os maxillaire, le palatin et le sphénoïde; il le parcourt en entier. J'ai plusieurs fois remarqué que, au lieu d'y former un faisceau unique, ses filets divers s'y trouvent complétement isolés par un tissu lâche, et qui permet de voir sans dissection cet isolement. Avant d'y entrer, il fournit une première ramification nasale qui s'introduit au niveau de l'éminence sphénoïdale de l'os palatin, et qui se trouve d'abord entre les cornets moyen et inférieur. De là elle se porte par un filet sur le cornet moyen, en contourne le rebord libre, va se perdre à sa surface concave par un autre filet plus long, se dirige ensuite vers le cornet inférieur, et se distribue à sa surface convexe jusqu'à

son extrémité, pour se perdre en se subdivisant dans la pituitaire. Un peu avant que le rameau palatin ne sorte du conduit osseux et près de la voûte palatine, il donne une seconde ramification nasale qui traverse une petite ouverture de la portion verticale de l'os palatin, pour pénétrer dans les narines, se porter horizontalement sur le rebord du cornet inférieur, où elle se subdivise, et se perdre enfin près de l'apophyse nasale de l'os maxillaire. Un canal osseux la renferme le plus souvent dans son trajet. Au même endroit à peu près, le grand nerf palatin donne en arrière une autre ramification gutturale, qui, renfermée aussitôt dans un des conduits accessoires de l'os palatin, descend jusqu'à la région palatine, où elle sort par une ouverture isolée pour se diviser sur le voile du palais. Le grand rameau palatin lui-même sort enfin de son canal au niveau de l'ouverture pharyngienne de la bouche, se recourbe en devant sous la voûte palatine, et s'y divise en plusieurs filets principaux, dont les uns, extérieurs, côtoient la partie interne du rebord alvéolaire supérieur, et se perdent dans la portion des gencives qui la revêt, au voisinage des dents correspondantes; les autres, internes, se répandent sur le milieu de la voûte, et paraissent se distribuer aux glandes muqueuses de cette région; il est même facile d'en suivre jusqu'à ces glandes. Quelques-uns vont-ils s'anastomoser avec des filets du rameau naso-palatin? On ne peut point le voir. Pour bien mettre ce rameau à découvert, il faut scier longitudinalement les fosses nasales, enlever la pituitaire au niveau du conduit palatin postérieur et la lame osseuse qui l'en sépare; on le voit très bien alors. L'apophyse palatine étant ensuite brisée, la membrane pituitaire reste, et on aperçoit sur sa surface supérieure les terminaisons de ce rameau. On a coupé, en enlevant la pituitaire, les ramifications des cornets; mais cela n'empêche pas de les suivre.

» Le rameau palatin moyen, né plus en arrière que le précédent, descend dans la fossette qui se trouve audessous du trou sphéno palatin, et s'introduit dans un conduit propre, d'où il sort derrière le crochet de l'apophyse ptérygoïde. Il se divise alors en deux ramifications, dont l'une fournit des filets à l'amygdale voisine, et se perd par quatre ou cinq autres dans la substance musculaire du voile; l'autre, divisée en deux ou trois filets, se termine dans ce même voile.

» Le petit rameau palatin, postérieur au précédent, descend entre le muscle ptérygoïdien externe et le sinus maxillaire. Bientôt il entre dans un canal, d'où il sort entre la tubérosité maxillaire et l'apophyse pyramidale de l'os palatin. Deux filets le terminent : l'un se perd à la luette, l'autre à l'amygdale et aux glandes palatines. (M. P.)

PALATO-PHARYNGIEN, adj., *palato-pharyngeus*. On donne ce nom à un muscle qui s'attache au palais et au pharynx; on l'appelle aussi *pharyngo-staphylin*. M. Chaussier en fait une portion du muscle stylo-pharyngien. Il est mince, aplati, plus large à ses extrémités qu'à son milieu, placé sur les côtés du pharynx, dans l'épaisseur du pilier postérieur du voile du palais. M. Cloquet (*Traité d'anatomie descriptive*, tome I, page 382), à l'exemple de Winslow, divise ce muscle en trois portions. « La première, ou supérieure (*muscle peristaphylo-pharyngien*, Winslow), se fixe au bord postérieur de la voûte palatine et à l'aponévrose du muscle péristaphylin externe, en se confondant au milieu avec celle du côté opposé; elle est large, mince, et descend en arrière dans le voile du palais. La seconde ou moyenne (*muscle pharyngo-staphylin*, Winslow) occupe le pilier postérieur de ce voile, et semble, par sa réunion avec celle du côté opposé et avec l'aponévrose des muscles péristaphylins externes, former une espèce d'arcade audessus des tonsilles. Elle est fort étroite. Toutes les deux se continuent inférieurement avec la troisième ou inférieure (*muscle thyro-staphylin*, Winslow), qui est aplatie latéralement, tandis que les autres l'étaient d'avant en arrière, et qui descend verticalement sur le côté du pharynx, en envoyant quelques fibres au cartilage thyroïde, et en s'entrelaçant avec les muscles stylo-pharyngien et constricteurs inférieur et moyen du pharynx; elle est plus large que la portion moyenne. La face postérieure de ce muscle est couverte par la membrane du voile du palais, et par le muscle péristaphylin interne, en haut; en bas, par les muscles constricteurs du pharynx; l'antérieure est en contact avec l'aponévrose du muscle péristaphylin externe supérieurement, et inférieurement avec la membrane muqueuse du pharynx. Lorsque les deux muscles palato-pharyngiens se contractent simultanément, ils abaissent le voile du palais; en même temps, ils élèvent et raccourcissent le pharynx : aussi est-ce dans la déglutition qu'ils agissent principalement. » (M. P.)

PALATO-STAPHYLIN, adj., *palato-staphylinus*. On donne ce nom à un muscle qui s'attache au palais et à la luette, et qui consiste en un petit faisceau charnu placé dans l'épaisseur du voile du palais. Implanté audessous de l'épine nasale, à l'aponévrose résultant du concours des péristaphylins externes, il descend verticalement à côté de son semblable vers la luette à laquelle il se termine. En arrière, la membrane pituitaire; en devant, le péristaphylin interne, lui correspondent. On a aussi appelé ce muscle *musculus uvulæ*; il relève et raccourcit la luette. (M. P.)

PALES COULEURS, nom que l'on donne à la décolora-

tion de la peau des personnes atteintes de chlorose. *Voyez* CHLOROSE, tome V, page 129 et PALEUR. (F. V. M.)

LAFONT, *Non ergo fœdis virginum coloribus acceleranda συζυγια*; in-4°. *Parisiis*, 1612.

Pour le complément de cette bibliographie, voyez celle qui suit l'article *chlorose*.

STUPANUS (Johannes-Nicolaus), *Dissertatio de chlorosi seu morbo virgineo*; in-4°. *Basileæ*, 1619.

ROLFINK (Guernerus), *Dissertatio de chlorosi*; in-4°. *Ienæ*, 1665.

COPPER, *Dissertatio de chlorosi*; in-4°. *Lugduni Batavorum*, 1667.

DOEBEL, *Dissertatio de morbo virgineo, seu fœdis virginum coloribus*; in-4°. *Rostochii*, 1670.

MEZGER (Georgius-Balthazar), *Dissertatio de ictero albo virginum*; in-4°. *Tubingæ*, 1677.

FRANCUS A FRANKENAU, *Dissertatio de morbo virgineo*; in-4°. *Heidelbergæ*, 1680.

WEDEL (Georgius-Wolfgang), *Dissertatio de chlorosi, seu fœdis virginum coloribus*; in-4°. *Ienæ*, 1681.

SCHEFFEL, *Dissertatio. Virgo chlorosi laborans*; in-4°. *Altdorfii*, 1684.

AB HARTENFELS (Georgius-Christophorus-Petrus), *Dissertatio. Virgo chlorosi laborans*; in-4°. *Erfordiæ*, 1693.

SLEVOGT (Johannes-Adrianus), *Dissertatio. Fœmina chlorosi vel cachexiá muliebri laborans*; in-4°. *Ienæ*, 1704.

CRUGER, *Dissertatio de virgine chlorosi laborante*; in-4°. 1715.

DE PRÉ (Johannes-Fridericus), *Dissertatio de chlorosi*; in-4°. *Erfordiæ*, 1727.

LUTHER, *Dissertatio de cachexiá virgineá*; in-4°. *Erfordiæ*, 1731.

KALTSCHMIED (Carolus-Fridericus), *Dissertatio. Vidua triginta annorum chlorosi laborans*; in-4°. *Ienæ*, 1752.

SIGWART (Georgius-Fridericus), *Dissertatio de chlorosi*; in-4°. *Tubingæ*, 1763.

KUGELMANN, *Dissertatio sistens dissidia auctorum circa chloroseos occasiones, eventum et curationem*: in-4°. *Argentorati*, 1768.

DORSEY, *Dissertatio de chlorosi*; in-4°. *Edimburgi*, 1776.

AUREJAC, *Dissertatio de chlorosi*; in-4°. *Monspelii*, 1785.

ANDERSON, *Dissertatio de chlorosi*; in-4°. *Ultrajecti*, 1786.

MECKEL, *Dissertatio de chlorosi*; in-4°. *Ienæ*, 1796.

HAHNEMANN, *Dissertatio de chlorosi*; in-4°. *Halæ*, 1804.

LECHLEITNER (Bernh.), *Dissertatio de chlorosi*; in-4°. *Erlangæ*, 1812.

(V.)

PALESTRE, s. f., *palæstra*, παλαιστρα, de παλη, lutte. Chez les Grecs, la palestre était un lieu destiné à différens exercices, et notamment à ceux de la lutte, dont elle a emprunté le nom.

Les auteurs ne s'accordent pas sur les vraies différences qui existaient entre un gymnase et une palestre. Dans l'origine, ces termes avaient probablement une signification différente; mais il faut croire que par la suite on appela sans distinction γυμνασιον, παλαιστρα, ασκητηριον toute enceinte destinée aux exercices du corps. A Athènes, par exemple, il y avait trois gymnases publics, celui du lycée, celui de l'académie et celui du cynosarge, tandis que plusieurs riches particuliers

avaient des palestres renfermées dans les dépendances de leurs maisons.

Herodicus, d'autres disent Prodicus, un des maîtres d'Hippocrate, était directeur d'une palestre, lorsqu'il soupçonna l'utilité qu'on pourrait retirer des exercices comme moyens d'hygiène et de thérapeutique : lui-même en ayant ressenti les excellens effets pour sa santé, il inventa, ou plutôt il fit revivre la gymnastique médicinale.

Il est certain que les palestres étaient sablées là où des exercices pénibles faisaient craindre des chutes et des accidens ; elles étaient divisées en plusieurs départemens pour chaque espèce de combat.

Nous réservons pour l'article *somascie*, où ils seront mieux placés, des détails plus étendus tant sur la forme des gymnases que sur les exercices considérés dans leurs applications à la médecine. (BALLY)

MERCURIALIS (Hieronymus), *De arte gymnasticâ libri sex*; in-4°. *Venetiis*, 1569.

La troisième édition de cet ouvrage a été publiée à Paris, in-4°., en 1577; la sixième et dernière a paru à Amsterdam, in-4°., en 1675.

PLAZ (Antonius-Guilielmus), *Dissertatio de usu medico exercitiorum corporis, potissimùm personis illustribus familiarium*; in-4°. *Lipsiæ*, 1726.

GERIKE (Petrus), *Programma de gymnasticæ medicæ veteris inventoribus*; in-4°. *Helmstadii*, 1748.

BOERNER (Fridericus), *Dissertatio de arte gymnasticâ novâ*; in-4°. *Helmstadii*, 1748.

STRUV (Friedrich-Christian), *Abhandlung von dem Schaden der allzu-starken freywilligen Bewegung des Leibes*; c'est-à-dire. Mémoire sur les inconveniens des exercices volontaires trop violens. V. *Pruefende Gesellschaft zu Halle*, t. II, p. 496.

RODRIGUEZ (Antonio), *En que casos y sugetos sea preferible la equitacion al exercicio de a pie, y al contrario*; c'est-à-dire, Dans quels cas et chez quels individus l'équitation est préférable à l'exercice à pied, et réciproquement. V. *Memorias academias de la real sociedad de Sevilla*, t. III, p. 466.

TISSOT (Clément-Joseph), Gymnastique médicinale; in-8°. Paris, 1781.

GUTSMUTHS, *Gymnastik für die Jugend*; c'est-à-dire, Gymnastique pour la jeunesse; in-8°. Schnepfenthal, 1793.

WOLLASTON (William-Hyde), *On the salutary effects of riding and other modes of gestation, in preference to every species of actual exertion*; c'est-à-dire, Sur les effets salutaires de l'équitation et des autres modes de gestation, préférables à toute autre espèce d'exercice. V. *Philosophical transactions*, p. 11. *Y.*, 1810. (V.)

PALESTRIQUE, s. f., *palæstrice*, παλαιστρικη. Dans le nombre des exercices compris sous le nom de palestrique, il en est plusieurs qui intéressent le médecin et qui appartiennent à l'hygiène : tels sont la lutte, la course, le saut, le disque, le trait, le cerceau, la sphéristique ; mais le pancrace, l'oplomachie et l'orchestique lui sont étrangers, au moins en grande partie.

La plupart de ces mots ont été traités ou le seront à leur place, il nous suffira de donner ici les étymologies des expressions les moins connues et qui n'auront pas d'articles séparés.

1°. La sphéristique, de σφαιρα, sphère ou balle : l'endroit où l'on jouait à la balle se nommait σφαιριστηριον ; nos jeux de paume modernes peuvent donner une idée du σφαιριστηριον des anciens. Les Grecs avaient une telle prédilection pour ce genre d'exercice, qu'ils décernaient des prix à ceux qui s'y distinguaient. Aristonique Carystien, joueur de paume de cet Alexandre qui ravagea l'Asie, excellait tellement dans la sphéristique, que les Athéniens lui accordèrent le droit de bourgeoisie et lui érigèrent des statues ; acte de bassesse d'un peuple dégénéré qui préludait ainsi à la mort de Phocion.

2°. Le mot pancrace paraît dérivé de παν tout, et de κρατος force : on désignait ainsi spécialement le pugilat, sans doute parce que les athlètes faisaient usage de toutes leurs forces pendant le combat.

3°. L'oplomachie, d'οπλον, arme, et de μαχη, combat : les rivaux luttaient tout armés.

4°. L'orchestique, de ορχεισθαι, danser ; outre la danse proprement dite, elle comprenait aussi la cubistique, mot dérivé de κυβισταω, je saute sur la tête, κυβη, tête. On ne peut mieux la comparer qu'à ces tours de force que font nos baladins modernes lorsqu'ils traversent des châssis de papier, ou lorsqu'ils s'élancent sur la tête pour bondir et aller au loin tomber debout.

La plupart des exercices que nous venons d'énumérer sont repoussés par nos mœurs, et la médecine ne saurait les utiliser ; mais si nous parvenons à établir en France ceux que réclament impérieusement l'éducation et les besoins de la santé, il est évident qu'on proscrira le pancrace, la cubistique, et tout ce qui n'est propre qu'à entretenir l'humeur guerrière et farouche. (BALLY)

PALETTE (anatomie), s. f., *patella* : nom que le vulgaire donne à l'appendice xyphoïde du sternum. (M. G.)

PALETTE (instrument de percussion), s. f., *palmula*, *ferula*. Nous donnons ce nom à une espèce de spatule en forme de raquette, ayant un long manche, épaisse seulement de quatre ou cinq lignes, et faite avec du bois blanc très-léger. L'usage de cet instrument est trop peu connu, et il nous a paru important de fixer un moment l'attention des médecins sur les avantages qu'on peut en retirer dans un assez grand nombre de circonstances.

L'emploi de la palette rentre dans le domaine du massage, et malheureusement cet art n'existe pas en France, et n'y a

encore trouvé ni un maître ni un apologiste qui eût pu l'y naturaliser.

On ne sait pas, parmi nous, jusqu'où peut s'étendre l'utilité de ces manœuvres si adroites et si habilement combinées, de cette manuduction si agréablement ménagée, de ces percussions si mollement exercées, de ces pressions, de ces attrectations variées avec tant de douceur et de souplesse, qui constituent le massage, et qui sont, pour ceux sur lesquels on le pratique, une source de jouissances, un moyen de conserver la santé, et un remède contre plusieurs maladies.

Il serait superflu de revenir sur ce qui a été dit au mot *massage ;* mais nous devons émettre ici le vœu de voir cet usage s'établir enfin dans nos bains et dans nos étuves, où il est entièrement inaccoutumé, et où l'on regrette généralement qu'il ne se soit pas encore introduit; et nous pouvons assurer que, avec des démarches bien entendues et quelques médiocres avances, on réussirait à attirer en France, et d'abord à Paris, des masseurs et des masseuses de profession, lesquels y auraient bientôt formé des élèves et propagé une méthode si familière aux Orientaux, et que notre luxe, notre curiosité et nos besoins réels réclament également.

En attendant que nos souhaits s'accomplissent, nous allons indiquer le parti qu'on peut tirer de notre palette, et citer quelques-uns des cas dans lesquels il conviendrait d'y avoir recours.

Ce mode de percussion était familier aux médecins de l'antiquité, qui probablement l'avaient emprunté à certains *aliptes* et *orthopèdes* dont le métier consistait à corriger les vices de structure et de conformation chez les adultes et chez les enfans, ou qui peut-être aussi l'avaient vu pratiquer dans les *promalacterions*, προμαλακτεριον, endroits particuliers où, avant d'entrer au bain, on se soumettait à une sorte de pétrissage tant avec les mains trempées dans l'eau tiède ou dans un mélange d'eau, de sel, de nitre et d'huile : *Madefactis tantùm manibus aquâ, cui sal et nitrum et olei paulùm sit adjectum* (Cels., lib. III, cap. 21), qu'avec des battoirs de diverses formes et de différens bois, lesquels n'étaient maniés que par des personnes bien exercées, et le plus souvent par des femmes, *quia mollior earum tactus est* (*ibid.*), parce qu'elles ont la main plus douce et plus légère, dit encore Celse. L'objet de ce double préliminaire était d'amollir le corps, pour le rendre plus susceptible des bons effets du bain. *In eâ parte balnei corpora sic præmolliri solebant* (Hyer. Mercurialis, p. 33, §. v).

Galien a recommandé l'emploi de la palette ou l'acte de la férulation en plusieurs articles de ses œuvres; il paraît qu'il

avait beaucoup de confiance dans ce qu'il appelait l'exténuation des membres : *Membra extenuata ferulis percutienda* (*Method. med.*, cap. XVI), et il nous apprend que, pour faire réussir le *picacisme* ou l'application des emplâtres contre l'atrophie, il ne fallait pas négliger ce moyen, si propre, selon lui, à ramener les sucs nourriciers dans la partie où ils semblent n'avoir plus accès.

L'art d'embellir que, selon Haller, Guion, dit Doloïs, a tant enlaidi par ses misérables recettes; le secret de conserver la beauté, et le talent de détruire ou de pallier les défauts corporels étaient très-cultivés chez les anciens, et les médecins ne dédaignaient pas tous de s'y livrer : c'étaient ceux de cette classe qui usaient le plus fréquemment de la palette, et on sait que Pline les comparait malignement, pour cette raison, aux maîtres d'école : *Si pedagogis, medicis etiam ferulæ.*

Il y avait dans les principales villes un établissement appelé *ανδραποδοκαπελος*, d'autres disent *ανδροποκαπηλαι*, où les esclaves à vendre et ayant quelque difformité trop apparente, étaient envoyés, aux frais du maître, pour y subir des épreuves capables de tromper les acheteurs, ou pour y acquérir réellement les formes et les agrémens qui leur manquaient. C'est là surtout que la palette était usitée, et qu'on en favorisait l'effet dans la maigreur partielle ou générale, par les fameux *pianteria*, espèces d'alimens engraissans, *edulia pinguefacientia*, dont on faisait un mystère parmi les entrepreneurs de ces maisons, lesquels étaient comparables aux maquignons d'aujourd'hui, et portaient chez les Romains le même nom que nous donnons encore à ceux-ci, *mangones*. Quelques femmes allaient, mais bien secrétement, chercher de la fraîcheur et de l'embonpoint dans ces lieux, ordinairement mal famés, et leur mollesse cédant à la vanité, se prêtait aux coups de palette qu'il fallait y endurer. Tantôt c'étaient des fesses plates dont elles voulaient à toute force faire cesser la défectueuse dépression; tantôt c'étaient des hanches rentrantes ou *ravalées*, comme disent nos hippiatres, qu'il fallait, à tout prix rendre saillantes et évasées : alors la palette allait grand train, et son exercice n'était interrompu que par la palpation, la contrectation et toutes les ressources manuelles de la *psélaphie;* mot que nous désirerions voir adopter pour exprimer élégamment, dans un pays où tout est à la grecque, comme autrefois à Rome (*Romæ omnia græcè*), ce qu'on y appelle lourdement et grossièrement le *massage*, le *massement.*

Des hommes usés par les excès se rendaient, avec les mêmes précautions, dans ces maisons toujours plus ou moins suspectes, pour *y* recouvrer des facultés qu'ils avaient perdues : la palette ne les épargnait pas; mais le plus souvent elle n'opé-

rait que des miracles passagers, comme ceux des verges de *Meibomius*.

Les Arabes, héritiers des préceptes de l'ancienne médecine, ne négligèrent pas celui de la palette, et tout leur en tenait lieu dans l'occasion : ainsi, dans les syncopes, dans les morts apparentes ou présumées telles, ils frappaient à coups redoublés la paume des mains et la plante des pieds, moyen encore en usage parmi nous, et on se souvient que ce fut par une fustigation longtemps continuée que Rhazès rendit un jour à la vie, sur la principale place de Cordoue, un individu réputé mort, et qu'on allait porter en terre.

On a quelquefois conseillé la percussion de la face plantaire des pieds aux personnes menacées d'apoplexie, et à celles chez lesquelles le sang, la vie, l'excitabilité, tout enfin se précipite par un invincible *raptus* vers l'encéphale, aux dépens du reste de l'économie : c'est en effet attirer énergiquement en bas ce qui se porte trop facilement en haut, et peut-être cet expédient hygiénique, tout singulier qu'il paraisse, n'a-t-il pas été assez apprécié par les gens de l'art.

Nous avons vu battre la plante des pieds pour hâter la fin d'un accès d'épilepsie ; il eût mieux valu le faire avant le paroxysme, et nous pouvons assurer que cette *palétation*, pratiquée avec quelque violence, trois ou quatre jours de suite, et d'avance, réussira, chez certains sujets, à prévenir ou au moins à diminuer les attaques épileptiques.

La palette produit, à la manière de tous les excitans, et plus puissamment qu'aucun d'eux, l'afflux du sang et des liqueurs vers la partie soumise à son action ; elle détermine sur cette partie une intumescence plus considérable qu'aucune application connue ; elle y augmente la chaleur ; elle y attire de la rougeur, des pulsations et de la sensibilité, en un mot elle y établit une sorte de phlegmasie qui ne cesse pas toujours avec la cause qui l'a occasionée, mais qu'on est à peu près maître de prolonger, d'augmenter, d'adoucir ou de faire disparaître à son gré.

Les Indous, qui ont besoin d'une pièce de peau avec son tissu lamelleux pour refaire un nez, ne manquent pas, lorsqu'ils doivent la prendre ailleurs qu'au front, de battre longtemps avec la semelle de leur chaussure l'endroit d'où ils se proposent de l'enlever, afin, disent-ils, qu'elle soit plus chaude, plus abreuvée de sang et de sucs nourriciers, par conséquent plus vivante et plus apte à la conglutination. Gaspard Tagliacozzo (Taliacot) a fait entrer comme condition essentielle dans sa méthode de réparer les nez, la percussion préalable avec la palette, ou avec un instrument équivalent, de la partie du bras où l'on doit former le lambeau cutané ; et

c'est encore un plagiat qu'il a commis envers les *rinoplastistes* qui l'ont précédé, et dont il n'a pas fait la moindre mention. *Voyez* ENTE ANIMALE et NEZ.

Le proverbe, *se battre les flancs*, vient de l'usage où l'on fut autrefois d'exercer, soit avec les mains, soit avec une pièce de cuir épais, soit avec une palette quelconque, des percussions en tous sens sur les hypochondres, dans les engouemens du foie et de la rate : usage qu'on a eu grand tort d'abandonner, et que nous ne saurions trop inviter les gens de l'art à renouveler, tant il est utile dans les affections hypochondriaques, ordinairement si rebelles aux autres moyens. On conçoit que les ébranlemens imprimés peu à peu et sans bourrasques à des organes naturellement dépourvus de ton et de ressort, et devenus, par l'effet de la maladie, de plus en plus apathiques et engourdis, doivent y réveiller l'action vitale, y ranimer les sécrétions, et y susciter des changemens salutaires. L'instinct des malades dut mettre les médecins sur la voie. Observez un individu affecté d'hypochondrie, il lui semble que ses côtés sont distendus, tuméfiés, boursoufflés; et, dans cette idée, qui n'est pas toujours chimérique, il les comprime avec les poings fermés; et ce n'est qu'en les percutant qu'il se soulage, qu'il se procure ces éructations bruyantes, et quelquefois ces déjections bilieuses qui sont suivies d'un calme si doux. Voilà ce qu'il faut imiter, et certes, notre palette agira encore mieux que les poings du malade.

Mais ce n'est pas encore dans ces affections qu'elle aura le plus de succès : qu'on l'emploie dans les embarras du bas-ventre, dans ces empâtemens, dans ces *infarctus viscerum*, que si peu de remèdes parviennent à dissiper, et on verra si c'est à tort que nous en louons ici les avantages. Quand on est attaqué de ces maux, et que le ventre est bombé, pesant, et comme argileux, on est naturellement porté à le battre avec les mains, et presque toujours on se trouve bien de cette percussion. Que serait-ce si on la pratiquait avec la palette même? Les coups de cette machine sont plus secs, ils communiquent plus de mouvement, et les oscillations qui en résultent s'étendent plus au loin, et retentissent, pour ainsi dire, plus avant dans les viscères.

C'est presque toujours du côté gauche que les coups de la palette sont les plus sonores ; ils sont ordinairement sourds du côté opposé, sans doute à cause du foie, qui, dans les gros ventres, est sujet à descendre plus bas que dans les autres.

Un de nos confrères, et ce n'est pas celui que nous aimons et estimons le moins, a l'abdomen rebondi, mais sans excès, et il se ressent un peu des inconvéniens presque inséparables de cet effet local, d'un embonpoint qui d'ailleurs est répandu

avec une brillante égalité sur toute sa personne. Jusqu'à présent il ne s'est battu le ventre qu'avec ses mains; mais nous espérons que lorsqu'il nous aura lu, ce qu'il fera le premier, il se servira de palettes, qui lui sembleront bien plus commodes encore.

Hélas! c'est aussi une de nos infirmités; mais, comme celui du bon confrère, notre abdomen, quoique saillant, se soutient très-bien à sa place; il est ferme et élastique, il résonne sous la main ou sous la palette, et nous ne le percutons jamais, soit en mesure cadencée, ce qui nous arrive bien plus souvent, soit à coups irréguliers, sans éprouver un bien-être réel, sans nous trouver plus légers et plus dispos, sans nous apercevoir que la digestion se fait mieux.

Il est des ventres si vastes, si mous, si pâteux, qu'on ne peut les regarder sans étonnement, ni les palper sans quelque répugnance: livrés à leur poids, à leur gravitation, tantôt ils couvrent la région abdominale toute entière, et jusqu'à la moitié des cuisses, de leur masse mobile et difluente; tantôt, entraînés à droite ou à gauche, ils forment un énorme sac qu'il n'est pas toujours facile de relever: c'est ici que la palette doit être mise en œuvre, et agir soir et matin plusieurs minutes de suite; nul autre moyen ne remédiera aussi bien à l'inertie de tous ces viscères enfouis dans l'*adeps*, et ne pourra aussi efficacement suppléer aux forces et au mouvement dont de pareils ventres sont dépourvus. On a proposé des ceintures, des bandages de corps; mais ces agens compressifs repoussant vers le diaphragme l'énorme paquet intestinal, occasionent des étouffemens, et sont constamment plus nuisibles qu'utiles. La palette ne fait que du bien, et la préférence est réclamée en sa faveur.

Nous connaissons des personnes accoutumées à manger beaucoup, qui ne digèrent pour ainsi dire qu'à coups de poing; il faut qu'elles se frappent le creux de l'estomac avec la main ouverte ou fermée, autrement les gaz qui les accablent ne pourraient s'échapper, et la digestion n'aurait lieu que très-lentement et très-imparfaitement. Nous conseillons encore à ces personnes l'emploi habituel de la palette, à moins qu'elles n'aient l'épigastre très-enfoncé et peu accessible à cet instrument: en quel cas nous leur proposons un autre moyen de l'usage duquel elles n'auront guère moins à se féliciter: on attache un peu de loin, au bout d'un petit bâton en forme de manche, une vessie de mouton ou d'agneau qu'on a bien gonflée d'air par l'insufflation, et avec cette espèce de fléau on peut porter partout le bienfaisant effet de la percussion.

C'était ainsi que les anciens battaient le ventre des hydropiques: *Auctoresque multi sunt qui, inflatis vesicis, pulsandos*

tumores esse opinantur (Cels., lib. III, cap. 21), et nous ne doutons pas que ce procédé ne puisse produire de très-bons résultats dans une affection où il s'agit de transmettre des secousses indispensables à des organes assoupis, à des viscères noyés dans l'eau, à un appareil de vaisseaux absorbans qui sont dans la stupeur et l'inaction; mais ces secousses ne doivent être que de douces commotions : c'est pourquoi la palette doit le céder ici à la vessie enflée, quoique entre les mains d'un homme sage qui en userait avec sobriété et précaution, et qui, au besoin, la couvrirait d'une enveloppe de peau, de satin, ou de velours très-fin, elle puisse rivaliser avantageusement avec elle.

Nous ferons remarquer que, dans plus d'une conjoncture, l'enveloppe dont il vient d'être question, peut être nécessaire, parce qu'elle adoucit le choc et la collision, et qu'elle ménage les tégumens qui, chez quelques sujets, et surtout chez les femmes, sont d'une texture si délicate, que le moindre frottement les enflamme et les excorie.

En général il faut prendre garde à la palétation dans les œdèmes et dans toute espèce d'infiltration de la peau, dont alors la moindre excoriation peut devenir si funeste par la gangrène qu'elle attire avec tant de promptitude. Dans ces cas, la vessie est préférable, et on ne saurait croire combien son usage prudemment dirigé peut contribuer à la guérison de toutes ces enflures froides et séreuses que cause le plus souvent l'état atonique de la fibre.

Notre savant et honoré collègue le professeur Bourdier avait proposé pour masser les membres, et spécialement les articulations gonflées par l'effet de rhumatismes anciens et opiniâtres, une baguette terminée, comme celles des grosses caisses de musique turque, par un bouton du volume d'une pomme d'api ordinaire, rembourré de laine et de crin, et recouvert de peau de chamois. Nous approuvons beaucoup cette espèce de baguettage, et nous croyons avec son auteur qu'on peut en tirer bon parti dans plus d'une occasion; c'est un troisième mode de palétation que nous aimons à ajouter aux deux précédens, et qui a une grande analogie avec celui de la vessie.

Nous avons déjà parlé de l'utilité de la palette dans l'atrophie : c'est contre cette affection qu'on y a le plus ordinairement recours. Ambroise Paré avait en elle une confiance toute singulière pour combattre la maigreur et l'amaigrissement. « Quand il y a, dit-il, émaciation, il est expédient de bien battre la partie, de l'oindre avec de l'huile tiède, d'y appliquer des ventouses sèches et de la tenir chaudement, tandis qu'à la partie opposée il faudra apposer des liens et bandages compressifs et rétentifs, pour à cette fin que le sang et la lym-

phe repoussés de celle-ci refluent par consentement sur l'autre. »

La fausseté de la théorie de Paré appartient à son siècle; mais ce qui concerne les propriétés de la palette est de lui, quoiqu'il eût pu le trouver dans les vieux auteurs, et que la tradition eût pu aussi le lui faire connaître.

La palette réussit plus souvent dans l'amaigrissement accidentel d'un membre que dans sa maigreur congéniale; cependant il faut encore la tenter dans cette dernière. Dans l'amaigrissement (*extenuatio*) dont les luxations, les fractures, les grands abcès, les exutoires longtemps entretenus, les douleurs névralgiques des extrémités, les rhumatismes chroniques, etc., ne fournissent que trop d'exemples, on obtient de la percussion des succès plus faciles et plus fréquens: alors on ne risque rien de faire jouer longtemps et souvent la palette; c'est elle qui attire le plus sûrement et le plus abondamment les sucs qui doivent rendre à la partie son *alimentation normale.*

Les médecins trouveront dans la palette une ressource de plus contre l'endurcissement du tissu lamelleux chez les enfans; mais il faut observer que leur peau est tendre, et qu'il importe de la ménager, en ne la battant qu'avec douceur et légèreté, surtout dans le commencement; il serait même plus sûr de se servir de la vessie, et il faut faire en sorte que le jeu en plaise aux petits malades. Quant aux nouveau-nés, on sent bien que cette attention ne peut les concerner.

Il est des mères qui, de leur propre mouvement, battent avec leurs mains, ou plutôt avec leurs doigts, le ventre trop gros et trop tendu de leurs enfans; une petite palette de bois, de cuir ou de carton vaudrait mieux, et l'expérience nous a appris, comme à ces dernières, combien cette pratique si simple et en général si amusante pour les enfans, est avantageuse à ceux qui, avec un ventre énorme pour leur âge, ont les cuisses et les jambes très-grêles.

Il serait à désirer qu'on pût soumettre les enfans menacés de scrofules à la percussion de la palette, de la baguette ou de la vessie sur toutes les parties du corps. Ce moyen serait un utile succédané de la gymnastique, qui n'est pas du goût de tous, et il seconderait efficacement, aidé de frictions sèches et corroborantes, l'effet des remèdes intérieurs, dont nous sommes loin de prétendre qu'il doive dispenser.

Nous exhortons les femmes sujettes à la leucorrhée, aux flueurs blanches, au catarrhe utérin, d'essayer de la palette ou de la vessie, persuadés qu'un peu de persévérance dans cet exercice opérera, sur un organe devenu celui d'une sécrétion vicieuse, un changement et une diversion salutaires: qui sait

même si son heureuse influence n'irait pas, chez les femmes stériles, jusqu'au bienfait de la fécondité?

Dans les abcès froids, dans les apostèmes indolens où l'on ne parvient à déterminer une bonne suppuration qu'autant qu'on a réussi à les échauffer, à les convertir en phlegmons, la palette n'est rien moins qu'à dédaigner; il en est de même de ces glandes engorgées que rien ne peut résoudre ni faire abcéder tant qu'elles n'ont pas acquis un caractère d'acuité.

Mais c'est dans les ganglions lymphatiques situés auprès des tendons, c'est dans les collections albumineuses voisines des articulations, que les bons effets de la palette sont le plus manifestes, et dans ces cas l'habitude ni l'usage n'en furent jamais interrompus.

A plus forte raison ne cessera-t-on jamais d'y recourir pour la guérison des tumeurs enkystées de toute espèce, et en particulier pour celle des lipomes et de ces loupes à la tête, nommées par les auteurs *talpa*, *testudo*, etc., contre lesquelles le triomphe de la palette n'a encore été contesté par personne. Ces sortes de tumeurs étant d'une part appuyées sur le crâne, qui ne cède pas, et de l'autre frappées par l'instrument dont chaque coup tend à les aplatir, il en résulte le plus souvent que le kyste se déchire, qu'il laisse échapper l'humeur qu'il renfermait, que les tégumens s'enflamment dans une étendue plus ou moins grande, que la tumeur aboutit à la manière des abcès, que les débris de la poche cystique en sortent sous la forme de bourbillon, et que presque jamais il ne reparaît de loupe en cet endroit.

Ce n'est guère autrement que guérissent les tumeurs à la tête dont il s'agit, et ce que fait sur elles la palette, un chapeau étroit enfoncé brusquement, un coup, une atteinte, une contusion en passant sous une porte basse, l'ont quelquefois et fortuitement opéré.

Cependant ces mêmes tumeurs et les ganglions tendineux ou articulaires qu'on a coutume de battre avec une règle de bois, avec le manche ou la lame d'un couteau, de malaxer avec les doigts, de comprimer avec une plaque épaisse de plomb, ont une autre manière de guérir. Les percussions, le froissement, la compression en enflamment, en désorganisent l'enveloppe sans altérer la peau; l'absorption de l'humeur épanchée se fait alors complétement, et une sorte de cicatrisation, dans laquelle le kyste a disparu tout entier, a lieu sous œuvre, sans qu'il reste de vestiges d'un mal qui n'est plus.

(PERCY et LAURENT)

PALETTE A PANSEMENT (chirurgie). Lorsqu'après une brûlure considérable de la main, ou par toute autre cause, les doigts sont dénudés, ils seraient sujets à contracter des adhérences

entre eux pendant la cicatrisation des plaies. Pour s'y opposer, on les applique sur une espèce de palette en bois, taillée à cinq doigts écartés, et sur laquelle on fixe chacun des cinq doigts au moyen de compresses et de bandes, jusqu'à parfaite guérison. On a vu être obligé de couper des adhérences déjà anciennes entre les doigts pour en procurer la cicatrisation isolément, au moyen de la palette dont nous parlons, qui a l'avantage d'éviter ce genre d'infirmité ; on emploie encore cette palette pour maintenir les pièces osseuses dans la fracture des os de la main, et surtout dans celle des doigts. (F. V. M.)

PALETTE, POELETTE OU POILETTE (vase à saigner), s. f., *scutella*, *catillus*, *patella*, *excipula*. Ces noms, qui sont tous des diminutifs du mot *poéle*, se donnent à de petits vases d'une capacité déterminée, destinés à recevoir le sang que l'on retire dans la saignée. L'usage des palettes a été introduit dans la pratique de cette opération pour connaître et mesurer avec exactitude la quantité de sang qu'elle fournit.

Il paraît que l'on se servait autrefois plus habituellement de cette espèce de mesure qu'on ne le fait de nos jours. Les palettes faisaient partie de l'appareil que plusieurs chirurgiens portaient avec eux lorsqu'ils allaient faire cette opération. Aujourd'hui l'on ne trouve guère de palettes que dans les hôpitaux et dans les établissemens où l'on pratique habituellement la saignée, la plupart des chirurgiens se contentant d'apprécier au coup d'œil la quantité de sang qu'ils retirent quand ils saignent dans les maisons particulières. Mais quoique l'habitude puisse faire ainsi juger avec assez d'exactitude la quantité de sang qui s'épanche dans un vase d'une plus ou moins grande capacité, on doit convenir néanmoins que bien des circonstances peuvent rendre cette estimation fautive, et que dans les cas où quelques raisons engagent à s'assurer exactement de la quantité de sang que doit perdre le malade, il est préférable de le recevoir dans un vase d'une capacité connue, dans une palette; aussi plusieurs anciens médecins qui exigeaient que l'on tirât toujours rigoureusement la quantité de sang qu'ils avaient ordonné de tirer, tenaient-ils beaucoup à ce qu'on le reçût dans des palettes.

Les palettes sont le plus souvent faites d'une substance métallique. Quoique le métal qui les forme soit une circonstance assez indifférente, néanmoins il est plus convenable de les choisir en étain, le fer et le cuivre étant trop susceptibles de s'oxider par l'humidité, et l'argent ne faisant guère la matière de ces pièces de l'arsenal chirurgical, si ce n'est de celles destinées à l'usage des grands et des souverains.

La forme des palettes est tout à fait indifférente en elle-

même, le plus souvent on leur donne celle d'une petite écuelle arrondie, beaucoup plus large que profonde, très-évasée à son entrée, et allant en se rétrécissant d'une manière assez brusque. On ajoute à l'extérieur un appendice ou une sorte d'oreille destinée à les manier et à les enlever avec plus de facilité, et assez souvent une espèce de manche. Il paraît étonnant que la capacité des palettes ne soit pas une chose généralement convenue et déterminée, de manière que ce mot offre à tout le monde l'idée d'une mesure toujours la même. Il n'en est pourtant pas ainsi, et quoique de nos jours la quantité de sang que contient une palette soit généralement convenue de quatre onces, cependant quelques personnes n'entendent par là qu'une mesure de trois onces : c'est en effet cette mesure que Dionis admet dans le Traité plein de si bons préceptes, qu'il nous a laissé sur la saignée (*Opérat. de chirurg.*, première édition, pag. 636). Certaines palettes, au contraire, sont assez grandes pour contenir cinq onces de sang; aussi les médecins doivent-ils avoir le soin de ne jamais indiquer par le nombre de palettes, mais bien par celui des onces, la quantité de sang qu'ils ont l'intention de faire tirer par la saignée, ou du moins faut-il alors qu'ils déterminent d'une manière précise la capacité qu'ils entendent donner à la palette.

Ordinairement les palettes sont entièrement séparées les unes des autres, et chacun de ces vaisseaux parfaitement rempli ne contient que la quantité de quatre onces de sang. Cependant dans certains endroits, et particulièrement dans quelques hôpitaux, on a trouvé plus commode de réunir la capacité de plusieurs palettes en une seule, en ne destinant à recevoir le sang qu'un vase ordinairement d'étain, contenant quatre, cinq, six palettes, mais à la face interne duquel sont tracées des rainures circulaires qui le partagent en autant de segmens, de manière que suivant que le sang a atteint la première, ou la seconde, ou la troisième de ces rainures, il s'en est écoulé une, deux, ou trois palettes. On ne voit pas d'abord quels inconvéniens peuvent résulter de l'usage de cette palette multiple, d'ailleurs assez commode ; cependant l'observation suivante fera connaître qu'elle a pu quelquefois devenir l'occasion de méprises, surtout dans les hôpitaux, où la pratique de la saignée est quelquefois confiée à des jeunes gens encore peu au fait de toutes les circonstances de cette opération.

Dans un des hôpitaux de Paris, un médecin prescrit à un malade affecté d'une péritonite aiguë une saignée de deux palettes : l'élève qui est chargé de la faire prenant la palette multiple qu'on lui apporte, qui était destinée à contenir quatre palettes ou seize onces de sang, pour la palette dont il a été question à la visite, la remplit d'abord entièrement de sang,

et après en avoir demandé une autre, se met en devoir d'en faire autant pour cette seconde, croyant en cela exécuter les intentions du médecin. Déjà ce second vase était à moitié rempli lorsque le médecin lui-même, traversant la salle, s'aperçoit de la méprise, en avertit le jeune homme, et fait cesser l'écoulement de sang dont l'abondance (puisque le malade en avait perdu une livre et demie) ne laissait pas de lui causer quelques inquiétudes. Néanmoins l'événement ne tarda pas à les dissiper entièrement, car dès le lendemain le malade se trouvait tout à fait délivré de sa maladie sans avoir éprouvé aucun inconvénient d'une perte aussi considérable de sang ; fait moins remarquable encore sous le rapport de l'erreur commise que sous celui des conséquences que nous pouvons en tirer en passant, sur l'utilité des saignées abondantes dans la première période des phlegmasies séreuses abdominales dans le traitement desquelles on est peut-être généralement trop avare des émissions sanguines.

Ce n'est guère que dans la saignée du bras que l'on peut avoir l'avantage de mesurer dans des palettes la quantité de sang que l'on retire. Dans la saignée de la jugulaire, il est rare, quelques précautions que l'on prenne, qu'une partie du sang ne coule pas le long du cou ; dans celle du pied, ordinairement le sang ne coule bien pendant longtemps que lorsque le pied reste plongé dans l'eau chaude, et par conséquent l'on est obligé de laisser le sang se mêler avec l'eau. Ici encore une assez grande habitude est nécessaire de la part du chirurgien pour suppléer à la mesure qu'il ne peut avoir, et pour juger la quantité de sang que l'on a déjà obtenue. On prend alors pour donnée la longueur du temps pendant lequel le sang s'est écoulé collectivement avec la rapidité avec laquelle il s'échappe de la veine et de plus la teinte plus ou moins foncée communiquée à l'eau du bain de pieds. Relativement à cette dernière manière de juger, nous ferons observer que plus souvent qu'on ne pense on commet dans cette appréciation des méprises très-grandes, et qu'elles sont toujours en ce sens que l'on se persuade que pour donner à l'eau un degré quelconque de coloration, il faut une quantité de sang moindre qu'il n'est réellement nécessaire. Il serait bon que ceux qui n'ont pas une très-grande habitude de juger ainsi s'exerçassent à cette appréciation en teignant quelquefois une masse d'eau déterminée avec une quantité de sang dont la mesure leur serait connue.

Lorsque l'on se sert de palettes pour recevoir le sang, on doit les disposer d'avance sur un plat assez large pour les contenir toutes ; quelques uns les disposent sur des assiettes séparées : l'une de ces deux manières de faire ne peut avoir sur l'autre de grands avantages ; néanmoins, plusieurs palettes dis-

posées sur autant d'assiettes exigent un peu plus d'embarras, un plus grand nombre d'aides, pour les enlever et les mettre de côté à mesure qu'elles se remplissent, et l'on s'expose en outre à faire jaillir le sang sur le lit ou les vêtemens du malade dans le moment où l'on substitue une palette à une autre: au lieu que le même plat les contenant toutes, on n'a qu'un léger mouvement de rotation à lui imprimer pour faire jaillir le sang de l'une dans l'autre, et, s'il en tombe quelques gouttes dans leur intervalle, il est nécessairement reçu dans le plat qui les contient.

En France, lorsque le roi était saigné, les palettes, suivant un ancien usage, étaient confiées à l'apothicaire de la cour. Dans tous les cas, on ne doit en charger qu'une personne dont la vue ne soit pas trop courte ou trop affaiblie: car il est nécessaire que celui qui tient les palettes aide à diriger le jet du sang dans ces vaisseaux. Tous les jours on éprouve combien il est difficile d'empêcher le sang de jaillir partout ailleurs que dans la palette, de faire une saignée propre quand celui qui tient le vase ne peut suivre les mouvemens que le jet du sang éprouve.

Quand il a rempli la quantité (il faut aussi veiller à ce que la personne chargée de ce soin ne soit pas sujette à se trouver mal et à tomber en défaillance à la vue du sang qui jaillit, cette circonstance, quand elle a lieu, ne manque jamais d'apporter du trouble et de l'embarras dans l'opération) de palettes que l'on veut retirer, le chirurgien les fait placer, en leur communiquant le moins de mouvement possible, dans un lieu frais et tranquille. On a soin de remarquer l'ordre dans lequel elles ont été remplies, car souvent les apparences physiques du sang qui a coulé au commencement d'une saignée sont bien différentes de celles qu'il présente à la fin de la même saignée. La coutume des anciens chirurgiens était, non-seulement de faire sur l'oreille des palettes un chiffre qui indiquât leur ordre numérique, mais encore de les marquer en mettant un petit morceau de papier sur la première, deux sur la seconde, ainsi de suite. Ces précautions qu'ils prescrivaient comme des règles, et auxquelles ils attachaient une certaine importance, ne méritent guère la peine qu'on en fasse mention, si ce n'est qu'elles peuvent servir à nous faire connaître l'extrême recherche que les chirurgiens mettaient autrefois dans l'observation des règles les plus minutieuses de chaque opération, et avec quel soin, quelle exactitude ils remplissaient les moindres intentions des médecins, qu'ils regardaient en quelque sorte comme leurs maîtres, prenant ainsi toutes les précautions pour que rien ne fût omis de ce qu'ils croyaient propre à les éclairer sur la maladie qu'ils avaient à traiter. (M. G.)

PALETTE DE CABANIS. C'est le nom que l'on donne, de celui de son inventeur, à un instrument qui sert à saisir dans le nez l'extrémité du stylet passé par le conduit des larmes, lors de l'opération de la fistule lacrymale. (F. V. M.)

PALEUR, s. f., *pallor*. Ce mot désigne cette teinte blanchâtre de la peau, produite par l'absence ou la petite quantité de sang capillaire dans cette partie. La pâleur, bornée à un certain degré, paraît, chez quelques individus, être la coloration naturelle de leur peau; cependant il est facile de s'apercevoir que cette coloration habituelle n'appartient qu'aux personnes d'un tempérament faible, lymphatique, et dépourvues de l'énergie vitale, que caractérise ordinairement la teinte plus ou moins colorée de l'extérieur du corps. La pâleur se remarque aussi sur l'habitude du corps des individus qui, condamnés par leur état, ou par toute autre circonstance, à vivre dans des lieux obscurs, renfermés et humides, contractent ainsi une sorte d'étiolement analogue à celui qu'éprouvent les plantes privées du contact de l'air et de la lumière. Chez tous les individus des deux classes dont nous venons de parler, si l'on cherche la cause matérielle de la couleur blanche habituelle de leur peau, on la trouvera dans un défaut, soit de quantité, soit de composition de leur sang : ce fluide, chez les personnes faibles ou cacochymes, se trouvant privé d'une partie de la matière colorante qui entre dans sa composition.

Mais il est d'autres circonstances où la pâleur de la peau, survenant accidentellement, reconnaît une cause toute différente, qui consiste dans le refoulement du sang vers les parties intérieures : c'est ainsi que presque toutes les affections vives de l'ame, comme la frayeur, la terreur, la colère, en semblant paralyser ou affaiblir l'action du cœur, empêchent le sang de se porter aux extrémités du cercle circulatoire, et déterminent ainsi la pâleur subite de la peau. Dans d'autres circonstances, le même résultat est produit par un mécanisme différent, par l'application, à l'extérieur, de corps répercussifs et astringens. C'est ainsi que, pendant l'action du bain froid, le sang est refoulé à l'intérieur par le resserrement tonique augmenté des vaisseaux capillaires de la peau. C'est également ainsi que le vinaigre appliqué sur la surface d'une membrane muqueuse, la fait pâlir en crispant les vaisseaux capillaires de la partie, en déterminant ainsi l'expulsion d'une très-grande quantité du sang qu'ils contiennent. Ainsi donc, en considérant la pâleur de la peau sous son rapport physiologique, c'est-à-dire comme essentiellement liée aux divers états de la circulation, on voit que, tantôt habituelle et en quelque sorte chronique, elle est due au défaut de quantité ou de qualité du sang, et tantôt acciden-

telle, passagère, et, pour ainsi dire aiguë, elle reconnaît pour cause la répartition inégale du sang entre la peau et les organes intérieurs.

Si maintenant nous considérons ce phénomène comme essentiellement lié à l'état pathologique, la même distinction entre ses causes viendra se présenter à nous et demandera ici d'autant plus d'attention, que la différence de ces causes en établit essentiellement une dans les indications curatives que l'on peut tirer de ce symptôme. Parmi les différens états maladifs, en effet, où la pâleur de la peau se fait remarquer, les uns tiennent particulièrement à la petite quantité de sang ou à la diminution du principe colorant de ce fluide qui circule dans les vaisseaux, et la pâleur alors n'offre d'autres indications que celles qui ont pour but de redonner au sang sa quantité et sa composition ordinaires, en fournissant aux différens organes et le ton et les matériaux nécessaires à sa formation. C'est ainsi que l'on doit considérer la pâleur qui se fait remarquer chez les convalescens, chez les individus qui ont éprouvé une perte considérable de sang, dans les affections scorbutiques, dans les maladies gangréneuses et la plupart des maladies chroniques. Dans plusieurs autres affections pathologiques au contraire, lesquelles sont presque toujours des maladies aiguës, la pâleur de la peau, loin d'être un signe de faiblesse, n'est que l'indice du refoulement du sang vers quelque organe intérieur dont les fonctions se trouvent alors gênées ou même totalement interverties. C'est ainsi que le visage offre une pâleur remarquable dans plusieurs cas d'apoplexie sanguine; c'est encore ainsi que la même pâleur s'observe dès le début de certaines phlegmasies de poitrine très-intenses, et dans lesquelles une congestion considérable et véritablement apoplectique a lieu dans le tissu pulmonaire. Certes, il ne faudrait pas, dans ces cas, prendre la pâleur pour une contre-indication aux émissions sanguines si éminemment indiquées alors, quand aucune circonstance ne vient d'ailleurs mettre obstacle à leur emploi.

La pâleur offre à la séméiotique des considérations importantes pour le pronostic dans un assez grand nombre de cas.

La pâleur générale de la peau que l'on remarque chez les enfans au moment de leur naissance, est un des symptômes de cet état connu sous le nom d'*asphyxie des nouveau-nés*. Elle reconnaît pour cause la trop grande promptitude du travail de l'enfantement, pendant lequel les organes circulatoires et respiratoires n'ayant pas éprouvé une stimulation convenable pour qu'ils exécutent promptement et librement leurs fonctions, la circulation languit, et le sang ne peut venir colorer et animer les organes. Le seul moyen de remédier à cet

état consiste donc à établir, par tous les stimulans connus, la respiration, et par suite la circulation.

La pâleur du visage avec bouffissure est souvent l'annonce et un des symptômes de la première période du scorbut, elle se change ensuite en une couleur verdâtre, puis livide, par les progrès de la maladie.

Dans toutes les affections où les forces vitales paraissent altérées, même quand ces affections ne sont pas accompagnées de fièvre, la pâleur qui persiste, et qui est jointe à quelques autres symptômes inquiétans, doit toujours réveiller dans l'esprit du médecin l'idée de quelque danger.

Lorsque dans le cours ou vers la fin d'un exanthème aigu la peau prend tout à coup une couleur pâle et blême, cette circonstance offre toujours un danger très-imminent, en ce qu'elle indique le plus souvent la métastase de l'inflammation sur un viscère, à une époque où, souvent, tout d'ailleurs contre-indique l'emploi des émissions sanguines. Quelquefois aussi, dans ce cas, la pâleur du visage, qui survient presque subitement, n'est accompagnée d'aucun signe qui puisse faire craindre l'affection d'un organe intérieur, mais seulement un état d'adynamie sans fièvre caractérisé par les symptômes les plus marqués de la prostration. C'est alors que l'usage des toniques, et surtout des excitans, est éminemment indiqué. Nous les avons vus plusieurs fois réussir d'une manière complette dans des états semblables survenus à la suite d'érysipèle de la face.

Dans les fièvres intermittentes, la pâleur de la peau est un des phénomènes qui caractérisent la période du froid, mais elle se dissipe bientôt lorsque celle de la chaleur survient, et elle est alors remplacée par une coloration plus ou moins prononcée. Cependant, dans quelques fièvres intermittentes pernicieuses, la peau reste pâle pendant toute la durée de l'accès. Cette circonstance, aidée de la coïncidence de plusieurs autres symptômes graves, peut servir à reconnaître la nature pernicieuse de la fièvre.

Dans toutes les maladies aiguës, les changemens fréquens et subits de la coloration de la peau, qui passe alternativement de la pâleur à la rougeur et réciproquement, font toujours connaître une anomalie, une ataxie dans les mouvemens des systèmes nerveux et circulatoire, et indiquent presque toujours un grand danger.

La pâleur de la peau qui prend une teinte livide est toujours d'un très-mauvais présage dans les maladies.

La pâleur est la coloration ordinaire des personnes qui relèvent de toute maladie un peu grave. Par cela même, on ne peut la considérer comme indiquant rien de fâcheux; il serait

même hors des règles générales, et par cela peu rassurant; qu'un convalescent conservât la teinte habituelle de sa peau dans l'état de santé; mais il faut que cette pâleur disparaisse à mesure que la convalescence avance et que la personne recouvre ses forces; sans cela, cette décoloration pourrait annoncer que la maladie n'est pas entièrement terminée; que toutes les fonctions n'ont pas recommencé à s'exercer avec régularité, et que le malade est en proie à une affection chronique quelconque. (M. G.)

PALINDROMIE, s. f., *palindromia*, mot formé du grec παλιν, de rechef, et de δρεμω, je cours. Il se lit dans Hippocrate et dans Galien, et signifie tantôt le retour d'un paroxysme ou d'un accès de fièvre, et il est alors presque synonyme de *récidive*; tantôt le reflux, la répercussion d'une humeur vers les parties intérieures et essentielles à la vie. *Voyez* les mots *récidive*, *répercussion*. (M. G.)

PALIRRHÉE, s. f., *palirrhœa*, παλλιρροια, de παλιν, de rechef, et de ρεω, je coule. Arétée (*De cur. morb. acut.*, lib. II, cap. 4) donne ce nom au reflux ou regorgement des humeurs, qui arrive dans le *cholera morbus* accompagné de vomissement noir (*Dict. de James*). (F. V. M.)

PALIURE, *rhamnus paliurus*, L. : nom d'un arbrisseau connu aussi sous celui d'*épine de christ*, à cause de la nature et du nombre des épines qui revêtent ses rameaux, de la famille des nerpruns, et dont on fait des haies dans le midi de la France, où il est spontané; il a passé pour astringent, surtout ses racines et ses feuilles. Ray dit que son fruit, qui imite un chapeau, est un puissant incisif, bon pour les poumons; il ajoute que les médecins de Montpellier se servent de sa semence broyée dans les maladies urinaires causées par le gravier ou autres concrétions calculeuses. Comme l'emploi médical de cette plante est aujourd'hui nul, nous ne nous étendrons pas davantage sur son compte. (F. V. M.)

PALLADIUM, s. m., en français palladium : métal nouveau et particulier découvert en 1803 par M. Wollaston. Ce métal ne se rencontre que dans le minerai de platine en petite quantité, et uni à sept autres métaux, exemple fort rare, pour ne pas dire unique, d'autant de corps simples combinés ensemble.

Voici l'histoire de ce minéral; en avril 1803, on annonça et vendit publiquement à Londres chez Forster un nouveau métal que l'on nommait palladium : vingt-cinq grains coûtaient une guinée; Chenevix acheta toute la quantité que possédait le marchand, et la soumit à diverses expériences; il lut à la société royale, le 12 mai 1803, le resultat des recherches qu'il fit sur ce metal; son mémoire consigné dans les Transactions philosophiques, fut traduit par Bouillon-Lagrange, et imprimé

par extrait dans le tome XLVII, page 151 des Annales de chimie. En même temps Chenevix écrivait à M. Vauquelin pour lui annoncer l'existence du métal nouveau dont il lui envoyait un échantillon, et qui, d'après les conclusions prises dans son Mémoire, devait être formé de deux parties de platine et d'une de mercure. Les expériences de M. Vauquelin ne confirmèrent pas l'analyse du chimiste anglais (*Voyez* Annales de Chimie, tom. LXVI, pag. 82). En Allemagne, MM. Rose, Gehlen, Richter essayèrent en vain d'opérer la synthèse du palladium par le mercure et le platine. M. Tassaert, dans un extrait imprimé dans le tom. LII, pag. 5 et 6 des Annales de chimie, du Journal de Klaproth et Richter, donna connaissance du travail de ces chimistes. Le 21 août 1814, M. Tennant, en traitant le platine brut, y découvrit deux nouveaux métaux, l'iridium et l'osmium. Ce fut à la même époque et à cette occasion que M. Wollaston écrivit au docteur Marcet qu'il venait de découvrir dans la solution du platine brut par l'eau régale deux nouveaux métaux, le palladium et le rhodium; c'est la première fois que M. Wollaston annonce qu'il croit le palladium un métal simple et particulier (*Voyez Annales de chimie*, t. LII, p. 47 et 51). Bientôt après, on apprit à Paris par l'extrait d'une lettre adressée à M. Berthollet, sans nom d'auteur, et imprimé dans les Annales de chimie, t. LIV, p. 198, que M. Wollaston, alors secrétaire de la société royale, avouait être l'auteur de la découverte du palladium, mis en vente chez Forster, qu'il l'avait extrait du minerai brut de platine, et qu'il n'avait tardé si longtemps à s'en déclarer l'auteur, que parce qu'il voulait avant le séparer complétement du rhodium qu'il retenait toujours. Alors se trouverent confirmées les expériences des chimistes cités plus haut, et alors encore cessa l'espèce de mystification qu'il fit éprouver à Chenevix pendant à peu près l'espace de deux années.

Les chimistes emploient deux procédés pour obtenir le palladium, celui de M. Vauquelin et celui de M. Wollaston. En suivant le premier, après avoir séparé de la dissolution de platine brut dans l'eau régale les précipités d'osmium et de rhodium qui s'y forment, et en avoir déplacé, par l'hydrochlorate d'ammoniaque, le plus de platine possible; on y plonge des lames de fer qui sollicitent la formation d'un précipité noir composé de fer, de cuivre, de plomb, de mercure, de palladium, de rhodium, d'osmium et d'iridium; le précipité, traité successivement à froid par les acides nitrique et muriatique, abandonne à ces deux dissolvans le fer et le cuivre; la portion qui ne s'est pas dissoute est chauffée fortement afin d'en volatiliser le mercure et les muriates de cuivre et de mercure; la matière

traitée de la sorte est de nouveau dissoute dans cinq fois son poids d'eau régale, ce qui refuse de s'y dissoudre est de l'iridium. Dans cette dissolution acide, dépouillée du platine, du cuivre, du fer, du plomb, du mercure et de l'iridium, on verse de l'ammoniaque de manière à ne pas saturer complétement l'acide; il se précipite un sel double composé d'acide hydro-chlorique, d'ammoniaque et de palladium, de couleur rose et cristallisé en petites aiguilles; ce sel, chauffé convenablement, se décompose et laisse le palladium réduit à l'état métallique.

D'après le procédé de M. Wollaston, dans la dissolution dont on a séparé l'osmium et le rhodium, ainsi que le platine par l'hydro-chlorate d'ammoniaque, on plonge des lames de zinc qui précipitent tous les métaux à l'exception du fer; ce précipité de couleur noire, composé de rhodium, de palladium, de cuivre et de plomb, est traité par l'acide nitrique faible qui en sépare le cuivre et le plomb. Le résidu est dissous dans l'eau régale, l'iridium seul reste insoluble; on ajoute à cette dissolution du muriate de soude, et on évapore jusqu'à siccité; il en résulte deux sels doubles, on les sépare l'un de l'autre par l'alkool qui dissout les sels de soude et de palladium sans toucher à celui de soude et de rhodium; dans la liqueur contenant le sel de palladium et étendue d'eau, on ajoute du prussiate de potasse qui, en se décomposant, laisse précipiter du prussiate de palladium; ce sel chauffé fortement, l'acide prussique se décompose et le palladium reste seul et réduit.

Ce métal est solide, dur, malléable, d'une couleur blanche, ressemblant à celle du platine, ayant une cassure fibreuse et pesant de 11,3, à 11,8, très-difficile à fondre, inaltérable à toute température par l'action de l'air et de l'oxygène; son véritable dissolvant est l'eau régale; son oxyde se dissout bien dans les acides sulfuriques et nitriques; le sulfate de palladium qui en résulte n'est pas connu; le nitrate est rouge, peu soluble à l'eau et a été fort peu examiné. Le muriate de palladium est mieux connu; on l'obtient en dissolvant le métal dans cinq à six parties d'eau régale; sa dissolution d'un rouge brun devient fauve par l'évaporation; il cristallise difficilement et n'est bien soluble qu'autant qu'il est acide; à chaud, le muriate de palladium acide est décomposé par la potasse, il se forme un dépôt d'oxyde hydraté de palladium d'un rouge brun qui noircit par la dessiccation: c'est, d'après M. Vauquelin, le moyen d'obtenir l'oxyde de ce métal. L'ammmoniaque en excès décompose également ce sel, il en résulte un sel double d'ammoniaque et de palladium insoluble, de couleur rose, cristallisable en petites aiguilles et décomposable par la chaleur: c'est, comme nous l'avons vu plus haut, le moyen employé par

M. Vauquelin pour séparer le palladium de sa dissolution compliquée de platine et des autres métaux. Le protosulfate de fer vert, ajouté à la dissolution d'hydrochlorate de palladium, précipite celui-ci à l'état métallique. Le palladium et les sels qu'il peut former ne sont encore d'aucun usage.

(NACHET)

PALLIATIFS. Si tous les maux physiques dont l'humanité gémit, étaient susceptibles d'une guérison radicale, on ne trouverait pas le mot *palliatif* dans un Dictionaire destiné à tracer le grand tableau des infirmités humaines, et à montrer le vaste ensemble des moyens employés à les combattre : mais en déployant les ressources infinies que la nature met à notre disposition ; nous sommes obligés de signaler en même temps les bornes prescrites à la puissance de l'art. Les trésors de la matière médicale nous sont ouverts, les trois règnes concourent à les rendre féconds, inépuisables, et cependant au milieu des richesses immenses accumulées par la science, recueillies sur tous les points du globe, la médecine reste, pour ainsi dire, spectatrice à côté d'un grand nombre de malades. Réduite souvent à masquer ou rendre moins douloureux les progrès d'un mal que ses efforts ne sauraient arrêter, elle appelle les palliatifs, triste ressource laissée à l'impuissance de guérir, ou, si l'on veut, moyen heureux réservé à la nécessité de calmer et d'amoindrir les douleurs.

Les palliatifs forment-ils une classe de médicamens? Non, sans doute, et tout remède devient palliatif ou curatif, suivant l'usage qu'on en fait, suivant l'indication qu'on veut remplir. La saignée, remède si éminemment curatif, la saignée dont le succès est si décisif, quand l'emploi en est sagement dirigé, n'est qu'un palliatif lorsqu'elle est pratiquée pour calmer les symptômes d'une maladie incurable, lorsqu'elle est, par exemple, destinée à modérer les suffocations dans les anévrysmes du cœur ou de l'aorte. La ponction n'offre qu'une ressource palliative, lorsqu'elle évacue les sérosités dont l'épanchement constitue l'ascite, l'hydrocèle, ou d'autres hydropisies partielles. L'extirpation d'une glande cancéreuse n'offre qu'un palliatif, lorsque l'espèce de dégénération qui caractérise cette affreuse maladie, a envahi le système glanduleux, et n'abandonne la proie qu'elle avait saisie que pour s'attacher avec plus de violence à d'autres glandes voisines ou éloignées. L'émétique lui-même n'est qu'un palliatif, lorsqu'il dissipe une turgescence gastrique entretenue par des engorgemens au pylore, au pancréas ou au foie. La sonde n'offre qu'un moyen palliatif, lorsqu'elle apaise les inconcevables douleurs de la rétention d'urine sans en détruire la cause. L'opium est le premier des palliatifs, lorsque la cause de la maladie étant

indomptable ou inconnue, les ressources de l'art ne peuvent être dirigées que contre la douleur.

Dans le petit nombre de cas que je viens de prendre pour exemples et auxquels il serait facile d'en ajouter un grand nombre d'autres, la médecine avoue l'emploi des palliatifs, ou plutôt cette classe de remèdes est la seule dont elle puisse tirer quelques ressources. Ces palliatifs sont permis, dans le cas où la douleur devient un symptôme prédominant. Si l'art a vainement épuisé toutes les ressources indiquées contre elle, il lui reste encore pour agir avec succès, dit Petit de Lyon, il lui reste l'ensemble de tous les moyens qui peuvent émousser ou suspendre la sensibilité de celui qui la supporte; quelquefois ces moyens triomphent seuls, au moins soulagent-ils toujours : ils donnent à l'art le temps de se reconnaître, à la nature celui de prendre de nouvelles forces, et de préparer les moyens ordinaires de guérison ; enfin, par le sommeil forcé qu'ils procurent, par le calme qu'ils jettent dans tous les sens, par les idées de plaisir qu'ils rappellent, ils font la seule consolation de ceux pour qui il n'en existe plus.

Les palliatifs ne sont pas seulement employés contre les douleurs aiguës, compagnes inséparables de quelques maladies réputées incurables ; ce genre de remèdes est encore l'unique ressource dans les maladies qu'il est dangereux de guérir. Les vieux ulcères, les hemorroïdes anciennes, quelques éruptions cutanées, certaines évacuations périodiques, certains écoulemens habituels sollicitent quelquefois l'emploi des moyens propres à modérer les douleurs ou à calmer quelques accidens, mais ces affections repoussent la main téméraire qui voudrait les guérir : *optima medicina interdum est medicinam non facere*, a dit Hippocrate ; ce précepte s'applique surtout à ce genre de maladies, où les moyens employés pour guérir sont plus dangereux que la maladie même qu'on cherche à combattre. Le caractère distinctif de ce genre d'affections, caractère auquel on ne les méconnaîtra jamais, c'est que la nature, dit Voullone, n'en supporte pas la privation sans qu'il en résulte quelque désordre intérieur.

Utiles donc lorsque, la maladie étant incurable, des symptômes violens, tels que la douleur, réclament une médication particulière appropriée aux degrés de leur intensité ; utiles dans ce grand nombre d'affections dont la guérison intempestive entraînerait inévitablement la perte du malade ; les palliatifs doivent être repoussés dans toutes les circonstances où la guérison est à la fois possible et exempte de danger. Ici ce genre de remèdes serait employé à l'exclusion de remèdes plus efficaces ; et ne pourrait l'être que par l'ignorance ou la charlatanerie.

Les palliatifs sont, entre les mains des charlatans, des moyens puissans d'en imposer à l'aveugle crédulité; avec ce genre de médication, ils parviennent à calmer assez promptement quelques symptômes, et à se procurer ainsi un triomphe éphémère, dont leur adresse tire toujours un parti avantageux. Sous leurs mains aussi téméraires qu'inhabiles, les écoulemens vénériens disparaissent, les ulcères sont cicatrisés, les exanthèmes répercutés. Que leur importent les conséquences d'un traitement funeste? Des maladies plus graves, il est vrai, succèdent à ces guérisons promptes, des symptômes plus intenses reparaissent après une absence momentanée, un nombreux cortége de maux et d'accidens survient à la suite de ces cures prétendues miraculeuses.

Cependant, les exemples funestes de ces palliations dangereuses n'arrêtent ni la confiante crédulité des malades, ni l'audacieuse effronterie des charlatans, ni l'inconcevable apathie des autorités chargées de défendre le peuple de tous les genres de séduction et de tromperie : en vain les lois et les ordonnances prohibent le scandaleux vagabondage de ces hommes qui vont audacieusement soustraire à l'artisan le produit de sa journée, et lui donnent en échange une vaine ou dangereuse préparation. L'autorité ferme les yeux sur ces vols manifestes, dont la publicité révolte, dont les suites alarment l'ami de l'humanité. Croirait-on que, dans une ville où l'on se vante avec tant d'orgueil d'avoir perfectionné les moyens de rendre le peuple plus heureux, où l'on se glorifie avec tant de complaisance du progrès des lumières, de l'accroissement de la civilisation et du perfectionnement de la police; que, dans cette ville, dis-je, la charlatanerie étale publiquement ses recettes, et transforme les quais et les carrefours en cabinets de consultations et même en salles de pansemens? J'ai vu récemment sur les boulevarts des frictions administrées sur des épaules mises à nu sans aucun respect pour la pudeur, et sans aucune crainte pour les intempéries de l'air. La guérison de toute douleur rhumatique était promise dans cinq minutes, et ce spectacle aussi nouveau qu'indécent attirait, comme un autre, la foule curieuse. La dégradation et l'avilissement de l'art de guérir peuvent-ils être portés plus loin, et un pareil spectacle ne doit-il pas décourager le médecin dont les travaux et les veilles sont consacrés à perfectionner les méthodes de guérison, à étendre les progrès de la science, et à lui redonner l'éclat que lui ont ravi l'absence des institutions et l'insouciance des magistrats?

Quelle étendue n'aurait pas cet article, si, pour faire remarquer tous les abus qu'on peut faire des palliatifs, il fallait mettre sous les yeux du lecteur la longue et fastidieuse énu-

mération des remèdes approuvés ou non approuvés par la faculté, publiés et affichés avec ou sans autorisation du gouvernement? Quelle effrayante et redoutable liste que celle des robs, des élixirs, des poudres, des sirops, des pilules, des tablettes, des cataplasmes et de tout ce mystérieux *farrago* de recettes dont la moins connue compte toujours en sa faveur, comme le sucre de M. Laurenti, des milliers de guérisons!

Pourquoi faut-il que l'avide charlatanisme mette aux mains de l'ignorance ce monstrueux amas de recettes et de préparations dangereuses? L'ignorance est confiante, active, ennemie ou incapable d'observation; partout elle veut agir, opérer, médicamenter: empressée d'étaler le luxe de ses recettes, elle voit toute la médecine dans l'amalgame des médicamens, et la science n'est pour elle que l'art d'appliquer ou de donner des drogues. Pourrait-elle craindre de rompre des habitudes dont elle n'a pas étudié l'influence? Redouterait-elle de porter le trouble dans une organisation dont les lois lui sont inconnues? Aussi rien n'échappe à ses téméraires entreprises. Ici, des remèdes aussi fastidieux qu'inutiles sont dirigés contre des maladies dont l'incurabilité est évidente; là, des évacuations dont la nature s'est formé l'habitude sont supprimées, au risque de tous les désordres qu'une pareille suppression peut porter dans l'économie; ailleurs, des éruptions, des exanthèmes, des écoulemens, dont la curation doit être lente, sage et méthodique, disparaissent promptement sous l'emploi de dangereux palliatifs, et transportent sur des organes importans le germe d'une altération grave et profonde.

Une expérience éclairée peut seule diriger l'emploi des palliatifs; elle seule peut déterminer les circonstances où ce genre de remède est nécessaire, utile ou dangereux; elle seule connaît et juge les maladies dont l'art ne peut triompher; elle seule apprécie les symptômes dont la violence doit être calmée, alors que cet art impuissant ne peut arrêter la marche destructive d'une maladie incurable; toujours dirigée par de sages et lumineuses indications, l'expérience fait concourir à l'accomplissement de ses vues tous les moyens physiques et moraux dont l'observateur a révélé les effets. Tel remède, employé comme palliatif dans une circonstance où quelque symptôme prédominant réclame son usage, devient curatif lorsque la nature de la maladie le rend susceptible de produire un effet plus déterminé, et de modifier l'organisation d'une manière plus décisive: ainsi, l'opium, la jusquiame, la belladone, poisons dangereux quand des mains inhabiles ont voulu les employer; remèdes héroïques quand les Storck, les Collin, les Barthez, les Fouquet s'en sont emparés; palliatifs dans les douleurs lancinantes du cancer, et lorsqu'on n'aspire qu'à engourdir

momentanément la sensiblité, deviennent curatifs dans une infinité d'affections nerveuses où tous les désordres tiennent à des habitudes de contraction et de spasme, ou autres modes vicieux de la sensibilité, plus ou moins susceptibles de céder à l'action stupéfiante de ces puissans remèdes. Les préparations de plomb, de mercure, d'arsenic, palliatifs également dangereux dans les mains des charlatans, deviennent des moyens utiles de guérison quand des médecins habiles manient ces substances, et les font servir à la curation de maladies graves.

Toutes les substances médicamenteuses dont les trois règnes de la nature ont richement pourvu nos pharmacies; tous les moyens physiques ou moraux dont l'art a su tirer parti pour le traitement des maladies, sont donc utiles ou dangereux; palliatifs ou curatifs suivant les circonstances dans lesquelles ils sont employés, suivant les indications qu'ils sont destinés à remplir : leur effet heureux ou malheureux, leurs propriétés palliative ou curative ne dépendent pas de leurs qualités intimes ou de leur nature propre, mais bien de l'emploi sage ou imprudent, aveugle ou raisonné qu'en font les hommes qui usurpent ou exercent légitimement le droit d'en faire usage.

(DELPIT)

PALLIATION, s. f., *palliatio*, de *palliare*, masquer. Ce mot a deux acceptions très-différentes. L'une signifie l'action de calmer, d'adoucir des maux incurables (*Voyez* PALLIATIFS) : celle-là est permise et même obligée; l'autre s'entend de la guérison apparente d'une maladie, soit dans des vues intéressées, ce qui est le plus ordinaire, soit par ignorance, ce qui aussi est impardonnable. Ce dernier mode de palliation mérite toute la censure des médecins honnêtes, et même celle de l'autorité. Combien ne voyons-nous pas de gens, victimes d'une absurde confiance, s'adresser à des empiriques pour se faire traiter de maux vénériens, etc., s'en retourner *blanchis* au bout de quelques jours, payant largement ce prétendu service, et être ensuite cruellement désabusés par les ravages affreux que fait bientôt le virus syphilitique, etc.? (F. V. M.)

PALMAIRE, adj., *palmaris*, de *palma*, la paume de la main. En anatomie, on donne ce nom à différentes parties.

Muscle grand palmaire. Ce muscle est encore appelé *radial antérieur*, *épitrochlo-métacarpien* (Chaussier), *musculus radialis internus* (Sœmmerring). Placé dans la région antibrachiale antérieure et superficielle, le grand palmaire est épais et charnu en haut, mince et tendineux en bas. Ses fibres charnues prennent naissance en haut à l'épitrochlée, par le tendon commun aux muscles antérieurs de l'avant-bras; au devant, à l'aponévrose antibrachiale; en arrière, à une cloison aponévrotique,

qui le sépare du fléchisseur superficiel ; en dehors et en dedans, à deux cloisons semblables placées entre lui, le grand pronateur et le petit palmaire. Toutes ces fibres ainsi nées forment un faisceau grêle en haut, épais au milieu ; vers le tiers supérieur de l'avant-bras, elles se terminent en un tendon qui, caché d'abord dans leur épaisseur, s'en isole ensuite, descend dans la direction primitive du muscle, passe au devant de l'articulation de la main, s'engage dans une coulisse du trapèze, et vient s'implanter, en s'élargissant, au devant de l'extrémité supérieure du second os du métacarpe. Subjacent à l'aponévrose antibrachiale, ce muscle recouvre le fléchisseur superficiel et le long fléchisseur du pouce ; son tendon, en passant dans la coulisse du trapèze, est renfermé dans une gaîne aponévrotique où l'on observe une membrane synoviale. Ce muscle fléchit la main sur l'avant-bras en la renversant un peu en dedans ; si elle est fixée, il fléchit l'avant-bras sur elle.

Muscle petit palmaire. M. Chaussier l'appelle *épitrochlo-palmaire ;* Sœmmerring, *palmaris longus.* Ce muscle manque souvent à l'un ou à l'autre bras et quelquefois à tous les deux à la fois : il est situé au côté interne du précédent ; il est long et grêle ; ses fibres s'insèrent en haut au tendon commun ; en avant, à l'aponévrose antibrachiale ; en arrière, en dehors et en dedans aux cloisons aponévrotiques qui le séparent du fléchisseur superficiel, du précédent et du cubital antérieur. Le petit faisceau, formé par ces fibres charnues, descend verticalement le long de la partie moyenne de l'avant-bras, et se termine par un tendon grêle, et se perd dans l'aponévrose palmaire, après avoir envoyé quelques fibres au ligament annulaire antérieur du carpe. Ce muscle est placé entre l'aponévrose antibrachiale et le fléchisseur digital superficiel ; il tend l'aponévrose palmaire, fléchit la main sur l'avant-bras, ou l'avant-bras sur la main.

De la face palmaire de la main. Elle constitue ce qu'on appelle vulgairement le *creux* ou *la paume de la main.* Elle est légèrement concave ; on y aperçoit plusieurs lignes plus ou moins sensibles et dirigées dans des sens différens. C'est dans la disposition de ces lignes que les partisans de la chiromancie prétendent trouver des signes infaillibles pour reconnaître le caractère, les passions, les malheurs passés, présens et futurs de chaque individu. Il est facile de concevoir combien une telle science est ridicule.

La face palmaire se divise en région externe, région interne et région moyenne. Dans la région palmaire externe, on trouve le petit abducteur, l'opposant, le petit fléchisseur et l'adducteur du pouce, lesquels forment l'éminence thénar ; la région palmaire interne comprend le muscle palmaire cutané, l'adducteur, le petit fléchisseur et l'opposant du petit doigt.

Dans la région palmaire moyenne, on rencontre le ligament annulaire de la main, l'aponévrose palmaire et les muscles lombricaux.

Muscle palmaire cutané. On nomme ainsi quatre ou cinq petits faisceaux de fibres musculaires qui n'existent point dans tous les sujets, et qu'on rencontre immédiatement audessous de la peau à la partie interne et supérieure de la paume de la main. Ils sont entourés et séparés par de la graisse, transversalement dirigés et parallèles entre eux; ils naissent du ligament annulaire et au haut du bord interne de l'aponévrose palmaire, et, après un court trajet, se terminent dans le chorion de la peau; recouverts par celle-ci, ils sont appliqués sur l'adducteur et le fléchisseur du petit doigt, sur l'artère cubitale et le nerf du même nom; leur forme, au reste, varie beaucoup, et ils ont pour usage d'augmenter la concavité de la paume de la main en fronçant la peau de la région qu'ils occupent en la poussant en avant.

Aponévrose palmaire. Elle est dense, très-forte et recouvre la paume de la main; sa forme est triangulaire: elle tire son origine du ligament annulaire et de l'extrémité du tendon du petit palmaire, descend jusqu'au bas du métacarpe en s'élargissant, s'épanouissant et se partageant en quatre languettes distinctes et bifurquées, vers les articulations métacarpo-phalangiennes, pour le passage des tendons fléchisseurs; chacune des branches de leur bifurcation se contourne en arrière, et va se perdre dans le ligament métacarpien transverse et inférieur, en formant avec lui et les fibres transversales d'union, des trous que traversent les muscles lombricaux. Aux bords latéraux de cette aponévrose, s'attachent deux prolongemens très-minces qui recouvrent les éminences thénar et hypothénar, et sont souvent à peine marqués; sa face antérieure se continue avec le derme par un grand nombre de fibres, et est adhérente à un tissu adipeux disposé en petites pelotes; la postérieure est couchée sur les tendons fléchisseurs, sur les muscles lombricaux, sur les vaisseaux et les nerfs de la paume de la main. Cette aponévrose a pour tenseur le petit palmaire; elle donne à la face palmaire de la main une solidité qui la rend très-propre à saisir les corps extérieurs.

Arcades palmaires. On donne ce nom à des espèces d'arcades formées par la terminaison des artères radiale et cubitale. On les distingue en superficielle et en profonde: l'arcade palmaire superficielle est formée par l'artère cubitale (*Voyez* ce mot), qui, après avoir dépassé l'os pisiforme, descend d'abord verticalement au devant du ligament annulaire, puis se recourbe en dehors dans la paume de la main en produisant l'*arcade palmaire superficielle* dont la convexité regarde les doigts; la concavité répond au carpe; sa concavité fournit

de petits rameaux aux muscles lombricaux et au ligament annulaire; sa convexité donne ordinairement cinq branches considérables que l'on compte de dedans en dehors. La première descend obliquement en dedans sur les muscles du doigt auriculaire dont elle gagne le bord radial pour lui former son rameau collatéral interne. Les quatre autres branches descendent dans les espaces interosseux, et arrivent ainsi jusqu'aux têtes du métacarpe. Là, chacune se divise en deux rameaux qui suivent les bords correspondans des doigts auriculaire, annulaire, médius, index et le bord cubital du pouce. Ces rameaux collatéraux s'anastomosent par arcades à l'extrémité des doigts.

Lorsque l'artère radiale est parvenue dans le premier espace interosseux, elle se divise en deux grosses branches: l'une descend entre les muscles petit fléchisseur du pouce et premier interosseux dorsal, jusqu'à la première phalange du pouce, se divise là en deux rameaux, dont l'un suit le bord cubital du pouce, l'autre le bord radial de l'index pour s'anastomoser à l'extrémité de ces doigts avec les rameaux collatéraux opposés; l'autre branche se porte transversalement jusqu'auprès du doigt annulaire, en formant une légère courbe dont la convexité est en bas, la concavité en haut : c'est ce qu'on nomme l'*arcade palmaire profonde*. Recouverte en devant par le muscle adducteur du pouce, par les tendons des deux fléchisseurs digitaux et par les lombricaux, elle répond en arrière à l'extrémité supérieure des os du métacarpe et aux muscles interosseux. Les branches qu'elle fournit peuvent se distinguer en supérieures, inférieures, antérieures et postérieures. Les premières naissent de la concavité de l'arcade, pour remonter sur le carpe et s'y perdre en se ramifiant; elles sont en petit nombre. Les branches inférieures sont les plus volumineuses et les plus longues; on en compte ordinairement cinq. Les quatre premières suivent les espaces interosseux, depuis le second jusqu'au dernier; arrivées aux têtes des os métacarpiens, elles se divisent en plusieurs rameaux qui descendent sur les côtés de chaque doigt et s'anastomosent avec les rameaux collatéraux fournis par l'arcade palmaire superficielle. La cinquième branche va se perdre dans les muscles petit fléchisseur et opposant du petit doigt. Les branches antérieures sont très-courtes et très-petites; elles se distribuent aux muscles lombricaux. Les branches postérieures connues sous le nom de *perforantes*, traversent, aussitôt après leur origine, les muscles interosseux correspondans, et s'anastomosent sur le dos de la main avec des rameaux de la branche dorsale du carpe. Après avoir fourni ces branches, l'artère radiale finit en s'anastomosant avec une branche profonde de la cubitale. *Voyez* RADIALE.

Les deux arcades palmaires que nous venons de décrire offrent de nombreuses variétés, et notre description ne doit être considérée que comme indiquant la disposition la plus constante.

Une des branches, et même le tronc principal des arcades palmaires peuvent être intéressés dans les blessures de la paume de la main: ces lésions sont assez fréquentes. Un homme portant une bouteille à sa main, tomba, cassa la bouteille et s'enfonça un morceau de verre dans le creux de la main. Une hémorragie assez considérable étant survenue, nous fûmes appelés; le sang jaillissait par saccades et ne s'arrêtait que par la compression de l'artère brachiale. Nous ne doutâmes pas qu'une des branches de l'arcade palmaire ne fût ouverte, et, pour arrêter l'effusion du sang, nous plaçâmes dans le fond de la plaie plusieurs petits tampons de charpie saupoudrés de colaphane, et un autre plus considérable dans la paume de la main, lequel était assujéti par une bande roulée. Cette compression immédiate fut suivie de succès; l'hémorragie ne récidiva pas et au bout d'un mois, la plaie fut guérie. Nous avons observé chez un autre individu une hémorragie semblable, qui, ayant résisté à une compression très-méthodique, ne s'arrêta que par l'application d'un fer rouge dans le fond de la plaie. On conçoit que dans pareille circonstance, la ligature de l'artère située profondément est impraticable. Au reste, la lésion d'une des branches artérielles palmaires entraîne presque toujours celle du nerf voisin et du tendon, de sorte que le doigt correspondant à la plaie est privé du sentiment et du mouvement de flexion.

Nerfs palmaires. Le nerf médian parvenu à la partie inférieure de l'avant-bras, donne un rameau assez considérable qu'on nomme *palmaire cutané*; il sort entre les tendons et va se porter aux tégumens de la main parmi lesquels il se perd bientôt; sa dissection est difficile, à cause de l'adhérence de la peau aux parties tendineuses.

Vers le quart inférieur de l'avant-bras, le nerf cubital fournit une branche appelée *palmaire*, qui, par son volume, peut être considérée comme la continuation du nerf. Placée le long du tendon du cubital antérieur, elle s'engage sous le ligament annulaire à côte de l'os pisiforme: là elle se divise avant d'arriver à la main, en deux rameaux considérables dont l'un profond, l'autre superficiel. Le *rameau palmaire profond* s'engage audessous du faisceau des lombricaux et des tendons fléchisseurs, et forme une espèce d'arcade dont la concavité est en haut, et qui ressemble assez bien à celle que l'artère cubitale fournit à cet endroit. Il naît de la convexité de cette arcade plusieurs filets, dont les uns se portent au faisceau des muscles

de l'éminence hypothénar, d'autres traversent les muscles interosseux et s'étendent jusque sur le dos de la main. Les derniers, qui terminent le rameau, passent dans le muscle abducteur du pouce, et se distribuent dans l'interosseux abducteur de l'index.

Le *rameau palmaire superficiel*, après avoir dépassé l'os pisiforme, se divise en deux rameaux secondaires et digitaux, l'un externe, l'autre interne. Le premier, plus considérable, se dirige perpendiculairement en bas sous l'aponévrose palmaire, jusqu'à la partie inférieure du métacarpe; là, il se subdivise en deux autres rameaux, dont l'un côtoie le bord cubital du doigt annulaire, l'autre le bord radial du petit doigt. Le rameau digital interne se porte au bord interne du petit doigt qu'il suit jusqu'à son extrémité. (PATISSIER)

PALME ou PALMA CHRISTI, *ricinus communis*, Linné, plante dont la graine fournit une huile purgative et vermifuge employée en médecine. *Voyez* RICIN. (F. V. M.)

PALMIERS, s. m., *palmæ*. Linné qui se plaisait à comparer le règne végétal aux empires du monde, en voyait les princes dans la famille des palmiers; la nature elle même semble avoir imprimé sur ces superbes végétaux le sceau de la grandeur et de la domination. L'élégante couronne de feuilles qui ombrage leur tête elevée audessus de la foule des autres arbres, confirme en quelque sorte leur dignité. En eux la bienfaisance relève encore la majesté. Ce n'est que parmi les palmiers qu'un seul arbre, comme le cocotier, le sagoutier ou le mauritia peut suffire à tous les besoins des hommes qui vivent sur le même sol.

Les palmiers viennent se ranger au nombre des monocotylédones-dipérianthées à ovaire supérieur. Leur périanthe, vraiment double, offre un calice à trois divisions et une corolle également à trois divisions profondes, plus grandes que celles du calice. Les étamines, presque toujours au nombre de six, sont souvent réunies par la base de leurs filets insérés sur un bourrelet particulier. L'ovaire simple, ou rarement triple, porte un ou trois styles. Le fruit bacciforme, ou plus ordinairement drupacé, renferme une ou trois semences revêtues d'une enveloppe dure.

Les fleurs renfermées, avant leur développement, dans une grande spathe qui naît entre ses feuilles, sont le plus souvent monoïques ou dioïques, peut-être seulement par avortement. Le pédoncule ramifié (*spadix*) qui les porte, est connu sous le nom de régime (de l'espagnol *racimo*, grappe, *racemus* en latin.)

La fécondation artificielle des dattiers pratiquée dès l'antiquité, est l'une des observations qui ont le plus contribué à faire reconnaître ce phénomène dans les végétaux.

Le stipe ou tige des palmiers, est ordinairement simple, d'un diamètre égal dans toute sa hauteur, et ne porte de feuilles qu'à son sommet. Celui du *doma* qui se ramifie, celui du *bactris* qui est muni de feuilles, offrent des exceptions. Les feuilles des palmiers sont tantôt ailées, tantôt palmées ou en éventail.

C'est entre les tropiques, dans les contrées les plus chaudes du globe, qu'est la patrie des palmiers. Le dattier se montre dans l'Europe méridionale, mais le *chamœrops humilis* en est seul indigène. Son nom indique assez qu'il est un nain dans cette famille.

Le stipe d'un palmier de plus de soixante pieds n'a quelquefois, comme celui du *ptychosperma gracilis*, qu'environ trois pouces de diamètre. Le *ceroxylon andicola* s'élance jusqu'à cent quatre-vingts pieds. Sur un tronc moins élevé, d'autres, comme le *corypha umbraculifera*, portent des feuilles de trente pieds de long, dont une seule peut ombrager quinze ou vingt personnes. Il ne s'en dépouille vers l'âge de quarante-cinq ans que pour se parer de ses fleurs blanches qui couvrent de leur multitude infinie un seul régime de forme pyramidale qui semble un arbre né sur un autre.

La forme bizarre des noix du cocotier des Maldives (*lodoicea callipyge*) et l'énorme grosseur du fruit qui les contient sont également remarquables. Avant que Commerson eût découvert aux îles Séchelles le palmier qui les porte, le vulgaire avait imaginé qu'il croissait au fond de la mer qui jette ces fruits sur les rivages de l'Inde.

Par leurs tiges sarmenteuses semblables à des cordes, longues quelquefois de cinq cents pieds, et munies de feuilles épineuses, dont les circonvolutions embrassent en tout sens les arbres et les lient l'un à l'autre, les rottangs (*calamus*) rendent impénétrables les forêts de l'Inde. Ce sont eux qui nous fournissent ces belles cannes connues sous le nom de *joncs*.

Le cocotier planté auprès de la cabane de l'Indien, construite avec son bois, couverte de ses feuilles, lui fournit presque tout ce que sa position et ses habitudes simples lui rendent nécessaire, soit pour la nourriture, soit pour les commodités de sa vie. Sa sève, obtenue par des incisions faites au tronc ou aux spathes encore vertes, lui fournit une boisson d'abord agréablement sucrée, qui devient bientot vineuse et piquante. Par la distillation, ce vin de palmier peut se convertir en alcool; par l'évaporation il donne une sorte de sucre. La bourre qui enveloppe la noix sert à faire des cordages, des cables. De la noix percée avant sa maturité découle un lait doux et rafraîchissant. Plus mûre, l'amande est un aliment sain et agréable,

et l'on peut en retirer de bonne huile. La noix elle-même enfin offre tout faits à l'Indien des vases commodes et solides.

Un autre palmier, le *mauritia*, rend seul habitables les steppes marécageuses de l'Amérique méridionale. C'est par lui seul que subsiste vers l'embouchure de l'Orénoque la nation indomptée des Guaranis. Pendant la saison des pluies, où cette terre est inondée, des nattes tissues avec la nervure des feuilles du mauritia, tendues d'un arbre à l'autre, et recouvertes en partie de glaise, leur forment des habitations aériennes où les femmes allument du feu pour les besoins du ménage. « Ainsi, dit Humboldt (*Tabl. de la nat.*, I. XLI), au degré le plus bas de la civilisation humaine, nous trouvons l'existence d'une peuplade enchaînée à une seule espèce d'arbre, semblable à celle de ces insectes qui ne subsistent que par certaines parties d'une fleur. »

Le bois de certains palmiers est d'une extrême dureté et presque incorruptible. Les feuilles de la plupart servent à faire des toitures solides et impénétrables, des paniers, des nattes, et une foule d'ouvrages analogues. Celles des *corypha* servent de papier aux Malabares qui écrivent dessus avec un stylet. Les feuilles du *corypha saribus*, dont le pétiole est inséré à leur centre, offrent, aux habitans de ces contrées brûlantes, d'élégans parasols, où l'art de l'ouvrier n'est entré pour rien. Celles de quelques autres palmiers servent d'éventails aux femmes de l'Inde.

Une véritable cire propre à l'éclairage suinte de la tige du *ceroxylon andicola* et d'un autre palmier connu au Brésil sous le nom de *carnauba*.

Le tissu cellulaire qui abonde au centre du stipe des palmiers se convertit dans leur vieillesse en une fécule éminemment nutritive. C'est cette substance qui forme le sagou, base de la nourriture de plusieurs peuples indiens. La plupart des palmiers peuvent en fournir plus ou moins, mais c'est du *sagus farinifera* et du *phœnix farinifera* qu'on l'extrait surtout. Les plantes de la famille des cycadées en donnent également.

Dans les semences des palmiers, dont quelques-unes sont très-grosses, le périsperme qui les remplit presque entièrement se présente d'abord sous la forme d'une émulsion laiteuse douce et agréable. C'est le lait de coco que donnent de même divers autres fruits de palmiers. A une époque plus avancée, ce lait concrété approche de la noisette, par sa saveur et sa consistance; mais bientôt le périsperme devenu dur et corné n'est plus propre à servir de nourriture.

Les fruits à pulpe douce du dattier, des *areca*, de l'*élate*, ceux des *calamus zalacca* et *rotang*, dont le premier est acidule et le second astringent, sont d'un grand usage comme ali-

mens dans les contrées qui produisent ces arbres. Il n'en est pas de même du fruit du *cariota urens*, tellement caustique qu'il suffit de l'approcher de la bouche pour y causer une vive démangeaison.

On exprime des amandes du *cocos butyracea* une huile concrète qui sert aux mêmes usages que le beurre.

La sève de la plupart des palmiers, de même que celle du cocotier offre une boisson agréable, et peut, suivant la manière dont on la traite, devenir vin, vinaigre, alcool, et donner une matière propre à remplacer le sucre.

Le bourgeon terminal encore tendre de tous les palmiers est un mets doux et excellent. On fait principalement usage de celui de *l'areca oleracea*, sous le nom de chou-palmiste.

Dans l'intérieur des tiges de beaucoup de palmiers, vit la larve d'un superbe charançon regardée comme un aliment exquis; on croit que cette larve est le *cossus* que les Romains faisaient venir à si grands frais du fond de l'Asie.

C'est dans les alimens qu'ils fournissent et dans leurs nombreux usages économiques que consiste surtout l'utilité des palmiers. Ils sont loin d'être aussi importans pour l'homme sous le rapport médical. De tous leurs produits, le sagou est le seul dont la médecine fasse chez nous un emploi fréquent. C'est une des substances les plus propres à réparer les forces des individus épuisés.

Les dattes sont quelquefois employées comme adoucissantes. L'huile de palme que fournissent les fruits de l'*élaïs guineensis* et du *cocos butyracea* n'est plus d'aucun usage en Europe.

Le fruit très-astringent de l'*areca catechu* a passé, pendant quelque temps, pour fournir le cachou, qu'on s'accorde aujourd'hui à regarder comme provenant d'une espèce de *mimosa* (*mimosa catechu*). Les Indiens mêlent l'arec au bétel qu'ils mâchent sans cesse.

Le fruit du *calamus draco* contient un suc gommo-résineux rouge, qui transsude et forme une croûte à sa surface. Ce suc astringent est connu sous le nom de sang-dragon, comme celui du *dracœna draco* et surtout du *pterocarpus draco*.

(LOISELEUR-DESLONGCHAMPS et MARQUIS)

PALMI-PHALANGIENS, s. m., *palmi-phalangiani*, nom des muscles lombricaux des mains, ainsi appelés, parce qu'ils s'étendent de l'aponévrose palmaire, sous laquelle ils sont situés, jusqu'aux quatre doigts qui suivent le pouce. Ces muscles sont formés par quatre petits faisceaux grêles, arrondis, placés dans la paume de la main, et désignés de dehors en dedans par leur nom numérique. Ils naissent vers le haut de la main : le premier, de la partie antérieure et externe du tendon du muscle fléchisseur profond qui va à l'index ; et les trois

suivans, de l'écartement des autres tendons du même muscle, de manière à s'attacher à deux d'entre eux à la fois. De là ils descendent, l'externe en dehors, l'interne en dedans, les deux moyens perpendiculairement, et se terminent vers l'articulation métacarpo phalangienne par de petits tendons aplatis qui se détournent en arrière, s'élargissent, côtoient les tendons des interosseux correspondans, et vont avec eux se perdre dans le côté externe des tendons du muscle extenseur commun des doigts. Au reste, la disposition de ces tendons varie beaucoup. Ces petits muscles, recouverts par le fléchisseur digital superficiel, l'aponévrose palmaire, les vaisseaux et nerfs collatéraux des doigts, recouvrent d'abord les muscles interosseux des doigts, puis le ligament palmaire antérieur qui les sépare de ces derniers, et ensuite les phalanges. Ils fléchissent les doigts sur le métacarpe, les portent un peu dans l'abduction, et fixent les tendons de ce muscle extenseur commun des doigts, auquel ils tiennent lieu de gaîne fibreuse.

(M. P.)

PALPATION, s. f., du latin *palpatio*, mot nouvellement en usage en médecine, et qui s'emploie pour exprimer l'action de la main appliquée largement sur la surface des corps pour en mieux apprécier les qualités sensibles. Prise dans ce sens général, la palpation est une modification, un mode de toucher (*Voyez* ce mot). En séméiotique, on doit entendre par palpation l'opération manuelle par laquelle on explore de toute la main les diverses parties extérieures du corps pour juger de l'état sain ou malade de ces parties. La palpation diffère du toucher, considéré sous le même rapport, en ce que ce dernier s'exerce au moyen des doigts seuls, et le plus souvent à l'intérieur de quelques cavités. Ainsi l'on palpe l'extérieur de l'abdomen, et l'on touche l'utérus par le vagin, les maladies du rectum dans la cavité de cet intestin, etc. (*Voyez* l'article *toucher*, opération chirurgicale). La palpation, considérée ainsi en médecine pratique comme moyen de diagnostic dans les maladies, est un des secours les plus importans dont le médecin doive s'aider pour parvenir à la connaissance exacte d'une foule d'affections et d'états divers de l'économie, dont la nature, sans cette précaution, resterait équivoque et même tout à fait inconnue. Ainsi le seul signe certain et pathognomonique du cancer de l'estomac ou de tout autre point du canal intestinal s'acquiert au moyen de la palpation, qui fait alors apercevoir la tumeur carcinomateuse. C'est encore par la palpation que l'on s'assure des divers engorgemens des viscères abdominaux, de l'épanchement d'un liquide dans la cavité de l'abdomen. La palpation fait aussi reconnaître mieux que tout autre signe, pour une personne exercée, l'accumula-

tion de l'urine dans la vessie. C'est encore ce moyen qui fournit les données les plus certaines pour apprécier les diverses époques de la grossesse, en permettant de juger la hauteur à laquelle le fond de l'utérus s'élève dans la cavité de l'abdomen; et ainsi de beaucoup d'autres circonstances.

La palpation, moins généralement appropriée à l'examen de l'état intérieur de la cavité thoracique, peut néanmoins encore à cet égard éclairer dans plusieurs circonstances; ainsi quelquefois elle sert à faire connaître sur l'un des côtés de la poitrine un mouvement ondulatoire qui complette l'épanchement dans cette cavité, etc.

On sait généralement combien la palpation est utile dans la pratique pour juger de l'état des membres et de toutes les régions extérieures du corps : ainsi, sans ajouter que c'est elle qui nous avertit de la chaleur, de la secheresse ou de l'humidité de la peau, on lui doit encore la connaissance de la véritable nature de quelques tumeurs anévrysmales ou autres.

Lorsqu'il veut exercer la palpation dans un des points où son emploi peut être utile, le médecin doit avoir soin de mettre cette partie dans l'état et la position qui favorisent le plus les recherches qu'il se propose de faire. S'agit il, par exemple, d'explorer par la palpation l'état des diverses parties de la cavité abdominale; on doit mettre le malade dans une position telle que tous les points des parois de l'abdomen, soient relâchés, ce que l'on obtient par la situation horizontale, la poitrine étant légèrement soutenue et penchée sur l'abdomen, les cuisses et les jambes à demi fléchies, etc. Pour juger par la palpation de l'état de la cavité thoracique, la position verticale est, autant qu'on peut la faire garder, la plus convenable; ainsi du reste.

En pratiquant cette opération, le médecin doit toujours être attentif à ne jamais s'écarter de la décence qu'il se doit à lui-même ainsi qu'à ses malades; il doit aussi y apporter tous les ménagemens et la délicatesse des mouvemens, sans lesquels il s'exposerait à faire éprouver au malade des douleurs inutiles, et quelquefois à aggraver le mal, en contondant des organes rendus plus sensibles par la maladie, et en explorant sans précaution des parties affectées d'inflammation.

Nous terminons en recommandant aux jeunes médecins de ne jamais omettre, lorsqu'ils le pourront, dans la recherche et le diagnostic des maladies, l'emploi d'un moyen aussi facile, aussi simple, et souvent aussi sûr que la palpation, toutes les fois que le genre de l'affection qu'ils auront à examiner pourra leur faire concevoir le moindre doute sur l'existence d'une cause matérielle, dans un lieu accessible au contact de la main. Combien d'erreurs dans le diagnostic, et par

suite dans le traitement des maladies, auraient été évitées, si les praticiens eussent été toujours fidèles à cette règle?

(M. G.)

PALPÉBRAL, adj., *palpebralis*, de *palpebra*, paupière, qui a rapport aux paupières. On donne ce nom au muscle orbiculaire des paupières, qui a été déjà décrit au mot *naso-palpébral*. *Voyez* ce mot.

Les artères palpébrales naissent de l'ophthalmique; elles sont distinguées en inférieure et en supérieure. La première naît de l'ophthalmique, audessous ou même au-delà de l'anneau cartilagineux du grand oblique de l'œil; quelquefois elle vient de la branche nasale. Dirigée perpendiculairement en bas derrière le tendon direct du palpébral, elle côtoie le sac lacrymal, auquel elle donne des rameaux, ainsi qu'à la caroncule. Audessous du tendon, elle se divise en deux rameaux, dont l'un se porte dans la portion du muscle palpébral qui recouvre la base orbitaire, l'autre suit le fibro-cartilage tarse inférieur, auquel il se distribue.

La branche palpébrale supérieure naît de l'ophthalmique, à côté et un peu en avant de la précédente, au niveau du tendon direct du palpébral, envoie un rameau à la portion de ce muscle qui recouvre l'arcade orbitaire, et un autre à la caroncule lacrymale, puis s'enfonce horizontalement entre les fibres du palpébral, et se divise bientôt en deux rameaux. L'un côtoie en devant le fibro-cartilage tarse supérieur, près de son bord libre, immédiatement audessus des cils; l'autre, plus ténu, contourne le bord adhérent et convexe du même fibro-cartilage.

Les deux palpébrales s'anastomosent vers l'angle externe des paupières avec les rameaux palpébraux fournis par la lacrymale.

Les nerfs palpébraux naissent des branches frontales de l'ophthalmique de Willis, et des nerfs sous-orbitaires.

(M. P.)

PALPITATION, s. f., *palpitatio*, mouvemens désordonnés, spontanés et successifs, qui ont lieu dans une partie du corps humain. Cette définition comprend toutes les palpitations qui peuvent se montrer dans l'économie animale, tandis que le plus grand nombre des auteurs ne parlent et n'admettent que celles du cœur, qui sont effectivement les plus fréquentes, mais qui ne sont point uniques, comme nous le démontrerons dans cet article.

§. 1. *Du phénomène de la palpitation.* Puisque toute palpitation est une action désordonnée, il en résulte que c'est un état morbifique, quelque léger qu'il soit, et quelque peu de gêne qu'il apporte dans l'exécution des fonctions habituelles.

Les palpitations doivent rarement être regardées comme essentielles; presque toujours elles sont symptomatiques d'une autre affection, et ne jouent qu'un rôle secondaire dans les maladies. C'est ainsi que celles dont le cœur peut être atteint n'y existent qu'à la suite des lésions organiques de ses différens tissus. L'analogie porte même à croire que, lorsqu'on ne trouve pas de cause évidente des palpitations, elles sont pourtant l'effet de quelques lésions cachées du système nerveux.

Toute palpitation est toujours le résultat d'une contractilité de tissu, et a son siége dans la fibre particulière à chacun d'eux. Plus cette fibre sera dans le cas d'éprouver ce mouvement, et plus l'organe où elle entre sera susceptible de palpiter; c'est ce qui fait que le tissu musculaire y est plus sujet qu'aucun autre. Ce n'est pas seulement la contractilité, qui est sous l'empire de la volonté, qui produit les palpitations, car il n'y aurait que le système musculaire de la vie animale qui pourrait en être atteint; c'est aussi celle de la vie organique de Bichat, celle qui agit hors de l'action cérébrale et sous l'influence du système nerveux ganglionnaire : ce qui explique pourquoi presque tous les tissus de l'économie peuvent être passibles de ce dérangement.

Tout ce qui sera susceptible de provoquer l'action désordonnée du grand système nerveux intérieur, désigné sous le nom de trisplanchnique, pourra donc produire des mouvemens ou palpitations de telle ou telle région, suivant le lieu où il dirigera ses efforts perturbateurs, et suivant le trouble dont il sera atteint; car ce n'est pas ici l'action habituelle et nécessaire que produisent les nerfs de la vie intérieure, dont il ne résulte jamais d'effets morbifiques : c'est une influence maladive, un dérangement notable des fonctions naturelles. On imite mécaniquement le mode de déréglement avec lequel agissent les nerfs pour la production des palpitations, au moyen des appareils électrique ou galvanique. On voit, par le contact de nos tissus avec ces machines, les parties se mouvoir par saccades, et être dans un véritable état de palpitation.

Comme il est nécessaire de prendre pour type de nos descriptions la partie qui offre le plus fréquemment et de la manière la plus visible les palpitations, nous allons choisir de préférence celles du cœur, pour en traiter spécialement dans cet article; nous reviendrons ensuite sur celles des autres organes qui en sont atteints, mais bien plus rarement, puisqu'on peut établir que leurs palpitations sont à peu près à celles du cœur comme 1 est à 100.

Des palpitations du cœur. Les palpitations du cœur sont des battemens de cet organe plus manifestes que dans l'état habituel, et incommodes pour le malade qui les éprouve. En

santé, on ne sent pas battre son cœur, ou du moins on n'y fait nulle attention, parce que ce mouvement n'a rien de pénible; mais lorsque, par une cause quelconque, les pulsations habituelles deviennent, ou plus fréquentes, ou plus fortes, ou l'un et l'autre avec gêne et douleur, les sujets y prennent une attention forcée, et sont tourmentés de ce dérangement dans l'exécution de la circulation. Il y a des palpitations qui présentent de l'inégalité dans leur manière d'être, ce qui établit une sorte de division entre elles, puisque les unes sont d'une mesure toujours semblable, tandis que les autres s'offrent suivant un mode irrégulier.

Il y a des palpitations qui ne consistent que dans une force plus grande des battemens ordinaires du cœur. La main appliquée sur la région précordiale sent des mouvemens plus vifs, plus forts, mais pas plus fréquens qu'en santé, et n'offrant absolument que plus d'intensité dans la force d'action du viscère. Parfois, quoique le malade sente bien ces battemens, on ne les aperçoit point dans la région du cœur, et on est porté à croire que le sujet exagère ce qu'il éprouve, ou du moins qu'il en rend un compte inexact.

Mais, comme le remarque M. Laënnec (*Auscultation médiate*), et comme le savent tous les observateurs, il y a des palpitations qui consistent en des battemens qui ont en même temps plus de force et plus de fréquence. On a un exemple fréquent dans la course, la natation, etc., de cette espèce de palpitation : elle est la plus vulgaire, et celle qu'on apprécie le plus facilement par l'exploration; mais le rapport du malade est nécessaire toutes les fois que l'application de la main et l'état du pouls n'en donnent pas une connaissance parfaite; lui seul peut nous apprendre s'il sent des battemens plus fréquens du cœur, et s'ils lui paraissent plus forts; je dis lui seul, car toutes les palpitations ne se communiquent point au pouls, comme nous l'expliquerons plus bas.

Je ne sais si on ne devrait pas admettre une troisième espèce de palpitations dans lesquelles les battemens sont moins forts, mais plus fréquens que dans l'état naturel. J'ai observé plusieurs fois ce genre de mouvement du cœur chez des personnes qui en ressentaient un grand malaise.

Dans un certain nombre de palpitations, il y a égalité parfaite dans les battemens du cœur; mais, dans un grand nombre d'autres, il y a une irrégularité marquée dans les diverses contractions et dilatations des cavités de cet organe. La main sent le tumulte qui a lieu dans le viscère, et distingue de suite dans laquelle de ces classes il faut ranger celle qu'on a sous les yeux. Les dernières dépendent d'une force plus marquée que de coutume et disproportionnée dans les contractions des

ventricules, comparées avec celle des oreillettes et quelquefois d'une cause inverse. Parfois les oreillettes se contractent deux fois, tandis qu'il n'y a qu'une contraction des ventricules ; il peut y avoir jusqu'à quatre contractions des oreillettes pour une des ventricules; quelquefois aussi l'irrégularité vient de ce que la contraction des oreillettes anticipe sur celle des ventricules : dans ces deux derniers cas, l'irrégularité des palpitations très-visible dans la région précordiale, ne l'est pas au pouls, et on ne connaîtrait pas ce qui se passe si on s'en rapportait à lui seul ; cependant, dans le plus grand nombre des circonstances, il y a correspondance entre le pouls et le cœur, et les palpitations, lorsquelles existent, se découvrent à des pulsations radiales plus fortes, plus nombreuses, irrégulières, etc.

Il y a eu beaucoup de conjectures dans les auteurs pour savoir à quelle partie du cœur il fallait attribuer les palpitations. Les quatre cavités, ne se dilatant pas ensemble, on a disputé pour savoir lesquelles produisaient le mouvement qui les produit. Les uns ont avancé qu'elles étaient dues à la dilatation des cavités, soit des ventricules ou des oreillettes; les autres, à la contraction totale du cœur dont la pointe, en se redressant, venait frapper l'espace intercostal.

Les ventricules étant les cavités les plus épaisses, les plus charnues, celles dont l'effort est le plus marqué pour chasser le sang, il semblait naturel d'admettre que c'est à leur dilatation qu'est dû le phénomène des palpitations : c'est effectivement par la contraction de leurs cavités que sont produites un certain nombre de palpitations, et surtout par celles de la cavité gauche, la plus robuste des deux, et celle dont l'action plus grande doit être plus évidente ; cependant, si on réfléchit que les cavités ventriculaires ont une dilatation beaucoup moins marquée proportionnellement que les oreillettes, que leurs efforts sont surtout dirigés vers la contraction, tandis que celles-ci semblent plus particulièrement propres à la dilatation, on en conclura que les palpitations causées par les ventricules, ne doivent pas être les plus étendues, ni les plus marquées. Pourtant, lorsque les cavités des ventricules deviennent plus étendues, et que leurs parois s'amincissent, elles se rapprochent alors en quelque sorte des oreillettes, et en prennent la propriété de se distendre plus facilement : c'est alors qu'elles peuvent produire des palpitations étendues et fortes. Lorsque les ventricules prennent en même temps plus d'amplitude et de consistance charnue, leur dilatation devient difficile. Comment veut-on que les parois de ces cavités, qu'on voit parfois acquérir la dureté de la corne, puissent être susceptibles de dilatation marquée, et surtout de causer des palpitations sensibles ?

Les oreillettes, dans leur état naturel, étant plus molles, plus extensibles que les ventricules, sont, comme nous venons de le dire, susceptibles d'une dilatation plus marquée : aussi est-ce à ces organes qu'on doit le plus grand nombre des palpitations qu'on observe, et elles sont d'une étendue plus grande que celle des ventricules ; mais leur degré de force est moindre, ce qui provient de la moindre quantité de fibres musculaires qui entrent dans la composition de ces parties. Lorsque, par suite d'hypertrophie, les oreillettes acquièrent un volume plus considérable, et une cavité également plus remarquable, elles peuvent joindre la force à l'étendue dans les palpitations qu'elles produisent. Ainsi donc les ventricules et les oreillettes sont susceptibles de produire des palpitations; mais les plus fréquentes sont celles produites par ces dernières cavités.

On a admis que, lorsque les ventricules se contractent, la pointe du cœur se relève et vient frapper dans l'intervalle des cinquième et sixième fausses côtes. Ce phénomène a fait croire à quelques médecins, et notamment à Chirac, que les palpitations étaient dues à cette action du cœur, et que c'était, par conséquent, toujours dans la systole des ventricules qu'elles avaient lieu, opinion contraire à ce que l'observation nous présente, et qui est consignée dans une lettre de Ruel, médecin de Valence, imprimée dans le Journal de Trévoux, pour mars 1712. Mais on a contesté ce choc de la pointe du cœur, et avancé que c'était plutôt l'organe lui-même qui s'arrondissait et présentait plus de volume en se raccourcissant dans la systole, et que c'était dans cet état qu'il venait frapper l'intervalle intercostal. Cette autre opinion n'a peut-être pas plus de fondement que la première ; car on conçoit difficilement qu'un organe qui se resserre vienne occuper une place plus éloignée que celle qui lui est naturelle, à moins qu'il n'éprouve un mouvement de redressement dans sa totalité, mouvement qui serait plus facile pour le cœur que le redressement de sa pointe.

Lorsqu'on veut reconnaître les palpitations, il y a des précautions particulières à observer : la première est que la personne dont on veut explorer le cœur, soit dans un grand état de tranquillité, qu'elle connaisse son médecin, car souvent la vue d'une personne avec laquelle on n'est point familiarisé, suffit pour en donner ; il faut savoir ensuite que, dans les individus maigres, on voit assez sensiblement à l'œil des battemens du cœur, qu'on ne doit pas regarder comme des palpitations si elles ne causent aucune incommodité : chez les gens gras, chez les femmes surtout qui ont les mammelles volumineuses, non-seulement on ne voit pas les battemens ordinaires du cœur, mais la main, appliquée dans la région de cet organe, n'en éprouve aucun effet ; des palpitations peu considérables peu-

vent même échapper à l'investigation de l'observateur à la faveur de cet embonpoint, et il n'y a alors que le rapport du malade qui *sent* et *entend* des palpitations douloureuses, qui puisse éclairer sur leur existence.

Quand donc on veut reconnaître des palpitations, il faut appliquer la main à plat, et l'appuyer doucement sur la région précordiale : on sent bientôt un mouvement plus ou moins étendu, qui vient s'amortir sous les côtes, qui se répète plus ou moins fréquemment et avec plus ou moins de régularité. Ce toucher de la région du cœur apprend une infinité de choses aux personnes exercées. On reconnaît, suivant l'espèce de lésion du cœur, l'irrégularité, le bruissement, le frémissement, l'ondulation, la force, la faiblesse, l'inégalité, etc., des divers mouvemens de ses cavités. Il y a trois choses bien distinctes à observer dans toute palpitation : 1°. la région de la poitrine où elle se fait; 2°. le bruit qui en résulte; 3°. la force du développement de la cavité qui la produit.

1°. Les palpitations ont lieu dans une étendue plus ou moins considérable, suivant le volume de la lésion qui les produit. Si la cavité du cœur qui les cause est fortement dilatée, elles occuperont un grand espace : non-seulement toute la région du cœur, mais celle de la partie gauche et inférieure du sternum, l'épigastre, l'hyocondre même peuvent en être le siége. On a vu des palpitations si violentes qu'elles soulevaient toute la poitrine. Il est impossible, lorsque les palpitations ont une telle intensité, de reconnaître quelle partie du cœur en est le siége. Lorsqu'elles sont plus modérées, on apprécie assez bien la cavité qui les produit par le lieu où se remarque le battement ; ainsi celles qui proviennent de la dilatation du ventricule gauche ont lieu à la région antérieure et inférieure de la poitrine entre la cinquième et la septième côte ; celles du ventricule droit sous le bord du sternum ; les palpitations qui sont dues à la dilatation des oreillettes s'aperçoivent vers la cinquième côte ; celles de l'oreillette gauche plus en dehors, et celles de la droite presque sous le bord du sternum. Lorsque le sternum est court, ce qui a lieu chez quelques sujets, les palpitations des ventricules ont lieu dans l'épigastre. Mais, je le répète, fort souvent la violence des palpitations ou leur irrégularité empêche de distinguer la partie du cœur qui en est le siége; outre que, dans certaines lésions organiques, le mouvement d'une oreillette n'attend pas que celle du ventricule soit achevée, comme cela a lieu dans le rhythme ordinaire, pour opérer la systole, de sorte que cela ajoute à la difficulté du diagnostic. On a voulu préciser le point juste qui était le siége des palpitations au moyen de quelques agens mécaniques. On a employé dans cette vue la percussion, qui n'apprend que la

distension de tout l'organe, ou le pectoriloque qui nous semble être plus propre à indiquer ce lieu précis, mais dont l'emploi n'est point encore assez connu pour qu'on puisse prononcer actuellement sur sa valeur. *Voyez* PECTORILOQUE et PECTORILOQUIE.

2°. La force des palpitations est proportionnée à celle de la diastole des parties qui la produisent. On l'apprécie par le choc qu'en ressent la main, par l'étendue dans laquelle on la sent, et par le mouvement qu'en éprouve la cage osseuse de la poitrine, qui est parfois soulevée en entier, ainsi que les couvertures du lit placées dessus. Plus le choc du cœur est fort, plus l'hypertrophie est considérable; car quand il y a amincissement des parois, il y a peu ou point de choc; le bruit, au contraire, semble s'accroître avec ce dernier état. Les battemens réitérés que produisent des palpitations violentes et durables ont causé des déviations des côtes, au rapport des auteurs, et Fernel (*Pathol.*, lib. v, c. XII) dit même que des ruptures de ces os peuvent avoir lieu par l'effet de palpitations de cette nature : sans doute il faudrait que ces os fussent malades et cariés, sans quoi le fait déjà difficile à croire, deviendrait impossible à admettre. Il faut prendre garde de confondre le soulèvement de la poitrine dû aux palpitations avec celui que produit la respiration.

3°. Le bruit que font les palpitations dépend de leur violence, ou de l'embarras des cavités par des liquides qui se dégorgent mal, par le fait d'une circulation cardiaire embarrassée. Ces deux sources sont fort distinctes. Le premier bruit est beaucoup plus marqué, pour les malades qui l'entendent distinctement, surtout quand ils sont couchés et tranquilles, et particulièrement si le décubitus a lieu sur le côté gauche. Ce bruit retentit alors dans l'oreille du même côté, mais il nous semble double, comme l'a déjà observé M. Laënnec, ce qu'il explique en disant que la systole et la diastole se font entendre ensemble à cet organe. Non-seulement les malades entendent le bruit des palpitations, mais les assistans le perçoivent quelquefois, même à une certaine distance du lit. Littre (*Acad. des sciences*, 1704, pag. 25) a vu un homme dont les palpitations s'entendaient à dix pas de lui, et Forestus (lib. XVII, obs. 1) parle d'un jeune homme dont les palpitations étaient entendues de ceux qui passaient dans sa chambre. Il faut convenir que de semblables battemens sont rares, car M. le baron Corvisart n'a point eu occasion d'en observer d'analogues (*Essai sur les maladies et les lésions organiques du cœur*, etc., pag. 135, 140 et 382, deuxième édition) même proche du malade, lui qui a tant vu de maladies du cœur. M. Laënnec assure (*Auscultation médiate*, tome II, p. 212) que le bruit produit par les battemens du cœur est d'autant plus fort, que les parois

des ventricules sont plus minces et l'impulsion plus faible. Je ne sais jusqu'à quel point on peut appliquer cette décision à toutes les espèces de palpitations ; mais je présume pourtant qu'elle n'a pas lieu dans tous les cas.

La seconde espèce de bruit dépend plutôt de l'embarras des cavités du cœur que de la force du choc communiqué par les battemens de cet organe. C'est toujours un obstacle à la vidange des cavités, soit par la viscosité du sang, très-certaine pour ceux qui font de fréquentes ouvertures de cadavres, soit par la présence de concrétions polypiformes, soit par tout autre cause qui gêne la circulation naturelle, qui le produit. C'est une sorte de *susurrus* qui s'entend sans s'approcher trop de la région du cœur, et que le malade perçoit, mais moins que celles dues à la dilatation des ventricules très-augmentés de volume et d'épaisseur.

On a cherché à reconnaître le bruit des palpitations au moyen de l'oreille que l'on applique sur la région précordiale : effectivement on entend très-distinctement ce bruit par ce procédé, mais je dois prévenir qu'il en fait entendre dans les personnes qui n'ont ni palpitation ni défaut d'organisation dans le cœur. On croirait tout le monde attaqué d'une maladie de cet organe si on s'en rapportait au tumulte que l'oreille nous transmet, et qui résulte tout uniment du mouvement des cavités, qui se vident et se remplissent de sang alternativement ; j'y ai été autrefois trompé, et ce n'est qu'après avoir appliqué l'oreille sur tous les malades d'une salle d'hôpital, que je me suis convaincu que tous présentaient un bruit tumultueux, qui résulte de l'action de systole et de diastole des quatre cavités du cœur. Cependant une fois que par l'habitude on a appris à distinguer ce qui est naturel, on reconnaît fort bien ce qui est morbifique, et ce moyen peut alors avoir une valeur méritée. L'instrument de M. Laënnec, le pectoriloque, peut rendre également le bruit du cœur dans les palpitations ; mais il apprend aussi celui que fait le cœur dans l'état sain, de sorte qu'il faut encore que l'habitude défalque l'état naturel de l'état de maladie. Suivant le médecin que nous venons de citer, les oreillettes produisent un claquement, un bruit clair, tandis que les ventricules causent un bruit sourd, et moins marqué que celui des oreillettes.

Les palpitations n'ont point une durée égale ; elles sont en général du nombre des affections périodiques, et reviennent par accès plus ou moins éloignés. C'est ainsi que dans les affections purement nerveuses elles accompagnent les accès qui s'y manifestent et cessent avec elles. Dans les maladies fébriles, elles durent tant que le mal est dans son intensité ; dans les lésions organiques du cœur, elles sont parfois constantes : cepen-

dant, même dans ce cas, elles ont des périodes d'intensité et d'autres de diminution.

Les symptômes concomitans des palpitations sont relatifs aux affections dont elles sont le phénomène secondaire. Il faudrait, pour les signaler, décrire toutes les maladies où on observe des palpitations, ce qui nous menerait beaucoup trop loin. Nous nous contenterons donc d'indiquer les symptômes qui les accompagnent le plus généralement; savoir, la douleur et la gêne de respirer.

La douleur est relative à l'étendue et à la force des palpitations; elle est probablement la suite de la fatigue et de l'irritation causées par les mouvemens désordonnés du cœur; elle varie suivant l'espèce de palpitation éprouvée; elle est parfois très-vive et fort gênante; d'autres fois elle est peu marquée et ne cause qu'un serrement sourd dans la poitrine; enfin il y a des palpitations sans douleur, c'est-à-dire des mouvemens tumultueux, précipités du cœur, sentis par le malade, et même par l'observateur, sans qu'il y ait aucune réaction pénible d'éprouvée.

La gêne de respirer est toujours le résultat des entraves apportés dans la circulation par la maladie qu'accompagnent les palpitations, et surtout de la gêne qu'éprouve particulièrement la circulation pulmonaire. Elle peut être très-marquée lors même qu'elles seraient peu prononcées. Les palpitations ne sont nullement cause de la dyspnée; elles ne sont comme celle-ci qu'un résultat de la même affection. Au surplus, il peut y avoir dyspnée sans palpitation, tandis qu'il est rare qu'il y ait palpitation sans gêne de l'action des poumons.

§. II. *Des différentes espèces de palpitations*. Elles sont très-nombreuses et fort variées. Il est même difficile de les énumérer toutes, parce que, suivant l'idiosyncrasie des sujets, il y en a de produites qu'il est impossible de prévoir. C'est ainsi que l'usage de tel aliment causera des palpitations chez une personne, tandis qu'il ne produira rien de semblable chez une autre; tel est le fait cité par Andry dans son *Traité des alimens*, où il parle d'individus qui ont eu des palpitations pour avoir mangé des pommes. Nous indiquerons les principales espèces, en prévenant que leur classification régulière nous semble fort difficile, ce qui nous a portés à les ranger ici d'après leurs causes.

Lancisi, *De motu cordis et anevrysmatibus*, prétend que la source primitive des palpitations du cœur et leur grande fréquence viennent du nombre considérable de nerfs dont ce muscle est pourvu; il en énumère de cinq sortes, qui se rendent à ce viscère: 1°. de la paire vague; 2°. de l'intercostale supérieure; 3°. du nerf vertébral; 4°. de l'intercostale inférieure; 5°. du nerf phrénique.

1°. *Palpitations nerveuses.* Ce sont celles qui existent sans qu'il y ait de lésion organique qui les entretienne, et qui naissent par une cause morale ou pathologique, mais *sans matière.* On pourrait regarder ces palpitations comme *essentielles*, puisqu'on ne trouve point de maladie qui marche de concert avec elles, et dont elles soient les symptômes; elles sont en cela fort distinctes des palpitations qui accompagnent les lésions organiques du cœur, qu'on pourrait appeler *palpitations organiques;* mais aucun symptome extérieur ne les distingue.

A. *Palpitations causées par les passions.* La crainte, la joie, l'amour, l'espérance, font palpiter le cœur d'une manière plus ou moins marquée, et pendant un temps mesuré par la durée de ces passions. En général elles cessent avec la cause qui les a produites, ou du moins elles vont peu au-delà, surtout si cette passion a été passagère ou peu intense. Ces palpitations ne causeraient de désordre que par l'excès de leur durée, et pourraient à la fin amener des lésions organiques dans le viscère qui s'est habitué à les manifester. Il n'est personne qui n'ait éprouvé cette espèce de palpitations, surtout dans l'âge des passions; il est difficile d'expliquer leur mode d'existence : le stimulus particulier qui va augmenter et troubler l'action du cœur est pour nous un agent parfaitement inconnu.

B. *Palpitations causées par des névroses.* Il est peu de maladies de cette classe qui n'offrent, dans leur période d'accès du moins, des palpitations plus ou moins prononcées. La cause n'est pas purement morale comme dans l'espèce précédente; elle est pathologique, mais sans matière, car l'organe central de la circulation n'a reçu aucune atteinte. Les épileptiques, les hystériques ont des palpitations lors de leurs accès; les mélancoliques, les hypocondriaques en ont parfois de continuelles, mais elles sont ordinairement peu prononcées. Elles dérivent de la même source que la maladie principale, d'un trouble nerveux sur lequel nous avons peu de connaissances positives.

2°. *Palpitations causées par des corps étrangers.* Cette espèce de palpitations est admise dans les auteurs sans preuves bien évidentes. Les anciens pensaient qu'une *fumée* qui s'élève des différens viscères, de la rate, du foie, de l'estomac, etc., montait vers le cœur et occasionait les palpitations. Le Traité de Pissinius sur les palpitations du cœur, et celui de Lower sur le cœur, reconnaissent en plusieurs endroits cette cause de palpitations. Les modernes qui n'admettent que des choses positives n'ont point reçu cette source de palpitations.

A. *Palpitations par des gaz dans le cœur.* On a cru reconnaître dans quelques circonstances assez rares des gaz dans le cœur, comme on en aperçoit plus manifestement dans les veines, à cause de leur transparence. On a donc admis que des

palpitations pouvaient naître de cette cause; mais outre qu'il est fort difficile de s'assurer, même après la mort, de l'existence d'aucune espèce de gaz dans le cœur, parce qu'ils y seraient en trop petite quantité pour *siffler* en s'échappant sous les ciseaux qui ouvriraient l'organe, comme cela a lieu pour le péritoine et la plèvre, qui peut certifier que cet air ne serait pas le résultat de la décomposition du sang après la mort, d'un phénomène chimique en un mot? Au surplus, c'est peut-être l'idée de ces gaz dans le cœur qui a donné lieu aux anciens de croire que les palpitations étaient dues à leur présence.

B. *Palpitations par des vers dans le cœur.* Cette espèce est au moins aussi douteuse que la précédente, quoiqu'admise par quelques auteurs, mais sans preuve à l'appui. Les modernes, qui ouvrent beaucoup de cadavres, n'ont jamais aperçu d'insectes de cette classe dans l'organe central de la circulation; il est difficile d'expliquer comment les anciens, qui en ouvraient fort peu, en ont pu observer. Il est probable qu'ils auront pris des linéamens de fibrine entortillés autour des parties tendineuses du cœur pour des vers. On a encore regardé comme cause de palpitations la présence de calculs dans le cœur. L'empereur d'Autriche, Maximilien, qui éprouva pendant fort longtemps de vives palpitations, avait un calcul dans le cœur, au rapport de Bremius.

C. *Palpitations causées par des polypes.* Sous ce dernier nom, les auteurs veulent parler des concrétions de la fibrine du sang. On rencontre effectivement, dans un assez grand nombre de cas, de semblables concrétions plus ou moins volumineuses, entortillées autour des piliers ou parties tendineuses des ventricules, et dans les oreillettes. Il est probable qu'ils doivent gêner l'action du cœur, et devenir ainsi des causes productrices de palpitations. Mais il y a lieu de croire qu'on a trop exagéré cette cause, car les anciens regardaient le plus souvent les palpitations comme produites par la concrétion du sang. Comme on en trouve très-communément dans le cœur, ils lui attribuaient celles qui avaient existé du vivant des sujets, sans s'inquiéter si ces coagulations avaient été produites après la mort, comme cela est le plus ordinaire, ce que l'on distingue très-bien à leur mollesse, à leur transparence jaunâtre, à leur forme vésiculaire; tandis que celles qui ont été formées pendant la vie sont fermes, blanches, opaques, de forme allongée et souvent membraneuses. Ces dernières peuvent véritablement causer des palpitations par la gêne qu'elles apportent dans la circulation, en embarrassant le jeu des diverses parties du cœur. De semblables concrétions à l'origine des gros vaisseaux peuvent également produire des palpitations, parce que la circulation générale en éprouve du

dommage, et que le cœur ne peut plus envoyer le sang avec la même facilité. Tel est le cas que Morand rapporta à l'Académie des sciences (année 1729), où il s'agissait de palpitations causées par des polypes placés à l'embouchure de l'aorte et des veines pulmonaires. L'ouvrage de M. Corvisart sur les lésions organiques du cœur renferme plusieurs faits semblables, où des concrétions polypiformes ont paru être la cause de palpitations.

3°. *Palpitations dues au sang.* Le liquide qui se trouve dans le cœur est une source fréquente de palpitations, qu'on peut rapporter à trois chefs différens : 1°. à un stimulus trop actif qu'il exerce sur le cœur, soit par sa surabondance, soit par des qualités inhérentes; 2°. à sa viscosité; 3°. à sa trop grande fluidité. On conçoit que le sang ne doit pas être sans action sur le cœur, dont il est le stimulus naturel, et il est probable que le plus grand nombre des palpitations nerveuses est dû à ce liquide, car l'organe ne peut point changer subitement, tandis que le liquide varie à chaque instant dans le cœur. Il est vrai que le cœur, aussi bien que le sang, peut recevoir une influence vitale instantanée, qui amène une accélération dans son mode de contraction, de dilatation, etc.

A. *Palpitations par pléthore.* Elles sont très-fréquentes et se remarquent chez les gens vigoureux, hauts en couleurs, gros mangeurs, qui font des exercices violens. La circulation, chez ces personnes, est très-active, le pouls fort, plein, conséquemment le cœur doit offrir des palpitations marquées lorsqu'elles existent. Cependant le pouls n'est pas toujours un indice sûr de la force des palpitations, car le plus souvent il est faible, tandis que celles-ci sont très-prononcées, ce qui suppose nécessairement un obstacle entre le cœur et le pouls. Mais, dans les palpitations par pléthore, il est en général proportionné à leur degré; c'est même un moyen de distinguer les palpitations causées par le sang, de celles dues à la lésion de quelques parties du cœur. Toutes les causes qui occasionent la pléthore produisent par suite des palpitations : telles sont la suppression des règles, d'une hémorragie habituelle, la grossesse, etc.

La pléthore peut être locale, c'est-à-dire que dans quelques circonstances le cœur reçoit momentanément plus de sang, même chez des individus qui sont faibles et nullement affectés de pléthore constitutive. Tout ce qui produira cette pléthore locale pourra exciter des palpitations. C'est ainsi que des alimens chauds et âcres, comme le café, le thé, la canelle, etc., produisent des palpitations; plusieurs personnes ont tous les jours des palpitations au commencement de leur digestion; elles ont alors les joues chaudes et rouges, et sen-

tent des bouffées de chaleur. Peut-être est-ce à la surcharge alimentaire que quelques individus doivent les palpitations qu'ils éprouvent dans le jour, s'ils veulent se livrer au sommeil, et même quelquefois dans le premier moment du sommeil du soir. La course, le saut, tout exercice violent, produit une pléthore locale et passagère, qui amène des palpitations, peut-être même que quelques passions, celles qui sont joyeuses, ne causent de palpitations qu'en produisant une sorte de pléthore locale.

Des qualités âcres, délétères, etc., du sang, sont admises par quelques auteurs comme pouvant causer des palpitations : ici les données positives manquent, de sorte que nous nous abstiendrons d'en parler plus en détail.

B. *Palpitations causées par la viscosité du sang.* On rencontre quelquefois le sang artériel, particulièrement celui contenu dans le cœur, noir, épais, d'un aspect huileux. Cet état du sang a été regardé, par beaucoup d'observateurs, comme propre à donner lieu à des palpitations, en ce qu'il ne permettait pas à la circulation de se faire avec la facilité ordinaire, et que les cavités du cœur devaient se vider imparfaitement. Il est difficile de juger sur le cadavre de ce qui se passe pendant la vie; mais il est certain que si le sang était alors comme on l'observe dans quelques ouvertures, on devrait admettre la possibilité de la production de palpitations par cette cause. Mais la mort apporte trop de changemens, dans les liquides surtout, pour qu'on puisse rien affirmer à ce sujet. Les anciens ne balançaient pas à regarder comme très-fréquentes les palpitations causées par la viscosité du sang; il est vrai que chez eux l'humorisme était en grand honneur.

C'est probablement parce que le sang, dans plusieurs occasions, ne reçoit qu'imparfaitement les bienfaits de l'oxygénation, qu'il contracte cet état de viscosité, cette teinte noire, etc., qu'il garde en un mot les qualités de sang veineux : c'est à cette manière d'être du sang que sont dues probablement les palpitations qui existent dans la syncope, l'asphyxie incomplette, l'agonie. Ces phénomènes donneraient alors quelque poids à l'idée des anciens sur les effets de la viscosité du sang pour produire les palpitations.

C. *Palpitations causées par la fluidité du sang.* Si on rencontre le sang épais, visqueux, noir, dans maintes occasions, il est d'autres circonstances où il se présente avec des qualités contraires. Effectivement, chez les scorbutiques, chez les chlorotiques ou autres cachectiques, il est très-liquide, d'un rouge pâle, sans consistance, etc. Cependant, dans beaucoup de cas, on observe, chez les sujets atteints de ces maladies, des palpitations marquées qu'on a attribuées à cet état du sang, à la sérosité qui se jette dans les ventricules, comme le dit Pison.

Il semble qu'un jeu trop facile du cœur les produise, comme des efforts multipliés les causaient dans l'espèce précédente. On dirait d'un instrument chargé de vaincre une force, et qui, ne la trouvant plus à surmonter, se meut avec une facilité d'autant plus grande, qu'il trouve moins de résistance. Aussitôt qu'on rend au sang plus de consistance, *plus de richesse*, comme s'expriment les praticiens, les palpitations diminuent et cessent lorsque la santé est rétablie ; les syncopes fréquentes qui ont lieu dans la chlorose, le scorbut, sont également dues à l'*appauvrissement* du sang, qui n'agit point sur le cœur convenablement, tandis que dans le cas précédent c'était par gêne de la circulation qu'elles avaient lieu. En général, une circulation habituellement fréquente prouve la liquidité du sang; celle qui est lente en prouve la viscosité. Ainsi, on peut partir de ces données pour combattre à l'avance les maladies qui dérivent de ces deux états opposés du fluide sanguin.

4°. *Palpitations fébriles*. Dans des cas assez nombreux, on observe des palpitations exister avec différentes affections fébriles, soit essentielles, soit accompagnées d'inflammation, qui les divisent naturellement en deux espèces distinctes.

A. *Palpitations dans les fièvres essentielles*. On en observe dans les fièvres angioténiques, dans les fièvres ataxiques; les premières pourraient être rapportées aux palpitations par pléthore, les autres aux palpitations nerveuses. Elles existent rarement pendant toute la durée de ces fièvres; mais le plus ordinairement elles se montrent seulement dans les paroxysmes ou accès, encore n'en observe-t-on pas dans toutes.

B. *Palpitations des maladies inflammatoires*. Plus les organes enflammés avoisinent le cœur, et plus ils sont susceptibles d'en occasioner, sans doute à cause d'une communication plus facile avec les organes affectés. Ainsi, une inflammation des plèvres, des poumons, sera plus susceptible de produire ce phénomène, que si c'était celle de la vessie ou de la matrice. Celles dont le cœur ou ses enveloppes peuvent être le siége en produisent inévitablement. Il y a des inflammations très-éloignées, comme celles des membres, qui occasionent aussi des palpitations; il est vrai qu'on observe beaucoup de phlegmasies où il n'en paraît pas la moindre trace. Les palpitations de l'espèce dont nous traitons doivent être rapportées probablement à celles de nature pléthorique, ou du moins à la variété causée par une pléthore locale.

C. *Palpitations des maladies éruptives*. J'ai fait l'observation bon nombre de fois, que, dans la fièvre d'incubation des maladies éruptives, il existait des palpitations très-marquées. Les premières fois que j'ai eu occasion de les observer, c'était dans le cas de petite vérole; je les ai retrouvées depuis dans la

rougeole, dans la scarlatine. Ces palpitations sont d'une grande intensité, et elles s'annoncent si subitement, qu'on ne sait à quelle cause les attribuer. Du jour au lendemain on est tout étonné de ne plus les observer, et de voir qu'elles ont disparu à mesure que l'éruption cutanée a eu lieu. Il paraît que, dans ce cas, la matière de l'éruption causait le trouble de la circulation, soit en agissant sur le cœur, soit en imprimant au sang des qualités irritantes particulières.

5°. *Palpitations par rétrocession des virus.* Il est très-connu des praticiens que la rétrocession d'une affection cutanée, etc., peut avoir lieu de l'extérieur à l'intérieur, et produire des palpitations. Sous ce rapport, les palpitations présentent les espèces suivantes :

A. *Palpitations par rétrocession de la goutte.*

B. *Palpitations par rétrocession du rhumatisme.*

C. *Palpitations par rétrocession de dartres.*

D. *Palpitations par rétrocession de la gale.*

E. *Palpitations par rétrocession d'éruptions cutanées, fébriles, comme variole, rougeole*, etc.

F. *Palpitations par affection syphilitique.*

M. le baron Corvisart a vu dans plusieurs circonstances des végétations molles sur les valvules ventriculaires qu'il rapportait à un principe vénérien. Plusieurs de ces lésions que j'ai eu occasion d'observer avec ce savant praticien, m'ont effectivement paru avoir la plus grande similitude avec les végétations vénériennes, seulement elles étaient plus molles, ce qui peut provenir de ce qu'elles n'éprouvaient pas le contact de l'air, ou de ce qu'elles étaient sans cesse baignées par le liquide sanguin. *Voyez* dans l'*Essai sur les maladies et les lésions organiques du cœur* le chapitre qui commence page 217.

Dans ces diverses espèces, la matière des maladies est répercutée, c'est-à-dire absorbée, et reportée dans le torrent de la circulation; *elle se jette sur le cœur*, comme disent les praticiens, d'où naissent les palpitations; d'autres fois elle se porte sur d'autres organes, comme la vessie, le poumon, etc., et y cause d'autres altérations.

Il y a des cas où le principe du mal habitait une autre partie interne avant de se placer sur le cœur; les phénomènes sont d'ailleurs identiques, c'est-à-dire que les palpitations ont lieu comme si le transport avait été fait des surfaces cutanée ou sous-cutanée sur le cœur. Des sueurs, des transpirations supprimées peuvent causer des palpitations. Simon Pauli (*Quadripart. botan.*) cite un cas de palpitation causée par la suppression de la transpiration des pieds.

6°. *Palpitations par maladies du cœur.* En général, les maladies chroniques, à l'exception des affections nerveuses, ne

causent point de palpitations; elles se forment silencieusement, sans troubler en aucune manière la circulation générale, et le plus souvent à l'insu des malades. Les maladies du cœur font exception à cette règle; mais la raison de cette différence est facile à trouver. Comme c'est l'organe central de la circulation, et qu' il est nécessairement altéré dans son intégrité et sa forme, dès-lors ses fonctions doivent s'en ressentir. D'ailleurs les lésions organiques du cœur, altérant de suite la circulation, diffèrent essentiellement des autres maladies chroniques; le simple endurcissement d'une valvule, dont l'équivalent ne causerait absolument aucun dommage dans un autre viscère, devient ici une altération grave qui peut entraîner la perte du sujet.

On pourrait faire de nombreuses espèces des palpitations causées par les lésions organiques du cœur, si on voulait énumérer toutes celles qui ont lieu dans les différentes variétés de ces lésions, ou plutôt il faudrait les énumérer toutes, car il y en a peu qui ne s'accompagnent de ce dérangement morbifique de la circulation. On peut les présenter dans les trois groupes suivans :

A. *Palpitations causées par maladies des enveloppes du cœur.* Toutes les maladies du péricarde causent des palpitations, ce qui fait que, lorsqu'elles existent, on est dans le doute de savoir si c'est cette enveloppe ou le cœur qui les produit. Il faut comparer ce phénomène avec les autres symptômes concomitans pour pouvoir former des conjectures un peu solides sur la cause productrice et le point de l'organe qui en est le siége. La péricardite est l'affection qui en cause le plus, surtout lorsqu'il en résulte une adhérence entre la lame cardiaire et celle qui revêt la partie fibreuse du péricarde. L'hydropisie du péricarde en produit aussi, comme Galien l'avait déjà remarqué sur un singe.

B. *Palpitations causées par maladies du cœur.* Ces palpitations sont, pour ainsi dire, innombrables, et forment certainement la grande majorité de celles qu'on observe dans la pratique; il n'y a que les maladies nerveuses qui en approchent sous le rapport de la fréquence, encore sont-elles incomparablement moins communes que les premières, non qu'il y ait moins de névroses que de lésions organiques du cœur, mais parce qu'elles sont constantes dans ces dernières, tandis qu'elles n'existent pas toujours dans les affections nerveuses.

Que la maladie du cœur soit due à une hypertrophie, qu'elle soit le résultat d'un rétrécissement des valvules ou d'un encroûtement terreux ou osseux de la base des ouvertures de ses cavités, il y a dans tous ces cas des palpitations plus ou moins vives. Les plus violentes que j'aie jamais observées étaient dues à la

rupture d'un des piliers charnus du cœur, chez un courrier, dont l'observation est consignée dans l'*Essai sur les maladies et les lésions organiques du cœur*, etc., par M. le baron Corvisart, pag. 263. Les plus remarquables ensuite sont celles qui résultent d'une hypertrophie considérable, comme lorsque le cœur a acquis le volume de celui d'un bœuf, suivant l'expression de Bartholin, et qu'il remplit en grande partie la cavité de la poitrine; les plus fortes après ces deux espèces sont, à mon avis, celles qui précèdent dans quelques cas les éruptions varioliques chez les sujets adultes.

Il résulte donc que les palpitations ne peuvent servir aucunement à distinguer les espèces de lésions organiques du cœur si on les considère isolément; c'est en les comparant avec les autres symptômes qu'on peut tirer quelques lumières de ce signe qui est, pour ainsi dire pathognomonique des maladies de cet organe, quoiqu'il puisse exister dans des affections où ce viscère ne soit pas attaqué physiquement, mais seulement dans la fonction à laquelle il préside, et dont il est l'organe central.

Toutefois donc qu'il y a maladie du cœur, il y a palpitations plus ou moins marquées; mais toutes les fois qu'il y a palpitations, ce n'est pas à dire qu'il y ait lésion du tissu de cet organe.

C. *Palpitations par maladies des gros vaisseaux.* Dans les lésions organiques des gros vaisseaux, les palpitations existent très-fréquemment, surtout si elles sont de nature à causer des obstacles à la vidange des cavités du cœur, et si leur siége est voisin de cet organe. Toutes les lésions qui compromettent l'embouchure de l'aorte, des veines pulmonaires, causent indubitablement des palpitations. Celles qui auraient pour point de développement les veines caves et les artères pulmonaires, lésions fort rares, comme on sait, n'en causeraient probablement pas, car les palpitations naissent toujours de l'obstacle que le cœur éprouve à chasser le sang, et jamais de celui qui peut exister pour le recevoir.

Lorsque les altérations organiques se développent à une certaine distance du cœur, il n'y a plus alors de palpitations; cet organe chasse le sang de ses cavités sans que ces lésions y apportent d'obstacle; il est rare, par exemple, que, plus loin que la crosse de l'aorte, il y ait des palpitations de causées; c'est même un moyen de distinguer les lésions organiques du cœur de celles des gros vaisseaux qui se développent dans un certain éloignement de ce viscère.

Mais si le cœur ne palpite pas dans ce dernier cas, les lésions de ces vaisseaux, quoique éloignées, causent quelquefois des palpitations dans les parties qui en sont le siége, et qui

peuvent en imposer pour celles de l'organe central de la circulation, surtout si les portions malades sont renfermées dans la poitrine; les dilatations du tronc cœliaque, quoique hors de cette cavité, laissent quelquefois de l'embarras pour bien distinguer si le cœur ne serait pas le siége des palpitations qui s'y manifestent.

Nous sommes loin d'avoir énuméré toutes les causes des palpitations en les présentant comme nous venons de le faire; les vers des premières voies chez les enfans, la compression du cœur par le poumon, par le diaphragme refoulé, la respiration de gaz délétères, certaines substances vénéneuses, des odeurs trop fortes, l'ivresse, des songes pénibles, etc, en causent également; mais nous avons dû nous en tenir aux sources les plus fréquentes.

Traitement des palpitations. On conçoit, par le nombre très-considérable d'espèces diverses de palpitations, que la première chose qu'ait à faire l'homme de l'art appelé pour porter remède à ces affections, c'est de distinguer d'abord à quelle maladie primitive elles sont subordonnées, si elles dépendent d'un mouvement nerveux désordonné, d'un état pathologique du sang, ou d'une lésion organique du cœur.

Il faut avouer que cette distinction est fort loin d'être toujours facile, et que le plus souvent le praticien le plus expérimenté, celui qui réunit au plus haut point les connaissances anatomiques et pathologiques, doué du plus heureux tact médical, échoue sur cette distinction. Si quelques cas sont faciles à apprécier, un bon nombre offre les plus grandes difficultés, et exige une attention soutenue et une persévérance dans l'observation dont tous les praticiens ne sont pas susceptibles.

Nous avons indiqué plus haut les moyens de distinguer quelle était la cavité du cœur qui causait la palpitation; mais en supposant qu'on ait pu y parvenir, on n'a rien fait encore pour reconnaître la source primitive de cette palpitation, pour en apprécier l'espèce véritable, dont la distinction doit diriger le traitement.

C'est plutôt en scrutant la maladie principale, dont les palpitations ne sont qu'un épiphénomène, qu'on parviendra à reconnaître la nature intime de celles-ci; on y arrivera plus tôt ainsi qu'en s'en tenant à son étude isolée. Il en est, dans cette occasion, des palpitations, comme de tous les phénomènes d'une maladie: pris séparément, ils ne disent rien ou peu de chose; considérés dans leur ensemble, ils portent la lumière dans l'appréciation des affections pathologiques.

C'est donc en traitant les maladies dont les palpitations sont un des épiphénomènes, que consiste le véritable moyen

curatif de ces dernières, et non dans des moyens particuliers, dirigés spécialement contre elles. Il n'y a donc pas de traitement véritable à leur opposer; il ne s'agit que de guérir, ou au moins d'améliorer l'affection *mère*, pour les voir diminuer et même cesser si on obtient la guérison radicale. Il en résulte que, dans les affections susceptibles de curation, on obtiendra celle des palpitations, et qu'on ne pourra au contraire parvenir à les faire cesser si elles appartiennent à des lésions organiques où l'art est sans force, comme on le voit dans les maladies du cœur, des gros vaisseaux, etc. Nous ne devons pas entrer dans le détail trop long où nous menerait l'indication du traitement des palpitations dans les diverses maladies où elles existent, puisque ce serait répéter ce qui a dû être dit à chacune de ces maladies en particulier. Nous allons nous borner à quelques indications générales qui conviennent au plus grand nombre des palpitations.

La première précaution à prendre lorsque quelqu'un est affecté de palpitations, c'est de tâcher de lui procurer un calme parfait, un silence profond, l'absence de tout objet qui pourrait provoquer des passions, émouvoir le malade ou le troubler. Il est d'autant plus nécessaire de le mettre à l'abri de ces diverses circonstances qu'elles sont elles-mêmes causes productrices des palpitations, comme nous l'avons dit plus haut; à plus forte raison seraient-elles dans le cas de les entretenir.

Un air pur est extrêmement utile aux personnes affectées de palpitations : l'effet salutaire de la campagne dans ce genre d'incommodité est tellement marqué qu'on l'a vu suffire pour leur guérison; ajoutez qu'on y trouve plus que dans les villes ce calme, ce parfait repos, qui font autant de bien au corps qu'à l'esprit. L'exercice modéré qu'on peut y faire est également avantageux; car il n'y a guère que dans quelques lésions très-graves du cœur que la marche augmente les palpitations. Toutes celles qui sont nerveuses diminuent par des promenades agréables, ou autre distraction douce et gaie.

La nourriture est surtout un point important du régime des personnes attaquées de palpitations; il faut qu'en général elle soit légère et de facile digestion, et prise en petite quantité; l'alimentation animale abondante exige trop de travail de la part de l'estomac pour convenir aux personnes attaquées de ce mal, d'autant que nous avons vu que beaucoup de gens éprouvaient des palpitations seulement par l'acte de la digestion. Il n'y a que les palpitations par appauvrissement du sang qui fassent exception à la règle que nous donnons ici. Nous conseillons donc aux sujets très-incommodés par cette infirmité de s'en tenir à un régime purement végétal, d'éviter avec soin les mets épicés, âcres, aromatiques, et surtout les boissons al-

coliques. J'ai conseillé quelquefois avec beaucoup d'avantage l'eau pure pour toute boisson, dans d'autres occasions, l'hydrogala, à des personnes affectées de palpitations très-anciennes.

Parmi les moyens thérapeutiques qui peuvent avoir quelque utilité générale dans le traitement des palpitations, la saignée tient sans contredit le premier rang ; elle est avantageuse, soit en diminuant la masse du sang à mouvoir, soit en affaiblissant l'éréthisme nerveux général. Ainsi dans les palpitations par pléthore, dans celles qui dépendent des maladies du cœur, dans les nerveuses même, la saignée convient lorsqu'elles gênent par trop le malade, pour alléger du moins l'intensité des autres symptômes ; seulement il faut la proportionner à l'espèce particulière que l'on traite. Ainsi, l'on saignera abondamment et par la lancette dans les palpitations pléthoriques, ou dans celles qui tiennent à l'hypertrophie du cœur, tandis qu'on appliquera plutôt des sangsues dans celles qui sont d'origine nerveuse, et on les appliquera surtout à la région précordiale, l'expérience ayant appris qu'elles soulagent d'une manière plus marquée que lorsqu'on les pose ailleurs. Dans les palpitations qui tiennent à la cachexie, la saignée serait nuisible. Il est essentiel de répéter de temps en temps la saignée, et de la proportionner à l'intensité des symptômes. Il y a dans Galien une observation, très-curieuse pour le temps, d'un jeune homme qui fut attaqué trois ans de suite de palpitations, dont il fut toujours soulagé par la saignée, et dont il se guérit la quatrième année et les suivantes en se faisant saigner avant leur apparition (Galien, *De loc. affect.*, cap. 2).

L'usage des antispasmodiques doux n'est pas moins utile dans les palpitations que celui de la saignée, particulièrement lorsqu'elles reconnaissent pour cause l'influence nerveuse. La fleur de tilleul, celle d'oranger, les sommités de caillelait, etc., conviennent très-bien en infusion légère contre les palpitations; de légers opiacés y sont parfois très-avantageusement placés. Les bains sont d'une grande ressource dans les palpitations nerveuses ; mais ils augmentent celles qui sont dues à la pléthore ou à l'hypertrophie du cœur, parce qu'ils raréfient la masse du sang, et font occuper à ce liquide plus de volume, ce qui est précisément un résultat contraire à celui qu'il convient de produire. Beaucoup de personnes éprouvent cet inconvénient en entrant dans un bain chaud ; la raréfaction du sang le fait porter au cerveau, au cœur ; il en résulte pour elles des palpitations, des syncopes, etc. On en a même vu qu'il fallait retirer de suite, sans quoi elles étaient menacées de suffocation.

Parmi les moyens externes généraux qu'on peut employer contre les palpitations, il en est un certain nombre qui exige

l'application des exutoires : ce sont celles qui résultent de la rétrocession d'un virus quelconque de l'extérieur à l'intérieur. Dans ce cas, il faut promptement employer les révulsifs, comme sinapisme, vésicatoire, cautère, etc. Par leur usage, on rétablit la goutte, le rhumatisme en leur lieu et place habituels, et les palpitations cessent le plus souvent, surtout si on emploie concurremment de légers sudorifiques.

Plancque indique dans sa *Bibliothèque de médecine* (t. IX, p. 153), des applications extérieures d'acide, comme propres à calmer les palpitations. Il est très-probable que, appliquées sur la région précordiale, des compresses imbibées d'oxycrat froid auraient quelque avantage, surtout lorsqu'il existe de la chaleur et une pléthore visible. Elles doivent calmer ici comme elles le font dans le cas de céphalalgie. C'est dans la même vue qu'on a usé parfois du bain froid comme réfrigérant et antispasmodique avec avantage dans les palpitations pléthoriques.

Des substances fétides, brûlées, ont paru calmer quelques palpitations nerveuses; le contraire a lieu avec les parfums, car on sait qu'ils les augmentent chez les hystériques : au surplus les gaz irritans donnent des palpitations, d'après la remarque de Godefroi Schulza (*Dissert. de nat. tinct.*, Bez.) qui a vu la fumée d'antimoine en produire.

M. le docteur Landré-Beauvais, dans un passage de sa Séméiotique (page 60), dit qu'il est douteux que les palpitations aient jamais servi de crises aux maladies aiguës. Si quelque auteur a avancé cette opinion, il est certain qu'on ne voit pas trop sur quel fondement elle repose : pour notre compte, après en avoir observé un très-grand nombre dans beaucoup de maladies, nous sommes obligés d'avouer ne leur avoir jamais rien vu produire de semblable.

Le pronostic à porter des palpitations varie suivant l'espèce dont il est question; celles qui ne sont que nerveuses ou causées par la pléthore peuvent n'avoir aucun inconvénient, et être passagères : celles qui dépendent d'une lésion organique sont entièrement subordonnées à cette lésion et ont la même terminaison qu'elle; leur gravité se mesure donc sur celle de ces maladies organiques. Or, le plus souvent, comme celles-ci sont incurables, les palpitations ont le même sort. C'est sans doute de ces espèces dont Galien avait dit que *ceux qui ont ce mal dans leur jeunesse ne vieillissent jamais*. Ces affections durent quelquefois des mois et même des années; le mathématicien Lahire fut radicalement guéri par une fièvre quarte d'une palpitation du cœur qu'il avait depuis fort longtemps. Il vécut ensuite sain et robuste jusqu'à soixante-dix-huit ans.

On observe plus fréquemment des palpitations chez les

hommes que chez les femmes, différence qu'on peut attribuer à l'écoulement menstruel; cependant il convient de faire une distinction. Si on n'entend parler que des palpitations pléthoriques, de celles qui accompagnent les maladies organiques du cœur, pas de doute qu'elles ne soient plus fréquentes chez l'homme, plus robuste, plus exposé aux accidens qui peuvent provoquer ces maladies que chez la femme; mais s'il s'agit des palpitations nerveuses, il n'y a pas de doute alors qu'on en observe au moins aussi fréquemment chez la femme que chez l'homme. En général le sexe féminin est plus fréquemment atteint par les affections nerveuses que l'homme, et les palpitations qui en dépendent s'y remarquent plus habituellement aussi.

§. IV. *Palpitations des autres parties du corps.* Nous n'avons que fort peu de choses à dire sur les autres espèces de palpitations qu'on observe dans les diverses régions de l'économie animale; on n'est pas même d'accord si on doit accorder ce nom aux *mouvemens désordonnés*, *spontanés*, *successifs et sentis par le malade*, dont quelques tissus paraissent susceptibles.

Les artères sont, après le cœur, les parties qui sont les plus susceptibles d'offrir des palpitations; ce mouvement est chez elles le résultat de leur développement par l'effort du sang: c'est par la dilatation de leur paroi, qui répond à la diastole du cœur, que sont formées les palpitations. Parfois encore, c'est dans un endroit anévrysmé qu'on observe de véritables palpitations, quoique le plus souvent il n'y ait que des battemens isochrones à ceux du cœur. Cependant les artères sont susceptibles d'éprouver des mouvemens qui leur sont propres. Ceux de ces vaisseaux qui en présentent le plus souvent sont les carotides, les sous-clavières, le tronc cœliaque, l'aorte ventrale; elles ont été aperçues par une multitude d'observateurs, et leur apparition n'est pas même très-rare. Thévart, dans ses Notes sur Baillou, observe que ceux qui sont sujets aux palpitations ont des *trémoussemens* d'artères. Dans certaines affections cérébrales, la frénésie, la fièvre maligne, etc., on voit des battemens très-marqués et tumultueux des carotides. Le tronc cœliaque éprouve fréquemment des palpitations chez les mélancoliques, les hypocondriaques, quoiqu'il ne faille pas croire à sa fréquente dilatation admise par les auteurs, qui ont souvent confondu des palpitations du cœur qui retentissaient jusque dans cette région, avec l'anévrysme, fort rare au contraire, de cette division de l'aorte.

Les veines sont susceptibles, dans quelques occasions, d'éprouver de véritables battemens ou palpitations. Un praticien un peu répandu a des occasions assez fréquentes d'observer

celles des jugulaires. Hippocrate parle, dans les Coaques, des palpitations des jugulaires, et il les regarde comme funestes, s'il y a en même temps serrement des mâchoires, etc. (*Coac.*, j. 199). Morand rapporte dans les Mémoires de l'académie des sciences (année 1732) avoir rencontré chez une femme de cinquante ans les deux jugulaires de chaque côté du cou, grosses comme le pouce, battant comme des artères; il s'assura par l'examen que c'étaient bien des veines, ce qu'il confirma en les comprimant, puisque dès-lors le sang s'arrêta entre la tête et l'obstacle. Homberg avait fait part auparavant (1704) au même corps savant du cas d'une autre dame chez laquelle on sentait les veines du bras et du cou battre d'une manière très-visible. Lancisi (*De motu cordis*, etc.) donne deux exemples de ce battement des veines, qu'il appelle dans un endroit *undulatio*, et dans l'autre *fluctuatio jugularium*. M. le professeur Chaussier a cité dernièrement à la société de la faculté de médecine de Paris le battement des jugulaires chez les femmes en couches qui ont des convulsions, comme un des symptômes caractéristiques de ces affections, tandis que le sang paraissait abandonner les extrémités. Dans les battemens veineux des jugulaires, c'est presque toujours la congestion cérébrale qui fait naître les palpitations; il paraît même qu'elles sont constamment le résultat d'un engorgement sanguin des sinus cérébraux et d'un embarras dans la circulation du cœur. Le sang entre ces deux obstacles dilate les veines, qui sont dans une grande plénitude, et le fluide transmet les battemens du cœur, car il n'y a que ce viscère qui soit susceptible de ce mouvement.

Ne peut-on pas regarder comme de véritables palpitations ces mouvemens désordonnés qu'on observe dans le tissu musculaire, hors l'empire de la volonté? On sait combien ils sont fréquens, et pour ne citer que des maladies connues, dans la danse de Saint-Guy, dans les convulsions, dans les mouvemens connus sous le nom de *tics*, qu'on observe surtout à la face, n'en voit-on pas des exemples évidens? Après la décollation, on voit un frémissement des chairs encore vivantes, ce que le public exprime en disant que *les chairs palpitent*, qui est encore une sorte de palpitation. La facilité avec laquelle le cœur, organe musculaire, palpite, met hors de doute cette possibilité pour tout le tissu analogue.

Les tissus artériel, veineux et musculaire, sont les seuls où on ait reconnu d'une manière évidente des palpitations : je suis porté à croire que tous les organes où la fibre musculaire entre comme élément sont susceptibles d'en éprouver; mais comme on ne s'est point attaché à les étudier, nous sommes encore sans données précises sur leur compte. Je pense que l'estomac, les intestins, la vessie, la matrice même sont dans le cas d'éprouver des palpitations; du moins certains mouvemens qu'on

observe parfois dans les régions où existent ces viscères me paraissent devoir être rapportés à ce phénomène. Je suis même porté à croire que la plupart des tissus sont susceptibles de palpitations, c'est-à-dire de mouvemens désordonnés et successifs nés spontanément.

Les anciens étaient persuadés que toutes nos parties palpitent. Dans plusieurs endroits de ses ouvrages, Hippocrate parle de palpitations des différentes régions : ainsi, dans les Prorrhétiques, il dit que *les palpitations de l'intérieur du ventre*, *avec tension et déviation des hypocondres*, *annoncent une hémorragie nasale*, *et qu'on éprouve alors quelques frissons* (Præd., j. IV), et dans les Coacques (ij, 269), que *dans une fièvre les palpitations autour de l'abdomen présagent le délire*. Enfin, le même auteur parle de *palpitations par tout le corps* (*Epid.*, lib. IV), en donnant l'observation de la femme de Philinus, ainsi qu'en plusieurs autres endroits de ses ouvrages. Les Ephémérides des curieux de la nature font également mention d'une palpitation générale de toutes les parties du corps (*Ephem. cur. nat.*, déc. I, ann. VI et VII, observ. 148).

Il ne faut pas confondre les *pulsations* naturelles du cœur, des artères, avec les palpitations : les premières sont, à proprement parler, des mouvemens réguliers ; tandis que les dernières sont le résultat d'un désordre dans les parties. *Voyez* PULSATION.

PISSINIUS (sebast.), *De cordis palpitatione cognoscenda et curanda*, *libri duo* ; 1 vol. in-12. *Francofurti*, 1609.

RIVIN (A. Q.), *De palpitatione cordis* (dans le recueil intitulé : *Dissert. medicæ* ; in-4°. *Lipsiæ*, 1710).

ECEL, médecin de Valence, Lettre où il explique les palpitations du cœur (*Journal de Trévoux*, mars 1712).

GONNIN, médecin de Montélimart, Lettre sur les causes de la palpitation du cœur (*Journal de Trévoux*, année 1714).

PASCHADOUR, médecin de Tulle, Lettre sur la palpitation du cœur (*Journal de Trévoux*, année 1714).

ROSSMUS (Theodorus-carolus), *Dissertatio de palpitatione cordis* ; 32 pages in-8°. *Landishuti*, 1808.

LAENNEC, Des palpitations (*Auscultation médicale*, tom. II, pag. 227. Paris, 1819).

PORTAL, Des palpitations du cœur (dans le quatrième volume de ses *Mémoires sur la nature et le traitement de plusieurs maladies*, Paris, 1819).

(MÉRAT)

PAMIERS (eau minérale de) : ville sur l'Ariége, à trois lieues N. de Foix et quinze S. de Toulouse. La source minérale est près de cette ville ; on la dit imprégnée de carbonate de fer. Elle est froide. (M. P.)

PAMOISON, s. f., *animi deliquium*. Ce mot, moins en usage dans la langue médicale que dans le langage vulgaire, où même il ne s'emploie guère dans le style relevé, paraît à peu près synonyme des expressions *défaillance* et *faiblesse* ; il

fait entendre comme elles un premier degré de la syncope et consiste dans la suspension incomplette des principales fonctions de la vie, telles que la circulation, la respiration, la locomotion, les sensations, etc.; mais la pamoison diffère cependant de la faiblesse et de la défaillance, en ce que cette expression laisse l'idée d'un accident déterminé par une cause morale, comme un chagrin profond et subit, une joie excessive, la crainte, la frayeur, etc., tandis que les mêmes phénomènes occasionés par une impression physique, comme une sensation douloureuse, une fatigue extrême, une perte de sang, etc., prennent les noms de faiblesse, de défaillance. Cette distinction, au reste, rend raison de ce que nous venons de dire du peu d'usage du mot de pamoison dans le langage médical. *Voyez* SYNCOPE. (M. G.)

PAMPHILION, s. m., nom d'un emplâtre décrit par Galien. Il y a dans les anciens une foule de médicamens qui, n'ayant point reçu de noms français, et n'étant plus connus, ni d'aucun usage, ne peuvent se trouver dans cet ouvrage; on se contente d'y admettre les principaux.

Il en est de même de quelques termes de l'art; c'est à des lexiques, comme celui de Castelli, qu'on doit recourir pour en avoir une connaissance satisfaisante. Le Dictionaire des sciences médicales, qui n'est point un lexique, ne peut entrer dans des détails purement grammaticaux sur la définition de quelques termes obscurs de l'art. (F. V. M.)

PAMPINIFORME, adj., *pampiniformis*, du latin, *pampinus*, pampre, branche de jeune vigne avec ses feuilles, et de *forma*, forme, se dit en anatomie de tout lacis de vaisseaux et de tout plexus de nerfs qui, par leur entrelacement, imitent les pampres de la vigne : tels sont les vaisseaux spermatiques, le canal thoracique.

Les veines spermatiques, vers le milieu de leur trajet et audessous du rein, donnent un grand nombre de rameaux qui se portent transversalement en dehors, audevant de la graisse abondante du rein, et s'anastomosent fréquemment ensemble, de manière à former un plexus veineux qu'on a nommé *corps pampiniforme*. *Voyez* SPERMATIQUE. (M. P.)

PANACÉE, s. f., *panacea*, en grec πανακεια, de παν, tout, et d'ακεομαι, je guéris; remède universel. Telle est, dans son étymologie, l'origine de ce mot, qui, par l'étendue des choses qu'il promet, et les miracles qu'il fait espérer, a mérité d'être porté par une des filles d'Esculape. Aussi Panacée, associée aux talens de son père, dut-elle à l'ingénieuse et reconnaissante mythologie de présider à la guérison de tous les maux.

Ces aimables allégories à part, voyons, avec la sécheresse de nos sciences modernes, ce qu'il faut entendre par le mot *pa-*

nacées; sur quelles bases reposait la confiance qu'elles inspiraient; ce qu'il faut croire des propriétés qui leur ont été assignées, et quelles substances enfin ont été appelées à jouer ce rôle important.

La seule définition du mot panacée en indique toute la valeur. Remédier par un médicament seul, simple ou composé, à toutes les maladies quelles qu'elles soient, et dans quelque circonstance que ce pût être, telle était leur destination.

Il ne faut que se reporter par la pensée, ou, ce qui est ici presque la même chose, par l'histoire, aux premiers temps de la science, ainsi qu'aux modes d'acquisition des connaissances qui lui ont pendant bien des siècles servi de bases, pour concevoir l'invention des remèdes universels, la vogue dont ils ont pu jouir, le crédit qu'ils ont acquis dans le public et même dans l'esprit de beaucoup de médecins. Et encore, si nous scrutions avec attention la manière de faire ou de penser d'un grand nombre de gens de l'art, nous verrions le cercle de leurs moyens actifs si borné, la somme des indications qu'ils se proposent de remplir si restreinte, que la foi aux panacées nous paraîtrait plutôt déguisée que véritablement éteinte.

En effet, sans parler des opinions, des procédés de la tourbe obscure des guérisseurs infimes, n'avons-nous pas vu la saignée devenir un remède de tous les temps, de toutes les occasions, de toutes les constitutions? N'avons-nous pas vu les purgatifs absorber toute la matière médicale, et certains d'entre eux être presque exclusivement employés? Chirac purgeait dans toutes les maladies et dans tous les temps des maladies, comme Bosquillon saignait tous ses malades, et sous toutes les influences qu'ils pouvaient présenter. J'ai eu, il y a dix ans, plusieurs occasions d'exercer concurremment avec le respectable Dazile, qui, parce qu'il avait vu dans les colonies nombre d'affections spasmodiques, donnait souvent et presque à tous ses malades de l'opium ou des préparations éthérées.

L'économie animale est un composé de tissus, d'appareils et d'organes, qui, examinés dans leur état de simplicité ou d'aggrégation, présentent des propriétés différentes et des modes divers de sensibilité. Une manière propre de sentir et d'agir caractérise chacun de ces élémens, et leur rhythme harmonique constitue la *santé*; et, dans un sens inverse, les dérangemens que peuvent supporter ces appareils dans leurs propriétés premières, sont appelés *maladies*.

On agit sur l'économie saine ou malade, en changeant le mode d'action de certains organes, et, par suite, en étendant ce changement d'action à un plus ou moins grand nombre d'organes, et même sympathiquement, suivant la force ou la durée de cette action, à tout l'organisme.

Il résulte de ces données premières, et, je crois, irrécusables, que le corps vivant 1°. ne reçoit d'abord que partiellement l'action la plus vive; 2°. qu'en vertu du mode propre de sensibilité de chaque portion de ce corps, l'action primitive subit des modifications en frappant successivement les organes, suivant les rapports différens de sensibilité de chacun des appareils entre eux.

Si les choses se passent ainsi dans l'état de santé, qui est en quelque sorte l'unité de la vie, que sera-ce lorsque nous essaierons de suivre un excitant quelconque dans ses progrès, au milieu de l'économie affectée de maladie? Alors les variétés de sensibilité se multiplieront tellement, que l'idée d'un ensemble, d'un accord universel, semblera prête à nous échapper, pour ne plus laisser voir que des individus, soit de tissus, soit d'organes, soit d'appareils. Et aussi, les atteintes que pourra ressentir l'organisme, quoiqu'en apparence susceptibles d'être groupées, s'isoleront en individus de maladies.

Dès-lors, qui osera prétendre que dans ce dédale de sensibilités diverses, un même agent produira partout et dans tous les cas une action unique? Et c'est cependant sur cette base seule que peut être fondée l'idée d'un remède universel!

On ne saurait se rendre compte d'aussi graves erreurs qu'en les attribuant au long oubli où l'empirisme a laissé la physiologie. Sans elle, qu'y a-t-il de rationnel dans notre science? N'en est-elle pas le seul, l'unique fondement? Retirez-la, et vous verrez qu'il n'y a plus guère qu'une sorte d'instinct, ou le hasard, ou même du bonheur, qui puissent garantir de l'erreur et préserver des fausses routes.

On n'oserait cependant disconvenir qu'il existe dans l'économie des organes ou des appareils tellement prépondérans, que leur santé garantit la santé générale, et que leur curation aussi promet le retour à la santé universelle; qu'ainsi, par une sorte de conséquence, on a pu croire que la médecine agissante devait se borner à les envisager comme des centres d'action de l'économie, et mettre en première ligne les seuls agens qui les modifient.

D'un autre côté, certains remèdes, par une action extérieure bien prononcée, bien évidente, ont dû captiver toute l'attention des premiers observateurs; et c'est sur eux qu'aura dû rouler en plus grande partie le traitement. C'est donc en partant de points assez justes, mais en suivant de fausses inductions, que l'on est arrivé à l'idée des panacées.

Une autre cause d'erreur a été la confiance entière accordée à la symptomatologie, et l'habitude contractée peu à peu et suivie pendant des siècles d'envisager les symptômes comme

des êtres, comme le mal lui-même, tandis qu'ils n'en sont que le phénomène extérieur, que la simple expression.

Si, en effet, vous donnez une valeur aux symptômes, tout en médecine retombe dans le chaos. Un malade, quel qu'il soit, présente constamment, à des modifications près, du froid ou de la chaleur, de la sueur ou de la sécheresse à la peau; puis de l'accélération ou de la lenteur du pouls, de la céphalalgie, de la tension du ventre, une langue sèche ou saburrale, etc., etc. Que sont par eux-mêmes ces symptômes, si vous ne les employez pas à vous révéler la nature intime du mal qui les cause, son siége, le mode de lésion qu'il établit, ses appartenances sympathiques? Aussi la symptomatologie, en signalant quelques symptômes comme plus fréquens, plus ordinaires, plus imposans, a pu encore faire croire qu'en les combattant exclusivement, on se rendrait maître de l'affection elle-même : nouvelle voie ouverte à l'invasion des panacées.

Je pourrais enfin tenir compte ici des funestes influences du charlatanisme; mais il m'en coûte trop de reconnaître le succès de causes aussi abjectes sur une science aussi noble, aussi belle que la médecine; et je m'arrête.

Avant de jeter un coup d'œil sur les moyens qui ont été élevés au rang de remèdes universels, il n'est pas sans intérêt, je crois, de voir ce que, dans l'état actuel de la science, on doit penser des panacées.

Les deux bases réelles de la médecine sont la physiologie et l'anatomie pathologique. Seules elles peuvent, l'une, tracer le point de départ, et l'autre, déceler les ravages de la maladie, par conséquent sa nature.

On paraît croire assez généralement aujourd'hui que les maladies ne sont que des déviations de l'état de santé, que ces déviations portent toutes sur les organes, bien que nos instrumens ne nous permettent pas toujours de saisir ces altérations, que toutes sont locales d'abord, qu'elles ne deviennent générales que sympathiquement et consécutivement.

On accorde aussi que les modes morbides, déjà très-variés par eux-mêmes, se nuancent encore dans chacun des appareils, suivant leur nature, leur part d'action, leur rhythme de sensibilité, de telle sorte qu'une même altération morbide prend des types variés, suivant qu'on la considère dans tel ou tel organe, dans telle ou telle portion de l'économie.

Et, comme une conséquence des précédens, on doit accorder encore que les moyens d'action que nous avons pour réagir sur l'économie, ne font d'abord sentir leur pouvoir que localement, ou du moins que partiellement; que leur action ne s'étend qu'au moyen des communications vitales ouvertes

entre tous les organes, et que ce n'est que sympathiquement que leur action embrasse l'universalité de l'économie.

Ainsi, le problème qu'il faudrait résoudre pour arriver à la découverte d'un remède universel serait celui-ci :

Trouver un moyen propre à agir sur l'organisme, quelles que soient les parties primitivement ou consécutivement affectées, quel que soit le mode de lésion, soit de sensibilité seulement, soit d'organisation.

Les choses ramenées ainsi à leur valeur, et présentées sous leur véritable jour, toute incertitude cesse, et le ridicule de la proposition dispense de recherches ultérieures.

Qui oserait, en effet, dans l'état où la physiologie et l'anatomie pathologique ont mis la science, concevoir même la pensée de découvrir des remèdes universels ?

Ce n'est pas, ainsi que je l'ai fait remarquer précédemment, que certains systèmes, par leur prodigieuse influence sur l'économie, ne puissent, ne doivent peut-être en être regardés comme les régulateurs, et leur médication propre, presque comme la médication universelle de l'organisme. L'appareil digestif, par exemple, est essentiellement dans ce cas, puis, mais dans un moindre degré de prépondérance, vient l'appareil de la grande circulation, et enfin celui de la peau.

De quelle utilité pourrait-il être maintenant de s'arrêter longuement à énumérer les moyens thérapeutiques que l'on a décorés du titre pompeux de panacées? Je dirai seulement que les panacées ont été de deux sortes, simples ou composées.

Dans la première classe, nous trouvons le mercure et l'antimoine, deux moyens qui, par la prodigieuse variété de formes, de couleurs, de produits, même de propriétés physiques, chimiques et thérapeutiques qu'ils peuvent recevoir, ont excité une véritable admiration, dont le comble a été de les croire propres à combattre presque toutes les affections morbides. Les panacées composées, en tête desquelles il faut placer la fameuse thériaque, sont des amalgames de tous les médicamens regardés alors comme des spécifiques. Ce dernier mot veut être expliqué ici. La routine en médecine, fondée sur l'ignorance et la paresse, s'est plue à créer, à établir, à consacrer des propriétés spécifiques, dont elle a décoré un certain nombre de substances ; et, avec ces instrumens dont la dénomination fait souvent tout le prix, elle s'est vue bientôt dispensée de toute recherche ultérieure sur la nature, l'état, le degré du mal et ses causes, et s'est affranchie, aux yeux du public, de toute responsabilité. Ainsi, elle a affecté le tilleul au mal de tête, la feuille d'oranger aux excitations des nerfs, la bour-

rache au besoin de transpirations, les béchiques aux affections de la poitrine, les fondans aux intumescences des organes, les stomachiques aux maux d'estomac, les diurétiques aux troubles des fonctions des reins et de la vessie, les toniques aux débilités, les astringens aux hémorragies, l'opium à la douleur, etc., etc. : bien qu'il n'y eût pas une de ces maladies, pas un de ces symptômes qui fût identique dans tous les cas, et qui n'exigeât souvent des moyens entièrement opposés à ceux qui, par leur dénomination générale, sembleraient indiqués. Ferez-vous cesser par des toniques la débilité qui n'est que l'un des effets de la pléthore, ou l'un des résultats d'une phlegmasie locale ? Opposerez-vous à une hémorragie active, des astringens; aux douleurs d'estomac causées par une inflammation de ses parois, la rhubarbe, le genièvre, les amers, etc. ?

Quoi qu'il en soit, ces spécifiques une fois admis, et variés moins comme les maladies que comme leurs noms, et surtout que comme celui de quelques-uns de leurs symptômes les plus saillans, on n'a rien dû trouver de mieux que de réunir, que de grouper tous ces médicamens, afin que, dans l'ensemble, se rencontrât constamment le remède à l'affection que l'on aurait sous les yeux.

Ces agrégations, plus ou moins informes de médicamens, si fort dans le goût de certains médecins, et si peu dans l'esprit de la science, ont plus nui à l'avancement de la médecine, que toutes les autres sources d'erreurs dont elle a pu être infectée. Par leur emploi, on s'est privé de la possibilité d'observer les phénomènes des maladies, d'en suivre la marche, d'en établir même la nature. Un traitement constamment perturbateur, ou au moins toujours actif et formé de médications multiples, ne laissait aucune place au cours régulier des maladies, encore moins à leur terminaison spontanée.

Cette erreur cependant, il faut l'avouer, a aussi son côté favorable, et pris dans la base morale de la médecine. C'est la crainte de la douleur, et la peur de la mort qui rangent sous les bannières de la médecine les hommes qui, en santé, se montraient les plus opposés à cette science, et s'en faisaient les plus constans détracteurs : or, ils conçoivent alors d'autant plus de sécurité pour leur avenir, que le médecin s'entoure près d'eux de plus de ces instrumens qu'ils croient propres à les soustraire au danger qu'ils redoutent; aussi n'est-il pas rare de voir, même dans un public éclairé, la confiance en un médecin croître en proportion du nombre et de l'étendue de ses formules : toutefois il est juste de remarquer que la polypharmacie conserve un assez petit nombre de partisans, nombre qui encore diminue chaque jour.

Ce serait peut-être le cas de dire quelque chose ici des caprices de la mode et de la facilité avec laquelle elle convertit certaine substance en une sorte de remède universel. Nous voyons, depuis quelques années, la gomme arabique et le lichen d'Islande entrer dans presque toutes les prescriptions, et s'appliquer à un nombre infini de cas.

Enfin, après avoir signalé l'importance que réclament certaines fonctions, et, par suite, leur état de santé ou de maladie, il conviendrait, je le sens, de s'arrêter aux médications que commandent ces grandes fonctions; alors nous verrions que chaque peuple, suivant certaines données de tempérament, ou d'après certaines habitudes devenues comme nationales, apprécie diversement ces fonctions pour élever l'une d'elles au premier rang, et en faire l'objet d'une attention toute particulière. L'Allemand multiplie sur lui-même et sans conseils préalables les applications de ventouses scarifiées, le Français se sent naturellement porté à étudier l'état de son système abdominal; aussi tous les remèdes purgatifs ont-ils constamment fait fortune parmi nous.

Mais ces considérations n'ont qu'un rapport assez indirect avec l'histoire des panacées, et j'aime à rester dans mon sujet.

(NACQUART)

PANACÉE (pharmacie), *panacea* · nom de quelques médicamens auxquels on suppose de grandes vertus.

Panacée mercurielle. C'est le muriate doux de mercure, *Voyez* MERCURE, tom. XXXII, pag. 457.

Panacée anglaise. C'est la magnésie calcinée impure. *Voyez* MAGNÉSIE, tom. XXIX, pag. 461.

Panacée de Glauber. C'est le sel de Glauber, sulfate de soude. *Voyez* SELS.

Panacée antimoniale. On a donné ce nom à plusieurs préparations d'antimoine maintenant inusitées. Celle qui le mériterait le plus, s'il y avait des panacées, serait l'émétique. *Voyez* ANTIMOINE, tom. II, pag. 194. (F. V. M.)

PANAIS, s. m., *pastinaca* : genre de plantes de la famille naturelle des ombellifères et de la pentandrie digynie de Linné, dont les principaux caractères sont les suivans : ombelles et ombellules, dépourvues de collerettes; calice entier pétales entiers, presque égaux, courbés en dedans; cinq étamines; ovaire inférieur; fruit elliptique, comprimé, un peu membraneux sur ses bords.

Les botanistes connaissent cinq espèces de panais, dont deux ont pris place dans la matière médicale. Il a déjà été question de l'une d'elles sous le nom d'opopanax, dans le trente-septième volume de ce Dictionaire; ce qui fait qu'il ne nous reste plus à parler que de l'autre espèce.

Le panais cultivé, vulgairement pastenade, pastenaille blanche, grand chervi, *pastinaca sativa*, Lin., *pastinaca*, Offic., est une plante qui croît spontanément sur le bord des champs, dans les prés, et qu'on cultive dans presque toute la France à cause de ses usages alimentaires : sa racine est bisannuelle, pivotante, charnue, blanchâtre, jaunâtre ou rougeâtre; elle produit une tige cannelée, fistuleuse, haute de trois à quatre pieds, garnie de feuilles ailées, à folioles ovales, un peu lobées et incisées; les fleurs sont petites, jaunes, disposées en ombelles composées de vingt à trente rayons.

Les racines de panais, améliorées par la culture, ont une odeur et une saveur qui ne sont point désagréables, et qui les ont fait depuis longtemps admettre parmi les herbes potagères dont on se sert dans les cuisines, sinon précisément comme aliment, au moins comme assaisonnement; c'est ainsi que le plus souvent on les fait entrer dans les potages gras ou maigres. Elles sont saines, nourrissantes et faciles à digérer. Il y a d'ailleurs bien des gens qui ne sauraient souffrir le goût du panais. Jean Bauhin raconte qu'il avait une antipathie naturelle pour cette racine, mais qu'à la fin son père l'ayant forcé d'en manger, il la trouvait assez bonne, quoiqu'il ait toujours conservé de la répugnance pour son jus; d'autres, au contraire, aiment le panais avec passion comme un mets exquis.

Le même auteur avertit de prendre garde d'arracher, à la place de panais, des racines de ciguë, et il dit avoir vu, dans deux familles, des gens qui, ayant mangé de ces dernières pour des panais, manquèrent d'en mourir, et qui n'en réchappèrent que par le secours des vomitifs, des purgatifs et de la thériaque. Des accidens de cette nature ne peuvent avoir lieu que l'hiver quand ces racines sont dépourvues de feuilles, car autrement celles-ci les feront toujours aisément reconnaître.

Selon Rai, on croit en Angleterre que les panais trop vieux peuvent causer le délire et la folie : dans les cas où de tels accidens sont arrivés, était-ce bien des panais dont on avait mangé? Un autre auteur anglais, Miller, dit qu'il ne faut pas arracher les panais le matin, lorsque les feuilles sont encore couvertes de rosée, parce que cette liqueur a une âcreté bien marquée, qui pourrait produire, sur les mains, des ampoules douloureuses et difficiles à guérir.

Sous le rapport de leurs propriétés médicales, les panais sont entièrement tombés en désuétude aujourd'hui. On les a regardés autrefois comme diurétiques, emménagogues et fébrifuges. Cæsalpin vante fort un électuaire composé avec la racine de panais et le sucre, pour rétablir les convalescens et donner de l'appétit.

Il y a environ quatre-vingts ans qu'un médecin de Lyon, nommé Garnier, présenta les graines de panais comme un bon fébrifuge; il les donnait à la dose de demi-gros à un gros en nature, et à celle de deux à trois gros en infusion dans le vin blanc, quelques heures avant l'accès des fièvres intermittentes. Ce moyen ne paraît pas avoir jamais été mis en usage par beaucoup de médecins, et il est maintenant tombé dans le plus profond oubli. (LOISELEUR-DESLONGCHAMPS et MARQUIS)

PANARIS, s. m., *panaritium*, *paronychia*, *pandalitium*. Les anciens donnaient ce nom à une tumeur inflammatoire ayant son siége aux environs de l'ongle. Quelques modernes ont étendu cette dénomination aux inflammations de la main et même de l'avant-bras; mais le plus grand nombre des auteurs s'accordent à considérer le panaris seulement comme une inflammation phlegmoneuse des doigts ou des orteils qui peut se développer dans un point quelconque de leur étendue, et porter plus ou moins loin ses ravages. C'est sous ce point de vue que nous décrirons le panaris dans cet article.

Pour apprécier la nature et les dangers de cette maladie, il faut se rappeler que les doigts et les orteils sont formés par la peau qui, en cet endroit, est très-sensible et peu extensible, par des parties ligamenteuses et tendineuses, des nerfs assez volumineux, les phalanges, et enfin par une petite quantité de tissu cellulaire très serré; cette structure qu'on a appelée avec raison un véritable appareil de douleur, s'oppose au libre développement de l'inflammation, et détermine tous les accidens qu'on observe dans le panaris. *Voyez* DOIGT, ORTEIL.

Quoique la structure des orteils ait beaucoup d'analogie avec celle des doigts, cependant les premiers sont moins fréquemment affectés de panaris que les autres, ce qui dépend sans doute de ce que leur sensibilité est moins grande, leurs usages moins étendus, et encore parce qu'ils sont préservés au moyen des chaussures des agens extérieurs, et s'ils en sont quelquefois atteints, l'inflammation n'y sévit jamais avec le même degré de violence, et n'entraîne pas des accidens aussi funestes. D'après ces considérations, nous ne nous occuperons spécialement que du panaris des doigts; ce que nous en dirons pourra d'ailleurs s'appliquer à celui des orteils. Parmi les doigts de la main, on a remarqué que le pouce, le doigt indicateur et le médius sont plus souvent affectés que les autres doigts.

Le panaris peut-il affecter plusieurs doigts en même temps, comme Heister dit l'avoir observé sur un soldat de Magdebourg, dont tous les doigts étaient à la fois entrepris? Nous pensons que rarement plusieurs doigts sont atteints simultané-

ment de panaris, mais que cette inflammation peut s'emparer successivement de différens doigts.

On a admis plusieurs espèces de panaris. Astruc et Camper en reconnaissent deux ; Heister, trois ; Ledran, David, Lafaye, quatre ; Goucy et Callisen, cinq ; Sauvages en a distingué sept ; François Imbert, dans son Traité des humeurs, en porte le nombre jusqu'à huit. L'académie de chirurgie reconnaît quatre espèces de panaris : 1°. celui qui a son siége entre la peau et l'épiderme, et qu'on connaît plus particulièrement sous le nom de *tourniole* ; 2°. celui qui réside dans le tissu cellulaire ; 3°. celui qui a son siége dans la gaîne même des tendons ; 4°. celui qui se forme entre le périoste et l'os. Toutes ces distinctions scolastiques nous paraissent défectueuses puisqu'on décrit comme des espèces différentes, des degrés plus ou moins intenses d'une inflammation ; en effet, que l'inflammation se borne à la peau, ou s'étende aux gaînes fibreuses, c'est toujours la même maladie, à divers degrés, mais conservant le même caractère. Nous n'admettrons donc avec Dionis qu'une seule espèce de panaris, lequel peut s'étendre à une plus ou moins grande profondeur.

Causes. Nous ne chercherons pas les causes prochaines de cette maladie dans une prétendue acrimonie des humeurs qui corrode les parties. L'état actuel de la physiologie ne permet pas d'adopter de telles hypothèses. L'expérience prouve que le panaris peut survenir sans causes bien déterminées. Les constitutions froides et humides, et certaines variations de l'atmosphère paraissent avoir quelque influence sur le développement de cette inflammation. Lieutaud a remarqué qu'elle était plus fréquente en automne que dans toutes les autres saisons. Ravaton dit avoir vu entrer à l'hôpital de Landau beaucoup de soldats affectés de cette maladie pendant les années 1766 et 1767. Les femmes et les jeunes gens y sont plus exposés que les hommes et les vieillards. On observe aussi qu'elle règne plus particulièrement dans certaines familles ; mais il serait difficile d'assigner les causes de cette particularité, dont on a rapporté quelques exemples. Certaines professions rendent aussi cette maladie beaucoup plus fréquente ; c'est ainsi que les tailleurs, les cordonniers, les cardeurs de matelas, les menuisiers, etc., et tous ceux qui manient des instrumens pointus et capables de blesser les doigts en sont plus souvent atteints que les autres.

Le panaris, provenant de causes internes, peut être produit par les vices scrofuleux, vénérien, dartreux et psorique. Il est quelquefois occasioné par l'embarras gastrique, la suppression de quelque évacuation habituelle et périodique. Quand

il dépend des scrofules, il commence toujours par le gonflement des phalanges.

Les causes externes sont très-nombreuses ; en général, tout ce qui porte sur les doigts un certain degré d'irritation peut déterminer le panaris ; les causes les plus ordinaires sont une contusion plus ou moins forte du bout du doigt, mais surtout les piqûres dans lesquelles il peut rester une aiguille cassée, une épine, un éclat de bois ou tout autre corps étranger. Le danger de ces piqûres peut être augmenté, si l'instrument vulnérant est imprégné de quelques substances âcres, putrides ou virulentes, dont l'impression amène le développement d'accidens plus ou moins fâcheux, comme il arrive en se livrant à la dissection des cadavres, ou même sur l'homme vivant, en faisant une opération ou un pansement. Le panaris peut encore être occasioné par la malpropreté, la déchirure des doigts, l'arrachement d'envies, des excorations, etc.

Symptômes. Dans le panaris, l'inflammation commence ordinairement par la peau ou le tissu cellulaire sous-cutané ; elle s'annonce par un léger prurit dans la partie du doigt qui a été le siége de l'irritation. Bientôt cette partie devient rouge, se tuméfie, le prurit se change en une douleur brûlante et pulsative. Au bout de quelques jours, il s'amasse sous l'épiderme et autour de l'ongle un fluide purulent, blanchâtre ou roussâtre dont l'évacuation est ordinairement suivie d'une prompte guérison. Quelquefois cependant il en résulte la chute de l'ongle. Ce premier degré de la maladie est appelé vulgairement *mal d'aventure* : quand il occupe les côtes ou la racine de l'ongle, on le nomme *tourniole*.

La marche du panaris est loin d'être toujours aussi simple ; si l'inflammation se propage au tissu cellulaire, les douleurs deviennent aigues, le gonflement et la tension augmentent, le doigt prend une couleur plus ou moins foncée, les artères collatérales présentent de fortes pulsations, l'inflammation s'étend à toutes les parties qui entrent dans la structure du doigt, excepté aux tendons qui ne paraissent pas susceptibles de s'enflammer. Lorsque la totalité du doigt est entreprise, la tension de la peau est extrême, les douleurs deviennent lancinantes, intolérables ; ce qui les a fait nommer par Astruc, *douleurs pertérébrantes.*

Elles sont d'abord bornées au doigt ; mais l'irritation se propage bientôt le long des cordons nerveux et des vaisseaux lymphatiques ; le gonflement gagne rapidement la paume de la main, l'avant bras, le bras, puis l'épaule et même les parties latérales du thorax. On ne peut étendre le membre sans éprouver une roideur plus ou moins douloureuse qui suit le trajet des nerfs et des vaisseaux lymphatiques. Cette inflammation

est toujours accompagnée d'un malaise général, d'agitation, de fièvre, d'insomnie, quelquefois de convulsions et de délire. Celui-ci peut être porté jusqu'à la fureur : tel était le cas de ce meunier qui exigea de sa femme qu'elle lui abattît le doigt d'un coup de hache.

La marche du panaris est ordinairement très-aiguë; sa terminaison peut avoir lieu de différentes manières. Lorsque l'inflammation est peu considérable et bornée seulement à la peau et au tissu cellulaire peu profond d'une partie du doigt, elle se termine quelquefois par résolution, plus souvent par suppuration; mais lorsque l'irritation s'étend aux parties plus profondément situées, et se propage plus ou moins haut sur le membre, alors les effets en sont beaucoup plus graves, et il en résulte toujours des ravages plus ou moins considérables. Les gaînes des tendons s'enflamment, il se forme des abcès à l'ouverture desquels on trouve de grands amas de pus dans les interstices des muscles qui sont comme disséqués par la destruction du tissu cellulaire; la peau est dénudée dans une grande étendue, quelquefois les phalanges sont attaquées de carie. La gangrène enfin peut survenir, s'étendre comme l'inflammation et faire périr le malade. Cependant ce dernier cas s'observe rarement.

Rien n'est plus facile que de reconnaître un panaris, quand il est arrivé à son période; si l'on en considère les causes, la marche et les progrès, il est impossible de commettre la moindre erreur à cet égard.

A son début, le panaris paraît si peu de chose que les malades le négligent et n'y font que très-peu d'attention : voilà pourquoi il est difficile d'en prévenir le développement; ajoutons à cette cause que la plupart des malades commencent par s'adresser à des *commères*, ou à des personnes dont la charité mal entendue leur devient très-préjudiciable. On peut lire dans la Chirurgie de Lamotte quelques observations qui prouvent combien sont perfides et funestes les conseils de certains *guérisseurs* qui se vantent d'avoir des onguens pour traiter toutes sortes de panaris sans avoir besoin de recourir à l'instrument tranchant.

Le panaris mérite l'attention et exige les soins des praticiens les plus expérimentés; s'il est mal traité, il peut devenir mortel par la seule violence des douleurs, par l'abondante suppuration et la gangrène qui en sont quelquefois la suite. Ambroise Paré, Heister, Lieutaud et beaucoup d'autres auteurs en citent plusieurs exemples. M. Letouzé en rapporte deux observations dans sa dissertation inaugurale. Lorsque l'inflammation n'a point une issue aussi funeste, elle peut déterminer l'exfoliation des tendons du doigt malade, entraîner, par con-

séquent son immobilité. Les panaris dans lesquels l'inflammation se propage à la main, à l'avant-bras, et même à toute l'étendue du membre supérieur, sont presque toujours mortels, lorsqu'une disposition intérieure s'y joignant, une fièvre bilieuse ou putride se développe et vient ajouter une complication dangereuse à une maladie très-grave par elle-même.

Quand le panaris a été occasionné par une piqûre faite avec un instrument imprégné de quelques sucs putrides, l'inflammation est presque toujours suivie de symptômes adynamiques. Le célèbre Lecat, pansant un malade atteint d'une suppuration à la jambe, avec carie de l'un des os de cette partie, ayant porté le doigt dans le fond de l'ulcère, fut piqué par une esquille : le doigt se gonfla considérablement ; il éprouva les accidens qui annoncent l'absorption d'une matière septique, et il survint une maladie adynamique à laquelle il fut sur le point de succomber. M. le professeur Leclerc a péri des suites d'un accident semblable. M. le baron Corvisart a également pensé succomber à un panaris violent dont il fut atteint pour s'être blessé en ouvrant un cadavre ; il est redevable de sa guérison à Desault qui lui fit des incisions profondes dont il porte encore les cicatrices très-marquées.

Traitement. Puisqu'il est généralement reconnu que le panaris est une inflammation des doigts, et que le caractère particulier de cette maladie dépend des modifications qui résultent de la structure des parties qui en sont le siége, il semble qu'il aurait dû être facile d'établir de suite les bases du traitement qu'il convient d'employer. Cependant rien n'est plus varié que les moyens thérapeutiques qui ont été proposés.

Paracelse conseillait de recouvrir le doigt de fiente de porc, sans expliquer l'efficacité ou la vertu qu'il attribuait à cette substance. Aëtius (*Serm.* 2, cap. I, lib. XXV) recommandait d'y appliquer l'eau froide dès le commencement. *Ad paronychias incipientes, lanam ex aquâ frigidâ imbutam imponito, aut per linteolum ex aquâ expressum assiduè refrigerato.* Il accordait aussi beaucoup de confiance au *cerumen* des oreilles dont il conseillait d'enduire le doigt affecté : *sordes aurium assiduè illinito, et sanabis.* Ce sont probablement ces paroles qui ont engagé Lazare Rivière à faire mettre le doigt dans l'oreille d'un chat ; ce médecin cite deux exemples de guérison obtenue par ce moyen. On a conseillé encore l'application de vers vivans et celle de matières fécales. Fabrice d'Aquapendente employait l'immersion brusque et répétée du bout du doigt dans l'eau bouillante. Ces remèdes, qui sont au moins ridicules, sont abandonnés par tous les bons chirurgiens.

Lorsque le panaris est commençant, c'est-à-dire lorsque la sensibilité augmentée et la rougeur du doigt annoncent que

l'inflammation va s'en emparer, on peut en quelque sorte la faire avorter au moyen de stupéfians et de narcotiques. Pour cela, Fabrice de Hilden avait recours à la thériaque délayée dans de l'esprit de vin; outre la thériaque delayée dans le vinaigre, Paré conseillait encore un cataplasme avec la ciguë et la mandragore; Barbette appliquait un cataplasme de jusquiame sur le doigt: à l'emploi de ce dernier topique, Hecquet joignait l'opium à l'intérieur. Nous préférons à tous ces moyens qui d'ailleurs ne sont pas sans efficacité, une forte dissolution d'extrait aqueux d'opium dans laquelle on fait plonger le doigt et même toute la main; cette immersion doit être prolongée assez longtemps et repétée plusieurs fois par jour; dans les intervalles on doit entourer toute la partie avec des compresses imbibées de cette même dissolution.

On réussit quelquefois à arrêter les progrès de l'inflammation par l'application prolongée des réfrigérans, tels que l'immersion du doigt dans de l'eau très-froide, vinaigrée ou alcoolisée, dans de l'eau de neige, dans la glace pilée, l'eau végétominérale un peu chargée; mais cette immersion doit être continuée plusieurs heures, en ayant la précaution de renouveler l'eau à mesure qu'elle s'échauffe et la glace en même temps qu'elle fond, soit par le contact de l'air, soit par celui de la partie malade. Les manuluves longtemps prolongés dans de l'eau tiède sont aussi très-convenables pour s'opposer au développement des accidens inflammatoires; c'est dans la même intention que l'on applique, dès le principe de la maladie, quatre à cinq sangsues sur la partie douloureuse; cette application a réussi plusieurs fois. La compression méthodique de toute la main et de l'avant-bras conseillée par Schneider, par Théden, et dont Callisen fait mention, ne pourrait être avantageuse que lorsque la fluxion inflammatoire commence à se former; employée plus tard, elle deviendrait probablement plus nuisible qu'utile. Il en est de même de l'application d'un vésicatoire dont Callisen dit avoir retiré des effets avantageux. Les cataplasmes émolliens arrosés de laudanum liquide de Sydenham nous paraissent beaucoup plus appropriés.

Si le panaris est la suite d'une piqûre faite avec un instrument imprégné d'une liqueur putride, il ne suffit pas d'arrêter le développement de l'inflammation, il faut encore prévenir les accidens qui peuvent résulter de l'absorption de cette liqueur. On y parvient ordinairement en lavant dans l'instant même, avec de l'eau tiède, l'endroit piqué, et en prenant le soin d'en exprimer le sang à plusieurs reprises, pour entraîner la matière irritante. Si on a lieu de craindre que l'absorption ne soit faite, on doit cautériser la partie blessée, et, dans ce cas, on emploie préférablement les caustiques liquides, tels que

l'acide nitrique, l'ammoniaque, le muriate d'antimoine liquide, ou une solution de potasse caustique. On détermine par ce moyen la formation d'une escarre, et une suppuration dont l'expérience a confirmé l'utilité. On prend en même temps une boisson sudorifique, telle qu'une infusion de fleurs de sureau, de tilleul, à laquelle on ajoute une assez forte dose d'acétate d'ammoniaque.

Pour modérer l'irritation générale, la fièvre et les douleurs très-aiguës qui accompagnent le panaris, il est important de prescrire une diète rigoureuse, le repos absolu; la phlébotomie plus ou moins copieuse et plus ou moins répétée, suivant la force du sujet; les boissons délayantes, les lavemens émolliens, les pédiluves et même les bains généraux.

Lorsque les moyens préservatifs ont été infructueux, et que, malgré les applications émollientes, la tumeur se développe avec chaleur, rougeur, tension considérable de la peau, et douleurs d'autant plus vives, que le gonflement est poussé plus loin, on ne doit pas respecter le travail de la nature et la livrer à elle-même; mais, suivant au contraire une méthode perturbatrice, déranger la marche de la maladie, pour abréger sa durée; on y parvient en incisant ou en cautérisant le panaris, avant qu'il y ait aucun signe de suppuration. Ces deux méthodes opératoires ont pour but de faire cesser l'étranglement qui résulte de la disproportion établie par l'état inflammatoire entre le volume du doigt et son enveloppe cutanée. La préférence à accorder aux caustiques sur l'instrument tranchant a partagé l'académie de chirurgie vers les derniers temps de son existence. Les partisans de l'incision sont les plus anciens et les plus nombreux. Foubert, après avoir employé plusieurs fois l'incision sans succès, a pensé que le caustique devait lui être préférable, et il l'a effectivement employé avec beaucoup d'avantages; Fabre est de son avis. M. Sue, dans un mémoire sur le panaris, inséré parmi ceux que contient le tome II des Mémoires de la société médicale d'émulation, pose pour règle générale de restreindre l'incision au seul cas où il y aurait dans quelque partie du doigt une collection purulente bien reconnue, et que, dans le cas où l'engorgement et les autres accidens ne sont que l'effet de l'irritation, le caustique semble une ressource plus assurée que le fer. Foubert se servait de trochisques avec le muriate suroxigéné de mercure et la mie de pain, qu'il appliquait sur l'origine du mal, soit à la surface même de la peau enflammée, soit dans le fond d'une petite incision préliminairement pratiquée. On peut également se servir d'un morceau de potasse caustique, de la grosseur d'une tête d'épingle.

Il est aujourd'hui peu de praticiens qui aient recours au re-

mède de Foubert, et l'incision est généralement regardée comme le moyen le plus efficace pour guérir le panaris. Quand on se propose de pratiquer l'incision, il serait dangereux de trop la différer : car le soulagement qu'elle procure ne résulte pas tant de l'évacuation du pus que de la section des parties distendues et de la cessation de l'étranglement : *sub gravi dolore incisio haud ultrà quartum diem, de primo doloris initio, deferenda erit.* Tel est le précepte formel donné par Callisen et par la plupart des chirurgiens modernes. On n'attendra donc pas pour inciser le doigt, que la collection de pus soit formée ; mais on se déterminera plus ou moins promptement à inciser, suivant la gravité et la marche plus ou moins rapide des accidens. Pour pratiquer convenablement cette opération, il est nécessaire d'assujétir le doigt malade, et même toute la main, sur un corps solide, sur une table, par exemple ; on porte ensuite le bistouri sur la partie enflammée. Les incisions doivent être faites en général parallèlement à l'axe du doigt, et non en coupant transversalement, comme le faisait avec son rasoir un curé de Normandie, dont parle David ; car, par une incision cruciale, on risquerait d'intéresser les tendons, les vaisseaux et les nerfs. Garengeot conseille de faire une incision sur chaque côté du doigt, afin de ne pas léser les tendons du fléchisseur profond et la gaîne qui l'environne ; mais il est indifférent d'inciser devant, derrière ou sur les côtés : on a partout à craindre de blesser quelque partie plus ou moins importante ; c'est l'endroit où le gonflement est le plus considérable et le plus prononcé, qui doit être le lieu d'élection de l'incision. Si le pus est déjà formé, c'est l'endroit qui offre le plus de fluctuation qui doit être incisé. L'incision doit être faite dans une étendue et une profondeur déterminées par la gravité des accidens. S'il existe un foyer purulent, on y glisse une sonde à panaris, à l'aide de laquelle on dirige le bistouri, afin de pénétrer profondément dans l'abcès et d'en faire parcourir toute l'étendue à l'incision. Si l'affection ne s'étend pas à l'intérieur de la gaîne des tendons, on doit éviter de l'intéresser, car l'exfoliation des tendons et la perte des mouvemens du doigt en seraient la suite inévitable. Lorsque cette gaîne se trouve affectée, et qu'il s'est formé du pus à son intérieur, son incision est indispensable ; dans ce cas, on a conseillé l'amputation du doigt : car, si on parvient à le conserver, il se trouve toujours ankylosé, et devient plus nuisible qu'utile ; cependant, si c'était le pouce, on devrait le conserver. Après avoir incisé le doigt, on le plonge, ainsi que la main, dans une décoction émolliente, anodine, ou même narcotique, selon l'intensité de la douleur ; le sang qui coule des parties divisées dégorge d'autant la partie,

et cette évacuation contribue à modérer la violence des symptômes inflammatoires ; on panse la plaie avec des bourdonnets de charpie, qu'on recouvre d'un cataplasme émollient. On continue ce pansement, et on a soin de soutenir pendant tout le traitement la main et l'avant bras élevés, au moyen d'une écharpe. Le dégorgement de la partie s'opérant successivement, l'irritation et le gonflement diminuent d'une manière sensible, disparaissent bientôt, et la plaie se cicatrise ; quelquefois cependant la plaie ne se cicatrise pas, elle est entretenue par la carie ou l'exfoliation d'une phalange, ou bien par le séjour au fond de l'ulcere d'une portion du corps qui a fait la pipûre. Dans ce cas, on doit agrandir l'ouverture, pour faciliter l'extraction du corps qui entretient la suppuration ; dans le cas de carie, la phalange affectée doit être enlevée.

Les différens onguens et les baumes employés encore par quelques praticiens, soit comme maturatifs dans le commencement, soit comme suppuratifs lorsque l'incision a été faite, doivent être entièrement bannis du traitement du panaris, parce qu'ils ne font qu'irriter et augmenter l'inflammation, que l'on doit au contraire chercher à diminuer. Le digestif simple suffit pour les pansemens : si la suppuration est difficile, on peut se servir d'onguent de la mere pour la provoquer ; mais, dans le plus grand nombre de cas, la charpie sèche suffit à tout.

Nous avons dit plus haut que l'inflammation, qui est d'abord bornée aux doigts, peut s'étendre à la main, à l'avant-bras, entreprendre le membre entier, et y déterminer des abcès plus ou moins considérables ; il faut alors ouvrir de bonne heure ces dépôts, et favoriser l'écoulement du pus par une compression méthodique. Lorsque les malades sont assez heureux pour obtenir la guérison, il reste souvent, dans toutes ou dans quelques-unes des parties qui ont été le siége de la maladie, une impossibilité ou une difficulté plus ou moins grande d'exécuter leurs fonctions. Alors ce n'est souvent qu'à l'aide de bains, et surtout de mouvemens doux imprimés à ces parties et d'exercices répétés, que l'on parvient à en recouvrer l'usage. Si les tendons du doigt ont été exfoliés, les mouvemens sont entièrement perdus.

On doit ouvrir avec prudence les abcès qui se forment à l'avant bras ou à la paume de la main. Les vives douleurs que les malades ressentent dans cette partie, dépendent de la pression que les nerfs éprouvent de la part du tissu cellulaire enflammé, qui ne peut soulever l'aponévrose palmaire trop résistante. Le nerf médian, comprimé audessous du ligament annulaire antérieur du poignet, est le siége des plus cruelles souffrances. On ne doit cependant point inciser ce ligament

comme Garengeot en donne le précepte, en s'appuyant de la pratique d'Arnaud; l'exfoliation, le déplacement des tendons fléchisseurs des doigts, et par conséquent la mutilation de la main, en seraient la suite. Une incision pratiquée au-dessus, et une autre au-dessous du poignet, donnent une issue facile au pus renfermé sous le ligament annulaire.

La gangrène qui succède à la violence du panaris peut être plus ou moins étendue. Elle se borne quelquefois à la dernière phalange, mais elle peut aussi se prolonger jusqu'à la seconde. Dans tous les cas, on doit attendre qu'elle soit circonscrite, pour soustraire la partie qui est frappée de mort.

En résumé, dans le traitement du panaris, on doit se proposer de calmer l'irritation locale, et surtout la douleur qui l'accompagne, par l'usage des topiques émolliens, anodins ou même narcotiques; si l'on n'obtient pas la résolution de l'inflammation, il faut inciser le doigt de bonne heure, avant même que la suppuration ne se manifeste, débrider les parties, en procurer le dégorgement, favoriser l'issue de la matière purulente par une compression expressive. A l'intérieur, on prescrit des boissons rafraîchissantes, et on fait prendre quelques gouttes de laudanum, si la violence de la douleur cause l'insomnie.

Si le panaris est compliqué ou dépend d'un embarras gastrique, on administre avec succès l'émétique en lavage, les sulfates de soude, de magnésie, etc.

Le panaris scrofuleux, qui commence toujours par le gonflement des phalanges, nécessite l'emploi du traitement contre les écrouelles.

Si le panaris est dû à la suppression d'un écoulement périodique, on conçoit qu'il est indispensable de rappeler ce flux.

Les complications de scorbut, de syphilis, de gale, doivent modifier le traitement. (BOYER)

GLANDORP (Matthias-Ludovicus), *Methodus medendæ paronychiæ*; in-4°. *Bremæ*, 1628.

Ce mémoire est imprimé avec plusieurs autres du même auteur. La première édition avait été publiée séparément in-8°., à Brême, en 1623.

WEDEL (Georgius-Wolfgang), *Dissertatio de paronychiâ*; in-4°. *Ienæ*, 1674.

ALBINUS (Bernhardus), *Dissertatio de paronychiâ*; in-4°. *Francofurti ad Viadrum*, 1694.

VESTI (Justus), *Dissertatio de paronychiâ*; in-4°. *Erfordiæ*, 1704.

BELDOT, *Dissertatio de paronychiâ*; in-4°. *Basileæ*, 1731.

VAN AMSTEL, *Dissertatio de paronychiâ*; in-4°. *Lugduni Batavorum*, 1758.

BIDAULT, *Ergo in omni paronychiâ partis incisio præferenda*; in-4°. *Parisiis*, 1772.

FOCKE, *Dissertatio de paronychiâ*; in-4°. *Goettingæ*, 1786.

MELCHIOR, *Dissertatio de panaritio*; in-4°. *Duisburgi*, 1789.

FLAJANI (Giuseppe), *Osservazioni pratiche sopra il panereccio*; c'est-à-dire, Observations pratiques sur le panaris, in-8°. Rome, 1791.
BARFOTH, *Dissertatio de panaritio*; in-8°. *Lundæ*, 1800.
GUYOT, Dissertation sur le panaris (thèse); in-8°. An x.
LASNAVÈRES (F. L.), Dissertation sur le panaris; 12 pages in-4°. Paris, 1804.
PIERRE, Dissertation sur le panaris (thèse); in-4°. 1806.
LAYNÉ (L. Martial), Dissertation sur le panaris; 15 pages in-4°. Paris, 1806.
LEJOUZÉ, Dissertation sur le panaris (thèse); in-4°. 1811.
POTOT, Dissertation sur le panaris (thèse); in-4°. 1813.
CHARPENTIER, Dissertation sur le panaris (thèse); in-4°. 1815.
DUTEIL, Dissertation sur le panaris; 19 pages in-4°. Paris, 1815. (V.)

PANCHRESTE, adj., *panchrestus*, des mots grecs παν, tout, et χρηστος, utile, bon : qualification que, dans le langage ancien et si peu philosophique de la pharmacie galénique, on donnait à certains médicamens auxquels on attribuait la propriété de guérir toute sorte de maladies. C'est ainsi que Galien et Paul d'Egine parlent de quelques collyres panchrestes. Le bon sens a depuis longtemps fait raison de tous ces moyens d'une thérapeutique universelle et aveugle. (M. G.)

PANCHYMAGOGUE, adj., *panchymagogus*, de παν, tout, de χυμος, suc, et de αγω, je chasse. Nom donné par les anciens aux purgatifs qu'ils supposaient avoir la propriété de chasser indifféremment du corps toutes sortes d'humeurs.

Suivant les médecins de l'antiquité, chaque humeur avait son purgatif particulier, l'un évacuait la bile, l'autre l'atrabile, un troisième le phlegme, etc. Cependant ils en admettaient de privilégiés qui procuraient la sortie de toutes les humeurs, quelles qu'elles fussent, et ils les décoraient du nom de panchymagogues.

Les modernes n'ont point adopté à cet égard les opinions de leurs devanciers; l'expérience ne leur a point fait connaître la préférence de certains purgatifs comme antagonistes de quelques humeurs ; ils n'ont vu entre eux que des degrés différens de force, d'où résulte celle de leur action. Un purgatif doux n'évacuera pas autant qu'un fort, mais il produira l'expulsion des mêmes humeurs. Ceux de cette dernière classe, en irritant davantage le canal intestinal, pourraient produire une déviation d'humeurs étrangères à ce conduit, comme lorsqu'on donne des drastiques aux hydropiques pour évacuer la sérosité, etc : effet que ne causeront pas les minoratifs. Sous ce rapport, ils sont plus panchymagogues que ces derniers. Aussi les panchymagogues des anciens étaient-ils toujours par cette raison des purgatifs très-forts.

On ne reconnaît plus dans l'état actuel de la science de véritables panchymagogues. (F. V. M.)

PANCRAIS ou PANCRATIER, s. m., *pancratium*, Linné, genre de plantes de la famille naturelle des narcissées, et de

l'hexandrie monogynie de Linné, dont les principaux caractères sont d'avoir une corolle monopétale, infondibuliforme, à limbe double, dont l'extérieur à six divisions, et l'intérieur à douze découpures, dont six portent chacune une étamine; un ovaire inférieur, à style simple; une capsule à trois loges, renfermant chacune plusieurs graines.

Ce genre comprend une trentaine d'espèces, toutes remarquables par la beauté de leurs fleurs, et souvent par leur parfum agréable. Plusieurs de ces plantes, originaires des climats chauds, sont cultivées pour l'ornement de nos jardins; deux espèces seulement croissent naturellement dans les parties méridionales de l'Europe, et l'une d'elles doit trouver place ici, à cause des propriétés qu'on lui a reconnues ou qu'on lui a attribuées.

Pancrais maritime, vulgairement lis-narcisse, petite scille, squille blanche, *pancratium maritimum*, Lin.; sa racine est une bulbe à tuniques, presque globuleuse, un peu moins grosse que le poing; elle produit cinq à six feuilles linéaires, planes, d'un vert glauque, et une hampe cylindrique, haute de huit à dix pouces, terminée par six à huit fleurs blanches, grandes, disposées en ombelles, ayant leur limbe intérieur campanulé, découpé à son bord en douze dents égales. Cette plante se trouve dans les sables des bords de l'Océan et de la Méditerranée, dans les départemens méridionaux de la France et en Espagne.

Dioscoride (lib. II, cap. 168) et Pline (lib. XXVII, cap. 12) donnent le nom de *pancration*, qui, en grec, veut dire toute puissance, à une plante à laquelle cependant ils n'attribuent pas d'aussi grandes propriétés qu'il serait à croire qu'on lui en eût supposé d'après un nom aussi emphatique; car Dioscoride dit seulement qu'on prépare et qu'on administre cette plante de la même manière que la scille, dans les mêmes maladies que celle-ci, dont elle a les vertus, mais dans un moindre degré. Quant à Pline, il ne s'étend un peu plus sur le *pancration* que parce qu'il copie à cet article presque tout ce que Dioscoride a dit en parlant de la scille. C'est ainsi que l'auteur latin rapporte que le suc de *pancration*, pris avec de la farine d'ers, est laxatif; qu'on le donne avec du miel aux hydropiques et pour les maladies de la rate; que d'autres en font cuire la racine jusqu'à ce que l'eau de la décoction devienne douce, et qu'après avoir jeté cette eau, ils broient cette racine pour faire des pastilles, qu'ils mettent sécher au soleil, etc.

Les botanistes du moyen âge ne sont point d'accord sur l'espèce à laquelle il faut rapporter le *pancration* de Dioscoride et de Pline. Lobel et Dalechamps ont pris celui-ci pour le *pan-*

cratium maritimum des modernes; Gesner et d'autres ont cru qu'il appartenait à une espèce d'hyacinthe (*hyacinthus comosus*, Lin.); Césalpin à un ail (*allium magicum*, Lin.); enfin Clusius et C. Bauhin l'ont rapporté à la variété de la scille maritime, dont l'oignon est rouge, et, parmi les différentes espèces citées, il nous paraît que celle-ci est la seule à laquelle convienne bien la courte description du *pancration* laissée par Dioscoride. Il a pour racine, dit cet auteur, une grosse bulbe roussâtre ou purpurine, dont la saveur est amère et chaude; ses feuilles ressemblent à celles du lis, mais elles sont plus longues (*pancration, quod aliqui scillam appellant, radice est magni bulbi, subrufo colore, aut sub purpureo, gustu amaro ac fervente : foliis lilii, sed longioribus*).

Quant au pancrais maritime dont il est particulièrement question ici, cette plante est peu connue aujourd'hui sous le rapport de ses propriétés médicales. Lobel dit que sa bulbe est émétique, et qu'il suffit d'y goûter pour avoir des nausées. Le continuateur de la Matière médicale de Geoffroy en parle, en lui attribuant les mêmes propriétés qu'à l'oignon de scille ordinaire, si ce n'est qu'elle est un peu plus faible; elle peut d'ailleurs, selon le même, être substituée à ce dernier. Il est facile de voir que tout ceci est emprunté à Dioscoride. Cependant, comme cette plante est assez commune en France, sur les bords de l'Océan et de la Méditerranée, l'un de nous a été curieux de la soumettre à des expériences exactes pour savoir à quoi s'en tenir sur son emploi, touchant lequel il n'avait rien trouvé de plus positif. Le résultat de deux observations faites avec l'oignon de pancrais desséché, réduit en poudre, et administré dans l'intention de remplacer l'ipécacuanha, a été de produire chaque fois plusieurs vomissemens.

Dans le premier cas, chez un homme de cinquante-quatre ans, attaqué d'une fièvre tierce, quarante grains donnés en deux fois, à demi-heure d'intervalle, ont déterminé cinq vomissemens et point d'évacuations alvines; dans le second cas, soixante grains, administrés de la même manière à un homme robuste et ayant un érysipèle, ont procuré trois vomissemens et deux selles. D'après ces deux observations, l'auteur croit pouvoir regarder les bulbes du pancrais maritime, réduites en poudre, comme un émétique dont la manière d'agir paraît être assez analogue à celle de l'ipécacuanha; il faudra seulement l'employer à des doses plus fortes; il serait bon aussi que des expériences plus nombreuses fussent faites, afin de décider plus affirmativement de l'efficacité de ce nouveau succédané de l'ipécacuanha.

Le même observateur a trouvé aux environs de Baïonne les restes d'une culture de cette plante, dont, lui a-t-on assuré

dans le pays, on avait rassemblé une certaine quantité pour en tirer parti sous un rapport économique, les graines pouvant fournir de l'huile; mais il n'a pu savoir si cette entreprise avait été abandonnée, parce que les produits en étaient trop peu avantageux, ou pour d'autres motifs.

(LOISELEUR-DESLONGCHAMPS et MARQUIS)

PANCRÉAS, s. m., *pancreas*, viscère contenu dans la cavité abdominale, et généralement rangé au nombre de ceux qui servent à la digestion; son nom est formé des deux mots grecs, παν, tout, et κρεας, chair, ce qui signifie organe entièrement charnu : dénomination impropre, en ce qu'elle ne convient pas plus au pancréas qu'à un très-grand nombre d'autres organes. On l'a aussi nommé καλλικρεας, de καλλον, beau, et κρεας, chair, à cause de la couleur agréable que présente sa substance; enfin le pancréas est un des organes auxquels les anciens auteurs qui ont écrit en latin donnaient le nom de *lactes*, dénomination tirée de la blancheur de son tissu.

Description du pancréas. Le pancréas est un organe glanduleux, destiné à la sécrétion d'un liquide incolore, et dont les usages sont relatifs à la digestion. Il est situé dans l'abdomen, à la partie inférieure et profonde de la région épigastrique; couché transversalement au-devant de la colonne vertébrale, au niveau de la douzième vertèbre dorsale ou de la première lombaire, placé au-dessous de l'estomac et du foie, audessus de la portion transversale du duodénum, devant les piliers du diaphragme, l'aorte et la veine cave inférieure; derrière le mésocolon transverse et l'arc transversal du colon : au côté gauche de la seconde portion de l'intestin duodénum qui embrasse sa grosse extrémité; au côté droit de la rate et du rein gauche, dans l'écartement postérieur des deux feuillets du mésocolon transverse. Pour le mettre à découvert dans le lieu profond qu'il occupe dans la cavité de l'abdomen, il suffit d'écarter en haut l'estomac, l'arc transversal du colon et l'épiploon, de porter en bas le paquet des intestins grêles et d'inciser transversalement le feuillet inférieur du mesocolon transverse. On aperçoit alors le pancréas couché sur la colonne vertébrale, s'étendant davantage du côté gauche que du côté droit, d'une forme irrégulière, allongé transversalement, aplati d'avant en arrière, et un peu de haut en bas, formant, pour s'accommoder à la saillie de la colonne vertébrale, une légère courbure, dont la concavité est tournée en arrière; plus gros à son extrémité droite qu'à son extrémité gauche. Le pancréas est uni aux parties qui l'avoisinent d'une manière assez intime pour qu'il ne puisse éprouver aucun déplacement remarquable.

Ce viscère offre un volume qui varie chez les différens sujets ; son poids est le plus souvent de deux à six onces ; sa longueur la plus commune de six à huit travers de doigts ; sa largeur de trois ou quatre ; son épaisseur d'environ un pouce. Chez le fœtus, le pancréas présente à peu près les mêmes dimensions relativement aux autres organes.

La face antérieure du pancréas, assez inclinée en haut pour que quelques anatomistes la regardent comme supérieure, est légèrement convexe ; elle est recouverte par le feuillet supérieur du mésocolon transverse ; elle répond au bord inférieur de l'estomac. La face postérieure un peu concave, inclinée en bas, correspond à la colonne vertébrale dont elle est séparée par l'aorte, la veine cave inférieure, les piliers du diaphragme, le bord supérieur de la portion transversale du duodénum, dont la séparent les vaisseaux et les nerfs mésentériques supérieurs ; plus à gauche, cette face correspond au rein et à la capsule surrénale du côté gauche.

Le bord supérieur du pancréas est incliné en arrière ; il est beaucoup plus épais que l'inférieur ; il avoisine le lobe de Spigel, et répond à gauche au diaphragme ; sa partie postérieure est creusée d'un sillon profond qui loge l'artère splénique : quelquefois ce sillon est converti en un véritable canal, de telle sorte que l'artère splénique se rend à la rate en traversant la substance du pancréas de la même manière que l'artère carotide externe se forme un canal au milieu de la substance de la glande parotide ; le bord inférieur de cet organe, tourné en avant, est mince : il avoisine le duodénum qu'il sépare en haut du feuillet inférieur du mésocolon transverse.

L'extrémité gauche du pancréas a été très-improprement nommée par les anatomistes, la *queue* de ce viscère : elle se termine en une sorte de pointe, logée dans la partie inférieure de l'hypocondre gauche, sur les côtés de la colonne vertébrale, où elle avoisine la rate à laquelle elle est unie plus ou moins immédiatement par des replis du péritoine. L'extrémité droite, plus volumineuse, porte le nom de *tête du pancréas* ; elle est située à peu près sur le milieu de la colonne vertébrale ; elle est arrondie, embrassée par la seconde courbure du duodénum à laquelle elle adhère par des liens celluleux serrés, et sur la partie antérieure de laquelle elle anticipe un peu. On voit souvent naître de cette extrémité un petit prolongement de la substance du pancréas, connu depuis Winslow, sous le nom de *petit pancréas*, et qui, se prolongeant un peu le long de la troisième portion du duodénum, se termine bientôt en s'arrondissant. Cette sorte d'appendice n'a au reste rien de bien constant pour ses attributs extérieurs;

elle est ordinairement pourvue d'un conduit excréteur particulier.

Tous les anatomistes ont été frappés de l'analogie de structure que présente le pancréas avec les glandes salivaires. Siebol l'a décrit sous le nom de glande salivaire abdominale : comme ces glandes en effet, le pancréas est, dans sa substance, d'un blanc rougeâtre, d'une consistance ferme, légèrement bosselé à sa superficie ; il est comme elles composé d'un certain nombre de lobes formés eux-mêmes de lobules plus petits, qui résultent de l'assemblage de grains glanduleux, blanchâtres, assez durs et réunis par un tissu cellulaire serré. A chacun de ces grains vient aboutir un rameau d'artère et de veine, un filet de nerf, et il en sort une petite racine du conduit excréteur; après une injection fine et heureuse, on a cru apercevoir que ces grains formaient chacun une petite cellule dont les parois semblent composées entièrement de vaisseaux sanguins, et de l'intérieur de laquelle prend naissance une des radicules du canal excréteur.

Les nombreuses artères du pancréas lui sont principalement fournies par la gastro-épiploïque droite; la splénique et la mésentérique supérieure ; ce viscère reçoit aussi quelques rameaux de la coronaire stomachique, de l'hépatique, des diaphragmatiques inférieures et des capsulaires; une d'elles, connue sous le nom de *pancréatique transversale*, naît de la gastro-épiploïque, de la mésentérique supérieure ou de l'hépatique, se porte transversalement de droite à gauche derrière le pancréas, et va s'anastamoser à gauche avec les rameaux venus de l'artère splénique. La distribution de ces vaisseaux dans le pancréas n'a du reste rien de particulier : ils se divisent et se subdivisent entre les lobes, les lobules et les grains glanduleux.

Les veines qui naissent du pancréas vont, analogues aux artères, se rendre dans les veines gastro-épiploïque droite, mésaraïque supérieure et splénique, qui toutes aboutissent à la veine porte, du système de laquelle font partie les veines pancréatiques. Les nerfs de ce viscère sont peu considérables; ils se détachent, sous forme de filets minces, des plexus hépatique, splénique et mésentérique supérieur, et ils pénètrent dans sa substance en accompagnant ses artères.

Le pancréas, comme toutes les glandes, est pourvu d'un conduit excréteur. Ce conduit est connu communément sous le nom de canal de Virsungus, auquel on en attribue la découverte, parce qu'en 1642 cet anatomiste bavarois donna une planche représentant cette partie dans l'homme. Cependant Virsungus, l'année précédente, avait été mis sur la voie de cette découverte par Maurice Hoffmann, qui lui avait fait voir ce conduit sur un coq d'Inde. Il paraît même que ce

canal était connu des plus anciens anatomistes, puisque Galien parle d'organes glanduleux situés dans le voisinage des intestins et destinés à sécréter une humeur visqueuse analogue à la salive. Quoi qu'il en soit, le conduit pancréatique est dans toute sa longueur renfermé dans la propre substance de ce viscère qu'il parcourt de gauche à droite, légèrement flexueux, un peu plus rapproché du bord inférieur que du supérieur, et plus près de la face antérieure que de la postérieure.

Formé à la partie gauche du pancréas par la réunion des radicules nées des grains glanduleux de cette portion du viscère, il est alors assez étroit; mais à mesure qu'il s'avance vers le duodénum et qu'il reçoit de toutes parts des branches collatérales, il prend une grosseur de plus en plus considérable, et finit par acquérir le diamètre d'une petite plume à écrire. Arrivé vers la tête du pancréas, il reçoit d'ordinaire une branche plus grosse et qui constitue le canal particulier de ce que Winslow a appelé le petit pancréas, et qui rarement va s'ouvrir séparément dans le conduit intestinal. Immédiatement après, le canal pancréatique traverse obliquement de haut en bas et de gauche à droite les tuniques de l'intestin duodénum, vers le bas de sa seconde courbure, et à cinq travers de doigt environ du pylore. Le plus souvent cette insertion se fait par un orifice particulier très-voisin de celui du canal cholédoque; assez fréquemment, néanmoins, ces deux canaux ne présentent qu'un orifice commun après s'être unis ensemble pendant un trajet d'une ou deux lignes. Chez quelques sujets, le conduit pancréatique se bifurque avant de pénétrer dans l'intestin : les deux branches traversent alors séparément les tuniques intestinales, ou bien l'une d'elles s'unit, comme nous l'avons dit, avec le canal cholédoque, tandis que l'autre pénètre seule dans le duodénum.

On a quelquefois rencontré deux ou même trois canaux pancréatiques : dans ces cas rares, chacun suit dans le tissu du viscère une voie particulière, et va s'ouvrir, soit séparément, soit après s'être réuni aux autres, dans la partie du duodénum que nous avons indiquée. Les parois du canal pancréatique sont composées d'une membrane mince, blanche, transparente, assez analogue à celle des canaux salivaires; les recherches n'ont pas encore évidemment démontré l'existence d'une membrane muqueuse à l'intérieur de ce conduit.

Le pancréas, totalement hors de la cavité du péritoine, comme tous les autres viscères abdominaux, n'est même pas, comme la plupart d'entre eux, enveloppé par cette membrane qui ne fait que recouvrir sa face antérieure, sans y adhérer que par un tissu cellulaire très-lâche. Ce viscère n'a également aucune tunique qui lui soit particulière, car on ne doit pas cou-

sidérer comme telle la couche de tissu cellulaire un peu serré qui l'enveloppe de toutes parts, et qui envoie de sa face interne des prolongemens, des espèces de cloisons qui s'interposent entre les différens lobes, les lobules et les grains dont il est composé, et réunit entre elles toutes les parties.

Tel est le pancréas chez l'homme. Dans les autres *mammifères*, les *oiseaux* et les *reptiles*, ce viscère est à peu près le même, à l'exception de quelques différences relatives à sa couleur, à sa consistance, à son volume, à sa forme, à la distinction plus ou moins marquée de ses lobes. Ainsi, dans la plupart des mammifères, il est divisé en branches, qui s'étendent en différens sens; mais sa portion principale est toujours, comme dans l'homme, placée en travers, derrière l'estomac, entre la rate et le duodénum. Dans les oiseaux, le pancréas est généralement long et étroit, toujours situé dans le premier repli du canal intestinal, le plus souvent offrant des divisions profondes, qui, quelquefois, le séparent entièrement, et forment réellement deux pancréas, comme dans la corneille, le pic-vert, etc.: alors aussi on rencontre les canaux pancréatiques multiples. Dans les reptiles, la situation et la figure du viscère que nous décrivons sont beaucoup plus variables.

Parmi les poissons, l'on ne connaît que les raies et les squales dans lesquels on trouve un pancréas ressemblant à celui des trois classes précédentes; chez les autres, les *appendices* ou *cœcums* pyloriques en tiennent évidemment lieu. Chez les premiers, les différentes branches du canal pancréatique se réunissent près de l'intestin en un seul tronc extrêmement court qui s'y ouvre près du canal cystique, à une très-petite distance du pylore.

Usages du pancréas. Nous avons déjà vu que les usages du pancréas avaient été connus du temps même de Galien; les travaux de la physiologie n'ont fait depuis que confirmer l'opinion de ce médecin. On ne peut se refuser à reconnaître l'analogie frappante qui existe entre cette glande et celles que l'on nomme proprement *salivaires;* identité presque parfaite de tissu, même couleur, même apparence et même structure des conduits excréteurs; même position au milieu de parties qui, par leur action, agissent continuellement sur lui; même multiplicité de vaisseaux; tout, en un mot, concourt à rapprocher ces deux ordres d'organes. Aussi est-on généralement d'accord à reconnaître dans le pancréas un organe destiné à la sécrétion d'un fluide essentiel à la digestion, et qui est versé dans le canal intestinal, par le conduit évidemment destiné à cet usage. Malgré la difficulté de recueillir ce fluide pancréatique, on s'en est néanmoins procuré, et Fordyce, entre autres, a reconnu entre lui et la salive la plus grande analogie.

Le suc pancréatique est donc une humeur, blanche ou plutôt incolore, légèrement visqueuse, et qui, portée dans le canal intestinal, concourt à la perfection de la digestion en se mêlant avec les sucs biliaires et intestinaux. Mais quelle est cette action du suc pancréatique sur la digestion? Comment agit il sur les alimens? La physiologie ne possède encore que des données peu certaines sur ce sujet. *Voyez* DIGESTION.

Maladies du pancréas. On pourrait ajouter aux divers rapports et ressemblances que nous avons signalés entre le pancréas et les glandes salivaires, un nouveau trait d'analogie tiré de la rareté des affections pathologiques de ces organes. En effet, mettons de côté l'opinion de quelques anciens médecins qui, tels que Sylvius de le Boë et de Graef, regardaient le pancréas comme le siége de presque toutes les maladies chroniques, appuyés uniquement sur les idées théoriques qui trop souvent faisaient autrefois la base des doctrines reçues en médecine, et consultons uniquement l'observation : elle nous apprendra que bien rarement le pancréas est le siége d'une altération pathologique manifeste, et que souvent l'on trouve son tissu sain au milieu même de l'affection des organes environnans : c'est une vérité dont se sont convaincus presque tous les médecins qui, dans ces derniers temps, se sont livrés avec tant d'ardeur et de succès aux recherches de l'anatomie pathologique et du siége des diverses maladies. Nous ne prétendons cependant pas enseigner que le pancréas ne soit jamais affecté d'aucune maladie : la rareté de ces cas n'exclut pas leur existence, et l'observation viendrait nous démentir à cet égard; mais il faut reconnaître que la pathologie est encore bien peu avancée dans la connaissance et la distinction des maladies du pancréas. Les ouvertures de cadavres ont fait reconnaître quelquefois le pancréas dégénéré dans son tissu, dans son volume, dans sa forme, à la suite de maladies chroniques, mais toujours caractérisées par des symptômes tellement vagues et incertains que personne n'a encore tenté d'éclairer du flambeau de l'analyse ce point encore si obscur de la science. La position profonde du pancréas, son volume peu considérable, le peu de sensibilité dont il paraît jouir, les organes importans dont il est environné, telles sont les causes principales qui paraissent toujours s'opposer au diagnostic certain de ses affections. Quoi qu'il en soit, les tumeurs squirreuses, les cancers, les dégénérescences calculeuses, sont les affections chroniques dont on a le plus souvent, dans ces cas, trouvé le pancréas affecté : si leur diagnostic est obscur, et ne peut, dans l'état actuel de la science, s'obtenir que par les symptômes qui indiquent généralement une affection des organes épigastriques comme une douleur profonde, le trouble des fonctions diges-

tives, une tumeur plus ou moins sensible ; d'un autre côté, leur traitement rentre également dans le traitement si souvent inefficace de toutes les maladies organiques des viscères abdominaux, et se borne à peu près à combattre les symptômes par les moyens généraux connus et appropriés à chacun d'eux.

Quant aux affections aiguës du pancréas, et spécialement à l'inflammation de ce viscère que l'on peut désigner sous le nom de *pancréatite*, le diagnostic en est encore plus indéterminé, et se confond, ainsi que le traitement, avec celui de l'affection inflammatoire de toutes les parties profondément situées dans la région épigastrique; affection inflammatoire que le véritable praticien sait bien distinguer et traiter sans qu'il lui soit toujours possible d'en déterminer le siége avec précision.

Nous ne parlerons pas des lésions du pancréas par une cause vulnérante extérieure : l'on sait qu'à raison de sa position, ce viscère ne pourrait être atteint par une semblable cause, sans que la lésion d'organes plus importans ne vînt attirer vers eux l'attention du chirurgien. (M. G.)

HOFFMANN (Fridericus), *Dissertatio de pancreatis morbis*; in-4°. *Halæ*, 1713.

MORGAGNI (Johannes-Baptista), *De causis et sedibus morborum per anatomen indagatis*, *Epist.* XXX, *articul.* 10, 11, 12, 14.

BÜCHNER (Andreas-Elias), *Dissertatio de damnis ex male affecto pancreate in sanitatem redundantibus* : in-4°. *Halæ*, 1759.

RAHN (Johannes-Rudolphus), *Dissertatio. Scirrhosi pancreatis diagnosis observationibus anatomico-pathologicis illustrata*; in-4°. *Goettingæ*, 1796.

BARLOTH, *Dissertatio de morbosis pancreatis affectionibus*; in-8°. *Lundæ*, 1799.

BELENIUS (Johannes), *Dissertatio de morbis mesenterii et pancreatis*; in-4°. *Lugduni Batavorum*, 1799.

PORTAL (Antoine), Cours d'anatomie médicale (du pancréas), t. V, p. 346. Paris, 1804.

WECKER (J. Chr.), *Dissert. De conditionibus pancreatis materialibus*; in-8°. *Halæ*, 1805.

HOFFMANN (G. C. M.), *De pancreate ejusque morbis, cum annexo casu pancreatis morbo in ingentem degenerati molem*; in-4°. *Altdorfii*, 1807. (V.)

PANCRÉATEMPHRAXIS, s. f., de παγκρεας, pancréas, et de εμφρασσω, j'obstrue : nom donné par Ploucquet à l'obstruction du pancréas. *Voyez* PANCRÉAS. (F. V. M.)

PANCRÉATICO-DUODÉNAL, adj., *pancreatico-duodenalis*, qui a rapport au pancréas et au duodénum. On donne ce nom à un rameau artériel qui se distribue au pancréas et au duodénum. *Voyez* PANCRÉATIQUE. (M. P.)

PANCRÉATIQUE, adj., *pancreaticus*, qui a rapport au pancréas. On donne ce nom au conduit excréteur, aux vais-

seaux et nerfs du pancréas. Le canal pancréatique est de couleur blanchâtre, et a des parois très minces. Il tire son origine des grains glanduleux du pancréas par plusieurs conduits qui se réunissent pour former un canal, le plus souvent unique, lequel, aussitôt après être sorti de la glande, se joint à angle aigu au canal cholédoque; quelquefois il s'ouvre isolément dans le duodénum. *Voyez* PANCRÉAS.

Les artères pancréatiques proviennent des troncs spléniques et hépatiques. Les rameaux pancréatiques fournis par la splénique sont en nombre incertain; ils naissent inférieurement de la splénique, s'enfoncent aussitôt perpendiculairement dans la substance du pancréas, parallèles les uns aux autres. Subdivisés en ramuscules déliés, ils s'anastomosent avec le rameau pancréatique transverse, fourni par la branche gastrique inférieure droite.

Le rameau pancréatique, qui part de l'artère hépatique, se dirige transversalement derrière le pancréas, dont il suit la longueur. Il s'y termine en s'anastomosant avec ceux que fournit l'artère splénique. Quoiqu'il ait peu de volume son existence est constante; quelquefois il vient de la mésentérique supérieure.

Les nerfs pancréatiques viennent des plexus hépatique, splénique et mésentérique supérieur, et accompagnent les artères. (M. P.)

PANCRÉATITE, s. f., *pancreatitis*, inflammation du pancréas; maladie dont les symptôme sur le vivant ne sont point encore assez connus pour qu'on puisse en établir le diagnostic, mais dont les traces sur le cadavre sont assez évidentes pour ne la point mettre en doute. *Voyez* PANCRÉAS. (F. V. M.)

PANDALÉON, sorte d'électuaire inventé par les Arabes, composé d'ingrédiens agréables, et qu'on employait par partie après l'avoir coulé dans une boîte, dont il prend la forme en se séchant. (F. V. M.)

PANDANÉES, *pandaneæ*, famille naturelle de plantes exotiques, qui s'élèvent presque à la manière des palmiers, sont munies de feuilles simples, bordées de cils épineux, et dont les fleurs sont dioïques. Les fleurs mâles, dépourvues de calice et de corolle, sont formées par des étamines très-nombreuses, simples ou fasciculées, disposées en chaton allongé; les fleurs femelles, également dépourvues de toute espèce de périanthe, consistent en un grand nombre d'ovaires sessiles sur un réceptacle commun, et ramassés en une tête ovale ou globuleuse: chaque ovaire est chargé de deux à trois stigmates, et devient une noix anguleuse, renfermant une ou plusieurs graines.

Nous avons cru, ainsi que l'a fait M. Decandolle, devoir rapprocher cette famille des aroïdées; d'autres botanistes lui

croient plus d'affinité avec les palmiers. Elle n'est formée jusqu'à présent que du seul genre *pandanus*, en français *baquois* ou *vaquois*, dont on connaît vingt et quelques espèces, qui croissent toutes dans les Indes, les îles de France, de Bourbon, de Madagascar, à la Nouvelle-Hollande, et en Afrique.

Il y a trop peu de temps que ces plantes ont été découvertes pour qu'on puisse en savoir beaucoup sur leurs propriétés et leurs usages; jusqu'à présent on ignore ceux qu'ils pourraient avoir en médecine. Tout ce qu'on sait, c'est que leurs graines renferment une certaine quantité de fécule, et qu'on peut les manger. Dans les pays où elles croissent spontanément, on emploie les fibres des tiges et des feuilles de plusieurs espèces pour faire des cordages et des nattes. Les chatons mâles du *pandanus odoratissimus*, qui vient naturellement dans l'Inde, aux Moluques, et qu'on cultive à l'Ile de France, répandent une odeur très-agréable et assez considérable pour qu'un ou deux de ces chatons fleuris soient suffisans pour parfumer une chambre pendant assez longtemps. En Egypte, ils sont très-recherchés, et on les vend fort cher quand ils sont nouvellement cueillis. (LOISELEUR-DESLONGCHAMPS et MARQUIS)

PANDÉMIE, s. f., *pandemia*, de παν, tout, et de δημος, peuple : nom qu'on donne à l'invasion générale de quelque maladie qui attaque en même temps et dans le même pays un grand nombre d'individus, et qui paraît dépendre d'une cause commune et générale. Cette cause, que l'on croit répandue dans l'atmosphère, ou dépendre d'une qualité particulière des alimens ou des boissons, n'a pu cependant, jusqu'à présent, être déterminée avec certitude par aucune expérience directe.

La pandémie se divise en *endémie* qui s'applique aux affections produites par des causes qui agissent continuellement ou périodiquement dans certains lieux : de sorte que les maladies qui en résultent s'y montrent continuellement, ou du moins y reparaissent à des époques fixes, et en *épidémie*, dans laquelle les maladies, attaquant toujours à la fois, dans le même pays, un grand nombre de personnes, ne se montrent que de loin en loin et accidentellement à des époques indéterminées, et n'ont qu'une durée limitée après laquelle la cause générale paraissant cesser d'agir, on voit aussi la maladie disparaître complétement. *Voyez* les mots ENDÉMIE et ÉPIDÉMIE.

(V. G.)

PANDICULATION, s. f., *pandiculatio*, σκορδινημα, σκορδινισμος. On appelle ainsi un mouvement violent et gradué d'extension du tronc et des membres au moyen de la contraction successive, et soutenue pendant quelque temps, des muscles extenseurs de ces parties. Ce mouvement, en partie volon-

taire, et en partie indépendant de la volonté, a été souvent confondu avec le bâillement qui l'accompagne et le suit fréquemment, mais avec lequel il n'a néanmoins que des rapports assez éloignés, puisque le bâillement (*Voyez* ce mot) est un phénomène appartenant entièrement à la respiration: tandis que les pandiculations sont uniquement le résultat de l'action musculaire. Ce qui a pu donner lieu de confondre ces deux phénomènes, vient de ce que l'un et l'autre ont souvent lieu dans les mêmes circonstances et sont déterminés par le même besoin que la nature ressent de réveiller l'action des divers organes, ralentie par une cause quelconque. Jetés alors dans une sorte d'inertie et de torpeur, ils ont besoin, pour en sortir, d'un effort extraordinaire, d'une sorte de secousse qui, pour les muscles, constitue la pandiculation. Aussi les pandiculations, en faisant cesser l'état plus ou moins pénible où se trouve le système musculaire, en exprimant le sang qui y a séjourné, sont-elles accompagnées d'une sensation agréable et d'un bien-être général.

Quand on examine le mécanisme des mouvemens qui ont lieu dans les pandiculations, on voit que la colonne vertébrale est fortement redressée et portée en arrière; la tête se renverse et reste fixée sur la colonne vertébrale par la contraction simultanée des muscles du cou; les muscles de la face deviennent le siége de contractions qui augmentent graduellement et lentement; les muscles inspirateurs dilatent la poitrine à un degré considérable et déterminent alors le bâillement; les membres thoraciques se portent en arrière et en haut en se développant graduellement; les membres inférieurs commencent également à s'étendre, mais d'une manière moins remarquable.

Les pandiculations dant l'état de santé sont, le plus souvent, produites par la lassitude, l'ennui, l'envie de dormir, à laquelle on s'efforce de résister, le réveil en sursaut, etc.; circonstances qui toutes sont accompagnées du ralentissement de la circulation du sang, d'un certain degré de stagnation de ce fluide dans le tissu des diverses parties, la contraction générale des muscles paraissant avoir ici pour effet de communiquer un nouveau degré d'activité aux mouvemens circulatoires dans ces mêmes régions. Dans l'état de santé, les pandiculations trop fréquentes sont souvent l'annonce et le symptôme précurseur des maladies.

Les pandiculations précèdent souvent les accès d'hystérie, d'hypocondrie et de manie. Elles sont presque toujours un des symptômes du début des fièvres, et surtout des accès de fièvres intermittentes.

Dans le cours des maladies, les pandiculations sont tou-

jours d'une augure favorable : elles semblent en effet annoncer ou déterminer une répartition égale, uniforme des forces nerveuse et circulatoire entre tous les organes; aussi sont-elles particulièrement avantageuses dans les cas où la maladie consiste dans une contraction vicieuse de ces forces sur un organe quelconque, comme dans les phlegmasies internes, les maladies nerveuses, les fièvres ataxiques, etc.

Enfin, dans le commencement de la convalescence, les pandiculations peuvent encore se mettre au nombre des symptômes heureux et qui tendent à en assurer la marche. Cependant elles sont moins avantageuses quand elles deviennent alors trop fréquentes et trop prolongées : elles font connaître la difficulté qu'éprouve la nature à rétablir les mouvemens de la vie dans leur type naturel, et peuvent par conséquent faire craindre une rechute. (M. G.)

PANICAUT, vulgairement chardon roland, chardon à cent têtes, *eryngium campestre*. Cette plante appartient à la pentandrie-digynie de Linné et à la famille des ombellifères. Les caractères qui la distinguent sont : une racine vivace, longue, simple, de la grosseur du petit doigt, brunâtre en dehors, blanche en dedans, assez tendre et d'une saveur douceâtre; une tige haute d'un pied environ, droite, cylindrique, striée, feuillée, d'un blanc verdâtre, divisée dans sa partie supérieure, en beaucoup de rameaux très ouverts, dont les derniers naissent en ombelles; des feuilles amplexicaules, ailées, à folioles décurrentes, laciniées, épineuses sur les bords. Ces feuilles sont dures, d'un vert glauque, les inférieures pétiolées; des fleurs petites, terminales et fort nombreuses, disposées en tête arrondie; la collerette de chacune d'elles formée de six ou sept folioles linéaires, lancéolées, étroites, roides, épineuses, plus longues que les têtes mêmes; les paillettes du réceptacle simples. Cette plante est commune sur le bord des chemins; elle fleurit en août et septembre.

Jadis on faisait un grand usage de la racine de panicaut, dont la saveur est légèrement aromatique avec un peu d'acrimonie. Comme diurétique, c'était une des cinq racines apéritives mineures. Galien et Dioscoride ont vanté ses effets miraculeux pour briser les pierres de la vessie. La propriété aphrodisiaque lui a été également accordée, et sa nature excitante, analogue à celle du raifort, explique sans difficulté cet effet secondaire. Autrefois la racine de panicaut était culinaire en Allemagne et en France : c'était un aliment excitant, et très-convenable dans le cas d'atonie de l'estomac et du canal intestinal. De nos jours elle a perdu tous ses titres, et à peine en conservons nous le souvenir. (M. N.)

PANNICULE (anatomie), s. m., *panniculus*, diminutif de *pannus*, drap, étoffe : nom d'une enveloppe musculaire

qui se trouve sous la peau des quadrupèdes, et que les anciens anatomistes ont appliqué à quelques parties de l'homme. Ainsi ils appelaient *pannicule adipeux* ou *graisseux* le tissu cellulaire sous-cutané, *pannicule charnu* le muscle peaucier; quelques-uns même ont voulu admettre chez l'homme un pannicule tout semblable à celui des animaux; ce qui est une erreur, puisqu'il n'y existe rien de semblable. Enfin ils ont appellé *pannicule virginal* l'hymen, faisant alors ce mot synonyme de membrane. (F. V. M.)

PANNICULE (pathologie). Scarpa (*Mal. des yeux*, tome I, pag. 342), pense que ce nom a été donné par les anciens au ptérygion multiple. Il est des cas rares, dit ce grand chirurgien, où il se rencontre deux ou trois ptérygions de grandeur différente, et sur un même œil; ils sont disposés à des distances différentes entre eux, dans la circonférence du bulbe; leurs sommets se dirigent vers le centre de la cornée, dont ils couvrent toute la surface d'un voile épais, avec perte totale de la vue, si le malheur veut qu'ils s'y réunissent (Traduct. de Léveillé). *Voyez* PANNUS. (F. V. M.)

PANNUS, s. m.: mot latin qui signifie proprement une étoffe de laine, mais qui s'est introduit, au moyen âge, dans le langage médical. Les écrivains de ces temps peu éclairés ne s'accordent pas tous sur le véritable sens qu'on doit y attacher, inconvénient commun à tous les termes qui indiquent une comparaison. Ce qui paraît certain cependant, c'est qu'ils s'en sont servis métaphoriquement pour désigner certaines maladies qui font prendre en quelque sorte l'apparence d'un tissu aux parties sur lesquelles elles ont fixé leur siége.

Ainsi on a donné le nom de *pannus*, et non pas de *pannicule*, comme le prétendent quelques modernes, à une affection de la conjonctive, de la nature de celles qu'on connaît sous celui de *ptérygion*. Le professeur Scarpa pense que le ptérygion portait cette épithète lorsqu'il en existait sur un même œil plusieurs dont les sommets réunis et confondus couvraient la cornée transparente d'un voile épais qui entraînait la perte totale de la vue. Beaucoup d'oculistes ont adopté cette interprétation. Elle ne paraît néanmoins pas fondée; car l'existence simultanée de plusieurs ptérygions dans le même œil, est un phénomène des plus rares, et les anciens parlent trop souvent du *pannus* pour qu'on puisse croire qu'ils aient voulu désigner ainsi cette complication. Il semble donc plus naturel de penser, avec James, que le mot *pannus* indiquait un ptérygion commençant, encore mou et spongieux, dont les nombreux vaisseaux, entrelacés de mille manières, présentent jusqu'à un certain point l'apparence d'un tissu. *Voyez* PTÉRYGION.

On appelait aussi *pannus* de larges taches, d'une couleur très-variable, qui survenaient à la peau, et qu'on regardait

comme des indices certains de l'invasion prochaine de la lèpre. Ces taches s'élevaient un peu audessus du niveau des tégumens, et Rhazès fait observer que leur couleur devenait de plus en plus foncée avec l'âge. La sensibilité, d'abord émoussée, s'éteignait peu à peu dans les lieux qu'elles occupaient, et la peau offrait, dans leurs interstices, une couleur blanche passant par degrés de celle du lait à celle de la craie. Le plus souvent elles avaient la douceur du velours; ce qui, joint à à leur teinte brunâtre, put bien être la source de la dénomination qu'on leur imposa. Au reste, ce mot *pannus*, dont le sens est très-vague, comme on le voit, a été employé encore pour désigner certaines taches de naissance, et probablement aussi d'autres, de nature très-différente, provenant de causes variées à l'infini. (JOURDAN)

PANOPHOBIE, s. f., *panophobia*, des mots grecs παν, qui signifie tout, ou bien encore le dieu Pan, et φοβος, crainte, peur, terreur panique, disposition de l'esprit à s'effrayer sans sujet ou pour la moindre cause. Les anciens la croyaient inspirée par le dieu Pan : delà une de ses étymologies. Sauvages la range parmi les *vésanies*, et en fait un genre de l'ordre *morosités*. La panophobie peut se manifester dans l'état de santé ou dans l'état de maladie. En santé, on en remarque quelquefois des symptômes chez les enfans très-jeunes et à la mamelle, que l'on voit se réveiller tout à coup, comme en sursaut, avec toute l'émotion de la frayeur. La cause en a été alors attribuée par quelques-uns au mauvais état des premières voies, à la présence des vers dans le canal intestinal; mais l'on ne sait guère jusqu'à quel point ces assertions sont fondées. Quoi qu'il en soit, cet état peut quelquefois être suivi de convulsions. Chez les enfans un peu plus âgés, la *panophobie* est souvent due à l'habitude si pernicieuse et trop générale de leur raconter des histoires effrayantes, qui, continuellement rappelées à leur imagination, les jettent dans une terreur continuelle, et les remplissent d'une pusillanimité, qui, bien souvent, se fait sentir pendant une partie de leur jeunesse, et peut même influer pour toujours sur leur caractère. Les terreurs paniques sont aussi des symptômes de plusieurs maladies; l'on sait combien y sont sujettes les femmes hystériques et les hypocondriaques. Dans les maladies aigues, le désordre des facultés mentales peut aussi déterminer cette susceptibilité à s'effrayer par les causes les plus légères ou même fantastiques. Mais on l'observe surtout dans les convalescences, pendant lesquelles on conçoit que l'affaiblissement des organes doit faire perdre à l'ame une partie de son énergie. Ordinairement elle disparaît à mesure que le malade s'avance davantage vers l'état de santé.

La panophobie est presque toujours un des symptômes précurseurs du développement de l'hydrophobie chez les individus qui ont été mordus d'un animal enragé. (M. G.)

PANSEMENT, s. m., *cura*, *curatio* : l'action de panser une plaie ou d'y appliquer des remèdes convenables.

Une des parties les plus importantes de la chirurgie, et peut-être la plus négligée, est celle qui apprend à faire les pansemens. Faits avec soin, ils diminuent les douleurs des malades et hâtent singulièrement la guérison. Sans cet exercice primordial de l'art, il est impossible de devenir un bon chirurgien, puisqu'il n'est presque pas de maladie chirurgicale qui n'exige un pansement méthodique, et que l'opération pratiquée avec la plus grande dextérité peut être suivie des résultats les plus fâcheux, si les pansemens qu'elle nécessite sont négligés. Ce qui distingue le véritable chirurgien d'avec un simple opérateur, c'est que le premier, après avoir pratiqué une opération, surveille l'état consécutif de la plaie et éloigne tout ce qui peut s'opposer à sa prompte cicatrisation; le second, au contraire, cherchant seulement à fasciner les yeux du public par des opérations faites avec adresse, dédaigne le pansement de ses malades, qui souvent deviennent la victime de son indifférence. Persuadé de l'importance de cette partie de guérir, Louis disait, à l'ouverture des écoles de chirurgie, que l'art s'était perfectionné, que le métier était oublié, et que les chirurgiens négligeaient trop les pansemens et les bandages. La manière dont un pansement est fait décèle le savoir du chirurgien; on ne peut donc trop s'appliquer à connaître les règles qui doivent guider dans cette partie de la chirurgie.

L'élève employé comme tel dans un hôpital est de suite chargé des pansemens les plus simples. Il doit se procurer un étui garni des instrumens qui peuvent lui être nécessaires, ainsi qu'au chirurgien en chef qui le surveille et dont il est l'aide dans une infinité de circonstances. Cet étui se nomme ordinairement *trousse* (*armamentarium portatile*). Les instrumens qu'il contient sont : 1°. deux paires de ciseaux; 2°. trois bistouris; 3°. une pince à anneaux; 4°. une pince à disséquer; 5°. une spatule; 6°. une sonde canelée; 7°. deux stylets; 8°. une sonde de femme; 9°. un porte-pierre garni de nitrate d'argent fondu; 10°. un rasoir; 11°. quelques lancettes.

Les pièces d'appareil qui servent aux pansemens se composent de charpie, de morceaux de linge, de compresses, de bandes, de différentes espèces, d'emplâtres, de fils cirés ou non cirés, de canules, d'attelles, et enfin de tous les instrumens à mettre en usage. On réunit toutes ces pièces sur un plateau ou sur une planchette recouverte de linge blanc; dans plusieurs hôpitaux de la capitale, on les place dans une boîte

large, peu profonde et découverte, qui est connue sous le nom d'*appareil*.

Lorsqu'on est prêt à faire un pansement, outre l'appareil précédent, l'élève doit encore se procurer des bassins vides propres à recevoir les pièces sales et malpropres qu'il enlèvera de la surface de la plaie; d'autres bassins avec de l'eau tiède ou froide, et une décoction quelconque indiquée par l'état de la partie malade, enfin un drap ployé en plusieurs doubles, pour le mettre audessous d'elle et pour garantir le lit. Un réchaud peut aussi être nécessaire pour ramollir les matières emplastiques et pour faire chauffer les pièces dont on doit faire usage.

Les appareils à pansement varient à l'infini en raison de la maladie et de la partie sur laquelle on les applique.

Les règles générales qu'on doit observer dans les pansemens, ont été énoncées en trois mots: il faut panser *doucement*, *mollement* et *promptement; doucement*, c'est-à-dire en causant le moins possible de douleur; *mollement*, c'est-à-dire en n'introduisant pas sans nécessité, dans les plaies, des tentes, des canules: leur introduction cause de la douleur, de l'inflammation, et empêche la cicatrisation des plaies; *promptement*, en ne laissant pas la partie malade trop longtemps exposée aux injures de l'air, dont l'impression est irritante et peut même supprimer la sécrétion du pus. Pendant le pansement, il faut fermer les rideaux du lit du malade. Nous ajoutons *proprement*, c'est-à-dire bien laver la plaie et ses environs, ne se servir que de linge blanc de lessive et ne rien laisser de malpropre autour de la plaie.

Panser est l'action d'appliquer toutes les pièces d'appareil nécessaires pour garantir une plaie du contact de l'air ou pour maintenir une partie en situation. On panse à *sec* toutes les fois que la charpie n'est pas chargée de médicamens et que les compresses ne sont pas humectées.

Avant de procéder au pansement, on met le malade et la partie blessée dans une position commode; on place les aides, si on en a besoin, et on leur assigne ce qu'ils ont à faire. On commence par lever la bande ou le bandage sans causer aucune secousse à la partie affectée; si l'appareil est collé par du pus ou par du sang desséché, on l'imbibe d'eau tiède ou d'une décoction émolliente, puis on enlève pièce par pièce les compresses jusqu'à la charpie, avec les doigts et la pince à anneaux; on ôte la charpie, puis, à l'aide de la spatule ou d'un linge fin, on retire les matières et les pellicules formées par la dessiccation du pus, qui adhèrent aux bords de la plaie, on en nétoie le fond avec des boulettes de charpie que l'on y porte doucement et à plusieurs reprises; on fait les lo-

tions et les injections nécessaires, et on applique de suite les topiques et un appareil convenable.

Lorsque l'appareil est purement contentif des remèdes, il n'est pas nécessaire de le serrer beaucoup; si, au contraire, il doit agir en comprimant, et même si la partie n'est point en repos, il faut lui donner un certain degré de constriction, afin qu'il ne se dérange pas.

Quand on ne met pas sur la plaie des plumasseaux légèrement enduits de cérat, on l'entoure de bandelettes de linge fin couvertes de cet onguent doux; la charpie sèche est ensuite appliquée. Ces bandelettes ont pour objet d'empêcher que la charpie n'adhère aux bords de la plaie, ce qui causerait des tiraillemens douloureux et nuisibles lors du pansement. Cette dernière précaution est surtout indispensable dans le temps où ces bords, commençant à se dessécher, et la cicatrice s'y formant, il faut en éviter le déchirement. Lorsque la surface de la plaie est très-étendue et que la suppuration est en petite quantité, on la recouvre avec avantage d'une compresse enduite de cérat et garnie de trous destinés à l'écoulement du pus qu'absorbe la charpie.

Quand il s'agit d'une plaie récente et encore saignante, ou de celle qui est le résultat d'une opération, on lave toutes les surfaces, on enlève les caillots, on fait la ligature des vaisseaux qui versent du sang, qu'on étanche aussi en appliquant de la charpie brute et sèche, soutenue par les compresses et la bande. Après quarante-huit heures, le travail de la suppuration ayant lieu, on arrose l'appareil matin et soir avec une décoction émolliente. Le troisième jour, on enlève les bandes, compresses et couches superficielles de charpie; on ne cherche pas à détacher celle qui est adhérente à la plaie, on laisse ce soin à la suppuration; on renouvelle l'appareil.

On ne peut rien fixer de positif sur l'intervalle qu'il faut mettre entre chaque pansement; le plus grand nombre des plaies qui suppurent, peut, il est vrai, être pansé avantageusement toutes les vingt-quatre heures; mais il est évident que les pansemens doivent être plus fréquens ou plus rares suivant la quantité de pus qui coule de la plaie, ses qualités, le degré d'irritation des solides, la saison, le climat. Ainsi, pansez moins souvent une plaie dont la surface est rouge et saignante, parce qu'elle est trop irritée; multipliez les pansemens, si elle fournit une énorme quantité de pus, dont la résorption est à craindre, ou si la chaleur de la saison et du climat, en hâtant la décomposition de ce liquide, rend la présence de l'appareil dangereuse au malade, par l'horrible puanteur qu'il exhale.

N'essuyez avec scrupule les bourgeons charnus que dans le

cas où l'action vitale est languissante : le séjour trop prolongé de la matière purulente éteindrait l'irritation ; le frottement mécanique exercé sur la plaie qui suppure, quand on la nétoie, entretient d'ailleurs cette irritation au degré convenable ; lorsqu'elle est suffisante, une abstersion trop exacte de la partie ne ferait que l'augmenter (Richerand, *Nosographie chirurgicale*).

Les pansemens d'un ulcère ne doivent être ni trop éloignés, ni trop fréquens. Peut-être existe-t-il de plus grands inconvéniens à les trop répéter, qu'à en diminuer le nombre. Magatus cite l'exemple d'une jeune fille qu'il guérit d'un large ulcère à la cuisse, en le pansant seulement tous les trois ou quatre jours, tandis que ce pansement, fait auparavant deux fois par jour, était resté sans fruit. Paré tint la même conduite et obtint le même succès dans le traitement du seigneur de Vandeuil, aussi ne veut-il pas qu'on *déshabille* trop souvent les ulcères. Il proscrit également la méthode d'absterger avec trop de soin le pus qui les couvre.

Les tumeurs et autres maladies sur lesquelles on applique des cataplasmes doivent être pansées fréquemment, parce que ces topiques, qui agissent principalement par leur chaleur et leur humidité, doivent être souvent renouvelés. Quant aux fomentations, il suffit d'entretenir la partie chaude et humide, sans enlever les compresses.

Les fractures, les luxations, les hernies et toutes les autres maladies dont la guérison exige beaucoup de repos, doivent être pansées rarement. Par exemple, quand on a réduit une fracture, une luxation ou une hernie, il faut laisser agir la nature ; une curiosité mal placée la troublerait dans ses opérations. Quand on applique des médicamens sur quelque tumeur chronique, qui, par sa nature, n'admet que lentement des changemens, ou qui est profondément située, il faut donner à ces remèdes le temps de produire leur effet. Ainsi l'on panse rarement dans toutes ces maladies.

Les accidens qui surviennent obligent à panser plus souvent qu'on ne l'aurait fait, s'il n'en était point survenu. Par exemple, dans certaines fractures compliquées ou simples, une douleur ou un prurit violent, des abcès, des excoriations forcent à lever l'appareil plus tôt qu'on n'avait l'intention de le faire : car il faut examiner la cause de ces accidens, débarrasser la partie des matières qui les occasionent, et appliquer des remèdes convenables. La sortie des excrémens, à la suite de l'opération de la hernie ou de la fistule à l'anus, obligent de lever l'appareil pour donner issue à ces matières.

Les pansemens les plus simples sont en général les meil-

leurs : employez rarement les onguens, ils sont plus nuisibles qu'utiles.

Les règles générales qui précèdent sont loin de comprendre toutes les particularités des pansemens ; mais, comme le dit Lafaye, toutes ces considérations font voir qu'on ne peut point prescrire, par rapport à chaque espèce de maladie, la longueur des intervalles qu'il faut mettre entre les pansemens. Ce qu'on peut dire en général à ce sujet, c'est que le chirurgien n'étant que le ministre de la nature, doit lui prêter son secours toutes les fois qu'elle en a besoin, et prendre garde de la déranger dans ses opérations, par un zèle inconsidéré. (PATISSIER)

DELIUS (Henricus-Fridericus), *Dissertatio de panni asperi lanei usu medico-chirurgico*; in-4°. *Erlangæ*, 1786.

PLATNER (Ernestus), *Dissertatio. Membra per fascias diligenter et arctè constringenda esse*; in-4°. *Lipsiæ*, 1787.

LOMBARD (C. A.), Instruction sommaire sur l'art des pansemens; in-8°. Strasbourg, an V. (V.)

PANSPERMIE, s. m. : état de la nature, dans lequel, suivant Anaxagore, tous les corps contiennent des germes ou des molécules organiques préexistans. *Voyez* GÉNÉRATION, t. XVIII, pag. 47. (F. V. M.)

PANTAGOGUE, adj., *pantagogus*, de *παν*, tout, et d'*αγω*, je chasse : médicamens qui purgent toutes les humeurs. *Voyez* PANCHYMAGOGUE, dont ce mot est synonyme. (F. V. M.)

PANTOPHOBIE, s. f. Ce mot est synonyme de panophobie et de terreur panique. *Voyez* PANOPHOBIE. (F. V. M.)

PANTOUFLE, s. m. : sorte de chaussure sans quartier, qu'on porte à la chambre pour avoir les pieds plus à l'aise, ou lorsque quelque maladie de cette partie du corps y oblige.

J. L. Petit avait adapté une pantoufle à son appareil propre à réunir les bouts du tendon d'Achille rompu, à l'extrémité postérieure de laquelle était fixée une courroie qui servait, au moyen d'un tourniquet placé au jarret, à étendre le pied sur la jambe et à affronter les bouts rompus (Voyez *Traité des maladies des os*, tome I, page 22, etc.).

M. le professeur Boyer a également placé une pantoufle à son appareil pour l'extension continue du fémur dans les fractures du col de cet os, au moyen de laquelle il dirige le pied au degré d'inclinaison qui lui semble convenable, en même temps qu'elle est un des points d'appui pour l'extension. *Voyez* FÉMUR, tom. XV, pag. 20. (F. V. M.)

PANUS, s. m., qu'il ne faut pas confondre avec *pannus*, est une expression synonyme de phygéthlon. *Voyez* ce dernier mot. (F. V. M.)

PANYGRON, s. m. : nom d'une espèce d'onguent dont on

trouve la description dans Oribase (*De locis affectis*, l. IV).
(F. V. M.)

PAPAVÉRACÉES, s. f., *papaveraceæ:* famille de plantes dicotylédones dipérianthées, à fleur polypétale et à ovaire supérieur.

Calice de deux folioles; corolle de quatre pétales; étamines en nombre indéfini; ovaire surmonté d'un stigmate sessile; capsule polysperme, quelquefois en forme de silique: tels sont les principaux caractères distinctifs de cette famille. Les plantes herbacées qui la composent portent des feuilles alternes, et sont remarquables par le suc propre diversement coloré dont elles sont remplies.

Les papavéracées, dont plusieurs se parent de belles fleurs, présentent des rapports assez marqués avec les renonculacées, surtout avec les genres de cette dernière famille, dont l'ovaire est unique, comme ceux *actæa, podophyllum.* Les papavéracées siliqueuses, telles que les *chelidonium*, les *glaucium*, lient cette famille à celle des crucifères: elle offre aussi quelques analogies avec les berbéridées qu'Adanson y avait comprises, et avec les corydalées, qui en faisaient autrefois partie, mais qui offrent des caractères assez saillans pour former une famille particulière, dont nous parlerons à la fin de cet article.

Le suc propre qui abonde dans la plupart des papavéracées, et qui découle par la moindre blessure faite à leur tige, à leurs feuilles ou à leur fruit, blanc dans le pavot, jaune dans la chélidoine et l'argémone, est rouge dans le *sanguinaria canadensis*, avec lequel quelques sauvages américains se teignent, dit-on, le corps.

Différent par ses qualités, comme par sa couleur, ce suc propre, narcotique dans le pavot, devient d'une âcreté caustique dans la chélidoine. C'est celui de la première de ces plantes qui forme, sous le nom d'opium, une des plus précieuses ressources de la médecine.

La propriété narcotique du pavot se retrouve, à certain degré, dans les fleurs de l'*argémone* employées comme hypnotiques en Amérique, et dans les fruits du *sanguinaria canadensis*.

Les racines de cette dernière plante sont de plus émétocathartiques, anthelmintiques, et on en fait assez souvent usage aux États-Unis. Les racines du *jeffersonia*, du *podophyllum* sont également purgatives.

Les graines, généralement oléagineuses, des papavéracées ne participent ordinairement point des propriétés narcotiques ou âcres du reste de ces plantes; celles de l'argémone passent néanmoins pour purgatives au Mexique.

Les *corydalées*, que nous avons cru devoir séparer des pa-

pavéracées, ont, comme ces dernières, un calice de deux folioles opposées et caduques ; mais elles en diffèrent d'ailleurs par leur corolle de quatre pétales irréguliers, imitant, par leur conformation, une fleur papilionacée, et par le nombre borné de leurs étamines (4 à 6), dont les filamens sont souvent réunis en deux faisceaux : au reste, leur ovaire est supère et il se change en un fruit monosperme ne s'ouvrant pas naturellement, ou en une capsule en forme de silique, à une loge, à deux valves et à plusieurs graines. Ces plantes sont des herbes à feuilles alternes, composées ; à fleurs réunies en grappes terminales ou latérales. Leur suc propre n'est point coloré ; il a une saveur amère bien prononcée. Les espèces du genre corydale, qui a donné son nom à la famille, ne sont que bien rarement employées en médecine ; mais on fait un usage fréquent de plusieurs fumeterres, comme apéritives, sudorifiques et antiscorbutiques.

(LOISELEUR-DESLONGCHAMPS et MARQUIS)

PAPAYER, s. m., *carica papaya*, L., arbre de la famille des passiflorées, qui croît aux Antilles et dans l'Inde. En Amérique et aux Moluques, on mange son fruit cru ou cuit ; nous mentionnons ici ce végétal pour faire connaître le résultat d'une expérience qui a été faite sur son suc.

A l'Ile de France, le suc de papayer (on ne dit pas si c'est le suc du fruit, ce qui est probable, ou le suc de la tige, qui est fort tendre) passa pour un spécifique assuré contre le tœnia. M. le professeur Corvisart désira essayer ce moyen, dans l'espoir de posséder enfin un remède assez assuré contre cet insecte si difficile à expulser du corps humain. Il fit venir avec beaucoup de soin plusieurs bouteilles de ce suc, qui arriva en très-bon état, et qu'on administra avec une scrupuleuse attention à des malades atteints de tœnia ; aucun d'eux ne rendit de lambeaux de ce vers par l'emploi de ce moyen, tandis qu'avec des drastiques ou autres médicamens on parvint à leur en faire rejeter. Il résulte donc de cette expérience positive que la vertu anthelmintique du suc de papayer est illusoire, du moins en Europe. Nous tenons ces détails de la propre bouche de M. le docteur Corvisart. (MÉRAT)

PAPIER A CAUTÈRE. On donne ce nom à une préparation pharmaceutique composée d'une très-légère couche d'emplâtre résineux, fait avec poix résine, ℥ij ; poix blanche, ʒij ; gomme animée, ʒij ; cire blanche, ℥iij ; baume noir du Pérou, ʒj, étendu sur une des faces d'un papier épais et lisse, coupé ensuite par carrés qu'on renferme dans des boîtes particulières au nombre de cinquante morceaux : à chaque pansement on en applique un sur le trou du cautère. On a substitué ce papier agglutinatif au sparadrap, qui était fait d'emplâtre

diapalme étendu sur un des côtés d'une toile longue et fine. Le papier à cautère a l'avantage sur celui-ci d'être moins épais et par conséquent de ne pas blesser le malade, de moins échauffer, de ne pas occasioner autant d'odeur, et de se conserver plus longtemps sans rancir. C'est donc une substitution avantageuse et qui doit être généralement adoptée.

A ce sujet, nous dirons un mot des substances qu'on applique sur les cautères : on a plusieurs intentions en appliquant des corps quelconques pardessus le pois d'un cautère : 1°. de préserver la petite plaie des corps étrangers qui pourraient y pénétrer ; 2°. d'empêcher le pois d'en sortir ; 3°. de la faire suppurer. Toutes les substances agglutinatives étendues sur de la toile ou du papier rempliront les deux premières indications. Quant à la dernière, je crois qu'on se fait illusion sur la puissance suppurative des substances appliquées de cette manière. Il est évident d'abord qu'elles ne touchent pas le fond de la plaie, puisque le pois les en empêche : ainsi il est aisé de voir que, quelle que soit leur composition, elles ne peuvent avoir pour résultat la suppuration du cautère. C'est appliqués sur le pois même que ces corps peuvent avoir la propriété d'augmenter la sécrétion du pus et non sur la toile appliquée pardessus. Il est donc indifférent d'appliquer de l'onguent de la mère, du basilicum même, de cette dernière manière sur les cautères ; ils n'agiront pas autrement que le cérat ou la toile simple.

Cela est si vrai, que les feuilles de lierre (*hedera helix*, L.) avec lesquelles on panse les cautères, les font autant suppurer qu'aucun onguent. C'est par la fraîcheur qu'elles maintiennent dans la plaie, propriété qu'elles doivent à leur épaisseur et à leur texture vivace, qu'est produite la suppuration qu'elles entretiennent ; peut-être au surplus n'est-ce qu'au défaut de l'évaporation du liquide purulent qu'est due son accumulation. Sous ce rapport, le papier à cautère, qui est agglutinatif et imperméable, est très-avantageux. (F. V. M.)

PAPILIONACÉES : nom que Tournefort donne à une famille de plantes plus connue sous le nom de *légumineuses*, et qu'il appelait ainsi, de la forme de ses fleurs, auxquelles il a cru trouver quelque ressemblance avec un papillon. *Voyez* LÉGUMINEUSE, t. XXVII, p. 402. (F. V. M.)

PAPILLAIRE, adj., *papillaris* ; qui a des papilles, ou qui est relatif aux papilles. La surface de la langue est papillaire. *Voyez* PAPILLE. (F. V. M.)

PAPILLE, s. f. Ce mot, pris du latin *papilla*, désigne le mamelon. On a ensuite, par analogie, donné cette dénomination à de petites éminences que l'on a remarquées à la surface de plusieurs membranes. Chargés de fonctions importantes,

ces petits corps méritent de fixer d'une manière spéciale l'attention du médecin physiologiste.

Les systèmes cutané et muqueux sont les parties sur lesquelles on a exclusivement rencontré les saillies auxquelles on a donné le nom de papilles ; mais on ne s'est pas toujours entendu sur le sens que l'on a attribué à cette expression ; elle a servi à désigner des organes fort différens les uns des autres : 1°. sous le rapport de leur disposition anatomique et de leur structure ; 2°. sous celui des propriétés vitales qui les animent ; 3°. relativement aux fonctions qui leur sont départies. On a d'abord appelé papilles fongueuses ou à calice des éminences qui, développées sur le dos de la langue et sur la partie la plus reculée de cet organe, ne sont autre chose que des follicules muqueux. Cette dénomination ne convient en aucune manière aux corps dont il est question : c'est aux mots *cryptes*, *follicules*, *langue*, que l'on trouvera tout ce que nous savons de positif sur la disposition et les usages de ces prétendues glandes. Les espèces de mamelons qui se remarquent à la base des poils et qui rendent inégale et rugueuse la peau de certains individus ont encore été confondus avec les papilles ; ils doivent cependant en être distingués avec soin, car ils sont formés, suivant Bichat, par des productions cellulaires, vasculaires, et par des glandes sébacées. Une expérience bien simple suffit pour prouver que ces mamelons ne sont pas de même nature que les papilles proprement dites, et ne font pas, comme elles, corps avec la peau ; elle consiste à faire macérer une portion du système cutané pendant deux ou trois mois. Les aspérités qui se remarquent à la base des poils sont alors converties en adipocire, que l'on peut facilement séparer des tégumens ramollis et réduits en une espèce de pulpe. C'est à la saillie plus considérable que forment quelquefois ces petites éminences que sont dus les tubercules très-saillans que présente la peau lorsqu'elle a été saisie par le froid, lorsque l'on a fait sur elle des frictions trop rudes, ou bien qu'une impression morale vive a déterminé en elle des changemens encore peu appréciés. Ce phénomène que le vulgaire désigne sous le nom de chair de poule est-il dû à une motilité particulière des mamelons dont nous nous occupons, ou plutôt le chorion, en se resserrant, en se crispant, les pousserait-il davantage vers l'épiderme et déterminerait-il ainsi la saillie qu'ils présentent dans les circonstances que nous venons d'énumérer ? Comme ils soulèvent la couche épidermoïde qui les revêt, celle-ci s'écaille à leur sommet et rend les tégumens âpres et rugueux au toucher, disposition qui, suivant Bichat, ne se remarque pas dans les papilles. Au reste, quoique nous séparions ces deux sortes d'éminences cutanées, nous avouons que le nom de papilles

conviendrait très-bien aux aspérités de la base des poils, car elles présentent une forme mamelonnée que n'affectent pas les différentes parties de ce que M. Cuvier appelle le tissu papillaire.

Elles sont au reste plus nombreuses aux membres dans le sens de l'extension, que dans celui de la flexion ; le dos en présente plus que la peau de l'abdomen ou de la partie antérieure de la poitrine : on ignore leurs usages, on sait seulement qu'elles sont douées d'un assez haut degré de sensibilité.

Il faut encore distinguer des papilles les inégalités de la peau déterminées par les rides, qui ne sont elles-mêmes que le résultat des mouvemens variés qu'exécutent les parties voisines ; les orifices un peu saillans des glandes sébacées ne doivent pas non plus être confondus avec elles.

On doit entendre par papilles de la peau de petites éminences manifestement sensibles, affectant des formes diverses et qui ne variant pas dans leurs dimensions, au moins d'une manière appréciable, se rencontrent surtout dans les points de la peau dont la sensibilité est la plus développée. Il paraît que c'est à Malpighi qu'est due la première description des papilles. Il en avait découvert de très-considérables sur la langue ; l'analogie le conduisit à admettre des corps semblables dans la structure de la peau, et l'observation lui démontra qu'il ne s'était pas trompé : au reste, sur la plus grande partie des tégumens, elles sont irrégulièrement disposées ; on leur donne une forme conique. S'élevant de la surface du chorion jusqu'à l'épiderme, qui les recouvre d'une couche plus ou moins mince, les unes sont, dit-on, molles, souples, spongieuses, comme sur le gland ; les autres présentent, comme aux mains, aux pieds, une consistance plus grande. Pour parvenir à les distinguer, il faut séparer la cuticule du derme, soit par un vésicatoire, soit par la macération ou l'ébullition ; toutefois l'existence des papilles sur les tégumens considérés en général est problématique, et le plus souvent on ne voit rien autre chose sur la peau dénudée, que les petites saillies des orifices des poils, celles que détermine le passage des vaisseaux, celles des rides, etc. Il paraît, si nous nous en rapportons à M. Gaultier, auteur d'une excellente dissertation sur le système cutané de l'homme, que les tégumens des nègres sont recouverts par une multitude de petites rides que cet auteur regarde comme des éminences papillaires.

Il est certains points du système cutané où les papilles sont extrêmement apparentes, mais alors elles affectent une disposition constante ; c'est à la face palmaire de la main et des doigts, c'est à la région plantaire des pieds et des orteils qu'il est le plus facile de les apercevoir. « Si l'on fend longitudina-

lement un morceau du chorion du pied, adhérent à son épiderme, on voit entre eux, le long du bord divisé, une ligne en forme de filet tremblé qui résulte de ces petites éminences placées les unes à côté des autres. » Elles forment, par leur juxtaposition, une suite de sillons, qui tantôt sont droits, qui d'autres fois offrent des courbures prononcées, mais qui le plus souvent sont parallèles les uns aux autres. Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que le dos de ces sillons est divisé en deux parties, disposition qui, très-distincte lorsque l'épiderme est enlevé, peut encore être aperçue, lors même qu'il aurait conservé son intégrité. Les papilles sont assez rapprochées les unes des autres, pour qu'on puisse en compter quatre ou six dans l'espace d'une ligne. C'est à l'extrémité des doigts, qu'elles sont le plus saillantes; elles y décrivent, par leur juxta-position, des courbes qui font partie d'un très-petit cercle; plus on s'éloigne de ces points, et plus ces courbes se redressent. A la paume de la main et à l'éminence thénar, les sillons formés par les papilles sont même presque droits. Vers la portion de la face palmaire qui approche le plus des phalanges, ainsi qu'à l'éminence hypothénar, les courbures sont beaucoup plus marquées. Cette considération ne peut-elle pas se prêter à quelques inductions physiologiques? C'est à l'extrémité de la région palmaire des doigts que le toucher est le plus développé; c'est là que les lignes formées par les mamelons sont les plus courbées. Y aurait-il un rapport entre la perfection de la palpation et la direction des sillons papillaires? Cela est d'autant plus probable, que les points où les courbures sont les plus prononcées, sont aussi ceux où la sensibilité est la plus marquée. Si ces lignes avaient été toutes droites et parallèles, on n'aurait pu acquérir par le toucher des idées exactes sur les corps que la main aurait parcourus dans la direction des sillons papillaires, tandis que dans la disposition qui leur est propre, quel que soit le mouvement qu'exécute cet organe, les surfaces dont on veut apprécier les qualités tangibles, viennent nécessairement heurter de front la série d'éminences formées par les papilles; ce qui doit être beaucoup plus avantageux pour la sensation. Une couche épaisse d'épiderme recouvre les mamelons cutanés des doigts, et cependant le moindre choc, le contact le plus léger suffisent pour éveiller leur sensibilité.

Les papilles ont au pied une disposition à peu près analogue, elles y sont même plus saillantes. On y voit aussi des lignes courbées suivant différentes directions. On peut remarquer que généralement elles y sont plus droites; aussi voyons-nous que la palpation est loin d'y être aussi parfaite. Soit qu'on les envisage au pied, soit qu'on les considère sur la main, chaque papille correspond à une ouverture de l'épi-

derme, par laquelle on voit s'échapper une certaine quantité de sérosités lorsque la température est un peu élevée. Cette perspiration a même lieu dans toutes les circonstances; mais le liquide exhalé est souvent en trop petite quantité pour que l'on puisse l'apercevoir. *Voyez* EXHALATION, PORES, TRANSPIRATION.

Quelle est la structure des mamelons cutanés? C'est encore là un grand point de controverse parmi les anatomistes. Malpighi, qui s'en occupa le premier, ne vit en eux que les extrémités épanouies des nerfs qui traversent le corps muqueux réticulaire. Albinus et Perrault nient absolument l'existence des papilles, telles que Malpighi la concevait. Ruysch et Heister pensaient qu'elles n'étaient pas étrangères à la formation de la cuticule. Duverney, Winslow, Ludwig, Portal, Boyer, Sabatier les considèrent comme nerveuses, et comme recouvertes par un épiderme plus ou moins mince. Quelques anatomistes assurent que les nerfs abandonnent leur enveloppe extérieure pour former les papilles, et assurent avoir suivi quelques-uns de leurs rameaux jusqu'à ces éminences. Bichat affirme que cela lui a toujours été impossible; il ajoute que, dans l'état ordinaire, la densité du derme, et la ténuité des filets nerveux qui le traversent, y mettent toujours un obstacle insurmontable, et que ses recherches sur ce point d'anatomie n'ont pas été plus heureuses lorsqu'il a réduit, par une macération prolongée, le chorion à un état pulpeux. Un grand nombre de physiologistes admettent que les papilles ont une double structure, qu'elles sont à la fois formées par des vaisseaux et par des nerfs. M. Richerand croit qu'autour de chacune d'elles il existe des réseaux vasculaires d'une admirable ténuité (*Elém. de physiol.*, quatrième édition, t. II, p. 70). M. le professeur Cuvier nomme tissu papillaire l'assemblage des éminences dont nous nous occupons; suivant lui, les papilles sont formées par le rapprochement de fibrilles réunies par leurs bases, à peu près comme les poils d'un pinceau. Lorsque les fibrilles du centre sont plus longues que celles de la circonférence, alors le mamelon est de figure longue; lorsqu'elles sont toutes de la même longueur, alors ces petits corps sont aplatis. Mais l'anatomiste qui a porté le plus de lumières dans cette question difficile à résoudre, est sans doute le docteur Gaultier, dont le travail justement estimé contient des recherches précieuses dont nous allons exposer les résultats.

Ce médecin admet que le derme présente, sur les différens points de son étendue, des aspérités qui sont différemment disposées, les unes relativement aux autres, dans les diverses régions, et dont la forme est presque toujours conoïde. Ces aspérités correspondent en dehors à un réseau vasculaire, que M. Gaultier a décrit avec un soin particulier. Voici comment

il s'exprime à ce sujet : « Le système sangnin existe immédiatement audessus du derme, où on le trouve disposé en bourgeons. Ces bourgeons surmontent toujours les aspérités ou papilles du derme; ils y sont peu adhérens, et n'existent jamais dans ses dépressions. A la plante des pieds et à la paume des mains, ils sont dispersés dans le même ordre que les sillons. Telle est la disposition des bourgeons sanguins, vus d'une manière générale; mais en les considérant de plus près pour en découvrir l'organisation, on les voit formés par de petits filamens rougeâtres, qui partent isolément de chacune des aspérités extrêmement ténues qui existent sur le dos des sillons du derme. Ces filamens, au nombre de *douze*, *quatorze* ou *dix-huit*, s'élèvent du derme assez ordinairement à angle droit; ils sont environnés d'un tissu assez blanc, que l'on peut regarder comme parenchymateux, tissu qui les réunit en petits groupes pour former les bourgeons. Ces filamens, légèrement flexueux, paraissent se replier sur eux-mêmes sans jamais s'entrelacer. Ces bourgeons ont une forme conoïde, dont la base est du côté du derme. Chaque bourgeon est divisé jusqu'à sa base en deux parties à peu près égales, qui correspondent à celles que l'on remarque sur les sillons du derme. A chaque bourgeon, on distingue une base, des faces latérales et un sommet : par leur base, ils reposent sur les deux demi-sillons du derme; des parties latérales partent de très-petites productions blanches, qui pénètrent dans un tissu particulier dépendant du corps muqueux de Malpighi (M. Gaultier l'a nommé albide). Le sommet de ces bourgeons est arrondi, quelquefois aigu. Il en sort un ou deux petits vaisseaux qui traversent l'épiderme, et qui, après avoir successivement diminué de volume dans ce trajet, viennent s'ouvrir dans les petits alvéoles que l'on voit sur le dos des sillons (des doigts). Les bourgeons, considérés à la plante des pieds, chez le nègre, ont leurs vaisseaux ordinairement remplis de sang. »

M. Gaultier ajoute que les vaisseaux qui sortent du sommet de ces bourgeons se divisent plusieurs fois; qu'un rameau principal arrive jusqu'à l'épiderme, qu'il traverse; que ces vaisseaux ne contiennent jamais que des fluides blancs; que les bourgeons reçoivent les molécules rouges, mais qu'elles ne pénètrent jamais au-delà, du moins dans les cas physiologiques; que, lorsqu'ils ont été détruits, ils sont susceptibles de se régénérer. Ces petits corps reçoivent probablement des vaisseaux lymphatiques. Quant à des nerfs, le docteur Gaultier n'a pu en suivre jusqu'à eux. Un fait pathologique, que j'ai l'occasion d'observer, me prouve manifestement que la structure des papilles de la main est réellement vasculeuse. Il s'agit d'une dilatation morbide des vaisseaux qui

constituent quelques-uns des mamelons cutanés d'un des doigts : on y voit très-distinctement les petits bourgeons sanguins, gorgés de sang et bien séparés les uns des autres.

Il est évident que ce sont ces bourgeons vasculeux, réunis aux aspérités du derme, qui constituent les corps que l'on désigne habituellement sous le nom de papilles. Il est donc certain que les nerfs ne sont pas immédiatement recouverts par l'épiderme, comme on l'a prétendu, et, à plus forte raison, qu'ils ne se distribuent pas à cette couche insensible; il est donc démontré que les aspérités du derme ne traversent pas le corps muqueux de Malpighi, puisqu'elles ne lui correspondent que par l'intermédiaire des bourgeons sanguins. Dire que les éminences du chorion sont formées par l'épanouissement des filets nerveux qui se rendent à la peau, c'est avancer une hypothèse dénuée de toute preuve, puisque, comme nous l'avons vu, il n'est pas certain qu'on ait suivi de nerfs jusqu'à la base des mamelons cutanés.

Toutefois, et si nous nous laissions entraîner par l'analogie, nous admettrions que les bourgeons sanguins de M. Gaultier sont un tissu semblable à celui que nous découvrons dans les autres organes des sens. Les nerfs de la vue semblent former, conjointement avec les vaisseaux, une membrane *sui generis*, qui contient un grand nombre de productions vasculaires : ainsi ceux du toucher se divisant en rameaux extrêmement ténus dans le chorion, à tel point qu'ils ne peuvent être aperçus par nos plus forts microscopes, viendraient se distribuer audessus des aspérités du derme, dans les bourgeons qui le recouvrent. La rétine, il est vrai, paraît bien plus nerveuse que vasculeuse, tandis que les bourgeons de M. Gaultier sont bien plus vasculeux que nerveux ; mais aussi les sensations diffèrent beaucoup, sous le rapport de leur délicatesse. La vue s'exerce sur un fluide d'une subtilité infinie; le toucher ne nous donne de notions que sur les qualités les plus grossières des corps. D'ailleurs, si les nerfs entrent en moins grande proportion dans la structure des papilles, que dans celles de la rétine, les mamelons de la peau offrent dans leur ensemble une surface bien plus étendue que ne peut le faire la membrane destinée à ressentir une impression vive par le contact de la lumière. Il y aurait donc une espèce de compensation, et la palpation gagnerait, par la dimension des organes, ce qu'elle perdrait par le peu de sensibilité des parties qui en sont le siége.

Quoi qu'il en soit, et nous le répétons à dessein, nous ne pouvons admettre que le tissu papillaire soit, à proprement parler, l'épanouissement des nerfs. Nous ne croyons même pas que la rétine, que la pulpe auditive puissent être consi-

dérées comme essentiellement nerveuses. Tous les tissus sont des parenchymes particuliers, dans lesquels les extrémités nerveuses qui s'y distribuent éprouvent des modifications dont nous ignorons au juste la nature, mais qui doivent être comptées pour beaucoup dans l'aptitude qu'a tel ou tel cordon nerveux de ressentir les qualités de tel ou tel corps.

Maintenant, quelles sont les propriétés dont sont douées les papilles de la peau ? quel est le degré de vie dont elles sont animées ? Pour bien éclaircir un semblable sujet, il serait sans doute à désirer que l'on connût parfaitement la disposition anatomique de ces corps singuliers.

Point de doute qu'elles ne jouissent de la sensibilité cérébrale. Ce mode de sentiment, qui est un de leurs principaux caractères, est la seule raison qui ait pu faire penser qu'elles fussent entièrement nerveuses. Une expérience bien simple suffit, dit-on, pour prouver qu'elles présentent à un haut degré cette propriété des corps organisés. Enlevez l'épiderme dans une partie quelconque, et irritez les mamelons cutanés avec un stylet aigu, l'animal s'agite, et témoigne par ses cris et ses gestes la vive douleur qu'il ressent ; mais si vous glissez un instrument acéré sous le chorion, de telle sorte que vous puissiez exciter, par le même procédé, la face interne du derme, l'animal ne paraîtra pas être douloureusement affecté, à moins qu'un filet nerveux ne soit intéressé. Ce fait, dû à Bichat, démontre-t-il d'une manière certaine la sensibilité des papilles ? Il nous semble qu'il tend seulement à faire voir que le derme est beaucoup plus sensible extérieurement qu'intérieurement. Ce qui prouve bien mieux combien la faculté de sentir est développée dans le tissu papillaire, c'est la vive sensation que nous éprouvons lorsque nous promenons très-légèrement notre doigt à la surface d'un corps dont nous voulons apprécier les qualités tangibles. Dans ce cas, les papilles seules peuvent être les agens du toucher, puisqu'elles seules sont en contact avec la surface sur laquelle nous exécutons la palpation.

Les mamelons cutanés jouissent de la sensibilité organique et de la contractilité de même nature, puisqu'ils se nourrissent, puisqu'ils contiennent à la fois des vaisseaux absorbans, des veines et des ramuscules artériels chargés de l'exhalation. Quant à une contractilité apparente, rien ne prouve qu'ils en soient doués.

Mais partagent-ils avec quelques autres organes, tels que la verge, le clitoris, etc., la propriété de s'ériger d'une manière active, de s'épanouir, de se gonfler, de recevoir en plus grande quantité les fluides que leur apportent les vaisseaux qui s'y distribuent ? Sont-elles, en un mot, le siége de l'extensibilité active ou de l'expansibilité ? C'est encore un point dou-

teux et un sujet de controverse. Remarquez d'abord que plusieurs physiologistes admettent que ces corps sont entièrement nerveux, et cependant qu'ils les regardent en même temps comme susceptibles de s'ériger. Il y a ici une contradiction manifeste, car tous les tissus érectiles sont plutôt formés par des vaisseaux que par des nerfs. Ceux qui pensent que ces deux élémens organiques entrent à la fois dans la structure des mamelons cutanés, font au moins cadrer entre elles leurs idées anatomiques et physiologiques. L'érectilité des papilles de la peau doit être jusqu'à présent regardée comme hypothétique, puisqu'aucun fait n'en a encore démontré l'existence. Il est plus que probable qu'il se manifeste des changemens dans le tissu papillaire cutané, suivant que les sensations qu'il nous communique sont actives ou passives, c'est-à-dire suivant que le cerveau y prend ou n'y prend pas part; mais quelle est la nature de ces changemens? C'est ce que nous ignorons complétement et ce que probablement nous ignorerons longtemps encore.

C'est spécialement dans les mamelons cutanés que paraît résider le sens du toucher. C'est seulement sur les points où ils sont très-visibles, que la palpation acquiert tout le degré de perfection dont elle est susceptible. Aussi les différens organes, qui chez les animaux servent à leur faire apprécier les qualités tangibles des corps, présentent-ils des papilles manifestes. Le museau de la taupe, du cochon, de la musaraigne, la trompe de l'éléphant, la queue du sarigue crabier en offrent en effet de distinctes. On en voit même chez les oiseaux, à la plante des pieds et sous les doigts; elles y sont rapprochées et disposées sur des lignes parallèles. Il est facile de se convaincre de leur existence, en privant les pattes de volailles de leur épiderme par l'action du feu. Ce fait d'anatomie comparée nous prouve que le toucher n'est pas aussi peu développé chez les oiseaux que l'a prétendu un de nos plus estimables physiologistes. La conclusion qu'il avait tirée de cette supposition était que ces animaux avaient moins d'intelligence que les quadrupèdes en général, ce qui ne nous paraît pas tout à fait exact. On sait en effet que le serin, le perroquet, le moineau, etc., ont un instinct qui approche beaucoup de l'intelligence. Les différens points des tégumens de l'homme, dans lesquels on ne rencontre que peu de papilles, ou dans lesquels elles sont arrangées irrégulièrement, paraissent ne pas exister, sont le siége des sensations générales que l'on a désignées sous le nom de *tact*.

Quelle peut être l'utilité des papilles dans la sensation du toucher? D'abord elles augmentent singulièrement la surface de l'organe sensible, ce qui peut être de quelque avantage dans le mécanisme de la palpation. D'ailleurs, comme elles

forment une saillie assez considérable, il en résulte que non-seulement le corps que l'on touche peut déterminer une sensation sur le derme par une pression dirigée suivant une direction perpendiculaire à la surface de la peau ; mais si ce même corps effleure, pour ainsi dire, la superficie du chorion, il rencontre les faces latérales des papilles, y détermine un ébranlement plus considérable, et la sensation est par cela même plus développée et plus précise. Je ne me rappelle pas avoir trouvé dans aucun ouvrage cette idée sur les usages des papilles de la peau.

Telles sont les considérations anatomiques et physiologiques auxquelles peuvent se prêter les mamelons cutanés. Occupons-nous maintenant des papilles que les membranes muqueuses offrent bien manifestement dans quelques parties et que l'analogie a fait admettre dans toute l'étendue du système muqueux.

C'est d'abord à la langue qu'elles sont le plus développées, c'est même là, comme nous l'avons déjà dit, que Malpighi les vit pour la première fois. Cependant il n'est peut-être pas bien exact de rapprocher les unes des autres les papilles qui se remarquent à la face palmaire des doigts, et celles que l'on rencontre sur la face supérieure de la langue. Il existe, dit-on, sur cet organe deux ordres d'éminences *nerveuses*. Les unes sont nommées fongiformes, de la ressemblance qu'on a cru trouver entre elles et un champignon ; les autres, qui ont reçu la dénomination de coniques pyramidales, doivent aussi à leur disposition le nom sous lequel on les désigne. Les premières occupent la partie postérieure de la face supérieure de la langue et se trouvent surtout réunies vers le milieu de l'organe. On en voit même quelques-unes près de ses bords ; elles sont assez peu nombreuses et parsemées irrégulièrement. Leur rougeur, leur grosseur sont très-variables. Il en est qui égalent presque la moitié du volume d'un grain de millet, tandis que d'autres sont extrêmement petites. Dans l'état de santé, leur couleur est d'un beau rouge, et c'est à elles que sont dues les taches vermeilles que l'on voit sur différens points de la langue. Au reste, leur couleur change singulièrement lorsque l'on applique sur elles des corps sapides ou irritans, alors leur teinte devient plus foncée. Si l'on excite leur extrémité, ou si on leur imprime avec un corps quelconque de légers mouvemens, elles paraissent s'infiltrer de sang. Ce phénomène est encore plus remarquable lorsque l'on presse la langue entre ses doigts, lorsqu'on fait contracter avec énergie les muscles qui composent cet organe, de manière à lui faire occuper le moins de place possible ; mais quelque chose que l'on fasse, le sommet des papilles fongiformes ne rougit pas, et si on

le regarde obliquement, il conserve toujours un certain degré de transparence et de blancheur. Les papilles sont susceptibles de se gorger d'une très-grande quantité de sang relativement à leur volume. Ce liquide peut s'y amasser en telle proportion qu'il leur donne un aspect noirâtre. Il y a peu de temps j'éprouvai une douleur assez vive sur un des côtés de la langue: je reconnus une tumeur rosée et à pédicule, un peu moins grosse qu'un grain de millet; dans la journée, elle était vermeille et plus volumineuse; le soir elle devint violette et presque noire. Alors sa mobilité était extrême. Je l'arrachai avec une pince sans éprouver de sensation bien pénible; je l'écrasai, il en sortit beaucoup de sang; très-récemment le même accident se manifesta du côté opposé, je pratiquai l'évulsion de la tumeur de la même manière. J'étais incertain sur sa nature. Depuis ce travail sur les papilles et en observant avec soin l'organe du goût au moyen d'un miroir concave, je me suis aperçu que ce qui m'était arrivé n'était rien autre chose que l'infiltration sanguine d'un des mamelons glossiques, infiltration qui était portée à un plus haut degré que cela n'a lieu habituellement. Une semblable affection pourrait être confondue avec des excroissances syphilitiques ou cancéreuses, si on ne connaissait bien la disposition des corps qui nous occupent, et si l'on ignorait la facilité avec laquelle ils se laissent pénétrer par une grande quantité de sang.

Les autres espèces de papilles affectent, ai-je dit, une forme pyramidale. Celles-ci, pressées les unes contre les autres, occupent toute la face supérieure de la langue et se remarquent surtout vers la partie de cette face qui avoisine davantage la pointe de l'organe. C'est là qu'elles sont le plus nombreuses et le plus serrées. Le sommet de ces mamelons, toujours blanchâtre et transparent comme celui des papilles fongiformes, est beaucoup plus effilé et plus long. Les éminences coniques sont, comme les précédentes, supportées par un pédicule. La base et le milieu de ces corps rougissent aussi dans les circonstances où un semblable phénomène se remarque dans ceux qui affectent, dit-on, la forme d'un champignon; mais les pointes effilées par lesquelles ils se terminent conservent d'une manière encore plus remarquable leur couleur et leur demi-transparence habituelles. Ces sommités, couchées les unes à côté des autres, donnent à la langue le velouté qui la distingue; elles se laissent facilement pénétrer par l'humidité, et toutes les fois que cet organe est recouvert par la salive, on ne distingue plus les papilles les unes des autres, car elles paraissent toutes confondues. Pour parvenir à bien distinguer les mamelons de la langue, il faut essuyer cet organe à plusieurs reprises et enlever presque entièrement le li-

quide qui s'y trouve. C'est alors qu'il est facile de reconnaître la disposition que nous assignons à ces petits corps. Lorsqu'on ne prend pas cette précaution, on ne voit autre chose qu'une surface rouge parsemée de points plus rouges encore. Appliqués sur les papilles voisines, les sommets des éminences dont nous nous occupons ne peuvent être distingués tant qu'ils sont imbibés d'humidité ; mais quand ils en sont dépourvus, ils se redressent, et alors il est facile d'apercevoir les tubercules dont ils sont la terminaison. Les sillons irréguliers qui se font souvent remarquer sur la face supérieure de l'organe du goût, sont dus à ce que les mamelons linguaux sont inclinés dans le point où ces enfoncemens se rencontrent, et par là mettent à découvert une partie de la surface qui les supporte. Quelle que soit la forme des papilles dites nerveuses de la langue, elles ont toujours, même après qu'on les a desséchées autant que possible, un aspect lisse et brillant. Au reste, leurs sommités se teignent très-facilement par les différentes substances colorantes avec lesquelles elles sont en contact, comme on peut facilement s'en convaincre en déposant sur elles une goutte de vin, d'encre ou de tout autre liquide analogue. Il est probable que la surface des mamelons n'est pas étrangère à ce phénomène, cependant rien ne démontre qu'elle y prenne part.

C'est plutôt sur l'homme vivant que sur le cadavre qu'il faut étudier les petits corps qui nous occupent, car la grande quantité de liquide dont ils sont pénétrés chez le premier les rend beaucoup plus apparens. D'ailleurs, pour apprécier les fonctions dont ils sont chargés, c'est quand ils jouissent de la vie qu'il faut chercher à pénétrer le mystère de leur organisation.

Quelle est la structure des papilles linguales ? Les hypothèses que l'on a émises sur les mamelons de la peau se retrouvent encore ici. Les uns les regardent comme les extrémités épanouies des nerfs. S'il en était ainsi, elles ne contiendraient pas autant de sang qu'on le remarque ordinairement. D'autres pensent qu'elles sont à la fois nerveuses et vasculaires ; cela peut être regardé comme certain, puisque le plus grand nombre de nos tissus est dans le même cas. Elles me paraissent contenir plus de vaisseaux que de nerfs, et une expérience bien simple peut en fournir la preuve : si l'on saisit l'une d'elles avec une pince, et si on l'arrache comme je l'ai fait sur moi-même, on n'éprouve qu'une douleur très-légère, et il sort de la petite plaie une certaine quantité de sang. Celui-ci forme au moins les trois quarts de volume du mamelon dont on a ainsi pratiqué l'évulsion, et la pression exprime avec facilité le liquide que contient la papille. Je sais bien qu'Haller a prétendu avoir suivi des rameaux du nerf lingual jusqu'aux mamelons glos-

siques; que plusieurs autres anatomistes ont dit avoir observé le même fait relativement aux filets du nerf grand hypoglosse; mais les recherches les plus soignées n'ont pu, de nos jours, conduire aux mêmes résultats. Les papilles glossiques reçoivent certainement des nerfs, mais la ténuité des ramuscules qui s'y rendent est telle qu'on ne peut les voir se continuer jusqu'à elles. Les vaisseaux que Ruysch y a vus peuvent y être aperçus sans beaucoup de difficulté, et le tissu cellulaire admis dans leur structure par Malpighi doit s'y rencontrer, puisque cet élément organique entre dans la composition de toutes les parties de notre être.

S'il est dans l'économie animale un tissu avec lequel on puisse comparer les papilles de la langue, c'est sans doute celui auquel on a donné le nom d'érectile. Voilà les considérations sur lesquelles nous fondons cette idée : 1°. les mamelons linguaux se gorgent de sang, ou en contiennent moins suivant les causes excitantes qui agissent sur eux, phénomène analogue à celui qu'offrent la verge, le clitoris, etc.; 2°. si vous les arrachez, le sang s'écoule par la moindre pression et le tissu qui contenait le liquide est alors considérablement réduit; 3°. ainsi que dans les productions érectiles, il y a dans le tissu des papilles de la langue de grandes variations dans le volume suivant un grand nombre de circonstances; 4°. la facilité avec laquelle s'écoule le fluide qu'elles contiennent prouve qu'elles sont jusqu'à un certain point caverneuses, et que le sang n'y est pas contenu dans des vaisseaux capillaires; 5°. la rougeur qu'elles présentent et qui peut, dans le cas de maladie, être portée jusqu'au noir, est encore une preuve de plus en faveur de ce mode particulier d'organisation.

Quoi qu'il en soit, une enveloppe particulière, dépendance de l'épiglotte, recouvre les petits mamelons dont il s'agit. Elle leur forme des étuis particuliers qui s'élèvent beaucoup au-dessus d'eux, et qui donnent naissance à ce que nous avons appelé le sommet papillaire. L'inspection seule démontre l'existence de cette production chez l'homme, puisque le point le plus élevé de la papille ne rougit pas; mais l'anatomie comparée nous en offre une preuve certaine. En effet, le genre *felis*, dont la langue présente des papilles coniques et fongiformes, et d'autres divisées à leur sommet de telle sorte qu'on pourrait les prendre pour des extrémités nerveuses; le genre *felis*, dis-je, a des mamelons glossiques recouverts par un étui de substance cornée qui arrache les corps que lèche l'animal. Les civettes, les singes offrent une disposition à peu près analogue. C'est cette substance épidermoïque absolument insensible qui, chez l'homme, se pénètre d'humidité lorsque la langue est mouillée.

Les papilles linguales sont, d'après ce que nous avons dit, douées d'une sensibilité générale peu énergique : mais sont-elles le siége d'une sensibilité spéciale qui les rende exclusivement propres à ressentir l'impression des corps sapides? Les probabilités sont sans doute pour l'affirmative ; toutefois des parties où l'appareil papillaire est bien moins manifeste, et dans lesquelles on ne l'admet guère que par analogie, perçoivent certaines saveurs. C'est ainsi que l'absinthe est principalement ressentie par le pharynx, la coloquinte par les lèvres, etc. ; d'un autre côté, nous avons vu qu'il n'était pas bien prouvé qu'on eût suivi des nerfs jusqu'aux mamelons glossiques.

Cependant un appareil si compliqué n'est pas sans une utilité marquée ; d'ailleurs, si d'autres parties que la face supérieure de la langue peuvent percevoir les saveurs, toujours est-il vrai que les sensations qu'elles nous communiquent sont bien moins précises que celles que nous donne le tissu papillaire. Ce ne sont que des saveurs excessivement fortes qui agissent sur le pharynx ou les lèvres, tandis que la langue nous donne connaissance même de celles dont les qualités sapides sont le moins développées. Un organe moins parfait donne des sensasions moins parfaites. D'ailleurs, quand les mamelons glossiques n'auraient d'autre avantage que de multiplier les points de contact, ne serait-ce pas assez pour que leur utilité fût bien grande ? L'étendue de la face supérieure de la langue pourvue des papilles est au moins dix fois considérable comme cette même face supposée absolument lisse. Le corps sapide dissous dans la salive produira sans doute une impression d'autant plus vive que l'organe gustatif présentera plus d'étendue.

Nous convenons donc que les papilles glossiques sont chargées de la gustation ; mais devons-nous penser que les nerfs se trouvent à nu à leurs extrémités ? Non sans doute. Ceux qui s'y distribuent éprouvent dans leur tissu une modification particulière. Ils forment avec les vaisseaux de différens ordres un parenchyme exclusivement propre à percevoir les saveurs. On s'est longtemps inquiété et on fait encore des expériences pour savoir si le nerf grand hypoglosse ou le lingual sont les conducteurs de la sensation. Nous n'attachons à cette idée aucune importance. Comme c'est probablement la disposition du nerf dans le tissu sensible qui le rend propre à percevoir telle ou telle qualité des corps et non l'espèce de rameau qui s'y rend, il en résulte pour nous que tel ou tel cordon nerveux peut également être le conducteur de la sensation perçue dans les mamelons de la langue.

En communiquant ce travail à notre estimable confrère le docteur Lisfranc de Saint-Martin, il me fit une objection qui ne laissa pas que de m'embarrasser. Il n'est pas bien prouvé,

me dit-il, que la face supérieure de la langue soit le siége de la gustation, et peut-être ne serait-il pas impossible qu'on en revînt à l'opinion des anciens, qui regardaient le palais comme l'organe immédiat du goût. Une expérience bien simple, ajouta-t-il, suffit pour nous prouver que la membrane qui tapisse la voûte palatine reçoit, de la part de certaines saveurs, une impression plus vive que celle que les mêmes substances déterminent sur les papilles glossiques. Prenez un morceau de sucre, portez-le sur le premier de ces organes, et attendez qu'il s'y dissolve, vous n'aurez qu'une sensation extrêmement légère; appliquez les papilles linguales sur le palais, et vous éprouverez aussitôt la sensation au plus haut degré possible. Si vous placez le morceau de sucre sur la voûte palatine sans le mettre sur la langue, vous pourrez juger jusqu'à un certain point de la sapidité du corps.

Remarquez que ce n'est pas la pression que l'aliment exerce sur les mamelons glossiques, lorsqu'il se trouve comprimé entre eux et la paroi supérieure de la bouche, qui excite la sensation; car si vous le pressez avec vos doigts sur les corps papillaires, sans qu'il touche aux palais, vous ressentirez à peine la sapidité qui lui est propre. Ces doutes, me dit-il encore, auraient besoin d'être dissipés par des faits.

Ayant réitéré ces expériences, je pus en reconnaître toute l'exactitude; seulement je trouvai que le corps sapide, porté exclusivement sur la voûte palatine, ne me donnait qu'une très-faible sensation. Je remarquai encore que je pouvais assez bien juger de la sapidité du sucre, lorsqu'il était bien dissous, et que je l'étendais avec mon doigt sur un grand nombre de mamelons glossiques en faisant sur eux de légères pressions. Mais il était évident que je n'imitais pas parfaitement le mécanisme ordinaire de la gustation; voulant éclaircir cette question, autant qu'il était en mon pouvoir de le faire, j'appliquai un morceau de sucre sur les papilles linguales, je l'y laissai dissoudre, puis je portai deux doigts sur le palais, de manière à empêcher celui-ci d'être en contact avec le corps sapide: alors je pressai le sucre entre les papilles et les doigts, la salive coula à grands flots, je ressentis une forte impression. Cependant je ne pus exécuter la déglutition, parce que le volume des doigts me gênait. J'étendis alors une couche de sirop sur un de ces organes, de telle sorte que le corps sapide répondit aux papilles, les mêmes phénomènes se passèrent; mais au moment de la déglutition, la sensation fut complette. Cependant on pouvait m'objecter que le sirop dissous dans la salive était porté sur le palais. Pour éclaircir tous mes doutes, j'appliquai sur toute la surface de la paroi supérieure de la bouche un morceau de papier très-épais pour éviter que la sa-

live ne le traversât ; je portai sur la langue du sucre en dissolution ; j'exerçai la déglutition, la sensation fut aussi parfaite que possible.

Que conclure de tous ces faits ? C'est que les papilles linguales sont bien le principal siége de la gustation ; mais que celle-ci n'est parfaite que lorsque le corps sapide est pressé entre ces organes et une partie douée d'une certaine résistance. On peut encore ajouter que lorsque la langue exécute des mouvemens particuliers (que l'on pourrait assez bien comparer à ceux que la main exécute pour que la palpation s'opère), alors la sensation est extrêmement vive. C'est en effet au moment où les mamelons glossiques sont appliqués sur le palais, et quand les muscles linguaux se contractent, que la saveur des corps se fait principalement sentir : une preuve de plus à l'appui de cette idée, c'est que le second temps de la déglutition est l'instant où nous apprécions le mieux les qualités sapides des alimens, comme si la nature voulait ne nous faire goûter le plaisir qu'au moment où il ne nous est plus permis d'empêcher le bol alimentaire d'arriver dans les voies digestives. Les mouvemens qu'exécute la langue provoqueraient-ils jusqu'à un certain point l'érectilité de ses papilles, comme on voit la contraction des muscles bulbo-caverneux faciliter l'érection de la verge ?

Maintenant y a-t-il dans la sensation du goût imbibition des papilles, comme plusieurs physiologistes paraissent le croire ? Telle substance liquide y pénètre t elle pour venir baigner les rameaux nerveux qui s'y distribuent ? C'est ce qui peut être vrai jusqu'à un certain point, c'est ce qui est évidemment faux si on envisage la chose d'une manière générale. La production épidermoïque qui entoure les éminences linguales peut bien s'impregner du liquide étranger qui pourra être mis ainsi en contact avec les organes véritablement sensibles ; mais ceux-ci ne se laisseront pas traverser par des substances privées de la vie. De telles idées sont trop contraires à tout ce que nous apprend la saine physiologie, pour qu'on puisse les admettre. Ce qui nous paraît le mieux démontré, c'est que lorsque les corps sapides sont en contact avec les papilles ; celles-ci s'érigent d'une manière vraiment active.

Indépendamment de la sensibilité générale et d'une sensibilité spéciale, les papilles glossiques jouissent donc encore de l'expansibilité. Il est évident que les forces toniques ne leur sont pas étrangères, puisque ce sont ces forces qui président à l'exhalation qui probablement s'opère à la surface des mamelons linguaux et à l'absorption qui y a lieu. On ne voit en elles aucune marque de contractilité apparente.

Un point bien important de l'histoire des mamelons de la

langue, c'est la corrélation d'action qui existe entre eux et les différentes parties des voies digestives. Ce sont eux, en effet qui nous peignent d'une manière fidèle les troubles dont les organes gastriques sont frappés. La surface supérieure de la langue est pour le médecin physiologiste, c'est-à-dire pour le vrai médecin, un guide presque toujours certain lorsqu'il s'agit de découvrir la partie souffrante, et cette face supérieure est entièrement recouverte par les papilles; on ne peut même y distinguer qu'elles seules, hors les circonstances dans lesquelles la langue présente des sillons profonds. Ce sont donc les éminences linguales qui correspondent ainsi d'action avec les viscères chargés d'imprimer aux alimens les modifications nécessaires à l'entretien de l'existence. Le haut degré de sensibilité dont elles jouissent, l'érectilité qui leur est départie, les forces toniques qui président aux fonctions alimentaires dont elles sont chargées, sont les instrumens dont la nature se sert pour soumettre les organes du goût à l'action des viscères gastriques. Sublime harmonie de fonctions, rapport merveilleux qui font que dans une irritation de l'estomac dont l'intensité serait aggravée par l'ingestion des alimens dans la cavité stomacale, les organes du goût cessent souvent d'exécuter leurs fonctions sensoriales, ou du moins les pervertissent presque entièrement, de telle sorte que le plaisir qu'ils procuraient ne peut plus être ressenti, et qu'il est même remplacé par le dégoût. Du moins, cela a-t-il lieu chez les animaux et chez l'homme dans l'état sauvage: la civilisation, l'imagination, l'habitude qui modifient si puissamment toutes les parties de notre être, peuvent renverser cette utile relation entre des parties qui, bien qu'éloignées, tendent par des voies différentes à l'accomplissement des mêmes actes.

A proportion que le principal organe de la digestion est irrité, les mamelons glossiques éprouvent des variations dans les fonctions qui leur sont départies, et si une gastrite est portée à un très-haut degré d'intensité; âpres, arides, desséchées, recouvertes même d'une couche inorganique, produit singulier de la maladie, les papilles ne peuvent plus ressentir la présence des corps sapides. Si quelquefois elles sont le siége d'une sensation, celle-ci n'a plus de rapport qu'avec la douleur: en effet, si la croûte qui recouvre la langue ou les lèvres se fendille, alors ces organes ulcérés ne communiquent plus que des impressions pénibles par le contact des mêmes substances qui ordinairement ne déterminent que le plaisir. Dans les affections légères des organes gastriques, le trouble survenu dans les fonctions des papilles est peu grave; l'estomac est-il peu irrité, la rougeur des mamelons est alors peu intense. Y a-t-il réellement des saburres dans les premières voies, sans

qu'il y ait phlogose, ce qui est sans doute bien moins fréquent qu'on ne le pense, alors les éminences glossiques sont recouvertes d'une couche blanchâtre audessous de laquelle on ne distingue pas de rougeur. De quelle utilité n'est pas cette considération dans l'emploi des émétiques et des irritans décorés, souvent si mal à propos, du nom de toniques?

Bien plus, telle partie du tube alimentaire a une corrélation d'action avec tel ou tel faisceau de papilles. Les mamelons de la partie antérieure de la langue sont d'un rouge ardent dans l'entérite : rarement un semblable phénomène en impose-t-il au médecin exercé. Le sommet des mamelons est aussi susceptible d'éprouver des variations de couleur dans les maladies des organes gastriques, c'est ainsi qu'on le voit fréquemment participer à la couleur de la couche qui le recouvre dans les vives inflammations de l'estomac et des intestins. Doit-on être surpris de ce phénomène, quand on se rappelle à quel degré, dans les mêmes affections, sont portées l'aridité, la sécheresse de l'épiderme, et quand on se ressouvient que les sommités papillaires dépendent de l'épiglosse?

On se demande quelle est la source de la couche d'un blanc sale qui se forme sur les papilles, si elle provient de ces mamelons. Nous ne le pensons pas; c'est probablement la salive qui s'y dépose. L'enduit épais que l'on trouve le matin sur la langue est, selon nous, de la même nature que le tartre des dents. L'aspect, l'odeur sont absolument les mêmes. Ce fait nous prouve que les glandes gengivales admises par M. Serres ne sont pas, comme il le pense, chargées de la sécrétion du tartre.

Le volume des papilles n'est pas le même dans toutes les circonstances et chez tous les sujets. Il varie suivant l'âge. D'abord il est certain que chez les jeunes gens ces mamelons sont beaucoup plus petits et plus serrés; alors ils paraissent généralement rouges et peu saillans. La production épidermoïque qui les termine est par conséquent moins longue. Dans l'âge viril au contraire et dans la vieillesse, ils sont, ou paraissent être beaucoup plus considérables. Les sillons profonds que l'on voit sur la langue des vieillards tiennent à ce que les papilles s'écartent les unes des autres plus qu'elles ne le font chez l'enfant ou l'adulte. Remarquez que le volume plus considérable n'indique pas un surcroît de vitalité; la rougeur n'est pas ici en raison de la masse. Les papilles glossiques sont encore en cela semblables au tissu érectile de la verge qui, chez des individus épuisés par la masturbation, conserve dans l'état de relâchement une dimension très-grande : toutefois ce tissu a perdu une vigueur que rien désormais ne pourra lui faire récupérer. Il semble aussi qu'il y ait un certain état de la muqueuse gas-

trique qui coïncide avec le développement considérable des éminences linguales. C'est celui qui se manifeste dans la fièvre dite muqueuse. Les sexes peuvent encore imprimer quelque différence dans les mamelons glossiques : généralement ils sont moins développés dans la femme que dans l'homme. Les idiosyncrasies établissent encore des variétés à cet égard.

Mais la face supérieure de la langue n'est pas le seul point des muqueuses où les papilles soient évidentes ; on en remarque presque partout où ces membranes se continuent avec la peau. Elles sont assez apparentes sur la membrane qui tapisse la voûte palatine. Les rides qu'on y remarque en présentent un grand nombre à leur surface, mais dont l'aspect est bien différent de celui des papilles glossiques, ce ne sont que des aspérités très-peu saillantes et très-rapprochées. On peut en dire autant des petits mamelons qui se font apercevoir sur tous les autres points de la muqueuse buccale.

On dit aussi que la pituitaire présente des corps analogues. En effet, si vous faites macérer cette membrane après avoir injecté les vaisseaux qui s'y distribuent, elle vous paraîtra recouverte de villosités très-fortes et très-prononcées. Lecat pensait que ces villosités n'étaient autre chose que des glandules formées par l'extrémité des nerfs, et Santorini les regardait comme le siége de l'odorat. Haller et Morgagni disent ne les avoir pas vues très-distinctement. M. Hipp. Cloquet assure cependant qu'on les distingue très-bien en observant la surface de la membrane dans une direction oblique (*Diss. sur les odeurs, sur le sens et les organes de l'olfaction*, Paris, 1815). Elles sont à peine visibles dans les sinus, et leur existence n'est bien démontrée que dans les fosses nasales. Au reste on ignore leur structure, et Scarpa (quoiqu'il se soit aidé du microscope) et M. Cloquet, auquel on doit une description si exacte des nerfs de l'odorat, n'ont pu parvenir à suivre jusqu'à ces prétendues papilles les filets provenant des rameaux nerveux qui se distribuent aux parties molles des fosses nasales.

Doit-on, comme le veut Bichat, rapporter aux papilles les villosités qui se font remarquer sur toutes les autres membranes muqueuses? L'estomac, les intestins, la vessie, le canal de l'urètre présentent-ils à leur surface intérieure des éminences analogues à celles que nous avons reconnues sur la langue? Bichat, en adoptant l'affirmative, fait remarquer : 1°. que les villosités sont partout à peu près semblables, que leurs usages, par conséquent, doivent être partout identiques ; 2°. que l'on ne peut leur assigner d'autre fonction que d'avoir quelque rapport à la sensibilité des membranes muqueuses ; 3°. que les expériences microscopiques de Leiberkuhn sur l'ampoule des villosités intestinales ont été contredites par celles de

Hunter, de Cruikshank, et surtout de Hewson et par ses observations propres ; 4°. que la rougeur des villosités muqueuses qui leur donne un aspect tout différent de celui des papilles de la peau, dépend du défaut de pression atmosphérique, de ce que l'air n'agit pas sur elles, et ne peut, par conséquent, déterminer la crispation des petits vaisseaux. Il cite, en faveur de cette hypothèse, le fœtus sortant rouge du sein de sa mère, et blanchissant à mesure qu'il s'éloigne de l'époque de la naissance. La preuve, dit-il, que les fonctions des villosités se rattachent à la sensibilité, c'est que si vous enfoncez un stylet profondément dans une membrane, l'animal n'éprouve pas une vive douleur, tandis qu'elle sera très-forte si vous ne l'introduisez qu'à sa surface.

Ces faits et ces raisonnemens sont-ils bien concluans ? Sont-ils suffisans pour que l'on puisse entièrement rapprocher les villosités des papilles ? Remarquons qu'il y a exhalation et absorption sur toutes les membranes muqueuses ; que les villosités contiennent des lymphatiques, des vaisseaux artériels et veineux en grand nombre, comme Bichat l'admet lui-même ; que par conséquent elles peuvent, partout où on les rencontre, servir à l'exhalation et à l'absorption, avoir, en un mot, d'autres usages que ceux qui *ont rapport à la sensibilité.* Nous n'avons pas plus de confiance que ce grand physiologiste dans les expériences microscopiques ; mais que ces résultats sur l'ampoule des villosités intestinales soient reconnus pour faux, cela n'éclairera pas la question qui nous occupe. La rougeur que présentent les papilles muqueuses, les différencient de celles de la peau, et les rapprochent des mamelons glossiques. Toutefois si nous nous rappelons les belles recherches de M. Gaultier sur les éminences cutanées, nous verrons que, dans les unes comme dans les autres, on rencontre beaucoup de vaisseaux. La rougeur des villosités est une preuve qu'elles ne sont pas principalement nerveuses, mais au contraire qu'elles sont surtout vasculeuses. Je ne crois pas que la décoloration de la peau du fœtus soit le résultat de l'action de l'air ou de la pression atmosphérique. Les papilles de la langue, des lèvres, du gland, des fosses nasales, etc., sont toujours rouges, et cependant les mêmes causes devraient y amener les mêmes résultats. Ce n'est ici que l'effet d'une organisation différente qui permet aux vaisseaux des villosités de recevoir plus de sang qu'aux capillaires contenus dans les papilles. L'expérience de Bichat ne prouve rien autre chose, si ce n'est que les muqueuses sont plus sensibles à leur superficie que plus profondément. D'ailleurs, ce physiologiste n'a pas dit sur quelle membrane il a observé ce fait intéressant ; il est probable que c'est sur une de celles qui sont situées au voisinage de la peau,

sur celles de la langue, par exemple, et, dans ce cas, il s'agirait de papilles et non de villosités. Les muqueuses qui, comme celle de l'intestin, reçoivent leurs nerfs du système ganglionnaire, ne pourraient communiquer de sensation avec conscience, puisque, dans les cas ordinaires, elles ne jouissent pas de la sensibilité cérébrale. L'animal n'aurait pas témoigné de douleur si on avait irrité celle-ci. Ce n'est donc pas sur sur elle que Bichat a pu faire son expérience.

Nous croyons que les villosités reçoivent des nerfs, mais ils y sont moins nombreux que les vaisseaux, et probablement ils forment avec eux et avec le tissu cellulaire un parenchyme particulier; c'est ce que nous avons déjà admis pour les papilles proprement dites. Cette considération pourrait être de quelque importance, et pourrait nous faire croire à une identité d'usage et de structure, si nous ne réfléchissions que la plupart des tissus de l'économie animale ont les mêmes élémens d'organisation.

D'après ce que nous venons de dire sur les papilles de la main et du pied, sur celles des autres parties du système cutané, sur les mamelons de la langue, du palais, etc., sur les villosités muqueuses, il est facile de conclure qu'on ne voit de papilles bien prononcées que là où une sensation spéciale a son siége : ainsi la main, le pied, les lèvres, le gland où nous les avons vues plus ou moins développées, sont les organes de la palpation; ainsi, la langue, le palais, les lèvres, etc., où nous avons reconnu leur existence, sont les agens de la gustation, mais que partout ailleurs et sur toutes les membranes qui ne sont le siége que de sensations générales, comme la peau, les membranes muqueuses le sont du tact, on ne voit pas d'appareil papillaire distinct, et que, dans beaucoup de parties, on n'a admis celui-ci que par analogie. (P. A. PIORRY)

PAPULE, s. f., *papula*. Le langage médical n'a pas toujours la précision désirable, et le sens que l'on donne à telle ou telle expression, est loin d'être invariablement fixé : c'est principalement au mot *papule* que cette remarque est applicable. Il serait sans doute très-important de distinguer par des caractères certains les éruptions que désignent les expressions suivantes : bouton, bourgeon, papule, hydroa, psora, prurigo, pustule, psydracia, tubercule, phyme, phlyctène, vésicule, etc. (*Voyez* les articles qui traitent de chacune de ces affections). On trouve dans les écrits des anciens une confusion inextricable sur la signification propre à ces différens mots.

Hippocrate, qui regardait les papules comme pouvant être quelquefois critiques, ne paraît pas les décrire avec exactitude (*De morbis vulgar.*, lib. 1); Archigène, cité par Galien, les

confond avec les achores (Gal., *De compos. pharm.*, *secund. loc.* 129, B.); Cœlius Aurelianus regarde comme une éruption papuleuse celle que détermine l'application des rubéfians; Virgile prédit à ceux qui porteront des vêtemens tissus avec la laine des animaux morts de maladie, l'apparition de l'érysipèle ou de papules ardentes (*Georg.*, lib. III, v. 564); Celse admet deux espèces de papules, mais la description qu'il en donne se rapporte entièrement aux dartres (l. V, c. XXVII, 18); Pline se sert indifféremment des mots pustule et papule; les Arabes emploient cette dernière dénomination pour désigner différentes éruptions cutanées, parmi lesquelles ils rangent la variole et la rougeole; Hafenreffer, loin de dissiper cette confusion, ne fait que l'augmenter davantage : il divise les papules en humides et en sèches. Les premières contiennent de l'humeur, de la sanie ou du pus; à celles-ci il faut rapporter l'hydroa, les échauboulures, les phlyctènes, les éphélides, le psydracia, la variole, les achores, le méliceris; les secondes ne produisent que des écailles : telles sont les verrues, les cors, les durillons, etc. (*De cutis affect.*, lib. I, pag. 90). Schalhammer dit que ce qui distingue les papules de la gale proprement dite, c'est qu'elles se développent ordinairement sur une partie peu étendue, tandis que les boutons galeux finissent par occuper toute la superficie du corps; il ajoute que quoiqu'elles ne contiennent pas de pus, cependant il s'y trouve une certaine quantité d'humeurs, mais qu'elles se dissipent bien plus fréquemment qu'elles ne s'ouvrent (*Ogrologia parva*, pag. 30). Castelli prétend que les papules ne sont autre chose que des tubercules ulcéreux (*Lexicon. medic. græco-latinum*) : ailleurs, il les confond avec le psydracia (*idem* psydracia). James en donne la même définition (*Dict. de méd.*). Lorry admet deux espèces de papules, dont les unes sont malignes, et les autres légères ou bénignes. Celles-ci consistent dans des tubercules arrondis, qui sont séparés par des intervalles dans lesquels on voit la peau saine : ils sont accompagnés de peu ou point de douleur, causent le plus souvent un léger prurit, et se terminent par desquamation; quelquefois cependant ils dégénèrent en pustule et même en érysipèle. A cette espèce de papule se rapportent les boutons qui se manifestent chez les jeunes gens des deux sexes et dans un été brûlant, ceux qui sont la suite des piqûres des maringouins; ceux qui dépendent de l'usage de certains alimens, tels que les moules, les huîtres, etc.; ceux enfin qui sont déterminés par une cause intérieure et légère, et l'auteur fait ressortir à ce sujet les rapports sympathiques nombreux existant entre l'estomac et la peau. Il assure que, dans un grand nombre de cas, ces éruptions dépendent d'une affection gastrique. Les

papules malignes se composent de celles qui, entretenues par une cause intérieure, persévèrent et récidivent avec opiniâtreté, et sont susceptibles de dégénérer en pustules, et de former du pus. Il regarde le psydracia de Paul d'Egine comme une autre espèce de papule maligne. Lorry cherche ensuite à tracer les caractères qui les différencient de la gale et de l'érysipèle. Les papules, dit-il, se distinguent de la gale en ce quelles sont plus larges que les boutons galeux, qu'elles sont plus rouges et plus sèches, qu'elles surviennent dans les fièvres, dont elles sont quelquefois une crise favorable, qu'elles récidivent plus fréquemment; qu'elles se terminent par des écailles furfuracées; qu'enfin elles se guérissent par d'autres moyens que la gale (Lorry, *De morb. cut.*, lib. XXIV).

Malgré toutes ces tentatives, le mot de papule n'avait pas encore une acception bien déterminée. M. Alibert, dans son superbe Traité des maladies de la peau, a cherché à distinguer d'une manière certaine les différentes affections du système dermoïde, et à donner à chacune d'elles une dénomination convenable; c'est à lui qu'on doit la définition la plus claire et la plus satisfaisante des papules : elles consistent, suivant lui, dans une éminence peu saillante, qui n'est quelquefois sensible qu'au toucher, et qui ne contient ni pus, ni liquide particulier; ainsi, le prurigo est manifestement une affection papuleuse. La papule diffère de la pustule en ce que celle-ci est remplie d'une humeur particulière (*Voyez* PRURIGO). Le siége de la pustule doit être dans le réseau muqueux de Malpighi, tandis que la phlyctène est due à un amas de sérosité entre ce réseau et l'épiderme. La définition que donne Nysten des papules est la même que celle de M. Alibert. Une thèse sur le prurigo, soutenue, en 1808, par le docteur Chambeiet, donne aussi au mot *papule* la signification qui lui est propre.

Nous ne nous étendrons pas ici sur le traitement de cette affection. Il a été et sera exposé dans d'autres parties de cet ouvrage (*Voyez* BOUTON, PRURIGO, etc.). Nous ferons seulement une remarque, c'est que les auteurs s'accordent généralement à dire que les papules ne doivent pas être traitées par des substances excitantes ou répercussives, que l'application de semblables topiques a fréquemment causé leur disparition et en même temps des maladies internes plus ou moins graves, telles que la toux, la dyspnée, les palpitations, les coliques, la diarrhée, etc. C'est ici une preuve de plus de l'étroite dépendance dans laquelle sont l'une de l'autre la peau et la membrane muqueuse gastro-pulmonaire; les papules ne doivent donc être généralement combattues que par des moyens adoucissans, emolliens, tels que des bains, des fomentations, etc. Les purgatifs nous semblent plus nuisibles qu'utiles;

car si la répercussion de ces exanthèmes peut déterminer une irritation intestinale dangereuse, n'est-ce pas provoquer celle-ci que d'exciter la muqueuse du tube digestif par des substances purgatives? (P. A. PIORRY)

PAQUERETTE, s. f, *bellis perennis*, Lin., *bellis minor*, Pharm.: plante de la famille naturelle des radiées et de la syngénésie polygamie superflue de Linné. Cette espèce, qui est encore vulgairement connue sous le nom de petite marguerite, a des racines fibreuses, vivaces; des feuilles ovales oblongues, rétrécies en pétiole à leur base, étalées en rosette sur la terre; du milieu de ces feuilles s'élèvent, à trois ou quatre pouces de hauteur, une ou plusieurs tiges nues, terminées par une fleur de grandeur médiocre, à disque jaune et à couronne blanche ou rougeâtre, formée de rayons très-étroits et nombreux. On la trouve en fleurs pendant toute la belle saison, et elle est très-commune dans les prés, les pâturages, sur les pelouses, aux bords des champs.

Peu de médecins connaîtraient peut-être aujourdhui la pâquerette s'ils ne l'avaient vue dans les jardins, où on la cultive principalement pour faire des bordures, et où ses variétés à fleurs doubles, les unes nuancées de rouge, de blanc et de vert, les autres, d'une belle couleur cramoisie, font un charmant effet; car cette plante est aujourd'hui totalement tombée en désuétude, et nos matières médicales modernes n'en font même plus mention. Cependant, elle a joui autrefois d'une grande réputation, et elle a été préconisée pour un assez grand nombre de maladies. Ainsi, on trouve dans les anciens pharmacologistes que la pâquerette est un remède efficace contre les écrouelles, la phthisie pulmonaire; qu'elle peut être employée avec avantage pour calmer les douleurs de la goutte, les coliques intestinales; qu'elle a la propriété d'arrêter les progrès des phlegmasies, et que, sous ce rapport, elle convient pour guérir la pleurésie, l'inflammation du foie; que les obstructions des viscères du bas-ventre et l'hydropisie sont facilement curables par son moyen; enfin, à toutes ces admirables vertus, elle joint encore celle d'être un des meilleurs vulnéraires, et Cornuti, dans son Histoire des plantes du Canada, assure qu'aucune espèce n'est plus utile pour faire cicatriser les plaies, et qu'on ne trouve chez les herboristes aucune plante qui lui soit préférable.

Lorsque la pâquerette était en usage, on prescrivait le suc exprimé de l'herbe fraîche, à la dose de trois à quatre onces. Schroder et Garidel s'accordent à dire que ce suc lâche le ventre. On en préparait aussi une eau distillé, un extrait. Tout cela est entièrement oublié de nos jours, et nous avons peine à concevoir comment les médecins d'une époque encore assez

peu éloignée pouvaient avoir une telle confiance dans les propriétés de certaines plantes inertes ou à peu près, et comment ils pouvaient s'abuser au point de regarder celles-ci comme la principale cause de guérisons que l'observateur impartial ne peut alors rapporter qu'aux seules forces de la nature.

Au reste, la pâquerette a une saveur légèrement amère, point d'odeur, et Murray, qui, comme nous, ne lui croit pas des propriétés bien actives, dit qu'autrefois on la faisait cuire avec les viandes comme herbe potagère.

(LOISELEUR-DESLONGCHAMPS et MARQUIS)

PARABOLAIN, *parabolanus*, moine infirmier. Le savant Godefroi, expliquant à la lettre le passage suivant du Code Théodosien : *Parabolani sunt ii qui ad curanda debilium ægra corpora deputantur.... qui pro consuetudine curandi gerunt experientiam*, semblait croire que les parabolains exerçaient la médecine. Cette opinion a été victorieusement réfutée par Peyrilhe dans son Histoire de la chirurgie, et on peut voir, pour de plus grands détails, ce que nous avons dit à l'article *infirmier*, page 504 du tome XXIV de ce Dictionaire, et Leclerc, *Histoire de la médecine*. (PERCY et LAURENT)

PARACENTÈSE, s. f., *paracentesis*, de παρα, à côté, et de κεντεω, je pique : opération par laquelle on perfore latéralement la cavité abdominale pour en évacuer les liquides qui y sont contenus. D'après l'étymologie, quelques écrivains ont voulu étendre le nom de paracentèse à la perforation de toutes les cavités; mais l'usage l'a restreint à celle du ventre. Ainsi, on ne doit point dire la paracentèse de la poitrine, auquel le nom d'empyème est réservé (*Voyez* EMPYÈME, tome XII, page 49). Comme l'opération se fait au moyen d'un instrument piquant, on lui a donné aussi le nom de *ponction*; mais cette expression est générique, et doit s'appliquer à tous les cas où il s'agit de plonger un instrument piquant dans les diverses cavités naturelles ou morbifiques. C'est ainsi qu'on fait la ponction de la vessie dans le cas de rétention d'urine, d'un abcès par congestion, etc.

C'est toujours pour évacuer de la cavité abdominale les fluides étrangers qui la distendent et causent des accidens plus ou moins graves qu'on pratique la paracentèse. Le plus souvent c'est à la suite de l'hydropisie ascite qu'on fait cette opération, qu'elle soit primitive ou consécutive; dans quelques autres cas, c'est pour évacuer une sérosité purulente, suite d'une inflammation qui a sévi sur le péritoine ou sur tout autre organe du ventre; enfin, c'est pour procurer l'issue à des fluides sanguinolens, muqueux, etc. *Voyez* HYDROPISIE.

§. I. *Des différens lieux de l'abdomen où peuvent se former les collections séreuses.* C'est toujours lorsqu'une collection

plus ou moins considérable de liquides nuisibles est renfermée dans l'abdomen, qu'on pratique la paracentèse, et le plus souvent c'est dans l'hydropisie que ces collections se forment. La sérosité peut être épanchée dans la cavité du péritoine, ce qui constitue l'ascite, cas le plus ordinaire, ou bien elle peut être renfermée dans l'intérieur d'un viscère, ou dans un kyste particulier.

Lorsque la collection est libre dans le péritoine, elle distend uniformément l'abdomen; car, quelque petite que soit la quantité du liquide, les tégumens la compriment toujours, de manière à ce que, en se tournant sur un des côtés, jamais celui-ci n'est proéminent. Cela est cause que la présence de liquides dans la cavité du ventre n'est pas une chose aussi facile à reconnaître qu'on le croirait au premier aperçu. Il faut que la quantité en soit déjà assez abondante, comme de plusieurs pintes, pour qu'on soit à même de la distinguer. Le signe qui en fait juger le plus sûrement est ce qu'on appelle *le flot;* pour le reconnaître, on applique une main sur un côté du ventre, le malade étant couché, la tête un peu levée, les cuisses fléchies, et les parois de l'abdomen dans une détente complette; on frappe ensuite un coup sec avec le plat de l'autre main sur l'autre côté de cette cavité; alors la main appliquée sent un liquide venir battre contre elle : ce choc est pathognomonique de la présence d'un liquide dans l'abdomen. Il est parfois assez obscur si la quantité de liquide est peu abondante, ou s'il existe dans un kyste à parois épaisses, situé profondément. Dans tous les cas, il ne faut entreprendre la paracentèse que lorsqu'on a senti manifestement le flot, dans la crainte de se méprendre sur la nature de la lésion, et d'aller porter l'instrument sur des organes atteints d'une maladie autre que l'hydropisie.

Il faut également n'entreprendre cette opération que lorsque la quantité du liquide est assez abondante pour que l'instrument qui pénétrera ne puisse aller blesser les intestins, ou tout autre organe. Cette opinion n'a pas toujours été celle des praticiens. Fothergill, entre autres, a prétendu qu'on faisait en général la ponction trop tard, ce qui était cause qu'elle était si rarement suivie de succès. Il voulait que, aussitôt qu'une collection séreuse existe, et que les moyens médicamenteux ont été sans succès, on pratiquât la paracentèse, après toutefois s'être assuré que les entrailles ne sont pas affectées (*Recherches et observations de médecine*, tome IV). C'est aussi l'opinion du docteur Delaroche, auteur de l'article *paracentèse* dans l'Encyclopédie méthodique. L'expérience a prouvé que cette méthode n'avait rien d'avantageux dans le plus grand nombre des cas, parce qu'en enlevant le liquide on

n'en ôte pas la source. C'est lorsque la cause productrice est arrêtée que le liquide cesse de s'amasser, et, s'il est en petite quantité, l'absorption l'aura bientôt repris pour le rejeter par quelque voie naturelle : c'est ce qui arrive dans une multitude d'inflammations séreuses. Il y a peu ou point de pleurésie, de péritonite, où il n'y ait un épanchement commençant ; mais aussitôt que l'inflammation a parcouru ses périodes, ou si elle a été arrêtée dans sa course, l'épanchement est absorbé, et la cavité séreuse où il s'est fait en est débarrassée. On s'assure positivement, par la percussion, de cet épanchement et de sa résorption, dans les maladies inflammatoires de la plèvre.

Les collections renfermées dans les cavités d'un viscère sont assez communes, surtout chez les femmes. Dans ces dernières, on voit assez fréquemment l'ovaire en devenir le siége; la matrice peut également renfermer des quantités considérables de sérosité, comme le prouve l'observation de Nicolaï, publiée à Strasbourg, en 1725; de Haën a vu une collection séreuse dans le lobe gauche du foie, qui avait distendu tout l'abdomen, et dont on avait déja tiré trente pintes d'eau. Un mémoire de Lassus, inséré dans le Journal de médecine (an IX), nous fournit plusieurs autres exemples d'hydropisies du foie. La rate est susceptible d'être également le siége de congestions semblables, comme le constate un cas consigné dans le recueil de Baader (*Observ. medicæ incis. cadaver. illustratæ*). Il n'y a pas jusqu'à l'estomac où on n'ait prétendu rencontrer des hydropisies enkystées, une sorte d'hydrogastrie; mais nous n'avons rien d'assez certain sur ce sujet pour l'affirmer.

L'épiploon, formant des cavités naturelles, peut, dans quelques cas, renfermer des collections séreuses entre les différens replis, ainsi que le prouve l'observation. Il suffit pour qu'il existe un épanchement, qu'une cause particulière vienne fermer le point de communication de ces cavités avec celle du péritoine. De Haën et Munnik ont laissé des observations sur ce genre d'hydropisie.

Des kystes particuliers peuvent naître de différens points de la surface abdominale, et renfermer des collections hydropiques : l'ouverture des cadavres nous en montre tous les jours des exemples ; ils sont rarement assez volumineux pour nécessiter la paracentèse, et les malades peuvent les porter longues années sans en être incommodés beaucoup. On a vu des malades exister plus de cinquante ans avec des hydropisies enkystées de l'ovaire, de la matrice, etc., et la sérosité dans ces cas est le plus souvent mêlée de vers hydatides. Dans quelques circonstances, les kystes acquièrent assez de dimension pour nécessiter l'opération ; le plus souvent ils sont lobuleux, c'est-à-

dire que des diaphragmes s'élèvent dans leur intérieur, et les partagent en plusieurs cavités, de manière que, s'ils nécessitent la paracentèse, on ne viderait que la cavité où l'instrument a pénétré, ce qui exigerait, si le cas est bien reconnu, de le porter sur d'autres points de l'abdomen, dans l'espoir de vider le liquide que les autres loges contiennent.

On a observé des collections hydropiques dans le tissu cellulaire sous-péritonéal, et entre les parois abdominales, qui en ont imposé pour de véritables hydropisies du ventre.

Quel que soit le lieu de l'abdomen où ait lieu la congestion séreuse, si elle a distendu complétement cette cavité, si on sent le flot très-distinctement, elle peut être opérée et nécessiter la paracentèse.

§. II. *Des circonstances où l'on doit pratiquer la paracentèse.* Cette opération n'est pas par elle-même curative; cependant quelques praticiens ont prétendu que la compression exercée par le liquide sur les viscères, et particulièrement sur les vaisseaux lymphatiques, nuisant essentiellement à la force absorbante, si on évacuait la sérosité avant qu'elle eût eu le temps d'influer d'une manière nuisible sur ces organes, avant qu'elle ne les macérât, on contribuerait à la guérison de l'hydropisie abdominale: ce qui les a portés à regarder la paracentèse comme capable, dans quelques cas, d'être curative. Quoi qu'il en soit de cette opinion que l'expérience des modernes n'a point confirmée, on ne regarde plus maintenant cette opération que comme palliative.

L'expérience la plus soutenue a montré, au contraire, que, dans le plus grand nombre de cas où on pratiquait la ponction, l'exhalation de sérosité récidivait avec une activité plus grande que si on se fût abstenu d'employer ce moyen d'évacuation. On voit souvent du jour au lendemain le ventre se remplir, et, en quelques jours, acquérir un volume égal à celui qu'il avait : la compression que produisait l'eau, et la réaction des tégumens abdominaux sur le liquide, dont le développement ne peut aller au-delà d'une certaine mesure, procuraient en quelque sorte l'occlusion des exhalans; mais à peine la sérosité a-t-elle été évacuée, que le grand espace qui en résulte donne toute liberté à ces vaisseaux de verser de nouveau une rosée aqueuse. La quantité qu'ils exhalent en aussi peu de temps dépasse de beaucoup celle des boissons et des alimens qu'ils prennent, et c'est évidemment dans l'atmosphère que les absorbans cutanés viennent puiser les flots dont ils inondent les cavités intérieures. Il est prouvé que plus on pratique la ponction, et plus il est nécessaire de la pratiquer : les intervalles entre les jours où il est nécessaire d'opérer deviennent de plus en plus rapprochés.

Il s'ensuit donc qu'il ne faut pratiquer la paracentèse que

lorsqu'on y est absolument forcé ; c'est-à-dire qu'il faut attendre que la gêne de respirer soit considérable, que la suffocation même soit presque imminente. Le malade est alors dans une grande anxiété ; les urines sont rares, déposent un sable rougeâtre ; une fièvre ardente le consume ; une chaleur intérieure le dévore ; le mouvement est impossible ; l'infiltration des extrémités, de la verge et du scrotum, etc., le rendent difforme : dans cet état, il regarde l'opération comme un bienfait, et la réclame ardemment. C'est alors qu'on doit se décider à pallier la violence de ces symptômes par une opération qui n'a que l'avantage de soulager momentanément, et qui, une fois faite, sera nécessairement suivie de plusieurs autres, si le malade, excessivement affaibli, n'y succombe pas dans les vingt-quatre heures comme cela a quelquefois lieu. Le plus ordinairement, s'il n'est pas épuisé par la longueur de la maladie, s'il n'est pas trop âgé, s'il n'a pas de lésions organiques très-graves, il survit à la ponction un temps plus ou moins long. Méad parle d'une femme à qui on a fait soixante-cinq fois la paracentèse ; Laflise, chirurgien à Nancy, cité par Sabatier, l'a pratiquée quatre-vingt-dix-huit fois sur la même malade, quoique tirant à chaque fois quinze pintes de liqueur ; et il observe qu'elle avait été dix ans sans être obligée de se faire faire la première ponction quoique le ventre fût très gros. M. le docteur Thillaye, fils aîné, m'a cité une femme à laquelle son père et lui avaient pratiqué plus de cent fois la ponction, et qui vécut quinze à vingt ans avec cette hydropisie ascite.

Il y a même quelques exemples, rares à la vérité, qui prouvent l'efficacité de la paracentèse, et où l'évacuation des eaux n'a pas été suivie de leur retour : ce cas arrive toujours dans l'hydropisie essentielle, c'est-à-dire lorsque la maladie réside seulement dans la lésion vitale des absorbans et des exhalans, dans leur défaut d'équilibre, et non dans une lésion organique grave, dont l'épanchement alors n'est qu'un phénomène secondaire et accessoire. Il faut même, pour sa réussite, que la maladie soit récente, que son invasion ait été brusque, qu'elle ait lieu chez un jeune sujet, et que tout concoure à la guérison. Je n'ai jamais eu l'avantage de voir un de ces exemples heureux ; mais des auteurs dignes de foi l'ont signalé, et il n'y a pas de raison pour ne pas ajouter foi à leur récit. J'ai appris, par exemple, que la paracentèse avait été faite avec succès chez de jeunes sujets, dans le cas où une ascite s'était déclarée à la suite de rougeole, de scarlatine répercutées. C'est dans cette circonstance que l'on doit pratiquer de bonne heure la ponction, et suivre les idées que Fother-

gill et Bell ont préconisées sur l'avantage de faire hâtivement cette opération ; idées probablement puisées dans Hippocrate.

§. III. *De la pratique de la paracentèse.* Une fois que cette opération a été jugée indispensable, il ne s'agit plus que d'y décider le malade ; mais le plus souvent, comme je l'ai dit, il est le premier à la réclamer.

Jusqu'à la fin du dix-septième siècle, on n'a connu pour cette opération d'autre procédé que celui d'ouvrir le ventre avec un instrument étroit, aigu, et tranchant des deux côtés, et de lui substituer une canule, à travers laquelle les eaux pussent s'écouler. Quelques-uns faisaient faire aux tégumens un pli transversal avant de les couper, puis les faisaient retirer en haut ou en bas ; ils plongeaient leur instrument à travers les muscles et le péritoine, de manière que l'incision de la peau ne fût pas parallèle à celle des parties intérieures. Quelques autres pénétraient directement dans le ventre, à travers toutes ses enveloppes. Il y en avait cependant qui cautérisaient avant d'ouvrir, afin que la plaie se fermât moins aisément, et qu'elle donnât plus longtemps passage aux eaux amassées dans le ventre, ou qui pouvaient y tomber de nouveau. Cette méthode est décrite par Celse, comme étant en usage de son temps. On la retrouve encore dans Thévenin, auteur qui écrivait il y a environ cent vingt-cinq ans, au nombre des procédés dont on peut se servir pour vider les eaux amassées dans l'hydropisie ascite (Sabatier, *Médecine opératoire*).

Aujourd'hui, on pratique la paracentèse au moyen d'un procédé beaucoup plus doux, que les malades sentent à peine, qui est exécutable avec une facilité extrême et la promptitude de l'éclair. Il est tel que, lorsque les malades ont été opérés une fois de cette manière, ils ne répugnent nullement à une seconde ni à une troisième récidive. L'instrument unique qui sert à cette opération s'appelle *trocart*, nom qui vient de *trois quarts*, parce qu'il est terminé en bas par une pointe triangulaire à trois côtés aigus et coupans. Cet instrument, qui sera décrit à l'article *trocart*, consiste en une tige d'acier trempé, montée sur un manche, s'adaptant à une canule en argent qui n'atteint pas le bout perçant en bas, et se prolonge en haut par un bec-rigole. Cette gaîne reste dans l'ouverture faite par le trocart, et sert à faire écouler l'eau, qui se dirige dans la rigole dont elle est surmontée, d'où elle se rend dans le vase disposé pour la recueillir.

Une des choses les plus nécessaires avant de pratiquer cette opération, c'est de déterminer le point précis de l'abdomen où elle doit se faire. Ce lieu a été un motif de controverse pour les gens de l'art. Hippocrate prescrit de pratiquer la

paracentèse près de l'ombilic, ou par derrière, près des lombes (*De affectionibus*). Les uns ont pensé qu'il fallait opérer à quatre travers de doigt, à côté et audessous du nombril; mais toutes les parties du ventre étant dans une grande extension, le muscle droit, qu'on se propose d'éviter, pourrait être blessé en opérant ainsi, parce qu'il est fort élargi. Nous dirons, à ce sujet, que cette lésion n'aurait aucune importance, car on perfore les muscles obliques dans le mode ordinaire d'opérer, sans qu'il en résulte rien de remarquable. D'autres ont cru rencontrer mieux en prescrivant de faire la ponction au milieu de l'intervalle qui sépare le nombril et la crête de l'os des îles. Monro observe judicieusement que ce point est indéterminé, vu l'étendue de la crête dont il s'agit. En conséquence, il veut que l'on pique entre le nombril et l'épine antérieure et supérieure de l'os des iles. La forme et les dimensions du ventre changent tellement dans les personnes attaquées d'hydropisie ascite, que ce lieu semble à Sabatier, de qui nous empruntons cet historique, peu favorable, et ce célèbre chirurgien prenait pour lieu d'élection le milieu entre le bord des fausses côtes, la crête de l'os des iles, le nombril et l'épine; et il ajoute que l'opération pratiquée en cet endroit a toujours eu la réussite qu'il pouvait en attendre. Il nous sied mal de nous citer après un aussi savant maître; cependant, comme nous avons pratiqué un grand nombre de fois cette opération sans en avoir vu d'accidens, nous croyons devoir publier le résultat de notre pratique, et dire que constamment nous pratiquions l'ouverture du ventre dans le centre d'un triangle formé par le nombril, le sommet de l'os des îles et le tiers antérieur du rebord des fausses côtes.

Cependant, si après avoir déterminé ainsi le lieu où l'on plongera l'instrument, on sentait une dureté, une squirrosité immédiatement audessous, il faudrait opérer plus loin, et éviter par-là de blesser des parties intérieures, ce qui pourrait produire de grands accidens. On pourrait même, dans ce cas, opérer de l'autre côté; car, quoique la partie droite soit celle que l'on choisisse de préférence, cela dépend absolument de ce que le chirurgien est mieux à sa main de ce côté que de l'autre: car, pour un gaucher, ce dernier serait préférable.

Quand on va pratiquer la ponction, il faut avoir sous la main tout ce qui est nécessaire, c'est-à-dire une ou deux alezes placées sur le drap du malade, un bandage de corps garni de scapulaires et de sous-cuisses, des compresses, un long stylet boutonné, un peu de cérat, et un vase pour recevoir le liquide qui s'écoulera. Il serait nécessaire que ce vase eût des marques qui indiquassent la mesure du liquide, afin que l'on sût de suite la quantité que l'on a extrait de l'ab-

domen. Dans un hôpital, un semblable vase aurait son utilité, comme la palette à saigner.

On fait placer le malade convenablement pour être opéré. On a été longtemps dans l'usage de l'asseoir sur une chaise en le faisant renverser en arrière; mais on a fini par reconnaître les inconvéniens de cette posture, et maintenant on le place sur le bord de son lit, couché entre le dos et le côté qu'on va opérer, par conséquent de trois quarts; la tête un peu élevée et les cuisses légèrement fléchies sur le bassin. On marque ensuite le lieu de l'abdomen qui doit recevoir le trocart, au moyen de l'ongle; on graisse la pointe de l'instrument d'un peu de cérat; on tient le manche dans la main, la paume appuyée dessus, et la tige entre le pouce et le doigt du milieu; l'indicateur également sur la tige, mais placé plus bas, et descendant jusqu'à l'endroit où on veut faire pénétrer le trocart, auquel il servira de modérateur. On enfonce alors vivement l'instrument dans le lieu marqué, que l'on tend entre le pouce et l'index de la main gauche; lorsqu'il a pénétré d'environ douze à quinze lignes, qui est la longueur nécessaire sur le plus grand nombre des sujets, il a atteint la cavité de l'abdomen, ce que l'on sent d'ailleurs au défaut de résistance; on retire le trocart en retenant la canule dans le ventre avec les deux doigts qui tendaient la peau où a pénétré l'instrument, et la sérosité coule en arc dans le vase placé à terre auprès du lit.

J'oubliais de dire qu'avant même de marquer sur le ventre l'endroit où il convenait de faire la paracentèse, il fallait faire placer un aide fort et à larges mains de l'autre côté de l'opérateur, pour faire la compression graduée de l'abdomen, laquelle en outre pousse le liquide sur le côté où on va opérer. A mesure que la sérosité coule, les mains de l'aide compriment le ventre graduellement et avec méthode, de manière qu'elle soit poussée entièrement vers l'ouverture, à quoi l'opérateur concourt en dirigeant les eaux qui se trouvent de son côté avec sa main droite, la gauche n'abandonnant pas la canule. L'aide sert encore à retenir le malade, qui se tourne sur le côté à mesure que l'eau s'écoule, pour la faire arriver de plus en plus à la canule. Les dernières portions du liquide sont très-difficiles à vider : il faut alors incliner le bout de la canule de divers côtés, pour chercher la sérosité le plus possible.

Lorsque l'abdomen est entièrement vidé, on en profite pour explorer les viscères, et s'assurer de ceux qui peuvent être lésés. Les lésions avec augmentation de tissu s'aperçoivent assez facilement alors; mais celles avec diminution échappent parfois à l'investigation la plus exacte.

Aussitôt que la sérosité coule, le chirurgien placé au côté du malade tient le bout extérieur de la canule, pour diriger le liquide dans le bassin; si l'écoulement a lieu sans interruption, lorsqu'il est fini, il retire la canule avec précaution et sans violence. Si l'eau coule difficilement, on doit supposer qu'un corps quelconque, ordinairement l'épiploon ou une portion d'intestin, vient s'appliquer à l'ouverture de la canule et la bouche. On introduit alors un long stylet boutonné dans la canule, et on repousse le corps obstruant; d'autres fois il suffit de faire faire un mouvement oblique à la canule pour que le jet de liquide recommence. C'est pour obvier à cet inconvénient que M*****, chirurgien à la Ferté-Saint-Aubin, en Sologne, pays humide où l'ascite est fréquente, fait pratiquer un ou deux trous de chaque côté de la canule du trocart, perfectionnement simple et ingénieux qui présente effectivement un avantage réel.

Il y a des cas où le liquide coule difficilement à travers la canule, bien que l'opération ait été pratiquée avec tout le soin possible : cela tient à ce qu'il a une viscosité particulière. Laporte communiqua à l'académie de chirurgie un cas où il ne sortit absolument rien par la canule; ce chirurgien, qui avait senti manifestement le flot, fit une ouverture longue de quatre doigts au ventre, par laquelle il sortit d'abord un paquet de gelée gros comme la tête d'un enfant, puis il en tira successivement jusqu'à trente-cinq livres en deux heures et un quart. Ensuite il n'en sortit plus que des sérosités, et la malade succomba le troisième jour. Sabatier rencontra un cas semblable; mais instruit par l'exemple de Laporte, il renonça à extraire le liquide, son malade vécut encore un an; quelquefois il ne sort, au lieu d'une sérosité citrine et sans odeur, qu'une eau rousseâtre, fétide, sanguinolente. On peut presque toujours conclure alors qu'il y a péritonite chronique; le fait est hors de doute, si la sérosité est purulente, particulièrement vers la fin de son extraction. Enfin, Morand a trouvé dans un cas d'ascite enkystée le liquide abdominal formé de matière chyleuse (*Acad. des sciences*, 1725).

Les anciens, surtout Galien, avaient laissé pour précepte de ne pas retirer toutes les eaux du ventre d'un hydropique à la fois, à cause des lipothymies, des syncopes effrayantes qui en étaient la suite, et de n'en extraire chaque jour qu'une portion, afin que le diaphragme ne cessât pas d'être soutenu tout de suite; ce qui, dans leur opinion, causait les faiblesses, parce que ce muscle entraînait le cœur et les gros vaisseaux. Il est possible, comme on l'a remarqué, que ces phénomènes fussent dus à la position du malade sur son séant, et à l'absence de la compression; mais dans le mode actuel d'opérer, jamais on n'éprouve rien de semblable. Dans plus de cent cas

où j'ai pratiqué la ponction à la clinique interne de la faculté de Paris, et où j'ai toujours fait sortir la totalité du liquide contenu, je n'ai jamais vu de lipothymies dans le cours de l'opération : au contraire, à mesure que l'eau s'écoule, les malades sentent un bien aise inexprimable : ils respirent facilement, leur poitrine se dilate librement, ils se meuvent avec légèreté, etc. La plupart expriment le bonheur qu'ils éprouvent par les expressions d'une joie non équivoque ; mais aux ponctions subséquentes leur plaisir est moins vif, parce qu'ils craignent les récidives, qu'ils ignoraient à la première.

On pratique généralement la paracentèse sur la paroi antérieure et latérale de l'abdomen ; mais il y a des chirurgiens qui ont proposé d'opérer sur d'autres points de cette cavité. C'est ainsi que beaucoup d'auteurs ont donné le conseil d'opérer à l'ombilic même, lorsque cette ouverture se trouve distendue par suite de l'accumulation du liquide. Heister a combattu avec raison ce procédé par le motif que les plaies de cette partie guérissent difficilement, et qu'on ne procure la sortie des eaux qu'en faisant mettre le malade dans une position difficile. Morgagni craint que l'ouverture faite à l'ombilic par le trocart ne reste fistuleuse, ce qui permettrait aux eaux de couler encore longtemps après l'évacuation ; mais Sabatier croit que ce ne serait pas un inconvénient, puisque, dit-il, on possède des exemples où le ventre ayant été ouvert accidentellement, et étant resté béant quelque temps, la guérison s'en est suivie, témoin l'exemple cité par Ambroise Paré, d'un portefaix hydropique qui, ayant reçu un coup de couteau dans le ventre, vit ses eaux se vider et la cure radicale avoir lieu (liv. VIII, *Des tumeurs en particulier*). On a encore proposé d'ouvrir l'abdomen à l'aine, quand le sac d'une hernie non réduite se trouve dilaté par les eaux de l'abdomen ; Horstius et Ledran ont pratiqué deux fois la ponction suivant ce mode, qui n'est nullement suivi, et dont la nécessité se présente d'ailleurs rarement. Le rectum a été également indiqué pour faire la paracentèse chez les hommes et le vagin chez les femmes, on possède même quelques exemples de cette opération ainsi exécutée ; mais toutes ces méthodes ont été abandonnées pour celle que nous venons de décrire, qui est simple, facile et point douloureuse.

§. IV *De ce qu'il convient de faire après la paracentèse.* Aussitôt que toute la sérosité est évacuée de l'abdomen, ou du moins lorsqu'il n'y a plus possibilité d'en faire sortir, on retire la canule en la prenant avec le pouce, l'indicateur et le médius de la main droite, tandis que le pouce et l'indicateur de la gauche placés vers le trou pèsent sur le ventre. Ce trou, sur lequel on applique un tampon de charpie et quelques compresses se referme ordinairement en vingt-quatre heures, sans

qu'il s'en écoule d'une manière remarquable ni sérosité, ni sang, ni pus. Son occlusion ne cause tout au plus que quelques picotemens au malade, qui le plus souvent ne s'en aperçoit pas; cependant, dans quelques circonstances, l'ouverture faite par le trocart ne se referme pas si tôt : elle est quelquefois plusieurs jours à se boucher, et pendant ce temps il coule de l'abdomen une certaine quantité de la sérosité restante, ou de celle qui s'est exhalée de nouveau. J'ai vu des malades où cette plaie restait fistuleuse des mois entiers, et dont la sérosité était si abondante, qu'elle inondait leur lit. Je dois avouer que ces malades n'en éprouvaient que peu ou point de soulagement : seulement leur ventre prenait moins de distension à cause de la sérosité qui s'écoulait; car tout ne sortait pas par cette issue. Les malades m'ont paru suivre à peu près la même marche que si l'ouverture ne fût pas restée fistuleuse. Sabatier pensait pourtant que cet état de la plaie produite par la paracentèse pouvait avoir quelques avantages; mais je suis porté à croire, d'après mon expérience, qu'ils sont très-peu marqués.

Un autre accident peut encore naître de la perforation des parois abdominales, c'est une hémorragie plus ou moins abondante d'un rameau de l'artère épigastrique. Bellocq a observé un cas de ce genre, où il ne put parvenir à se rendre maître du sang qu'en mettant dans l'ouverture un cylindre de cire molle dont il aplatit l'extrémité sur le ventre pour qu'elle n'entrât pas. Cet accident est très rare et le fait de Bellocq est peut-être unique. Jamais je n'ai vu d'écoulement de sang par cette voie, et à peine quelques gouttes suintent-elles par la plaie au moment où l'on retire la canule. D'ailleurs, lorsqu'on cherche le point de l'abdomen où on portera le trocart, on examine s'il y a quelque battement artériel, ce que je n'ai jamais aperçu, ou quelques veines dilatées, circonstance assez fréquente, et on évite ces deux inconvéniens en portant la pointe de l'instrument à quelques lignes de là. Si pareil événement à celui de Bellocq arrivait, on se servirait avec plus d'avantage d'un morceau de sonde de gomme élastique, ou au moins d'une bougie fine ordinaire, pour éviter l'inconvénient qui lui arriva : car lorsqu'il voulut retirer la cire molle insérée dans la perforation, elle cassa, et il fallut attendre que la suppuration la rejetât.

Lorsqu'on fait beaucoup de ponctions, l'endroit du ventre indiqué devient dur et comme calleux. Il est nécessaire d'éloigner chaque nouvelle perforation de la dernière faite, car il pourrait en naître quelques accidens, surtout de la douleur.

On a conseillé de faire des frictions toniques sur les parois du ventre après la ponction; il est certain que la mollesse et la flaccidité de ces parois après l'évacuation des eaux suggèrent

assez cette idée. Des embrocations composées d'huile, de camphre, de quelques alcools aromatiques, pourraient alors être infiniment utiles. Nous croyons donc qu'on pourrait avantageusement les mettre en usage, comme on le fait dans quelques pays, du moins pendant un certain nombre de jours.

La compression abdominale après l'opération de la paracentèse est une des circonstances les plus indispensables et celle qui réclame le plus l'attention du chirurgien; elle doit être faite depuis le moment où on perfore l'abdomen jusqu'à ce que le ventre reprenne un volume assez considérable, ou jusqu'à la guérison, si elle a lieu. La compression paraissait si utile à Monro, qu'il avait inventé pour la pratiquer plus exactement un bandage particulier fait avec de la toile forte, doublée de flanelle fine et garnie de courroies et de boucles au moyen desquelles il pouvait serrer par degrés à mesure que les eaux s'écoulaient (*Essais d'Edimb.*, tom. 1); mais en France on substitue à cet appareil le simple bandage de corps, qui, s'il est en toile douce, assez large et bien garni de ses sous-cuisses et de ses scapulaires, suffit, étant bien appliqué, pour comprimer convenablement le ventre. C'est de lui que je me suis toujours servi; mais j'ai souvent vu que, quelque modéré que fût sa pression, les malades ne pouvaient l'endurer longtemps, parce que le ventre se développant bientôt, il devenait trop serré, et ils le défaisaient à mon insu, à cause des douleurs intolérables qu'il produisait: il faut alors réappliquer le bandage; mais proportionner sa pression à l'état de l'abdomen. Ce qui a engagé les praticiens à tant insister sur la compression, c'est la crainte que les parties, vaisseaux et viscères, se trouvant sans soutien après l'évacuation des eaux, ne tombassent dans l'affaissement et ne se laissassent distendre par la sérosité avec plus de facilité qu'avant la ponction, de même qu'un membre œdématié, habitué à être comprimé gonfle davantage, si on vient à cesser le moyen contentif. Boerhaave a remarqué que lorsqu'on ouvrait des animaux vivans, les artères et les veines du ventre se remplissaient peu à peu et qu'elles acquéraient d'autant plus de grosseur, que les animaux survivaient plus longtemps à l'ouverture de cette cavité; ce qu'il attribue au défaut de pression des parois abdominales, qui fait refluer le sang dans les veines porte et hépatique, ce qui offre l'image de ce qui se passe dans l'abdomen après la ponction. Cette considération est d'un grand poids auprès de beaucoup de praticiens pour l'indispensabilité de la compression; mais je crois que la pratique diminue beaucoup l'idée de cette utilité, de même qu'elle a fait voir que la frayeur des lipothymies était sans fondement, et cependant c'était encore pour les éviter qu'on prescrivait une compression continuelle. Quant à moi, je ne la crois pas sans utilité,

mais je pense qu'on a beaucoup exagéré son emploi, et j'ai vu plus d'une fois les malades ôter leur bandage, qu'ils ne pouvaient endurer, sans s'en trouver ni mieux ni pis quant à la reproduction de la sérosité.

On a voulu appliquer à la guérison de l'ascite le procédé de la cure radicale de l'hydrocèle par les injections irritantes. Warwich, chirurgien anglais, après avoir vidé les eaux de l'abdomen, injectait à deux reprises dans cette cavité un mélange à partie égale de vin de Bordeaux et d'eau de Bristol. Il paraîtrait, d'après une observation rapportée dans le numéro 472 des Transactions philosophiques, que cette méthode a eu quelque succès, en causant une sorte de phlogose dans le bas-ventre, car ces injections, dit M. Itard, étaient immédiatement suivies de violentes douleurs dans le bas-ventre et jusque dans la poitrine. J'ignore ce qu'il faut admettre de ce procédé; mais l'idée du chirurgien anglais me paraît peu rationnelle; la surface abdominale est trop étendue pour qu'une inflammation puisse s'y développer sans mettre le malade en danger de la vie; qu'on observe ce qui arrive pour l'inflammation de la tunique vaginale, qui ne fait pas la centième partie en surface de celle du péritoine, et on verra à l'intensité des symptômes qui s'y développent ce qu'on doit attendre de celle de la séreuse abdominale.

D'ailleurs, en la supposant possible, l'agglomération de tous les viscères en serait la suite, et suppose-t-on que les fonctions pourraient alors s'exécuter facilement? Lorsqu'on a trouvé un état semblable des organes abdominaux, toujours l'agglutination avait eu lieu lentement, et même, dans ce cas, les fonctions de cette cavité se faisaient d'une manière déplorable. Je pense donc que les injections péritonéales doivent être bannies de la saine médecine.

Aussitôt qu'un malade a été opéré, qu'on lui a appliqué son bandage, on le replace dans son lit, la tête élevée, et on lui donne un cordial léger pour le remettre de la fatigue de l'opération. Ordinairement je fais donner un verre de vin chaud avec du sucre, et j'ai vu qu'il s'en trouve en général bien; cependant s'il y avait lieu de croire qu'il y eût des traces de péritonite, il faudrait s'en abstenir pour y substituer des boissons moins actives.

Le chirurgien ne doit pas oublier une circonstance aussitôt qu'il a achevé son opération, et que son malade est recouché, c'est d'essuyer avec exactitude son trocart et surtout la canule. Ce conseil minutieux en apparence est d'autant plus nécessaire que l'instrument se rouillant, ne peut plus se retirer ensuite de la gaine, ou au moins se retire difficilement : comme on n'a pas toujours sous la main un coutelier pour s'en procurer un autre ou netoyer l'ancien, on blesserait le malade à d'autres para-

centèses si l'instrument était en mauvais état. Pour absorber l'humidité de la canule, on y passe une mèche de coton filé, ou mieux encore on l'expose, après l'avoir essuyée avec la mèche, devant du feu, dont on ne la retire que lorsqu'elle est brûlante : dans tous les cas, il faut n'y remettre le trocart que le lendemain.

Nous avons dit plus haut que le résultat ordinaire de la paracentèse était loin d'être constamment la guérison des malades, et que le plus souvent, au contraire, elle opérait un retour plus prompt de la sérosité qui nécessitait de nouvelles ponctions. Les malades s'habituent à cette opération qui est sans douleur, et la demandent même, une fois qu'elle leur a été pratiquée, avant qu'elle soit absolument nécessaire, pour avoir au moins quelques jours d'allègement. J'ai connu une dame chez qui on avait pratiqué la ponction tant de fois qu'elle s'était familiarisée avec elle au point de l'exécuter sur elle-même avec assurance. Cette dame, qui n'avait pas renoncé aux plaisirs du monde, disait parfois : *mon ventre commence à être bien gros, j'ai un bal pour tel jour, il faudra que je me fasse la ponction*, ce qu'elle exécutait. Elle a vécu plusieurs années encore avec cette infirmité, qui a fini, comme on pense bien, par la faire succomber.

Nous terminerons cet article qui n'est qu'une dépendance du mot *hydropisie*, en prévenant qu'il y a des filles et même de jeunes veuves, en état de grossesse, qui se présentent dans les hôpitaux, avec les apparences d'une hydropisie ascite ; comme on peut supposer l'hydropisie enkystée et ayant lieu dans l'ovaire ou la matrice, si les règles sont supprimées, le cas est vraiment embarrassant ; ces femmes jurent n'avoir point vu d'homme ; et comme le plus souvent, c'est chez des sujets très-malades que cette position équivoque a lieu, l'on ne soupçonne pas volontiers que dans cet état, elles aient pu avoir de cohabitation. Dans le doute, il vaut mieux s'abstenir de toute opération nuisible jusqu'à ce que quelque circonstance décisive, comme le mouvement de l'enfant, si la femme est de bonne foi, ou que le temps de la gestation soit achevé, si on soupçonne qu'elle trompe, vienne éclairer le praticien. Dans ce dernier cas, j'ai quelquefois vu un accouchement trahir la malade et le secret de la maladie. Dans une autre occasion, ayant lieu de soupçonner la tromperie de la femme, je feignis de faire préparer tout ce qu'il fallait pour la ponction : effrayée de ces préparatifs, elle avoua sa position, et déclara que la misère seule l'avait réduite à se servir de cette ruse, sachant bien qu'elle n'eût pas été reçue à la clinique interne pour une grossesse. (MÉRAT)

GLOXIN, *Dissertatio de paracentesi*; in-4°. *Argentorati*, 1683.

ALBINUS (Bernhardus), *Dissertatio de paracentesi abdominis et thoracis*; in-4°. *Francofurti ad Viadrum*, 1687.

KYSELIUS (Johannes-Philippus), *Dissertatio de paracentesi*; in-4°. *Erfordiæ*, 1693.

SLEVOGT (Johannes-Adrianus), *Dissertatio de paracentesi thoracis et abdominis*; in-4°. *Ienæ*, 1697.

HENNINGER, *Dissertatio de paracentesi abdominis*; in-4°. *Argentorati*, 1710.

ARNAULT, *Ergo tutius ab acu* trocart *dictâ, quam a scalpello et lanceolâ paracentesis*; in-4°. *Parisiis*, 1726.

MAUCHART (Burkhardus), *Dissertatio. Paracentesis oculi in hydrophthalmiâ et amblyopiâ senum*; in-4°. *Tubingæ*, 1744.

HÉRISSANT, *An in empyemate necessaria, licet raro prospera, paracentesis?* in-4°. *Parisiis*, 1762.

SNIP, *Dissertatio de hydropis per chirurgiam curatione*; in-8°. *Franequeræ*, 1765.

BOURDELIN, *Ergo in pectoris paracentesi satius est in parte laterali et anticâ sectionem instituere, quam ad partem posticam*; in-4°. *Parisiis*, 1766.

MONRO (Alexander), *State of facts concerning the first proposal of performing the paracentesis of the thorax*; c'est-à-dire, Etat des faits concernant la première proposition de pratiquer la paracentèse du thorax; in-8°. Edimbourg, 1770.

NICOLAI (Ernestus-Antonius), *Dissertatio de utilitate et necessitate paracenteseos thoracis*; in-4°. *Ienæ*, 1775.

LOEBENWEIN, *Dissertatio de paracentesi thoracis*; in-4°. *Ienæ*, 1785.

ACKERMANN (Jacobus-Fidelis), *Dissertatio de paracentesi abdominis*; in-4°. *Ienæ*, 1787.

ZUERCHER, *Dissertatio. Observationes circa methodum paracentesin instituendi*; in-4°. *Duisburgi*, 1789.

BELL (Johannes-Christianus), *Dissertatio de paracentesi abdominis frequentius instituendâ*; in-4°. *Halæ*, 1791.

BRANDIS (Theophilus-Carolus), *De thoracis paracentesi*; in-8°. *Gœttingæ*, 1792. (V.)

PARACMASTIQUE, adj., *paracmasticus*, du mot grec παρακμαζω, je décrois : épithète que Galien a donnée aux fièvres synoques dont la marche et les accès vont en diminuant incessamment d'intensité, par opposition à la dénomination de *épacmastique*, par laquelle il designait celles dont les symptômes prennent continuellement un nouvel accroissement, de même qu'à la dénomination d'*acmastique* qu'il appliquait aux fièvres synoques dont le degré d'intensité était à peu près le même depuis le début jusqu'à la terminaison. (Galien, lib. IX., *Meth. med.*, c. IV).

On désignait aussi par ce mot, qui répond à peu près au mot latin *declinans*, l'âge de l'homme depuis trente-cinq jusqu'à quarante-neuf ans, âge que Galien regardait comme celui du déclin de la vie, c'est-à-dire celui où l'homme fait les premiers pas vers la vieillesse qui, selon lui, commence à cinquante ans. (M. G.)

PARACOPE, mot entièrement tiré du grec παρακοπη, qui signifie délire (*Voyez ce mot*). Les anciens l'employaient quelquefois pour exprimer le délire proprement dit, ou le dérau-

gement complet des facultés intellectuelles, mais plus souvent aussi pour signifier ce degré plus léger d'aberration de l'esprit, ce trouble, toujours sensible dans les idées, que l'on éprouve pendant l'effervescence des maladies aiguës, sans que, pour cela, on se trouve dans un état de délire proprement dit, et qui est plutôt une sorte de rêvasserie. (M. G.)

PARACOUSIE ou PARACUSE, s. f., *paracusis*, des mots grecs πάρα, qui, en composition, indique un défaut, un vice, et ακουω, j'entends.

La paracousie, ou fausse ouïe, consiste dans un mode vicieux de percevoir les sons naturels, qui fait éprouver au malade une sensation différente de ce qu'elle serait dans l'état de santé, quoique d'ailleurs ces sons soient en eux-mêmes produits d'une manière distincte.

La paracousie, dont on ignore encore entièrement la cause matérielle, a été rangée dans la classe des *névroses*, classe où les nosographes ont la ressource de placer un grand nombre des affections apyrexiques dans lesquelles les recherches anatomiques n'ont pu encore faire découvrir le dérangement physique d'aucun organe, quoique cette lésion, appréciable ou non, ne puisse guère être un objet de doute pour quiconque a beaucoup vu et beaucoup réfléchi en médecine.

La paracousie comprend donc toutes les anomalies qui peuvent accompagner la perception des sons. Bien distincte de la *dysécie* et de la *surdité*, qui sont deux différens degrés de l'abolition de la sensibilité des nerfs de l'oreille; bien distincte encore du *tintouin* ou *syrigmus* qui consiste dans la perception réelle de sons imaginaires (*Voyez* ce mot), cette lésion de l'ouïe renferme elle-même un assez grand nombre de variétés, que les nosographes, et entre autres, Sauvages, ont désignées par des noms particuliers, que nous croyons inutile de faire connaître ici (*Voyez* la Nosologie de Sauvages). Il nous suffira d'indiquer les diverses variétés que l'on a généralement observées, variétés dont les symptômes sont assez différens entre eux pour faire soupçonner qu'elles peuvent tenir à des lésions également différentes de l'organe de l'ouïe; mais que l'on a été obligé de réunir dans le même genre, à raison de l'impossibilité où l'on se trouve de distinguer ces lésions les unes des autres, ou même de n'en apprécier aucune.

Ainsi, dans la paracousie, quelquefois l'on ne peut entendre que confusément les sons aigus et forts, tandis que l'on distingue beaucoup mieux ceux qui sont bas et faibles.

D'autres fois, non-seulement les sons aigus et forts ne sont perçus qu'avec difficulté, mais encore ils font sur l'organe une impression douloureuse, et produisent des céphalalgies, de telle sorte que le malade, obligé d'éviter toutes les occasions

où le moindre bruit pourrait venir frapper ses oreilles, se trouve dans une position pénible et désagréable.

Ces deux premières variétés de la paracousie, et surtout la dernière, ne sembleraient-elles pas se ranger naturellement dans la classe des affections de l'oreille interne, sinon décidément inflammatoires, du moins dans celles dans lesquelles il existe une irritation qui porte la sensibilité de l'organe au-delà de son type naturel ?

Une autre sorte de paracousie, que l'on désigne sous le nom de *paracousie double*, est celle dans laquelle le son perçu naturellement par une des oreilles, l'est par l'autre d'une manière vicieuse et toute différente, le malade ayant alors réellement la perception simultanée de deux sons distincts, ce qui produit ordinairement une sensation fort désagréable. Sauvages cite le cas d'un musicien que cette maladie contraignit d'abandonner pour un temps tous les exercices de son art. Quelques observations de cette affection tendraient à prouver qu'elle dépend le plus souvent d'un état catarrhal des parties intérieures de l'oreille.

Enfin une quatrième variété de la paracousie, la plus singulière de toutes, est celle que Sauvages décrit sous le nom de *paracusis willisiana*, paracousie de Willis, parce que ce médecin est le premier qui en ait rapporté une observation. Elle consiste en ce que l'on ne peut entendre distinctement les paroles prononcées même à très-haute voix, à moins que ces paroles ne soient accompagnées d'un grand bruit, tel que celui du tambour, comme dans le cas de cette femme qui était obligée de faire battre cet instrument par sa servante, pour pouvoir converser avec son mari ; tel encore que le bruit des cloches, comme dans le cas d'un homme pour qui le son des cloches d'une église auprès de laquelle il demeurait, était devenu si naturel, qu'il n'entendait distinctement ce qu'on lui disait que lorsqu'elles sonnaient. Ces faits nous paraissent déjouer bien complétement toutes les explications raisonnables de la physiologie.

La médecine, si peu avancée dans la détermination de la cause immédiate de la paracousie, ne l'est guère davantage sur la connaissance des causes occasionelles et déterminantes qui peuvent y donner lieu. Cependant elle assigne parmi ces causes l'habitude d'entendre des sons bruyans ; des efforts pour jouer des instrumens à vent ; les bains chauds ; les diverses métastases ; la suppression de quelque évacuation habituelle, l'état de grossesse ; mais aucune de ces causes ne paraît agir avec autant de puissance pour déterminer la paracousie, que celles qui tendent à produire vers les parties internes de l'oreille une disposition catarrhale : comme l'impression de l'air froid,

l'humidité, etc. Cette dernière remarque ne pourrait-elle pas faire penser que, peut-être plus souvent qu'on ne se l'imagine, les lésions de l'ouïe que nous venons de faire connaître peuvent dépendre d'un état d'inflammation catarrhale de l'oreille interne? L'on devrait s'estimer d'autant plus heureux d'avoir rencontré dans cette affection la véritable cause et le traitement de la plupart des cas de paracousie, que la thérapeutique de cette maladie est encore on ne peut plus incertaine, le médecin étant obligé de s'en tenir pour la direction de son traitement aux principes les plus généraux de la thérapeutique. Ainsi les topiques vésicans et dérivatifs, si l'affection paraissait due à la répercussion de quelques exanthèmes; le rétablissement des évacuations habituelles supprimées, l'éloignement des sons aigus et forts qui auraient produit la maladie : telles seraient les principales ressources de l'art en pareil cas. Si l'on avait des raisons au contraire de soupçonner à la maladie une cause, une nature inflammatoires, on ne pourrait espérer de succès que de l'emploi du traitement antiphlogistique, des évacuations sanguines, des applications topiques émollientes, en appropriant ces moyens aux circonstances, à la période de la maladie, ainsi qu'à l'état actuel et habituel du malade. (M. C.)

PARACYISIS, s. f., *paracyisis*, des mots grecs παρα, auprès, et κυικις, je suis enceinte : dénomination sous laquelle la grossesse extra-utérine se trouve désignée dans Vogel. *Voyez* GROSSESSE. (M. G.)

PARACYNANCIE, ou PARASYNANCIE, s. f., *paranchynanche*, de παρα, auprès, et de κυναγχη, mot qui n'est plus employé, et qu'on ne retrouve que dans quelques anciens auteurs, et notamment dans Hippocrate et Galien, où il signifie cette variété de l'angine dans laquelle l'inflammation occupe en même temps les parties intérieures de la gorge et les muscles ou les parties extérieures. En général, l'expérience a prouvé que cette espèce de complication de l'angine rend la maladie moins dangereuse, en diminuant, par une sorte de dérivation à l'extérieur l'inflammation des parties internes. Ordinairement aussi alors les abcès, quand la maladie vient à suppuration, se prononcent à l'extérieur et sont loin d'être accompagnés des mêmes inconvéniens que ceux qui se manifestent aux diverses régions de l'arrière-bouche. Au reste, l'histoire de la paracynancie rentre entièrement dans celle de l'angine. *Voyez* ce mot. (M. C.)

PARADIS (graine de) ou MANIGUETTE : C'est le nom que porte dans les pharmacies le grand cardamome, *amomum granum paradisi*, Lin. (*Voyez* AMOME, tom. 1, p. 469). Cette semence chaude et âcre, comme la plupart de celles des plantes

de la famille des balisiers, dont elle fait partie, est de peu d'usage en médecine. Elle entre comme ingrédient dans le *bénédict laxatif*, la *poudre diambre* du Codex, etc. Les épiciers en mêlent dans leurs épices, et même, dit-on, dans le poivre qu'elle blanchit. Cette sophistication n'a, au surplus, rien de nuisible.

Peyrilhe dit qu'en Suède plusieurs médecins combattent, avec succès, les fièvres intermittentes par la graine de paradis; mais il ajoute avec raison que dans nos climats plus chauds un tel usage serait moins sûr. (F. V. M.)

PARAGLOSSE, s. m., *paraglossis*, de παρα, auprès, et de γλωσσα, langue. On désigne sous ce nom le gonflement de la langue, malgré le peu de justesse de son étymologie. L'expression de *macroglosse*, que MM. Percy et Laurent ont consacrée à cet état de la langue, est beaucoup plus expressive et plus convenable. *Voyez* LANGUE (pathologie chirurgicale), t. XXVII, pag. 244.

Sauvages a rangé le paraglosse dans son ordre de *ectopiæ*; il appelle l'espèce que nous mentionnons *paraglosse glossomegistus*. (F. V. M.)

PARAGOMPHOSE, s. f., du grec παρα, auprès, proche, qui marque ici quelque chose de vicieux et de nuisible, et de γομφωσις, de γομφος, clou; *gomphosis*, *clavatio*, *coagmentatio*, *cardinamentum*. On désigne par ce terme d'ostéologie une sorte d'articulation immobile par laquelle un os pénètre dans la cavité d'un autre, et y est emboîté comme un clou ou une cheville dans un trou : telle est l'insertion des dents dans les cavités alvéolaires des deux mâchoires; c'est même le seul exemple que l'on connaisse de ce genre d'articulation. C'est en faisant allusion à cette sorte de synarthrose que Rœderer a donné le nom de paragomphose à une espèce d'enclavement de la tête dans la cavité du bassin, dans laquelle il suppose qu'elle serait tellement serrée de toutes parts, qu'on ne saurait y passer l'aiguille la plus fine, dans quelque endroit qu'on tente de le faire; mais il est évident qu'on ne peut pas admettre un enclavement de cette nature. La tête ne peut jamais être en contact avec tous les points de la circonférence du bassin. Quelque fortement enclavée qu'elle puisse être, Levret observe avec raison qu'il est toujours possible de conduire le forceps sur l'un ou l'autre côté. Cependant, quand on dit que dans l'enclavement la tête n'est fixée avec force que par deux points diamétralement opposés de sa surface, il ne faut pas prendre cette manière de s'exprimer trop à la lettre. L'étendue et la force des points de contact qui fixent la tête entre le pubis et le sacrum peuvent être plus ou moins considérables. On veut seulement exclure par là cette espèce d'enclavement ad-

mise par Rœderer, dans laquelle elle serait serrée de toutes parts dans le bassin. Pour qu'une tête enclavée fût en contact avec tous les points du bassin, il faudrait qu'elle fût molle comme une vessie; ce cas pourrait tout au plus se rencontrer lorsqu'il existe une hydrocéphale interne considérable. Mais ici, pour faire cesser les points de contact qui constituent l'enclavement, il suffirait d'ouvrir méthodiquement le crâne, et d'entraîner ensuite la tête avec les crochets. La vie des enfans qui naissent avec ce vice de conformation est si peu probable, que pour les amener vivans, on n'oserait pas conseiller la section du pubis, à laquelle M. Baudelocque était disposé à accorder quelques avantages dans l'espèce d'enclavement que Rœderer avait appelé paragomphose. Quant aux indications que présente cet état et aux accidens qui en sont la suite, consultez l'article *enclavement*. (GARDIEN)

PARALAMPSIE, s. f., *paralampsis*, du grec παραλαμψις. Les Grecs désignaient par ce nom cette variété de taches de la cornée transparente de l'œil, dans laquelle la maladie offre une apparence claire, brillante, qui lui a fait donner en français le nom de *perle*. Sauvages la décrit sous le nom de *leucoma albugo*. Pour les auteurs qui distinguent l'albugo du leucoma, elle doit former une variété de cette dernière affection, qui consiste dans un degré plus avancé de la maladie. L'albugo ne prend guère cette apparence perlée que lorsqu'il est ancien : c'est assez dire combien sa guérison est difficile, si elle n'est même tout à fait audessus des ressources de l'art et de la nature. Alors, en effet, la maladie consiste presque toujours dans une désorganisation complette et plus ou moins étendue du tissu de la cornée, laquelle, isolée dans l'épaisseur de cette membrane, n'a presque plus aucune relation avec son système vasculaire. Du reste, si cette circonstance ne laisse aucun espoir de guérison, elle est aussi la cause que la maladie ne fait éprouver aucune sensation incommode, et laisse le reste du globe de l'œil dans un état entièrement sain. *Voyez* les mots *albugo*, *leucoma*, *perle*. (M. G.)

PARALLÉLISME, s. m. : position à égale distance de deux lignes ou plans. On se sert de cette expression en chirurgie pour désigner la manière d'être des bords de certaines plaies dans lesquelles plusieurs tissus sont intéressés, et qui ne gardent pas toujours entre elles les rapports qu'elles avaient lors de leur incision, par la rétraction diverse que prennent ces tissus. Lorsqu'on fait une saignée, par exemple, au moment de l'incision, les bords de l'ouverture de la peau sont parallèles à ceux de la plaie de la veine, mais, de suite, il s'opère des rétractions différentes, la peau suivant la vitalité des individus se retire plus ou moins, et il n'y a plus alors

de parallélisme, ce qui occasione des trombus, des épanchemens de sang dans le tissu cellulaire, etc. Lors de la blessure des artères le défaut de parallélisme fait que parfois le sang ne s'écoule point au dehors, et qu'il se produit des anévrysmes faux. Dans les plaies pénétrantes de la poitrine où le poumon est interressé, l'air qui s'échappe de ce viscère, ne pouvant pas sortir par la plaie extérieure qui manque ordinairement de parallélisme, il en résulte un emphysème plus ou moins considerable. Le défaut de parallélisme, après l'ouverture de certains abcès, donne lieu au pus de s'infiltrer dans le tissu cellulaire environnant, etc.

On voit combien il est parfois nécessaire de maintenir le parallélisme des bords des plaies, pour qu'il n'en résulte pas les inconvéniens que nous venons de signaler. On y parvient en étendant ou en resserrant les tissus au moyen des doigts dans les incisions qui ne doivent être tenues ouvertes que peu de temps, comme la saignée. Lorsqu'on veut maintenir une voie de communication avec l'extérieur, on maintient le parallélisme en insinuant dans les bords de la plaie un bourdonnet de charpie, une tente, etc. Quelquefois on est obligé d'agrandir l'ouverture pour rétablir le parallélisme de certaines plaies, comme dans quelques abcès, etc., afin d'empêcher les liquides de continuer à s'infiltrer dans les parties voisines.

Il y a pourtant des circonstances où il convient de provoquer le défaut de parallélisme dans les plaies; c'est le plus souvent pour empêcher des écoulemens de liquides d'avoir lieu; on y joint le plus ordinairement la compression : tel est le cas d'hémorragies veineuses, etc. (F. V. M.)

PARALYSIE, s. f., littéralement traduit du mot grec παράλυσις, en latin *paralysis*. On désigne sous ce nom l'abolition ou l'affaiblissement notable de la sensibilité percevante et du mouvement volontaire, ou d'une seule de ces facultés, dans une partie quelconque du corps. Ainsi, il y a paralysie toutes les fois qu'un ou plusieurs organes dont l'action est habituellement soumise à l'empire de la volonté cessent de se mouvoir sous son influence; il y a encore paralysie lorsqu'une partie, sans cesser d'entrer en action d'après des déterminations volontaires, perd la faculté de sentir ou de transmettre au *moi* les impressions qu'elle éprouve de la part des agens extérieurs; et tout individu qui éprouve l'un ou l'autre de ces phénomènes est paralytique.

Pour que les fonctions de la vie animale s'exécutent, ou en d'autres termes, pour que nous puissions sentir et nous mouvoir à volonté, il faut que nos organes reçoivent l'impression des agens extérieurs, que ces impressions soient librement transmises au cerveau par le moyen des nerfs, que le cerveau

lui-même perçoive ces impressions et transmette les déterminations qui en résultent aux organes du mouvement, aussi par le moyen des nerfs qui sont les conducteurs de la volonté, et qu'enfin les organes du mouvement puissent entrer en action sous son influence.

Toutes les fois que l'une de ces conditions cesse d'avoir lieu, soit que le cerveau ne puisse plus recevoir les sensations, ni transmettre son action aux organes locomoteurs; soit que la communication qui existe entre lui et les organes des sens et du mouvement soit interrompue par quelque obstacle survenu dans les nerfs, agens de cette communication; soit enfin que les sens eux-mêmes ne puissent plus recevoir l'impression des objets extérieurs, ou que les muscles cessent de recevoir l'influence nerveuse, par suite d'altération ou d'un changement quelconque survenu dans leur tissu; l'abolition et la sensibilité extérieure de la contractilité de relation en est la conséquence immédiate, et entraîne nécessairement la paralysie.

Cette maladie consiste donc essentiellement dans le défaut ou l'absence de l'influence cérébrale sur les organes des sens ou du mouvement volontaire; elle est donc évidemment une maladie nerveuse, ainsi que l'annonce du reste la place que les nosologistes lui ont constamment assignée parmi les névroses; et c'est dans les altérations du cerveau et de son prolongement rachidien, des nerfs qui en partent et des sens ou des muscles où se distribuent ces nerfs qu'il faut chercher les causes naturelles qui la produisent et les différences qu'elle présente.

Lorsque la paralysie est due à la lésion du cerveau proprement dit, elle est *générale* ou *universelle*, comme on l'observe dans les fortes apoplexies, ou bien elle se borne à la moitié latérale du corps, ainsi que cela a lieu dans la plupart des apoplexies légères; ce qui constitue l'*hémiplégie*. Toute lésion remarquable de la moelle épinière, au contraire, donne lieu à la paralysie de la moitié inférieure du corps, ou *paraplégie*. Mais si un ou plusieurs des cordons nerveux qui communiquent du cerveau aux organes, et réciproquement, deviennent le siége d'une altération quelconque, susceptible de s'opposer à l'influence nerveuse dont ils sont les conducteurs, la paralysie est purement *locale*, ou bornée à la partie à laquelle se distribuent les nerfs lésés. La maladie, enfin, peut être également locale ou *partielle*, lorsque les sens ou les muscles deviennent accidentellement incapables de recevoir les impressions des corps extérieurs, ou l'influence cérébrale, par suite des changemens qu'opèrent dans leur tissu certains accidens, tels que l'engorgement, une congestion, des transformations de tissu, une commotion violente, de fortes contusions, des déchiremens ou autres solutions de continuité, etc. Ces considérations expli-

quent suffisamment la division de la paralysie généralement admise, en paralysie générale ou universelle, hémiplégie, paraplégie et paralysie partielle ou locale. Cette dernière va seule nous occuper. Nous renvoyons le lecteur à l'article *apoplexie* pour ce qui concerne la paralysie générale qui n'en est qu'une conséquence, et aux articles *hémiplégie* et *paraplégie* pour l'histoire de la paralysie de la moitié latérale et de celle de la partie inférieure du corps.

Les limites dans lesquelles doivent se restreindre les considérations auxquelles nous allons nous livrer au sujet de la paralysie, étant ainsi fixées, indiquons rapidement les principales divisions qu'en ont opérées les nosologistes. Les uns la distinguent en *complette* et en *incomplette*, selon qu'elle se manifeste par l'abolition ou par le simple affaiblissement de la sensibilité et de la contractilité animales. On la nomme paralysie du sentiment ou anastésie, *αναιστησια*, lorsque la sensibilité seule y est détruite, comme dans l'amaurose; et paralysie du mouvement, *ακινησια*, lorsque c'est la faculté de se mouvoir, ou la contractilité animale qui est seule abolie. Toute paralysie qui résulte immédiatement de l'altération directe de quelque partie du système nerveux, est *idiopathique* essentielle ou primitive : telle est celle qui est produite par la tristesse, une métastase, etc. On nomme *symptomatique* celle qui est l'effet d'une autre maladie. La paralysie produite par la carie des vertèbres est dans ce cas; enfin, on désigne sous le nom de *sympathique* la paralysie qui résulte de l'affection concomitante d'un organe quelconque, dont le système nerveux partage la souffrance. La paralysie produite par l'inflammation de l'estomac ou de l'intestin, appartient à cette dernière. Les pathologistes ont encore admis beaucoup d'autres espèces de cette affection : telles sont la paralysie *intermittente* qui, d'après certains auteurs, se manifeste par des retours réguliers ou de véritables accès; la paralysie *mobile* qui, en opposition à la paralysie *fixe*, occupe successivement plusieurs parties du corps, de sorte qu'elle s'empare d'un nouvel organe à mesure qu'elle en abandonne un autre : telles sont également les paralysies *arthritique*, *rhumatismale*, *scorbutique*, *vénérienne*, *herpétique*, *psorique*, *ischiatique* même, ainsi désignées dans le système des humoristes qui les croyaient produites par les prétendus vices arthritique, rhumatismal et autres, mais qui pourraient être considérées tout au plus comme l'effet du transport de l'irritation des cartilages des muscles, etc., sur les nerfs. Ces dernières espèces rentrent, pour la plupart, dans la catégorie de la paralysie métastatique, puisque, coïncidant avec la cessation d'une autre affection locale, elles paraissent s'opérer par métastase. On admet encore des paralysies *métalliques* produites par les émanations ou les

molécules du mercure, du plomb, de l'arsenic et autres métaux accidentellement introduits dans l'économie animale. Une paralysie *vénéneuse*, effet de l'impression délétère de certains poisons âcres ou stupéfians ; une paralysie *exanthématique* qui se manifeste dans les éruptions aiguës de la peau, est une paralysie *fébrile*, ainsi nommée, parce qu'elle est accompagnée d'un état fébrile, et qu'elle a lieu dans les prétendues fièvres essentielles, qui ne sont autre chose que des modes divers d'inflammation gastro-intestinale dont elle est un effet sympathique ; enfin, on a attribué avec bien peu de fondement la paralysie, tantôt à la pléthore, tantôt à la surabondance de la sérosité, d'autres fois, à la présence de la bile dans l'estomac, et de là est née la vaine distinction de cette névrose en *pléthorique*, *séreuse* et *bilieuse*.

Il est facile de voir que la plupart de ces distinctions, uniquement basées sur des faits douteux, des vues hasardées ou de pures hypothèses, sont peu propres à nous éclairer sur la nature de la paralysie, et peuvent même quelquefois induire en erreur sur son traitement. La seule division qui pourrait peut-être présenter quelque avantage, serait celle de cette affection en paralysie du sentiment, et en paralysie des mouvemens.

La première, dans laquelle la sensibilité seule est abolie, nous offrirait à étudier comme espèces particulières :

1°. La paralysie du nerf optique, vulgairement désignée sous les titres d'*amaurose*, *cécité*, *goutte sereine*. *Voyez* ces mots.

2°. Celle du nerf acoustique. *Voyez* SURDITÉ.

3°. L'*anosmie*, ou paralysie des nerfs olfactifs. *Voyez* ANOSMIE.

4°. La privation du goût, ou paralysie des nerfs gustatifs. *Voyez* DIGESTION, GOUT, GUSTATION.

5°. La perte de la sensibilité tactile, ou paralysie du sens du toucher. *Voyez* TACT et TOUCHER.

6°. Enfin, l'abolition de la sensibilité vénérienne dans l'un et l'autre sexe. *Voyez* AGÉNÉSIE, ANAPHRODISIE, ATECNIE.

La seconde, marquée par la simple perte de la contractilité animale, renfermerait :

1°. Le prolapsus, ou paralysie de la paupière supérieure. *Voyez* PAUPIÈRE, PROLAPSUS.

2°. La *mutité*, ou paralysie de la langue. *Voyez* MUTITÉ.

3°. Le *balbutiement*, ou paralysie des lèvres. *Voyez* BALBUTIEMENT.

4°. L'*aphonie*, ou paralysie des muscles du larynx. *Voyez* APHONIE, LARYNX et VOIX.

5°. La paralysie du pharynx, ou défaut de déglutition. *Voyez* DÉGLUTITION, DYSPHAGIE et PHARYNX.

6°. La paralysie des muscles antérieurs de l'abdomen. *Voyez* CONSTIPATION, ESTOMAC, RETENTION D'URINE, VOMISSEMENT.

7°. La paralysie du col de la vessie. *Voyez* INCONTINENCE D'URINE.

8°. Celle du sphincter de l'anus *Voyez* DÉFÉCATION et SELLE.

9°. Celle des muscles érecteurs de la verge. *Voyez* ÉRECTION, IMPUISSANCE.

10°. Enfin, la paralysie de l'un des membres.

Toutefois nous ne nous arrêterons pas à l'examen particulier de ces différentes espèces de paralysie; d'abord, parce qu'il est rare que la sensibilité et la contractilité animales, dont la division que nous venons d'admettre par hypothèse suppose l'abolition isolée, ne soient pas altérées simultanément, ensuite parce que chacune de ces paralysies partielles étant traitée dans différentes parties de cet ouvrage, le lecteur pouvant recourir aux différens articles qui leur sont consacrés, il convient de ne considérer ici cette maladie que d'une manière générale.

Si l'on examine, sous ce rapport, les circonstances sous l'influence desquelles la paralysie se manifeste, on reconnaît bientôt que cette névrose peut être produite par un grand nombre de causes variées physiques, organiques et morales, soit que ces causes agissent directement sur le système nerveux, en comprimant, divisant ou excitant d'une manière quelconque le cerveau, la moelle épinière ou les nerfs, soit qu'elles portent immédiatement leur action sur des organes avec lesquels le système encéphalique ou les nerfs cérébraux sont liés par une étroite sympathie, et dont ils partagent l'affection, soit enfin que leur mode d'action soit inconnu, ainsi que cela a lieu dans beaucoup de cas.

Ainsi les coups, les chutes, une forte contusion, une solution de continuité faite par des instrumens tranchans ou contondans, donnent lieu à la paralysie lorsqu'ils intéressent le cerveau, la moelle épinière, les nerfs ou les muscles d'une partie soumise à l'empire de la volonté.

Une forte pression exercée sur un membre ou sur un simple cordon nerveux par une ligature, une fracture, une luxation, par un kyste, par une tumeur anévrysmale, lymphatique, phlegmoneuse ou autre, par un épanchement séreux, sanguin ou purulent, en devient souvent la cause. Il en est de même de la compression du cerveau et de son prolongement rachidien, à laquelle donnent lieu les épanchemens divers qui s'opèrent dans la cavité du crâne ou dans le canal des vertèbres, les exostoses, les fractures du crâne ou de ces derniers os, leur luxation, leur carie, un fongus de la dure-mère.

L'état pléthorique, porté à un haut degré, l'omission d'une saignée habituelle, la suppression des menstrues et du flux hémorroïdal; celle de la sueur, d'un ancien ulcère, d'un

exutoire quelconque qu'on porte depuis longtemps, sont regardées par tous les observateurs comme des sources fréquentes de cette affection.

Elle est souvent le seul résultat des évacuations alvines excessives et de l'abus des purgatifs, des excès d'intempérance, de l'habitude de l'ivresse, de l'ingestion des substances narcotiques, âcres, corrosives. Le long usage du mercure l'occasione aussi fort souvent, ainsi que les émanations du plomb, de l'arsenic et du mercure lui-même, soit dans les mines où l'on exploite ces métaux, soit dans les ateliers des arts où on les met en œuvre. Quelques auteurs attribuent le même effet aux émanations du plâtre, etc.

Cette maladie reconnaît aussi très-souvent pour cause, l'abus des plaisirs énervans, un emportement de colère, l'ennui, la tristesse, de longs chagrins, la frayeur, la peur et autres affections pénibles de l'âme.

Elle est souvent la conséquence de diverses maladies essentielles, parmi lesquelles il faut particulièrement distinguer la céphalite ou inflammation du cerveau, l'hydrocéphale aiguë, l'apoplexie, l'hydrorachis, la carie des vertèbres, etc. Les tubercules du poumon; des vomiques, l'empyème ont quelquefois donné lieu à la paralysie du bras. L'embarras gastrique, le choléra morbus, les fièvres bilieuse, adynamique, ataxique; le typhus et autres modifications de la gastrite et de la gastro-entérite produisent chaque jour la paralysie sympathique de diverses parties du corps. On voit encore cette maladie se manifester consécutivement et d'une manière symptomatique dans le scorbut, l'épilepsie, l'hystérie, la mélancolie, la manie, etc.

La paralysie paraît être plus commune chez les hommes que chez les femmes, ce qui tient peut-être moins à la prédisposition à cette maladie, en général plus grande chez les femmes, qu'aux excès et aux accidens divers auxquels ils sont beaucoup plus exposés qu'elles dans la société. Elle est moins rare dans l'enfance que dans la jeunesse, et beaucoup plus fréquente chez les adultes que chez les vieillards. Les sujets d'un tempérament nerveux et mélancolique y sont plus exposés que les autres. Elle se manifeste beaucoup plus souvent chez les personnes affaiblies par la vie sédentaire, les travaux de l'esprit et les effets du luxe et de la molesse, que chez les individus sobres, robustes et qui s'exercent beaucoup en plein air. Le côté gauche en est plus fréquemment atteint que le côté droit, et l'on attribue ce phénomène à la force plus grande qu'acquièrent les parties droites du corps par un plus grand exercice habituel dans l'état social. Enfin la paralysie s'observe aussi plus souvent aux membres abdominaux qu'aux membres thoraciques.

Cette maladie, qu'on pourrait présenter comme un des plus tristes apanages de l'homme, est très-rare chez les animaux. Il est même assez remarquable qu'on ne l'observe guère que dans les espèces dégénérées par la domesticité et l'esclavage, et particulièrement dans celles que nous faisons le plus participer à nos désordres et à nos excès. Nous devons probablement le funeste privilége d'être en quelque sorte exclusivement exposés à cette névrose, au grand développement de notre cerveau, à la prodigieuse exaltation de notre sensibilité de relation, d'où résultent cette foule de sensations qui nous assiégent de toutes parts, cette multitude de passions qui nous tourmentent sans cesse, et dont les commotions, si souvent funestes, retentissent continuellement dans les différentes parties du système nerveux.

Quoique pour l'ordinaire la paralysie se manifeste par la perte de la sensibilité animale et du mouvement volontaire dans la partie affectée, souvent l'une de ces facultés s'y trouve seule affaiblie ou abolie, tandis que l'autre y persiste sans altération. Quelquefois même l'une des deux acquiert, dans la partie paralysée, un surcroît d'énergie ou un degré plus ou moins haut d'exaltation, tandis que l'autre est entièrement détruite. Chaque jour, en effet, on voit le tact persister sans altération, ou la sensibilité s'exalter dans un membre affecté de paralysie; souvent même des douleurs plus ou moins vives s'y manifestent lorsque toute espèce de mouvement volontaire y est abolie. Il est plus rare, à la vérité, mais il n'est pas sans exemple de voir la contractilité musculaire subsister intacte, et tous les mouvemens volontaires s'exécuter dans des membres entièrement privés de toute espèce de sensibilité. Tel est le cas rapporté dans les Mémoires de l'académie des sciences, année 1743, d'un militaire qui, après avoir accidentellement perdu toute espèce de sensibilité dans le bras gauche, continuait à exercer avec la même liberté tous ses mouvemens: de sorte qu'il se livrait, comme auparavant, au maniement des armes. Mais si le mouvement volontaire persiste ainsi quelquefois sans altération dans des organes paralysés, il n'est pas rare, non plus, de voir des tremblemens et des mouvemens convulsifs s'y manifester dans certains cas.

Souvent la perte de la sensibilité et celle de la contractilité musculaire sont les seuls phénomènes que présentent les parties affectées de paralysie. Dans certains cas, toutefois il y survient un léger gonflement passager, une sorte de leucophlegmatie, un sentiment de fourmillement, ou des douleurs plus ou moins vives. Elles deviennent pâles, d'un aspect livide, d'une extrême flaccidité; elles se couvrent, dans certains cas, d'une

transpiration abondante, visqueuse, ou comme huileuse. Pour l'ordinaire, leur température n'est point altérée; quelquefois cependant elle est plus ou moins augmentée, et dans certains cas elle diminue sensiblement. Au bout d'un temps plus ou moins long, leur volume diminue, elles maigrissent et finissent par s'atrophier complètement.

A ces différens phénomènes locaux de la paralysie se joignent divers accidens consécutifs dépendans de l'organe affecté et de la lésion des fonctions qui lui sont assignées. Ainsi la paralysie de la rétine amène la cécité, et la surdité résulte de celle du nerf acoustique. L'abolition du goût et de l'odorat est l'effet nécessaire de la paralysie des nerfs gustatifs et olfactifs. La perte de la parole est le produit de la paralysie de la langue; le balbutiement, la conséquence de celle des lèvres; l'aphonie ou privation de la voix, l'effet de celle du larynx. La paralysie de la paupière supérieure trouble ou empêche totalement la vision; celle du pharynx empêche la déglutition; celle des muscles antérieurs de l'abdomen s'oppose à ce que l'estomac puisse se vider complétement, et à ce que les matières fécales contenues dans le gros intestin puissent être expulsées en dehors; elle rend ainsi le vomissement incomplet et occasione la constipation la plus opiniâtre. La rétention d'urine est aussi le résultat de la paralysie des muscles abdominaux, tandis que celle du col de la vessie entraîne l'incontinence d'urine. Lorsque cette maladie affecte les membres thoraciques, elle nous prive de l'organe du toucher, de la préhension, des gestes; et nos bras alors, loin de nous servir de balanciers dans la marche, la course, et autres mouvemens de progression, ne servent qu'à embarrasser nos mouvemens de locomotion. Enfin la paralysie des membres abdominaux nous interdit la station verticale, la marche, et tous les mouvemens de locomotion qui en dépendent; elle nous condamne à végéter sans mouvement, comme la plante, dans lieu où des mains étrangères nous ont placés.

A la longue, cette maladie amène un désordre plus ou moins sensible dans différentes fonctions, et exerce une influence plus ou moins marquée sur le système entier de l'économie animale. Ainsi, dans beaucoup de cas, le teint devient pâle, la peau flasque, les chairs molles. Pour l'ordinaire, la digestion, la respiration et la circulation n'éprouvent aucun changement notable; quelquefois cependant cette dernière fonction s'affaiblit ou devient irrégulière; de sorte que beaucoup de paralytiques sont exposés aux palpitations et ont le pouls lent ou fréquent, faible, irrégulier. Souvent les sécrétions des membranes muqueuses deviennent plus abondantes et rendent les malades sujets aux écoulemens muqueux, à d'abondantes

expectorations. Il n'est pas rare que la nutrition s'affaiblisse, et de là l'amaigrissement général, que beaucoup de paralytiques présentent à un haut degré.

Les facultés intellectuelles et affectives sont souvent, en outre, singulièrement altérées dans cette affection. Ainsi les paralytiques, pour la plupart, deviennent peu susceptibles d'attention; leur mémoire s'affaiblit ou s'oblitère presque entièrement; ils perdent souvent le jugement, et presque toujours chez eux l'imagination s'évanouit. Quelques-uns tombent même à la longue dans un état voisin de l'idiotisme. Le plus souvent leur caractère devient timide et méticuleux, ou bien très-irritable, et prodigieusement irascible; ils sont sujets aux antipathies, aux emportemens de colère; ils versent des larmes pour le motif le plus léger, et souvent sans aucun sujet; leur regard est quelquefois fixe, et leur physionomie, qui se rapproche souvent de celle de la stupidité, a un caractère particulier qui leur est propre.

En abolissant en nous les deux importantes facultés que la nature nous a données pour établir nos rapports avec les objets extérieurs, pour reconnaître ce qui nous entoure, pour distinguer les choses utiles de celles qui nous sont nuisibles, nous approprier les unes et nous préserver des autres, la paralysie devient un des accidens les plus tristes et les plus déplorables auxquels nous puissions être exposés. Par elle, nos organes, devenus insensibles à l'action des corps étrangers, peuvent être déchirés, brûlés, irrités de mille manières, sans que nous en soyons avertis. Par elle, toutes les portes par où arrivent au sensorium commun les sensations qui constituent les divers matériaux de notre intelligence, se trouvent plus ou moins complétement fermées. Elle relâche, affaiblit, et brise même quelquefois les ressorts de nos affections les plus douces; elle rétrécit le cercle de notre existence, et le réduit aux plus étroites limites; elle semble nous isoler des êtres qui nous entourent et répandre un voile funèbre sur la nature entière. En rendant nos organes incapables de servir notre intelligence, incapables de nous transporter d'un lieu dans un autre, elle nous met dans l'impossibilité de nous préserver des dangers qui nous menacent, de nous procurer les choses les plus essentielles à l'entretien de la vie, et de communiquer à nos semblables nos sensations, nos affections et nos idées. Enfin, la paralysie nous condamne à la triste dépendance des hommes et des choses, à une vie pénible et précaire; elle réduit la brillante et sublime destinée de l'homme aux phénomènes bornés d'une obscure végétation, et semble nous rabaisser jusqu'aux derniers degrés de l'échelle des êtres vivans.

La science est encore très-peu éclairée sur la nature des lé-

sions organiques qui produisent ou accompagnent la paralysie. Souvent l'on ne trouve, après la mort, aucune altération sensible, aucune lésion apparente dans les organes paralysés, ni dans aucune partie du système nerveux. L'atrophie des nerfs ou des muscles de la partie affectée, la diminution du calibre des vaisseaux sanguins qui s'y distribuent, sont des phénomènes que l'on observe cependant sur beaucoup de cadavres de paralytiques. Dans certaines circonstances aussi, on a trouvé, après la mort, le ramollissement, des ulcérations, des concrétions tuberculeuses et stéatomateuses dans différentes parties de l'organe encéphalique ou des nerfs de la partie affectée. D'autres fois, on a rencontré des dégénérations adipeuses, ou diverses transformations des nerfs ou des muscles en tissu graisseux, en matière cérébriforme, en mélanose, etc. La dégénération adipeuse a été surtout observée dans les muscles paralysés, chez les scorbutiques; mais, quelle que soit la lumière que ces résultats de l'autopsie cadavérique jettent sur la doctrine de la paralysie, combien de nouvelles recherches réclame encore ce sujet, à une époque surtout où l'importance et l'utilité de l'anatomie pathologique sont enfin reconnues de tous les bons esprits, pour se diriger convenablement dans l'étude des maladies?

En général, la paralysie est, sans contredit, une affection très-grave. Toutefois, son pronoctic varie selon la nature des causes qui y ont donné lieu, selon le degré, l'étendue et l'ancienneté du mal, et selon le degré d'importance des organes qui en sont affectés.

La paralysie idiopathique est, en général, plus grave que celle qui est sympathique, parce qu'elle annonce, pour l'ordinaire, une lésion plus profonde du système nerveux. Cette dernière est du reste d'autant plus facile à guérir, que l'affection primitive, dont elle n'est qu'un effet sympathique, est elle-même plus légère. C'est ainsi que les paralysies locales variées qui résultent de l'embarras gastrique ou de l'irritation de l'appareil digestif, cèdent facilement aux moyens propres à combattre cette irritation. A l'égard de la paralysie symptomatique, le danger qui l'accompagne est relatif à la gravité de la maladie essentielle dont elle dépend, et son pronostic est par conséquent le même. Par exemple, celle qui résulte d'une forte apoplexie, d'une fracture du crâne, de la carie ou de la luxation des vertèbres, de l'hydrorachis, est ordinairement audessus de toutes les ressources de l'art; tandis qu'on a vu assez souvent guérir celle qui résulte d'une faible apoplexie, d'une plaie pénétrante du crâne, etc.

La paralysie métastatique présente aussi beaucoup de chances de guérison, et son pronostic n'est pas, en général, fâ-

cheux, lorsqu'on parvient à rappeler à son siége primitif l'affection au déplacement de laquelle elle paraît être due. Celle qui est occasionée par l'influence du plomb, cède quelquefois aux remèdes employés contre la colique métallique : toutefois, elle est souvent très-difficile à guérir ; dans beaucoup de cas elle devient même incurable, ainsi que celle qui est produite par le mercure et autres métaux.

Celle qui résulte du déchirement, de l'ulcération, de la section, ou de toute autre lésion organique de la substance d'un ou de plusieurs nerfs, est nécessairement incurable. Mais il n'en est pas de même de celle qui est due à la compression d'un nerf, lorsque la cause de cette compression peut être enlevée.

Le pronostic est d'autant plus favorable, que l'affaiblissement de la sensibilité et de la contractilité est moins considérable : de sorte que lorsqu'il n'existe plus aucun vestige de ces propriétés dans la partie affectée, il y a peu de chances de guérison. On doit avoir aussi beaucoup moins d'espoir de succès lorsque ces deux facultés sont abolies, que lorsqu'il n'y en a qu'une seule de détruite. La plupart des auteurs regardent comme un signe favorable les mouvemens convulsifs et les secousses qui se manifestent parfois dans les membres paralysés. Les douleurs vives qui s'y manifestent aussi quelquefois ne m'ont jamais paru propres à inspirer la même confiance.

Plus la paralysie est étendue, plus elle est dangereuse et difficile à guérir : aussi le pronostic est beaucoup plus fâcheux dans la paralysie universelle que dans l'hémiplégie, et plus dans celle-ci que dans la paralysie d'un seul membre.

Toutes choses égales d'ailleurs, lorsque cette maladie est ancienne, elle présente beaucoup plus de difficultés pour la guérison et beaucoup moins de chances favorables que lorsqu'elle est récente.

Plus les fonctions exercées par un organe paralysé sont importantes pour la conservation de la vie, plus la maladie est dangereuse. C'est pourquoi la paraplégie est beaucoup plus grave que l'hémiplégie ; la paralysie des membres abdominaux infiniment plus dangereuse que celle des bras ; celle de la paupière supérieure moins que celle du col de la vessie. Mais la paralysie du nerf optique est une des plus redoutables, à cause de l'importance de la vision ; il en est de même de la paralysie du pharynx, à raison de la déglutition ; de celle du sphincter de l'anus, à cause de l'incommodité dégoûtante autant que funeste qui résulte de l'écoulement involontaire des matières fécales.

Soit que la paralysie soit sympathique ou symptomatique, son traitement ne demande, en général, aucune attention par-

ticulière. Toutes les vues du médecin doivent se diriger uniquement sur la maladie essentielle ou primitive dont elle est l'effet secondaire. Ce n'est que lorsqu'elle est idiopathique que la paralysie réclame des moyens thérapeutiques particuliers, et c'est uniquement du traitement spécial qu'elle exige dans ce dernier cas que nous allons nous occuper.

Si l'on parcourt la longue liste des médicamens qui ont joui d'une plus ou moins grande réputation contre la paralysie, et des moyens variés qui, tour à tour vantés, préconisés, ou tombés dans l'oubli, servent encore généralement de base à son traitement, on ne tarde pas à reconnaître qu'ils appartiennent tous à la classe des stimulans. Quoique leur emploi ait été dirigé dans beaucoup de cas d'une manière purement empirique, et que la routine et la crédulité aient seules beaucoup trop souvent concouru à établir leur haute réputation, on ne peut s'empêcher de voir qu'on a été conduit à leur administration par une supposition dont la vérité est encore loin d'avoir été constatée; savoir, que la paralysie consiste généralement dans une sorte d'asthénie, de relâchement ou de collapsus de la puissance nerveuse, et que par conséquent exciter le système nerveux par tous les stimulans possibles, soit internes, soit externes, est l'indication capitale que présente cette maladie.

Cependant si, au lieu de s'en laisser imposer par cette apparence trompeuse de relâchement ou de collapsus que présentent en effet les parties paralysées, on remonte à la nature des causes qui donnent lieu à cet état; en second lieu, si l'on compare ce que l'anatomie pathologique a appris jusqu'ici sur les lésions organiques qui accompagnent la paralysie et paraissent en être la cause immédiate, avec les cas où aucune lésion apparente ne se manifeste dans le système nerveux, ni dans le tissu des organes paralysés, ne sera-t-on pas obligé de reconnaître qu'une altération des forces vitales, entièrement opposée à celle qu'on désigne sous le nom de faiblesse ou de collapsus, est bien plus souvent la cause de paralysie, que cette débilité elle-même. Cela est déjà prouvé a l'égard des paralysies produites par l'inflammation du cerveau, par l'irritation de la moelle épinière, par l'ulcération de certains nerfs: de sorte que si l'on ajoute à ces faits les cas de paralysie due à des transformations de tissu, à des dégénérations qui ne peuvent avoir lieu sans une sorte d'exaspération des propriétés vitales, ou d'irritation quelconque de la partie lésée, ne faudra-t-il pas convenir que la paralysie, lors même qu'on n'aperçoit dans le système nerveux, ni dans les organes affectés, aucun vestige d'une irritation antécédente, est due à quelque chose qui se rapproche de cet état. En

attendant que cette vérité soit mise dans tout son jour et complétement démontrée, remarquons qu'on ne peut point lui opposer les succès qu'on prétend de toutes parts avoir constamment observés de l'usage des stimulans contre cette maladie. Ces remedes, en effet, étant, selon l'ordinaire, appliqués à l'extérieur, et agissant alors comme de très puissans dérivatifs, ont pu être utiles en détournant et en fixant sur la peau ou sur d'autres appareils l'irritation du système nerveux, cause de la paralysie; et c'est par conséquent à leur action dérivative, et non point à leur propriété stimulante intrinsèquement considérée, ou à leur prétendue faculté fortifiante, qu'il faut attribuer leurs avantages dans cette affection; avantages dont on se servirait vainement pour étayer l'opinion généralement admise qui attribue la paralysie à la faiblesse.

Quant à l'administration intérieure de ces moyens, quelque imposant que soit l'appareil des expériences et des observations qui paraissent militer en sa faveur dans le traitement de la paralysie, je prierai le lecteur de remarquer que ce n'est jamais qu'à la longue, après plusieurs mois de persévérance dans leur usage, quelquefois beaucoup plus tard, que les guérisons dont on les gratifie ont eu lieu : or, le temps par lui-même ne constitue-t-il pas un des plus puissans moyens curatifs, et ne doit-on pas, dans les cas cités, lui attribuer presque toute la gloire de la guérison? J'ai rencontré plusieurs fois dans les hôpitaux et ailleurs des paralytiques qui avaient été inutilement tourmentés, pendant des années entières, par les stimulations internes les plus énergiques et les plus variées, et qui, après y avoir renoncé, ont été singulièrement soulagés, et ont même récupéré la sensibilité et le mouvement par sa seule influence.

Dans le traitement de la paralysie, nous n'accorderons donc qu'un très-faible degré de confiance à l'administration intérieure de l'ammoniaque et des sels alcalins, des huiles essentielles, des substances résineuses et gommo-résineuses fétides, à celle de l'alcool et des teintures spiritueuses, aromatiques, âcres ou amères; nous n'en accorderons pas davantage à l'emploi des crucifères, du quinquina, des cantharides, des sudorifiques, de la cigue, et même de la noix vomique. Sans nier cependant que ces différens moyens puissent être quelquefois utiles dans certains cas particuliers, nous n'administrerons qu'avec réserve les vomitifs et les purgatifs, et nous n'emploierons qu'avec beaucoup de circonspection le galvanisme et l'électricité, que l'illustre Franklin déclare n'avoir jamais guéri un seul paralytique.

Mais nous pensons que, dans beaucoup de cas, on pourra avoir recours à l'usage des bains chauds, des bains sulfureux,

des bains de vapeurs, des bains de mer, de ceux de sable chaud et de marc de raisin, qui agissent beaucoup plus comme dérivatifs que comme stimulans, et qui sont chaque jour employés dans la paralysie avec plus ou moins de succès.

On a également retiré de très-grands avantages, dans cette affection, de l'emploi des frictions sèches, des rubéfactions, de l'ustion, de la flagellation, de l'urtication; l'application des vésicatoires, des moxas, des sétons, des cautères, a été aussi dans beaucoup de cas suivie de succès. Ces différens moyens nous paraissent être ceux dont les observateurs ont obtenu les effets les plus salutaires; toutefois, ils ne doivent pas être indifféremment administrés dans toutes les paralysies. Leur choix et les modifications qu'exige leur emploi doivent être subordonnés aux différens cas de paralysie dans lesquels on en fait usage.

Ainsi, dans le prolapsus ou paralysie de la paupière supérieure, on applique un séton ou un vésicatoire à la nuque; on fait des frictions avec les teintures irritantes, éthérées ou alcooliques aux environs du sourcil. Dans la paralysie de la rétine, on ajoute aux précédens moyens l'exposition de l'œil aux vapeurs de l'ammoniaque et du soufre, à la fumée de tabac, pour irriter la conjonctive et opérer une dérivation sur cette membrane. Lorsque la paralysie du nerf acoustique a lieu, on irrite successivement la nuque et la région mastoïdienne par l'application des vésicatoires, des sétons ou des onctions stimulantes. L'immersion du corps entier dans l'eau de mer, dans le sable chaud, dans le marc de raisin, les bains de vapeurs, conviennent plus particulièrement dans la paralysie des membres. Les sialagogues ou médicamens irritans, propres à exciter vivement les glandes salivaires et la membrane buccale, retenues dans la bouche sous forme de masticatoires, sont spécialement recommandés contre la paralysie de la langue. Des vésicatoires et des rubéfians, appliqués sur la partie antérieure et latérale du cou, paraissent devoir convenir contre la paralysie du pharynx et celle du larynx, si ces affections se présentaient idiopathiquement. On a recours de préférence aux frictions irritantes à l'hypogastre, aux lombes, et à la partie interne des cuisses, et à l'application des rubéfians, des vésicans et des cautérisans sur ces mêmes parties, dans la paralysie primitive de la vessie.

Du reste, l'on sent très-bien que, dans le traitement de la paralysie, on doit avoir égard à la cause de la maladie, et aux conditions organiques qui coïncident avec elle. Par exemple, lorsque cette affection se manifeste chez un sujet fort et pléthorique, ou chez un individu qui a omis une saignée habituelle, l'émission du sang peut être d'un très-grand avantage,

et même un moyen certain de guérison. Si elle survient à la suite de la suppression des menstrues, de l'écoulement hémorroïdal, ou de toute autre hémorragie périodique, l'application des sangsues à l'anus ou à la vulve est de la plus grande utilité. Celle qui procède de la suppression intempestive d'un ancien exutoire, d'un vieil ulcère trop rapidement fermé, cède souvent au rétablissement du cautère, du vésicatoire ou de l'ulcère cicatrisé. Lorsque la paralysie est due à la suppression subite de la transpiration par l'impression du froid, la première indication à remplir consiste à provoquer cette fonction par des boissons chaudes et abondantes, et par le concours de la chaleur extérieure. Si des substances vénéneuses introduites dans l'estomac y ont donné lieu, les vomitifs, les purgatifs, et autres moyens propres à remédier à l'empoisonnement, doivent être mis en usage. On doit insister sur les adoucissans intérieurs et sur les dérivatifs les plus directs et les plus puissans lorsque la maladie est le résultat d'une métastase goutteuse, rhumatismale, exanthématique ou autre. Enfin, l'on conçoit très-bien que, lorsque la paralysie est le résultat de l'onanisme ou de l'abus des plaisirs énervans, la cessation de toute habitude vicieuse, et l'usage des bains et des analeptiques sont aussi utiles que l'emploi des stimulans serait funeste.

Dans tous les cas, et quelle que soit l'espèce de paralysie qu'on ait à traiter, le régime des malades doit être considéré comme un des plus puissans moyens sur lesquels le médecin puisse compter pour la guérison. Comme il est constaté par l'observation que la saison de l'été, un climat chaud, une constitution sèche de l'air, sont extrêmement salutaires aux paralytiques, on leur fera habiter autant que possible des lieux secs et élevés, des contrées méridionales, des appartemens exposés au soleil, à l'abri du froid et de l'humidité. Ces malades feront usage de vêtemens de laine propres à les préserver des vicissitudes atmosphériques, et à solliciter doucement l'action de la peau. Les alimens très-nourrissans et faciles à digérer, tels que les viandes blanches, noires ou rouges des quadrupèdes et des oiseaux adultes, associées aux végétaux frais, abondans en fécule, en mucilage et en matière sucrée, sont ceux qui leur conviennent le mieux; ils pourront y ajouter l'usage modéré du vin, de la bière, du café, pour perfectionner la digestion et faciliter la nutrition.

Tous les exercices du corps, soit spontanés, soit communiqués, sont d'un très-grand avantage aux paralytiques; et lorsque, à raison des parties qu'elle affecte, la maladie ne leur permet pas de se livrer à la promenade en plein air, à l'équitation, au billard, au volant, etc., il faut suppléer à ces exer-

cices par le roulement en voiture ou dans un fauteuil, par le balancement, par le massage, les frictions sèches, la navigation et autres exercices passifs.

Il est important dans cette affection d'entretenir la liberté du ventre par l'usage des clystères et des laxatifs. Quelquefois on se trouve bien de provoquer les sécrétions nasales et buccales par l'usage du tabac.

On a vu, dans certains cas, une vive frayeur, une joie subite, un accès de colère, le sentiment d'une profonde indignation, et autres affections vives de l'ame, guérir tout à coup des paralysies qui avaient résisté à tous les moyens. Des éclats de rire, un événement inattendu, ont quelquefois opéré le même effet salutaire; mais la difficulté extrême de déterminer *à priori* les effets de telle ou telle passion vive sur un paralytique, et les accidens funestes qui peuvent en résulter, doivent ne faire recourir à des moyens aussi douteux qu'avec une grande circonspection. En revanche, la gaîté, les sentimens affectueux, les distractions agréables, les voyages dans les contrées chaudes, sont extrêmement favorables aux sujets atteints de paralysie, et ne peuvent jamais être bien nuisibles.

(CHAMBERET)

KLOPFINGER, *Dissertatio de colicâ passione, ejusque symptomate illustriori paresi*; in-4°. *Basileæ*, 1618.

LUDOVICUS, *Dissertatio de paralysi ex colicâ*; in-4°. *Altdorfii*, 1623.

SENNERT (Daniel), *Dissertatio de paralysi*; in-4°. *Vitembergæ*, 1630.

ROLFINCK (Guernerus), *Dissertatio de paralysi*; in-4°. *Ienæ*, 1632.

DIEMERBROECK (Isbrandus), *Dissertatio de paralysi et tremore*; in-4°. *Ultrajecti*, 1652.

BARTHOLINUS (Thomas), *Paralytici Novi Testamenti medico et philosophico commentario illustrati*; in-4°. *Hafniæ*, 1653.

MICHAELIS, *Dissertatio de paresi ex colicâ*; in-4°. *Lipsiæ*, 1660.

SCHENCK (Johannes-Theodorus), *Dissertatio de paralysi*; in-4°. *Ienæ*, 1668.

WEDEL (Georgius-Wolfgang), *Dissertatio de paralysi*; in-4°. *Ienæ*, 1677.

— *Dissertatio. Aeger paralysi laborans*; in-4°. *Ienæ*, 1682.

— *Programma de paralysi torquente*; in-4°. *Ienæ*, 1690.

— *Programma de paralysi*; in-4°. *Ienæ*, 1691.

— *Programma de paralysi particulari*; in-4°. *Ienæ*, 1695.

— *Dissertatio de paralysi*; in-4°. *Ienæ*, 1719.

DENIS (J.), Lettre à M. Sorbière, touchant l'origine de la transfusion du sang, avec le récit d'une cure faite sur une personne paralytique; in-4°. Paris, 1688.

SCHAMBERG, *Dissertatio de paralysi scorbuticâ*; in-4°. *Lipsiæ*, 1694.

SLEVOGT (Johannes-Adrianus), *Dissertatio. Aeger paralysi perfectâ laborans*; in-4°. *Ienæ*, 1704.

— *Programma. An crus paralyticum citius restituatur quam brachium?* in-4°. *Ienæ*, 1704.

RIVINUS (Quirinus), *Dissertatio de paralysi scorbuticâ*; in-4°. *Lipsiæ*, 1710. V. *Collect. Dissertat.*

FINCKENAU, *Dissertatio de paralysi*; in-4°. *Regiomontis*, 1713.

MEIBOMIUS (Brandanus), *Dissertatio. Aegra paralysi laborans*; in-4°. *Helmstadii*, 1720.

HEISTER (Laurentius), respondet DANCKWERTS, *Dissertatio. Ratio paralyseos anatomica*; in-4°. *Helmstadii*, 1735.

BURCHARD, *Dissertatio de affectibus paralyticis, eorumque ab aliis impotentiarum generibus differentia*; in-4°. *Rostochii*, 1736.

HEUSCH, *Dissertatio de paralysi*; in-4°. *Lugduni Batavorum*, 1736.

DETHARDING (Georgius), *Dissertatio de paralysi et hæmiplegiâ, subjectâ quæstione : utrum venæ sectio in parte sanâ vel affectâ instituenda?* in-4°. *Rostochii*, 1739.

HOFFMANN (Daniel), *Dissertatio de paralysi, cum quæstione cur pes paralyticus citius restituatur quam brachium*; in-4°. *Tubingæ*, 1746.

CREVECOEUR, *Dissertatio. Observationes circa varias affectionum paralyticarum species*; in-4°. *Hafniæ*, 1748.

FABRICIUS (Philipp.-K.), *Dissertatio de paralysi brachii unius et pedis alterutrius lateris, dysentericis familiari*; in-4°. *Helmstadii*, 1750.

TRESKEN (Johann-Gottfried), *Tageregister ueber die Wirkungen der Electricitaet, welche sich an einem Gelaehmten gezeigt haben*; c'est-à-dire, Journal des effets de l'électricité, tels qu'ils ont été observés chez un paralytique; in-8°. Koenigsberg, 1752.

FABRICIUS (Phil.-C.), *Dissertatio de paralysi musculorum capitis extensorum*; in-4°. *Lipsiæ*, 1754.

Reimprimée dans la Collection des thèses médico-pratiques de Haller, t. 1, n. 8.

RICHTER (Georgius-Gottlob), *Programma. Paralysis alio sensu priscis, alio recentioribus sumta, ad paralyticos Novi Testamenti accommodata*; in-4°. *Goettingæ*, 1759.

CRAMER, *Dissertatio de paralysi et setaceorum adversus eam eximio usu*; in-4°. *Goettingæ*, 1760.

NIEPER, *Dissertatio de paralysi scorbuticâ*; in-4°. *Halæ*, 1762.

BOEHMER (Philippus-Adolphus), *Dissertatio de methodo, paresin ex colicâ rationi convenienter curandi*; in-4°. *Halæ*, 1762.

SMITH, *Dissertatio de paralysi*; in-4°. *Edimburgi*, 1764.

BUECHNER (Andreas-Elias), *Dissertatio de paralysi sine nervorum et arteriarum læsione*; in-4°. *Halæ*, 1766.

SCHOENHEYDER, *Dissertatio de resolutione et impotentiâ motûs muscularis*; in-4°. *Hafniæ*, 1768.

CAVALLINI (Giuseppe), *Storia di una reumatica paralysia curata con l'unzione mercuriale*; c'est-à-dire, Histoire d'une paralysie rhumatismale, guérie par les frictions mercurielles; in-4°. Venise, 1769.

GARIOCH, *Dissertatio de paralysi*; in-4°. *Lugduni Batavorum*, 1771.

BIANCHI (Giovanni), *Storia medica d'un apostema nel lobo destro del cerebello, che produsse la paralise delle parte destre, in una giovanetta*; c'est-à-dire, Histoire médicale d'un abcès dans le lobe droit du cervelet, qui produisit la paralysie des parties droites du corps, chez une jeune fille; in-8°. Rimini, 1772.

PEREBOOM, *Dissertatio de paralysi, imprimis nerveâ*; in-4°. *Hoornæ*, 1773.

DELIUS, *Dissertatio de paralysi utriusque brachii post scarlatinam ortâ*; in-4°. *Erlangæ*, 1773.

RUBIGUEAU, Nouveau manége mécanique proposé pour les paralytiques; in-8°. Paris, 1778.

SEBEL, *Dissertatio de paralysi, electricitatis ope sanatâ*; in-4°. *Heidelbergæ*, 1778.

MACKENZIE, *Dissertatio de paralysi idiopathicâ*; in-8°. *Edimburgi*, 1778.

FIORILLI, *Lettera sopra gli stravaganti sintomi di una paralisia*; c'est-à-dire, Lettre sur les symptômes extraordinaires d'une paralysie; in-8°. Florence, 1780.

SANS, Guérison de la paralysie par l'électricité; in-12. Paris, 1782.
VAN ROSSUM, *Dissertatio de paralysi*; in-4°. *Lovanii*, 1784.
TODE (Johannes-Clemens), *Dissertatio de colicoplegiâ*; in-4°. *Havniæ*, 1787.

Certains auteurs danois écrivent *Hafniæ*, d'autres *Havniæ*, d'autres *Hauniæ*. Je copie ordinairement comme je vois imprimé, sur les thèses mêmes, ou dans les ouvrages de bibliographie. La première orthographe, qui est la plus usitée, me paraît la moins rationnelle, car c'est toujours une latinisation du mot danois *Havn*, qui signifie port.

Kiobenhavn, suivant l'orthographe danoise, avec un *o* barré obliquement, qui manque à notre alphabet, veut dire port du commerce, de *kioben*, acheter, commercer.

FRIEDERICH, *Programma de paralysi musculorum faciei rheumaticâ*; in-4°. *Wurceburgi*, 1797.
HUEPPE, *Dissertatio de paralysi, casu singulari illustrata*; in-4°. *Ienæ*, 1800.
BISCHOFF (Christophorus-Henricus-Ernestus), *Dissertatio de usu galvanismi in arte medicâ, speciatim in morbis nervorum paralyticis*; in 4°. *Ienæ*, 1801.
FOURNIER (L. G. S.), Dissertation sur l'application du vésicatoire sur la tête dans quelques cas de paralysie, d'après son effet dans les commotions du cerveau; in-4°. Paris, 1803.
PLOUCQUET (Williardis), *Dissertatio. Historia morbi singularis paralytici*; in-4°. *Tubingæ*, 1806.
LALLIER (Ant.-F.), Essai sur la paralysie; 27 pages. Paris, 1806.

Quelques observations prises à de bonnes sources.

AUTENRIETH (Johann-Heinrich-Ferdinand), *Dissertatio de morbis ex scabie orientibus*; in-4°. *Tubingæ*, 1807.
GUMPRECHT (Ignace), Observations sur l'efficacité du phosphore dans le traitement de la paralysie. Extrait du *London medical Repository*, mars 1815. V. *Journal général de médecine*, t. LVI, p. 295.
BEAUDENOM-DE-LAMAZE (Antoine), Dissertation sur la paralysie des extrémités inférieures; 25 pages in-4°. Paris, 1817. (VAIDY)

PARALYSIE DES VISCÈRES. Dans l'article précédent, on a parlé de la paralysie en général, et en particulier de celle des organes des sens et du système musculaire. C'est effectivement de cette espèce seulement que tous les ouvrages traitent, et aucun d'eux n'étend plus loin les recherches pour s'assurer si d'autres parties du corps ne sont pas également susceptibles de cette lésion nerveuse. Nous allons entreprendre de traiter cette question, ou du moins nous allons présenter quelques réflexions que nos méditations sur ce sujet important et neuf nous ont suggérées, dans l'espoir de fixer l'attention ultérieure des gens de l'art, et de provoquer des recherches qui ne pourraient être que fort utiles à la science.

Il n'est pas étonnant que, jusqu'ici, l'attention n'ait été portée que sur les paralysies sensoriales et musculaires : elles frappent les yeux par des signes faciles à distinguer, on les touche pour ainsi dire; un organe qui voyait et à qui la lumière est ravie, un membre qui agissait à volonté et où le mouvement est désormais impossible, etc., sont des phénomènes si palpables que chacun est en état de les apprécier et de les reconnaître.

Mais pourquoi, dans notre organisme, les seuls appareils des sens et du système musculaire seraient-ils susceptibles d'être atteints par la paralysie, et pourquoi les autres seraient-ils à l'abri de cette cruelle maladie ? Nous leur voyons une organisation analogue avec celle des premiers. Tous sont pourvus de nerfs, de vaisseaux sanguins, d'exhalans, d'absorbans, etc., pourquoi n'auraient-ils pas une même tendance à contracter des maladies semblables? On ne peut dire que cela tienne à ce que leur tissu particulier est analogue au musculaire, car les organes des sens ne sont point musculeux, et cependant leur paralysie est fréquente et hors de doute.

Veut-on dire que les organes qui ne sont pas sous l'influence de la volonté, recevant leurs nerfs d'un système autre que le cérébral, ne peuvent éprouver les mêmes lésions que ceux-ci, à cause de la différence de texture qui existe entre ces deux sortes de nerfs ? mais on serait toujours forcé d'admettre que quelques organes, comme les poumons et l'estomac, qui reçoivent concurremment des nerfs cérébraux, et des nerfs glanglionaires, sont passibles de la paralysie, au moins pour la portion de nerfs encéphaliques dont ils reçoivent l'influence nerveuse.

Quant à l'objection que la texture différente des nerfs qui dérivent du grand sympathique peut les préserver de la paralysie, cette différence n'est nullement prouvée : tout montre, au contraire, une identité parfaite dans leur structure, et ce qui la mettrait en évidence, lors même que leur construction anatomique ne le montrerait pas aux yeux, c'est qu'ils influent semblablement sur les organes. Qu'on coupe un de ces nerfs, la partie où il portait son influence se comportera précisément comme si elle la recevait d'un nerf cérébral. S'il y a identité de structure ou de fonctions, il doit donc y avoir analogie dans les affections pathologiques.

Mais, sans consulter l'induction qu'on peut tirer des réflexions précédentes, les faits prouvent mieux que le raisonnement qu'il y a de véritables paralysies dans les organes intérieurs, dans les viscères soumis à la vie individuelle. L'observation attentive voit dans maintes occasions un organe cesser ses fonctions sans qu'on aperçoive aucune lésion organique, aucun dérangement physique dans son tissu : n'est-ce pas là une véritable paralysie? Celle de la vessie est admise de tous les pathologistes, dès-lors celle de l'estomac, dont la structure est absolument identique, ne saurait être niée. Celle du rectum est également hors de doute, par conséquent celle du canal intestinal doit être reçue.

Nous regardons donc comme un fait positif et certain que tous les tissus et tous les organes sont susceptibles d'être atteints de

paralysie, de la même manière que le système musculaire, qui y est peut-être seulement plus apte qu'un autre, comme nous voyons certains tissus être plus fréquemment sujets à telle maladie qu'à telle autre. Nous dirons qu'elle existe toutes les fois qu'un tissu ou un organe cessent leurs fonctions, sans être atteints par aucune lésion, par aucun dérangement appréciable. Il y a plus, c'est que, d'après nos connaissances actuelles, nous n'avons pas d'autre nom à donner à cet état pathologique, à cette cessation de fonctions *sans matière*, et nous demanderions au plus assuré quel serait le nom différent qu'on pourrait imposer à cet état, et qui ne rentrerait pas dans l'idée que nous nous faisons de la paralysie.

Ce qui nous paraît différencier les paralysies des organes de la vie intérieure de ceux de la vie de relation, c'est qu'elles n'arrivent jamais, à ce qu'il nous semble, primitivement; elles ne viennent que lorsque le corps est déjà en proie à d'autres maux, et semblent être une suite de longs ou vifs dérangemens de la santé. Les nerfs ganglionaires ne seraient-ils susceptibles que d'être atteints secondairement? Faudrait-il que les cérébraux, avec lesquels ils ont plusieurs points de contact, leur transmissent leur état morbifique, pour qu'ils le reportassent sur les viscères qu'ils desservent?

Un autre caractère distingue encore la paralysie des viscères, c'est qu'elle est toujours isolée; jamais on ne voit tous les organes entrepris ensemble, comme dans la paralysie musculaire, qui occupe fréquemment tout le corps, ou du moins tout une moitié du corps, tout un organe, comme l'œil, le goût, etc.

On peut expliquer cette différence par la distribution des nerfs grands sympathiques, qui, coupés à chaque instant par des ganglions ou *petits cerveaux*, comme disait Bichat, sont, pour ainsi dire, isolés les uns des autres, et ne se transmettent pas plus leurs lésions que leur influence diverse, précaution admirable de la part de la nature! Il y aurait en outre une impossibilité absolue à cette paralysie de tous les viscères; la mort arriverait certainement avant qu'elle eût atteint la plupart d'entre eux; car s'il en est quelques-uns, comme l'estomac, où elle peut exister quelque temps, il en est d'autres où la suspension de leurs fonctions, même instantanée, suffit pour éteindre la vie.

Si nous voulions entrer dans le détail des paralysies dont peuvent être atteints les différens tissus et les organes, il nous serait nécessaire de faire des recherches immenses dont nous n'avons pas le loisir de nous occuper. Nous nous contenterons de citer les cas qui nous paraissent signaler évidemment la paralysie de ces parties.

Ainsi les pathologistes reconnaissent, pour ainsi dire à leur insu, la paralysie des différens tissus; le mot *atonie* dont ils se servent alors pour désigner l'état dans lequel se trouve un tissu de l'organisme le fait assez entendre. On peut admettre, par exemple, que le système absorbant est partiellement dans un véritable état paralytique dans les cas où des liquides, étant accumulés dans quelques régions, ils ne peuvent les repomper par la force qui leur est propre. On en peut dire autant du tissu érectile, chez ces gens où l'érection est désormais impossible, soit par suite d'excès, soit par toute autre cause non physique. Le tissu cellulaire, fané, flétri, sans ressort, comme on le rencontre dans certains états pathologiques, n'est-il pas dans une véritable paralysie? N'est-ce pas également par suite de la même lésion que le système capillaire se laisse quelquefois distendre, et est injecté d'un fluide dont il ne peut se décharger? En parcourant les différens tissus, nous trouverions des faits avérés qui nous montreraient que la paralysie n'est étrangère à aucun d'eux.

Quant aux viscères, ayant des fonctions plus évidentes, leur état paralytique est aussi plus appréciable : ainsi le cerveau est dans un véritable état paralytique, dans l'idiotisme; les poumons éprouvent un même sort dans certains asthmes dits *nerveux*, dans la syncope, dans l'asphyxie peut-être, et surtout dans ces états léthargiques où des individus sont restés des heures, des jours mêmes sans donner signe de vie, et ont pourtant recouvré la santé. Peut-être le catarrhe suffocant n'est-il dû qu'à une paralysie subite du poumon, dans laquelle cet organe, ne pouvant rejeter les viscosités qui l'engluent, se trouve comme étouffé sous leur poids. Le cœur partage l'état du poumon dans la syncope, et surtout dans la léthargie et l'asphyxie, où il n'y a pas plus de circulation que de respiration. Les paralysies de l'estomac sont hors de doute pour les praticiens. Outre celle qui a lieu dans certaines fièvres où les liquides tombent dans ce viscère comme dans un puits, ne voyons-nous pas des dyspepsies la reconnaître pour cause? Comment désigner autrement l'état où ce viscère cesse de digérer, où les alimens passent sans changement dans l'intestin, et causent des lientéries plus ou moins caractérisées? Nous avons dit plus haut que la paralysie de la vessie mettait hors de doute celle de l'estomac, puisque ces deux viscères avaient analogie de structure et d'organisation. La paralysie des intestins est encore plus évidente que celle de l'estomac, d'abord à cause de celle du rectum, reconnue de tous les chirurgiens, puis par cette maladie désignée sous le nom de *colique stercorale*, où les matières s'amassent et se durcissent dans le canal sans qu'il fasse rien pour les chasser. Quelque chose d'analogue peut être admis dans la colique des peintres, et plus d'un

auteur n'a pas balancé à reconnaître dans ce cas la paralysie intestinale. Dans la colique de Poitou, elle y est encore plus évidente; ces deux maladies offrent même l'exemple unique d'une paralysie des viscères transmettant la même lésion à des organes musculaires; on sait effectivement que les bras se paralysent souvent à la suite de ces deux maladies. La paralysie du foie est fort difficile à prouver : nous présumons pourtant que certains ictères ne reconnaissent pas d'autre cause, et que peut-être des hydropysies ascites sont dues à la même affection de ce viscère. La paralysie de la rate est une des moins faciles à établir à cause de l'obscurité de ses fonctions et sa presque inutilité, puisque des animaux qui en sont privés peuvent exister sans aucun dérangement notable dans leur organisme. Le rein offre dans plus d'une occasion un véritable état paralytique; il n'y a pas de doute que lorsque les urines passent à travers ce viscère sans éprouver aucune élaboration, ils sont paralysés, comme dans le diabètes, dans certains flux incolores et aqueux, où le rein sans force n'exerce aucun travail. Nous avons rapporté dans le Bulletin de la société de la faculté de médecine de Paris un cas qui nous semble présenter un fait de paralysie du rein (tom. II, an XI, pag. 185). Enfin la paralysie de la vessie est, comme nous l'avons dit, sans aucune équivoque pour les pathologistes; elle cause des rétentions d'urine fréquentes, tandis que lorsqu'elle n'a lieu que sur son sphincter, elle produit des incontinences, agissant semblablement en cela à la paralysie intestinale, qui amène la constipation, tandis que celle qui n'attaque que le rectum cause l'incontinence excrémentitielle.

Cependant toutes les fois que les organes ne peuvent remplir les fonctions qui leur sont propres, ce n'est pas à dire qu'ils soient en état de paralysie; des causes évidentes, comme l'inflammation, la squirrosité, la compression, etc.; en un mot, des dérangemens physiques appréciables peuvent amener la cessation de leurs fonctions, et les rendre inhabiles à les exécuter; mais alors la cause est palpable, tandis que, pour qu'il y ait paralysie, il est nécessaire qu'on n'aperçoive aucune lésion de texture, et pourtant qu'il y ait cessation de fonctions. Au demeurant, les praticiens sont fort embarrassés pour désigner l'état paralytique des viscères; ils se servent des mots, débilité, atonie, défaut d'énergie vitale, etc., et autres périphrases qui expriment leur pensée, parce qu'ils ne veulent point parler de paralysie des viscères, mot qui n'est point encore introduit dans l'idiome médical, et qu'on doit y admettre, suivant nous, puisque cet état existe réellement, et qu'il est peut-être plus fréquent même que la paralysie musculaire, quoique beaucoup moins visible à nos sens.

La traitement de la paralysie des viscères est encore nul. Puisque cette maladie n'a pas même été admise d'une manière certaine jusqu'ici, il est évident qu'on n'a pu s'occuper de son traitement. Il nous semble qu'il doit être puisé dans les toniques et les antispasmodiques généraux, et dans les mêmes erremens que ceux suivis pour la paralysie musculaire, car il y a une grande analogie entre les deux affections. Le temps d'ailleurs peut seul nous instruire à ce sujet.

Nous nous arrêtons après ce peu de mots sur un sujet que nous n'avons fait qu'indiquer, et que nous livrons à la méditation des gens de l'art. (MÉRAT)

PARALYTIQUE, adj., *paraliticus*, *παραλυτικος*: qui est relatif à la paralysie, ou qui en est atteint. *Voyez* PARALYSIE. (F. V. M.)

PARANYMPHE, s. m., *paranymphus*, de *παρα*, proche, et de *νυμφη*, *jeune épouse* : nom que les anciens donnaient à la personne qui, après avoir fait les honneurs de la noce, était chargée de conduire la nouvelle mariée à la demeure de son mari, et lui servait ainsi comme d'introducteur. Par une sorte d'imitation, les anciennes facultés avaient adopté ce même nom pour le discours solennel qui terminait chaque année de licence, et dans lequel un des docteurs adressait la parole à chacun des licenciés en particulier, et les introduisait ainsi dans le sanctuaire de la science. Dans les facultés de médecine, cette apostrophe était toujours à l'avantage des jeunes licenciés, à l'éloge desquels elle était consacrée; mais il paraît que, dans les facultés de théologie, des observations piquantes, des réprimandes s'y joignaient le plus souvent : le nouveau *gradué* avait la permission de répliquer sur le même ton, et il s'ensuivait souvent des altercations vives et scandaleuses, qui n'ont pas peu contribué à faire abolir l'usage des paranymphes, dont il n'existe plus de vestiges dans les facultés modernes. On appelait aussi paranymphe le docteur chargé de prononcer le discours et d'adresser la parole aux licenciés. (M. G.)

PARAPHIMOSIS, s. m. Ce mot, composé du grec, a, pour élémens, la préposition *παρα*, *præter*, autour, et le mot *φιμος*, petite corde. D'après cette étymologie, le paraphimosis est un resserrement de parties comme avec une ficelle.

On entend en chirurgie, par cette expression, une maladie dans laquelle le pénis est comme étranglé par le prépuce, retiré derrière la couronne du gland, et serré de manière à ne pouvoir plus être ramené en devant : c'est le contraire du phimosis.

Le paraphimosis n'est pas essentiellement un symptôme de syphilis : il peut avoir lieu chez des personnes qui n'ont jamais

été affectées de cette maladie, mais qui ont le prépuce naturellement long et étroit, qui présentent un phimosis habituel. J'ai vu des paraphimosis produits chez des enfans excités par d'autres à découvrir forcément le gland : j'en ai opéré chez des hommes qui, ayant la même disposition du prépuce, cherchaient à le maintenir derrière le gland, se croyant moins exposés à gagner du mal vénérien, en tenant le gland à découvert. Enfin, certains hommes, porteurs d'un phimosis naturel, ont des démangeaisons sous le prépuce, quelquefois même un suintement puriforme; ils découvrent le gland pour pouvoir le nettoyer avec plus de facilité; le prépuce franchit la couronne du gland, et forme le paraphimosis.

Mais le plus souvent le paraphimosis complique les symptômes vénériens du membre viril. Il provient du gonflement du gland dans la blennorrhagie aiguë du gland et du prépuce, lorsque ces parties sont affectées d'ulcères syphilitiques d'un mauvais caractère; il peut encore avoir lieu lorsque des excroissances, des végétations se développent sur ces mêmes parties. Dans tous ces cas, le prépuce est rejeté en arrière, et, pour peu qu'il y ait du resserrement, le sang et la lymphe retenus dans leurs vaisseaux causent, avec l'irritation produite par les symptômes vénériens eux-mêmes, une inflammation qui peut aller jusqu'à la gangrène. Le gland se gonfle de plus en plus; le bourrelet que forme le prépuce grossit incessamment; le gonflement et l'inflammation s'étendent à toute la verge, qui acquiert un volume énorme. On remarque en même temps un ou plusieurs sillons plus ou moins profonds, formés par les parties du prépuce moins susceptibles d'extension, et surtout par le bord libre de ce repli membraneux. Le paraphimosis est souvent produit par les malades eux-mêmes, qui, tourmentés par leur état, découvrent forcément le gland pour voir dans quel état sont leurs chancres, et les panser plus immédiatement; le phimosis qui est la suite de ces manœuvres trop répétées, se change en paraphimosis.

Lorsque l'étranglement n'est pas considérable, le gonflement résulte plutôt de l'engorgement des vaisseaux séreux que des vaisseaux sanguins, et alors la tuméfaction de la verge peut être prodigieuse; le gland acquiert deux ou trois fois son volume naturel; la sérosité s'arrête dans les endroits où le tissu cellulaire est plus expansible, comme aux environs du frein, sur les côtés du pénis : il se forme là des tumeurs plus ou moins grosses, luisantes, demi-transparentes, auxquelles on a donné le nom de cristallines; la forme et la direction de la verge sont changées. cet organe est contourné sur lui même comme les spirales d'un tire-bouchon. Les malades souffrent; cepen-

dant les douleurs sont subordonnées au degré de l'inflammation et de l'étranglement ; il en est de même de l'éréthisme général, de la fièvre, du malaise, qui se rencontrent toujours à un degré plus ou moins élevé. Les symptômes sont très-actifs lorsque le paraphimosis est très-enflammé : celui-ci l'est d'autant plus, que l'irritation vénérienne est plus forte, comme cela a lieu lorsque des chancres de mauvais caractère, malins, selon l'expression d'Astruc, ont leur siége sur le frein, sur la couronne du gland, et qu'ils sont en grand nombre. J'ai remarqué également des accidens graves causés par le paraphimosis dans les cas de végétations en suppuration. L'étranglement retient le sang dans ces excroissances morbifiques ; elles deviennent d'une sensibilité exquise ; la douleur est des plus vives ; il faut, sans tarder, recourir au débridement ; car j'ai vu des convulsions en être le résultat, et la gangrène s'emparer promptement des parties étranglées.

Il est facile de reconnaître le paraphimosis par ses propres signes et par les diverses circonstances qui l'accompagnent. Le gland est à nu, plus ou moins tuméfié selon l'ancienneté du mal, et le degré de constriction qu'exerce le prépuce ; il est d'un rouge violacé ; les ulcères dont il est le siége sont plus larges, plus irrités ; le prépuce forme un bourrelet plus ou moins gros, ou bien il présente des tumeurs dans son coutour, dont la plus grosse est toujours du côté du frein ; on remarque un ou plusieurs sillons circulaires plus ou moins enfoncés, des déchirures irrégulières au fond de ces sillons constricteurs ; il survient des phlyctènes, et enfin la gangrène, si on ne fait cesser la compression.

Le paraphimosis constitue une maladie dangereuse par elle-même, qui peut être encore aggravée par les circonstances concomitantes : ainsi, s'il y a une inflammation vive, aiguë, les accidens funestes, la mortification, par exemple, sont bien plus à craindre que lorsqu'il y a plutôt engorgement du tissu que turgescence inflammatoire : il est plus dangereux si le sujet est jeune, bien constitué, d'un tempérament sanguin, si la cause spécifique est active ; car alors les phases de l'inflammation sont rapidement parcourues, et la terminaison gangréneuse est beaucoup plus prompte. Le paraphimosis offre encore de la gravité lorsque le malade a une mauvaise santé, lorsqu'il est sous l'influence d'un embarras gastrique ou muqueux, lorsque, en un mot, il y a une complication quelconque. On doit tirer un pronostic moins fâcheux du paraphimosis que j'appelle séreux : celui-ci cause moins de douleur, la constriction est moindre, et l'on a moins à redouter la gangrène, la réduction spontanée est aussi beaucoup plus à espérer.

Les symptômes vénériens concomitans sont aggravés par

le paraphimosis, ils sont retardés dans leur guérison : de sorte qu'après avoir causé l'accident, ils en reçoivent le contre-coup.

Le paraphimosis se termine par résolution, lorsqu'il est simple, au moyen des lotions, des bains locaux dans une décoction de graine de lin ou de racine de guimauve, par la diète et le repos; mais, s'il est inflammatoire, les symptômes marchent plus rapidement, et si le chirurgien n'est pas appelé à temps, la suppuration survient; il se forme des abcès, des crevasses, des fusées de pus, ce qui donne à la maladie un caractère fâcheux; l'excès de l'inflammation amène la gangrène partielle ou de tout ce qui est en devant des brides. Le paraphimosis peut devenir chronique, c'est-à-dire que le prépuce établit en quelque sorte son domicile derrière le gland; il y contracte des adhérences plus ou moins serrées, la constriction diminue peu à peu, et l'inflammation; il conserve des duretés qui s'organisent et qui ne sont plus susceptibles de résolution.

La nature du paraphimosis, le danger qui l'environne indiquent l'urgence du traitement curatif : la principale indication à remplir, c'est de faire cesser l'étranglement et de ramener le prépuce à sa place naturelle.

Dans le paraphimosis séreux, celui que nous avons dit avoir lieu dans les blennorragies, il est rare qu'on ne parvienne pas, avec les mains seules, à opérer la réduction : on peut l'obtenir encore lorsque l'inflammation est à un léger degré; mais, dans ce dernier cas, il faut insister sur les bains émolliens, les bains entiers, le repos, une diète sévère; enfin, lorsque la fluxion inflammatoire est violente, il faut avoir recours aux émissions sanguines, soit générales, soit locales et renouvelées selon le besoin. On doit insister sur les bains, les fumigations émollientes; peu à peu on obtient la diminution de l'éréthisme, celle du volume du gland et du bourrelet qui forme le prépuce; les parties présentent des conditions plus favorables à la réduction. Les tentatives de réduction doivent être faites avec prudence pour ne pas aggraver le mal, surtout lorsqu'il y a des chancres ou des excroissances, car on déterminerait une inflammation plus violente dont la terminaison pourrait être funeste. Pour réduire le paraphimosis, les auteurs Bell, Swédiaur et d'autres conseillent de procéder ainsi : on croise les doigts indicateurs et médius derrière la partie resserrée du prépuce que l'on tire doucement en avant, tandis qu'avec les deux pouces on refoule le gland; par ce double effort, le prépuce revient à sa place primitive; mais, ainsi que le remarque Bell, Traité de la gonorrhée virulente, ce procédé ne peut être mis en usage lorsque la tuméfaction du

gland est considérable. Nous avons dit que cette tuméfaction du gland dépendait le plus communément de la rétention des sucs lymphatiques dans leurs vaisseaux. Dans les cas de cette nature, voici le procédé que j'emploie et qui me réussit presque toujours.

Je comprime doucement et graduellement le gland avec le pouce et les premiers doigts d'une main, de l'autre main j'exerce la même compression sur le bourrelet que forme le prépuce ; la sérosité est forcée de remonter sous la bride qui opère la constriction, laquelle n'est pas très-forte dans ces cas. Lorsque les parties sont détendues, ramollies, je mets un peu d'huile d'amandes douces sur le gland pour favoriser le glissement des parties, puis, par un mouvement simultané, je tire le prépuce d'une main, et de l'autre je pousse le gland. Il est rare que le paraphimosis ne cède pas : j'en ai réduit de très-volumineux et anciens par ce procédé. Les élèves qui assistent aux consultations gratuites que je donne tous les jours à l'hôpital des vénériens, sont quelquefois étonnés de la facilité avec laquelle la réduction s'opère. Lorsque le prépuce est infiltré, qu'il présente des tumeurs volumineuses, il est nécessaire de pratiquer plusieurs mouchetures avant d'entreprendre la réduction.

Je ne suis pas d'avis d'employer les répercussifs, la glace, etc., comme le conseillent quelques auteurs. Je pense que le danger de ces applications doit les faire rejeter ; s'il y a une blennorragie aiguë, elle peut être supprimée et produire l'inflammation des testicules, de la vessie, du bas-ventre, des yeux, etc. ; si ce sont des chancres, ils sont irrités par ces applications, et plus disposés à la gangrène : il vaut mieux avoir recours à l'opération ; celle-ci n'entraîne point d'inconvénient majeur ; les petites plaies qui en résultent se guérissent en général assez facilement.

Les malades sont très-soulagés lorsqu'on est parvenu à réduire les parties et à faire cesser la compression douloureuse qu'exerce le prépuce derrière le gland ; mais comme toutes ces parties sont enflammées, le prépuce se resserre sur le gland, et forme un phimosis véritable, lequel réclame à son tour les soins du chirurgien (*Voyez* PHIMOSIS). On fait des applications émollientes, des injections de même nature sous le prépuce, surtout lorsqu'il y a des ulcères en suppuration ; on prescrit des bains, une boisson mucilagineuse ; on tient le pénis relevé contre le ventre ou incliné sur l'aine pour favoriser la circulation locale : par l'emploi bien entendu de ces différens moyens, l'inflammation diminue bientôt, et la maladie reprend son type antérieur. On peut recommencer le traitement général que l'accident avait forcé d'interrompre, en recom-

mandant bien au malade de ne point exercer de manœuvre qui puisse provoquer le retour du paraphimosis.

Lorsque l'inflammation est portée rapidement à un très-haut degré, soit par la virulence de la maladie, soit par la constitution sanguine du malade, soit lorsque les malades, par une négligence difficile à expliquer, ou par une honte mal entendue, réclament trop tard les secours d'un chirurgien, il faut avoir recours au débridement pour prévenir la mortification des parties, ou pour en empêcher les progrès, si elle s'est manifestée à un des points du prépuce ou du gland.

Pour pratiquer cette opération, on saisit le pénis entre le pouce placé en dessus, et les doigts qui servent de point d'appui en dessous; on prend un bistouri à lame étroite, le tranchant en haut, le dos correspondant au pénis; on porte la pointe de l'instrument sous les brides, et on les incise en plusieurs points; on prolonge l'incision autant qu'il est nécessaire pour faire entièrement cesser l'étranglement des parties: le débridement se fait ordinairement sur les parties latérales du pénis, afin d'éviter les artères qui, sous le nom de dorsales, règnent sur la face supérieure de cet organe; mais ce précepte est subordonné aux symptômes vénériens qui existent. Le débridement opéré, on ramène le prépuce sur le gland, manœuvre qui s'exécute ordinairement avec facilité, surtout si le paraphimosis est récent; car j'ai vu des cas où la réduction était impossible, parce que le prépuce avait contracté des adhérences avec le tissu cellulaire qui unit la peau de la verge aux corps caverneux. Les malades éprouvent un grand soulagement; on laisse couler le sang pendant un certain temps: cette hémorragie est salutaire, elle opère un utile dégorgement; ensuite on emploie avec succès les fomentations émollientes, les bains, les demi-bains, les injections, les cataplasmes, la diète.

Les plaies qui résultent du débridement, correspondent ordinairement au bord libre du prépuce, parce que c'est principalement cette partie, plus resserrée naturellement que le reste de ce repli, qui forme l'étranglement.

Les parties reprennent leur état naturel au bout de quelques jours, lorsque le paraphimosis n'est point accompagné de symptômes syphilitiques. Dans ce dernier cas, il arrive quelquefois que des points trop distendus par l'éréthisme inflammatoire, perdent entièrement leurs propriétés vitales, et se détachent sous forme d'escarres plus ou moins multipliées. Les plaies, soit celles des incisions, soit celles qui résultent de la chute des escarres, se guérissent promptement dans le paraphimosis simple; elles peuvent revêtir la forme et la nature des chancres, s'il en existe.

Lorsque la gangrène termine l'inflammation violente qui a

lieu dans le paraphimosis, on doit la considérer comme une gangrène active, à moins que ce phénomène n'ait lieu chez un individu faible ou affaibli par différentes causes. Les escarres se détachent promptement, une plaie de bonne nature succède et la guérison ne s'en fait pas attendre. Les meilleurs antiseptiques, dans ces cas, sont les émolliens, le repos, la diète. Il ne faudrait avoir recours aux toniques, tels que le quinquina, le camphre, les alcooliques, les acides, que dans les cas où une adynamie réelle aurait lieu ; ce qui est fort peu commun.

Dans la gangrène du gland et du prépuce causée par le paraphimosis, des auteurs ont conseillé l'amputation de la verge. D'abord, il est fort rare que tout l'organe soit frappé de mort ; ensuite, la nature opère elle-même la séparation des parties mortes. Le gland est la partie qui est ordinairement menacée et qui subit ce funeste effet de l'étranglement du paraphimosis. On a remarqué cet effet fâcheux d'une manière épidémique. Petit-Radel en rapporte un exemple, et M. Willaume, un des plus distingués chirurgiens de nos armées, rapporte qu'André de Léon, chirurgien de l'armée du duc d'Albe, fut obligé d'amputer plus de quatre mille verges, à cause de la malignité des symptômes vénériens ; mais il ne dit pas si c'était dans des cas de paraphimosis : on doit même croire que cette circonstance n'existait pas. Depuis la plus haute antiquité, la gangrène des parties génitales, régnant épidémiquement, a été observée dans les pays chauds chez des populations peu soigneuses de la propreté.

Si, à la suite de la gangrène, il y a une perte trop considérable du prépuce; si la chute des escarres a laissé une difformité désagréable ; si l'on peut craindre que les déchirures ou les plaies du prépuce ne contractent des adhérences avec le gland, de manière à gêner le libre jeu des parties ; si le prépuce acquiert une épaisseur surnaturelle et une consistance voisine du cartilage, disposition qui entretient une suppuration habituelle et qui peut donner lieu à une maladie fort grave, c'est-à-dire au squirre et au cancer de la verge, comme j'en ai vu des exemples : dans tous ces cas, on doit sacrifier le prépuce et en faire l'excision. Cette opération sera décrite à l'article *phimosis*. *Voyez* ce mot.

Le paraphimosis se termine quelquefois par induration, c'est-à-dire que le prépuce, resté derrière le gland par suite des adhérences qu'il y a contractées, forme une tumeur irrégulièrement bosselée, dure, indolente, sans changement de couleur à la peau. Cette terminaison a lieu lorsque les malades affectés d'un paraphimosis peu serré, n'éprouvent pas de ces douleurs violentes qui résultent, dans les cas ordinaires, de l'étranglement du gland. Quelques ulcérations peu profondes

attaquent différens points de la tumeur, circonstance qui favorise encore la formation des adhérences. Ces ulcérations se guérissent d'elles-mêmes, mais la tumeur persiste; elle ne cède point aux applications émollientes rendues résolutives, telles que les bains, les fomentations d'eau de racine de guimauve, de mauve, de bouillon blanc, les solutions d'acétate de plomb, l'eau froide, les décoctions de tanin, etc. Le pénis reste difforme, et il est moins propre aux fonctions auxquelles la nature l'a destiné. J'ai vu des malades qui conservaient cette difformité; mais la plupart cherchent à en être débarrassés : il n'est pas de moyen plus efficace que l'excision des tubercules qui constituent la tumeur; les plus gros sont ceux du frein, par les raisons exposées plus haut. On les coupe avec des ciseaux ou un bistouri bien affilé; les petites plaies guérissent assez promptement; pour en accélérer la cicatrisation, on passe légèrement la pierre infernale (nitrate d'argent fondu) sur leur surface, lorsqu'elles tardent à guérir : les malades restent, pour ainsi dire, circoncis.

J'ai décrit les différentes phases du paraphimosis; mais je n'ai pu exposer toutes les variétés de cette maladie, cela est presque impraticable, sans être entraîné dans des répétitions infinies. La pratique fait aisément connaître ces modifications de la même maladie, et guide dans l'application des moyens curatifs. Je ne fais ici mention que des moyens thérapeutiques looaux. Le paraphimosis, par lui-même, ne réclame pas l'emploi des remèdes mercuriels, puisqu'il ne peut être considéré comme un symptôme de syphilis. On trouvera, à l'article *traitement général* (de la syphilis), et au mot *mercure*, tout ce qu'on desirera sur ce point, que je ne pourrais présenter ici dans tout son développement. (CULLERIER)

PARAPHONIE, s. f., *paraphonia*, de παρα, exprimant un vice ou un défaut, et de φονος, voix : vice de la voix, dans lequel le son devient désagreable et choque l'oreille de ceux qui l'entendent, soit qu'elle soit proférée en chantant, soit en parlant. Galien et quelques autres se servent dans le même sens du mot *trachophonie* : voix dure ou rude.

Pour que la voix fasse entendre un son agréable et qui flatte l'oreille, il est nécessaire que tous les organes qui concourent en si grand nombre à sa formation, soient dans un état parfait d'intégrité qui leur permette d'imprimer, chacun en ce qui le concerne, les modifications diverses dont l'ensemble forme le son naturel, le son agréable de la voix. Aussitôt qu'un de ces organes est affecté de quelque altération qui entrave son action ou la rend moins parfaite, il s'ensuit nécessairement un changement vicieux dans le son de la voix, une *paraphonie.* L'on voit par-là que les causes de ce vice sont aussi nombreuses

qu'il peut y en avoir qui troublent l'organisation des divers organes vocaux ; nous allons énumérer les principales. Dans le catarrhe guttural et laryngé, la membrane muqueuse du pharynx et des voies aériennes se trouvant dans un état d'inflammation qui imprime à son tissu une manière d'être insolite, et qui tantôt diminue, tantôt augmente la quantité de mucus qui doit naturellement enduire les parois de ces cavités, l'air ne peut plus y produire le même nombre de vibrations, et il en résulte une voix grave, rude et rauque, connue sous le nom d'*enrouement*. C'est en produisant une irritation semblable, mais momentanée, que les cris forcés, et le long exercice de la voix ordinaire, amènent également l'enrouement à leur suite. Quelquefois aussi l'inflammation de l'arrière-bouche, produisant un gonflement des tonsilles et de toutes les parties voisines, rapproche ces parties l'une de l'autre, rétrécit l'isthme du gosier, et ne laisse plus, pour le passage de l'air, qu'une fente légère, une sorte de glotte étroite, à travers laquelle l'air, poussé avec plus ou moins de force par les mouvemens de la respiration, produit un son aigu, une espèce de sifflement fort remarquable ; c'est par l'effet d'un semblable rétrécissement du passage de l'air dans le larynx, la trachée-artère et les bronches, que se produit ce symptôme si caractéristique du croup ou de l'inflammation trachéale, surtout chez les enfans, cette voix si brillante qu'on a comparée au chant d'un jeune coq, et que l'on connaît sous le nom de *voix croupale*.

Dans l'angine laryngée, les muscles du larynx ne pouvant plus sans douleur faire exécuter aux diverses pièces de ce canal les mouvemens dont elles sont susceptibles, la voix devient pénible pour celui qui la profère, elle s'éteint ou ne produit quelquefois qu'un son aigu et perçant. La voix perd encore entièrement son timbre naturel, et prend un son bas et éteint fort désagréable, dans le cas où un ulcère du larynx désorganise cette partie et empêche ses mouvemens naturels.

Les ulcères, les plaies, les perforations qui surviennent au voile du palais sont encore des causes d'une variété de paraphonie, soit que ces altérations existent naturellement, ou qu'elles soient la suite d'une lésion mécanique, soit enfin qu'elles reconnaissent pour cause un vice intérieur, comme le virus syphilitique. Dans toutes ces circonstances, le même effet est produit sur la voix ; la partie de la colonne d'air qui doit traverser les fosses nasales, trouvant une ouverture au voile du palais, sort par la bouche ; les anfractuosités nasales ne donnent plus au son, par leurs vibrations, la plénitude et l'harmonie qu'elles sont destinées à lui communiquer, et il se produit une sorte de paraphonie connue sous le nom de voix *na-*

sillarde, *nasitas* des Latins, ce qui doit faire entendre, non pas comme le pense le vulgaire, que la voix vienne alors du nez, mais, au contraire, qu'elle n'est pas modifiée par ses cavités. Chacun peut, au reste, produire volontairement le même effet sur sa voix, soit qu'il oblitère l'ouverture antérieure des fosses nasales, soit lorsqu'il bouche leur ouverture postérieure, et empêche ainsi l'air de s'y introduire, en relevant le voile du palais et appliquant sa face posterieure contre les arrière-narines. Un défaut à peu près semblable et produit par le même mécanisme, se remarque chez les personnes qui, par un vice primitif d'organisation, ou par un accident quelconque, portent au voile du palais une ouverture qui, entre autres inconvéniens, offre celui de laisser passer par la bouche la colonne d'air, avant qu'elle ait pu frapper tous les feuillets anfractueux des fosses nasales; ce vice de conformation ajoute au son nasillard de la voix un son guttural, que l'on veut désigner par ces mots, *parler du gosier*. Les personnes affectées de ce vice de conformation ne prononcent qu'en imprimant certains mouvemens aux muscles de la face et en faisant ainsi des grimaces toujours plus ou moins désagréables.

La paraphonie nasale peut encore être produite par la présence de polypes dans les fosses nasales. Elle est plus ou moins prononcée suivant que la maladie en remplit plus ou moins complétement la cavité, suivant qu'elle occupe les deux côtés ou seulement un d'eux.

Le ronflement, le râlement sont encore des altérations du son de la voix, qui constituent des espèces particulières de paraphonie. Elles surviennent pendant le sommeil, chez les asthmatiques, les apoplectiques, ou chez les personnes réduites à l'agonie; elles consistent dans l'émission d'une voix enrouée, rauque, avec un bruit particulier qui paraît dépendre des mouvemens d'oscillations imprimés pendant la respiration au voile du palais, et aux autres saillies des voies aériennes qui se trouvent relâchées et comme pendantes au moment du passage de l'air, et peut-être aussi au déplacement des mucosités trachéales, surtout le râlement.

Enfin, l'on peut compter au nombre des espèces de paraphonie cette altération singulière de la voix, qui survient aux jeunes garçons au moment où ils atteignent l'âge de la puberté. Ce changement, connu sous le nom de *mue* de la voix (*paraphonia puberum*) commence vers l'âge de quatorze à quinze ans. A cette époque, la voix de l'individu, autrefois douce et sonore, devient rauque, inégale, âpre et discordante; elle persiste ainsi pendant un temps plus ou moins long, quelquefois plusieurs années, après quoi le jeune homme reprend une voix plus agréable, mais en même temps

plus forte, plus grave, plus harmonique. Toutes ces variations coïncident avec les changemens qui surviennent à cette époque dans la forme, la grandeur du larynx, auquel il paraît qu'il faut un certain temps pour que toutes les parties qui le composent, et qui prennent rapidement une nouvelle manière d'être, s'accoutument à un exercice libre et régulier, et à une action différente de celle à laquelle ils étaient habitués.

Les moyens par lesquels l'art peut remédier aux différens vices de la voix que nous avons compris sous le nom de paraphonie, doivent nécessairement varier suivant les especes diverses, et être dirigés contre la nature des causes et des maladies qui produisent la paraphonie. L'on sent que nous ne pouvons ici entrer dans le detail de ces moyens, que nous ne ferons qu'indiquer en renvoyant aux divers articles qui traitent des maladies qui produisent la paraphonie. Ainsi, celle qui depend d'une angine, d'un catarrhe pulmonaire, cessera aussitot que l'on aura combattu ces inflammations par les moyens appropriés. Il en est de même de la paraphonie qui dépend de la présence d'un polype dans les fosses nasales. On conçoit que l'extraction de ce polype, si elle est possible, sera le seul moyen de rendre à la voix son timbre ordinaire.

La paraphonie dépendant de la perforation du palais se guérit, ou du moins s'améliore, en adaptant à l'ouverture un *obturateur* en or ou en platine, qui remplace les parties qui manquent.

Celle qui est la suite des ulcérations, de la perforation du voile du palais, ne peut disparaître qu'autant que ces affections disparaîtraient elles-mêmes. Elle est incurable toutes les fois que cette partie a éprouvé une perte de substance considérable, et qui ne permet pas aux bords de la division de rétablir, en se rapprochant, le voile du palais dans un état approchant de son etat naturel.

Enfin, l'on conçoit qu'on opposerait envain les moyens de l'art à la paraphonie que produisent les changemens qu'amènent l'âge de la puberté dans les organes vocaux. (M. G.)

PARAPHRENÉSIE, s. f, *paraphrenitis*, derivé du grec de παρα, proche, et de φρενες, le diaphragme; inflammation du diaphragme.

Cette maladie est décrite par les auteurs sous différens noms; Sauvages et Linné la nomment *paraphrénésie*, Boerhaave et Vogel *paraphrenetis*; Sagar et M. Pinel l'appellent *diaphragmite*. (*Voyez* ce mot, t. IX, p. 225), et Selle, *diaphragmatite*.

La paraphrénésie est-elle une pleurésie, une péritonite? Consiste-t-elle dans une phlegmasie de la partie musculeuse du diaphragme? Il est rare que le muscle lui-même soit ma-

lade. Quelle est la cause du délire qu'on observe quelquefois dans cette maladie? Morgagni cite une observation de paraphrénésie dans laquelle le délire coïncidait avec la phlegmasie du muscle; mais la pie-mère était enflammée. Plusieurs faits d'inflammation du diaphragme sans rire sardonique et délire tour à tour gai et furieux, sont consignés dans les ouvrages de Willis, de de Haën, et les Mémoires de la société de Copenhague: ainsi Boerhaave et Stoll ont eu tort de croire ces deux symptômes inséparables de la phlegmasie du muscle diaphragme.

Tant de variations dans les auteurs prouvent que la nature de la paraphrénésie n'est pas déterminée.

Les signes attribués à cette maladie sont les suivans : douleur d'une vivacité extrême placée sous le sternum et étendue jusqu'aux lombes, augmentation de cette douleur par les deux mouvemens de la respiration et ceux du malade; son siége semble s'élever ou s'abaisser, suivant l'élévation et l'abaissement du muscle; sentiment de contraction dans toute la région du diaphragme, toux sèche, éternuement fréquent, chaleur très-vive; respiration en général gênée, courte, petite, élevée, fréquente ou prompte, dont les mouvemens s'opèrent principalement par les parois thoraciques; souvent anxiétés, inquiétude, fièvre continue, pouls tendu et irrégulier; divers symptômes gastriques, nausées, vomissemens, tension des hypocondres, rire sardonique, délire tour à tour gai ou furieux.

Quarin pensait que la paraphrénésie dépendait de l'inflammation du médiastin et du péricarde; Willis qu'elle n'était pas essentiellement l'effet de l'inflammation du diaphragme; Sauvages distingue trois espèces de paraphrénésie, la diaphragmatique, la pleurétique, l'hépatique. M. Pinel ne sépare pas la paraphrénésie et la diaphragmite; son opinion est généralement adoptée aujourd'hui. *Voyez* DIAPHRAGMITE.

(MONFALCON)

PARAPHROSYNE, s. f., du grec παϱαφροσυνη, de παρα, qui fait entendre un vice, un défaut, et φρονεω, *mentis compos sum*. Cette expression qui, ainsi rendue en français, n'est presque jamais employée dans le langage ordinaire de la médecine, est celle par laquelle Hippocrate et les anciens auteurs grecs exprimaient le délire qui survient dans les maladies aiguës. *Voyez* DÉLIRE, PARACOPE. (M. G.)

PARAPLEGIE, s. f., dérivé du grec παρα, beaucoup, et πλησσω, je frappe; en latin *paraplegia*, *paraplexia*.

Les pathologistes désignent sous ce nom une espèce particulière de paralysie qui se manifeste par l'affaiblissement ou l'abolition des mouvemens volontaires et de la sensibilité de relation dans la moitié inférieure du corps, à partir du dos ou

des lombes. Cette affection ne diffère de l'hémiplégie et des autres espèces de paralysie que par son siége et par la nature des parties qui en sont atteintes. Tantôt elle se borne aux extrémités inférieures; d'autres fois elle s'étend aux muscles de l'abdomen, à la vessie urinaire, au rectum; elle envahit même quelquefois les parties extérieures de la génération.

Ainsi que toutes les affections du même genre, la paraplégie est le résultat de l'interruption de l'action nerveuse sur les parties inférieures du corps, et comme ces parties reçoivent leurs nerfs, et par conséquent le principe du sentiment et du mouvement de la moelle épinière, il en résulte que les mêmes causes qui produisent la paralysie en général, sont susceptibles de donner lieu à la paraplégie elle-même, toutes les fois qu'elles agissent directement ou indirectement sur le prolongement rachidien du cerveau.

En effet, les coups, les chutes, les vives commotions susceptibles d'ébranler violemment la moelle épinière; les contusions et les plaies de la colonne vertébrale, les fractures et les luxations des vertèbres, qui occasionent la compression, la distension, le déchirement ou la solution de continuité de cette importante partie du système nerveux; la compression qu'exercent sur elle la sérosité dans le spina-bifida, le pus dans la carie des vertèbres, sont autant de circonstances qui donnent lieu à la paraplégie: d'un autre côté l'inflammation directe de la moelle épinière, l'irritation, soit primitive, soit secondaire qu'y déterminent certains poisons, diverses émanations métalliques introduites dans l'économie animale, les métastases goutteuse, rhumatismale et autres; les altérations sympathiques qu'elle éprouve à l'occasion de certaines affections gastriques et intestinales, telles que les embarras et fièvres gastriques, les fièvres adynamique, ataxique, typhoïde et autres modes de la gastro-entérite, en sont des causes non moins fréquentes. On conçoit aussi que la lésion simultanée des deux plexus sacrés peut également occasioner la paraplégie, ainsi qu'on l'observe chez les animaux auxquels on coupe, lie ou comprime ces deux plexus.

Dans tous les cas, cette maladie se manifeste par la diminution ou la perte absolue de la sensibilité et de la contractilité animales, ou de l'une ou l'autre de ces facultés, dans la moitié inférieure du corps; quelquefois elle est cependant bornée aux membres abdominaux: alors la station verticale, la marche et tous les exercices qui en dépendent deviennent impossibles; les malades sont condamnés à rester assis ou couchés horizontalement, ils ne peuvent changer de situation ni vaquer à leurs besoins qu'à l'aide de secours étrangers; d'autres fois les muscles de l'abdomen participent à la paralysie des membres, et dans ce cas les paraplégiques, incapables des efforts

musculaires nécessaires à l'expulsion des matières fécales, sont en proie à une constipation opiniâtre; ces matières durcies s'accumulent dans le gros intestin, le distendent quelquefois prodigieusement, et donnent lieu à des accidens graves; plus souvent le sphincter de l'anus, frappé de paralysie comme les muscles des membres, n'opposant plus aucune résistance au passage des évacuations alvines lorsqu'elles sont liquides, elles coulent continuellement sous le malade et à son insu. L'action de la vessie n'étant plus secondée par la contraction puissante des muscles antérieurs de l'abdomen, ne peut plus se débarrasser de l'urine qui, en s'y accumulant, la distend outre mesure et donne lieu à la rétention d'urine, ou bien le col de cette poche membraneuse cessant de se contracter sous l'empire de la volonté, laisse un libre passage au liquide, dont l'écoulement constitue l'incontinence d'urine; enfin, le défaut d'érection du pénis et l'impuissance virile qui en est la suite sont un dernier effet de la paraplégie, soit que ce phénomène tienne à la paralysie des muscles bulbo et ischio-caverneux, regardés comme les agens actifs de l'érection, soit qu'il résulte de la perte de la sensibilité vénérienne chez l'homme, ainsi que cela s'observe quelquefois chez la femme, sans donner lieu pour cela à la stérilité.

La paraplégie est sans contredit la plus dangereuse de toutes les paralysies, à cause des accidens graves qui en sont la suite : non-seulement elle nous prive de la locomotion et nous condamne à l'immobilité, mais par suite du repos forcé auquel elle nous oblige, elle exerce à la longue une impression profondément débilitante sur l'économie animale. L'estomac et le cerveau à la vérité conservent longtemps dans cette affection leur activité ordinaire, de sorte que la digestion et les facultés intellectuelles continuent ordinairement à s'exercer chez les paraplégiques avec leur énergie accoutumée; mais bientôt toutes les autres fonctions languissent : la peau s'étiole, le teint devient pâle et plombé, les sucs blancs prédominent ainsi que les produits des sécrétions muqueuses; les chairs deviennent flasques, sont disposées à la leucophlegmatie; les membres abdominaux diminuent de volume, et souvent ils sont dans un état de contraction insurmontable et finissent par s'atrophier; lorsque la maladie s'étend au rectum et à la vessie, les matières fécales et les urines qui s'écoulent involontairement sous le malade, quels que soient les soins de propreté qu'on lui prodigue, mouillent continuellement sa couche, souillent ses vêtemens, irritent à la longue les parties du corps avec lesquelles elles sont en contact; déterminent au sacrum, au périnée, à la partie interne des cuisses des phlogoses, des excoriations douloureuses, des ulcérations diverses, la gan-

grène même, accidens qui ajoutent à la déplorable situation du malade l'inconvénient d'une fétidité insupportable. Dans cet état, la fièvre hectique survient, et le malade succombe misérablement, excorié et même ulcéré profondement aux parties du corps sur lesquelles il appuie.

La terminaison de la paraplégie cependant n'est aussi fâcheuse que lorsque le rectum, la vessie, les membres abdominaux sont simultanément affectés. Dans ce cas, il est vrai, la maladie n'est pas susceptible de guérison, et son pronostic est toujours funeste; mais lorsque les extrémités inférieures sont seules affectées, la maladie est beaucoup plus facile à guérir, et dans les cas où elle résiste aux moyens curatifs, elle peut persister très-longtemps sans menacer les jours du malade; celle qui résulte de la fracture, de la luxation, de la carie des vertèbres, de l'enfoncement du sacrum entre les deux coxaux est ordinairement mortelle; celle qui est due à l'hydrorachis n'est pas moins funeste. Quelquefois on a vu se terminer favorablement la paraplégie produite par des plaies de la colonne vertébrale. Cette maladie offre encore plus de chances de guérison lorsqu'elle est l'effet du deplacement de la goutte, du rhumatisme ou de toute autre irritation locale susceptible d'être ramenée à son premier siége; celle qui est sympathique guérit pour l'ordinaire avec la maladie essentielle qui l'entretient, de sorte que son pronostic est le même que celui de l'affection primitive dont elle dépend. Il en est de même de la paraplégie symptomatique, qui toutefois est en général beaucoup plus grave que celle qui est sympathique.

La paraplégie, toutes choses egales d'ailleurs, est moins dangereuse chez les enfans que chez les adultes, et du caractere le plus grave et presque toujours incurable chez les vieillards; elle est surtout redoutable pour les sujets pesans et replets dont le corps surchargé de graisse ressemble à une masse inerte.

Le traitement de cette affection a été dirigé jusqu'à nos jours par les mêmes principes qui ont servi de base à celui de la paralysie, c'est-à dire sur la prétendue nécessité de stimuler le système nerveux, et de là l'emploi de cette foule de stimulans internes et externes qu'on lui oppose généralement. Toutefois, on ne peut s'empêcher de reconnaître que la thérapeutique de cette affection doit varier selon qu'elle est idiopathique, sympathique ou symptomatique, selon la nature des causes qui y ont donné lieu, et selon les accidens qui l'accompagnent.

Ainsi les moyens qui conviennent dans la paraplégie soit sympathique soit symptomatique, sont uniquement ceux que

réclame la maladie essentielle ou primitive dont elle n'est qu'un symptôme ou un effet secondaire. Quant à la paraplégie idiopathique, la seule qui demande un traitement spécial, détruire ou affaiblir l'irritation de la moelle épinière par l'application des sangsues et des ventouses scarifiées le long de la colonne vertébrale; appeler cette irritation sur des parties éloignées, à l'aide des frictions sèches, des rubéfians, des vésicans, des exutoires et autres moyens dérivatifs, tels que la fustigation, l'urtication, le cautère, le moxa, les bains de vapeur, les bains de sable, etc.; appliquer de préférence les dérivatifs sur les points qui ont été précédemment le siége de l'affection à la suppression de laquelle on peut attribuer la paraplégie : tels sont les moyens thérapeutiques dont la raison et l'expérience proclament les avantages contre cette affection.

L'électricité, le galvanisme, les préparations alcooliques, âcres, ferrugineuses, la noix vomique et autres stimulans intérieurs ne me paraissent pas avoir dans la plupart des cas l'utilité qu'on leur accorde dans cette affection, puisque l'on rencontre chaque jour dans les hôpitaux et dans les asiles des citoyens une foule de paraplégiques qui ont fait pendant très-longtemps usage de ces divers excitans sans en éprouver aucun soulagement; et si l'on réfléchit que les succès prodigieux qu'on prétend avoir obtenus de la plupart de ces moyens chez divers malades n'ont eu lieu qu'au bout d'un temps plus ou moins long, un an et plus, par exemple, on sera forcé de reconnaître que le temps a singulièrement influé sur ces guérisons, si on ne lui en accorde pas exclusivement tout le mérite. Il m'est arrivé plusieurs fois, en effet, de faire cesser l'usage de toute espèce de stimulans à de malheureux paraplégiques qui en avaient été vainement tourmentés pendant des années entières; et ce n'est pas sans une vive satisfaction que j'en ai vu plusieurs parvenir insensiblement à une amélioration remarquable et même à la guérison, sous la seule influence de la diététique. Ces succès m'ont confirmé dans l'opinion encore trop peu répandue que les moyens de l'hygiène auxquels on ne donne presque aucune attention dans la plupart des maladies, sont précisément ceux auxquels on doit avoir le plus de confiance.

Du reste, que la paraplégie soit susceptible de guérison, ou qu'elle soit incurable, et quel que soit d'ailleurs son caractère idiopathique, sympathique ou symptomatique, les graves inconvéniens auxquels l'écoulement involontaire de l'urine et sa rétention, ainsi que l'accumulation des matières fécales dans le rectum ou leur écoulement involontaire, exposent les malades, réclament souvent l'emploi de divers procédés mé-

caniques, pour y remédier. Ainsi, lorsque les lavemens purgatifs et les suppositoires de même nature profondément introduits dans l'intestin, ne suffisent point pour expulser les matières fécales, il faut avoir recours à la curette pour vider le rectum; ainsi l'introduction de la sonde dans la vessie plusieurs fois par jour préviendra les suites funestes de la rétention d'urine, et l'on remédiera jusqu'à un certain point à l'inconvénient de l'écoulement involontaire de ce liquide, en adaptant à la verge un petit urinal de verre ou de caoutchouc disposé convenablement. (CHAMBERET)

LUDWIG (christianns-gottlieb), *Programma de paraplegiâ ex fracturâ vertebrarum colli*; in-4°. *Lipsiæ*, 1767.

JEBB (John), *Select cases of the disorder termed paralysis of the lower extremities*; c'est-à-dire, Observations choisies de la maladie appelée communément paralysie des extrémités inférieures; in-8°. Londres, 1782.

(V.)

PARAPLEURÉSIE, s. f., *parapleuritis*, de παρὰ, indiquant quelque chose de vicieux, d'imparfait, et de πλευρον, pleure; fausse pleurésie : c'est le nom d'une maladie admise par quelques médecins, et sur le véritable caractère de laquelle l'on ne peut avoir que des idées obscures et confuses. En effet, quelle notion juste peut-on se former d'une maladie dont le nom indique bien ce qu'elle n'est pas sans faire connaître ce qu'elle est? Aussi les auteurs s'entendent-ils fort peu sur le genre d'affection auquel ils donnent le nom de fausse pleurésie. Les uns la font consister dans une douleur chronique de côté, venant à la suite d'une pleurésie, avec fièvre, toux sèche, expectoration sanguinolente, respiration courte, etc.; et ici, quel médecin instruit ne reconnaîtra, non une fausse pleurésie, mais bien une pleurésie véritable, mais chronique?.... D'autres lui donnent pour caractère une douleur aiguë et pongitive de côté, avec difficulté de respirer, mais sans fièvre, et conséquemment, disent-ils, sans caractère inflammatoire bien prononcé; mais à cette espèce viennent se rattacher toutes les affections douloureuses, rhumatismales, vénériennes, etc., qui peuvent occuper les parois de la poitrine. D'autres médecins enfin regardent comme de fausses pleurésies les maladies dans lesquelles on observe au début des symptômes véritables d'affection pleurétique plus ou moins prononcée, maladies qui, ensuite, prennent le caractère de fièvres malignes, putrides, etc., les symptômes de l'affection locale disparaissant entièrement; mais il arrive le plus souvent alors que cette affection locale inflammatoire n'a cédé qu'en apparence, et que continuant à exister sans que les symptômes ordinaires l'indiquent, elle reste la cause de tous les accidens de la maladie. Ce n'est donc ici qu'une variété de la pleurésie, connue sous

le nom de *pleurésie latente* (*Voyez* PLEURÉSIE). Ce n'est donc point une fausse pleurésie. Cette dénomination n'est donc dans tous les cas, propre qu'à égarer l'esprit du médecin et à le détourner de la considération du véritable caractère de la maladie. Elle ne peut donc, ainsi que tant d'autres, faire partie de la nomenclature de la médecine d'observation, d'une science qui cherche à appuyer ses connaissances sur des bases fixes, sur des données exactes et déterminées. (M. G.)

PARAPLEXIE, s. f., *paraplexia*, de παρα, qui indique quelque chose de nuisible, et de πλησσω, je frappe : mot par lequel on désigne la paralysie des parties inférieures du corps; il est synonyme du mot paraplégie qui est plus usité que lui. *Voyez* PARAPLÉGIE. (M. G.)

PARAPOPLEXIE, s. f., *parapoplexia*, de παρα, qui indique ici quelque chose de vicieux, de faux, et de αποπληξια, apoplexie : ce mot dont les anciens ne paraissent pas s'être servis, doit signifier, suivant son étymologie, une apoplexie fausse ou légère, et tel est en effet le sens dans lequel l'entendent la plupart des auteurs qui l'ont employé, tels que Boerhaave, Van Swieten, etc. On doit, suivant eux, désigner par là les cas où les symptômes de la maladie ne sont portés qu'à un degré léger et moindre que dans l'apoplexie confirmée. c'est-à-dire ceux où l'épanchement qui constitue cette maladie, est, ou bien très léger, ou bien dans un état d'imminence plutôt que véritablement effectué. Dans ce sens, la parapoplexie n'est donc qu'un degré de l'apoplexie, et nous ne pouvons alors que renvoyer son histoire à celle de cette maladie.

D'autres auteurs, au contraire, appellent du nom de parapoplexie certaines fièvres graves qui présentent à la vérité quelques-uns des symptômes de l'apoplexie, comme l'assoupissement précédé de céphalalgie, etc., mais qui sont néanmoins d'une nature différente : c'est ainsi que Sauvages, d'après Bonnet, la considère comme une espèce de fièvre rémittente qu'il appelle d'ailleurs *tritæophia carotica*. Werlhof de même lui donne le nom de *fièvre tierce soporeuse*. Torti en fait un genre de fièvre pernicieuse qu'il nomme *tertiana Lethargica*, et Charles Pison la désigne sous le nom de *tritæophia comatosa*; mais cette dernière manière d'appliquer la dénomination de parapoplexie ne peut que jeter dans l'histoire des maladies une confusion inutile et nuisible, et si ce mot reste dans le langage des nosologistes, il doit être restreint à la première signification que nous avons indiquée. (M. G.)

PARARTHRÈME, s. f., *pararthrema* : mot que l'on trouve dans Galien et ailleurs, employé pour signifier un léger changement de rapport dans les os d'une articulation, une luxation peu considérable. *Voyez* DIASTASIS, LUXATION. (M. G.)

PARARHYTHME, s. m., *pararhythmus*, de παρα, défaut, et de ρυθμος, rhythme : état du pouls qui ne convient point à l'âge ni au tempérament du malade : expression employée par Galien. (F. V. M.)

PARASQUINANCIE : mot formé par corruption de parasynancie. *Voyez* ce mot. (M. G.)

PARASTATES, s. f., *parastatæ*, de παρα, proche, et de ιϛαμαι, je me tiens. On trouve ce mot employé dans les auteurs grecs, Hippocrate, Galien, etc., pour dénommer un des organes qui font partie de ceux de la génération chez l'homme; mais il n'est pas facile de déterminer quel est précisément cet organe. Il paraît que dans Hippocrate, suivant les interprètes, ce mot est absolument synonyme d'épidydime; quelques autres s'en servent pour désigner le corps glanduleux qui entoure l'origine de l'urètre, et qui est connu sous le nom de prostate. Cette explication paraîtrait avoir en sa faveur l'analogie des mots *parastate* et *prostate*; d'autres enfin, comme Bartholin, restreignent la signification de ce mot à la partie qui forme le commencement du canal déférent. (M. G.)

PARASTREMMA, mot grec composé de παρα, qui exprime quelque chose de vicieux, et de ϛρεφώ, je tourne : expression employée par Hippocrate, et qui exprime une distorsion spasmodique de la bouche, ou même un mouvement convulsif de toute autre partie du visage, comme des yeux, du nez, des lèvres. Ce n'est donc que la dénomination d'un symptôme commun à un assez grand nombre de maladies différentes, mais qui toutes ont plus ou moins évidemment leur siége dans l'organe cérébral, d'où les nerfs de ces parties tirent leur origine. (M. G.)

PARASYNANCIE, ou PARASYNANCHE, synonyme de paracynancie, sorte d'angine. Toute la différence de ces deux mots paraît consister dans celle de leur étymologie, le mot paracynancie tirant la sienne des trois mots grecs παρα, proche, κυων, chien, et αγχειν, étrangler, mots par lesquels on a voulu exprimer cette gêne de la respiration qui quelquefois force les malades à sortir la langue, comme font souvent les chiens, tandis que la dénomination de parasynancie se composant des deux mêmes radicaux παρα et αγχειν, et de plus, συς, qui signifie *cochon*, *porc*, a été donnée pour exprimer la ressemblance des symptômes de cette maladie avec celle qui souvent attaque épidémiquement ces animaux. *Voyez* PARACYNANCIE. (M. G.)

PARATHÉNAR, s. m., dérivé de παρα, auprès, et de θεναρ, la plante du pied. Winslow appelait grand parathénar une portion des fibres musculaires de l'abducteur du

petit orteil, et petit parathénar le court fléchisseur de cet orteil. (M. P.)

PARATRIMMA, s. m., mot dérivé de παρατριβω, *attero*, je froisse, je confonds : nom que les Grecs donnaient à la rougeur érysipélateuse, qui survient aux parties qui ont été le siége d'une contusion, d'une pression longtemps continuée, ou souvent renouvelée, comme aux fesses, après l'exercice du cheval, à la plante des pieds après une longue marche, au dos des malades qui restent longtemps couchés, etc. Sauvages en fait une variété du genre *érythème*. Lorsque le paratrimma est léger, il se dissipe facilement lui-même par la cessation de la cause qui lui a donné lieu : ainsi l'on voit souvent se dissiper en quelques minutes ces taches rouges, superficielles, survenues sur un point d'un membre qui s'est trouvé comprimé entre d'autres parties du corps, comme pendant le sommeil, par exemple; mais d'autres fois cette rougeur devient plus grave, elle occasione des cuissons incommodes, elle dure plus longtemps, elle devient le siége de phlyctènes plus ou moins étendues, elle est enfin le commencement d'un véritable érysipèle. Lorsque la cause en est entièrement bornée à la pression extérieure, continuée et renouvelée pendant longtemps comme dans la marche, lorsqu'il ne se joint à cet accès externe aucune disposition intérieure qui vienne en aggraver les effets: alors, la cause cessant, la maladie tend aussitôt à se dissiper elle-même : ainsi, dans l'un des exemples que nous avons choisis, lorsque le repos peut succéder à la marche, la plante des pieds, après avoir été pendant quelque temps le siége d'un sentiment de brûlure, de cuisson assez incommode, commence à perdre de cette sensibilité, la rougeur diminue peu à peu, les phlyctènes s'affaissent, un nouvel épiderme se forme au-dessous, et au bout de quelques jours tout a disparu, surtout si l'on en a aidé la résolution par les moyens topiques émolliens, comme les bains de pieds, les applications de corps gras, de feuilles fraîches et souvent renouvelées. Dans d'autres cas, au contraire, où la pression qui a produit la rougeur ne cesse d'exercer son action, comme au dos, aux lombes, au sacrum, les malades restant pendant longtemps et continuellement couchés sur le dos, il survient des excoriations douloureuses, les linges du lit, les vêtemens s'y attachent, et souvent il est fort difficile d'appliquer un pansement qui puisse parer à cet inconvénient; les moindres mouvemens imprimés au malade dérangent l'appareil et lui font faire des replis qui, par leur pression inégale, aggravent encore la maladie. Dans ce cas, le meilleur moyen de l'empêcher de faire de nouveaux progrès est de garantir de la pression ultérieure les parties qui en sont le siége, par le moyen de coussins artistement

disposés audessus et audessous; mais il faut toujours alors, pour réussir, beaucoup de soins et de patience auprès des malades; on doit joindre à cette précaution les lotions légèrement astringentes et résolutives : par exemple, avec l'eau et le vin, l'infusion de roses rouges, l'eau légèrement aiguisée d'eau-de-vie, et enfin, chez d'autres malades, l'espèce d'érythème dont nous nous occupons passe d'abord à une couleur foncée et livide, et est l'avant-coureur d'escarres gangréneuses, souvent très-étendues, mais qui tiennent alors probablement plutôt à un principe intérieur, à l'affaiblissement général des forces vitales qu'à la cause locale dont l'effet se réduit à déterminer dans le lieu où s'exerce la pression, l'action du principe désorganisateur répandu dans toute l'économie. (M. G.)

PARÉGORIQUE, adj., *paregoricus*, du verbe παρηγορεω, j'adoucis : classe de médicamens admise par quelques auteurs, et qui renferme toutes les substances adoucissantes. Cet adjectif est synonyme d'anodin. *Voyez* ce dernier mot, t. II, p. 174. (F. V. M.)

PAREIRA BRAVA. Jusqu'ici, sur la foi de Linné, les auteurs de matière médicale ont répété que le pareira brava, qui signifie en espagnol *vigne sauvage*, était la racine du *cissampelos pareira brava*, L. Aublet, botaniste français, qui a habité à la Guiane et à Cayenne, a rectifié le naturaliste suédois, et c'est faute de critique qu'on laisse subsister cette erreur dans les livres. D'après Aublet (*Histoire des plantes de la Guiane*, tome I, page 618), le véritable pareira brava est l'*abuta rufescens*.

Le pareira brava, qu'on trouve dans le commerce, a été vu en abondance par Aublet dans les bois de la Guiane et de Cayenne; il l'a reconnu sur les lieux pour être celui de nos pharmacies; il en a même reçu un pied venant du Brésil, pays d'où on tire celui des boutiques, parfaitement analogue à celui de Cayenne. Il n'y a donc pas lieu d'élever le moindre doute sur l'erreur de Linné; mais cet auteur, qui n'avait pas pour s'éclairer l'ouvrage d'Aublet, est très-excusable, tandis que ceux qui ont écrit depuis l'apparition de l'Histoire des plantes de la Guiane ont commis une erreur volontaire.

Le nom d'*abouta* ou *abuta* est celui donné par les indigènes à la plante. Les Espagnols et les Portugais l'appellent *pareira brava*, nom qui lui est resté en Europe.

Pison, dans son Histoire du Brésil, avait parlé d'une plante grimpante, appelée par lui *caapeba*, dont il a donné la figure, et qu'il dit posséder des vertus merveilleuses. Ses feuilles, dit-il, sont un remède excellent contre la morsure des animaux vénéneux, des serpens, etc., tant pour les hommes que pour les animaux. Si on en applique un morceau, on sera guéri sans

qu'il soit besoin d'aucun autre remède. La racine est excellente contre le calcul, etc. C'est sans doute cette dernière phrase qui fit croire à Linné que la *caapeba* était le *pareira brava* des boutiques. Plumier reconnut cette plante aux Antilles, et la fit figurer dans ses plantes d'Amérique, planche 183 ; il en distingue trois espèces, que Linné réduisit à deux, le *cissampelos pareira*, et le *cissampelos caapeba*.

M. Poiret, dans le tome v de l'Encyclopédie, a encore augmenté la confusion qui régnait sur l'arbre qui produit le pareira brava, d'abord en continuant à le regarder comme provenant du *cissampelos pareira*, et ensuite en réunissant à cette espèce trois ou quatre plantes différentes, entre autres le *menispermum cocculus*, L., la coque du Levant, ainsi que l'a démontré M. du Petit-Thouars, dans le Journal de botanique (tome ii, page 65), malgré qu'il eût connaissance du travail d'Aublet ; il n'a pas même voulu reconnaître son erreur dans la Flore médicale lorsqu'il a donné la description du pareira brava, qu'il fait encore appartenir au cissampelos, se contentant d'ajouter « on rapporte assez généralement au *cissampelos pareira* de Linné la racine connue dans le commerce sous le nom de pareira brava, *quoiqu'il soit très probable qu'il existe un mélange de plusieurs espèces du même genre*, etc. (*Flore médicale*, tome v). » Je ferai observer une autre faute dans les synonymes de la même plante, du même ouvrage, c'est qu'on y cite comme un de ses noms le *coccula officinarum* du *Pinax* de Bauhin, qui se rapporte au *menispermum cocculus*, L. ; enfin, il y en a une troisième, c'est qu'on y dit que la racine fut apportée pour la première fois en France en 1788 ; mais celle-ci est probablement une inadvertance des typographes, qui auront mis 1788 pour 1688.

Au surplus, l'erreur au sujet de l'arbre qui fournit cette racine, est venue des botanistes ; car Geoffroy, dans sa Matière médicale, tome ii, appelle le pareira brava, *butua*, de son nom brasilien, qui est l'*abuta* d'Aublet, et Valmont de Bomare la rapporte aussi au butua, en mentionnant le *caapeba*, mais non comme la plante qui fournit le pareira brava. M. de Lamark avait fait son *menispermum abuta* (*Encyclopédie*, tome iv, page 100) du véritable pareira : ce qui a causé sans doute de la confusion dans la description de M. Poiret.

Le pareira brava, *abuta rufescens*, Aublet, est la racine d'un arbrisseau, à plusieurs troncs tortueux de quatre à cinq pouces de diamètre par le bas, couverts d'une écorce mince, raboteuse et grisâtre. La partie ligneuse est composée de fibres liées ensemble par un tissu très-fin. Lorsqu'on coupe un de ces troncs, on voit distinctement les différens cercles ligneux qui le composent, séparés les uns des autres par un tissu cel-

tulaire, d'où découle un suc roussâtre et fort astringent. Ces troncs jettent alternativement à droite et à gauche de longs sarmens, qui s'appuient et se répandent sur les arbres voisins, et gagnent insensiblement leur sommet quelque élevés qu'ils soient, et poussent ensuite des rameaux épais, velus, garnis de feuilles alternes, ovales, grandes, entières, vertes, lisses en dessus, couvertes d'un duvet cendré en dessous, à cinq nervures; elles sont coudées sur le pétiole, et acquièrent jusqu'à près de onze pouces de longueur sur neuf ou dix de large. La fleur n'est pas connue. Le fruit est axillaire, en grosses grappes velues et cendrées, formées à l'extrémité de chaque pedoncule de trois baies ovoïdes, velues, verdâtres, chagrinées, marquées d'une arête saillante. Sous l'enveloppe de la baie est une coque mince, cassante, ridée intérieurement, qui contient une amande ferme et compacte, marquée de sillons circulaires et d'autres transversaux (*Description d'après Aublet*).

Les Garipous, ou naturels de la Guiane, se servent des sarmens de cet arbrisseau pour en faire une tisane dont ils font usage pour guérir les obstructions du foie, auxquels l'humidité du pays les rend très-sujets. La dose ordinaire de pareira brava, appelé *pareira brava blanc* dans le pays, est d'un gros, bouillie ou infusée dans une chopine d'eau. On trouve, soit à Cayenne, soit à la Guiane, une variété de cet arbrisseau, dont les jeunes branches et les feuilles sont couvertes en dessous d'un duvet roussâtre; on le connaît sous le nom de *pareira brava rouge;* sa partie ligneuse est roussâtre, et l'écorce brune. Une espece voisine, l'*abuta amara*, Aublet, est appelée dans le pays *pareira brava jaune.*

Le pareira brava de nos pharmacies est une racine assez grosse, entiere ou fendue, à écorce brune, assez lisse, pourvu de fibrilles; la partie ligneuse est jaunâtre, sans odeur, d'une amertume très-legère; elle a des cercles concentriques fort irréguliers, et la distribution de la moelle de sa tige, car on en trouve des brins parmi ses racines, donne lieu de soupçonner que l'arbre dont elle provient pourrait bien appartenir à la classe des monocotylédons. Cette racine se conserve très-saine dans nos pharmacies.

Nous ne nous étendrons pas sur les vertus accordées au pareira brava par les médecins européens, attendu qu'elles sont ou imaginaires ou très-exagérées; ce qu'en disent Sloane et Pison se rapporte à une autre plante, le *cissampelos pareira*, L., et non à notre pareira brava; ce qui nous dispense de les mentionner. Employée depuis près de cent trente ans en France, cette racine a successivement perdu de la réputation merveilleuse qu'elle possédait en arrivant parmi nous : ce qui est la marque infaillible que les propriétés qu'on lui avait accor-

dées étaient fictives, ou du moins que, si elle en possède, elles sont si peu marquées que nous pouvons facilement les remplacer par celles analogues de nos végétaux indigènes.

On sourit aujourd'hui en se rappelant qu'Helvétius regardait le pareira brava comme un excellent lithontriptique, qui devait faire rayer un jour l'opération de la lithotomie des traités de chirurgie. Lochner, médecin allemand, a vanté cette racine contre l'hydropisie ascite, la tympanite, l'asthme et la leucorrhée; mais, comme l'observe M. le docteur Chamberet (*Flore médicale*), les faits sur lesquels divers auteurs ont cherché à établir les prétendues vertus du pareira brava, sont trop vagues, trop inexacts pour éclairer convenablement sur son action dans l'économie animale. Geoffroy dit avoir trouvé à cette racine une efficacité réelle contre les ulcères des reins et de la vessie, lorsque les urines muqueuses et purulentes ont beaucoup de peine à sortir. Il ajoute: « ce que j'avais découvert de la vertu de la racine de butua, pour dissoudre la sérosité visqueuse et tenace, m'a porté à me servir de ce remède dans les autres maladies qui viennent du même vice de la sérosité. Par exemple, dans un asthme humoral qui venait d'une pituite gluante qui engorgeait les bronches du poumon, et qui suffoquait presque le malade, après avoir tenté en vain plusieurs autres remèdes, j'ai donné la décoction de cette racine si heureusement qu'il survint une expectoration très-abondante, par laquelle le malade fut guéri. »

On peut conclure de ce que nous venons de dire que le pareira brava est diurétique et un peu incisif; mais comme nous possédons beaucoup de végétaux indigènes pourvus de vertus semblables et même supérieures, il en résulte que cette racine brasilienne nous est parfaitement inutile: effectivement, on n'en fait plus aucun emploi en médecine à l'époque actuelle. Elle se donnait d'un à deux gros en poudre; on doublait la dose en décoction. Le pareira n'entre d'ailleurs dans aucune formule officinale.

Voilà donc encore une substance à reléguer, avec tant d'autres, de nos matières médicales et de nos pharmacies, et qui n'appartient plus à la médecine que sous le rapport historique.

LOCHNERUS, *Schediasma de pareira brava*. Deuxième édition; 1 vol. in-4°. *Norimb.*, 1719. (MÉRAT)

PARELLE, s. f.: c'est un des noms vulgaires de la patience, *rumex patientia*, Lin. *Voyez* PATIENCE. (F. V. M.)

PAREMPTOSE, s. f., *paremptosis*, de παρεμπιπτω, je tombe entre: terme de l'ancienne pathologie d'Érasistrate et de Pythagore, dans laquelle il paraît être synonyme d'*accident*. Dans Galien, on le trouve employé pour exprimer le

déplacement ou plutôt la chute de quelque humeur d'une partie du corps dans une autre, comme, par exemple, le mouvement imprimé au sang par la contraction du cœur qui le chasse dans la grande artère ou l'aorte. Les anciens désignaient aussi spécialement par ce mot la cause d'une certaine altération de la vue, accompagnée de douleur, cause qu'ils croyaient exister dans la compression du nerf optique par une humeur provenant de la rupture de quelque vaisseau. (M. G.)

PARENCHYME, s. m., *parenchyma*, du grec παρεγχυμα, de παρεγχυω, verser dedans. Ce terme, introduit dans la médecine par Erasistrate, signifiait la substance contenue dans les interstices des viscères; il la regardait comme du sang extravasé et coagulé; mais les modernes s'étant aperçus de la fausseté de cette opinion, l'ont rejetée. On désigne aujourd'hui sous ce nom le tissu propre aux organes glanduleux qu'on suppose composé de grains agglomérés, unis par du tissu cellulaire, se déchirant avec plus ou moins de facilité. Cette définition, comme on voit, est encore loin d'être satisfaisante, puisqu'elle ne s'applique tout au plus qu'aux tissus du foie et de la rate, tandis que ceux du cerveau, du poumon, etc., qui ne sont pas composés de grains unis par du tissu cellulaire, etc., ne seraient point considérés comme parenchyme. Jusqu'à ce que nous soyons plus instruits sur la structure intime du tissu de ces organes, il ne faut entendre par parenchyme que le tissu propre aux viscères qui ne font pas partie des systèmes généraux admis par Bichat. Effectivement, on ne peut en donner une définition générale, puisque le parenchyme est différent dans chaque viscère. Il ne faut donc se servir de ce mot que conventionnellement, pour l'opposer à tissu, qui exprime le nom générique de la fibre des divers systèmes de l'économie, tandis que parenchyme servira à désigner celui des organes viscéraux.

Il y a au moins six espèces diverses de parenchyme dans les viscères, qui méritent une étude approfondie : ce sont ceux du cerveau, du poumon, du foie, de la rate, du rein et des organes glandulaires, comme le pancréas, les glandes salivaires, etc.; peut-être faut-il en admettre aussi de particulières dans les organes des sens. Les recherches de Ruysch, de Malpighi, de Haller, etc., ne nous ont pas encore donné une connaissance parfaite de leur composition intime. Les découvertes de l'anatomie moderne pourront jeter un grand jour sur des travaux ultérieurs, et faciliter des découvertes qui étaient impossibles à ces grands anatomistes à l'époque où ils écrivaient : ce sont presque les seuls travaux qui restent à faire en anatomie pour que cette science arrive à tout le degré de perfection dont elle est susceptible.

Pour la connaissance de ces parenchymes, *voyez* leur description à l'article des organes qu'ils composent. (F. V. M.)

PARENCHYMATEUX, adj. : organe composé d'un parenchyme abondant, comme le poumon, la rate, etc. (F. V. M.)

PARÉSIE, s. f., *paresis*, du grec παριημι, je relâche : mot que quelques auteurs regardent comme absolument synonyme de paralysie, tandis que d'autres lui font signifier une paralysie légère, dans laquelle la privation du mouvement ne se trouve pas accompagnée de celle du sentiment. *Voyez* PARALYSIE. (M. G.)

PARESSE, s. f., *pigritia*, ou mieux *pigrities*, οκνια, ραθυμια. Un tel sujet semble fort peu appartenir à la médecine au premier coup d'œil; mais le praticien exercé recherche au loin les dispositions aux maladies, et l'exercice, comme le repos habituels, modifient diversement nos corps.

En effet, si un travail modéré, mais suivi et journalier, fortifie et développe les organes de la vie extérieure et de relation, s'il facilite le jeu de leurs fonctions, s'il en élargit la sphère et en accroît l'énergie ou la puissance, il est évident que les langueurs de la paresse, dans lesquelles tant d'êtres opulens s'enfoncent avec mollesse, doivent procurer un résultat tout différent dans l'organisme.

Voyez ce voluptueux Asiatique accroupi tout le jour sur les coussins d'un divan, dans un kiosque ou sous l'ombrage des palmiers. Il sommeille presque toujours, et, accablé par la chaleur du climat, il fume tantôt gravement sa pipe, ou avale quelque bol de majush et d'afion (opium) pour lui aider à traverser l'insupportable longueur des journées. En effet, une tête vide et sans instruction laisse croupir, dans l'indolence et une stupide superstition, la plupart de ces Orientaux qui se bornent à réciter quelques versets du Coran sur les grains de corail de leurs chapelets, en l'honneur du prophète.

Mettez auprès un actif Européen, un Basque alerte, un artisan levé dès l'aube pour courir à son atelier; certes ceux-ci ne connaissent ni les *vapeurs*, ni les langueurs, ni les digestions lentes et pénibles, ni l'insomnie, ni l'ennui, ni son triste cortége, les maladies chroniques du foie, de la rate et autres viscères abdominaux. Pourquoi voit-on toujours les Européens, quoique en petit nombre, se rendre maîtres dans les Indes, et renverser, avec une poignée de soldats, les plus puissans empires? Puis, les délices de Capoue, et la mollesse paresseuse, compagne éternelle de l'opulence, viennent dissoudre à leur tour ces hommes mâles et valeureux. Ainsi, les Moghols et les Afghans se sont amollis sur les trônes d'Ispahan et de Delhi, comme les Tartares sur celui de Pekin.

Ainsi, l'opulence et la chaleur sont deux élémens de paresse qui perdent les grands, parce que la pauvreté et le froid excitent l'activité et la vigueur chez d'autres hommes qui détrônent tôt ou tard les premiers. La plus utile leçon que l'on puisse donner aux enfans est celle de l'amour du travail, pour le bonheur de leur vie et pour la santé, la longévité, la fortune même.

En effet, celui-là est plus sain qui fortifie ses organes par l'exercice ; celui là vit plus longuement qui augmente l'activité de son système nerveux, et il est connu que les individus laborieux ont poussé plus loin leur carrière que les paresseux, *qui in otio senescunt* (*Voyez* LONGÉVITÉ). L'homme travailleur est aussi plus énergique dans son caractère, ou plus ferme, plus capable de toutes choses. *Voyez* ÉNERGIE.

Telle est d'ailleurs la destination de l'homme sur cette terre, que le travail lui est plus nécessaire qu'à tout autre animal. Celui-ci du moins dort quand il est repu, et ne voit rien au-delà d'une vie toute physique ; mais l'homme, parce qu'il a reçu de la nature une tête active et pensante, périrait d'ennui de ne rien faire ; la prison devient pour lui un supplice. Il embrasse toute la nature dans ses désirs et ses espérances ; il se consume volontairement de travaux en sillonnant les mers, creusant les entrailles de la terre, ou s'élevant dans les airs : il a inventé mille arts et même celui de sa destruction. C'est le seul être de la création qui soit éminemment destiné au travail et à manger son pain à la sueur de son front. La nature ne l'a constitué roi de l'univers qu'à ce prix, car il ne pourrait pas subsister en sociétés nombreuses et civilisées, en grands empires sans le travail ; aussi la nature nous a-t-elle fait don, outre un cerveau pensant, de mains, instrumens merveilleux avec lesquels nous fabriquons tous les instrumens pour dominer sur le globe et régner sur toutes les créatures. Tous les animaux sociaux, les castors, les abeilles, les fourmis sont des animaux travailleurs, ainsi que l'homme, l'animal le plus sociable de tous. En effet, la construction des villes, comme celle des ruches, des fourmillières, des cabanes aquatiques ne peut s'opérer que par le concours de beaucoup d'individus; enfin, c'est par les travaux mutuels qu'on s'entr'aide et qu'on élève sa vie audessus du simple état de nature.

La paresse tue donc la société en négligeant d'y contribuer : ainsi le Romain qui disait qu'on devait rendre compte à la république non-seulement de ses actions, mais encore de ses loisirs, disait une vérité très-sensée.

La médecine, loin de conseiller la paresse, est presque toujours la première à chasser les femmes délicates et molles de dessus leurs sophas ou de leurs lits de plume. Rien n'est plus

pernicieux pour leur santé que cette molle paresse qui non-seulement fane leurs appas, mais les dispose aux flueurs blanches, à l'aménorrhée, aux maux de nerfs, aux migraines, aux langueurs d'estomac, les rend pâles, inertes, langoureuses. C'est encore la paresse qui dispose à cet embonpoint énorme, lequel devient aussi pénible que dégoûtant, et rend impropre aux ardeurs de Vénus. C'est par la paresse que s'amassent le sang, la lymphe qui forme des stases; c'est surtout par cette vie paresseuse sur des lits, que ces humeurs s'accumulent vers la tête et amènent des apoplexies foudroyantes. Il y a donc des motifs bien puissans pour fuir cette disposition à la paresse qui séduit si facilement la plupart des individus. Tel négociant a travaillé trente ans, chaque jour, dès le matin, pour s'enrichir; riche vers cinquante ans, il se retire du commerce; il tombe dans l'apathie, veut jouir de son bien, mais le voilà malade; il est frappé d'apoplexie, ou il ne peut plus digérer: alors il regrette la pauvreté et le travail qui du moins le tenaient en santé. *Voyez* EXERCICE, TRAVAIL, etc.

(J.-J. VIREY)

PARFUM, s. m., vient de *per fumum*, est le θυμιαμα, *suffimentum*, *suffitus*, *odoramentum* des Latins et des Grecs. On ne doit pas confondre les parfums avec les odeurs : celles-ci désignent, en général, toute émanation agréable ou déplaisante quelconque qui s'exhale des corps (*Voyez* ODEUR); mais on n'emploie que pour des odeurs plus ou moins suaves le nom de parfum, et ces odeurs sont principalement exhalées au moyen de la chaleur, et même en fumée, comme l'encens, ou d'autres résines odoriférantes, et des bois aromatiques qu'on brûle. Les *fumigations* (*Voyez* cet article) seraient du même genre, si elles avaient pour objet de plaire à l'odorat; mais leur but est tout différent.

Nous définirons donc le parfum toute odeur suave ou délicieuse exhalée des corps au moyen de la chaleur, soit pour imprégner diverses substances, telles que des nourritures, des boissons, ou les cheveux, ou des vêtemens, ou l'eau des bains, soit destinée à récréer l'odorat, à ranimer les forces languissantes, à plonger dans une douce ivresse, à rappeler le calme dans les affections spasmodiques, l'hystérie, l'hypocondrie, etc.

De tout temps, les parfums ont été employés, soit dans les repas, afin de complaire à la fois à deux sens voluptueux, le goût et l'odorat, soit dans les spectacles, dans les funérailles pour masquer les exhalaisons putrides des corps morts qui se décomposent, soit dans les temples pour déguiser les vapeurs du sang et des victimes sacrifiées, et celles de tant d'individus réunis; enfin pour charmer et exalter les imaginations : car

nous verrons que plusieurs odeurs ont cette faculté d'enivrer l'intelligence, ou de déterminer une légère extase, aussi bien que d'exciter des émotions d'amour. Les Dieux n'apparaissent aux mortels qu'environnés de nuages d'encens ou d'une divine ambroisie. « O divine odeur (s'écrie Hippolyte expirant qui entend la voix de Diane), j'ai entendu, déesse immortelle, que vous me parliez » (Euripide, *Phèdre* et *Hippolyte*). Combien de simples mortelles aujourd'hui décèlent leur approche comme les déesses du paganisme pour nous rendre également idolâtres !

Mais ce n'est pas sous des cieux froids et glacés qu'il faut rechercher jusqu'où s'étend la puissance des parfums sur notre système nerveux. La nature est presque sans odeur vers les pôles, car la froidure s'oppose aux émanations de la plupart des corps : aussi les nations polaires sont tellement indifférentes aux odeurs, qu'elles flairent ou avalent sans répugnance le poisson pourri, l'huile et le lard rance des phoques ou des baleines ; le grossier Kamtschadale s'est montré insensible aux parfums les plus ravissans de nos toilettes et des fleurs : ses délices sont de la graisse d'ours, ou un quartier de chien à demi cuit. Les plantes des régions les plus septentrionales perdent presque tout arome ; le chevrotain qui fournit le musc (*moschus moschiferus*, Lin.) ne donne presque aucune odeur en Sibérie, tandis qu'il en produit une excessivement violente au Tunkin. Les aromates deviennent, comme on sait, d'autant plus pénétrans et plus suaves qu'ils naissent davantage sous les cieux ardens des tropiques : aussi l'Arabie, l'Inde orientale, l'Afrique sont la patrie des parfums ; la terre y est peuplée d'arbres ou de fleurs odoriférantes dont les vapeurs s'exhalent au loin ; des forêts de cannelliers, de muscadiers, de girofliers, des bocages de myrtes, de lauriers, de mogoris, de jamroses, de jasmins, de benjoins, de badamiers en fleurs, embaument les airs à de grandes distances ; on foule aux pieds les belles tiges d'amomes, de costus, de balisiers, de gingembre, les nards, le safran, le schœnanthe, etc. De précieuses résines, des baumes suaves découlent des écorces naturellement entr'ouvertes de mille arbustes, l'encens, la myrrhe, le bdellium, le stacté, le storax, le ladanum, le benjoin, les baumes de la Mecque ou de Judée, du liquidambar, du Pérou, de Tolu et Houmiri en Amérique, etc. Plusieurs bois sont eux-mêmes odoriférans, comme ceux d'aloès et de calambac, de sassafras, ou ceux de roses et de santal, etc. ; les fruits des Hespéridées, citrons, oranges, limons, bergamotes, la vanille, la badiane, les semences d'ambrette, des cardamomes, du canang, des myrtes, des épiceries, etc. ; les racines de costus, de galanga, de zedoaire et zérumbeth ; les écorces de

coulilawan, de Winter, de cannelle giroflée, de cascarille, le raventsara, les feuilles de malabathrum, le dictame, la fraxinelle et mille plantes labiées, aromatiques; les fleurs de tubereuses, d'hyacinthe, de narcisse et de roses, le thym, le romarin, la lavande, la plupart des ombellifères, comme l'angélique, l'anis, le fenouil, l'impératoire, etc., offrent sur toute la surface des climats méridionaux une inépuisable variété de parfums délicieux.

Qu'on se représente sous ces bocages embaumés de l'Orient ou de l'Inde, au milieu des jardins d'un harem ou zenana (sérail), de jeunes Indiennes, de tendres odalisques d'un sultan, sortant d'un bain parfumé, et mollement étalées sur des tapis de cachemire; elles languissent indolemment dans le repos, car la chaleur accable leurs sens; elles ne respirent que pour l'amour, et l'amour éteint leur vie. Telle fut la Sunamite du Cantique des cantiques, demandant à ses compagnes de l'environner de fleurs et de fruits, parcequ'elle languit de volupté: *fulcite me floribus, stipate me malis, quia amore langueo* (cap. II, 5). Quelle est cette beauté qui monte du desert comme une colonne de fumée de myrrhe, d'encens et de toutes les poudres d'un parfumeur (c. III, 6), disait son amant qui comparait les charmes de sa bien aimée aux parfums les plus exquis, aux baumes les plus suaves (c. IV, 10), au safran, au nard, à l'ambre, au roseau aromatique, au cinnamome, à l'encens, à la myrrhe, au bois d'aloès, à tous les aromates du Liban, aux plus douces exhalaisons des fleurs (*id.* 14)? Lève-toi, aquilon; vents du midi, apportez votre haleine dans mon jardin, et faites distiller les baumes délicieux, afin que mon bien aimé vienne savourer ses fruits parfumés (*id.* 16), dit l'amante de Salomon.

Mohammed, que nous appelons Mahomet, ne trouvait rien de plus délicieux sur la terre que les femmes et les parfums: car s'il est une remarque faite de tous les temps par les êtres voluptueux, c'est que les parfums excitent, en général, le systeme nerveux, et disposent extrêmement aux émotions de l'amour.

Il suffit, sur ce point, d'en attester les soins mêmes que la nature a pris de joindre aux organes sexuels de la plupart des animaux, pour les attirer au coït, des odeurs fortes, souvent musquées ou ambrosiaques: telles que le musc, la civette, le zibeth, dans les genettes, dans plusieurs rats, l'ondatra, le pitoris, le muscardin, le rat d'eau, et d'autres rongeurs à l'époque du rut: il en est ainsi de quelques singes, l'ouistiti, divers sapajous, et des carnassiers, comme le didelphe opossum, la musaraigne, les civettes et genettes, le zibeth, et dans divers ruminans, outre l'animal du musc, les bœufs musqués (*bos mos-*

chatus et *bos grunniens*, Lin.), le buffle, des antilopes, tels que le kével, le saïga, des cerfs (ou leurs larmiers seulement) au temps du rut : il en est de même des crocodiles, de plusieurs serpens, etc. Ces odeurs néanmoins sont souvent fétides en d'autres animaux, tels que dans le castor, le bouc, le verrat, l'engalla (*sus æthiopicus*), le tajacu, les mouffettes, le chinche, la zorille, le putois et d'autres *viverra*, Lin. Tel est l'empire que ces odeurs prennent sur le système utérin d'autres espèces, et même de la femme, que plusieurs personnes ne peuvent pas soutenir ces sortes d'exhalaisons animales sans éprouver des agitations nerveuses, des spasmes hystériques. Par exemple, les sèches et poulpes étaient regardées, chez les anciens, comme un mets très-propre à exciter la luxure, par la raison que ces animaux exhalent, jusque dans leur encre ou liqueur noire, une odeur d'ambre remarquable aussi dans l'encre de la Chine, qu'on sait être préparée avec cette liqueur desséchée. Il y a même plusieurs espèces de sèches très-musquées, de-là vient que les Grecs nommaient ces poulpes *οσμυλον*, ou odorantes. Qui ne sait pas d'ailleurs combien certaines plantes délicieuses à l'odorat des chats, le marum, la cataire, la racine de valériane, etc., excitent la volupté de ces animaux jusqu'à leur faire évacuer leur liqueur prolifique, en se roulant amoureusement sur ces plantes qu'on est obligé de garantir, dans les jardins, de leurs ravages? Olina, qui a traité des oiseaux, a fait l'expérience que des odeurs d'ambre et de musc étaient propres à exciter les serins et d'autres oiseaux de volière à chanter en toute saison, parce qu'elles les mettent en chaleur, et des pêcheurs savent qu'on excite les carpes et d'autres poissons à frayer, en leur distribuant quelques alimens musqués et ambrés, ou en frottant leur anus avec ces parfums.

Tous les Orientaux, qui abusent le plus des odeurs, savent combien l'ambre et d'autres substances ambrosiaques analogues excitent les ardeurs de Vénus : c'est pourquoi ils prennent des pilules d'opium ambrées, ou d'autres préparations aphrodisiaques (*Voyez* APHRODISIAQUE), tandis que les odeurs fétides, comme celles des matières animales brûlées, rendent chaste, au contraire, en diminuant l'excitabilité nerveuse (Salom., Alberti, *Oratio de moscho*). Il le savait bien, ce célèbre duc de Richelieu, vainqueur de Mahon et de tant de beautés du siècle de Louis XV, qui était toujours enveloppé d'une atmosphère odorante que des soufflets versaient à grands flots dans ses appartemens pour soutenir sa vigueur défaillante.

On préparait non-seulement des vins parfumés pour l'usage de la table dans les fêtes, chez les anciens, mais tous, faisant un grand usage des bains, oignaient ensuite leur peau avec des huiles aromatisées. Théophraste désigne plus de vingt

espèces de celles-ci, ce qui prouve que les séplasiaires, les onguentaires, et autres parfumeurs de cette époque avaient déjà poussé leur art assez loin.

Criton, médecin plus ancien que Galien, avait placé les parfums au nombre des médicamens, au rapport d'Aëtius (*Tetrabiblion*, II, serm. 4, c. VII); il en faisait beaucoup d'usage dans les maladies pour exciter ou apaiser les forces nerveuses. Cependant, quoique les odeurs soient capables d'agiter ainsi l'économie, Hippocrate défend avec raison au médecin d'en porter sur lui, parce qu'elles peuvent nuire à quelques malades.

On compose encore aujourd'hui, dans l'Orient et dans l'Inde, plusieurs préparations médicales unies à des aromates; de-là vient que la matière médicale, chez les Arabes, renferme un nombre considérable de parfums. La complexion énervée et sensible des Méridionaux leur rend l'habitude des odeurs nécessaire jusque dans leurs alimens journaliers, pour faciliter l'action vitale affaiblie par la chaleur; aussi la nature a servi ces peuples à souhait.

Ainsi, lorsqu'on rend visite à un Oriental, après qu'il vous a fait asseoir sur un divan ou sopha près de lui, on apporte une cassolette ou espèce d'encensoir dans laquelle on jette, soit de l'encens et du mastic, soit du bois d'aloès ou du santal, dont la fumée aromatique doit parfumer votre barbe vénérable qu'on y expose; ensuite on presente une longue pipe contenant un tabac également parfumé, soit avec la cascarille, soit à la rose; on vous offre pour rafraîchissans des sorbets glacés et aromatisés à l'ambre gris et au musc; enfin, si vous prenez de l'opium, on vous en offre de petits bols argentés ou dorés, qui exhalent une vive odeur de musc, d'ambre, de muscade ou de cannelle. C'est ainsi que les Orientaux voient écouler leurs jours dans la douce ivresse des parfums qui plongent leurs esprits en d'agréables rêveries. On sait en effet que les odeurs pénètrent rapidement toute l'économie par la voie du système absorbant. C'est surtout vers le cerveau que se porte l'action des parfums, et pour peu qu'ils soient forts, ils causent un étourdissement qui enivre et qui affaiblit la faculté de penser, en livrant à toute l'exaltation de l'imagination. Quel état plus propre à séduire les ames faibles et à les enlever dans le délire des superstitions!

Les parfums étaient ainsi généralement employés autrefois dans les noces, les fêtes, les repas, comme dans les cérémonies funèbres et le culte des dieux. Non-seulement les Egyptiens, et quelquefois d'autres peuples embaumaient leurs morts, mais on versait des parfums jusque sur les tombeaux pour honorer la cendre des personnes aimées. « A quoi bon répandre

des essences sur mon tombeau, dit Anacréon (ode IV), pourquoi des sacrifices alors? Qu'on me parfume plutôt pendant que je suis en vie, et que l'on couronne de roses ma tête chenue. » Marc-Antoine recommande d'honorer sa cendre avec des libations de vin et de diverses herbes odoriférantes.

Sparge meos cineres, et odoro perlue nardo,
Hospes, et adde rosis balsama puniceis.
OVIDE.

On sait quel abus les anciens Romains firent de toutes choses; il en était de même des parfums pour déguiser les impuretés de leur crapule ou de leurs débauches. Nous en lisons des preuves dans Martial, même pour les femmes :

Ne gravis hesterno fragres, Fescennia, vino,
Pastillos Cosmi luxuriosa voras.
Ista linunt dentes jentacula, sed nihil obstat,
Extremo ructus cum venit à barathro.
Quid quod olet graviùs mistum diapasmate virus,
Atque duplex animæ longiùs exit odor?
Notas ergò nimis fraudes, deprensaque furta
Jam tollas, et sis ebria simpliciter.
Lib. 1, epig. 88.

Les pastilles parfumées étaient communes ainsi dès le temps d'Horace (*pastillos Rufillus olet*); le *diapasma* était un mélange de poudres odorantes, usité pour saupoudrer les lits, les sophas, et aussi après le bain, pour empêcher la sueur : on s'en couvrait la peau. Telle fut enfin la profusion des parfums jusque dans la célébration des funérailles, parmi les Romains, que la loi des douze tables en proscrivit l'emploi comme trop ruineux.

Le plus noble usage auquel on a consacré les parfums est sans doute celui d'honorer la divinité dans les temples : ainsi Moïse, dans l'exode (chap. XXXVII) parle de deux sortes de parfums, dont l'un devait être brûlé sur l'autel d'or, et dont l'autre était une huile balsamique destinée à oindre le grand-prêtre, les lévites, le tabernacle et tous les vases destinés aux divins sacrifices : *composuit et oleum ad sanctificationis unguentum, et thymiama de aromatibus mundissimis opere pigmentarii* (verset 29).

Les femmes juives portaient presque toujours avec elles de petites boites pleines d'aromates, et en faisaient usage pour se parfumer, chaque fois qu'elles se baignaient (Joh. Ligtfoot, *Horæ hebraïc. et talmudicæ*, *ad evangel. Marci*, XIX, 5). Il existe une permission d'Esdras par laquelle des marchands parfumeurs peuvent aller vendre leurs aromates dans les villes et bourgs de Judée, aux femmes juives (*Voyez* la *Bava Kama*, fol. 82, et *Hieros. Megillah.*, fol. 75.). Plusieurs

auteurs rapportent que les Juifs étaient renommés dans tout l'Orient, la Syrie, comme marchands d'aromates (Saumaise, *Epist. de cruce*, p. 615, et *Exercit. plinian.*, p. 739, et Gérard Joh. Vossius, *Etymol. ling. lat.*, p. 34, *voce Seplasiarius*). Comme les Phéniciens transportaient principalement les drogues et les aromates par leur commerce maritime, la plupart des noms de ces substances, telles que *cinnamon, casia, canna* (arom.), *myrrha*, *thus*, *galbanum*, *aloe*, *bdellium*, *nardus*, *balsamum*, *costus*, *crocus*, etc., se retrouvent dans la langue phénicienne, selon l'érudit Samuel Bochart.

Les choëns ou prêtres égyptiens employaient dans leurs sacrifices, au lieu d'encens, des trochisques odoriférans, dont la composition nous a été transmise, et qui ont passé dans l'usage de la médecine (Dioscorid., *mat. med.*, l. 1, c. XXIV, et Galien, *de composit. medicam. secundùm leg.*, liv. VIII, c. VII).

Ce sont les trochisques *cyphéos* décrits par le médecin Damocrates, et qui entrent dans la composition de l'électuaire de Mithridate. Ils se composent de santal citrin, cascarille et sucre candi, de chaque, une once; roseau aromatique, neuf drachmes, bdellium, spica-nard, cassia lignea, souchet rond, baies de genièvre, de chaque, trois drachmes; térébenthine de Chio, trois onces; myrrhe, schœnanthe, de chaque, une once et demie; cannelle, quatre drachmes; bois d'aloès, deux drachmes et demie; safran oriental, une drachme; on incorpore le tout dans suffisante quantité de miel pur et de vin. Le terme *cyphi*, qui est arabe, signifie odorant, et paraît être la racine du mot *suffitus* (συφι) (*Voyez* notre Traité de pharmacie, 2e. édit., tom. 1, p. 371). Nous ne parlons pas ici d'autres trochisques odorans, comme ceux nommés *hedychroon* d'Andromachus, et qui entrent dans la composition de la thériaque; on les trouvera dans la plupart des pharmacopées : ainsi que l'*alipta moschata*, les *aliptæ*, chez les anciens, oignaient d'huile aromatique les athletes.

Il suffira de donner ici les formules de plusieurs parfums composés que l'on brûle dans les appartemens sous le nom de pastilles, clous, ou chandelles fumantes : ainsi on prendra demi-once de benjoin amygdaloïde, quatre scrupules de storax calamite, deux drachmes de baume sec du Pérou, quatre scrupules de cascarille, demi-gros de girofles, le tout en poudre, qu'on incorporera avec une once et demie de charbon et un gros de nitrate de potasse pulvérisés; l'on y joindra demi-gros de teinture d'ambre gris, et autant d'huile volatile de fleurs d'oranger; on formera des trochisques ou des cônes, ou des pyramides triangulaires, à l'aide du mucilage de la gomme adragant. Ces cônes, allumés par leur sommet, brûlent sans flamme en exhalant un parfum suave. D'autres personnes met-

tent de l'encens, du labdanum et du santal citrin, en place de baume du Pérou, du girofle et de la cascarille.

On prépare aussi des cassolettes ou vases odorans avec un mélange de storax calamite, une once; de benjoin et de baume de Tolu, de chaque, demi-once; de racine d'iris de Florence, et girofle, de chaque, deux drachmes, de musc et d'ambre gris, de chaque six grains. Ces substances, séparément pulvérisées, sont renfermées en un vase dont le couvercle est percé de petites ouvertures. En chauffant légèrement cette composition, il s'en exhale un parfum suave et délicieux. Les femmes qui ne supportent pas le musc et l'ambre peuvent les supprimer en cette formule.

L'art du distillateur, celui du parfumeur ont su conserver les odeurs les plus délicates et les plus ravissantes des fleurs; mais nous ne pouvons pas en présenter ici les nombreuses compositions. Les *sachets* de senteur qui se portent sont composés de plusieurs ingrédiens ou aromates en poudre; les *sultans* sont aussi de petits coffrets contenant des matelas remplis de ces aromates. L'*acerra* des anciens était une sorte de cassolette comme l'est encore l'encensoir. On appelle aussi *pot-pourri* un mélange d'ingrédiens odoriférans mis dans un pot et arrosés d'eau salée; ces matières, en fermentant ensemble, développent une odeur plus forte. Par exemple, on formera un pot-pourri très-odorant avec une livre de fleurs d'oranger récentes, huit onces de pétales de roses à cent feuilles, autant de semences ou sommités de lavande, autant de roses muscates, quatre onces de feuilles de marjolaine, autant de pétales d'œillets rouges, trois onces de thym, deux onces de feuilles de myrte, autant de sommités fleuries de mélilot, une once de feuilles de romarin, autant de girofle concassé, enfin demi-once de feuilles de laurier. Ce mélange, renfermé en un vase bouché avec du parchemin, et exposé à la chaleur solaire de l'été, mais à l'abri de la pluie, pendant un mois, sera remué tous les deux jours; il en résultera une composition suave et parfaite, surtout si l'on y ajoute de la poudre de Chypre parfumée et mêlée à de la poudre de violette.

Ainsi certains mélanges composent des parfums tout à fait différens des odeurs de chacun des corps pris séparément, et le mouvement fermentatif y développe surtout des aromes nouveaux: par exemple, de la bile prend par une légère putréfaction une odeur musquée, ainsi que de l'extrait d'urine de vache (Ramsay, *De bile*, p. 12). Une faible torréfaction modifie aussi beaucoup d'odeurs qui se déploient surtout par le dégagement du gaz hydrogène, tandis que l'oxygène ou les corps oxygénans les détruisent, comme font le chlore, les acides. On peut neutraliser plusieurs odeurs par les alcalis également;

ainsi le parfum du musc est détruit sur-le-champ en le broyant avec un alcali caustique.

Les vins, vinaigres et alcools, aussi bien que les huiles, se chargent de la plupart des odeurs, et l'art du parfumeur consiste dans une multitude de ces préparations. Nous renvoyons à l'article des *odeurs*, où l'on traite de leurs effets sur l'économie vivante.

Au reste, les personnes toujours parfumées sont, à bon droit, suspectes de mauvaise odeur aux aisselles, aux pieds, ou partout ailleurs, ce qui fait dire à Martial :

Posthume, non benè olet, qui benè semper olet.

Plaute vante les femmes qui n'ont point d'odeur

Æcastor, mulier benè olet, ubi nihil olet.

(VIREY)

PARFUMEURS (maladies des). Les personnes de cette profession, qui n'est guère connue que dans les grandes villes, ont deux écueils à redouter pour leur santé : le premier est celui que leur offre l'atmosphère pulvérulente dans laquelle elles vivent, produite par la poudre à poudrer; le second, les vapeurs parfumées et balsamiques qu'elles respirent sans cesse en trop grande abondance.

La poussière continuelle de l'amidon pulvérisé, qui fait la base de la poudre à poudrer, pénètre sans cesse dans les voies de la respiration à cause de sa grande ténuité, et doit nécessairement gêner cette fonction ; sous ce rapport les parfumeurs doivent être assimilés aux boulangers, aux meûniers, aux perruquiers, etc. ; aussi ils sont blafards, plutôt bouffis que gras, avec une tendance manifeste à l'asthme et aux différentes affections de la poitrine. Heureusement que la coiffure actuelle, en diminuant de beaucoup la consommation de la poudre à poudrer, a fait cesser dans les mêmes proportions les chances nuisibles de cette profession.

Les parfumeurs ont une autre espèce d'atmosphère pulvérulente qui ne les incommode pas moins, quoique moins nuisible en apparence; les aromates qu'ils mettent en poudre pour les employer parviennent aussi dans les bronches et excitent sans cesse la muqueuse de cette région: de là la chaleur du gosier, une toux d'irritation, etc., qu'ils éprouvent; si les substances qu'on pulvérise sont très-âcres, elles peuvent produire de l'inflammation soit du pharynx, soit de la glotte. Ces aromates agissent d'un côté comme corps étrangers à la manière de l'amidon, et de l'autre par leur partie odorante, chaude et stimulante, ce qui est véritablement un double inconvénient.

Les parfums liquides, comme les eaux essentielles, spiritueuses, les huiles, les baumes, etc., nuisent aux parfumeurs par leur arôme seul; les vapeurs diffusibles dans lesquelles ils

sont continuellement leur portent à la tête, agissent sur leur système nerveux, d'où les céphalées et les névroses dont ils sont fréquemment atteints, surtout les femmes qui, plus sédentaires, ont plus d'occasions d'être en contact avec ces fumées nuisibles qui se répandent jusque dans les rues où sont les boutiques des parfumeurs, et qui embaument les passans qui ne les respirent qu'un instant.

Comme nous le voyons dans la plupart des professions, il est difficile dans la parfumerie de s'opposer à l'effet des agens que l'on emploie journellement, à moins d'en quitter le négoce, ce qui est un conseil plus facile à donner qu'à exécuter; il ne s'agit donc que d'indiquer les moyens de parer aux inconvéniens les plus grands. Pour obvier au mauvais effet des poudres suspendues dans l'air, il faut les pulvériser sous une peau de chamois, ou au moins en plein air, et sous le vent; on peut même se couvrir le visage d'un masque de verre, comme le font les droguistes pour la mise en poudre de l'émétique, de l'arsenic, etc. Il est plus difficile de se préserver des odeurs : celles-ci ne peuvent être coercibles à cause de leur nature pénétrante; il faut donc aérer les boutiques et les magasins, avoir des vasistas aux fenêtres, un ventilateur même; on ne devrait renfermer les parfums que dans une pièce qu'on n'habiterait pas.

Lorsque les parfumeurs sont malades par l'effet des causes ci-dessus, il faut d'abord les ôter de leur magasin, et les placer dans des lieux où les parfums ne les atteignent plus, pour les traiter suivant l'espèce de maladie dont ils sont affectés.

Au surplus, l'habitude de rester au milieu des odeurs blase un peu la pituitaire des personnes de cette profession, elles finissent par être moins affectées par les aromates qu'elles ne sembleraient devoir l'être : ce qui nous incommoderait étrangement est à peine senti par ceux qui ont vieilli dans le métier, et l'affaiblissement de leur odorat devient pour eux un préservatif contre les maux que produisent les odeurs trop vives des parfums. (MÉRAT)

PARIÉTAIRE, s. f., paritoire, casse-pierre, perce-pierre, panatage, herbe de Notre-Dame, vitriole, etc., *parietaria officinalis*, L. : tels sont les différens noms de cette plante, qui appartient à la monoécie tétrandrie de Linné, et à la famille naturelle des urticées.

Sa racine, fibreuse, vivace, donne naissance à une tige rougeâtre, pubescente, haute d'un pied à dix-huit pouces, souvent divisée dès sa base en rameaux étalés, ensuite redressés; ses feuilles sont ovales-lancéolées, pétiolées, glabres en dessus, légèrement velues en dessous; ses fleurs sont petites, herbacées, ramassées plusieurs ensemble dans les aisselles des feuilles par groupes presque sessiles et munies à leur base

d'un involucre à plusieurs divisions. Cette plante est très-commune dans les fentes des vieilles murailles, d'où lui vient son nom de pariétaire, et dans les décombres. On la trouve en fleur pendant tout l'été.

Depuis longtemps la propriété diurétique de la pariétaire a été mise hors de doute par de nombreuses observations : Matthiole (*In Dioscor.*) la recommande comme telle. Depuis cet auteur jusqu'à nous, aucun médecin ne la lui refuse; c'est au nitrate de potasse qu'elle contient en quantité remarquable, qu'elle en est redevable : aussi dans les maladies des voies urinaires par défaut de ton, dans la gravelle, la colique néphrétique, elle est toujours ordonnée; on l'a aussi recommandée comme béchique dans les affections de poitrine; dans l'hydropisie on la prescrit en tisane à la dose d'une demi-poignée à une poignée, et son suc depuis une once jusqu'à quatre. La plante entière sert aussi pour les lavemens émolliens ou pour les décoctions de même nature destinées à des fomentations. Le plus souvent on forme, avec l'herbe même, après l'avoir fait cuire dans l'eau, des espèces de cataplasmes, dont on couvre les parties qui sont le siege de douleurs. (M. H.)

PARIÉTAL, adj., *parietalis*, du latin *paries*, mur, muraille.

En anatomie on désigne sous le terme de pariétal un os du crâne que Sœmmering appelle *os bregmatis* et qui occupe les parties latérales, supérieure et moyenne du crâne; c'est un os pair et non symétrique, il est concave et convexe en sens opposé dans le milieu; on le divise en face externe ou épicrânienne, face interne ou cérébrale, et en quatre bords qu'on peut nommer d'après leurs connexions pariétal, temporal, coronal et occipital.

La face épicrânienne est convexe et recouverte par l'aponévrose épicrânienne et le muscle temporal; cette face est percée en haut et en arrière d'un trou appelé pariétal, dont le diamètre, la position et même l'existence varient beaucoup; il donne passage à de petits vaisseaux qui établissent une communication entre ceux de la dure-mère et ceux du péricrâne; au milieu de cette face est l'éminence pariétale, dont la saillie est en raison inverse de l'âge; en bas on aperçoit une ligne courbe, portion de la demi-circulaire temporale, et une surface appartenant à la fosse temporale.

La face cérébrale est concave, revêtue par la dure-mère et creusée dans toute son étendue par un grand nombre de sillons profonds qui logent les divisions de l'artère méningée moyenne, et que leur disposition rameuse a fait nommer par les anciens la *feuille de figuier;* elle offre aussi des impressions

cérébrales; on voit au milieu la fosse pariétale logeant les lobes cérébraux moyens, et le long du bord pariétal une demi-gouttière qui fait partie de la sagittale.

Quant aux bords, le supérieur ou pariétal est le plus long de tous, dentelé, s'articule avec celui de l'os opposé, et forme avec lui la suture sagittale. Le bord inférieur ou temporal est concave, coupé en dehors en large biseau, et s'unit à une partie de la circonférence de l'os des tempes.

L'antérieur ou coronal offre une coupe en biseau sur la lame externe en haut, et sur l'interne en bas pour son articulation avec l'os qui lui donne son nom. L'angle qu'il forme en haut avec le bord supérieur est tronqué chez les enfans et remplacé par une partie membraneuse qui appartient à ce qu'on nomme la fontanelle supérieure; ce bord présente à sa partie interne une rainure ou même un canal qui loge l'artère méningée moyenne; enfin le bord postérieur ou occipital garni d'inégalités très-saillantes, se joint avec l'os dont il emprunte le nom.

Cet os, mince en général, un peu plus épais cependant en haut qu'en bas, formé par du diploé renfermé entre deux lames compactes, se développe par un seul point d'ossification qui paraît à la bosse pariétale; il s'articule avec le pariétal du côté opposé, le coronal, l'occipital, le temporal et le sphénoïde.

Le pariétal peut, comme tous les os, se fracturer et être frappé de carie ou de nécrose : sa fracture, qui le plus ordinairement est directe, est peu dangereuse par elle même; mais souvent elle est suivie d'une commotion ou d'une contusion du cerveau qui détermine des accidens graves, aussi le chirurgien doit peu s'occuper de la fracture de l'os, qui d'ailleurs n'exige aucun traitement particulier; il doit chercher à prévenir par les saignées l'inflammation de l'organe encéphalique. *Voyez* COMMOTION.

La carie et la nécrose de l'os pariétal dépendent de différentes causes; mais surtout de la maladie syphilitique. Lorsque par un traitement méthodique, on a détruit le vice intérieur, on est souvent obligé d'enlever la portion d'os qui est frappée de carie ou de nécrose. Nous avons vu un officier dont le pariétal droit était entièrement nécrosé; on appliqua plusieurs couronnes de trépan, et à l'aide de l'élévatoire, de la gouge et du maillet, on parvint à enlever l'os entier. Le malade survécut trois semaines à cette opération et succomba à une phlegmasie chronique de l'arachnoïde. On trouve dans les mémoires de l'académie de chirurgie plusieurs faits où le pariétal a été enlevé sans que la mort en ait été la suite. (M. P.)

PARIS (eaux minérales de), ville capitale de la France :

on a regardé autrefois comme minérales deux sources situées l'une dans le faubourg Saint-Antoine, ancienne maison de *Billet*, qui n'est plus connue aujourd'hui; l'autre dans un puits de l'Ecole royale militaire. Ces prétendues sources minérales sont entièrement oubliées. (M. P.)

PARISETTE, s. f., vulgairement herbe à Pâris, raisin de renard, étrangle-loup, *paris quadrifolia*, Lin., octandrie tétragynie. M. de Jussieu a placé cette plante dans la famille des asparaginées; mais ses fleurs dipérianthées semblent l'en éloigner beaucoup. M. Decandolle considère ce genre comme formant avec le trillium un groupe à part qu'il désigne sous le nom de trilliacées.

L'origine du nom de cette plante est tout à fait obscure; il paraît fort peu naturel de le faire venir de *par*, *paris*, à cause de l'égalité de ses feuilles. La tige, haute de huit à dix pouces, ne porte que quatre feuilles ovales-aiguës, disposées en verticille à sa partie supérieure; de leur milieu naît un pédoncule uniflore, long de deux pouces environ. La fleur, assez grande et verdâtre, est composée d'un calice de quatre folioles lancéolées, de quatre pétales linéaires et de huit étamines dont les anthères sont adnées à leurs filets. Le fruit est en forme de baie et à quatre loges.

L'herbe à Pâris était renommée parmi les botanistes anciens; ils étaient loin cependant de s'accorder sur son compte. Les uns croyaient à tort reconnaître en elle l'*aconitum pardalianches* des anciens (*doronicum pardalianches*, *voyez* NAPEL); les autres, au contraire, la regardaient comme un puissant contre-poison, et l'ont appelée à cause de cela *aconitum salutiferum*. Péna et Lobel la désignent comme l'antidote de l'arsenic et du sublimé-corrosif. Ses fruits, suivant Schroder et Ettmuller, peuvent triompher de la peste même. Cæsalpin et Matthiole les ont vantés contre la manie, d'autres contre l'épilepsie.

La parisette a figuré jadis dans la magie comme dans la médecine. Le nom de *true-love* qu'elle porte encore en anglais est un monument de l'usage qu'on en a fait dans les philtres.

L'action des fruits et des feuilles de cette plante sur l'économie paraît assez analogue à celle des narcotiques, souvent aussi cependant ses fruits provoquent le vomissement. Bergius a vu, dans des enfans de dix à douze ans, tourmentés par une toux spasmodique, un scrupule des feuilles pulvérisées lâcher doucement le ventre, procurer un paisible sommeil et modérer les accidens. Le même remède a paru utile contre les convulsions.

Les racines de la parisette paraissent jouir d'une propriété émétique assez marquée : Linné les proposait pour remplacer l'ipécacuanha; MM. Coste et Willemet les ont essayées avec

quelque succès dans cette vue. On peut les donner de trente-cinq à cinquante grains.

Tout annonce dans l'herbe à Pâris un médicament énergique, mais sur les effets duquel on manque encore d'observations exactes. C'est une plante assez suspecte pour que les expériences dont elle pourrait être l'objet ne soient tentées qu'avec beaucoup de prudence.

On assure qu'elle fait mourir les gallinacés. Les noms d'étrangle-loup et de raisin de renard indiquent qu'on l'a crue propre à détruire ces animaux.

(LOISELEUR-DESLONGCHAMPS et MARQUIS)

PARIZE (eau minérale de Saint-), village près de la grande route de Lyon à Paris, à trois lieues de Nevers, et six de Decize. La nature du sol est calcaire-coquillière.

On y trouve une source minérale que l'on nomme dans le pays *La fond bouillant*: elle est isolée au milieu d'un chemin, dans un trou qu'elle a formé, sans bassin pour la contenir.

L'eau est très-claire, limpide, répand une forte odeur de gaz hydrogène sulfuré. Elle se gèle dans les hivers rigoureux.

D'après l'analyse de M. Hassenfratz, chaque livre d'eau de Saint-Parize contient du gaz hépatique, quantité variable; du gaz acide carbonique, 14,5; sulfate de chaux, 13,3; carbonate de chaux, 11,8; carbonate de magnésie, 0,55.

On ignore si cette eau minérale, acidule, froide, a été connue des anciens. On n'a point de souvenir qu'elle ait été en réputation. Quelques personnes viennent cependant de Decize et de quelques autres lieux, pour en faire usage. Les habitans du pays l'emploient contre les fièvres intermittentes rebelles.

MÉMOIRE sur les eaux du Nivernois, par Hassenfratz (*Annales de chimie*, t. 1, p. 89).

Ce mémoire contient la description de Saint-Parize et l'analyse chimique de la source minérale. (M. P.)

PARODONTIDES, adj., *parodontides*, παρωδοντιδες, de παρα, auprès, et de οδος, dent : excroissance qui s'élève sur les gencives. *Voyez* PARULIE. (F. V. M.)

PAROI, s. f., du latin *paries*, muraille : nom que la médecine a emprunté à l'architecture, et qu'elle a appliqué, par une comparaison, à désigner toutes les parties qui forment la clôture, les limites des différentes cavités du corps, comme de l'estomac, de l'abdomen, etc.

Les parois des cavités sont quelquefois composées de parties presque entièrement similaires, comme, par exemple, celles de la cavité intérieure du péricarde, qui sont formées d'une seule membrane séreuse albuginée; mais le plus souvent les parois se composent de parties différentes et distinctes les unes des autres, comme celles de l'abdomen, formées de membranes,

de muscles, d'os, de tissu cellulaire, adipeux, de peau : telles sont encore les parois du crâne, où l'on voit des os, de la peau, du tissu cellulaire, etc. Les parois des cavités servent non-seulement à en fixer les limites, mais encore à défendre et à protéger d'une manière convenable les organes renfermés dans ces cavités, et, pour cela, leur structure se trouve accommodée d'une manière admirable au besoin, à l'organisation, aux fonctions de ces organes : ainsi, les parois du crâne ayant à renfermer un organe dont la moindre lésion entraînerait la cessation de la vie, sont douées d'une résistance très-grande, et garantissent entièrement le cerveau de l'action ordinaire des causes extérieures ; au contraire, les parois abdominales renfermant des viscères moins essentiels à la vie, mais que leurs fonctions rendent sujets à des changemens considérables dans leur volume, leur forme, leur position ; ces parois, dis-je, sont formées de parties molles et extensives, mais conservant néanmoins assez de solidité pour contenir exactement les organes, et qui de plus sont douées d'une force de contraction qui les rend susceptibles d'agir activement sur eux, dans les cas où les fonctions de ces viscères ont besoin de cette pression auxiliaire pour s'exécuter avec leur perfection naturelle. Nous ne pousserons pas plus loin ces considérations qui appartiennent naturellement à l'examen et à l'histoire de chacune des parois en particulier ; ce que nous en avons dit doit suffire pour convaincre de l'importance de cet examen et de l'application que l'on peut faire des connaissances qu'il procure à l'étude de la physiologie et de la pathologie. (M. G.)

PAROLE, s. f., formé du latin moderne, *parola*, contracté de *parabola* : les Italiens en ont fait *parola*, et les Espagnols *palabra*. On nomme parole la voix articulée, c'est-à-dire celle que modifient les organes à travers lesquels elle est transmise au dehors. Ces modifications ou articulations de la voix, lorsqu'elles sont fixées, constituent une suite de sons distincts les uns des autres, et auxquels les hommes sont convenus d'attacher des idées spéciales, et qui leur servent à exprimer avec facilité, rapidité et clarté, leurs sensations, leurs sentimens, leurs affections, et enfin tout ce qui résulte de l'exercice de leurs facultés intellectuelles. Il existe entre la voix et la parole cette différence essentielle, que la première n'est autre chose qu'un bruit grave ou aigu, fort ou faible, résultat des vibrations de la glotte ; tandis que la parole se compose de ce même bruit soumis à l'action des parties situées au-dessus de la glotte, modifié par ces parties d'une manière constante, et telle que la parole sert à mettre l'homme en communication rapide et précise avec ses semblables.

La plupart des animaux vertébrés, particulièrement ceux qui vivent dans l'air, ont la faculté de pouvoir déterminer des

vibrations, plus ou moins variées, dans le fluide qui traverse leur larynx; ces animaux sont, à raison de cette faculté, doués de la voix; l'homme seul exerce la puissance de la parole.

Les désirs violens, les passions fougueuses, produisent dans la voix de l'homme, comme dans celle des animaux, des changemens qui, sans être précisément des articulations, sont cependant un langage qui sert à faire connaître aux êtres de la même espèce, l'état dans lequel se trouve celui qui profère les sons de voix inarticulés dont il est question. Ces voix, ces cris naturels, lorsqu'ils ont lieu chez les animaux placés le plus près de l'homme par leur intelligence, comme le sont les singes, par exemple, semblent susceptibles d'exprimer un nombre assez considérable d'idées pour entretenir les rapports indispensables entre les êtres qui vivent en société; et c'est sans doute ce langage énergique et simple, né des premiers besoins de l'homme, qui a servi de base à la voix articulée, et qui a conduit insensiblement à la découverte de la parole.

Lorsque les sons qui constituent la voix sont harmoniques, lorsqu'ils se succèdent à des intervalles déterminés et appréciables, la voix prend le nom de chant (*Voyez* MUSIQUE). La théorie de la production de la voix a pour base l'étude approfondie de la forme, de la structure et de la manière d'agir des poumons, de la trachée artère, du larynx, et spécialement de la glotte. Les parties situées audessus de ce dernier organe peuvent aussi imprimer au son divers caractères, comme le grave ou l'aigu, le fort ou le faible, dont les modifications diverses forment le timbre, qui distingue la voix chez chaque individu. De nombreuses observations anatomiques et physiologiques servent à l'édifice de la théorie de la voix; la physique a puissamment contribué à élever cette théorie au degré de perfection où elle est parvenue dans ces derniers temps, parce qu'elle a fourni aux physiologistes les moyens de comparer les organes vocaux aux instrumens à vent et à anche, appliquant aux uns les connaissances qui sont le résultat de l'observation des altérations qu'éprouve le son dans les autres. Mais nous ne devons nous occuper de l'histoire de cette théorie qu'à l'article *voix*, auquel nous renvoyons le lecteur.

En supposant que le mécanisme de la voix soit parfaitement connu, notre objet ici est de considérer la parole, sous le rapport de son exécution dans l'état de santé, c'est-à-dire d'étudier la manière d'agir des organes qui servent à la produire; d'examiner quelles sont les modifications que les âges, les sexes, les tempéramens, les maladies, peuvent apporter dans l'exercice de cette fonction; de signaler les habitudes vicieuses ou

les lésions physiques qui rendent irrégulière, ou même qui empêchent entièrement l'action des parties qui en sont les agens principaux; d'indiquer les moyens que l'art a mis à notre disposition pour remédier à ces deux genres d'obstacles; de dévoiler et l'origine du langage et l'influence qu'il exerce sur les progrès de l'esprit humain dans toutes les sciences; d'indiquer enfin les secours qu'il pourrait fournir pour le perfectionnement de la médecine en particulier. Tels sont les sujets nombreux et importans qu'il serait indispensable d'approfondir, afin de traiter d'une manière complette le sujet intéressant de cet article; mais plusieurs des points de vue sous lesquels il conviendrait de considérer la faculté de parler, appartiennent à la métaphysique, et nous forceraient de nous livrer à des développemens dont l'étendue excéderait les limites d'un article de dictionaire. Nous devons donc nous borner à tracer une simple esquisse, et à présenter, sur toutes les parties de l'histoire de la parole, des aperçus rapides, mais suffisans, toutefois, pour faire comprendre et le mécanisme, et les dérangemens, et les principaux usages de cette importante faculté.

Des organes de la parole et de leur manière d'agir. Les organes qui servent à l'articulation des sons vocaux sont le larynx, le voile du palais, la voûte palatine, la langue, les dents et les lèvres. Le nez n'exerce, sur l'articulation vocale, aucune influence notable; il modifie seulement le timbre des sons; il nuit dans certains cas à leur pureté.

On doit considérer toutes les parties qui viennent d'être nommées comme formant, audessus des ligamens de la glotte, qui sont les seuls producteurs de la voix, un tuyau presqu'entièrement charnu, mobile et susceptible d'éprouver, avec la plus grande rapidité, les variations les plus considérables dans la forme, l'étendue et les rapports de chacune de ces parois. C'est aux mouvemens multipliés à l'infini qu'exercent les unes sur les autres les différentes parties du tuyau vocal, qu'est dû le phénomène de la prononciation. Nous ne donnerons point ici la description des différens organes qui entrent dans la composition de ce tuyau, parce qu'elle se trouve déjà aux articles, *bouche*, *dent*, *langue*, *lèvres*, etc.

Considéré dans son ensemble, le tuyau vocal se compose, en procédant de bas en haut: 1°. d'une excavation peu considérable, située immédiatement audessous des ligamens inférieurs de la glotte; cette excavation porte le nom de ventricule du larynx, et semble avoir pour usage d'isoler supérieurement les lames vocales; 2°. de la glotte proprement dite; 3°. d'une large excavation située immédiatement audessous, et qui est formée par l'épiglotte, en avant; par ses ligamens latéraux sur les côtés; et par la paroi postérieure du larynx, en

arrière; 4°. d'un espace plus grand encore, et qui est borné en avant par la base de la langue, en arrière et latéralement par le larynx; 5°. enfin de la bouche ou des fosses nasales, suivant la position qu'affecte le voile du palais; et, dans quelques cas, de ces deux cavités à la fois. Suivant que le larynx s'abaisse ou s'élève, le tuyau vocal devient plus long ou plus court; et en même temps que le premier de ces mouvemens s'opère, on observe que la partie inférieure du tuyau vocal s'élargit sensiblement, tandis que cette partie devient plus étroite pendant que le larynx s'élève. M. Magendie, qui a éclairé les phénomènes physiologiques par des expériences si ingénieuses, pense que cette différence dans le calibre du tube peut aller jusqu'aux cinq sixièmes de sa largeur, et que, combinée aux modifications que peut éprouver sa partie supérieure, par les mouvemens des mâchoires et la disposition des lèvres, elle semble être la cause principale de l'étendue et de la gravité du timbre du son produit.

On a longtemps attribué au raccourcissement et à l'allongement de la trachée-artère, les principales modifications du son; mais cette opinion est une erreur que des réflexions plus judicieuses, et des observations plus exactes ont facilement renversée.

Il est difficile d'établir avec une exactitude rigoureuse quelle est l'action de chaque partie du tuyau vocal dans la production de la parole. Le mécanisme de l'articulation des sons ne peut être décrit que d'une manière approximative, et par ceux des physiologistes qui ont étudié avec soin les mouvemens de la langue et des lèvres, pendant la prononciation successive des lettres de l'alphabet. Les mouvemens des différentes parties du tube vocal sont tellement variables, ils se modifient avec tant de rapidité, ils se combinent de tant de manières diverses, que s'il est possible d'obtenir une description exacte de la production des articulations les plus simples, il n'en est plus de même lorsque les actions du tube vocal se compliquent pour former les articulations complexes, les syllabes, les mots, etc. Cette recherche est cependant intéressante, soit sous le point de vue physiologique, soit sous celui de la pratique de la médecine : car la connaissance exacte du mécanisme de la prononciation peut seule conduire à la connaissance des causes qui la rendent défectueuse, et à la découverte des moyens les plus efficaces pour remédier, soit aux vices de conformation des organes, soit à l'irrégularité de leurs actions. Mais comme, en dernière analyse, c'est toujours à l'aide des sons que représentent les lettres, que se composent toutes les parties du discours; et que les difficultés qu'on éprouve à parler dépendent très fréquemment de ce que l'articulation de quelques-unes de ces lettres est impossible ou incomplette, il résulte que leur pro-

nonciation particulière est assez importante pour que nous nous arrêtions à en approfondir le mécanisme.

Tout l'artifice du langage est renfermé dans les modifications nombreuses que nous faisons subir à cinq sons fondamentaux, que nous représentons par les lettres *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, lesquelles ont reçu le nom de voyelles : on a donné celui de consonnes aux caractères qui servent de signes pour distinguer les différentes manières d'articuler les voyelles. L'alphabet français se compose de dix-neuf consonnes. Les sons fondamentaux sont à peu près les mêmes dans toutes les langues, à l'exception de quelques langues de l'Orient, qui en admettent un plus grand nombre : quelques consonnes, réparties çà et là dans ces langues, suffisent pour faire éviter la dureté des hiatus, et pour rendre le discours harmonieux. Les Grecs avaient sept voyelles, et les premiers Romains qui adoptèrent leur alphabet, réduisirent d'abord le nombre des voyelles à six, et peu de temps après, à cinq (*Vocales quas Græci septem*, *Romulus sex*, *usus posterior quinque*, *commemorat*, y, *velut græcâ*, *rejectâ.*, Mart., cap. 1). Les écrivains qui tentèrent vainement, dans le siècle dernier, de réformer notre système alphabétique, apportèrent diverses modifications dans le nombre des voyelles. L'auteur de l'article *lettre*, de la grande Encyclopédie, distinguait huit voyelles, les illustres solitaires de Port-Royal en admettaient dix ; Duclos voulait qu'on en distinguât dix-sept, etc. ; mais, comme l'observe fort judicieusement J.-J. Rousseau, si l'on voulait prendre l'oreille pour juge, et créer autant de voyelles qu'elle saisirait de nuances, entre les divers tons qui caractérisent les voyelles, que l'usage a consacrées, le nombre en deviendrait infini. En effet, les combinaisons de ces tons entre eux, comme dans les mots *eux*, *baux*, *ai*, etc., les gradations inaperçues, mais cependant notables, qui séparent le son de l'*a* de celui de l'*o*, et celles qui existent entre le ton de cette dernière lettre et celui de l'*e*, permettraient de multiplier les voyelles à volonté. La méthode qui est universellement adoptée est plus expéditive, plus simple et plus facile ; quelques accens suffisent pour marquer et faire distinguer les principales nuances qui existent entre les sons respectifs des lettres voyelles. Les Allemands, en plaçant un *e* audessus de l'*a*, de l'*o* et de l'*u*, ont atteint le même but. Les variétés que présentent les langues, sous le rapport des consonnes, sont encore plus saillantes et plus caractéristiques que celles qui les distinguent, sous le rapport des voyelles : le nombre, le choix, la combinaison des consonnes ; les articulations diverses qu'elles représentent dans les différens idiômes, constituent les modifications les plus multipliées et les plus bizarres : c'est à ces modifications qu'il faut principalement

attribuer l'impression plus ou moins agréable que produit sur l'oreille le langage de tel peuple ou de tel autre.

On peut établir, en principe, que moins les voyelles ou leurs modifications sont nombreuses, moins les langues sont sonores et accentuées : la différence est en faveur des langues orientales et méridionales; car, plus on avance du Midi vers le Nord, plus on remarque qu'elles dégénèrent en une sorte de glapissement ou de bourdonnement monotone et sauvage. Le climat exerce sur la langue parlée une influence analogue à celle qu'il exerce sur la musique. *Voyez* ce que nous avons dit à cet égard à l'article *grasseyement* et à l'article *musique*.

Il n'existe presque aucune difficulté pour la prononciation des voyelles, mais l'articulation des consonnes éprouve des obstacles qui seuls rendent le langage plus ou moins laborieux. Il suffit, pour produire les sons qui résultent des voyelles, que les organes qui sont comme les instrumens d'où naissent ces sons, se placent dans une situation convenable, et s'y maintiennent pendant tout le temps dont la voix a besoin pour se faire entendre; tandis que, pour former les sons qui résultent du concours des consonnes, il faut exercer un grand nombre de mouvemens, que l'on ne parvient à rendre réguliers qu'au moyen d'une attention soutenue, d'efforts multipliés et d'une longue habitude; il est même certaines articulations qu'il est presque impossible aux étrangers d'imiter parfaitement : tels sont le *ch* des Allemands, le *th* des Anglais, le *iota* des Espagnols et des Arabes, etc. Les sons que représentent les voyelles semblent être naturels à l'homme; il les produit sans combinaison, sans effort, sans volonté même, et comme par instinct. Les voyelles servent d'expression à la douleur, au plaisir et à toutes les sensations inopinées, qu'elles expriment brusquement, hors de l'influence de l'esprit, et par conséquent, du raisonnement : au contraire, l'articulation des consonnes est le produit de la réflexion, du travail et de l'art; nul n'y parvient avec précision, avec netteté, si l'éducation, si un exercice continuel n'ont imprimé à ses organes toute la force convenable, et ne leur ont fait acquérir toute la mobilité nécessaire.

La première des voyelles, celle qui s'offre le plus fréquemment dans le langage, est le son que représente la lettre *a*. Cette voix est formée lorsque la bouche étant ouverte, et la langue abandonnée à elle-même, on pousse le son hors de la poitrine sans lui donner beaucoup de force. La voix *e* exige, pour être produite, que les mâchoires soient plus rapprochées, que l'ouverture de la bouche soit élargie transversalement, d'une manière presque insensible, et que les côtés de la partie moyenne de la langue soient repliés en haut,

appliqués contre la voûte palatine, tandis que sa pointe, légèrement abaissée, se trouve placée derrière les dents incisives inférieures. Le tuyau vocal doit présenter à la voix *i* un passage assez semblable à celui qui détermine l'*e*; mais ce tuyau doit être plus étroit : la langue est alors élargie, ses bords touchent aux premières dents molaires, son corps est rapproché de la voûte palatine, et s'élève jusque derrière les dents incisives supérieures, d'où la voix semble sortir immédiatement. Il y a cette différence entre l'*a*, l'*e* et l'*i*, que le son de la première voyelle est presque entièrement guttural, tandis que celui de la seconde se module, pour ainsi dire, vers la partie moyenne de la voûte palatine, et celui de la troisième à la partie la plus antérieure de cette même voûte. A mesure que l'on passe de l'un de ces sons à l'autre, les mâchoires se rapprochent davantage, le tuyau vocal devient plus large transversalement, et plus étroit de haut en bas. La voix *o* est prononcée par un mécanisme analogue à celui de l'*a*, avec cette différence qu'alors les lèvres sont rapprochées et portées en avant, de manière à transformer la cavité de la bouche en une sorte de caverne, dont l'ouverture serait arrondie et étroite ; enfin l'on produit la voix *u*, en portant les lèvres en avant et en les fronçant, de sorte que la bouche est presque entièrement fermée : il existe alors entre la langue et l'ouverture arrondie qui termine le tuyau vocal, un espace libre, dans lequel l'air produit une vibration semblable à celle qui s'opère dans le sifflement.

Les exclamations les plus vives sont, dans toutes les langues, des sons inarticulés de simples voyelles; il en est de même des cris variés, au moyen desquels nous faisons connaître ce qui se passe en nous. Les sons *a*, *o*, lorsqu'ils sont prolongés, expriment ordinairement la douleur, l'étonnement, la frayeur; ils annoncent la colère, la menace lorsque l'on appuie fortement en les exhalant, et que la voix retentit avec éclat. Les voix *e*, *i* se font entendre distinctement dans le rire; ils indiquent des sensations douces, agréables. La voyelle *u* n'est jamais le produit d'un cri naturel ou irréfléchi; elle semble résulter d'un sentiment analysé, comme l'ironie, le mépris.

On doit distinguer, dans le mécanisme de la production des consonnes, les cas où ces lettres sont isolées, de ceux où étant unies avec des voyelles, elles participent à l'articulation de celles-ci : considérées isolément, les consonnes sont exprimées, soit par la manière dont la langue, les lèvres et les autres parties de la bouche interrompent, arrêtent le son de certaines voyelles, comme dans la prononciation de l'*r*, l'*f*, etc.; soit par les modifications que le tuyau vocal imprime aux sons à l'instant où la voix les produit, comme dans *b*, *c*, etc. Les consonnes dont se compose la première espèce sont : *f*,

h, *l*, *m*, *n*, *r*, *s*, *x*; celles qui constituent la seconde, sont: *b*, *c*, *d*, *g*, *k*, *p*, *q*, *t*, *v*: l'*y* et le *z*, prononcés isolément, sont des mots représentés par une seule lettre; mais, dans le discours, l'*y* prend toujours le son de l'*i*, et le *z* celui de l'*s* modifié; ces deux lettres ne peuvent donc point former une troisième catégorie.

Examinées dans la composition des mots et des syllabes, les consonnes prennent un caractère particulier; ou elles modifient le son de la voyelle qui les précède, comme dans les finales *ot*, *on*, *en*, etc., ou elles agissent sur les voyelles qu'elles précèdent, et leur impriment l'articulation qui les distingue; ce dernier cas est le plus ordinaire : les consonnes donnent alors aux voyelles une valeur qu'elles n'avaient pas avant; c'est la valeur extrinsèque; elles les séparent les unes des autres, et constituent la partie principale de l'articulation du discours.

On a divisé les consonnes en semi voyelles ou en consonnes proprement dites. Les semi-voyelles sont ou nasales ou orales; les semi-voyelles nasales sont : *m* et *n*; l'*m* se forme en arrêtant brusquement le son *e* par le rapprochement subit des lèvres; l'*n* est produite par la même interruption de l'*e*, qui a lieu par l'application forte de la langue sur les dents incisives supérieures et sur le palais. Dans ces deux articulations, le son retentit encore pendant quelque temps dans la cavité nasale après la cessation de l'action vocale, et après que la prononciation est achevée; c'est ce qui a fait donner à ces deux consonnes le nom de nasales. La première des semi-voyelles orales est la lettre *l*; on la prononce en appliquant la pointe de la langue et sur le palais et sur les dents incisives supérieures, tandis que la partie moyenne est déprimée de manière à livrer latéralement un double passage à l'air. La seconde semi-voyelle orale est la lettre *r*; elle est produite par les vibrations rapides de la pointe de la langue contre la voûte palatine et les dents incisives. La prononciation de cette lettre, éminemment harmonieuse dans toutes les langues, est toujours difficile : chez quelques peuples orientaux, chez les Espagnols, l'articulation de l'*r* est accompagnée d'une certaine rudesse; aussi exige-t-elle, pour être rendue avec une pureté parfaite, que les organes de la parole soient à la fois très-souples, très-mobiles et très forts. *Voyez* ce qui a été dit à cet égard à l'article *grasseyement*.

Il est difficile de justifier, par un motif rationnel, le nom de semi voyelles que l'on a donné aux quatre lettres dont nous venons de parler, à l'exclusion des consonnes *f*, *h*, *s*, *x*; car ces lettres ne semblent pas différer essentiellement, quant au mécanisme de leur articulation, des lettres *l*, *m*, *n*, *r*. En effet, la lettre *f* se prononce en rapprochant avec force la lèvre inférieure des dents incisives supérieures et en interrompant

par cet artifice, le son de l'*e*. On prononce la lettre *h* en repliant la langue en forme de gouttière sous le palais, au moyen de quoi on dissimule la voix *a*. L'articulation de l'*s* est produite par une sorte de sifflement, qui résulte du passage du son vocal entre la langue et les dents incisives supérieures, derrière lesquelles elle s'applique; enfin, dans l'articulation de l'*x*, le son de la voix *i* est brusquement interrompu au moyen de l'application de la base de la langue sur la voûte palatine, application qui est immédiatement suivie du sifflement, d'où résulte le son *s*. Ces deux mouvemens qui produisent la voix *i* et le son *s*, doivent être tellement rapides que l'un et l'autre se confondent à l'oreille.

Les consonnes qui s'articulent en modifiant immédiatement les sons de la voix, ont été nommées *explosives* : tels sont le *b* et le *p*, qui se forment par la brusque émission des vibrations du son buccal à l'instant où les lèvres, préalablement rapprochées, s'écartent l'une de l'autre. Ces deux lettres ne diffèrent entre elles que par la force qu'il faut employer pour les prononcer : le mécanisme par lequel elles s'articulent est si facile, que les enfans, même lorsqu'ils sont encore très-jeunes, les font entendre avec netteté. On a donné au *b* et au *p*, et à juste titre, le nom de consonnes labiales.

Lorsque tous les organes de la voix et de la prononciation sont disposés comme pour former le son *s*, si alors l'on pousse avec force le son *e*, la consonne *c* est immédiatement articulée. Le *v* se prononce, à quelques nuances légères près, de la même manière que l'*f*, mais il faut employer moins de force. Il semble que c'est mal à propos que quelques grammairiens ont rangé ces deux lettres parmi les labiales : les dents sont indispensables pour rendre leur articulation distincte et régulière.

Le *d* et le *t* ne diffèrent l'un de l'autre que par la force avec laquelle on les prononce; ils sont produits alors qu'on laisse échapper le son, et dès que la langue se détache du palais : les dents incisives, supérieures, concourent essentiellement à la formation de ces deux lettres; elles ont justement reçu le nom de dentales.

Enfin, les lettres *k*, *q*, et l'articulation *gue*, qui n'est autre chose que celle de ces deux dernières lettres affaiblies, sont prononcées en abaissant brusquement la langue qui était appliquée contre la voûte palatine : le son qui produit ces lettres semble sortir de la partie la plus profonde de la bouche; et lorsqu'il est fortement accentué, et qu'il se répète fréquemment, il imprime au langage une consonnance désagréable et difficile à saisir.

Telles sont les principales modifications qu'éprouvent les organes de la parole pendant que s'articulent les sons, élémentaires en quelque sorte, qui forment la base du langage. Nous

ne pousserons pas plus loin cet examen, et nous ne rechercherons pas quelles peuvent être les actions nécessaires pour former les sons nouveaux, pour composer les articulations variées qui résultent des combinaisons nombreuses de ces élémens. Il faudrait composer un volume pour y faire entrer tous ces détails, et ce que nous venons de dire nous paraît assez étendu pour mettre le lecteur à même de suppléer à ce qu'il serait superflu d'ajouter. Un autre sujet doit nous occuper maintenant, et ce sujet intéresse et le médecin et le philosophe; il s'agit de rechercher par quelle gradation successive, les organes de la parole ont acquis la souplesse et la force nécessaires, pour articuler nettement et purement tous les sons dont se compose une langue; pour soutenir la fatigue du discours, et pour devenir les instrumens les plus commodes de la communication rapide de nos idées.

De l'éducation des organes de la parole. La parole est chez l'homme le résultat le plus précieux de l'éducation; c'est après avoir longtemps entendu parler les autres, que nous parlons nous-mêmes. Le langage articulé n'est pas le produit d'une faculté innée, d'un don de la nature; et l'homme, à cet égard, n'a pas été mieux partagé que les animaux. Il a seulement été pourvu d'une intelligence plus développée, d'organes mieux disposés que les espèces les plus voisines; il a reçu, avec son organisation, tout ce qu'il faut pour inventer le langage; mais il n'a pu y parvenir qu'au moyen d'un travail opiniâtre et non interrompu, pendant une longue suite de gérations.

En effet, combien ne lui a-t-il pas fallu tenter d'efforts et de combinaisons, afin de parvenir à articuler, à former des mots qui représentent des idées! Et si l'usage de la parole a servi, ainsi que le démontre J. J. Rousseau, de même que Condillac, à féconder nos idées, à combien de tentatives notre esprit n'a-t-il pas dû s'exercer avant de conquérir la parole! On s'étonne que ceux des animaux qui ont, comme le singe, des organes presque semblables aux nôtres, n'aient pas su trouver le langage parlé. Cette circonstance ne paraîtrait point aussi extraordinaire, et l'on n'en aurait pas tiré tant de fausses inductions, si l'on eût analysé avec soin toutes les particularités qui rendent, chez ces animaux, la parole inutile; ou bien les raisons qui s'opposent à ce qu'ils l'inventent. Il n'est d'ailleurs pas exact d'avancer que les animaux n'ont aucun langage : les relations des voyageurs attestent le contraire; Buffon, dans son Histoire naturelle; C.-G. Leroy, dans ses Lettres si intéressantes sur l'intelligence et la perfectibilité des animaux, rapportent un grand nombre d'observations, d'ou il résulte que des espèces, même très-éloignées de l'homme, ont un langage, imparfait sans doute, inintelligible pour nous, très-borné dans ses articulations, mais qui leur suffit pour se com-

muniquer les idées peu compliquées que nécessitent leurs actions. Nul doute que, pour eux, les accens de l'amour ne soient dissemblables de ceux de la frayeur ou des rugissemens de la colère. Le langage d'une mère qui annonce à sa famille qu'il faut se dérober à la vue de l'ennemi, diffère de celui par lequel elle lui commande de précipiter sa fuite : les actions opposées qui suivent ces cris exigent nécessairement que le langage soit plus ou moins varié, et décèlent des idées de la part de ces animaux. On a observé que dans les pays où le gibier est ordinairement chassé, les petits, qui ne sont pas encore sortis du terrier, sont déjà plus instruits que les vieux animaux habitant les contrées non fréquentées par l'homme : il faut donc croire que les premiers reçoivent de leurs parens des instructions orales qui leur apprennent à se garantir des piéges que leur tend l'homme, ou tout autre ennemi naturel. Les voyageurs rapportent que, dans les pays où les singes vivent en société au fond des forêts, lorsqu'ils y sont chassés par l'homme, ces animaux pourvoient à leur sûreté en plaçant çà et là, autour de l'enceinte où la troupe s'est retirée, des sentinelles qu'on relève et qui, à la moindre approche, poussent des cris, qui sont répétés de proche en proche, et qui sont le signal de la retraite. Qui décèle mieux l'usage de la parole, chez les animaux, que l'ordre admirable dans lequel se dirigent les oiseaux voyageurs, tels que les oies, les grues, les canards, les cignes? Qui pourrait supposer que le seul instinct préside aux actes divers et si étonnans qu'exercent les abeilles dans leur ruche? N'est-ce point la parole qui assigne aux sentinelles les postes qu'elles doivent occuper, qui indique les individus qui sont de corvée, qui choisit ceux qui doivent monter la garde auprès de la reine? L'instinct seul suffirait-il pour ourdir le complot dans lequel les bourdons doivent être egorgés, et à jour fixe? C'est encore la parole qui transmet à l'essaim l'ordre irrévocable de quitter la ruche, etc.

Il semble étrange, au premier aperçu, de se figurer des êtres à quatre pieds et à museau pointu s'entretenir les uns les autres et se transmettre leurs idées : on ne comprend rien à leurs cris, dont la monotonie seule nous frappe; mais si l'on fait attention à ce que nous éprouvons lorsque nous entendons parler une langue étrangère, l'anglais, par exemple, qui n'est qu'un sifflement continuel, ou bien le glapissement grossier des hordes de la Nouvelle-Hollande, on s'étonnera peu de l'inintelligibilité du langage des animaux, qui n'est pour nous qu'une suite de sons grossiers et inappréciables. Toutefois, il n'est pas douteux que si l'on étudiait l'action des organes de la parole dans les différentes classes d'animaux; si surtout l'on observait attentivement par quels moyens ils se communiquent leurs idées, il est probable que l'on pourrait suivre, dans

l'échelle des êtres, et relativement au langage, une dégradation successive, analogue à celle qu'on observe pour toutes les actions organiques; et l'on pourrait ainsi procéder par des nuances insensibles de l'Européen, dont la langue, à raison de sa civilisation, de l'universalité de ses idées, est la plus exacte et la plus nombreuse, jusqu'à l'animal le plus dépourvu des moyens de se faire entendre. Nous jugeons, en général, trop superficiellement des facultés intellectuelles des animaux. Peut-être qu'un examen plus approfondi nous ferait découvrir que, sous le rapport de l'intelligence et des actes qui la décèlent, les animaux sont moins éloignés de l'homme que notre orgueil ne nous porte à le croire, et que surtout la transition qui existe entre nous et les animaux a lieu graduellement et non par un saut brusque et incalculable, ainsi qu'on est habitué à le penser, en attribuant à l'instinct ce qui paraît si bien appartenir à l'intelligence et au raisonnement.

Les cris de l'enfance, le *vagitus*, la *voix native* sont le seul langage qui soit naturel à l'homme; ce langage est le même chez les enfans de tous les pays; l'infortuné que la nature a déshérité du sens de l'ouïe, et que son malheur condamne à rester étranger aux jouissances délicieuses et variées qui sont attachées à la faculté d'entendre, connaît parfaitement ce langage primitif et naturel dont on vient de parler. Mais à mesure qu'il devient plus robuste, qu'il pourvoit incessamment par lui-même à un plus grand nombre de ses besoins, il perd insensiblement l'habitude de sa première façon de s'exprimer; le langage d'action, qui la remplace, acquiert un développement remarquable, parce qu'un éternel silence accompagnera l'impossibilité où il se trouve d'imiter la voix de ses semblables, qui n'a jamais retenti à son oreille. Les enfans, qu'à diverses époques on a rencontrés errans et abandonnés au milieu des forêts, ne faisaient entendre, quel que fût leur âge, aucun son articulé analogue aux langues connues; ils savaient seulement imiter les cris des animaux au milieu desquels ils avaient vécu. C'est ainsi que l'homme sauvage qui avait été pris, par des chasseurs, dans les forêts de l'Irlande, et dont Tulpius nous a transmis l'histoire, n'avait pour langage que le bêlement des brebis sauvages, dont il avait sucé le lait (*Tulpii observat. medic.*, Amsterdam, 1685, lib. IV, cap. 10). Haller cite l'observation d'un autre enfant, qui, abandonné au milieu des ours, ne pouvait produire que des cris semblables à ceux de ces animaux (*Elem. phys.*, lib. IX, sect. 1). Nous avons eu sous nos yeux le sauvage de l'Aveyron, dont notre savant collègue, M. Itard, a publié l'intéressante histoire. Ce jeune homme était muet et paraissait sourd : le bruit du canon ne l'aurait pas ému, mais il entendait à merveille le léger bruit qui résultait de la chute d'une noix ou

d'une noisette, de l'arbre sur le sol. L'un de nous a pu observer un enfant né de parens parisiens, dans une province du midi de la France, où le peuple ne parle que le patois; il fut mis en nourrice, à la campagne, où il resta jusqu'à l'âge de deux ans, séparé des auteurs de ses jours; à cette époque, ils le firent revenir à Paris; cet enfant n'avait encore proféré aucune parole. Ce ne fut que plus d'un mois après son arrivée qu'il commença à balbutier, et les premiers mots qu'il articula furent des mots patois. Et ce qu'il y a de fort remarquable, c'est qu'à l'age de neuf ans il conservait encore l'accent méridional, comme s'il n'eût cessé d'habiter les lieux où avait commencé l'éducation de son oreille.

Ces faits et tous ceux que pourraient nous fournir les recueils des voyageurs, qui ont visité les peuplades sauvages ou à demi-sauvages de l'Afrique, du nord de l'Asie, de l'Amérique et des terres océaniques, prouvent, jusqu'à l'évidence, que le langage articulé, que la parole enfin, est le produit de l'éducation, qu'elle est le résultat de l'art; que l'homme reçoit, avec son organisation, non pas le don de la parole, mais la faculté de parvenir à la conquête de ce pouvoir, inappréciable, sans lequel il serait infailliblement audessous de la plupart des animaux. En effet, c'est à la puissance magique de la parole que l'homme doit l'autorité qu'il exerce sur les animaux les plus redoutables; qu'il doit l'avantage de commander, en quelque sorte, aux élémens : c'est par la parole qu'il règne sur la terre; c'est par elle que, donnant l'essor à sa pensée, elle s'élève, par un vol sublime, jusqu'aux mystères les plus augustes des cieux; enfin, c'est à la parole qu'est due la réunion des hommes dans l'état de société, dont elle est le lien indissoluble.

Les enfans n'expriment leurs sensations agréables ou pénibles que par le rire ou par des pleurs, jusqu'à l'âge de douze ou quinze mois, en général : ce n'est qu'alors qu'ils commencent à faire entendre des sons articulés qu'ils *balbutient*. La première voyelle qu'ils font entendre, est l'*a*, dont la prononciation est la plus facile. Les combinaisons de cette voix avec les consonnes, *b*, *m*, sont, pendant longtemps, et par la même raison, les seules auxquelles ses organes puissent atteindre. De-là les mots *baba*, *mama* que l'oreille maternelle recueille avec transport; que les parens attentifs font répéter cent fois le jour, et qu'ils font bientôt transformer en *papa*, *maman*, noms si doux et si chers, qui semblent attester que les premières paroles de l'enfant sont un hommage rendu aux êtres de qui il tient la vie. Depuis l'époque dont nous parlons jusqu'à l'âge de vingt-cinq ou trente ans, la parole, comme toutes les autres fonctions, dirigée par l'intelligence, est susceptible de se perfectionner : elle devient plus régulière, plus étendue, plus fa-

cile ; mais à mesure que les muscles se contractent plus lentement, que les cartilages prennent plus de solidité, que toutes les parties qui composent le tuyau vocal acquièrent une rigidité plus grande, que la bouche se dégarnit de ses dents, que les lèvres flasques et flottantes sont moins élastiques et plus longues, l'exercice de la faculté de parler devient incessamment plus difficile, jusqu'à ce qu'enfin, la décrépitude arrivant, les sons cessent d'être distinctement articulés. Le timbre de la voix, la force et la variété des sons éprouvent aussi, par l'action des causes qui viennent d'être énoncées, de nombreuses modificatious, parce que ces causes altèrent les propriétés des parties vibrantes. *Voyez* VOIX.

Les sons articulés n'étant utiles que comme des moyens de transmettre aux autres nos idées, la parole est inutile à qui est incapable de penser. Aussi les idiots, ainsi que l'ont remarqué tous les observateurs, quoiqu'ils entendent bien, et qu'ils aient des organes parfaitement conformés; les idiots, disons-nous, sont presque toujours muets, ou ne profèrent que des cris rauques inarticulés, et qui semblent n'être que le *vagitus* de l'enfant, modifié par l'âge : n'ayant rien à dire, quel stimulant intérieur les porterait à se donner la peine d'apprendre à parler ?

Les métaphysiciens ont pensé que, lorsque nous prononçons un discours, nous en avons toutes les parties présentes à l'esprit, et que nous ne faisons que les dérouler en quelque sorte pour les présenter successivement aux auditeurs. Cette assertion n'est point exacte, et le plus ordinairement la parole ne fait connaître aux autres que le sentiment dont nous étions saisis avant de commencer notre discours ; elle ne transmet nos pensées qu'à mesure que les idées sont produites par l'action cérébrale. On sait, sans doute, avant de parler ce que l'on veut dire; on a la conscience des divisions principales, et quelquefois de plusieurs des subdivisions du sujet que l'on veut traiter ; mais il suffit d'avoir eu quelques occasions de parler d'abondance, pour savoir qu'alors le cerveau travaille avec énergie, et qu'il ne prépare les idées et les expressions qu'au moment opportun : il semble ne jamais aller beaucoup plus vite que la parole. Cette circonstance dépend de la liaison des idées, de ce phénomène qui est la source de tous nos actes intellectuels, et qui est la cause que telle idée étant énoncée, telle ou telle autre se présente successivement et dans un ordre parfaitement logique. On sait que la clarté, que la beauté du discours dépendent souvent de la manière dont il a été commencé, c'est à dire de la manière dont la série d'idées dont il doit se composer, a été présentée ; il n'est pas rare de voir un orateur, pendant qu'il parle, arriver à des expressions, à des images, s'élever à des pensées auxquelles il n'était pas préparé

et produire ainsi des effets inattendus et heureux. Ces bonnes fortunes n'arrivent qu'à ceux qui se sont habitués à parler d'abondance : c'est pour cela que le professeur qui adopte cette méthode, pour peu qu'il soit doué d'une heureuse élocution, a la certitude de captiver l'attention de ses auditeurs, qu'il intéresse, qu'il subjugue, parce que ses leçons deviennent incessamment des scènes dramatiques. Il en est de même de l'avocat ou de l'orateur dans les assemblées politiques.

L'action des organes vocaux est donc entièrement subordonnée à l'action cérébrale : si celle-ci est rapide, si ses produits sont lumineux, sont exacts, les expressions de l'orateur porteront le même caractère ; son élocution sera libre, facile, agréable : si au contraire la marche de l'intelligence est embarrassée ; si les idées sont confuses ou mal coordonnées dans l'esprit, la parole portera l'empreinte de ce trouble intérieur ; les redites, les hésitations, les articulations pénibles rendront le discours aussi fatigant pour l'auditeur, que laborieux pour celui qui le profère ; et c'est ici que cette belle sentence du poète trouve sa juste application :

Ce qui se conçoit bien s'exprime clairement.

Il résulte de ces considérations que l'éducation des organes de la parole, indépendamment des moyens à l'aide desquels on peut modifier directement leurs manières d'agir, et vaincre les obstacles qui résultent de son imperfection, se rattache essentiellement à l'art de penser, à la logique, à toutes les sciences qui ont pour objet de régler l'exercice de nos facultés intellectuelles.

Revenons à la sentence de Boileau, et disons, à l'occasion de tout ce qui précède, que cette maxime philosophique devrait être constamment présente à la pensée, non-seulement des personnes qui écrivent, mais de celles qui parlent ; et souvent, au lieu de se fatiguer à chercher une expression, une tournure de phrase, il leur suffirait de se demander ce qu'ils veulent dire, pour reconnaître à l'instant ce qui les arrête. Il ne suffit point, à l'exercice de l'art oratoire, d'avoir une voix sonore et flexible, une articulation facile et correcte ; c'est la fécondité, c'est la clarté de la pensée, c'est la force avec laquelle elle se présente à l'esprit, qui communiquent à la voix ces accens, ces expressions qui captivent l'esprit, qui émeuvent le cœur, qui l'enflamment, qui identifient l'auditeur avec l'orateur. C'est en vain que Démosthène aurait harangué les flots de la mer, jamais il ne serait devenu le plus grand des orateurs de la Grèce, s'il n'avait été doué des plus rares qualités de l'esprit, s'il n'avait possédé les plus vigoureuses ressources de la logique qui le mirent en possession de l'autorité de la parole. Ces qualités empreintes dans toutes les productions de ce beau génie, en constituent tellement le mérite essentiel, que

ses écrits, dépouillés dans la traduction du charme qu'ils reçoivent d'une langue harmonieuse, riche et variée dans ses formes, n'en sont pas moins des modèles qu'il est difficile, pour ne pas dire impossible, d'imiter.

L'art de parler était une partie essentielle de l'éducation publique dans les républiques anciennes, où toutes les affaires se traitaient devant le peuple : cet art était l'objet d'une sorte de vénération ; il était familier à tous les citoyens que leur naissance ou l'ambition de leur famille destinait au gouvernement de l'état. Quintilien, qui a fait, sur la manière de conduire sa voix ou sur l'élocution oratoire, de nombreuses recherches, dit que, pour être un orateur parfait, il faut que la prononciation soit : 1°. correcte, c'est-à-dire que chaque son soit proféré, dans toute sa pureté, dans toute son étendue, de manière à ce qu'il soit facile de le distinguer de tous les autres ; 2°. que la voix soit clairement articulée par la prononciation rigoureuse de toutes les syllabes, et que même elle soit ménagée de telle sorte qu'elle fasse sentir toutes les periodes d'une phrase et les différentes parties du discours ; 3°. enfin qu'elle soit ornée, c'est-à-dire, qu'un heureux organe, qu'un timbre pur, flexible, harmonieux, la rende agréable. L'orateur qui veut se distinguer dans cet art difficile doit maîtriser l'action de ses organes de telle sorte qu'il puisse à chaque instant, et sans effort, changer de ton suivant les circonstances, et donner à sa voix, dans les endroits où le discours exige de la force et de la véhémence, tout l'éclat, toute la vigueur qui sont indispensables pour frapper vivement les esprits, arracher les suffrages, convaincre ou entraîner la multitude. Le plus beau modèle que nous possédions en ce genre nous est offert par l'inimitable Talma, dont la voix opère sur la scène de véritables prodiges. La nature avait beaucoup fait pour ce grand acteur ; une étude opiniâtre et longue a plus fait encore. La nature avait donné au célèbre Mirabeau toutes les qualités vocales de l'orateur, et nul parmi les modernes ne les possédait à un degré aussi éminent, si ce n'est peut-être Fourcroy dans une carrière différente. Il existe aujourd'hui un professeur qui parle mieux encore que Fourcroy : pourquoi ne dirions-nous point que c'est le docteur Pariset ?

La meilleure méthode pour apprendre à parler aux enfans, est de n'employer jamais, devant eux, d'expressions vagues ou impropres, de ne jamais altérer la prononciation des mots, sous le prétexte de la leur rendre plus facile. Afin qu'ils sachent toujours ce qu'ils disent en parlant, il faut qu'ils attachent des idées claires et précises aux mots dont ils se servent ; et, pour obtenir ce résultat, on doit faire en sorte qu'ils ne parlent pas plus vite qu'il ne faudrait. On se bornera donc à leur appren-

dre à connaître d'abord un petit nombre de noms d'objets sensibles, dont les qualités soient facilement appréciables. Leur vocabulaire ne sera augmenté qu'à mesure que leurs idées se multiplieront, et ces idées devront constamment précéder les expressions qui les retracent, au lieu de n'arriver à elles qu'après. La malheureuse facilité, dit J. J. Rousseau, avec laquelle nous nous payons de mots que nous n'entendons pas, commence plutôt qu'on ne pense : l'écolier écoute en classe le verbiage de son régent, comme il écoutait au berceau le babil de sa nourrice, et ce serait l'instruire fort utilement que de lui apprendre à n'y rien comprendre. Les parens doivent résister au désir immodéré de faire incessamment répéter aux enfans de nouveaux noms : ils devraient longtemps se borner à leur montrer et à leur faire connaître les objets; le moyen qu'ils emploient est excellent pour faire d'habiles perroquets, et non pour former des esprits justes et des hommes raisonnables. On a observé qu'en général les paysans, qui n'ont qu'un petit nombre de mots, dont le vocabulaire est très-resserré, ont l'esprit plus juste, des idées plus nettes, et dont ils saisissent plus habilement les rapports, que les hommes de la ville, qui ont toujours une foule de mots et presque jamais d'idées à leur disposition. Quoi de plus insupportable que ces causeurs éternels qui vous étourdissent de leur babil, et qui ont l'art de parler continuellement sans rien dire? On devrait bien se pénétrer enfin de cette maxime que le véritable savoir consiste moins à connaître beaucoup de mots, qu'à avoir des idées justes et bien déterminées; mais si on en reconnaissait enfin l'importance, que deviendrait notre système d'éducation qui consiste à apprendre aux enfans beaucoup de mots sans leur communiquer d'idées?

Celui qui n'a aucun vice organique apprendra toujours assez promptement à parler, et si vous l'avez accoutumé à un langage correct; si les idées sont disposées avec ordre dans son esprit, si vous avez convenablement dirigé l'exercice de ses facultés intellectuelles, il parlera toujours bien; ses expressions claires, précises, exactes, suivront la marche libre et assurée de son intelligence, et les organes de la parole contracteront naturellement l'habitude d'exprimer nettement et agréablement sa pensée. Tous les philosophes qui ont entrepris de dévoiler le mécanisme de l'acquisition et de la communication de nos connaissances ont adopté les principes de cette éducation négative qui aide la nature sans troubler ses opérations. Quintilien, Locke, Buffon, Condillac, Helvétius en ont démontré l'excellence, et ont fait remarquer que la méthode ordinaire n'est propre qu'à former des merveilles de dix à quinze ans, et des sots de trente.

Nous avons peut-être plus insisté sur ce point que la nature

de notre tâche ne l'exigeait ; mais les rapports qui unissent les organes de la parole aux actes de l'intelligence constituent une des parties les plus remarquables et les plus importantes de la physiologie ; ils devaient donc être approfondis. La manière dont nous procédons à l'acquisition et à l'expression de nos idées doit former actuellement une étude préliminaire à la culture de toutes les sciences ; elle seule peut fournir aux esprits les moyens de se diriger dans le dédale des faits et des observations en apparence contradictoires; or, la médecine a peut-être plus besoin qu'aucune autre partie de nos connaissances, d'être éclairée par le flambeau de l'idéologie ; nous avons donc dû ne pas négliger l'examen de quelques questions qui s'y rattachent, et nous nous efforcerons, dans la suite de cet article, de montrer combien il pourrait être utile de s'en occuper avec plus de soin qu'on ne le fait ordinairement.

Des modifications que l'âge, le sexe, le tempérament, le climat, les habitudes exercent sur l'action des organes de la parole. Tout est lié dans la nature par des rapports plus ou moins intimes, mais non interrompus : cette proposition mérite d'être méditée, surtout par tous ceux qui étudient les diverses branches de l'histoire naturelle. Soit que nous cultivions les sciences physiques proprement dites, soit que les phénomènes vitaux fassent l'objet exclusif de nos méditations, nous observons constamment des faits, et nous saisissons l'enchaînement qui les unit entre eux ; et celui-là est le plus habile, qui embrasse d'un coup d'œil, et rapproche, les unes des autres, les observations les plus nombreuses, afin d'en déduire les conséquences les plus importantes et les plus exactes. Mais c'est spécialement lorsqu'il s'agit de déterminer le rôle que joue chaque organe dans l'admirable économie animale, qu'il convient d'étudier d'une manière lumineuse les rapports qui l'unissent aux autres organes, et de reconnaître de quelle manière il est secondairement modifié par les causes qui agissent en apparence le plus loin de lui : telle est la tâche que nous allons nous efforcer de remplir relativement aux organes de la parole.

Ils sont placés, ainsi que nous avons déjà essayé de l'établir, sous la dépendance immédiate et presque exclusive du système nerveux cérébral ; et si le sexe, le tempérament, l'idiosyncrasie des sujets exercent sur eux une influence manifeste, cet effet a lieu, parce que, dans tous ces cas, le système nerveux est lui-même modifié, et qu'il réagit, à son tour, sur toutes les parties dont il dirige l'action. La parole concourt donc, autant qu'un résultat presque constant, peut concourir à prouver l'existence de la cause qui le détermine, à signaler, aux yeux du physiologiste, les particularités de l'organisation de chaque individu ; toutefois, comme elle n'est liée à ces choses

que par les nerfs, et que ceux-ci peuvent, dans un assez grand nombre de cas, ou n'éprouver qu'une influence légère de la part des organes, ou ne réagir point d'une manière convenable sur eux; il résulte de là que la parole ne peut servir, à la rigueur, qu'à indiquer l'état de l'appareil nerveux cérébral. L'intérêt que nous avons de connaître nos semblables a porté, dès la plus haute antiquité, les philosophes à observer les rapports qui existent entre les formes et les actions extérieures des hommes, d'une part; leur caractère moral et le développement de leurs facultés intellectuelles, de l'autre. Plutarque, Thomas, Vicq-d'Azyr, Cabanis, M. le professeur Pinel, ont rassemblé dans leurs ouvrages, soit historiques, soit médico-philosophiques, un grand nombre de faits ou d'observations profondes, qui établissent de la manière la plus irréfragable cette dépendance du moral et du physique; on peut même dire avec Dupaty que la philosophie n'est pas encore descendue assez avant dans l'homme matériel; c'est là que l'homme moral est caché : l'homme extérieur n'est que la saillie de l'homme intérieur.

Les mouvemens locomoteurs, les traits de la face, la manière de parler, le caractère d'écriture, ont été pris successivement pour base de cette détermination de nos facultés morales. On a cherché à réduire, en un corps de doctrine, les connaissances acquises par ces divers moyens; mais les inductions que l'on tire des caractères de la physionomie et de la manière de parler, ont paru les plus précieuses, parce qu'elles sont fondées sur l'observation des deux instrumens qui servent à exprimer, le plus fréquemment et avec le plus d'énergie, les sentimens, les passions et les autres états de l'ame. Lavater, qui a fait de la physionomie une étude si approfondie et si féconde en résultats curieux, pensait qu'un homme, qui aurait convenablement exercé son oreille, pourrait, étant placé à l'entrée d'une salle de spectacle, déterminer l'état des facultés morales et intellectuelles de ceux qu'il entendrait parler, lors même qu'il ne les connaîtrait point; si l'homme, dit-il, savait combien de langues il parle à la fois, sous combien de faces il se montre dans le même instant, combien il se découvre aux yeux de ses semblables, que de dignité ne mettrait-il pas dans ses paroles, dans sa conduite; qu'il serait attentif à épurer ses sentimens et ses intentions, qu'il serait différent de ce qu'il est!

Avouons, toutefois, qu'il n'est que certains hommes, dont le caractère est vierge, en quelque sorte, qui puissent être reconnus ainsi : l'éducation et le désir d'imiter tout ce qui les entoure modifient si puissamment les facultés des autres; ils savent couvrir d'un voile si épais les vices du cœur et de l'esprit, que l'on est contraint de se borner à de simples approximations, du moins à l'égard de la multitude.

Le sexe apporte aussi des différences notables dans la manière de parler. Les petites filles semblent avoir les organes de la parole plus souples, plus faciles que les petits garçons; elles parlent plus tôt, plus aisément, plus agréablement que les hommes, a dit J. J. Rousseau : « On les accuse de parler davantage, cela doit être, et je changerais volontiers, continue le philosophe, ce reproche en éloge; la bouche et les yeux ont chez elles la même activité. Toujours occupées de plaire, observant avec la plus persévérante attention tout ce qui se passe autour d'elles, toujours habiles à profiter de leurs avantages, et réduites, d'après la nature de nos mœurs et de nos sociétés, à ne briller que par le chant, la danse, et surtout la conversation; elles se livrent à ces exercices avec une vive ardeur, et y excellent plus que les hommes. Tout le système nerveux est d'ailleurs plus développé chez elles; les impressions qu'elles reçoivent sont plus multipliées et plus vives, et dès lors elles ont un plus grand nombre de sensations, de mouvemens intérieurs à faire connaître. Avides de pénétrer les secrets des hommes, de s'assurer sans cesse de l'état de leur cœur, c'est la parole qui est pour elles l'instrument le plus utile, le plus indispensable à leur bonheur. »

Il suffit de comparer la démarche lente et froide du phlegmatique Hollandais, la paresse qu'il met à dévoiler ses idées, avec les mouvemens vifs et légers de l'habitant du midi de la France, dont la langue est toujours en mouvement, et dont la répartie ne se fait jamais attendre, pour s'assurer de la différence qui existe entre les hommes lymphatiques et ceux qui jouissent d'un tempérament sanguin. Tout l'avantage est pour ceux-ci, soit sous le rapport de la rapidité de l'action intellectuelle, soit quant à la manière d'en exprimer les résultats. Les hommes dont le tempérament est un mélange de la constitution sanguine et de la constitution bilieuse, sont remarquables par une voix pleine, sonore, étendue, qui contraste avec la faiblesse et la nonchalance des sujets chez lesquels les vaisseaux blancs prédominent. Ceux qui sont doués d'un appareil nerveux très-developpé, dont les impressions sont vives, rapides, multipliées, portent dans l'action de leurs organes vocaux, la mobilité, la variété et souvent l'énergie qui existent dans leurs pensées. On reconnaît, le plus souvent, le tempérament mélancolique à la rareté des paroles, à la tournure sentencieuse, et à la profondeur du discours; l'homme qui est doué de cette constitution pense beaucoup et parle peu. Observons ici que les avantages qui résultent de ces diverses dispositions semblent, en dernier résultat, être plus considérables chez ceux dont l'action cérébrale est lente, que chez les autres : ces derniers sont plus propres aux discours brillans; leur élocution est énergique et figurée; mais les productions des autres sou

plus remarquables par la profondeur des pensées; et dans la discussion, le sang-froid qu'ils conservent, le temps qu'ils emploient à réfléchir, leur donnent les moyens de compenser, par la force et par la justesse des argumens, la fécondité des paroles.

Les professions, elles-mêmes, exercent sur les organes de la parole une influence très-manifeste, et qui dépend des habitudes qu'elles font contracter aux personnes qui s'y livrent. Quelle différence entre le babil continuel du perruquier, nouvelliste intarissable, qui jase pour faire paraître moins long le temps qu'on lui consacre, et le ton brusque et dur du geolier, de qui l'on sollicite une faveur! Tous ceux qui sont occupés à des travaux silencieux, et qui ne comportent aucun exercice violent, s'efforcent, par des discours sans fin, de conjurer l'ennui; leur voix est faible, comparée à celle des ouvriers qui travaillent le fer et qui doivent se faire entendre, malgré les coups redoublés du marteau. Quel contraste entre la voix doucereuse, le ton mielleux, les paroles traînantes de l'hypocrite, et le ton fort et assuré du soldat!

Les climats agissent de la même manière que les professions sur la parole; c'est-à-dire qu'au moyen des habitudes qu'ils développent, et des modifications qu'ils impriment à la constitution en général, et au système nerveux en particulier, les climats exercent une influence très-remarquable, non-seulement sur la manière de parler des différens peuples, mais encore sur le génie grammatical de leur langue. Hippocrate avait déjà observé que les Grecs, des parties tempérées de l'Asie, dont les mœurs étaient plus douces, avaient aussi une langue plus harmonieuse, plus agréable que ceux des colonies de l'Europe, où le climat est moins heureux, la terre moins fertile, la nature moins riante. Parmi les traits au moyen desquels il a tracé le tableau du pays fangeux qu'arrose le Phase, il n'a point oublié de dire que les habitans étaient pâles, phlegmatiques, et que leur voix, rauque et inharmonique, était en rapport avec l'humidité et la grossièreté de l'atmosphère (*De aere, locis et aquis*). Les habitans de la plaine, les hommes réunis dans les villes, et qui se parlent toujours à de petites distances, ont la parole plus monotone, les articulations moins distinctes, la voix moins sonore que les montagnards, qui sont habitués à crier sans cesse, afin de se faire entendre au loin, et dont le langage est si accentué.

Les besoins de l'homme sont, presque tous, le résultat du climat qu'il habite; les moyens qu'il est contraint de mettre en usage, pour satisfaire ses besoins, font naître ses habitudes, ses mœurs, son gouvernement même: or, le langage est en rapport avec toutes ces circonstances. Ainsi, l'habitant des contrées fertiles de l'Asie, peu occupé des moyens de pourvoir

à sa subsistance, vivant sous un ciel toujours pur, coulant ses jours dans une indolente oisiveté, que semble entretenir la chaleur du climat, ne paraît d'abord disposé qu'à exprimer les désirs de ses sens, que les mouvemens tumultueux de ses passions : bientôt son imagination exaltée par toutes les circonstances dans lesquelles il vit, va donner à ses expressions un caractère singulier de force et d'énergie; la parole devient vive, sonore, accentuée, éloquente, remplie d'images hardies, et souvent bizarres, de comparaisons gigantesques; et s'il y règne quelque obscurité, elle résulte de la profusion des métaphores et de la trop constante exaltation des pensées. Les organes souples et faciles de l'Asiatique se prêtent avec docilité à toute la vivacité de son esprit; ils peignent sa pensée, non-seulement par le choix des mots, mais par les inflexions variées qu'ils impriment à chaque parole : de là naissent les langues accentuées et chantantes qui semblent naturelles à ces peuples, et qu'ils parlent avec tant de volubilité.

A mesure que du midi on porte ses regards vers les pôles, la température atmosphérique devient plus pénible à supporter, la terre devient moins fertile : de là naissent une foule de besoins nouveaux, des sciences et des arts plus nombreux et cultivés avec plus d'ardeur pour y satisfaire. Les hommes plus robustes, endurcis par mille travaux pénibles, ont des organes moins délicats; leurs voix sont plus âpres et plus fortes. Les langues deviennent plus exactes; l'imagination ne préside plus au choix des mots; la réflexion, fille de la nécessité, a pris sa place. Les constructions sont moins variées, mais plus difficiles; un grand nombre de termes accessoires rendent le discours languissant; les voyelles sont moins nombreuses : de là les langues sourdes, monotones, dépourvues d'accens, mais claires et exactes, que l'on trouve chez la plupart des peuples civilisés de l'Europe. Ces idiômes plaisent davantage à la lecture que dans le discours. Le contraire se remarque dans les langues orientales : ici l'orateur doit communiquer ses passions à ceux qui l'entendent, afin que, partageant l'exaltation de ses idées, ils ne soient pas surpris de l'exagération de ses expressions.

Observons que l'extrême chaleur, ainsi que le froid excessif, semblent nuire essentiellement aux progrès de l'esprit humain, et retenir les hommes dans un état d'enfance perpétuelle. Les peuples qui habitent les climats brûlans de la zone torride, ainsi que ceux qui passent la plus grande partie de leur vie au milieu des glaces polaires, n'ont aucune espèce de civilisation; leurs hordes, peu nombreuses, parcourent au hasard une vaste étendue de pays, et leur jargon n'a d'extension que celle qui est indispensable pour désigner quelques-uns des rares objets dont ils font usage : car on ne saurait donner le nom de langue

à cette collection informe de substantifs dont l'assemblage n'est soumis à aucune espèce de règle, et dont, chose fort singulière, la prononciation est presque toujours excessivement compliquée. Il est d'observation constante que les langues des nations civilisées sont les seules qui admettent une syntaxe.

Un peuple est-il chasseur et guerrier, qualités qui sont le plus souvent réunies, sa langue sera franche, hardie, énergique, abondante en exclamations et en voyelles, qui sont prononcées avec assurance. Ce langage s'adoucit, et s'empreint de quelque teinte de sensibilité, à mesure que ces nations, embrassant la vie pastorale, auront plus de loisirs, des besoins moins pressans, et des ressources plus assurées. Toutefois, c'est spécialement lorsque la liberté est unie aux arts et à la civilisation, chez les peuples à la fois pasteurs, agricoles et commerçans, que les langues acquièrent le plus haut degré de perfection : tels étaient les différens dialectes des Hébreux, des Phéniciens, des Phocéens, des Grecs, des Carthaginois, des Romains, etc.

Les langues modernes du centre de l'Europe sont un mélange de celles de tous les peuples qui se sont établis dans cette contrée ; aussi sortent-elles à peine de l'état d'enfance où tant de révolutions et tant d'ignorance les avaient plongées. Elles ont perdu, pendant la longue période d'esclavage, qui a pesé sur les habitans de cette partie du monde, l'accent qui distinguait la langue ancienne d'où elles ont pris naissance. Chez les peuples libres, en effet, l'accent est une des qualités les plus remarquables de la langue ; il consiste à varier les tons du discours de manière à rendre ses diverses parties plus sensibles à la foule des auditeurs. Denis d'Halicarnasse dit « que l'élévation du ton dans l'accent aigu et l'abaissement dans le grave étaient une quinte ; ainsi l'accent prosodique était aussi musical, surtout dans l'accent circonflexe, où la voix, après avoir monté d'une quinte sur une syllabe, descendait d'une autre quinte sur la même syllabe » (Duclos, *Remarques sur la grammaire générale et raisonnée*). La déclamation théâtrale des anciens était, ainsi que l'a démontré l'abbé Dubos, un véritable chant, susceptible d'être noté, et accompagné d'un instrument. Leurs discours publics et même leur langage familier participaient de ce caractère : l'inégalité marquée des syllabes y apportait des différences de temps et de mesure, c'est-à-dire un mouvement qui, joint à la modulation, les faisait parler en chantant. Il est probable que cette manière de parler était si familière chez les premiers Romains et chez les Grecs surtout, qu'ils ne la notèrent pas d'abord dans l'écriture, et que ce ne fut que quand l'usage commença de s'en perdre, que l'on inventa les accens pour en conserver le souvenir ; de même que ce ne fut que longtemps après la dispersion des Juifs que l'on

ajouta, en copiant leurs livres, les points qui marquent les voyelles, dont les premiers écrivains de cette fameuse nation ne tenaient aucun compte dans l'écriture.

Ce fut après l'établissement de l'empire et du despotisme le plus barbare que l'éloquence périt chez les Romains, et que la langue de Cicéron perdit son caractère. Ses idiomes long-temps destinés, non à la discussion publique des affaires de l'état, mais à d'obscures controverses sur la théologie, sont devenus sourds, monotones, embarrassés d'une foule de mots sans signification exacte; et, malgré le rétablissement de la liberté chez plusieurs peuples de l'Europe, leurs langues conservent encore ce caractère, tant il est difficile d'effacer les traces de l'esclavage. Espérons que le gouvernement représentatif, en donnant au langage une nouvelle utilité, lui communiquera aussi un nouveau caractère. Les accens dont nous faisons usage ne ressemblent presque en rien aux accens des anciens; ils ne marquent, pour nous, que des nuances de son dans la prononciation des voyelles; ces nuances cependant ne comportent pas nécessairement des changemens dans le ton habituel du discours. Ainsi, par exemple, en mettant sa voix à l'unisson avec un instrument de musique, on peut prononcer tous les sons marqués par les accens sans changer de ton. L'usage admet toutefois, et souvent les passions de l'orateur introduisent de véritables accens dans nos discours; mais ils sont faibles, peu nombreux; notre oreille, trop délicate, ne semble pas pouvoir les supporter. Il en est de cela comme du geste, dont les anciens faisaient un si grand usage, et qu'ils avaient même converti en une sorte de danse appropriée aux sujets « Notre unique objet, quand nous déclamons, est de rendre notre pensée plus sensible, mais sans nous écarter beaucoup de celle que nous jugeons naturelle. Notre déclamation est devenue plus simple, nos gestes moins variés, moins caractérisés. Aussi est-il aujourd'hui plus difficile d'exceller dans cet art que chez les anciens; car moins nous permettons d'écarts dans la voix et dans le geste, plus nous exigeons de finesse dans le jeu » (Condillac).

Des lésions des organes de la parole. Les lésions de ces organes consistent, soit en des habitudes vicieuses qui, contractées dès l'enfance, en ont rendu l'action irrégulière et incomplette; soit en des vices de conformation, ou des destructions plus ou moins considérables de quelques-uns d'entre ces organes; soit enfin en des affections primitives ou secondaires de leurs tissus, ou même en des dérangemens sympathiques de leurs mouvemens. Ces lésions ont toutes, pour résultat, l'imperfection ou l'impossibilité de l'articulation des sons. Nous devons examiner successivement les principales de ces diverses affections.

S'il est vrai qu'il n'existe pas de langage articulé qui soit naturel à l'homme, et qu'il ne fasse qu'imiter les accens de ceux qui l'environnent, il est évident que s'il vit au milieu de personnes dont la prononciation est vicieuse, il contractera les mêmes défauts. Il se peut, toutefois, que l'imperfection congéniale des organes, en rendant impossible à certains individus l'imitation exacte des sons qu'ils entendent, soit chez eux une cause matérielle de l'exercice pénible ou imparfait de la parole : cette circonstance est la plus rare, et l'imitation est presque toujours ce qui détermine les défauts que l'on observe dans l'articulation des sons. On pourrait citer de nombreux exemples à l'appui de cette assertion. Les Espagnols tiennent leur *iota* des Arabes; les Belges conservent encore plusieurs traces de cette lettre que les Espagnols avaient accréditée chez eux. Les Toscans ont emprunté leur prononciation gutturale des Africains. C'est ainsi que le grasseyement est général à Marseille; que les Espagnols permutent le *b* en *v* et le *v* en *b*; et qu'à leur exemple, dans plusieurs provinces de la Gascogne, on substitue le *b* au *v*, ce qui fait prononcer *boulez-bous* pour *voulez-vous*, *boir la bille* pour *voir la ville*, etc.

On a vu, même au sein des cités où le langage est le plus épuré, quelques familles contracter certains vices dans la prononciation, les communiquer successivement à leur descendance, et se distinguer ainsi du reste de la population par l'impossibilité d'articuler nettement une ou plusieurs consonnes. M. Rampont, à qui l'on doit une excellente Monographie sur la voix et la parole (in-8°. Paris, 1803) rapporte un cas assez remarquable de cette influence d'une éducation peu soignée; la famille entière de M. Cuervo, pharmacien en chef de l'hôpital des pèlerins de Saint Jacques de Compostelle, se fait remarquer, dit-il, parce qu'aucune des personnes qui la composent, ne peut prononcer les lettres palatines et gutturales *j*, *k*, etc. Le chef actuel de cette famille, son aïeul, ses enfans sont dans ce cas; un seul de ces derniers étant allé très-jeune à Madrid, et y ayant été élevé, fait exception. Naguères encore une affectation ridicule, une sorte de négligence et de paresse, portaient un grand nombre de personnes à éluder les lettres *j* et *g*, et à les remplacer par le son du *z*; elles disaient *pizeon* pour *pigeon*, *zaloux* pour jaloux; comme d'autres disent encore *serser* pour *chercher*, etc. Le temps commence à faire justice de ces niaiseries, et maintenant le suprême bon ton ne consiste plus à joindre cette manière vicieuse de parler à la sottise trop ordinaire des discours de ceux qui l'adoptaient.

Il convient toutefois de distinguer ceux qui affectent ces manières de parler, des personnes qui ne peuvent réellement prononcer certaines lettres, soit à raison d'un vice de conformation, soit parce qu'elles se sont livrées, dès l'enfance, à une

imitation vicieuse. Ainsi, tel fat ou telle précieuse grasseyent par ton, tandis que d'autres ne peuvent vaincre la rudesse de la consonne *r*. Il est des personnes qui, par une manière vicieuse dont leur langue agit, par une conformation particulière du voile du palais, ou plutôt par une sorte de disposition de cette membrane, ne peuvent jamais articuler la lettre *l*, et font sentir en place l'*r*, parce que, pour la prononciation de ces deux lettres, la langue se place à peu près de la même manière. Chez d'autres sujets, c'est le *ch* et même le *cé*, le *ça*, qui ne peuvent sortir de la bouche purement articulés. Les uns disent *cangement* pour *changement*; d'autres *chest* pour *c'est*, *cha* pour *ça*, bien que ces derniers n'éprouvent aucune difficulté à dire *car*, *comme*, *cime*, *cure*, etc. De même que certaines personnes substituent, dans la plupart des mots, le son de l'*s* à celui du *c*, d'autres remplacent constamment cette dernière lettre par le *t*, ce qui n'est pas tout à fait l'hottentotisme dont il sera parlé plus loin. Tous ces vices résistent rarement à la volonté de s'en corriger, dans le jeune âge.

Les enfans des villes parlent en général plus tôt, mais moins distinctement que ceux de la campagne. Ce défaut tient à ce que l'on s'occupe trop de faire parler les jeunes citadins; on craint qu'ils ne le fassent jamais assez tôt; on fatigue leurs organes, on les force d'articuler des sons qui sont encore trop difficiles; aussi les rendent-ils imparfaitement, et alors l'indulgence des parens supplée au défaut de la prononciation, et vient augmenter le mal. On écoute parler ces jeunes merveilles, on devine plutôt que l'on n'entend ce qu'elles veulent dire. Telle mère a pour son fils la même patience que pour son perroquet; elle se contente des sons les plus informes, d'où naît l'habitude de mâcher la moitié des mots, de parler en bourdonnant, habitude si commune à la ville, et si rare à la campagne. Ces défauts, qui vont quelquefois jusqu'au bégayement le plus pénible, se dissipent ordinairement avec l'âge; mais alors arrive l'époque où l'enfant va au collége. Là, il lit et relit, avec le plus de vitesse qu'il lui est possible, la leçon qu'il doit conserver dans sa mémoire, et à laquelle, le plus souvent, il ne comprend absolument rien; ce qui est, comme on le voit, le moyen le plus rationnel pour lui former un esprit juste. Lorsqu'il récite enfin ce qui lui a coûté tant de peine à apprendre, et ce qui lui doit être si utile, il le fait avec précipitation; s'il est obligé de s'arrêter, ce n'est qu'après avoir longtemps ânonné, après s'être livré aux plus pénibles efforts, qu'il retrouve ce qu'il cherche, ou que le maître veut bien le mettre sur la voie. Il résulte d'un exercice aussi mal dirigé une habitude de bredouillement, une prononciation négligée et incomplette, qui ne peuvent plus se dissiper. Nous ne parlons pas des établissemens où la crainte et les corrections physiques sont

les seuls moyens qu'emploient les maîtres pour hâter les progrès de leurs disciples : on reconnaît facilement les enfans que l'ignorance élève ainsi, à l'air timide et embarrassé avec lequel ils se présentent, et surtout à l'hésitation, à la faiblesse avec laquelle ils articulent. Mais ces remarques pourraient nous écarter de notre sujet ; bornons-nous à former des vœux pour que nos institutions deviennent bientôt telles, qu'on n'emploie plus, désormais, que l'influence des passions généreuses, afin d'exciter l'émulation et d'obtenir de la part des enfans de rapides progrès.

On a traité dans ce Dictionaire, aux articles *bégaiement* et *grasseyement*, de ces deux vices de la prononciation ; nous n'y reviendrons donc pas. Le lecteur trouvera, dans le dernier de ces articles surtout, l'indication des moyens les plus efficaces pour corriger la manière défectueuse de parler qui en fait l'objet.

On donne le nom de *sesseyement* à l'habitude de prononcer trop fortement les consonnes sifflantes *s*, *c*, etc. Le bruit qui résulte de ce défaut est assez semblable au son aigu que produit le passage d'une lime très-douce ou d'un corps aigu sur le fer ; il détermine de même, chez l'auditeur, une sensation très-pénible à supporter, et qui fait sur les dents une impression particulière. On remarque ce défaut dans l'articulation des consonnes sifflantes chez ceux dont la langue, trop allongée, se place au devant des dents incisives. On l'observe aussi lorsqu'une ou plusieurs de ces dents ont été extraites : dans l'un et l'autre cas, l'air s'échappe avec trop de force et de facilité, et produit le sifflement incommode dont il s'agit.

Il est des personnes qui sont affligées d'un vice de prononciation, d'autant plus déplorable, qu'il rend leurs discours aussi fastidieux pour l'oreille que fâcheux et même désagréables pour ceux qui les approchent de trop près : ce sont les individus qui ont la langue tellement épaisse qu'elle ne se meut qu'avec la plus grande difficulté, de manière qu'ils parlent à pleine bouche, inondant alors l'auditeur, qu'un hasard malencontreux a placé trop près d'eux, ou dans la fatale direction d'une salive trop abondante, dont l'afflux est déterminé par les mouvemens pénibles de tous les organes de la parole.

Il existe un vice de prononciation, qui a reçu le nom de *blésité*, qu'on a, mal à propos, confondu avec le grasseyement, et qui résulte du trop d'épaisseur du bout de la langue, quelquefois même de cet organe entier, et qui fait articuler le *c* comme s'il tenait de l'*s*, et cette seconde lettre avec trop d'épaisseur ; ensorte que, quand la blésité est considérable, on entend difficilement les mots qui contiennent des *c* et surtout des *s*. La blésité dépend le plus souvent d'un vice de conformation

de la langue, mais elle tient aussi à l'habitude : témoin le Castillan, dans la belle langue duquel c'est une beauté.

On donne le nom de *hottentotisme* à cette prononciation qui consiste à remplacer tous les sons, toutes les syllabes, tous les mots, par un bruit confus de *t t* sans cesse répétés. Ce vice, qui rend la parole absolument inintelligible, semble être le résultat d'une sorte de convulsion des muscles de la langue; les mouvemens de cet organe sont trop brusques et trop rigides; sa pointe est incessamment portée avec force contre le palais, ce qui oblige le sujet à substituer, malgré lui, l'articulation du *t* à toutes les autres. On appelle aussi hottentotisme une habitude vicieuse que certaines personnes ont contractée, et qui consiste à surcharger leurs discours d'une foule de *t*, au moyen desquels elles lient ensemble tous les mots qu'elles prononcent, quelle que soit d'ailleurs la lettre qui les termine. Mais ce défaut, ainsi que celui qui consiste à trop multiplier les *s*, est toujours le résultat d'une éducation vicieuse, et doit être distingué du véritable hottentotisme qui dépend d'une lésion des muscles de la langue.

Quoi qu'il en soit, lors même que les imperfections dont nous venons de parler sont produites par des habitudes contractées depuis longtemps, elles peuvent encore être corrigées au moyen d'un travail plus ou moins opiniâtre, et qui consiste à lire habituellement de beaux vers, à les réciter fréquemment, à se modeler sur les personnes dont la prononciation est pure, et par une attention continuelle à s'observer soi-même, afin de ne pas céder à l'empire de l'habitude. Nous avons donné au mot *grasseyement* les moyens rationnels et certains de corriger cette articulation vicieuse; il serait facile, mais fastidieux, dans cet article, de procéder par les mêmes moyens analytiques : quiconque voudra s'occuper de cette partie de l'éducation, aidé des principes qui sont établis par nous au sujet du grasseyement, ne tardera point à parvenir à son but; il suffit de dire que c'est toujours en supprimant d'abord la lettre vicieuse, et en la remplaçant par une ou plusieurs lettres analogues, quant à l'action de la langue, qu'il convient de procéder; ainsi, et pour ne donner qu'un exemple, nous supposons qu'un enfant dise constamment *z* pour *j* : commencez le mot qu'il va prononcer (supposons que ce soit le mot *j'aime*) par *de*, *deaime*, puis par un *d* seul, *daime;* puis ajoutez le *j*, *d'jaime*, en suivant, dans les expériences, la progression indiquée au mot *grasseyement*, vous arriverez à faire sortir le *j* dans toute sa pureté. Les organes de la parole sont si souples, si dociles, si flexibles, qu'il est très-rare, à moins qu'un vice de conformation ne s'y oppose, qu'avec une grande attention, un exercice soutenu, et surtout un vif désir de parler convenablement, on ne parvienne, en assez peu de temps, à se corriger.

Lorsque des parties essentielles du tuyau vocal sont détruites, ou que leur organisation a subi des changemens considérables, il en résulte nécessairement que l'exercice des organes de la parole est empêché d'une manière notable et telle que, le plus souvent, cette fonction ne peut être entièrement rétablie : nous devons jeter sur les principales de ces lésions un coup d'œil rapide.

Parmi elles, celles qui attaquent la langue méritent une attention particulière. On pensait encore, vers le milieu du siècle dernier, et malgré l'autorité des faits nombreux, que les observateurs avaient publiés à différentes époques, que la langue est un organe sans lequel il est absolument impossible d'articuler les sons; et l'on s'obstinait à regarder comme des miracles les exemples que les écrivains sacrés nous ont transmis de la conservation de cette fonction après une mutilation qu'il était assez ordinaire aux persécuteurs du christianisme d'exercer sur ceux qui enseignaient cette croyance, et que ceux-ci n'ont guère moins multipliée depuis sur les blasphémateurs; mais on ne s'est jamais donné le soin de constater s'ils parlaient encore après l'avoir subie. Sénac, lui-même, malgré son exactitude et sa profonde érudition, consacra cette opinion erronée, dont l'effet le plus funeste était d'alarmer les chirurgiens sur les suites de l'ablation de la langue, et qui les a empêchés plusieurs fois de recourir aux opérations qui seules pouvaient sauver les jours des malades. Notre célèbre Ambroise Paré avait cependant déjà constaté, et il semble être le premier qui ait raisonnablement écrit sur cet objet; il avait, disons-nous, constaté que non-seulement le mutisme n'est point nécessairement déterminé par la privation de la langue, mais que, quand la parole reste imparfaite, après la perte de cet organe, il est possible de la rétablir en aidant à l'action de ce qui est conservé. « Un quidam, dit-il, demeurant à Yuoy-le-Châsteau, qui est à dix ou douze lieues de Bourges, eut portion de la langue coupée, et demeura près de trois ans sans pouvoir, par sa parole, être entendu. Advint que lui étant aux champs avec des faucheurs, beuvant en une escuelle de bois avec délices, l'un d'eux le chatouilla, ainsi qu'il avait l'escuelle entre ses dents, et proféra quelques paroles, en sorte qu'il fut entendu; puis derechef cognoissant avoir ainsi parlé, repreint son escuelle, et s'efforça à la remettre en même situation qu'elle était auparavant, et derechef parlait de sorte qu'on le pouvait bien entendre, avec ladite escuelle, et fut longtemps qu'il la portait en son sein pour interpréter ce qu'il voulait dire, la mettant toujours entre ses dents; puis quelque temps après s'advisa (par la nécessité qui est maîtresse des arts) de faire un instrument de bois de telle figure que cestuy, lequel il portait pendu à son cou, et par le moyen d'icelui faisait entendre par

sa parole tout ce qu'il voulait dire. » (*OEuvres complettes*, l. XXIII, c. V).

Dans un petit ouvrage ayant pour titre *Aglossostomographie*, ou description d'une bouche sans langue, publié à Saumur en 1727, Jacques Roland de Bellebat a parfaitement saisi la manière d'agir de l'instrument qu'indique Paré, et dont on peut voir la figure dans l'ouvrage de ce dernier. Il pense que, dans le cas rapporté par le père de la chirurgie française, la langue n'était pas entièrement coupée, mais qu'il en restait un moignon trop petit pour frapper, soit les dents incisives, soit la voûte palatine, avec assez de force pour produire l'articulation des sons ; et que l'instrument, dont il s'agit, remplissait le vide que laissait au devant d'elle la partie postérieure de l'organe, et fournissait à celle-ci un point fixe sur lequel elle pouvait agir de manière à modifier la voix, et, en un mot, à exécuter l'articulation de la parole.

Les exemples de la conservation de la faculté de parler, après la destruction complette de la langue, ne sont pas rares : Louis en a rassemblé un grand nombre dans son excellent mémoire physiologique et pathologique sur cet organe, inséré dans le tom. XIV, édit. in-12 de la collection de l'académie de chirurgie ; et si, comme Voltaire, on peut consentir à croire à l'existence des faits extraordinaires, des miracles même, après qu'ils ont été constatés par l'académie des sciences ou par la société royale de Londres, il ne reste ici aucun refuge à l'incrédulité. De Jussieu a consigné dans les Mémoires de la première de ces réunions scientifiques l'histoire d'une jeune fille de quinze ans qui était née sans langue, et qui, malgré la privation de cet organe, prononçait parfaitement toutes les lettres excepté le *t*, le *d*, l'*r*, l'*s* qui exigent son application contre la voûte palatine ou contre les dents incisives supérieures. Dans le cas qui a fourni à Roland de Bellebat le sujet de son opuscule, l'enfant fut atteint, à l'âge de cinq ou six ans, pendant le cours d'une variole très-intense, d'une inflammation gangréneuse qui détruisit complétement la langue. La parole fut rétablie cependant d'une manière complette; mais le chirurgien à qui l'on doit cette observation intéressante, remarqua que la partie inférieure de la bouche était légèrement convexe, que l'on y voyait deux éminences allongées, mobiles, réunies antérieurement en forme de V, et qui étaient susceptibles d'un mouvement d'élévation assez considérable; qu'en arrière un double tubercule également mobile pouvait s'appliquer contre la partie correspondante du palais. Louis fait observer avec raison que très probablement les deux lignes saillantes étaient les restes des muscles génio-glosses, et que le double tubercule postérieur dépendait des extrémités des muscles stylo-glosses, mylo-glosses et hyo-glosses, qui vont

se rendre à la base de l'organe. Les dents incisives, non contenues par la langue, s'étaient inclinées vers l'intérieur de la bouche; la voûte palatine présentait une élévation moins considérable que chez les autres sujets; les amygdales faisaient plus de saillies; toutes les parties de la cavité buccale, en un mot, n'étant plus moulées, lors de leur accroissement par l'organe qu'elle doit renfermer, s'étaient rapprochées les unes des autres, et pouvaient ainsi être frappées par les débris de la langue.

Les Transactions philosophiques de la société royale de Londres, année 1742, contiennent la relation d'un fait semblable; mais quoique faite d'après les instructions de la société, qui voulait ne pas s'en laisser imposer, la description de la bouche du sujet affecté, est loin d'être aussi complette que celle du chirurgien français. En 1766, Aurran, chirurgien distingué, soutint à Strasbourg une thèse dans laquelle il consigna tout ce qu'il avait observé dans un cas analogue. Le sujet dont il donna l'histoire était une fille de dix-neuf ans, qui avait perdu la langue, dix ans auparavant, à la suite d'une inflammation gangréneuse déterminée par la variole; elle resta pendant un an sans pouvoir articuler les sons, et ce ne fut qu'après de grands efforts qu'elle put prononcer *papa*, *mama*, et recouvrer enfin une faculté dont la perte l'affligeait singulièrement. Enfin, l'académie royale de chirurgie fit constater, elle-même, en 1772, sur une jeune fille qui lui fut adressée par Bonami, chirurgien de Nantes, la possibilité de parler sans qu'il existe, dans la bouche, le moindre vestige de la langue. Nous ne multiplierons pas davantage ces exemples qui établissent irrévocablement un point de doctrine sur lequel il s'éleva de nombreuses discussions. Remarquons cependant que la plupart des cas malheureux dont on a parlé, ont été le produit de l'inflammation gangréneuse, qui affecte assez souvent la langue, pendant le cours de la variole, et que ces accidens, qui sont nombreux, doivent concourir, avec tant d'autres raisons, à déterminer les mères à ne pas négliger de préserver leurs enfans de cette maladie terrible. Observons encore, en passant, que lors même que la langue a été le plus complétement détruite, la faculté de distinguer les saveurs n'a pas été abolie, ce qui est une preuve nouvelle que la langue n'est pas l'organe exclusif du goût, et que d'autres nerfs que ceux qui s'y distribuent, peuvent servir de conducteurs à cette sensation.

La partie du tuyau vocal qui est peut-être la plus indispensable à l'articulation ferme et distincte des sons, est la voûte palatine; en effet, toutes les fois qu'elle est le siége d'une perforation, qui permet à la voix de pénétrer directement dans les fosses nasales; toutes les fois même que le voile du palais, qui lui fait suite, est divisé, et que le son pénètre, en trop grande

quantité dans le nez, il en résulte une imperfection dans la prononciation des lettres gutturales et palatines, et une altération dans le timbre de la voix, qui devient nasillarde, ainsi qu'on le dit, et qui fatigue singulièrement l'auditeur. Ce ton nasonné est toujours le résultat des vibrations d'une trop grande quantité d'air dans les fosses nasales. Soit que leur partie antérieure soit oblitérée par un polype; soit que l'une d'elles étant remplie par une tumeur, qui, descendant en arrière et maintenant le voile du palais abaissé, l'air passe trop facilement dans l'autre; soit enfin que des ouvertures existent à la cloison que l'on pourrait appeler *bucco-nasale*, ou que des ulcérations à la paroi postérieure du pharynx ne permettent pas à ce sac membraneux et charnu d'exécuter des mouvemens convenables, toujours le ton nasillard est produit, non parce que les malades parlent sans nez, mais parce que le son passe en trop grande quantité dans les anfractuosités nasales, et y détermine des vibrations qui s'ajoutent à celles qui ont lieu dans la bouche, et leur donnent un caractère particulier. Dans l'état naturel, une certaine quantité de son passe dans le nez, et contribue à donner à la voix le timbre qui la distingue; dans les cas dont nous parlons, ce même son, et la sensation le démontre, y retentit avec trop de force, et altère la pureté des articulations buccales. Que l'on ferme l'ouverture antérieure des fosses nasales, ou que, sans recourir à ce moyen, on affecte de nasonner, on sentira manifestement l'air vibrer dans les anfractuosités dont les fosses nasales se composent, et il deviendra évident que le timbre nasillard dépend de l'addition de ce bourdonnement aux articulations vocales.

Lorsque l'écartement des os maxillaires supérieurs est congénial, ainsi qu'il arrive fréquemment dans le bec-de-lièvre que les enfans apportent en naissant, l'opération est le moyen le plus efficace pour obtenir le rapprochement des parties; on peut favoriser ce résultat en poussant l'une vers l'autre, à l'aide d'un bandage élastique convenablement disposé, les deux portions latérales de la mâchoire supérieure (*Voyez* BEC-DE-LIÈVRE et ORTHOPÉDIE). Dans les cas où un ulcère aurait détruit une partie plus ou moins considérable de la voûte palatine, un obturateur métallique s'oppose efficacement au passage des alimens dans les fosses nasales, et rend facile l'articulation des sons. Lorsque des ulcères étendus du voile du palais ont amené une perte de substance considérable, qui persiste après la cicatrisation de la solution de continuité; si l'habitude ne parvient pas à rendre insensible la prononciation vicieuse qui résulte de cette lésion, l'infirmité qu'elle produit est incurable. Si des ulcérations ou des phlegmasies chroniques du pharynx s'opposent à l'articulation des sons gutturaux, les moyens les plus

convenables, pour guérir ces maladies, sont aussi les plus efficaces pour remédier à l'obstacle qu'elles apportent aux fonctions des organes de la parole.

La perte des dents entraîne après elle la prononciation difficile des consonnes *c*, *s*, *v*, etc., qui sont articulées par les mouvemens de la langue ou des lèvres contre ces os, et qui dégénèrent alors en un sifflement désagréable. On y remédie en remplaçant les dents perdues par des dents artificielles (*Voyez* DENT). La destruction d'une partie considérable de la hauteur des lèvres s'oppose à la prononciation des consonnes labiales, et de celles qui exigent les mouvemens des lèvres contre les dents. On y remédie, jusqu'à un certain point, par l'application d'une lèvre d'argent ou de carton vernissé, sur laquelle l'autre lèvre puisse agir. *Voyez* PROTHÈSE.

Nous avons précédemment signalé les rapports qui existent entre les organes de la parole et ceux de l'ouïe, et nous avons vu qu'un mutisme incurable est toujours le résultat de la surdité congéniale. Toutefois, l'on est parvenu, à la suite d'observations multipliées, et par une des plus heureuses applications de la théorie psychologique au mécanisme du langage; on est parvenu, disons-nous, à suppléer la parole, chez les sourds-muets, par l'usage de signes non moins rapides, et que l'habitude leur rend presque aussi commodes et aussi exacts. On est même parvenu, à l'aide de procédés assez simples, mais qui exigent et beaucoup d'application de la part de l'élève, et la plus grande patience de la part du professeur, à faire articuler des sons et même des mots à ceux que la nature semblait destiner à un éternel silence; on a vu quelques-uns de ces infortunés être assez habiles pour saisir, au mouvement des lèvres, ce qu'on leur disait, y répondre d'une voix mal assurée, il est vrai, et soutenir ainsi une conversation. Mais l'histoire des moyens que l'on met en usage pour obtenir des résultats aussi satisfaisans est trop importante; l'étude des modifications que subissent chez les sourds-muets les facultés intellectuelles, intéresse trop cette partie de la physiologie que l'on désigne sous le nom d'idéologie, pour en traiter ici d'une manière incidente, et nous renvoyons le lecteur à l'article où le médecin qui observe depuis un grand nombre d'années la marche de l'intelligence chez ces infortunés, tracera lui-même, dans cet ouvrage, les résultats de ses longues observations. *Voyez* SOURD-MUET, SURDITÉ.

Lorsque les muscles du larynx sont paralysés, et que ceux de la langue et des autres organes de la parole conservent leur action, on observe, chez le malade, cette variété de l'aphonie que l'on nomme *mussitation* (*Voyez* ce mot). Il y a alors lésion des parties qui servent à la production des sons; celles qui

ont pour objet leur articulation, sont intactes; aussi les malades parlent-ils à voix basse, et peut-on, en approchant l'oreille, distinguer ce qu'ils disent. Nous ne traiterons donc pas de cette affection, non plus que des autres modifications de la voix : leur histoire appartient à ce dernier article.

Les muscles qui sont destinés à l'articulation des sons, peuvent être ou paralysés ou atteints de convulsions. La première de ces circonstances est ordinairement la suite des violentes congestions cérébrales : aussi l'embarras de la langue, le bégayement accidentel, la perte subite de la parole, sont-ils des signes de la plus grande valeur, pour présager ou pour reconnaître l'apoplexie. Toutefois, les observateurs ont consigné, dans leurs ouvrages, un assez grand nombre d'exemples de paralysie primitive des organes de la parole. De tous ceux qui sont parvenus à notre connaissance, nous ne citerons que le fait suivant; il nous a semblé remarquable par le succès rapide qui fut la suite du traitement que l'on mit en usage. Rosière, fille âgée de vingt-quatre ans, née à Daulincourt, département de la Haute-Marne, d'un tempérament robuste, réglée à dix-huit ans, s'était toujours bien portée. Elle était entrée dans l'eau, ayant ses menstrues, cinq ans auparavant, et n'avait éprouvé d'autre accident que la suppression de cet écoulement. Deux jours après, une céphalalgie intense, avec une fièvre considérable, et qui revint les jours suivans, précédée d'un frisson très-long, la retint au lit. Un jour, étant au fort de l'accès, et tourmentée par une ardeur brûlante de la gorge, elle but une bouteille d'eau froide. Presque aussitôt, elle ne put que balbutier, et, au bout de trois jours, elle perdit entièrement la parole; depuis elle n'avait proféré aucune articulation, lorsqu'elle entra à l'hospice dit de M. Dubois. Ce praticien célèbre l'examina avec attention, et la trouva bien portante, car elle avait bon appétit, elle jouissait d'un sommeil tranquille, et ses règles avaient reparu depuis longtemps. Lorsqu'elle tirait la langue, on voyait sur les bords de cet organe, l'empreinte des dents molaires et canines; le rire ressemblait, chez elle, à une forte aspiration. Le 3 nivose an 11, on lui appliqua huit sangsues à la vulve; le 5, on lui administra un vomitif; le 7, on fit brûler deux moxas sur ses épaules, et un autre à la partie postérieure du cou. L'effet de ces derniers fut très-manifeste : la malade fit entendre une sorte de son vocal; elle écrivit qu'elle avait envie de parler, et jeta quelques cris. Le 18, application d'un nouveau moxa sur le côté gauche du cou; la voix se fit alors entendre, et les premiers mots qui furent proférés furent *papa* et *maman* : les progrès de la guérison furent très-rapides, et bientot la malade put parler comme avant son accident. M. Jadelot, médecin à l'hospice des enfans

malades, à Paris, a dit à M. Rampont, qui rapporte, dans l'ouvrage déjà cité, l'observation précédente, qu'il a guéri, avec le galvanisme, une aphonie due à la paralysie de la langue.

Les convulsions des organes de la parole sont moins fréquentes que leurs lésions paralytiques. M. Portal, à qui l'on doit un si grand nombre de faits de pratique, nous en fournit un qui est très-curieux, et dont nous allons rapporter les principaux détails. En 1779, une femme de quarante-trois ans, très-maigre, d'un tempérament très-vif et très-irritable, fut adressée à ce médecin pour lui donner son avis sur un accident survenu à sa voix; il était tel, qu'elle ne pouvait parler à volonté. Elle faisait des efforts inutiles, pendant quelques minutes, pour trouver la parole; mais, ayant une fois commencé un monologue, elle ne pouvait se taire que très-difficilement. Souvent elle parlait et rendait les sons les plus extraordinaires sans le vouloir, et, presque toujours, lorsqu'elle était profondément occupée de quelque idée, il lui était impossible de ne pas l'exprimer de vive voix. Mais, dans ce cas, au lieu des sons, en quelque sorte monotones, qui forment le ton naturel de la conversation, elle n'en rendait que de très-discordans, passant du plus aigu au plus grave avec plus ou moins de précipitation, souvent avec des sons intermédiaires continus, et qui faisaient que sa voix ressemblait tantôt à celle d'un chien qui aboie, tantôt à celle d'un loup qui hurle. On imagina, dans son village, qu'elle était frappée de sortilége; et, soit pour cette raison, soit parce qu'elle rendait quelquefois involontairement de pareils sons dans l'église, le vicaire de la paroisse crut devoir lui en interdire l'entrée. Cette femme désolée vint consulter M. Portal: elle ne put d'abord proférer un seul mot. Quelques instans après, ayant fait des efforts pour rompre le silence, elle commença à parler, mais d'une manière si étrange, haussant et baissant la voix si diversement et si rapidement, qu'elle rendait les sons les plus discordans. Durant cinq à six jours qu'elle passa à Paris, le médecin que nous citons la vit assez pour se convaincre qu'elle jouissait de toute sa raison, et qu'elle n'employait aucune fraude pour tromper. Il jugea que la maladie était l'effet d'une convulsion des muscles de la voix et de la parole, et il donna une consultation, dans laquelle il prescrivit un long usage des boissons rafraîchissantes et relâchantes, des bains, des bols, et quelques potions antispasmodiques. Ce traitement fut rigoureusement suivi pendant plusieurs mois: la voix devint plus régulière, et elle finit par revenir entièrement son état naturel.

L'inflammation aiguë du larynx, celle du pharynx, du voile du palais, des amygdales, de la langue; le gonflement quel-

quefois énorme de celle-ci (*Voyez* LANGUE (pathologie), et toutes les autres maladies propres aux différens organes de la parole, forment autant d'obstacles à l'exercice régulier de cette fonction. On a vu la plupart de ces lésions être déterminées par le transport, sur ces parties, des irritations qui donnent lieu au rhumatisme, à la goutte, aux dartres, etc.; la syphilis est souvent la cause de l'ulcération, de la désorganisation même des organes que nous venons de citer; mais tous ces cas sont trop vulgaires pour que nous nous arrêtions à en rapporter des exemples, et leur histoire appartient à d'autres articles. Dans un grand nombre de circonstances, l'articulation des sons n'est pas modifiée ou empêchée par les affections primitives des parties qui l'exécutent : celles-ci peuvent participer sympathiquement aux désordres qui surviennent dans des organes plus ou moins éloignés, et qui leur sont plus ou moins étroitement unis. L'étude de ces lésions sympathiques, des organes de la parole, est importante, non-seulement pour la physiologie, dont elle éclaire la marche, mais pour la pathologie, puisqu'elle constitue l'une des sources les plus précieuses du diagnostic et du pronostic de certaines maladies.

La parole étant une fonction soumise à la volonté, il en résulte que toutes les lésions partent du cerveau; que celles mêmes des autres parties du système nerveux, qui, à leur tour, modifient l'action cérébrale, devront déterminer des troubles variés dans son exécution : c'est en effet ce que l'observation démontre. Indépendamment des paralysies des muscles qui servent à la formation des sons; paralysie dont la cause éloignée réside dans une violente congestion encéphalique, la même affection est souvent le résultat des commotions profondes, des compressions de l'un ou des deux hémisphères cérébraux : dans ces deux cas, les organes de la parole subissent la loi à laquelle sont soumises toutes les autres parties qui sont douées, comme le disait Bichat, de la vie animale. Dans les irritations cérébrales primitives, telles que la méningite, la céphalite, ou lorsque ces irritations sont sympathiques des lésions des autres viscères, comme dans les affections désignées jusqu'ici sous le nom de fièvres ataxique, adynamique, etc., c'est au moyen des organes vocaux que le malade fait connaître son délire, et, suivant qu'il est taciturne ou furieux, il prononce les mots à voix basse, lentement, par intervalles, ou il fait éclater les cris les plus violens, les expressions les plus énergiques. Dans l'hypocondrie, dans la manie et dans les nombreuses variétés que présentent les aliénations mentales, la parole sert toujours à l'expression des idées plus ou moins bizarres de l'individu; elle fournit les signes les plus précieux et les plus positifs sur la nature du mal. On a vu les malades, sui-

vant que leur imagination troublée les transformait en tel ou tel animal, imiter les cris du chien, les hurlemens du loup, etc. : c'est dans ces cas que la maladie a été désignée sous le nom de *cynanthropie*, de *lycanthropie* et mieux encore de *zoanthropie*, qui donne une idée parfaitement juste du caractère distinctif de cette espèce de délire. *Voyez* ces différens mots.

Les affections nerveuses, telles que l'épilepsie, les convulsions, le tétanos, exercent sur les organes de la voix une influence très-manifeste. « La voix des tétaniques, dit le professeur Percy, est sibilleuse, en fausset. Il m'a suffi souvent, et presque toujours, de faire parler les blessés pour reconnaître s'ils étaient menacés ou non de tétanos, tant cet accident change la voix à son début, et même dès son incubation. Il est des tétaniques dont la voix devient méconnaissable; elle s'élève de trois à quatre notes et souvent d'un octave, ou au moins d'une quinte. Après la guérison de ces blessés, la voix ne se rétablit presque jamais complétement ; il en est de même des accès très-longs de convulsions (Rampont, *ouvrage cité*). » Il est peu de chirurgiens militaires qui n'aient eu l'occasion de vérifier l'exactitude de l'observation de l'un de leurs chefs les plus illustres; mais la voix n'est pas seulement lésée dans le tétanos : la roideur de tous les muscles qui servent à l'articulation des sons, imprime à la parole un caractère tel, qu'il suffit d'entendre un tétanique, pour le distinguer parmi un très-grand nombre de blessés. On sait que l'épilepsie débute presque toujours par un cri violent que pousse le malade avant de tomber, et dont il a perdu le souvenir lorsqu'il revient à lui. L'hystérie détermine fréquemment des lésions diverses dans la voix et la parole. Le médecin dont nous venons de citer l'excellente dissertation, rapporte l'histoire d'une fille de la Corogne, chez laquelle les accès étaient accompagnés de cris qui imitaient parfaitement l'aboiement du chien. L'hydrophobie est accompagnée d'une voix rauque, de paroles entrecoupées, de cris furieux, etc. : ces modifications de la parole servent, en partie, à faire reconnaître cette affection singulière. La goutte ellemême, quoique affectant des parties peu abondantes en filets nerveux, imprime cependant, d'après la remarque du professeur Percy, un caractère spécial : la voix, la parole deviennent promptes ; il y a communément loquacité avec surcroît de mémoire et d'esprit. Le même professeur reconnut, un jour, au seul babil, cette maladie chez une dame qu'il rencontrait dans la société (Rampont).

Le vin, l'alcool, les substances narcotiques et narcoticoâcres, telles que la pomme épineuse (*datura stramonium*), la baie de belladona (*atropa belladona*), la racine de jusquiame (*hyosciamus niger*), le tabac, etc., étendent presque toujours sur les organes de la voix l'impression funeste qu'elles

exercent sur toutes les parties soumises à l'empire du système nerveux cérébral. Les alcooliques déterminent, suivant l'excès où l'on en a porté la dose, soit une sorte de délire joyeux et bruyant, qui, lorsqu'il est léger, n'est pas dénué de charmes; soit, chez quelques sujets, des accès de fureur semblables à ceux de la manie; ou enfin un collapsus général, accompagné de l'impossibilité d'articuler les sons. Les narcotiques et les narcotico-âcres ont souvent produit le mutisme. Galien dit avoir vu cet accident résulter de l'usage d'une injection opiacée dans l'oreille. Sauvages rapporte qu'aux environs de Montpellier, des fripons, afin d'avoir plus de facilité à remplir leurs desseins, et afin de n'être pas aussi facilement découverts, faisaient boire, à leurs dupes, du vin dans lequel ils avaient fait infuser une certaine quantité de semences de pomme épineuse : non-seulement alors les victimes tombaient, dit-il, dans le narcotisme, mais, pendant deux ou trois jours, elles étaient incapables de proférer une parole et de répondre à aucune des questions qu'on leur adressait. *Nosologie méth.*, chap. VI.

Les rapports qui unissent les organes de la parole à ceux de la voix sont tels, que quand un obstacle s'oppose à la production de celle-ci, il est également impossible d'exécuter l'autre. Le catarrhe bronchique, et surtout la variété de cette affection que l'on a appelée *croup;* la pneumonie et la pleurésie aiguës, modifient la parole, soit en ne permettant pas au poumon d'admettre et d'expulser l'air avec assez de liberté, soit en altérant les vibrations de la glotte. On a souvent remarqué comment l'introduction d'un corps étranger dans le larynx, apporte un obstacle mécanique à l'exécution des fonctions dont nous parlons. Il en est de même de la phthisie laryngée. Les anévrysmes du cœur ou des gros vaisseaux entraînent nécessairement, dans les mouvemens des poumons, une gêne qui rend à son tour la parole entrecoupée, surtout après un exercice violent. Lorsque la tumeur comprime la trachée-artère, et menace de s'ouvrir dans ce canal, la voix devient sibilleuse; la parole est pénible, un goût de sang importune le malade, et, quand la mort est imminente, ces deux fonctions sont tout à coup arrêtées.

Parmi les lésions qui apportent un obstacle mécanique aux mouvemens qu'entraîne l'exercice de la parole, une de celles qui ont été le plus longtemps méconnues, quoique ses effets aient frappé les médecins dès la plus haute antiquité, c'est la vive inflammation de l'estomac, et surtout de la portion cardiaque de ce viscère. L'état de la langue et de l'intérieur de la bouche a toujours fixé l'attention des praticiens : ils ont noté fidèlement la plupart des modifications de ces par-

ties dans le cours des maladies aiguës; mais nous devons le dire, ne connaissant pas la véritable étiologie de la plupart de ces affections, ils n'ont déterminé ni la cause des altérations qui en sont l'effet, ni les conséquences physiologiques que l'on en peut tirer pour connaître les rapports qui unissent ces différens organes. Il y a plus, ils ont longtemps ignoré ce qu'il y a de plus important à remarquer dans l'examen de la langue: savoir, la rougeur de ses bords et de sa pointe; ils se sont attachés à décrire longuement la consistance et la couleur des enduits qui la recouvrent, et n'ont pas vu que cet enduit, variable à l'infini, chez les différens sujets, ne devrait pas fixer exclusivement leur attention. Ce n'est pas ici le lieu de nous appesantir sur tous les signes divers que l'on peut tirer de l'examen des organes de la parole dans les phlegmasies gastro-intestinales (*Voyez* BOUCHE, LANGUE (physiologie). Nous observerons seulement que cette fonction peut être empêchée ou par la nature du délire sympathique que détermine l'irritation de la membrane muqueuse de l'estomac, délire qui peut être tel que le malade se refuse de parler; ou parce que la douleur qui résulte de l'abaissement du diaphragme et du mouvement des muscles abdominaux, oblige le malade à garder le silence, bien que ses idées soient saines, que son esprit soit tranquille, et que ses organes continuent d'être habiles à remplir leurs fonctions; ou enfin parce que la faiblesse, le tremblotement de la langue, la dureté de l'enduit qui la recouvre, la roideur du pharynx et du voile du palais, la mucosité gluante qui les tapisse, ainsi que la voûte palatine, rendent impuissans tous les efforts du malade. C'est à ces causes diverses, mais que le médecin physiologiste doit savoir apprécier à leur juste valeur au lit du malade, que l'on doit rapporter les voix que les Latins appelaient *lugubris*, *clangosa*, *flebilis*, *prolabunda*, *querula*, *stridula*, etc., dont les médecins ont parlé depuis Hippocrate jusqu'à nos jours. Le père de la médecine avait examiné, avec la plus grande attention, les variations qui survenaient dans l'exercice de la parole pendant le cours des fièvres: les Prorrhétiques, et surtout le premier livre des Épidémies contiennent plusieurs observations qui constatent l'exactitude de cet aphorisme de Duret: « *Aphonia in acutis undecumque sit, brevi mors est.* » Le plus ordinairement, toutefois, on n'observe pas une aphonie complette; il n'y a que mussitation (*Voyez* ce mot), c'est-à-dire que le malade exécute encore les mouvemens nécessaires pour parler, mais qu'il ne peut plus se faire entendre.

Il n'est pas rare de voir l'irritation que déterminent les vers dans le canal intestinal occasioner une aphonie sympathique. Dans la dysenterie, elle-même, quoique la membrane muqueuse

des gros intestins soit presque toujours seule affectée, la voix devient extrêmement faible, l'articulation des sons est imparfaite, et les malades font à peine entendre ce qu'ils disent. C'est sans doute à un mécanisme semblable, c'est-à-dire à l'affaiblissement du sujet, joint à la gêne des mouvemens du diaphragme et des muscles abdominaux, que l'on doit attribuer cette voix aiguë, plaintive et flûtée, qui accompagne souvent la péritonite puerpérale, et qui, aux yeux d'un observateur attentif, suffit pour établir le diagnostic de cette maladie.

Nous terminons ici ce que nous nous sommes proposé de dire relativement à l'influence que les maladies exercent sur les organes de la parole : nous n'avons sans doute pas épuisé ce sujet fécond. Pour plus d'éclaircissemens, nous renvoyons le lecteur aux mots *aphonie* et *voix*, où il trouvera exposé ce qui n'aurait pu l'être dans notre travail, sans répéter certains détails, et anticiper sur d'autres.

De l'influence de l'exactitude logique, de la parole sur les progrès des sciences. L'objet de ce paragraphe, qui eût sans doute été plus convenablement placé à la suite du mot *langage*, et qui peut ici être considéré comme le supplément de ce mot; son objet, disons-nous, est un des plus intéressans qui puissent fixer l'attention du médecin physiologiste, de celui qu'anime un amour ardent pour les progrès de la science qu'il cultive. La médecine est arrivée à une époque où un nombre immense de faits, de toute espèce, ont été rassemblés : l'abondance, sous ce rapport, est même telle, qu'il est peut-être impossible à l'homme dont la mémoire est la plus vaste, d'en conserver le souvenir. En continuant à en accumuler de nouveaux, et de semblables à ceux que l'on a déjà recueillis mille et mille fois, on ne ferait que surcharger en nombre le domaine de la science, sans lui faire faire le moindre progrès. La tâche que les siècles précédens ont léguée au siècle où nous vivons, est donc de débrouiller ce chaos, d'examiner sévèrement quelle conséquence il est possible de déduire des faits connus; de déterminer quelles connaissances ne sont que probables, quelles autres sont à désirer, soit afin d'éclaircir nos doutes, soit pour compléter ce dont nous sommes certains; et ce n'est qu'après que ce travail aura été fait, qu'il sera possible d'aviser à la tendance nouvelle qu'il faudra donner à l'esprit d'observation. Dans toutes les sciences, on observa d'abord, sans trop savoir ce qu'il y avait d'important à considérer, on prit note de tout ce qui frappait les sens; mais bientôt on s'aperçut qu'il existe, entre les faits connus, certains rapports qui les lient. Ces rapports, soupçonnés dans le principe, furent confirmés ou rejetés par de nouvelles recherches mieux dirigées. En marchant ainsi des faits aux inductions, et des inductions à l'étude plus appro-

fondie des phénomènes, l'esprit humain fit des progrès, et les diverses branches de ses connaissances furent consolidées. L'esprit de l'homme serait resté dans une perpétuelle enfance, si l'on se fût borné à observer, sans rien déduire, des observations déjà faites, et sans se servir de ces déductions pour perfectionner les observations ultérieures; mais ceux qui entreprennent ce travail ne peuvent y procéder avec succès, s'ils ne sont doués d'idées justes sur le mécanisme, suivant lequel nous acquérons nos connaissances, sur les divers degrés de certitude de celles-ci, et sur la manière de se servir du langage, au moyen duquel on les communique aux autres. Ces préliminaires, indispensables, ne sont que l'application, à une science quelconque, des principes de l'idéologie; ils constituent la partie la plus intéressante de la philosophie de cette science. Nous n'avons pas le dessein de les approfondir ici; la nature de cet article, et peut-être l'insuffisance de nos forces ne le permettent-elles pas : nous nous bornerons à quelques considérations sur la langue médicale.

Nos idées sont liées aux signes que nous avons inventés, et ce n'est qu'au moyen de cette liaison que notre intelligence en conserve le souvenir. Que les signes favorisent la faculté de penser, c'est une chose incontestable; depuis Locke, tous les idéologues l'ont démontré; sans ces signes, nous ne pourrions comparer nos idées, surtout lorsqu'elles forment des réunions complexes; les qualités des objets que nous avons observés sont liées, dans nos esprits, aux signes qui nous représentent ces objets, comme elles le sont, dans la nature, aux objets eux-mêmes. Si nous comparons nos idées, si nous tirons des conclusions de ces comparaisons, il est donc indispensable que nous n'attachions aux signes dont nous nous servons, que les idées ou les valeurs qui résultent de notre observation; et, s'il s'élève des discussions, il est certain qu'il faut d'abord convenir de l'acception que l'on attache aux mots dont on se sert : sans quoi, chacun raisonnant dans son sens, croyant comprendre et être compris, sans qu'il en soit rien, la dispute se perpétuera, en pure perte, jusqu'à ce que, remontant aux principes, c'est-à-dire à la valeur des mots, on reconnaisse la cause de l'erreur. L'un des fondateurs de la métaphysique moderne, Locke, qui a si bien observé la marche de l'esprit humain, nous a conservé une histoire qui semble propre à jeter quelque jour sur ce qui vient d'être dit : nous la citons textuellement, afin qu'elle ne perde rien de la naïveté avec laquelle il la raconte : « Je me trouvai un jour, dit-il, dans une assemblée de médecins habiles et pleins d'esprit, où l'on vint à examiner, par hasard, si quelque liqueur passait à travers les filamens des nerfs : les sentimens furent partagés, et la dispute dura assez longtemps, chacun propo-

sant, de part et d'autre, différens argumens pour appuyer son opinion. Comme je me suis mis dans l'esprit depuis longtemps qu'il pourrait bien être que la plus grande partie des disputes roule plutôt sur la signification des mots que sur la différence réelle qui se trouve dans la manière de concevoir les choses, je m'avisai de demander à ces messieurs, qu'avant de pousser plus loin cette dispute, ils voulussent premièrement examiner et établir entre eux ce que signifie ce mot *liqueur*. Ils furent d'abord un peu surpris de cette proposition; et s'ils eussent été moins polis, ils l'eussent peut-être regardée, avec mépris, comme frivole et extravagante, puisqu'il n'y avait personne dans cette assemblée, qui ne crût entendre ce que signifiait ce mot *liqueur*, qui, je crois, n'est pas effectivement un des noms des substances le plus embarrassé. Quoi qu'il en soit, ils eurent la complaisance de céder à mes instances, et ils trouvèrent enfin, après avoir examiné la chose, que la signification de ce mot n'était pas si determinée, ni si certaine qu'ils l'avaient cru tous jusqu'alors, et qu'au contraire chacun d'eux le faisait signe d'une différente idée complexe. Ils virent, par là, que le fort de la dispute roulait sur la signification de ce terme, et qu'ils concevaient tous à peu près la même chose, que quelque matière subtile passait à travers les conduits des nerfs, quoiqu'il ne fût pas si facile de déterminer si cette matière devait porter le nom de liqueur, ou non : ce qui, bien considéré par chacun d'eux, fut jugé indigne d'être un sujet de dispute ». (*Essai philosophique concernant l'entendement humain*, Amsterdam et Leipsik 1755, in-4°., p. 393). Combien de fois les médecins de nos jours n'auraient-ils pas besoin qu'un nouveau Locke vînt les mettre d'accord !

Plus on y réfléchit, et plus on est convaincu qu'il résulte de graves inconvéniens, pour la médecine, de l'abandon de l'idéologie ; on croit ne pouvoir pas étudier trop minutieusement l'action de chaque muscle ; des hypothèses nombreuses ont été inventées pour expliquer la digestion ; des volumes entiers traitent de la circulation, de la respiration, des sécrétions, de la nutrition ; et l'on abandonne à des philosophes, étrangers aux connaissances physiologiques, la partie la plus importante des fonctions cérébrales. Le cerveau n'est-il donc pas l'un des organes du corps humain ? Pourquoi l'histoire de tous les rapports qui existent entre lui et les sens, entre lui et les autres viscères indispensables au maintien de la vie, n'est-elle pas approfondie par les médecins ? S'il règne encore tant d'obscurité relativement à l'action des organes sur le cerveau, et du cerveau sur les organes ; si une foule de phénomènes physiques ou moraux, qui dépendent de cette influence réciproque, sont encore méconnus, n'en faut-il pas accuser cet isolement des

diverses parties d'une même science? Cabanis a défriché une partie de ce champ fertile; M. le professeur Pinel a montré combien l'étude physiologique des facultés intellectuelles est féconde en résultats précieux : quel médecin s'associera désormais à ces deux professeurs célèbres, et ajoutera à leurs travaux le complément qui leur manque?

Un fait fort remarquable dans l'histoire de la médecine, c'est que cette science a toujours suivi le sort de la philosophie; elle en a partagé toutes les vicissitudes; souvent ses systèmes furent inventés par des hommes qui n'étaient pas médecins, et plus souvent encore elle ne marcha, que de loin, sur les traces de celle qui la précédait. Toutes les sectes qui, depuis l'origine des sciences spéculatives dans la Grèce, partagèrent les philosophes, ont modifié la théorie médicale : le platonisme, l'aristotélisme, la doctrine des atômes de Démocrite et d'Epicure; l'éclectisme, le septicisme, le pyrrhonisme lui-même; les rêveries des platoniciens modernes et des fauteurs de la cabale; plus tard le réalisme et le nominalisme, etc., exercèrent sur la médecine une influence dangereuse. Cet esclavage, la science de l'homme le partageait avec toutes les autres sciences physiques : peu riche de faits habilement constatés, et négligeant surtout de rapprocher les observations déjà recueillies, elle dut céder à l'empire d'une métaphysique ambitieuse qui promettait de tout expliquer, de dévoiler le mécanisme de tous les phénomènes.

La médecine, en ce siècle, a secoué le joug que lui avaient imposé les sciences accessoires; mais elle a conservé, dans son langage, la plus grande partie des imperfections qui retenaient naguères encore celles-ci dans l'enfance. On a reproché, par exemple, aux métaphysiciens d'avoir réalisé des abstractions, d'avoir considéré comme représentant des êtres, des essences, etc., les noms génériques qui servent à distinguer les genres et les espèces. Ainsi on agitait gravement si la glace et la neige sont de l'eau, si un fœtus monstrueux est un homme : si Dieu, les esprits et même le vide sont des substances, et mille autres questions semblables qui ne roulaient que sur des mots; si l'on eût voulu savoir seulement si les idées simples, rassemblées sous les mots *eau*, *homme*, *substance*, conviennent aux choses dont il s'agissait, il eût été facile de le déterminer; mais on voulait connaître exactement si ces choses renfermaient certaines réalités qu'on supposait cachées sous ces mots, *eau*, *homme*, *substance*; et de-là résultaient des controverses obscures et interminables. Les philosophes de nos jours, les géomètres, les naturalistes, les physiciens et les chimistes, ne méritent plus ces reproches; mais, nous le répétons, il peut encore être justement adressé aux médecins. S'ils ne réalisaient plus des abs-

tractions, que signifierait la discussion dans l'objet de savoir si les fièvres sont des fièvres, si les maladies sont des lésions des propriétés vitales, des aberrations d'action du principe vital ? Si la goutte, le rhumatisme, les dartres peuvent affecter l'estomac, le poumon, etc. ? Si les mots *fièvres*, *propriétés* et *principe vital*, *goutte*, *rhumatisme*, *dartre*, ne représentaient que certaines collections d'idées simples, il serait facile de voir si les choses qu'on y rapporte les renferment aussi ; mais on veut voir autre chose, sans quoi on ne discuterait pas avec tant de persévérance. Par exemple, en admettant qu'il fût reconnu que la goutte ne présente à l'esprit qu'une phlegmasie articulaire, aurait-on jamais demandé si cette maladie peut affecter le cerveau ? Mais, dira-t-on, il y a quelque chose de spécial dans la goutte ; elle présente des phénomènes particuliers ; elle se déplace facilement. Oui, sans doute, mais est-elle la seule irritation qui se déplace ? Et d'ailleurs, si elle n'avait rien de spécial, pourquoi la distinguerait-on ? Cette entité spéciale, que toutefois l'on ne connaît pas, l'a-t-on jamais vue se rencontrant avec les irritations cérébrales, gastriques, pulmonaires qui affectent les goutteux, et qui agissent alternativement chez eux avec la goutte, comme chez d'autres sujets, avec de vieux ulcères, des fistules, etc. Cependant on ne dit point alors que les ulcères et les fistules sont allés se fixer sur des parties éloignées.

Locke craignait que la manière dont on parle des facultés intellectuelles ne fît naître l'idée d'autant d'agens qui existent réellement en nous, qui ont différens pouvoirs, qui commandent et exécutent diverses choses. Ce grand philosophe redoutait, enfin, que quelques esprits faux ne les considérassent comme autant d'*êtres*. Ne semble-t-il pas que le philosophe anglais ait prévu ce qui devait arriver à nos médecins modernes, qui distinguent des maladies de chacune de ces facultés ? Sans doute que le cerveau étant malade, il n'est aucune de nos facultés qui ne puisse être abolie ou pervertie ; mais cela ne constituera jamais des maladies de la mémoire, du jugement, de la volonté, de la veille ou du sommeil, etc. N'a-t-on pas vu, dans certaines classifications, distinguer des maladies de la digestion, de la menstruation, de la grossesse, de la lactation, alors qu'il n'aurait dû être parlé que des lésions de l'estomac, de l'intestin, de l'utérus ou des mamelles ? On dit fréquemment qu'à la suite de telle ou de telle action, on observe des lésions de la digestion, de la respiration ; mais ces fonctions sont exercées par un grand nombre d'organes, lesquels sont affectés ; mais comment et par quel mécanisme le sont-ils ? Tant de précision n'appartient pas au langage de certains médecins ; ils craindraient de tomber dans des explications hasardées. A

force d'explications, de périphrases, de réticences, on parvient bien à donner à ces expressions un sens; mais ce sens n'est pas celui que l'expression indique immédiatement. Ainsi donc, quoi qu'en disent les sophistes et les routiniers, ces expressions, ces dénominations vagues ou erronées, ne sauraient soutenir l'épreuve de l'analyse philosophique : or, le langage dont elles font partie doit être réformé.

Un autre vice très-commun dans le langage des médecins, c'est qu'après avoir défini un mot, ils s'en servent bientôt, sans y prendre garde, pour exprimer des idées différentes. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, entre mille, de cette contradiction fastidieuse, après avoir défini l'inflammation comme étant l'exaltation des propriétés vitales; après avoir reproduit les belles considérations de Barthez sur les fluxions; après avoir critiqué les idées iatro-mathématiques de Boerhaave, on reconnaît bientôt une inflammation *adynamique*, une inflammation par débilité; ce qui signifie, en substituant la définition à la chose définie, qu'il y a des exaltations des propriétés vitales par diminution d'energie dans ces propriétés. Est-il étonnant que l'on ne s'entende plus, lorsqu'on raisonne d'une manière aussi peu logique? Les mots alors se métamorphosent, pour ainsi dire, et tantôt ils signifient une chose, tantôt une autre; chaque médecin a son vocabulaire, et même il se réserve de le modifier à volonté. Comment raisonnerait-on juste, pendant quelque temps, avec des instrumens aussi imparfaits? Nous ne voulons pas multiplier les exemples de ce vice de langage : que l'on ouvre la plupart des livres de médecine, et l'on y trouvera incessamment les preuves de notre assertion.

Une troisième cause qui s'oppose aux progrès des sciences médicales, c'est l'usage des mots *vice*, *virus*, *principe*, *génie*, etc., auxquels on peut ajouter les *cachexies*, les *diathèses*, et un grand nombre de dénominations semblables, que l'on emploie pour désigner les causes cachées des maladies. Il n'existe vraisemblablement pas, dans le monde, deux médecins qui attachent à ces expressions des idées exactement semblables. Nous avons provoqué des explications sur chacune d'elles, et nous sommes encore à trouver deux auteurs, à rencontrer deux professeurs, deux personnes qui leur donnent la même signification. Que d'autres répètent cette épreuve, nous doutons qu'ils soient plus heureux; quant à nous, ce qui nous a semblé le plus positif, dans tout ce que nous avons appris, c'est que personne ne savait précisément ce qu'il voulait dire. Cependant on retrouve ces expressions à chaque instant dans les discours et dans les écrits de certains medecins; elles leur servent à tout expliquer. Il est vrai qu'ils rendent ce qu'ils ont reçu, sans attacher à des mots ridicules de sens

des idées parfaitement déterminées; le lecteur les reçoit de même, et les transmet à son tour : c'est ainsi que l'erreur se perpétue. Toutefois, que l'on y prenne garde, cette marche vicieuse n'est propre qu'à rendre la médecine semblable à ce monument que voulait élever jusqu'au ciel l'orgueil des hommes, et que la confusion des langues força d'abandonner! Et, pour parler sans figure, observons que si, jusqu'ici, la médecine ne s'est point élevée au rang des sciences, la raison en est, en grande partie, dans le vague qui, obscurcissant son langage, la repousse et l'égare incessamment dans le dédale des conjectures.

On ne saurait trop le redire, et ceux qui cultivent la médecine ne sauraient se le graver trop profondément dans l'esprit; la méthode qui conduit à la vérité est la même pour toutes les sciences : des faits bien constatés, tels en sont les élémens. Les matériaux où nous puisons toutes nos connaissances sont ou les corps de la nature considérés dans leurs qualités extérieures, ou les actions que ces corps exercent les uns sur les autres, ou les phénomènes que présentent, dans leur intérieur, quelques-uns de ces corps. Les sciences qui ont pour objet les deux premières de ces trois branches de nos études, sont les plus simples, les plus assurées dans leur marche, les plus certaines dans leurs résultats. Tous les phénomènes dont on y traite, sont perceptibles aux sens, et les parties de l'anthropologie qui peuvent leur être assimilées, telles que l'anatomie, quelques portions de la physiologie et de la chirurgie, sont aussi les plus susceptibles de démonstrations rigoureuses. Les observateurs peuvent ici varier, répéter à l'infini, les expériences qui leur semblent les plus propres à les éclairer. Il n'en est pas de même lorsque l'on s'occupe des sciences physiologiques; et, aux yeux des investigateurs, qui ne savent saisir que ce qu'il y a d'extérieur, de plus grossier dans les résultats des faits, la plupart des phénomènes sont alors inopinés; le mécanisme intime de ces phénomènes, et même une multitude de rapports essentiels qui les unissent, ne peuvent être saisis par eux. La source de nos erreurs, dit Condillac, réside dans le défaut d'idées ou dans des idées mal déterminées : or c'est précisément cette dernière cause qui semble présider à tous les raisonnemens vicieux des médecins. Ils ont un penchant irrésistible à *deviner* ce qui se dérobe à leurs sens; ils ne se bornent pas à ce qu'une simple observation leur apprend, à noter, à rapprocher les faits pour les exprimer au moyen de formules générales qui ne présentent à l'esprit que ce qu'ils ont de commun. Il leur faut des hypothèses, des explications; ils n'osent avouer une ignorance, qui serait au moins favorable à de nouvelles recherches, et ils osent soutenir, avec obstination, qu'ils ont dévoilé les

secrets de la nature, quand ils n'ont été que dupes de leur imagination. Ce qu'il y a de plus favorable à la plupart de ces propositions, qui n'ont dans la nature aucun fondement, c'est qu'il est quelquefois impossible d'en démontrer rigoureusement l'absurdité. Que répondre en effet à cette argumentation : Pourquoi ne voudriez-vous pas que cela fût? Vous ignorez ce qui se passe, or, je soutiens que cela se passe ainsi! Tous les phénomènes ne se trouvent-ils pas *expliqués*, dans ma théorie, d'une manière satisfaisante, et avec la plus grande simplicité?..... C'est en vain que l'on se retranche sur le défaut de preuves directes; la nature, réplique le spéculateur, ne fait jamais rien en vain; elle procède toujours par les voies les plus directes, les plus fécondes en résultats variés : or, trouvez-moi un principe qui satisfasse mieux à ces conditions que celui que je propose? Vous ne le pouvez pas! *Donc* mon hypothèse cesse d'être une supposition, et n'est que l'expression de la marche de la nature..... Voilà comme raisonnent trop souvent ceux qui s'élancent au-delà des faits, et qui, ne trouvant rien de plus sage que ce qu'ils imaginent, pensent que c'est la seule voie qu'ait pu suivre l'intelligence suprême, dont ils mesurent la sagesse par la leur.

Une circonstance qui n'est certainement pas la moins remarquable de l'histoire médicale de notre époque, et qui attirera indubitablement l'attention de nos successeurs, c'est de voir les médecins qui ne parlent que de *nature agissante* et *prévoyante*, de *principe vital*, de *trouble*, d'*altération*, d'*aberration des propriétés vitales*, etc.; c'est de les voir, disons-nous, accuser ceux qui se refusent d'admettre leurs propositions sur parole; d'ajouter une foi aveugle à des abstractions créées dans le délire de la rêverie; de se livrer aux écarts de l'imagination; de recourir à des explications forcées, à des théories hasardées!

L'objet de l'association de la philosophie aux sciences serait de ramener le langage médical à n'être que l'expression pure, simple et méthodique de ce qu'enseigne l'observation : cette première union tendrait à ce que l'esprit s'arrêtât où s'arrêtent les sens; son but enfin est de ramener les médecins aux véritables principes, c'est-à-dire aux faits et aux mots, dont il faut fixer la valeur. Est-ce bien là l'esprit qui préside aux théories spéculatives? Est-ce en procédant ainsi qu'on se montrera partisan des explications forcées? Est-ce donc être novateur, factieux en médecine, que de signaler les imperfections de cette branche des connaissances humaines, et de vouloir l'élever au rang des sciences?

Les systèmes, en médecine comme en physique, ne peuvent être établis que quand on a fait assez d'observations pour saisir l'enchaînement des phénomènes; ils se réduisent tous à l'ex-

plication des faits, par d'autres faits; ils approchent d'autant plus de la perfection, que les phénomènes s'éclairent mutuellement, et que dans les rapports que nous établissons entre eux, nous remontons avec plus de facilité, *et sans rien supposer*, jusqu'à un fait unique, qui préside à tous les autres; c'est alors que la loi de la nature nous est dévoilée: alors seulement la raison admet une théorie propre à expliquer, à commenter pour ainsi dire cette loi. Dans l'état où se trouvent actuellement les sciences médicales, c'est donc aux observations qu'il faut recourir, non qu'il faille nécessairement en recueillir de nouvelles; mais il est indispensable de relever, au moyen de celles qui existent, un édifice qui ne renferme que ce qu'elles dévoilent à tous les yeux.

C'est surtout à la réformation du langage médical que les préceptes judicieux de Condillac sont le plus applicables : « Il faudrait, dit cet illustre métaphysicien, se placer d'abord dans des circonstances sensibles, afin de faire des signes pour exprimer les premières idées qu'on acquerrait par sensation et par réflexion, et lorsqu'en réfléchissant sur celles-là, on en acquerrait de nouvelles, on ferait de nouveaux noms, dont on déterminerait le sens en plaçant les autres dans les circonstances où l'on se serait trouvé et en leur faisant parcourir toute la chaîne des raisonnemens que l'on aurait faits. Alors les expressions succéderaient toujours aux idées, elles seraient donc claires, précises, elles ne rendraient que ce que chacun aurait sensiblement éprouvé (*Essai sur l'origine des connaissances humaines*, t. II, p. 216). » Cette méthode qui consiste, en dernière analyse, à observer, à donner des noms à chacun des résultats de nos observations, à déterminer exactement les idées que nous attachons à chaque nom; cette méthode, continue le philosophe que nous venons de citer, a deux avantages : le premier, c'est que, connaissant la génération des idées sur lesquelles nous méditerons, nous n'avancerons point que nous ne sachions où nous sommes, comment nous y sommes venus, et comment nous pourrions retourner sur nos pas; le second c'est que dans chaque matière nous verrons sensiblement quelles sont les bornes de nos connaissances: car nous les trouverons lorsque les sens cesseront de nous fournir des idées, et que par conséquent l'esprit ne pourra plus se former de notions exactes.

Notre objet, en composant ce morceau, a été de signaler, avec franchise, les inconvéniens qui résultent du langage actuellement encore employé par la plupart des médecins. Loin de nous l'intention d'avoir voulu faire une satire de l'époque médicale actuelle : l'amour que nous professons

pour la vérité, les vœux ardens que nous ne cessons de former pour voir enfin la médecine prendre sa place parmi les autres sciences, nous ont seuls dicté ces réflexions. Nous avons proposé quelques idées sur la méthode la plus propre à atteindre enfin ce but, ces idées ne nous appartiennent point en propre: ce sont celles de Bâcon, de Locke, de Condillac; et nous n'avons d'autre mérite que celui d'avoir su puiser à des sources aussi pures. Nous pourrions y puiser encore d'importantes considérations; mais tout ce que nous ajouterions ici, sur le sujet qui nous occupe, doit se trouver aux articles *philosophie médicale* et *système*. Qu'il nous soit permis d'ajouter cependant, que tous les bons esprits commencent à sentir qu'il est instant de faire, pour la médecine, ce que Descartes et les autres grands esprits, que nous venons de citer, ont fait pour la philosophie. Il faut détruire, par la pensée, toutes les idées théoriques reçues; il ne faut conserver, de tous les travaux de nos prédécesseurs, que les faits bien constatés, et reprendre nos connaissances médicales à leur origine, c'est-à-dire en revenir aux observations, et recomposer, à la fois, et la science et le langage: c'est alors seulement que sera fondée une théorie vraiment philosophique. Heureux l'esprit assez vaste, assez hardi, assez indépendant pour entreprendre un pareil travail! Qui sera assez sage pour l'exécuter convenablement, assez fortuné pour le voir réussir? Cependant, nous osons le dire, tant qu'il ne sera pas fait, il n'existera pas de véritable médecine scientifique. C'est par un travail semblable que la métaphysique, jusqu'à ces derniers temps si obscure, s'est placée au rang des sciences; c'est au même procédé que la physique, la chimie, l'histoire naturelle, ont dû les progrès éminens qu'elles ont faits depuis trente ans, et ceux plus grands encore qu'elles sont probablement appelées à faire. La médecine seule restera-t-elle en arrière, et conservera-t-elle, avec son ancienne allure, un jargon qui n'est qu'un assemblage monstrueux de toutes les expressions que l'ignorance, les préjugés, les faux raisonnemens y ont accumulées depuis vingt siècles?

(FOURNIER-PESCAY et BÉGIN)

PAROLE (séméiotique). L'état de la parole ou de la voix articulée, devient, dans plusieurs maladies, d'un secours précieux pour leur diagnostic et leur pronostic. Parmi les altérations de la parole qui surviennent alors, les unes peuvent être liées à celles qu'éprouve la voix et en dépendre uniquement; les autres peuvent exister indépendamment des altérations de cette fonction et par l'affection des organes qui servent immédiatement à la formation de la parole. Nous nous contenterons ici de parler des signes que la parole peut fournir à

la séméiotique dans ce dernier cas. Quant à ce qui a trait à ses modifications morbides causées par les altérations de la voix, nous ne pouvons que renvoyer à ce dernier mot. *Voyez* VOIX (séméiotique) et PARAPHONIE.

La perte totale de la parole constitue le mutisme (*Voyez* ce mot) : elle peut exister indépendamment de celle de la voix ; mais la perte de la voix entraîne toujours la perte de la parole. Quand cette perte est naturelle et de naissance, elle sort presque entièrement du domaine de la médecine pratique proprement dite ; mais lorsqu'elle survient accidentellement pendant un état de santé apparente, elle est souvent un symptôme avant-coureur de l'apoplexie et de fièvres nerveuses ou cérébrales très-graves ; elle indique alors beaucoup de danger, et sa persistance après que les autres symptômes ont disparu fait toujours craindre de nouvelles attaques.

Dans ces cas, l'impossibilité d'articuler paraît dépendre de l'affection profonde des nerfs qui donnent le mouvement et le sentiment aux muscles divers qui concourent à la parole. La même cause, mais portée à un moindre degré, produit la perte de la parole que l'on observe dans la frayeur, les accès d'hystérie. Cette suspension de la parole n'est ordinairement, dans ces cas, ni dangereuse, ni de longue durée. D'autres fois la perte ou l'altération de la parole dépend de l'affection immédiate des muscles qui la produisent ou des parties voisines, comme lorsque la langue est affectée d'inflammation grave, de paralysie ; dans les ulcérations profondes du fond de la gorge et du voile du palais ; les inflammations de l'arrière-bouche, etc.

L'ivresse et l'empoisonnement par les narcotiques jetant les muscles dans un état de stupeur voisin de la paralysie, produisent quelquefois la perte de la parole. Galien rapporte l'exemple d'une mutité déterminée par une injection d'opium dans l'oreille. Il n'est pas rare de voir des gens ivres perdre entièrement l'usage de la parole, circonstance toujours très-fâcheuse, et qui est souvent suivie de la mort (Hipp., *Aph.* v, sect. 5). Dans le tétanos, la contraction permanente des muscles élévateurs de la mâchoire inférieure détermine aussi l'impossibilité de la parole et une sorte de mutisme.

La perte de la parole a paru quelquefois dépendre d'un embarras gastrique des premières voies, et a cédé alors à l'usage des évacuans. Il nous semble que ces cas, pour être distingués, demandent de la part du médecin un tact et une habitude de juger qu'une longue pratique peut seule faire acquérir.

Dans les fièvres ataxiques, la perte de la parole qui survient après le délire annonce une mort prochaine. La parole, sans

être entièrement empêchée, peut, dans certains cas de maladies, être altérée, soit dans la promptitude, soit dans la facilité de son articulation, soit enfin en éprouvant le vice connu sous le nom de bégaiement. Le bégaiement accidentel, dans les maladies, annonce le délire, les convulsions, ou même l'apoplexie; la parole lente et difficile, embarrassée, peut aussi faire craindre ces deux dernières maladies, tandis que la parole prompte et brusque compte au nombre des symptômes précurseurs du délire. Cette promptitude de la parole jointe à une loquacité insolite et accompagnée d'une augmentation d'énergie des facultés intellectuelles indique souvent l'imminence des accès de goutte.

Senac observe, et l'expérience journalière confirme cette remarque, que la parole prend souvent une grande volubilité au début des fièvres intermittentes.

L'*hésitation* ou le tremblement de la parole s'observe souvent dans les maladies, et concourt avec les autres symptômes à en dénoter la gravité. (M. G.)

PARONYCHIE, s. f., *paronychia*, de παρα, autour, et de ονυξ, ονυχος, ongle : expression peu communément employée, et entièrement synonyme de PANARIS. *Voyez* ce mot. (M. G.)

PARONYCHIÉES, *paronychiæ*, famille de plantes dicotylédones dipérianthées dont les principaux caractères sont les suivans : calice à cinq folioles ou à cinq découpures; cinq petits pétales squammiformes; cinq étamines; un ovaire supérieur surmonté de deux styles ou d'un style bifide; une capsule monosperme, enveloppée par le calice persistant.

Les plantes de cette famille sont herbacées, petites, souvent rampantes; elles n'ont que des fleurs de peu d'apparence, réunies par petits paquets au sommet des tiges et des rameaux, ou dans les aisselles des feuilles. Peu recommandables sous le rapport de leur végétation, elles ne le sont pas davantage quant à leurs propriétés; quelques espèces, les herniaires ou turquettes, ont passé autrefois pour astringentes et pour diurétiques, mais elles ne sont plus qu'assez rarement employées aujourdhui. (LOISELEUR DESLONGCHAMPS et MARQUIS)

PAROPTÈSE, s. f., *paroptesis :* sueurs provoquées en plaçant le malade dans une étuve. C'est une expression de Cœlius Aurelianus. *Voyez* BAIN. (F. V. M.)

PARORCHIDE, s. f., *parorchidium*, du grec παρα, qui exprime quelque chose de vicieux, et de ορχις, testicule. On donne ce nom à toute position vicieuse des testicules dans laquelle ces organes occupent une place quelconque autre que celle qu'ils doivent occuper naturellement au fond du scrotum.

Ainsi, les testicules peuvent être restés dans la cavité abdominale, ou bien être imparfaitement attirés dans le scrotum de manière à former, soit dans le canal inguinal, soit à l'anneau, soit sur tout autre point de leur trajet, une tumeur sur la nature de laquelle le chirurgien doit toujours être en garde.

Les testicules peuvent également occuper une place qui ne leur est pas naturelle par l'effet de leur rétraction ou de leur rétropulsion vers l'anneau inguinal, déplacement qui peut être l'effet, ou de quelque maladie interne, comme des calculs des reins et de la vessie, de rétention d'urine, etc., ou de quelque cause extérieure qui tende à repousser ces organes de bas en haut et à les faire adhérer à l'anneau ; ce que l'on voit par suite des manœuvres imprudentes auxquelles se livrent quelquefois les enfans, par l'exercice du cheval, etc.

Tous ces différens vices dans la position d'un ou des deux testicules peuvent être compris sous la dénomination de parorchide ; mais comme la description complette appartient essentiellement à l'histoire du testicule, nous n'entrerons pas ici dans de plus longs détails. *Voyez* le mot TESTICULE.

(M. G.)

PARORCHIDO-ENTEROCÈLE, s. f., *parorchido-enterocele, sive hernia parorchido-enterina, sive enterocele parorchidialis*. On a donné ce nom aux hernies intestinales dans le sac desquelles on a rencontré le testicule à nu parmi les intestins, comme Méry en rapporte un exemple (*Voyez* Garengeot, tom. I, obs. XVIII). Cette complication assez rare ne peut guère se rencontrer que dans les cas où une hernie s'engage dans le canal inguinal en même temps que le testicule, lorsque cet organe est demeuré quelque temps avant de prendre sa place au fond du scrotum. Il peut alors se faire que le testicule et les intestins soient réellement contenus dans le même sac herniaire. L'absence du testicule dans le scrotum en même temps que la présence d'une hernie intestinale évidente à l'anneau peut faire soupçonner cette complication. Le soupçon se changera en une certitude presque complette lorsque la hernie aura été précédée de signes qui ont indiqué la présence de l'anneau du testicule non encore descendu. Les modifications que le traitement de la hernie éprouve dans ce cas consistent à n'agir que sur les intestins sortis, en évitant toute tentative pour faire rentrer avec eux le testicule, dont on doit au contraire favoriser la descente dans le scrotum, en ne lui opposant aucun obstacle. *Voyez* TESTICULE. (M. G.)

PAROTIDE, s. f., *parotis*, de παρα, proche, et d'ους, gén. ωτος, oreille. On donne ce nom à une très-grosse glande

située à la partie latérale inférieure de la tête, vers la région postérieure des joues. Cette glande, que l'on peut regarder comme la plus considérable du système salivaire, occupe l'espace compris entre la partie inférieure du conduit auditif externe, le devant de l'apophyse mastoïde, l'angle de la mâchoire inférieure, s'étend jusque sur le muscle masséter, et avoisine l'éminence transversale de l'os des trompes. Sa forme est ovale, selon quelques anatomistes; triangulaire et prismatique, selon d'autres. Elle est légèrement aplatie de dehors en dedans, et allongée de haut en bas. Pour faciliter la connaissance des rapports de cette glande avec les organes qui l'avoisinent, on peut la diviser en trois faces, trois bords et deux extrémités. La première de ces faces, c'est-à-dire celle que l'inspection anatomique nous offre d'abord, et qu'on peut appeler externe, est bosselée, sillonnée, recouverte par les tégumens, mais plus immédiatement par quelques fibres du muscle peaucier, et par un tissu filamenteux ou espèce de membrane blanchâtre qui sert d'enveloppe à ce corps glanduleux. La face antérieure recouvre une portion du masséter, et présente un léger enfoncement, qui reçoit le bord postérieur de ce muscle; plus en dedans, elle est appliquée sur l'articulation de la mâchoire inférieure, et dans le reste de son étendue, elle embrasse le bord postérieur des branches de cet os. La face postérieure répond au conduit auditif, à l'apophyse mastoïde, au muscle sterno-cléido-mastoïdien, plus profondément au muscle digastrique, à l'apophyse styloïde, aux trois muscles qui s'attachent à cette apophyse (bouquet anatomique de Riolan); plus haut, à l'artère carotide externe qui monte sous cette glande. On a même vu cette artère perforer la parotide : cette disposition est rare. La face postérieure de la glande parotide est convexe vers l'oreille; dans le reste de son étendue, elle n'a aucune forme déterminée, où elle emprunte celle des parties environnantes. Les bords postérieurs et internes de cette glande n'offrent rien de bien remarquable; le postérieur est ordinairement recouvert par la partie supérieure du muscle sterno-cléido-mastoïdien; l'interne est aigu, tranchant, situé profondément. Le bord antérieur est bosselé, sa partie supérieure moyenne donne naissance au canal salivaire. Le conduit auditif et l'articulation de la mâchoire inférieure limitent l'extrémité supérieure de la parotide. Son extrémité inférieure, qui se prolonge quelquefois sur la partie supérieure et latérale du cou, répond ordinairement à l'angle de la mâchoire inférieure; et il n'est pas très-rare de voir cette région de la parotide unie à la glande sous-maxillaire, dont elle n'est séparée que par la veine faciale.

La parotide a une couleur assez remarquable, c'est une espèce de blanc tirant sur le rouge; elle a une consistance très-ferme. Cette glande, très-prononcée chez le fœtus, est rouge, divisée en très-petits grains, d'une texture molle et délicate (Wisberg, *Descriptio anat. embryonis*, Gœtting., 1764, pag. 43).

On peut considérer la parotide comme un assemblage de petits lobes isolés les uns des autres, et séparés par beaucoup de tissu cellulaire, ces lobes sont eux-mêmes composés de lobes plus petits ou grains glanduleux. Le scalpel suit avec facilité ces divisions; chaque lobe a pour limite le tissu cellulaire, qui est très-abondant dans la parotide, ainsi que dans les autres glandes salivaires. Rarement la graisse s'accumule en quantité considérable dans cette glande. Bichat (*Anatomie générale*, tom. IV, *Système glanduleux*) a cependant vu que la parotide ressemblait quelquefois à un muscle graisseux.

Cette glande reçoit beaucoup de vaisseaux sanguins et de nerfs, qui lui sont fournis, les premiers, par la carotide externe et la transversale de la face; les seconds, par la portion dure de la septième paire, qui traverse son tissu; par le troisième rameau de la cinquième, et par la branche auriculaire du plexus cervical. Les artères serpentent dans l'intervalle des lobes, se ramifient ensuite entre les lobules, et pénètrent enfin dans les grains glanduleux : chacun d'eux a la sienne. Les veines viennent de la jugulaire interne et de l'externe; partout continues aux artères, elles suivent la même distribution.

Les parotides ont, comme les autres glandes, des conduits destinés à rejeter au dehors le fluide qu'elles séparent de la masse du sang; ces conduits, formés par une infinité de capillaires, paraissent commencer à chaque grain glanduleux. Nés ainsi de tout l'intérieur de la glande, ils se rapprochent bientôt, forment des canaux plus considérables, lesquels traversent le tissu glanduleux, convergent les uns vers les autres, se réunissent enfin pour former le conduit excréteur commun. Il est aujourd'hui hors de doute que ces petits tuyaux excréteurs communiquent avec les artères qui pénètrent les glandes : les injections faites dans celles-ci s'échappent avec facilité par les premiers, sans qu'il y ait aucune trace d'extravasation dans la glande.

Glande accessoire. On donne ce nom à un corps glanduleux de peu de volume, situé vis-à-vis le bord externe du masséter, et couché le long du bord supérieur du canal excréteur de la parotide. Cette glande, gravée dans la première planche des *Observations anatomiques* de *Santorini*, avait été entiè-

rement négligée ou méconnue par les anatomistes qui lui ont succédé. Il était réservé à Haller, qui en a donné le premier la description, de la faire connaître d'une manière plus exacte. Le nom sous lequel elle est désignée, lui a été donné par ce célèbre physiologiste. Elle est quelquefois continue au bord antérieur de la parotide; le plus ordinairement elle en est isolée. Cette glande, presque toujours simple (Siebold, *Systematis salivalis historia*, pag. 28, tab. II), a été trouvée quelquefois double (Haller, *Icon. anat.*, fol. III, pag. 19-27); son existence n'est pas constante (Haller); elle est pourvue d'un et quelquefois de deux conduits excréteurs, qui vont se réunir au canal parotidien. Ses artères lui sont fournies par la transversale de la face. Les filets nerveux, qui vont se distribuer à cette glande, viennent de la portion dure de la septième paire. Sa couleur, sa consistance et sa texture sont entièrement conformes à celles de la parotide, dont elle paraît être un prolongement.

Conduit excréteur de la glande parotide. Ce canal, formé par la réunion des tuyaux excréteurs de la parotide, naît de la partie supérieure moyenne de son bord antérieur. Il se porte d'abord, dans une direction presque horizontale, sur la face externe du muscle masséter, un bon travers de doigt au-dessous de l'arcade zigomatique, se relève ensuite un peu, s'abaisse bientôt après, et forme une espèce d'arcade dont la convexité est en haut et la concavité en bas. Parvenu au bord antérieur du masséter, ce conduit s'enfonce dans les graisses de la joue pour aller percer le buccinateur et la membrane interne de la bouche, vis-à-vis l'intervalle de la deuxième et de la troisième dent molaire supérieure, à trois lignes de l'arcade alvéolaire. Dans ce trajet, sa direction est oblique : *obliquè antrorsùm descendens*, dit Morgagni (*Adversaria anatomica* VI, *animadversio* XCIX). Regnier de Graaf, qui en parle d'après Sténon, croyait que sa direction était horizontale (Regnerus de Graaf, *Dissert. art. med. de succi pancreatici naturâ et usu*, Leid., 1664). Louis avait d'abord embrassé l'opinion de ces deux derniers anatomistes; mais de nouvelles recherches anatomiques, des dissections faites avec plus de soin, en prenant la précaution de découvrir simplement ce canal, sans le détacher des adhérences qu'il a avec le tissu graisseux, lui firent voir qu'il se portait un peu obliquement entre les fibres du muscle buccinateur. Il y passe directement en se repliant en dedans, et il fait ensuite un petit chemin obliquement en devant, dans l'épaisseur de la membrane interne de la bouche (*Mémoires de l'académie de chirurgie*, tom. IX, in-12). L'obliquité de cette ouverture, qui est bien plus

étroite que le calibre du canal, fait paraître sur sa partie postérieure une espèce de petite valvule dont le bord adhérent est tourné en arrière et le bord libre en avant.

Le canal excréteur de la glande parotide n'est connu que depuis l'année 1660; cependant on le trouve gravé dans les Tables de Julius Casserius (*Penthaestheseion. H. C. de quinque sensibus liber, organorum fabricam, actionem et usum continens*, Venet., 1609, in-fol. tom. IV); Gaspard Bauhin semble aussi l'avoir désigné (*in Theatro anatomico*, c. 89, pag. 520, Francof., 1621); mais la description en est si obscure, que tous les auteurs s'accordent à attribuer la découverte de ce conduit à Nicolas Sténon, anatomiste danois; il le trouva d'abord sur le mouton le 7 avril 1660, et ensuite sur l'homme (*Nicolai Stenonis Observat. anatom.*, pag. 12, Lugd. Batav., 1662, in-12). Le canal parotidien, proportionné en général au volume de la glande, a ordinairement plus d'une ligne de diamètre. Il est blanc, cylindrique, et a la consistance ligamenteuse; il est lâche et beaucoup plus long que ne le serait une ligne tirée entre ses extrémités : chez le fœtus, le conduit de Sténon est très-distinct, et a l'épaisseur d'un fil (Wisberg). Ce conduit salivaire est composé d'une enveloppe extérieure, ou écorce formée par un tissu cellulaire dense, serré, et qui par sa texture se rapproche du tissu cellulaire artériel veineux; plus profondément, ce canal est tapissé par une membrane muqueuse, laquelle est une continuation de la surface sur laquelle il se termine. L'artère transversale de la face lui donne quelques petites branches : ses nerfs lui sont fournis par la portion dure de la septième paire.

On trouve audessus, audessous, et dans les environs de la glande parotide, trois, quatre glandes lymphatiques, et quelquefois plus, qui ont des connexions variées avec les vaisseaux du même nom, situés à la face, à la nuque et au col (Paul Mascagni, *Vasorum lymphat. C. H. historia et ichonogr.*, tab. VI, fig. n°. 13, 21).

Usages de la glande parotide et de son conduit excréteur. La division du canal de Sténon aurait dû jeter beaucoup de jour sur les usages si longtemps ignorés de la glande parotide, et faire connaître que ces deux corps glanduleux étaient la source la plus abondante de l'humeur salivaire. Ambroise Paré et Fabrice d'Aquapendente nous ont cependant conservé des histoires de fistules salivaires, sans se faire aucune idée sur la nature du fluide qui les entretenait. Les fonctions de la glande parotide n'ont été bien connues que depuis 1660, époque de la découverte de son conduit excréteur.

Les lésions fréquentes du canal de Sténon ont permis d'apprécier la quantité de salive sécrétée par chaque parotide. Helvétius rapporte avoir vu un soldat chez lequel ce conduit avait été divisé : chaque fois qu'il mangeait, il sortait par cette ouverture une si grande quantité de salive, que plusieurs serviettes en étaient mouillées (*Mémoir. de l'acad. des scienc.*, 1719). Un homme affecté d'une blessure semblable à celle dont parle Helvétius, fut confié aux soins de Duphenix. Ce chirurgien, curieux de savoir la quantité de salive que son malade perdrait dans un repas, la fit recevoir dans un gobelet : en quinze minutes, il s'en écoula deux onces un gros; en dix-huit minutes, on en reçut deux onces six gros; en vingt-trois minutes, il en sortit trois onces deux gros et demi. A la quatrième expérience, on en ramassa quatre onces et un gros en vingt-huit minutes (*Mémoires de l'académie de chirurgie*, tom. IX).

Le mode de transmission de la salive dans la cavité de la bouche par l'intermède du canal de Sténon, a été un sujet de division parmi les physiologistes. Des idées erronées sur la position de la parotide, sur l'articulation de la mâchoire inférieure et sur son mouvement, avaient fait penser que cette glande sous-cutanée, occupant un endroit où s'exerce beaucoup de mouvement, avoisinée par des organes musculaires, et située en partie dans une cavité bornée par des os, avaient fait penser, dis-je, que l'excrétion du fluide qu'elle sépare était déterminée par la pression que ces organes exerçaient sur elle. Lorsqu'on réfléchit avec quelque attention sur la position de la parotide, sur ses connexions avec les parties voisines, et sur les mouvemens de la mâchoire inférieure, on voit qu'il ne lui est pas permis d'emprunter ce secours; que la compression de la parotide est impossible dans tous les cas, et que, si elle avait lieu, elle nuirait aux importantes fonctions de cette glande. Cette vérité a été mise hors de doute par Bordeu (*Recherches anatomiques sur la position des glandes et sur leur action*). Après avoir fait voir qu'il n'y avait que la partie de la parotide bornée par les os qui pût être susceptible de compression, ce médecin ingénieux combat l'opinion des physiologistes qui croyaient que cette cavité diminuait, puisque la mâchoire était portée vers la base du crâne; il prouve que l'espace formé par les branches montantes de la mâchoire inférieure et par la base du crâne augmente, bien loin de diminuer.

On peut se convaincre de cette vérité en ayant recours à l'inspection cadavérique, surtout après avoir enlevé la parotide. On voit alors augmenter, pendant l'abaissement de la

mâchoire inférieure, le creux dans lequel la glande était contenue. Le doigt, placé dans cette cavité, se trouve beaucoup plus à l'aise lorsqu'on abaisse la mâchoire que lorsqu'on l'élève. On peut acquérir cette certitude sur soi-même en portant les doigts sur le derrière des joues, audessous du conduit auditif. L'espèce de déplacement des éminences articulaires de l'os maxillaire inférieur lors de son abaissement, fait concevoir pourquoi cette cavité est agrandie, et comment la partie de la parotide qui y est située se trouve plus à l'aise. On sait en effet que, lorsqu'on ouvre grandement la bouche, les condyles de la mâchoire inférieure quittent les cavités glénoïdales, se portent en avant sous les apophyses articulaires, et entraînent avec eux les ligamens inter-articulaires : les mouvemens latéraux de la mâchoire inférieure ne sont pas plus favorables à l'opinion des physiologistes mécaniciens. On avait cru que, lorsque la mâchoire se portait d'un côté, le condyle de ce même côté sortait de sa cavité et se jetait en dehors; mais Ferrein (*Mémoires de l'académie des sciences*, année 1744) a démontré que, lorsque le menton est porté à gauche, par exemple, le condyle du même côté s'enfonce dans la cavité glénoïde, le condyle droit glisse d'arrière en avant, et se porte audessous de l'apophyse articulaire du temporal en tournant autour du condyle gauche comme sur un centre. Il est, je crois, inutile d'observer que la direction des mouvemens latéraux met la parotide à l'abri de toute compression : peut-on porter le même jugement sur la sixième ou la huitième partie de cette glande, qui est située entre l'angle de la mâchoire inférieure et l'apophyse mastoïde? La compression en paraît d'abord possible dans cette partie. En effet, à mesure que la mâchoire s'abaisse, l'angle de cet os s'approche de l'éminence mastoïde; mais un examen attentif fait bientôt voir que, pour rapprocher les deux parties osseuses de manière à pouvoir serrer cette portion de la glande, il faudrait ouvrir la bouche beaucoup plus qu'on ne le fait ordinairement.

Bordeu ne s'en est pas tenu à ses premières expériences : il a enlevé la parotide, a coupé un morceau d'éponge de la même grandeur et forme que cette glande, après l'avoir imbibée d'eau, l'a placé dans l'endroit qu'elle occupe, a relevé les lambeaux de peau qui couvraient la parotide, et les a fait coudre sur l'éponge; ayant imprimé des mouvemens à la mâchoire inférieure, il a observé que l'éponge ne s'est pas vidée. Il conseille encore de chercher le conduit excréteur de la parotide sur le buccinateur, de le mettre à découvert, et, après l'avoir percé, d'injecter de l'eau dans la glande; elle grossit, et elle est beaucoup plus pleine que dans aucun état naturel avec moins

d'une once d'eau. Faites mouvoir fortement la mâchoire inférieure, dit-il, et vous verrez qu'il ne sort pas une goutte d'eau par le conduit de Sténon. Ce médecin, craignant que des expériences faites sur des parties affaissées et privées de l'influence vitale ne laissassent quelques doutes dans l'esprit, ou ne fussent pas d'une application rigoureuse à l'économie animale vivante, rapporte avoir vu un homme qui avait dans l'épaisseur de la peau qui recouvre la parotide une tumeur; cette tumeur tendait assez fortement la peau, comprimait certainement la glande, cependant il avait la bouche sèche du côté de la grosseur : il pria un malade qui salivait d'appuyer sa tête sur ses mains, après avoir placé ses coudes sur un table; la main portait sur le corps de la parotide : la salive, au lieu de sortir avec plus de force, était retenue.

Les explications mécaniques, si bien réfutées par Bordeu, sont presque entièrement oubliées par les physiologistes modernes, et l'on est aujourd'hui généralement convaincu que l'action vitale est la cause essentielle de toute excrétion; mais, avant d'en venir au développement de cette vérité, disons qu'il ne faut cependant pas ici rejeter entièrement les secours accessoires. Les muscles sterno-cléido-mastoïdiens, digastrique, masséter, la branche de la mâchoire, impriment des secousses dans l'acte de la mastication, agitent légèrement cette glande et son conduit excréteur, concourent à augmenter leur action et à favoriser l'excrétion de la salive. En effet, dans les fistules salivaires le malade rend manifestement plus de salive lorsqu'il mange que dans tout autre temps; mais une foule d'autres faits prouvent que cette excrétion est déterminée par l'augmentation des forces vitales des glandes salivaires, et qu'elle peut être indépendante de toute secousse, de tout mouvement imprimé par les organes qui les avoisinent. On en a un exemple bien sensible à l'approche du repos, à la vue ou au souvenir des mets qu'on aime; la présence ou le souvenir des alimens réveillent les glandes salivaires qui entrent en action, se gonflent, et deviennent autant de causes de fluxions, vers lesquelles les humeurs se portent en abondance. Les conduits excréteurs se redressent; on sent alors un chatouillement, quelquefois un trémoussement douloureux sur les joues, et souvent, dans cette circonstance, la salive sort à petits jets comme si elle était poussée par un piston.

On peut expliquer la manière dont les glandes salivaires reçoivent une nouvelle énergie vitale lorsqu'on mange ou lorsqu'on a dans la bouche quelque corps sapide, en disant : les saveurs stimulantes des alimens ou de toute autre substance irritent les nerfs de la langue et la membrane muqueuse de la

bouche, qui, comme je l'ai déjà dit, se replie pour aller tapisser les conduits excréteurs salivaires et leurs radicules; cette membrane jouissant des mêmes propriétés vitales, la sensation se transmet par sympathie de continuité dans toute l'étendue de cette surface muqueuse, communique à toutes les glandes salivaires un surcroît d'activité, et procure un écoulement abondant de salive. On sait en effet que cet écoulement est relatif à la qualité plus ou moins âcre dont sont doués les alimens qui servent à nos besoins. L'homme chez lequel la sensibilité nerveuse est émoussée par l'abus des liqueurs alcooliques, ne recherche et ne peut souvent digérer que des substances vivement stimulantes, capables de mettre en jeu un reste d'excitement, et déterminer par là l'excrétion des sucs salivaires, qu'on sait être si nécessaires pour humecter, pénétrer les alimens, et leur imprimer un premier degré d'altération.

L'action vitale des glandes salivaires est augmentée, non-seulement par l'irritation que la présence ou le désir de prendre des alimens occasione, mais dans une foule d'autres circonstances, en parlant, en mâchant des substances excitantes, en fumant, en bâillant, à la vue d'un objet dégoûtant. Certaines émanations odorantes produisent le même effet. On sait que, dans quelques maladies, ces glandes éprouvent une augmentation d'action. Les propriétés vitales des glandes salivaires sont effectivement augmentées pendant la salivation mercurielle, dans l'accès épileptique, dans certaines petites véroles, dans l'hydrophobie, etc. On a vu les glandes parotides s'abcéder pendant le traitement des affections syphilitiques. Dans la plupart de ces cas, la salive est non-seulement sécrétée en plus grande abondance, mais elle paraît même être influencée par l'état de maladie. On connaît l'odeur désagréable de la salive que rendent les personnes soumises à un traitement mercuriel dirigé avec peu de ménagement, ou chez lesquelles la sensibilité est très-exaltée, et avec quelle rapidité elle passe à l'altération putride. La salive qui sort de la bouche des épileptiques à l'instant de l'accès, est épaisse, écumeuse, toute différente de l'état naturel.

La parotide jouit d'une certaine sensibilité, mais qui n'est pas relative à la grande quantité de filets nerveux qu'elle reçoit; cependant la compression de cette glande est douloureuse jusqu'à un certain point.

Les glandes salivaires ont, comme toutes les autres glandes, un tissu et un mode de sensibilité qui leur sont propres, et qui, dans l'état de santé, les mettent en rapport avec les matériaux destinés à leur sécrétion. Cette texture et cette manière particu-

lière d'être affectées ne pourraient-elles pas avoir quelque influence dans l'état de maladie? Tout porte à le croire : la douleur a dans ces glandes un caractère particulier; elle est ordinairement obtuse et sourde. Quoique la parotide soit aussi exposée que le testicule à l'action des corps extérieurs, il y a vingt sarcocèles pour un squirre de cette glande; la parotide est fréquemment le siége des métastases et des évacuations critiques dans les maladies aiguës, tandis que la nature fait plus rarement de semblables fluxions sur les autres organes. Dans les affections pestilentielles, les glandes des aines, quelquefois les axillaires, sont affectées le plus ordinairement; on remarque que les parotides et les sous-maxillaires le sont bien moins fréquemment. Ce mode particulier d'altération morbifique ne se remarque pas seulement dans les glandes, on l'observe encore dans les conduits excréteurs. On trouve très-souvent le canal de Warthon énormément dilaté; cette disposition s'observe au contraire très-rarement au conduit de Sténon, qui paraît peu susceptible d'extension, et se rompt pour peu qu'il éprouve des obstacles par des rétrécissemens, par la présence de quelques corps étrangers, etc. On trouve assez fréquemment des espèces de concrétions ou calculs dans le conduit excréteur de la glande sous-maxillaire; il est très-rare d'en observer dans le conduit parotidien.

On peut considérer dans les parotides, comme dans les autres glandes salivaires, un état d'activité et un état de rémittence : l'état d'activité a lieu dans la période première de l'ordre digestif; l'état de rémittence commence au moment où les alimens arrivent dans l'estomac; elle n'est jamais plus sensible que pendant le sommeil.

Chez le fœtus, les glandes salivaires sont peu actives; à la naissance, elles acquièrent une nouvelle vie; quoique les parotides prennent avec l'âge plus de consistance et qu'elles perdent de leur énergie vitale, elles fournissent cependant encore une assez grande quantité de salive. On sait en effet que les organes digestifs ont beaucoup d'action chez les vieillards, et qu'après avoir perdu le goût de presque toutes les jouissances, ils conservent encore celui de la table.

Maladies de la glande parotide et de son conduit excréteur. On doit ranger parmi ces maladies les plaies, les fistules, l'inflammation, les abcès, les engorgemens, le squirre, etc. On s'est déjà occupé dans ce Dictionaire des fistules salivaires (*Voyez* volume XV), et de l'inflammation de la parotide (*Voyez* OREILLON, volume XXXVIII). Je ne dois donc considérer ici que les plaies, les mouvemens fluxionnaires, qui, dans quelques maladies aiguës, se manifestent sur les régions

parotidiennes; les divers engorgemens et le squirre, qui ont leur siége dans cet organe spécial où se prépare la salive. Après avoir esquissé le tableau des lésions physiques et vitales de la parotide, je jetterai un coup d'œil rapide sur les maladies qui peuvent affecter son conduit excréteur.

Plaies de la glande parotide et de son conduit excréteur. Des instrumens piquans, tranchans ou contondans, peuvent intéresser la glande parotide et son conduit excréteur. Ambroise Paré (livre x, ch. xxvi) a vu une plaie de cette glande causée par un coup d'épée. On a occasion d'observer assez fréquemment des blessures qui pénètrent jusque dans le tissu de la parotide, et qui sont produites par des instrumens tranchans : nous avons un certain nombre de faits qui constatent que cette glande et son conduit ont été déchirés par un coup d'andouillère de cerf. On reconnaît cette lésion à la situation de la plaie, au degré de profondeur où l'on présume que l'instrument a pénétré, mais surtout à l'écoulement de la salive, qui se fait par la solution de continuité; cet écoulement, qui a lieu spécialement pendant les repas, n'est pas toujours sensible dans les premiers jours de la blessure, soit parce que l'inflammation s'y oppose, soit parce que cette liqueur se mêle au sang et au pus qui coulent de la plaie.

Ces lésions, qui méritent une attention toute particulière à cause des fistules salivaires dont elles sont fréquemment suivies, doivent être réunies avec le plus grand soin. Les moyens qui conviennent dans les solutions de continuité des joues, et qui consistent le plus souvent dans l'emploi des bandelettes agglutinatives, soutenues par quelques compresses, par un bandage convenable, secondés par le repos, le silence le plus absolu, et par un régime sévère; ces moyens, dis-je, trouvent ici leur application : on doit leur accorder une grande confiance. En effet, on a quelquefois obtenu des guérisons sans fistules par la réunion exacte des plaies de la parotide. Cette glande avait été coupée à trois lignes de profondeur par un morceau de verre : le mauvais état des bords de la plaie força d'en retrancher une portion avec des ciseaux ; ils furent ensuite rapprochés avec soin, maintenus en contact à l'aide d'un bandage qui comprimait fortement. La cicatrisation se fit en dix-sept jours, et il ne survint point de fistule (*Journ. de méd.*, t. xxv, p. 449).

Le conduit de Sténon est moins fréquemment lésé que la glande à laquelle il appartient. Sa division, presque toujours complète, est ordinairement faite par un instrument tranchant. La situation de la plaie et sa profondeur peuvent faire présumer que le conduit a été intéressé, mais on n'en acquiert

réellement la certitude que lorsque l'écoulement de la salive a lieu par la plaie. La division du canal parotidien n'est pas nécessairement suivie d'une fistule; les deux orifices de ce conduit, rapprochés convenablement, peuvent se réunir en même temps et par le même mécanisme que les parties molles qui les entourent (M. Percy, *Bulletin de la faculté de médecine de Paris*, n°. 3, 1811). Il faut cependant convenir que l'écoulement de la salive y met un obstacle et rend la cicatrisation plus difficile.

Si l'on reconnaît la lésion du conduit de Sténon, soit à l'instant même où la plaie vient d'être faite, soit quelques jours plus tard, on ne doit pas tenter simplement la réunion des parties, il faut recourir à des moyens propres à prévenir la formation presque inévitable d'une fistule. Ces moyens sont différens selon que la plaie intéresse toute l'épaisseur de la joue et pénètre jusque dans la bouche, ou que la joue n'est divisée que dans une partie de son épaisseur. Dans le premier cas, on doit placer une mèche de charpie dans la moitié interne de l'épaisseur de la plaie, vis-à-vis l'endroit où correspond l'ouverture accidentelle du conduit, afin d'établir une fistule interne, par laquelle la salive puisse couler dans la bouche. Cette mèche doit être retenue par un fil qui embrasse sa partie moyenne, et qui, ramené lui-même dans l'angle supérieur de la plaie, est fixé au dehors avec un morceau de taffetas d'Angleterre. Dans le second cas, il faut achever de diviser la joue dans toute son épaisseur, mais à l'endroit seulement qui correspond au canal, afin que la plaie communique avec la bouche, et qu'on puisse aussi placer une mèche de charpie. Dans l'un et l'autre cas, il faut continuer l'usage de la mèche pendant un temps assez long pour rendre l'ouverture interne en quelque sorte calleuse. La partie extérieure de la plaie se cicatrise promptement, excepté dans le trajet étroit que parcourt le fil, et cette petite ouverture elle-même se fermera dès qu'on cessera de se servir de la mèche (M. Boyer, *Traité des maladies chirurgicales*, tome VI, page 240 et 241).

Dans quelques cas de plaie du canal de la glande parotide, on a observé un phénomène particulier : les deux bouts du conduit ne se réunissent point, il ne se forme pas non plus de fistule; on voit sur l'endroit même de la division une tumeur molle, qui s'affaisse sous le doigt et fait jaillir dans la bouche un filet de salive. Une telle tumeur, dit M. le professeur Percy, ne peut être qu'une espèce de sac intermédiaire entre les deux orifices non immédiatement réunis, et dans lequel, comme dans un bassin, la portion postérieure du conduit sa-

livaire verse le liquide, qu'y puise ensuite la portion antérieure pour le conduire à la bouche. Peut-être une longue compression dissiperait-elle cette espèce de rétention de salive; c'est l'opinion de M. Percy (*Bulletin de la faculté de méd. de Paris*, n°. 3, 1811).

Gonflement de la glande parotide. La cause et la nature des diverses espèces d'engorgemens dont la parotide est susceptible, sont assez multipliées; je crois cependant qu'on peut les ranger sous quelques chefs principaux que je vais examiner successivement. Je considérerai d'abord les tumeurs qui se manifestent dans quelques maladies aiguës; j'indiquerai ensuite les cas moins graves où cette glande est affectée.

Les régions parotidiennes sont sujettes à une espèce de gonflement qui survient, tantôt dans le cours, tantôt vers le déclin de quelques ordres de fièvres. Cet engorgement est communément désigné en pathologie sous le nom de *parotide*. On en distingue de deux espèces, les parotides symptomatiques et les parotides critiques.

Parotides symptomatiques. Les parotides symptomatiques se manifestent au commencement ou pendant la periode d'accroissement des fièvres adynamiques, ataxiques, adéno-nerveuses, etc.; elles ne sont ordinairement accompagnées ni suivies d'aucune amélioration. Il y eut à Paris, dans l'hiver de 1794 à 1795, beaucoup de fièvres adynamiques. Un des caractères particuliers de ces fièvres fut quelquefois l'éruption des parotides symptomatiques. Sur quatre-vingt-treize exemples de fièvres putrides, durant le trimestre d'automne, quatorze ont été marquées par des exemples de semblables parotides (Pinel, *Nosograph. philosoph.*, tom. 1, pag. 77).

Les auteurs qui ont traité l'histoire des affections pestilentielles qui ont ravagé l'Europe à différentes époques, notent l'éruption des parotides comme un des symptomes propres à cette maladie. Il survenait des tumeurs au cou et des parotides dans la peste de Marseille; elles paraissaient dès que la maladie se déclarait, ou bien le second ou le troisième jour, rarement plus tard. Elles étaient presque toujours mortelles, surtout lorsque les deux régions parotidiennes étaient affectées; les malades périssaient par la suffocation, malgré tous les moyens propres à la prévenir (Bertrand, *Relation historique de la peste de Marseille*, 1720). Un des médecins qui a le mieux écrit sur la peste de Moscou, Samoïlowitz (*Mémoire sur la peste qui, en 1771, ravagea l'empire de Russie, et surtout Moscou*, deuxième partie), a remarqué, comme Bertrand, que cette cruelle maladie ne produit ordinairement des bubons qu'à son invasion, rarement vers son declin, et qu'on ne

peut jamais les regarder comme une crise de la peste; il a observé que, chez les enfans affectés de cette maladie, les bubons se manifestaient presque toujours vers les parotides, tandis que l'engorgement des aines et quelquefois des aisselles était le symptôme le plus ordinaire chez les adultes. Ce médecin a de plus observé que lorsque les tumeurs se manifestaient vers les parotides, c'était toujours au-dessous et jamais sur les glandes elles-mêmes. Ne pourrait-on pas conclure de ce fait et du siége ordinaire des bubons pestilentiels, que ce sont les glandes lymphatiques du cou qui sont affectées dans la peste et non pas la parotide?

Les parotides symptomatiques s'annoncent par un gonflement et par une douleur derrière les oreilles. Cet engorgement, d'abord peu prononcé, devient bientôt plus considérable, gonfle tout le cou et s'étend quelquefois jusqu'à la partie opposée; le visage acquiert souvent un volume énorme. Dans cet état, le malade peut à peine ouvrir la bouche, la déglutition est souvent gênée, la respiration pénible, il y a un assoupissement plus ou moins profond, surdité, etc.

La marche de cet engorgement dans les affections pestilentielles est aussi très-essentielle à connaître; il paraît sur la glande et aux environs une petite élévation à peine visible, accompagnée d'une douleur profonde, et le plus souvent sans aucun autre signe d'inflammation. Si les forces du malade ne sont pas très-altérées, la tumeur augmente, la douleur devient plus vive et l'inflammation se manifeste; s'il est, au contraire, dans un affaissement considérable, il ne se fait aucune augmentation dans la tumeur, l'inflammation ne survient pas, la douleur diminue et le malade meurt le deuxième, troisième ou quatrième jour. S'il résiste jusqu'au septième, la tumeur augmente de volume, devient tendue, rouge, douloureuse; la suppuration se manifeste; les forces du malade se soutenant, on voit quelquefois les symptômes graves s'affaiblir à mesure que la suppuration se fait, et le malade être hors de danger (Samoïlowitz, *ouv. cité*).

Le siége des parotides symptomatiques n'est pas toujours facile à déterminer. La plupart des médecins pensent qu'elles occupent le plus souvent le tissu cellulaire qui recouvre et avoisine la parotide, et que cette glande est rarement affectée. Bichat a observé sur un homme mort au bout de quinze jours d'une fièvre adynamique, que la tumeur, dans ce cas, était plus étendue que la parotide; la peau s'usait, le tissu cellulaire était engorgé, rouge, infiltré de pus, et cette glande salivaire un peu rougeâtre. Mes recherches sur le siége de ces engorgemens ne sont pas entièrement conformes à l'opinion

généralement reçue, et au fait énoncé par ce célèbre médecin. J'ai eu occasion de disséquer un certain nombre de tumeurs de la parotide. J'ai toujours vu que l'engorgement ne se bornait pas au tissu cellulaire sous-cutané, comme on le croit ordinairement, mais que l'altération se propageait jusque dans le tissu propre de cette glande, que ce tissu plus ou moins rouge était infiltré de pus. Je n'ai jamais trouvé de foyer particulier.

Le pronostic des parotides symptomatiques est en général fâcheux; c'est un des accidens les plus à craindre dans les fièvres adynamiques, ataxiques, et surtout lorsqu'elles affectent l'un et l'autre côté des joues (Avicenne, *Opera. medica*, lib. III, cap. XXIV, pag. 238). En effet, cette tuméfaction ne peut qu'ajouter au danger d'une maladie déjà fort grave par elle-même. Le professeur Pinel pense comme Bang (*Selecta diarii nosocom. regii hafn.*), que les parotides symptomatiques ont presque toujours une terminaison funeste, en supposant qu'elles suppurent ou non. J'ai déjà dit qu'il y eut à Paris, il y a quelques années, beaucoup de fièvres adynamiques; qu'un des caractères particuliers de ces fièvres fut l'éruption des parotides : la terminaison en était ordinairement funeste, soit par l'impossibilité d'y exciter une suppuration favorable par des moyens internes et externes, soit par une terminaison gangréneuse. Ici, comme dans presque toutes les maladies, le pronostic doit cependant être subordonné à l'état du sujet, à la nature, à l'époque de la maladie, à l'influence des localités, de la saison, de la constitution régnante, etc.; ce qu'il faut que les médecins aient très-présent, dit Piquer (*Traité des fièvres*), pour porter un juste pronostic.

Dans les maladies simples, on peut tenter sans inconvénient la résolution des parotides symptomatiques; ce mode de traitement, dont la pratique offre tous les jours des exemples, a parfaitement réussi au docteur Martin Ruland (Bonnet); mais est-il permis de provoquer une semblable terminaison dans les engorgemens de la parotide qui accompagnent les fièvres adynamiques, ataxiques, pestilentielles, etc.? Le docteur Bang penche pour l'affirmative. Ce médecin, au lieu de favoriser la suppuration, a cherché à dissiper les tumeurs symptomatiques, et il en fait une sorte de règle, à cause, dit-il, de la congestion qui peut se former vers la tête par leur accroissement et par l'application des émolliens; mais, comme l'observe très-judicieusement M. le professeur Pinel, peut-on attendre toujours le but proposé par Bang? Les saignées locales, l'application des résolutifs sur ces tumeurs, l'emploi des laxatifs, etc., ne doivent-ils pas être considérés comme des moyens propres à favoriser la délitescence qui peut avoir

les suites les plus fâcheuses? Hippocrate avait bien senti les inconvéniens attachés à cette méthode, lorsqu'il dit : *Parotides in acutis, suppurationis expertes, funestæ* (*Coac.*, *Prænot.*, lib. II); Pison, pénétré des maximes du père de la médecine, prescrit un mode de traitement bien opposé à celui de Bang : *Si, nudo adhuc morbo, parotis exurgat, nec ob urgentia symptomata suppuratio expectari queat, ardente ferro statim urenda, et ita promovenda suppuratio.* Une conduite non moins énergique est prescrite par Valesius, Mercatus, Thomas Grossius, Marc-Aurel Severin, etc. Ces médecins prescrivent de faire une fomentation avec l'huile de camomille, dès que les parotides commencent à paraître; ils recommandent, si leur développement est lent, d'appliquer une ventouse sur la région parotidienne, et d'ouvrir la tumeur avec un fer chaud, sans attendre que la suppuration soit formée.

L'emploi des résolutifs pouvant être suivi des accidens les plus graves, il faut, dès que ces tumeurs symptomatiques paraissent, employer les cataplasmes irritans dans les vues d'exciter l'action vitale, d'empêcher la délitescence et de favoriser la suppuration, qui est ordinairement lente, pénible; le produit de cette sécrétion est ordinairement d'un mauvais caractère (Lancisi). On seconde l'emploi de ce premier moyen en donnant à l'intérieur des médicamens propres à soutenir, à exciter les forces vitales et les efforts de la nature. L'ouverture des tumeurs de la parotide, avant que la suppuration soit formée, peut être quelquefois nécessaire et offrir de grands avantages. On empêche par-là l'augmentation de son volume; on prévient la suffocation, et l'on excite, par l'irritation et la douleur, une espèce de fièvre locale qui peut procurer une diversion salutaire. On a proposé deux moyens pour ouvrir ces tumeurs, les caustiques et l'instrument tranchant. On doit employer le premier, lorsque l'inflammation est lente; le second, au contraire, doit obtenir la préférence lorsque l'engorgement offre le caractère d'une inflammation aiguë.

Parotides critiques. Les engorgemens critiques de la parotide se manifestent ordinairement seuls, ou en même temps que d'autres phénomènes et évacuations critiques, vers le déclin de quelques ordres de fièvres; les symptômes fébriles qui les précèdent, diminuent ou cessent lors de leur apparition qui coïncide toujours avec une amélioration notable dans l'état du malade. Ces mouvemens critiques méritent une attention suivie; ils sont annoncés non seulement par la cessation de la fièvre qui a précédé, mais par le gonflement d'une, et quelquefois des deux parotides avec chaleur, douleur, tension. La tumeur est ordinairement rougeâtre, luisante; si le gonflement est porté à un haut degré, les mouvemens de la mâ-

choire sont gênés, la déglutition est difficile; l'assoupissement, les rêveries, le grincement des dents, en se manifestant quelquefois, sont l'effet de la pression que cette tumeur exerce dans quelques cas sur les parties qu'elle avoisine. Quoique cette tumeur prenne souvent la voie de la suppuration, elle reste parfois dure, tendue, peu élevée; mais il arrive aussi quelquefois qu'elle augmente de moitié dans très-peu de temps, et que la fluctuation y devient très-sensible. J.-L. Petit, qui a observé ce cas, a jugé que la dureté et le peu de saillie que faisait la tumeur, tenaient à ce que la matière purulente était placée entre la membrane qui recouvre la parotide et ce corps glanduleux; il a pensé aussi que l'on devait attribuer le développement rapide de la tumeur et sa fluctuation à la rupture de cette enveloppe qui permet au pus de se loger sous les tégumens et de les soulever (*Œuvres posthumes*, tom. 1).

Le gonflement peut avoir son siége dans la parotide, dans les glandes lymphatiques qui l'avoisinent; mais le tissu cellulaire qui recouvre cette glande paraît être le siége essentiel de l'engorgement. On soupçonne que la glande salivaire est affectée à la dureté, à la profondeur de l'engorgement. Lorsque les glandes lymphatiques sont prises, la tumeur est arrondie et mobile dans le commencement; si c'est au contraire le tissu cellulaire, la peau est tendue, luisante, œdémateuse. Lorsque ce mouvement fluxionaire, lorsque cet effort critique se terminent par suppuration, le pus se fait jour tantôt au dehors, tantôt par le conduit auditif; quelquefois il stagne: on a trouvé parfois cette matière au dessous de la parotide, sous le muscle masséter, dans l'intervalle de ses deux plans, sous l'angle de la mâchoire inférieure, aux environs des amygdales (J.-L. Petit, *ouvrage cité*).

Le pronostic qu'on peut porter sur ces tumeurs est ordinairement favorable; leur apparition indique en général la terminaison heureuse d'une maladie grave; cependant le pronostic doit être relatif à la nature de la maladie, au degré de force ou de faiblesse du malade, etc. Les parotides qui s'élèvent, grossissent peu à peu, et qui sont accompagnées de chaleur, de douleur et de rougeur, ont un heureux succès; si au contraire le gonflement est lent, peu considérable, diminue bientôt après, le pronostic doit être très-grave; on est menacé d'une délitescence soudaine et presque toujours mortelle: on a tout à craindre des parotides qui disparaissent et reparaissent plusieurs fois dans le cours de la maladie sans prendre la voie de la suppuration; quelquefois la gangrène s'empare de la glande: cette terminaison n'est pas ordinairement très-dangereuse dans les parotides critiques.

La nature, fatiguée par la longueur de la maladie, ou

épuisée par sa violence, ne peut souvent tenter qu'une crise imparfaite, et cet effort impuissant est quelquefois funeste au malade. Caristonacte qui demeurait à Héraclium, et la servante de Scymnus le peintre, eurent des parotides qui suppurèrent; ils moururent l'un et l'autre (Hippocrate, *Epid.*, lib. 1, *Constit. prim.*). La suppuration peut être de bonne nature, et faire craindre cependant des accidens qui dépendent du séjour de la matière purulente dans l'abcès, ou qui tiennent à la pression que la tumeur, souvent très-volumineuse, exerce sur les parties avec lesquelles elle a des rapports de situation. Ces accidens sont : la difficulté de respirer, la surdité, la déglutition pénible ou impossible, l'assoupissement, le délire, etc. On a eu occasion d'observer que le pus contenu dans les parotides s'épanchait quelquefois dans la poitrine. Planque (*Biblioth. de méd.*, t. IV, pag. 360), qui a extrait d'un journal d'Allemagne l'observation d'un empyème survenu après l'affaissement d'une parotide, en fournit un exemple; mais, comme l'inspection cadavérique, qui eût été ici bien essentielle, paraît avoir été négligée, je regarde le fait, fourni par Henry, comme plus concluant. Ce chirurgien a observé sur le cadavre d'une petite fille, en disséquant les muscles fléchisseurs de la tête, une tumeur qui s'étendait depuis l'apophyse mastoïde jusqu'à la moitié du cou : elle avait écarté ou détruit les muscles voisins, s'était fait une issue à la partie inférieure; la matière purulente avait coulé le long de la trachée-artère, et s'était épanchée dans la poitrine en suivant la direction de ce conduit aérien (*Ancien Journal de médecine*, tom. XII, pag. 443). Ce ne sont pas là les seules altérations que les abcès de la parotide peuvent occasioner. Les Mémoires de l'académie des curieux de la nature (*Acta physico-medica academiæ naturæ curiosorum ephemerides*, vol. tert, observ. XXIX, 1733), l'Ancien Journal de médecine (tome XXX, page 455), la Chirurgie moderne de Ravaton (tom. I), etc., nous fournissent des exemples assez remarquables. La matière purulente avait séparé l'œsophage de la trachée-artère, carié le cartilage de l'oreille, l'apophyse mastoïde et l'angle de la mâchoire inférieure.

Si la résolution de l'engorgement critique de la parotide n'est pas toujours accompagnée de danger, il faut convenir qu'elle ne laisse jamais le médecin dans une pleine sécurité sur le sort du malade; cependant les suites de cette terminaison ne sont pas toujours également fâcheuses. La nature, forte de ses propres moyens, se suffit à elle-même; l'émission d'une urine copieuse et sédimenteuse, ou une diarrhée salutaire succède quelquefois à l'affaissement des parotides, comme cela arriva à Hermippe de Clamozène, au rapport d'Hippocrate

(*ouvrage cité*). On n'est pas toujours assez heureux pour soutenir ces évacuations ; la fièvre reparaît, et il se forme des abcès dans différentes parties du corps, dont la guérison est souvent lente et pénible (*Commentarii de rebus in scientiâ naturali et medicinâ gestis*, tom. XXI, Lipsiæ).

La parotide inflammatoire a une tendance particulière à la suppuration. Cette terminaison étant, de toutes, la plus heureuse, on doit la favoriser ; mais les moyens proposés doivent varier selon le caractère propre de l'inflammation. Si les parotides, dès leur naissance, font diminuer sensiblement les accidens de la maladie ; si leur développement est prompt ; si elles font évanouir tous les symptômes à mesure qu'elles croissent ; en un mot, si la nature soutient ses forces, et les dirige vers une crise parfaite (Médalon, *Prix de l'acad. de chirurg.*, tom. I), on n'aura recours qu'aux émolliens, et on attendra, pour en faire l'ouverture, que la fluctuation soit bien établie, et le ramollissement complet. On fera alors à la tumeur une simple incision qui permettra au liquide de s'écouler, et à la plaie de se réunir promptement. Cependant, si le volume de la tumeur et la pression qu'elle exerce à l'intérieur faisaient craindre la suffocation, produisaient l'assoupissement, le délire, il serait imprudent d'attendre la fonte entière de la tumeur avant de l'ouvrir : il faut, sans attendre plus longtemps, inciser sur le point le plus saillant. Quand l'abcès interesse la parotide, il est essentiel, dit J.-L. Petit, de faire une ouverture qui comprenne les tégumens et la membrane blanchâtre qui couvre immédiatement cette glande salivaire. Ce celèbre chirurgien cite à ce sujet un exemple remarquable ; la membrane n'avait pas été incisée, les accidens persistaient ; son ouverture, qui donna issue à trois cuillerées de pus, mit, en quatre jours, le malade en voie de guérison.

Quelquefois les parotides ont le caractère des tumeurs froides, et leur suppuration est lente et incomplette : on l'accelère en couvrant la tumeur avec des cataplasmes irritans ; on recommande ceux faits avec la moutarde, l'oseille, l'oignon de lis, ou les oignons ordinaires mêlés avec du levain, et cuits dans de la graisse. En effet, les émolliens seraient ici insuffisans. Girle (Pringle, *Observ. sur les maladies des armées*, p. 285, traduct. franç.) a toujours remarqué que les parotides critiques, après les fièvres d'hôpital, n'étaient point amenées à maturité par des cataplasmes de mie de pain et de lait, qui, en se refroidissant, sont propres à repercuter le mal en dedans. Aussitôt que la fluctuation commence à se manifester, il faut ouvrir la tumeur avec l'instrument tranchant (Pringle, *ouvrage cité*). Si, au lieu de pus, on sent un corps dur, on applique une trainée de potasse caustique sur les par-

ties encore endurcies; on seconde l'emploi de ces moyens en donnant à l'intérieur tout ce qui peut soutenir le principe de la vie; si la tumeur diminue, et que les accidens de la maladie persistent ou augmentent, on doit craindre la délitescence. Le moyen le plus sûr d'enchaîner cette tumeur fugitive consiste à en faire l'ouverture avant la maturité : la pierre à cautère est préférable à l'incision.

La gangrène qui affecte les parotides est d'un mauvais présage, selon Hippocrate (*Coac.*, *Prænot.*). Cette sentence du père de la médecine ne peut trouver une application exacte que dans quelques circonstances : telles, par exemple, que ces mortifications rapidement funestes qui affectent les parotides symptomatiques dès l'invasion, ou vers le déclin des fièvres adynamiques, ataxiques, pestilentielles, etc. Dans les autres cas, la gangrène est une terminaison ordinairement plus effrayante que dangereuse : quelquefois elle se manifeste subitement; d'autres fois elle est précédée de gonflement, de fièvre, de délire, de rougeur, de chaleur extrême et autres symptômes inflammatoires, et, en moins de quarante-huit heures, la gangrène paraît et intéresse profondément la glande. Dans quelques cas, et après que la maladie semble jugée, on aperçoit inopinément une parotide éminente, douloureuse, avec bouffissure générale de la face. Si le développement de la tumeur est considérable, la déglutition devient difficile, la tête pesante; à ces premiers symptômes, se joint l'assoupissement mêlé de plaintes et d'agitations; l'embarras du cerveau augmente à proportion de l'accroissement de la parotide; bientôt la gangrène se manifeste dans une partie ou dans toute l'étendue de la tumeur qui devient molle, pâteuse, de couleur terne : cet état est quelquefois annoncé par le froid du tronc et des extrémités, par la dépression du pouls, des syncopes, l'altération de la face et autres symptômes qui précèdent trop souvent la mort. Le traitement doit varier suivant ces diverses circonstances. Lorsque la gangrène succède à une inflammation très-vive, et qu'elle se borne, il faut continuer les émolliens pour favoriser la suppuration qui doit amener la chute de l'escarre. Lorsque la gangrène survient lentement, lorsqu'elle est accompagnée de l'œdématie de la partie tuméfiée, de sueurs froides, de la prostration des forces et autres symptômes qui annoncent un grand danger, l'emploi des caustiques sur la tumeur, l'incision des escarres, l'usage des antiseptiques, des cordiaux internes et externes sont alors recommandés. Après la chute des escarres, la suppuration devient louable; mais quelquefois le malade éprouve, au bout de quelques jours, des douleurs qui s'étendent de la plaie aux parties voisines; le pouls devient plus accéléré : nul changement apparent ne se manifeste ce-

pendant à la plaie. On a remarqué que cet accident tenait ordinairement au tiraillement, à la section imparfaite de quelques filets nerveux, ou à l'irritation qu'ils éprouvent par le contact de l'air, des pièces d'appareil ou des substances médicamenteuses qui servent aux pansemens; des mouchetures légères faites dans toute la circonférence de l'ulcère, ont fait cesser les douleurs; le tranchant de l'instrument, rencontrant sur son trajet le nerf qui causait ces accidens, le chirurgien en est averti par un cri que pousse le malade à l'instant où le bistouri passe sur la région qu'il occupe (*Journal de médecine*, tom. XIII).

Engorgement de la parotide déterminé par diverses causes. On ne peut, en général, être dirigé dans l'emploi des moyens curatifs qu'en remontant aux causes de l'engorgement : outre celles dont j'ai déjà parlé plus haut et à l'article *oreillons*, il en existe un certain nombre d'autres dont la connaissance est d'autant plus essentielle qu'elles nécessitent un traitement particulier; ainsi on a observé que la répercussion de cette éruption qui affecte la tête des enfans (gourme), l'affection psorique mal traitée, une dentition difficile, une ou plusieurs dents cariées, le virus vénérien, l'emploi du mercure, le séjour de la salive dans ses canaux, etc., peuvent donner lieu à l'engorgement de la parotide.

La parotide est familière aux enfans, dit Vigier (*Grande chirurgie des tumeurs*), lorsque la gale du cerveau se déprime ou se dessèche. On sent que, dans ce cas, le vrai moyen de résoudre la parotide consiste à rappeler cette éruption à la tête; si on ne pouvait pas y parvenir, l'application d'un vésicatoire à la nuque qu'on aurait le soin d'entretenir et de ne fermer ensuite que lentement, serait très-efficace. C'est par les bains sulfureux, par l'usage du soufre à l'intérieur, et au défaut de ces moyens, c'est en redonnant la gale qu'on ferait disparaître sans danger une parotide dont l'engorgement tiendrait au traitement peu méthodique de cette maladie cutanée. L'emploi des moyens propres à faciliter la sortie des dents, et, s'ils étaient inefficaces, l'incision de la gencive, seraient très-utiles dans le cas où l'engorgement serait causé par une dentition difficile. Fischer de Fléchi (observ. 8, part. II, p. 266) rapporte qu'une jeune personne de douze ans avait de temps en temps un gonflement à une parotide qui formait une tumeur assez grande sous l'angle de la mâchoire inférieure, et qui lui occasionait assez souvent une rougeur à l'œil. On s'aperçut qu'elle avait du côté de la tumeur deux grosses dents cariées; on en fit l'extraction; la malade fut guérie très-peu de jours après. Jourdain (*Maladies de la bouche*, tom. II) a vu un certain nombre d'ophthalmies et de parotides occasionées par le mau-

vais état des dents, ou par la sortie des dernières molaires, qu'on appelle vulgairement dents de sagesse. L'affection vénérienne peut aussi, dit-on, donner lieu à l'engorgement de la parotide; je crois qu'on doit observer rarement ce cas : s'il se présentait, on aurait recours au remède spécifique. Cette glande s'affecte fréquemment pendant le traitement mercuriel. Nuck (*Sialographia*) en rapporte un exemple remarquable, la parotide s'abcéda, et il en résulta un ulcère fistuleux. Il arrive même quelquefois qu'après trois ou quatre frictions mercurielles, les glandes parotides, maxillaires, les amygdales se tuméfient tout à coup; on a donné à cette affection le nom de *cynanche mercurialis* (Sauvages, esp. XI) : elle a été décrite par Schenckius et par Astruc (*De morbis vener.*, lib. IV, cap. VIII). On sait que les remèdes laxatifs et les vêtemens chauds sont les moyens les plus convenables pour combattre le gonflement des parotides et l'écoulement de la salive.

La salive retenue dans les radicules ou conduits excréteurs de la parotide donne lieu à un engorgement œdémateux de cette glande qu'on dissipe en faisant mouvoir les mâchoires, en appliquant sur la région parotidienne des compresses imbibées dans une infusion vineuse de roses de Provins, de camomille, de romarin, ou en maintenant longtemps de petits sachets de sel ammoniaque sur cette glande; on a conseillé et on a employé avec succès la racine de passerage (*lepidium latifolium*) mâchée. Le suc de cette substance augmente l'action de la membrane muqueuse de la bouche, action qui se transmet par sympathie de continuité aux glandes salivaires, et provoque une évacuation abondante de salive.

Parmi les diverses espèces d'engorgement qui peuvent affecter la parotide, il en est un très remarquable, peu connu, qui, quoique très-rare, peut s'offrir dans la pratique, et sur l'existence duquel il est nécessaire de se former quelques idées exactes. Je ne connais qu'un exemple de semblable engorgement; il appartient à M. Tenon, et est consigné dans l'histoire de l'académie des sciences pour l'année 1760. Voulant donner les caractères propres à cette singulière tumeur, je crois ne pouvoir mieux remplir cette tâche qu'en insérant ici l'extrait de l'observation qui en est le sujet : un enfant d'un an avait sur la joue gauche une tumeur presque aussi grosse que le poing, et qui s'étendait depuis l'oreille jusqu'à l'angle des lèvres. Cette tumeur qui avait crû, pour ainsi dire, depuis la naissance de l'enfant, était molle, blanche, indolente, mobile et comme composée de grains glanduleux; elle paraissait de plus parsemée de gros vaisseaux sanguins qui formaient de çà et de-là sur la peau des lacis en spirale, ou des tourbillons rougeâtres. Cet enfant étant mort, mais par une cause étrangère à cette

maladie, M. Tenon eut recours à l'autopsie cadavérique; après avoir enlevé les tégumens qui recouvraient la tumeur, et séparé les parties environnantes, il trouva qu'elle n'était autre chose que la glande parotide qui, sortie de ses limites ordinaires, avait pris un accroissement considérable; de grosses artères qui venaient des carotides et des maxillaires externes se rendaient à cette glande, et y entraient par sa partie inférieure. Il y a tout lieu de penser que la quantité de sang que ces artères portaient à la parotide, fut la cause de son prodigieux accroissement. Si on eût connu la véritable nature de la maladie, on aurait pu tenter d'en borner les progrès au moyen d'une légère compression qu'on aurait pu augmenter par degrés selon les circonstances ». Cette curieuse observation est bien propre à réveiller les craintes et à augmenter la circonspection des praticiens, lorsqu'il s'agit de prononcer sur la nature et le traitement de quelques tumeurs souvent peu connues. On sent, en effet, qu'il eût été très-dangereux et peut-être même mortel, de vouloir remédier à cette maladie par une opération chirurgicale.

Engorgement squirreux de la glande parotide. La parotide est par fois affectée de squirre; cependant les recherches anatomico-pathologiques ont été singulièrement négligées sur cette maladie. Le *Sepulchretum* de Bonnet, l'immortel ouvrage de Morgagni ne nous offrent que très-peu de cas de parotides engorgées; ce dernier a trouvé sur le cadavre d'une vieille femme la parotide droite contenant une matière tartareuse, qui, par la suite, acquit la consistance osseuse (Morgagni, *De causis et sedibus morborum*, epist. XI, n°. 15). Un calcul contenu dans cette glande s'est offert aux recherches de Félix Plater (observ., liv. III, p. 707) : de la graisse remplit aussi quelquefois le tissu cellulaire de la parotide, tellement que cette glande dégénère en lypome, et acquiert un volume considérable (Siebold, *Historia systematis salivalis*, p. 75); mais peu d'auteurs se sont occupés de tracer une histoire exacte du squirre de la parotide. Les chirurgiens qui ont extirpé ou cru extirper cette glande paraissent avoir négligé de s'assurer du mode et du degré d'altération que doit éprouver son tissu; ils ne parlent pas de cette substance jaunâtre, lardacée, qui a quelquefois la consistance cartilagineuse, même osseuse dans quelques points, et que les recherches pathologiques offrent si fréquemment dans les glandes tyroïdes, mammaires, maxillaires, etc.

Je pense qu'on doit ranger parmi les variétés que peuvent offrir les engorgemens chroniques de la parotide, l'histoire d'un mode d'altération dont le tissu de cette glande est assez rarement le siége, et qui a été observée par le professeur Sa-

batier. « La maladie dont il s'agit était une sorte d'exubérance de la glande parotide droite ; il y avait déjà quelque temps qu'elle avait commencé, lorsque le sujet qui en était attaqué réclama des secours. Le volume en était considérable, elle s'étendait d'une part depuis le dessous de l'arcade zygomatique jusqu'à cinq ou six centimètres audessous de l'angle de la mâchoire, et de l'autre, depuis le lobe de l'oreille qui en était soulevé, jusqu'au de là du bord antérieur du muscle masséter Sa forme était irrégulière, faisant plus de saillie en quelques endroits qu'en d'autres, et elle paraissait s'élever de cinq à six centimètres audessus du niveau de la face interne de la parotide, lorsque cette glande est dans l'état sain. Le malade, âgé de soixante et quelques années, dit que la tumeur avait commencé à s'élever depuis trois ou quatre mois ; que ses progrès, après avoir été très-lents dans les premiers temps, devenaient rapides : du reste, il n'y sentait aucune douleur, soit qu'on la maniât ou non ; cette tumeur paraissait un peu mobile, et portée sur une espèce de collet ou de rétrécissement qui se remarquait vers sa base. » Le volume de la tumeur, son accroissement rapide, l'exemple funeste d'une semblable maladie que ce célèbre chirurgien avait déjà observée, et la bonne constitution du malade l'engagèrent à en tenter l'extirpation. Sabatier a donné à cette maladie le nom d'exubérance de la glande parotide, parce que la tumeur était peu rénitente, sans douleur, et parce qu'elle paraissait avoir quelque ressemblance avec le gonflement chronique et indolent qu'on voit se manifester assez souvent aux glandes amygdales.

L'induration devient quelquefois la terminaison des engorgemens inflammatoires de la glande parotide ; on a surtout occasion d'observer ce mode de terminaison lorsqu'on a eu recours à l'usage prématuré des répercussifs, ou lorsque le malade s'est exposé au froid ; d'autres fois il se forme d'une manière lente et sans être précédé d'aucun signe d'inflammation. La parotide affectée d'un engorgement lent a une tendance à l'état squirreux, dit Junker (*Conspectus chirurgiæ*). Dans l'un et l'autre cas, on voit se dessiner une petite tumeur entre l'oreille et la branche de la mâchoire : cette tumeur, qui d'abord égale à peine le volume d'une moyenne châtaigne, est située profondément ; elle est dure, rénitente, indolente, immobile, sans inégalités à sa surface et sans changement de couleur à la peau qui la recouvre ; quelquefois elle reste longtemps dans le même état; d'autres fois, au contraire, son volume augmente rapidement, et bientôt le malade y éprouve des élancemens.

Le diagnostic de cette affection est fort difficile, surtout lorsque la tumeur a acquis un volume considérable, ou lors-

qu'on n'a pas été à même de l'observer dans son commencement. En effet, on a souvent confondu le squirre de la parotide avec l'engorgement dur et résistant des glandes lymphatiques et du tissu cellulaire qui recouvrent ou avoisinent cet organe salivaire. Il existe plusieurs exemples de cette méprise. L'engorgement de la parotide a cependant quelques signes sensibles dans les premiers temps. C'est en les mettant en opposition avec ceux qui sont propres aux tumeurs situées sur cette glande qu'il sera peut-être possible de jeter quelque jour sur le diagnostic souvent obscur de cette maladie. Si les parotides sont malades, la tumeur qui en résulte est unie, circonscrite ; si au contraire elle est formée par l'engorgement des glandes lymphatiques, on observe qu'elle n'est pas limitée, bornée comme dans le premier cas ; sa surface est inégale, raboteuse ; les glandes parotides tuméfiées sont immobiles ; ce caractère est certain : les glandes conglobées jouissent d'une plus ou moins grande mobilité. Dans le premier cas, on sent une dureté circonscrite profonde ; dans le second, cette dureté est partielle et plus superficielle ; mais le diagnostic est très-embarrassant lorsque la tumeur est ancienne, très-volumineuse, et lorsque les glandes salivaires et lymphatiques sont affectées simultanément. Dans ce dernier cas, la tumeur acquiert quelquefois un volume très-considérable, offre des inégalités, et s'étend au loin vers le cou et le menton.

Le gonflement squirreux de la parotide n'est pas ordinairement suivi d'accidens inquiétans. Il ne produit le plus souvent qu'un peu de gêne dans les mouvemens de la mâchoire et une difformité proportionnée au volume et à la saillie de la tumeur. On a vu un grand nombre de personnes qui, avec un gonflement énorme de la parotide, sont parvenues à un âge très-avancé (Richter). Cependant, si le squirre acquiert un certain volume, il peut comprimer les veines jugulaires et causer des maux de tête, du délire, de l'assoupissement ; il peut aussi devenir le siége de douleurs très-vives, lancinantes, acquérir une couleur rouge-violet, s'ulcérer enfin et amener la mort. Le passage du squirre de la parotide à la dégénérescence cancéreuse, niée par quelques auteurs (Richter, *Delle malattie della parotide*, t. IV, c. XII ; *De cancro mammarum*, Gotting, 1777 ; Siebold, *Systematis salivalis historia*, p. 72), est donc possible. La pratique de l'hôpital Saint-Louis, où sont reçus les cancers du visage, nous a présenté, dit M. le professeur Richerand, un grand nombre de cancers de la parotide. Dans plusieurs cas, à la vérité, la glande n'était pas le siége primitif de la maladie ; elle s'était propagée jusque-là après avoir détruit une partie de la face (*Nosographie chirurgicale*, tom. III).

Avoir énoncé les caractères propres aux tumeurs qui naissent sur le trajet de la parotide, et que l'on confond souvent avec cette glande engorgée, c'est avoir contracté l'engagement de faire connaître cette maladie. Les bornes de ce travail ne me permettent de la décrire qu'à grands traits.

Le tissu cellulaire qui enveloppe la parotide, et les glandes lymphatiques qui ont des rapports de situation avec cet organe salivaire, sont le siége de ces tumeurs, qui se développent quelquefois sur le trajet de la parotide, d'autres fois un peu plus bas, et même au devant de cette glande. Elles sont d'abord dures, mobiles, quelquefois douloureuses, sans changement de couleur à la peau, ordinairement inégales, non circonscrites; bientôt elles s'accroissent dans tous les sens, souvent d'une maniere insensible; d'autres fois leur développement est très-rapide, et cet accroissement extraordinaire se manifeste presque toujours sans cause connue. Ces tumeurs, qui ont une base plus ou moins large, acquièrent dans quelques cas un volume très-considérable; elles s'étendent quelquefois de l'angle de la mâchoire inférieure à la nuque, et de l'oreille jusqu'à l'humérus, leur circonférence mesurant jusqu'aux trois quarts d'une aune; d'autres fois elles couvrent toute la mâchoire et s'étendent de l'oreille à l'œil et à la bouche (Johann. Sculteti *Armament. chirurg.*, *cum observ. quibusd. curios. Johann. Tilingii*, *observ.* XVII). On en a vu qui, avec une base très-large, pendaient derrière l'oreille, s'étendaient jusqu'à la clavicule, et couvraient la joue et le menton (Ronhuysen). La tumeur dont parle Pole était si volumineuse qu'elle s'étendait jusqu'à la mamelle; elle pesait dix livres et demie (*Mémoires de la société de Londres*, vol. III, 1793). On peut rapporter à cette espèce de tumeur celle qu'a extirpée Kaltschmiedt qui pesait trois livres un quart, et dont l'observation est citée dans un programme publié par ce savant à Jena, en 1752.

La forme de ces tumeurs, en les supposant parvenues à ce dernier degré de développement, varie singulièrement; elles sont ordinairement inégales; quelquefois leur circonférence est peu élevée et parsemée de paquets glanduleux. Leur consistance offre aussi des variétés; les endroits les moins saillans sont quelquefois mous, mais le plus souvent leur surface est dure, cartilagineuse; la couleur en est tantôt naturelle, d'autres fois rougeâtre. Ces énormes tumeurs jouissent ordinairement de peu de mobilité. Ici la chirurgie ne s'est pas bornée à un examen superficiel, elle a disséqué les parties affectées avec soin lorsqu'elles ont été extirpées, ou lorsque les malades sont morts, mais d'une maladie étrangère à celle qui fait le sujet de ces considérations. Quelquefois ces tumeurs enve-

loppées d'une ou de plusieurs membranes, n'ont qu'un kyste contenant un fluide plus ou moins épais, et dont la couleur varie à l'infini ; d'autres fois elles présentent plusieurs cavités. Leur substance intérieure est souvent très-poreuse, d'une couleur rouge, pourvue d'un grand nombre de vaisseaux sanguins. Quand cette substance a pris le caractère cartilagineux, on remarque qu'elle est dense et brillante à son extérieur. Tantôt la glande parotide est intègre (Morgagni), tantôt elle est amincie, aplatie et atrophiée en quelque sorte; j'ai vu, dit M. Cullerier, une femme qui avait une énorme tumeur entre l'oreille, le cou et la bouche; son étendue en tout sens était de six à sept pouces. La maladie avait été caractérisée de parotide squirreuse par un grand nombre de médecins et de chirurgiens. Le sujet périt peu de temps après de marasme, je disséquai la tumeur: elle était composée de la réunion de plusieurs glandes très-développées; la parotide avait perdu au moins les trois quarts de son volume, sans être malade, mais seulement par la compression (*Journal général de médecine, de chirurg. et de pharm.*, tom. XXVI, pag. 283). M. le professeur Boyer a été témoin d'un fait non moins intéressant. Une demoiselle de Bruxelles, âgée de vingt-sept ans, portait depuis longtemps derrière la branche de la mâchoire une tumeur presque aussi grosse que le poing, dure, indolente et peu mobile. Les médecins et les chirurgiens de Bruxelles auxquels elle s'était adressée pensèrent, les uns qu'elle avait son siége dans la parotide, les autres qu'elle dépendait de la squirrosité des glandes lymphatiques et du tissu cellulaire. Consulté par écrit, je répondis qu'il m'était impossible de prononcer sur son siége précis et sur sa curabilité sans avoir vu la malade. Mademoiselle *** vint à Paris : nous jugeâmes, Sabatier et moi, que la tumeur n'intéressait point la parotide, parce qu'elle jouissait d'une mobilité que ne peut point avoir la parotide devenue squirreuse. J'extirpai cette tumeur en présence de Sabatier, et la malade fut bientôt guérie. Le nombre et la grosseur des vaisseaux qui furent coupés, mais surtout la profondeur considérable à laquelle je fus obligé de pénétrer pour enlever toute la tumeur, auraient pu nous faire croire que la parotide avait été enlevée, si nous n'eussions pas distingué cette glande dans le fond de la plaie. Nous ferons remarquer que la pression exercée par la tumeur sur la glande parotide l'avait singulièrement enfoncée derrière la branche de la mâchoire et avait beaucoup diminué son volume. Il est très probable que de semblables tumeurs ont souvent été prises pour des squirres de la parotide, et qu'en les extirpant on aura cru enlever la glande salivaire (*Traité des maladies chirurgicales*, tom. VI, pag. 254).

La nature et l'espèce d'engorgement de la glande parotide doivent déterminer le choix des moyens curatifs. Si la tumeur est récente, peu volumineuse, qu'elle n'ait pas beaucoup de dureté; si le malade est jeune et si sa constitution n'est pas détériorée, on peut espérer d'en obtenir la résolution : on la facilite d'abord par l'emploi des émolliens, et plus tard par celui des résolutifs; on en a vanté un très-grand nombre. Heister préconise l'application sur la tumeur de l'emplâtre de diachylon avec le mercure. On a retiré de bons effets de l'application de la gomme ammoniaque ramollie dans le vinaigre scillitique; Manget a obtenu la résolution d'une parotide squirreuse et formant une assez grosse tumeur, en appliquant sur la partie affectée des plumasseaux imbibés d'élixir volatil de sel ammoniac saturé de différens balsamiques; il donnait par intervalles quelques doux purgatifs : la tumeur disparut en très-peu de temps (*Biblioth. chirurg.*, tom. III, lib. XIV.) Hévin a fait résoudre une parotide squirreuse d'un volume très considérable, à l'aide de légères frictions mercurielles faites tous les deux jours, avec un demi-gros de pommade. On peut faire ces frictions sur des parties éloignées ou sur la glande malade; elles provoquent un travail salutaire et réussissent à diminuer l'engorgement lorsque l'induration n'est pas extrême et portée jusqu'à la désorganisation du tissu. On doit avoir le soin de donner chaque jour de doux évacuans; on peut pousser l'usage du mercure jusqu'à la salivation : en effet, la salivation ainsi provoquée a produit d'heureux effets dans les engorgemens de cette glande. Agricola (*Chirurgia parva*) et plusieurs célèbres médecins la regardent comme un très-bon moyen de guérison. J'ai éprouvé, dit Heister (*Institutions chirurg.*, tom. II) qu'elle produit de très-bons effets. Stahl parle d'une parotide dont l'engorgement durait depuis trois ans, et qui guérit parfaitement par la salivation qu'on provoqua au moyen de quatre grains de mercure doux. Nous n'avons qu'à nous féliciter de ce moyen, dit Junker, sur une personne de trente-deux ans, qui portait une parotide depuis vingt ans (*Conspectus chirurgiæ*, tab. XX, *De parotidibus*).

Si l'inflammation s'empare d'une parotide dure et engorgée que les résolutifs et les fondans n'ont pu guérir, il faut favoriser la suppuration au moyen des cataplasmes maturatifs et des emplâtres chauds. Il est bien essentiel de ne point s'en laisser imposer par une rougeur violette du point le plus saillant de la tumeur, précurseur ordinaire des ulcérations cancéreuses, et que les maturatifs exaspéreraient. S'il se forme un abcès, on doit l'ouvrir avec le caustique; mais dans tous les autres cas l'application des médicamens excitans, des caustiques sur une parotide squirreuse peut avoir les plus grands

inconvéniens. Heister a été témoin d'un événement funeste produit par l'usage des corrosifs.

Les médicamens internes qu'on a proposés n'ont pas moins varié que les topiques; mais, comme le dit très-bien Bordeu, il est peu d'indices aussi certains de l'insuffisance de l'art que la prodigieuse variété dans les moyens curatifs : en effet leur efficacité n'est pas proportionnée aux éloges qu'ils ont reçus; tous, à l'exception d'un petit nombre, sont tombés en désuétude, et ceux même qu'on emploie encore aujourd'hui doivent inspirer peu de confiance. Certaines préparations mercurielles et antimoniales ont eté préconisées par quelques auteurs et peuvent avoir de bons effets dans quelques cas particuliers. Storck et Ottman ont éprouvé les plus heureux effets de l'emploi de la ciguë. Une jeune personne était affectée d'une parotide squirreuse depuis trois ans; Storck lui donna d'abord un grain d'extrait de ciguë, et au bout de huit jours deux grains, matin et soir. La malade buvait immédiatement après une infusion de fleurs de sureau; dans l'espace de six semaines, toute la dureté avait disparu (Storck, *Libellus de cicutâ*, pag. 141, in-8°.). Ottman parle d'un ulcère de mauvais caractère à la parotide gauche, que portait une fille de dix-sept ans. Cet auteur le combattit avec les pilules de ciguë : en peu de temps les chairs fongueuses disparurent; le pus devint louable et la parotide égalait à peine le volume d'une noix. On l'extirpa avec le plus grand succès; les pilules de ciguë, dont la malade continua l'usage, achevèrent la cure (Joseph Errhart, *Dissert. med. de cicutâ*, observ. x, in-4°). Le squirre de la parotide résiste le plus souvent à tous les remèdes internes et externes dont je viens de faire l'énumération. Si la tumeur existe depuis longtemps et qu'elle ne produise d'autre incommodité qu'une certaine gêne dans les mouvemens de la mâchoire, on doit l'abandonner à elle-même. Si, au contraire, elle prend un accroissement rapide; si elle donne lieu, par la compression qu'elle exerce sur les veines jugulaires, à des accidens graves, et si, en même temps qu'elle augmente de volume, elle devient le siége de douleurs vives et lancinantes, faut-il se borner à calmer la douleur et les autres accidens, c'est-à-dire abandonner le malade à une mort certaine, résultat inévitable des progrès de l'infection cancéreuse? Ne vaudrait-il pas mieux tenter d'enlever la tumeur? La chirurgie offre ici deux moyens : le caustique et l'instrument tranchant. Le bistouri a certainement une sûreté et une célérité d'action qui doivent en général lui donner la préférence sur l'usage du caustique, moyen souvent incertain dans ses effets, quelquefois dangereux dans ses résultats, toujours long et très douloureux.

Extirpation de la glande parotide squirreuse. Ici se présente

une question de chirurgie d'une grande importance qui a déjà donné lieu à des discussions aussi savantes que judicieuses. MM. Cullerier et Pamard se distinguent parmi les médecins qui en ont fait dans ces derniers temps l'objet de leurs méditations; ces deux praticiens ont apporté dans cet examen autant de soin que de sagacité (Voyez *Journal général de médecine, chirurgie et pharmacie*, t. XXVI; *Annales cliniques de Montpellier*, tom. IX, p. 404, 1807; tom. X, p. 90). A-t-on réellement extirpé la totalité de la glande parotide? Est-il permis, est-il prudent d'entreprendre cette opération? La situation profonde de la parotide, les nerfs, les nombreux et gros vaisseaux qui l'entourent ou la pénètrent, semblent la rendre inaccessible à l'instrument tranchant, ou forment au moins des obstacles qui ont dû arrêter la plupart des chirurgiens; cependant beaucoup d'entre eux, surtout les Allemands, prétendent avoir fait ou avoir vu faire l'extirpation de cette glande devenue squirreuse (Heister, Acrell, Souscrampes, Siebold, Abraham Kaaw, Orth, Burgras, Hezel, Alix, Lacoste, etc., etc.). Lorsqu'on médite les observations publiées à ce sujet, lorsqu'on soumet ces faits à une analyse raisonnée, à un certain esprit de critique, on voit que la plupart des chirurgiens s'en sont laissé imposer, qu'ils n'ont fait qu'une extirpation partielle, ou plutôt qu'ils ont enlevé des tumeurs anomales appliquées sur la parotide, et non cette glande qui, cédant alors au développement de ces tumeurs, s'affaisse, s'enfonce jusque dans l'excavation qu'elle occupe naturellement. En effet, les uns disent n'avoir eu presque pas d'hémorragie, les autres ont pu arrêter l'effusion sanguine avec un peu d'agaric : or l'ablation même partielle de la parotide doit nécessairement donner lieu à une hémorragie dont on ne peut se rendre raison que par la ligature d'un certain nombre d'artères quelquefois très-développées par l'état de maladie. Une autre cause d'erreur est l'aspect granulé que présentent quelquefois dans leur tissu les tumeurs squirreuses développées sur la parotide; cet aspect, assez semblable à celui d'une glande conglomérée, peut en imposer facilement.

La lésion de dix à douze bronches artérielles fournies dans un très-petit espace par la carotide externe, doit donner lieu à une perte de sang si considérable, que le malade succomberait s'il ne recevait des secours prompts. Un étudiant qui portait une tumeur formée aux dépens de la glande parotide droite, se mit entre les mains d'un charlatan qui l'enleva promptement et sans précaution : le sang sortit avec impétuosité, on l'arrêta, mais imparfaitement; le troisième jour de l'opération, l'effusion fut très-considérable, et la faiblesse devint si grande, que le malade succomba (*Commercium litterarium Norimbergæ*, ann. 1733, p. 618). Bordeu a vu couper la moitié de la parotide

et le malade mourir d'hémorragie et de suppuration ; il put se convaincre que cette glande avait été enlevée en partie, parce qu'il en trouva une grande portion sur le cadavre (*Recueil des pièces qui ont concouru pour le prix de l'académie royale de chirurgie*, t. III, in-4°., p. 129). M. Ansiaux, qui a extirpé une partie de la parotide, a été témoin d'une hémorragie très-difficile à réprimer (*Clinique chirurgicale*, 1816). On peut, à la vérité, lier les vaisseaux à mesure qu'on en fait la section ; mais comment éviter la lésion du tronc même de la carotide externe qui, comme on sait, monte dans l'épaisseur du bord interne de la parotide, se creuse un sillon et quelquefois même un canal entier dans la partie la plus profonde de cette glande ; on ne le pourrait qu'en s'abstenant d'enlever avec l'instrument les parties profondes du parenchyme glandulaire : si on laisse quelques fragmens malades, ne doit-on pas craindre de voir reproduire une maladie plus cruelle que l'affection primitive?

Lorsque la crainte de l'hémorragie empêche l'extirpation totale de la glande parotide ; on a conseillé d'en retrancher une portion et de détruire le reste par les caustiques. Ce précepte, consigné dans les œuvres chirurgicales publiées par Chopart et Desault, n'a pas tous les avantages qu'il paraît offrir d'abord. On n'enlève avec l'instrument tranchant que la portion de cette glande située audessus du masséter et de la branche de la mâchoire inférieure ; les caustiques recommandés pour détruire l'autre partie de la parotide qui est limitée par des os et située assez profondément, méritent ici le reproche que je leur ai fait ailleurs ; de plus la chute des escarres que leur action détermine peut être suivie d'une hémorragie très - inquiétante et même mortelle ; c'est aussi la crainte d'une hémorragie, dont il serait impossible de se rendre maître, qui a déterminé Roonhuyzen et Sabatier à comprendre dans une double ligature la base de la tumeur après l'avoir mise à nu. Ce procédé n'est pas meilleur que le premier, dit M. le professeur Boyer : enlever partiellement une tumeur squirreuse, c'est ajouter sans aucune utilité une opération douloureuse à une maladie très-grave, c'est accélérer les progrès du mal et en augmenter l'intensité.

Enfin, la ligature de la carotide a été employée de nos jours par un chirurgien anglais comme moyen préparatoire de l'extirpation d'une tumeur du cou. M. Goodlad, de Bury, dans le Lancashire, a pratiqué cette opération hardie, dont voici les détails : une énorme tumeur occupait le côté gauche de la face et du cou, sa base avait à peu près vingt-huit pouces de circonférence ; la maladie s'étendait de l'angle externe de l'œil jusqu'à trois quarts de pouce de la clavicule : on concevra l'é-

tendue de la base, quand on saura qu'elle renfermait la glande parotide toute entière. M. Goodlad résolut, pour éviter l'hémorragie qui pourrait résulter de l'extirpation de cette tumeur, de lier préliminairement l'artère carotide. On comprendra mieux la grandeur de l'opération en plaçant sous les yeux l'étendue de la plaie après l'ablation de la tumeur. Tout le muscle sterno-mastoïdien fut découvert et ses fibres disséquées jusqu'à un demi-pouce, ou à peu près, de son insertion à la clavicule; la plaie s'étendait postérieurement de l'apophyse mastoïde à la trachée-artère; mais elle devenait plus étroite dans la direction des muscles qui se trouvent à la partie inférieure du cou. La glande sous-maxillaire fut mise à découvert, et un cinquième de sa substance ne paraissant pas en bon état fut enlevé. Le muscle digastrique et la plus grande partie du milo-hyoïdien furent aussi mis à nu; la branche de la mâchoire était seulement recouverte par le périoste, excepté dans l'endroit où elle a des connexions avec le muscle masséter, dont une partie qui paraissait malade fut emportée. Le condyle de la mâchoire fut découvert dans toute son étendue, ainsi que la partie postérieure des muscles ptérygoïdiens. La membrane de la joue resta couverte seulement par une couche cellulaire qui semblait altérée; enfin la glande parotide fut entièrement enlevée. La plaie énorme qui était résultée de cette opération fut guérie en dix semaines (*Medic. chirurg. Transact.*, v. VII, p. 112). Mon intention, en traçant ici les détails de cette opération grave, n'a pas été d'inspirer aux chirurgiens le désir d'imiter l'audace du praticien anglais, ce n'est pas sur un fait particulier, sur une observation isolée, qu'on doit établir des préceptes, qu'on doit chercher des règles de conduite.

En me résumant, je dois dire que la section partielle de la parotide est insuffisante et non exempte de dangers; je pense que l'ablation entière de cette glande est impossible, et que si on avait la hardiesse d'entreprendre une opération semblable, on compromettrait la vie de l'individu qu'on voudrait y soumettre. Je n'ai pas toujours professé cette opinion : jeune encore, privé de l'expérience nécessaire, j'ai cru et publié que cette opération me semblait possible (*La glande parotide considérée sous les rapports anatomiques, physiologiques et pathologiques*, par A. L. Murat, Paris, 1803); toutefois je ne me dissimulais pas ses dangers; mais n'ayant pas de faits particuliers à opposer aux auteurs qui assurent avoir extirpé ou vu extirper la glande parotide, j'ai dû les croire sur parole. Éclairé par quelques observations, par des recherches d'anatomie pathologique et par l'analyse critique de quelques écrivains modernes, je m'empresse de faire ici l'aveu de mon erreur.

Maladies du conduit excréteur de la glande parotide. Les maladies de ce canal ne sont pas seulement déterminées par des causes externes ; son orifice est quelquefois bouché par une matière endurcie (Rougnon, *Considerationes pathologico-semeioticæ fasciculus alter*), par un calcul (Walter, *Observ. anat.*, cap. 3, §. xx ; Berol., 1775) ; son diamètre peut-être rétréci, oblitéré par une tumeur située sur son trajet (Nuck, *Sialographia*, cap. III, *De historiis ductuum salivantium mali affectorum*). Dans tous ces cas, la salive ne trouvant pas une issue libre, détermine un engorgement œdémateux de la parotide ou elle distend peu à peu la partie de ce conduit situé entre l'obstacle et la glande, et donne lieu à une tumeur circonscrite, indolente, sans changement de couleur à la peau, qui fait insensiblement des progrès : la portion du conduit où elle a son siége acquiert quelquefois une énorme dilatation (Rougnon, ouv. cité).

Les moyens curatifs doivent d'abord être dirigés vers la cause qui détermine la dilatation du canal. Si c'était une tumeur et que son extirpation fût possible, sans intéresser d'ailleurs ce conduit, il faudrait y procéder. Dans le cas où son orifice serait fermé par une matière durcie, un calcul salivaire ou par tout autre corps étranger, il faut tâcher de l'extraire ; mais si la recherche ou l'extraction de ces différens corps présentent trop de difficultés, on doit faire une incision dans le centre de cette tumeur salivaire ; mais par le dedans de la bouche (Louis, *Mém. de l'acad. de chirurg.*, t. IV, p. 33), pourvu toutefois que la situation de cette tumeur le permette. Ce procédé, plus méthodique que celui qui a été employé par Nuck et Rougnon, offre de grands avantages. On évite les inconvéniens attachés aux fistules salivaires, on n'a pas à craindre la difformité inséparable de toute solution de continuité à la face, et on assure une voie libre à la salive.

Les calculs salivaires ne se rencontrent pas seulement dans les conduits parotidiens de l'homme, on a eu aussi occasion de les observer sur quelques animaux. Mon excellent ami M. le docteur Champion, médecin à Bar-le-Duc, a eu la bonté de me communiquer l'observation d'un calcul extrait du canal de Sténon d'un cheval. J'ai vu, dit-il, en 1794, à la poste aux chevaux de Bar-le Duc, un cheval qui était affecté depuis trois ans d'une tumeur à la joue droite, près le muscle masséter : cette tumeur, du volume d'une noix, ne l'empêchait ni de boire ni de manger, et elle ne paraissait pas l'incommoder : elle augmenta de volume assez rapidement et devint molle ; le vétérinaire l'enduisit de basilicum, son volume s'accrut encore ; on distinguait à travers ses parois une fluctuation très-sensible, elle s'ouvrit spontanément et il s'écoula une grande quantité

d'un fluide salivaire glaireux. Lorsque les parois de cette tumeur furent affaissées, on aperçut au fond un corps blanc qui présentait la dureté d'une pierre, et avait la forme de l'extrémité allongée d'un œuf de poule. Le vétérinaire chercha d'abord à l'extraire avec des pinces; mais il ne put y parvenir qu'en incisant le sac qui le contenait, lequel était épais, lisse et d'un aspect blanchâtre. Cette concrétion était partagée en trois portions, de manière à faire croire que dans le principe il existait trois pierres distinctes qui ne se seraient réunies qu'après avoir acquis un certain volume; elle formait une masse ovale, longue de trois pouces quatre lignes et de quatre pouces deux lignes de circonférence dans le lieu de son plus gros volume; elle pesait quatre onces deux gros et demi. L'extrémité de cette pierre, qui était placée en arrière, se trouvait logée dans le conduit de Sténon; elle était creusée par un enfoncement qui contenait un fluide blanc concrété. Le bord inférieur présentait à sa partie postérieure une dépression causée par l'action d'une dent molaire ou de l'éminence oblique de la mâchoire inférieure. Le vétérinaire crut devoir emporter ce kyste en partie, bien persuadé qu'il ne pourrait pas le faire suppurer et cicatriser; il resta une fistule salivaire pour laquelle feu M. Moreau père consulté proposa une contre-ouverture dans la bouche. Pour l'exécuter, le vétérinaire pratiqua la ligature du canal au haut de la plaie, afin de retenir la salive et de distendre le conduit de Sténon qu'il incisa ensuite dans la bouche audessus de la plaie exterieure : par ce moyen il fraya une nouvelle route à la salive, et il obtint une prompte consolidation de la fistule externe. J'ai pensé que ce fait, intéressant sous plus d'un rapport, piquerait la curiosité du lecteur.

(MURAT)

ALLAIN, *Ergo parotidi febri malignæ supervenienti primo die pyroticum*; in-4°. *Parisiis*, 1650.

FASCH, *Dissertatio sistens parotides physiologicè et pathologicè consideratas*; in-4°. *Ienæ*, 1683.

A BERGEN (Johannes-Georgius), *Dissertatio de parotidibus*; in-4°. *Francofurti ad Viadrum*, 1715.

BARON, *An omnes ante maturitatem parotides aperiendæ?* in-4°. *Parisiis*, 1744.

LE BEGUE DE PRESLE, *Ergo omnes ante maturitatem parotides aperiendæ*; in-4°. *Parisiis*, 1768.

ERNER, *Dissertatio de parotide tumente*; in-4°. *Budæ*, 1780.

RIVOLTI, *Dissertatio de parotide*; in-4°. *Viennæ*, 1782.

Réimprimée dans le tome troisième de la Collection de thèses du docteur Joseph Eyerel.

MARIOTTI (Annibal), *Dei parotidi nei mali acuti*; c'est-à-dire, Des parotides dans les maladies aigues; in-8°. Pérouse, 1785.

KLOSE (Johannes), *Dissertatio de parotidibus*; in-4°. *Francofurti ad Viadrum*, 1793.

ORTH, *Dissertatio de scirrho parotidis*; in-4°. *Wurceburgi*, 1793.

NAGEL, *Dissertatio de parotide*; in-4°. *Stuttgardiæ*, 1793.
SIEBOLD (Johannes-Bartholomæus), *Dissertatio de scirrho parotidis ejusque curâ, unâ cum anneхâ exstirpatæ historiâ*; in-4°. *Wurceburgi*, 1793.
JACOBI, *Dissertatio de anginâ parotideâ*; in-4°. *Goettingæ*, 1796.
HOPFF, *Dissertatio de anginâ parotideâ*; in-4°. *Goettingæ*, 1799.
PICKEL, *Dissertatio de anginâ parotideâ*; in-4°. *Wurceburgi*, 1801.
BRENNEKE, *Dissertatio. Anginæ parotideæ descriptio pathologico-therapeutica*; in-4°. *Helmstadii*, 1801.
MURAT (A. L.), La glande parotide considérée sous ses rapports anatomiques, physiologiques et pathologiques (dissertation inaugurale); in-8°. Paris, an XI.
MAURICHEAU-BEAUCHAMP, Des parotides dans les maladies aiguës (dissertation inaugurale); in-4°. Montpellier, an XII. (V.)

PAROXYSME, s. m., *paroxysmus*, en grec παροξυσμος, du verbe παροξυνω, j'irrite, j'enflamme. Les Latins traduisent ce mot par celui d'exacerbation; d'où il résulte que ces deux termes sont complétement synonymes, comme nous l'avons dit à l'article *exacerbation*. Nous avons établi au mot *accès* la différence qui existe entre cette expression et la précédente. D'après son étymologie, le paroxysme est donc l'ensemble des phénomènes qui caractérisent l'augmentation, l'accroissement, le redoublement des maladies pyrétiques, soit continues, soit rémittentes; le mot accès désigne spécialement le retour périodique des intermittentes.

Aetius définit le paroxysme un mouvement particulier, qui, dans une maladie, fait passer l'état de rémission à un état plus grave; c'est la transition du repos au trouble et à l'agitation. Galien donne une définition à peu près semblable. Les anciens ont considéré le paroxysme comme formant en quelque sorte une maladie intercalée dans une autre: car ils lui ont reconnu quatre périodes; savoir, le commencement, l'augmentation, l'état de plus grande violence, et le déclin; c'est-à-dire qu'ils ont observé les divers changemens qui modifient plus ou moins la circulation, la respiration, la calorification, etc.

Le paroxysme n'est réellement que l'exaspération des symptômes d'une maladie, et c'est communément vers le soir ou dans la nuit que l'on observe cette augmentation d'intensité. Ainsi, lorsqu'une douleur occupe quelque organe, le paroxysme est marqué par l'accroissement de cette douleur, par celui de la fièvre qui en provient, et du mal-être général, qui est le résultat indispensable de ce désordre. Souvent le stade paroxystique s'accompagne de phénomènes lymphatiques, dont on doit sans doute tenir compte, mais qui ne doivent pas détourner l'attention des vrais symptômes de la maladie.

Le paroxysme ne requiert par lui-même l'emploi d'aucun moyen thérapeutique, excepté dans les phlegmasies violentes,

où l'exaspération excessive des symptômes peut rendre indispensable le renouvellement de la saignée. Ici, l'expectation est de rigueur, et ce n'est que pendant la rémission que l'on doit agir. (RENAULDIN)

HOFFMANN (Mauritius), *Dissertatio de paroxysmis frequentioribus et vehementioribus*; in-4°. *Altdorfii*, 1675. (V.)

PART, s. m., *partus*. Ce mot a, dans les auteurs de médecine légale, une double acception; tantôt il signifie l'accouchement et tantôt le fœtus. Cette dernière manière de l'entendre est la plus fréquente et devrait être la seule usitée, pour éviter l'ambiguité. C'est dans ce sens qu'on dit *part légitime*, *part illégitime*, pour indiquer que l'enfant est né selon les conditions voulues par la loi, ou qu'il est hors de ces conditions. C'est avec la même signification qu'on emploie le mot *suppression de part*, pour désigner qu'il y a eu infanticide et soustraction du cadavre. (F. V. M.)

MERLIZIUS, *Dissertatio de infantibus suppositititiis*; in-4°. *Lipsiæ*, 1677.
LYNCKER, *Dissertatio de partu supposito*; in-4°. *Ienæ*, 1690.
STOCK, *Dissertatio de probatione filiationis, in quâ simul de suppositione partûs agitur*; in-4°. *Ienæ*, 1702.
STRUVE, *Schediasma de partu supposito, et custodiâ corporis fœminarum illustrium*; in-4°. *Ienæ*, 1732.
GRUNER (christianus-godofredus), *Programma de filiis per diabolum subditis*; in-4°. *Ienæ*, 1800. (V.)

PARTIE, s. f., *pars*. On entend en général par ce mot ce qui contribue à constituer un tout quelconque. En anatomie et en physiologie il s'emploie, en le faisant suivre d'un adjectif, pour désigner les différens organes ou systèmes d'organes qui entrent dans la composition du corps humain: ainsi l'on dit les *parties musculaires*, *nerveuses*, *vasculaires*, *tendineuses*, etc. On dit aussi les *parties nobles*, les *parties honteuses*, etc., pour indiquer les organes auxquels, par l'importance ou la nature de leurs fonctions, on a attaché les idées que réveillent ces épithètes. (M. G.)

PARTURITION, s. f., *parturitio*. On désigne par ce terme l'acte par lequel s'exécute la naissance de l'enfant, quelle que soit l'époque de la grossesse à laquelle il vient au monde. Cette fonction est la plus pénible de toutes celles de l'économie animale, lors même qu'elle suit l'ordre naturel. Pour s'opérer d'une manière heureuse, elle exige le concours de plusieurs puissances; mais toutes les causes qui, par leur conspiration mutuelle, contribuent à effectuer l'expulsion du fœtus, n'y coopèrent pas d'une manière également efficace. La parturition s'exécute spécialement en vertu de l'action de la matrice. Non-seulement l'utérus a la part la plus active dans la naissance de l'enfant, mais encore il peut, dans quelques cas, l'effectuer par ses seules contractions. C'est ce qui a lieu

toutes les fois que la matrice franchit la vulve pendant le travail. Si l'accouchement se termine spontanément, comme le prouvent plusieurs exemples, il est évident que l'utérus n'a pas pu être aidé dans son action par celle des muscles abdominaux et du diaphragme, qui, dans l'ordre naturel, sont des puissances auxiliaires du travail de l'enfantement.

Les efforts dépendans de l'action de la matrice ne sont pas soumis à la volonté de la femme; elle ne peut pas à son gré augmenter ou empêcher les contractions de cet organe. Les efforts propres à opérer l'expulsion de l'enfant qui dépendent de la contraction des muscles abdominaux, peuvent, dans plusieurs cas, être suspendus ou augmentés par la femme, selon que l'homme de l'art juge que le travail va trop vite, et menace par-là de déchirures, ou qu'il faut l'accélérer, parce qu'il est trop lent. C'est au défaut d'influence des muscles abdominaux sur le travail, qu'il faut attribuer sa lenteur, sa durée plus grande chez les femmes pusillanimes, chez celles qui sont bossues, asthmatiques, quoique le bassin soit bien conformé. Les efforts auxquels elles se livrent pour exciter l'action de ces muscles, sont plus courts et plus faibles.

On ne peut pas admettre, comme l'a avancé Buffon, que le fœtus concourt à son expulsion par ses propres efforts. Les accoucheurs sont témoins chaque jour que, quoique le fœtus vienne à périr pendant le travail, son expulsion est cependant aussi prompte que s'il était vivant. Sa mort ne retarde sa sortie, qu'autant que la tête aurait perdu de son élasticité et ne formerait plus un coin aussi résistant.

Lorsque les conditions nécessaires pour la terminaison heureuse de l'accouchement se trouvent réunies, on peut en quelque sorte réduire, comme l'ont fait quelques modernes, l'étude de cette branche de l'art de guérir à la simple solution d'un problème de mécanique. La parturition, considérée d'une manière générale, présente plusieurs questions difficiles à résoudre, soit relativement à ses causes déterminantes, soit à l'égard du terme de la grossesse où ce travail de la nature doit commencer. Il est constant qu'il débute toujours par les contractions de l'utérus, et que l'action des organes qui coopèrent à la délivrance, comme puissances auxiliaires, est déterminée en vertu des efforts contractiles auxquels se livre la matrice; mais il est difficile d'assigner quelles sont les causes qui déterminent cet organe, qui est l'agent principal de la parturition, à se contracter. Quelle que soit l'époque de la grossesse où s'opère la parturition, les causes déterminantes du travail sont absolument les mêmes. Elles sont aussi les mêmes, quoique l'art devienne nécessaire pour extraire l'enfant. Tant que le moment d'opérer n'est pas encore arrivé, le

travail est précédé et accompagné des mêmes phénomènes généraux que celui qui se fait spontanément. En sorte que quelque différence que présentent, relativement à la pratique, les accouchemens qui appartiennent à chacune des classes admises par les auteurs, tout ce que je dirai des causes qui peuvent déterminer la matrice à entrer en action, des signes précurseurs, concomitans et essentiels du travail de l'enfantement, est également applicable à chacune d'elles. Que l'utérus expulse un enfant ou une de ces substances qui, en le distendant, en imposent si souvent pour une grossesse, le mécanisme qu'emploie la nature pour les chasser est toujours le même.

S'il est constant que la matrice commence le travail de l'enfantement, que l'enfant est purement passif dans cette opération, et que l'utérus seul, aidé des muscles abdominaux, suffit pour le terminer, il est difficile d'indiquer quelle est la cause qui, à la fin de la grossesse, excite cet organe à se débarrasser du produit de la conception, à une époque qui souffre si peu d'exceptions, que plusieurs soutiennent qu'elle est invariable. Les causes que les physiologistes ont regardées comme propres à déterminer, au terme ordinaire, l'action de la matrice, sont purement conjecturales. Quelques physiciens ayant observé que le travail se déclare assez souvent au moment où la dilatation de l'orifice s'opère, ont pensé que la rupture d'équilibre entre les fibres du corps et du col de cet organe, à laquelle ils l'attribuent, devait être considérée comme la vraie cause qui sollicite la matrice à entrer en action. Je conviens que ces deux phénomènes coïncident quelquefois ensemble, mais on ne peut pas pour cela en déduire que la dilatation du col, qu'ils croient dépendre de cette rupture, est la cause qui provoque le travail de l'enfantement : car l'observation apprend que tantôt les contractions de l'utérus se manifestent avant cette rupture d'équilibre, et que d'autres fois la dilatation du col précède d'une quinzaine, et quelquefois de plus d'un mois, les vraies douleurs.

D'autres physiologistes ont cru que l'utérus était excité à entrer en action par le sang, qui y aborde à chaque période menstruelle, et qui l'irrite. La cause déterminante de l'accouchement doit être la même dans toutes les classes d'animaux. Mais la femme étant la seule femelle sujette à cette évacuation périodique, si on la regardait comme la cause qui détermine les contractions utérines, il faudrait admettre qu'elle serait différente de celle qui les ferait naître chez les femelles des autres vivipares.

Les autres causes, dont les physiologistes ont fait mention, sont encore moins d'accord avec l'observation que les précé-

dentes. Il en est qui ont cru que les douleurs de l'enfantement et l'action de la matrice qui les produit, étaient déterminées par l'acrimonie des eaux de l'amnios, ou par la distension qu'éprouve l'utérus vers la fin de la grossesse. Les eaux de l'amnios ne touchent point immédiatement la matrice. Quand on les supposerait acrimonieuses, elles ne pourraient pas l'agacer de manière à en solliciter les contractions. Si la distension de la matrice était la cause qui provoque les efforts de l'accouchement, il devrait se déclarer d'autant plus promptement que la matrice est plus distendue. Or, les accoucheurs sont témoins tous les jours que la femme n'accouche pas plus tôt lorsqu'elle porte un enfant très volumineux, que lorsqu'elle est enceinte d'un fœtus très-grêle. Dans le cas de grossesse composée, le travail devrait toujours se déclarer avant le terme ordinaire de la grossesse, puisque la matrice acquiert une distension plus grande que si elle contenait un seul fœtus. Cependant les grossesses composées parviennent assez souvent au terme naturel, quoique l'on soit forcé de convenir qu'elles sont plus exposées à être troublées.

La circulation qui a lieu de la mère au fœtus ne commence à éprouver des dérangemens que lorsque le travail est déjà déclaré. On ne peut donc pas admettre, comme l'ont supposé d'autres physiciens, que les douleurs se déclarent, parce que la matrice est irritée par le sang qui engorge sa substance, lorsque, vers la fin de la grossesse, les vaisseaux ombilicaux ne peuvent plus admettre les fluides qu'ils avaient charies jusqu'alors pour la nourriture du fœtus.

L'observation semble indiquer que la nature n'est pas invariable dans le terme de la grossesse où s'opère la délivrance. Les accoucheurs conviennent unanimement que le développement prématuré du col de la matrice peut accélérer l'époque de la délivrance. Tous conviennent que l'on peut reconnaître, au moyen du toucher, qu'une femme accouchera prématurément, à raison de l'état de mollesse, soit naturelle, soit accidentelle du col de l'utérus et du développement qu'il présente, et que le travail peut se déclarer tout aussi naturellement et s'opérer avec la même régularité que s'il n'avait lieu qu'au terme de neuf mois; mais ils se partagent d'opinion lorsqu'il s'agit de déterminer si l'accouchement peut ne se faire qu'après le neuvième mois dans quelques circonstances; car tous conviennent que cette époque est celle que la nature a fixée, dans les cas ordinaires, pour la naissance de l'homme.

La discussion de cette question a été, depuis Hippocrate jusqu'à présent, le sujet de contestations vives, dont la solution doit naturellement être renvoyée à l'article des *naissances tardives*. Je me borne à observer dans le moment que les raisons

de ceux qui en admettent la possibilité me paraissent bien mieux fondées que les objections de ceux qui, avec Louis, Mahon, en nient l'existence. La possibilité des naissances tardives n'a été combattue que par des preuves négatives, tandis que ceux qui défendent cette opinion citent des exemples de grossesse retardée qu'on ne peut guère révoquer en doute. En effet, il en est qui se sont présentées chez des femmes qui n'avaient aucun motif qui pût les porter à tromper; il en est qui avaient pour maris des gens de l'art, qui s'étaient assurés par le toucher du commencement de la grossesse, et qui attestent qu'elle s'est prolongée au-delà du neuvième mois.

Le travail dans lequel les efforts de la mère suffisent pour opérer la naissance de l'enfant, et qui constitue cette fonction à laquelle on a donné le nom de *parturition*, doit se diviser en deux ordres. En effet, d'après sa forme ovoïde, l'enfant ne peut avancer que par une de ses extrémités. Le premier ordre est celui où il se présente par la tête; dans le second ordre, il avance par les membres abdominaux. Chacun des trois genres compris dans ce second ordre n'est ni aussi avantageux ni aussi facile que le premier ordre.

Accouchement naturel par la tête. La région du vertex doit se présenter à l'entrée du bassin, pour que la tête puisse s'engager. Lorsqu'une des autres régions correspond à l'orifice, l'accouchement est impossible tant qu'on n'a pas réussi à ramener la tête dans une situation favorable.

On reconnaît la présence du vertex, qui constitue le premier ordre de l'accouchement naturel, par une tumeur ronde, solide, sur laquelle on distingue les sutures et les fontanelles. Lorsqu'on rencontre le vertex, la fontanelle postérieure, dont le rapport guide les accoucheurs pour déterminer les positions, peut répondre à tous les points du bassin. Ils ont néanmoins reconnu que, pour décrire avec exactitude le mécanisme de cette fonction naturelle, il suffisait d'indiquer la marche que suit la nature pour expulser la tête lorsque l'occiput répond à l'un des points cardinaux de cette cavité; ils ne sont cependant pas d'accord sur le nombre qu'il convient d'établir.

Les uns ont proposé de borner le nombre des positions à deux; d'autres en admettent quatre, et quelques-uns jusqu'à six. Si je regarde comme important de décrire six positions, c'est moins pour faire connaître le mécanisme de l'accouchement naturel, dont on aurait une idée très-exacte, en considérant seulement les rapports de l'occiput avec deux points cardinaux du bassin, que pour bien déterminer la manière d'employer le forceps lorsqu'il devient nécessaire. En effet, l'application de cet instrument, pour être méthodique et avanta-

geuse, suppose la connaissance des six rapports principaux de l'occiput avec le bassin que je vais indiquer, ainsi que de la marche que suit la tête pour parvenir au dehors.

Dans les trois premières positions admises communément par les accoucheurs, la fontanelle postérieure répond à l'un des points les plus saillans de la partie antérieure du bassin; dans les trois dernières, cette même fontanelle est placée au devant de l'une des symphyses sacro-iliaques ou du sacrum. Pour les classer, on suit l'ordre indiqué par leur fréquence et leur facilité.

La plus fréquente, la plus facile est celle où la fontanelle postérieure est située derrière la cavité cotyloïde gauche. Une fois que l'accoucheur connaît la situation de l'occiput vers un point quelconque du bassin, il lui est facile d'en déduire celles de toutes les autres régions du fœtus. Il est aisé de voir que la fontanelle antérieure est au devant de la symphyse sacro-iliaque droite, et que la suture médiane se dirige obliquement du côté gauche du bassin vers le côté droit; que les pieds occupent le fond de la matrice, que la surface postérieure est située à gauche, et que le plan antérieur répond à droite. La connaissance du rapport qui existe entre les surfaces de l'enfant et le bassin est nécessaire à l'accoucheur lorsque son expulsion ne peut être confiée à la nature.

La position où la fontanelle postérieure est placée derrière la cavité cotyloïde droite est celle que l'on rencontre ensuite le plus souvent. Ces deux positions diagonales de la tête sont les plus avantageuses. Ce rapport est évidemment le plus favorable pour la sortie de la tête au détroit supérieur.

La position où la fontanelle postérieure répond à la symphyse du pubis est exposée en troisième lieu, quoiqu'elle soit bien plus rare que celles où l'occiput est situé au devant de l'une des symphyses sacro-iliaques, parce que, quand on la rencontre, elle est plus facile à la nature que les deux autres.

Dans la quatrième et la cinquième position, la fontanelle postérieure répond à l'une des symphyses sacro-iliaques. Elles sont bien plus rares que les deux premières. Quoique les rapports des diamètres de l'enfant et ceux du bassin soient absolument les mêmes, la nature éprouve cependant beaucoup plus de difficulté pour terminer, parce que la face vient en dessus.

La sixième position, où la fontanelle postérieure se trouve au devant du sacrum, est celle qui réunit le plus de difficultés. La face vient en dessus, et la tête présente son grand diamètre au plus petit du détroit abdominal.

Le mécanisme de l'accouchement offre une grande analogie dans ces différentes espèces : en sorte qu'il suffira de le décrire

avec soin pour une seule, pour donner une idée suffisante de la marche que suit la nature dans toutes les autres. Je me bornerai, pour chacune des autres, à faire connaître les légères différences, les particularités qu'elles peuvent offrir. Je prends pour exemple la position où l'occiput répond à la cavité cotyloïde gauche, parce qu'elle est la plus fréquente.

PREMIÈRE ESPÈCE. *Rapport de l'occiput avec la cavité cotyloïde gauche.* Le toucher, l'ouverture des cadavres des femmes mortes en travail, prouvent que, dans le plus grand nombre des cas, la tête est située diagonalement au début du travail. Ould, Smellie sont les premiers qui ont fixé l'attention des accoucheurs sur cette situation diagonale de la tête au détroit supérieur, et qui ont fait remarquer qu'elle est la plus avantageuse qu'elle puisse prendre pour traverser ce détroit.

Au début du travail, c'est ordinairement un des pariétaux qui se présente, selon le rapport de l'occiput avec le bassin. Si la tête, au lieu de se présenter dans cette direction oblique, plongeait perpendiculairement, elle ne pourrait pas s'accommoder à l'inclinaison du détroit supérieur, qui a lieu de derrière en devant. Cette direction oblique de la tête indique que l'une des protubérances pariétales parvient avant l'autre dans l'excavation : ce qui diminue le volume de la tête, dans l'instant où elle franchit le détroit, de l'épaisseur de l'une des bosses. Cette disposition est une des circonstances qui aident à concevoir pourquoi une tête, même très solide, peut traverser un bassin dont le diamètre sacro-pubien est un peu moins étendu que le diamètre transversal de la tête.

Dans l'ordre naturel, lorsque le travail avance, la portion moyenne de la suture médiane, qui est la seule que l'on puisse toucher au commencement, s'éloigne à mesure que les contractions de la matrice fléchissent la tête pour faire place à la fontanelle postérieure. C'est à cette époque seulement que l'on peut déterminer avec précision la position de la tête. On peut bien auparavant reconnaître que la suture médiane est dirigée obliquement ou d'avant en arrière ; mais cela ne suffit pas : tant que les fontanelles sont hors de la portée du doigt, on ignore si l'occiput, dont la présence sert à fixer les positions, est en avant ou en arrière ; on reste indécis pour prononcer entre la première et la quatrième position, entre la seconde et la cinquième, entre la troisième et la sixième, tant qu'on ne touche que la suture médiane. Il est plus aisé de reconnaître, après l'écoulement des eaux, le rapport de l'occiput avec le bassin, parce que la pression qu'éprouve la tête fait chevaucher les os, fronce la peau, et forme des plis dans la direction des sutures qui servent à les faire distinguer.

La tête, fléchie par les contractions de la matrice qui appli-

quent le menton sur la poitrine, plonge dans l'excavation dans une direction diagonale, et en se portant de devant en arrière, pour s'accommoder à la direction de l'axe du détroit supérieur. Ce rapport de la tête avec le bassin indique que son épaisseur ne passe pas directement entre le pubis et le sacrum: nouvelle disposition qui peut aider à concevoir pourquoi une tête peut, sans éprouver de réduction, franchir le diamètre sacro-pubien, quoique ses dimensions soient moindres que l'épaisseur du crâne.

Lorsque la tête rencontre le sacrum, elle ne peut plus suivre sa première direction. Les contractions de l'utérus, continuant à la pousser dans une direction oblique, forcent l'occiput à rouler sur le plan incliné de derrière en devant que lui offre le côté gauche du bassin, pour venir se placer vers la symphyse du pubis; dans le même temps, la face se rend dans la courbure du sacrum. Cette conversion de la tête est prouvée par le toucher. Il arrive quelquefois que l'on sent ce mouvement de pivot de la tête s'exécuter, lorsque les doigts se trouvent placés sur la fontanelle postérieure, pendant une forte douleur. Ce déplacement qu'éprouve l'occiput s'opère en vertu d'une torsion imprimée au cou.

Dès que la rotation est exécutée, le menton commence à s'écarter de la poitrine, et l'occiput se renverse insensiblement en arrière en roulant sous l'arcade du pubis. La longueur seule du cou suffit pour que la tète franchisse la vulve, quand on supposerait que les épaules sont retenues audessus du détroit, de manière à s'opposer à ce que le tronc puisse descendre. Si la tête ne se défléchit pas, au lieu de se présenter à la vulve à mesure qu'elle avance, elle se dirige sur le périnée, qui, supportant tout l'effort des contractions utérines, peut se rupturer dans son centre.

Aussitôt que la tète a franchi la vulve, le cou se restitue dans son état naturel, et la face se tourne vers la cuisse droite, à laquelle elle correspondait dans le premier temps du travail; car elle ne s'est portée dans la courbure du sacrum qu'aux dépens de la torsion du cou.

Lorsque les épaules se sont engagées diagonalement, elles éprouvent, comme la tête, une conversion par laquelle l'une se tourne vers le pubis, et l'autre vers le sacrum. Elle s'opère en sens opposé à celle par laquelle la tête, aux dépens de la torsion du cou, roule de la cavité cotyloïde gauche derrière le pubis. Si cette conversion des épaules ne s'opère pas spontanément, on doit l'effectuer par l'art. L'épaule gauche, qui répond au sacrum, doit se dégager la première: d'où l'on a déduit ce précepte, que, pour coopérer au dégagement des épaules, on doit tirer principalement sur celle qui est en arrière.

Le mecanisme de cet accouchement présente trois temps bien distincts, dans lesquels la tête exécute des mouvemens différens. Dans le premier, la tête se fléchit en avant et parvient dans le fond du bassin. Dans le second, elle exécute un mouvement de rotation qui ramène l'occiput derrière le pubis. Dans le troisième, la tête se defléchit, l'occiput dilate la vulve et parvient au dehors en se renversant vers l'abdomen.

Les accoucheurs enseignent communément que la tête doit présenter, dans tous les temps du travail, ses plus grands diamètres aux plus grands de chacun des détroits. Pour que la tête soit bien situće au détroit abdominal, elle doit présenter entre le pubis et le sacrum une portion de la tête encore moins épaisse que son petit diamètre, qui doit être dirigée d'une symphyse sacro-iliaque à la cavité cotyloïde opposée.

DEUXIEME ESPÈCE. *Particularités qu'elle présente.* Les rapports qui existent entre les diamètres de l'enfant et ceux du bassin, sont absolument les mêmes dans cette position que dans la précédente; elle est cependant moins favorable pour la sortie de l'enfant, que la première. La nature éprouve plus de difficulté pour exécuter le mouvement de rotation, lorsque l'occiput est placé à droite, parce que l'intestin rectum, qui est placé sur le côté gauche du sacrum, fait que le mouvement de pivot qui porte la face dans sa courbure s'exécute plus difficilement.

Les accoucheurs enseignent que la tête est bien plus exposée à se renverser dans cette position que dans la première. Je ferai voir par la suite, en traitant du renversement de la tête, que cette opinion n'est pas fondée.

TROISIÈME ESPÈCE. *Ses particularités.* Elle ne présente que deux temps. La face reste en dessous après la sortie de la tête, jusqu'à ce que les épaules se portent pour franchir le détroit périnéal, l'une vers le pubis, et l'autre vers le sacrum. Lorsque cette conversion s'opère, la face se dirige vers l'une ou l'autre cuisse, mais tantôt vers l'une, tantôt vers l'autre, selon que telle ou telle épaule se tourne vers le pubis. Quand on aide la nature, on peut à son gré ramener l'une ou l'autre épaule vers la symphyse.

Les accoucheurs pensent que la tête est très exposée à se renverser dans cette position, et que le front et la face viennent souvent se présenter à l'entrée du bassin. Cette doctrine serait bien fondee, si on pouvait regarder l'obliquité de la matrice comme la cause determinante du renversement de la tête; mais je prouverai que cette assertion est manifestement une erreur.

QUATRIÈME et CINQUIÈME ESPÈCES. *Leurs particularités.* Dans ces deux positions, quoiqu'on ait rencontré, au début du

travail la fontanelle postérieure vers l'une des symphyses sacro-iliaques, il peut cependant arriver que la face ne vienne pas en dessus. Par les seuls efforts de la nature, on voit l'occiput se rapprocher insensiblement de l'une des cavités cotyloïdes, à mesure que la tête plonge dans le bassin. Cette conversion doit être regardée comme un bienfait. En effet, la face se dégage bien plus difficilement de dessous l'arcade que l'occiput. Elle ne peut pas s'y adapter aussi exactement, puisque l'arcade a moins de largeur dans sa partie supérieure que n'en présente la face.

On ne doit tenter par l'art de diriger l'occiput en avant, qu'autant que l'enfant est assez mobile pour que le tronc éprouve le même déplacement, sans quoi le cou éprouve une torsion portée au-delà des bornes naturelles. Toutes les fois que le forceps est indiqué, vers la fin du travail, dans l'une de ces positions, avant de l'appliquer, on doit chercher à s'assurer si cette conversion a lieu ou non. Les branches ne doivent pas être conduites vers le même côté du bassin dans l'un et l'autre cas.

La rotation s'exécute un peu plus difficilement dans la cinquième position. Les accoucheurs qui regardent l'obliquité de la matrice comme la cause du renversement de la tête, croient que cet inconvénient est compensé en ce qu'elle est moins exposée à se renverser sur le dos; mais je prouverai que cet avantage n'est pas réel. La tête peut se renverser quoiqu'il n'y ait point d'obliquité de l'utérus.

SIXIÈME ESPÈCE. *Ses particularités.* Cette position est celle qui réunit le plus d'inconvéniens. Elle présente sa longueur au plus petit diamètre du détroit supérieur, et la face vient nécessairement en dessus. On ne doit y distinguer que deux temps, et la face reste quelque temps en dessus après la sortie de la tête. Elle ne se tourne vers l'une des cuisses, que dans l'instant où les épaules se portent, l'une vers le pubis, et l'autre vers le sacrum. Si cette conversion des épaules n'a pas lieu, on peut ramener indifféremment l'une ou l'autre épaule en avant.

Si les forces expulsives de la matrice, au lieu de porter sur l'occiput, agissent de manière que leur action se passe très-proche du centre du mouvement, elles tendent à renverser la tête sur le dos. Lorsque cet accident a lieu, l'accouchement en devient souvent impossible sans les secours de l'art, quelle que soit la position. Dans toutes l'indication est la même. Mais après les secours de l'art, il peut encore être confié à la nature.

Outre le renversement de la tête, qui amène à l'entrée du bassin le front et la face, il est encore d'autres positions de la tête, où la région qui se présente s'oppose à la terminaison

spontanée, parce qu'elle surpasse les dimensions du bassin. Mais il est possible de corriger ces mauvaises positions de la tête qui s'opposent à sa sortie, et de confier ensuite le tout à la nature. L'indication que présente chacune de ces régions consiste a ramener la tête à sa situation naturelle. L'art n'est employé que pour opérer ce déplacement. Une double puissance doit coopérer à la terminaison de l'accouchement. Il tient pour ainsi dire le milieu entre les accouchemens naturels et ceux qui sont contre nature.

L'exposition des accouchemens qui appartiennent à cette seconde classe, ne peut pas trouver ici sa place, puisque la nature ne se suffit pas à elle-même pour opérer l'expulsion de l'enfant. J'ai jugé qu'il serait plus naturel d'en traiter immédiatement avant ceux où l'art est employé pour extraire le fœtus. *Voyez* ACCOUCHEMENT.

Accouchement naturel dans lequel l'enfant présente les membres abdominaux à l'orifice de la matrice. Ce second ordre se divise en trois genres suivant la manière dont sont repliés les membres abdominaux : tantôt ce sont les pieds, tantôt les genoux ou les fesses qui se présentent les premiers à l'orifice. L'expérience a prouvé la fausseté de l'opinion d'Hippocrate, qui rangeait ces accouchemens parmi ceux contre nature.

Quoique l'accouchement puisse se terminer sans les secours de l'art, dans chacun des trois genres compris dans ce second ordre, cependant celui où les pieds s'engagent les premiers doit être regardé comme plus facile que ceux où les genoux, et surtout les fesses, se présentent à l'orifice.

Accouchement par les pieds. Hippocrate regardait cet accouchement comme contre nature, et il conseillait de repousser les pieds pour ramener la tête à l'orifice de la matrice. Cette manœuvre ne serait possible que dans le moment de l'écoulement des eaux; les difficultés qu'elle présenterait, même, dans ce cas, détourneront probablement toujours les praticiens de la tenter, quoiqu'ils conviennent qu'il en résulterait un grand avantage pour l'enfant.

Quelques accoucheurs modernes sont tombés dans une erreur opposée en regardant l'accouchement par les pieds comme plus naturel que celui par la tête; l'enfant court beaucoup plus de dangers toutes les fois qu'il vient par les pieds.

On reconnaît les pieds par la saillie que forment les talons et les malléoles. Les doigts des pieds sont plus courts que ceux des mains; le pouce n'est pas séparé des autres doigts comme à la main. Les accoucheurs admettent quatre positions pour les pieds : tant que cette extrémité n'est pas défléchie, la pointe des orteils est dirigée en haut, pendant que le dos du pied regarde l'une des cavités cotyloïdes, ou bien le pubis ou

le sacrum. Si on pratique le toucher au moment où les pieds commencent à s'allonger, ce sont les talons qui correspondent à l'un de ces points, tandis que les orteils sont dirigés vers la partie opposée du bassin.

Le mécanisme de ces différentes espèces d'accouchemens offre si peu de différence dans chacune de ces positions, qu'il suffit de le décrire pour une seule, pour faire connaître celui de toutes les autres. Je vais prendre pour exemple la première position dans laquelle le dos des pieds ou les talons répondent au côté gauche du bassin.

Les pieds descendent avec les fesses : dès que les pieds sont au dehors, les fesses s'engagent diagonalement; la hanche gauche répond à la branche droite de l'arcade du pubis, et la hanche droite à l'échancrure ischiatique gauche : pour franchir le détroit périnéal, l'une se porte vers le pubis, et l'autre dans la courbure du sacrum.

Les bras de l'enfant se relèvent sur les côtés de la tête, pendant que les épaules franchissent le détroit supérieur : lorsqu'elles sont engagées dans l'excavation, l'occiput vient se présenter audessus de la cavité cotyloïde gauche; le menton plonge le premier : lorsque la tête est parvenue dans le petit bassin, elle exécute un mouvement qui ramène sa longueur entre le pubis et le sacrum. Lorsque la nature fait effort pour dégager la tête, la nuque roule au dessous de l'arcade, et le menton paraît le premier au dehors.

Dès que la tête est parvenue dans l'excavation, et que les épaules sont sorties, les bras qui s'étaient relevés sur les côtés de la tête, se dégagent d'eux-mêmes : on doit alors engager la femme à pousser de toutes ses forces pour hâter la sortie de la tête qui n'est presque plus soumise aux contractions de la matrice. Quoique la tête séjourne quelque temps, l'enfant court peu de dangers de perdre la vie; il peut même respirer dans cette situation, si l'accoucheur a l'attention de soulever l'enfant pour diriger la bouche vers la vulve, et de l'entr'ouvrir pour faciliter l'entrée de l'air.

Si la troisième et la quatrième espèce ne se convertissent pas à mesure que le tronc descend en l'une des deux premières, elles présentent la particularité suivante : Dès que la tête atteint le rebord du détroit supérieur, elle se déjette sur l'un ou l'autre côté du bassin, en sorte qu'elle se présente diagonalement pour franchir le détroit supérieur, comme dans l'une ou l'autre des deux premières positions.

En aidant la nature dans ces accouchemens, on diminue le danger qui menace l'enfant lorsqu'il vient naturellement par les pieds. On fait que la compression que le cordon ombilical, la poitrine ou la tête éprouvent en traversant les parties, dure

moins longtemps; mais les indications que l'accoucheur a à remplir lorsqu'il juge qu'il est utile d'aider la nature dans les accouchemens par les pieds, font nécessairement partie de celles qui appartiennent aux accouchemens contre nature, où la main devient nécessaire pour extraire l'enfant. *Voyez* ACCOUCHEMENT.

Accouchemens par les genoux. Lorsque les deux genoux avancent parallèlement, on reconnaît leur présence par deux tumeurs formées par les cuisses et les jambes; mais si un seul genou se présente, on peut le confondre avec le coude qui est cependant plus aigu.

Le mécanisme de l'accouchement par les genoux est absolument le même que dans chaque position correspondante des pieds. Si les secours de l'art deviennent nécessaires, ils sont aussi les mêmes une fois que les jambes sont allongées.

Accouchemens par les fesses. Ce troisième genre présente beaucoup plus de difficultés que les deux précédens; il est plus douloureux pour la femme : l'enfant ne forme pas un coin allongé qui puisse dilater graduellement l'orifice, et, sans la mollesse des fesses qui leur permet de s'affaisser, le plus souvent les efforts de la nature seraient insuffisans pour les faire franchir.

Il est difficile de reconnaître la présence des fesses avant l'écoulement des eaux. Tant que la portion inférieure de la matrice ne s'est pas élargie, les fesses ne peuvent pas s'appliquer sur l'orifice; à raison de leur largeur, elles restent dans la portion moyenne du globe utérin.

La tumeur que forment les fesses est large, mais moins dure que la tête, plus rénitente que l'abdomen; elle présente un sillon dans lequel on rencontre l'anus et les parties sexuelles. Le doigt fait aussi distinguer les deux tubérosités ischiatiques, la pointe du coccix et les apophyses du sacrum, les deux colonnes formées par les cuisses. On doit s'attacher plus spécialement à ces derniers signes lorsque les fesses sont considérablement tuméfiées. Ce boursoufflement peut rendre insensible le sillon qui sépare les fesses ainsi que les parties sexuelles.

Dans les deux premières positions, les fesses se présentent diagonalement : dans les deux autres, les hanches sont sur les côtés du bassin; elles sont bien moins avantageuses que les deux premières. Le mécanisme offre si peu de différence dans chacune de ces positions, que j'en donnerai une connaissance suffisante en le décrivant pour une seule. Je vais prendre pour exemple la première position.

Les fesses, en descendant, sont situées de manière que la hanche gauche répond à la cavité cotyloïde droite, et la hanche

droite à la symphyse sacro-iliaque gauche ; elles roulent dans l'excavation, et l'on voit l'une des hanches se rapprocher du pubis, pendant que l'autre se porte vers le sacrum ; celle qui est en arrière avance pendant que l'autre se contourne sous l'arcade.

Les secours de l'art sont souvent indispensables dans les accouchemens par les fesses ; mais les indications que l'on a alors à remplir, ne seront exposées que lorsque je traiterai des circonstances qui rendent contre nature les accouchemens où les enfans se présentent par les membres abdominaux. *Voyez* ACCOUCHEMENT. (GARDIEN)

PARULIE, s. f., *parulis*, de παρα, autour, et d'ȣλον, gencive. On donne ce nom à une inflammation de la gencive dont il résulte un abcès. Bien des causes diverses peuvent occasioner des parulies : 1°. une carie de la racine des dents dont il résulte une fistule à la base de la mâchoire (*Voyez* DENT, tom. VIII, pag. 352); 2°. une inflammation de la membrane alvéolo-dentaire (*Voyez*, au même article, la page 355); 3°. l'inflammation et le gonflement du noyau dentaire (*idem*); 4°. l'inflammation, la carie et les fistules d'un point quelconque des alvéoles ou de toute autre partie des os maxillaires (*Voyez* MACHOIRE, tom. XXIX); 5°. l'inflammation de la substance propre des gencives.

Cette dernière espèce de parulie est la seule dont il convient de dire un mot ici, puisqu'il a été question des autres abcès des gencives aux lieux indiqués. Elle est la plus rare, la plus simple, et mérite à peine de porter le nom de maladie, tant elle est passagère et peu étendue ; elle ne présente le plus ordinairement, dans son plus grand développement, qu'un point peu élevé, blanc au centre, qu'on ouvre, ou qui s'ouvre spontanément, et qui guérit de suite. Le tissu des gencives, dont la nature n'est point encore bien connue, paraît peu propre à une véritable inflammation ; il est plutôt susceptible de se gonfler, de se boursouffler, et alors d'être saignant, baveux et mollasse. Cet état est peut être le résultat d'une inflammation chronique, mais il ne se produit que rarement des abcès au milieu de ces gencives fongueuses et fétides, telles qu'on les observe chez les scorbutiques.

Les autres espèces de parulie sont, comme on voit, étrangères aux gencives : le pus, ou les liquides sanieux qui résultent des caries ou inflammations qui les causent, se font jour à travers leur substance qu'ils boursoufflent, infiltrent, et, s'ils sont assez abondans, ils forment un abcès plus ou moins considérable, qui s'étend aux parties environnantes, qui sont parfois très-gonflées, les joues peuvent être alors tendues, enflammées, etc. On remédie au mal local par des collutoires, de l'eau

tiede tenue dans la bouche, des gargarismes émolliens, des lotions douces, sucrées, etc. On ouvre les abcès, lorsqu'ils sont mûrs, avec la pointe d'une lancette; on presse sur les bords, pour faire sortir le pus, la sanie, etc.; on injecte même quelquefois des liquides si la source du mal est profonde et accessible; en un mot, on se conduit, comme dans tous les abcès, eu égard à ce que ceux-ci présentent de particulier.

Mais on n'obtiendrait pas la guérison de la plupart de ces plaies si l'on s'en tenait à ces remèdes locaux : il convient d'attaquer la source du mal, et le plus souvent c'est par l'extraction de l'os malade qu'on met fin aux parulies qui proviennent des dents, lesquelles sont les plus fréquentes de toutes. Si on tarde trop, on a quelquefois vu la dent même s'engager dans la fistule dentaire, surtout chez les enfans; quant aux abcès qui résultent des maladies des mâchoires, ils sont quelquefois incurables lorsqu'on ne peut enlever l'endroit malade de l'os, ou lorsque la nature ne procure pas elle-même la sortie de la portion altérée. (F. V. M.)

PARYGRA ou PARYGRON, παρυγρον; nom donné par Galien à un médicament liquide, ou au moins humide, qu'on appliquait sur un phlegmon. (F. V. M.)

PAS-D'ANE, s. m., vulgairement TUSSILAGE, *tussilago farfara*, Lin., *tussilago*, Pharm. : plante de la famille naturelle des radiées, et de la syngénésie polygamie superflue de Linné, qui est commune, au commencement du printemps, dans les terrains argileux et humides. Sa racine est cylindrique, allongée, blanche, traçante, vivace; elle donne çà et là naissance à plusieurs tiges droites, simples, hautes de huit pouces à un pied, cotonneuses, garnies de feuilles lancéolées, sessiles, et terminées à leur sommet par une fleur composée, jaune, formée par la réunion de fleurons et demi-fleurons dans un calice commun, dont les folioles sont linéaires et disposées sur un seul rang.

Les différentes parties du pas-d'âne sont légèrement amères et mucilagineuses. Leur réputation dans les maladies de poitrine date des temps les plus éloignés. A l'époque de Dioscoride, on faisait recevoir la vapeur de la décoction des feuilles aux asthmatiques; plus tard, on a conseillé à ces sortes de malades de fumer ces feuilles comme on fait le tabac, et, en Suède encore, au rapport de Linné, le peuple en fait usage de cette manière contre la toux. Fuller (*Medic. gymn.*, p. 87) présente leur décoction comme très-propre à guérir la phthisie scrofuleuse, et il assure même que ce seul remède peut suffire dans les cas où la maladie est parvenue au plus haut degré. Meyer (*Baldingers Magaz, für Aerzte*, vol. VII, s. 1) rapporte des exemples de guérisons d'affections scrofuleuses par

ce moyen, et Cullen (*Mat. med.*, t. II, p. 48, *traduc. fr.*) dit avoir fait usage avec un succès bien prononcé dans ces sortes de maladies, soit du suc exprimé des feuilles fraîches, à la dose de quelques onces, soit d'une très-forte décoction de ces mêmes feuilles.

Cependant, le pas-d'âne ne paraît pas avoir conservé la réputation que quelques médecins lui avaient faite contre les scrofules, et il est presque totalement oublié aujourd'hui sous ce rapport; ce n'est plus guère que comme mucilagineux et adoucissant qu'il est encore assez fréquemment usité dans les maladies inflammatoires de l'organe pulmonaire. Dans ce dernier cas, c'est en infusion théiforme, à la dose d'une ou deux pincées pour une pinte d'eau, qu'on fait usage de ses fleurs; ses feuilles ou ses racines se préparent par legère décoction, dans des proportions analogues.

Ces feuilles, cuites dans l'eau et appliquées extérieurement, peuvent servir à faire des cataplasmes émolliens. Les mêmes parties paraissent aussi susceptibles de pouvoir être mangées comme herbes potagères; mais il est difficile de croire, comme le rapporte Rai, que Hiller ait guéri plusieurs enfans étiques en les nourrissant de feuilles de pas-d'âne, cuites avec du beurre et de la farine.

On préparait autrefois dans les pharmacies une eau distillée, un sirop de pas-d'âne, et une conserve des fleurs : la première et la dernière de ces préparations ne sont plus employées, et la seconde ne l'est que bien rarement. Dans le Codex de l'ancienne faculté de Paris, les fleurs sont au nombre des substances qui doivent entrer dans le sirop de grande consoude, et les racines font partie de celles dont se compose le sirop d'érysimum. (LOISELEUR-DESLONGCHAMPS et MARQUIS)

PASSE-PIERRE, s. f., *crithmum maritimum*, Lin.; plante de la famille naturelle des ombellifères, et de la pentandrie digynie de Linné, qui croît naturellement dans les fentes des rochers, sur les bords de l'Océan et de la Méditerranée, et qu'on cultive dans quelques jardins pour l'employer comme assaisonnement.

Sa racine, qui est vivace, produit une tige cylindrique, peu rameuse, haute d'un pied ou environ, garnie de feuilles deux fois ailées, à folioles partagées en découpures étroites, allongées, un peu charnues, d'un vert foncé. Ses fleurs sont blanches, disposées, à l'extrémité de la tige ou des rameaux, en une ombelle plane, de grandeur médiocre, dont la collerette universelle est composée de plusieurs folioles réfléchies.

Les feuilles de la passe-pierre, qu'on connaît encore sous les noms de bacile, de criste-marine, de fenouil marin, de percepierre, etc., ont passé autrefois pour apéritives, diurétiques et antiscorbutiques; mais, depuis assez longtemps, leur usage

a été abandonné par les médecins, et la plus grande partie des livres modernes de matière médicale n'en parlent même pas. Cependant ces feuilles ont un goût piquant et une saveur aromatique assez agréables, qui annoncent qu'elles ne sont pas dénuées de propriétés, et, si on ne les emploie plus en médecine, on s'en sert encore assez fréquemment comme assaisonnement dans les sauces et surtout les salades, après les avoir fait confire dans une saumure de sel et de vinaigre. Les habitans des pays maritimes en font, préparées de cette manière, et principalement pendant l'hiver, une consommation assez considérable.

(LOISELEUR-DESLONGCHAMPS et MARQUIS)

PASSERAGE, GRANDE PASSERAGE, *lepidium latifolium*. Cette plante appartient à la tétradynamie siliculeuse de Linné et à la famille des crucifères.

Sa racine est allongée, rampante, vivace; elle donne naissance à une tige cylindrique, glabre, ainsi que toute la plante, droite, rameuse, haute d'un à deux pieds ou davantage, garnie de feuilles ovales lancéolées, d'un vert pâle ou glauque; les inférieures rétrécies en pétiole à leur base, et les supérieures sessiles, plus étroites. Ses fleurs sont blanches, très-nombreuses, petites, pédonculées, disposées à l'extrémité des rameaux, en grappes courtes, rameuses, formant dans leur ensemble un large panicule. L'ovaire devient une silicule ovale, presque arrondie, obtuse, terminée par le stygmate sessile, et divisée en deux loges, qui ne contiennent qu'une graine. La grande passerage fleurit en mai, juin et juillet. On la trouve dans les lieux humides, ombragés et sur le bord des rivières.

Les racines et les feuilles de cette plante ont une saveur âcre et aromatique, qui approche de celle de la moutarde et du poivre; ce qui, depuis très-long-temps, les a fait employer comme antiscorbutiques et toniques. De nos jours, bien que ces vertus ne soient point contestées à la passerage, elle est rarement en usage; la cuisine l'emploie quelquefois comme assaisonnement.

Deux autres espèces de passerage, la passerage iberide, vulgairement petite passerage, chasserage, nasitort sauvage, *lepidium iberis*, L., et la passerage des décombres, vulgairement cresson des ruines, *lepidium ruderale*, Lin., jouissent absolument des mêmes propriétés que la précédente. En Espagne, selon Peyrilhe, on joint fréquemment l'infusion de la petite passerage au quinquina, et l'on donne l'un et l'autre avant l'accès en froid, dans les fièvres intermittentes. D'après le témoignage du docteur Ruhl, conseiller d'état et médecin de l'empereur de Russie, le bas peuple en Russie se sert de l'infu-

sion théiforme de la passerage des décombres, appelée *dikoy-kress*, qu'on administre pendant le froid des fièvres intermittentes.

En 1812, il régna beaucoup de fièvres intermittentes, et la cherté du quinquina fit employer cette plante. Les docteurs Ruhl, Rittmeister, Trinius et Blum s'en servirent : l'herbe entière avait été recueillie aux mois de juin et de juillet de l'année précédente, et l'on en faisait bouillir une demi-once dans une livre d'eau, que l'on réduisait à huit onces. Les malades attaqués de la fièvre tierce ou quotidienne en prenaient, pendant l'intermission, deux cuillerées à bouche de deux heures en deux heures. De quarante qui prirent ce médicament, il n'y en eut que deux qui ne furent pas guéris, quoiqu'on eût employé ce remède sans la moindre préparation. Son usage pendant une seule intermission, suffisait déjà pour empêcher les accès. M. Hahnemann croit que cette plante est l'iberis des anciens, qui en connaissaient déjà l'utilité (*Extrait du Bulletin de la société médicale d'émulation*, *dans le Journal de médecine*, octobre 1815, vol. XXXIV, pag. 289). (M. H.)

PASSE ROSE, s. f., *alcea rosea*, Lin.; plante de la famille naturelle des malvacées, et de la monadelphie polyandrie du système sexuel, dont Linné avait fait un genre particulier sous le nom d'*alcea*, mais que les botanistes modernes réunissent avec les guimauves. Sa racine est bisannuelle; elle produit des tiges hautes de six à huit pieds, garnies de feuilles grandes, arrondies, lobées, velues. Ses fleurs sont larges de deux pouces et demi à trois pouces, portées sur de courts pédoncules, et disposées dans la partie supérieure des tiges en un long et bel épi; leur calice extérieur n'a communément que six divisions.

Cette espèce croît naturellement dans les montagnes de la Provence et du midi de l'Europe. On la cultive dans les jardins comme plante d'ornement, sous les noms de mauve-rose, de rose trémière, de rose d'outre-mer. Ses fleurs, naturellement fort belles, le deviennent encore davantage par la culture; elles doublent facilement, et elles varient par des nuances infinies, du blanc au jaune, du rose au rouge foncé, au brun, etc. Souvent aussi elles sont panachées de différentes couleurs.

Comme les mauves en général, les différentes parties de la passe rose doivent être adoucissantes et émollientes, et on pourrait sans doute les employer dans les mêmes circonstances où l'on fait usage des premières; mais on n'est pas dans l'habitude de s'en servir. On attribuait autrefois aux fleurs, surtout à celles qui étaient rouges, des propriétés que l'expérience n'a

pas confirmées ; on les regardait comme astringentes. Elles ont aussi passé pour vulnéraires et antiscorbutiques.

(LOISELEUR-DESLONGCHAMPS et MARQUIS)

PASSIF, adj., *passivus*. Cette épithète se donne en pathologie aux affections que l'on suppose déterminées par une faiblesse, un relâchement soit local, soit général, par opposition aux maladies qui semblent dépendre d'une augmentation d'action des organes, ou de toute l'économie, lesquelles portent le nom d'actives. Cette distinction, que l'on s'est efforcé de combattre dans ces derniers temps paraît juste, puisqu'elle conduit à la pratique avouée des meilleurs médecins, pratique qui la confirme chaque jour, et qui consiste à administrer le traitement tonique dans les affections de la première espèce, et le traitement débilitant dans celles de la seconde.

On appelle anévrysme passif du cœur celui qui consiste dans la dilatation de ses cavités avec amincissement de ses parois ; on dit aussi une hémorragie active ou passive.

En physiologie, on distingue les organes de la locomotion en actifs et en passifs. Les premiers, ou les muscles, concourent à la fonction par une force qui leur est inhérente, les seconds, ou les os, ne faisant qu'obéir à l'impulsion qui leur est communiquée par les premiers. La dilatation active ou passive de certaines cavités, comme celles du cœur, par exemple, a été le sujet de diverses controverses en physiologie. (M. G.)

PASSIFLORÉES, *passifloreæ* : famille de plantes dicotylédones-dipérianthées, polypétales, à ovaire supérieur. Elles avaient d'abord été placées parmi les cucurbitacées, dont elles s'éloignent par tant de caractères, qu'elles ne nous paraissent pas même devoir être rangées dans la même classe.

Leur calice est monophylle, à cinq découpures ; la corolle est de cinq pétales, à l'intérieur desquels se remarque ordinairement une couronne particulière, diversement conformée ; les étamines sont au nombre de cinq ; l'ovaire est pédonculé et porte le plus souvent trois styles ; le fruit consiste en une baie uniloculaire et polysperme.

Cette famille ne renferme que des plantes exotiques, toutes des pays chauds.

Les grenadilles, *passifloræ*, doivent leur nom latin aux moines espagnols, qui se plurent à voir dans leurs belles fleurs les instrumens de la passion artistement groupés. Plusieurs sont aussi remarquables par les formes bizarres de leurs feuilles. Ce sont des plantes grimpantes, qui pendent en festons élégans aux arbres qui leur servent d'appui, et dont elles font la parure.

La passiflore bleue, l'une des plus belles, sert, dans les contrées méridionales de l'Europe, où elle est presque natura-

lisée, à faire des berceaux charmans. C'était la plante chérie du célèbre botaniste Vaillant. Delacroix, dans son poëme latin sur les amours des plantes (*Connubia florum*), le peint expirant sa fleur à la main :

. . . . Te grenadilla tenebat
Deficiente manu, te pallida labra petebant,
Errantesque oculi. . . . .

Presque toutes les espèces offrent, dans la pulpe gélatineuse et légèrement acidule de leurs fruits, un aliment assez agréable. On fait surtout usage des fruits des *passiflora quadrangularis*, *maliformis*, *coccinea;* mais la médecine n'a, jusqu'ici, tiré aucun parti des passiflores.

Les papayers (*carica*), dont le port rappelle celui des palmiers, ont beaucoup d'affinité avec cette famille. Leurs feuilles rendent l'eau savonneuse, et servent au blanchissage en Guinée. Leurs fruits se mangent confits aux Indes. Le suc laiteux, qui abonde dans ces arbres, passe pour anthelmintique dans les pays où ils croissent. (LOISELEUR-DESLONGCHAMPS et MARQUIS)

PASSION, s. f. (médecine morale) : *quod Græci*, παθος, *nostri*, dit Cicéron, *perturbationes*, *affectiones*, *adfectus seu passiones vocant.* Les passions venant, selon leur étymologie, de *pâtir* ou souffrir, désignent une douleur, ou du moins une émotion dans notre sensibilité intérieure ; elles sont produites, tantôt par une impulsion venant de l'extérieur, ou qui nous est étrangère, tantôt engendrées dans nos propres entrailles par un besoin ou un penchant naturel, souvent aussi malgré notre volonté. On nomme plus spécialement *affections* celles qui ne sont pas actives : telles que la tristesse, le chagrin, la crainte ; ce sont les παθηματα des Grecs, *affectus* des Latins, parce qu'elles affectent en effet. Au contraire la colère, l'amour, la haine, la vengeance, ou même l'ambition, la fureur du jeu, etc., sont qualifiées plus généralement du nom de passions.

Et comme les affections, les passions possèdent le triste privilége de troubler les fonctions ou de rendre malade le corps non moins que l'esprit, les anciens ont pu, avec quelque fondement, donner le nom de passion hypocondriaque, mélancolique, hystérique, précordiale, etc., à de vraies maladies, comme on emploie encore aujourd'hui le mot *affection*, pour plusieurs lésions du corps ; ainsi, quand la crainte et la tristesse persévèrent longuement, dit Hippocrate, cela désigne une prédominance atrabilaire (*aphorisme* 23, sect. VI) : la colère, la témérité, la cruauté sont des passions aussi de l'humeur atrabilaire, ajoute Galien (lib. IV, *aphor. comment.* 2).

La plupart des métaphysiciens et des psychologistes ont confondu mal à propos avec les passions ou affections de l'ame,

nos besoins ou appétits qui dérivent du jeu naturel de nos organes. Par exemple, on peut n'être amoureux de personne, mais beaucoup de célibataires forcés (religieux ou religieuses et autres individus voués à la chasteté dans les diverses religions) sentent le besoin de remplir le vœu de la nature, par l'accumulation du fluide spermatique dans les organes sexuels. De même, on a faim, soif, ou d'autres appétits et besoins naturels; mais il est hors de doute que nos passions n'ont pas leur origine dans ces fonctions involontaires. C'est donc sans fondement que Crichton (*An inquiry into the nature and origin of mental derangement*, Lond 1798, 2 vol. in 8°.); Virey (*Médecine*, etc.); le sénateur Vernier (*Caractères des passions*, Paris 1807, 2 vol. in-8°., seconde édition), et d'autres auteurs ont rassemblé sous le nom de passions, une foule de modifications intellectuelles ou de vices, de travers d'esprit et de variétés du caractère qu'on observe dans le monde depuis l'époque de Théophraste jusqu'à la Bruyère. Il y a dans nous des propensions de nos organes qui nous poussent à telle ou telle occupation, à la poésie, aux sciences, aux arts mécaniques ou à la guerre, etc. Ce sont des vocations, des penchans plus ou moins naturels; on ne peut pas les nommer des passions, car celles-ci sont momentanées ou excitées souvent par quelque cause extérieure. Par exemple, un homme naturellement bilieux est disposé à la colère, mais il n'éprouve pas sans cesse cette passion; ainsi le penchant subsiste constamment, tandis que l'affection peut cesser ou renaître. Qui dit *passion*, dit *émotion*.

Personne ne peut être sans émotion, et conséquemment, sans passion dans les traverses de la vie, de quelque *ataraxie stoïque* qu'il veuille se parer et malgré la faconde de quelques moralistes (Legrand, *l'homme sans passions*, La Haye, 1662, in-12); mais on peut les calmer plus ou moins, les combattre, leur donner le change, les opposer à leurs contraires: nous ne croyons pas qu'il faille abandonner ainsi aux aquilons toutes les voiles des vaisseaux dans la tempête. Quand il n'y aurait nul écueil pour la fortune, il y en aurait toujours pour la santé et même pour la vie.

Si l'on veut bien considérer la nature des passions, l'on reconnaîtra que personne n'en peut mieux traiter que le médecin et non pas même le moraliste, le philosophe métaphysicien. La raison en est évidente; les passions sont des actes de l'organisation ou de la sensibilité physique que ne peut pas bien comprendre quiconque n'a fait aucun examen spécial des fonctions du corps: aussi Descartes ne crut pas pouvoir traiter de l'homme et des passions avant de s'être adonné à l'anatomie, mais c'est pour avoir apporté dans cette étude les idées de sa physique corpusculaire et mécanique, qu'il tomba dans des hypothèses

si bizarres, ou plutôt dans de si graves erreurs de physiologie.

On a raison d'appeler *médecine morale* la science de diriger ou combattre nos affections vicieuses, nos facultés intellectuelles, puisqu'il est prouvé, par toutes les expériences journalières de la vie, qu'il existe une relation inséparable entre le moral et le physique qui réagissent mutuellement l'un sur l'autre. Qui ne voit pas chaque jour des êtres minés lentement par des chagrins, s'avançant vers la tombe, malgré tous les remèdes, tous les secours prodigués pour soutenir leur vie défaillante ? Qui n'aperçoit pas les coups que portent soudainement aux entrailles une frayeur inopinée, un dépit concentré, une nouvelle foudroyante, ou même un accès de colère, un transport de joie inespérée ? On connaît des exemples terribles de morts non moins soudaines, par une attaque d'apoplexie, par un coup de sang (ou une rupture du cœur) dans certaines émotions fortes, que par un coup de pistolet. Les ames faibles tombent en syncope parfois à la moindre impression de crainte ou de perte, etc. Combien de tendres cœurs de mères palpitent au plus faible cri de leur nourrisson, et par quelle étrange métamorphose ce lait doux et sucré se change-t-il tout-à-coup en une sorte de poison dans leur sein ?

On comprend donc qu'au médecin seul ou au physiologiste appartient la question des passions dans leur essence et leurs effets. Cette étude lui est tellement propre que jamais la philosophie n'a pu cesser d'être la sœur de la médecine, et que l'observation de l'état moral du malade est indispensable pour comprendre son état physique, jusqu'au fort des délires fébriles. *Lætari mente in omni morbo bonum*, dit Hippocrate, *De morbis*; car le délire gai est d'un augure bien moins périlleux que le délire triste (*id.* aphor. 53, sect. VI). Quand un malade s'attriste ou se réjouit spontanément, c'est l'effet de quelque révolution interne qui, s'opérant dans lui, manifeste la marche salutaire ou pernicieuse que prend la maladie (Hippocr., c. VI, *Morb. popular.*, sect. VIII).

N'avons-nous pas vu les étranges résultats des passions, dans le cours mémorable de nos tourmentes politiques, sur la production de certaines maladies, comme sur la guérison des langueurs, des affections chroniques ? On n'avait pas le temps de songer à ces maladies, et par-là plusieurs se guérissaient (Pinel, *Esprit des journaux*, an 1790; Petit, *Essai sur la médecine du cœur*, Lyon, 1806, in-8°.). Il y a longtemps qu'on a remarqué combien les commotions de l'ame étaient capables d'engendrer plusieurs maladies et d'en dissiper d'autres (Frédéric Hoffmann, *Dissert. de animo sanitatis et morborum fa-*

bro, Halæ Magd. 1699, in-4°.; Junker, *De noxâ atque utilitate animi pathematum, seu affectuum in medicinâ*. Halæ, 1745, in-4°.; Langius, *Diss. de animi commotionum vi medicâ*, t. III, oper., p. 17; Nürnberger, *Diss. de medicinâ nonnunquàm ex animi commotionibus capiendâ*, Viteberg, 1790, in-4°., etc.). Par exemple, les émotions de la terreur aggravent singulièrement le mauvais état des plaies et dispose au sphacèle, comme l'ont remarqué les chirurgiens militaires (*Voyez* aussi Brambilla sur les ulcères, tom. II de ses *Œuvres*, c. 13), tandis que l'espérance facilite leur cicatrisation. Nos humeurs changent de nature par les passions, et l'on soutient avec quelque vraisemblance que la salive d'un homme ou d'un animal en fureur qui mordent d'autres individus, n'est pas sans quelque âcreté pernicieuse, au point qu'on a vu la rage en être la suite. Des auteurs n'attribuent même l'hydrophobie qu'à cette exaltation de la colère, et les humeurs changent de nature par la violence des passions, surtout le lait, la bile, etc. (Detharding, *Dissert. de humorum mutationibus ab animi affectibus*, Rostoch. 1759, in-4°.)

Que la colère vienne enflammer souvent des tempéramens déjà bilieux et ardens; les voilà manifestement prédisposés à des fièvres aiguës, comme à la synoque putride, dit Galien (l. VI, *De sanitate tuendâ*) : aussi afin de conserver une bonne santé, la parfaite égalité d'ame n'est pas moins indispensable que le régime du corps; Galien qui vécut si longtemps s'était imposé, dès son enfance, et il observa, pendant tout le cours de sa vie, de ne jamais s'irriter, ni même de lever la main sur aucun de ses esclaves (*De cognoscendis et curandis animi morbis*). Cette sage tempérance du moral qui apaise ses tempêtes et tranquillise notre ame, est aussi salutaire que la tempérance l'est pour les autres actes de la vie physique, puisque nous voyons les passions déranger la digestion, la tristesse dessécher le corps jusqu'aux os, ou empêcher la nutrition, autant qu'une douce joie facilite le jeu des fonctions, rend un air florissant de jeunesse et de nouvelles forces à la vieillesse ellemême en prolongeant l'existence. Nourrissons donc notre ame, comme dit Platon (dans le *Phèdre*) de cette céleste ambroisie des dieux, de cette sérénité d'esprit qui nous élève par la contemplation dans un asile tranquille, où ne viennent point nous tourmenter des passions farouches et agrestes, semblables à des monstres et à des animaux en proie à leurs fureurs. *Nam id arbitror imprimis in vitâ esse, ne quid nimis*, dit Terence.

Toutes les passions sont vicieuses, suivant les stoïciens : ce n'est qu'une émotion de la partie basse de l'ame qui obscurcit notre raison de ses noires influences, comme un sale bourbier qu'on remue vient, de sa fange impure, troubler l'eau limpide

et empêcher qu'on ne puisse discerner la vérité, de l'erreur. Sans doute, toutes les passions sont à craindre par cela même qu'elles ôtent le libre jugement à la raison, elles éteignent la lampe de l'intelligence; cependant plusieurs ne sont ni bonnes ni mauvaises par elles-mêmes, mais seulement par leurs effets qui deviennent tantôt nuisibles, tantôt utiles. Si la colère, la haine, l'envie, l'audace sont souvent vicieuses, il y a des affections honnêtes, un amour pudique, une honte virginale, de douces espérances, une joie que ne réprouve point la vertu, une tendre commisération pour les infortunés, et des regrets honorables :

Dieu fit du repentir la vertu des mortels.

Sans faire l'apologie de toutes les passions, que les moralistes daignent considérer qu'elles sont inhérentes à notre nature, et qu'un homme sans passions serait un vaisseau dégréé et sans voiles, abandonné comme au hasard à tous les écueils de la vie. Au lieu de vouloir nous dépouiller des secours qu'elles nous fournissent naturellement, apprenons à les balancer sagement les unes par les autres; car nous prétendrions en vain les anéantir, elles renaîtront toujours malgré nous dans notre sein. On peut dire d'elles, comme des richesses, que ce sont de mauvais maîtres, mais de bonnes servantes. En effet, déploierez-vous autant de valeur avec de la tranquillité d'ame, qu'en l'aiguisant par un peu de colère? L'indignation contre l'injustice n'est-elle pas nécessaire pour maintenir les droits de l'équité contre les empiétemens de l'intérêt et de la force, dans l'état social? Cette généreuse ardeur nous a été inspirée par la sage nature pour soulever l'équité, pour l'étayer de toute la vigueur d'un juste courroux contre l'envahissement du patrimoine du faible par le puissant. Quand nous voyons un tyran déraisonnable soutenant son usurpation par la violence, nous nous indignons de ses prétentions insolentes; alors la chaleur vitale se faisant jour dans tous les cœurs bien nés, vient armer le bon droit de sa force, et lui prêter contre l'arrogance un courage qu'il n'aurait pas trouvé dans la froide raison. Donc s'il est raisonnable de secourir la faiblesse opprimée contre l'agression injuste, l'indignation est une passion vertueuse qu'il est honorable de ressentir. La haine vigoureuse des méchans est la qualité des gens de bien. L'envie elle-même, la jalousie, toutes vilaines passions qu'elles soient, servent dans la société humaine à empêcher les passe-droits, à contenir l'orgueil ou la vaine gloire, à brider l'ambition, à comprimer les élans d'une téméraire présomption, tout comme la médisance devient un frein contre la mauvaise conduite, dans les petites villes où chacun peut porter un œil curieux sur les démarches de son voisin.

De même, un peu de défiance, une crainte salutaire ne serventelles pas à rendre la jeunesse prudente, patiente, tempérante et modeste ? Réussirait-on en aucune carrière sans l'aiguillon de l'émulation ou plutôt de l'ambition ? La vie elle-même seraitelle supportable sans les charmes de l'amour ? Ainsi la nature n'a pas donné sans motif des passions aux êtres sensibles, quoi qu'en puisse dire une philosophie plus orgueilleuse que vraie dans ses prétentions. Dans notre état de société, au milieu des calculs froids d'une raison qui cherche partout son intérêt, et se renferme dans l'égoïsme, s'il ne venait pas quelque passion généreuse d'amour, de colère même, ou d'attachement, pour rompre cette basse tendance, l'homme se corromprait davantage par cette raison que par des passions qui le ramènent aux sentimens les plus vrais de la nature.

Car ce n'est point sans quelque utilité que la nature, ou plutôt l'instinct suscite en nous des affections, à l'occasion des objets extérieurs ; c'est pour veiller à notre conservation, comme la crainte ; c'est pour nous défendre à l'aide de la colère, ou nous propager par l'amour, ou nous soutenir mutuellement par la commisération, ou nous procurer le nécessaire au moyen des désirs, ou nous faire éviter le mal, par l'aversion, etc. De-là vient que Stahl attribuait les passions à l'ame conservatrice du corps. D'autres auteurs, tels que Haller et son école ont rejeté cette opinion : Pourquoi, disent-ils, lorsqu'un ennemi nous menace de mort, l'instinct prétendu conservateur fait-il naître la terreur qui paralyse les forces dans le danger, fait-il trembler tous les membres, et brise, pour ainsi dire, tous les os d'avance ? Ne vaudrait-il pas mieux susciter une nouvelle vigueur pour se soustraire à un péril imminent ?

Mais il n'est pas vrai que l'instinct de la conservation abatte toujours les forces, car il fait fuir d'abord, si la résistance est inutile devant une trop grande force ; ensuite il inspire quelquefois la fierté et l'audace, même chez des animaux timides qui emploient alors toutes leurs ressources pour se défendre; mais si l'animal est évidemment écrasé par une violence irrésistible, à quoi servirait une lutte trop inégale, sinon à prolonger le tourment de sa défaite ? S'il y avait quelque moyen d'échapper par un courageux effort, la nature ne susciterait-elle pas le désespoir qui élève à des actes héroïques ? On en connaît mille exemples, oui, sans doute :

> Quand on a tout perdu, quand on n'a plus d'espoir,
> La vie est un opprobre, et la mort un devoir.

La sage nature a dû épargner de la souffrance à l'être immolé, et pour adoucir ce sacrifice, elle éteint le sentiment par avance, puisque la frayeur excessive l'enlève et fait tom-

ber évanoui l'être qui se voit en présence de la mort. C'est donc encore un bienfait en cette conjoncture.

Combien de fois les passions n'ont-elles pas été nécessaires même à la vie, comme un vent favorable qui rallume une flamme près de s'éteindre? Combien l'espoir n'a-il pas soutenu de malheureux moribonds sur le grabat d'un hôpital, ou ranimé un proscrit au sein d'un peuple barbare? Que de jeunes beautés sans l'amour se fussent fanées à la fleur de leurs ans dans la misère et la pauvreté! Un jeune talent languit dans l'obscurité de son sort, élevez-le sur un théâtre qui réveille son ambition, bientôt d'un fardeau inutile de la terre va sortir un guerrier, un héros, un grand homme peut-être. Telle personne était froide, pâle, décolorée, langoureuse: suscitez ses désirs, aiguisez sa curiosité, la voilà redevenue vive, impatiente, irritable; la chaleur vitale dégourdie pousse le sang vers la périphérie du corps, remplit d'une teinte plus colorée les capillaires de la face; ce n'est plus un être insipide et lent; de nouvelles passions ont fermenté dans son cœur, transformé son caractère, réchauffé d'une nouvelle énergie toutes ses fonctions. N'a-t-on pas dit, avec des preuves fournies par l'expérience, que les passions fortes étaient l'étoffe des grands hommes en tout genre?

Contestera-t-on au médecin l'emploi des passions pour guérir les maladies, puisqu'il y a des passions qui engendrent celles-ci? Et comment les employer sans les connaître, sans étudier leurs contrastes, les moyens de les combattre l'une par l'autre pour les neutraliser? Car elles ne se réduisent pas toujours efficacement par la raison, puisqu'elles ont au contraire le don de renverser la raison. Opposer un beau sermon de morale à un homme en fureur pour le calmer, c'est souvent redoubler la violence d'un torrent qui écrase de toute sa pesanteur l'obstacle qu'on lui présente. Contre-pesons plutôt les affections les unes par les autres; combattons la colère par le flegme ou la froideur, la haine par le dédain, un amour immodéré par les dégoûts, la crainte par la confiance, le chagrin par de la jovialité, etc., afin que, dans cet équilibre d'affections contraires, la raison reprenne sa supériorité et les rênes d'une volonté forte et libre. C'est ainsi que les gouvernemens combattent les penchans vicieux par l'emploi sagement combiné des châtimens et des récompenses, et que les religions soutiennent la vertu par l'espérance d'un monde meilleur, ou épouvantent le crime par la terreur des supplices infernaux et éternels. De même, l'orgueil ou l'ambition, l'émulation de la gloire et ce noble fanatisme des grandes ames pour la vertu nous arment contre les voluptés et les délires des passions. On

peut se rendre ainsi généreux et sublime au milieu des plus effrayans revers des révolutions.

Qu'il est donc utile de régler, de cultiver cette haute raison, source de générosité, de force, de noblesse et d'élévation de l'ame qui nous venge des mépris de la fortune et des outrages du sort! Quelle satisfaction sent en lui-même un cœur vertueux qui jouit de sa dignité et de sa fierté irréprochable, même devant les tyrans et dans la sombre horreur des cachots! Oui, un secret ressort roidit le caractère de l'homme au sein des périls; il le transporte d'une mâle vigueur, l'élève avec sécurité, exempt de maux parmi les supplices mêmes, et agrandit la vie, en présence de la mort. On n'est plus atteint désormais par ces petites misères, ces chagrins, faibles motifs de peines qui émiettent, pour ainsi dire, la vie des hommes vulgaires abandonnés à toute l'inconstance de leurs passions journalières. Un esprit fier et magnanime, une volonté inébranlable sont comme un rempart d'airain qui environne l'homme héroïque, et l'empêche de s'abaisser à des faiblesses indignes et misérables. Cette vie de dignité, de gravité, de sérénité, au milieu de tant de chances d'humiliations et de douleurs, nous donne bientôt la conscience de notre vigueur : c'est ainsi que s'endurcit une existence ferme, inaltérable, dans cette longue milice de la vie humaine, à travers toutes les ronces des passions et les épines dont notre route est parsemée. En inculquant dès l'enfance cet esprit de résistance et de courage pour ne jamais se plaindre même du fer et du feu, on arrive aisément à cette étonnante insensibilité dont les Spartiates, et même les sauvages nous ont laissé de si mémorables exemples. Il est plus facile, en effet, d'exclure des émotions passionnées que de les gouverner; et les modérer est moins praticable que de leur fermer tout accès dans notre ame.

Les stoïciens s'élevaient par l'orgueil, je l'avoue, mais ils avaient bien de la grandeur; auprès de tels héros, les autres professeurs de sagesse ne paraissent que de faibles femmes; eux seuls semblaient nés pour régner, les autres pour obéir : car, n'est-ce pas, dit saint Ambroise (*De vitâ beatâ*, l. II) tomber dans une basse servitude que se laisser dominer par la terreur, entraîner par les désirs et la joie, soulever par la colère, ou abattre par le chagrin? A ces traits, je ne reconnais pas une ame libre, et se gouvernant de son plein gré dans tous les actes de la vie. Souvent des choses ne nous paraissent difficiles que parce que nous n'osons pas les braver. J'aime mieux être furieux que voluptueux, disait Zénon, car les plaisirs amollissent la vertu, et le courage se roidit par la peine.

L'étude philosophique des passions n'est point d'ailleurs une science stérile dans la vie sociale; elle est sans contredit plus im-

portante que beaucoup d'autres pour deviner les actions des hommes et savoir s'en servir. Bien que nous soyons libres (du moins chacun s'en vante), nous subissons imperceptiblement le joug de nos inclinations naturelles et de nos affections. Combien de flatteurs et d'autres complaisans spéculent sur la vanité, sur les faiblesses humaines ! Ils sont peut-être en cela plus sages ou plus philosophes que ceux qui dédaignent cette étude. Le politique, l'homme d'état surtout a besoin, comme l'orateur, de savoir habilement manier les ressorts du cœur humain. C'est le grand secret de la puissance de s'attacher tous les intérêts, d'émouvoir toutes les vanités, de susciter d'utiles ambitions, et de faire tourner même les jalousies au profit du bien public. L'homme est une matière flexible et docile en divers sens, lorsqu'on sait la traiter avec intelligence et une profonde habileté. L'histoire nous a montré bien des maîtres en ce genre.

§. I. *Du siége ou centre principal des passions, et de la manière dont elles agissent dans notre économie.* Le centre nerveux situé près du cardia ou de l'orifice supérieur de l'estomac, qui traverse le diaphragme, a été considéré comme l'un des principaux ressorts de la machine animale et le siége de toutes les affections que l'on rapporte au cœur. C'est au cardia et à ce centre phrénique (au creux de l'estomac) que Van Helmont plaçait, comme on sait, son archée directeur de toute l'économie, que Buffon et Lacaze établissaient, avec les anciens, le foyer de la vie et de l'ame :

Idque situm mediâ regione in pectoris hæret :
Hic exsultat enim pavor, ac metus, hæc loca circùm
Lætitiæ mulcent.

LUCRET., *Rer. natur.*, lib. III.

On éprouve, en effet, vers cette région précordiale le contre-coup des passions. Toutefois, les oiseaux, les reptiles et les poissons manquant de diaphragme, leurs plexus nerveux du système ganglionique sont un peu différemment disposés que ceux des mammifères, et ils doivent autrement y ressentir l'influence des affections.

Il est bien manifeste que la région nommée centre phrénique (de φρενες, *animus*, le sentiment, le cœur) déploie une grande influence sur l'esprit. Les anciens médecins y cherchaient la cause de la frénésie, du délire et de la plupart des maladies mentales, car cette partie étant irritée par des poisons, ou engourdie par des narcotiques, elle trouble aussitôt le cerveau et agite les autres parties du corps. Lorsqu'elle est bien disposée, ou flattée agréablement par des boissons spiritueuses, par exemple, on observe que l'esprit devient plus vif et emporté, ou le caractère plus gai. Tous ces effets paraissent dépendre

du grand lacis ou plexus de rameaux nerveux sur l'aorte et les piliers du diaphragme, centre nerveux remarquable nommé *solaire* par Willis, à cause de sa forme un peu rayonnante (le plexus *median* ou *opistogastrique* du professeur Chaussier), duquel partent encore des trousseaux inférieurs pour des plexus secondaires. Ses branches nerveuses qui s'étendent dans tout le système intestinal, communiquent, à ce qu'il paraît, leurs ébranlemens à presque tous les organes du corps, les font sympathiser ensemble ou les rattachent à ce centre. *Voyez* NERF, PLEXUS, SYMPATHIQUE, etc.

M. Gall prétend, au contraire, comme le faisait jadis Descartes, que les passions résident dans le cerveau et non dans le système des ganglions, qui existe déjà très-développé chez des animaux sans encéphale proprement dit, dans lesquels il serait difficile, ajoute cet auteur, de supposer des passions (*Anatomie et physiologie du système nerveux*. Paris, 1810, fol., tom. 1). Cependant, qui ne sait que les moindres zoophytes, les vers, les insectes ressentent la crainte, le désir, l'amour, etc.? Il y a donc des passions sans l'intervention du cerveau, et chez les êtres les moins capables d'idées et de réflexions : car les passions, en effet, appartiennent, non à la volonté, mais à l'instinct, chez toutes les brutes :

Formicis sua bilis inest, et muribus ira ;
Nil adeò vile est quod se non vindice læsum
Utatur.

L'homme serait-il de pire condition que les bêtes s'il avait seul des passions ?

Les passions proprement dites appartiennent donc aux animaux, aussi bien qu'à l'homme, parce qu'elles résident plus spécialement dans le système nerveux ganglionique, ou émeuvent le *cœur*. Pour nous en convaincre, remontons un peu plus haut pour faire voir que le système nerveux intérieur influe éminemment sur l'arbre nerveux de la vie de relation ou le cérébro-spinal.

On sait que la sensibilité de l'encéphale, des sens et des membres se fatigue, s'use, se consomme par son emploi, et que les organes extérieurs doubles, ou symétriques, tombent alors dans le sommeil. Il n'en est pas ainsi du domaine intérieur des nerfs trisplanchniques. Ils ne cessent jamais de présider à l'action du cœur pour la circulation du sang, à la respiration elle-même, aux fonctions digestives, et continuent sans cesse à réparer les pertes de l'économie animale; aussi, tandis que le système nerveux cérébro-spinal, après avoir dépensé ses facultés, a suspendu ses actes pendant le temps du repos, il a reçu une nouvelle somme de forces par le concours des nerfs

trisplanchniques ou du travail de la nutrition, résultat de leur activité.

Si l'on en veut des preuves encore plus évidentes, on les trouve dans ce qui se passe sur-le-champ en diverses occasions. Un homme succombe de faiblesse et d'inanition : si on lui fait avaler un verre de vin ou d'eau-de-vie, aussitôt il se ranime, avant même que le torrent de la circulation ait pu envoyer à l'encéphale un nouveau sang réparateur ; mais soudain, les appareils nerveux du trisplanchnique, suscités par cette boisson, animés d'une douce chaleur, transmettent une nouvelle énergie vitale, soit à la moelle épinière, soit aux autres parties du système cérébro-spinal (au moyen des nerfs pneumogastriques par exemple) avec lesquelles ils ont des communications si multipliées. Qu'un individu prenne intérieurement un poison, voilà bientôt toute l'économie bouleversée pareillement.

Un homme tranquille veut soulever un poids ou rompre un obstacle puissant, et il se trouve hors d'état de vaincre la résistance, malgré les efforts de sa volonté ; mais si bientôt la colère ou l'amour-propre sont excités, les muscles vont se roidir avec plus de violence, et rien ne résiste plus à ce bras qu'anime la passion. Faites au contraire intervenir la terreur, aussitôt la force est abattue et l'individu tremble de faiblesse ; toutes preuves que le système nerveux intérieur suscite ou comprime à son gré l'énergie des facultés cérébro-spinales.

Il est donc vrai de considérer le système ganglionique comme le régulateur de toutes les autres fonctions sensitives extérieures. Il leur envoie ou retire la vie en quelque sorte à sa volonté. Il les anime, les ébranle par sympathie, au moyen de nombreux filets de correspondance qui se nouent et s'anastomosent avec l'arbre cérébro-spinal ; il leur transmet ce qu'il éprouve, et ici nous allons voir combien les métaphysiciens, qui ne tirent que de nos sens extérieurs tous les élémens composant l'intelligence et les passions, connaissent peu l'homme.

Un Hollandais se farcit de laitage et de pâtes parmi les marécages du Zuyderzée : ces pesantes nourritures, au milieu d'un air épais et des humides brouillards qui, d'ailleurs, amortissaient sa sensibilité, ne lui inspirent que l'indifférence, des goûts indolens, l'ennui d'une existence inerte et monotone ; mais si, déblayant ces amas de mucosités qui gorgent ses viscères intestinaux, qui enveloppent et encroûtent ses extrémités nerveuses, vous soumettez cet honnête Batave à un régime plus stimulant ; si vous remplacez sa fade bière par des vins généreux de Porto ou de Xérès ; si les épices de l'Orient sont substituées au beurre ; si le café, les liqueurs alcooliques de Curaçao et les plus ardens aromates viennent agacer, secouer cette indolence du système nerveux abdominal, vous

verrez bientôt cet homme, d'abord si humble et si flegmatique, relever plus fièrement sa tête ; ses yeux bleus étincelleront d'un feu plus brillant ; ses membres se déploieront avec plus de vivacité et de grâce, enfin son esprit et ses affections s'élevant dans leur essor, planeront audessus de cette sombre atmosphère dans laquelle il croupissait.

Qui donc a dissipé les nuages de son intelligence et avivé le centre phrénique au point de le rendre susceptible des plus ardentes passions? Une simple excitation du système nerveux ganglionique, tandis que des impressions fortes à l'extérieur seulement consommeraient, épuiseraient vainement les facultés sensitives si le cœur restait sans émotion. Les effets des alimens et des boissons, à cet égard, se manifestent tellement chaque jour, soit par l'ivresse, l'emploi du café, du thé, des liqueurs spiritueuses, soit dans la pesanteur d'esprit et l'insensibilité morale qui accompagnent les pénibles digestions, après un repas copieux qui concentre à l'estomac toutes les forces, etc., qu'il est inutile de s'arrêter sur ce sujet. Ainsi, les peuples ne diffèrent pas seulement dans leur sensibilité, par l'effet de la chaleur ou de la froidure des climats, comme on le répète d'après Hippocrate et Montesquieu, mais surtout encore par le régime et la nature des alimens que le sol leur fournit, ou que les échanges commerciaux leur apportent. *Voyez* NOURRITURE.

Il y aurait mille faits à joindre à l'appui de ces vérités. Nous observerions ainsi pourquoi l'homme et les animaux à jeun ou affamés deviennent si violens et irascibles, et comment les animaux carnivores sont toujours disposés à la férocité, à la rage, tandis que les paisibles herbivores restent humbles et soumis à l'empire de la crainte ou des affections douces. Pense-t-on que si Néron eût pu être condamné dans un hospice d'aliénés à une diète toute végétale, comme de mauvais sujets le sont aux États-Unis, il n'eût pas perdu de la violence de ses passions, qu'il n'eût pas été rendu, par la suite, peut-être aussi délicat et aussi sensible que le furent les Pythagoriciens, les doux brames de l'Inde, devenus les plus humains des hommes? Au contraire, l'habitude de vivre de chair et de répandre le sang rend atroce comme les lions et les ours.

Qu'on nous dise pourquoi, d'ailleurs, l'ellébore, chez les anciens, ou une purgation forte, nettoyant le canal intestinal de certaines matières dont la présence stimulait vicieusement le système nerveux ganglionique, rappelle l'ordre, la netteté lucide des idées et des affections morales de plusieurs maniaques et mélancoliques? Comment une bile noire et épaissie inspire-t-elle ces goûts misanthropiques, cette haine profonde de la société et de la vie, ou ces pensers tristes et sombres qui conduisent, des terreurs de la mort, au penchant affreux du

suicide ? Combien de fous n'ont présenté à leur mort aucune lésion des organes encéphaliques, mais tantôt des calculs biliaires, des squirres à l'estomac, un abcès au foie ou à la rate, tantôt des varices au mésentère, une accumulation d'un sang épais et stagnant dans les rameaux de la veine-porte, etc. ? (*Voyez* Bonet, *Sepulchretum* ; Morgagni, *De sedib. et caus. morb.* ; Lieutaud, Prost, *Ouvertures des cadavres*, et les *Observat. on nervous disorders*, pag. 203, de Robert Whytt ; Lorry, *De melancoliâ*, tom. II, pag. 164 et suiv.)

Les agacemens particuliers des nerfs intestinaux peuvent donc porter le délire au cerveau et des convulsions dans les membres, en allumant diverses passions. Le fait est évident chez les femmes chlorotiques dont les goûts sont dépravés, et chez les enfans remplis de vers, qui ont un caractère si capricieux : aussitôt qu'on expulse ces vers, le système nerveux abdominal, reprenant son équilibre naturel, fait rentrer l'individu dans la santé morale, et tel enfant à qui l'irritation vermineuse avivait beaucoup les passions et l'intelligence, retomba dans son état d'atonie et de médiocrité, lorsqu'on fit périr ses vers (Van Phelsum, *Historia vermium ascaridum pathologica*, pag. 208 et suiv.).

Il est donc certain qu'un état d'excitation nerveuse des viscères, surtout du foie, qui manifeste plusieurs connexions sympathiques avec le cerveau, accroît les passions ambitieuses par exemple. De là viennent, pour citer des exemples fameux dans l'antiquité, l'humeur âpre et cruelle, l'ambition forcenée de Lysandre, de Sylla, de Marius, etc. Nous savons par Aristote (*Problem.*, sect. XXX, probl. 1) que le premier était atrabilaire, et portait aux jambes des ulcères, et Plutarque nous apprend que Marius avait aussi des veines variqueuses aux extrémités inférieures, comme tous les individus en qui surabonde le sang noir et dont la complexion est brune, sèche, rigide et velue :

> .... *Duræ per brachia setæ*
> *Promittunt atrocem animum........*

Les anciens avaient fondé une théorie erronée sans doute sur le siége des diverses affections, mais qui prouve qu'ils avaient observé leurs influences sur plusieurs de nos viscères : ainsi l'on a dit que les hommes *splene rident*, *felle irascunt*, *jecore amant*, *pulmone jactantur*, *corde sapiunt*. D'autres regardent les *vapeurs* ou l'hypocondrie nerveuse et la sombre tristesse qui l'accompagne, comme émanant de la rate, etc.

En général, la faiblesse et l'agacement du système nerveux intestinal est une cause qui dispose aux affections : ainsi les hypocondriaques, toutes les personnes à viscères débiles sont plus faciles à s'irriter, à engendrer une foule de passions mo-

biles. Il en est de même de l'appareil utérin chez les femmes, puisque sa faiblesse, dans l'hystérie, reporte un surcroît d'activité ou une énergie surabondante dans les facultés sensitives, d'où naissent chez les hystériques cette vivacité d'esprit et ces anomalies soudaines, incompréhensibles du caractere qu'on observe dans elles. La transmission des affections hystériques est evidente par les nombreuses sympathies qui se manifestent alors, comme des gonflemens, des spasmes, des resserremens à la gorge, à l'abdomen, etc. Combien de femmes deviennent, non seulement capricieuses et bizarres, mais même folles au temps menstruel si leurs règles coulent mal! Quelles modifications n'impriment pas les organes sexuels sur les passions, par le concours des nerfs sympathiques? Cet adolescent rempli de légèreté et d'insouciance arrive à l'époque de sa puberté: bientot ses organes genitaux se développent, s'ombragent de poils, une liqueur stimulante, nouvellement sécretée, allume un feu inconnu dans toute l'economie; mais c'est surtout l'appareil nerveux sympathique qui reçoit les plus violentes secousses:

> Ce n'est plus une ardeur dans ses veines cachée;
> C'est Vénus toute entière à sa proie attachee.

Le jour, la nuit, au sein des forêts, comme au milieu des bruyantes cités, mille pensées d'amour s'élèvent sans relâche dans le cœur et agitent le sommeil de leurs voluptueuses images. C'est alors que s'inspirent aussi les sentimens généreux, les pensées hautes et héroïques, un courage à toute épreuve, l'irascibilité chez les animaux les plus timides. Ce qui prouve qu'un tel resultat est dû à la sensation excitée dans l'intérieur par un sperme luxuriant, c'est l'état de debilitation physique et morale, de detente, d'abjection pusillanime dans lequel croupissent les individus énervés par d'excessives jouissances, ou privés de cette humeur fécondante par la castration, comme on l'observe chez les eunuques. *Cæteros affectus, licet animum attollant, eum tamen distorquere et discomponere per exstases et excessus suos: amorem verò solum eum simul dilatare et componere*, dit Cicéron d'après Xénophon. L'amour, non la débauche, ne ressemble point aux autres passions, hôtes passagers de l'ame, et qui ne lui étant pas essentiels, peuvent courber et tordre les sentimens en leur sens; mais l'amour est, pour ainsi parler, le fils de la maison; il germe de lui-même dans le cœur; il rend la jeunesse magnanime: au contraire, les voluptés, en affaiblissant le corps, en ramenant tout au physique, attachent aux biens matériels. Ainsi, en vieillissant, l'on adhère trop à l'intérêt, à l'argent; la vie devient trop précieuse, et l'on traite désormais de chimères les généreux élans de la vertu de notre jeune âge.

Pourquoi la sobriété est-elle aussi appelée la gardienne de la prudence ou de la sagesse, *σοφροσυνην*, et les anciens établissaient-ils au cœur, *φρενες*, le siége de la sagesse ? C'est qu'ils avaient observé combien les passions s'élevant de ce foyer venaient soulever, dans leur impétueux débordement de colère ou de furie, des appétits désordonnés, et confondre toutes les idées du cerveau comme dans les brutales dissolutions de l'ivresse. C'est pourquoi l'on dit que cette vie joyeuse qui abandonne toutes les rênes aux volontés et aux passions, *endurcit le cœur*, le rend indocile aux habitudes vertueuses et morales :

Huic in lævâ parte mamillæ,
Nil salit arcadico juveni.

Les sages étaient jadis nommés *cordati*, parce qu'ils savent réprimer les impulsions de leur cœur, et que dans leur sobriété tranquille et rassise, le jugement et la raison reprennent leur équilibre, des idées plus justes, un état plus serein ; telle est encore la disposition que prescrivent les religions pour tempérer l'homme et le ramener aux idées morales. C'est pourquoi tous les cultes recommandent les abstinences, les jeûnes, la concentration spirituelle par les prières, la soumission à l'Être souverain de la nature, et astreignent à plusieurs pratiques capables de réfréner ces élans indiscrets du tempérament qui suscitent les plus ardentes passions. Lorsque celles-ci ont ébranlé la raison, c'est en vain qu'on voit ce qui est juste et vrai ; on ne peut le suivre :

Video meliora proboque :
Deteriora sequor.

§. II. *Suites des preuves que les passions ne résident nullement dans le cerveau et ne dépendent point des facultés intellectuelles, mais émanent du système nerveux viscéral.* Par la pensée je suis *moi*, un être libre, actif, volontaire ; par le sentiment je deviens passif, le plaisir ou la douleur me dominent et m'émeuvent. Bien que les impressions ou les images qui transmettent des émotions au cœur, frappent d'abord le cerveau (comme l'idée d'un mépris injuste qui soulève la colère), néanmoins l'esprit n'éprouve point la passion par lui-même. Tout au contraire, les émotions troublent les facultés intellectuelles, et nous empêchent de juger sainement les affaires : *Omnes homines qui de rebus dubiis consultant, ab odio, irâ et amicitiâ atque misericordiâ, vacuos esse decet.* Sallust., *Catil.* Aussi, sommes nous obligés, pour combattre nos passions, de recourir à la raison comme au seul principe impassible qui puisse rétablir le calme dans les fonctions de la vie intérieure. Ce ne sont donc nullement nos facultés intellectuelles qui ressentent ces affections, et les animaux les plus dépourvus de

raison et même du cerveau qui en est le siége, ont tous des passions, comme nous l'avons dit.

Nous recevons par nos sens deux genres d'impressions : 1°. celles relatives à la connaissance des choses en général, comme les nombres, les rapports mathématiques ou physiques de grandeur, de figure, etc., qui n'affectent que l'intelligence pure et ne causent aucune passion; 2°. les impressions relatives à notre individu, qui intéressent notre existence ou notre amour-propre, par quelque plaisir ou la douleur; ainsi un grand succès ou une perte suscitent des émotions de joie ou de tristesse dans le cœur; les passions naissent donc de ces impressions relatives à l'amour de nous-mêmes.

Nous en voyons des preuves dans les affections excitées par la musique, ou la peinture, ou les représentations de la scène. Tantôt les sons, les paroles, les couleurs ne présentent à nos sens de l'ouïe ou de la vue que de simples images qui ne font sur notre esprit qu'une légère impression, et ne nous émeuvent nullement; mais si ces peintures et ces sons *vont au cœur*, nous sommes agités, nous partageons les sentimens de l'auteur, du musicien, du peintre ou de l'acteur : car, pour nous ébranler, il faut qu'on nous communique la chaleur de l'émotion. Ce n'est donc pas assez de l'idée, il faut une secousse, et pour que je pleure, comme on l'a dit, il faut que vous pleuriez véritablement.

Les seules idées ne s'arrêtent donc qu'au cerveau pour y être combinées par l'esprit; mais ces dernières impressions étant plus vives, plus pénétrantes, leur intensité fait qu'elles ébranlent les nerfs qui se distribuent dans le corps; elles paraissent descendre, pour ainsi dire, dans le système ganglionique ou sympathique, afin d'agiter l'instinct dans nos entrailles et y susciter des mouvemens conservateurs de notre existence. Ainsi les passions, disent les philosophes, affectent plutôt les fonctions appétitives que les appréhensives ou intellectuelles.

Il y a donc en nous deux sources d'action : la volonté libre de l'intelligence qui réside au cerveau, et l'instinct ou la vie intérieure qui agit dans nos viscères. L'*esprit* est froid, tranquille, abstrait; il se détermine par la lumière de la raison : au contraire le *cœur* se meut par l'impulsion du sentiment, il veut être rempli de chaleur pour animer, peindre, toucher. Cette différence se manifeste surtout dans les écrits didactiques des philosophes, qui sont ordinairement froids, ou qui éclairent plutôt qu'ils ne touchent, tandis que les discours des orateurs, les œuvres des poètes, surtout des dramatiques, échauffent ou agitent. Les philosophes ou les savans ne parlent qu'à l'intelligence : ils sont instructifs, méthodiques; ils prouvent, mais sans persuader ni entraîner comme ceux de l'orateur ou

du poète qui s'adressent au sentiment ou au cœur. L'éloquence est la fille des passions et de la liberté, qui lui donne des ailes. *Pectus est quod nos disertos facit et vis mentis; ideò imperitis quoque si modò sunt aliquo affectu concitati, verba non desunt.* Quintil., *Inst. orat.*, lib. VIII, c. X).

Selon Prochaska (*Comment. de functionib. systematis nervosi. Opera minora*; Vienn., 1800, tom. II, p. 165), les passions agissent sur le cœur au moyen des nerfs de la huitième paire, mais ne pourrait-on pas soutenir au contraire que les émotions du cœur remontent au cerveau par ces branches nerveuses, car Vauvenargues a dit avec raison que *les grandes pensées viennent du cœur.*

Ainsi l'esprit forme nos conceptions. A la vérité, de lui dépendent nos connaissances, notre prudence, qualités qui viennent de l'expérience, ou sont acquises parce qu'elles émanent du dehors : au contraire, le sentiment est inné ou naturel dans nous; il détermine nos mœurs, nos penchans, notre conduite, souvent contre toute raison, parce qu'il nous emporte. L'enfance et la jeunesse succombent presque toujours au torrent des passions; l'âge mûr se dirige plutôt d'après le flambeau de la raison et de l'expérience. Ainsi notre cœur est le premier développé, tandis que le cerveau demande une éducation et de longues études pour se former; il faut presque toujours que l'éducation comprime les affections du cœur et dilate les facultés de l'esprit. Chez l'animal, le cœur ou les affections morales prédominent; chez l'homme raisonnable, ce sont les facultés intellectuelles. La raison doute parce qu'elle cherche le vrai; mais la passion croit tout, jusqu'à l'erreur, car elle aspire à s'assouvir. L'esprit peut avoir des défauts ou des travers; mais le cœur a des vices ou des vertus. Autant la nature morale sent et se meut aveuglément, autant la nature intelligente connaît et veut librement.

Si l'homme n'était qu'esprit, il demeurerait toujours indifférent et parfaitement libre de se déterminer; mais il faudrait qu'il fît abnégation de son corps et de ses intérêts personnels. Cet être assez magnanime ou peut-être assez orgueilleux pour s'élever à cette hauteur, pourrait rester dans cet équilibre, que les stoïciens regardaient comme la santé suprême de notre ame; aussi les passions décroissent à mesure qu'on réprime davantage l'amour de soi, et que les facultés intellectuelles acquièrent la prépondérance : tel est l'état d'impassibilité auquel aspirent les sages, mais qui paraît être audessus des forces humaines. L'étude amortit ainsi la férocité des passions.

Le degré de la force d'esprit se mesure par l'empire qu'il peut prendre sur les passions, et qui pourrait retenir sur-le-champ les plus violentes, celui là serait sublime. Au con-

traire, plus l'on s'abaisse sous le joug de ces passions qui troublent les fonctions spirituelles, plus on se ravale à l'état des bêtes brutes. Le sauvage découvre à nu ses passions les plus farouches, tandis que le courtisan poli les dissimule sous le vernis de la civilité.

Les passions se déchaînent donc avec d'autant plus d'énergie, que les fonctions intellectuelles contrebalancent moins cette sensibilité du cœur, comme dans l'enfance, chez les êtres faibles, ou par l'ivresse, etc. Aussi ces passions montent à un degré de brutalité féroce dans tous les individus abandonnés, comme les animaux, à leurs impulsions naturelles, par défaut de répression et d'éducation. Privées du frein de la raison, les bêtes tombent de toute leur impétuosité où la tempête des passions les précipite. Les hommes doués d'un sentiment vif et exalté, d'une imagination ardente et prompte, sont les plus susceptibles de ressentir et de transmettre des passions; ils sont donc les moins aptes à raisonner de sang-froid et à juger sainement de toutes choses.

On peut comparer l'esprit à la lumière et le raisonnement au rayon qui s'étend en ligne droite. Telles sont les conséquences tirées par un jugement juste: au contraire la passion qui retourne toujours sur ses mêmes traces, paraît se mouvoir en ondulations circulaires qui s'étendent ou se resserrent, selon que l'impression est agréable ou douloureuse. Tant que nulle impulsion de l'esprit ne vient troubler cet équilibre régulier de nos fonctions sensitives, qui constitue l'*indifférence*, le mouvement circulatoire du sang et la chaleur du sentiment demeurent également balancés dans notre économie; mais si quelque idée ou sensation vive émeut le cœur, il s'opère pour ainsi dire des ondulations inégales ou excentriques du sang, et des transports de la chaleur vitale en diverses régions du corps, selon le genre d'émotion imprimé au système nerveux viscéral. Ainsi les passions s'aigrissent en retournant toujours autour de la même impression. Plus l'amour, la colère, le chagrin, la jalousie se replient sur eux ou renouvellent l'idée qui les a suscités comme par une rumination continuelle, plus ils s'aggravent et s'empêtrent : c'est ainsi qu'un tourbillon se grossit en ramassant tout ce qu'il rencontre dans sa route. Pareillement le tourbillon de la passion ramène toujours à la même méditation toutes les idées, toutes les affections voisines, car l'agitation fait leur vie et leur durée. Il n'en est pas ainsi de la froide réflexion qui conduit en droite ligne la chaîne des pensées et le fil du raisonnement logique jusqu'à son terme.

Enfin les affections de l'ame, en tant qu'émotion, dépendent sans doute d'un agent du dehors qui les suscite; mais considé

rées comme volontaires ou spontanées, elles émanent du dedans de nous-mêmes, comme les désirs, les besoins, les penchans naturels ou innés.

Ajoutons une autre considération : si les passions naissaient au cerveau, comment la terreur, par exemple, ôterait-elle toute présence d'esprit, toute force au cerveau jusqu'à faire tomber en syncope? Il faut donc que la passion s'exerce ailleurs que dans l'organe de la pensée. Quelquefois même la raison lutte contre l'impulsion, comme chez les hydrophobes qui, poussés par la rage de mordre, crient aux personnes qui les approchent de s'éloigner, tant ils se sentent maîtrisés malgré eux par cette fureur. Et combien d'hommes de tête ont su triompher à force de jugement de ces monstres hideux qui pullulent dans le fond des cœurs, et détruire l'hydre de la colère, de l'envie ou de la haine?

Comme la mélancolie, qui vient de l'état pathologique des viscères abdominaux, nourrit d'ordinaire au cerveau une idée fixe, un point d'hallucination auquel l'esprit rapporte tout, il en est ainsi d'une passion qui nous domine. Tel fou se croit sans tête et a beau se regarder au miroir, il n'en persiste pas moins à soutenir qu'il lui manque une tête, comme d'autres soutiennent qu'ils sont de verre; c'est ainsi qu'un amant s'aveugle souvent pour telle personne d'une beauté médiocre, qu'il regarde cependant comme une Vénus. Donc ce n'est point le cerveau, l'intellect, qui produisent la passion, non plus qu'ils ne règlent la folie d'un mélancolique. Il n'y a de distance entre une passion et une folie ou véritable maladie mentale que la durée. Qu'un homme conserve toujours la colère, ou l'amour, ou la crainte, etc., il en deviendra nécessairement fou. Les stoïciens concluaient donc avec justesse que toute passion est une maladie, un commencement de folie (*insania*, de *non sanus*). Ainsi la tranquillité morale est la santé de l'âme, le seul état dans lequel on puisse juger sainement et impartialement toute chose. Les vertus sont des espèces de milieux, comme la constance est entre la crainte et la témérité, la tempérance entre le trop et le trop peu, la magnanimité entre l'abjection et la présomption, la générosité entre l'avarice et la prodigalité, etc. Dans l'équilibre moral où les vertus placent l'âme, elles n'émeuvent ni les passions voluptueuses qui portent à mal faire, ni les affections pénibles qui font abstenir du bien, qui rendent passif et servile : au contraire toute vertu nous rend maîtres de nous-mêmes et supérieurs au corps. *Vir magnanimus, neque ob mœstitiam, neque ob aliam animi ægritudinem mœstitiâ fortiorem unquam succubuit : ut potè cujus animæ robur validum est, affectus verò adeò non vehementes.* Galien, lib. v, *De locis affectis*, c. 1. Peut-on se dire parfaitement

maître de soi lorsque les passions nous entraînent honteusement? Elles sont comme des tyrans qui enchaînent même les vainqueurs de la terre, ainsi que Diogène le reprochait à Alexandre le conquérant, vaincu par l'ivresse et la colère, qui le précipitèrent dans tant d'extravagances.

On raconte qu'un martyr conduit au supplice du feu disait à son juge : Mets la main sur mon cœur, afin que tu saches qu'il est plus tranquille et plus assuré que le tien, qui condamne un innocent; et il était en effet plus calme que le juge. N'était-ce pas ainsi la force d'une pensée dominante au cerveau qui éteignait toute émotion de terreur si naturelle au cœur de quiconque monte à l'échafaud?

§. III. *De la source des passions et des dispositions des organes du corps, soit favorables, soit contraires au développement des émotions morales.* Toute affection de l'ame émane de l'amour de nous; elle se manifeste par le plaisir et la douleur, comme toute couleur résulte de la lumière et de l'obscurité. De même que les diverses vibrations des rayons lumineux forment les couleurs, et celles de l'air composent les sons, pareillement les diverses modifications de notre sensibilité déterminent nos passions. Cette correspondance est assez frappante pour que nous prenions dans le chagrin et la tristesse des vêtemens de deuil, ou que nous préférions des couleurs sombres, et pour que des sons graves et lugubres sollicitent également ces affections sérieuses. La joie et les fêtes demandent en revanche des couleurs plus claires et plus vives, des sons plus aigus, plus rapides et plus bruyans. L'on pourrait encore comparer la colère à la couleur rouge et ignée ou éclatante, laquelle met d'ailleurs en fureur plusieurs animaux, comme les sons éclatans de la trompette animent le courage des guerriers. La crainte se rapporte aux nuances livides ou obscures, aux bruits sinistres ou frémissans, toutes choses qui excitent dans l'ame la terreur. Au contraire, l'amour se plaît avec les teintes douces et délicates, comme celles de la rose, et avec les accens les plus tendres ou langoureux, tandis que la haine exige des traits heurtés, des couleurs foncées, ainsi que des tons âpres et durs. Si les sept couleurs de l'iris se rapportent aux sept tons du diapason, suivant les recherches du P. Castel, sur le clavecin oculaire, chacun d'eux peut aussi s'appliquer à l'une de nos affections primitives qui sont en même nombre.

L'on remarque en effet que les passions se divisent en deux branches spéciales dont l'une a pour élément le plaisir et l'autre la douleur. Comme on voit le plaisir dilater toutes les forces vitales, exciter, déployer la circulation du sang, le faire jaillir avec plus de vigueur soit au cerveau, soit vers la périphérie

du corps, il s'ensuit qu'il porte à la gaîté, à l'allégresse, qu'il fait gesticuler, babiller, qu'il relève l'espoir et la confiance, soulève l'esprit avec plus d'audace, inspire un air de triomphe et d'exultation, comme on l'observe dans la prospérité, dans la chaleur du vin *qui addit cornua pauperi*. Alors l'avenir se dore des plus brillantes espérances ; alors éclosent, avec la joie, les amours, les désirs et toutes les passions expansives qui semblent amplifier notre existence et nous conquérir l'univers.

Au contraire, avec la douleur arrive le triste cortége des passions humbles, la prière, le chagrin, l'abattement de la honte, la pusillanimité qui suit la crainte, la froide haine, l'ennui et le funeste désespoir. C'est alors que nos facultés sont déprimées, l'esprit est morne et consterné, l'imagination ne se représente que des tableaux sévères et formidables de l'avenir, ou ne considère qu'avec effroi le présent; la physionomie est resserrée; la face rabaissée vers la terre devient pâle et livide; les membres s'affaissent et tremblent; le cœur palpite, car le sang retiré au dedans et vers les gros vaisseaux s'accumule vers cet organe qu'il gonfle et opprime: de là naissent et la pâleur et la langueur extérieure, avec ces soupirs et cette suffocation qu'on éprouve par les passions concentrées, comme dans la tristesse, la jalousie, l'envie, etc. Il semble que fuyant le mal qui la menace au dehors, toute la sensibilité vienne se réfugier à l'intérieur pour s'y soustraire aux souffrances.

Il suit de là qu'un individu ferme et mâle cédant moins aux douleurs et aux plaisirs que les complexions délicates et trop sensibles, ne se laissera point dominer par les passions; aussi les êtres les plus mous, les enfans, les femmes, les personnes grêles et émaciées ont une complexion mobile, une disposition aux affections du corps et de l'ame bien plus vive que ces caractères durs, ces constitutions robustes dont les fibres, comme trempées dans le Styx, résistent à tous les ébranlemens. Zénon et les philosophes du Portique faisaient consister la vertu et le suprême bonheur dans une parfaite insensibilité; mais cette sublime *ataraxie* du stoïcien, qui ne se laisse émouvoir ni par la pompe des rois ni par la terreur des enfers, qui n'envie ni les dons de la fortune, ni n'est ému par la commisération, a souvent plus d'orgueil que de réalité. Le sage s'efforce plutôt de modérer également tous les excès, sans prétendre anéantir les sentimens de la nature :

Rebus angustis animosus atque
Fortis appare : sapienter idem
Contrahes, vento nimium secundo,
Turgida vela.

HORAT., *Carmina*, l. II, od. x.

Dans le même livre, ode III, le même poète fortifie cette égalité de l'âme au milieu des orages de la vie par le souvenir de la mort, cette grande ancre des affections humaines :

Æquam memento rebus in arduis
Servare mentem, non secùs ac bonis
Ab insolenti temperatam
Lætitiâ, moriture Delli.

Si l'on pouvait établir cette totale indifférence ou cet équilibre parfait entre la douleur et le plaisir, on ne s'occuperait de rien, l'on vivrait dans l'état de la plante; mais la nature nous ayant confié une sensibilité plus grande encore que celle de la plupart des animaux, elle nous domine si impérieusement quelquefois, que les passions qui en résultent obtiennent par là l'excuse de leurs fautes. L'homme n'a pour défense que sa raison : de là vient ce combat éternel de l'esprit et du cœur, du devoir et des penchans, dont les moralistes et les poètes nous retracent de si vives peintures.

Il est manifeste que les principales passions modifient le corps de deux manières différentes : ou elles épanouissent les forces vitales, ou elles les concentrent. Ainsi la joie est opposée à la tristesse, la colère à la terreur, l'amour à la haine, et ces six affections primordiales opèrent deux mouvemens contraires dans l'économie. En effet, la chaleur vitale se déploie et s'accroît au dehors et dans les organes sus-diaphragmatiques, surtout par la joie, la colère, l'amour; mais par la tristesse, la crainte, la haine, cette chaleur est refoulée en dedans, et le froid domine à son tour; il fait pâlir et il débilite autant que les premières stimulaient ou excitaient l'énergie vitale. Plus les passions expansives sont vives et chaudes dans leur explosion, moins elles sont durables, à la vérité, parce qu'elles se dissipent facilement en s'épanouissant à la circonférence du corps; elles font briller d'une plus grande activité toutes nos facultés. Une joie qui éclate d'abord, une colère qui s'exhale en menaces, un amour qui s'enflamme subitement sont bientôt évaporés et se dissipent comme ils se prennent.

Au contraire, les passions froides et concentrées se couvent longuement au dedans de l'économie : tant qu'elles demeurent comme renfermées dans la caverne abdominale, elles oppriment, elles accablent l'énergie vitale; il faut qu'elles se débondent au dehors pour s'évaporer et s'exhaler.

Puisque le corps est naturellement prompt et bouillant dans la jeunesse, et que l'effort vital se porte à la périphérie et aux organes supérieurs pour l'accroissement; cet âge dispose aux passions vives et animées qui allument le sang et excitent des maladies aiguës : de là vient que la jeunesse, présomptueuse

dans ses espérances, ne voit que joie, qu'audace entreprenante et qu'amour.

La froide vieillesse étant dans un état tout différent, devient plus susceptible des affections qui émanent de défaut de sensibilité : il s'ensuit de là que la crainte ou la défiance, la tristesse ou les chagrins, la haine entretiendront ces maladies de langueur, cette faiblesse, ce dégoût des choses de la vie, tristes apanages du dernier âge; et ces affections débilitent encore davantage la puissance vitale qui tend vers sa ruine.

Autant les constitutions froides dans lesquelles prédomine le système lymphatique, ou la pléthore veineuse abdominale, comme les tempéramens mélancoliques et les flegmatiques, sont disposées aux affections qui concentrent, autant les tempéramens sanguins et bilieux, naturellement vifs et chauds, sont portés aux passions exhalantes. De même, l'habitude de ces passions ardentes fortifie autant ces derniers tempéramens que les passions froides et concentrées affaiblissent les premières complexions.

En effet, lorsque le chagrin et les autres douleurs de l'ame, telles que la crainte, la haine, la jalousie, la tristesse, le dégoût compriment nos facultés et les refoulent dans l'intérieur du corps, nos membres se flétrissent et maigrissent; nous éprouvons un malaise, une lassitude, une anxiété dans toutes les positions; la poitrine oppressée exhale parfois des soupirs, nous sommes abattus et languissans. Au contraire, les organes extérieurs refleurissent sous l'influence expansive d'une vive allégresse, ou s'exaltent avec vigueur par l'érection de la colere, ou se remplissent de chaleur par l'amour. Les hommes gais ou irrités, les animaux amoureux soutiennent sans peine les plus grandes fatigues. Tous les naturels expansifs, dissipés, retiennent peu les impressions tristes, craintives, haineuses, qui glissent sur eux, tandis que des individus d'un caractère opposé sont à peine effleurés par la joie, la colère ou l'amour. Ces affections ne prennent au contraire chez eux une gravité et une profondeur que lorsqu'elles ont fortement pénétré dans l'intérieur.

Il y a donc en général deux genres de passions : les tristes sont disposées en même temps à produire la crainte, la haine, la pusillanimité, le désespoir et toutes les affections froides ou concentrantes, surtout chez les personnes timides et faibles, les vieillards, les femmes délicates, les constitutions débiles : car les affections analogues s'entretiennent et s'appellent l'une l'autre. Celles qui dépendent de l'expansion organique et de l'énergie des facultés se rapportent davantage à la jeunesse qui s'accroit, ou à l'âge de la vigueur, et appartiennent aux individus forts chez lesquels domine une surabondance de vie. Aussi

ces affections expansives se rapportent à la chaleur, tandis que les passions concentrantes s'accompagnent de froid, d'inertie, de taciturnité. Il suffit d'égayer les individus ou de les irriter pour susciter l'activité organique et guérir certaines maladies de langueur ou d'atonie, tout comme le ferait un mouvement fébrile. Ainsi en opérant l'expansion de notre sensibilité, au dehors, par le moyen des divertissemens, des jeux, de la musique, ou même par l'agitation de la colère, du courage, de l'espérance, on rappelle le corps à l'état de la jeunesse et du tempérament allègre du sanguin ou du bilieux. En revanche, des tempéramens trop épanouis dans la jeunesse, surtout par un excès de prospérité, par des joies folâtres, par un ardent amour, doivent être recueillis au moyen de la tristesse, de la crainte, de la honte, etc., comme on le pratique dans toutes les religions et à l'égard des jeunes gens qu'on veut concentrer dans l'étude.

Nos passions froides se guérissent donc par la chaleur, et les plus ardentes se combattent par le froid. En effet, tout ce qui accroît la confiance, la force et la vie, comme la prospérité, les alimens abondans, surtout le vin, les boissons spiritueuses, déployant une chaleur douce et favorable dans l'économie animale, dissipe le chagrin, la tristesse, les soins inquiets de la jalousie, l'envie, la haine, les craintes, la honte, etc. Par exemple, l'ivresse exaltant prodigieusement la chaleur et le sang vers le cerveau, dispose d'abord à l'allégresse, à l'amour, puis à la colère, qui peut être poussée jusqu'aux transports de la frénésie. Au contraire, un verre d'eau fraîche avalé calme sur-le-champ la fureur; des alimens laxatifs attirent en bas les humeurs, rendent morne, craintif; il suffit que les forces vitales soient concentrées au dedans par une digestion pénible, pour attrister. Enfin, toute accumulation ou dispersion de la chaleur animale en diverses régions du corps suscite quelque émotion : par exemple, le chagrin rend non-seulement morne, mais il dispose au sommeil en concentrant les facultés, tandis que la joie vive dilatant extrêmement le mouvement circulaire du sang artériel, colorant la face et les membres, empêche le recueillement du sommeil. De même, nous voyons les chiens et autres animaux dresser la queue, élever les oreilles, déployer toutes les parties dans la joie, la colère, l'amour, tandis que la concentration de la frayeur et de la tristesse leur fait baisser la queue, les oreilles, resserrer tous les membres, comme s'ils cherchaient à se soustraire au mal et à la douleur qui les menace ou les afflige. De même le repentir vient après l'explosion d'une colère extravagante : et souvent plus une femme fut coquette en son jeune âge, plus elle devient prude et aigre dans sa vieillesse.

Chaque matin nos facultés s'épanouissent à la lumière,

rendent l'esprit plus gai ; mais se refermant chaque soir par l'obscurité, comme la sensitive et d'autres plantes, nous devenons maussades ou tristes. De même il semble que tous les pores se dilatent dans les jours sereins, et la transpiration étant plus abondante, nous nous trouvons plus allègres et tout réjouis ; mais dans les jours nébuleux, pendant les brouillards et le froid de l'hiver, nous nous sentons plus sombres, plus attristés, sans avoir de causes de mauvaise humeur. *Sic vertuntur species animorum*, dit Virgile.

Pareillement, les habitans des terrains bas, humides, étouffés, sont portés aux affections humbles, ou tristes et craintives, pendant que les montagnards ou les peuples des lieux arides, élevés, venteux, sont disposés aux passions courageuses et libres, comme à la vivacité de la colère : il suffit de comparer à cet égard le vif Provençal avec le lourd Flamand. Autant les peuples des chaudes régions du globe sont enclins à l'amour, à la pitié, à la tendresse et aux fureurs jalouses, autant les nations des pays froids sont indifférentes, dures, nullement jalouses. La froidure modérée empêchant la déperdition de la sensibilité et augmentant la quantité du sang ou des humeurs, rend le corps replet, la constitution sanguine et florissante ; de là dépendent l'épanouissement de la gaîté et la disposition au courage. La chaleur extrême sous la zone torride, au contraire, dessèche le corps, diminue la force vitale à l'extérieur en l'épuisant; aussi les affections aspirent à se concentrer au dedans ; elles deviennent plus profondes, plus durables, car elles sont plus ramassées. Ces divers caractères font que ces peuples se dissocient et se haïssent mutuellement :

Oderunt hilarem tristes, tristemque jocosi,
Sedatum celeres, agilem gnavumque remissi.

Ces deux manières d'opérer des passions avaient été entrevues par les anciens médecins (Galien, lib. *De symptomatum causis*, l. v, cap. v, etc. ; Willis, *Anima brutorum*, cap. VIII, etc.) ; mais ils n'en avaient pas développé les conséquences que nous en avons tirées. Voici la théorie qu'en expose Willis : 1°. *Interdum hæc anima quasi exultans sese erigit, ac suprà modum expandit, adèoque hypostasin suam dilatans, ipsam ultrà corporis oram protendere cupit : hinc spiritus animales in cerebro respectivè commoti, irradiationis suæ sphæram ampliant, cumque ipsi adeo uberiori influxu præcordia exagitant, sanguinem exinde corripi, inque omnes partes liberiùs diffundi cogunt ; 2°. interdum è contrà hæc anima perculsa, arctiùs in se comprimitur, adeo ut intùs diducta, ac intra solitum emanationis ambitum subsidens, corpore minor existet ; quare facultates animales valdè fatiscunt ; earumque actus aut segniter, aut*

perversè obeuntur; porro et præcordia debito spirituum influxu destituta penè concidunt, sanguinemque illic diutiùs commorari et sæpè stagnare sinunt, ibid., p. 127, sq.) Galien se contente de dire que, dans les affections, il se manifeste un mouvement spontané et principal, par lequel la chaleur innée est tantôt refoulée au dedans, tantôt exhalée au dehors, et avec elle le sang, les esprits sont entraînés, soit vers les organes intérieurs, comme à leur source, soit vers la périphérie du corps pour se dissiper. Ainsi dans la honte, par exemple, tout le sang se retire, dans le premier mouvement, vers le cœur, puis il revient ensuite vers la circonférence : ce qui fait que la rougeur succède à la pâleur (Galenus, *Symptom. caus.*, lib. v, cap. x).

§. iv. *Division des passions selon les moralistes anciens et modernes.* Les étranges combats que l'homme éprouve dans son intérieur entre ses passions et sa raison, comme nous l'avons exposé précédemment, ont porté Platon (*De republicâ*, lib. iv et lib. ix), d'après Pythagore, à reconnaître en notre ame deux parties, l'une, tranquille et sublime, placée dans la citadelle du cerveau comme dans un olympe élevé audessus des nuages et des tempêtes : c'est la raison sereine, ευδιαν, maîtresse des cupidités; l'autre partie est sauvage, agreste, farouche, obéissant comme les brutes aux voluptés, se vautrant dans les vallons bourbeux, les régions inférieures : battue par les orages tumultueux de colère, de basse envie, de chagrins, de désirs; ballotée enfin par de brutales affections, amollie par de honteuses délices, ou, terrassée sous le joug des douleurs, elle s'énerve et s'abat sans cesse. Platon compare ailleurs (dans le *Phèdre*) cette partie farouche de l'ame à un cheval sans frein et indompté qui prend le mors aux dents, tandis que la partie raisonnable est un coursier souple et docile au frein de la raison, qui obéit au conducteur, et, dédaignant avec courage tous les dangers ou tous les obstacles, ne succombe ni à la crainte des maux ni à la folle exsultation des plaisirs. Selon que l'une ou l'autre partie domine dans nous, elle crée, ou les caractères magnanimes des héros, des grands hommes qui suivent la sublime raison, ou ces êtres dégradés, ces monstres de vices et de crimes qui déshonorent la race humaine par leurs abominables attentats.

Cette division de la nature de l'homme en raisonnable et en irraisonnable, a été adoptée par saint Paul, saint Augustin, Bacon, Buffon, Lacaze, et se retrouve dans la distinction des deux vies, organique et animale, de Bichat, etc. Tous les théologiens admettent les combats de la chair et de l'esprit.

Les anciens ne se contentaient pas de cette division, car ils admettaient trois ames, la raisonnable au cerveau, το λογιστικον, ou διανοητικον; l'animale ou concupiscible, το επιθυμη

τικον, au foie; et enfin la vitale ou irascible, au cœur, το θυμοειδες : c'était, selon eux, le siége de la colère, tandis que l'amour émanait du foie.

Zénon Cittien, chef des philosophes stoïciens, définit toute passion un trouble d'esprit contre nature, et détournant la raison de sa voie : c'est ainsi qu'elle tend à renverser le libre arbitre. Les passions, selon ces philosophes, dérivent de l'opinion, soit de deux biens, soit de deux maux, ce qui établit quatre perturbations primitives : celles qui émanent de deux biens sont le *désir* et la *joie*, celles qui sortent des maux sont la *tristesse* et la *crainte*. La plupart des anciens ont adopté cette division, comme Virgile :

Hinc metuunt, cupiuntque, dolentque, gaudentque ;

Et Horace :

Gaudeat an doleat, cupiat, metuatve, quid ad rem?

De plus, ils soudivisaient ces quatre passions en plusieurs autres : ainsi, sous le *désir*, auquel ils opposaient la volonté du bien, ils rangeaient sept affections : la colère, l'impatience, la haine, l'aversion, la discorde, le besoin, l'appétition. Sous la *joie*, à laquelle ils opposaient le contentement modéré, ils classaient trois affections : la malveillance, le plaisir, la présomption. A la *crainte* ils opposaient une sage réserve, et comptaient huit affections sous ce genre, savoir : la paresse, la honte, la frayeur, la peur, la consternation, l'abattement, le trouble, la terreur. Enfin, sous la *tristesse*, ils admettaient quatorze espèces, qui en sont comme les enfans : l'envie, l'émulation, la médisance, la piété, le serrement de cœur, le chagrin, le regret, la peine d'esprit, la douleur, les lamentations, la sollicitude, l'anxiété, l'affliction et le désespoir.

Les épicuriens bornaient à trois les principales passions : la joie, la douleur, le désir.

Il y avait huit passions primitives selon les péripatéticiens : la colère, la souffrance, la crainte, la pitié, la confiance, la joie, l'amour et la haine; ils y joignirent ensuite l'envie, l'audace, l'émulation, les désirs et l'amitié.

Galien, suivant les sentimens d'Hippocrate et de Platon (*De placitis Hippocr. et Plat.*, lib. V), considère les passions comme des mouvemens contre nature de l'ame déraisonnable, et les fait émaner toutes d'un désir insatiable (lib. *De cognosc. et curandis animi morbis*); elles font sortir aussi nos corps de l'état de santé (*Art. med.* c. LXXXV).

Cicéron, en énumérant beaucoup de passions, les regarde comme jaillissant toutes de la fontaine de l'intempérance : *Hæc sunt æmulatio, obtrectatio, misericordia, angor, luctus, mœror, ærumna, dolor, lamentatio, sollicitudo, molestia, afflictatio, desperatio, terror, timor, pavor, verecundia, for-*

mido, *malevolentia*, *metus*, *lætitia*, *gaudium*, *invidentia*, *excandescentia*, *odium*, *inimicitia*, *discordia*, *desiderium*, *cupiditas*, *quorum omnium fons atque origo intemperantia ipsa est* (*Tusculan.*, l. IV). Il soutient aussi que rien d'excessif ne peut être naturel, parce qu'il nuit, tandis que la nature aspire au contraire au bien-être, qui est la modération.

Durant le moyen âge, la philosophie péripatéticienne, qui prédominait, fit distribuer les diverses passions d'après les distinctions d'Aristote (*Ethic.*, l. II, c. V). Ainsi l'on établit suivant cet ordre la génération des affections : 1°. amour et haine, 2°. désir et aversion, 3°. espérance et désespoir, 4°. crainte et audace, 5°. colère, 6°. enfin, joie et tristesse. On admit quatre passions principales dans l'ame : ce furent les mêmes que reconnaissaient les stoïciens, et l'on en fit émaner toutes les autres. Saint Thomas d'Aquin énumère onze passions, desquelles six appartiennent à la faculté concupiscible, et cinq à la faculté irascible de l'ame.

Dans la faculté concupiscible, la première est l'*amour*, puis la *haine*, le *désir* ou *concupiscence*, l'*aversion* ou *abomination* qui cause la fuite, la *joie* ou *délectation*, enfin la *douleur* ou *tristesse*.

Dans la faculté irascible, la première est l'*espérance*, puis le *désespoir*, la *crainte*, l'*audace* et enfin la *colère*.

La Chambre, médecin de Louis XIII, dans ses *Charactères des passions*, admet également deux genres d'affections : 1°. les simples, qui ne se trouvent que dans la partie concupiscible, regardent le bien ou le mal, sans considérer la difficulté de le rechercher ou de le fuir ; ce sont les mêmes que celles dont traite saint Thomas dans sa *Somme théologique*.

2°. Les passions appartenant à la partie irascible, selon La Chambre, considèrent la difficulté à suivre le bien ou à s'éloigner du mal : ce sont encore les mêmes que désigne saint Thomas d'après les péripatéticiens.

La Chambre établit ensuite une classe de passions mixtes, qui sont, selon lui, la honte et l'impudence, la pitié et l'indignation, l'envie et l'émulation, la jalousie, le repentir, l'étonnement.

Descartes traita des passions d'après sa philosophie, comme étant des mouvemens des esprits vitaux émanés de la glande pinéale (laquelle est, selon lui, le siége de l'ame), et qui viennent diversement agiter l'économie du corps humain. Il ne reconnaît que six passions primitives, savoir : l'*admiration*, l'*amour*, la *haine*, le *désir*, la *joie* et la *tristesse*; toutes les autres en sont composées. Elles sont toutes bonnes ; on est capable de s'en rendre maître, et d'elles seules dependent tout le bien ou le mal de cette vie (*Les passions de l'ame*, par René

Descartes ; Paris, 1650, in-8°, d'après la copie d'Amsterdam). Boerhaave adopta les explications des cartésiens dans le Mécanisme des passions.

L'hypothèse des esprits animaux, comme agens des passions, est fort ancienne. On trouve dans Averrhoès, que l'obscurité ténébreuse de ces esprits vient offusquer le cerveau des mélancoliques de leurs sombres nuages, et devient la cause de leurs terreurs : cette théorie a été très-fort du goût de Sébastien Wirdig, de Thomas Bartholin, et de plusieurs autres médecins des seizième et dix-septième siècles. Les esprits animaux se concentrent par la honte ou la crainte, dit Wirdig (*Medic. spirit.*, l. II, c. I, art. 4, 5 et 6), deviennent opaques et tardifs, tout comme l'esprit de vin se rapproche par le froid. Cette théorie est plaisamment tournée en ridicule par Molière dans sa comédie de *Pourceaugnac*.

Van Helmont, qui situait à l'orifice cardiaque de l'estomac son archée, ou directeur suprême de la machine animale, lui confia le pouvoir de susciter les passions pour ébranler tout le corps ; il cause aussi des maladies (*Archæus, morborum faber*) avec le duumvirat de l'estomac et de la rate, quand il fait bouillonner les esprits qui gouvernent la machine animale.

Suivant Stahl, l'ame excite des passions relatives au bien ou au mal qui la menace ou la frappe, pour garantir le corps et toujours dans des intentions salutaires : par exemple, elle donne du ton et de la vigueur à nos organes, dans la colère, afin de repousser l'insulte, tout comme elle suscite des contractions de l'estomac pour rejeter avec horreur un poison avalé ; et la disposition irascible des individus goutteux n'a pas d'autres motifs que de solliciter chez eux l'évacuation de la matière arthritique qui fatigue tant leurs articulations. Bartholin (*Hist. anat.*, centur. VI, histor. 25) en cite des exemples, et aussi Henr. Schulzius (*Cons. med.*, 50, p. 149), et Fabricius Hildan (cent. I, obs. 79, etc.). La preuve encore que les passions veillent à notre conservation, c'est que la frayeur dissipe sur-le-champ l'ivresse, et rappelle l'homme à son bon sens pour fuir le danger. « Les passions de l'ame, ajoute Stahl, ne sont rien autre chose que des conclusions prématurées ou intempestives des choses, soit présentées à nos sens, soit conçues par pure fiction, d'après nos souvenirs, sans la considération suffisante de toutes les circonstances raisonnables ou principales, et d'après le premier jet de l'impulsion morale, plutôt qu'en suivant la règle pure et simple de la raison (*Theoria medica vera*, art. *De animi pathematib.*, pag. 341).

D'après Frédéric Hoffmann, les passions naissent souvent d'un désordre dans la circulation du sang, et, pour les guérir,

tout le secret consiste à rétablir le juste équilibre des mouvemens de ce fluide dans la machine animale (*De mentis morbis ex morbosá sanguinis circulatione ortis, exercitatio physico-medica*, Frid. Hoffmann. Hal., 1700, in-4°.). Tels sont la complexion et le mouvement du sang et des humeurs; tel doit être, dit-il, l'ébranlement des esprits animaux (ou du système nerveux); et tel sera cet ébranlement ou ce mode d'action; tels seront les mouvemens du moral, les inclinations, les pensées qui s'en élèveront. Hippocrate avait déjà dérivé toute notre prudence de la qualité du sang (lib. *De flatibus*), et, chez les anciens, l'opinion la plus commune des philosophes (excepté les platoniciens), faisait dériver du corps même toutes les affections de l'âme : Εοικε δε τα της ψυχης παθη παντα ειναι μετα σωματος.

Tant que les opinions mécaniques de Boerhaave dominèrent dans la médecine, on ne considéra les passions de l'ame que comme des mouvemens particuliers des esprits animaux dans les nerfs, opérés au moyen des sensations extérieures, ou de la réaction du *sensorium commune*. Ainsi, l'on disait de ces esprits, avec La Chambre, que l'amour les dilate, le désir les élance, la joie les répand, l'espérance les tient fermes, l'audace les pousse, la colère les jette à gros bouillons, la peur les fait retirer à l'intérieur, mais autrement que dans la haine, l'aversion ou la douleur, etc.

Ainsi, l'on ne faisait aucune distinction entre le système nerveux de la vie relative ou extérieure, et celui de la vie interne ou nutritive, laquelle est la plus spécialement affectée par les passions.

Buffon, Lacaze, et d'autres auteurs, commencèrent à ramener l'opinion de Van Helmont et des anciens, que le siége des passions était plutôt situé au centre phrénique ou diaphragme, et Bichat établit de notre temps que l'appareil de la vie nutritive en était particulièrement intéressé.

Les métaphysiciens modernes, après Mallebranche, séparèrent, du domaine de l'entendement, toutes les affections ou passions dépendantes du cœur humain. C'est ainsi que Locke, Condillac, Bonnet, etc., n'étudient que l'homme intellectuel et raisonnable, comme s'il était dépouillé de toute affection morale, au point que Condillac suppose une statue dont les sens seraient successivement animés, et il prétend, par le moyen des sensations combinées, reconstituer ainsi l'édifice entier de la raison humaine. Tout l'homme intellectuel et sensible, dans cette hypothèse, dérive des impressions de l'extérieur. Il est impossible, toutefois, de ne pas reconnaître dans notre intérieur des impulsions de désirs, de besoins, et des passions spontanées d'amour, d'aversion, de colère, de

crainte, etc., indépendantes des impressions du dehors. Le langage même, cette naïve peinture de ce que chaque homme éprouve, distingue fort bien les sentimens du *cœur* des idées de l'*esprit*, et l'être moral de l'être intelligent. On peut avoir bon cœur et mauvaise tête, disent toutes les langues humaines; on aime, on hait *comme une bête,* c'est-à-dire sans avoir besoin d'esprit, car nous avons fait voir que, le plus souvent, les passions le troublent au contraire.

Si ce n'est point en qualité d'être intelligent, mais d'être sensible, que l'homme ou l'animal éprouvent des passions, celles ci n'appartiendront point à l'ame, ou, si l'on veut, aux facultés spirituelles, quoi qu'en aient pensé Stahl et les animistes. C'est donc plutôt à cette sensibilité nerveuse interne, que Sydenham appelait l'homme intérieur, Van Helmont, l'enveloppe de l'ame immortelle, *siliqua mentis immortalis ;* Willis, la *flamme vitale* ou l'ame corporelle des brutes; les mécaniciens, des *esprits animaux*; Barthez, le *principe vital*, etc., qu'il faudra référer l'ébranlement de nos passions. En effet, on n'admet guère d'ame intellectuelle chez la plupart des animaux réduits au simple instinct, et cependant on ne saurait leur refuser des passions, d'après tous les témoignages si manifestes qu'ils en offrent.

§. v. *De la manière de combattre les passions par le régime ou par un traitement médical.* Puisque les émotions des passions affectent plutôt les facultés corporelles que les intellectuelles, il ne s'agit donc pas seulement de les attaquer par la simple raison (et quelle puissance de raison gouvernerait les bêtes et les hommes brutaux ?), mais par des remèdes, ou un régime physique approprié à la nature de ces affections. Certainement un beau sermon de Massillon ou de Bourdaloue a son mérite, et Sénèque disserte très-savamment sur la colère ou le mépris des richesses; je doute pourtant qu'aucun individu irascible ou avare se soit guéri en lisant les Œuvres de ce philosophe. « *Il a fait son métier, faisons le nôtre,* » disait un vieil usurier, sortant d'écouter un prédicateur tonnant éloquemment contre l'usure. Et l'écolier qui s'échappe de dessous la férule du maître, ne court-il pas oublier les leçons de sagesse dans des lieux de débauche ? Il faut donc rechercher d'autres moyens plus efficaces que de simples paroles. *Quid enim furioso faciet theologus, quid phrenitico aut maniaco jurisperitus, nisi ope medici restituatur* (Casp. à Rejes, *Campus elys. juc.*, quæst. 2, n°. 21). De là vient que Galien avait écrit son traité *De cognoscendis et curandis animi morbis*.

Par un traitement physique et moral approprié, on peut combattre avec avantage plusieurs passions et les défauts qui en résultent. C'est là proprement la médecine morale. Par

exemple, l'avarice dépendant de la crainte, puisque tous les individus craintifs et débiles, les vieillards, les femmes tristes et chagrines, etc., portent à l'excès souvent leurs économies : si l'on ressuscite la confiance, le courage par diverses affections d'espérance, d'amour, ou par le vin, les stimulans, les alimens toniques, on rappellera la générosité, une chaleur libérale; de même la flatterie naissant de la faiblesse, tout ce qui ranimera l'orgueil, l'énergie et la valeur, tout ce qui déploie la force du tempérament, comme le travail, la vie rustique ou guerrière, la colère ou l'indignation repousse ce vice. L'orgueil, sorte de dilatation et de boursoufflure de l'amour-propre, résulte d'une chaleur interne, et s'accroît chez les tempéramens bilieux par les alimens, les climats, les saisons, qui échauffent, et par les richesses ou la prospérité et le pouvoir, ou la haute naissance, le mérite et le savoir; enfin il grandit encore sous le doux zéphir de la flatterie et par les soins empressés des inférieurs. Toutes les choses qui gonflent d'ambition déploient largement les manières et les habitudes du corps. Aucun vice n'est plus insupportable pour les autres hommes qu'il veut dominer, accabler de son arrogance, de son faste méprisant et d'un air insultant de moquerie. Aucune erreur n'aveugle plus sottement sur nos propres défauts, et n'est plus incorrigible par cette raison ; de même que, dans la colère, la chaleur vitale remonte vers la tête : elle donne une attitude hautaine et très-redressée à l'orgueilleux, un son de voix impérieux, une morgue entêtée dans la dispute, une jactance querelleuse et une hauteur intolérable. Sans doute la sujétion, les périls, les malheurs courberont le front superbe du comte de Tuffière, mais il se relève avec insolence ; la honte et l'ignominie ne l'humilient que pour un temps; il serait bien plus efficace de refroidir ce naturel au moyen d'un régime de tempérance, de la diète, de la saignée, comme jadis on matait les religieux, en les rabaissant à l'humilité la plus profonde par cette pratique nommée *minutio monachi* (*Voyez* MONASTIQUE) : de plus, la tristesse, l'épuisement abattent cette turgescence morale; car il ne suffirait pas de heurter l'ambition par les revers. Il est plus efficace de donner le change à ce désir, le plus effréné de tous, en éveillant l'activité d'autres organes. Ainsi, l'on a vu l'orgueil se plier sous le joug du plaisir amoureux, et les voluptés ont détourné plus d'un Renaud, conquérant ambitieux, vers les palais de son Armide.

Il faut rompre les grands vices en plusieurs défauts moindres, comme ces torrens impétueux qu'on sépare en petits ruisseaux pour en diriger plus facilement le cours ensuite, et peut-être que quelques ames seraient moins parfaites, sans quelque vice par où s'écoule la malignité du cœur, comme

on établit des cautères à certaines complexions pour les assainir.

La jeunesse, avec un tempérament ardent, surtout si elle jouit d'une haute prospérité, refoule les facultés vitales vers les organes supérieurs du corps; elle rend d'ordinaire arrogant, impérieux, prodigue, impatient, téméraire, etc.; au contraire, la vieillesse, avec cette froideur de tempérament qui l'accompagne, surtout dans la pauvreté, dispose à l'humilité, à l'avarice, à la crainte, à la soumission, à la lenteur, etc. Or, en rabattant les facultés animales chez le premier, et en relevant celles du second, l'on pourra les ramener vers cet équilibre ou milieu qui constitue la santé morale.

Un homme pétulent et fougueux transformera plus facilement ses manières brusques, si l'on ajoute aux préceptes et à l'application de la volonté, la saignée, les bains, le repos, les alimens adoucissans qui calment les animaux féroces eux-mêmes; l'indolent, au contraire, a besoin, outre les stimulans moraux, de divers excitans physiques qui le dégourdissent et le piquent, comme le laboureur qui ne se contente pas d'animer le bœuf par la voix, mais le frappe et l'aiguillonne.

Ainsi, l'inertie résultant de la froideur du tempérament, on imprimera plus d'activité, à la longue, à celui-ci par des exercices militaires, des frictions sèches, l'urtication de la peau, ou par une musique vive et martiale et des passions colériques, des boissons stimulantes, des alimens ou des médicamens âcres. Jamais on ne guérira l'inconstance ou l'inapplication en les astreignant par force à des occupations assidues qui exigent de la persévérance : au lieu de s'y fixer, les naturels volages s'en dégoûtent; mais on retiendra bien mieux ces facultés évaporées, soit par une nourriture qui appesantisse le caractère, qui épaississe la fibre, telle que le laitage, les pâtes, les grosses viandes, comme on le remarque dans les Allemands, les Suisses et d'autres peuples des climats froids, soit par un air lourd et humide, soit enfin par la tristesse qui concentre l'ame et l'attache à une idée. C'est ainsi que l'abstinence et les châtimens rendent un jeune écolier étourdi bien plus réfléchi et plus composé, en rappelant vers l'intérieur ses mouvemens organiques trop épanouis :

Udum, et molle lutum est : nunc, nunc properandus et acri
Fingendus sine fine rotâ. . . . . .

PERSE, sat. III, vers. 23.

La chaleur animale remontant vers la tête, dans la colère ou l'indignation, l'homme qui s'habitue à ces passions pourra devenir altier, superbe, arrogant et audacieux; mais s'il éprouve de longues craintes, il tombera dans les mœurs basses qui en sont la suite, l'avarice, l'hypocrisie, l'adulation, la

superstition, la fausseté ou la dissimulation et d'autres états semblables d'abattement de facultés morales : c'est ainsi qu'une saignée abondante a fait tomber l'ardeur de l'amour et celle de la colère pour longtemps. La gaîté habituelle, épanouissant le mouvement circulatoire et la chaleur animale, rend au contraire babillard, vanteur, optimiste, évaporé, tandis que le resserrement du cœur et des entrailles par les passions tristes, inspire des affections taciturnes, la sombre envie, le mécontentement, ou rend apathique : des habitudes haineuses impriment des mœurs cruelles, vindicatives, tandis qu'un amour modéré dispose aux habitudes de libéralité, de générosité, d'humanité, de magnanimité, etc. C'est ainsi que chaque genre de passion détermine, à la longue, une série d'actions ou vicieuses ou vertueuses, et qu'un caractère est incompatible pour telle sorte de passions, plutôt que pour telle autre.

Pour réformer ces vices, on a tenté, par les religions et d'autres institutions morales d'éducation, de discipline, ou des règles, d'imprimer des directions salutaires à nos facultés nerveuses. Ainsi, la concentration exigée dans les prières et les méditations solitaires, recueillent nos facultés trop dissipées à l'extérieur ; elle rabaisse aussi par les jeûnes, les veilles, les travaux pénibles et autres moyens exténuans, l'impétuosité de plusieurs passions. L'on a prescrit la sobriété, l'abstinence du vin ou de la viande en certaines règles monastiques, avec l'humilité, la mortification de la chair sous la cendre et la haire, ou l'abnégation de soi-même : elles veulent de plus qu'on se confine aux déserts, qu'on abandonne les joies et les pompes de la terre, enfin tout ce qui fortifie nos désirs sensuels, comme la joie et le rire, la dissolution des plaisirs, l'opulence, la satiété et l'ivresse, etc. Tous ces rites de diverses religions, et principalement du christianisme, ont pour but de ramener le corps à la complexion mélancolique la plus capable des vertus morales, qui consistent dans le sacrifice de nous-mêmes. La dévotion ascétique résulte d'un tempérament semblable, et le carême paraît avoir été institué au printemps, époque la plus convenable pour diminuer l'exaltation du système sanguin artériel ; aussi la plupart des religieux, les chartreux, les pères de la Trappe, en suivant l'austérité de leurs règles, tombent bientôt dans la prostration mélancolique ou atrabilaire.

Il est manifeste que plusieurs passions émanent de notre constitution : c'est donc en modifiant cette constitution que l'on parviendra à les combattre avec efficacité. Le naturel bilieux sera toujours irritable, tant que la disposition bilieuse sera prédominante. Espère-t-on guérir de sa tristesse et de ses chagrins l'homme hypocondriaque autrement qu'en combattant par la médecine la mélancolie morbide? Combien d'individus

atterrés de frayeurs imaginaires n'en ont-ils pas été subitement dégagés par un flux hémorroïdal ? Combien d'hommes féroces ou même d'animaux indomptables ont été adoucis par une copieuse saignée (*Voyez* aussi Mich. Alberti, *De sanguis et animæ nexu*, Halæ, 1744, in-4°.) ? On aspirera vainement à la sagesse et à la prudence, si l'on ne se modère pas dans la quantité des alimens et surtout des boissons spiritueuses : *il faut mettre de l'eau dans son vin*, dit-on d'un homme fougueux. Les anciens Péruviens supposaient qu'une herbe qu'ils nommaient *qualancaptl* avait le pouvoir de faire tomber sur-le-champ la colère quand on en mâchait ; elle était douce, et indiquait par là qu'on ne guérit la fureur qu'avec la modération. C'est encore ainsi qu'un verre d'eau fraîche, bue dans la colère, la calme bientôt en arrêtant l'émotion nerveuse des plexus qui environnent l'estomac, et en effet on devient surtout irascible par la faim ou étant à jeun, ou en prenant des substances âcres, parce que l'estomac est plus agacé alors ; ce que les anciens ont bien connu, puisqu'ils disaient *stomachari*, se courroucer.

Au contraire, cette personne d'une constitution molle, avec des fibres lâches, subsistant surtout de pâtes, de bouillies et autres nourritures mucilagineuses, sera certainement plus indolente et moins disposée à la colère, que si elle possédait un tempérament tout opposé. La preuve s'en administre encore chez des leucophlegmatiques, des hydropiques qu'on s'efforce de stimuler, parce que la colère redonnerait plus de tension et d'activité à leurs fibres ; elle serait un sûr acheminement vers leur guérison, et peut-être la rage ou la disposition hydrophobique ramènerait au niveau de la santé l'hydropique, en lui faisant repousser les boissons, et en secouant violemment toute son économie.

Qui ne sait pas combien un long traitement mercuriel imprime, chez les individus qui l'ont subi, une frayeur permanente de l'infection vénérienne, qu'ils croient voir sans cesse repulluler dans leurs entrailles ? N'est-il pas plaisant de considérer cet individu phlegmatique, comme le sage Memnon, dissertant gravement sur les honteux effets de l'ivresse, se laisser entraîner à la taverne, y sabler d'excellens vins, puis échanger bientôt sa philosophie contre le tumulte des plus fougueuses passions ? Cependant, il a suffi d'augmenter la vélocité des fluides de la machine animale, pour transformer tout à coup un poltron en un brave, un indifférent en furieux. Certes, l'orgueil humain doit être un peu déconcerté de nous voir à tel point des automates agités par de semblables procédés ; mais nous apprendrons aussi qu'on peut éteindre par le régime diverses affections, et les Brachmanes ne sont les

plus doux des hommes qu'à cause de leurs alimens tous végétaux, tandis qu'Achille, comme le dit la fable, nourri de moelle de lion, veut arracher tout par la violence des armes, et s'arroger insolemment tous les droits, lui seul.

L'ame se met à l'unisson du corps, et s'accommode toujours à ses dispositions. Proposez une action audacieuse ou virile à un être débile, efféminé de complexion : en vain il fera des efforts pour s'élever audessus de lui-même ; bientôt il retombera dans sa pusillanimité accoutumée; par exemple, tous les individus somnolens ou qui dorment beaucoup, n'ont que des passions faibles et engourdies, comme l'est leur système nerveux. Un Musulman, abruti par l'opium, comme le sont, dans l'Orient, les Thériakis, retombe à l'état d'indolence morale du Crétin stupide, qui se laisse conduire et gouverner comme un sot dans son ignoble béatitude.

De même les hommes, les animaux, trop abondamment repus ou bourrés de nourriture, et, pour ainsi dire, encroûtés de graisse, arrivent au point de végéter lourdement dans une profonde insensibilité : ils ne s'inquiètent plus que de bien digérer en paix. Les individus maigres, sveltes ou évidés sont au contraire trop impressionnables pour vivre sans émotion ; tout les agite, tout agace leurs nerfs délicats, tendus au moindre choc : on les voit incessamment voltiger d'une affection à l'autre, sans fermeté, sans constance : tels sont les enfans, plusieurs femmes minces, surtout d'une complexion énervée, mais vive et chaude, les hypocondriaques et les hystériques, principalement sous un climat méridional, dans un territoire sec, élevé, venteux et avec un régime alimentaire stimulant, aromatique, sous un gouvernement politique agité et turbulent.

Les tempéramens rigides et peu mobiles, tels que les mélancoliques, se passionnant difficilement, montrent aussi une raison très-solide et très-profonde pour l'ordinaire ; les hommes d'un âge mûr tiennent surtout de ce caractère.

Ne céder qu'à de fortes passions, c'est aussi n'en pouvoir éprouver que de grandes. Quand on n'est que difficilement agité, on ressent de plus vives secousses ; car les nuances intermédiaires étant trop faibles pour émouvoir, on passe tout à coup d'une extrême tranquillité d'ame à une agitation furieuse ; la rareté des affections accroît leurs forces, et la fréquence les dissipe en détail. C'est parce qu'on succombe après beaucoup de résistance, qu'on ne peut les quitter qu'avec de grandes peines ; d'ailleurs, la violence des passions ne dépend pas seulement de la force des causes qui les excitent, mais du degré de sensibilité des individus qui les éprouvent.

Ainsi, c'est montrer une grande fermeté de constitution, en même temps qu'une grande vigueur d'ame, que de conserver

tout son sang-froid au milieu des occasions les plus périlleuses. Savoir enchaîner sa colère, son amour ou sa jalousie ; résister à la convoitise des richesses, à l'ambition des honneurs; voir d'un œil égal la vie et la mort, la gloire et l'ignominie, la misère et le pouvoir, annoncent une force de raison capable de régner (*Qui patiens est*, *multâ gubernatur prudentiâ ; qui autem impatiens est*, *exaltat stultitiam suam.* Prov. XXIV, 29). Au contraire, plier au moindre choc des passions, c'est donner une preuve éclatante de la faiblesse de son esprit et de la petitesse de son caractère. C'est ainsi que les femmes, les enfans, les personnes vives et sensibles dont l'ame est, comme la complexion du corps, molle et délicate, sont très-promptement émus, et leur esprit a beaucoup moins de vigueur et de portée que celui de l'homme constant qui mesure tranquillement toute chose. Plus les passions suivent nos inclinations naturelles, plus, d'ailleurs, elles se déchaînent avec empire, et arrachent le libre arbitre à la raison.

Lorsque plusieurs affections naissent dans le même individu, la plus puissante absorbe les autres, comme on voit ces petites ondulations de l'eau se confondre dans un grand cercle par une forte secousse ; au contraire, une puissante affection ne commence à s'apaiser qu'en se divisant en mille émotions partielles qui se contrebalancent jusqu'à ce qu'elles parviennent à l'équilibre de l'indifférence. Le seul moyen de les combattre avec succès consiste à les opposer entre elles, afin de les neutraliser, puisque la raison, étant un milieu, ne peut leur résister : il faut un contre-poids égal, ou un mouvement de bascule pour les ramener au niveau. A force de peser sur une passion, son antagoniste se relève à proportion. Ainsi, nous revenons, je ne sais comment, à la tristesse après une forte émotion de rire ; l'amour retourne plus vif après une querelle, comme de l'eau, jetée sur un brasier, semble donner plus de corps à son ardeur. Pour conduire une passion à l'affection contraire, il la faut épuiser jusqu'au bout. La crainte, poussée jusqu'à la frayeur la plus vive, entre dans le désespoir qui revient, par la résolution, à l'audace et à la colère ; arrivée à son extrémité, comme un ressort trop comprimé, la passion se relève en quelque sorte par un effort naturel, comme le repentir qui succède à la vengeance ; plus l'ame se décharge en un sens, plus elle se fortifie en un sens opposé : après une explosion impétueuse de colère, la bonté et même le regret arrivent au fond du cœur, comme on l'observe dans les bourrus bienfaisans : l'esprit devient donc plus rassis après une forte émotion, comme l'atmosphère se purifie par les tempêtes.

Ainsi, mille passions fermentent dans de faibles complexions: en vain ces passions se contredisent sans cesse, ou se rempla-

cent l'une par l'autre ; toutes ont toujours d'excellentes raisons pour se justifier elles-mêmes ; il n'en est aucune cependant qui ne repose sur une base chancelante; mais, en partant du principe le plus faux, elles tirent les conséquences les plus rigoureusement exactes pour se persuader leur solidité; elles viennent ainsi à bout de nous crever les yeux devant les vérités les plus lumineuses, comme l'explique fort bien Mallebranche (*Rech. de la vérité*, l. v, ch. xi).

Quoique l'on cherche avec raison à éteindre les passions humaines, toujours pernicieuses dans leurs excès, l'individu sans passion, s'il était possible de le rendre tel, deviendrait l'être le plus insupportable peut-être dans la société. Un proverbe japonais dit : *L'homme raisonnable s'accommode à toutes les circonstances et les situations de la vie, de même que l'eau prend la forme de tous les vases où elle est versée.* Mais qu'y a-t-il de plus méprisable ou de plus bas que cette lâcheté sociale toujours disposée à la servilité, tournant complaisamment à tout vent, selon que de honteux intérêts ou la fortune l'exigent? N'avons-nous pas vu mille fois, dans le cours de nos révolutions, ces intrigans vils et sans cœur se prostituant à tout, et n'ayant d'autre mobile que leur pur égoïsme, proscrivant aujourd'hui ce qu'ils adoraient hier, flattant impudemment l'autorité présente ou celle de fait quelle qu'elle soit? Etes-vous indigné? ils vous admirent froidement; ils ne comprennent pas qu'on puisse agir autrement qu'eux. Tandis que vous vous attristez dans les malheurs publics, ils se présentent avec le front radieux du contentement; car, comme ils n'aiment qu'eux seuls, ils n'ont garde de participer en aucune manière aux misères d'autrui. L'être froid, indifférent déplaît d'autant plus que, s'emparant aisément de nos passions et des erreurs où elles peuvent entraîner, il tire profit de tout. C'est ainsi qu'une habile coquette impose mille tributs aux passions qu'elle excite chez ses adorateurs sans partager leur amour. Elle place, comme on le dit des politiques, *son cœur dans sa tête*, et se garde bien de la séduction qu'elle inspire. L'homme froid prendra toujours le passionné pour sa dupe; d'ailleurs, comme il ne s'échauffe pas avec nous, il semble désapprouver nos sentimens ; sa tranquillité nous glace ou nous démonte. Voyez, dans la société, combien peu l'homme insensible ou froid attire l'intérêt, tandis que l'être sensible et passionné nous attire, nous enflamme ; il nous transporte même malgré nous. On le plaindra, mais on l'aimera davantage, parce qu'on n'en peut espérer plus de réciprocité d'attachement, plus de secours dans le malheur, parce qu'il sympathise fortement; mais on sent que l'être apathique se gou-

verne, d'après son intérêt privé, presque toujours. Le sentiment nous paraît donc bien préférable à la raison.

L'état social qui nous contraint de dissimuler trop souvent nos plus secrets désirs, qui nous fait une loi de masquer toutes nos passions, nous réduirait bientôt à cet état d'indifférence ou d'automatisme en ne nous laissant que la voie de l'intérêt privé ou d'une prudente réserve à suivre. Tout deviendrait désormais de l'egoïsme; la conduite ne serait plus que commerce, spéculation raisonnée; mais heureusement les passions viennent rompre ce froid calcul, et rapporter dans la vie sociale la chaleur du sentiment, les pensées généreuses, la franchise des amitiés et celle même des haines; car, sans les passions, l'on ne discerne plus le bon du méchant, mais seulement le nuisible ou l'utile; sans les affections, tout se gouverne, non d'après le mérite et la vertu, mais d'après la fortune et la pauvreté, le pouvoir ou la sujétion. La puissance devient tout; la nature n'est plus rien, comme dans ces empires despotiques où toute chose se décide d'après la faveur et les caprices d'un maître.

Des dispositions aux affections morales relativement aux âges, aux tempéramens, aux sexes et aux diverses conditions sociales. Le concours simultané de nos organes dans une parfaite harmonie, fait la force et l'alacrité de leurs fonctions, et ce concert favorise le jeu de nos facultés morales et intellectuelles, puisque l'ame est ordinairement saine quand le corps est bien équilibré. Plus l'unisson demeure parfait dans l'un, plus l'autre exerce facilement toutes ses opérations, de même qu'un instrument de musique bien accordé se trouve mieux disposé à rendre des sons mélodieux sous la main savante du musicien.

Toutefois, nos complexions sont plus ou moins éloignées de cet état imaginaire de parfait équilibre, lequel est impossible au milieu du cours des âges et de l'inconstance universelle des élémens. La révolution des âges n'est qu'une succession de tempéramens qui se transforment les uns dans les autres, et l'on peut dire que si les âges sont des complexions temporaires, les complexions sont comme des âges specifiques.

Dans le mouvement général de la vie, les organes dont les fonctions dominent le plus déterminent les mœurs et les propensions naturelles à chaque passion; car bien que les ames humaines puissent être de pareille nature entre elles, la diverse qualité des instrumens corporels porte chacune d'elles à des opérations différentes. Si la constitution reconnue d'un individu nous fait sur-le-champ deviner quel doit être le fond de son caractère et de ses passions habituelles, pareillement celles-ci décèlent le tempérament et la nature interne des organes des

individus qu'on ne peut examiner. Il n'y a même point de moyens plus efficaces que cette étude des propensions habituelles pour nous faire découvrir les mélanges les plus secrets des tempéramens. Par exemple, il est reconnu que les individus les plus passionnés sont aussi les plus sujets aux songes et au somnambulisme, à cause de leur agitation nerveuse.

Ces vérités sont mises dans tout leur jour par l'examen du moral des différens âges; car il est manifeste que la sensibilité surabondante est expansive pendant la jeunesse, tandis qu'étant épuisée dans la vieillesse, ce dernier âge est froid, égoïste et concentré. Ainsi le jeune homme se montre ardent, impétueux pour les plaisirs; il écoute plus ses désirs et surtout ceux de l'amour que les conseils d'une froide prudence. Par cela même qu'il désire avec emportement, il se dégoûte bientôt de ce qu'il a obtenu; il aspire au changement parce que la violence de ses appétits en abrège la durée et les assouvit. Prompt à s'irriter, il s'exalte avec d'autant plus de vivacité qu'il sent plus d'impatience du mépris et de l'insulte. Ivre d'ambition et d'une émulation présomptueuse, rien ne lui paraît plus éclatant que la victoire ou la supériorité; il sacrifie sans peine pour cela et l'argent et sa peine, car il n'a point encore l'expérience de la pauvreté ni du danger, ce qui lui ôte l'idée de la crainte. Comme il n'a pas encore éprouvé la tromperie et la malignité humaine, il est simple, confiant, généreux, ouvert, optimiste; mille espérances viennent flatter sans cesse son courage inexpérimenté, et un trône n'est pas trop élevé pour ses vœux; il se laisse bercer sans cesse par de doux espoirs; la moisson de l'avenir paraît inépuisable à qui n'a point encore un passé, et il est ainsi leurré par cette heureuse sirène de l'imagination. Dans sa confiance, aucun danger ne l'épouvante; il entreprend avec témérité des choses même impossibles. Comme rien encore n'a rabaissé son audace, il pense avec hauteur et magnanimité, et se croit digne de tout obtenir; il n'use ni de la fraude, ni des détours, et choisit plutôt les voies nobles qu'il ne vise à l'utilité. En suivant moins la raison qui conseille l'intérêt, que ses sentimens qui le portent aux actions vertueuses et éclatantes, il aime la dépense, les amis, les camarades, de joyeux convives. Enfin, il pèche plutôt par excès que par défaut, et ne peut ni aimer ni haïr avec modération, contre le précepte de Chilon. La même cause le rend aussi présomptueux en tout; il ne doute de rien; il est affirmatif, car il croit que rien ne lui est inconnu. S'il injurie quelqu'un, ce n'est pas tant par motif de malignité, que pour l'humilier; mais ce même jeune homme est sensible au mal d'autrui : toujours il est prêt à défendre celui qu'il croit op-

primé : car, jugeant de tout le monde par son cœur, il pense que tout le monde est bon. L'humeur joviale qui l'anime le rend prompt à des réparties agréables et aux divertissemens de toute espèce. *Voyez* JEUNESSE.

C'est tout l'opposé dans la vieillesse, qui ayant beaucoup éprouvé de peines dans le cours de l'existence, qui trompée mille fois, et connaissant trop à combien de chances d'erreurs et de mécomptes on se trouve exposé, doute et se défie même des choses les plus assurées ; n'ose plus rien croire, ni affirmer, finit par rester dans l'incertitude et ajoute à tout un *peut-être*. Comme le vieillard a beaucoup vu, il est expérimenté et juge tout du mauvais côté ; car il aime mieux prendre les choses au pire. C'est le pessimiste le plus déterminé, qui ne croit à rien de bien, qui soupçonne toujours le mal, et ne veut s'aventurer en rien. Il est ainsi toujours défiant des autres et de lui-même, il n'a plus de présomption ; mais toujours pusillanime, il ne s'inquiète plus que de la conservation de sa vie et de ses biens : pour cet effet, il sacrifie et ses amitiés et ses haines au besoin, il ne cherche plus que l'utilité, et se moque de ceux qui prodiguent leurs richesses, soit par vanité, soit par ambition. Trop souvent il a éprouvé combien l'acquisition était difficile et la perte aisée, c'est pourquoi il est très-réservé, chagrin, serré et avare surtout, parce qu'il n'est plus dans l'âge d'acquérir, et qu'étant voisin de la mort, il redoute de prodiguer sa vie ; il y tient d'autant plus, qu'il se voit près de la quitter. Toujours il se plaint, toujours il cherche à ramasser, et préfère l'utile à l'honnête ; car il tombe dans l'égoïsme et n'a plus honte de l'opinion publique, pourvu qu'il trouve son profit en quelque chose. En effet, la vieillesse est froide ; elle redoute tout dans sa lente circonspection ; elle se rejette plutôt sur le passé que sur l'avenir, qui ne lui montre qu'un tombeau : aussi vante-t-elle le temps de sa jeunesse et déprécie le présent, qui lui semble douloureux et insupportable ; c'est que la nature entière se colore ou se fane à nos regards, selon que nous la voyons avec des yeux jeunes ou vieux. Bientôt enfin, la vieillesse tombe dans l'indifférence ; ses sens amortis ne lui promettant plus de plaisirs, elle cesse de désirer, et ne s'attache plus qu'au lucre, comme au solide ; elle écoute les leçons de la raison expérimentée qui la guide vers le chemin de l'intérêt privé. *Voyez* VIEILLESSE.

Dans l'âge intermédiaire de la force, il est manifeste que les propensions morales seront éloignées de ces deux excès. L'homme fait n'aura ni la présomption téméraire des jeunes gens, ni la pusillanimité du vieillard, mais estimera plus justement les choses. Il n'aura ni cette espérance et cette crédulité faciles des premiers, ni cette défiance absolue du dernier ;

on ne le verra plus prodiguer sottement ses biens dans de folâtres plaisirs, ni se refuser avec avarice des plaisirs honnêtes; il ne s'emportera plus légèrement au moindre mot, ni ne supportera pas lâchement des indignités par faiblesse comme le vieillard, qui est modeste mais sans vigueur, tandis que le jeune homme est audacieux, mais sans modération. L'homme mûr n'affirmera point avec tant d'arrogance et d'ostentation que celui-ci, mais ne flottera pas dans la défiance et l'incertitude de celui-là. Les excès de l'un et les défauts de l'autre, plus ou moins compensés dans ce qu'ils ont d'extrême et de vicieux, seront ramenés à un milieu plus raisonnable. La vaillance de la jeunesse sera tempérée enfin par la réflexion du vieillard dans l'âge qui sépare ces deux termes extrêmes de l'existence, c'est-à dire, depuis environ trente à soixante ans.

Les complexions principales qui modifient nos penchans moraux, sont au nombre de six. On qualifie les tempéramens par la prédominance de certains systèmes ou appareils de fonctions sur d'autres, dans l'économie. Ainsi l'on admet la prédominance vasculaire ou du système sanguin, celle de l'appareil nerveux, celle du système lymphatique, celle des organes hépatiques ou des fonctions de l'appareil biliaire qui suscitent évidemment dans nous des dispositions à un genre déterminé d'affections morales.

Comme il est plus facile de saisir les traits des caractères placés en opposition, nous joindrons ainsi les complexions contraires qui, étant l'inverse l'une de l'autre, se dévoilent mutuellement.

Dans le sanguin, par exemple, toute la sensibilité s'ouvre, se dilate, et s'exhale au dehors; elle se concentre, se renferme ou se resserre chez le mélancolique: aussi le premier est jovial, toujours content de lui-même et de tout, étourdi, fou des plaisirs; il aime la dissipation, la bonne chère; il se plaît dans l'agitation, le bruit, et se montre curieux de briller avec magnificence. Il est actif, mais léger, inconstant, superficiel et fort vain. Le mélancolique, bien différent, se sent miné par la tristesse. Mécontent de tout, rêveur et méditatif, il fuit l'éclat, évite toute apparence, pour s'enfoncer en lui-même; sobre et solitaire, ennemi des plaisirs, on le trouve plus constant, plus modeste; il aspire au repos d'une vie contemplative. L'un est, comme les jeunes gens, téméraire à entreprendre, présomptueux dans ses désirs, changeant selon les occasions, peu réfléchi et ne pensant qu'au présent; il oublie bientôt ses fautes, est indiscret, peu dévot, plaisante et rit aisément. L'autre, défiant ou prudent comme les vieillards, songe à prévenir les maux, à réparer ses fautes; il est persévérant, tenace même en toutes choses; il recourt d'abord aux expédiens ex-

trêmes parce qu'il manque d'espérance. Il se montre discret, religieux et grave. Si le sanguin est libéral, confiant, bon et sensible, franc et sans rancune, brave, affable, bon ami et peu rusé, le mélancolique est plus souvent avare, soupçonneux, caché; il agira parfois avec des détours et de petites finesses, parce qu'il est défiant et poltron; il a le cœur moins sensible, moins pitoyable, car sa faiblesse le rend plus égoïste, morose, misanthrope. Le premier est indulgent et philanthrope, au contraire; il aspire après la nouveauté ou le changement : de là vient que les modes, la littérature frivole, les spectacles surtout lui plaisent; il prendra, par sa facile mémoire, une teinture légère des sciences, des arts; il s'exprimera avec élégance et recherchera les pointes spirituelles, sera galant et flatteur. Mais l'austère mélancolique, ennemi de toute nouveauté, se tient à l'antique et dédaigne les fleurs du bel esprit. Son goût sévère le porte au sublime; ses études ont plus de fond que de superficie; il parle peu et sans grâce, mais avec force, et revêche dans son humeur, il n'est ni poli ni flatteur.

Le tempérament bilieux, sec, et le lourd lymphatique montrent la même opposition de leurs caractères. Partout le bilieux veut dominer, partout il heurte de front ce qui lui fait obstacle. Violent, emporté, audacieux et querelleur, il se confie dans ses forces; il est intrépide dans les périls. On le trouve fréquemment en colère : au reste, fier, altier, impétueux, il se montre généreux, magnifique, souverainement ambitieux de tous les honneurs et de la louange; il est ennemi déclaré de tout repos et défend vigoureusement ses droits ou ceux de la justice. Mais rien n'est plus mou, plus insouciant, plus apathique que le lymphatique, à cause du relâchement de sa complexion; il se résigne humblement, il se courbe bassement, même sous les plus indignes vexations. Dominé par tout le monde, rien ne le stimule, rien n'excite son courage enfoncé sous les coussins de sa paresse naturelle. Il est d'ailleurs fort peureux, patient dans les maux, économe, ennemi de tout changement, sans désir d'honneur et de louange qui exige quelque peine pour l'obtenir; mais il s'applique à un gain sordide et ne connaît pas d'autre bien que la matière. Cependant ce lymphatique est simple, débonnaire, pacifique, et suit l'ornière du sens commun, tandis que le bilieux plus tendu, plus turbulent, plus méchant et adroit, poursuit sans relâche ses desseins de tout asservir ou réformer à son gré. L'un n'a ni pénétration, ni dextérité dans les affaires; il vit satisfait du présent et tranquille dans son obscurité; l'autre plus industrieux, ou plus remuant, s'entremêle des affaires les plus épineuses; il aspire toujours à de nouvelles entreprises et à de plus grandes occasions de se signaler. Accoutumé aux fortes se-

cousses, le mauvais succès ne le rebute pas; il hasardera plutôt le tout pour le tout; il ne refuse jamais le travail et espère toujours en l'avenir. Le flegmatique se rebute aisément ou craint de se hasarder; il aime, par-dessus tout, sa sûreté et son repos. Toute idée de peine lui pèse horriblement; il croupirait plutôt dans l'apathie et la malpropreté. Autant les bilieux sont souvent ingénieux et habiles, autant le lymphatique est sot et ignorant pour l'ordinaire; sans imagination, sans mémoire, son jugement est sain toutefois et raisonnable, tandis que le bilieux, poussé par une imagination inflammable, se précipite dans des erreurs; son jugement est trop rapide; son esprit vif et querelleur peut l'entraîner à des excès funestes; il est souvent fataliste, chef de secte, hérésiarque, tandis que l'humilité du lymphatique le rendra crédule, superstitieux et bigot.

Toutes les impulsions physiques et morales tendent ainsi à l'extérieur chez le sanguin et à l'intérieur dans le mélancolique; elles aspirent à s'exalter dans le bilieux et retombent chez le lymphatique. Par rapport à l'amour, par exemple, un sanguin sera plutôt galant qu'amoureux, mais le mélancolique sera sérieux et jaloux; le bilieux, ardent et luxurieux, enfin le lymphatique, froid, tranquille, sans jalousie. La capacité de l'esprit suit le même ordre : aussi les bilieux et mélancoliques sont les plus susceptibles de grandes vertus et de grands vices. Dans le bilieux, on rencontre d'ordinaire le courage ou la force d'ame; le pituiteux a la modération ou la tempérance dans les passions; le mélancolique est surtout prudent, et le sanguin disposé à l'humanité, à l'attendrissement. En effet, la force d'ame peut s'aider de colère; la crainte favorise la tempérance; la tristesse rend plus réfléchi, ou avisé et prudent, et une douce joie dispose à la bienveillance. Les vices familiers seront la légèreté et l'intempérance chez le sanguin, l'égoïsme et la ruse dans le mélancolique, la violence et la cruauté dans le bilieux, la bassesse et la lâcheté dans le lymphatique.

Chez les complexions masculines, on observe généralement une disposition plus inflammatoire, un naturel plus chaud, plus magnanime, plus amoureux; mais il y a plus de faiblesse, de froideur et de timidité dans la femme. En effet, l'homme montre plus de franchise, de confiance, parce qu'il est robuste, et il a d'ordinaire plus d'élévation de cœur. Simple, ouvert, généreux, il n'aime ni les détours, ni les tracasseries; son caractère est plus constant dans ses maximes, plus audacieux dans ses entreprises, plus maître de ses passions. Mais on accuse la femme d'inconstance à cause de la flexibilité de ses organes, ou de caprice par la mobilité extrême de ses fibres.

On prétend qu'elle est dissimulée, artificieuse, fine et même fausse, parce qu'elle est la plus faible, qu'elle se défie parce qu'elle craint, et qu'elle désire beaucoup parce qu'elle ose peu; enfin qu'elle sera envieuse, intéressée, parce qu'on ne lui laisse que le second rang. Si l'individu masculin est moins vindicatif, c'est qu'il est plus capable de se défendre; s'il passe pour moins vain, moins défiant et moins jaloux, c'est parce qu'il possède plus réellement les biens. La femme doit paraître curieuse et indiscrette parce qu'elle connaît moins; elle aime dérober avec coquetterie ce qu'elle veut faire désirer; elle agit davantage par la passion et le sentiment, parce qu'elle ne devient forte qu'en se rendant faible. Il y a dans les habitudes et les affections même de l'homme quelque chose de rude, de peu engageant, et une certaine âpreté de mœurs; son cœur, moins sensible, est aussi moins capable de soins, de vigilance que celui de la femme. Elle a de plus que nous cette sensibilité vive, compatissante, cette inquiétude soigneuse, ce caractère de sociabilité, de complaisance, cette politesse enfin pleine de grâces et cette affabilité qui adoucissent notre vie. *Voyez* FEMME et HOMME.

Dans la balance des diverses conditions humaines, selon que les individus montent ou descendent, certaines passions s'exaltent ou d'autres se dépriment dans la même proportion : rien de plus reconnu par l'expérience de cet adage : *les honneurs changent les mœurs*. A peine un malheureux s'est-il enrichi, qu'il regarde ses anciens égaux d'un tout autre air, et rien n'est plus plat et plus abaissé que certaines grandeurs déchues de leur rang; elles y trouvent une leçon d'humilité tout à fait exemplaire. Elles prétendent alors qu'elles dédaignent les pompes et les vanités de ce bas monde, tandis que l'homme qui s'élève vers le faîte se reconnaît certainement un mérite bien supérieur à celui de la *canaille* d'où il sort. Il a déjà étudié tous les tons de l'orgueil et du mépris gradués sur les rangs de ses inférieurs. Il n'y a pas de jeu de marionnettes plus comique au théâtre que dans la grande scène des révolutions sociales. Que n'est-il encore des Molières!

Les mœurs des nobles sont de se montrer d'autant plus ambitieux qu'on est plus noble, puisque, en général, tout individu aspire à accroître de plus en plus tout ce qu'il possède, et la noblesse étant la renommée de ses ancêtres, on s'en targue sans cesse; les nobles seront surtout disposés à mépriser ceux qui ressemblent actuellement à leurs aïeux, parce que tout ce qui est caché dans la profonde antiquité, paraît plus vénérable et plus auguste que ce qui s'est passé sous nos regards et de notre temps. Cependant, quoique héréditaire, d'après les conventions humaines de plusieurs pays, la noblesse véritable

ne se propage point toujours ; les qualités du cœur ou de l'esprit, ne pouvant être que personnelles, s'éteignent souvent avec les hommes qui brillèrent de plus d'éclat, au point que la sagesse même a dégénéré plusieurs fois en folie et le courage en lâcheté (*Voyez* MÉGALANTHROPOGÉNÉSIE). Mais l'orgueil demeure, ainsi que le dédain, maladie héréditaire de la noblesse, dit Salluste (*Guerre de Jugurtha* et *Discours de Marius*, c. LXXXV); ils croient toujours que tout leur est dû, et qu'ils sont pétris d'un autre limon que le reste des hommes.

De même les richesses développent des mœurs également orgueilleuses et outrageantes, car elles persuadent qu'on est à l'abri de tous les maux, et que rien n'est audessus de nos espérances, parce que l'or, étant le prix commun de toutes choses, puisqu'on en a plusieurs fois acheté des dignités et des honneurs ou charges d'état, l'homme riche s'imagine pouvoir acheter jusqu'à des trônes, s'il est assez opulent. Les riches aiment surtout se donner toutes les commodités ou tous les agrémens de la vie ; ils s'arrogent tout, et se plaisent à faire ostentation de leur bonheur, parce qu'ils ont surtout coutume de s'aimer, de s'admirer beaucoup, en sorte qu'ils s'imaginent, par ce moyen, se rehausser infiniment aux yeux du monde qui souvent ambitionne leur fortune, plutôt que la science ou la vertu. Les riches, en outre, se supposent dignes d'occuper les premiers postes ou les hauts rangs, de même que les nobles ; car ils se croient en état de gouverner, et qu'ils ont la science infuse. Il y a quelque différence entre les nouveaux et les anciens riches ; les nouveaux, plus enviés, sont aussi les pires, comme s'ils n'avaient pas encore *cuvé leur or*. Ils sont en effet tout enivrés des fumées de l'orgueil de leur bonheur, non qu'ils soient devenus essentiellement plus méchans ; mais c'est un accès de présomption et un vertige de vanité qui les étourdit, d'autant plus qu'ils se fondent dans les délices, et qu'ils abusent de tout ce qu'on a coutume de leur céder.

Il en est à peu près de même des mœurs ou des passions des hommes puissans. Ils croient qu'il est de leur dignité de marcher avec autorité et un superbe appareil. Ils déploient une ambition encore plus hautaine que les riches, car ils respirent les vastes entreprises et tous les projets qu'ils jugent convenables à leur haute puissance dont ils ont une idée exagérée. Ainsi, se croyant en vue à tout l'univers, le poltron voudra paraître brave ; l'avare, généreux ; et craignant le blâme public, l'homme constitué en dignité veillera de plus près à ses actions : *magna servitus est magna fortuna*. Il sent qu'il faut porter le joug pesant de l'honneur, ou ne rien faire qui l'expose au mépris. Il se conduira donc avec plus de réserve, ou contiendra davantage ses sentimens secrets que les autres hommes,

car il se trouve sans cesse en représentation : de là vient que les cours sont peuplées d'hommes polis, mais dissimulés, déguisant leurs passions d'envie, de haine, de jalousie ou de vengeance sous les plus beaux dehors. S'ils sont offensés, ce n'est pas dans de petites choses, et l'injure les blesse profondément au cœur : de là vient le plaisir qu'ils éprouvent à se venger, et qu'on a dit que la vengeance était le plaisir *des Dieux*. En effet, la vanité croissant d'autant plus qu'on a le vent favorable de la fortune, les hommes en deviennent d'autant moins raisonnables ou plus insatiables d'ambition et de grandeur ; enfin l'habitude du pouvoir grossit naturellement le cœur de beaucoup de désirs, surtout parce qu'on les satisfait, et d'impatiences ou de contradictions : *regiæ voluntates, plerumque, ut vehementes sunt, sic mobiles, sæpèque ipsæ sibi adversæ*, Sallust., *Jugurth.*

Au contraire, le pauvre, l'homme assujéti, témoignent peu d'ambition et de désirs ; ils ont l'humilité, la modération en partage ; ils ne font ostentation de rien. Se sentant audessous de la considération, ou n'ayant rien à perdre, ils se gênent moins ; ne pouvant atteindre au pouvoir, ils affectent de le mépriser. D'ailleurs soumis, respectueux, abjects même quelquefois en présence de leurs supérieurs, ayant une moindre opinion d'eux-mêmes, ils supportent le joug plus patiemment. L'être frappé du malheur s'abat pour l'ordinaire, il songe à la raison, il entre en défiance de lui-même ; ensuite, honteux de son infortune, il se dépite, il s'aigrit, il devient irascible ; comme on l'observe dans la chance des pertes au jeu, il est fataliste, impie, et redoute tout désormais, comme s'il était en butte à la mauvaise fortune ; il prend tout en guignon. S'imaginant lire dans tous les yeux une satisfaction secrette de son abaissement, et se croyant aisément méprisé, il se cache de confusion, ou bien il entre en fureur, surtout contre l'homme heureux qui devient insolent, rempli de jactance, et qui s'enivre d'une joie insultante ; car l'homme que le bonheur favorise se vante partout, devient moqueur, et tellement confiant dans sa bonne fortune, qu'il est prodigue, qu'il dédaigne même les injures, et, comme le magnanime, se croit être audessus de tout. Quelle métamorphose quand la chance a tourné !

Le masque tombe, l'homme reste,
Et le héros s'évanouit.

L'état de civilisation consiste à déguiser toutes ses passions, principalement les plus violentes, et à ne laisser éclater que des affections douces et une bienveillante politesse ; mais comme le fond de l'homme subsiste toujours, il s'ensuit que les passions dissimulées agissent plus fortement au dedans. De là tant d'affections chroniques des visceres, ou de maladies

organiques du cœur et des gros vaisseaux, résultat ordinaire de cette concentration forcée. Il en résulte encore des affections d'autant plus envieuses et des jalousies d'autant plus haineuses, qu'étant stimulées sans cesse par le spectacle des fortunes diverses des hommes, il faut cependant les renfermer et feindre des sentimens qu'on n'éprouve pas. Le sauvage, le campagnard grossier, ayant bien moins de ménagemens à garder, exhalent en revanche leurs passions sans contrainte : de là vient que, s'ils paraissent âpres et féroces, ils se montrent du moins tels qu'ils sont, et ne gardent rien sur le cœur.

§. VII. *De l'art d'exciter ou d'apaiser les passions en les opposant les unes aux autres.* Il est important d'étudier surtout dans les poètes et les historiens habiles l'art d'émouvoir le cœur humain, encore plus que chez les orateurs, puisque les premiers sont ordinairement les peintres fidèles des affections, tandis que la faconde de ces derniers inspire toujours quelque défiance à des auditeurs mal prévenus. En effet, n'est-il pas nécessaire au médecin de savoir réveiller les espérances, par exemple, dans un cœur abattu sous les douleurs, ou desséché par les chagrins? Comment peut-on ressusciter la confiance et la fermeté chez les ames molles des valétudinaires, des personnes délicates, énervées, toujours en fluctuation sous le moindre vent de leur imagination ébranlée (*Voyez* IMAGINATION)? Où est le courage, l'imperturbabilité stoïque qui maintiendra une santé robuste dans ces êtres timorés, irritables, dont le cœur palpite d'effroi au moindre mot, qui restent glacés, pâles, et dont le sang se retire vers le centre à l'approche d'une lancette; qui ne peuvent ni voir prendre une médecine, ni entendre vomir, ni soutenir l'aspect d'un épileptique en convulsion? Que dis-je! ils étudient avec inquiétude le front du médecin qui les examine; ils croient lire leur sentence de mort dans ses regards, et une expression échappée peut lancer un trait déchirant dans ces esprits déjà terrassés par la crainte. Car il s'élève d'ailleurs, dans le cœur humain, comme l'observe la Rochefoucauld, une génération perpétuelle de passions, comme un flot succède au flot, et l'on a eu raison de dire autrefois que les seuls sages (ou peut-être les fous et les idiots qui ne s'inquiètent de rien) savent vivre longtemps, parce qu'ils sont exempts de ces passions qui rongent l'existence, et qu'ils méprisent les incartades de cet *histrion invisible*, comme l'appelle Philon (νȣς θαυματοποιος) qui joue sans cesse dans notre machine.

Afin d'acquérir de l'ascendant, et d'opérer sur les esprits, il faut certain talent pour représenter vivement les choses absentes, comme si elles étaient présentes à nos regards. Celui-là, dit Quintilien, sera très-puissant pour émouvoir les pas-

sions qui aura cette force de l'imagination : *hunc quidem dicunt* ευφαντασιωτον. Il faut savoir de plus imprimer aux autres hommes une haute opinion de soi, ou de sa capacité, de sa prudence, de son habileté; car, jusqu'au vêtement et à la démarche même, toute la conduite y concourt.

Il y a du danger à mal gouverner les caractères et à heurter les passions. Par exemple, en mortifiant sans cesse l'amour-propre d'un homme, on l'aigrit, on le cabre, et désormais l'on n'en saurait plus rien tirer, non plus que d'un cheval ou d'un chien trop maltraités, qui deviennent nécessairement têtus, rebutés ou trop craintifs. Il en est de même des enfans maltraités qu'on pousse jusqu'au désespoir, et qui se rendent indomptables pour les avoir voulu trop dompter : *acerrima virtus est quam ultima necessitas extundit.*

Il faut donc savoir s'emparer du cœur humain, et surtout quand il s'agit d'esprits malades, tels que les hommes passionnés. Rien n'est plus indispensable, si l'on prétend guérir le physique par les influences morales, puisqu'elles ont tant d'empire sur nous, que des caractères fermes ne sont pas toujours à l'abri de leurs prestiges.

D'autres pourront exposer, par leurs expériences mêmes, les petites charlataneries qu'ont mises en œuvre, près des génies vulgaires, tant de docteurs d'un très-mince mérite. Ceux-ci guérissaient pourtant quelquefois, il faut l'avouer, par la confiance qu'ils avaient su capter; ils furent donc, en ces circonstances, de vrais médecins, plus que des doctes dont le savoir, dépourvu de savoir faire, n'aurait pas obtenu cet heureux résultat. Tant il est vrai que des affections seules sont capables de sauver du danger, comme d'autres peuvent foudroyer l'homme le plus robuste, même sur un trône et dans le sein du bonheur ou de la gloire!

Mais pour savoir conduire le cœur humain, il faut connaître ce qu'il désire et saisir le premier mobile de toutes nos actions. Or nous aspirons tous à notre bien-être, ou ce qui nous paraît tel; c'est tantôt la satisfaction du corps ou les plaisirs des sens et les diverses jouissances de la vie, tantôt la satisfaction du moral, comme les jouissances d'amour-propre, ou celles de l'intelligence, ou l'assouvissement de nos désirs; soit l'ambition des richesses, des honneurs, et de tout ce que nous regardons comme partie de la félicité humaine, l'éloignement des peines ou des maux, et des humiliations de toute espèce. Par exemple, nous voudrions avoir la santé, la force la beauté, de bonnes dispositions de corps et d'esprit, de la fortune, des amis, de la considération, et même de la gloire; beaucoup d'esprit, de savoir et de goût, de l'éloquence, de

la valeur, enfin tous les genres de mérite, car l'amour de soi est universel et dans tous les hommes, ainsi que la vanité.

Par conséquent, tout ce qui blessera ces sentimens innés déplaira, à coup sûr, comme tout ce qui contrariera nos désirs naturels ou les habitudes devenues pour nous une seconde nature; tout ce que l'on nous contraint de faire malgré nous par une violence inaccoutumée, surtout à des caractères libres: ainsi un travail sérieux, une fatigue, des démarches inutiles, ou contre notre volonté, ou opposées à nos goûts, nos intérêts, à nos appétits naturels, tout ce qui nous prive des plaisirs du corps, ou des sens, ou de l'amour, etc., déplaît essentiellement; il en est de même de tout dommage, d'une dépossession, de ce qui moissonne nos plus chères espérances, ou de ce qui renouvelle nos chagrins, des pertes douloureuses, comme de ce qui nous menace de nouveaux malheurs, de ce qui nous présage quelque danger, ou qui réveille des remords cruels, des souffrances cuisantes ou présente des objets nuisibles, ou de ce qui impose des privations à nos appétits.

On se déplaît encore de ne rien désirer, car on tombe dans le dégoût et l'ennui, comme il est fâcheux de se rappeler un refus, ou de désespérer d'obtenir ce qu'on souhaite. Il est surtout pénible de haïr quelqu'un et de se trouver dans l'obligation de le voir, de lui parler, de lui écrire, et principalement de lui demander quelque grâce.

Tout ce qui resserre et endurcit le cœur, comme l'aversion, la haine, fait du mal, mais encore plus quand nous ne pouvons pas tirer vengeance des outrages qu'on nous a faits injustement, et lorsque nous sentons le bon droit succomber. Non-seulement il est dur de perdre ou de recevoir un dommage, ou d'essuyer des chagrins non mérités; mais quiconque a du cœur, de l'ambition ou de l'orgueil ne supporte qu'avec impatience d'être vaincu, soit en combattant, soit sans combat; il ne supporte pas d'être mis dessous, d'être dédaigné quand on lui refuse ou la lutte, ou le jeu auquel il pourrait esperer de triompher.

En effet, tout ce qui déracine cette haute opinion que l'amour-propre des hommes a de son mérite ou de sa valeur, tout ce qui nous déshonore, nous dépouille de la juste estime à laquelle nous avons droit de prétendre, tout ce qui rend humble principalement devant des égaux, des voisins, des parens ou familiers, des rivaux qui nous observent, des gens habiles qui nous considéraient, tout ce qui mortifie, abaisse, cause de honteux affronts, devient surtout insupportable parce que l'honneur et la gloire sont parmi les plus délicieux plaisirs.

Il est encore pénible de se voir sans ami, sans soutien, et de se sentir haï, parce qu'on redoute d'avoir en soi des qualités

déplaisantes et mauvaises qui dégoûtent et révoltent tout le monde en nous faisant mépriser et abhorrer. Un mépris mérité cause de la peine parce qu'il montre qu'on est déshonoré. C'est ainsi que des vérités âpres déplaisent, et que les hommes trop véridiques ou trop francs sont durs à supporter, puisqu'ils n'épargnent pas le mépris à quiconque le mérite.

Comme trop d'uniformité ennuie à la longue, trop de diversité fatigue, ainsi toujours recommencer les mêmes choses, ou toujours changer d'objets, sans achever rien, finit par déplaire; on n'aime ni toujours les mêmes visages, ni toujours des nouveautés, surtout les vieillards qui n'aiment pas changer leurs habitudes, et qui se dégoûtent du présent.

Il est ennuyeux et fatigant de ne rien savoir, de ne rien admirer et de végéter dans une stupide immobilité. Il est pénible également de ne pouvoir pas faire un plaisir à quelqu'un qu'on aime, ni secourir un parent, ni terminer une affaire, ni obtenir jamais ce dont on a besoin. Si d'autres réussissent dans les mêmes choses que nous n'avons pas pu faire, on en conçoit parfois du chagrin ou de la jalousie, parce que l'opinion du public peut nous en estimer moins, et nous regarder comme sans talent ou sans industrie, ou comme incapables de savoir ce que les autres ont pu apprendre. Il est d'autant plus pénible de succomber à des dangers ou des pertes qu'il était plus facile de s'en garantir, car cela même devient une preuve de maladresse.

Toute séparation de personnes amies, égales, ou qui s'aiment, est douloureuse autant que tout rapprochement d'individus dissemblables, inégaux, incompatibles, devient gênant et antipathique. De même, toutes les choses utiles ou nécessaires dont nous nous sentons privés, nous deviennent d'autant plus chères qu'elles nous étaient plus familières. Nous voyons avec peine qu'on méprise ce que nous estimons le plus, ou ce que nous vantons, et nous ne supportons pas qu'on tourne en ridicule ce que nous aimons, ou ce que nous possédons. Comme il est très-pénible de se sentir inférieur en quoi que ce soit, personne ne veut être le dernier, ni le plus ignorant, le bardeau, le plastron dédaigné de tout le monde; la plus triste condition est de recevoir le coup de pied de l'âne, d'avoir les rebuffades, de se trouver sans cesse repris, grondé, corrigé, avili, alors l'on se déplait à soi-même; on est ravalé de cœur; on voudrait se dérober dans l'obscurité de la solitude, on ne peut soutenir l'idée de la misère, de la bassesse, de la turpitude de son état. Si l'on y joint le travail sans agrément, la fatigue sans repos, la tristesse sans consolation quelconque, la viduité, un isolement affreux, dans le denuement et l'oppro-

bre, surchargé encore de toutes les infirmités de la vieillesse et de la pauvreté, il y a de quoi déserter la vie.

Or, toutes les choses contraires à celles-ci étant agréables, on puisera dans les unes et les autres de quoi agir sur l'âme pour l'ébranler. Par exemple, on peut exciter la *crainte* ou l'*espérance*, toujours associées dans les cœurs, par les moyens suivans :

La crainte étant un trouble de l'esprit causé par l'idée d'un mal futur, ou qui nous doit accabler de douleur et de péril, on voit qu'il suffira d'imprimer fortement cette idée dans l'imagination pour produire des craintes. Ce n'est pas que nous redoutions tout. Si les maux ne nous menacent que de loin, s'ils sont seulement accidentels, ou légers, ou transitoires; si l'on peut s'y soustraire, on prend des motifs de consolation ou d'espérance; mais quand ces maux sont graves, sont imminens, inévitables, et comme présens, ils deviennent terribles et formidables, surtout s'ils excitent des souffrances cruelles, des humiliations intolérables. En particulier, la terreur de la mort, le soupçon des venins et des poisons, sont très-effrayans parfois. La plupart des hommes étant adonnés au lucre, les objets les plus fréquens de leurs craintes sont ceux de la perte de la fortune, de l'état qu'on possède, ou bien l'on redoute le pouvoir, surtout si on l'a injurié; car il suffit qu'on ait fait du mal à quelqu'un pour avoir toujours la frayeur d'en recevoir la récompense. On redoute encore davantage les personnes dissimulées et tranquilles que celles qui exhalent violemment leur bile.

Mais ce qui dissipe les terreurs est d'abord une haute fortune, qui met à l'abri des injures et des besoins : ainsi le pouvoir, l'autorité, les richesses, les amis nombreux secondent et animent le courage. L'espérance se fortifie par la représentation des objets salutaires ou agréables qui peuvent nous avenir, et par l'éloignement des idées de périls et de douleurs, ou lorsqu'on nous fait voir que nous y sommes échappés, que nous possédons des secours, des abris tutélaires; que nous n'avons point provoqué les maladies par l'intempérance ou des excès, qu'on a des remèdes efficaces, des spécifiques immanquables contre telle affection, qu'enfin on a déja franchi plusieurs fois sans inconvénient de pareils obstacles. Les personnes les plus confiantes sont les jeunes gens qui n'ont pas encore éprouvé beaucoup de maux, les individus entourés d'amis, de moyens de toute espèce, et auxquels on montre d'autres individus plus faibles qui ont surmonté de tels dangers; la confiance en la divinité est encore un motif d'espérance pour les personnes pieuses; l'opinion que le ciel se déclare en notre faveur, qu'on est heureux dans ses entreprises, double l'espoir,

et raffermit le cœur : il s'ensuit qu'on obtient souvent la santé, par cela seul qu'on a pu y croire avec assurance.

L'*amitié* ou l'*amour*, comme la *haine* et l'*aversion*, pourront être excités par les motifs que nous allons exposer. S'il est vrai qu'aimer c'est vouloir à une personne du bien, ou ce qu'elle regarde comme un plaisir, non pour notre intérêt, mais pour le sien seul, il en résulte qu'on connaîtra la voie de se faire aimer. Nous regardons comme amis tous ceux qui se conduisent de cette sorte, ou qui montrent une pure intention d'obliger; nous les aimons quand nous agissons de même avec eux. Ainsi, quiconque nous félicite dans le bonheur, nous plaint dans l'infortune, sans autre utilité que la nôtre, s'unit à nos intérêts; il est notre ami, car on aime ce qui s'associe à nous, ce qui veut notre propre avantage; il agit dans notre sens. On aime donc ceux dont on reçoit du bien, de l'attachement, soit pour nous personnellement, soit pour les nôtres, surtout quand c'est librement, spontanément, sans rétribution ni motif caché d'intérêt, car cela nous prouve une affection née de la pure inclination du cœur. On aime ses amis, parce que leur bien semble être encore le nôtre; les amans regardent leur maîtresse comme leur propriété : donc ils lui veulent du bien, car c'est encore accroître leur possession. En général, on s'attache à tous ceux auxquels on a fait du bien.

Cet amour se peut combattre efficacement par le dégoût, comme le remarque Ovide (*De remedio amoris*). Tout ce qui révolte et déplaît dans une femme peut en détacher. Raymond Lulle aimait une femme à l'adoration; mais elle lui montra un ulcère cancéreux qui lui dévorait le sein, et il en prit une telle aversion qu'il alla s'ensevelir dans un monastère pour le reste de sa vie. L'amour en effet est la cause de tant d'extravagances de la plupart des hommes, et il dérange tant de cervelles, qu'on a dit autrefois que Jupiter même ne pourrait aimer et être sage tout à la fois. L'amour et le respect s'allient peu; celui-ci remonte toujours vers l'ancienneté d'âge, vers les aïeux, les pères, tout ce qui s'éloigne de nous : *major è longinquo fit reverentia;* mais l'amour descend toujours vers la jeunesse, les petits, les nouveau-nés, et ce qui nous touche de plus près. Nous aimons ce qui nous est inférieur et ce qui a besoin; nous respectons ce qui est supérieur.

Le moyen de se rendre l'ami des hommes excellens ou illustres et supérieurs dans quelque partie que ce soit, est de s'appliquer soi-même à tout ce qu'ils estiment et admirent, et dans quoi ils brillent le plus.

Les caractères aimables sont ceux qui se montrent faciles dans leurs habitudes, qui ne contrarient ni ne reprennent point les nôtres, mais qui s'accommodent sans effort à nos

mœurs, et qui louent les avantages qu'on craint surtout de ne pas avoir. Les personnes irréprochables dans leur conduite, et qui n'en prennent pas droit de critiquer autrui, mais qui passent sous silence nos défauts, qui oublient sans peine les erreurs, les injures mêmes, qui ne médisent point, qui louent nos bonnes qualités au contraire, et se montrent envers nous tels qu'ils voudraient nous voir pour eux, sont dignes d'amitié. Tels sont aussi ceux qui nous respectent, nous admirent comme vertueux, ou qui se plaisent en notre compagnie, ne s'opposent point à nos désirs, et nous favorisent au contraire dans les choses où nous voulons paraître excellens et admirables.

Quiconque nous imite ou nous ressemble sans devenir toutefois notre concurrent ou notre rival, qui manifeste les mêmes goûts, les mêmes affections, sans nuire à nos desseins, mais qui devient au contraire plus propre à les servir; celui qui applaudit à tout ce que nous faisons, regardant nos paroles comme autant d'oracles, et qui nous laisse nous vanter à notre aise, celui-là nous paraît également ami, bien qu'il soit le plus souvent un flatteur.

L'amitié se forme encore par une communauté d'intérêts, lorsqu'on a les mêmes maux à redouter, les mêmes espérances de bien, les mêmes chances de bonne et de mauvaise fortune à courir, et qu'il y a du danger à se séparer. Nous aimons encore ceux qui ont emporté dans la tombe notre amitié, ceux qui conservent leurs amis sans les abandonner dans la détresse ou le péril. C'est encore un moyen d'acquérir l'amitié que de ne rien cacher à quelqu'un, de lui ouvrir son cœur avec confiance, en avouant ses peines; car la réserve, et même une honte respectueuse, n'annoncent pas l'intimité que commande la vraie amitié; au contraire, on doit pouvoir se confier sans crainte et sans réserve.

Les affections haineuses se contractent par des moyens tout opposés. Nous haïssons ceux que nous jugeons être mal disposés pour nous, ou qui nous ont injuriés, calomniés, ou qui sont méchans, vicieux, traîtres, cruels, vindicatifs, qui se plaisent à nuire, à causer de la peine, à humilier, à déchirer les gens, comme les jaloux, les envieux, les querelleurs, les présomptueux. On hait souvent des rivaux d'intérêt ou de gloire, ceux qui montrent des habitudes, des mœurs contraires aux nôtres, qui ne nous ménagent pas des vérités dures, qui sont diametralement contraires à nos desseins, etc.

Il y a plusieurs motifs de consolation dans la mauvaise santé, indépendamment de ceux que la morale en tire, savoir, que souvent les qualités de l'ame s'y perfectionnent. En effet, si la

chair est l'ennemie de l'esprit, ce qui nuit à l'un servira sans doute à l'autre ; ce sera donc une bonne fortune pour l'intelligence, comme on l'observe chez des hypocondriaques et d'autres valétudinaires. De plus, on devient par là moins vicieux, moins prodigue de ses forces, plus modéré, plus sage. Combien de gens ont trouvé dans leurs maux, et la patience et le courage, et les réflexions, et des études qui fortifièrent et agrandirent leur intelligence, qu'ils n'auraient jamais acquises par une santé robuste ? Il y a pour plusieurs personnes de quoi se glorifier encore dans les souffrances, outre qu'on en devient plus intéressant.

Il n'est nullement difficile de susciter la *colère* quand on représente que nous sommes injustement l'objet du mépris de quelque personne. Il s'élève alors un appétit de vengeance, et un espoir d'en tirer satisfaction. Ce sentiment flatte l'imagination, d'autant plus que nous avons de nous-même ou des nôtres une plus haute opinion. Le mépris ou l'injure se manifestent, soit par le dédain, soit par la dépréciation ou la calomnie, et enfin des outrages. Ainsi, n'avoir aucun égard, ni crainte, ni respect; regarder comme sans mérite et incapable de servir, ou tourner en ridicule, faire son jouet de quelqu'un, c'est le moyen de l'irriter. Il y a certain plaisir pour beaucoup de personnes à mépriser les autres, parce qu'on imagine se rehausser ainsi en les rabaissant, en les comptant pour rien, et les accablant de blâme. Il n'est pas besoin de se croire un Achille pour se mettre en colère quand on nous attaque par l'honneur, ou qu'on met en doute notre valeur ; tout le monde se courrouce surtout quand on affecte de déprimer les choses dans lesquelles nous nous vantons d'exceller : ainsi le riche supportera malaisément les reproches du gueux ; le savant, les dédains de l'ignorant ; le supérieur ou le maître, les injures de ses inférieurs. Les personnes riches ou puissantes en quelque chose que ce soit, ont le cœur hautain et irascible. Tous les individus éprouvant des besoins sont particulièrement irritables, comme les affamés, les pauvres, qui se croient toujours méprisés ; tous ceux qui désirent beaucoup sans rien obtenir, se fâchent contre de plus heureux ; de même les malades, les personnes fatiguées, etc., se courroucent aisément contre les individus sains dont ils envient l'état. Il ne faut pas reprocher non plus au malheureux son malheur et ses fautes, à l'amoureux son amour. La critique, la moquerie, la dérision irritent, et l'on ne pardonne pas à ceux qui blessent l'amour-propre, surtout celui du poëte, du vaniteux, surtout si celui qui fait ces critiques est bien faible lui-même, et sujet aux défauts qu'il reproche. La vengeance paraît si douce qu'elle a été nommée

le plaisir des dieux, comme il est dit dans l'écriture : *mihi vindicta et ego retribuam.*

Comme on attend moins de ses ennemis et des indifférens que de ses amis ou de ses parens, on se met plus en colère contre ces derniers, qui nous devaient plus de considération et de déférence.

Souvent une simple omission d'un devoir accoutumé devient injure; la négligence est réputée mépris, manque d'estime; si l'on ne rend pas civilité pour civilité, si l'on ne remplit pas certaines formules de politesse, ces procédés peuvent blesser.

Quiconque affecte de s'arroger une supériorité qui ne lui est pas due, ou qui fait parade de son bonheur devant des malheureux, ou qui prend un ton de suffisance fort arrogant; ceux qui viennent avec une joie mal déguisée nous annoncer une mauvaise nouvelle, qui ne prennent pas garde s'ils nous heurtent ou nous font mal, qui s'enquièrent avec une maligne curiosité de nos disgrâces, loin d'y compatir, ou qui nous traitent lestement devant des personnes dont nous ambitionnons l'estime, ou qui nous abandonnent quand ils devraient nous aider; ceux enfin qui sont ingrats de nos bienfaits, qui nous oublient, qui, dans la prospérité, semblent éloigner de leur mémoire jusqu'à notre nom, tous excitent plus ou moins de colère et un juste courroux.

L'*indignation* est une autre sorte de douleur de l'ame, causée par la vue de biens injustement obtenus par l'indigne ou le méchant, tandis que la vertu languit dans l'opprobre et le mépris. C'est un sentiment convenable aux gens de bien, qui ne peuvent supporter de sang-froid de voir le vice triomphant et l'innocence écrasée; car il est digne d'un cœur noble de s'irriter quand on vexe indignement un malheureux contre toute équité, et les anciens attribuaient aux dieux mêmes le sentiment de l'indignation. Celle-ci nous ôte toute pitié pour l'injustice, et nous en fait désirer le châtiment comme bien mérité. On éprouve d'autant plus d'indignation, qu'on aperçoit sous ses yeux mêmes les méchans monter au pinacle, acquérir honneurs, biens, plaisirs, etc. On n'en ressent pas autant pour les choses qui arrivent par hérédité ou par transmission accoutumée, car elles ne semblent pas si immédiatement arrachées à quiconque les mérite. Dans les concours, si l'on préfère, par exemple, un musicien à un savant, un valet en faveur à un homme de talent, il y a un soulèvement d'indignation publique, et les hommes les plus justes sont aussi les plus ardens à s'indigner de la violation de toute justice, lorsqu'on fait des passe-droits, qu'on accorde des priviléges à des gens incapables. Il n'y a que des caractères serviles et lâches, ou des êtres sans honneur, qui ne ressentent pas l'indignation dans de pareilles circonstances.

On calmera l'ame, au contraire, chez les personnes irascibles, en faisant naître la *pitié* et la *bonté;* car, puisque le mépris excite notre colère, quand on montre qu'il n'y a rien de semblable, ou qu'on n'a pas voulu nous blesser, qu'on agissait malgré soi, qu'on se repent, qu'on se reproche ce qu'on a fait, aussitôt le courroux tombe, comme nous l'éprouvons lorsque nos inférieurs s'humilient. Au contraire, s'ils nient leur faute avec obstination, nous les punissons avec plus d'aigreur, tandis que nous pardonnons aisément à ceux qui nous font des excuses : car c'est une sorte d'impudence, et par conséquent de mépris, de soutenir une faute manifeste. Quiconque nous honore, nous montre de l'estime, met à haut prix notre amitié ou nos opinions, qui s'humilie et ne contredit point; quiconque donne plus libéralement qu'on ne demande, et semble s'avouer inférieur, suspend la colère, surtout lorsqu'il ne se montre ni injurieux ni moqueur, mais offre plutôt du respect ou de la crainte, et une honte timide. De même, si l'on est joyeux et en bonne fortune ou heureux ; si l'on aime le jeu et la plaisanterie, on ne s'irrite pas ordinairement. Quand il y a trop longtemps qu'on s'est fâché, ou qu'on a versé sa bile sur quelqu'un, ou satisfait sa vengeance, c'est un motif de raccommodement; il en est ainsi de quelques individus qui ont droit à l'indulgence quand ils ont beaucoup souffert ou subi une condamnation. Il y a des personnes injurieuses qui s'apaisent par cela même qu'on leur rend la pareille; car si l'on s'irrite d'être injustement maltraité, l'équitable punition fait qu'on se résigne à la fin. Ainsi, pour porter à l'indulgence contre quelqu'un, il faut représenter celui-ci comme humble, ou respectable, ou demandant grâce, ou repentant, ou malheureux et opprimé, ne pouvant plus se défendre, etc.

L'accident d'une infortune ou d'une douleur, d'un mal quelconque, que nous voyons arriver à une personne qui ne le méritait pas, nous affecte de *commisération* ou nous apitoie sur son sort, parce que nous ou les nôtres pouvons aussi éprouver des événemens semblables. Ceux qui tombent dans les derniers malheurs, et qui sont sans ressources, ne plaignent plus personne; de même que les gens très heureux, et qui se croient à l'abri des coups du sort, se moquent de tout le monde; mais ce sont particulièrement les individus qui ont déjà éprouvé des maux qui sont les plus tendres à compatir :

Non ignara mali miseris succurrere disco.

Ainsi les femmes, les personnes faibles et timides, les vieillards prudens, qui connaissent les événemens inconstans du monde, ainsi que les gens habiles et instruits; tous ceux qui ont de la famille, ou femme et enfans, sentent qu'ils sont ex-

posés aux malheurs. Mais les individus en colère, ou confians, ou arrogans, n'ont guère de pitié ; les gens effrayés, songeant à eux seuls, ne compatissent pas ; ceux qui croient tout le monde méchant ne sont guère sensibles pareillement. On a plus de pitié pour les siens que pour des étrangers ; mais ce qui nous touche de très-près, nous affecte plus vivement encore, et qui déplore le malheur de son ami, se désespère de celui de son fils.

L'*envie* s'oppose à la commisération ; elle est une douleur de ce qu'il arrive du bien à quelqu'un et non à telle autre personne semblable. Les hommes envient ordinairement leurs pareils en âge, en condition, en fortune, en mérite ou talent, ou même genre d'état ; celui à qui peu de chose manque pour atteindre tel autre, ou pour obtenir la supériorité, et aussi quiconque traite des grandes affaires et avec bonheur, est envieux, car il croit que chacun veut lui ravir tout. Il en est de même des personnes honorées pour leur bonheur ou leur savoir, surtout si elles se croient fort savantes, car, en général, plus on est ambitieux de quelque chose que ce soit, plus on y devient envieux. C'est pourquoi les êtres pusillanime mettant beaucoup d'importance à tout, tombent dans l'envie. Ce sentiment s'attache surtout aux individus qui courent la même carrière de fortune, de renommée, qui sont rivaux d'état, qui recherchent les mêmes objets, ou qui se comparent avec d'autres pour savoir qui possède le plus ou le moins. Ce sont toujours les plus proches ou voisins entre lesquels il existe plus de contentions envieuses, car tout ce qui est fort éloigné ne touche guère, comme ce qui est trop ancien, ou trop inégal. Il n'y a point d'état ni de condition qui n'ait ses adversaires et ses rivaux. Ceux qui ont obtenu avec peine quelque chose, voient avec envie d'autres l'acquérir bientôt et aisément. C'est comme une honte de ne pas avoir ce que d'autres gagnent sans difficulté ; on devient donc envieux, moins pour l'objet même qu'à cause que les autres le possèdent. Les vieillards envient la jeunesse et ses plaisirs ; on est jaloux de voir quelqu'un plus favorisé, plus content, plus habile, surtout s'il s'en vante. Pareillement, on fait gloire de ses avantages devant ses émules, ses rivaux ; on jouit de la supériorité sur ses adversaires, et leur envie fait plaisir ou nous rehausse.

L'*émulation* est un sentiment plus noble, puisque c'est un désir d'acquérir par son industrie et son travail les mêmes avantages ou récompenses qu'obtiennent nos égaux ; car ce n'est point à ceux-ci qu'on en veut, mais c'est parce qu'on souhaite ces avantages pour soi aussi, tandis que l'envieux méchant désire que les autres en soient privés. L'envie empêche autrui d'acquérir un bien, l'émule s'efforce de le mériter également. Les jeunes gens, les magnanimes, ou les cœurs généreux qui aspirent à de nobles prix de gloire sont émules ; ils

veulent égaler les plus élevés en mérite, en valeur, en talens, en rangs et magistratures. On choisit pour objet d'émulation des personnes élevées, soit en science, soit en quelque autre genre de mérite que ce soit, car on voudrait leur ressembler ou les surpasser. Au contraire, le *mépris* étant l'opposé de l'émulation, l'on dédaigne les faibles en mérite, quand même ils posséderaient de grands biens, car on n'a de véritable contention que pour les choses honorables.

Il importe à la jeunesse d'être bien dirigée par le sentiment de la *honte* du mal ou de la *pudeur*. C'est une peine morale occasionée par des actions capables de couvrir d'ignominie, comme l'*impudence* est le mépris ou l'insensibilité pour l'opinion. L'on rougit dans les actes qui dégradent, tels que des vices, la lâcheté ou la poltronnerie, la friponnerie, l'incontinence, ou la crapule, l'avarice, le lucre deshonnête et obtenu par des voies basses ou cupides, la vilenie surtout pour des misérables qu'on escroque; ainsi l'on a honte de refuser une faible dépense, d'être taxé d'écornifler un dîner, d'attraper quelque argent par des soins vils ou des flagorneries intéressées; il y a de l'infamie à se montrer rampant, bas adulateur, plein de petitesses, plus douillet, plus affecté ou plus mou qu'une femmelette, à être efféminé comme les individus énervés de mollesse et de luxe, ou plus lâche au travail que ne le seraient un faible enfant et un vieillard. Les signes de flatterie sont de déguiser les défauts, d'exalter aux nues les moindres qualités de quelqu'un, ou feindre une douleur démesurée avec le triste, une joie folle avec le gai, d'outrer enfin toute chose pour complaire et capter la faveur ou les dons de ses supérieurs. Il y a pareillement de la honte à reprocher souvent aux gens les moindres avantages dont ils nous sont redevables, car cela est une bassesse de cœur, surtout chez ceux qui ont eux-mêmes accepté des bienfaits. Se glorifier, se vanter de beaucoup de qualités qu'on n'a pas, ou se dire capable, quand on l'est peu surtout, est une effronterie honteuse. En général, il y a de la honte à ignorer ce que tout le monde sait ou peut aisément savoir, comme lire et écrire, ou bien à être inférieur dans plusieurs choses que nos voisins, nos amis, nos pareils acquièrent, car cela suppose ignorance, incapacité, ou vice et bêtise. Les individus qui supportent qu'on les bafoue et qu'on les moleste trop, qui s'abaissent à des œuvres sales de domesticité, ou se dévouent à des fonctions humiliantes et méprisables, ou qui se laissent sottement conduire par le nez, selon le terme vulgaire, qui sont gauches, maladroits; ceux qui, sans honneur, comme la valetaille, s'accrochent à tout, subsistent aux dépens d'autrui, ou vivent d'escroqueries, ainsi que les fripons et filous; toute cette popu-

lace, qui se vautre volontairement dans la fange sous toutes les dominations, et adore, comme d'humbles valets, le premier qui les paye, encourent le plus profond mépris des hommes d'honneur, car c'est une tache ineffaçable de lâcheté et d'une dégoûtante et infame servilité de caractère. Ainsi les compagnons d'Ulysse préferaient les étables de Circé aux travaux d'un héros.

On éprouve surtout la honte en présence des personnes qu'on estime davantage, puisque cette honte est une opinion de l'ignominie qui retombe sur l'individu et non sur la cause qui la produit, car on ne ferait nulle attention à l'opinion, si personne ne portait en soi même un jugement sur autrui. Voilà pourquoi les enfans, les êtres sans raison n'inspirent pas grande honte. Au contraire, on estime le plus les personnes qu'on admire, ou qui nous estiment, ou celles dont on desire d'être considéré, ou honoré, dont enfin le témoignage et la bonne opinion comptent pour beaucoup; on ressent beaucoup de honte en leur présence. Les hommes qui tiennent un rang ou des charges publiques, qui jouissent de la considération à laquelle on prétend aussi, causent particulièrement de la pudeur; on veut se montrer devant eux sous de beaux dehors. On estime aussi les hommes sages et probes, les personnes d'âge, les gens instruits; on rougit de voir le monde se scandaliser, et comme la honte se manifeste surtout par les regards, le proverbe dit *rougir jusqu'au blanc des yeux*. De là vient encore que les personnes curieuses ou qui observent, surtout quand elles sont malignes et médisantes, ou quand elles n'épargnent pas leur voisin, d'autant plus qu'elles ne sont pas sujettes aux mêmes défauts, ou qu'on ne les a pas ménagées en d'autres occasions, et qu'elles auront belle occasion de critiquer, de divulguer les fautes, sont à redouter; on a honte ou frayeur de leurs traits perçans et satiriques, ou de leur amer persifflage. Il y a pareillement de la honte à laisser percer ses défauts devant des hommes auxquels on a de l'obligation et qui ne nous refusent rien, comme nous tenant en haute estime; ainsi l'on rougit de solliciter pour la première fois; tels sont les amans qui rougissent dans leurs déclarations d'amour; les femmes rougissent aisément de pudeur, quelquefois à un mot, un signe équivoque, non-seulement à leur égard, mais même pour toute autre personne qui les touche. Quand on est tombé dans la mauvaise fortune, on rougit devant ses émules, car on les considère; de même, on porte avec peine la tache que laisse la mauvaise conduite des parens, des ancêtres, des amis intimes. Les magistrats, les savans, les hommes de lettres, tous ceux qui briguent les honneurs ou les louanges de leurs concitoyens, craignent de

s'exposer à quelque affront devant le public ou leurs inférieurs, et de se perdre de réputation; mais ceux qui ont une conscience pure agissent à cœur ouvert sans craindre de se compromettre avec l'estime générale; tels sont les hommes sévères et magnanimes, obligés souvent, comme Phocion ou Caton, de s'élever audessus de l'opinion publique pour l'éclairer.

§. VIII. *Description des passions primitives et des mouvemens qu'elles suscitent dans l'économie animale.* Nous observons six mouvemens principaux produisant un pareil nombre de passions primitives, dont toutes les autres dérivent comme autant de nuances, ainsi que nous l'exposerons. Ces passions-mères sont l'*amour* et la *haine*, la *joie* et la *tristesse*, la *colère* et la *crainte.* L'amour est plus fréquent dans les complexions chaudes ou vives, la haine dans les froides et inertes, la joie est particulière au tempérament sanguin, la tristesse au mélancolique, la colère au bilieux, la crainte au lymphatique.

1°. On reconnaît l'*amour* à une rapide exhalaison des facultés sentantes vers un objet désiré; l'ame semble s'élancer au devant de lui, elle l'aspire avec ardeur; les bras s'étendent pour l'embrasser, le corps se penche en avant; le cœur, le sein paraissent s'entr'ouvrir comme la bouche pour *adorer* (*ad os ire*); les membres frémissent de désir; un feu léger erre, pour ainsi dire, dans les yeux, sur les lèvres et la poitrine; l'on palpite, on brûle, on languit tour à tour, comme la vie qui s'épuise et renaît; tous les organes accourent au devant du plaisir. Les plus *doux sentimens du cœur* concourent à cette ardente passion, la *tendresse affectueuse*, la *faveur*, une *bienveillance gracieuse*, l'*amitié*, la *charité*, même la *piété*, la *dévotion* et l'*adoration*. D'elles viennent encore cette *compassion de sympathie*, cette *bonté*, cette *humanité* pleine de *générosité* pour les malheureux, ce noble *zèle* qui se sacrifie, et ces nœuds d'*attachement* qui vont jusqu'au *fanatisme*. Ainsi tous les *désirs* ou les *cupidités attrayantes*, accompagnés de soupirs, d'élancemens, d'aspirations et de cette touchante mélancolie qui fait languir deux cœurs éloignés, marquent encore l'amour dont le caractère principal est le sacrifice de soi-même. Une dévotion ardente est également une preuve d'amour, comme l'avoue lady Montague. L'amant meurt dans lui, cesse de songer à ses propres intérêts, à son être, pour se vouer tout entier à ce qu'il chérit; c'est faire son bien propre que de se donner à ce qu'on aime. On est ravi en extase, toute la vie s'exhale en quelque sorte hors de nous pour nous joindre à l'objet aimé et pour y vivre. S'il rentre en lui-même, il ne brûle plus ainsi au dehors; de là vient que ceux qui s'aiment trop, qui rapportent tout à eux seuls, qui cherchent pour eux seuls les plaisirs et toutes les délices, sont haineux ou n'aiment

que froidement tout le monde. Si celui qui aime en demande la récompense, il cesse d'aimer, car il est contraire à un amour essentiellement généreux, de rapporter à soi son attachement. Jamais le véritable amour ne tend à lui; son bonheur est de s'immoler, de donner toujours; semblable à la flamme, jamais il ne se repose; loin de craindre de souffrir pour l'objet aimé, il se glorifie des maux qu'il endure. Ainsi l'amour est vainqueur de tout; aveugle pour son objet, il l'admire sans cesse; il idolâtre ses moindres beautés; il y trouve toutes les perfections. L'esprit étant toujours tendu vers ce but, la chaleur animale est attirée au dehors; l'estomac s'affaiblit; de là naissent la langueur, la pâleur suivie de rougeur; ainsi le froid, le chaud, l'agitation, l'anxiété, les larmes, tantôt des plaintes, des louanges, des prières, ensuite les soupçons vains, l'injure, les querelles, la guerre, enfin la paix, caractérisent cette ardente passion. Par elle, l'avare devient prodigue, le timide vaillant; le superbe s'humilie, le plus audacieux tremble; on se consume, on veille, on se tourmente. La chaleur d'amour élève à des actions grandes et éclatantes; elle allume le feu du génie; rend éloquent, poète, musicien; elle fait chercher les périls ou exposer sa vie. Le résultat de cette passion est l'union des ames et des corps; elle confond ensemble les volontés, les goûts, les sentimens; l'ami ou l'amant est un autre nous-même, une moitié de notre ame, et tout devient commun entre des amis.

A l'égard de l'amour des sexes, ils sont soumis à certaines circonstances d'âge, de nourritures, de climats, de tempéramens, et même de saisons, si l'on en croit quelques auteurs : *Florente scolymo, id est, æstate summâ, mulieres maximè ad libidinis œstrum incitari, quo tempore etiam canes multaque animalia hâc ratione efferari conspiciuntur*, disent Aristote, l. IV, *Problem.* 26, et Hésiode, *Oper. et dier.*

Il est manifeste, en outre, que la jalousie accompagne le violent amour, car quiconque veut posséder un objet plus exclusivement, doit repousser avec le plus de violence tout ce qui s'oppose à cette possession; de là vient que tous les animaux eux-mêmes sont jaloux, et les boucs le sont de quelques bergers, comme l'exprime le chaste Virgile :

Novimus et qui te..... transversa tuentibus hircis.

On est porté à l'amour principalement envers les faibles (admirable dessein de la nature!) et envers les jeunes plutôt que les vieux, car cette affection descend et ne remonte pas. Aussi les parens aiment plus leurs enfans, surtout les plus petits, et les bienfaiteurs ceux qui acceptent leurs dons, et les maî-

tres leurs disciples, qu'ils n'en sont aimés; car, selon la nature, le supérieur doit donner, et l'inférieur recevoir.

La *pitié* est encore une espèce d'amour envers ceux qui souffrent, qui sont opprimés quoique innocens, et délaissés quoique frustrés de leurs biens, ou ne méritant pas leur infortune. Si les gens très-malheureux n'ont guère de compassion pour les autres, c'est parce que la nature veut qu'ils la retournent alors sur eux-mêmes. Les cœurs tendres des femmes, des enfans, les personnes dont les fibres sont très délicates compatissent facilement, mais les hommes durs, les stoïciens résistent à la compassion qu'ils croient une faiblesse. Elle entre toutefois dans les cœurs bons, généreux, clémens; elle devient le fondement de toute humanité, de la société qui rattache les individus entre eux, et les dispose à se porter mutuellement du secours. Aucune affection ne fait couler de plus douces larmes.

2°. La *haine*, aussi pernicieuse que l'amour est fécond en biens, rend aussi misérable que celui-ci rend heureux, car elle repousse avec horreur ses semblables. Celui qui hait souffre; son ame se recule loin de l'objet qu'elle déteste; elle est comme refoulée en arrière; les membres paraissent glacés ou flétris; le cœur se soulève de répugnance et même excite le vomissement. Tout le corps se renverse en quelque manière pour fuir ce qui cause l'*aversion*. Avec elle naissent le *dédain*, le *dégoût*, la *fuite*, l'*inimitié*, l'*antipathie*, la *détestation*, l'*horreur*, l'*exécration*, l'*abomination*, qui en deviennent les degrés extrêmes. Ces émotions haineuses engendrent aussi la *malveillance*, la *malignité*, les *médisances*, la *calomnie*, les *noirceurs de l'envie*, de la *méchanceté*, la *rigueur inflexible*, enfin une *cruauté sanguinaire et implacable*, qui endurcissent le cœur et ne disposent jamais aux larmes. Cette vraie maladie de l'ame naît principalement de froideur; les lâches, les craintifs, les soupçonneux haïssent et frappent tout, parce qu'ils redoutent tout; de là venait cette férocité extraordinaire de Tibère, Caligula, Néron, et parce qu'ils se voyaient haïs, ils étaient obligés, pour se maintenir, de se faire craindre, selon le mot de Sylla: *Oderint dùm metuant*. Les égoïstes haïssent tout le monde, parce qu'ils n'aiment qu'eux seuls; les avares, les envieux, les mélancoliques, les pauvres, les affamés, tous ceux qui souffrent ou sont trop malheureux, haïssent. A un violent amour dédaigné ou trompé, succède d'ordinaire une haine furieuse.

L'on hait l'orgueilleux, l'insolent, l'ambitieux, l'injuste, avec raison, et quiconque prétend s'arroger tout. La haine est froide et durable, tandis que la colère est chaude et peut s'exhaler; la première n'a plus de compassion; elle s'irrite même

des bienfaits qui semblent lui faire de nouveaux reproches d'injustice. Plus elle est dissimulée et hypocrite, plus elle devient dangereuse, comme un abcès qui se remplit au dedans, et qui, dans l'occasion, se crève avec un venin plus corrompu. La colère invétérée devient de la haine. De même que l'amour lui est opposé, pareillement le contraire de la pitié est l'*envie*. Celle-ci s'engendre principalement chez les natures basses et pusillanimes, qui, incapables de s'élever, ne peuvent pas supporter que d'autres les surpassent. C'est une haine mêlée de chagrin, qui retire à l'intérieur les facultés sensitives, de là vient que les envieux sont livides, blêmes et maigres pour la plupart. L'envieux souhaite le mal d'autrui par une malignité diabolique; l'émulation, au contraire, s'efforce d'égaler les avantages de son concurrent sans le déprimer; elle le releverait plutôt afin d'avoir la gloire de le vaincre; aussi elle vient, comme la colère, de force et de chaleur; on ne se cache point de la ressentir. Mais l'envie, la basse *jalousie* (*Voyez* cet article) causent de la honte; l'on dérobe ces sentimens au public, comme l'eunuque cache son impuissance. Ainsi, ces passions se punissent d'elles-mêmes en mortifiant l'amour-propre.

On peut dire avec fondement, que le *fanatisme* est inspiré par le démon de la haine des hommes, bien plutôt que par l'amour ou le zèle pour la divinité. En effet, que penser de ceux qui l'honorent assez peu pour faire trafic et marchandise de leur Dieu même, qui le peignent jaloux, haineux, tyran, vindicatif, intolérant selon leur propre image; qui ont des idées si étroites ou si basses de la majesté du grand être, créateur de toute la nature et père de tous les humains, qu'ils le jugent uniquement attaché à telle religion, à tel culte, à telle peuplade, plutôt qu'à l'université des créatures; qui, non contens de damner tout ce qui n'est pas eux, emploient l'inquisition, la torture, la flamme et le fer pour sacrifier quiconque n'est pas aussi absurde qu'eux? Hommes également injustes et cruels dans leurs persécutions, qui fuient la raison, comme les brigands fuient l'éclat du jour, qui exigent qu'on croie à Dieu par une foi aveugle, et, dans leur sacrilége fureur, déblatèrent contre toutes les vérités et les sciences naturelles, parce qu'elles prouvent, par tout l'univers, l'existence d'un Dieu suprême, bienfaisant, et non pas tel que le leur; hommes intéressés, qui veulent partout dominer; tantôt renards, tantôt vipères et reptiles venimeux dans leur langage, avides de la puissance et de l'or des humains qu'ils font égorger entre eux pour des chimères; qui promettent à prix d'argent une autre vie, hors de leur pouvoir, et dont ils n'eurent jamais les clés, qui enfin couronnent ou détrônent les potentats, non selon

l'équité, mais selon leurs bas intérêts ! Ils envahissent la terre au nom du ciel ; ils n'oublient aucune supercherie au lit d'un mourant pour déshériter ses enfans, en invoquant la morale même : tels sont ces exécrables profanateurs de tout ce que l'homme révère comme le plus sacré, et qui portent souvent l'athéisme jusque dans le sanctuaire, ou dérobent d'infames lubricités dans l'ombre de leurs cloîtres, comme ils ont osé empoisonner le pain consacré, poignarder par des mains superstitieuses et féroces les meilleurs princes, par cela seul qu'on ne les laissait pas dévorer et ravager les peuples à leur gré, en proclamant impudemment qu'ils vengent le ciel et Dieu même par ces attentats.

3°. La *joie* consiste dans la dilatation de la chaleur vitale, ou son expansion vers la circonférence; aussi les exhalans éprouvent alors une perspiration abondante (Sanctorius, *Med. stat.*, sect. VII, §. 1, sq.). Le cœur s'ouvre, se sent allégé, la poitrine s'élargit, le visage s'étale et rayonne de *contentement*, la bouche s'ouvre du rire qui est une secousse nerveuse et spasmodique du diaphragme; une rougeur agréable colore et échauffe modérément toute la surface du corps. Cette dilatation des entrailles augmentée encore dans l'*allégresse*, fait trépigner et sauter ; elle exprime même des larmes et épanouit parfois le sang avec tant de force vers les capillaires sous-cutanés que, ne retournant pas assez vers le cœur, l'on se pâme : on peut mourir de cet épanouissement extrême (Parsons, *Physiolog.*, p. 80). On sait que le chatouillement des parties les plus délicates de la peau et les plus nerveuses, telles que les lèvres, les narines, la paume des mains et la plante des pieds, les mamelons, le dessous des aisselles, etc., excite une contraction spasmodique du diaphragme et un rire forcé. Sous Louis XIV on convertissait, dit-on, les protestans des Cévennes en les liant sur un banc et leur chatouillant la plante des pieds, jusqu'à les forcer d'abjurer la religion ; plusieurs en moururent de convulsions dans un rire forcé, et l'on sait qu'un jeune prince périt ainsi dans des chatouillemens commandés exprès.

Depuis la simple gaîté, l'on peut se livrer aux divers degrés de *réjouissance*, tels que la *jubilation*, la *délectation*, l'*enchantement*, l'*ivresse des plaisirs*. Les démonstrations extérieures de cette passion se manifestent par le *rire*, le *tressaillement d'aise*, le *chant*, la *danse*, etc. ; elle est très-babillarde et s'accompagne aisément de l'*insouciance*, de la *sécurité*, d'une *humeur douce et facile*, d'une *franchise cordiale*, de *clémence* et de *libéralité*, qui témoignent une ouverture de cœur, et même d'*ostentation*, de *vanité* qui conduisent à l'imprudence. *Voyez* JOIE.

L'*espérance* tient encore à la joie, car elle est conçue pour

quelque bien à venir. Ces affections, particulières surtout à la jeunesse, fortifient le corps, ou l'accroissent, l'engraissent, favorisent la digestion et facilitent les fonctions de l'organisation : de là vient son utilité, soit dans les repas et les jeux pour recréer et détendre l'esprit, soit dans les convalescences et le cours des maladies, pour rappeler la santé; mais son excès rend simple et sot, parce qu'elle dissipe trop les facultés intellectuelles.

4°. La *tristesse* s'oppose à la joie, aussi elle rétrécit en quelque sorte le cercle de la chaleur vitale qu'elle ramasse vers l'intérieur; en effet, elle refroidit l'extérieur, l'amaigrit, ferme les pores. L'on se sent comme suffoqué d'un poids qui, comprimant la poitrine, oblige à soupirer souvent. Le teint devient blême, les exhalans de la peau ne perspirent plus, l'on ne se meut qu'avec *langueur*, on se retire dans la solitude et l'obscurité, pour y dévorer en silence ses chagrins, qui dessèchent, qui amortissent, qui concentrent; les facultés intellectuelles abattues se disposent au sommeil. Après l'évaporation de la joie, on se trouve plus morose, et l'ame revient naturellement sur elle-même comme pour ramasser ses forces. L'humeur atrabilaire augmente cette affection qui fait bientôt vieillir, et qui se rapporte aussi à la vieillesse. On se hait, on se déplaît à soi-même, l'on fuit tout ce qui égaie. Sous cette passion vient se ranger le nombreux cortége des *soucis*, des *peines* et des *inquiétudes*, le *sérieux glacé*, la *sollicitude*, les *fâcheries*, le *deuil* et l'*affliction*, les *alarmes*, les *lamentations*, l'*anxiété*, le *désespoir*, etc. De même les *regrets*, le *repentir*, les *remords*, les *tourmens rongeurs* sont d'autres nuances de ces peines morales. La tristesse présente pour caractère une *âpre sévérité*, une *taciturnité farouche* jointe à une *froideur resserrée;* elle porte à la *pusillanimité fainéante* et à l'*apathie*.

Les naturels sérieux et austères sont plus prudens et plus méditatifs que les autres, afin d'écarter le mal; mais le corps dépérit, il tombe dans l'insensibilité par ces affections. C'est pourquoi les poètes feignent que Niobé fut transformée en rocher.

Si la tristesse naît dans des cœurs tendres, elle détermine souvent les pleurs. Les femmes, les enfans, les vieillards affaiblis, les gens ivres sont facilement émus jusqu'aux larmes, comme tous ceux dans lesquels l'humidité surabonde : aussi ces naturels sont-ils susceptibles de pitié et d'amour. Lorsque le chagrin se détend et que la chaleur vitale remonte, elle amène l'*attendrissement*, les *molles plaintes*, les *gémissemens* :

Curæ leves loquuntur, ingentes stupent.

La chaleur vitale, remontant alors comme par bouffées

vers le visage, augmente la sécrétion des larmes, du mucus nasal ; le nez rougit et éprouve un petit pincement vers son extrémité ; en abandonnant au relâchement le reste du corps, cette chaleur vitale dispose le chagrin à s'exhaler comme dans l'amour ; on ressent une volupté secrète à verser des larmes et à épancher ses misères dans le sein d'un ami, à se plaindre de l'injustice des hommes ou du sort. Autant la compassion soulage la tristesse, autant la joie d'autrui l'afflige.

5°. Dans la *colère,* une flamme vitale remonte pour ainsi dire vers la face, fait étinceler les yeux, grincer les dents, écumer de rage ; l'haleine sort brûlante, la gorge s'enfle, la voix s'élève avec violence, les muscles se roidissent, tremblent ou se tordent ; le sang bouillonne dans la poitrine ; le pouls est tendu, rapide ; la fureur se peint en traits vifs et effrayans, tout le corps se dresse en une attitude menaçante. D'abord une raillerie agace, le *mépris* pique, la *moquerie* aigrit, l'*injure* émeut enfin, l'*offense* courrouce, l'*outrage* pousse jusqu'à la *fureur* : celle-ci ne se rassasiera avec un vif contentement que par la *vengeance ;* mais lorsqu'on lui cède, elle est forcée de retourner sur elle avec *dépit*, tout comme en frappant à faux la main ressent un contre-coup douloureux.

Ainsi la disposition irascible se manifeste par l'*ardeur*, l'*émulation*, l'*impatience*, la *vivacité*, l'*aigreur*, le *crève-cœur*; bientôt la *bile* s'échauffe, l'*indignation* s'allume, elle dégénère même en *rage*, ou conserve du moins un *vif ressentiment*, une implacable *rancune* en se tenant renfermée. L'*impétuosité brutale*, la *témérité*, l'*audace*, la *présomption*, l'*opiniâtreté*, l'*impudence insolente* sont encore des traits de cette passion ; elle se plaît avec l'*orgueil*, l'*arrogance*, l'*ambition tyrannique* ; la *fierté*, la *jactance* qui gonflent le cœur.

Si la colère fait rougir la face, c'est une marque qu'elle s'exhale et que le sang est porté vers l'extérieur comme dans la joie : aussi une plaisanterie et tout ce qui excite le rire démonte sur-le-champ ce prompt courroux ; mais si le visage pâlit, la passion se concentre au dedans, devient plus profonde et peut pousser jusqu'au meurtre. Par l'indignation, le diaphragme éprouvant une contraction spasmodique, exprime un sourire amer, une ironie cruelle. Les individus lymphatiques, lents à s'allumer à cause de l'apathie de leur système nerveux, ne s'émeuvent violemment, comme l'empereur Claude, qu'en les poussant à bout. Les tempéramens chauds, maigres ou secs et tendus ; ceux qui ont faim ou soif, qui veillent longtemps ou qui sont fatigués ; les vieillards souffrans, les malades, les phthisiques surtout, les individus trop loués ou qui ont un amour-propre chatouilleux, comme les belles personnes, les riches, les grands, les princes ou les poëtes, les savans dont

le cerveau est chaud et la fibre mobile ; enfin les enfans trop délicatement élevés auxquels des esclaves obéissent, comme les créoles dans les colonies, etc. ; tous ceux qui désirent ou qui veulent impérieusement sont très-susceptibles de colère. Il en est encore ainsi des faibles, qui se croient méprisés, des orgueilleux, de tous ceux qui s'arrogent la supériorité en quelque chose que ce soit ; mais les sots qui ont trop bonne opinion d'eux-mêmes, et les déhontés qui ont abjuré toute estime publique, s'irritent peu. Les mâles sont plus irascibles ou plus courageux que les femelles, surtout à l'époque de l'amour.

La colère, refoulant le sang vers le cœur et le cerveau, excite des dilatations anévrysmales, des hémorragies, des apoplexies, des inflammations et des fièvres aiguës et bilieuses.

6°. La *crainte* s'engendre lorsque les facultés retombent vers les régions inférieures du corps, et que l'ame, selon Homère, descend dans les jambes pour fuir. Tout le corps se recourbe, l'attitude devient humble et suppliante, les genoux fléchissent ; l'urine, les excrémens, le sperme même se lâchent ; un froid glacial se répand dans la poitrine, le visage pâlit, les yeux s'éteignent, la lèvre inférieure tremble, une sueur froide parcourt tout le corps. Par l'extrême *terreur* l'on tombe même en syncope, le cœur palpite, le sang s'arrête, les excrétions, la salive manquent, la voix se perd, l'estomac est frappé d'un coup mortel, et tous les sens sont subitement perclus. La constriction de la peau fait dresser les poils dans l'*horreur* ; les liquides se retirant au dedans par une vive *frayeur*, les cheveux mêmes cessent de recevoir la nourriture, se dessèchent et souvent blanchissent. La crainte est honteuse, parce qu'elle annonce la faiblesse, qu'elle prive d'intelligence ou de réflexion ; aussi les hommes de courage conservant plus de chaleur au cerveau, ne manquent pas de présence d'esprit dans les périls, louange que les Romains mêmes ont donnée à Annibal : *Plurimum consilii inter ipsa pericula.*

Les individus qui ont peu de sang et de bile sont aussi timides que l'excès de ces humeurs rend téméraire. Nulle raison ne prévaut contre la *peur ;* elle s'enfonce davantage lorsqu'on la veut combattre ; elle gagne aisément les gens trop prudens ou défians, même les expérimentés, surtout quand on est à jeun ; elle se propage dans les assemblées et principalement dans l'obscurité : telles sont les terreurs paniques. L'ignorance des périls, l'ivresse, la stupidité brute inspirent souvent au contraire la sécurité.

De la *timidité* résultent la *basse adulation* qui redoute de déplaire ou de perdre ses biens, la *servitude*, la *soumission* et les *prières*, la *lâcheté paresseuse*, l'*avarice*, etc. On en trouve encore des signes dans l'*hypocrisie*, la *superstition*, une *vé-*

nération excessive. Les divers degrés de cette affection primitive se manifestent par la *circonspection*, les *soupçons*, l'*appréhension*, l'*étonnement*, le *trouble*, la *consternation*, l'*épouvante* qui accable et stupéfie.

C'est par la crainte qu'on devient vindicatif et cruel, car on s'effraye de recevoir à son tour le mal qu'on a fait ; il est nécessaire que quiconque est formidable à plusieurs en redoute aussi plusieurs, puisque les hommes haïssent ceux qu'ils craignent. Tous les caractères pusillanimes sont défians, par la même raison que la force rend généreux et confiant.

Il est à remarquer que les vices par défaut naissant de la crainte, tels que l'avarice, l'envie, la cruauté, la peur, etc. ne peuvent se guérir comme les vices par excès, tels que l'audace, la présomption, la prodigalité, etc. Inhérens à des tempéramens chauds et expansifs, ceux-ci sont comme des arbres trop vigoureux dont il est facile de retrancher des branches; les autres sont comme des plantes débiles chez lesquelles manque la sève, et qui ne peuvent pas faire mûrir leurs fruits.

A peine un homme a-t-il commis un crime contre l'ordre naturel, qu'il est poursuivi de remords, de terreurs, de regrets déchirans ; les seuls souvenirs de son attentat le bourrellent. Si la nature se venge dans le secret du cœur de tous ceux qui violent ses lois, elle fortifie en revanche ceux qui souffrent pour la justice. La constance de l'innocent dans les supplices surpasse quelquefois les forces ordinaires de l'humanité; elle atteste qu'une grande ame est toujours heureuse par la seule gloire de sa vertu.

La timidité résultant de la *honte* est aussi louable : alors la chaleur vitale refoulée d'abord au dedans, retourne au dehors et colore le visage de rougeur comme pour repousser le blâme ; rougeur qui devient un signe d'innocence et qui ne naît plus chez les impudens, les individus trop audessous et aussi trop audessus de notre estime. C'est pour cela que les hommes supérieurs par leur vertu, leur science, leur grand âge ou leurs dignités ne rougissent pas, non plus que les êtres endurcis aux affronts, les arrogans, les mendians, les hommes flétris. La *pudeur* embellit la jeunesse desireuse d'honneur ; elle empêche, ainsi que la honte, la parole en public. L'obscurité délivre de ces affections, parce qu'on n'aperçoit plus alors les actions blâmables.

§. IX. *De quelques autres affections simples ou mixtes naissant de ces passions primitives ou les produisant.* Outre les passions émanant plus ou moins du cœur, il est d'autres genres d'émotions qui dépendent plus immédiatement du cerveau ou plutôt des facultés intellectuelles, comme l'*admiration* et le *mépris*.

La première s'accompagne aussi de la *curiosité* et des divers

degrés d'*estime*. On peut dire, quant à la curiosité, que comme l'œil désire de voir, l'oreille d'ouïr, de même l'esprit aspire à connaître naturellement. C'est plutôt un appétit ou besoin organique plus ou moins vif, qu'une passion proprement dite; et comme on ouvre de grands yeux pour contempler un objet surprenant, de même l'*admiration* est une plus grande ouverture de l'esprit pour considérer les objets. Si elle monte jusqu'à l'*enthousiasme*, à l'*engouement*, c'est une sorte d'éblouissement de l'esprit, analogue à celui de l'œil qui considère un objet trop éclatant.

Le *mépris*, le *ridicule* naissent d'une disposition mentale toute contraire, de ce qui est petit, faible et affecte d'être grand ou fort, etc.

L'admiration étant une disposition noble de l'ame qui ne remue nullement le cœur (puisqu'elle n'en dépend pas), elle est froide, se soutient peu et même fatigue bientôt. Elle paraît plus fréquente dans les esprits peu éclairés, qu'elle est capable de rendre plus ingénieux. Les animaux, dépourvus d'une intelligence étendue, ne semblent nullement susceptibles d'éprouver l'admiration, de ressentir de l'estime, de l'enthousiasme, non plus que de connaître le ridicule. Quand ils auraient reçu la faculté de rire, ils n'en concevraient pas les motifs; ils n'ont pas l'idée du noble, du sublime, qui est l'inverse du risible, et qui n'appartient qu'à des ames d'un plus haut rang que les leurs.

On peut dire à l'égard des affections mixtes, que comme les teintes mélangées n'ont point la vivacité des couleurs primordiales, pareillement les sentimens composés de plusieurs sont moins actifs que les passions. Ainsi l'*irrésolution* est un branle entre l'espérance et la crainte. La *pudeur,* qui est un désir refoulé, se compose d'amour et de timidité. En alliant la joie à l'amour, on est disposé à la *libéralité*; il entre plus d'envie que d'amour dans la *jalousie,* puisque le véritable amour est tout confiant, tout généreux, bien qu'il veuille une possession exclusive, car il est plein de chaleur; mais lorsque le froid augmente, comme chez les vieillards, les hommes affaiblis, tels que les méridionaux qui ont plusieurs femmes, la jalousie devient extrême; elle est alors une défiance de ses forces, une persuasion trop intime ou de la faiblesse de son mérite, puisqu'on redoute ses rivaux, ou un soupçon d'infidélité injurieux à l'honneur de quiconque nous aime. En dépréciant un rival, on rehausse l'éclat de ses qualités : de là vient que la jalousie s'envenime elle-même par mille soupçons inquiets, qu'elle interprète tout d'une manière sinistre, se ronge et se tourmente jusqu'à se faire mourir.

Le respect et la vénération naissant de l'admiration ou de

l'estime, dépendent plus de la tête que du cœur; ils soumettent l'esprit et suspendent la parole ainsi que la crainte. Les pusillanimes, les ignorans doivent être respectueux, ainsi que les faibles ou inférieurs devant les grands, les princes, les personnages célèbres, les magistrats, les hommes d'église, etc.; mais la familiarité, les jeux, les actions communes diminuent cette vénération; familiarité engendre mépris, dit-on. Le mérite, les vertus attirent le respect, principalement celles qui *ont ce je ne sais quoi d'achevé* que le malheur leur donne.

Une haute satisfaction de soi-même produit la *vanité* et l'*orgueil*, sorte de gonflement de l'ame ou d'un amour-propre excessif. Il aveugle l'esprit sur nos défauts personnels. Cette affection se remarque surtout chez les hommes grossiers ou vulgaires, les sots sans réflexion, ou chez les caractères ambitieux, tandis que les caractères froids sont humbles et modestes; aussi la colère et la joie favorisent ce penchant à se glorifier, à se croire excellent, à mépriser même tout ce que font ou possèdent les autres, à faire ostentation de ses biens, à vouloir être en tout le premier, l'unique. Le *vain* est plus évaporé, l'*orgueilleux* plus renfermé: le premier est plus disposé au rire du contentement, le second à s'irriter; il a dans son caractère plus de fermeté, il veut quelquefois briller avec plus de mérite, de savoir ou de vertu que le vain; aussi son défaut est presque incurable; offusqué de la grandeur des autres, il veut tout détrôner pour régner seul. Ceux qui excellent en quelque partie deviennent d'ordinaire orgueilleux; croyant avoir surpassé leurs égaux, ils ne travaillent plus et s'indignent même qu'on ose les reprendre.

N'avoir aucune affection en particulier est l'état d'*indifférence*. La philosophie qui combat le plus les passions n'espère pas les déraciner, et l'on serait sans doute plus malheureux sans elles qu'avec elles. Rien ne nous fatiguerait plus cruellement que l'absence de toute émotion.

L'ennui naquit un jour de l'uniformité: cette longueur insupportable du temps est plus pénible même que le mal à endurer chez certaines personnes. L'ennui paraît être causé par une lassitude que les fibres éprouvent par le même genre de situation, et qui aspirent à la changer. De là vient le besoin de la variété, ou c'est une sensibité trop accumulée, et qu'on ne peut dépenser à rien qui nous plaise. On voit les animaux renfermés tomber dans un si profond ennui, qu'ils se déchirent et se meurtrissent; ils périssent enfin, tant est furieux le besoin d'être ému ou de dépenser sa sensibilité. Le bâillement, les pandiculations, les spasmes, sont les moindres symptômes de ce mal, qui annonce, avec un dégoût universel, la surcharge ou le mouvement désordonné de nos facultés sensitives. Dans ces

accès, le philosophe Cardan se mordait les bras jusqu'au sang, pour ramener à l'extérieur, par la douleur ou quelque autre travail du corps, l'écoulement de la sensibilité : moyen utile dans les vapeurs d'hypocondrie ou d'hystérie, qui souvent résultent de l'ennui. L'abstinence des dévots austères pour les plaisirs, ou les passions, et leurs autres privations de la vie, rendent peut-être nécessaires les flagellations, le cilice ou la haire, pour dissiper l'engourdissement de leurs sens ; car, de même qu'une eau croupissante se putréfie, ainsi l'extrême indolence corrompt les facultés de l'ame ; elles ont besoin d'être secouées par la variété des événemens, fût-ce même par la guerre ou d'autres genres de maux. La seule diversité des passions peut donc sauver de l'ennui, et malheur à quiconque ne désire plus rien. La satiété du plaisir est la peste des plaisirs, et la plus grande peine est alors l'absence de tout mal. En cet état, tout déplaît ; on veut, on ne veut pas ; la sensibilité extravague sur mille objets ; l'occupation n'est pas moins insupportable que l'oisiveté : tel est ce *tœdium vitæ*, qui cause même le suicide à tant d'hommes fatigués du poids de l'existence :

.... qui sibi lethum,
Insontes, peperêre manu, lucemque perosi,
Projecêre animas.....

VIRGIL., AEneid. lib. IV.

Il y a pourtant deux genres d'ennui : l'un, né d'excès de jouissances, use tous les goûts, sature l'ame en tous sens, comme chez les rois, les grands, les riches Sardanapales, qui ne sont plus amusables ; l'autre naît d'un défaut ou de l'interdiction de toutes les jouissances de la vie, comme chez les prisonniers, les ermites, les religieux dans leurs cloîtres, les malheureux, les sauvages. L'ame à qui tous les biens manquent, les appète en tout sens : son ennui négatif peut se guérir par les plaisirs ; mais l'ennui par l'affluence de tous ces plaisirs étant positif, ne se peut enlever au contraire que par les peines et l'adversité. Dans le premier, on désire tout, parce qu'on n'a rien ; dans le second, tout répugne, parce qu'on en est rassasié. Ce défaut d'impulsion morale, qui accompagne souvent la froideur ou le tempérament lymphatique, rend aussi stupide que l'excès des passions peut rendre fou. Ce sont leurs agitations, et comme leurs vents qui nous font mouvoir ; elles servent d'ailes aux vertus comme aux vices ; elles sont ainsi dans l'ordre de la nature pour développer nos facultés et toutes les ressources de la pensée.

Dans la société, mille affections tumultueuses viennent nous assaillir ; elles se choquent et s'agitent en tous sens ; la solitude, au contraire, ramène ces émotions divergentes à quelque passion dominante, qui, grossie de leurs débris, et rem-

plissant désormais l'ame toute entière, lui inspire de plus vifs ressentimens ou de plus profondes pensées. De toutes les passions, les plus concentrées sont les plus graves, car elles tuent; la nature nous porte alors à leur faire diversion par des douleurs externes, qui attirent la sensibilité vers la circonférence : mais les affections qui s'épanouissent, telles que la joie, et même la colère, s'exhalent spontanément. La tristesse est, par exemple, plus forte que la joie, car nous voyons la comédie faire une impression moins durable, en excitant le rire, que la tragédie, pour laquelle les poètes emploient la terreur, qui est la plus communicable, et la pitié, la plus expansive des passions, afin de nous émouvoir. La peur, qui surmonte l'aversion et la honte, éteint même la colère. L'amour peut à son tour vaincre la peur; mais l'ambition des grandeurs ou de la gloire fait toujours céder l'amour dans les cœurs dont elle s'empare; elle nous élève même audessus des frayeurs de la mort. Ainsi, de toutes les passions que les hommes ressentent, la cupidité des honneurs ou des biens paraît être la plus active lorsqu'ils en sont bien atteints. Ils se voient rarement frustrés de leurs espérances sans en concevoir un chagrin mortel.

Parmi les animaux, indépendamment de l'amour, qui est plutôt pour eux un besoin organique qu'un sentiment du cœur, les principales passions sont la colère et la crainte : la première appartient surtout au sexe mâle; la seconde aux femelles.

Si les compensations morales sont surtout fréquentes parmi les personnes très-passionnées, les êtres faibles ou froids se balancent dans un cercle d'affections médiocres. Selon la maxime de Bias, ils aiment comme devant haïr, ou ils haïssent comme devant aimer; de même, ils espèrent en craignant; l'irrésolution et les demi-mesures sont leur plus commun ebranlement; ils s'écartent peu du point milieu de l'indifférence, non par raison, mais par peur de la chute dans l'oscillation des mouvemens du moral. Leur constance n'est que la crainte d'une condition pire, tandis que les ames passionnées se précipitent toujours d'un excès dans l'autre : d'un violent amour, elles peuvent rapidement s'élancer à une haine implacable; ce sont toujours les deux plateaux d'une même balance, dont l'un se relève d'autant plus, que l'autre baisse davantage.

Non-seulement nos affections se compensent, mais encore elles s'équilibrent entre divers individus. On peut dire que le plaisir qu'on éprouve à aimer et être aimé résulte de la communication morale de l'ame, qui donne une plus grande intensité à la vie. *Si quis animam animæ misceri non credit, ille desipit*, dit Hippocrate. Non-seulement nous existons dans nous, mais en quelque sorte dans nos amis, et cette incorpora-

tion étant encore plus intime dans l'amour, le sentiment y devient aussi bien plus vif. Les voluptés qu'on partage sont doublées; l'on reçoit tous les transports qu'on excite, et lorsque nous causons un plaisir à ceux que nous aimons, c'est à nous-mêmes qu'il revient; nous doublons ainsi notre être pour augmenter la capacité de notre bonheur. Les caresses mêmes que l'on fait à des animaux domestiques, ne plaisent que par la croyance que ces pauvres bêtes en sont reconnaissantes. C'est parce qu'on nous refuse de l'ame, pour ainsi dire, qu'on hait les jouissances non partagées :

Odi concubitus qui non utrumque resolvunt.

C'est ainsi que la violence se prive des plaisirs qu'elle prétend arracher. Puisque aimer, c'est se donner; à l'amour méprisé, doit succéder la haine la plus vive. Les biens qui ne sont qu'à nous ne peuvent causer de plaisirs parfaits; on ne jouit que de ce qu'on donne, et l'on ne gagne que ce qu'on perd. Pour qu'on se livre à nous, il faut s'abandonner. Il n'y a de véritable félicité que dans cet échange des ames, et de là vient encore le soulagement qu'on éprouve à verser ses chagrins dans le sein d'un ami qui les partage. Cependant nos plaisirs ne s'accroissent pas à proportion du nombre des personnes aimées, parce que celles-ci ne pouvant pas être possédées entièrement par plusieurs, plusieurs ne se livrent pas entièrement à nous. On ne peut se donner qu'à un; aussi les amitiés et les amours absolues ne sont jamais qu'entre deux.

D'où naît la jalousie furieuse de tous ceux auxquels on arrache ce qu'ils aiment? C'est parce qu'ils se sentent ravir la moitié de leur ame; nous avons dit que les animaux eux-mêmes l'éprouvent. On perd donc quelque chose de réel lorsqu'on se sent frustré de ces communications d'amour. Ce n'est pas la seule imagination qui rend blême, abattu l'amant rebuté; mais donnant, pour ainsi parler, son ame sans en recevoir, il s'épuise en sentimens. Aussitôt qu'il est payé de retour, il reprend dans l'intimité et les caresses (même quand il ferait des excès de jouissances) la fleur de sa santé, et son visage rayonne de toute la vigueur de la jeunesse. Ainsi s'établit entre les sexes un équilibre de vie; les passions tendent à égaler les sentimens moraux par communication entre les individus. Nous aimons qu'on partage les mêmes passions que nous, et, au moyen de cette union, nos mouvemens vitaux se fortifient; ils nous exaltent, et toute passion peut s'élever à son comble lorsqu'une autre ame vient s'y associer; mais quand notre émotion est froidement accueillie, nous exhalons notre sentiment en pure perte.

Nous restituons d'ordinaire les affections qu'on nous té-

moigne. Si l'amour attire l'amour, la haine fait éclater la haine. L'outrage et le mépris, nous ravissant la partie la plus précieuse de nous-mêmes, font rechercher un dédommagement dans l'ardeur de la vengeance, et, quand celle-ci surpasse l'offense, les remords et la pitié sont comme une restitution morale.

Ainsi le sentiment moral se compense entre chaque individu; les excès opposés se saturent réciproquement; un malheureux s'attire par la compassion un secours que l'envie ôte à l'heureux. La malignité, qui se repaît du mal d'autrui; l'orgueil méprisant, qui se complaît dans l'abaissement de tout le monde, sont compensés par la haine ou l'horreur qu'ils inspirent : ce sont des rétablissemens d'équilibre sensitif entre les êtres sociaux. Que notre ame s'écoule en quelque manière hors de nous par la pitié pour fortifier celle d'un infortuné, il sent sa peine allégée dans son cœur, parce que nous en soutenons une partie; mais nous reprendrons, par l'aversion de l'heureux insolent, ce que nous avons cédé en pitié généreuse. De même ce qu'on donne trop en amour peut se tourner subitement en haine également exaspérée.

Que deux individus égalent leurs torts, ils peuvent par là renouer ensemble, car les inimitiés les plus implacables naissent lorsque des torts très-inégaux empêchent de se pardonner mutuellement. Le plus injuste est le plus haineux, parce qu'il faudrait qu'il s'abaissât beaucoup pour mériter le pardon de l'homme juste. Il suffit quelquefois de rendre à ses ennemis autant de mal qu'ils en ont fait, pour les rapprocher, puisqu'on anéantit par ce moyen tout motif de reproches : c'est par des querelles que les amans épuisent leurs motifs de haine et ramènent un plus ardent amour.

Celui qui retire son ame dans lui par égoïsme ne reçoit rien des autres; il semble que l'œil malin de l'envie ou de la haine enlève quelque chose à quiconque en est l'objet. Les affections de honte, de pudeur, d'amour se transmettent immédiatement par les regards. Il suffit de voir porter un coup à quelqu'un pour que notre imagination émue ressente à l'instant même une douleur dans la partie frappée en autrui. Ainsi les passions se propagent entre les individus par des émotions semblables excitées dans le système nerveux.

Conclusion. Après avoir exposé les passions sous tous leurs points de vue, il nous resterait à examiner plusieurs de leurs effets nuisibles sur l'économie animale, et comment elles peuvent engendrer les maladies et la santé. Cette tâche est remplie, non-seulement aux articles particuliers de chaque passion (*Voyez* CHAGRIN, COLÈRE, JALOUSIE, JOIE, TRISTESSE, etc.), mais encore à l'article *percepta*, qui fait partie de l'hygiène.

Le sujet traité ici présente encore des connexions avec ceux de l'*imagination*, de l'*exaltation*, et quelques autres qui exposent nos facultés morales.

Ce n'est pas une étude sans importance que celle de ces facultés, puisque, dans notre état social, les passions et leurs suites désastreuses font peut-être périr plus d'individus que la peste, la guerre et la famine réunies, si l'on voulait tout compter; car mille affections minent sans relâche la vie. Regardez autour de vous, et voyez comme on meurt en détail tous les jours, l'un de chagrin, l'autre d'ambition déçue ou d'envie de son voisin; tel de jalousie, tel d'ennui; celui-ci du jeu; celui-là d'excès de ses fureurs. Oh que l'homme envisagé philosophiquement est peu de chose, et combien ce faible animal se sacrifie tous les jours pour des sottises! car si nous considérons notre courte durée, au milieu de ce vaste théâtre de l'univers, lorsque nous occupons à peine un point dans l'espace infini, nous sommes, à vrai dire, le néant en présence de l'éternité. Pour peu qu'on réfléchisse à l'immensité de cette nature qui nous enveloppe, à la grandeur des cieux et de ces astres étincelans dans les deserts de l'empirée, ouvrage incompréhensible de la divinité, on verra que nous menons pendant quelques instans une vie tout imperceptible, que nos concupiscences pour la fortune, ou l'ambition pour les grandeurs de notre globe, que cette ardeur effrénée avec laquelle on s'arrache au prix du sang les sceptres et les couronnes, attestent la petitesse ou plutôt l'ignoble bassesse des plus hautes pensées des hommes. Sans doute, un être supérieur à l'humanité, qui contemplerait ces malheureuses fourmis de la terre se disputant quelques monticules, s'entre-tuant pour savoir qui sera coiffé d'un turban ou d'une couronne, se courbant humblement d'adoration devant celui qui a le plus amassé d'un métal jaune, un tel être devrait trouver bien vaines et extravagantes toutes nos actions. Cette espèce d'animal à deux pieds, soumis aux plus vils besoins, se proclamant le roi du monde à la face du suprême ordonnateur, manifeste un tel fonds d'orgueil ridicule et d'incapacité d'esprit, qu'on pourrait croire ce que dit Platon, que les dieux ont formé les humains en se jouant et pour s'amuser, comme nous nous amusons des singes. Et ce sont même les plus grands hommes aux yeux de la multitude, les Alexandre, les César, qui consumèrent leur vie à faire massacrer leurs semblables pour avoir la vanité de commander un moment à plusieurs nations, qui sont effectivement les plus absurdes. Ce fut pour terrasser cet orgueil de puissance, dans un être qui n'a qu'un souffle de vie, que le législateur des chrétiens s'est servi du ministère des derniers des mortels; il a pris, dit l'apôtre des gentils, ceux qui étaient vils, ceux

qui n'étaient rien, pour anéantir ceux qui sont tout; il a plu à Dieu de perdre par le scandale de la croix, par la folie de la prédication, la sagesse des prétendus sages, pour montrer qu'elle n'est qu'une extravagance, et confondre la vanité des princes et des grands de la terre.

Quand on réfléchit en effet sur ce qui se passe en ce monde, n'est-il pas manifeste que le genre humain ne se gouverne que par des fadaises? A voir seulement de quelle manière un misérable conducteur de chameaux s'est amusé, en Arabie, à bâtir une religion qui règne, depuis environ douze cents ans, sur presque la moitié du genre humain, en Asie, en Europe et en Afrique, on reconnaîtra de quelles folies et de combien de stupides extravagances est pétrie notre espèce; combien tant de nations brutes, ou d'animaux humains à peine dégrossis et encore encroûtés de barbarie, sont incapables de se gouverner eux-mêmes dans leur crasse ignorance; enfin combien sont loin surtout de la saine raison tant de pauvres adorateurs des grandeurs et de la fausse gloire de ce monde. S'ils découvraient leur petitesse ou plutôt leur nullité, ils en seraient anéantis, et comprendraient combien ces occupations qu'ils croient si nobles et si importantes, sont inutiles et misérables en effet:

Tecum habita, ut nôris quam sit tibi curta supellex.

PERSIUS.

Les hommes les plus sensés, à notre avis, sont donc ceux qui savent considérer l'état dans lequel le ciel nous a fait naître, et qui, remplissant leur destinée avec tranquillité, sans fierté comme sans bassesse, ne se laissent emporter ni par l'ambition et l'orgueil, ni par l'avarice et la crainte; ils savent assez mépriser le monde pour n'être séduits ni par ses joies et ses pompes, et ne se laissent également abattre ni par ses chagrins ni par ses misères; mais ils soutiennent avec force et sérénité leur rôle d'homme sur la terre. (VIREY)

BACMEISTER, *Dissertatio de animi affectibus*; in-4°. *Rostochii*, 1614.
SPERLING (Johannes), *Dissertatio de affectibus in genere*; in-4°. *Wittembergæ*, 1649.
REGIUS, *Dissertatio de affectibus animi*; in-4°. *Ultrajecti*, 1650.
LE CLERC, *Ergo conferunt curandis magnis morbis animi pathemata*; in-4°. *Parisiis*, 1656.
ALOYSIUS (Luisinus), *De compescendis animi affectibus per moralem philosophiam et medendi artem*; in-8°. *Basileæ*, 1562.
MOLHUYSEN, *Dissertatio de pathematibus animi*; in-4°. *Lugduni Batavorum*, 1673.
PIJART, *Ergo ex animi pathemate sanitas*; in-4°. *Parisiis*, 1673.
CATTENBURGH, *Dissertatio de affectibus animi*; in-4°. *Amstelodami*, 1677.
BLECHSCHMIDT, *Dissertatio de affectibus humanis in genere*; in-4°. *Lipsiæ*, 1679.
LE PIC, *Ergo ab animi pathematibus sanitas deterior*; in-4°. *Parisiis*, 1681.

ALBINUS (Bernhardus), *Dissertatio de affectibus animi*; in-4°. *Francofurti ad Viadrum*, 1681.

SLEVOGT (Johannes-Hadrianus), *Dissertatio de affectibus animi*; in-4°. *Jenæ*, 1695.

STAHL (Georgius-Ernestus), *Dissertatio de passionibus animi, corpus humanorum variè alterantibus*; in-4°. *Halæ*, 1695.

TRUEBE, *Dissertatio de mortuis ex affectibus*; in-4°. *Lipsiæ*, 1700.

PAULI, *Dissertatio de vi animi commotionum in medicinâ*; in-4°. *Lipsiæ*, 1700.

SCHELHAMMER (Christophorus), *Dissertatio de animi humani affectibus, et specialim de perceptione sensuali*; in-4°. *Kiloniæ*, 1710.

VERDRIES (Johannes-Melchior), *Æquilibrium mentis et corporis*; in-4°. *Giessæ*, 1712.

DETHARDING (Georgius), *Dissertatio. Scrutinium commercii animæ et corporis, ac qui inde fluunt, affectuum animi*; in-4°. *Rostochii*, 1714.

— *Dissertatio. Regulæ circa affectus animi observandæ*; in-4°. *Rostochii*, 1724.

AIGNAN, *An ab animi pathematibus functionum læsio?* in-4°. *Parisiis*, 1721.

CHOMEL, *An sint sanitati utiles animi motus?* in-4°. *Parisiis*, 1724.

ALBERTI (Michael), *Dissertatio de sensuum internorum usu in œconomiâ vitali*; in-4°. *Halæ*, 1725.

— *Dissertatio de medico effectu affectuum animi*; in-4°. *Halæ*, 1735.

JUNCKER (Johannes), *Dissertatio de commotionibus patheticis corpori interdum proficuis*; in-4°. *Halæ*, 1733.

— *Dissertatio de noxâ atque utilitate animi pathematum seu adfectuum in medicinâ*; in-4°. *Halæ*, 1745.

CAMERARIUS (Alexander), *Dissertatio de efficaciâ animi pathematum in negotio sanitatis et morborum*; in-4°. *Tubingæ*, 1735.

HEISTER (Laurentius), *Dissertatio de perturbatione animi atque corporis*; in-4°. *Helmstadii*, 1736.

SHAW, *Dissertatio de morbis ex animi passione oriundis*; in-4°. *Edimburgi*, 1736.

BESSE, *An lex animi motibus imperans sanitati consulat?* in-4°. *Parisiis*, 1747.

CLARK (William), *Dissertation concerning the effects of the passions on human bodies*; c'est-à-dire, Dissertation concernant les effets des passions sur le corps humain; in-8°. Londres, 1752.

JUCH, *Dissertatio de animi pathematibus, tanquam causis morborum multorum et mortis*; in-4°. *Erfordiæ*, 1753.

HEEMSKERK, *Dissertatio de animi pathematum efficaciâ in corpus humanum*; in-4°. *Lugduni Batavorum*, 1754.

APOSTOLOVICS, *Dissertatio de modo quo affectus animi in corpus humanum agunt, generatim*; in-4°. *Halæ*, 1757.

DETHARDING (Georgius-Christophorus), *Dissertatio de humorum mutationibus ab animi affectibus*; in-4°. *Rostochii*, 1759.

TESSIER, *Ergo ab animi æqualitate sanitas*: in-4°. *Parisiis*, 1775.

BEAUCHESNE, De l'influence des affections de l'ame dans les maladies nerveuses des femmes; in-8°. Paris, 1781.

THOMAS, *Dissertatio de passionibus animi*; in-4°. *Viennæ*, 1782.

VOUNCK, *Dissertatio de animi pathematibus*; in-8°. *Lovanii*, 1782.

BRYAN, *Dissertatio de affectibus animi*; in-8°. *Edimburgi*, 1782.

CAPELLE, *Dissertatio de pathematibus*; in-4°. *Monspelii*, 1783.

GRAEM, *Dissertatio de pathematibus animi, eorumque in corpus humanum effectibus*; in-8°. *Edimburgi*, 1784.

MERCER, *Dissertatio de pathematibus*; in-8°. *Edimburgi*, 1784.

MONGÉ, *Dissertatio de animi pathematibus, eorumque effectibus, nec non de salutari eorum efficaciâ*; in-4°. *Lugduni Batavorum*, 1785.

FABRE (pierre), Essai sur les facultés de l'ame, considérées dans leurs rapports avec la sensibilité et l'irritabilité de nos organes; in-12. Paris, 1787.

SCHEIDEMANTEL (F. C. G.), *Die Leidenschaften als Heilmittel betrachtet;* c'est-à-dire, Les passions considérées comme moyens de guérison; in-8°. Heildbourghause, 1787.

BERKLEY, *Dissertatio de effectibus pathematum;* in-8°. *Edimburgi*, 1788.

FALCONER (william), *Dissertation on the influence of the passions upon the disorders of the body;* c'est-à-dire, Dissertation sur l'influence des passions sur les maladies du corps; in-8°. Londres, 1788.

WELTZIEN, *Dissertatio de affectuum animi usu medico;* in-4°. *Goettingæ*, 1789.

NUERNBERGER, *Dissertatio de medicinâ nonnunquam ex animi commotionibus capiendâ;* in-4°. *Wittembergæ*, 1790.

— *Dissertatio de commotionum animi quarumdam effectibus in corpus humanum;* in-4°. *Wittembergæ*, 1794.

SCHMIDT, *Dissertatio. Quid in corpus humanum animæ affectiones valeant;* in-4°. *Stuttgardiæ*, 1791.

NIEMEYER (L. H. C.), *Commentatio de commercio inter animi pathemata, hepar, bilemque;* in-4°. *Goettingæ*, 1795.

CHEW, *Dissertatio de animi affectibus;* in-8°. *Edimburgi*, 1795.

WICK, *Dissertatio de animi affectuum in corpus efficaciâ;* in-4°. *Goettingæ*, 1796.

TISSOT (clément-joseph), De l'influence des passions de l'ame dans les maladies, et des moyens d'en corriger les mauvais effets; in-8°. Paris, 1798.

COGAN, *A philosophical treatise on the passions;* c'est-à-dire, Traité philosophique sur les passions; in-8°. Bath, 1800.

LEVISON (gumpertz), *Ueber die Leidenschaften der Menschen, und deren Einfluss auf die Gesundheit;* c'est-à-dire, Des passions de l'homme, et de leur influence sur la santé; in-8°. Goslar, 1800.

MAILLARD (J. B.), *De morali influxu in militum sanitatem;* 15 pages in-4°. *Parisiis*, 1803.

BOYER (G. M.), De l'influence des passions, considérée sous le rapport médical (dissertation inaugurale); 73 pages in-8°. Paris, an XI.

LENHOSSEK (michael), *Untersuchungen ueber die Leidenschaften und Gemuethsaffecten als Ursachen und Heilmittel der Krankheiten;* c'est-à-dire, Recherches sur les passions et les affections de l'ame, considérées comme causes et comme moyens de guérison des maladies; in-8°. Pesth, 1804.

ESQUIROL (E.), Des passions considérées comme causes, symptômes et moyens curatifs de l'aliénation mentale; 87 pages in-4°. Paris, 1805.

Beaucoup d'observations très-intéressantes, propres à l'auteur.

SIMON (G. TH. R.), De l'influence des passions sur l'économie animale; 24 pages in-4°. Paris, 1805.

MORTEHAN, Traité sur l'influence des passions sur le tempérament et la santé; in-8°. Paris, 1805.

MAASS (J. G. E.), *Versuch ueber die Leidenschaften;* c'est-à-dire, Essai sur les passions, in-8°. Halle, 1806.

PETIT (marc-antoine), Essai sur la médecine du cœur; in 8°. Lyon, 1806.

SCHIFFERLI (M. A.), *Ueber den Einfluss der Gemuethsbewegungen auf Gesundheit und Lebensdauer;* c'est-à-dire, De l'influence des affections de l'ame sur la santé et la longévité; in-8°. Winterthur, 1808.

BÉDOR (henri), Quelques considérations générales sur l'excitation subite des affections de l'ame; 22 pages in-4°. Paris, 1812.

MARTIN (françois-joseph), Dissertation sur l'influence de certaines passions sur l'économie animale; 32 pages in-4°. Paris, 1814.

LIARD (Henri-François), Considérations sur les phénomènes physiologiques et pathologiques des passions et des affections de l'ame, et sur le parti qu'on en peut tirer dans la thérapeutique; 115 pages in-4°. Paris, 1815.
DUPAILOT (Jean-Baptiste-Louis), Considérations générales sur les passions, et leur influence sur les maladies; 46 pages in-4°. Paris, 1816.

(VAÏDY)

PASSION (pathologie), *passio*. Dans le langage pratique, on emploie parfois ce mot, qui signifie alors proprement *douleur*, *souffrance*, pour exprimer un état pathologique que l'on spécifie en ajoutant au mot *passion* un adjectif qui indique le genre d'affection, son siége reconnu ou supposé. Mais la plupart des maladies ainsi désignées sont en outre connues sous des noms plus simples, plus usités, et par conséquent préférables.

Les principaux noms pathologiques ainsi formés sont les suivans :

PASSION BOVINE, *passio bovina*. Ce n'est autre chose que la *clavelée* ou *claveau*, maladie contagieuse des bêtes à laine, qui paraît être analogue à la petite vérole de l'homme, et qui consiste dans des pustules particulières, contenant un virus propre à communiquer la même maladie à d'autres individus. *Voyez* CLAVEAU, CLAVELÉE.

PASSION COELIAQUE, *passio cœliaca*, *fluxus cœliacus*, espèce de diarrhée ou de lientérie, dont le caractère principal semble être la blancheur et l'apparence chymeuse des excrétions alvines; ce qui a fait penser qu'elles contenaient encore une grande quantité de chyle qui n'avait pu être absorbé par la surface interne des intestins.

Cette affection peut être symptomatique, c'est-à-dire déterminée par des maladies chroniques, à la fin desquelles il est rare que la diarrhée ne vienne point se joindre. Elle peut encore être essentielle et dépendre d'une affection primitive des voies digestives, comme il arrive à la suite d'une indigestion, etc. Au reste, beaucoup d'obscurité règne dans le langage, et probablement aussi dans les idées des anciens auteurs touchant cette maladie, dont le caractère distinctif est bien loin d'avoir été déterminé, puisque sans doute il n'en existe pas. Les nosographes décrivent sous ce nom beaucoup de diarrhées colliquatives, et même des flux purulens dépendant de l'ouverture d'abcès intérieurs dans le canal intestinal. La médecine moderne ne se sert plus guère de ce terme que pour exprimer un symptôme dans les maladies. Son histoire ne paraît pas devoir être séparée de celle de la diarrhée. *Voyez* DIARRHÉE, LIENTÉRIE.

PASSION COLÉRIQUE, *passio cholerica*, dénomination peu connue et peu usitée que quelques-uns ont substituée au mot *cho-*

lera ou *cholera morbus*, pour éviter, dit-on, qu'on ne confonde le cholera avec le mot français *colère*. *Voyez* CHOLERA MORBUS.

PASSION HYPOCONDRIAQUE, *passio hypocondriaca*, nom absolument synonyme du mot *hypocondrie*. *Voyez* ce mot.

PASSION HYSTÉRIQUE OU UTÉRINE, *passio hysterica*, *vel uterina*. Cette dénomination est employée dans un sens absolument semblable à celui du mot *hystérie*. *Voyez* ce mot.

PASSION ILIAQUE, *passio iliaca*, synonyme de *ileus*, *miserere* : maladie très-grave, sur la véritable nature et le caractère de laquelle on a été longtemps incertain, mais qui consiste essentiellement dans un obstacle quelconque au cours des matières dans le canal intestinal, obstacle d'ou résultent les symptômes les plus alarmans, et qui deviennent promptement mortels si l'on ne parvient à le faire cesser. *Voyez* le mot ILÉUS.

(M. G.)

PASSY (eaux minérales de), sources d'eaux minérales ferrugineuses, froides, situées à Passy, commune près Paris. Il en a été traité au mot *eau minérale*, tome II, pag. 70. On trouve dans le Dictionaire de médecine de James, traduit par Diderot, etc., tom. V, pag. 378, de bons renseignemens sur ces eaux, dont nous conseillons l'usage avec avantage à la plupart des leucorrhéiques, en si grande abondance à Paris. Il semble que la nature ait voulu mettre le remède à côté du mal, en plaçant à la porte de la capitale des eaux astringentes et toniques, si propres à remédier à la débilité, à la laxité du tissu muqueux, sources des flueurs blanches dont sont si fréquemment atteintes les Parisiennes. Il serait à désirer que nous possédassions un moyen aussi salutaire contre les céphalées qui accablent un si grand nombre d'individus masculins de la capitale, maladies, comme l'avait déjà remarqué Tierry (*Obs. de physiq.*, *etc.*, *sur l'Espagne*), endémiques dans Paris, et d'une opiniâtreté excessive. (F. V. M.)

PASTEL, s. m., vulgairement guède ou vouède, *isatis tinctoria*, Linn. : *isatis sive glastum*, Offic. ; plante de la famille naturelle des crucifères, division des siliculeuses, et de la tétradynamie siliculeuse de Linné, qui croît naturellement en France et dans plusieurs parties de l'Europe, sur les collines exposées au soleil, et dans les terres pierreuses et calcaires. Sa racine est demi-ligneuse, vivace ; elle produit une tige droite, haute de deux à trois pieds, ordinairement simple dans sa partie inférieure et rameuse dans la supérieure, garnie de feuilles sessiles, sagittées et d'une couleur glauque ; celles qui sont à la base de la tige ou qui prennent immédiatement naissance sur les racines sont lancéolées, rétrécies en pétiole. Les fleurs sont petites, jaunes, nombreuses, disposées, à l'extrémité de

la tige et des rameaux, en plusieurs grappes formant dans leur ensemble un large panicule. Leur calice est à quatre folioles caduques, et leur corolle à quatre pétales obtus; les étamines, au nombre de six, dont deux plus courtes, ont leurs anthères latérales; et l'ovaire supérieur devient une silicule oblongue, à une seule loge qui ne s'ouvre pas naturellement et ne contient qu'une seule graine.

Les feuilles de cette plante ont une saveur âcre et piquante, analogue à celle du cresson et de la roquette, ce qui peut faire croire qu'elles ont les mêmes propriétés stimulantes et anti-scorbutiques; mais on n'est pas dans l'usage de les employer en médecine. On dit seulement que les paysans provençaux s'en servent pour se guérir de la jaunisse, et il paraît que plus anciennement on s'en est quelquefois servi à l'extérieur. Ainsi, selon Lémery, les feuilles de pastel pilées et mises sur les poignets guérissent les fièvres intermittentes, et appliquées sur certaines tumeurs elles agissent comme résolutives.

Les vaches et les moutons broutent assez volontiers, dit-on, les feuilles du pastel, ce qui a porté quelques agronomes à recommander la culture de cette plante, dont l'hiver n'arrête la végétation que pendant les fortes gelées, et qui, dès le mois de mars, souvent dès celui de février, offre un développement considérable. Sous ce rapport, le pastel pourrait présenter une ressource précieuse pour la nourriture de ces espèces de bestiaux, à une époque où l'on ne trouve point encore d'autres fourrages verts; mais il ne paraît pas, jusqu'à présent, qu'on ait fait des essais suffisans sur cette plante, pour constater jusqu'à quel point on pourrait en nourrir les vaches et les moutons pendant l'hiver.

Comme espèce tinctoriale, le pastel a présenté, il y a quelques années, beaucoup d'intérêt. Pendant la dernière guerre maritime qui avait presque anéanti notre commerce extérieur, la culture de cette plante avait repris faveur, et les chimistes s'étaient occupés de perfectionner la couleur bleue qu'elle fournit; mais depuis que la paix nous a rouvert la route des deux Indes, les productions naturelles à notre sol sont de nouveau négligées, et l'indigo exotique, d'ailleurs supérieur en qualité à celui du pastel, l'aura probablement bientôt fait oublier, comme cela était déjà arrivé autrefois. Nous ne croyons pas cependant devoir terminer cet article sans faire connaître, au moins sommairement, les procédés indiqués dans ces derniers temps par les chimistes pour donner à la couleur tirée du pastel toute la perfection dont elle est susceptible, et nous dirons aussi quelques mots de son ancienneté dans la teinture des peuples d'Europe.

Les anciens Bretons faisaient usage du pastel pour se peindre

le corps, et dès le moyen âge, cette plante colorante devint un objet d'industrie et de commerce, qui prenait une nouvelle importance à mesure que les manufactures augmentaient et se perfectionnaient. Le pastel fut cultivé en Normandie, en Provence, en Languedoc, dans la Marche d'Ancône en Italie, et dans la Thuringe en Allemagne. Ce dernier pays, surtout, en faisait entrer une très-grande quantité dans le commerce, et, pendant une longue suite d'années, il dut principalement sa prospérité à cette branche d'industrie. C'était à Erfurth que s'en faisait le principal débit, et le pastel était regardé en Allemagne comme le symbole de cette ville. En 1290, lorsque ses habitans, sous les auspices de l'empereur Rodolphe, eurent détruit plus de soixante repaires de brigands, ils répandirent du pastel sur le terrain pour laisser une preuve du succès de leur expédition. L'indigo ayant été connu vers le milieu du seizième siècle, le pastel fut moins recherché, il fut même bientôt négligé, et ne servit plus que pour les teintures communes; mais des circonstances nouvelles ayant changé la face de l'Europe et ayant, pendant dix années, presque séparé cette contrée des autres parties du globe, l'industrie de ses habitans prit un nouvel essor; ses productions furent mieux exploitées et les procédés pour les faire valoir furent perfectionnés. C'est alors que plusieurs ouvrages sur le pastel furent publiés et donnèrent les moyens d'en extraire une couleur bleue qui pût rivaliser avec l'indigo étranger. Ne pouvant analyser ici ces différens ouvrages, ce qui nous entraînerait trop loin, nous donnerons seulement un court extrait de l'instruction publiée en 1811 par MM. Chaptal, Thénard, etc. Les procédés que ces chimistes indiquent comme les plus sûrs et les plus économiques pour retirer de bel indigo du pastel, sont les suivans :

On coupe les feuilles de cette plante lorsqu'elles sont dans toute leur vigueur, et avant qu'elles se flétrissent ou jaunissent. Aussitôt qu'elles sont cueillies, on les soumet à la fermentation, pour éviter qu'elles ne s'échauffent et que leur indigo ne s'altere. A mesure qu'on cueille les feuilles, on les met dans des paniers d'osier, afin de les plonger dans l'eau, les laver et enlever la poussiere ou la terre qui pourraient y adhérer. On les verse ensuite dans un cuvier de bois blanc, où on les arrange de maniere qu'elles n'y soient ni trop serrées ni trop à l'aise, et l'on place des planches pardessus pour qu'elles ne remontent pas. Ce cuvier doit avoir une capacité suffisante pour qu'on puisse en travailler à la fois deux à quatre cents livres.

Lorsque les feuilles sont arrangées dans le cuvier, on y verse de l'eau pure, de maniere à ce qu'elle les recouvre de deux à trois pouces. Quand la température est froide, il est

avantageux de porter auparavant l'eau dans l'atelier et de ne l'employer que lorsqu'elle a pris une température de douze à quinze degrés au thermomètre de Réaumur, qui doit être celle de l'atelier, pour que la fermentation soit plus prompte. Celle-ci s'établit, en été, au bout de quelques heures; elle est d'ailleurs plus ou moins tardive, selon la température du lieu et du liquide dans lesquels elle s'opère. L'eau commence par se colorer en jaune; il monte à sa surface des bulles d'abord blanches, ensuite cuivreuses, enfin bleuâtres, et l'eau elle-même devient d'un jaune verdâtre. Pendant l'été, la fermentation arrive à son terme en dix-huit à vingt heures; elle est plus lente lorsque la température est plus froide et peut durer plusieurs jours. Le moyen le plus sûr de reconnaître le moment où il faut l'arrêter, consiste à prendre de la liqueur dans un verre, et à y mêler peu à peu de l'eau de chaux. S'il se forme une belle couleur verte et foncée par ce mélange, et qu'on y apercoive une grande quantité de flocons d'un vert foncé, on peut conclure que la fermentation est à son terme. Quand elle est parvenue au degré convenable on ouvre un robinet placé au fond de la cuve, et on fait couler toute l'eau dans une autre cuve capable de contenir au moins le double de la première, et recouverte d'une toile ou d'une étamine, pour que la liqueur se filtre et se dépouille de toutes les impuretés qu'elle peut entraîner. On verse alors peu à peu de l'eau de chaux sur cette liqueur; le mélange se trouble et devient vert foncé : dans cet état, l'indigo mêlé avec une matière jaune est suspendu dans la liqueur et y forme des flocons nombreux qui se précipitent par le repos.

Du moment que le dépôt est formé, on fait couler la liqueur qui surnage, et on verse sur le dépôt de l'acide muriatique ou de l'acide sulfurique, affaiblis par leur mélange avec l'eau, au point de ne marquer que deux ou trois degrés de l'aréomètre de Baumé. Dans le moment, le bleu se développe. On agite pour faciliter l'action de l'acide sur tous les points; on verse ensuite de l'eau pour laver l'indigo; on l'agite encore, puis on le laisse reposer, et lorsqu'il s'est déposé de nouveau, on fait couler l'eau qui surnage. Ce déport vert, mis en contact avec l'air, bleuit sans le secours de l'acide; mais ce dernier a l'avantage de purger l'indigo de la chaux qui y est mêlée, et de faciliter la séparation du principe jaune, et il n'est pas douteux que par son moyen, on n'obtienne un indigo plus pur et plus beau.

Pour procéder à la dessiccation de l'indigo, après avoir fait couler toute l'eau qui surnage le dépôt, on porte celui-ci dans des filtres coniques de toile, revêtus intérieurement de papier brouillard. Là, l'indigo s'égoutte et prend de la consistance. Lorsqu'il a acquis celle d'une pâte molle, on le recueille avec

des couteaux de bois, et on le met dans de petits baquets de bois blanc, qu'on porte dans un séchoir, à l'ombre, à l'abri des courans d'air, et entretenu à une température de vingt à trente degrés. Lorsque l'indigo a pris la consistance d'une pâte ferme, on le comprime avec des couteaux de bois, et on le divise en petits pains pour le livrer au commerce. Il faut vingt à trente jours, selon la saison, pour ces différentes manipulations.

SCHREIBER, Description historique, physique et économique du pastel. En allemand. Halle, 1752.
CHAPTAL, THENARD, GAY-LUSSAC, etc., Instruction sur l'art d'extraire l'indigo du pastel. 1811.
DE LASTEYRIE, Du pastel, de l'indigotier, et des autres végétaux dont on peut extraire une couleur bleue; 1 vol. in-8°. 1811.
GIOBERT, Traité sur le pastel et l'extraction de son indigo. Paris, 1813.
DE PUYMAURIN (le chevalier), Instruction sur l'art d'extraire l'indigo contenu dans les feuilles du pastel. 1813.

(LOISELEUR-DESLONGCHAMPS et MARQUIS)

PASTÈQUE, s. f., *cucurbita citrullus*, Lin.; *anguria* : Offic., vulgairement melon d'eau, à cause de la grande quantité d'eau qu'il renferme, et non parce quil croît dans des lieux aquatiques : plante de la famille naturelle des cucurbitacées et de la monoécie monadelphie de Linné, qui est originaire des climats chauds, et que l'on ne cultive guère qu'en Languedoc et en Provence, parce que ses fruits mûrissent mal dans le climat de Paris. Ses tiges sont rampantes sur la terre, garnies de feuilles profondément découpées ; ses fleurs sont axillaires, et il succède aux femelles des fruits ovales, arrondis, de la grosseur d'un fort melon, dont la peau est lisse, mouchetée de taches étoilées, et dont la chair est tendre, fondante, d'une saveur douce et sucrée. Les graines sont rouges ou noires.

Les pastèques, de même que les melons, dont elles ont les propriétés, ne sont point employées en médecine, mais on les mange dans les pays méridionaux, et elles sont agréables dans les grandes chaleurs, parce qu'elles sont très-rafraîchissantes. Il ne faut pas en prendre une trop grande quantité, surtout quand on n'en a pas l'habitude : car il arrive souvent que les étrangers aux climats du Midi, qui en mangent trop abondamment, s'en trouvent incommodés, et contractent quelquefois des fièvres intermittentes.

Au rapport des voyageurs, on fait, dans quelques parties de l'Afrique, une sorte de vin en pilant grossièrement des pastèques, et en les mettant fermenter.

(LOISELEUR-DESLONGCHAMPS et MARQUIS)

PASTILLE, s. f., *pastillus*, qui signifie proprement un petit gateau rond : composition pharmaceutique simple, solide, de forme ronde, ce qui l'a fait aussi nommer *rotule*, qui doit sa consistance à du sucre cuit à la plume, aromatisé avec

des huiles volatiles ou des eaux odorantes très-chargées. Les anciens se servaient aussi du mot pastille, et ils avaient des marchands qui en vendaient comme on le voit dans Martial, l. II, fol. 88, où il fait mention d'un Comus fameux par ses pastilles.

Ne gravis hesterno fragres Fescennia vino
Pastillos Cosmi luxuriosa voras.

Je range ces médicamens parmi les conserves solides que je divise en trois ordres d'après la substance qui leur procure la solidité. Dans le premier, je place celles qui la doivent à du sucre cuit à la plume : tels sont les sucres et les pastilles; dans le second, celles qui la tiennent du sucre et du mucilage réunis, lesquelles, selon leur solidité, fournissent les pâtes et les tablettes (*Voyez* ces mots); dans le troisième, je comprends celles auxquelles on procure la consistance sèche par du mucilage seulement, comme les trochisques. *Voyez* ce mot.

Selon la manière d'opérer, en cuisant le sucre à la plume, on obtient des sucres proprement dits : tels sont ceux nommés sucre rosat, à la fleur d'orange, ou des pastilles comme celles de menthe, de rose, de vanille, de citron, etc.

Pour préparer les sucres, on fait fondre dans une petite quantité d'eaux essentielles de fleur d'oranger, de roses ou de canelle, du beau sucre blanc, ou cuit à la grande plume, et on coule dans des mises de papier légèrement huilées; le sucre refroidi est divisé en carrés ou en losanges : si, sur la fin de la cuite, on ajoutait des blancs d'œufs fouettés, et que l'on donnât un feu vif et clair, la masse se souleverait, deviendrait légère, friable, et pourrait prendre des formes voulues en la coulant dans des moules : on colore les sucres à volonté en y ajoutant des teintures de matière colorante.

On forme les pastilles en faisant avec telle eau aromatique que l'on veut et du sucre grossièrement pilé, une masse molle, à laquelle on ajoute quelques gouttes d'huile volatile analogue à l'eau employée. On cuit cette masse à demi et par portion dans un petit poêlon muni d'un bec effilé; on coule en gouttes par le moyen d'une aiguille d'argent, sur des plaques de métal légèrement chauffées : lorsqu'elles sont refroidies, on achève de les sécher à l'étuve. Dans ces pastilles, il n'y a qu'une portion de sucre cuit à la plume; l'autre y est interposée et produit les points brillans et la demi-transparence que l'on y remarque.

Ces préparations sont actuellement plutôt employées comme objets d'agrément que comme médicamens; aussi sont-elles sorties du domaine des pharmaciens pour entrer dans celui des confiseurs. Les médecins cependant en prescrivent l'usage

lorsqu'ils y font incorporer des substances médicamenteuses : les plus employées sont les pastilles d'épicacuanha, de soufre, de menthe, de cachou et de guimauve. (NACHET)

PATE, s. f., *pasta*, de παστος, qui est propre à faire du pain : mot appliqué par métaphore à tout ce qui est pétri pour être mis en masse.

Les pâtes sont des médicamens d'une saveur douce, agréable, d'une consistance molle, due à de la gomme et à du sucre; quelquefois on y fait entrer les produits d'infusion et de décoction de feuilles, de fruits, de racines, et on les aromatise avec des eaux distillées odorantes : elles se préparent de deux manières; dans les unes, on désire trouver beaucoup de volume, de blancheur, réunies à de la légèreté, comme la pâte de guimauve; il faut que les autres soient transparentes, minces et légèrement colorées : telles sont les pâtes de jujubes, de dattes et de lichen, etc. On trouvera, dans le nouveau Codex de Paris, édition de 1818, les formules des pâtes de dattes, de jujubes, de guimauve, de réglisse, etc., avec un *modus faciendi* bien exact et bien détaillé.

Les confiseurs, au mépris des lois relatives à la préparation des médicamens, se sont emparés de la fabrication et de la vente des trois premières pâtes. On ne doit pas s'attendre à y trouver la couleur, la saveur et les propriétés médicales des jujubes et des dattes, puisqu'ils n'y en font pas entrer : leurs pâtes ne sont préparées qu'avec de la gomme arabique rouge et des sirops qu'ils ont déjà fait servir à d'autres usages.

Les pâtes sont des médicamens destinés à produire leur effet non-seulement sur l'œsophage en le traversant, mais plus particulièrement sur la membrane muqueuse de l'estomac et de l'intestin, afin de diminuer l'irritation locale de ces parties, et, comme ces médicamens agissent aussi symptomatiquement, ils diminuent en même temps l'irritation et l'inflammation de l'organe pulmonaire. (NACHET)

PATE ARSENICALE. On peut donner ce nom à tout médicament de forme emplastique et de consistance molle, dans la composition duquel entre une préparation arsenicale quelconque; mais l'usage veut qu'on le réserve à un mélange particulier, composé principalement d'oxyde blanc d'arsenic, de sulfure de mercure et de sang-dragon pulvérisés, et ensuite réduits à l'état de pâte par l'addition d'une certaine quantité de liquide. Ce médicament, jusqu'à présent à peu près uniquement appliqué au traitement externe de quelques affections cancéreuses, a été, comme nous le dirons, introduit dans la pratique de la chirurgie, vers le milieu du siècle dernier, par Rousselot et le frère Côme, et quoique leurs for-

mules diffèrent l'une de l'autre, comme les bases en sont les mêmes, on désigne communément et indifféremment ce composé sous le nom de *pâte arsenicale*, ou de *poudre de Rousselot, poudre du frère Côme.*

Il s'en faut bien cependant que ces deux chirurgiens soient les premiers qui aient fait usage des préparations arsenicales dans le traitement des maladies, sans parler ici de l'usage intérieur qu'en a fait la médecine dans bien des cas, ce qui ne peut être l'objet de cet article (*Voyez* ARSENIC, FIÈVRE INTERMITTENTE); et en ne considérant son emploi que dans le traitement des maladies externes, on voit que de toute antiquité l'arsenic a fait partie des moyens topiques auxquels a eu recours la chirurgie.

Hippocrate parle, au chapitre des ulcères, de l'emploi de cette substance mélangée avec d'autres médicamens âcres et corrosifs, tels que l'ellébore, le sandaraque, les cantharides. Il faisait usage de ce mélange, soit à l'état pulvérulent, soit sous forme de digestif, dont il recouvrait la surface de l'ulcère.

Celse paraît être le premier auteur qui fasse spécialement mention de l'emploi de l'arsenic dans le traitement des maladies cancéreuses. Ce qu'il en dit (lib. VI, cap. 6 et 9) fait supposer que cette substance était depuis longtemps et assez communément en usage dans la pratique.

Après lui, Galien, Rhazès, Avicenne, parmi les anciens et les Arabes, ont laissé dans leurs ouvrages des preuves que dans aucun temps les préparations arsenicales n'ont cessé de compter au nombre des ressources de la chirurgie, spécialement contre les maladies cancéreuses externes: il paraît que jusqu'alors on ne s'était guère servi que de ce que l'on appelait alors arsenic jaune et rouge, ou bien encore *orpiment* et *réalgar*, substances qui constituent les sulfures d'arsenic jaune et rouge des modernes, et qui offrent une activité bien moindre que celle que possèdent d'autres préparations arsenicales, et notamment l'acide arsenieux. On ne les employait déjà que mélangées et unies à diverses autres substances plus ou moins caustiques, mais qui, l'étant néanmoins à un moindre degré que l'arsenic, affaiblissaient nécessairement son action. Ces circonstances expliquent assez pourquoi les anciens n'ont pas insisté d'une manière particulière sur l'activité de ce métal et les dangers de son emploi.

A une époque plus rapprochée de nous, des praticiens de grand nom, Gui de Chauliac, Jean de Vigo, Fallope, Roderic à Castro, Fusch, mais surtout Tulpius, Barbette, Fabrice de Hilden et beaucoup d'autres, ont fait à l'extérieur un grand usage des préparations arsenicales, parmi lesquelles on re-

marque, à cette époque, l'arsenic blanc, ou *acide arsenieux*, employé tantôt, mais plus rarement, en poudre et seul, le plus souvent mélangé de substances étrangères, comme le soufre, l'antimoine, le vitriol, le camphre, la mirrhe, l'aloës, le sang-dragon, le bol d'Arménie, le suc de diverses plantes, etc. L'arsenic, presque toujours employé contre les maladies cancéreuses, a eu le plus souvent, entre les mains de ces praticiens, des succès qui en ont propagé l'usage chez ceux qui les ont suivies; mais aussi plusieurs médecins d'une autorité puissante ont réclamé contre l'emploi de ce médicament dangereux, en rapportant des faits qui venaient appuyer leurs craintes. Fernel cite l'exemple d'une femme qui portait un cancer ulcéré au sein : on y appliqua un caustique en poudre, composé d'arsenic et de sublimé : au bout de trois heures, survinrent des frissons violens, des efforts de vomissemens, des syncopes, et elle mourut le sixième jour, avec tous les symptômes de l'empoisonnement par les substances corrosives (Fernel, *Univers. medecin. meth. med.*, lib. VI, cap. 18)

Fabrice de Hilden lui-même, quoique ayant toujours fait dans sa pratique chirurgicale un grand usage des préparations d'arsenic, rapporte qu'un chirurgien de Genève ayant pareillement recouvert d'une poudre arsenicale une tumeur cancéreuse du poignet que portait un Suisse, celui-ci éprouva les accidens les plus graves de l'empoisonnement, et mourut au bout de quelques jours. On trouve encore dans Morgagni, Wepfer et plusieurs autres auteurs, des exemples semblables, tendant à prouver le danger qui peut suivre l'emploi extérieur des préparations arsenicales; mais il est facile de remarquer que dans presque tous les cas où ce remède est devenu funeste, il avait été employé, soit en trop grande quantité, ou sur une surface trop étendue, soit seul et sans mélange d'aucune substance capable de mitiger son action, soit enfin contre des maladies cancéreuses assez graves et assez considérables, pour contre-indiquer absolument son usage, circonstances d'après lesquelles il n'est pas permis de juger son action dans les cas où il peut être employé avec discernement et circonspection.

Quoi qu'il en soit, jusque vers le milieu du siècle dernier, la chirurgie, sans avoir entièrement banni l'arsenic du nombre de ses moyens topiques, n'en faisait pas cependant un usage avoué par la pratique commune. Aucune formule généralement adoptée n'en garantissait en quelque sorte l'action, et les praticiens, en petit nombre, qui en faisaient usage, ne semblaient guère s'appuyer que sur leur propre expérience. En 1769, Rousselot, chirurgien pédicure du dauphin, publia, à la suite d'un ouvrage sur la partie de la chirurgie dont il

s'occupait spécialement (*La Toilette des pieds*, etc.), des formules contre le cancer des parties extérieures, formules composées de caustiques tous plus actifs les uns que les autres, et parmi lesquelles on trouve celle-ci : cinabre, sang-dragon; de chaque deux onces : arsenic, deux gros.

Il employait et conseillait d'employer les caustiques à peu près dans tous les cancers : ce qui fit faire une très-médiocre attention à cette formule dans laquelle l'arsenic se trouve dans la proportion d'un seizième des autres ingrédiens réunis. A peu près dans le même temps, le frère Côme, religieux feuillant, exerçant la chirurgie à l'hôpital de la Charité de Paris, acheta trois mille francs, d'un particulier nommé Chonet, le secret d'un topique contre les cancers du visage : ce particulier avait acquis pour le même prix cette recette d'un chirurgien de Paris. Elle consistait dans le mélange de quarante grains d'arsenic, avec deux gros de sulfure de mercure, douze grains de sang-dragon, et huit grains de cendres de semelles de vieilles savates brûlées, le tout pulvérisé avec exactitude. On réduisait cette poudre, dans laquelle l'arsenic se trouve dans la proportion d'un cinquième, on la réduisait, dis-je, en une pâte liquide, en y ajoutant de l'eau, et on l'étendait avec un pinceau sur la surface à cautériser. Les bases de cette formule avaient dès auparavant été consignées dans plusieurs ouvrages, tels que celui de Rousselot; mais il n'en est pas moins vrai que le frère Côme fut pendant longtemps le seul à en faire usage, et il la bornait entièrement au traitement des ulcères cancéreux du visage connus sous le nom de *noli me tangere*, traitement dans lequel il paraît toujours avoir obtenu de grands succès. Cependant il ne tenait pas cette formule tellement secrète, qu'il ne la communiquât à plusieurs personnes, et, après sa mort, en 1782, un jeune chirurgien qui se vantait de posséder seul le secret du frère Côme contre les cancers du visage, détermina par-là le frère Bernard, élève et successeur du frère Côme, à la rendre publique par la voie des journaux; il ajoutait à l'expérience et à l'autorité du frère Côme les résultats de sa pratique, qu'il dit avoir, pendant neuf ans, été des plus heureuses à cet égard, et préconisait la poudre dont nous avons donné la formule comme un moyen assuré contre les *noli me tangere* (*Ancien journal de médecine*, tom. LXVII, pag. 254). Cette publicité donnée à la formule à laquelle frère Côme avait si justement attaché son nom, quoiqu'il n'en fût pas l'inventeur, rappela l'attention sur celle qu'avait déjà annoncée Rousselot, et dès-lors l'on désigna indifféremment cette préparation sous le nom de poudre du frère Côme ou de poudre de Rousselot. En effet,

depuis ce temps, les praticiens, assurés d'avoir enfin rencontré une préparation dans laquelle les effets pernicieux de l'arsenic sont prévenus par le mélange des substances auxquelles il est uni, ont fait usage, tantôt de la formule de Rousselot, tantôt de celle du frère Côme, supprimant néanmoins de cette dernière la poudre de semelles brûlées, qu'ils regardent comme inutile. Quelques-uns cependant, professant un respect sans doute outré et mal entendu pour ce que nous ont transmis nos prédécesseurs, tiennent encore à conserver une substance à laquelle, malgré son inertie, ils sont disposés à attribuer quelque influence réelle, quoique inappréciable, sur les propriétés du mélange. Le plus grand nombre des chirurgiens s'accorde pourtant à la supprimer aujourd'hui. Les proportions de l'arsenic dans les deux formules que nous venons de citer étant différentes, ceux qui veulent les adopter y trouvent l'avantage de pouvoir graduer l'action du caustique et de le rendre plus ou moins actif, suivant que le mal a besoin d'être attaqué plus ou moins vigoureusement : néanmoins, depuis plusieurs années, il semble que les praticiens, alarmés par quelques accidens dont nous aurons occasion de parler plus loin, ayant trouvé trop fortes les proportions d'un cinquième ou même d'un douzième d'arsenic qu'on y remarque, plusieurs en ont diminué la quantité. Ainsi M. le professeur Dubois, par exemple, a depuis longtemps adopté la formule suivante : Sang-dragon, une once; cinabre, une demi-once; acide arsenieux, un demi-gros; dans laquelle l'arsenic ne forme que la vingt-cinquième partie du composé. Les succès qu'obtient journellement ce célèbre praticien, succès qu'aucun accident ne vient presque jamais traverser, militent tellement en faveur de cette formule, que nous nous faisons un devoir de la recommander dans la plupart des cas, comme réunissant tous les avantages des caustiques arsenicaux sans en présenter les inconvéniens.

Quelle que soit au reste la formule que l'on adopte pour la préparation de la poudre arsenicale, une condition essentielle à sa bonne préparation est le mélange intime et la pulvérisation parfaite des substances qui entrent dans sa composition. La pratique, en effet, a appris que l'arsenic agissait d'une manière bien plus sûre, plus douce, lorsqu'il se trouvait ainsi uni molécule à molécule avec les substances qui lui servent d'excipient. Peut-être faut-il attribuer à cet exact mélange la rareté des accidens qui rend si heureuse à cet égard la pratique de M. le professeur Dubois. Lorsque la poudre est ainsi préparée, on a généralement adopté l'usage de substituer, pour la réduire en pâte, l'addition d'un peu de salive à celle de

tout autre liquide : la salive réunit le double avantage de simplifier la préparation extemporanée de la pâte, et d'ajouter, par la petite quantité de matière muqueuse qu'elle contient, quelque chose au liant et à l'homogénéité de la pâte, et de rendre ainsi son application plus exacte et plus facile.

Telles sont toutes les substances qui entrent essentiellement dans la composition de la pâte arsenicale. Nous avons donné à connaître que les anciens étendaient à plusieurs sortes d'ulcères l'application extérieure des préparations où entrent l'arsenic. Depuis longtemps, et particulièrement depuis la connaissance du mélange arsenical qui nous occupe, son usage étant à peu près borné au traitement des maladies cancéreuses externes, les résultats de cette pratique ont fait penser à plusieurs que l'arsenic avait contre le cancer une propriété particulière; mais la moindre attention sur la manière d'agir de cette substance, ne peut manquer de convaincre que rien n'est plus illusoire que cette prétendue vertu anticancéreuse. En effet, l'arsenic n'agit, comme tous les autres caustiques, qu'en détruisant la partie sur laquelle on l'applique, et en en convertissant le tissu en une escarre d'une apparence particulière, et, si on le préfère aux autres caustiques, c'est uniquement parce que son action paraît plus profonde, plus pénétrante, et que la plaie qu'il laisse après lui est plus disposée à une cicatrice prompte et régulière. L'arsenic n'agit donc que localement, et non sur le principe interne de l'affection cancéreuse. Aussi ce caustique, ainsi que tous les autres, ne peut convenir que dans le cas où l'on peut espérer, par une application ou deux au plus, de détruire tout le tissu affecté. Il est donc essentiellement à rejeter du traitement de cette espèce de cancer où la maladie se présente sous la forme d'une tumeur plus ou moins volumineuse, comme au sein, au testicule, à l'œil. Dans tous ces cas, en effet, l'activité du caustique ne pourrait aller jusqu'à consumer la partie malade en entier, et tout son effet se bornerait à développer, dans ce qui resterait, un principe d'une funeste activité, à hâter la marche de la maladie et à en exaspérer les symptômes. Ce funeste résultat n'est que trop souvent celui de la témérité meurtrière des charlatans.

Nous pouvons donc donner pour première règle, dans l'application de la pâte arsenicale, que cette préparation est essentiellement contre-indiquée dans les tumeurs cancéreuses non ulcérées, et qui ont assez d'épaisseur et d'étendue pour ne pouvoir être détruites dans un très-petit nombre d'applications. Une seconde règle à observer, c'est de ne jamais l'appliquer sur une surface d'une certaine étendue, et sur laquelle

l'absorption de la substance délétère, ayant lieu en grande quantité, pourrait produire les accidens fâcheux dont nous parlerons plus bas : d'ailleurs, l'étendue de l'inflammation qui se développerait alors ne serait pas sans inconvénient. C'est ainsi que l'on ne doit jamais en faire usage sur la plaie qui résulte de l'amputation d'un sein, d'un testicule, ou de toute autre tumeur cancéreuse, quand son étendue excède celle d'un pouce ou d'un pouce et demi environ.

Une troisième règle de l'application de ce caustique contre les maladies cancéreuses, règle qui est maintenant celle de presque tous les bons praticiens, c'est de faire précéder son emploi de l'extirpation de toutes les chairs dégénérées, au moyen de l'instrument tranchant, ainsi que Celse le conseille dans des cas analogues : *Si medicamenta vincuntur, hic quoque scalpello quidquid corruptum est, sic ut aliquid etiam integri trahat, præcidi debet* (Celse, lib. VI, cap. IX, sect. 1). Par ce procédé, on évite les inconvéniens qui se rencontrent toujours lorsqu'on laisse aux escarrotiques à consumer les chairs cancéreuses, et l'on réduit la partie à l'état d'une plaie simple, avec perte de substance, mais sur la surface de laquelle le caustique appliqué détruit plus profondément jusqu'au germe de la maladie, et la dispose à une cicatrisation plus prompte, plus solide et plus régulière.

Cette opération préliminaire doit se faire un ou deux jours avant l'application de la pâte arsenicale, l'état saignant de la plaie ne permettant pas d'en faire usage immédiatement après l'ablation des parties malades : il ne faudrait pas non plus, dans ce cas, attendre plus longtemps, la période inflammatoire qui surviendrait plus tard, devenant, comme nous l'avons dit, une contre-indication à l'emploi du caustique; il faut donc choisir, pour son application, le moment où toute effusion de sang ayant cessé dans la plaie, celle-ci se trouve légèrement humide par l'effet du léger suintement qui commence à s'y manifester, et qui facilite le détachement de l'appareil qu'on y a appliqué.

Une quatrième règle générale consiste à ne jamais appliquer ce médicament lorsque la maladie est le siége de douleurs très-vives, qu'il augmenterait encore. Il faut auparavant les combattre par l'emploi des narcotiques et des émolliens. Enfin, l'on doit éviter de faire l'application de la pâte arsenicale sur le trajet des vaisseaux et des nerfs un peu volumineux. Toutes ces conditions, auxquelles on doit nécessairement avoir égard pour l'emploi méthodique de la pâte arsenicale dans le traitement des maladies cancéreuses, restreignent son usage à un assez petit nombre de cas de ces maladies, cas que l'on

peut borner aux suivans : 1°. les cancers superficiels et peu étendus de la peau, et particulièrement de celle du visage et des lèvres. Ces cas sont surtout ceux où l'on doit alors avoir le soin d'appliquer le caustique, non sur la surface inégale et raboteuse de l'ulcère, telle qu'elle se présente à la première vue, mais sur la plaie simple que l'on obtient après avoir ébarbé cette surface dégénérée au niveau des parties saines.

2°. Les plaies qui résultent de l'ablation de tumeurs cancéreuses peu volumineuses occupent la peau ou peu profondément le tissu cellulaire sous-cutané.

3°. Les repullulations suspectes qui surviennent si fréquemment dans le cours de la cicatrisation d'une plaie plus ou moins étendue, après l'extirpation d'une maladie cancéreuse. Dans ces cas, toujours très-fâcheux, s'il reste quelque espoir de prévenir la dégénérescence générale de la plaie, ce ne peut être que dans la prompte destruction des premiers germes de la maladie. Alors le cautère actuel, trop effrayant pour la plupart des malades, peut être avantageusement remplacé par la pâte arsenicale, en ayant le soin d'enlever préalablement avec l'instrument tranchant les végétations cancéreuses, si elles offrent trop d'épaisseur pour qu'elles puissent être entièrement et promptement consumées par le caustique.

Tels sont à peu près les seuls cas où la saine pratique admet l'usage de la pâte arsenicale, comme de tous les caustiques, dans le traitement des maladies cancéreuses. Nous devons cependant ajouter que, frappé de l'analogie qui existe entre les ulcères chancreux de la face et certains carcinomes du col de l'utérus, M. Bayle avait émis l'idée qu'on pourrait retirer quelque avantage de l'emploi de la pâte arsenicale dans le traitement de ces derniers. La première objection qui se présente naturellement à l'esprit, en réfléchissant à cette proposition, est le danger dont l'application de ce caustique pourrait être pour les parties voisines, sur lesquelles il ne paraît guère possible de l'empêcher de porter son action; mais le moyen ingénieux mis en usage, dans ces derniers temps par M. Récamier, pour rendre le col de l'utérus accessible aux yeux comme aux moyens de traitement, pourrait permettre de tirer profit de l'idée de M. Bayle; car on conçoit alors que le vagin, tenu distendu par le *speculum* (*Voyez* MATRICE), pourrait plus facilement être garanti du contact de la pâte, surtout si l'on avait le soin d'éviter qu'elle fût trop liquide, et de n'en étendre sur l'ulcère qu'une couche extrêmement mince, préférant de réitérer ici plusieurs fois son application. Les succès que l'on commence à annoncer avoir retirés de l'emploi des autres caustiques dans ce cas, ne peuvent que fortifier l'espérance que doit nécessairement faire concevoir

l'usage d'un moyen qui a tant de fois réussi contre des maladies analogues. On a quelquefois étendu l'usage de la pâte arsenicale à quelques cas autres que ces affections, et dans lesquels on l'emploie moins comme escarrotique proprement dit, que comme un stimulant assez actif, propre à donner plus de ton aux parties sur lesquelles on l'applique. Ainsi, par exemple, on rencontre quelquefois dans la pratique des ulcères atoniques arrondis, et qui, quoique peu étendus et assez superficiels, ne peuvent être amenés à cicatrisation, quelque moyen que l'on mette en usage et avec quelque soin que l'on suive leurs pansemens. On a vu dans ces cas l'application de la pâte arsenicale être suivie des plus heureux succès. Il en est de même de plusieurs autres de plaies suppurantes, et dans lesquelles la cicatrisation, après être parvenue à un certain degré, s'arrête et ne fait plus aucun progrès : telles sont, dans certains cas, les plaies qui résultent de l'ablation d'un cancer étendu. Telles sont encore quelquefois, dans leur dernière période, les plaies qui suivent l'ouverture des bubons vénériens. Dans toutes ces circonstances, l'action de la pâte arsenicale semble imprimer une vie nouvelle et plus active aux chairs sur lesquelles doit se former la cicatrice, et celle-ci fait quelquefois, après son application, les progrès les plus prompts. On retire encore de l'avantage de l'emploi du même moyen sur les plaies qui résultent de l'ablation de ces végétations singulières, mais non cancéreuses, du nez, qui paraissent produites par un bouleversement particulier du tissu de cette partie, continuellement lubréfiée et humectée par une humeur onctueuse, sébacée, et sécrétée en plus grande quantité que dans l'état naturel. Après que l'on a rendu, autant que possible, au nez sa forme ordinaire, par les excisions convenables, on obtient une cicatrice beaucoup plus unie et beaucoup plus régulière, par l'application d'une couche légère de pâte arsenicale sur les plaies réduites aux conditions que nous avons déjà fait connaître. L'on a aussi proposé le même moyen dans plusieurs autres affections externes et superficielles, dans lesquelles il s'agit de donner au tissu de la peau ou des parties immédiatement sous-jacentes, une manière d'être particulière, d'en modifier les propriétés vitales, et par là d'amener à guérison certaines maladies qui paraissent dépendre d'une altération de ces propriétés. C'est ainsi qu'on en recommande l'usage contre les dartres ulcéreuses et rongeantes des différentes parties du corps, surtout de la face.

Dans tous les cas que nous venons d'indiquer, et dans lesquels la pâte arsenicale est employée comme *stimulant* et non comme escarrotique, l'on conçoit que l'on n'a besoin que d'une action bien moins marquée de ce caustique, et que sa quantité

doit être par conséquent beaucoup moins considérable que lorsqu'il s'agit de combattre la disposition cancéreuse d'une partie.

La manière de procéder à l'application de la pâte arsenicale, quoique simple et facile, demande cependant, pour être faite avec toutes les précautions nécessaires, une habitude assez grande de cette opération.

La poudre étant préparée d'avance avec les conditions que nous avons indiquées, on en prend une certaine quantité sur le fond d'une assiette, ou sur tout autre objet analogue; on y ajoute de la salive en quantité suffisante pour la réduire en une pâte, qui, lorsqu'elle est bien pétrie et suffisamment mélangée, doit avoir la consistance de la pâte de froment, être parfaitement homogène, bien liée, et n'adhérer en aucune façon ni à l'assiette ni à la spatule qui sert à la préparer. On découvre alors la plaie sur laquelle l'opération doit être faite; et si, comme c'est le cas le plus ordinaire, une excision y a été pratiquée à l'avance, l'appareil doit s'enlever presque de lui-même et sans efforts, pour ne pas renouveler l'effusion de sang, qui, en délayant trop la pâte, serait un obstacle à sa bonne application. On absterge avec un linge fin toute l'humidité qui suinte à la surface, et on la recouvre ensuite d'une couche de pâte, dont l'épaisseur, communément d'environ deux lignes, peut varier suivant les indications et l'effet qu'on se propose d'obtenir. Le caustique, d'abord un peu ramolli, s'adapte et adhère à la surface légèrement humide de la plaie. On en unit et on en égalise la surface avec la spatule, et l'on a le soin de faire déborder la couche de la pâte sur la peau saine d'une ou deux lignes au delà de la circonférence de la plaie : son action est par là rendue plus complette et plus sûre. On termine l'application en recouvrant le caustique d'un corps capable d'y adhérer fortement en se desséchant, et de ne former qu'une seule masse de la totalité de la couche de pâte arsenicale. On adopte communément pour cela une couche épaisse de toile d'araignée; on pourrait également se servir de tout autre corps mince et mollet, tel qu'un linge fin, un petit gâteau de charpie râpée, etc. Tout l'appareil est ensuite recouvert d'un bandage approprié, lorsqu'il offre une certaine étendue ou qu'il est situé dans un lieu exposé aux frottemens; mais quand la plaie est d'une largeur peu considérable, et qu'elle est située au visage, il est préférable de l'abandonner sans aucun bandage, le desséchement prompt du caustique le maintenant suffisamment en place.

Il est encore dans l'application de la pâte arsenicale quelques précautions à prendre, lesquelles sont relatives à la structure et aux fonctions des parties environnantes : ainsi, quand

cette application se fait sur un ulcère qui occupe dans une assez grande étendue les ailes du nez, pour prévenir l'obstacle à l'entrée de l'air que pourrait produire le gonflement qui doit survenir, il est bon de placer dans les narines un tuyau de gomme élastique ou de plomb. Par une raison analogue, on placera une sonde dans l'urètre lorsque ce sera sur le gland que l'on aura à agir : on a aussi conseillé d'interposer une plaque mince de plomb entre le globe de l'œil et les paupières, lorsque ces dernières sont le siége de la maladie que l'on cherche à détruire, et cela dans le double but de prévenir l'humidité continuelle que fourniraient les larmes, et de garantir les parties sous-jacentes de l'action du caustique. Mais remarquons que c'est toujours avec la plus grande précaution que l'on doit employer la substance dont nous nous occupons sur des parties d'une épaisseur aussi peu considérable que les paupières.

Lorsque la pâte arsenicale a été convenablement préparée, et la partie bien disposée à la recevoir, elle ne tarde pas à se dessécher et à former une masse dure, d'une couleur sombre, très-adhérente aux parties qu'elle recouvre; quelquefois, au contraire, soit par le défaut de sa préparation, soit par la trop grande humidité des parties, elle reste molle, liquide, n'adhère que faiblement, fuse et s'écoule au loin : de là les inconvéniens de manquer l'effet attendu, et de voir les parties saines plus ou moins affectées par le contact du caustique.

Très-peu de temps et quelquefois immédiatement après l'application de la pâte arsenicale, elle commence le plus souvent à faire sentir son action; des douleurs lancinantes et brûlantes se développent dans la plaie, la peau se fronce dans toute la circonférence en formant des rides, en forme de rayons convergens vers l'enceinte de la plaie; bientôt il survient dans les bords de celle-ci une tuméfaction qui ne tarde pas à s'étendre au loin, et qui offre tous les caractères d'un gonflement en même temps érysipélateux et œdémateux; un cercle rouge circonscrit irrégulièrement cette tuméfaction; les douleurs vont en augmentant, et sont ordinairement assez vives pour priver presque entièrement le malade de repos, et développer chez lui un degré de fièvre plus ou moins considérable; l'escarre se durcit de plus en plus. Cet état ou cette période d'irritation continue et augmente pendant deux, trois, quatre ou cinq jours, lorsque les accidens sont modérés, ce qui est le plus ordinaire; ils n'exigent presque aucune précaution; quand ils paraissent acquérir un trop grand degré d'intensité, on tâche de les calmer par des moyens généraux, tels que la diète, le repos et le régime antiphlogistique, mais jamais par des applications émollientes locales. On a, en effet, remarqué

que les corps humides, appliqués sur la masse desséchée que forme le caustique, avaient, pour action, de délayer cette masse, de redonner ainsi aux molécules arsenicales une nouvelle activité en les mettant en un contact plus immédiat avec la surface de la plaie, et d'augmenter les accidens au lieu de les diminuer. Au bout de quelques jours, ces accidens deviennent moindres. La tuméfaction, la tension douloureuse, la rougeur diminuent peu à peu sans cependant disparaître entièrement, et il ne reste qu'une masse dure et grisâtre formée par la réunion de la substance caustique avec l'escarre que son action a déterminée. Après quelques jours de cette sorte de calme, quelques douleurs commencent à se faire sentir de nouveau; c'est l'annonce du travail que la nature établit pour la séparation des parties désorganisées; un cercle ou une auréole inflammatoire s'établit à l'entour, et la chute de l'escarre a lieu au bout d'un temps qui varie depuis dix, douze jours jusqu'a quarante. On aperçoit alors, lorsque la chute a été peu tardive, une plaie vermeille, unie, recouverte de bourgeons charnus, et très-disposée à la cicatrisation. Lorsque l'escarre est restée longtemps à se détacher, il n'est pas rare de trouver, lorsqu'elle tombe, une cicatrice très-bonne et toute formée audessous d'elle; ce qui arrive, parce que l'escarre, se détachant toujours de la circonférence vers le centre, et la cicatrisation se formant dans le même sens, celle-ci a le temps de se faire sur les bords de la plaie pendant que la séparation se fait lentement au centre.

On ne doit jamais faire aucun effort pour hâter la chute de l'escarre, cette opération devant être abandonnée aux soins de la nature.

La plaie qui résulte de la chute de l'escarre quand elle n'est pas tout à fait cicatrisée, ne demande, pour son traitement, aucune préparation particulière; elle rentre absolument dans la classe des plaies qui suppurent, et elle se termine bientôt par une cicatrice solide, unie, blanchâtre, et se rapprochant peut-être plus que toute autre de la couleur de la peau.

Telle est la marche la plus ordinaire, telles sont les suites les plus avantageuses de l'application de la pâte arsenicale: toutes les fois que les choses se dévient sensiblement de l'ordre que nous venons d'indiquer, comme lorsque la croûte arsenicale se détache spontanément dès les premiers jours, on doit regarder son effet comme au moins imparfait, et revenir à une nouvelle application. Les applications répétées du caustique peuvent aussi avoir lieu lors même que la première a eu tout l'effet que l'on en attendait dans les cas où l'on craint qu'une première opération n'ait pas consumé toutes les chairs qui peuvent contenir le germe de l'affection cancéreuse; mais si l'on peut

ainsi revenir plusieurs fois à l'application du caustique sur la surface d'une plaie, plutôt suspectée de contenir le germe du cancer, que véritablement cancéreuse elle-même, nous le répétons ici, on ne devrait jamais réitérer cette application s'il arrivait qu'on l'employât sur des parties actuellement dégénérées; une première ou tout au plus une seconde couche d'un caustique devant alors consumer entièrement la maladie.

On a vu quelquefois l'effet escarrotique être porté à un degré suffisant et convenable malgré l'absence de la douleur et des phénomènes de l'irritation locale que nous avons décrits; mais ces cas sont rares et dépendent du degré peu exalté et de la modification de la sensibilité chez quelques individus.

De tout ce qui a été dit dans cet article, il suit que la chirurgie possède, dans la pâte arsenicale, un caustique précieux sous des rapports importans et multipliés : son action profonde que l'on peut cependant graduer à volonté; son application facile; la certitude de son opération quand toutes les précautions ont été prises; la bonne qualité et la promptitude de la cicatrice que l'on obtient par son moyen : tous ces avantages font qu'on remplacerait difficilement ce médicament qui, entre des mains habiles et prudentes, compte des succès presque constans. Cependant, nous ne devons pas taire que plusieurs personnes redoutent encore l'action de la pâte arsenicale, et citent, à l'appui de leurs craintes, des observations et des expériences où l'emploi de ce moyen paraît avoir été suivi de l'absorption des molécules d'arsenic, et de tous les accidens de l'empoisonnement par cette substance. On ne connaît, à la vérité, dans l'art qu'un seul fait où l'action vénéneuse de la pâte arsenicale ait été mise à peu près hors de doute et par les symptômes qui ont déterminé la mort, et par le résultat de l'ouverture du cadavre. Cette observation est celle que cite M. Roux dans *ses Elémens de méd. op.*, tom. 1, pag. 64. Certainement, un fait de cette nature, quoique unique, est bien capable d'inspirer des craintes raisonnables; mais nous pensons que ces craintes ne doivent pas non plus être exagérées : car ne peut-on pas leur opposer les succès non interrompus qu'obtiennent journellement, de l'emploi de ce moyen, les praticiens les plus recommandables? L'omission de quelques-unes des précautions et des règles que nous avons indiquées, n'aurait-elle pas été la principale cause de l'accident qui est devenu le sujet de l'alarme? Ne peut-on pas supposer un défaut dans la proportion de l'acide arsenieux de la pâte qui avait été employée, circonstance sur laquelle l'observation ne nous donne aucun éclaircissement? Le mélange avait-il été bien exécuté? On sent d'ailleurs aisément que les autres faits sur lesquels on s'appuie pour exagérer les dangers

de la pâte arsenicale ne sont rien moins que concluans. En effet, a-t-on des observations faites sur l'homme? Tantôt la substance arsenicale a été employée sous forme de poudre, ou dans des mélanges où elle entrait dans une proportion beaucoup plus forte que celle que nous recommandons. Fait-on valoir les expériences sur les animaux vivans? On voit encore ici employer, sans doute en négligeant beaucoup de précautions, sur des animaux moins robustes que l'homme, des substances en grande quantité, où l'arsenic entre pour un cinquième ou un sixième, tandis que nous ne conseillons son usage qu'à la dose d'un vingt-cinquième. On ne peut donc pas, sans être accusé de prévention, s'obstiner à voir dans la pâte arsenicale un moyen dangereux, et que la chirurgie doive rejeter. Que l'on soit seulement prévenu des effets, en général dangereux, de ce métal sur l'économie animale, quand l'habileté et la prudence ne dirigent pas son emploi; que l'on suive constamment ces deux guides et l'on pourra être assuré d'obtenir toujours, du moyen chirurgical dont l'histoire vient de nous occuper, les avantages que les maîtres de l'art en obtiennent tous les jours sous nos yeux. (M. G.)

PATHÉTIQUE, adj. (anatomie): dénomination appliquée à un muscle et à un nerf de l'œil, à raison de ce que leur action fait exécuter au globe de l'œil les mouvemens qui caractérisent les passions violentes.

Muscle pathétique, ou grand oblique de l'œil, ainsi nommé à cause de sa situation oblique et réfléchie dans la fosse orbitaire. Il a reçu encore un grand nombre d'autres dénominations; ainsi on l'a nommé *oblique supérieur*, *muscle trochléateur*, *grand rotateur de l'œil*, et, en raison de ses attaches *optico-trochléi-scléroticien*; les auteurs qui ont écrit en latin le désignent par des noms composés, et qui expriment ses attaches, son trajet ou ses usages. Ce muscle, situé à la partie supérieure et interne de l'orbite, un peu moins volumineux que les muscles droits, s'étend depuis le sommet jusqu'à la partie antérieure interne et supérieure de la fosse orbitaire, et, de ce dernier point, en changeant de direction jusqu'à la partie postérieure externe du globe de l'œil; ce qui doit faire considérer à ce muscle deux portions distinctes, une postérieure et une antérieure. La portion postérieure s'attache en arrière au périoste de la partie interne supérieure de la circonférence du trou optique, à deux lignes de ce trou, entre l'élévateur du globe de l'œil, et son adducteur, un peu audessous du releveur de la paupière supérieure, au côté interne duquel il adhère tout à fait en arrière, séparé du muscle adducteur par une assez grande quantité de graisse mollasse et en quelque sorte fluide; de là ce muscle se porte en avant et un peu en haut

en côtoyant le bord interne supérieur de la fosse orbitaire, entre les muscles droit interne et droit supérieur, un peu au-dessus des trous orbitaires internes, et, dans ce trajet, il se trouve enveloppé d'une graisse celluleuse très-mince. Arrivé à l'endroit qui répond à l'apophyse orbitaire interne du coronal, il dégénère en un tendon arrondi, qui s'engage dans une sorte de canal, en partie cartilagineux et en partie membraneux, connu sous le nom de poulie cartilagineuse, et qui se compose d'une petite lame cartilagineuse recourbée en haut, et suspendue au coronal par ses deux bords au moyen de petites bandes ligamenteuses souples, qui lui laissent une sorte de mobilité : à cet endroit, commence la seconde portion ou la portion antérieure du muscle pathétique. Cette portion s'étend d'avant en arrière et de dedans en dehors, depuis le point que nous avons indiqué, jusqu'à la partie externe supérieure et postérieure du globe de l'œil : elle suit une direction oblique de dedans en dehors, d'avant en arrière et un peu de haut en bas; entièrement tendineuse, elle est d'abord arrondie et mince, puis elle s'élargit et dégénère en une sorte d'aponévrose dont les fibres s'entrelacent avec celles des lames extérieures de la sclérotique, à trois ou quatre lignes environ au devant de l'insertion du nerf optique, un peu plus en avant et plus loin de ce nerf que le point d'insertion du muscle petit oblique. Dans son trajet, cette partie du muscle grand oblique passe entre le muscle droit supérieur et le globe de l'œil; elle forme, avec la première portion, et à l'endroit de la poulie cartilagineuse, un angle aigu du côté du fond de l'œil, et elle est entourée d'une gaîne membraneuse épaisse et serrée, qui, née du bord antérieur de la poulie et de la partie correspondante du coronal, accompagne le tendon jusqu'au globe de l'œil.

Le muscle pathétique tient, par de courtes fibres aponévrotiques, aux parties auxquelles se fait son insertion postérieure; bientôt il devient charnu, s'élargit un peu dans son milieu, sans cependant prendre tout à fait le volume des muscles droits de l'œil; puis enfin il n'est plus composé que de fibres blanches, qui forment près de la moitié de sa longueur. Le muscle pathétique reçoit des artères et des veines qui lui viennent des branches musculaires des vaisseaux ophthalmiques; le nerf de la quatrième paire cérébrale, ou le nerf pathétique, lui est entièrement destiné.

Pour apprécier l'action de ce muscle, il ne faut le considérer que depuis le point de sa réflexion à la poulie cartilagineuse, jusqu'à son insertion au globe de l'œil. Cette gaîne fait pour lui les fonctions d'une véritable poulie de renvoi : or, de ces deux points, celui qui répond au coronal, étant

constamment fixé, le globe de l'œil tend, lorsque le muscle se contracte, à être porté en avant et en dedans en même temps qu'il roule sur lui-même de dehors en dedans, et suivant un axe oblique, de telle sorte que la pupille s'abaisse, et est portée en bas. Lorsque le muscle grand oblique agit simultanément avec le petit oblique, les deux muscles tendent à tirer le globe de l'œil directement en avant, et deviennent ainsi les antagonistes des quatre muscles droits dont l'action simultanée porte l'œil au fond de l'orbite.

Nerf pathétique, ou de la quatrième paire de nerfs. Vésale confondait ce nerf avec celui de la troisième paire, et lui donnait le nom de *gracilior radix tertii paris;* il constituait la huitième paire de Fallope, la neuvième de Columbus; plusieurs autres anatomistes ont négligé d'en faire mention; d'autres l'ont pris pour un filet de la cinquième paire; enfin Willis lui a assigné le quatrième rang parmi les nerfs qui sortent de la base du crâne. Il est le second de ceux que fournit la protubérance cérébrale ou le mésocéphale. Winslow lui donne, à raison de sa destination, le nom de trochléator, de musculaire oblique supérieur; M. Chaussier l'a appelé oculo-musculaire interne. Les nerfs pathétiques, dont Achillini a le premier fait la découverte, sont remarquables en ce qu'ils sont les plus petits de tous ceux qui sortent de la base du crâne, et qu'aucun autre nerf ne parcourt un aussi long trajet qu'eux dans l'intérieur de cette cavité. Ils naissent des parties latérales de la valvule de Wieussens, derrière les tubercules quadrijumeaux postérieurs, ordinairement par deux racines, quelquefois par une seule, rarement par trois ou même quatre. Le nombre de ces racines n'est pas toujours le même de chaque côté : assez souvent une petite bandelette médullaire transversale réunit la racine du nerf d'un côté à celle du nerf du côté opposé; on a vu quelquefois le nerf pathétique du côté droit plus volumineux que du côté gauche; d'autres fois enfin, l'origine de ces deux nerfs a lieu à des hauteurs différentes, sur le bord de la valvule de Wieussens. Quoi qu'il en soit de toutes ces variétés, les différentes racines du nerf pathétique, très-molles et sans névrilème à leur naissance, se rompent avec une extrême facilité, se réunissant en un seul faisceau qui se recouvre de névrilème, se porte en avant et en dehors, se contourne sur les prolongemens antérieurs de la protubérance cérébrale, entre le cerveau et le cervelet, audessus de l'arachnoïde, suivent le trajet du bord libre de la tente du cervelet, et arrivent sur les côtés et audessous de l'apophyse clinoïde postérieure. Dans cet endroit, ils s'engagent dans un canal formé dans l'épaisseur de la dure-mère, et dans lequel ils se trouvent enveloppés par l'arachnoïde, qui, après un certain trajet, se réflé-

chit de dessus le nerf sur les parois du canal pour rentrer dans le crâne. Ce canal, situé un peu plus bas et un peu plus en dehors que celui qui loge le nerf de la troisième paire, est pratiqué dans la partie supérieure de la paroi externe des sinus caverneux ; il laisse passer le nerf qui ne contracte aucune adhérence dans le canal, et qui se trouve séparé du sang des sinus caverneux par une membrane mince et très-dense. Dans ce trajet, le nerf pathétique se trouve d'abord à la partie inférieure et externe du nerf de la troisième paire ; mais bientôt, et à mesure qu'il avance vers la fente sphénoïdale, il remonte de dehors en dedans, devient peu à peu supérieur au nerf de la troisième paire, et croise sa direction à angle aigu. A ce même moment, il se place au côté interne de la branche frontale de l'ophthalmique de Willis, et, uni avec ce nerf, il pénètre dans l'orbite par la partie la plus large de la fente sphénoïdale, au-dessus du nerf de la troisième paire, de la sixième, et de la branche nasale de l'ophthalmique, et en traversant un canal fibreux formé par la dure-mère. Arrivé au fond de l'orbite, le nerf pathétique se porte en dedans et en avant, entre le périoste et l'extrémité postérieure des muscles droits supérieur et releveur de la paupière supérieure ; il va gagner la partie moyenne du muscle grand oblique, dans lequel il pénètre en se divisant en plusieurs rameaux que l'on suit assez loin entre les fibres de ce muscle.

Le nerf de la quatrième paire est entièrement destiné à donner le mouvement et la sensibilité à ce muscle, et c'est à tort que Winslow et d'autres anatomistes ont avancé qu'il fournissait des filets nerveux à quelques-unes des parties environnantes. (M. G.)

PATHOGÉNIE, étymologiquement génération ou naissance des maladies : partie de la pathologie générale, qui s'occupe de la formation des maladies. *Voyez* NOSOGÉNIE.

(M. G.)

HUFELAND (christ.-wilhelm), *Ideen ueber Pathogenie und Einfluss der Lebenskraft auf Entstehung und Form der Krankheiten*; c'est-à-dire, Idées sur la pathogénie et sur l'influence de la force vitale sur l'origine et la forme des maladies; in-8°. Iéna, 1795.

ROESCHLAUB (Andreas), *Untersuchungen ueber Pathogenie, oder Einleitung in die medizinische Theorie*, c'est-à-dire, Recherches sur la pathogénie, ou introduction à la théorie de la médecine; in-8°. Francfort-sur-le Mein, 1798. (V.)

PATHOGNOMONIQUE, adj., *pathognomonicus*, de πα-θος, maladie, et de γνωμονικος, qui dénote, qui indique. Cet adjectif s'applique aux signes qui font connaître le vrai caractère d'une maladie. Les signes pathognomoniques sont inséparables des affections qu'ils accompagnent ; c'est ce qui les a fait aussi appeler essentiels, vrais, univoques, démonstra-

tifs, pour les distinguer d'avec une foule de phénomènes accidentels, accessoires, ou communs à un grand nombre de maladies, et qui, par cette raison, jettent souvent de l'incertitude sur le diagnostic. Les signes pathognomoniques sont donc intimement liés avec la maladie ; ils naissent, se développent, et disparaissent avec elle ; eux seuls la représentent, et ils la suivent comme l'ombre suit le corps, selon l'ingénieuse expression de Galien. Cependant, en rappelant la différence qui existe entre le signe et le symptôme, on peut dire que, dans bien des cas, le symptôme reste, lors même que déjà le signe a disparu.

En général, les symptômes doivent être en nombre suffisant et concorder entre eux pour devenir des signes démonstratifs, et établir solidement le diagnostic d'une maladie. Ainsi, par exemple, dans la pleurésie, la difficulté de respirer, prise isolément, n'est point un signe pathognomonique de cette phlegmasie, puisque ce phénomène est commun à d'autres affections de la poitrine ; on peut en dire autant de la toux, qui se rencontre dans la phthisie, l'asthme, etc., aussi bien que dans l'inflammation de la plèvre ; mais si à la dyspnée et à la toux se joignent une douleur fixe, pongitive au côté, et un pouls fébrile, ces quatre phénomènes réunis formeront les signes pathognomoniques de la pleurésie, parce qu'ils correspondent parfaitement entre eux. Dès-lors les autres phénomènes concomitans, tels que la céphalalgie, la soif, l'anorexie, la constipation, l'insomnie, etc., ne doivent être considérés que comme accessoires ; car ce n'est pas sur eux que l'on doit établir la base du traitement. *Voyez* DIAGNOSTIC, PRONOSTIC, SÉMÉIOLOGIE, SIGNE, SYMPTÔME. (RENAULDIN)

PATHOLOGIE, s. f. Ce mot signifie littéralement discours sur les maladies ; il est dérivé du grec, et composé de παθος, maladie, affection, et de λογος, discours. La pathologie peut être définie une branche de la médecine théorique, qui a pour objet l'étude des maladies du corps humain. Chez les Grecs, le mot παθος exprimait à ce qu'il paraît une affection générale, tandis que νοσος désignait une maladie en particulier. On a, jusqu'à un certain point, conservé le même nom à leurs dérivés, en consacrant la nosologie à l'étude des maladies en particulier, et la pathologie à celle de leurs phénomènes généraux.

Une partie de la médecine aussi étendue que la pathologie devait nécessairement être subdivisée en plusieurs sections propres à en faciliter l'étude : c'est aussi ce qui a eu lieu à différentes époques de la science. On a partagé la pathologie en *nosologie*, *étiologie* et *symptomatologie ;* plus tard, et lorsque la chirurgie fut regardée comme distincte de la médecine, on

admit une pathologie externe, qui comprenait les maladies chirurgicales, et une pathologie interne, bornée aux maladies internes. La pathologie, considérée dans une acception plus générale, peut encore être divisée en pathologie spéciale, qui a pour objet l'histoire ou la description particulière des maladies externes et internes (elle est alors synonyme de nosologie ou de nosographie (*Voyez* ce mot), et en pathologie générale, qui se compose de tout ce qui est commun aux différentes maladies.

(PINEL et BRICHETEAU)

PATHOLOGIE GÉNÉRALE. *Définition, objet, importance et fondemens de la pathologie générale.* Cette partie de la science médicale est une de celles dont il est le plus difficile de fixer directement l'objet, si l'on veut s'exprimer avec justesse. C'est d'après l'idée peu exacte qu'on s'en est faite pendant plusieurs siècles, qu'on nous a successivement inondés de traités généraux ou particuliers de pathologie, que des médecins connus avec avantage ont souvent accrédités; ce qui a fait croire qu'il n'y avait plus d'autre route à suivre. On a d'ailleurs compris mal à propos, sous le nom de pathologie générale, des histoires générales ou particulières de maladies, des remarques sur certains faits isolés, des interprétations ou des commentaires divers sur quelques objets de doctrine, enfin des controverses, des écrits polémiques, ou des mélanges variés de physiologie, d'hygiène, de thérapeutique, de philosophie médicale, etc.

La pathologie générale, telle qu'on doit l'envisager, ne consiste pas non plus uniquement dans des *généralités* de physiologie et de nosologie sur la vie, la mort, la santé, les causes, les signes des maladies, leurs différentes espèces, etc. Ce n'est pas seulement une introduction à l'étude de la nosographie, ainsi qu'on le pense communément, mais aussi une sorte de complément à cette étude, un résumé général, ou, si l'on veut, une collection de préceptes, de corollaires, renfermant la substance ou les fondemens de l'art. La pathologie ainsi envisagée est toujours le résultat d'une abstraction générale, déduite par voie d'analyse de l'observation attentive, et de la comparaison mûrie d'un grand nombre de faits. Un tel ouvrage, d'après notre manière de voir, doit se composer de deux parties distinctes : la première, destinée à servir d'introduction à l'étude de la *médecine*, devrait s'intituler *généralités de pathologie*; la seconde, que nous regardons comme le complément de la nosographie, serait très-bien nommée *fondemens de pathologie.* Ce dernier titre a été adopté par M. Pinel dans l'ouvrage manuscrit qu'il se propose de publier sur la pathologie. Dans l'ordre naturel des études médicales, la première partie de la pathologie ainsi considérée, sera le premier livre

de nosologie qu'on devra mettre entre les mains de l'élève; tandis que la seconde fait en quelque sorte suite à la nosographie. Voici, au reste, la différence utile à connaître qui nous paraît exister entre ces deux branches de la médecine (la pathologie générale et la nosographie).

La nosographie n'a pour objet que l'esquisse historique et le tableau d'une maladie suivie dans ses diverses périodes d'invasion, d'accroissement, de plus haut degré, de déclin et de terminaison; tandis que la pathologie générale se compose de considérations générales sur les périodes, les variétés de maladies, leurs causes, leurs signes favorables ou funestes, l'âge, le sexe, la profession du malade, l'influence des lieux, des saisons, des tempéramens, etc. A cela, on doit joindre des préceptes sur la méthode d'observer, d'étudier, de tracer des épidémies, des constitutions médicales, de faire des topographies, une classification, etc.; enfin des principes sur la manière de déduire de la considération attentive de ces différens objets, des indications générales, qui sont comme le passage naturel de la pathologie à la thérapeutique.

Il est facile de voir par ce qui précède que la pathologie générale n'est pas, dans notre opinion, l'analyse mise en action: c'est au contraire une sorte de synthèse appliquée aux maladies analysées, décomposées dans la nosographie.

Quoique les méthodes appliquées à l'étude de la pathologie ne soient pas en tout comparables à celles usitées en histoire naturelle, nous ferons remarquer cependant que la marche maintenant suivie dans l'enseignement médical, en France, a beaucoup de rapport avec celle adoptée par Linnæus dans la restauration de la botanique. Que fit en effet ce grand naturaliste? Il commença par décomposer le végétal, en considérant isolément ses différentes parties, racine, tige, fleur, feuilles, etc.; puis il en traça avec une précision rare et une extrême exactitude la description générale, d'après laquelle il s'éleva par abstraction, dans sa *Philosophie botanique*, à des principes généraux sur la science, rédigés sous la forme de préceptes. Serait-il donc déplacé de comparer la nosographie au *Systema vegetabilium*, et la pathologie générale à la *Philosophia botanica*?

L'étude des généralités, ou phénomènes communs à toutes les maladies, est d'une utilité tellement évidente, qu'il est presque inutile d'insister sur ce point. Le docteur Chomel (*Elémens de pathologie générale*) fait fort bien remarquer que, outre le besoin urgent où le médecin se trouve de se familiariser avant tout avec un langage technique, l'étude de la pathologie générale est pour lui, sous d'autres rapports, d'une importance majeure; n'ayant encore aucune sorte d'ins-

truction, il vaut mieux sans doute commencer par fixer son attention sur les phénomènes communs des maladies, pour n'avoir plus ensuite qu'à lui montrer les phénomènes propres à chacune d'elles, que de reproduire ces généralités autant de fois sous les yeux qu'il y a de maladies. C'est cependant le cas où se trouverait celui qui aurait négligé la pathologie générale. A ces avantages, elle réunit encore celui de disposer l'élève à l'étude plus méthodique des maladies en particulier, en lui faisant connaître par avance, et d'une manière isolée, leur marche, leurs diverses périodes et leur terminaison, etc.

Mais tous ces avantages seraient de nul effet, si l'étude de la pathologie spéciale ne suivait de près celle de la première partie de pathologie générale; on conçoit en effet que les abstractions dont cette dernière se compose sont très-propres à produire de faux jugemens, à meubler l'esprit d'idées systématiques, à faire naître de vains raisonnemens et de futiles hypothèses. C'est dans ces sortes d'ouvrages, en effet, qu'on trouve des systèmes plus ou moins désastreux dont la médecine a été si souvent infestée. Qu'on lise, dit l'auteur que nous venons de citer, les traités généraux de pathologie, et l'on y verra partout les systèmes et les hypothèses substitués ou mêlés aux resultats de l'expérience et de l'observation. La plupart des ouvrages de médecine, de quelque genre qu'ils soient; les descriptions isolées des maladies; les recueils mêmes d'observations sont souvent, il est vrai, infectés des mêmes vices: mais ces systèmes, ces hypothèses ont presque toujours dû leur origine à la pathologie générale; un système qui n'aurait pas compris l'ensemble des maladies, une hypothèse qui ne se serait accommodée qu'à une seule ou qu'à un petit nombre, n'eussent pas été généralement accueillis: il fallait que l'explication embrassât presque toutes les affections pour être reçue avec faveur, etc.

Les considérations abstractives dont se compose la pathologie générale doivent être déduites de l'observation et fondées sur des faits et non sur des suppositions plus ou moins gratuites, comme, par exemple, les prétendues altérations des fluides qui ont tant fait divaguer Gaubius, et avant lui, un nombre prodigieux de galénistes; il est nécessaire que ce principe fondamental soit admis *à priori*, et que les faits servant de base à l'edifice, soient reconnus avoir existé, par l'élève qui commence l'étude de la science médicale. Cette condition est indispensable, elle est comme le point algébrique représenté par un signe, une quantité quelconque, d'où l'on part pour résoudre un problème. Toutefois, cette sorte de supposition ne tarde pas a disparaître, ou plutôt à être justifiée par l'étude

de la pathologie spéciale qui confirme par des faits ce qu'on avait d'abord admis sur l'autorité d'un auteur pris pour modèle. Cette marche est à la vérité artificielle et peu conforme à celle de l'esprit humain; mais elle abrége la longueur du travail et mène plus directement au but, comme la méthode artificielle de Linné conduit plus vite et plus facilement que la méthode naturelle à la connaissance des plantes.

Histoire de la pathologie générale. Si les histoires immortelles du premier et du troisième livre des Epidémies d'Hippocrate sont d'excellens matériaux pour la nosographie, les traités du Pronostic, celui des Airs, des Eaux et des Lieux et le livre des Aphorismes ne sont pas moins précieux pour la pathologie générale; et quoique le philosophe de Cos n'ait sans doute jamais pensé à faire une pareille distinction, elle nous semble aujourd'hui si naturelle, qu'il est difficile de ne pas l'établir à la première lecture de ses œuvres.

Plusieurs autres traités d'Hippocrate, inférieurs aux précédens, et dont la légitimité a été souvent contestée se rattachent également à la pathologie générale; tels sont : le Livre des crises, attribué aux médecins de Gnide, celui des Jours critiques, les Prénotions de Cos, les Prorrhétiques, le traité des Humeurs, etc.

La marche sage tracée par Hippocrate ne fut pas longtemps suivie, et parmi ses nombreux successeurs, jusqu'à Galien, un petit nombre seulement se conforma aux préceptes lumineux dont les ouvrages du philosophe de Cos sont remplis; Dioclès de Carysto paraît même avoir été le seul qui conserva religieusement dans toute son intégrité la pureté de la médecine hippocratique. Hérophile, qui reprocha à Hippocrate de n'avoir point fait mention du pouls dans son traité du Pronostic, considéra, à ce qu'il paraît, le premier ce phénomène comme signe dans les maladies; il fit même, si l'on en croit plusieurs auteurs, des distinctions très-subtiles à ce sujet. Soranus, dont Cœlius Aurelianus est regardé comme le copiste, fut le plus grand médecin de l'école méthodique; il vint à Rome sous les règnes de Trajan et d'Adrien, où il exerça la médecine avec une grande célébrité. Soranus et Alexandre de Tralles sont les deux médecins de l'antiquité qui ont le plus perfectionné le diagnostic des maladies et fait ressortir davantage les différences qui existent entre elles.

Galien avait longtemps médité les ouvrages d'Hippocrate, pour lequel il professait beaucoup d'admiration, et toutes les fois qu'il l'a pris pour modèle, il a enrichi la médecine de nouvelles vérités; non-seulement il s'était rendu très-familier le traité du Pronostic d'Hippocrate, mais il en avait étendu les règles par ses propres observations, et il écrivit sur ce sujet

beaucoup de choses utiles; il composa en outre différens traités sur des objets de pathologie générale : tels sont les suivans : *De differentiis morborum*, *De causis liber unus*, *De symptomatum naturâ liber unus*, *De symptomatum causis libri tres*, *De morborum differentiis temporibus*, *De typis*, *De crisibus*, *De diebus decretoriis*, etc. Personne, avant Galien, n'avait composé un aussi grand nombre de traités particuliers sur le sujet qui nous occupe : c'est donc avec raison qu'on le regarde comme le fondateur de la pathologie générale. Quant aux fondemens de sa pathologie, chacun sait qu'ils reposaient presque uniquement sur la manière d'être et les altérations des quatre humeurs qu'il avait admises à l'imitation d'Aristote. Par haine pour les méthodistes, il avait méconnu, ou au moins réduit à très-peu de choses, l'influence des solides dans la production des maladies, ce qui donne la mesure de la solidité de sa doctrine, qu'on vit néanmoins régner despotiquement pendant plusieurs siècles dans des écoles. Tout ce qu'il dit de l'origine des causes morbifiques, de la nature des symptômes, des différences du pouls, etc., etc., est conforme aux raisonnemens les plus subtiles de la philosophie péripatéticienne dont il avait embrassé avec chaleur les principes, ou plutôt les hypothèses.

Parmi les médecins qui succédèrent à Galien, les uns, comme Arétée, Cœlius Aurélianus, Celse, Alexandre de Tralles, etc., se livrèrent plutôt à la partie descriptive des maladies qu'aux généralités de la pathologie; d'autres, tels qu'Aëtius, Paul d'Egine, Oribase, ne furent que des compilateurs de deuxième classe, qui n'offrent d'ailleurs que quelques notions éparses sur le sujet qui nous occupe. Bientôt après ces derniers, la médecine d'observation, ainsi que les autres sciences naturelles, est comme suspendue dans sa marche par l'état de guerre, de barbarie et d'ignorance où l'Europe reste plongée pendant une suite de siècles. Les auteurs originaux ne se trouvent guère que dans la bibliothèque d'Alexandrie, où l'on peut difficilement en prendre des copies; l'exercice de l'art est d'ailleurs borné à un pur empirisme et confié au clergé. A cette nuit profonde succède un léger crépuscule vers le huitième siècle. Les Arabes fondent l'école de Cordoue en Espagne, qui donna naissance à celle de Salerne vers le commencement du onzième siècle. Mais que firent les médecins arabes, si ce n'est de compiler les anciens, et surtout en ce qui concerne la pathologie générale, de commenter servilement les explications scolastiques et les subtilités de Galien ?

Ce ne fut qu'à compter du douzième siècle que le goût de l'observation et de la véritable médecine hippocratique commença à renaître, et que plusieurs médecins, principalement ceux de l'université de Paris, unirent leurs efforts pour faire

revivre les beaux jours de la médecine grecque ; jusqu'à Baillou néanmoins, on se borna à traduire et à commenter les anciens : par conséquent la pathologie resta stationnaire, et semblait attendre qu'une révolution opérée dans une autre branche de la médecine lui communiquât une impulsion salutaire et fournît une nouvelle base propre à lui donner un nouvel essor. Cette grande impulsion, elle la reçut du progrès de l'anatomie et de l'anatomie pathologique qui commencèrent à fleurir dans le seizième siècle.

Jusqu'à cette dernière époque, en effet, toute la pathologie générale consignée dans les ouvrages les plus accrédités ne pouvait être fondée que sur l'observation des phénomènes pathologiques recueillis pendant la vie ; et il avait été impossible de retirer aucune lumière de l'inspection des cadavres, qu'interdisait sévèrement l'antiquité, et que les Arabes réprouvaient comme une impureté sacrilége. Mais enfin les lumières ayant peu à peu triomphé de la barbarie ténébreuse du moyen âge, on vit renaître tout le zèle et l'ardeur qui avaient enflammé pendant quelque temps l'école d'Alexandrie. On se mit de toutes parts à ouvrir des cadavres, à les disséquer, soit pour étudier la forme et le mécanisme des organes vivans, soit pour acquérir la connaissance des altérations matérielles auxquelles ils sont exposés pendant la vie. Cette connaissance pouvait seule conduire à l'explication d'une série de phénomènes pathologiques jusqu'alors inexplicables, rendre compte de la marche plus ou moins rapide suivie par la maladie, des causes de la mort, de la justesse des indications thérapeutiques qu'on avait cru devoir remplir pendant la vie, enfin d'une multitude d'autres phénomènes sur lesquels l'anatomie pathologique seule pouvait répandre quelque lumière.

L'utilité d'une branche de la science médicale qui devait jeter un nouveau jour sur les doctrines pathologiques fut donc saisie avec avidité. On s'empressa de recueillir de toutes parts avec un grand soin les résultats des ouvertures cadavériques pour servir de base à une réforme générale aussi nécessaire que vivement sentie. Malheureusement les anatomistes de cette époque, pleins de zèle et d'ardeur, n'avaient pas suffisamment de lumières pour prendre une bonne direction ; ils s'attachaient trop à rechercher les cas rares dans l'étude des altérations matérielles des organes, et ils en négligeaient une foule d'autres non moins importans. En outre, les anatomistes ainsi que les médecins en général, crédules et même superstitieux, ajoutaient foi à toutes les observations merveilleuses, sans en peser le degré de vraisemblance, erreurs très-dangereuses et d'autant plus propres à faire reculer la science, que l'autorité de celui qui les propageait était plus imposante. Cependant on

acquérait chaque jour de plus en plus la conviction intime que l'anatomie pathologique était indispensable pour parvenir à la connaissance exacte des maladies, et l'on conservait ainsi le feu sacré, en attendant qu'un homme d'un génie supérieur imprimât à cette importante partie de notre art un caractère d'exactitude et d'élévation digne des plus beaux jours de la médecine grecque : cet homme étonnant fut Morgagni, dont nous parlerons bientôt.

Il est facile de voir, par ce qui précède, que l'on a longtemps confondu les notions abstraites de pathologie avec la partie descriptive des maladies; et ce n'est guère que dans ces temps modernes qu'on a distingué ces deux parties de la médecine. Stahl, Boerhaave, Baglivi, Gaubius, de Haën, Gruner, etc., se sont exercés avec plus ou moins de succès sur ce sujet, et méritent de nous occuper quelques instans.

Une latinité pure, l'avantage d'un enseignement public et une grande célébrité dans la pratique peuvent avoir concouru à donner dans le temps un certain éclat à la pathologie de Fernel au dix-septième siècle; mais en vérité peut-on lire sans surprise les éloges exagérés que Haller donne à cet auteur dans son Commentaire sur l'ouvrage de Boerhaave qui a pour titre : *Methodus studii medici*. On conçoit encore moins comment ce célèbre physiologiste associe Sennert à la même gloire, et qu'il le félicite d'avoir enseigné la doctrine des Arabes mêlée à celle d'Hippocrate, ce qui était vouloir ramener la médecine sous le joug de la pédanterie scolastique.

La pathologie générale, par son objet, semble toujours occuper les hauteurs de la médecine et devoir s'attacher surtout à la considération particulière des symptômes et des périodes des maladies envisagées d'une manière générale, avant les progrès de l'anatomie pathologique; aussi Stahl, créateur de la première des trois grandes écoles d'Allemagne, avec toute sa profondeur et son talent, ne put-il guère outrepasser ces limites; seulement il mêla à ses vues profondes sur la pathologie des digressions singulières, vraies sous un rapport, équivoques sous d'autres, et souvent piquantes par leurs contrastes. Il est difficile d'allier à un si haut degré que cet auteur, un savoir très-profond à une si grande confusion dans la manière de distribuer les objets et à des expressions plus incorrectes et plus embarrassées. Ce qu'il appelle la vraie pathologie (*Theoria medica vera*) n'est qu'une sorte d'entassement d'histoires générales de maladies et de symptômes isolés décrits avec une grande sagacité, mais dont la lecture est des plus fatigantes. Cet auteur est d'ailleurs doué d'une fécondité inexprimable pour montrer chaque objet avec toutes ses variétés, et en faire ressortir des vues saines et judicieuses pour l'exer-

cice de l'art. Un des disciples de Stahl (Junker, *Conspectus pathologiæ*) a cherché, dans un traité de pathologie, à reproduire la doctrine de ce grand médecin sous une forme plus régulière, et avec un style plus correct et plus facile; mais son ouvrage a-t-il rempli les lacunes qu'offrait son modèle? Et en prenant une forme aride et purement scolastique, n'a-t-il point fait perdre à l'original le charme d'une teinte rembrunie et d'une sombre obscurité qui ne saurait être trop méditée?

Il est à la fois curieux et instructif d'établir un parallèle entre la pathologie de Stahl et celle de Frédéric Hoffmann, autre chef d'une célèbre école allemande. Ce dernier, moins ambitieux dans son essor, plus méthodique, possédant le talent d'un écrivain correct et facile, préféra un langage clair et plus familier en faveur de ses nombreux disciples. Ses généralités sur la pathologie qui forment une partie très-distincte dans la médecine rationnelle et systématique ne sont pas sans doute le produit d'un génie créateur; mais elles décèlent un jugement sain, un homme profondément instruit qui avait fait un heureux usage des méthodes analytiques, et qui s'élevait souvent par voie d'abstraction à des conclusions générales. Hoffmann, à raison de sa clarté et de son érudition choisie, est un auteur qu'on doit souvent consulter: il est fâcheux qu'il se soit tant plu à faire admirer les produits de la pharmacie chimique appliqués au traitement des maladies.

Le talent supérieur de Boerhaave, qui donna tant de célébrité à l'école de Leyde, ne pouvait qu'imprimer un caractère plus fixe de stabilité à son abrégé de pathologie, lié, dans ses Institutions, avec d'autres parties de la médecine, et surtout placé à côté de sa Physiologie; les connaissances profondes d'anatomie et de physique que l'auteur y avait répandues, et son extrême habileté dans l'art de la rédaction rendaient à cette époque cet ouvrage précieux. Avec quel pinceau énergique, quelle justesse et quelle précision de langage Boerhaave expose les divers phénomènes de la vie, en suivant l'ordre alors en usage, c'est-à-dire la division des fonctions en vitales, naturelles et animales, division sans doute susceptible d'être perfectionnée par les progrès ultérieurs de la physiologie, mais n'offrant pas moins dans ses détails des modèles de clarté et d'exactitude. On doit surtout admirer avec quelle adresse l'auteur passe de l'idée d'une fonction considérée dans son libre exercice, à celle de cette même fonction lésée; ce qui conduit à la notion abstraite de *maladie*, et de ce qu'on doit entendre par pathologie, sans tomber dans l'emphase d'une définition scientifique.

Boerhaave doit être cité, ainsi que plusieurs autres auteurs,

comme un des exemples de l'influence que peuvent exercer les opinions dominantes du siècle sur les meilleurs esprits : par exemple il fait connaître avec le jugement le plus exquis le caractère éminent de ce qu'on appelle médecine hippocratique dans les discours suivans : *De commendando studio hippocratico; de repurgatæ medicinæ facili simplicitate; de honore medici servitute;* et il fait preuve en même temps d'une étude approfondie dans la séméiotique des anciens; d'un autre côté il admet la division vague et insignifiante des maladies en similaires, organiques, et humorales, division qui n'est nullement fondée sur le rapprochement des signes extérieurs. Sa marche devient bien plus régulière lorsqu'il traite séparément de l'étiologie, de la symptomatologie, soit générale, soit particulière, ce qui se rattache directement à la pathologie générale proprement dite.

Il est difficile de s'occuper avec quelque profondeur de la pathologie générale, sans que l'ouvrage de Boerhaave ayant pour titre : *Methodus studii medici*, ne s'offre à la pensée avec les commentaires et les additions de Haller, et il est encore plus difficile qu'on ne cherche pas à en tirer de nouvelles lumières concernant les rapports réciproques de cette branche de la médecine avec ses autres parties. Il est remarquable que dès les premières pages de cet ouvrage ainsi commenté, on remonte aux aphorismes d'Hippocrate et aux histoires les plus correctes renfermées dans ses Épidémies, comme le fondement le plus solide des doctrines pathologiques; c'est ce qu'on appelle s'élever du simple au composé, et Boerhaave n'a pas suivi d'autre marche dans ses Principes élémentaires de séméiotique et de pathologie, si dignes d'être admirés par le laconisme, l'ordre et l'énergie des expressions. Ne doit-on pas présumer que si Boerhaave avait vécu à une époque plus avancée de la science, il aurait mis à profit les avantages de ses méthodes perfectionnées, et que, s'il eût surtout fréquenté avec autant d'assiduité et d'ardeur les hôpitaux, qu'il a montré de talent dans les jardins de botanique et les laboratoires de chimie, il aurait sans doute pleinement réparé les longues erreurs de la pathologie, et serait devenu un modèle à suivre dans l'étude de la médecine.

Parmi les disciples de Boerhaave, deux surtout se firent remarquer par leurs écrits sur la pathologie générale. L'un d'eux, Gaubius, semble avoir eu l'intention de rajeunir et d'étendre en disciple fervent des vues purement abstraites qui avaient échappé à la plume de Boerhaave sur les affections humorales et présumées empreintes de différens vices qui n'existaient que dans la tête de l'auteur. La pathologie de Gaubius ne mérite donc point la réputation que certains médecins se sont plus à

lui faire, bien qu'on y rencontre quelquefois des idées ingénieuses, des réflexions profondes et des rapprochemens heureux.

Il est loin d'en être ainsi de celle de de Haën (*Ratio medendi*), qui transporta pour ainsi dire l'école de Leyde à Vienne en Autriche. Au lieu de se borner à des efforts stériles de mémoire, à des répétitions éternelles, et à commenter avec respect les oracles de Boerhaave, il organisa une école de clinique, et ce fut au lit du malade qu'il enseigna à ses nombreux auditeurs la véritable pathologie, et qu'il fit faire de nouveaux progrès à la médecine en perfectionnant la méthode descriptive des maladies aiguës; il fit plus encore, il ajouta une grande masse de lumières par les recherches les plus assidues sur l'anatomie pathologique. On voit ce grand médecin, au milieu de ses travaux, remonter sans cesse aux résultats rigoureux de l'observation, source première de toute bonne doctrine médicale. Nous appliquons, disait-il sans cesse, la marche d'Hippocrate au lit du malade, non pas parce que c'est la sienne, mais parce qu'elle est fondée sur l'étude de la nature, qu'elle est pure et exempte de toute hypothèse, etc. De Haen eut l'immense avantage de réunir à une érudition solide un jugement exquis et un zèle infatigable pour les progrès de la science.

C'est à Baglivi, l'un des plus grands médecins modernes qu'est due l'idée heureuse d'un nouveau plan de pathologie générale fondé sur la méthode descriptive des maladies aiguës, méthode créée par Hippocrate, et qui a réuni les suffrages unanimes des médecins les plus éclairés, à l'époque où Baglivi devint, pour ainsi dire, l'organe du bon goût en pathologie, en opposant la noble simplicité de la medecine grecque à l'habitude de disserter vaguement sur les faits ou de les remplacer par de stériles hypothèses. Partout il se déclare avec force contre les théories spéculatives et l'esprit contentieux des auteurs arabes, des galénistes et des partisans de Paracelse et de van Helmont; partout il s'élève aux principes les plus purs et les plus sains de la pathologie, en faisant voir l'extrême sévérité qu'Hippocrate apportait dans la rédaction des histoires particulières de maladies, et en indiquant avec quelle réserve extrême il en avait tiré par abstraction des règles générales dont la fécondité et l'extrême justesse ont été admirées par les médecins éclairés de tous les lieux et de tous les temps.

Les neuf chapitres que l'illustre Baglivi a écrits sur les généralités de la pathologie sont autant d'esquisses tracées par un homme de genie, qu'une mort prématurée empêcha de perfectionner et d'étendre davantage. Voici la traduction des titres de quelques-uns de ces chapitres, dont on ne peut trop re-

commander la lecture : *De la dérision inepte, ou de la négligence de l'étude des anciens médecins ; des préjugés et des opinions fausses en médecine ; du faux genre d'analogie, ou des comparaisons incomplettes et fautives ; du défaut de méthode dans l'étude de la médecine ; de l'interprétation mal entendue des auteurs, et de la manie éternelle des hypothèses ; de l'abandon funeste que les médecins ont fait du langage aphoristique.*

Nous ne devons point dans cet examen oublier Zimmermann, un de ceux qui ont écrit avec plus de philosophie sur la pathologie générale. Il rappelle avec soin, dans son Traité de l'expérience d'après les anciens et les modernes, les règles de l'art d'observer les signes des maladies, pris des principaux symptômes ; il parle successivement des présages qu'on tire de l'état du pouls, de la respiration, de l'urine, des différentes positions du corps, des dispositions d'esprit, etc. Avec quelle supériorité de talent il traite dans son ouvrage du génie du médecin, et de la manière dont il doit conclure par analogie, par induction ! avec quelle sagesse il disserte sur l'abus qu'on a fait de la recherche des causes et sur la manière d'éviter de tomber dans la même faute !

Des progrès marqués faits en physiologie ne pouvaient que provoquer de nouvelles et importantes recherches sur la pathologie générale ; tel fut le résultat des expériences et des observations sur la sensibilité et l'irritabilité hallérienne faites un demi-siècle après la publication des Institutions de Boerhaave. Gruner (*Semeiotice*, etc. an. 1775) crut devoir refondre en grande partie la pathologie de ce dernier sous le titre de Séméiotique. Il s'attacha à donner un plus grand développement aux changemens spontanés qui peuvent survenir dans le cours des maladies aiguës, et il fit encore mieux sentir l'importance de déterminer les caractères de leurs diverses périodes. Il est encore digne de remarque que Gruner ajouta un nouveau complément aux ouvrages antérieurs de pathologie, en traitant séparément de la force tonique en excès, dans les cas où la sensibilité et l'irritabilité sont exaltées, ou bien lorsque cette même force tonique est en défaut, comme dans la lassitude, l'engourdissement, l'aphonie, la syncope, etc. On ne peut d'ailleurs que donner des éloges mérités à la vaste érudition de cet auteur, quoiqu'il en ait usé avec profusion dans un ouvrage dont la forme élémentaire exigeait plus de simplicité. De quelle utilité peut être en effet à des élèves un entassement de sentences générales qu'il est impossible de retenir de mémoire, et dont l'application toujours pénible devient par là souvent superflue ?

Quoique Morgagni ne se soit pas spécialement occupé de pathologie générale, ses travaux sur l'anatomie pathologique

n'ont pas laissé de concourir beaucoup aux progrès de cette branche de la médecine, en éclairant sur le vrai siége des maladies, et en perfectionnant le diagnostic : que de lumières ne retire-t-on pas de la lecture de son excellent ouvrage (*De sedib. et caus. morbor.*), qui est une sorte d'encyclopédie médicale rédigée avec une critique éclairée et une sagacité profonde! Il ne faut rien dédaigner dans ce grand ouvrage, pas même les annotations et les tables. Les moindres réflexions de Morgagni éclairent un grand nombre de points de pathologie, elles sont émises avec une réserve remarquable, et portent le plus souvent sur des objets de controverse qu'on ne pouvait éclairer que par des faits interprétés avec les lumières d'une raison supérieure et d'une logique sévère. Quant aux *index*, ils ne sont pas moins remarquables, et nous paraissent d'une utilité incontestable : l'un expose ce qui s'est passé durant la vie de l'individu, et l'autre fait connaître ce qu'on a vu soi-même sur les altérations examinées après la mort, en sorte que si quelque médecin qui a observé un symptôme singulier dans une maladie désire connaître la lésion interne correspondante à ce symptôme, ou bien si un anatomiste qui a rencontré quelque altération veut connaître le symptôme qui l'accompagnait, l'un et l'autre peuvent parvenir à connaître par comparaison cette singulière correspondance. Il faut remarquer en outre que le premier *index* se rapporte encore à d'autres objets, comme les habitudes acquises, l'âge, la profession, l'état civil, etc.

Il est déplorable de voir sans cesse interrompre le fil et l'enchaînement des progrès faits en pathologie générale, et de ne trouver à la suite des travaux utiles que de vains systèmes et des discussions scolastiques, tombés tour à tour dans l'oubli. Les travaux de Brown ne peuvent que suggérer ces tristes réflexions. Cet auteur, entraîné par la fougue de son imagination, parut avoir communiqué un nouvel essor à la pathologie ; il admit que ce qui distingue le corps brut de la matière brute et inanimée était l'excitabilité ou la faculté qu'il a d'être en mouvement par les impressions extérieures ; que la vie tient essentiellement à l'excitation produite par les impressions, et que la santé n'est autre chose que le résultat de l'action des causes excitantes, lorsque cette action se trouve dans une juste proportion avec l'excitabilité ; que toute maladie n'est produite que par un changement de rapport entre l'une et l'autre, ou plutôt qu'elle tient en général dans tous les cas à un excès ou à un défaut d'excitation porté jusqu'à un certain degré : de là, la division générale des maladies en universelles et en locales, puis divisées en sthéniques et en asthéniques.

Il serait inutile de retracer ici une exposition méthodique

de l'ouvrage de Brown, qui n'est, à proprement parler, qu'une pathologie entremêlée de notions diverses des autres parties de la médecine; elle a été traduite et commentée en anglais, en allemand, en italien, en français, par des médecins d'ailleurs distingués, et elle renferme une sorte de doctrine exclusive, soutenue avec enthousiasme par quelques-uns de ses partisans, et combattue avec aigreur par ses adversaires. Un examen impartial a maintenant succédé à cette sorte d'animosité réciproque, et on ne peut nier que cet ouvrage, plein de notions abstraites et de vues également ingénieuses et superficielles, ne présente une sorte de simulacre de médecine élémentaire, par l'habileté de l'auteur, et ses connaissances profondes dans la littérature ancienne, enfin par les opinions brillantes qui y sont comme enchâssées. On voit d'ailleurs que le ton tranchant et dogmatique qu'il a pris devait nécessairement exercer une sorte de séduction sur le vulgaire, en réduisant à une simple étude de quelques semaines le vaste champ de la science médicale proprement dite.

Nous ne croyons pas devoir parler ici d'ouvrages d'un genre mixte, et qui appartiennent sous certains rapports à la pathologie générale, et sous d'autres, à quelques parties accessoires de la science médicale, comme la physique, la morale, l'idéologie, etc.; nous nous épargnerons par conséquent une foule d'éloges exagérés, de critiques plus ou moins amères, ou de traits caustiques et adroitement voilés dont on est si souvent prodigue envers les auteurs. Nous nous bornerons à faire connaître par un exemple combien on peut donner, d'une certaine manière, un libre essor à son imagination sans aucun fruit pour les progrès de la science. Nous citerons, dans cette vue, l'ouvrage de Hufeland (*Idées sur la pathologie*, *ou considérations sur la force vitale*, Berlin, 1795). Cet auteur s'est proposé comme objet de recherches, 1°. de rapporter les principes fondamentaux de la pathologie générale à ceux de la médecine pratique; 2°. d'expliquer avec plus de précision la doctrine incertaine de la force vitale, et la différence qui existe entre la sensibilité et l'irritabilité; 3°. de déterminer les principes d'après lesquels la chimie peut servir à l'explication des phénomènes pathologiques et physiologiques; 4°. de réunir les deux systèmes qui divisent le monde médical, la pathologie fondée sur la considération des humeurs, et la pathologie fondée sur celle du système nerveux; 5°. de rendre compte de la doctrine essentielle des crises d'après les lois de la force vitale; 6°. de considérer, d'après les mêmes lois, les formes les plus communes de la réaction morbifique, telles que la fievre, l'inflammation et la putréfaction. Nous ne nous permettrons au-

cune réflexion sur un auteur étranger, qui aurait dû peut-être s'annoncer avec moins de prétention.

Sprengel a publié un ouvrage très-étendu sur la pathologie générale (*Pathologia generalis*), et quoique d'une part il ait omis beaucoup d'objets qui tiennent immédiatement au sujet qui nous occupe, et que de l'autre il ait fait entrer dans son ouvrage des descriptions de maladies qui lui sont étrangères, son livre néanmoins est du nombre de ceux qu'on peut lire avec fruit, ainsi que celui qu'a publié Hildenbrandt à la fin du siècle dernier (*Primæ lineæ pathologiæ generalis*).

La séméiotique fait partie de la pathologie générale; mais comme elle a presque toujours formé un objet à part, nous n'avons cru devoir parler des ouvrages qui y ont rapport, qu'autant qu'ils renfermaient quelques considérations pathologiques étrangères aux signes des maladies; nous en excepterons pourtant l'ouvrage de M. Landré-Beauvais, si supérieur à la séméiotique de Gruner, dont nous avons parlé plus haut. Cet ouvrage est remarquable par sa clarté, sa simplicité et sa précision. On y cherche sans cesse avec une sagesse peu commune à familiariser les élèves avec les sentences abstraites les plus remarquables, à fixer leur attention sur les objets primitifs des études, c'est-à-dire sur les altérations principales des fonctions organiques, sur leurs nuances variées, sur l'état particulier de la matière des sécrétions, en les rapportant aux diverses époques de la maladie qu'on observe.

A la fin de son ouvrage, M. Landré-Beauvais semble entrer dans la pathologie générale proprement dite, en donnant des considérations sur les diverses périodes des maladies, ce qui ne convient qu'aux fièvres primitives, aux phlegmasies, aux hémorragies. L'auteur a vivement senti combien le caractère général des maladies chroniques diffère de celui des maladies aiguës, puisqu'on peut à peine rapprocher par des points de contact marqués la marche des unes et des autres, et qu'un pareil rapprochement forcé ne peut que donner lieu à des résultats gratuits et insignifians. Gaubius en donne l'exemple frappant dans sa Pathologie, qui, quoique très-laborieusement combinée, semble toujours rester dans les nues par des généralités vagues et hypothétiques, et devient entièrement stérile pour l'enseignement comme pour l'exercice de la médecine.

En 1817, le docteur Chomel a publié, sous le titre d'*Élémens de pathologie générale*, un ouvrage rédigé avec beaucoup de clarté et de sagesse mais qui pourrait être plus complet. Cet ouvrage, consacré à diverses généralités sur le siége, les causes, les symptômes des maladies, leur marche, leur terminaison, leur complication, etc., peut servir avec avantage d'introduction à l'étude de la médecine.

Nous ne terminerons point ce précis historique sans faire remarquer combien il est facile de reconnaître à certains traits les auteurs qui s'éloignent en général de la méthode d'observer suivie dans toutes les sciences positives, et qui prennent sans cesse les suggestions de leur imagination pour des réalités, sans soupçonner même qu'on puisse prendre une voie plus sage et plus directe, celle qui est sanctionnée par les suffrages unanimes des hommes les plus éclairés de tous les temps et de tous les lieux. C'est ainsi que dans un ouvrage récent (*Examen de la doctrine médicale généralement adoptée*, etc.), loin de suivre les résultats d'une observation froide et impartiale, et de faire une étude approfondie des symptômes distinctifs des maladies, on s'attache à une idée exclusive, et l'on marche à la lueur des raisonnemens les plus vagues, en se fondant seulement sur quelques faits isolés ou mal appréciés. Au premier abord, on décide sans appel qu'il n'existe point de fièvres essentielles ou primitives, que chacune d'elles consiste dans une irritation locale qui donne lieu au mouvement fébrile. On cherche en vain dans l'ouvrage même des faits précis propres à rendre sensible l'état inflammatoire que l'auteur prétend exister, et son influence pour déterminer les symptômes fébriles les plus intenses. On ne trouve partout que des raisonnemens qui ressemblent fort à des conjectures dépourvues de fondemens solides; des déclamations qu'on met perpétuellement à la place de la marche sage et lente d'une observation éclairée. En vain plusieurs médecins ont opposé à l'auteur des faits exacts, qui prouvent incontestablement que ces conclusions sont erronées, qu'un seul fait bien observé suffit pour renverser son frêle échafaudage, il ne daigne pas faire attention à leurs observations, et n'en continue pas moins de raisonner à sa manière, de voir ce qu'il veut voir, et de proclamer une doctrine en opposition avec les vérités enseignées par la nature et l'observation de tous les temps, et avec les idées généralement reçues par tous les bons esprits depuis Hippocrate.

Après avoir défini le plus clairement qu'il nous a été possible le mot pathologie, avoir distingué la pathologie spéciale de la pathologie générale, et sommairement indiqué l'objet, l'importance et le véritable fondement de cette dernière, à laquelle cet article est consacré; enfin, après avoir tracé très-succinctement son histoire, il ne nous reste qu'à faire un tableau de son ensemble, et ce tableau ne peut être autre chose qu'une indication abrégée de la plupart des parties de cet ensemble, ou le sommaire d'un traité de pathologie générale : nous devons nous borner rigoureusement à ce simple exposé, afin d'éviter toute espèce de répétition.

D'après ce que nous avons dit au commencement de cet ar-

ticle, on voit que la pathologie générale peut se composer de deux parties distinctes, l'une, propre à servir d'introduction à l'étude de la nosographie; et l'autre, au contraire, qui serait son complément, est une sorte d'intermédiaire entre elle et la thérapeutique : la première partie aurait pour titre : *Généralités de pathologie*, et la seconde pourrait porter celui de *Fondemens de pathologie*.

PREMIÈRE PARTIE. *Généralités de pathologie.* Elle doit renfermer 1°. des considérations relatives à la maladie, à ses différens temps ou périodes, à son siége, à sa marche, à sa durée, à ses diverses terminaisons; on traiterait également des différentes sortes de maladies, de leurs variétés, de leurs complications, etc.

2°. L'étude des causes, de leurs divisions, de leur mode d'action, des circonstances qui doivent les modifier, tant de la part de celle de l'individu que des choses environnantes; du principe contagieux qui leur est inhérent; de la modification qu'elles impriment aux maladies; du temps qui leur est nécessaire pour agir sur l'économie, etc.

3°. Viendront ensuite les symptômes et leurs divisions; les diverses variations qu'ils présentent, suivant les constitutions, les saisons, etc.; la valeur de chacun d'eux, le danger ou l'espoir qu'ils annoncent; les exceptions dont ils sont l'objet, etc.

4°. Enfin l'ouvrage pourra être terminé par des considérations succinctes sur la nomenclature médicale; le choix d'une classification nosologique; la manière de rédiger des observations, de faire des ouvertures de cadavres, de classer les faits qu'on aurait recueillis, de les rapporter à une classification quelconque, etc., etc. Cette première partie a été traitée plus ou moins complétement dans les ouvrages que nous avons sur la pathologie générale.

DEUXIÈME PARTIE. *Fondemens de la pathologie.* Elle pourrait comprendre des considérations d'un ordre élevé : 1°. sur la meilleure méthode d'observer, d'étudier; sur le choix des auteurs qu'on doit lire; sur le meilleur emploi des facultés intellectuelles, etc.

2°. Sur les préceptes et les règles à suivre pour perfectionner les classifications nosologiques déjà existantes, ou en établir de meilleures; la marche à suivre pour la formation des genres, des espèces, des variétés, etc.

3°. Sur la manière de composer des monographies, de tracer des constitutions médicales, de décrire des épidémies, de faire des topographies médicales et statistiques, d'établir des indications générales de thérapeutique, etc.

4°. Sur la périodicité, l'intermittence, l'état endémique, sporadique et épidémique, les crises dans les maladies, et leurs

rapports avec la thérapeutique; les jours critiques, leur fondement; les convalescences, les récidives ou rechutes, etc.

5°. Sur les modifications que les âges, les sexes, les professions, les habitudes, les tempéramens, les lieux, le régime habituel, etc., impriment aux malades.

6°. Sur l'analyse, son application à l'étude des maladies; l'influence de la nomenclature sur la pathologie; le doute philosophique, ses avantages en médecine; le scepticisme, son utilité; et un grand nombre d'autres objets de pathologie générale, qui ont été ou seront traités en temps et lieu dans cet ouvrage. (PINEL et BRICHETEAU)

GALIEN, *De causis liber unus. — De symptomatum differentiis liber unus. — De symptomatum causis libri tres. — De morborum temporibus liber unus. — De totius morbi temporibus. — De typis liber unus.*

MAGIRI (P.), *Pathologia morborum et affectuum omnium præternaturalium ex veteribus*; in-8°. *Francofurti*, 1518.

MARCELLANI (sebastianus), *Prælectiones de differentiis et causis morborum*; in-16. *Palaviæ*, 1564.

FERNEL, *Universa medicina*; in-4°. *Venetiis*, 1564.

SENNERT, *Institutionum medicinæ libri* V. *Wittebergæ.*

CARDANI (Hieron.), *De causis, signis ac locis morborum liber*; in-8°. *Bononiæ*, 1569.

RUDIUS (Eustachius), *De humani corporis affectibus dignoscendis, prædicendis, curandis et conservandis libri*; in-fol. *Venetiis*, 1590.

PLEMPIUS (V. F.), *De fundamentis medicinæ libri* VI. *Lovanii*, 1638.

CHARLETON (Gualtherus), *Exercitationes pathologicæ*; in-4°. *Londini*, 1661.

RIVERIUS (Lazarius), *Opera medica universa. Lugduni*, 1676.

WEDEL (Georgius-Wolfgang), *Exercitationes pathologicæ*; in-4°. *Ienæ*, 1675.

— *Pathologia medica dogmatica*; in-4°. *Ienæ*, 1692.

HOFFMANN (Fridericus), *Dissertatio pathologiam duumviratûs Helmontiani sistens*; in-4°. *Halæ*, 1704.

— *Dissertatio. Succincta pathologiæ ex principio medicinæ deductio*; in-4°. *Halæ*, 1715.

— *Dissertatio de veræ pathologiæ fundamentis*; in-4°. *Halæ*, 1719.

STAHL (Georgius-Ernestus), *Dissertatio. Pathologiæ fundamenta practica*; in-4°. *Halæ*, 1699.

— *Dissertatio. Sciagraphia pathologiæ veræ medicæ*; in-4°. *Halæ*, 1711.

NENTERUS (Georgius-Philippus), *Theoria hominis ægroti, seu pathologiæ medicæ pars generalis, præmissâ introductione de nævis pathologiæ modernæ et activo in morbis*; in-8°. *Argentorati*, 1718.

STENZEL, *Programma de superfluis atque inutilibus è pathologiâ proscribendis*; in-4°. *Wittembergæ*, 1733.

JUNCKERUS (Johannes), *Conspectus pathologiæ ad dogmata stahliana præcipue adornata, et semiologiæ, potissimum hippocratico-galenicæ, in formâ tabularum repræsentatus*; in-4°. *Halæ*, 1736.

DETHARDING (Georgius), *Fundamenta pathologiæ*; in-8°. *Hafniæ*, 1739.

HEBENSTREIT (Johannes-Ernestus), *Pathologia metrica, seu carmen de homine sano et ægroto*; in-8°. *Lipsiæ*, 1740.

BOERHAAVE, *Prælectiones academicæ. L.*, 1744.

BOERHAAVE, *Institutiones medicæ in usus annuæ exercitationis domesticos digestæ. Parisiis*, 1747.

SCHULZE (Johannes-Henricus), *Pathologia generalis*; in-8°. *Halæ*, 1747.

ASTRUC (Johannes), *Tractatus pathologicus*; in-12. *Genevæ*, 1748.

SAUVAGES (Fr. Boissier de), *Pathologia methodica, seu de cognoscendis morbis*; in-8°. *Amstelodami*, 1752.

LUDWIG (Christianus-Gottlieb), *Institutiones pathologiæ prælectionibus academicis accomodatæ*; in-8°. *Lipsiæ*, 1754. *Editio altera*; in-8°. *Lipsiæ*, 1767.

Ouvrage traduit en allemand par Jean Hedwig; in-8°. Erlang., 1777.

ESCHENBACH (Christianus-Ehrfried), *Nova pathologiæ delineatio*; in-8°. *Rostochii*, 1755.

GAUBIUS (Hieronymus-David), *Institutiones pathologiæ medicæ*; in-8°. *Lugduni Batavorum*, 1758, 1763, 1775, 1781.

La troisième edition de cet ouvrage a été réimprimée et enrichie de notes par Jean-Chretien-Théophile Ackermann, professeur à Altdorf; in-8°. Nuremberg, 1787.

Notre compatriote Pierre Sue en a donné une traduction française; in-12. Paris, 1770.

Le professeur Chrétien-Godefroi Gruner, d'Iéna, l'a traduit en allemand, et y a fait des additions importantes; in-8°. Berlin, première, deuxième et troisième édition, 1784, 1791, 1797.

ROEDERER (Johannes-Georgius), *Dissertatio de pathologiá physiologiam informante*; in-4°. *Goettingæ*, 1759.

NICOLAI (Ernest-Anton.), *Pathologie, oder Wissenschaft von Krankheiten*; c'est-à-dire, Pathologie, ou science des maladies; IX vol. in-8°. Halle, 1769-1783.

CALDANI, *Institutiones pathologiæ*; in-8°. *Patavïæ*, 1772.

FABRE (Pierre), Recherches sur la nature de l'homme considéré dans l'état de santé et dans l'état de maladie; in-8°. Paris, 1776.

DE HAEN (Antonius), *Prælectiones in Hermanni Boerhaavii Institutiones pathologiæ. Edidit Fr. de Wasserberg*; V vol. in-8°. *Vindobonæ*, 1780-1782.

METZGER (Johannes-Daniel), *Dissertatio. Momenta quædam ad comparationem pathologiæ humoralis cum nervosá*: in-4°. *Regiomontis*, 1780.
— *Dissertatio. Pathologiæ comparatæ specimen*; in-4°. *Regiomontis*, 1792.

SIGWART (Georgius-Fridericus), *Diss. Conspectus morborum corporis humani*; in-4°. *Tubingæ*, 1782.

BALTHASAR (A.), *Chirurgische Krankheitslehre*; c'est-à-dire, Pathologie chirurgicale; in-8°. Vienne, 1785.

BAYER (Thaddæus), *Grundriss der allgemeinem pathologie*; c'est-à-dire, Plan d'une pathologie générale; in-8°. Vienne, 1786.

BAGLIVI, *Praxis medicæ*, t. I. *Parisiis*, edente Pinel, 1788.

ZIMMERMANN, Traité de l'expérience en médecine.

BROWN (John), *The elements of medicine, with large notes, illustrations and comments, by the author of the original work*: c'est-à-dire, Elémens de medecine, avec des notes étendues, des eclaircissemens et des commentaires, par l'auteur de l'ouvrage original; II vol. in-8°. Londres, 1788.

Cette traduction, faite par l'auteur lui-même, doit être regardée comme une seconde édition des *Elémens*, publiés en latin quelques années auparavant, en un volume in-8°

M. R. J. Bertin a donné une traduction française de l'ouvrage anglais, en 1805, et, dans la meme année, M. Fouquier a publié sa traduction de l'edition latine.

BOUGSON (M. F.). *Considerationes pathologico-semeiotica de omnibus humani corporis functionibus, quæ per partes sub thesium formá pro-*

positæ fuerunt per triennium studii medici in universitate Bisuntinâ, etc.; in-4°. *Bisuntii et Parisiis*, 1788.

MONTEGGIA (Johannes-Baptista), *Fasciculi pathologici*; 141 pages in-8°. *Mediolani*, 1789.

JUNCKER (Johannes-Christianus-Guilielmus), *Conspectus rerum quæ in pathologiâ medicâ pertractantur; in usum auditorum*; II vol. in-8°. *Halæ*, 1789-1790.

DEJEAN (Ferdinandus), *Commentaria in institutiones pathologiæ medicinalis Gaubii*; III vol in-8°. *Vindobonæ*, 1792-1794.

MECKEL, *Dissertatio sistens brevem pathologiæ tam nervosæ quam humoralis delineationem*; in-4°. *Halæ*, 1793.

HUFELAND, Idées sur la pathologie, ou considérations sur la force vitale. Berlin, 1795.

HILDEBRANDT (Georgius-Fridericus), *Primæ lineæ pathologiæ generalis*; in-8°. *Erlangæ*, 1795.

FRANK (Joseph), *Grundriss der Pathologie nach den Gesezen der Erregungstheorie*: c'est-à-dire, Plan d'une pathologie d'après les lois de la théorie d'incitation; in-8°. Vienne, 1803.

Plus tard, l'auteur, éclairé par l'expérience, a abjuré cette théorie avec une candeur qui honore son caractère.

BERGMANN. *Dissertatio. Primæ lineæ pathologiæ comparatæ*; in-4°. *Goettingæ*, 1804.

CANAVERI (F.), Analyse et réfutation des Elémens de médecine du docteur J. Brown; in-8°. Turin, 1805.

HENKE (Adolph.), *Handbuch der Pathologie*; c'est-à-dire, Manuel de pathologie; II vol. in-8°. Berlin, 1806.

Le tome premier contient la pathologie générale; le tome deuxième, divisé en deux parties, est consacré à la pathologie spéciale.

WINKELMANN (A.), *Entwurf der dynamischen pathologie*; c'est-à-dire, Essai d'une pathologie dynamique; in-8°. Brunswic, 1806.

PFENNING. *Dissertatio. Positiones pathologicæ systematicè dispositæ*; in-4°. *Virceburgi*, 1807.

BRANDIS (J. D.), *Pathologie, oder Lehre von den Affekten des lebenden Organismus*: c'est-à-dire, Pathologie, ou doctrine des affections de l'organisme vivant; 40 feuilles in-8°. Hambourg, 1808.

BURDACH (Karl-Friedrich), *Handbuch der Pathologie*; c'est-à-dire, Manuel de pathologie; in 8°. Leipzig, 1808.

GROSSI (Ernest), *Versuch einer allgemeinen Krankheitslehre*; c'est-à-dire, Essai d'une pathologie générale; II vol. in-8°. Munich, 1811-1813.

D'après l'état actuel de la physique, de la chimie et de l'anatomie pathologique.

— *Beurtheilung der allgemeinen pathologie von Kurt* SPRENGEL, *nach der dritten gaenzlich umgearbeiteten Auflage*; c'est-à-dire, Jugement sur la pathologie générale de Kurt SPRENGEL, d'après la troisième édition, entièrement refondue; 52 pages in-4°. Munich, 1813.

L'auteur expose les principes d'après lesquels une pathologie doit être composée.

CONSBRUCH (Georg-Wilhelm), *Pathologisches Taschenbuch fuer praktische Aerzte und Wundaerzte*: c'est-à-dire, Manuel de pathologie, à l'usage des médecins et des chirurgiens praticiens. 156 pages in-8°. Ulm, 1812.

KIESER (Georg), *Grundzuege der Pathologie und Therapie des Menschen, Erster Theil. Allgemeine Ideen der Pathologie und Therapie*; c'est-à-dire, Principes de la pathologie et de la théorie de l'homme. Première partie: Idées générales de pathologie et de thérapie; 204 pages in 8°. Jena, 1812.

D'après la doctrine de SCHELLING, sur l'*âme du monde*, l'*absolu*, etc.

GMELIN (Friedrich-Georg), *Allgemeine pathologie des menschlichen Koer*

pers : c'est-à-dire, Pathologie générale du corps humain; in-8°. Stuttgard, 1813.

L'auteur cherche à concilier les théories anciennes avec les nouvelles.

HUGON (Antoine), Traité de pathologie générale, appliquée principalement à la médecine externe; 26 feuilles in-8°. Paris, 1813.

LUDWIG (Christianus-Fridericus), *Programmata* v. *De nosogeniâ in vasculis minimis* ; in-4°. *Lipsiæ*, 1813.

SCHALLGRUBER (Joseph), *Umriss einer allgemeinen pathologie* ; c'est-à-dire, Esquisse d'une pathologie générale; 109 pages in-8°. Graetz, 1813.

SPRENGEL (Curtius), *Institutiones pathologiæ generalis* ; 538 pages in-8°. *Amstelod.*, 1813.

HENKE (Adolph.), *Ueber die Entwickelungen und die Entwickelungskrankheiten des menschlichen Organismus* ; c'est-à-dire, Sur les développemens et les maladies de développement de l'organisme humain. En six leçons; 274 pages in-8°. Nuremberg, 1814.

VIERECKL (Franc.), *De organismi humani evolutione morbisque inde oriundis* ; 38 pages in-8°. *Pragæ*, 1814.

YFFRY (Adolphus), *Primæ lineæ pathologicæ generalis*; in-8°. *Lugduni Batavorum*, 1815.

DICKMANN (I.), *An inaugural dissertation on the pathology of the human fluids* ; c'est-à-dire, Dissertation inaugurale sur la pathologie des fluides du corps humain; in-8°. Newyork, 1815.

CHOMEL (A. F.), Elémens de pathologie générale; in-8°. Paris, 1816.

DEL GIUDICE (Nicola), *Instituzioni di patologia analitica;* c'est-à-dire, Institutions de pathologie analytique; 290 pages in-8°.

CAILLOT, Elémens de pathologie générale 1818. (VAIDY)

PATHOLOGIQUE, adj., *pathologicus*, qui est relatif à la pathologie. *Voyez* ce dernier mot. (F. V. M.)

PATIENCE, parelle, *rumex patientia*, L. Cette plante, connue dans les pâturages des montagnes, est de l'hexandrie trigynie de Linné, et de la famille des polygonées.

Sa racine est vivace, pivotante, grosse comme le pouce ou davantage, quelquefois divisée en plusieurs branches, d'un jaune foncé, et brunâtre extérieurement; elle produit une tige assez grosse, cannelée, un peu rameuse, haute de trois pieds et plus, garnie de feuilles grandes, ovales-lancéolées, glabres, d'un vert assez foncé, ondulées sur leurs bords, portées sur des pétioles élargis à leur base en une gaîne fort grande. Ses fleurs sont hermaphrodites, verdâtres, nombreuses, petites, disposées à l'extrémité de la tige et des rameaux, en une longue grappe rameuse. Les valves de la semence sont entières et marquées d'un grain.

La racine de patience a une saveur amère, un peu styptique; c'est la seule partie dont on fasse usage : elle contient, d'après les recherches de M. Deyeux, du soufre libre. On l'emploie très-fréquemment dans les hôpitaux et en ville, à la dose d'une demi-once à une once pour une pinte d'eau, dans les débilités des organes de la digestion, les maladies cutanées, la convalescence, etc. Sa décoction est très-colorée.

La patience crépue ou frisée, vulgairement patience sauvage, parelle sauvage, *rumex crispus*, Linn., a des propriétés

entièrement analogues à la précédente, ainsi que le *rumex obtusifolius*, Linn.; c'est même spécialement cette espèce, dont, en quelques pays, on mange les feuilles sous le nom d'*épinards immortels*, qui entre dans la composition de l'onguent pour la gale à défaut du *rumex patientia*.

La patience crépue et celle à feuilles obtuses croissent dans les mêmes lieux que la patience commune, et fleurissent également en juin et juillet. Elles sont infiniment plus communes chez nous que la véritable patience.

La patience aquatique, grande patience, *rumex aquatica*, Linn., est aussi quelquefois employée dans le Nord pour remplir les mêmes indications que la patience commune, mais très-rarement dans nos contrées. (M. H.)

PATTE-D'OIE, s. f., nom de plusieurs espèces de chénopod. *Voyez* ANSÉRINE, BOTRYS et VULVAIRE. (F. V. M.)

PATURSA, sorte de nom acrostiche de la vérole, suivant Fallope: formé, dit-on, du commencement des mots suivans: *passio, turpis, saturnina*. (F. V. M.)

PAUL-DE-FENOUILLÈDES (eaux minérales de Saint-) petite ville sur la rivière de la Gli, entre deux montagnes, à une lieue S. de Candiez, trois de Limoux, et huit de Perpignan. On trouve à un quart de lieue de cette ville deux sources minérales, l'une chaude, l'autre froide. La source chaude fournit à un petit bassin qui forme un bain appelé bain du-pont-de-la-fou. M. Soulère regarde cette eau comme n'ayant d'autres propriétés que l'eau commune chaude au même degré. A la source, la température de l'eau est de vingt-deux degrés, therm. Réaumur; dans le bassin, elle est de vingt degrés. La source froide jaillit au pied d'un rocher opposé à la précédente, de l'autre côté de la rivière de la Gli; M. Soulère la croit chargée de fer et d'un sel analogue à celui de Sedlitz. (M. P.)

PAUME DE LA MAIN, s. f., *vola*, le creux ou le dedans de la main. La paume de la main est plus ou moins concave, suivant les individus. On y aperçoit plusieurs lignes dont la direction varie, et qui indiquent certains événemens de la vie d'après les nécromanciens. Elle est formée par la peau qui, chez les ouvriers, acquiert une grande épaisseur, par un tissu cellulaire dense et serré, l'aponévrose palmaire, les tendons des muscles fléchisseurs, les vaisseaux et nerfs palmaires, et enfin par les os du métacarpe. Les piqûres de la paume de la main sont quelquefois suivies d'un gonflement considérable de la main et de l'avant-bras: pour prévenir et combattre l'inflammation, il faut débrider la plaie, plonger la main dans de l'eau tiède, et y appliquer des cataplasmes émolliens. A la suite de ces plaies, nous avons vu survenir des convulsions, le téta-

nos même. Les blessures par instrument tranchant sont moins dangereuses : si elles intéressent les tendons des muscles fléchisseurs, le mouvement de flexion des doigts peut être détruit; cependant on a vu plusieurs fois les tendons des mains coupés se réunir parfaitement. Toutes les fois qu'on est obligé de pratiquer des incisions dans la paume de la main, il faut, autant que possible, les faire dans la direction connue des tendons, des vaisseaux et des nerfs : sans cette précaution on s'exposerait à blesser ces parties, dont la lésion est plus ou moins nuisible. Quant aux hémorragies des artères palmaires, nous en avons déjà parlé. *Voyez* PALMAIRE. (M. P.)

PAUME (jeu de). Sous le rapport de la santé, cette espèce de jeu, qui exige beaucoup de mouvement, qui excite une transpiration abondante, doit être fortement recommandée par les médecins, et souvent ordonnée. Dans les grandes villes, on n'a pas d'occasions fréquentes de se procurer un exercice salutaire. La paume remplit très bien l'indication de donner aux muscles et aux viscères des secousses utiles, et comme elle a lieu dans des endroits couverts, on n'a pas à craindre les vicissitudes atmosphériques, dont on n'est pas toujours maître de se garantir dans les jeux en plein air.

Les joueurs se déshabillent en partie pour ce jeu, et sont bientôt couverts de sueur; lorsqu'ils quittent, ils doivent se reposer dans un lieu sec et chaud si la saison l'exige, et changer de linge avant de sortir ; ils pourraient même se coucher comme après un bain et ne regagner leur logis que lorsqu'ils sont *ressuyés*. De cette manière il n'y aurait aucun inconvénient à redouter de ce salutaire exercice.

A Paris, on conseille avec infiniment d'avantage la paume aux hypocondriaques, aux mélancoliques, aux gens gras et lymphatiques, aux personnes menacées d'engorgement des viscères abdominaux, de prédominance séreuse, etc. La plupart répugnent d'abord à se livrer à ce jeu, qui les fatigue plus qu'il ne les soulage ; mais petit à petit ils y prennent goût, et finissent, en en ressentant les bienfaits, par s'y adonner avec ardeur. J'ai vu des cures étonnantes causées par le moyen que nous indiquons ici. Je citerai entre autres un habile artiste, très-hypocondriaque, qui donnait les plus vives inquiétudes à sa famille, et que six mois de paume ont remis dans le plus brillant état de santé.

Il serait à désirer que ces jeux fussent plus communs dans la capitale, et à meilleur marché qu'ils ne le sont. Au temps actuel, il n'y a guère que la classe aisée qui puisse s'en permettre l'exercice : heureusement que c'est surtout dans ses rangs que se trouvent les individus pour qui ils sont les plus nécessaires.

On commence, suivant les forces du sujet, par un quart d'heure de paume, et on en prolonge successivement le temps. Les garçons de salle sont ordinairement les seconds dans ces *parties de santé*, et modèrent le degré d'exercice suivant l'état du sujet. (F. V. M.)

PAUPIÈRE, s. f., *palpebra*, βλεφαρον des Grecs. On donne ce nom à un repli convexe et mobile de la peau, tendu au devant de chaque œil, et qui, bien que constituant à la rigueur un cercle continu, dont l'origine se trouve au rebord extérieur de la cavité orbitaire, est toutefois regardé généralement comme composé de deux portions, qu'on distingue en supérieure et en inférieure.

Les paupières, désignées aussi dans quelques anciens livres, sous les noms de *tegumenta oculorum* et de *coopercula*, ont une forme à peu près demi-circulaire, sont recourbées toutes deux dans le même sens, et offrent une convexité plus ou moins sensible, suivant la saillie plus ou moins considérable de l'œil. Elles sont séparées l'une de l'autre par une fente transversale, et se réunissent ensemble pour constituer deux commissures, dont l'interne, appelée le grand angle de l'œil, est un peu arrondie et épaisse, tandis que l'externe, ou le petit angle de l'œil, est au contraire mince et fort aiguë. Leurs bords libres, légèrement taillés en biseau sur la face qui regarde le globe de l'œil, retiennent les larmes, qui, sans ce mécanisme, auraient tombé sur la joue; et ils forment en se rapprochant un canal triangulaire, plus large, du côté du nez, qui dirige le fluide vers l'orifice des points lacrymaux. Ceux-ci se remarquent au sommet d'un petit tubercule placé à l'union de la portion droite du bord des paupières avec celle qui est courbée. On ne l'aperçoit bien distinctement que quand on renverse un peu les paupières en dehors.

La mobilité dont les paupières jouissent n'est pas égale pour toutes deux, et l'inférieure n'exécute que des mouvemens très-bornés, à raison de son peu de longueur. Un grand nombre de parties différentes entrent dans la structure de ces deux voiles, qui sont en effet composés de peau, de membranes, de tissu cellulaire, de cartilages, de muscles, de vaisseaux, de nerfs, de follicules et de poils.

La peau qui les couvre à l'extérieur est d'une finesse extrême, très-mince, unie aux parties sous-jacentes par un tissu cellulaire lâche qui en facilite l'extension, et ridée transversalement à cause des plicatures qu'elle éprouve lorsque les paupières s'écartent l'une de l'autre. Intérieurement ces deux voiles sont tapissés par la conjonctive, qui se réfléchit sur eux.

Les muscles sont au nombre de deux, savoir: l'orbiculaire ou constricteur, et le releveur propre de la paupière supé-

rieure. Ce dernier fut longtemps considéré comme un des muscles intrinsèques du globe de l'œil, et c'est à Fallope qu'on doit d'avoir rectifié cette erreur. Caldani prétend avoir trouvé chez quelques sujets un petit muscle à part, attaché au bord inférieur de l'orbite, et faisant fonction d'abaisseur de la paupière inférieure ; mais très-probablement les fibres musculaires auxquelles il a donné ce nom, dépendaient du peaucier, prolongé, contre son ordinaire, jusqu'à la partie supérieure de la face. En effet, aucun anatomiste n'a pu les découvrir depuis lui.

Les paupières sont maintenues dans la forme qu'elles doivent conserver par deux petites lames cartilagineuses, appelées cartilages tarses, qui les empêchent de se froncer dans le sens de leur largeur (*Voyez* TARSE). Des sillons creusés sur la face postérieure de ces corps logent de petits follicules arrondis, nommés glandes de Meibomius, qui sécrètent une humeur onctueuse propre à diminuer les effets du frottement des paupières, et à prévenir la chute des larmes sur la joue (*Voyez* CHASSIE). Ces follicules sont disposés en lignes jaunâtres, transversales à la longueur des cartilages tarses, et ils s'ouvrent à la partie postérieure du bord libre des paupières, par des orifices ordinairement peu marqués et difficiles à apercevoir.

Le tissu cellulaire des paupières est dense et si serré que certains anatomistes l'ont regardé comme un ligament destiné à soutenir les cartilages tarses. Jamais il ne s'y amasse de graisse, laquelle gênerait singulièrement l'élévation et l'abaissement des paupières.

Les poils qui garnissent les bords libres des paupières, et qui sont disposés sur plusieurs rangées, portent le nom de *cils*. *Voyez* ce mot.

Les vaisseaux palpébraux viennent des surciliers, des temporaux superficiels, des optiques et des sous-orbitaires externes.

Quant aux nerfs, ils tirent leur origine de la branche ophthalmique de la cinquième paire, ainsi que de la portion dure de la septième.

Les paupières ont de nombreux usages. Elles protègent l'œil contre l'action des corps étrangers, et en nettoient la surface de tous les corpuscules que l'atmosphère y dépose, modèrent l'impression d'une lumière trop vive, étendent uniformément les larmes, les dirigent du côté de la commissure interne où elles doivent être absorbées, et fortifient peut-être aussi la vue par les cils qui les garnissent. Morgagni partage cette dernière opinion, qui paraît surtout probable lorsque les cils ont une couleur bien noire, puisqu'au rapport du grand anatomiste italien, la couleur blanche de ces poils affaiblit beau-

coup la vision, et que bien des personnes se les teignent en noir, pour pouvoir discerner plus distinctement les objets.

Comme les paupières ont peu d'épaisseur, elles conservent aussi un certain degré de pellucidité qui fait qu'ayant même les yeux fermés on distingue aisément la lumière des ténèbres. Cette circonstance doit être considérée comme une des principales causes de la cessation du sommeil, et comme celle qui s'oppose à ce qu'il soit aussi calme et aussi réparateur pendant le jour que durant la nuit.

Les paupières sont sujettes à des maladies aussi nombreuses que variées. Elles présentent quelquefois des vices de conformation qui en gênent plus ou moins les mouvemens, tels que leur coadnation ensemble, ou leur adhérence avec la surface du globe de l'œil. Elles peuvent être lésées par des corps vulnérans, ou devenir le siége d'une inflammation, qui revêt toutes les différentes formes dont cette maladie est susceptible. Leur tissu s'engorge fort souvent, et elles deviennent œdémateuses ou même squirreuses. Des tumeurs enkystées ou comme pierreuses se développent dans leur intérieur. Les muscles qui les meuvent tombent dans un état de relâchement et de paralysie, ou sont agités de mouvemens convulsifs. Les poils qui les garnissent tombent ou prennent une direction vicieuse. Enfin le fluide sécrété par les glandes de Meibomius augmente souvent de quantité, et change de nature. Il ne sera question ici que d'une faible portion de cette longue liste de maladies, dont les autres ont été ou seront traitées aux articles *ankyloblépharon*, *anthracose*, *blépharophthalmie*, *blépharoptosis*, *cillement*, *clignotement*, *distichiase*, *éraillement*, *grêle*, *lagophthalmie*, *lippitude*, *orgeolet*, *madarose* et *trichiase*. *Voyez* ces mots.

En général il est bien plus ordinaire de rencontrer les vices de conformation des paupières produits par une maladie quelconque, que de les observer congéniaux. Cependant les enfans viennent quelquefois au monde avec les paupières réunies par une membrane intermédiaire, ou même entièrement confondues ensemble. Dans certains cas, l'ouverture de l'une est moins grande que celle du côté opposé, accident qui peut aussi résulter de l'adhésion des parties à la suite d'un ulcère. On éprouve alors beaucoup de peine pour lui rendre les dimensions qu'elle devait avoir, parce que l'adhérence se renouvelle avec beaucoup de facilité, et qu'on n'est pas toujours maître de la détruire, en sorte que les personnes sont obligées de vivre avec la difformité qui résulte d'un œil moins ouvert que l'autre.

La face postérieure des paupières, et principalement de la supérieure, peut se coller à la partie antérieure du globe de l'œil, dont les mouvemens sont alors très gênés. Cet accident,

qu'il est rare de trouver congénial, survient presque toujours à la suite de plaies ou d'ulcérations qui affectaient en même temps la conjonctive palpébrale et oculaire. Si l'adhérence offre une grande étendue, la maladie est extrêmement fâcheuse, d'autant plus qu'elle se complique dans la plupart des cas de l'engorgement et de l'épaississement de la conjonctive ou même de la cornée. Quand l'adhésion se borne à la base de la paupière, et que le reste est libre, on a proposé de passer, à l'aide d'un stylet très-délié, une anse de fil de soie, aux deux extrémités de laquelle on attache un morceau de plomb, dont le poids suffit pour couper les brides et séparer les parties; mais ce cas est extrêmement rare. D'ailleurs, l'instrument tranchant mériterait la préférence. Il s'agirait seulement de diriger le bistouri obliquement, afin que le dos regardât l'œil, et qu'on ne fût point exposé à blesser ce dernier organe. Au reste, l'insuccès de l'opération tient moins à la difficulté de détruire l'adhérence qu'à celle d'en prévenir la récidive. Les morceaux de papier huilé ou de baudruche qu'on a conseillé d'interposer entre la paupière et l'œil, irritent ce dernier, et ne peuvent être maintenus en position. Il serait donc préférable d'avoir recours à l'introduction fréquente d'un stylet arrondi, et de recommander au malade de cligner souvent les paupières, ou de pratiquer des injections. Si l'agglutination s'étend jusqu'à la pupille, la perte de la vue est assurée et la maladie incurable; car l'opération donnerait lieu à un leucoma qui intercepterait l'entrée des rayons lumineux, comme l'adhérence le faisait auparavant.

Les paupières sont sujettes à se renverser, et cet accident peut survenir à l'une comme à l'autre, quoique l'inférieure y soit plus exposée que la supérieure, à raison du peu d'étendue de la peau relativement à celle de la conjonctive qui en tapisse l'intérieur. Il en résulte la maladie désignée sous les noms d'ectropion, éraillement et lagophthalmie. Cette affection est non-seulement désagréable à cause de la difformité qu'elle entraîne, mais encore gênante, parce qu'elle s'oppose aux fonctions des points lacrymaux, et donne lieu à l'écoulement involontaire des larmes.

En butte à l'action de tous les corps environnans, les paupières peuvent être atteintes et blessées par les instrumens piquans, tranchans ou contondans.

Les piqûres sont rarement dangereuses; elles ne le deviennent même que dans les cas où l'instrument vulnérant, étroit et mince, a pénétré dans l'orbite, lésé l'œil ou le nerf optique, et fracturé la voûte orbitaire pour attaquer la base des lobes antérieurs du cerveau. Les accidens varient alors d'intensité, selon l'étendue du désordre, et, quand celui-ci est excessif, le malade périt infailliblement. Mais la simple piqûre des

paupières n'entraîne jamais des suites aussi funestes, et l'inflammation, ainsi que l'empâtement lymphatique, en sont les résultats les plus graves, qu'on parvient sans peine à combattre par les applications émollientes et résolutives, sur l'emploi desquelles on ne doit cependant pas insister plus que le besoin ne l'exige, dans la crainte de produire un relâchement atonique auquel il est si facile de donner naissance.

Les instrumens tranchans peuvent diviser les paupières dans une étendue plus ou moins grande, selon leur direction, et pénétrer aussi plus ou moins profondément. Lorsqu'ils n'ont intéressé que la peau et les muscles, on réunit la plaie par le moyen des emplâtres agglutinatifs; car alors la suture sèche s'exécute bien plus aisément que quand la solution de continuité s'est faite en travers. Dans ce dernier cas, ainsi que dans celui de l'extirpation d'une tumeur enkystée, on réunit mieux la plaie en appliquant un bandage disposé de manière à rapprocher les lèvres l'une de l'autre. Lorsque la paupière est divisée dans toute l'épaisseur de son bord libre, c'est-à-dire fendue, sans que le globe de l'œil lui-même ait souffert, il faut pratiquer un point de suture pour affronter les deux portions du cartilage tarse. Sans cette précaution, les lèvres de la plaie pourraient guérir isolément, de sorte qu'il resterait une fente plus ou moins considérable au bord libre des paupières. On doit avoir l'attention de passer les aiguilles de dedans en dehors. Richter propose aussi de ne pas comprendre la conjonctive dans la suture, afin que le contact des fils n'irrite point l'œil. Bell a conseillé la suture entortillée, qui est évidemment plus incommode ici que la suture ordinaire. Au reste, les mouvemens fréquens et involontaires des paupières rendent cette légère opération souvent très-difficile à pratiquer. S'il restait une fente au bord de ces voiles, par suite d'un traitement mal dirigé, il faudrait en rendre les lèvres saignantes, et se comporter ensuite comme si la plaie était récente. Si la maladie se complique d'inflammation, on se conduit de même que dans tout autre cas; on emploie les antiphlogistiques, tant internes qu'externes, et, dès que l'état des choses le permet, on procède à la suture, quand il y a lieu.

Les contusions des paupières sont suivies d'une ecchymose d'autant plus étendue, que le tissu cellulaire de ces parties est très-abondant, qu'ainsi le sang s'y répand et s'y infiltre avec la plus grande facilité. Quelquefois même la contusion, loin de se borner aux paupières, s'étend jusqu'au tissu graisseux qui environne l'œil : une ophthalmie, et la saillie au dehors de l'organe, qui semble vouloir s'échapper de l'orbite, en sont alors les suites ordinaires. La quantité de sang infiltrée est souvent si considérable que les tégumens prennent une forte

couleur noire, ce qui a donné lieu à une expression populaire trop connue et trop triviale pour pouvoir être rapportée ici. Si les parties contuses sont tendues et douloureuses, on les couvre d'anodins, d'émolliens, et, après la cessation des douleurs, on applique des résolutifs, qui favorisent la résorption du sang infiltré. Dix ou douze jours, plus ou moins, selon l'intensité de la contusion, suffisent pour dissiper l'ecchymose : la peau passe successivement de la teinte noire ou bleuâtre au jaune, pour revenir ensuite à sa couleur naturelle.

Les plaies contuses des paupières varient pour la direction, l'étendue et la profondeur. On doit les réunir quand il est possible ; mais, s'il y a du gonflement et de l'inflammation, on combat ces accidens par les moyens ordinaires; et, aussitôt que le dégorgement est opéré, on applique les agglutinatifs, afin de prévenir la largeur de la cicatrice et la difformité qui en résulterait. Il ne faut en effet jamais, dans les plaies des paupières, négliger aucun des moyens qui peuvent contribuer à empêcher cette difformité ou à la rendre moins évidente. Ainsi, dans le cas où la paupière inférieure aurait été presque entièrement arrachée, et serait pendante sur la joue, que celle-ci serait également mutilée par une plaie contuse énorme, on ne devrait pas abandonner le lambeau détaché, et lui permettre de se réunir à la peau, mais chercher à le remettre dans sa position naturelle, et l'y maintenir à l'aide des bandages convenables et des agglutinatifs.

La texture des paupières les rend très-sujettes aux gonflemens œdémateux ; mais cet œdème est tantôt une affection purement symptomatique, et tantôt, au contraire, une maladie idiopathique ou essentielle.

Il est symptomatique dans les maladies qui ont nécessité une opération à la suite de laquelle on a été obligé d'appliquer sur le visage un bandage un peu serré, telle que celle du bec-de-lièvre. Le cours de la lymphe se trouve alors gêné : ce fluide s'arrête dans les paupières, les infiltre, et gonfle plus ou moins le tissu cellulaire qu'elles renferment. Ici l'œdème disparaît quand on enlève le bandage, et on favorise la résolution par des lotions et des fomentations spiritueuses. Dans plusieurs maladies du visage, comme dans les engorgemens, de quelque nature qu'ils soient, par exemple, dans les tumeurs squirreuses et cancereuses des paupières, l'infiltration devient très-volumineuse; mais on ne peut guère y remédier, parce qu'elle dépend d'une autre affection très-grave.

L'œdème essentiel des paupières s'observe beaucoup plus rarement : en général, il est plus commun chez les enfans que chez les adultes, et surtout que chez les vieillards, à cause

de la laxité du tissu cellulaire et de la prédominance du système lymphatique. S'il ne cède pas aux topiques résolutifs, tels que l'acétate de plomb liquide, ou le mélange d'eau marinée et d'alcool; on obtient des effets plus marqués de l'application d'un vésicatoire à la nuque ou derrière les oreilles, des purgatifs, des diurétiques et des apéritifs.

Les bords des paupières sont singulièrement sujets à devenir le siége de petites ulcérations, qui forment une maladie tantôt purement locale, et tantôt aussi dépendante d'un vice dartreux, ou d'une autre acrimonie quelconque qui existe chez le malade. Dans ce dernier cas, il faut opposer aux ulcères le régime et les remèdes appropriés et aptes à les détruire, à cette espèce de dyscrasie. Lorsque l'affection est locale, on applique un vésicatoire ou un séton à la nuque, afin de faire cesser l'inflammation, et le malade se lave les yeux avec un collyre détersif. Ces ulcères guérissent facilement et promptement, par l'emploi de la pommade de tuthie, ou de l'onguent rosat bien mêlé avec du précipité rouge réduit en poudre extrêmement fine.

Quelquefois les ulcères des paupières sont accompagnés de callosités et recouverts de croûtes. On se sert alors des émolliens pour faire tomber ces dernières et ramollir les bords. Dans d'autres cas, on est obligé de les toucher avec le nitrate d'argent fondu, parce qu'ils résistent à tous les autres moyens. A cet effet, on renverse la paupière en dehors, et on l'y maintient, s'il est nécessaire, par un emplâtre agglutinatif. Lorsque, malgré cette précaution, on craint que le globe de l'œil ne soit intéressé par le caustique, on passe un papier fin huilé entre lui et la paupière.

Comme toutes les autres parties du corps, les paupières sont exposées aux tumeurs squirreuses, et, abandonnées à elles-mêmes, ces tumeurs finissent par devenir cancéreuses. Tantôt elles occupent une certaine étendue en largeur, et n'ont qu'un relief fort peu considérable; tantôt aussi la paupière devient vraiment cancéreuse, sans qu'il y ait eu de tumeur marquée, ou sans qu'il se soit manifesté autre chose qu'un léger engorgement. En général, on doit attaquer de très-bonne heure ces tumeurs squirreuses; car les progrès qu'elles font les rendent souvent incurables. Il faut les enlever avec le bistouri, plutôt que de les toucher avec un caustique, qui pourrait n'en détruire qu'une partie, irriter le reste, et faire prendre au mal un développement qui le mettrait audessus des ressources de l'art. On les emporte communément avec les tégumens, qui sont très-minces et adhérens; mais, quoiqu'en apparence on ait retranché beaucoup de peau, comme cette membrane avait été fortement distendue, il ne reste plus qu'une légère difformité

quand la cicatrice est formée. Il faut surtout se hâter d'extirper ces tumeurs lorsqu'elles occupent le bord libre des paupières et qu'elles avoisinent les points lacrymaux ; car il serait à craindre qu'elles ne gagnassent ces points, ne les détruisissent, et ne laissassent l'œil larmoyant.

Les loupes ou tumeurs enkystées s'observent aux paupières beaucoup plus fréquemment que les précédentes. Elles sont ordinairement du genre des mélicéris, plus communes à la paupière supérieure qu'à l'inférieure, rarement plus grosses qu'un pois ou une lentille, et situées soit immédiatement sous la peau, soit audessous des muscles. On a conseillé les emplâtres fondans pour les résoudre, l'eau marinée, l'esprit de Mindérérus mêlé au fiel de bœuf, la dissolution de borax, et même les mucosités de la grande limace noire des jardins. On a quelquefois retiré de l'utilité des lotions, réitérées plusieurs fois par jour, avec une décoction de fleurs de sureau ou de mélilot, à laquelle on ajoute une quantité plus ou moins grande de sel ammoniac, selon la susceptibilité individuelle de la peau. Si les fomentations ont été employées sans succès, ce qui a presque toujours lieu, on procède à l'extirpation de la tumeur. Les anciens, après avoir fait une incision à la peau, détruisaient le kyste avec le beurre d'antimoine. Cette méthode est moins sûre et plus douloureuse que la dissection et l'ablation totale de la bourse avec le bistouri ou les ciseaux. Dès qu'elle est enlevée, on réunit la plaie comme simple, et elle se consolide en peu de jours.

Quelquefois les petites tumeurs enkystées des paupières s'endurcissent. Alors, si elles sont situées vers le bord libre, et plus près du côté interne que de l'externe, de manière qu'on les découvre en renversant la paupière, il vaut infiniment mieux les attaquer par l'intérieur que par l'extérieur, c'est-à-dire inciser la conjonctive, puis les disséquer et les enlever.

Les paupières fournissent au séméiologiste quelques signes importans, dont il peut tirer parti dans certaines occasions. Ainsi, chez les filles, particulièrement celles qui n'ont point encore eu d'écoulement menstruel, elles deviennent très-noires au moment où cette hémorragie périodique va commencer à s'établir. La plupart des femmes même ont les paupières cernées d'un cercle noirâtre quelques jours avant l'apparition de leurs règles. Ces parties acquièrent une teinte jaune et même noire dans l'ictère, avant que la peau du visage ait subi aucune altération. Enfin, elles se colorent en bleuâtre chez les phthisiques et les personnes atteintes d'engorgemens dans les ganglions lymphatiques du poumon. (JOURDAN)

HOFFIUS, *Dissertatio de palpebris earumque affectibus*; in-4°. *Basileæ*, 1715.

MORASCH, *Dissertatio. Blepharographiæ, seu palpebra plus quam quinquaginta morborum nominibus infirmata*; in-4°. *Ingolstadii*, 1725.
KURZWIG, *Dissertatio de morbis palpebrarum*; in-4°. *Ienæ*, 1788.
SCHNEUBERT, *Dissertatio de palpebrarum affectibus*; in-4°. *Ienæ*, 1801.
(V.)

PAVILLON, s. m., du latin *papilio*, papillon : d'où les Italiens ont fait *padiglione*. En anatomie, on donne ce nom à différentes parties.

Le pavillon de l'oreille est cette espèce de conque placée en dehors de l'oreille, destinée à rassembler les sons pour les transmettre dans la cavité du tympan ; il occupe les parties latérales de la tête, est situé derrière la joue, audessous des tempes, audevant de la région mastoïdienne. Sa surface externe présente l'hélix, l'anthélix, le tragus, l'antitragus et la conque. Il est formé d'une couche dermoïde, d'un fibro-cartilage, de ligamens et de muscles. Pour une plus ample description, *Voyez* OREILLE. On donne le nom de *pavillon de la trompe utérine* à une portion évasée en forme d'entonnoir, que termine cet organe. On donne également le nom de *morceau frangé* à ce renflement. *Voyez* TROMPE UTÉRINE. (M. P.)

PAVOT, s. m., *papaver*, Lin. : polyandrie monogynie, genre de plantes dicotylédones dipérianthées, à ovaire supérieur, type de la famille des papavéracées.

Calice caduc, de deux folioles ; quatre pétales ; étamines nombreuses ; capsule couronnée par un stigmate rayonnant, audessous duquel se forment dans la maturité autant d'ouvertures qu'il a de rayons : tel est le caractère essentiel de ce genre.

Le pavot somnifère, ou des jardins, *papaver somniferum*, Lin., qui fait l'objet de cet article, est trop connu pour qu'il convienne d'en tracer ici une description détaillée. La sécheresse du langage terminologique ne pourrait qu'affaiblir et décolorer l'image, que le seul nom de cette plante si belle, si précieuse a fait naître dans l'imagination du lecteur. Qu'il nous suffise de rappeler que ses capsules globuleuses, glabres, ainsi que ses calices et ses feuilles amplexicaules et inégalement incisées et dentées, sont les traits qui le distinguent des autres pavots.

Probablement originaire de l'Orient, il croît spontanément dans l'Europe méridionale, quelquefois même dans nos campagnes.

Nous croyons devoir nous borner dans cet article à présenter un aperçu général de l'histoire naturelle et médicale du pavot. C'est à l'article *opium* qu'on doit chercher l'exposition détaillée des observations, des essais de tout genre, dont ce précieux médicament a été l'objet, et des applications si mul-

tipliées, si heureuses, que peut en faire l'art de guérir. On ne trouvera ici qu'une rapide énumération des principaux résultats de tant de recherches.

Le nom latin du pavot (*papaver*) n'a point de rapport avec celui que lui donnaient les Grecs (*μηκων*); doit-on, comme le font quelques auteurs, le dériver du mot celtique *papa*, bouillie, parce qu'on a mis quelquefois son suc ou sa semence dans la bouillie des enfans pour les endormir? Cette étymologie ne paraît ni meilleure, ni plus mauvaise que beaucoup d'autres. Quant aux noms français *pavot*, anglais *poppy*, etc., on y reconnaît facilement le nom latin. Celui de *dormidera* que lui donnent les Espagnols, rappelle d'une manière très-expressive sa propriété de provoquer le sommeil.

La nature a dessiné toutes les parties du pavot d'une manière élégante et large. Sa tige s'élève quelquefois à la hauteur d'un homme; mais on conçoit difficilement comment plusieurs auteurs modernes n'ont pas craint de répéter d'après Chardin (*Voyag*. vol 1, p. 31) qu'il acquérait en Perse jusqu'à quarante pieds de hauteur, et d'après Garcias, que ses capsules avaient quelquefois trente-cinq pouces de tour en Arabie. Un champ de tels pavots ferait une forêt de haute futaie, où l'on ne pourrait pénétrer que la hache à la main. L'influence du climat, du sol, le caprice même de la nature ne s'exercent que dans certaines bornes, et ne produisent jamais de si énormes différences de proportions, surtout dans les plantes herbacées. Quelle que puisse être l'origine de ce conte ridicule, il est de fait que les pavots ne sont pas plus grands dans l'Orient qu'en Europe, et que ceux qui y sont cultivés en plein champ s'élèvent même moins, en général, que ceux de nos jardins. Les capsules y sont également du même volume que chez nous.

Les fleurs du pavot, penchées avant leur entier développement, se redressent en s'épanouissant, comme pour mieux se montrer dans tout leur éclat. C'est peut-être cette *nutance* des fleurs nouvelles du pavot, plus encore que l'effet de la pluie sur elles, qui a fourni à Virgile cette image si touchante pour peindre Euryale mourant :

Purpureus veluti cum flos succisus aratro
Languescit moriens, lassove papavera collo
Demisere caput pluviâ cum forte gravantur.
(ÆEneid. IX, vers 435)

Homère (*Iliad.*, VIII, vers 306) avait déjà fait usage de la même comparaison.

Aucune fleur ne fait dans les grands parterres un plus brillant effet que les pavots; ils offrent une variété infinie pour le nombre et pour la couleur des pétales; hors le jaune et le bleu,

en y remarque toutes les nuances depuis les plus tendres jusqu'aux plus rembrunies.

Le pavot est une des plantes les plus fécondes, et le nombre prodigieux de ses semences a quelquefois servi de comparaison aux poètes anciens :

Quotque soporiferum grana papaver habet.
(Ovid., Trist.)

On a calculé qu'un seul pied peut en donner jusqu'à trente-deux mille.

Ces semences sont tantôt blanches, tantôt grisâtres ; c'est d'après cette différence qu'on a distingué le pavot blanc et le pavot noir.

La beauté du pavot attira dès les premiers temps les regards et l'attention des hommes ; les propriétés utiles ou singulières qu'on lui reconnut le rendirent bientôt célèbre.

Sa culture remonte à la plus haute antiquité chez les Grecs. Homère, (*loc. cit.*) en parle comme d'une plante généralement cultivée dans les jardins. Il n'était pas moins commun dans les jardins et dans les champs des Romains, qui le regardaient comme l'une des plantes qui épuisent le plus les terres :

Urit enim Lini campum seges, urit avenæ,
Urunt lethæo perfusa papavera somno.
(Virg., Georg. I, vers 77.)

Il en est en effet ordinairement ainsi des plantes à semences oléagineuses.

Le pavot se cultive encore aujourd'hui en grand en Europe pour retirer l'huile de ses semences, et dans l'Orient pour en obtenir l'*opium*. C'est d'Allemagne que la culture en grand des pavots a passé en Flandre, et de là dans nos autres provinces septentrionales. Ces pavots des champs offrent dans leurs couleurs tout l'éclat, toutes les nuances variées de ceux des jardins, et donnent aux campagnes qui en sont couvertes, l'aspect des plus riches parterres.

Dans nos provinces méridionales, on cultive dans la campagne le pavot blanc à grosse tête oblongue, pour l'usage pharmaceutique. Les têtes recueillies un peu avant la maturité parfaite, pour que les semences ne s'en échappent pas, séchées à l'ombre, puis mises en caisse, se vendent à la foire de Beaucaire, comme têtes de pavots blancs du Levant, et y sont l'objet d'un commerce de quelque importance.

Les épithètes de *vescum*, de *cereale*, souvent données au pavot par les Latins ; celle de τροφιμον, que lui donne Hippocrate (*De vict. rat.*, lib. II), nous indiquent qu'on le mettait, dans l'antiquité, au nombre des plantes alimentaires. Sa semence torréfiée, pétrie avec le miel, ou diversement préparée,

servait, chez les Romains, à faire plusieurs espèces de gâteaux et autres friandises. C'est ce qui fait dire au satirique Pétrone, en parlant du style doucereux et affecté des orateurs de son temps : *Mellitos verborum globulos, et omnia dicta, factaque quasi papavere et sesamo sparsa* (*Sat*, pag. 5). Des gâteaux à peu près semblables sont en usage aux environs de Saint-Quentin, et M. Bosc en vante la bonté (*Dict. d'agricult.*). Les semences de pavot sont encore employées aujourd'hui dans différens mets dans tout l'Orient, à Trente, en Pologne, en Hongrie, etc. Les habitans du Caucase oriental en mettent dans toute espece de pâtisserie, ils en couvrent même le pain blanc (Marschall, *Descript. du Caucase*). En Italie, et surtout à Gênes, on en fait de petites dragées que les femmes aiment beaucoup.

On a cru longtemps, à tort, que la semence du pavot et l'huile qu'on en retire participaient aux qualités dangereuses du suc de cette plante, son usage dans les alimens fut même défendu en France; Rozier éclaira enfin le gouvernement sur cet objet important. C'est à son zèle qu'on doit la fabrication et la vente libre de l'huile d'œillette. Ce mot paraît une légère altération d'olivette, petite huile d'olive. Cette huile est d'une belle couleur blonde, et d'une saveur agréable. Elle peut se garder aussi longtemps au moins que celle d'olive, et ne se coagule que difficilement par le froid. Elle reste liquide à dix et même quinze degrés audessous de zéro du thermomètre de Réaumur. Après l'huile d'olive fine, elle mérite la préférence pour tous les usages alimentaires.

Les Flamands et les Allemands s'en servent presque exclusivement, et les Hollandais la mêlent ordinairement à l'huile d'olive qu'ils portent aux habitans du Nord. Une grande partie de l'huile d'olive qui se consomme à Paris est ainsi mêlée, malgré les réglemens de police qui existent à cet égard. Une livre de semence de pavot donne ordinairement environ quatre onces d'huile.

L'huile d'œillette n'est point propre à l'éclairage. Comme elle sèche facilement, ainsi que celle de noix, elle a été de même adoptée par les peintres. On rend encore ces huiles plus siccatives par la cuisson avec un nouet contenant de la litharge.

Le marc qui reste après l'expression de l'huile est une bonne nourriture pour les vaches, les porcs et les oiseaux de basse-cour ; mais c'est à l'opium que le pavot a dû principalement la célébrité dont il jouit depuis tant de siècles.

Chez nous, l'opium n'est considéré que comme remède. Dans l'Orient, il est d'un usage habituel.

L'habitant de ces contrées où le despotisme anéantit l'éner-

gie morale, en même temps que la chaleur et l'abus des voluptés énervent le physique, a trouvé dans l'opium un moyen de sortir, au moins pour quelques instans, de l'apathie dans laquelle il végète.

Après avoir pris l'opium, les Orientaux éprouvent bientôt un sentiment de gaîté, d'excitation générale. Les idées tristes se dissipent, l'imagination se remplit de chimères agréables, le courage s'exalte, ils ne connaissent plus la crainte. Les souverains de ces contrées en ont souvent fait donner, avant le combat, un gros à chaque soldat pour augmenter sa valeur; mais cet état d'alacrité ne dure guère que cinq à six heures. La langueur, la morosité, le dégoût, la somnolence lui succèdent, une nouvelle dose d'opium peut seule rendre une nouvelle activité.

L'habitude de l'opium ne tarde pas à devenir un besoin, de petites doses ne suffisent plus. C'est ainsi qu'on a vu des Turcs arriver par degrés à en prendre un gros et plus à la fois. Garcias ab Horto cite un homme qui en prenait jusqu'à dix gros par jour; mais un pareil abus entraîne toujours des suites fatales. Une vieillesse prématurée est le partage des grands preneurs d'opium; émaciés, faibles, taciturnes, tristes, stupides, somnolens, ils ne sont propres à rien, si cette drogue ne les excite, et ils finissent par être victimes de cette passion, qui les dégrade aux yeux de leurs compatriotes, comme celle du vin avilit chez nous les malheureux qui s'y abandonnent. L'ivrogne n'est pas plus méprisé dans nos contrées que le *thériaki* (c'est ainsi qu'on appelle l'homme qui fait un usage excessif de l'opium) ne l'est en Perse ou en Turquie. Nabi-Effendi, célèbre dans l'Orient par ses poésies morales, trace un tableau frappant de l'abrutissement profond où l'opium réduit les hommes qui se livrent à cette passion qui les ravale au rang des plus vils animaux, et qu'il présente comme infiniment plus avilissante que celle du vin (Cardonne, *Mél. de littérat. orient.*, vol. II, p. 198).

On assure que la loi du prophète sur les liqueurs spiritueuses moins sévèrement observée aujourd'hui, rend l'abus de l'opium plus rare dans l'Orient.

Le besoin de l'opium peut à la longue devenir tel, que la privation de cette drogue ou l'interruption de son usage, ait les suites les plus fâcheuses, et coûte même la mort, suivant Hasselquist. La puissance bien connue de l'habitude ne laisse pas lieu d'en douter.

La passion des Orientaux pour l'opium et les autres préparations narcotiques est telle que les défenses les plus sévères ont toujours été insuffisantes pour y mettre des bornes. Les Siamois ne craignent pas de s'exposer aux peines les plus graves

pour satisfaire ce goût effréné. « Vainement, dit Raynal (l. III, 56) les lois de la Chine ont condamné au feu les vaisseaux qui en apporteraient dans l'empire, et les maisons qui le recevraient, la consommation n'en a pas été moins forte ».

L'action de l'opium paraît assez souvent accompagnée d'un sentiment agréable, qui peut motiver jusqu'à certain point le goût des Orientaux pour cette substance. La plupart des observateurs parlent de cette paix profonde, de ce calme voluptueux qui suit quelquefois son usage. On peut voir entre autres dans Venette (*Tabl. de l'am. conjug.*) le récit singulièrement naïf de ce qu'il éprouva après en avoir pris deux grains dans une maladie, si bien, dit-il en finissant, « que je ne fus pas marri d'avoir été malade pour avoir ressenti des plaisirs qui sont une ombre de ceux du ciel, et une image d'une félicité bien imaginée. »

Ce n'est pas sans raison que M. Virey (*Bull. de pharm.*, ann. V, n°. 2) regarde ces compositions narcotiques, qui rendent les Orientaux atrabilaires, comme une des causes des horreurs qui remplissent leur histoire. Qui peut douter qu'elles n'aient souvent exalté les passions furieuses des despotes dè ces contrées? Une préparation de ce genre sert, dit-on, à ceux de l'Inde, à faire mourir, ou du moins à plonger dans une invincible stupidité leurs frères ou les grands qu'ils redoutent. C'est sans doute de cette manière que le Vieux de la montagne, si celèbre dans l'histoire des croisades, troublait l'esprit des fanatiques qu'il envoyait assassiner ses ennemis.

Dans les bains, cabarets et autres lieux publics de la Perse, on fait un fréquent usage d'une boisson enivrante, appelée *coquenar* ou *coconar*, qui n'est que la décoction aromatisée de têtes de pavot. « C'est un grand divertissement, dit Chardin, de se trouver parmi ceux qui en prennent et de les bien observer avant qu'ils aient pris la dose, avant qu'elle opère, et lorsqu'elle opère. Quand ils entrent au cabaret, ils sont mornes, défaits et languissans ; peu après qu'ils ont pris deux ou trois tasses de ce breuvage, ils sont hargneux et comme enragés, tout leur déplaît, ils rebutent tout et s'entrequerellent ; mais dans la suite de l'opération, ils font la paix, et chacun s'abandonnant à sa passion dominante, l'amoureux de naturel conte des douceurs à son idole ; un autre demi-endormi rit sous cape ; un autre fait le rodomont ; un autre fait des contes ridicules ; en un mot, on croirait alors se trouver dans un hôpital de fous, Une espèce d'assoupissement et de stupidité suit cette gaîté inégale et désordonnée ; mais les Persans, bien loin de la traiter comme elle le mérite, l'appellent une extase, et soutiennent qu'il y a quelque chose de surnaturel et de divin dans cet

état-là. Dès que l'effet de la décoction diminue, chacun sort et se retire chez soi. »

L'opium n'est que le suc propre épaissi du pavot somnifère recueilli dans l'Inde, la Perse, l'Arabie et les autres contrées chaudes de l'Orient. Le meilleur se tirait autrefois de la Thébaïde, où le pavot se cultivait alors très en grand ; cette culture est depuis devenue assez rare en Egypte (Olivier, *Voyag.*). On obtient l'opium en faisant avec un instrument à plusieurs tranchans des incisions aux capsules des pavots avant leur parfaite maturité. On achève, en pétrissant au soleil le suc qui en découle, de lui donner la consistance convenable. L'opium recueilli par ce simple procédé, est le plus pur, le meilleur ; c'est celui qu'on désigne sous le nom d'*affion* ou d'*opium en larmes*. Par l'expression des capsules et des autres parties de la plante, on en obtient d'une qualité inférieure; c'est le *meconium*. Enfin la décoction en donne encore une troisième espèce, la moins estimée de toutes, qu'on appelle *poust*.

Quelques auteurs ont pensé que l'opium des anciens était principalement retiré du pavot oriental, belle espèce que Tournefort a fait connaître (Linn., *Diss. de opio*, vol. VIII).

Combien de fois les malades, comme ceux du docteur Weikare (*Exposit. d'un système plus simple de méd.*, p. 296), après un doux repos procuré par l'*opium*, ont ils remercié leur médecin de les avoir fait jouir des délices du paradis ? La cessation d'une vive douleur ou d'un état pénible d'irritation a sans doute beaucoup de part à ce sentiment de plaisir causé par l'opium à certains individus, quand sa dose se trouve dans un heureux rapport avec leur situation. Ce juste rapport, si difficile à rencontrer dans la pratique médicale, doit résulter assez naturellement de l'usage habituel; c'est là probablement une des raisons qui rendent cet effet agréable de l'opium plus sûr pour les Orientaux que pour nous.

L'ivresse narcotique, de même que l'ivresse vineuse, se manifeste par des effets différens, suivant les caractères. Dans ceux-ci, elle produit une gaîté bizarre et folle; dans ceux-là, une fureur aveugle. On voit les uns rire, chanter, sauter; d'autres se jeter sur le premier venu pour le poignarder. On est quelquefois obligé de chasser et de tuer, comme des bêtes farouches, des Malais possédés de cet affreux délire qu'on appelle *courir amok* (Raynal).

De brillantes chimères, des songes voluptueux ou singuliers remplissent souvent l'imagination pendant l'ivresse opiatique et l'assoupissement qui en est la suite ordinaire. « Chacun, dit l'auteur de l'Histoire de Siam (*Hist. civ. et nat. du roy. de Siam*, vol. I, ch. IV), a des songes conformes à son tempérament. L'ambitieux voit à ses pieds des rois et des esclaves.

enchaînés ; le bilieux est frappé d'un spectacle d'horreur et de perversité ; les caractères doux et bienfaisans voient tous les hommes leur sourire. » Ces rêves sont, pour le Siamois, la félicité suprême. C'est par ce moyen que les derviches tombent dans ces extases qu'ils assurent être une image des joies célestes. Les charlatans de l'Inde procurent ainsi de pareilles extases à ceux qui les consultent, quelquefois ils leur annoncent d'avance les visions qu'ils manquent rarement d'avoir ensuite ; ce qui n'a rien de surprenant.

Peut-être est-ce surtout pris en fumigation avec le tabac, que l'opium produit ces songes si chers à certains Orientaux ; peut-être est-ce son mélange avec les *datura*, les jusquiames, qui détermine plus particulièrement ce délire et la fureur ; et, au contraire, sa combinaison avec les aromates qui excite à la gaîté.

C'est de cette dernière manière, joint avec la muscade, le cardamome, la cannelle, le safran, etc., que le prennent le plus souvent les Orientaux. Ce mélange qui modifie nécessairement son action, est sans doute, avec l'habitude, la vraie, cause de la différence qu'on a pu remarquer entre les effets qu'il produit sur ces peuples, et ceux qu'il produit ordinairement sur nous.

Souvent l'opium, que nous recevons par la voie du commerce, est diversement altéré avant d'arriver jusqu'à nous. Dioscoride nous apprend que de son temps on le falsifiait déjà avec le suc de la laitue sauvage : celui du *chelidonium glaucium* a servi au même usage; la fiante de vache même a, dit-on, été employée à cette sophistication. Ces altérations plus ou moins considérables, que les marchands étrangers ne font que trop souvent subir à l'opium avant de nous le livrer, étaient déjà des motifs très-puissans pour chercher à le préparer chez nous, et déjà plusieurs essais avaient été faits en France, en Allemagne, en Italie et dans les autres contrées de l'Europe pour extraire de l'opium de nos pavots indigènes ; mais ces essais ayant été trop tôt abandonnés, et le prix élevé auquel cette substance était monté, il y a quelques années, ont été les motifs qui ont porté l'un des auteurs de cet article à s'occuper des moyens de parvenir à lui trouver des succédanés. Comme les tentatives qu'il a faites à ce sujet ont eu tout le succès qu'on pouvait désirer, nous allons faire connaître les différens procédés qu'il a employés pour obtenir de l'opium indigène, ou différens extraits de pavot, et nous rapporterons pour cela ce qu'il a consigné dans la première partie de son Mémoire sur les succédanés de l'opium, en abrégeant seulement quelques détails qui seraient ici superflus.

« J'ai, dit-il, mis en usage quatre procédés différens pour

retirer l'opium contenu dans le pavot noir : 1°. les incisions faites à la surface des capsules et sur les pédoncules ; 2°. la contusion, l'expression des capsules ou têtes, et la conversion de leur suc en extrait ; 3°. la même opération appliquée aux tiges et aux feuilles ; 4°. enfin la décoction des têtes vertes et tendres dans l'eau. C'est à la fin de juin et au commencement de juillet 1808, et en juin 1810, que j'ai fait ces différentes opérations dont je vais donner le détail.

» 1°, En pratiquant des scarifications à la surface des têtes du pavot noir, j'en avais vu sortir aussitôt un suc laiteux qui suintait par gouttes. Ce suc, en se condensant par la chaleur du soleil, était, au bout de vingt-quatre heures, d'un brun noirâtre. Je résolus, à l'une des époques ci-dessus relatées, de mettre à profit cette remarque que j'avais faite précédemment. Ayant donc fait en conséquence semer exprès, dans un terrain particulier, des graines du pavot somnifère (variété dite pavot noir), je pratiquai, du 15 au 25 juin, des incisions et des scarifications à la surface des têtes de mes plantes qui étaient alors en bon état. Je faisais d'abord mes incisions le soir, et je retournais le lendemain recueillir les gouttes du suc laiteux, qui s'étaient condensées par la chaleur de la journée, et qui, à demi desséchées à la surface des capsules, avaient acquis la consistance d'une cire un peu molle, et étaient d'une couleur brunâtre ; mais ayant observé que les gouttes du suc laiteux qui suintaient de toutes les scarifications faites aux têtes des pavots, n'augmentaient pas de volume pendant la nuit, et que l'épanchement du suc, qui avait lieu à l'extérieur au moment de l'incision, se faisait tout entier en trois ou quatre minutes au plus, je crus qu'on pourrait se dispenser de laisser le suc se condenser sur les capsules mêmes, et qu'on en obtiendrait peut-être une plus grande quantité en le ramassant tout de suite, parce qu'on ne serait pas exposé à perdre celui qui souvent s'écoulait et tombait à terre lorsque les tiges de pavot étaient agitées par le vent, tandis que ce suc était encore liquide et non condensé. Cela me conduisit à me procurer de l'opium par une autre opération plus abrégée.

» Comme j'avais déjà remarqué que le pédoncule, qui portait la capsule, fournissait beaucoup de suc laiteux lorsqu'on le coupait horizontalement pendant qu'il était encore tendre, je crus pouvoir recueillir de l'opium des pédoncules aussi bien que des têtes. Effectivement, la première fois que je m'occupai de nouveau de cette récolte, après avoir épuisé les têtes de tout le suc qu'elles pouvaient contenir, je les coupai toutes à deux lignes audessous de leur insertion, et il sortit aussitôt du sommet de chaque pédoncule une grosse

goutte de nouveau suc. Je recueillis, au bout de deux à trois minutes, ces gouttes, comme j'avais fait celles des capsules, en les ramassant avec la lame mince d'un couteau que je tenais de la main droite, et en les mettant tout de suite dans un très-petit pot que j'avais à la main gauche, et qui était tel qu'il pouvait encore me laisser l'usage de cette main pour assurer et saisir le pédoncule au moment où je ramassais le suc laiteux, et lorsque aussitôt après je faisais une nouvelle coupe horizontale.

» Je continuai ainsi le même travail pendant deux heures, pratiquant sur les pédoncules des coupes horizontales et successives, à trois ou quatre lignes les unes audessous des autres. J'avais une douzaine de pieds de pavots, sur lesquels j'opérais l'un après l'autre, et chaque pied avait trois à quatre pédoncules en état d'être coupés en même temps. La goutte de suc se formait sur la coupe horizontale pendant que j'allais de l'un à l'autre, c'est-à-dire qu'après avoir ramassé une goutte, je faisais une nouvelle incision à trois lignes audessous de la première; puis je passais à un autre pédoncule, puis à un autre pied, et enfin jusqu'au dernier, pour revenir ensuite au premier. La plupart des pédoncules, en général, me fournirent du suc à huit ou dix coupes successives; quelques uns même m'en donnèrent encore à la douzième et à la treizième, mais cela fut rare. Je dois observer que les gouttes qui sortaient des dernières incisions étaient plus petites, et qu'elles suintaient beaucoup plus lentement que celles qui paraissaient à la suite des premières. J'exposai au soleil tout le suc que j'avais recueilli par ce travail, en ayant soin de le remuer deux à trois fois par jour; il devint d'abord jaunâtre, puis tout à fait brun; en deux jours il était suffisamment condensé, et avait acquis toute la consistance que doit avoir l'opium. Le poids de tout celui que j'avais obtenu en deux heures de travail était d'un gros et sept grains; et je trouvai que, comparativement, j'en avais *récolté* davantage par l'incision des capsules et des pédoncules réunis, et en le ramassant en suc, qu'en ne le recueillant que sur les capsules, et en attendant qu'il se fût condensé à leur surface; car, par ce dernier procédé, trois heures de travail ne m'avaient donné que soixante-six grains d'opium.

» 2°. J'ai pris neuf livres des têtes vertes du pavot noir, dans lesquelles j'ai laissé les graines, parce qu'il eût été trop long de chercher à les séparer, et les ayant fait piler dans un mortier de marbre, elles rendirent, en les soumettant à la presse, trois livres douze onces de suc. Ayant observé précédemment que le suc laiteux du pavot était miscible à l'eau, je fis verser deux fois sur le marc sorti de la presse trois pintes

d'eau, et le fis piler de nouveau, afin d'obtenir, en le faisant presser une seconde et une troisième fois, tout ce qui serait possible du suc propre de la plante. Ces six pintes d'eau, ainsi chargées de ce qui pouvait être resté de parties extractives, furent mêlées avec le premier suc, et le tout fut laissé en repos pendant vingt-quatre heures. Durant ce temps, il se précipita, au fond du vase, une substance jaune-brunâtre, qui, pour la consistance, ressemblait à de la bouillie. En remuant un peu ce précipité avec le bout du doigt, il s'y formait des veines ou stries blanchâtres, qui paraissaient être une partie du suc laiteux de la plante. Quant à la liqueur séparée de son précipité, elle fut passée au papier, et, après avoir été filtrée, elle était d'un brun clair assez limpide ; ce qui ne l'empêcha pas de donner beaucoup d'écume quand je la fis bouillir pour la faire évaporer et réduire en extrait. Lorsqu'elle eut acquis la consistance d'un sirop très-épais, elle fut retirée du feu, distribuée dans des capsules de verre, et exposée à l'ardeur du soleil. Au bout d'environ dix jours, elle se trouva par ce dernier moyen avoir acquis la consistance qu'on donne aux extraits. Son poids, en cet état, était de six onces deux gros, et sa couleur d'un brun noirâtre. »

» 3°. J'ai traité à peu près de la même manière cinquante livres de tiges et de feuilles de pavot noir, qui m'ont d'abord fourni, après avoir été pilées et pressées, onze livres douze onces de suc vert, duquel s'est précipité, pendant vingt-quatre heures de repos, une sorte de fécule également d'un beau vert. La liqueur décantée était brunâtre, elle fut mise sur le feu après avoir été filtrée, et lorsque, par l'évaporation, elle fut réduite à peu près à la consistance du miel quand il est liquéfié par la chaleur de l'été, je l'exposai aux rayons du soleil, pour achever de la rapprocher. La quantité d'extrait que j'obtins fut peu considérable, elle ne se monta qu'à quatre onces trois gros.

» Le marc des tiges et des feuilles, après être sorti de la presse, me paraissant contenir encore quelques principes de la plante, je le mis macérer dans douze pintes d'eau pendant vingt-quatre heures, et la liqueur que j'en fis exprimer fut convertie en un nouvel extrait, dont j'eus cinq onces.

» Quant à la quantité de suc propre contenu dans les tiges et les feuilles du pavot, comparativement à ses capsules, j'ai fait l'observation que les premières parties en fournissent en général bien moins que les capsules ; secondement, celui qu'elles donnent est d'autant moins abondant, que les parties qui le contiennent sont plus rapprochées des racines, car celles-ci n'en renferment presque pas, et, lorsqu'on coupe horizontalement la tige dans sa partie inférieure, on voit à peine quelques goutte-

lettes de suc laiteux suinter lentement à la circonférence et au voisinage de l'écorce; tandis que, si l'on coupe la tige immédiatement sous la capsule, ou même à deux ou trois pouces audessous, lorsque celle-ci est encore jeune, il s'échappe à l'instant, de la plaie faite au pédoncule, une grosse goutte de ce suc. La même chose arrive, si l'on coupe le pédoncule lorsque la plante est en fleur; il arrive même souvent, dans ce cas, que le pédoncule, coupé à cinq ou six pouces audessous de la fleur, fournit encore une très-grosse goutte de suc. Je crois pouvoir conclure de cette observation, que les feuilles et la plus grande partie des tiges ne fournissant qu'une très petite quantité de suc blanc, ce n'est pas de ces parties qu'il faut chercher à en retirer; tandis que les pédoncules des fleurs et ceux des capsules, tant que celles-ci sont jeunes et tendres, pouvant en donner davantage, et autant que les capsules elles-mêmes, doivent être préférés avec ces dernières pour la récolte de l'opium.

» 4°. Pour dernière opération sur le pavot noir, j'ai pris quatre livres de ses têtes vertes et récentes, je les ai fait bouillir dans douze pintes d'eau jusqu'à ce que la décoction fût réduite aux deux tiers; alors j'ai passé la liqueur pour en retirer les têtes, et j'ai fait presser celles-ci aussi fortement qu'il a été possible, pour en retirer tout ce qu'elles pouvaient contenir de suc. Après cela, la décoction tirée à clair a été remise sur le feu, j'ai continué à la faire évaporer, et enfin j'ai achevé de lui donner la consistance d'un extrait en l'exposant à la chaleur des rayons du soleil. Quand mon opération fut entièrement terminée, j'eus deux onces un gros d'extrait, et celui-ci avait beaucoup plus de consistance que ceux que j'avais obtenus par la contusion et l'expression, soit des capsules, soit des tiges et des feuilles. »

C'est dans le Mémoire même sur les succédanées de l'opium, auquel nous renvoyons le lecteur, qu'il faut voir les expériences et observations variées faites par son auteur pour prouver que l'opium indigène et les différens extraits de pavot peuvent remplacer l'opium exotique, et qu'on en obtient d'aussi heureux effets que ceux qu'on peut espérer de ce dernier. Nous copierons seulement ici les dernières pages de ce mémoire, qui ne sont pas susceptibles d'analyse, et qui présentent des considérations importantes sur les doses auxquelles les différentes préparations du pavot indigène peuvent être données, sur les améliorations dont leur extraction serait susceptible, et sur l'influence qu'exerce la chaleur du climat ou de la saison relativement à l'intensité des propriétés du pavot.

« Il n'a pas dépendu de moi, dit à ce sujet l'auteur du Mémoire sur les succédanées de l'opium, de faire l'essai des di-

verses préparations que j'ai retirées du pavot somnifère, dans tous les cas où l'opium a été employé et conseillé, et dans tous ceux où il a été reconnu être utile; je n'ai pu faire l'application de mes succédanées que dans les cas qui se sont offerts dans ma pratique. Cependant, je crois que les observations que j'ai recueillies sont assez variées et assez nombreuses (elles sont au nombre de quarante-neuf), pour pouvoir en conclure que tous les extraits que j'ai retirés du pavot somnifère cultivé en France, peuvent, en proportionnant les doses, remplacer complétement l'opium qu'on est dans l'usage de tirer du Levant par la voie du commerce. Si, d'ailleurs, comme je viens de le dire, je n'ai pu présenter des exemples de toutes les maladies dans lesquelles l'opium est employé, je crois que les succès constans obtenus dans plusieurs cas remarquables où l'opium est un médicament indispensable, doivent faire juger par analogie que, si des extraits de pavots ont alors complétement remplacé ce précieux remède, ils pourront également lui être substitués dans tous les cas possibles.

» 1°. L'opium indigène, retiré, dans le climat de Paris, par l'incision des capsules et des pédoncules, me paraît égaler en vertus l'opium tel qu'on le prépare dans les pharmacies de Paris, sous le nom d'extrait gommeux ou aqueux, et pouvoir par conséquent être donné aux mêmes doses que celui-ci. Cet opium indigène a parfaitement l'odeur vireuse de l'opium du commerce; cependant, je crois qu'il serait moins énergique que ce dernier, si celui-ci nous arrivait pur et non altéré, et s'il était véritablement l'opium en larmes, tel qu'on le recueille en Perse. Mais, comme je l'ai dit plus haut, au lieu de ce dernier, on ne trouve souvent, dans le commerce, qu'un extrait fait par expression et par évaporation, auquel on a ajouté seulement une petite partie de véritable opium en larmes, pour lui donner l'odeur propre à ce dernier. Je crois d'ailleurs que dans les contrées méridionales de l'Europe, comme en Espagne, en Portugal, en Italie, dans la Dalmatie, la Grece; et en France, dans le Languedoc, la Provence, on récolterait un opium en larmes, qui égalerait tout à fait celui qu'on recueille en Orient; mais la longueur du travail nécessaire pour recueillir l'opium par incision des têtes de pavot, rendra toujours d'un prix elevé cette substance ainsi préparée; car en supposant même qu'on n'employât à ce travail que des femmes et des enfans, comme chaque individu n'en pourrait guère ramasser plus d'une demi-once par jour dans le climat de Paris, et tout au plus une once dans le midi de l'Europe, en supposant que la chaleur du climat fît couler des pavots une double quantité de suc, ce qui n'est pas certain, la livre d'opium en larmes, qui serait le produit de

trente deux journées de travail, ou tout au moins de séize, sans compter les frais de culture, la valeur du terrain et quelques menues dépenses de main d'œuvre, la livre d'opium, dis-je, ne pourrait pas être livrée au commerce à moins de vingt-quatre à quarante francs.

» 2°. L'extrait obtenu par contusion et expression des capsules et des pédoncules verts et récens du pavot noir ou blanc indistinctement, serait bien plus économique; je crois qu'en le préparant en grand, il ne reviendrait pas à plus de six francs la livre, surtout si, au moyen que j'ai été forcé d'employer, et que j'ai détaillé au commencement de ce mémoire, on en substituait d'autres qui conviendraient bien davantage pour une fabrication un peu étendue. Par exemple, je pense qu'au lieu de faire broyer, à force de bras, les capsules et les pédoncules, dans des mortiers de marbre, il serait bien plus expéditif et bien plus économique de les faire écraser sous des meules de pierre, telles que celles qui sont en usage pour broyer les olives, dans les pays où l'on fait de l'huile, et les pommes, dans les pays à cidre. Le marc, au sortir de dessous les meules, serait porté sous un pressoir tel que ceux qui servent à l'huile ou au vin, et par le moyen d'une forte pression, on obtiendrait tout le suc qu'il pourrait contenir. Ce suc serait ensuite versé dans de grandes chaudières, où on le ferait écumer; et lorsqu'il l'aurait été suffisamment, on le passerait à travers un drap de laine un peu serré, pour en retirer toutes les matières étrangères ou parties de marc qui auraient pu y rester. Après cela on le mettrait sur le feu pour commencer à faire évaporer, et quand la liqueur le serait aux trois quarts, on pourrait, si l'on avait alors un temps sec et chaud, la retirer du feu pour la distribuer dans de grandes capsules de faïence, où l'on acheverait de la condenser par la chaleur du soleil. Ce dernier moyen économiserait beaucoup de combustible, et l'extrait en vaudrait mieux d'ailleurs, parce qu'il ne serait pas sujet à brûler, comme cela arrive trop souvent aux extraits qu'on fait entièrement réduire sur le feu. Le bain-marie est bien un moyen d'éviter cet inconvénient; mais il entraîne une grande dépense de combustible. Enfin, quand l'extrait serait aussi réduit que possible, s'il n'avait pas encore le degré de solidité convenable pour en faire des pains, à la manière de l'opium ordinaire, il conviendrait, afin d'absorber le reste d'humidité qu'il pourrait encore retenir, et lui donner toute la consistance nécessaire, d'y incorporer un huitième ou un dixième de son poids des capsules de pavot séchées et réduites en poudre.

» D'après les observations qui me sont particulières et que j'ai rapportées plus haut, je suis fondé à croire que cet extrait

ainsi préparé, peut être employé à la place de l'extrait aqueux d'opium, et qu'à double dose il produit absolument les mêmes effets que ce dernier. Je ne fais d'ailleurs aucune différence, je le répète, entre l'extrait retiré des têtes du pavot noir, et celui produit par celles du pavot blanc; ils ont des propriétés absolument semblables et au même degré; les deux plantes peuvent par conséquent être cultivées indistinctement.

» On trouvera une grande économie à se servir de cet extrait à la place de celui d'opium, et ce n'est pas exagérer cette économie que de la porter aux cinq sixièmes. Par la préparation qu'on est obligé de faire subir à l'opium dans les pharmacies, on éprouve une perte telle, qu'une livre de cette substance ne rend que cinq, six ou sept onces au plus d'extrait. Or, l'opium valant en temps de paix, dans le commerce, quinze à vingt francs la livre, et même davantage, il est clair que l'extrait aqueux ou gommeux, comme on le désignait autrefois, doit revenir aux pharmaciens à trente-six ou cinquante francs. L'extrait des têtes de pavot, au contraire, qui n'aura besoin de subir aucune autre préparation, ne coûtera que six francs la livre. Il est vrai qu'il faudra employer celui-ci à double dose; mais cela ne portera encore qu'à douze francs ce qui coûte maintenant depuis trente-six jusqu'à cinquante francs. La différence en faveur de l'extrait des têtes de pavot est énorme; et combien plus grande encore serait cette différence dans les temps de guerre, puisque nous avons vu, il y a quelques années, l'opium exotique doubler et tripler de prix!

» 3°. L'extrait des tiges et des feuilles de pavot noir ou blanc, est moitié plus faible que celui tiré des pédoncules et des capsules, et par conséquent quatre fois moins fort que l'opium. Quand la dose de celui-ci serait d'un grain, on ne pourrait la remplacer que par quatre grains de cet extrait. Je pense, malgré cela, qu'il y aurait de l'avantage à le préparer, parce qu'on en obtiendrait une bien plus grande quantité que des capsules et des pédoncules, et qu'il serait à beaucoup meilleur marché que celui retiré de ces autres parties. Il ne coûterait, en quelque sorte, que les frais de fabrication, puisque les dépenses premières auraient toutes été faites pour obtenir l'extrait des capsules et des pédoncules. Les moyens indiqués pour la préparation en grand de ce dernier, sont entièrement applicables à l'extrait des tiges et des feuilles.

» 4°. L'extrait des têtes de pavot, obtenu sans contusion ni expression, et seulement par décoction, ne présente aucun avantage, puisqu'il paraît être moitié plus faible que celui retiré par contusion et expression. Il en faudrait quatre grains pour remplacer un grain d'opium, et il serait, de fait, une

fois plus cher que l'extrait par expression. Il a d'ailleurs un autre inconvénient très-grand, c'est d'exiger pour sa préparation beaucoup plus de combustible.

» 5°. L'extrait retiré par la décoction des têtes sèches du pavot blanc offre le même inconvénient quant à la nécessité d'employer beaucoup de combustible, et il est encore plus faible que les deux derniers extraits dont il vient d'être question : ce n'est qu'à la dose de huit grains, au moins, qu'on peut avec lui espérer de remplacer un grain d'opium. Mais sa préparation présente un avantage qui n'est pas à négliger, c'est d'utiliser les capsules du pavot blanc qu'on a cultivé pour en avoir la graine, et qu'on jette ordinairement après en avoir retiré celle-ci, ou du moins qu'on n'emploie qu'à brûler. Je crois que les frais de combustible et de main-d'œuvre seraient bien audessous du prix qu'on pourrait retirer de l'extrait, et que le produit de sa vente dédommagerait amplement des dépenses de sa fabrication.

» La chose la plus essentielle pour la confection d'un bon extrait de pavot indigène, c'est que cette opération soit faite pendant un temps sec et chaud, et surtout que la chaleur se soit également soutenue pendant plusieurs jours avant la récolte de la plante. Depuis dix ans, date de mes premiers travaux sur les préparations de pavot indigène, j'ai eu occasion de me convaincre combien la chaleur de l'atmosphère a d'influence sur les vertus de l'opium, et si les propriétés sont plus énergiques dans celui du Levant que dans celui que nous pouvons recueillir en France, cela n'est évidemment causé que par la chaleur elevée et plus constante, qui est celle de cette première contrée. La différence énorme que j'ai eu occasion de trouver, depuis que j'ai fait toutes les observations et expériences rapportées dans mon mémoire, entre le degré d'activité de tous les extraits de pavot que j'avais préparés en 1808, et un nouvel extrait que je fis faire en 1812, m'en a donné la preuve assurée. En 1808, le thermomètre de Réaumur s'éleva graduellement de vingt à vingt-neuf degrés pendant que je faisais mes différens extraits de pavot; en 1812, au contraire, les pavots que j'employai furent récoltés par un temps pluvieux, à une température de quinze à seize degrés. Aussi, quoique préparés avec les mêmes précautions, ces extraits m'offrirent à peu près les différences suivantes dans leur manière d'agir : il ne fallait que deux grains de l'extrait des têtes de pavot noir, préparé par contusion et expression en 1808, pour remplacer un grain d'opium exotique, tandis qu'il en fallait quinze à vingt grains de mon extrait fait en 1812.

« Une remarque qui me paraît essentielle, c'est qu'excepté l'opium indigène retiré par incision et scarification, tous les

autres différens extraits retirés du pavot n'ont pas du tout l'odeur vireuse de l'opium du commerce, odeur dont on a cherché à le débarrasser par diverses préparations, et à laquelle ne paraissent pas tenir ses vertus recommandables, tandis qu'elle semble être, dans la plupart des circonstances, une des causes principales de ses facultés malfaisantes et délétères. C'est donc un avantage réel que l'extrait de pavot a sur l'opium, que d'être exempt de cette odeur vireuse; car alors, sans avoir les inconvéniens de ce dernier, il jouit de tous les avantages de cette précieuse substance, qui ne peut être comparée à nulle autre pour ses merveilleux effets. »

Le sirop diacode ou sirop de pavot blanc se préparait autrefois avec les têtes sèches du pavot; beaucoup de pharmaciens le font maintenant avec l'extrait d'opium. On le prescrit depuis deux gros jusqu'à une once.

On prescrit assez souvent les têtes sèches de pavot en décoction; et, de cette manière, c'est ordinairement dans les lavemens calmans qu'on les fait entrer ou dans les injections de même nature. Les premiers s'emploient principalement dans les diarrhées accompagnées de coliques; les secondes, dans les affections douloureuses de l'utérus. La plupart des médecins pensent généralement que les préparations de pavot en lavement doivent être prescrites à des doses plus élevées que lorsqu'on les administre par les voies supérieures; le docteur Pâtissier croit que c'est une erreur, parce que l'estomac, digérant l'opium, altère nécessairement sa propriété narcotique, tandis que le rectum, au contraire, ne lui fait subir aucune élaboration, et que, lorsqu'il est absorbé par cette voie, il se trouve transmis dans l'économie avec toutes ses vertus. M. Pâtissier ajoute avoir vu plusieurs fois le laudanum, administré en lavemens, produire un calme qu'il n'avait pu obtenir par l'extrait gommeux en pilules. Pour que cette remarque fût parfaitement exacte, il faudrait que les médicamens pris par les voies inférieures fussent aussi constamment retenus que ceux qui sont donnés par les voies supérieures; mais, comme le plus ordinairement les lavemens sont rendus par les malades en totalité ou en partie quelques instans après leur injection, nous croyons que l'opium ou les préparations de pavot n'agiraient pas le plus souvent au gré du médecin, ou au moins ne produiraient que fort peu d'effet, si on ne les donnait pas à des doses plus fortes par le bas que par le haut.

Les semences de pavot, ne contenant que du mucilage et de l'huile, ne sont qu'adoucissantes, émollientes, et nullement narcotiques. On peut en préparer des émulsions utiles dans les catarrhes aigus et autres affections inflammatoires.

L'huile qu'elles fournissent n'est point employée en médecine, mais pourrait l'être comme les autres huiles douces, dont elle ne diffère point par ses qualités.

D'après les analogies plus ou moins marquées qui existent entre le règne végétal et le règne animal, on s'est plu souvent à en supposer beaucoup d'autres; de là sont nées bien des erreurs en physiologie végétale. C'est ainsi que quelques auteurs n'ont pas craint d'attribuer à l'opium une action presque semblable, sur les végétaux, à celle qu'il exerce sur l'économie animale. S'il faut en croire M. Julio, en mettant tremper dans une eau mêlée d'un peu d'opium dissous dans le suc gastrique de corneille, des branches chargées de fleurs équinoxiales, de ficoïdes, par exemple, on ralentit considérablement les mouvemens ordinaires de ces fleurs.

On a prétendu aussi que l'arrosement avec une eau opiacée diminuait la contractilité des feuilles des sensitives. MM. Desfontaines et Decandolle ont prouvé par des expériences la fausseté de cette assertion; la simple réflexion suffisait pour la détruire. Il n'y a certainement dans les plantes rien qui ressemble à cette sensibilité propre aux seuls animaux, qui les distingue du reste des êtres vivans, et sur laquelle agit spécialement l'opium.

Devons-nous quitter l'histoire d'un végétal aussi célèbre que le pavot, sans rappeler au moins par quelques traits choisis les idées religieuses ou emblématiques que s'étaient plus à y rattacher les anciens?

Le pavot était particulièrement consacré à Cérès, dans la main de laquelle les artistes le plaçaient ordinairement. De là l'épithète de *cereale* que Virgile (*Georg.* 1) donne à cette plante; la déesse, au désespoir, après l'enlèvement de sa fille chérie, errant de contrée en contrée pour la chercher, avait, dit-on, eu recours au pavot pour oublier momentanément ses peines, et se procurer quelque repos (*Servius in Virg.*). Aux mystères d'Eleusis, les prêtresses de Cérès portaient comme elle des pavots à la main.

Gruter a fait graver dans son Recueil d'inscriptions (1, 102) un bas relief qui représente l'espérance tenant des épis de blé et des têtes de pavot.

Le pavot, de même que la grenade, était aussi consacré à Junon, sans doute comme symbole de la fécondité, à cause de la multitude de ses graines. Il était cher à Vénus même. Pausanias (*Corinth.*) parle d'une statue de cette déesse tenant des têtes de pavot. Les amans souvent crédules et superstitieux tiraient du bruit que faisaient les pétales de cette fleur frappés de la main, des signes favorables ou contraires à leurs amours.

Un jaspe rouge de la collection de Stosch offre une tête de pavot entourée d'un serpent, emblème sans doute de sa puissance médicale. C'est de même à cause de sa propriété d'appeler le sommeil qu'on en couronnait le Dieu des songes, qu'on en jonchait sa couche. Les pavots formaient aussi la couronne de la nuit.

Les pavots faisaient parties des sacrifices destinés à apaiser les mânes. Cyrène ordonne à son fils Aristée d'en offrir à celles d'Orphée :

Post, ubi nona suos aurora ostenderit ortus,
Inferias Orphei lethæa papavera mittes.

(Virg., Georg. IV, vers. 545)

Aux fêtes compitales qui se célébraient à Rome en l'honneur des dieux Lares et de *Mania* leur mère, Tarquin-le-Superbe, d'après une réponse de l'oracle, fit immoler des enfans. Après l'expulsion des rois, Junius Brutus eut horreur de cette barbarie, et, se fondant sur ce que l'oracle avait seulement demandé des têtes, fit offrir des têtes de pavot, usage qui se maintint (Pier. Valer., *Hyerogl.*) : les dieux que, malgré le fanatisme, l'homme vertueux ne peut se résoudre à regarder comme des êtres cruels, sourirent sans doute de cette louable supercherie. Le libérateur de Rome ne fut pas toujours si humain.

Tarquin, s'il eût été moins sanguinaire, eût pu trouver ce détour pour éluder l'oracle, aussi bien que Brutus : l'allusion sur laquelle se fonda ce dernier ne lui était pas étrangère. Consulté par l'ambassadeur de son fils sur les moyens qu'il devait employer pour assurer sa puissance à Gabies, on se rappelle qu'il ne répondit qu'en abattant les têtes des plus hauts pavots de son jardin (Plin., lib. XIX, c. 8). On cite (Aristot., *Polit.*) un conseil tout semblable donné de la même manière à Thrasybule par ce détestable Périandre, tyran de Corinthe, dont la Grèce, et nous ne savons pourquoi, fait un de ses sages. Les tyrans sont partout les mêmes.

Il ne nous reste, après avoir esquissé l'histoire du pavot somnifère, que quelques mots à dire sur les autres espèces du même genre. Les pavots souvent confondus sous le nom de coquelicot (*papaver rhœas*, *dubium*, *hybridum*, *argemone*) qui croissent abondamment dans nos champs, et dont les fleurs rouges s'y mêlent si agréablement à celles des bluets et à l'or des moissons, possèdent, mais dans un bien moindre degré, les mêmes qualités que celui des jardins. A ce qui en a été dit à l'article *coquelicot*, nous ajouterons que, d'après les essais faits par l'un de nous, l'extrait préparé avec les capsules, les tiges et les feuilles du *papaver dubium*, à la dose de douze à

quinze grains, produit à peu près les mêmes effets qu'un grain d'opium.

Le sirop de pavot, tel qu'on le prépare dans les pharmacies avec les pétales des coquelicots des champs, a la singulière propriété de communiquer une couleur rouge livide à la membrane interne de l'œsophage et de l'estomac, couleur qu'il serait facile de prendre pour un état d'inflammation gangréneuse produite par l'ingestion de quelque substance vénéneuse. On trouve dans le Recueil périodique de médecine et chirurgie de 1757, v. VII, p. 333, un mémoire du docteur Navier sur ce sujet. Un particulier ayant été frappé de mort subite, on trouva à l'ouverture du cadavre l'œsophage, et particulièrement l'estomac rouges et comme livides en différens endroits, c'est-à-dire dans un état apparent de phlogose gangréneuse. Dès-lors le public crut que l'individu avait été empoisonné par une méprise de l'apothicaire, parce qu'il était mort presque subitement quelques heures après une médecine qu'il avait prise le matin, celle-ci étant d'ailleurs entièrement composée de minoratifs, et ayant tout à fait terminé son action d'une manière douce, sans avoir produit le moindre symptôme d'irritation. M. Navier ayant appris que le malade, ou plutôt le convalescent avait pris, environ une heure avant sa mort, une once de sirop de coquelicot ou de pavot rouge; il présuma que ce sirop avait profondément imprimé sa couleur rouge foncée et livide sur les parties où il avait séjourné. Effectivement, dans diverses expériences qu'il fit sur des portions d'intestin et sur l'estomac tiré du cadavre de certains animaux, en y introduisant du sirop de coquelicot ou de la teinture des fleurs de la même plante, et en les y laissant séjourner pendant vingt-quatre heures, les parties étant plongées dans de l'eau chauffée au degré de la chaleur des animaux vivans, soit en faisant avaler le même sirop à différens animaux, et en les faisant mourir une heure après pour les examiner; le résultat constant a été que le sirop a imprimé une couleur rouge livide, précisément comme on l'avait observé sur la paroi intérieure de l'œsophage et de l'estomac de la personne morte subitement.

Aucunes expériences n'ont fait connaître les propriétés des autres pavots. Il y a lieu de croire qu'elles diffèrent peu de celles des espèces précédentes. Le pavot oriental, dont le suc est, comme on l'a dit plus haut, suivant quelques auteurs, celui qu'employaient les anciens, est probablement l'espèce qui se rapproche davantage par son énergie du pavot somnifère. Aujourd'hui on ne s'en sert plus en médecine, même dans les pays où il croît spontanément. Voici ce qu'en dit

Tournefort dans son Voyage au Levant (vol. II, p. 277, édit. in-4°.) : « Nous observâmes aux environs de cette ville (Erzeron dans l'Arménie, vers les sources de l'Euphrate) une très-belle espèce de pavot que les Turcs et les Arméniens appellent *aphion*, de même que l'opium commun; cependant ils ne retirent pas d'opium de l'espèce dont nous parlons; mais par ragoût ils en mangent les têtes encore vertes, quoiqu'elles soient fort âcres et d'un goût brûlant. »

VIGUIER, Histoire naturelle, médicale et économique des pavots; in-4°. Montpellier, 1814.

LOISELEUR-DESLONGCHAMPS, Observations sur la possibilité de retirer du pavot somnifère cultivé en France, soit de véritable opium en larmes, soit différens extraits, propres à remplacer l'opium thébaïque (dans le *Mémoire sur les succédanées de l'opium*, imprimé à la suite du *Manuel des plantes usuelles indigènes*; II vol. in-8°. Paris, 1819).

(LOISELEUR-DESLONGCHAMPS et MARQUIS)

PEAU, s. f., *pellis*, *cutis*, *corium*, δερμα, membrane qui forme l'enveloppe extérieure du corps des animaux et de l'homme, qui diversement construite et exécutant un plus ou moins grand nombre de fonctions dans chacun d'eux, est chez l'homme composée de deux feuillets, et chargée de l'accomplissement de plusieurs fonctions bien importantes pour la vie de cet être, particulièrement du *tact* qui règle ses contacts avec les autres corps de la nature, et de la *transpiration* dite *insensible* qui est une de ses principales excrétions.

Si l'on réfléchit que la peau forme la limite extérieure du corps de l'homme; qu'à ce titre elle est toujours en contact avec des corps étrangers; qu'en même temps cette membrane est le siége d'un des sens les plus puissans, et le plus souvent employé, celui du tact et du toucher; que pour cela elle jouit d'une exquise sensibilité, et entretient avec toutes les parties du corps les sympathies les plus multipliées; si l'on remarque, d'autre part, que la peau, comme agent de la transpiration insensible, exécute une des fonctions les plus importantes pour la vie et la santé; que cependant elle peut être sans cesse contrariée dans l'exercice de cette fonction par les influences extérieures auxquelles elle est, de toutes les parties du corps, la première exposée; qu'elle est aussi une voie par laquelle sont souvent absorbées et introduites dans l'économie des substances qui peuvent être pour celle-ci cause de maladies; si l'on pense enfin au grand nombre d'affections qui l'assiégent, les maladies de la peau étant sans contredit des plus fréquentes parmi celles qui nous affligent, on concevra bientôt qu'il est peu de parties du corps humain dont l'étude soit en même temps plus utile, plus intéressante et plus vaste, dont

l'histoire offre un aussi grand nombre de faits précieux. Or, c'est cette histoire qui va faire le sujet de cet article ; et pour le rendre aussi court que possible, tout en cherchant à n'omettre aucun des faits principaux, nous le diviserons en trois sections, une où nous traiterons de la structure anatomique de la peau : une seconde où nous exposerons ses fonctions dans l'état de santé, ses services dans l'économie de l'homme ; et une troisième où nous parlerons de ses maladies.

SECTION PREMIÈRE. *Anatomie de la peau.* Dans les derniers animaux, la peau n'existe pas, ou du moins ne peut pas être distinguée du reste du corps ; mais dans les animaux supérieurs, et particulièrement dans l'homme, dont nous avons surtout à parler ici, elle forme une membrane très-distincte des parties subjacentes, dont nous avons d'abord à faire connaître la structure.

Cette peau, chez l'homme, est une membrane du genre des folliculeuses ou villeuses composées, sensible, perspirable, absorbante, qui sert d'enveloppe extérieure à tout le corps, au travers de laquelle les organes subjacens laissent apercevoir leurs formes les plus saillantes, et qui est formée de deux feuillets, savoir : le *derme* et l'*épiderme*. Nous avons, à ces deux mots, donné les détails les plus étendus sur la structure de ces deux feuillets ; nous n'avons donc ici qu'à en rappeler brièvement la disposition.

Le *derme* est le feuillet le plus profond de la peau, celui qui en forme presque toute l'épaisseur, et en même temps la seule partie de la peau qui soit vivante et organisée. Ses élémens constituans sont : 1°. des fibres lamineuses, denses, résistantes, qui, tissées en membrane, en forment la trame, le canevas principal ; 2°. de nombreux vaisseaux artériels, veineux, exhalans et absorbans, qui se terminent à sa surface externe, les uns pour y effectuer l'exhalation, les autres l'absorption, double fonction dont nous avons dit que cette membrane était le siége ; 3°. des nerfs nombreux aussi, qui viennent également se terminer et s'épanouir à la surface du derme pour l'accomplissement du tact. Depuis Malpighi, la plupart des anatomistes ont professé que ces divers élémens constituans du derme étaient disposés par couches superposées les unes aux autres, et qui étaient au nombre de trois, savoir : le *chorion*, le *corps capillaire*, le *corps muqueux*. Le chorion était la couche la plus profonde de la peau, un assemblage de fibres lamineuses, denses, entrecroisées à la manière d'un feutre, et laissant entre elles des trous par où passent les vaisseaux et les 1
nerfs qui vont former les couches plus externes de la peau, et où se prolonge même souvent le tissu cellulaire sous-cutané

graisseux. C'était lui qui formait le canevas de la peau, qui lui donnait de la solidité, qui la rendait propre à former une enveloppe protectrice pour les parties subjacentes. Beaucoup de discussions s'étaient élevées; sur la nature des fibres qui le forment, qui étaient dites simplement lamineuses, ou tendineuses et albuginées; sur le nombre des vaisseaux et des nerfs qui le pénètrent, les uns n'y admettant que ceux de ces organes qui lui sont nécessaires pour sa nutrition, et lui faisant jouer dès-lors dans la peau un rôle tout à fait passif; les autres, au contraire, y en admettant un plus grand nombre, et dès-lors ne le considérant pas comme étranger aux fonctions d'absorption, d'exhalation et de la sensibilité de la peau. Ce qu'il y a de certain, c'est que ce chorion offrait une trame d'autant plus serrée qu'il était plus extérieur. Le *corps papillaire* était la seconde lame du derme; il résultait d'un assemblage de petites papilles formées par les extrémités des nerfs et des vaisseaux, qui, après avoir passé par les trous dont est criblé le chorion, se sont groupées en petits pinceaux, en petits pénicilles, dans un tissu spongieux érectile. Il y avait aussi discussion sur les élémens qui forment le corps papillaire : les uns n'y admettaient que des nerfs, et dès-lors cette partie du derme était chargée de la fonction du tact; d'autres, au contraire, y admettaient de plus les vaisseaux exhalans et absorbans qui, de toute certitude, existent dans la peau; et dès-lors ces papilles étaient non-seulement les organes du tact et du toucher, mais encore ceux des fonctions d'exhalation et d'absorption de la peau. Enfin le *corps muqueux* était la couche la plus externe du derme : Malpighi le considérait comme un mucus sécrété par les papilles, et étendu à la surface du corps papillaire pour l'abriter un peu, et le conserver dans l'état d'humidité qui lui est nécessaire pour l'exercice de ses fonctions. C'était, selon lui, une sorte de vernis mou, dans lequel résidait du reste la matière colorante qui donne à la peau la couleur qui la distingue, et que l'on sait être diverse dans les différens climats. Mais, depuis, on a émis de nouvelles idées sur le corps muqueux. Bichat, d'une part, assurant n'avoir jamais pu apercevoir ce prétendu mucus dans lequel on le fait consister, le considère comme un réseau de vaisseaux artériels, veineux, exhalans et absorbans : qui, tout à la fois, est l'organe des fonctions d'exhalation et d'absorption qu'exécute la peau, et le siége de la condition d'organisation à laquelle la peau doit la couleur qui lui est propre. D'autre part, M. Gaultier a présenté sur ce corps muqueux un travail assez étendu, duquel il résulterait que cette lame du derme serait elle-même composée de quatre autres lames, savoir : une première, la plus profonde de toutes,

composée de vaisseaux artériels et veineux contournés sur eux-mêmes, et formant de petits bourgeons adhérant au chorion; une seconde déjà plus externe, de couleur blanche, que M. Gaultier appelle *albuginée profonde*, qui est de nature épidermique et formée par la première à laquelle elle sert d'abri; une troisième, plus superficielle encore, composée comme la première de vaisseaux artériels et veineux réunis en bourgeons, que M. Gaultier appelle la *membrane brune*, et qui est imprégnée de la matière à laquelle la peau doit sa couleur; et enfin une quatrième, qui est la plus superficielle de toutes, composée comme la seconde, appelée à cause de cela la *membrane albuginée superficielle*, et qui, formée par la troisième qu'elle abrite, est aussi de nature épidermique. De ces quatre couches, la première et la troisième seraient seules vivantes; seules, elles exécuteraient les fonctions d'exhalation et d'absorption de la peau; et de cette manière, cette membrane irait en devenant de moins en moins sensible et vivante, à mesure qu'elle deviendrait plus extérieure et conséquemment plus soumise au contact des corps étrangers.

C'est donc ainsi que généralement, et à ces dissidences près, les anatomistes modernes avaient conçu l'organisation du derme; mais l'un de nous, M. Chaussier, s'est constamment, dans ses cours, élevé contre cette manière de voir; il la considère plutôt comme une vue de l'esprit que comme un résultat réel de l'observation. Quelque délicates qu'aient été ses dissections, jamais il n'a pu voir dans le derme cette superposition de couches dont nous venons de parler; et toujours, au contraire, ce derme lui a paru n'être qu'une seule et même trame, dont le fond était un tissu formé de fibres lamineuses, denses, entre-croisées entre elles, et à la surface de laquelle venaient se terminer en papilles les dernières extrémités des nerfs et des vaisseaux exhalans et absorbans. Quoi qu'il en soit de cette discussion de fine anatomie, on reconnaît déjà dans le derme les élémens organiques auxquels la peau devra d'exécuter les fonctions qui lui sont propres; savoir, les nerfs, par lesquels elle sera un organe de tact et de toucher; les vaisseaux exhalans et absorbans, par lesquels elle effectuera la transpiration et l'absorption que nous reconnaîtrons en elle; enfin la trame cellulaire dense et résistante par laquelle elle jouira d'une certaine solidité, qui la constituera une enveloppe réellement protectrice pour le corps. Ces divers élémens abondent véritablement dans la peau de l'homme; il n'est pas un point de cette peau, quelque petit qu'il soit, auquel n'aboutisse la dernière ramification d'un nerf, celle d'un exhalant, et où n'existe l'orifice d'un absorbant. On a la preuve du premier fait lors-

qu'on observe qu'on ne peut toucher la plus petite partie de la peau sans y développer de la sensibilité; et on ne peut guère plus douter des derniers, quand on voit que toute partie de la peau, quelque petite qu'elle soit, transpire et absorbe, et que lorsqu'on injecte les artères de la peau, on voit la matière de l'injection remplir tout le corps de cette membrane, et même sourdre par guttules très-fines et presque imperceptibles par tous les points de sa surface. *Voyez*, du reste, pour plus de détails sur la structure de ce premier feuillet de la peau, notre article *derme*, tom. VIII, pag. 491 et suiv.

L'*épiderme*, le second feuillet constituant de la peau, en est la partie la plus extérieure; c'est une membrane sèche, bien véritablement inorganique, dépouillée de vaisseaux et de nerfs, sans aucune nutrition proprement dite, s'usant mécaniquement par le frottement, croissant et se reproduisant par une excrétion du derme, faisant enfin réellement l'office d'un vernis sec qui empêche le contact immédiat des corps extérieurs sur les papilles nerveuses et absorbantes, et par là amoindrit l'impression tactile, et s'oppose un peu à l'absorption. Cet épiderme étalé sur le derme lui adhère assez intimement, d'abord par l'intermède des vaisseaux exhalans et absorbans qui, des parties profondes de la peau, vont, en le traversant, s'ouvrir à la surface externe; ensuite par les poils qui, de même, s'étendent de dessous le derme à travers l'épiderme, jusqu'au dehors de la peau, et qui même reçoivent de cet épiderme, au moment où ils le traversent, une légère enveloppe corticale; enfin par un tissu lamineux très-fin, et trop ténu pour qu'on puisse en distinguer la structure. On a beaucoup discuté aussi sur la composition, la nature et la formation de cet épiderme. Ainsi, les uns l'ont dit une série de petites écailles se recouvrant à moitié les unes les autres d'une manière imbriquée, comme sont les écailles qui existent à la peau de certains animaux; d'autres, au contraire, l'ont dit une membrane tout à fait plane. La plupart l'ont jugé inorganique; et en effet on n'y découvre ni vaisseaux, ni nerfs, ni tissu cellulaire; il est insensible, étranger à toutes les fonctions de la peau, à toutes ses maladies; quelques-uns cependant, M. Mojon de Turin, M. Gaultier, veulent qu'il soit organisé encore, au moins dans ses lames les plus internes, car ce dernier anatomiste admet aussi en lui une superposition de plusieurs couches. Enfin on l'a dit tour à tour le produit de la dessiccation des parties subjacentes par le contact de l'air; celui de la pression exercée d'une manière continue sur le derme, d'abord par les eaux de l'amnios pendant la vie utérine, ensuite par l'air atmosphérique et les vêtemens après la

naissance ; le produit de la coagulation d'un suc albumineux que sécrète le derme. Cette dernière opinion due aux anciens est la plus probable : en coulant et laissant se coaguler en feuillets très-minces un suc albumineux, on fait en quelque sorte un véritable épiderme artificiel, comme l'un de nous, M. Chaussier, l'a souvent fait voir dans ses cours, et aussi il a rangé cet épiderme dans la classe des membranes couenneuses. Du reste, *Voyez* encore pour plus de détails notre article *épiderme*, au tome XII, pag. 495 et suiv.

Telles sont les deux lames qui constituent proprement la peau de l'homme. Pour achever cependant de faire connaître tous les élémens qui concourent à la formation de cette membrane composée, il nous reste encore à parler de deux organes qui lui sont annexés ; savoir, les follicules sébacés et les poils. Les follicules sébacés sont de petits organes sécréteurs, sous forme d'ampoules ou de vésicules membraneuses, situés dans l'épaisseur du derme, et séparant du sang un fluide huileux qui lubrifie la peau, et entretient la souplesse de cette membrane ; ils abondent surtout aux lieux de la peau où il y a des plicatures, des poils, où la peau est exposée à plus de frottemens. Ces follicules semblent même différer un peu les uns des autres dans les diverses régions de la peau ; du moins le fluide qu'ils sécrètent n'est pas tout à fait le même au crâne, aux aisselles, aux aînes, au pourtour de l'anus, etc. Ce fluide, tout en conservant à la peau le liant dont elle a besoin pour l'exercice de ses fonctions, est aussi destiné à la défendre contre l'impression des corps liquides.

Les poils, au contraire, servent surtout à défendre la peau contre le contact des corps solides. Ce sont des filamens cornes, en apparence épidermiques, qui sortent de la peau en plus ou moins grand nombre, et qui, lorsqu'ils sont abondans et épais, forment réellement à cette membrane un vêtement naturel. Fort rares sur la peau de l'homme, qui est presque nue, ils couvrent au contraire en grande quantité la peau de certains animaux : chez l'homme, par exemple, ils n'existent en certain nombre qu'à de certaines régions ; à la partie supérieure et postérieure de la tête où ils portent le nom de *cheveux ;* à la partie inférieure de la face et audessous du cou, où ils sont appelés *barbe* ; aux parties externes de la génération ; sous les aisselles : partout ailleurs, il n'y en a que quelques-uns épars. Ils paraissent même avoir en ces diverses régions une organisation différente. Cette organisation offre deux parties distinctes, le *bulbe du poil* et le *poil proprement dit.* Le bulbe est la seule partie qui soit vivante ; c'est une espèce de capsule fibreuse, creuse intérieurement, remplie d'une

pulpe vasculaire qui sécrète une matière cornée, et percée à chacune de ses extrémités d'une ouverture; par l'une de ces ouvertures pénètrent dans le bulbe les vaisseaux et les nerfs qui vont former sa pulpe intérieure; par l'autre sort la matière cornée sécrétée, ou le poil proprement dit. Celui-ci se compose d'une série de cônes cornés, épidermiques, sécrétés par la pulpe intérieure, et emboités les uns sur les autres, de telle manière que celui qui est le plus élevé, qui est au sommet du poil, est celui qui a été formé le dernier.

Du reste, ces poils offrent dans la série des animaux des différences dont je ne dois pas traiter ici; par exemple, tantôt ils sont des *poils* proprement dits, tantôt ils sont des *plumes*; car il n'est pas possible de nier l'analogie de ces deux genres d'organes; de même encore ces poils peuvent être distingués en *simples* et en *composés*; simples, lorsque chaque bulbe est isolé, séparé, et que son poil est distinct; composés, lorsqu'au contraire plusieurs bulbes pileux sont agglomérés de manière à ce que les différens poils qu'ils ont sécrétés se sont soudés pour former un seul corps solide plus ou moins gros, comme un ongle, une corne, une écaille, etc. Dans l'homme, où la peau est nue, et auquel la nature n'avait voulu donner ni armes offensives ni armes défensives, il n'existe pas de ces poils composés, si ce n'est à l'extrémité des doigts, où sont les *ongles* qui soutiennent d'une manière si utile pour le tact la pulpe de l'extremité des doigts. Mais dans les animaux qui, à raison de leur intelligence bornée, devaient avoir des moyens naturels d'attaque et de défense, il y a souvent au contraire de ces poils composés : ou la peau est revêtue d'*écailles*; ou les ongles plats de l'homme sont devenus de fortes *griffes*, ou sont convertis en *sabots*; ou, à diverses parties de la tête, se sont développées des proéminences constituant ce qu'on appelle des *cornes*. Les zoologistes, en effet, assimilent toutes ces parties à des poils, et en expliquent de même la production; il n'y a, selon eux, entre toutes ces parties que des différences extérieures et de forme; mais la composition intime est la même. Plusieurs de ces zoologistes vont même jusqu'à placer dans cette cathégorie d'organes les *dents*, qu'ils disent appartenir primitivement à la peau de la bouche, et ne s'être qu'accidentellement, et en apparence seulement, placées dans le système osseux, dans les os des mâchoires : tel est M. Blainville, par exemple. Cet organe *poil* semble être à ce zoologiste le rudiment de toutes les parties constituantes de la peau, et même des divers organes sensoriaux, quelque complexes qu'ils soient, l'œil et l'oreille, par exemple. Ainsi, le follicule sebacé ne lui parait être qu'un sac fibreux, analogue au bulbe du poil,

et qui n'en diffère que parce qu'il sécrète un suc huileux au lieu d'une matière cornée. De même, le derme ne lui semble être qu'un assemblage de petits bulbes analogues, placés les uns à côté des autres, et laissant bourgeonner par leur ouverture externe les dernières ramifications des nerfs pour le tact, et celles des vaisseaux exhalans et absorbans pour la transpiration et l'absorption de la peau. Nous venons de voir que sous le nom de *poils composés*, il rapporte à ce genre d'organes les plumes, les ongles, les écailles, les cornes, et même les dents. Enfin, partant de cette idée que la peau est dans les derniers animaux le seul organe de sens qui existe, et que les autres organes de sens, à mesure qu'ils apparaissent dans la série des animaux, ne doivent être que des dépendances de cette peau, il regarde l'œil et l'oreille eux-mêmes comme des bulbes analogues à ceux des poils, mais qui seulement se sont beaucoup modifiés, pour pouvoir exercer les fonctions très-délicates auxquelles ils étaient appelés. Nous n'entendons pas nous faire caution de la justesse de cette analogie, qu'on trouvera peut-être un peu forcée; mais nous avons cru devoir la rapporter, comme étant très-propre à caractériser la direction nouvelle que suivent en ce moment les sectateurs de l'anatomie comparée, et qui consiste, non plus à démêler toutes les différences d'organisation que présentent les animaux, mais au contraire à spécifier quels sont, dans les divers êtres vivans, les organes analogues, quelques divers que puissent être du reste ces organes dans leurs apparences extérieures. *Voyez* d'ailleurs, pour plus de détails, le mot *poil*.

Tels sont donc les élémens divers qui composent la peau, et nous pouvons dès-lors donner maintenant la description générale de cette membrane. Cette peau recouvre en entier toute la périphérie du corps, finissant aux ouvertures naturelles qui conduisent dans les organes intérieurs, communiquant là avec les membranes muqueuses dont l'ensemble pourrait être considéré comme une peau interne, et en étant distincte par une ligne rougeâtre qui marque la séparation entre elles. Par sa face interne, elle est unie aux parties subjacentes par un tissu lamineux plus ou moins lâche, tissu qui tantôt est si peu serré que la peau peut être déplacée de dessus les parties qu'elle recouvre, qui d'autres fois l'est au point que la peau tout à fait fixée ne peut éprouver aucun déplacement. Quelquefois aussi elle adhère à une couche musculeuse, qui alors l'entraîne dans ses contractions, c'est-à-dire l'épanouit ou la fronce selon ses mouvemens. Dans certains animaux, cette couche musculeuse est étendue à presque tout le corps, et forme ce qu'on appelle le *pannicule charnu*; mais dans l'homme, il n'y en a que des

vestiges çà et là, par exemple, au front et au crâne, à la face, au scrotum. Toutefois, de même que c'était ce pannicule charnu qui hérissait les poils de certains animaux, les piquans du hérisson, par exemple, de même ce sont ces muscles sous-cutanés et peauciers qui quelquefois font redresser les poils, les cheveux de la peau de l'homme. Sous la peau aussi rampent les divers vaisseaux qui arrivent à cette membrane, et que l'on voit souvent serpenter audessous d'elle à travers son épaisseur.

La peau, au contraire, par sa face externe est libre, et exposée sans cesse au contact des corps étrangers; c'est celle qui correspond à l'épiderme. On y voit, 1°. une multitude de pores obliques par lesquels sortent les poils, et où aboutissent aussi les orifices des vaisseaux exhalans et absorbans; 2°. un grand nombre aussi de petites aspérités qui sont la trace des papilles qui existent à la surface du derme, et qui se laissent dessiner à travers l'épiderme. Ces aspérités n'empêchent pas cependant que la peau ne paraisse lisse; et nulle part elles n'ont une disposition régulière, si ce n'est à l'extrémité des doigts, où elles sont rangées sur des lignes courbes qui sont concentriques les unes aux autres; 3°. çà et là différens plis, dont les uns tiennent au mode d'union de la peau avec les parties subjacentes, et étaient commandés par la direction dans laquelle se font les mouvemens; dont les autres sont l'effet de la contraction des muscles subjacens; et dont quelques-uns enfin sont le produit de la vieillesse, de la faiblesse, de la perte de la propriété élastique et rétractile de la peau; 4°. enfin, les poils qui, chez l'homme, sont en très-petit nombre, si ce n'est au crâne et en quelques autres parties, de sorte que la peau est nue, comme on le dit, comparativement à ce qu'elle est dans certains animaux. Souvent encore on peut de ce côté distinguer à la vue dans la peau plusieurs des élémens organiques qui la forment, par exemple, ses vaisseaux sanguins; il est certaines peaux fines dans l'épaisseur desquelles on voit ramper ces vaisseaux, et qui reçoivent de ces vaisseaux une apparence rosée et bleuâtre.

C'est à cette face qu'apparaît la couleur qui est propre à la peau, et qui n'est pas la même dans les diverses races d'homme, et dans les différens climats. On sait que la peau, blanche dans l'Européen, noire dans le Negre, d'un rouge cuivré dans l'Américain, offre dans d'autres nations du globe presque toutes les nuances qui sont intermédiaires à ces couleurs tranchées. A quelle cause est due cette couleur de la peau? Nous en avons traité avec détail à notre article *derme*: d'abord nous y avons prouvé que la couleur de la peau n'était pas un effet physique ou chimique de l'influence du soleil et du climat, mais qu'elle

tenait à une condition organique et de structure propre à cette membrane. En effet la couleur de la peau, quelle qu'elle soit, se montre dépendante du degré de développement de cette membrane, des variations des âges et de l'état de santé ou de maladie; le Nègre, par exemple, naît presque aussi blanc que l'Européen, ce n'est que graduellement qu'il devient noir; il ne l'est parfaitement que dans l'âge adulte, et dans sa vieillesse sa peau perd un peu du beau noir de jais qu'elle avait dans le bel âge de la vie, et se nuance de jaune. De même, toutes les régions de sa peau n'ont pas le même degré de noirceur; les parties génitales, le pénis, le scrotum, les auréoles des seins, les lèvres de la vulve, sont les parties les plus noires; viennent ensuite les fesses; en troisième lieu, les paupières, la face, l'abdomen, le thorax, les membres; enfin, la paume des mains et la plante des pieds, qui sont toujours les parties les moins noires. Comment concevoir ces différences, qui sont constantes, dans l'hypothèse que la couleur de la peau est due à une influence extérieure qui aura dû nécessairement agir d'une manière générale? Enfin, les maladies modifient la couleur de la peau, et prouvent que celle-ci tient à une condition organique quelconque. On voit en effet la couleur de la peau changer visiblement pendant leur cours, et cela est surtout sensible chez le Nègre; la maladie peut même ne porter que sur ce point de structure de la peau; s'il manque, par exemple, la couleur est nulle, ce qui constitue les *albinos* dans l'espèce noire, et la *leucozoonie* dans l'espèce blanche; on a vu des blancs devenir noirs, des femmes, par exemple, devenir noires pendant leur grossesse, et des Nègres, au contraire, se tacheter de diverses couleurs, être ce qu'on appelle des *nègres-pies*. Avec de pareils faits, il est impossible de ne pas rattacher la couleur de la peau à un état organique de cette membrane.

Mais où siége cette condition de structure, et en quoi consiste-t-elle? Tous les anatomistes la font résider dans ce qu'ils ont appelé le corps muqueux, car le chorion et l'épiderme sont également blancs chez l'Européen et chez le Nègre. Tous admettent, qu'à la surface de ce corps muqueux et des papilles, est étendu un enduit sécrété par la peau, et renouvelé à mesure qu'il se perd; semblablement à celui qui recouvre d'autres parties du corps et les colore, à l'enduit de la choroïde, par exemple: seulement cet enduit, ce mucus est de diverses couleurs, selon les races; est blanc dans l'Européen, noir dans le Nègre, etc. C'est de la même manière qu'on explique les diverses couleurs qui tachetent la peau de certains animaux. M. Gaultier est le seul qui ait émis sur ce fait une

opinion différente : il convient bien que la matière colorante de la peau réside dans le corps muqueux ; mais il la fait provenir des bulbes des poils, et dit l'en avoir vu sourdre directement chez des nègres auxquels il avait appliqué des vésicatoires.

Il resterait à décider si cette cause organique de la coloration de la peau est originelle, native, et peut faire concevoir dans l'espece humaine plusieurs de ces variétés qui sont si fréquentes dans les autres espèces d'animaux ; ou si elle a été engendrée dans la suite des siècles par suite des influences extérieures dans lesquelles s'est trouvé l'homme ; mais nous avons avoué être hors d'état encore de résoudre ce problème. *Voyez* pour plus grands détails la fin de notre article *derme*.

Telle est la peau, membrane épaisse de deux à trois lignes à peu près, et tout à la fois douce, souple, extensible, élastique, et suffisamment solide. Mais elle est bien loin d'être la même dans les diverses régions du corps, et elle offre mille variétés sous le rapport des élémens qui la forment, et de ses propriétés, selon les parties du corps où on l'observe. Ainsi, elle n'a pas partout la même épaisseur ; à la tête, par exemple, elle est plus épaisse au crâne qu'à la face, et est fine surtout aux lèvres et aux paupières : au tronc, son épaisseur est généralement double à la partie postérieure qu'a la partie antérieure, et elle est très-fine aussi au sein, au pénis, au scrotum ; aux membres, elle est plus épaisse aux membres inférieurs qu'aux membres supérieurs, et elle l'est surtout beaucoup à la paume des mains et à la plante des pieds. C'est surtout dans le derme qu'existe cette variété d'épaisseur, car l'épiderme est assez généralement le même partout.

De même, la peau n'est pas partout également adhérente aux parties subjacentes, et par suite, n'est pas partout également mobile. Tres-fixe à la paume des mains, à la plante des pieds, par exemple, au nez ; elle est au contraire fort lâche au crâne, au front, sur le tronc, etc. Généralement son adhérence aux parties subjacentes est plus grande sur toute la ligne médiane, et plus à la partie postérieure qu'à la partie antérieure.

Le nombre des nerfs et des vaisseaux exhalans et absorbans, et la disposition de ces élémens constituans de la peau, varient ainsi dans les diverses régions de cette membrane. Toutes les parties de la peau ne sont pas également sensibles, et à coup sûr, cela tient à des différences dans le nombre des nerfs et dans leur disposition : la face dorsale de la main, par exemple, est bien moins propre au tact que la face palmaire ; les nerfs sont certainement plus gros et plus abondans à la main qui est le siege du toucher, qu'à toute autre region de la peau. Il en

est de même des vaisseaux exhalans et absorbans; certaines parties de la peau transpirent plus facilement et plus abondamment que d'autres, le front, par exemple, la partie antérieure du thorax. De même on sait que l'absorption cutanée se fait généralement plus aisément à la face interne des membres où la peau est plus fine, plus dépouillée de poils, où les vaisseaux absorbans sont probablement plus nombreux, ou au moins plus à découvert. Il est aussi certaines régions de la peau où le système capillaire sanguin est proportionnellement plus considérable, comme aux joues, par exemple, ce qui fait que ces régions sont généralement plus rosées, et surtout se modifient plus facilement dans les affections de l'ame et les passions.

Il en est de même des follicules sébacés; nous avons dit qu'ils abondaient surtout aux parties de la peau où il y a des poils, à celles qui font des plicatures, qui sont exposées naturellement à plus de frottemens. C'est ainsi, par exemple, qu'ils sont en plus grand nombre au crâne, sous les aisselles, au scrotum, autour du nez, aux paupières, etc.; de là la différence de la sécheresse ou de la souplesse que présente la peau au tact.

La peau présente également des différences dans les divers points de son étendue sous le rapport de sa coloration : ainsi que nous l'avons dit, toutes les parties de la peau du nègre ne sont pas également noires, et de même, toutes celles de la peau de l'Européen ne sont pas également blanches; la peau du scrotum, par exemple, se distingue généralement par sa couleur plus foncée; la face interne des membres est toujours plus blanche que la face externe.

Enfin, c'est surtout relativement aux poils qui couvrent la peau, que celle-ci se montre différente dans les diverses parties du corps : ainsi quelques parties en sont couvertes en entier, comme la région supérieure et postérieure de la tête, où ces poils très-abondans et très-longs forment la *chevelure*, comme l'arcade sourcilière où ils forment le *sourcil*, le menton et la lèvre supérieure chez l'homme adulte où ils forment la *barbe*, le creux des aisselles, les parties externes de la génération, la face antérieure du thorax. Les autres parties au contraire en sont presque tout à fait dépourvues, et n'en offrent çà et là que quelques-uns qui n'y paraissent guère que comme vestiges : à l'extrémité de chacun des doigts des mains et des pieds sont des *ongles* plats qui sont les seuls poils composés qu'offre la peau de l'homme.

Mais la peau n'offre pas seulement des différences dans les divers points de son étendue; elle en présente d'également im-

portantes selon les âges, les sexes, les tempéramens, les idiosyncrasies, le régime le climat, etc.; 1°. dans le fœtus, elle ne commence guère à être distincte que vers le cinquième mois de la grossesse; vers le septième et le huitième mois, elle est déjà assez développée pour sécréter cet enduit gras qu'on trouve à cette époque sur le corps du fœtus, et qu'on avait cru longtemps être un précipité de l'eau de l'amnios; à la naissance, elle est d'un rose foncé, un léger duvet la recouvre; graduellement elle acquiert avec l'âge la texture que nous lui avons reconnue, étant d'abord d'autant plus fine, d'autant plus blanche, d'autant plus dépouillée de poils, qu'on est plus jeune; dans l'âge adulte, elle a toute la perfection de sa structure: mais dans la vieillesse elle se ride, se dessèche, et perd à la fois l'agrément qu'elle offre à la vue et au toucher, et l'exercice facile et entier de ses diverses fonctions; 2°. chez la femme, la peau est généralement plus blanche, plus fine, plus nerveuse, plus dépouillée de poils que chez l'homme. Cependant si la femme n'offre pas dans l'âge adulte la barbe de l'homme, sa chevelure est généralement mieux fournie et plus longue; 3°. chacun a sa peau propre, et offre, sous le rapport de ses diverses qualités, sa nuance spéciale. On sait que la peau dans chacun est plus ou moins blanche, plus ou moins douce, plus ou moins sèche, plus ou moins nerveuse, et exerce à un degré plus ou moins exquis ses diverses fonctions; 4°. le mode d'emploi qu'on fait de sa peau, les soins plus ou moins grands que l'on prend de sa conservation, amènent aussi de grandes différences dans l'état de cette membrane: combien, par exemple, est-elle mieux disposée chez l'homme des villes qui use convenablement des cosmétiques, des bains, des onctions diverses, que chez le rude habitant des campagnes, dont la peau est comme racornie par l'abus des pénibles travaux! 5°. enfin la peau diffère beaucoup dans les diverses races d'hommes, et selon les climats: nous avons déjà parlé de la différence de sa couleur; elle ne varie pas moins dans ses autres qualités; la peau du nègre, par exemple, est généralement plus épaisse, plus huileuse, moins sensible, etc.; ses cheveux sont plus frisés et comme laineux, etc.

Telle est l'histoire anatomique de la peau: nous aurions pu surcharger de détails chacun des textes sur lesquels nous avons appelé l'attention; mais ces détails sont pour la plupart présentés à d'autres articles du dictionaire, aux mots *homme*, *nègre*, *âge*, *femme*, etc., et ce que nous en avons dit suffit pour faire connaître tous les points de vue sous lesquels l'étude anatomique de la peau peut être faite. Venons maintenant à l'exposition de ses fonctions.

SECTION II. *Physiologie de la peau.* Dans les derniers animaux

chez lesquels la peau n'est pas distincte encore du reste du corps; la surface extérieure de l'être exécute un très-grand nombre de fonctions, on peut même dire toutes les fonctions par lesquelles la vie s'accomplit. En effet, c'est elle qui absorbe les matériaux étrangers nécessaires à la nutrition de l'être, qui développe d'autre part les bourgeons qui, en se détachant, doivent former des individus nouveaux et effectuer la reproduction ; c'est aussi la surface par laquelle l'individu excrète les divers débris de la nutrition ; enfin elle constitue à elle seule tous les sens, et est même l'agent par lequel s'accomplit la locomotion de l'animal. Mais, à mesure que l'on s'élève dans la série des animaux, et que ces animaux possèdent dans leur structure un appareil digestif, on voit la peau devenir une membrane distincte du reste du corps, et alors elle exécute un moindre nombre de fonctions : elle finit, par exemple, par être tout à fait étrangère à la fonction de la reproduction et à celle de la locomotion ; elle n'exerce plus que d'une manière incomplette l'absorption nutritive de l'être, ainsi que sa transpiration excrémentitielle; elle paraît enfin se borner à être une surface tactile, sensible, qui fait apprécier le contact des corps extérieurs, et à être une enveloppe protectrice, qui défend mécaniquement des lésions extérieures les parties subjacentes du corps animal. La nature même paraît souvent avoir dans les animaux sacrifié l'un de ces offices à l'autre, comme cela sera, par exemple, dans l'homme.

Chez cet être, les offices ou fonctions de la peau peuvent se réduire à quatre, 1°. d'être un organe de tact ou de toucher, c'est-à-dire qui fait apprécier les qualités générales et communes des corps extérieurs qui sont mis en contact avec elle ; 2°. d'être une des voies d'excrétion les plus abondantes, pour la décomposition du corps, comme siége de la transpiration dite insensible ; 3°. d'effectuer une absorption qui n'est plus qu'un vestige de celle si active que présentent les derniers animaux, et par laquelle ils se nourrissent; 4°. d'être enfin une enveloppe protectrice, et de servir mécaniquement d'abri défensif au corps. Développons chacune de ces quatre fonctions.

§. 1. *Fonction tactile de la peau.* La peau jouit de la faculté de donner à l'ame la perception des contacts auxquels elle est soumise; et, à ce titre, il est permis de la considérer comme une sentinelle vigilante que la nature a placée aux limites du corps de l'homme. Cette fonction de la peau constitue ce qu'on appelle le *tact* et le *toucher*, et elle doit de l'effectuer aux nombreux ramuscules nerveux qui entrent dans sa composition, et qui bourgeonnent en papilles à la surface du derme. Comme ce tact et ce toucher forment deux des fonctions les plus intéressantes de l'homme, ils auront, à chacun de ces

deux mots, leur article séparé et convenablement développé; nous croyons cependant devoir en présenter ici les traits les plus généraux, pour bien faire concevoir les offices de la peau sous ce rapport.

Dans l'histoire de tout sens, il faut chercher d'abord quelle est la cause de l'impression qui engendre la sensation, ensuite en quoi consiste cette impression, et enfin préciser le rôle que joue dans la production de la sensation chacune des parties qui composent l'organe du sens. Il ne reste plus alors qu'à indiquer les notions que le sens fait acquérir sur les corps extérieurs. C'est dans cet ordre que nous allons traiter rapidement du tact.

Toute sensation suppose une impression quelconque éprouvée par les nerfs de la partie à laquelle la sensation est rapportée. Dans la sensation du tact, il y a une impression éprouvée par les nerfs de la peau; et déjà il n'y a pas de doute sur la cause de cette impression : c'est le contact d'un corps étranger quelconque. Il n'y a même rien de difficile à concevoir dans la manière dont se fait ce contact; comme la peau forme la périphérie du corps, elle est soumise, par le fait seul de sa situation, au contact des corps extérieurs; et d'ailleurs, à raison de la mobilité du tronc et des membres sur lesquels elle est étalée, elle peut se mouvoir et aller chercher ces corps et se mettre en contact avec eux. Dans l'un et l'autre cas, les papilles nerveuses qui bourgeonnent à la surface externe du derme, sont ébranlées par le corps extérieur qui touche cette membrane; et pour peu que le contact soit prolongé et un peu fort, ces papilles reçoivent une impression.

Maintenant, en quoi consiste cette impression? On l'ignore tout à fait. On a beau observer les papilles, on ne peut rien voir en elles des changemens qu'elles éprouvent consécutivement au contact; ces changemens sont trop moléculaires pour être aperçus, et la production de la sensation, seule, annonce qu'ils ont eu lieu. Si l'on ne peut voir cette action d'impression, à plus forte raison ne peut-on saisir son essence; et tout ce qu'on sait d'elle, c'est que 1°. elle ne ressemble à aucune action physique ou chimique de la nature, qu'elle est une des actions propres des corps vivans et animés, et qu'à cause de cela on appelle *organiques* et *vitales*; 2°. que la peau n'est pas passive dans sa production, qu'elle ne la reçoit pas mécaniquement de l'excitant extérieur, mais la développe en vertu de son activité propre, et par suite du rapport que la nature a établi entre elle et les corps extérieurs. Et, en effet, l'état de vie et de santé de la peau est une condition nécessaire pour la production de cette action; la volonté la rend plus intense, en érigeant la papille nerveuse; et enfin cette papille

à la longue se fatigue, et a besoin de se reposer pour recouvrer son aptitude à agir. 5°. Enfin, que cette action d'impression répète scrupuleusement toutes les qualités du corps extérieur qui effectue le contact.

Quant à la partie de la peau qui est l'agent de cette action d'impression, il est évident que ce sont les *papilles*; et, en effet, il n'y a dans l'économie des animaux de parties propres à produire des sensations, que des parties nerveuses: toutes les autres parties de la peau ne servent qu'à favoriser le contact, et à le renfermer dans la mesure propre à ce qu'il ne soit pas douloureux. Le *chorion*, par exemple, donne à la peau toute la solidité dont cette membrane avait besoin pour pouvoir supporter un contact, et s'y montrer sensible sans en être déchirée. Le fluide colorant du *réseau de Malpighi* tient les papilles dans l'état de souplesse, d'humidité qui leur est nécessaire pour l'exercice de leurs fonctions. Le même effet résulte de l'*humeur sébacée de la peau*, qui peut-être concourt aussi en même temps à entretenir la souplesse de l'épiderme. Le *tissu érectile* qui fait le corps de la papille, et dans lequel se termine la dernière ramification des nerfs, sert à ériger la papille au moindre contact, et à la disposer par-là à mieux développer l'impression qui doit en être la suite. Enfin l'épiderme limite le contact dans la mesure qui est convenable pour la perception. Et, en effet, cet épiderme est-il trop épais? l'impression n'est pas assez forte, et le tact est obtus; cet épiderme manque-t-il au contraire? l'impression est trop forte, et le tact est accompagné de douleur. On peut même apprécier les services des parties accessoires de la peau, considérée comme un organe de sens : ainsi le tissu cellulaire graisseux, subjacent à la peau, soutient avantageusement cette membrane, lui sert de coussinet et lui donne de la tension, du poli, et l'applique mieux aux corps qu'elle doit toucher : ainsi, la mobilité du tronc et des parties sur lesquelles la peau est étalée favorise le tact, en appuyant la peau un peu sur les corps extérieurs qu'elle a à faire connaître. Enfin les poils eux-mêmes, bien que rigoureusement parlant ils soient des obstacles au tact, sont quelquefois comme des sentinelles avancées, qui transmettent mécaniquement à la peau l'ébranlement que des corps extérieurs leur ont imprimé.

Tel est le mécanisme du tact, pour lequel il est peu d'animaux aussi bien partagés que l'homme: sa peau, en effet, est très-riche en nerfs; ces nerfs y sont presque à nus, ou du moins ils ne sont revêtus que d'un épiderme fort mince; la peau de l'homme est d'ailleurs tout à fait nue, dépouillée d'écailles, de poils, etc. Il est aisé de voir que chez lui la nature a préféré ne faire de la peau qu'un organe très-sensible,

qu'une enveloppe de protection, qu'une armure défensive. Nous n'avons pas besoin de dire que ce tact sera d'autant plus délicat, que ces conditions de structure de la peau seront plus prononcées; que, par la culture, l'exercice, on peut lui faire acquérir une grande perfection; qu'il peut être exercé de deux manières, activement et passivement, selon que la volonté porte la peau au contact des corps, ou selon que ceux-ci nous touchent à notre insu, etc. Ce sont autant de considérations qui sont communes à tous les sens.

Il ne nous reste plus qu'à indiquer les notions que ce sens nous donne sur les corps extérieurs : ce sont celles qui sont relatives à leurs qualités les plus générales, la température, l'état de solidité ou de liquidité, la consistance, la figure, les dimensions, etc. Ce n'est pas que le tact nous fasse connaître primitivement toutes ces qualités, il ne nous fait guère apprécier directement que la température des corps; mais c'est consécutivement aux impressions qu'il fournit de concert souvent avec d'autres sens, que l'esprit se fait toutes les idées qui constituent ces notions de grandeur, d'étendue, de figure, etc.

Sous le rapport de la température, on peut même dire que le tact n'est jamais oisif, car notre peau est sans cesse touchée par l'air extérieur, et celui-ci fait une impression sur elle en raison de sa température. De là, les sensations de chaud et de froid, qui nous assiégent sans cesse, selon les saisons, les climats. Il est aisé d'en concevoir la formation : l'homme, comme tout être vivant, a la propriété de dégager de lui même le calorique qui lui est nécessaire pour s'entretenir à une température qui est toujours la même, et qui est indépendante de celle du milieu dans lequel il est placé et des corps qui le touchent : cette température est de trente-deux degrés du thermomètre de Réaumur. Selon que les corps extérieurs et l'air lui-même, qui touchent le corps humain, sont plus chauds ou plus froids que lui, c'est-à-dire ont une température supérieure ou inférieure à celle de trente-deux degrés, ils lui fournissent ou lui soutirent du calorique; mais le corps humain possède en lui les moyens, ou de dissiper le calorique en plus, qui tend à s'accumuler en lui, ou de renouveler celui en moins qui lui est enlevé : de sorte qu'il reste toujours à sa température de trente-deux degrés. Cependant cela comporte un certain temps : les parties externes du corps, la peau particulièrement, semblent partager d'abord un peu la température des milieux ambians, ou au moins s'en rapprocher davantage; et elles font éprouver alors les sensations de chaud et de froid, selon qu'il leur est fourni ou enlevé du calorique, jusqu'à ce que l'économie ait pris le dessus et soit parvenue à assurer la

température propre : ces sensations même se prolongent tant que le combat dure. Détaillons chacun des cas qui peuvent se présenter : il ne peut y en avoir que trois : ou le corps extérieur est plus chaud que celui de l'homme, ou il est plus froid, ou il a la même température. Voyons ce qui arrive, et quelle sensation est éprouvée dans chacun de ces cas.

Le corps extérieur, ou l'air atmosphérique lui-même, a-t-il une température supérieure à celle de trente-deux degrés? Le calorique qui se dégage de ce corps pénétrera mécaniquement, et d'après les lois physiques de la propagation de ce fluide, la peau et les parties externes du corps; et comme il sera alors dans cette membrane et ces parties en plus grande quantité qu'il ne doit y être, ces parties feront éprouver une sensation de *chaleur*, jusqu'à ce que l'économie soit parvenue à s'en débarrasser, et soit revenue à son équilibre ordinaire. On ne peut nier cette pénétration mécanique du calorique dans notre peau, puisqu'on la voit s'échauffer physiquement, et à l'instar d'un autre corps.

Le corps extérieur, ou l'atmosphère, ont-ils au contraire une température inférieure à celle de trente-deux degrés? Ces corps, par suite de la tendance qu'ils ont à se mettre de niveau de température avec tous les corps qui sont dans leur sphère, soustraient, attirent à eux une partie du calorique du corps humain; et si cette partie de calorique soustraite est un peu considérable, si elle l'est plus que celle qui était enlevée dans le moment précédent, si la soustraction s'en fait assez vite pour que la vie ne puisse pas aussitôt le renouveler, il y a sensation de *froid* éprouvée; et elle persiste jusqu'à ce que l'économie soit aussi revenue à son état ordinaire. On ne peut nier encore ici le refroidissement graduel de la peau et de nos parties externes, car on peut l'apprécier soi-même par le tact; et l'on voit les corps extérieurs s'échauffer à mesure que ce refroidissement s'effectue. Cependant, nous indiquons comme condition absolue pour qu'il y ait sensation de froid, que la portion de calorique soustraite soit plus considérable que celle qui était enlevée dans le moment précédent, et qu'elle soit à la fois assez considérable et assez rapide : cela tient à ce que nous sommes toujours, au moins dans nos climats, dans un milieu d'une température inférieure à la nôtre. En effet, l'homme a trente-deux degrés de température, et l'atmosphère quinze à dix-huit dans les saisons tempérées, seize et même audessous dans l'hiver, et vingt-cinq au plus dans les chaleurs de l'été : nous sommes donc conséquemment dans un milieu moins élevé en température que nous, et conséquemment nous devrions toujours avoir froid. C'est ce qui est rigoureusement. Pour échapper à cette sensation de froid

qui nous poursuit toujours, nous recourons, et à l'artifice du feu, et à des vêtemens, qui, en conservant autour de nous un air une fois échauffé, empêchent que du calorique ne nous soit ainsi continuellement soustrait. Notre économie d'ailleurs se monte à cette perte continuelle de calorique qui lui est enlevé; et, par l'habitude, nous arrivons à un état moyen, dans lequel, bien qu'il nous soit soutiré du calorique, nous n'éprouvons cependant ni chaud ni froid. Mais si tout à coup cet état moyen vient à changer, et que l'atmosphère, ou plus chaude, ou plus froide, nous soutire moins ou plus de calorique qu'il ne nous en était enlevé dans le temps précédent, alors nous éprouvons une sensation de chaleur ou de froid, qui est d'autant plus prononcée, que la différence de température de l'atmosphère nouvelle avec l'atmosphère ancienne est plus grande. C'est ainsi qu'un même corps peut nous paraître chaud dans un temps, et froid dans un autre, peut paraître chaud à une de nos parties et froid à une autre. On voit donc que la température du corps qui nous touchait d'abord, a la plus grande influence sur la qualité chaude ou froide du corps nouveau qui vient succéder à son contact. On conçoit comment un corps, bien que plus froid que nous, peut cependant nous faire éprouver de la chaleur, s'il nous soustrait moins de calorique que le corps qui nous touchait avant lui, que le milieu habituel, qui ne paraissait nous faire éprouver ni chaud ni froid. Pour qu'une sensation quelconque de température soit éprouvée, il suffit qu'il y ait changement avec ce qui était dans le moment précédent : *chaud*, si moins de calorique est enlevé, *froid*, si c'est le contraire. Cependant, on conçoit qu'il y a dans cette soustraction du calorique par les corps extérieurs un état moyen, audessus et audessous duquel la sensation éprouvée est toujours de froid et de chaud : c'est à partir du milieu dans lequel nous nous sommes fait habitude de vivre, milieu qui n'est pas le même dans les divers climats, qui dans chaque climat diffère lui même un peu, selon les saisons, et qui varie aussi pour chaque homme en raison des habitudes qu'il a prises.

Enfin, les corps extérieurs ou l'atmosphère ont-ils une température de trente-deux degrés, égale à celle de l'homme? En ce cas, ils ne soutirent ni ne fournissent de calorique à notre corps; mais comme cet état diffère de celui qui nous est habituel, et dans lequel il nous est toujours soustrait du calorique; comme alors la quantité de calorique qui est dans la peau et nos parties externes surabonde, puisqu'il n'en est plus enlevé comme dans le cas précédent; comme, enfin, les ressorts de notre économie sont montés, sous ce rapport, à une soustraction déterminée de calorique, il arrive que nous

éprouvons une sensation de chaleur. Cela revient à ce que nous disions tout à l'heure, que, dans nos contacts avec les corps extérieurs, tout ce qui était audessus de la température de notre milieu moyen et habituel, qui est toujours moins chaud que nous, nous donnait une sensation de chaud.

Ainsi, l'on voit que, sous le rapport de la température, nous ne sommes jamais sans éprouver des sensations de chaud ou de froid. L'on voit que, sous ce rapport, l'air lui-même est, comme tout autre corps solide ou liquide, tributaire du tact. Ces phénomènes sont les mêmes quand la sensation est due au contact d'un corps solide ou liquide. Seulement, il faut remarquer que la densité de ce corps, sa capacité pour le calorique, et la faculté qu'il a d'être plus ou moins bon conducteur de ce fluide, sont autant de circonstances qui influent sur le degré d'intensité de la sensation chaude ou froide qu'il nous fait éprouver. En effet, le degré de cette sensation tient à la quantité de calorique libre qui est en contact avec les nerfs : or, les trois conditions que nous venons de rappeler influent sur la rapidité avec laquelle le calorique est soustrait : plus un corps est dense, a de capacité pour le calorique, et est bon conducteur de ce fluide, plus il soutire vite le calorique des corps plus chauds avec lesquels il est mis en contact. C'est pour cela que les divers corps que nous touchons, bien qu'ils aient la même température au thermomètre, du bois et du marbre, par exemple, ou un métal, nous paraissent n'être pas également chauds ou froids.

Sous ce dernier rapport, on voit que le tact est un sens peu sûr, et qui peut nous tromper. En général, il a peu de précision pour tout ce qui concerne la température des corps, car il ne nous donne sur elle que des notions relatives. En effet, il ne nous apprend pas quelle quantité absolue de calorique existe dans le corps que nous touchons, ni même quelle est cette quantité de calorique, relativement à celle qui existe en nous; il nous apprend seulement que la quantité de calorique libre que nous soustrait ou nous fournit un corps est différente, plus grande ou plus petite, que celle qui nous était soustraite ou fournie dans le temps précédent.

Encore, dans cette analyse des sensations tactiles de chaleur et de froid, nous n'avons parlé que des différences qui sont dues aux corps extérieurs, et on conçoit qu'il en est beaucoup qui peuvent provenir de l'économie elle-même. Puisque ces sensations sont dues au rapport qui existe entre la température de l'homme et celle des divers corps qui le touchent, on conçoit que ces sensations arriveront autant par les variations qui surviendront dans la température de l'homme, que par celles qui arriveront dans la température des corps exté-

rieurs. C'est ainsi que le vieillard, le convalescent éprouveront du froid sous la même constitution atmosphérique qui leur eût paru indifférente, ou même chaude à un autre âge, ou dans la force de la santé. En général, on peut concevoir l'homme, sous le rapport de la température, comme placé entre deux puissances : l'une, qui lui est propre, qui est intérieure, et qui fournit le calorique qui est nécessaire à l'entretien de sa température ; l'autre, qui lui est extérieure, et qui cherche à se mettre à son niveau. Les sensations de chaud et de froid sont ce qui annonce de quel côté penche la victoire ; mais on conçoit qu'elles doivent également se faire sentir, soit que ce soit l'attaque du dehors qui augmente ou se ralentisse, soit que ce soit la défense du dedans qui se montre plus faible ou plus énergique.

Telle est l'histoire des sensations de chaud et de froid, qui sont des plus capitales parmi les sensations tactiles. Quant aux autres notions des corps que le tact peut donner, il ne les donne pas lui-même ; mais c'est l'esprit qui les fait consécutivement aux impressions que ce sens lui a fournies. Plusieurs de ces notions peuvent même être également données par d'autres sens : c'est ainsi que la *vue* fait juger de même la figure, les dimensions des corps ; que l'*ouïe* peut faire avec le tact apprécier leurs distances, etc. Il n'y a rien de difficile à concevoir dans la manière dont la peau fournit les impressions relatives à ces diverses notions ; elles succèdent irrésistiblement au simple contact des corps sur elle. Seulement, il faut, pour plusieurs d'entre elles, que la peau soit disposée de manière à ce qu'elle puisse embrasser le corps extérieur, le toucher par plusieurs points, circonscrire ses contours, et se presser, se promener sur sa surface.

C'est parce que toutes les parties de la peau ne réunissent pas également ces conditions, que, dans les animaux supérieurs, il est généralement une région de cette membrane qui est plus spécialement affectée au service du tact, et qui constitue ce qu'on appelle l'*organe du toucher* : c'est généralement celle qui recouvre l'organe de la préhension des corps. Celui-ci, en effet, est disposé de manière à pouvoir embrasser les contours des corps, à s'appliquer à leur surface ; et, en même temps qu'il avait besoin du tact pour être guidé dans l'exercice de sa fonction, il sert à son tour ce sens pour l'acquisition de plusieurs des notions qui lui sont dues. Cette réunion du sens du tact et de l'instrument de la préhension des corps dans un même organe, est un des points de structure des plus heureux, et il se rencontre, chez l'homme, dans la *main*, laquelle est tout à la fois l'instrument de la préhension des corps et l'organe du toucher.

La main, en effet, est la partie du corps que nous employons généralement toutes les fois que nous voulons acquérir par le toucher la notion des qualités générales des corps. Elle réunit toutes les conditions de structure qui la rendent propre à cet office. Elle est placée à l'extrémité du membre supérieur, long lévier mobile qui la balance et peut la porter à la rencontre des divers corps : terminée par cinq appendices fracturés et mobiles, elle peut se mouler à la surface des corps, en embrasser les contours, et se promener sur leur surface. La peau qui la revêt est plus nerveuse qu'ailleurs ; les papilles y sont plus grosses, plus dépouillées ; le tissu dans lequel elles sont placées les soutient mieux ; l'ongle plat, qui est à l'extrémité postérieure de chaque doigt, leur fournit un point d'appui favorable ; la faculté qu'a le premier doigt, le pouce, de s'opposer aux autres doigts, de faire pince avec eux ; celle qu'ont les cinq os du métacarpe de s'écarter ou de se rapprocher les uns des autres, d'où résulte la possibilité pour la paume de la main de faire varier son degré de concavité, sont encore autant de circonstances d'organisation heureuse. Mais, encore une fois, le *tact* et le *toucher* sont des actions si importantes dans l'économie de l'homme, qu'elles auront leur article à part, et nous pouvons dès-lors, pour plus de détails, renvoyer à ces deux mots. *Voyez* TACT et TOUCHER.

Non-seulement la peau est le siége du tact et du toucher, et, à ce double titre, nous fait apprécier quelques-unes des qualités des corps extérieurs ; mais elle est encore susceptible de nous faire éprouver d'autres sensations. Par exemple, certains contacts développent en elle une sensation qui ne peut pas plus être peinte et définie que toute autre, celle du *prurit* ou de la *démangeaison*. Il en est de même d'une autre sensation qui lui est exclusive, que Lecat appelait hermaphrodite, parce qu'elle lui paraissait être intermédiaire et à la douleur et au plaisir, celle du *chatouillement* : il est certaines régions de la peau qui sont plus susceptibles de l'éprouver que d'autres. Enfin, la peau ne peut pas être attaquée physiquement, chimiquement ou organiquement dans son tissu, sans qu'elle ne le fasse connaître aussitôt par une vive douleur. Il était bien important sans doute pour notre conservation, que la membrane qui limite de toute part notre corps, qui en forme comme la frontière, ne pût être attaquée sans qu'elle jetât aussitôt le cri d'alarme, et ne nous appelât à repousser l'ennemi qui nous assiége. La peau, considérée comme organe susceptible de douleur, n'est pas moins importante à étudier, que comme agent du tact et du toucher. Si, sous ce dernier point de vue, elle sert à la conservation de la santé, sous le premier, elle peut aider à son rétablissement, et amener la guérison des

maladies. La douleur est un remède cruel sans doute, mais aussi souvent efficace, que le médecin emploie dans bien des cas; la peau est, à cet égard, une des parties du corps humain qui la développe avec le plus de promptitude et d'activité, et qui d'ailleurs est toujours soumise à nos attaques. Non-seulement elle est très-sensible, mais encore elle a les sympathies les plus étendues avec le reste du corps. Souvent donc c'est elle que l'on fait souffrir, soit pour réveiller les forces engourdies dans tout l'organisme, soit pour croiser un mouvement fluxionnaire, une congestion sur quelque viscère important, soit enfin pour effectuer une grande perturbation. De là l'emploi de ces moyens thérapeutiques si cruels en apparence, et qui portent plus particulièrement sur la peau: moxa, vésicatoires, rubéfians divers, applications du fer sous toutes les formes, etc. Lorsque, après avoir traité de chacune des fonctions de la peau en particulier, nous en déduirons son importance dans l'économie animale, et ses connexions avec les autres organes, nous reviendrons sur les secours dont la peau peut être susceptible pour la guérison des maladies, et sur les modifications diverses qui peuvent lui être imprimées dans des vues thérapeutiques. Nous terminons ici son examen, comme organe sensible, et nous passons à sa seconde fonction.

§. II. *Fonction excrémentitielle de la peau.* La peau de l'homme est une grande surface par laquelle se font des excrétions continuelles, qui comptent pour beaucoup dans ses déperditions, et par conséquent dans son mouvement général de décomposition. Elle est en effet le siége de trois excrétions, dont une, la *sueur*, n'est à la vérité qu'accidentelle et éventuelle, mais dont les deux autres, l'*excrétion de l'humeur sébacée*, et celle de la *transpiration*, dite *insensible*, sont constantes et continuelles, et par conséquent aussi décomposantes pour l'homme que l'est l'excrétion de l'urine.

1°. L'excrétion de l'humeur sébacée de la peau n'a point, à la vérité, pour usage principal et primitif, de constituer une perte pour l'homme; la nature l'a édifiée particulièrement pour lubrifier la peau, entretenir cette membrane dans l'état de souplesse et de liant qui lui est nécessaire pour l'exercice de sa fonction tactile, et la défendre aussi contre le contact des corps étrangers liquides, et la macération qu'elle pourrait éprouver par eux; elle est en effet une huile non miscible à l'eau, et qui remplit tous ces offices locaux relatifs à la peau. Cependant, en dernière analyse, elle est rejetée au dehors du corps de l'homme, et, par conséquent, elle doit compter au nombre de ses pertes: elle a dès lors toute l'importance des humeurs excrémentitielles, que la nature fait servir à la dépu-

ration du sang, et à la décomposition du corps, et, comme telle, elle entre tout à fait en solidarité avec ces diverses humeurs excrémentitielles, pour ce double but.

Cette humeur sébacée est le produit des cryptes ou follicules que nous avons dit exister dans le tissu de la peau. On se rappelle que nous avons dit qu'ils n'étaient pas partout également abondans, que peut-être même ils variaient çà et là dans leur organisation intime, et qu'ainsi ils paraissaient fournir un fluide différent au crâne, vers les ailes du nez, sur le bord des paupières, à la base des cils, aux aines, au périnée, au scrotum, etc. Partout cependant les usages de cette humeur sébacée sont les mêmes; et, pour ne pas sortir de la fonction cutanée dont nous traitons ici, partout on a le même intérêt à ne pas supprimer cette excrétion. Il est en effet si vrai que cette excrétion est, en dernière analyse, dépuratrice et décomposante, qu'on ne peut la supprimer impunément, et qu'elle est souvent la voie par laquelle se jugent les maladies humorales. Ainsi, cette excrétion est généralement plus abondante et plus grasse au crâne, à la région de la peau qui est couverte de cheveux; et l'on a vu souvent des maux d'yeux, des migraines succéder à des applications indiscrettes d'eau froide sur cette partie; la mode actuelle, qui consiste à conserver les cheveux courts, a mis à même de faire fréquemment cette observation. De même, certaines personnes ont cette excrétion fort abondante aux pieds, et l'on a vu aussi des accidens assez graves, des maladies des poumons survenir à la suite de tentatives imprudentes faites pour la supprimer. Enfin, souvent des éruptions pustuleuses, érythémateuses, qui ont leur siége dans ces follicules, ont été la terminaison de maladies diverses, de douleurs anciennes; et les *dartres* qui siégent aussi spécialement dans ces follicules, et qui sont presque toujours des maladies humorales, prouvent jusqu'à l'évidence combien est grande la part qu'a cette humeur sébacée dans la dépuration journalière de l'économie et la décomposition du corps. Du reste, il y a beaucoup de différences sous le rapport de cette excrétion chez les divers individus; tantôt elle est très-abondante, et la peau en a un caractère huileux particulier; tantôt elle est à peine sensible, et, dans ce cas, la peau est au contraire aride et sèche.

2°. L'excrétion de la *transpiration*, dite *insensible*, est au contraire essentiellement et primitivement dépuratrice et décomposante; elle ne remplit pas d'autre fonction dans l'économie, si ce n'est encore, à ce que quelques-uns supposent, celle de concourir à l'entretien de la température du corps. Elle est produite par voie d'exhalation. Les nombreux vaisseaux exhalans que nous avons dit concourir à la composi-

tion de la peau, et aboutir par leurs orifices à la surface externe du derme, rejettent d'une manière continue, et par le mécanisme commun à toutes les exhalations, un fluide vaporeux, un halitus albumineux, qui, perdu aussitôt dans l'air, n'est appréciable que par son poids, son odeur, et constitue ce qu'on appelle la *transpiration insensible*. Ces deux mots sont également impropres, celui de *transpiration*, comme pouvant faire croire à une simple transsudation mécanique, et celui d'*insensible*, comme donnant à penser que son produit ne peut d'aucune manière être apprécié. D'une part, cette excrétion est le produit d'une opération vitale, comme toute autre exhalation; et, d'autre part, la matière qui en résulte peut tomber sous les sens de plusieurs manières; elle est manifestée, par exemple, par son odeur; dans certains cas, on peut la voir, comme lorsqu'on se place devant une glace ou devant un mur récemment blanchi; quelquefois on la voit se dégager en fumée; Tachenius, en s'enveloppant d'un linge trempé d'huile, en a recueilli assez promptement jusqu'à quatre onces; on peut s'en procurer de même en s'enveloppant de taffetas ciré; enfin, nous dirons tout à l'heure qu'on l'a pesée : elle est donc très-*sensible*, et il faut l'appeler la *perspiration cutanée*.

La perspiration cutanée, ou transpiration insensible, consiste donc dans une exhalation qui se fait continuellement par la peau, et qui produit un liquide, sous forme de vapeur, qu'aussitôt l'air dissout, ou que les vêtemens absorbent, qui fait comme une atmosphère particulière autour du corps, et qui, en même temps qu'il est un des émonctoires de la nutrition, paraît contribuer à la température du corps. Il est incolore, plus pesant que l'eau, et, selon M. Thénard, composé de beaucoup d'eau, d'une petite quantité d'acide acétique libre, de muriate de soude et de potasse, de très-peu de phosphate de chaux et d'oxyde de fer, et encore moins d'une matière animale particulière approchant de la gélatine. M. Berzelius dit que l'acide de l'humeur de la transpiration n'est pas de l'acide acétique, mais bien de l'acide lactique : il y a aussi de l'acide carbonique. Sa sécrétion se fait par le mécanisme ordinaire de toutes les exhalations; et son excrétion est la conséquence irrésistible de sa production, puisque les exhalans de la peau aboutissent de suite à la périphérie du corps.

Sa quantité ne peut être appréciée directement, puisqu'on ne peut la recueillir exactement pour la peser; mais on a cherché à la connaître par des moyens indirects. Il est de fait que si on se porte bien, et que si en même temps on ne croît ni on n'engraisse, le corps revient à un même poids après un certain intervalle de temps, toutes les vingt-quatre heures, par

exemple. Cela est une preuve que, dans le même intervalle, les excrétions ont égalé en quantité les ingestions, c'est-à-dire que le corps a rejeté hors de lui presque autant de matière qu'il en avait pris au dehors. Or, il était possible de connaître la quantité des ingestions, en pesant tous les alimens et toutes les boissons qu'on prenait dans un temps donné; on pouvait de même connaître celle de toutes les excrétions sensibles, les fèces et l'urine, par exemple; et l'on imagina alors que ce qui manquait aux excrétions sensibles pour égaler les ingestions, constituait la masse de la transpiration insensible. Telles furent en effet les fameuses expériences de Sanctorius, à Venise. Ce médecin s'établit trente ans de suite dans une balance; et notant à une époque déterminée le poids de son corps, il pesa scrupuleusement, d'une part, toutes les matières diverses qu'il prenait pour sa nourriture, d'autre part toutes ses excrétions sensibles; et, opposant la quantité des unes à la quantité des autres, lorsque son corps était revenu à son poids primitif, il considéra comme le poids de la transpiration insensible tout ce qui manquait aux excrétions pour égaler les ingestions. De cette manière, il crut voir que la transpiration, était la plus abondante de nos excrétions, constituait à elle seule les cinq huitièmes de nos pertes : sur huit livres de matières ingérées, il n'y avait en effet que trois livres tant de fèces que d'urine, quarante-quatre onces d'urine et quatre de fèces, et il restait conséquemment cinq livres de perspiration cutanée. Ces expériences furent répétées partout, et employées à connaître, non-seulement le rapport de la transpiration insensible aux autres excrétions, mais encore les variations de cette excrétion selon les âges, les climats, les circonstances diverses de la vie. Dodart, par exemple, en France, dit que son terme moyen, dans ce pays, était d'une once par heure, qu'elle était aux excrémens solides comme sept à un, et à toutes les excrétions en général, dans le rapport de douze à quinze. Robinson, expérimentant en Ecosse, établit que, dans la jeunesse, elle était à l'urine comme treize cent quarante à mille, et, dans la vieillesse, comme neuf cent soixante-sept est à mille. Sauvages, qui habitait le midi de la France, trouva que, sur soixante onces de matières ingérées, il y avait cinq onces de fèces, vingt-deux onces d'urine, et trente-trois de perspiration cutanée. Gorter, en Hollande, établit à peu près les mêmes proportions; sur quatre-vingt-dix onces d'alimens, il y en a six de fèces, trente-six d'urine, et quarante-neuf de perspiration. Keill, au contraire, crut voir la quantité de la perspiration moindre que celle de l'urine, il n'y avait en effet que trente-une onces de la première sur trente-huit de la seconde; mais aussi on lui reproche d'avoir généralement fait trop bonne chère. Rye dit que la

perspiration était à l'urine comme quatorze à dix, et voici, du reste, quelles étaient, selon lui, leurs proportions respectives dans chaque saison : au printemps, la quantité d'urine était de quarante onces par jour, et celle de la perspiration de soixante onces; en été, il n'y avait que trente-sept onces d'urine, et, au contraire, soixante-trois de perspiration; en automne, l'urine restait en même quantité, mais il n'y avait plus que cinquante onces de perspiration; enfin, dans l'hiver, l'urine augmentait, il y avait quarante-trois onces de ce fluide, et cinquante-trois de perspiration. Selon Linnings, qui observait dans la Caroline méridionale, la perspiration l'emportait en quantité sur l'urine pendant cinq mois, et l'urine, au contraire, sur la perspiration pendant sept; c'était en septembre que la perspiration cutanée était la plus abondante, et en décembre, au contraire, que la sécrétion urinaire était la plus active. Nous avons dit que, dans ces expériences, on chercha même à apprécier les variations que présente dans sa quantité la perspiration cutanée dans les divers âges, les divers climats, les saisons. Ainsi, dans un climat septentrional, sur trois livres d'alimens pris, il y eut, dans un jour d'hiver, trois onces de transpiration, deux livres dix onces d'urine; dans un jour de printemps, douze onces de perspiration, et deux livres huit onces d'urine; dans un jour d'été, quinze onces de transpiration, et deux livres cinq onces d'urine; et, enfin, dans un jour d'automne, trois onces de transpiration, et deux livres cinq onces d'urine. Dans la vieillesse, c'est l'urine qui prédomine, tandis que c'est la perspiration qui l'emporte au contraire dans l'enfance. Dans les mois chauds de l'année, la perspiration est à l'urine comme cinq à trois; dans les mois froids, elle ne lui est plus que comme deux à trois; et, enfin, en avril, mai, octobre, novembre et décembre, il y a égalité entre les deux excrétions. Enfin, de semblables travaux ont été faits de nos jours presque, par Lavoisier et Séguin : il en résulte que la plus forte quantité de transpiration est de trente-deux grains par minute; trois onces deux gros quarante-huit grains par heure; cinq livres par jour. La moindre quantité est de onze grains par minute; une livre onze onces quatre gros par jour : elle est à son minimum pendant la digestion, et à son maximum après l'accomplissement de cette fonction : son terme moyen est de dix-huit grains par minute : les mauvaises digestions diminuent la transpiration, on a plus de poids pendant quelques jours; mais à mesure que l'équilibre de santé se rétablit, on revient à son poids primitif.

Tous les résultats obtenus par ces expériences sont divers, et, en effet, cela ne pouvait pas être autrement. D'abord, le procédé qu'on employait donnait lieu à des erreurs inévita-

bles : par exemple, l'air que l'on respire, ainsi que les différens fluides aériformes que l'absorption cutanée peut introduire dans l'économie, n'étaient pas compris dans la somme des matières ingérées. Les divers expérimentateurs ne comptèrent pas avec un soin égal toutes les excrétions sensibles; et plusieurs, se bornant à peser les fèces et l'urine, négligèrent de tenir compte des crachats, de la matière du moucher, par exemple. On rapportait au contraire à la transpiration cutanée la matière de la perspiration pulmonaire, et Lavoisier et Séguin seuls cherchèrent à séparer ces deux excrétions. Enfin, il pouvait arriver que le corps fût revenu à son poids primitif, avant que toutes les matières ingérées eussent été assimilées à sa substance. En second lieu, et ceci est surtout la raison principale, la perspiration cutanée varie à l'infini, selon les âges, les sexes, les tempéramens, les climats, la saison, et toutes conditions organiques un peu spéciales. Elle participe de la mobilité, qui est propre à la plupart des phénomènes vitaux. Par exemple, abondante chez l'enfant où elle est acidule, et à la puberté, qui lui donne comme un caractère musqué, elle est rare chez le vieillard. Dans l'homme, elle est généralement plus abondante que chez la femme, chez laquelle aussi elle devient acidule à l'époque des règles. Chaque individu offre, à l'égard de cette sécrétion, sa constitution propre : chez l'un, elle est très-abondante; et, chez l'autre, elle est moins capitale. Elle augmente dans l'été, diminue dans l'hiver, prédomine dans les pays chauds, est faible au contraire dans les pays froids. Elle est surtout en rapport avec le degré d'excitation de la peau, et le besoin de la dépuration du sang et de la décomposition du corps, dont elle est un des agens. Si la peau est excitée, soit directement par des frictions, soit sympathiquement par suite de ses connexions avec les autres organes du corps, la fonction de transpiration s'exalte. Si le sang est infecté de beaucoup de matières étrangères dont il doive absolument se dépurer; si l'on est à cette époque de la vie où la décomposition du corps est très-active : dans ces deux cas, la transpiration, qui est une des voies par lesquelles ces besoins s'accomplissent, redouble. Sous ce dernier rapport même, la transpiration est en solidarité avec les autres excrétions; elle les supplée, si elles sont inactives; elle diminue, au contraire, si elles sont plus abondantes; elle les équilibre en quelque sorte, de telle manière que sa quantité change encore un peu en raison de ce qu'est la leur. Il n'y a donc rien de plus mobile que la perspiration cutanée; et chercher à en déterminer rigoureusement la quantité était une chose aussi vaine, comme le dit Bichat, qu'il le serait à un physicien de spécifier quelle quantité d'eau est vaporisée à chaque heure sous l'in-

fluence d'un foyer dont on fait à chaque instant varier l'énergie.

Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'elle est, dans l'état de santé, l'excrétion la plus abondante; qu'elle est l'excrétion la plus ordinaire aux gens forts, celle qui soulage le plus; que, comme primitivement et essentiellement dépuratrice et décomposante, elle est dans des rapports très-intimes avec la sécrétion urinaire, les diverses secrétions muqueuses, séreuses; et qu'enfin, puisque les besoins de la dépuration du sang et de la décomposition du corps varient sans cesse, elle doit varier elle-même.

Ces variations de la transpiration cutanée ne doivent pas seulement s'entendre de sa quantité, mais elles portent encore sur sa matière; nul doute que la transpiration ne soit souvent bien différente d'elle-même : la chimie aurait peut-être pu apporter ici quelques lumières; mais elle ne l'a pas fait. On a vu seulement que, dans les animaux, les sels de la transpiration sont d'autant plus abondans, que l'urine est moins chargée de radical acide phosphorique; ces sels alors s'attachent à la peau, et il y a nécessité de les en détacher par des soins particuliers, par ce qu'on appelle l'étrille. Chez l'homme, où ils sont moins abondans, il suffit pour les enlever de changer de temps en temps de linge, et de recourir par intervalles à des bains.

La peau d'ailleurs, étant immédiatement exposée aux influences extérieures, et jouissant par elle-même d'une sensibilité qui la fait se modifier par mille influences qui viennent de l'économie elle-même, est encore très-sujette à voir varier sous ce double rapport la fonction transpiratoire dont elle est le siége.

Toutefois, la grande importance dont est pour la santé le libre exercice de toutes les sécrétions excrémentitielles, fait sentir bien vite combien il importe aussi que cette action transpiratoire de la peau ne soit ni supprimée ni même contrariée. Si l'on devine de suite quels ravages doivent résulter dans l'économie de la suppression de la sécrétion urinaire, on doit penser qu'il en résultera d'analogues de la suppression de la transpiration. Ces deux excrétions sont en effet les seules de l'économie de l'homme qui aient pour usage spécial d'accomplir la décomposition du corps; et comme, encore une fois, la peau est doublement exposée à être contrariée dans l'exercice de cette fonction, et par les influences qu'elle reçoit des corps extérieurs auxquels elle est immédiatement exposée, et par les influences qu'elle reçoit des autres organes du corps au moindre phénomène organique un peu intense, par suite des nombreuses et délicates sympathies qui l'unissent à eux, on conçoit quelle part le trouble de la perspiration cutanée a

fréquemment dans la production des maladies, et combien il importe au médecin de porter toujours son attention sur l'état de cette fonction. Pour peu en effet que la perspiration cutanée soit contrariée, on voit la nature transporter souvent sur d'autres systèmes la matière dont cette excrétion devait débarrasser le corps, et alors diverses maladies éclater : ce sont, ou des rhumatismes, ou des hydropisies, ou des dysenteries, selon que c'est le système musculaire, le système séreux, ou le canal intestinal, qui deviennent le point de la fluxion. De là, le précepte de beaucoup soigner l'état de la peau dans ces diverses affections, d'y exciter l'excrétion de la transpiration. Si la peau était, comme susceptible de douleur, une surface très-importante pour le médecin thérapeutiste, elle ne l'est pas moins sous le rapport de sa fonction d'excrétion; ce n'est plus à la vérité comme développant un phénomène dérivatif ou perturbateur, mais comme siége d'une excrétion qui sert à la dépuration des humeurs. Quel avantage ne retire pas souvent le médecin de l'emploi des frictions cutanées, des vètemens de laine, etc. !

3°. Enfin la peau est encore, mais non d'une manière continue, et par intervalles seulement, le siége d'une exhalation, dont le produit n'est plus une vapeur, un halitus, mais est un liquide qui se montre en gouttes sur toute sa surface : c'est celle de la sueur. La première question qui se présente est celle de savoir si cette sueur est la même exhalation que la transpiration, qui, seulement, est augmentée, ou si c'est une autre excrétion. On croit généralement le premier point ; on dit que la transpiration est l'action de calme de la peau, tandis que la sueur est cette même action exaltée, une expression forcée, comme on l'exprime. Ce qu'il y a de certain au moins, c'est qu'elle est produite par les mêmes vaisseaux exhalans, que nous avons dit être les agens de la transpiration insensible. Le mécanisme de sa production est encore celui de toute exhalation quelconque, et son excrétion est encore le fait irrésistible de la situation externe de la peau.

Quant à ses causes, la sueur succède généralement à toute excitation directe ou sympathique de la peau, et à toute excitation de la circulation. Ainsi, que la peau soit excitée directement par le contact d'un air chaud, l'application du feu, par des frictions, la sueur va ruisseler de sa surface. Il en sera de même si son excitation est sympathique, et résulte du reflet de quelques organes du corps sur elle, comme cela arrive dans les affections de l'ame, dans les maladies du poumon, les troubles de l'appareil digestif. Enfin, on observe que tout ce qui presse la circulation en général, comme une course, des efforts momentanés, la produisent de même.

Du reste, toutes les parties de la peau ne sont pas également disposées à exhaler la sueur ; celles où cette exhalation se montre le plus souvent, sont les mains, les pieds, les aisselles, les aines, le front; en général, toutes celles qui reçoivent une quantité plus considérable de sang, qui sont plus sensibles, et ont avec les autres organes des sympathies plus délicates et plus multipliées.

Il paraît qu'il y a quelques différences entre la matière de la sueur et celle de la perspiration cutanée : la première est généralement moins chargée d'acide carbonique, et plus riche en sels ; ceux-ci se déposent sur la peau, et s'y montrent quelquefois sous forme d'écume, de flocons blancs. C'est à raison de ces sels, de l'usure de l'épiderme, et des atômes que l'air dépose à la surface de la peau, et qui y font crasse avec l'humeur sébacée, qu'il est d'une saine hygiène de nettoyer de temps en temps cette membrane à l'aide des frictions et des bains. Il paraît aussi que la matière de la sueur change un peu selon les diverses régions de la peau.

L'exhalation de la sueur n'est pas un phénomène organique constant ; elle ne se montre qu'éventuellement, et dans les circonstances que nous avons indiquées plus haut ; sous ce rapport, elle semble être presque comme un degré vers l'état maladif : son usage paraît être de rafraîchir le corps. Comme elle n'a lieu qu'accidentellement, la nature ne pouvait la faire entrer primitivement dans le mouvement de décomposition du corps. Aussi n'a-t-on pas fait pour en apprécier la quantité les mêmes calculs que pour la transpiration cutanée. Elle est d'ailleurs un phénomène aussi mobile que cette excrétion ; et sa quantité, sa susceptibilité à se produire, varient mille fois, selon les âges, les sexes, les tempéramens, l'état de santé ou de maladie, le degré de sensibilité de la peau, le besoin de la dépuration du sang, etc. Généralement la sueur est d'autant plus facile qu'on est plus jeune ; chacun, à cet égard, a sa constitution propre ; tel individu sue avec beaucoup de facilité et par les moindres efforts, tandis que tel autre ne peut jamais suer.

Puisque cette sueur ne forme pas une excrétion primitivement décomposante, on conçoit qu'il doit y avoir moins de dangers à en provoquer la suppression que celle de la perspiration cutanée ; cependant on parle sans cesse des fâcheux résultats d'une sueur rentrée. Ils sont réels en effet ; mais ils ne tiennent pas à la rétrocession d'une matière excrémentitielle dont l'expulsion importait à l'économie : ils tiennent à ce que l'action presque morbide qui se passait à la peau pour la production de la sueur est tout à coup appelée sur un autre organe, et qu'ainsi une congestion morbide vient remplacer

celle qui se faisait sur la peau ; il y a eu métastase du mouvement vital, si l'on peut parler ainsi, et non de la sueur : si celle-ci cesse alors de couler, c'est parce que deux parties de notre économie ne peuvent être à la fois en exaltation d'action.

Toutefois, cette sueur, quoique formant une excrétion éventuelle, n'en concourt pas moins lorsqu'elle se fait à la décomposition du corps; et, à ce titre, elle se montre aussi solidaire des autres excrétions; si celles-ci manquent, elle coule avec plus d'abondance; si elles sont au contraire considérables, elle est rare. Ceci du reste est vrai de toutes les excrétions, quelles qu'elles soient, même des excrétions maladives. Une suppuration, par exemple, se coordonne à l'état des autres excrétions. Nous avons présenté les détails relatifs à ce point intéressant de doctrine au mot *excrétion*.

Le phénomène de la sueur est peut-être celui qui prouve le mieux l'extrême sensibilité de la peau, et combien cette membrane a des connexions sympathiques intimes avec tout le corps. Il suffit du moindre trouble nerveux dans notre économie, pour qu'aussitôt la sueur se produise. De même, la lésion de tout organe quelconque s'accompagne presque toujours de cette exhalation, et nul symptôme ne s'observe aussi souvent dans les maladies que celui de la sueur. Si ce phénomène, un de ceux qui, le plus souvent, jugent les maladies, est *critique*, comme on le dit, c'est aussi un de ceux que le médecin thérapeutiste s'efforce le plus de provoquer, et il constitue un troisième point de vue, sous lequel la peau devient utile à modifier dans la curation des maladies.

§. III. *Action absorbante de la peau.* Si la peau était une grande surface par laquelle se faisaient des excrétions continuelles, elle est aussi une surface absorbante, une voie par laquelle sont introduites dans l'économie beaucoup de substances étrangères. Comment en effet pourrait-il en être autrement? De nombreux vaisseaux absorbans ont leurs orifices ouverts à la surface de cette membrane, ainsi que nous l'avons dit, et cette membrane est par sa position dans un contact continuel avec les corps étrangers. D'ailleurs, des faits multipliés mettent hors de doute cette action d'absorption de la peau.

Ainsi, au rapport de voyageurs judicieux, on a quelquefois calmé la soif par des bains, ou en appliquant sur le corps des linges mouillés. Dans le bain ordinaire, la peau absorbe toujours un peu d'eau, comme le prouve la plus grande quantité d'urine que l'on rend alors, ou le poids plus grand que prend alors le corps. Fontana dit avoir vu de même la peau absorber l'eau qui était en supension dans l'air, et Gorter évalue à six onces la quantité dont s'augmente le poids du corps d'un

individu par suite de son séjour dans un air humide. Beaucoup de faits prouvent la faculté qu'a la peau d'absorber les miasmes répandus dans l'atmosphère ; Bichat l'a même démontré par une expérience directe : remarquant que les gaz divers qui sortaient de ses intestins avaient une odeur semblable à celle qu'il éprouvait dans l'amphithéâtre d'anatomie où il passait une bonne partie de sa journée, il voulut savoir si cette odeur était due à une absorption effectuée par sa peau ou dans l'intérieur de son poumon : il établit pour cela un long tube qui sortait de l'amphithéâtre, et à l'aide duquel il respirait un air non chargé de miasmes cadavériques, et ses gaz intestinaux n'en eurent pas moins l'odeur accoutumée. Plusieurs médecins croient même que l'atmosphère n'a une influence si marquée sur notre économie, que parce qu'elle modifie les matériaux de l'absorption cutanée, en même temps qu'elle a une action sur son action de transpiration ; mais ceci est peut-être exagéré. La peau est évidemment une voie d'introduction aux miasmes morbifiques, et la surface absorbante par laquelle se propagent les maladies contagieuses ; personne n'ignore que c'est par elle que pénètrent dans l'économie les virus variolique, vaccinal, etc. ; enfin la peau est aussi une surface par laquelle le médecin fait souvent pénétrer les médicamens dans l'économie : c'est sur l'action absorbante de cette membrane qu'est fondée la méthode *eispnoïque*, iatraleptique de Brera, de Chiarenti, de M. Chrétien de Montpellier, etc. Sans parler des frictions par lesquelles on fait, dans la syphilis, pénétrer le mercure utile à la guérison de cette maladie, on a fait absorber par la peau presque toutes les substances médicamenteuses : MM. Pinel, Duméril et Alibert ont, dans des expériences que les Arabes avaient déjà faites anciennement, administré avec succès, sous forme de frictions, des purgatifs, des vomitifs, des diurétiques, des vermifuges, le quinquina lui-même. Rien n'est donc mieux démontré que la faculté absorbante de la peau ; et même il faut se la rappeler lorsqu'on applique des topiques à la surface de cette membrane ; souvent la matière des topiques a été absorbée, et il en est résulté des accidens funestes. C'est ainsi qu'on a vu des empoisonnemens arriver à la suite d'applications de pâtes qui contenaient de l'arsenic.

Cependant la nature a mis un obstacle à cette absorption de la peau, absorption qui en effet aurait pu être funeste, et cet obstacle est l'épiderme. Il n'y a pas en effet d'absorption cutanée, si l'épiderme n'est pas enlevé, ou si la substance étrangère présentée à l'absorption ne glisse pas audessous de cet épiderme, ou n'est pas de nature à le détruire et par conséquent à mettre à nu l'orifice absorbant ; beaucoup de faits prouvent la vérité de cette proposition. On sait que souvent il

faut déposer audessous de l'épiderme la substance que l'on veut faire absorber, comme cela est, par exemple, dans l'inoculation de la variole, de la vaccine. Si des frictions, des bains facilitent l'absorption cutanée, c'est qu'ils enlèvent l'épiderme, le soulèvent, l'amollissent et font pénétrer audessous de lui la substance à absorber. Séguin a fait des expériences qui paraissent prouver que la peau n'absorbe rien dans le bain, à moins qu'il n'y ait en quelques endroits des excoriations, et par conséquent perte d'épiderme. Sur seize vérolés qu'il soumit deux fois par jour pendant une ou deux heures à des pédiluves faits avec seize livres d'eau et trois gros de sublimé corrosif, il n'y en eut que trois chez lesquels il y eut du mercure d'absorbé, et cela parce qu'ils avaient des excoriations aux jambes. On sait que l'absorption est plus facile dans les lieux où l'épiderme est mince, par exemple aux lèvres, à la bouche, au gland. Si la peau est dénuée d'épiderme, comme à la suite de l'application d'un vésicatoire, il suffit de quelques minutes pour que l'absorption se fasse. Quel est l'anatomiste, l'accoucheur qui ignore de quelle importance il est sous ce rapport pour lui de n'avoir pas d'écorchures aux doigts? Enfin, l'absorption d'une substance par la peau est d'autant plus facile, que cette substance est plus irritante, plus disposée à se combiner avec l'épiderme; c'est ce qui résulte d'expériences faites par Séguin : ce savant plaça sur la peau de l'abdomen convenablement nétoyée et lavée, des morceaux du poids d'un gros de cinq substances différentes, savoir : du mercure doux, de la scammonée, de la gomme-gutte, du sel d'Alembroth et de l'émétique; chacune de ces substances était maintenue sous un verre de montre séparé : après dix heures de séjour, et la chaleur de la chambre où se faisait l'expérience étant à quinze degrés, il se trouva que c'était la substance la plus irritante qui avait le plus perdu de son poids, qui conséquemment avait été absorbée en plus grande quantité; il y avait deux tiers de grain du mercure d'absorbé, un grain de gomme gutte, un demi-grain d'émétique et dix de sel d'Alembroth. Ainsi l'épiderme est un obstacle que la nature a mis à l'action absorbante de la peau : et en effet, l'on conçoit combien il était necessaire que cette action de la peau fût convenablement limitée, sinon l'économie aurait été continuellement ouverte à mille substances delétères.

Toutefois, il résulte de là que cette action d'absorption de la peau n'a lieu qu'accidentellement et éventuellement, et que si par sa fonction d'excretion la peau était prochainement nécessaire au mouvement de décomposition du corps, elle n'est pas, par sa fonction d'absorption, utile au mouvement de composition, comme on aurait pu le croire. Quelques personnes à

la vérité ont voulu que la peau fût le siége d'une respiration, qu'elle absorbât, comme l'intérieur du poumon, l'air nécessaire à la vie : ils se fondaient 1°. sur l'analogie tirée des derniers animaux, dans lesquels la peau évidemment absorbe l'air utile à la vie, comme il résulte des expériences de Spallanzani; 2°. sur celle tirée de la membrane muqueuse du poumon, qui évidemment absorbe l'air, et qui, comme toutes les muqueuses, paraît être un repli de la peau, et semble s'en rapprocher par la texture; 3°. enfin sur des expériences desquelles il résulterait qu'une quantité déterminée d'air fixée à la surface de la peau d'un animal vivant y a été absorbée et altérée comme dans l'intérieur du poumon. Cruikhauk en effet dit avoir vu que l'air qui avait entouré quelque temps sa main était moins combustible et précipitait l'eau de chaux; Jurine ayant enfermé son bras dans un cylindre hermétiquement fermé, y trouva 0,08 d'acide carbonique; Gattoni ayant enfermé de jeunes garçons dans des sacs de cuir qui les enveloppaient jusqu'aux lombes, trouva de même que l'air des sacs était diminué; enfin Abernethy fit trois expériences qui paraissent prouver cette même action : dans l'une sa main est plongée pendant seize heures sous une cloche d'air placée sur la cuve à mercure, et après ce temps la cloche contient une demi-once d'un gaz dont l'eau de chaux absorbe les deux tiers; dans une seconde, sa main est placée de même dans une cloche pleine d'air pendant cinq heures, et au bout de ce temps, l'air de la cloche a diminué d'une demi-once; l'eau de chaux absorbe une des onces qui restent, et le gaz nitreux prouve qu'il y a eu un sixième de l'oxygène de l'air de la cloche d'enlevé; enfin, dans la troisième, sa main est placée dans une cloche qui contient sept onces d'azote, et après deux heures de séjour il y a plus d'une once en capacité de gaz acide carbonique de produit; c'est de même avec le gaz hydrogène nitreux, avec le gaz oxygène pur. Mais il nous semble qu'on peut répondre à chacun de ces argumens. D'abord l'analogie avec les derniers animaux n'est pas suffisante : nous avons dit que dans ces derniers animaux la peau exécutait à elle seule presque toutes les fonctions de la vie; mais qu'à mesure qu'on s'élevait aux animaux plus compliqués, il existait des appareils particuliers chargés de l'exercice de ces fonctions; or, de même qu'il existe dans l'homme et les animaux supérieurs un appareil digestif, et que la peau n'est plus chargée d'absorber les matériaux nutritifs, de même il existe chez eux un appareil respiratoire, et dès-lors il est probable que ce n'est plus par la peau que se fait la respiration. En second lieu, l'argument tiré de l'analogie de texture entre la muqueuse du poumon et la peau, est aussi mauvais; l'analogie sur laquelle il repose est évidemment forcée. Enfin

les résultats obtenus dans les expériences s'expliquent par le fait seul de la continuité du contact et de la grande avidité qu'a l'oxygène pour les combinaisons. De ce que l'air tenu forcément dans un contact prolongé avec la peau a été un peu absorbé, il ne faut pas en conclure que cette absorption se fait ordinairement; il faudrait d'ailleurs que dans la respiration l'oxygène qui disparaît fût employé à former directement le gaz acide carbonique, et c'est ce qui est bien loin d'être prouvé. Ces expériences en outre prouvent plutôt que la peau exhale du gaz acide carbonique, qu'elles ne démontrent qu'il y a absorption de gaz oxygène : car ce gaz acide carbonique a été recueilli lors même qu'on avait fait l'expérience avec des gaz non respirables, le gaz hydrogène, le gaz azote. Enfin, ce qui prouve que l'avidité qu'a l'oxygène pour les combinaisons a une grande part dans les phénomènes observés, c'est que Spallanzani mettant des animaux morts, des coquilles d'œufs, des parties quelconques d'un être animé sous des cloches pleines d'air, a vu de même l'air diminuer. Si d'ailleurs il y avait une respiration à la peau, le sang qui revient de cette membrane devrait être artériel; et c'est ce qui n'est pas.

Nous ne croyons donc pas à l'action respiratoire de la peau, et nous pensons que la faculté absorbante de cette membrane ne s'exerce en quelque sorte que d'une manière éventuelle. Cependant cette absorption a lieu assez souvent pour qu'il soit intéressant de considérer la peau sous ce rapport, soit qu'on veuille s'y opposer pour prévenir la propagation contagieuse des maladies, soit qu'on veuille la déterminer pour faire pénétrer dans l'économie des substances médicamenteuses. En général, rien n'est plus variable que l'action absorbante de la peau; dans des circonstances qui sont en apparence les mêmes, on la voit tantôt se faire et tantôt au contraire ne se faire pas. Elle paraît d'autant plus facile, que l'épiderme est plus mince, amolli par des bains, soulevé par des frictions; que l'économie est dans un état de faiblesse. Si au contraire la peau est en sueur, l'action excentrique à laquelle elle est alors en proie, s'oppose à son action d'inhalation. Il est impossible d'indiquer dans quelle condition précise doit être la sensibilité des absorbans de la peau, pour qu'ils exécutent leur fonction, et on ne peut pas même spécifier les causes éloignées qui la leur donnent; mais plus de détails sur cet objet n'entrent pas dans le plan de cet article, ils ont été présentés au mot *inhalation*.

§. IV. Enfin la quatrième et dernière fonction de la peau, est de constituer une enveloppe protectrice pour le corps, de servir mécaniquement d'abri défensif aux parties subjacentes. Sous ce rapport, la peau de l'homme est moins bien organisée que celle de beaucoup d'autres animaux; il importe de remarquer qu'il

est deux fonctions de la peau qui exigent en quelque sorte des conditions de structure opposée; savoir celle du tact et du toucher, et celle d'être une enveloppe protectrice du corps. La première en effet exigeait que la peau offrît à sa périphérie le plus grand nombre de nerfs possible, et les nerfs les plus dépouillés; la seconde au contraire voulait que la peau fût en quelque sorte cornée, ou au moins revêtue de parties solides, dures, résistantes et insensibles : or, le plus ordinairement la nature a, chez les animaux, sacrifié l'un de ces offices à l'autre. Chez l'homme, par exemple, tout est disposé dans la peau de manière à en faire un organe très-sensible; et au contraire cette membrane n'offre aucune des dispositions qui, chez certains animaux, en font une armure défensive excellente. La peau de l'homme en effet est, d'une part, très-nerveuse, et les papilles nerveuses y sont tout à fait nues; aucune partie insensible ne les recouvre, si ce n'est un épiderme qui encore est fort mince : d'autre part cette peau est presque nue; si on en excepte quelques régions, on n'y voit ni poils, ni écailles, ni test, ni caparaçon; elle n'offre pas davantage de ces poils composés qui, dans de certains animaux, constituent de véritables armes offensives, comme des cornes, des griffes, etc. Aussi cette peau est-elle continuellement impressionnée par toutes les influences extérieures qui la frappent; nous avons vu qu'elle n'était jamais sans éprouver de sensations de chaud et de froid; pour peu qu'un contact soit rude, il est douloureux, et l'on voit cette membrane se déchirer par les moindres frottemens, etc. Effectivement l'homme n'avait aucun besoin que la nature eût pris pour lui aucunes précautions préalables, il lui suffisait qu'il en eût reçu cette intelligence qui rend en quelque sorte tout l'univers son tributaire, et qu'il exploite à son profit. Par elle il se procure tout ce qui lui manque; pour échapper au froid qui le poursuit, par exemple, il sait fixer et employer le feu à son gré; il se fabrique des vêtemens; il s'élève des habitations; à défaut d'armure défensive et d'armes offensives que lui a refusées la nature, il s'en fabrique d'artificielles; il emprunte même les organes des autres animaux quand ils sont supérieurs aux siens : c'est ainsi qu'il oblige le chien à le diriger dans sa chasse, et le cheval à suppléer à la faiblesse de sa course. Par son intelligence, en un mot, il fait servir à sa conservation et à son bien-être tous les mouvemens qu'il voit se produire dans l'univers. Les animaux au contraire n'ayant pas la même puissance intellectuelle, il fallait bien que la nature leur ait donné par avance les moyens dont ils avaient besoin; et c'est pour cela que le plus souvent chez eux la peau est chargée de poils de manière à les défendre du froid, poils qui même deviennent plus épais dans la saison de l'hiver. On sait

que les animaux des pays septentrionaux sont naturellement bien plus fourrés que ceux des pays chauds. Par la même raison aussi, souvent ces animaux nous offrent de véritables armes offensives dont l'homme ne nous présente pas les analogues!

Ce n'est pas cependant que la peau de l'homme soit tout à fait sans influence sous le point de vue qui nous occupe; elle a en elle-même toute la solidité qui lui était nécessaire pour supporter les contacts auxquels elle devait être soumise. D'abord ces contacts ne pouvaient qu'être modérés, puisque, en raison de sa sensibilité, la peau avertit bientôt par la douleur qu'ils dépassent la mesure, et qu'alors on se hâte d'y échapper. Mais ensuite sa trame est encore assez solide; elle est susceptible d'éprouver une assez grande distension sans être rompue; l'épiderme est pour elle comme un véritable vernis qui s'oppose aux effets que les corps extérieurs trop rudes pourraient produire sur elle: il en est de même de l'humeur sébacée qui l'enduit; enfin elle offre des poils là où elle a plus besoin d'être défendue contre l'influence mécanique des corps extérieurs. C'est ainsi, par exemple, que toute la partie supérieure et postérieure de la tête est abritée par une épaisse chevelure; que la partie supérieure de l'œil est ombragée par un sourcil; que les bords des paupières portent des poils délicats appelés *cils*, qui tamisent l'air, et éloignent de l'œil les corpuscules étrangers qui sont en suspension dans ce gaz: c'est ainsi qu'une barbe épaisse embrasse le contour de la bouche, et semble protéger le contour de cette ouverture importante; que souvent aussi des poils longs et épais recouvrent le sternum et le devant du thorax, cette partie étant, à cause de la station bipède de l'homme, la plus exposée aux percussions; enfin, c'est ainsi que de semblables poils ombragent toutes les parties externes de la génération. Du reste, il faut noter que la peau est généralement plus dense à la partie postérieure du corps, parce que, en effet, cette partie est moins facilement surveillée, les sens étant placés à la face, et correspondant conséquemment à la partie antérieure du corps. Ainsi que nous l'avons déjà dit, il n'y a pas d'autres poils composés à la peau de l'homme que les *ongles*, et ces ongles sont surtout relatifs au toucher, qu'ils servent en formant un soutien pour la pulpe de l'extrémité des doigts.

Telles sont les fonctions diverses qu'exécute la peau; et, de l'exposition que nous venons d'en faire, doit se conclure naturellement la grande importance de cette membrane dans l'économie de l'homme. Le rang qu'occupe une partie dans notre corps, s'apprécie généralement par la multiplicité et la délicatesse de ses connexions, de ses sympathies, et, d'après cette base, on peut mettre la peau au nombre des organes les

plus influens. D'abord, comme organe très-sensible, et comme siége d'un sens, elle correspond avec tous les organes sensibles du corps, se coordonne à leur mesure d'activité, et est en correspondance avec le centre commun de la sensibilité; ensuite, comme chargée d'une sécrétion excrementitielle, elle sert prochainement à un des actes les plus intéressans de notre conservation, un de ceux qui ne se suspend jamais, et qui se modifie dans chaque âge, celui de la composition du corps; et, à ce titre, elle se trouve dans une relation forcée, non-seulement avec toutes les autres excrétions, mais encore avec le mouvement nutritif lui-même, et, en général, avec tous les actes qui concourent à l'accomplissement de notre nutrition. Il suffisait déjà de ces deux offices pour concevoir quelles connexions nombreuses et intimes elle doit avoir avec la plupart des organes. Aussi est-elle tout à la fois siége et point de départ de nombreuses sympathies: il n'est presque aucun organe du corps qui, perturbé dans ses actions, ou seulement excité dans son jeu ordinaire, ne réfléchisse sur la peau une part plus ou moins grande de son état nouveau; et, d'autre part, la peau n'éprouve elle-même aucune modification un peu grave, sans qu'elle n'irradie sur tout l'organisme une part aussi du mouvement nouveau auquel elle est en proie. Qu'une irritation, par exemple, envahisse le système digestif, ou l'appareil musculaire, ou un des viscères parenchymateux de l'économie, aussitôt la peau se montre différente d'elle-même, et sous le rapport de ses sensations de température, et sous celui de ses sécrétions. Que la peau, au contraire, soit le siége de l'irritation, on voit consécutivement le cœur modifier ses contractions, l'appareil digestif languir, ainsi que l'appareil musculaire, etc. La peau est, sans aucun doute, un des organes qui manifestent le plus souvent des changemens dans l'état de maladie, et qu'interroge le plus souvent le médecin, soit pour remonter à la cause du mal, soit pour en apprécier la marche. Au milieu de toutes ces connexions de la peau, avec presque tous les organes, il en est cependant quelques-unes qui sont plus spéciales : telle est celle de la peau avec la muqueuse intestinale sous le rapport de son action de transpiration; ces deux surfaces se suppléent souvent, Hippocrate avait dit : *Cutis laxa, alvi densitas; cutis densa, alvi raritas.* On sait que la dysenterie succède souvent à une suppression de transpiration, et que, d'autre part, il y a constipation quand il y a d'abondantes sueurs : telle est celle qui l'unit aux diverses membranes séreuses; on sait encore avec quelle fréquence des phlegmasies séreuses succèdent à l'application d'un froid intempestif sur la peau. Ces sympathies sont des plus intéressantes à interroger, soit qu'on

veuille rechercher quelle influence, ou extérieure, ou organique, a déterminé une maladie, soit qu'on veuille se servir de la peau comme agent thérapeutique et modificateur. Sous ce dernier point de vue, la peau nous intéresse, et comme organe sensible, et comme organe exhalant, et comme organe absorbant. Souvent, d'une part, on excite en elle de la douleur pour réveiller la sensibilité stupéfiée, perturber ou croiser un mouvement morbide ; souvent, d'autre part, on active son action d'excrétion pour fournir une voie de dépuration à l'économie; enfin la peau, considérée comme organe absorbant, nous offre une troisième surface ajoutée aux surfaces gastrique et intestinale, pour l'administration des médicamens, et cette surface nous présente un double avantage, qu'elle n'influence pas d'une manière désagréable le goût, ce qui quelquefois détermine l'action nauséeuse et vomitive de l'estomac, et qu'elle ne modifie nullement le médicament, qui, quelquefois dans l'estomac éprouve un commencement d'altération digestive. Cette surface au moins nous reste à l'exclusion des deux autres, et, par exemple, elle est souvent d'une grande ressource pour la médecine des enfans. *Voyez*, sur ce sujet, le mot *médecine iatraleptique*.

SECTION TROISIÈME. *Pathologie de la peau.* La peau est susceptible d'éprouver un très-grand nombre de maladies, dont les unes lui sont communes avec les autres parties du corps, et dont les autres lui sont particulières. Ce n'est pas le lieu d'en traiter ici; nous ne devons seulement qu'en rappeler les noms, qu'en présenter une rapide énumération, afin que le lecteur puisse en aller chercher l'histoire aux différens articles qui les concernent.

Ainsi, la peau est sujette d'abord à éprouver des lésions physiques, des entamures dans son tissu, ce qu'on appelle des *plaies ;* elle est en effet la première partie exposée aux attaques des instrumens vulnérans. Au mot *plaie*, on peut voir tout ce qui est relatif à cette maladie de la peau. Cette membrane ne nous offre pas d'autres lésions physiques. Cependant il peut aussi s'établir dans son tissu un insecte parasite, qui est pour elle un véritable corps étranger, et c'est la présence de cet insecte qui produit la maladie appelée *gale*. On en a parlé à ce mot. Il ne faut pas le confondre avec cet autre appelé *pou*, qui affectionne surtout les lieux de la peau couverts de poils, et dont la production en grand nombre constitue une maladie sur laquelle il règne encore beaucoup d'incertitude, appelée la *maladie pédiculaire*.

Quant aux lésions organiques et vitales qui peuvent l'atteindre, elles sont extrêmement nombreuses. D'abord, elle peut être le siége d'*ulcères*, genre de lésion qui a, en appa-

rence au moins, beaucoup de ressemblance avec la plaie, mais qui en diffère en ce qu'il ne tend jamais de lui-même à la guérison, tandis que la plaie offre toujours au contraire cette heureuse tendance. Du reste, ces ulcères sont moins des maladies propres de la peau, que des phénomènes appartenans à des maladies générales, à des maladies humorales.

La peau est sujette à un genre de maladies très-diverses, et qui lui est propre en quelque sorte; c'est celui des *maladies exanthématiques*. Ces maladies consistent généralement dans l'apparition de pustules plus ou moins grosses, sèches, ou exhalant une sérosité, et présentant des apparences plus ou moins bizarres à la surface externe de la peau. Elles sont des plus nombreuses et des plus diverses entre elles. On peut les partager en *exanthèmes aigus* et en *exanthèmes chroniques*. Les premiers, parcourant leurs périodes dans un temps fort court, sont généralement précédés d'une fièvre dite d'incubation, à la suite de laquelle se montrent les pustules qui les constituent : telles sont la *variole*, la *rougeole*, la *varicelle*, la *fièvre scarlatine*, la *fièvre rouge*, la *fièvre ortiaire*, etc., et plusieurs autres fièvres de ce genre; car ces éruptions présentent souvent de singulières anomalies, et les auteurs en ont fait alors autant de fièvres particulières. Elles attaquent l'homme ordinairement dans son enfance, et le plus souvent ne se montrent qu'une seule fois. On peut généralement embrasser toutes ces maladies dans les mêmes considérations, bien qu'elles ne soient pas toutes également graves, et que la variole, par exemple, l'emporte de beaucoup sur toutes les autres par les dangers qu'elle fait courir au malade. Dans toutes, il y a d'abord fièvre d'incubation, puis éruption des pustules, des boutons, et enfin desséchement de ces pustules et desquamation; dans toutes, il importe que l'éruption se fasse aisément, et que la fluxion, dont la peau est alors le siége, ne soit pas brusquement transportée sur quelque organe noble; dans toutes, il faut, pendant la convalescence, prévenir l'application du froid à la peau; car cette membrane affaiblie est bien plus disposée à voir suspendre son action d'excrétion; et l'on a vu des enflures, des anasarques succéder brusquement à des imprudences sous ce rapport. *Voyez*, du reste, pour plus de détails, chacun de ces mots.

Quant aux exanthèmes chroniques, ce sont eux qui constituent ces affections si bizarres dans leurs formes, souvent si hideuses, presque toujours si opiniâtres, et qui font le désespoir tout à la fois des malades et des médecins. Il en existe un très grand nombre et des plus différentes entre elles. « La plus inconcevable variété, comme dit M. Alibert, dont nous allons rapporter quelques lignes, se montre dans les dégradations de

tous genres dont nos tégumens sont susceptibles : tantôt c'est l'épiderme seul qui s'altère, se résout en une substance farineuse ou se détache en petites exfoliations furfuracées semblables aux lichens ou mousses parasites qui souillent l'écorce des vieux chênes; tantôt ce sont des lames écailleuses plus ou moins étendues, plus ou moins épaisses, plus ou moins dures, plus ou moins régulières; tantôt cette membrane est parsemée d'éruptions pustuleuses, miliaires ou perlées, vésiculeuses ou phlycthénoïdes ; quelquefois c'est simplement le système dermoïde qui se décolore sans s'élever audessus de son niveau, et qui nous montre tour à tour des taches rouges, brunes, noires, jaunes, livides, ou d'une nuance verdâtre, comme la chair des cadavres en putréfaction ; d'autres fois aussi la peau se déprime dans certains endroits de sa surface et présente des excavations profondes; mais plus souvent les maladies cutanées laissent transsuder une matière ichoreuse ou purulente qui se concrète en une masse croûteuse, pour tomber, renaître, et pour tomber encore. Ces croûtes, dont la figure varie à l'infini, représentent des cercles, des losanges, des prismes, des cylindres, des tubercules ou des mamelons proéminens qui simulent les sacs lapidifiques cristallisés ; on en voit qui s'étendent et s'arrondissent en zones relevées par des bords affreux, ou qui rampent, comme les serpens, en lignes sinueuses et longitudinales. Il est des circonstances où la peau entière se gonfle, se tuméfie, se gerce, ou se détériore entièrement dans sa texture, au point de présenter une consistance qui la fait ressembler à l'enveloppe de certains quadrupèdes. Dans ces effroyables déformations, les malades conservent à peine l'apparence humaine, ils ont la physionomie terrible des lions ou la face hideuse des satires, selon la remarque de l'immortel Arétée. Enfin il est d'autres circonstances où la peau s'élève en tumeurs circonscrites qui ont l'aspect des fruits et étonnent les regards par leurs pédicules réunis ou par une sorte de végétation bourgeonnée et fongueuse. »

L'on juge bien que les auteurs ont fait de chacune de ces différences autant d'espèces de maladies : c'est ainsi que l'on distingue les *teignes*, qui affectent spécialement le cuir chevelu; les *dartres*, qui sont elles-mêmes multiples; la *lèpre*, si commune jadis, et que les progrès de la civilisation ont presque en entier fait disparaître; l'*éléphantiasis*, ainsi nommée, parce qu'elle donne à la peau de l'homme l'apparence de celle de l'éléphant; l'*ichtyosis*, dans lequel la peau est écailleuse et rugueuse comme celle des poissons, etc. La plupart de ces maladies ont déjà été traitées ou le seront dans ce dictionaire à chacun des mots qui leur sont propres, et ce serait nous livrer à des répétitions condamnables que d'en parler ici.

La peau est un organe trop sensible, trop vasculaire, pour ne pas éprouver ce genre d'affection qui frappe sur tous les tissus du corps, et qu'on appelle inflammation. L'inflammation de la peau est ce qu'on appelle *érysipèle.* Du reste, s'il est quelque partie de notre corps qui soit propre à prouver par ses maladies que ce qu'on appelle inflammation n'est pas une chose unique, mais une affection susceptible de mille degrés, et quelquefois fort différente d'elle-même à chacun de ces degrés, c'est surtout la peau ; elle est en effet accessible à nos sens ; on voit manifestement sur elle les nuances bien distinctes des diverses inflammations qui l'atteignent, et l'on peut juger par elle de l'inflammation dans les autres tissus.

La peau est souvent aussi le point de départ des fièvres, le siége de l'irritation locale qui amène ce trouble général, ce développement d'efforts organiques qu'on appelle fièvre. On en a vu la preuve dans les exanthèmes aigus : la fièvre, comme on sait, précède l'éruption ; mais aussi, dès avant l'éruption, il y avait travail organique à la peau, et l'éruption n'est en quelque sorte que la crise de ce travail organique. Toutes les fois que par suite d'un travail morbide la transpiration va s'augmenter et devenir sueur, une fièvre accompagne l'orgasme dans lequel est la peau.

La peau peut aussi être le siége d'hémorragies ; les exhalans qui s'ouvrent à sa surface peuvent devenir accessibles au sang, et effectuer une véritable hémorragie, une véritable sueur de sang. La sueur, cette excrétion naturelle de la peau peut aussi se modifier et dans sa quantité et dans sa qualité, et reconnaître alors pour cause une véritable maladie. On appelle *suette* une affection morbide dans laquelle la sueur coule au point de faire périr le malade de faiblesse. On a vu les malades rendre des sueurs de couleurs diverses, vertes, bleues, rouges, etc.

La peau est aussi susceptible d'éprouver des névroses ; on observe tour à tour la perte de la fonction tactile, ou une exaltation dans sa sensibilité, telle que le moindre contact jette dans des convulsions.

Cette membrane est sujette aussi à voir se former à sa surface des excroissances diverses qui sont placées hors du domaine de la circulation et de la vie, mais qui cependant réclament souvent les secours de l'art : tels sont les cors, les verrues, les diverses callosités du derme.

Avons-nous besoin de dire que toutes ces lésions organiques si funestes, comme les scrofules, le scorbut, peuvent affecter la peau aussi bien que tout autre tissu ?

Quelquefois la condition organique à laquelle la peau doit sa couleur s'altère. Si l'altération a lieu dans l'espece nègre, il en résulte ce qu'on appelle un albinos ; si elle se fait dans l'espece blanche, il en résulte la *leucozoonie* ; ces altérations

peuvent s'étendre à toute la peau, ou être bornées à une de ses régions; dans ce dernier cas la peau sera comme tachetée; c'est ce qui est dans ce qu'on appelle les nègres pies, par exemple. L'histoire seule des taches et maculations auxquelles la peau est sujette, est un des points les plus curieux de la pathologie de la peau.

Citons encore la *plique polonaise*, affection qui siége dans les cheveux, sur la nature de laquelle il y a encore beaucoup de débats; dans laquelle, selon les uns, le sang ruisselle des cheveux quand on les coupe; qui, selon d'autres, ne consiste qu'en un entre-croisement de ces cheveux, résultat du défaut de soins et de la malpropreté : son histoire se rattache aux maladies cutanées, de même que les cheveux sont des dépendances de la peau.

Tel est l'ensemble des diverses maladies qui peuvent atteindre la peau; encore une fois nous n'avions ici qu'à les énumérer. On peut voir les détails qui les concernent à chacun des noms qui leur sont propres. *Voyez* COUPEROSE, DARTRES, ÉLÉPHANTIASIS, GALE, ICHTHYOSE, LÈPRE, PLIQUE, TEIGNE, etc.

(CHAUSSIER et ADELON)

HAFENREFFER (Samuel), *Pandocheion in quo cutis eique adhærentium partium affectus omnes cognoscendi et curandi traduntur*; in-12. *Tubingæ*, 1630.

VON SANDEN (Christianus-Bernhardus), *Dissertatio de cutis exterioris morbis*; in-4°. *Halæ*, 1740.

LEIDENFROST (Johannes-Gottlob), *Dissertatio de statu præternaturali succi-retis Malpighiani, seu de morbis supracutaneis*; in-4°. *Duisburgi*, 1771.

LORRY (Anna-Carolus), *De morbis cutaneis*; in-4°. *Parisiis*, 1777.

PLENK (Josephus-Jacobus), *Doctrina de morbis cutaneis, quâ hi morbi in suas classes, genera et species rediguntur*; in-8°. *Vindobonæ*, 1783.

NEBEL (Ernestus-Ludovicus-Guilielmus), *Dissertatio. Antiquitates morborum cutaneorum*; in-4°. *Gissæ*, 1795.

WILLAN (Robert), *Description and treatment of cutaneous diseases*; c'est-à-dire, Description et traitement des maladies cutanées; in-4°. Londres, 1798.

ALIBERT (Jean-Louis), Description des maladies de la peau observées à l'hôpital Saint-Louis, et exposition des meilleures méthodes suivies pour leur traitement; avec figures coloriées; in-fol. Paris, 1806.

— Précis théorique et pratique sur les maladies de la peau; II vol. in-8°. Paris, 1810-1819.

GAULTIER (Gabriel-Antoine), Recherches anatomiques sur le système cutané de l'homme; 39 pages in-4°. Paris, 1811.

CARLIER (E. J.), Considérations anatomiques et physiologiques sur la peau; 19 pages in-4°. Paris, 1812.

WILBRAND (J. B.), *Das Hautsystem in allen seinen Verrichtungen, anatomisch, physiologisch und pathologisch dargestellt*; c'est-à-dire, Le système cutané, exposé dans tous ses rapports anatomique, physiologique et pathologique; in-8°. Giessen, 1813.

VEILHERS (P. A.), Quelques considérations sur le système cutané (dissertation inaugurale); 21 pages in-4°. Paris, 1813.

L'auteur a considéré la peau sous les rapports anatomique et physiologique.

BATEMANN (Thomas), *A practical synopsis of cutaneous diseases, according to the arrangement of Dr. Willan*; c'est-à-dire, Tableau pratique des maladies cutanées, d'après la classification du docteur Willan; in-8°. Fig. Londres, 1814.

WILSON (John), *On diseases of the skin*: c'est-à-dire, Sur les maladies de la peau. Seconde édition in-8°. Londres, 1815.

CHAALS-DESÉTANGS (P. N.), Considérations anatomiques et physiologiques sur la peau, suivies d'un précis sur les cosmétiques; 52 pages in-4°. Paris, 1816. (V.)

PEAU DE POULE, ou CHAIR DE POULE, CHAIR D'OIE, s. f. *cutis anserina*. On donne ce nom à un état particulier de la peau, dans lequel cet organe présente un aspect rugueux très-sensible, et parfaitement semblable à la peau de la poule à laquelle on l'a comparé.

Examinée dans l'état naturel et simplement à l'œil, la peau paraît plus ou moins lisse dans toute son étendue. Elle ne laisse apercevoir aucune rugosité, quoiqu'elle en soit en effet couverte, mais elles ne sont alors sensibles qu'à l'œil armé du microscope, en raison de leur extrême ténuité. Il n'en est plus de même dans certaines circonstances: ces petites éminences deviennent quelquefois si considérables, qu'elles pourraient être comparées à de petits grains de millet, et qu'elles recouvrent la presque totalité du corps.

Il ne faut pas confondre avec la chair de poule la peau de quelques individus, à laquelle la présence d'un très grand nombre de petites saillies donne une rudesse très-remarquable. Ces petites éminences ne sont autre chose que des paquets cellulaires, vasculaires ou nerveux, ou bien encore quelques glandes sébacées qui se rencontrent proche des ouvertures par lesquelles le chorion s'ouvre sous l'épiderme, et transmet les poils au dehors. Logés dans les petits canaux obliques qui se terminent à ces ouvertures, ils en soulèvent la paroi externe, et font saillie au dehors.

Cette disposition qui est très-marquée sur la peau de quelques personnes, et lui donne un aspect très-désagréable, est un état habituel qui n'est nullement ce que l'on entend par chair de poule, quoiqu'il y ait entre les deux une assez grande ressemblance.

L'explication du phénomène au moyen duquel la chair de poule a lieu est assez facile, il se passe en entier dans le chorion; je vais entrer dans quelques détails à ce sujet.

Le derme s'ouvre dans toute l'étendue de la surface extérieure par une multitude de petites ouvertures qui constituent les pores. C'est une véritable lame criblée sur laquelle est appliquée l'épiderme, et qui conserve un tel poli qu'il est impossible de rien apercevoir, tant que la température extérieure ou une cause intérieure ne viennent pas stimuler la sensibilité

cutanée et changer sa manière d'être. Mais qu'un froid médiocre agisse sur la peau, presque sur-le-champ elle se couvre de rugosités, lesquelles ne sont autre chose que le résultat du resserrement, de la constriction plus ou moins violente de cette foule de petites ouvertures, dont les extrémités s'élèvent et deviennent sensibles à l'œil. Le froid est donc la cause essentielle de ce que l'on désigne sous le nom de chair de poule, soit que, venant du dehors, il détermine sur l'organe cutané une impression plus ou moins vive, ou que, par l'effet d'un état particulier de l'économie, il se manifeste sous la dénomination de frisson.

L'état de chair de poule est toujours accompagné, lorsqu'il est très-marqué, d'un autre phénomène remarquable, c'est l'érection des poils : rien n'est plus facile à expliquer pour celui qui connaît leur disposition. On sait que leur direction est oblique, non point que leur implantation dans le bulbe soit telle; mais c'est que les ouvertures du chorion par lesquelles ils sont obligés de passer affectant elles mêmes une grande obliquité, leur impriment la même direction. Aussi remarque-t-on que lorsque rien ne trouble l'organe cutané, ils sont pour ainsi dire couchés sur lui. Mais lorsque par l'effet du froid, la peau se resserre et forme la chair de poule, ce phénomène ne peut avoir lieu sans diminuer plus ou moins l'obliquité de ces petits canaux; ce qui donne nécessairement aux poils une rectitude plus ou moins considérable. Ce n'est donc pas sans raison que l'on dit, dans quelques circonstances, que les cheveux dressent sur la tête. Cette manière de parler, extrêmement expressive, n'est nullement prise dans un sens figuré; elle est le résultat d'un phénomène physiologique bien connu.

Toutes les causes capables de faire refouler le fluide sanguin de l'extérieur à l'intérieur, et de priver ainsi l'organe cutané de son calorique, peuvent donner lieu à la chair de poule, et entre toutes les autres, la crainte est une des plus puissantes : il n'est personne qui n'ait senti l'impression pénible que fait sur nous, non pas seulement la vue d'un danger qui nous menace, mais même l'idée seule d'un péril dont nous n'avons rien à craindre. Cette idée nous fait frissonner. La crainte ou l'horreur ont chassé le sang des capillaires cutanés et l'ont fait refluer sur les organes intérieurs. Cet état est celui des individus qui sont sur le point de périr par une mort violente. Aussi le frisson s'empare-t-il d'eux presque constamment, et leur peau offre-t-elle dans le plus grand nombre de cas l'aspect de la chair de poule. C'est encore ce même état que l'on exprime d'une manière si énergique, lorsqu'en parlant des malheureux qui vont au supplice, on dit que le froid

de la mort les a glacés avant même qu'ils n'aient reçu le coup fatal.

La chair de poule se remarque encore pendant les frissons qui précèdent les fièvres, surtout les fièvres intermittentes. Sa cause est toujours la même, c'est-à-dire l'absence du calorique des parties extérieures ou sous-cutanées, et son transport à l'intérieur; elle ne fournit absolument aucun signe important dans les maladies.

Toutes les parties du corps ne sont pas également sujettes à la chair de poule. Cette disposition n'a presque jamais lieu aux mains, aux pieds, à la tête. On en trouve la raison, non pas seulement dans leur impressionnabilité moindre que celle du reste de l'organe, mais dans la texture elle-même du chorion, qui est, dans ces différens endroits, beaucoup plus serrée, et sur laquelle, par conséquent, l'impression du froid doit être beaucoup moins marquée; elle l'est aussi, d'autant plus qu'on est plus délicat et plus sensible, comme cela arrive chez les enfans et chez les femmes. *Voyez* PEAU. (REYDELLET)

PEAUCIER, s. m., *cuticularis*, de *cutis*, peau, qui a rapport à la peau. En anatomie, on donne ce nom à un muscle qui occupe spécialement le devant et les côtés du cou. M. Chaussier l'appelle *thoraco-facial*; Sœmmerring *musculus latissimus colli*. Il est très-mince, quadrilatère, plus large en haut et en bas qu'au milieu. Ses fibres naissent d'une manière insensible dans le tissu adipeux qui recouvre la partie supérieure du deltoïde et du grand pectoral; d'abord disséminées, elles montent obliquement en dedans en se rapprochant, et le plan qu'elles forment sur les côtés du cou acquiert plus d'epaisseur. Les deux muscles peauciers convergent ainsi l'un vers l'autre, vers la base de la mâchoire ils s'élargissent d'une manière sensible et se terminent comme nous allons l'indiquer. Les fibres antérieures qui sont les plus longues se perdent dans la peau au niveau de la symphyse du menton; les moyennes se fixent à la ligne oblique externe de la mâchoire inférieure et à la base de cet os; plusieurs d'entre elles percent le muscle triangulaire des lèvres pour se continuer avec le carré; les postérieures se confondent en partie avec le triangulaire et se perdent en partie dans la joue; quelquefois elles se continuent jusqu'au muscle orbiculaire des paupières. Souvent elles sont fortifiées par un plan musculeux, mince, qui, né au devant de la glande parotide, marche horizontalement vers la commissure des lèvres; on l'appelle *musculus risorius novus* de Santorini.

Le peaucier est uni à la peau par un tissu cellulaire peu graisseux. Il recouvre sur la poitrine les muscles deltoïde et grand pectoral et la clavicule, au cou le sterno-mastoïdien, l'omoplat-hyoïdien, le thyro-hyoïdien, le digastrique et le

mylo-hyoïdien, la veine jugulaire externe, les artères carotide et thyroïdienne supérieure, la glande maxillaire ; à la face les masséter, le buccinateur, le triangulaire, le releveur du menton, etc.

Ce muscle concourt à l'abaissement de la mâchoire inférieure ; il ride transversalement la peau du cou. En prenant son point fixe en bas, il tire dans ce sens toute la peau de la face, déprime les traits, et contribue avec le muscle triangulaire à l'expression des passions sombres et tristes, tandis que les fibres qui viennent du niveau de la parotide ont pour usage spécial d'épanouir la face et de peindre la gaîté. (M. P.)

FIN DU TRENTE-NEUVIÈME VOLUME.

